



LA

REVUE SOCIALISTE

VI

LA

REVUE SOCIALISTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

BENOIT MALON

TOME VI

(Juillet-Décembre 1887)



PARIS
LIBRAIRIE DE LA "REVUE SOCIALISTE"
43, Rue des Petits-Carreaux
1887

ANALYSE SOCIALISTE

POURQUOI CETTE ANALYSE ?

Au moment où le socialisme est plus généralement invoqué ; au moment où la foule des doctrinaires cherche à poser des conclusions plus ou moins habilement tirées de dilemnes, de syllogismes historiques, il me paraît nécessaire de dégager, de tout le fratras des discussions d'écoles dans lequel on la noie, *l'idée socialiste* elle-même ; c'est-à-dire celle que, tacitement, on s'accorde à considérer comme devant présider à *l'organisation de l'avenir.*

Or il faut l'avouer : le socialisme français, après avoir été un initiateur, est devenu un copiste.

Il est très exact qu'il s'est laissé, de beaucoup, devancer par le socialisme allemand.

En France, Hegel et Marx n'ont presque pas de rivaux et leurs adeptes en ont profité pour nous infliger une sorte de philosophie économique beaucoup plus accomodée au tempérament germanique qu'au tempérament français.

Il est temps de purifier le socialisme des compromissions d'ordre particulièrement national.

Il ne faut pas que, universel par essence, il serve à échafauder des systèmes plus particulièrement favorables à certaines races d'hommes constituées en nationalités.

Il faut démontrer que Hegel et Marx ont tenu des raisonnements d'hyène et de chacal (1), lorsque l'un (Hégel) a écrit : « la guerre « est un affranchissement nécessaire » et l'autre (Marx) : « la force est l'accoucheuse des sociétés. »

(1) Ces deux épithètes m'ont attiré des observations de mon ami et rédacteur en chef Benoît Malon ; cependant, je les ai maintenues parce que, sans aucunement s'appliquer aux personnes de Marx et de Hegel, dont je suis l'admirateur, elles rendent plus vivement mon horreur des exterminations d'hommes sous quelque prétexte que ce soit. Néanmoins, je suis obligé d'avouer que si la lutte et l'emploi de la force me repugnent comme *principe*, je les accepte **à la dernière extrémité** comme *moyen*.

Si ces deux allemands n'étaient pas doués chacun d'une vaste intelligence, je dirais volontiers qu'ils ont été *dupes* d'une série de constatations mal dirigées, en ce que, voyant dans l'histoire les « bêtes humaines » agir comme « les bêtes féroces », ils n'ont pas craint de tirer de l'existence du fait une conclusion favorable à sa fatalité nécessaire.

La vérité est que le mal éternel de l'humanité n'a, jusqu'ici, pas changé de nature ; il est encore et a toujours été le *parasitisme.*

Les philosophes ont cru faire une trouvaille en démontrant que, dans la *nature animale,* le parasitisme existait du haut en bas de l'échelle des êtres ; en conséquence de quoi, ils ont estimé logique d'admettre la légitimité du même parasitisme dans la *nature humaine.*

Seulement, à mon humble avis, ni les uns ni les autres n'ont compris que, le *parasitisme animal* a pour fonction d'assurer la reproduction, la reconstruction ou la transformation des êtres et, par suite, leur perpétuité, tandis que le *parasitisme humain* tend incessamment à la destruction et à la disparition de l'humanité.

Le problème philosophique posé par les uns et par les autres se résumerait donc à ceci :

Le but de l'homme *conscient* est-il de disparaître au plus vite de l'univers en cédant la place à la nature animale *inconsciente* ? ou bien, au contraire, d'assurer la reproduction et la perpétuité humaines, en employant ses facultés scientifiques à équilibrer entre elles les forces naturelles et les forces humaines, qui sont solidaires dans l'univers ?

Nous voilà bien loin de la *guerre nécessaire* des nations et de celle réputée aussi nécessaire, dite *guerre des classes.*

Je le répète :

De ce qu'un fait existe il ne faut pas vouloir l'ériger en principe nécessaire.

Temporairement la lutte peut être un *moyen,* jamais elle ne doit être un *but,* parce qu'alors elle ne procède que d'un sentiment de brutalité et accuse, au plus haut degré, le *système parasitique.*

Pour établir le germanisme de Marx, il n'était pas nécessaire, comme le font certains auteurs, de critiquer son matérialisme (1).

Marx a raison de poser à la base de son système, ce que Lafargue appelle « la religion du ventre » comme étant la cause première des « mouvements, » et à mon avis, on a tort de mettre en balance du ventre, je ne sais qu'elle « mentalité » devenant elle aussi une *cause première.*

---

(1) G. Rouanet.— Le matérialisme de Marx et le socialisme français, *Revue socialiste* de Mai et Juin 1887.

La nutrition est indiscutablement la source même de la vibration mentale, ce qui revient à dire que la mentalité est une des conséquences ou une des transformations de la vie entretenue par la nutrition.

Alors le *ventre* n'est réellement plus un *but*, mais une *cause* et, à son tour la mentalité n'est plus une *cause*, mais une *conséquence*.

Ce qu'il fallait voir c'est que Marx a étudié le processus historique, surtout dans les évolutions de sa race ; aussi peut-on constater avec raison que ses conclusions sont en défaut lorsqu'on les applique à la France.

En fait, la vérité socialiste n'est ni française, ni allemande, elle est humanitaire et si, prenant pour *critérium* le *parasitisme naturel de la bête*, on veut bien étudier l'histoire de l'humanité, en s'éclairant de tous les éléments connus dans l'univers, on trouvera : que « les *évolutions* ont une loi constante, toujours la même et s'appli- « quant inexorablement à toutes les races, à toutes les nations, « quelles que soient leurs *mœurs*, leur *religion*, leur « structure « économique », leur « mentalité. »

Cette loi étant nettement dégagée, permettrait d'écrire une histoire universelle autrement vraie et autrement claire que toutes celles connues jusqu'à ce jour ; alors on verrait s'évanouir dans le ridicule la prétendue constatation des peuples ayant une « mission civilisatrice », car on découvrirait derrière cet euphémisme les grossiers appétits des parasites, véritables sauvages, voulant, pour vivre, s'emparer de la substance d'autrui.

L'évolution mondiale apparaîtrait par suite dans sa vérité nue et cette vérité briserait toutes les routines de la critique historique, comme aussi toutes les imbécillités des systèmes politiques ou économiques admettant une prétendue fatalité d'après laquelle l'homme devient forcément un « résultat de circonstances extérieures», « le produit d'un milieu cosmique » ou d'une organisation économique déterminée. »

Finalement, on verrait que : « organisation économique », « milieu cosmique », « circonstances extérieures, » tout cela est une façon différente d'exprimer un même fait : *le parasitisme*, qui, depuis l'infusoire jusqu'à l'éléphant, depuis le brin d'herbe jusqu'au cèdre géant, nous montre par une série de *dévorances* que « le plus petit est toujours absorbé par le plus gros. »

Mais, je le répète, le fait parasitique, constaté dans le monde animal inconscient, sert quand même à la reproduction perpétuelle des espèces, tandis que, transporté dans le monde animal conscient, l'*humanité*, le même fait tend à détruire les espèces et à supprimer le domaine de l'homme sur la terre.

C'est en présence de ces discussions philosophiques et écono-

miques que j'ai cru devoir condenser, aussi clairement que possible, l'universalité de l'idée socialiste.

Tel est le but que se proposent les conférences familières que je publie aujourd'hui, à peu près telles qu'elles ont été prononcées devant mes auditeurs du 18me arrondissement (1).

Autant que possible, j'ai fui la phraséologie des écoles et j'ai cherché à mettre dans mes démonstrations la plus grande simplicité.

On verra, d'ailleurs, que j'ai pris tous les mots usuels en dégageant leur sens vrai avec précision et que, en les reliant entre eux, je les ai rattachés à *l'idée socialiste*, qui s'est trouvée ainsi soumise en détail à une *analyse* minutieuse et raisonnée.

I

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE ?

SOMMAIRE : Explication du mot.— Sens divers.— Ce que disait Voltaire.—Économie domestique, publique, rurale, politique.— Lois économiques.— Lois religieuses.— Théorie moderne de l'économie.— Différence des expressions «économie sociale et économie socialiste ».— Antagonisme de ce qu'on appelle *religion* et *politique* avec l'*économie*.— Conclusion et méthode d'investigation.

Les discussions s'établissent sur les idées et s'écroulent sous les mots. Faute d'identité entre le mot et l'idée, on parle des heures entières, on s'écoute sans se comprendre et finalement, loin que les échanges de paroles aient produit une notion réciproque des idées, on sort de la controverse plus troublé et plus incertain que jamais.

Pour éviter cet écueil, citoyens, je vais, en analysant devant vous les grandes idées socialistes, n'employer que des mots sur le sens précis desquels nous nous serons préalablement mis d'accord.

Ceci dit, qu'entend-on et, ensuite, qu'entendrons-nous par le mot : *économie ?*

Vulgairement ce mot traduit un acte de *prévoyance* que les nécessités de la vie ont appris à l'humanité ; *économiser, épargner, mettre de côté,* telles sont les premières images qu'il apporte à l'esprit. Mais ce n'est là qu'une portion du faisceau doctrinal que le mot doit exprimer.

Pour faire accorder son sens matériel avec son sens logique, il faut remonter à sa composition originaire.

Économie vient de deux mots grecs : (*oïkou nomos*) qui

(1) Ces conférences ont été faites à Paris, au siège de l'*Union socialiste révolutionnaire du 18me arrondissement.*

signifient : *règle de la maison* (*nomos*, loi, règle ; *oïkou* : de la maison).

Ce qui domine dans l'expression est évidemment l'idée de *règle*, de *direction*, d'*administration*, de *conduite*, car les pasteurs errants qui furent les populations des premiers âges de l'Univers, ne devaient pas avoir une organisation bien compliquée dans l'établissement de leur campement ; néanmoins, ils avaient certaines habitudes, certaines pratiques familières qu'ils reproduisaient suivant les cas et les lieux.

En fait, l'*esprit de conduite* a dû acquérir quelque précision avec l'ère des *colons fixés*, lesquels formèrent successivement les familles, les tribus, les peuplades, les nations.

Je n'entreprendrai pas l'histoire de ces transformations. Je constaterai cependant que, pendant longtemps, l'humanité a évolué au milieu de la lutte sauvage. Au moyen âge, *économie* eut signifié simplement le *droit* (?) usurpé par le plus fort, d'asservir le plus faible.

Piller était la règle ; les voleurs victorieux s'appelaient *seigneurs*, les volés vaincus s'appelaient *paysans*. Voleur et seigneur étaient si bien des synonymes que le droit seigneurial, lui même, contient l'étymologie du mot : *voler*.

Vous savez que la chasse était un droit régalien, un droit d'honneur, ainsi considéré en souvenir, peut être, des services rendus par les premiers chasseurs qui durent disputer aux animaux le libre usage des terres et des forêts, pour établir ainsi la sécurité des familles.

Au moyen-âge le droit de chasse était réservé aux seigneurs ; mais la chasse n'était souvent qu'un prétexte à piller le paysan : les chroniqueurs ont écrit :

« On partait pour *voler* le héron ou la corneille et on revenait après avoir *volé* le pauvre homme. »

La langue a pris le mot : de *vol*, qui indique matériellement l'acte familier aux *bêtes à plumes*, elle a fait, par ellipse, une expression qui s'applique à l'acte habituel des seigneurs pillards — *bêtes à fer !*

Bien mieux, dans l'argot des voleurs plus modernes, je trouve encore la trace des souvenirs profonds qu'ont laissés les nobles enfonceurs de portes et « violeurs » de chaumières (sinon de pis encore), puisque le nom de *pince-monseigneur* est demeuré à l'instrument qui sert à forcer les serrures.

Vous voyez que l'origine des mots peut servir souvent à éclairer leur véritable sens. Mais il va sans dire, n'est-ce pas ? que le droit de voler et les pratiques dont on l'accompagnait ne sauraient à aucun dégré composer un corps de doctrines ; aussi de tout ceci en devons-nous retenir finalement qu'une seule signification logique

à savoir : que « l'économie exprime un ensemble de règles dédui-« tes de *l'étude* du passé et de *l'expérience* du présent. »

Donc : *observation* et *expérimentation*, tels sont les deux éléments constitutifs de l'*économie* ; et ces deux éléments lui sont communs avec toutes les sciences.

L'économie est-elle donc une science ?

On peut affirmer qu'elle tend à le devenir ; mais elle ne l'a pas été jusqu'ici, à cause de malentendus extrêmement nombreux.

Ceux qui constatent la *science économique* la font remonter plus haut que Colbert.

Contentons-nous de suivre, à cet égard, le courant des idées depuis l'époque de Voltaire.

Celui-ci, tout le premier, méconnaissait la véritable portée de l'*économie* ; il ne voit là qu'une « manière d'administrer son bien ». Ce serait à peu près juste s'il n'ajoutait pas :

« Les différentes sortes de gouvernement, les tracasseries de « famille et de cour, les guerres injustes et mal conduites... sont des « objets étrangers à l'économie » (1).

Cette erreur, bien que souvent rectifiée depuis Voltaire, est encore ancrée dans un grand nombre de cerveaux ; or rien, au contraire, ne réformerait tous les abus gouvernementaux, familiaux et internationaux comme la notion véritable de l'*économie,* que je qualifierai bientôt ainsi qu'elle doit l'être.

Voltaire continue ensuite, en distinguant entre l'*économie domestique* — à propos de laquelle il cite un budget de ménage dressé par Madame de Maintenon — et l'*économie publique,* à propos de laquelle il écrit une phrase qui est demeurée l'*ultima ratio* des théories bourgeoises sous l'influence desquelles la France marche à sa ruine ; je la transcris :

« Qu'est-ce qu'un état riche et bien économisé ? C'est celui où « tout homme qui travaille est sûr d'une fortune *convenable à sa* « *condition,* à commencer par le *roi* et à finir par le manœuvre »(2).

Entrer dans la critique détaillée de cette opinion serait, en quelque sorte, anticiper sur les développements de ces conférences ; mais je nourris l'espoir que sa réfutation complète ressortira tout naturellement de l'ensemble des analyses auxquelles nous aurons à nous livrer.

La prétention à affirmer que l'économie et une *science* « constituée », date principalement de J-B. Say.

Cet économiste le déclare souvent ; néanmoins, lui-même prend soin de se démentir sans, peut-être, s'en apercevoir.

---

(1) Voltaire : *Dictionnaire philosophique.*

(2) Voltaire : *Dictionnaire philosophique.*

Il s'attache, en effet, à établir que la *valeur* est une chose essen-
« tiellement variable », après quoi il conclut que « l'économie est la « *science* des *valeurs*, mais que celles-ci sont impossibles à fixer ».

Dès lors, je dois conclure à mon tour avec Proudhon « qu'une « science qui ne peut fixer ses éléments n'est pas une science ».

Ce redoutable démolisseur ajoute :

« Depuis vingt-cinq ans, l'économie comme un épais brouillard, « pèse sur la France arrêtant l'essor des esprits et comprimant la « liberté. »

Combien il a raison !

Avec son hypocrisie naturelle, le bourgeoisisme s'est emparé de trois ou quatre aphorismes dits « économiques » (fort discutables, d'ailleurs), pour formuler certains principes uniquement favorables à ses intérêts ; c'est pourquoi, en adoptant le sens le plus modernisé, je puis dire des doctrines de l'*économie officielle* qu'elles procèdent non pas d'une *science*, mais d'un *art* de « *diriger les intérêts.* »

Dans ce dernier sens, les divisions principales de l'économie seraient :

L'*économie rurale* et l'*économie politique.*

La première comprendrait spécialement la *direction des intérêts de la campagne* (le champ, en latin *rus*, dont ont fait *rustique*).

La seconde comprendrait particulièrement la *direction des intérêts des villes* ; (du grec *polis* ville, d'ou *politès* citoyen, dont on a fait *politesse* qu'on a opposé à *rusticité.*)

Déjà, dans la recherche des étymologies, vous voyez poindre un antagonisme ; des mots, cet antagonisme est passé dans les faits, c'est pourquoi, en réalité, la politique est tout ce qu'il y a de plus opposé à l'économie ; d'où il suit que l'alliance des deux mots est une monstruosité du langage.

La *politique* étymologiquement et en fait est l'art de *gouverner les hommes,* tandis que l'*économie* est la science de *gérer les choses.*

Par une déformation inconcevable, le sens des deux mots accolés, sens adopté généralement d'ailleurs, donne la définition suivante :

L'économie politique est *l'art de gérer les choses pour obtenir l'asservissement des hommes.*

Tandis que la définition normale, la définition vraie, devrait être celle-ci :

L'économie politique est *la science de gérer les choses pour que les hommes en obtiennent la plus grande utilité.*

Si, une bonne fois, la seconde définition pouvait l'emporter sur la première, toutes les révolutions incessamment désirées pour que le mieux soit substitué au pire, seraient praticables *pacifiquement.*

Il n'en est pas ainsi, malheureusement et, en attendant que la

vérité s'impose, ou soit imposée, voyons ce que l'on peut tirer de la prétendue *science* actuellement dénommée *économie politique* et de ses *prétendues lois*.

Tout d'abord, une question se présente à mon esprit :

Y a-t-il des lois économiques ?

A cela, je réponds : oui ; mais elles sont encore à découvrir, à classer, à expérimenter, pour en tirer une conclusion qui deviendra alors une *science*.

Y a-t-il des *lois d'économie politique* ?

Ici, j'affirme et l'hypothèse et le fait : oui, il y a des *lois* ; mais ces lois ne sont pas l'œuvre combinée de l'observation et de l'expérience, elles sont l'œuvre tout-à-fait arbitraire des *plus forts* qui les ont fabriquées et imposées aux *plus faibles*.

L'idée de la *sociabilité* a dû se former tout naturellement aussitôt que des agglomérations d'hommes se sont constituées distinctes les unes des autres et ont créé des *sociétés*.

Assez rapidement la force brutale a dû paraître odieuse, même aux premiers êtres ; dès lors, par une sorte de convention tacite, procédant de leur parfaite ignorance des lois qui président aux phénomènes de l'ordre physique ou chimique, ils ont immédiatement appelé *dieu* toute cause invisible d'effets visibles dont ils subissaient les conséquences.

Comptant beaucoup d'années, ayant vu beaucoup et beaucoup réfléchi, le vieux intelligent a pu, presque facilement, attribuer à une « révélation supérieure » les enseignements résultant de sa propre expérience, et exiger, *en retour de ses conseils*, d'être servi par les plus jeunes.

Ce parasitisme, naturel entre individus de la même famille, ne tarda pas à devenir extérieur pour servir à dominer l'*étranger* ; de tribu à tribu, puis de nation à nation, les parasites se comprirent, puis se coalisèrent, puis formèrent un corps — le premier clergé — dès lors le cléricalisme était fait et, avec lui, le premier roi put posséder la toute-puissance au nom du *dieu créateur*, manifesté par une *révélation octroyée* !

Eh bien ! l'*économie politique moderne* toute entière a légiféré d'après les errements de la prétendue révélation religieuse.

Partout est posée en principe la souveraineté d'un dieu exercée par des hommes. Les lois religieuses ont empoisonné le code et falsifié le peu d'observations économiques dont la politique s'est emparée ; partout on agit par *faveur*, par *récompense*, par *aumône*, c'est-à-dire par corruption individuelle.

Le marchandage préside au bien-faire comme au mal faire.

Si tu fais bien ? le ciel.

Si tu fais mal ? l'enfer.

Mais le *mal* et le *bien* sont, eux-mêmes, relatifs et sont qualifiés souverainement par l'arbitraire absolu du législateur.

Est *bien* ce qui plaît au tyran ; *mal* ce qui lui déplaît.

Quant à reconnaître que les sociétés sont des associations naturelles entre des forces humaines *éclairées* ayant pour but de féconder la force *aveugle* de la nature ; quant à reconnaître que *société* suppose un *équilibre social* (du latin *socius* compagnon) et implique la *solidarité* et l'*égalité* des rapports réciproques ? il ne faut pas songer à trouver cela dans les principes de l'économie officielle !

Or, ici je dois signaler nettement la différence profonde qui sépare ces mots : Economie *sociale* et économie *socialiste*.

Economie sociale comprend bien l'organisation d'une association, d'une collectivité, mais ne proscrit pas l'égoïsme comme étant peu ou prou le moteur du travail humain et, par suite, omet de poser à sa base la *solidarité* par l'*altruisme*.

Economie socialiste, au contraire, pose la solidarité par l'altruisme comme principe de toute société et repousse tout ce qui stimule l'égoïsme, par exemple : la promesse des récompenses ou la menace des châtiments édictés par les religions.

Aux yeux du socialiste, « *bien faire* » par espoir de profit est un marchandage, une vénalité odieuse et méprisable ; aussi le socialisme repousse-t-il hardiment toutes les religions, parce que toute religion agit par corruption au moyen de récompenses futures, dont les clergés sont les distributeurs, en vertu de quoi ceux-ci veulent *dominer*, ce qu'ils font, étant constitués en coalition parasite vivant aux dépens de la masse, ce qui affirme un principe *anti-social* au premier chef.

Vous ne sauriez croire, citoyens, combien cet antagonisme de la religion, de la politique et de l'économie a troublé profondément les notions du vrai et perverti la tendance naturelle des conventions humaines.

Comment dans un tel chaos découvrir la vérité ?

Ce n'est point une besogne aisée, mais avec un peu d'attention et surtout beaucoup de *désintéressement*, on arrive à dégager un faisceau de principes capables d'éclairer singulièrement les intelligences en aidant à constituer une *science positive*.

Dès maintenant, je puis vous communiquer la formule suivante qui ne s'est présentée à moi qu'après une longue suite d'études et que vous verrez se justifier au fur et à mesure que nous analyserons ensemble les faits servant de base à nos discussions ; cette formule est celle-ci :

« La *vérité sociale* existe dans la comparaison de la solidarité des « forces humaines avec la solidarité des forces naturelles.

« Dès lors, énumérer les rapports qui régissent ces deux solidarités

« en dégager les lois communes, réduire celles-ci en formules « générales, les vérifier par l'expérience, telle est l'essence de « l'économie socialiste. »

Ainsi définie, nul ne contestera qu'elle ne soit réellement une science.

La science une fois constituée, quel est son but ?

« Son but est d'obtenir l'égalisation et, par suite, l'équilibre des « deux solidarités (forces naturelles et forces humaines). »

Quels sont ses moyens ?

« Les moyens sont : la classification des faits historiques incon-« testés ; la comparaison entre le passé et le présent, par période « symétrique, et l'application des lois découvertes à chacun des « effets constatés. »

Telles sont les études que nous tacherons de faire ensemble, citoyens, afin de savoir réformer le présent, si c'est possible, pour enrayer les catastrophes qui nous menacent, mais, en tout cas, afin de savoir, *dès la veille*, organiser l'ordre social qui devra fonctionner au *lendemain* de la Révolution.

II

LA VIE ANIMALE.— EGALITÉ.— EQUILIBRE DES FORCES

SOMMAIRE : Deux vibrations humaines. — Faits naturels. — Faits sociaux. — Devoir de vivre. — Droit de vivre. — Rôle des prêtres. — Destruction de l'équilibre des forces. — Maître et serviteur.— L'échange égal.— Formule du droit de vivre.

Après avoir fixé le véritable sens scientifique de l'*économie socialiste*; après avoir déclaré en conséquence, que *gérer les choses* devait aboutir non pas à *gouverner* mais à *servir* les hommes, je vous ai dit, citoyens, que le moyen d'arriver à ce but était d'équilibrer *la solidarité des forces humaines et naturelles.*

C'est donc d'abord de cette solidarité que je dois vous entretenir.

Au premier aspect des choses de la nature, l'esprit de l'homme est frappé par une antithèse, aux deux termes de laquelle il a donné les noms de *mouvement* et d'*inertie.*

Un examen plus attentif n'a pas tardé à lui apprendre que très souvent, là où il croyait constater l'inertie, il se trouvait en présence d'un mouvement invisible, mais parfaitement existant, qui, au lieu de revêtir l'apparence grossière et perceptible d'un *déplacement*, se résolvait en un mouvement circulaire intérieur auquel, finalement, il a donné le nom de *vibration*.

De sorte que d'étude en analyse et d'analyse en résumé ou synthèse, il est arrivé à conclure à la **vibration universelle**.

En effet, les constats scientifiques ont, dans toutes les formes possibles, confirmé cette appréciation et, sous des noms d'aspect différent tels qu'*attraction*, *pesanteur*, *dilatation*, *agrégation*, *affinité* et même *inertie*, on retrouve partout le mouvement intense, avec ou sans déplacement apparent, que le mot vibration exprime avec le plus d'exactitude.

Examinant ensuite les diverses classifications de la matière, passant de l'ordre minéral (où l'inertie lui apparait permanente, alors qu'elle n'est qu'intermittente, suivant l'influence des affinités ou des répulsions) il est arrivé bientôt à l'ordre végétal où l'inertie n'existe que pour le regard superficiel et non pour l'observateur.

Enfin, de l'ordre végétal passant à l'ordre animal, il a pu constater facilement la vibration toujours visible perceptible et tangible.

Réunissant alors ses deux dernières impressions les plus « senties » il a appelé *vie* les vibrations végétales et animales.

Puis, remarquant certains phénomènes d'un ordre qu'il crut pouvoir appeler «supérieur», parce que cet ordre semblait impliquer je ne sais quelle sorte de *domination* sur le reste de la nature, il distingua dans la vie animale elle-même deux vibrations différentes : il laissa à la plus simple le nom de *vibration animale* et donna à la plus compliquée le nom de vibration *humaine*.

Continuant d'observer, l'homme ne tarda pas à discerner que quelque chose le rangeait dans l'ordre *animal* et que quelque chose aussi l'en faisait sortir.

Ne pouvant séparer ce quelque chose qu'il sentait être simple et double en même temps, ayant la sensation que, cette dualité elle-même se mouvait dans « un autre quelque chose », dont il ne pouvait s'abstraire sans danger, sorte de réservoir commun qui était lui, dans lui et en dehors de lui, il se sentit véritablement *triple* ; alors, classant les vibrations de sa vie, il se reconnut doué de la vibration animale, il continua de constater sa vibration humaine, mais il s'abstint de qualifier la troisième, qu'il prit comme un trait d'union entre les deux vibrations dont il avait pu étudier la nature.

C'est ce troisième élément que Pascal avait entrevu lorsqu'il écrivit :

« L'homme n'est ni ange ni bête et le malheur veut que qui veut « faire l'ange fait la bête. »

Ce qui peut se traduire également ainsi : « L'homme ne peut être « exclusivement l'un de ses deux éléments et cela explique, sans « l'analyser, l'existence d'un troisième. »

C'est vers la connaissance absolue de ce dernier que se dirige le progrès ; mais tout ce que la science peut dire actuellement c'est qu'elle n'y est pas encore arrivée.

Pour nous qui ne sommes pas obligés de résoudre le problème, nous nous contenterons de tenir compte de l'inconnue et nous définirons la double vibration humaine en appelant *vibration matérielle* celle qui rend l'homme le plus proche de l'animal et *vibration scientifique* celle qui l'en éloigne davantage.

Ici se place un phénomème qu'il est nécessaire d'étudier :

Si les deux vibrations (matérielle et scientifique) composent absolument toute la vie de l'homme, faut-il en conclure que les deux ont partout et toujours une existence solidaire ?

Je réponds : non.— La nature nous fournit, à cet égard, des expériences quotidiennes et concluantes.

La vibration scientifique peut s'arrêter chez l'homme sans entrainer la cessation de la vibration matérielle ; mais la réciproque n'est pas vraie et toutes les fois que la vibration matérielle s'arrête — l'homme appelle cela mourir — la vibration scientifique disparait.

Où va-t-elle ? Sans doute à ce réservoir commun qu'il s'est abstenu de désigner et qui sert, à alimenter *automatiquement* la reproduction des êtres ; les naissants étant les compléments algébriques des disparaissants.

Si la mort scientifique — la folie, si l'on veut, ou encore la paralysie du cerveau — a peut-être son complément dans un autre mouvement *non analysé,* il n'en est pas de même de la mort humaine, qui, elle, est identique à la mort animale. Ici il ne s'agit que de la matiere ; celle-ci ne disparait pas, elle se *transforme,* sa mort est une vie uniquement exprimée par la vibration matérielle ; les éléments de la matière rentrent dans le fonds commun et, fractionnés, vont, sans doute, suivant un mode de vibration inconnu, rejoindre, ce qu'a fait disparaitre la mort scientifique et reconstituer ainsi d'autres êtres.

J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet, puisque le programme général de nos analyses comporte un chapitre intitulé : *Loi de la circulation perpétuelle dans la matière et dans la force.*

Je veux seulement retenir ce point : que, par la mort, l'homme restitue ses éléments au fonds commun : j'en tire la conclusion suivante :

« Plus la restitution sera *intégrale,* plus elle contribuera au « mouvement universel. »

Or cette restitution est de deux sortes :

Restitution des éléments matériels : matiere et ses dérivés.

Restitution des éléments scientifiques : connaissances et leurs; déductions.

D'où : *obligation* de vivre, parce que l'intensité de la vibration scientifique étant en raison directe des impulsions reçues et rendues, plus celles-ci auront été reçues et rendues, c'est-à-dire plus elles

auront été actives, c'est-à-dire enfin plus la vie aura duré, *plus intégrale sera la restitution au fonds commun à l'heure de la mort.*

Donc, c'est la mort qui impose la vie !

Si j'ai démontré qu'entre la vibration matérielle et la vibration scientifique, il n'y a pas solidarité absolue en face de la mort humaine (la matière pouvant vibrer sans la science), je dois constater qu'il y en a une, au contraire, et très accusée en face de la vie humaine, (la science ne pouvant vibrer sans la matière).

Il faut donc rechercher qui entretient la matière humaine et comment il faut l'entretenir.

Or, de ce qui précède, il résulte clairement que c'est la vibration matérielle qui entretient la vibration scientifique, celle-ci ne vivant que si la première existe.

Donc, pour l'homme, nécessité de s'alimenter.

L'homme puise son aliment au même réservoir que la brute ; mais seul il sait que, par là, il peut développer sa vibration scientifique et s'acquitter de sa fonction qui est la plus grande amplitude de restitution au fonds commun à l'heure de la mort.

« Donc c'est du double besoin de se maintenir en fonction de « l'harmonie universelle (*armonia* : ajustement, emboîtement, « accord) qu'est composée la double vibration de l'homme, c'est-à-« dire sa vie. »

Vue sous cet aspect, la vie humaine est *un devoir imposé par la nature.*

Mais si elle est un devoir, elle est un *droit*, car le *devoir faire* implique de *pouvoir faire* et *pouvoir* implique *faculté.*

Vous le voyez, rien que par l'analyse du principe de la vie, nous trouvons la *solidarité* des faits naturels et des faits sociaux. Que sera-ce quand nous étudierons la vie en fonction !

Eh bien, toute l'économie socialiste est là : « organiser le *droit* « *de vivre* parce que vivre est l'accomplissement d'un devoir naturel qui fait partie intégrante de l'harmonie universelle ».

Et maintenant comment s'exerce le droit, comment s'accomplit le devoir ?

Placé, comme la brute, en présence de la nature, l'homme va donc demander sa vie à la nature. Mais entre lui et la nature, il y a une série d'efforts musculaires ; or, ces efforts dirigés par sa volonté et affinés par son intelligence, on est convenu de les résumer dans un mot :

Le *Travail.*

Le travail est un effort, donc une fatigue, par suite une usure de l'être ; aussi, la tendance naturelle de l'homme, d'accord avec son raisonnement, consiste à diminuer cette usure.

Or, dans la société actuelle, les notions qu'il reçoit de la révéla-

tion théocratique n'ont d'autre effet que de le pousser presque aussitôt à obtenir cette diminution en absorbant l'effort et la subsistance d'autrui, ce qui est l'essence même de l'*individualisme égoïste*, c'est-à-dire, le principe destructeur de toute société.

J'ai montré que la société ne vit que par des mouvements solidaires ; mais afin de mieux expliquer ces mouvements, je vous demande la permission de me servir d'une comparaison tirée des sciences exactes.

Vous connaissez ce qu'on nomme un pendule ; c'est une masse attachée par un fil idéal à un point de suspension imaginaire.

Dès lors, plus la masse sera rapprochée de l'attache, plus l'oscillation sera rapide ; plus elle en sera éloignée, plus l'oscillation sera lente.

Admettez que le point d'attache corresponde à la faculté scientifique de l'être humain et la masse à sa faculté matérielle ; admettez que ce fil idéal qui relie les deux parties corresponde à ce troisième élément inconnu — mais qui unit entre elles la vibration scientifique et la vibration matérielle.

N'est-il pas vrai que la plus ou moins grande longueur de ce lien idéal déterminera la rapidité des oscillations de ce que j'appellerai le *pendule humain* ?

Eh bien ! ce fil idéal, la révélation théocratique l'allonge indéfiniment ; c'est elle qui jette une distance infranchissable entre la faculté matérielle et la faculté scientifique ; c'est elle, en un mot, qui alourdit l'oscillation et ralentit le progrès humain.

Les religions sont sans argument devant ce reproche, dont, cependant, elles sentent le poids écrasant ; aussi, emploient-elles toutes les ruses, tous les artifices de langage pour paraître opérer le rapprochement des deux facultés — c'est-à-dire raccourcir le fil — mais vainement.

Au lieu du fait naturel elles invoquent le prodige ; la superstition remplace la science ; rien n'est logique ; cependant elles ont inventé l'*âme*, mais en la plaçant toujours ou trop près ou trop loin de la matière, de sorte que dès qu'elles veulent raccourcir le « fil idéal » elles se trouvent aussitôt avoir fusionné la masse avec son point de suspension ; dès lors, plus d'oscillation possible, c'est l'immobilité complète qui, dans l'ordre social que nous étudions, devient l'abrutissement et la destruction de l'humanité.

Bref, toutes les théories religieuses épaississent notre ignorance en donnant au savoir une limite qu'elles appellent Dieu.

Pour elles le mouvement humain n'existe pas sans une impulsion extérieure sortie d'un souverain mystérieux, être qui consomme sans produire, véritable parasite, par conséquent.

Cela étant, quoi d'étrange à ce que le parasitisme ait été inscrit par les religions comme premier article du code de l'humanité ?

Dès le moment que l'humanité doit toute sa matière à un êtrequi, en retour, ne lui doit rien, que des hypothèses — dette positive contre paiement idéal — je dis que le vrai nom de la religion c'est l'*escroquerie* !

Des jongleurs de mots ont dit : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait « l'inventer ». Eh bien, c'est ce qui a été fait.

Ce n'est pas Dieu qui a créé l'homme, c'est l'homme qui a créé Dieu.

Déjà, dans le premier chapitre de ce cours, j'ai effleuré la démonstration de cette thèse ; ailleurs, je l'ai traitée plus longuement, le plus simple, sera donc de reproduire ici une partie de ce que j'ai écrit (1).

« Dans les sociétés originaires l'homme en lutte avec la nature « s'ingéniait surtout à vaincre les obstacles en simplifiant le plus « possible son effort musculaire et en diminuant ainsi sa fatigue « corporelle.

« Le vieillard, ayant pour lui de longues et fréquentes expéri- « mentations, celui dont l'intelligence avait observé, étudié et con- « clu, en se souvenant simplement de ses fautes ou de ses impré- « voyances, avait certainement une supériorité, d'abord sur les plus « jeunes, puis sur ses égaux.

« La première supériorité fut celle qui procéda de la « connais- « sance des temps ».

« On sait, à cet égard, quelle prescience donnent au marin forcé « d'étudier l'Océan où il se risque, l'habitude et l'observation.

« Le premier observateur put donc donner à ses semblables des « avis concernant ce qui leur apparaissait le plus intéressant : « la « rentrée des récoltes ».

« D'abord, on fut incrédule ; l'événement justifiant pleinement la « prescience du vieillard, l'incrédulité fut vaincue.

« On le consulta ; lui, comme salaire, n'exigea d'abord que le « travail nécessaire à la bonne administration de ses propres « récoltes.

« Son expérience lui valait déjà un effort musculaire de moins.

« Aussi quand, émerveillés de son savoir les jeunes et les infé- « rieurs en expérience lui disaient :

« Mais, père, comment faites-vous ?

« Alors lui, solennel comme tout vieillard, muet comme quel- « qu'un qui ne veut pas révéler un secret profitable , orgueilleux « et fier de sa clairvoyance, se levait et, de son doigt tremblant, « montrait le ciel.

---

(1) *Les Rois de la République*, 1er volume, pages 29 et 30.

« Le soleil était là !

« Le grand œil brillant, déjà sujet de tant de commentaires et « recélant tant d'énigmes dans ses rayons périodiques, devenait, « naturellement, le regard d'un être mystérieux, sinon *cet être lui-* « *même*, immense et tout puissant avec lequel lui, vieillard, était « en communication invisible.

« Dieu était créé, le mystère inévitable le suivait et le vieillard, — « le prêtre, — était tout prêt à en vivre. »

Mais pourquoi, direz-vous, ce rapprochement du vieillard et du prêtre ?

L'explication est simple : prêtre qui, anciennement, s'écrivait *prebstre*, vient du mot grec *presbus* qui signifie *ancien*, *vieillard*; *presbutéros* (dont on a fait *presbytère*), veut dire *le plus vieux*.

Les vieux furent les premiers prêtres, donc les premiers parasites. Le métier étant bon, les jeunes l'adoptèrent ; ensuite les parasites ont pullulé.

Ce sont eux qui ont inventé d'échanger le bonheur de la vie présente contre le bonheur de la vie future !

Ce sont eux qui, de la mort, simple transformation mécanique et chimique, ont fait un châtiment et une menace — tranchons du mot : un *chantage*.

Le paradis est un lieu où *sans nul effort* on a de perpétuelles délices.

Mais, en attendant, *il faut travailler pour l'Église*, être *dévot*, *dévotus* mot latin qui signifie : *voué, dévoué, consacré*.

Peu importe le culte ! Tous les prêtres, ceux du judaïsme et ceux du christianisme prônent, veulent, imposent l'organisation parasitique.

Si l'on consulte la Bible, on trouve, très nettement exprimée, la formule du *crédit octroyé* sous le bénéfice de *promesses matérielles* : « la terre promise ».

Le lévitique dit (chap. XXV, verset 23) :

« La terre ne sera point vendue absolument, car la terre est à « moi, et vous êtes étrangers et forains chez moi ».

Si l'on consulte l'évangile, on y trouve aussi la formule du crédit octroyé, mais sous le bénéfice de promesses immatérielles : « le ciel ».

Mathieu écrit : « Heureux les pauvres car le royaume des cieux « leur appartient ». (Chapitre V, verset 3.)

Enfin, nous trouvons répétée en maint endroit l'effroyable formule : « A chacun qui a, il sera donné et, à celui qui n'a rien, cela même lui sera ôté ». (Mathieu, chapitre XVIII, verset 12) ; formule qui proclame la suprématie accordée aux riches après que la résignation a été imposée aux pauvres et constitue, en un mot, une

menace sauvage qui, en dépit des interprétations symboliques avec lesquelles on a tordu son véritable sens, se retrouve, en fait, dans toutes nos lois civiles et économiques ; si bien que J.-B. Say a pu écrire cyniquement :

« Il n'y a pas de place pour le pauvre au banquet de la vie. »

Ce ne serait rien d'avoir écrit une pareille déclaration de principes si, depuis des siècles, le fait quotidien ne démontrait pas son application constante, inéluctable.

Aussi ne trouvons-nous, dans l'organisation sociale, ni égalité dans les efforts, ni équilibre dans les forces, mais seulement, l'anarchie économique et sociale caractérisée par « la lutte pour la vie » *the struggle for life* telle qu'elle existe parmi les bêtes féroces.

Ce renversement du vrai, ce déficit constant des efforts de vivre, œuvre de tous les parasitismes religieux est donc le point principal dont doit se préoccuper la véritable doctrine socialiste.

Ici je dois préciser : quand je dis : égalité des efforts, j'exprime simplement cette idée qu'il doit y avoir *équilibre* entre l'effort et le résultat pour que la vibration humaine s'exerce librement dans son amplitude ; mais le mot égalité n'implique pas l'idée usuelle de *ressemblance* ou d'*identité*,

Les facultés matérielles et scientifiques que j'ai appelées vibrations, sont inégales et inégalement réparties entre les individus.

Les équilibrer est un devoir, mais les égaliser n'est qu'une tendance.

Actuellement, l'égalité n'existe pas, l'égalisation immédiate n'est pas possible ; les obstacles matériels sont : l'atavisme, les coutumes invétérées, enfin l'esprit de servitude que la longue oppression des maîtres, agissant au nom d'un dieu, a fait pénétrer profondément dans les masses.

Aussi le progrès est fort lent ; la vibration matérielle a dominé la vibration scientifique, d'autant plus facilement que celle-ci a été constamment déformée et alourdie par la théorie religieuse. Et cependant, étrange résultat ! la multiplication des parasites religieux a servi, quand même, à provoquer la réaction contre le parasitisme en aiguillonnant la vibration scientifique par le sentiment de l'égalité sociale.

Le recrutement du clergé lui-même a été une sorte d'émancipation intellectuelle par rapport au passé ; le fils du serf devenait affranchi en servant l'église ; bientôt, sous l'habit religieux, il devenait l'égal du chatelain, puis, souvent, devenant *confesseur*, il s'entendait appeler « mon père » ou « monseigneur » par la hautaine marquise dont ceux de sa race étaient les esclaves.

Finalement la vibration scientifique s'est développée et il n'est plus resté que l'inégalité des facultés individuelles.

Deux formules ressortent de l'exposé qui précède : la formule du passé ayant ce principe : « *Le maître permet au serviteur de vivre* »; et la formule de l'avenir qui ne veut ; « *ni maîtres ni serviteurs,* « *mais un échange égal entre les facultés de vivre.* »

Cet échange égal est le résultat nécessaire de l'inégalité des facultés humaines; sans cette inégalité, l'échange égal ne saurait exister parce que :

Deux facultés égales, comme deux quantités égales, n'ont rien à échanger entre elles.

Donc, et je tiens à le préciser, l'égalité des échanges a pour condition *sine qua non* l'inégalité des facultés individuelles.

Nous voici donc en possession de quelques notions dont les conséquences directes ont une importance capitale.

L'homme a le devoir de vivre ; de son devoir découle son droit.

De son droit ressort son pouvoir et, de son pouvoir son moyen.

Son moyen de vivre s'exerce par l'action réciproque des vibrations matérielle et scientifique.

La forme usuelle de cette action réciproque est un effort qui s'appelle le travail.

L'échange du travail est le fait de l'homme vivant en société.

Travail égal, échange égal, s'expriment par la satisfaction complète du droit de vivre.

Par conséquent les conventions sociales n'ont pas d'autre but que d'équilibrer dans les efforts et dans les résultats, le double jeu des forces naturelles et des forces humaines.

Ceci dit jetons un coup d'œil sommaire sur l'état actuel des moyens de vivre.

Tout d'abord il faut donner à ce que l'on appelle « la vie » une formule analytique et synthétique.

Il n'est pas besoin de longues investigations pour s'apercevoir que la vie humaine comprend quatre besoins principaux.

Par ordre d'importance, c'est-à-dire en comparant chacun d'eux suivant que leur *non-satisfaction* entraîne plus rapidement la mort, ces quatre besoins sont :

La nourriture.
L'habitation.
Le vêtement.
La réfection.

En donnant à chacun d'eux, comme numéro d'ordre la simple progression de leur importance, nous appellerons 1 la réfection, 2 le vêtement, 3 l'habitation, 4 la nourriture et en additionnant :

$$1 + 2 + 3 + 4 = 10,$$

10 sera pour nous le chiffre *symbolique* de tous les besoins de vivre ; aussi pourrons-nous dire, d'une façon générale, que les 10/10

étant obtenus, on aura la satisfaction complète des besoins de la vie.

Les 10/10 sont eux-mêmes ainsi composés : 1/10 pour réfection, 2/10 pour vêtement, 3/10 pour habitation et 4/10 pour nourriture.

Afin que l'équilibre de la vie soit obtenu,il ne faut pas que l'effort ayant pour but de satisfaire les 4/10 *nourriture*, soit accompli au préjudice des autres besoins ; en d'autres termes, il ne faut pas que l'effort de se nourrir absorbe 6 sur 10,parce que, alors,il y aura inévitablement 4/10 de besoins qui ne seront pas satisfaits et l'équilibre de la vie sera rompu.

Peut-on, d'une façon générale,demander à la science une formule de l'alimentation ? Évidemment, oui. Et voici comment :

La matière humaine, d'après Berzélius, correspond à 50 livres de carbone et d'azote délayées dans 6 seaux d'eau ; cela étant, on peut mesurer exactement la quantité de matières nutritives nécessaires à alimenter la vie dans un cube donné de viande humaine.

Le poids moyen d'un homme est de 75 kilogrammes ; sa densité moyenne étant connue,on arrive facilement à écrire que son volume moyen est égal à 37 décimètres cubes 1/2.

Tel est le cube de viande humaine dans lequel il s'agit d'entretenir le mouvement, c'est-à-dire la vie.

La chimie et la physiologie nous apprennent que les matières nutritives nécessaires à l'alimentation de l'homme sont :

1° *Les matières proteïques* (comprenant la fibrine, l'albumine et la caseïne).

2° *Les matières amylo-sucrées* (comprenant la fécule, la gomme, le sucre).

3° *Les matières grasses* (comprenant les huiles, les graisses et le beurre).

La même chimie nous apprend qu'en moyenne un homme de 75 kilogs trouve les matières nutritives plus haut énoncées, dans les produits suivant rationnés pour une journée et au minimum :

Pain	1 kilogramme
Lait.	1/2 litre
Viande.	500 grammes
Vin	1 litre

Je dois préciser,ici, que la ration précédente n'est pas caculée sur *l'appétit* mais sur le *besoin* physiologique et chimique.

Eh bien, la quantité de matières protéïques, amylo-sucrées et grasses contenue dans cette ration est égale à 5 décimètres cubes, d'où la science conclut que pour alimenter 37 décimètres cubes 1/2 de viande vivante, il faut 5 décimètres cubes des matières nutritives plus haut énumérées.

Il est clair que ces 5 décimètres cubes pourront être répandus dans un plus grand volume de matières alimentaires ; mais dans ce

cas, le volume des matières ingérées n'est rien si la quantité voulue de matières nutritives n'y existe pas.

Je reviens maintenant à la formule de la vie : 10/10, et je dis : que les 4/10 affectés à la nourriture,qu'on les calcule par jour ou par an, doivent contenir les 5 décimètres cubes de matières nutritives nécessaires à *entretenir* la *vibration humaine* produite par *37 décimètres cubes de chair vivante.*

Je passe maintenant à l'habitation.

Ici la science nous donne des formules précises.

Il faut à l'homme moyen 6 mètres cubes d'air respirable par heure; dès lors il est facile de mesurer la dimension indispensable à son habitation et de la doter du cube nécessaire à contenir la provision d'air respirable,en prenant pour base la durée de son repos nocturne.

Cette durée étant de 7 heures en moyenne,il faut donc à sa chambre une capacité de 42 mètres cubes d'air.

Si je prends une famille composée de deux personnes et demie (le père la mère et l'enfant), il faudra 126 mètres cubes, c'est-à-dire un appartement de 42 mètres carrés sur 3 mètres de hauteur, ce qui équivaut à quatre pièces de 3 mètres 1/2 sur 3 mètres 1/2.

Par conséquent il faut que sur 10/10 dont 3/10 sont réservés à l'habitation, la famille puisse disposer de 126 mètres cubes d'air et *se les procurer sans empiéter sur les autres besoins.*

Je vais maintenant appliquer ces proportions à la réalité pratique actuelle et vous allez voir que je n'ai pas besoin d'aller plus loin que la nourriture et le logement, pour vous démontrer que là où la formule logique et normale indique une proportion de 7/10, les exigences du fait atteignant une proportion de près de 9/10, mettent en déficit tous les autres besoins, puisque là où la formule normale laisse encore 3/10 à satisfaire, la réalité n'offre pas même 1/10,

Voici par exemple un employé gagnant 2,400 francs par an, ce qui, comme vous voyez, est encore un salaire relativement élevé.

Il est marié, il a un enfant ; sa famille correspond donc à 2 personnes 1/2. Voici son budget :

Nourriture (5 francs par jour). . .	1,825 francs par an.
Habitation	400 —
Total . .	2,225 francs par an.
Il reste pour le vêtement et la réfection	175 francs.
Total égal . .	2,400 francs.

Si vous comparez au total de son salaire annuel ce qu'absorbent sa nourriture et son habitation, d'une part, et ce qui lui reste pour le vêtement et la réfection, de l'autre, vous découvrirez que la nourriture et l'habitation dévorent 92,70 0/0 de son salaire, et qu'il lui reste seulement pour les autres besoins, 7,30 0/0,alors que, norma-

lement, la nourriture et l'habitation dévraient absorber 70 0/0 laissant pour le vêtement et la réfection 30 0/0.

Cette constatation conduit à l'alternative suivante: ou bien, il faut qu'il gagne davantage, ou bien il faut abaisser le prix des choses pour que tous ses besoins soient satisfaits avec ses ressources.

Normalement sa nourriture et son habitation devraient lui couter ensemble . . . . 1,680 fr. soit 70 0/0

Le vêtement et la réfection . . . . . 720 fr. soit 30 0/0

Pour une ressource annuelle égale à . . 2,400 francs.

Or, si le prix des choses n'est pas abaissé, il faut que le chef d'une famille de deux personnes et demie gagne en chiffres ronds 3,200 francs ; et alors il faut obliger l'employeur à payer un salaire croissant, en raison du développement de la famille de son employé, sans se préoccuper de son pouvoir de payer.

Poser ce principe, c'est en démontrer l'absurdité ; il faut donc en revenir à l'étude du *prix des choses* afin d'y créer un équilibre tel que tout citoyen consommant et produisant puisse toujours se les procurer en échange de son travail.

En résumé la question suprême se pose ainsi : *l'ordre social* est-il dans le *laisser faire* ou dans la *pondération organisée* ?

Tel est le problème que le socialisme scientifique a la prétention de résoudre.

Déterminer les 10/10 de la formule de la vie ; mesurer leur valeur à l'échange ; prouver que cette mesure est possible ; que de cette solution dépend le bien être de chacun comme de tous ; instituer un ordre social où chacun puisse obtenir, par le travail, la satisfaction de la totalité de ses besoins, en simplifiant l'effort matériel, grâce au concours de l'effort scientifique : Tel est le but de l'*Économie socialiste* et vous verrez bientôt avec quelle précision mathématique elle arrive à ce résultat.

AUGUSTE CHIRAC

(A suivre.)



ARYENS ET SÉMITES

LE BILAN DU CHRISTIANISME ET DU JUDAISME

II

LA RELIGION DES ARYENS

Le berceau de nos ancêtres.— Migration des diverses branches de la famille Aryenne.— Des Religions en général.— Le sentiment religieux chez les bêtes. — Le Naturalisme primitif et l'Animisme. — De Brosses et le Fétichisme.— Le Polythéisme, supérieur au Monothéisme.— M. Max Müller et les origines de la Mythologie Aryenne.— Le Rigveda.— Les divinités Aryennes.— Origine des prêtres chez les Hindous.— Rischis et Brahmanes.— Le dogme de l'Immortalité de l'âme, celui d'un Dieu unique, et la pratique des sacrifices humains sont étrangers à la religion Aryenne pure.— Les Druides, l'Artémis de Tauride et le Sémitisme. — Lucrèce et Leconte de Liste.— Le Crepuscule des Dieux.

« Nous vivons de lumière, et notre légitime ancêtre, c'est le peuple de lumière, celui des Aryas, qui, d'un côté vers l'Inde, de l'autre vers la Perse, la Grèce et Rome, dans les idées, les langues, les arts, les dieux, a marqué sa trace éclatante comme d'une longue échappée d'étoiles. Heureux génie, fécond, que rien n'a fait pâlir. Il guide encore le monde aux clartés de sa voie lactée » (1).

Quel fut le point de départ, le berceau de la race lumineuse ? Très probablement la Bactriane. « Cette contrée célèbre, le Balkh actuel, dit Pictet, a toujours été considérée comme le plus beau joyau de l'empire de l'Iran. Située entre le 33e et le 30e degré de latitude nord, s'étendant entre l'Hindou Kousch au sud, la Boulkharie au nord, le Belouttag à l'est et le territoire de Merv et de Hérat à l'ouest, elle présente une surface, très accidentée et toutes les variétés de climat qui appartiennent aux régions tempérées. Le

(1) Michelet, *La Bible de l'Humanité*, p. 25.

puissant fleuve Oxus la séparait de la Sogdiane, et de nombreux cours d'eau tributaires qui la traversaient en descendant de l'Hindou Kousch portaient la fertilité au sein de ses vallées ; de là, l'abondance et la variété de ses productions attestée déjà par les auteurs anciens » (1).

Le berceau de nos ancêtres n'était donc pas, comme on se l'imagine quelque fois, un plateau désolé. J'ai fait allusion précédemment aux tentatives récentes, renouvelées de Latham, pour le placer en Europe, et surtout dans la Scandinavie. De fait, on n'a pas apporté un seul argument sérieux, pour battre en brêche la théorie généralement admise. « Il a paru de bon ton dans ces dernières années, dit un savant autorisé, de reporter en Europe la demeure des Indo-germains avant leur séparation... J'avoue que les conclusions qu'on a cru pouvoir tirer en se basant sur la linguistique et sur les recherches relatives aux temps préhistoriques me paraissent manquer de base et ne m'ont frappé en aucune façon » (2).

Nous admettrons donc avec l'immense majorité des savants, que cette portion de l'Asie centrale connue plus tard sous le nom de Bactriane fut le séjour primitif des Aryens. Ce nom doit leur être conservé, de préférence aux dénominations de peuples Indo-Germaniques ou Indo-Européens impliquant l'une et l'autre une part d'erreur. C'est d'ailleurs celui qu'ils se donnaient eux-mêmes, comme il est facile de le constater chez les Persans et chez les Hindous, demeurés en Asie, non loin du siège primitif de la race. Quelle que soit la signification primitive du mot *ârya* (3) on le

(1) Pictet : *Origines Indo-Européennes.* tom. I. p. 39. 2e édit. 1887. cf. Strabon, XI p. 516, édit. Casaubon.— « La Bactriane, dit Quinte-Curce, est un pays très varié dans sa nature. En quelques endroits, les arbres abondent et la vigne donne des fruits remarquables par leur grosseur et leur douceur. Des sources nombreuses en arrosent le sol fertile. Là où le climat est favorable, on sème du blé ; ailleurs le pays fournit des pâturages aux troupeaux. » (Quint.-Curt. VII. 4.)

(2) P. von Bradke : *Dyans Asura* etc. Halle, 1885. L'auteur fait allusion surtout au livre de O. Schrader : *Sprachvergleichung und Urgeschischte*, Iéna 1883. Voyez plus haut la critique des *Origines Ariacae*, de Penka qui se prononce aussi pour l'origine Européenne. M. Sayce, dans la préface de sa 2e édit. de l'*Introduction à la science du langage*, adopte cette opinion, tout en réimprimant dans le corps de l'ouvrage les passages qui la condamnent ! J'ai assez parlé de cet éminent orientaliste pour ne pas insister davantage et ce n'est pas moi, du reste, qui ai dit de lui le premier « qu'il a une tendance marquée à adopter une hypothèse par la seule raison qu'elle est la dernière émise.» *(The Academy*, n° du 28 février 1880). Voy. aussi sur ce sujet : Ujfalvy : *Le Berceau des Aryas*, 1884.

(3) D'une façon générale, et très certainement dans la littérature sanscrite des dernières époques, *ârya* signifie homme de bonne famille, noble, honorable (Benfey, Bopp etc.) ; d'autres, comme Grassmann, le font dériver de *ari* (dévoué) et le prennent dans le sens de « fidèle, sincère ».

retrouve fréquemment dans la littérature ancienne de l'Inde et de l'Iran (Perse). « L'iranien des inscriptions porte *Ariya*, qui est aussi la forme mâghadi ou prâkriti, c'est-à-dire populaire du mot dans l'Inde. On lit dans l'inscription de Nach-i-Rustam ces paroles de Darius : « *Parça, parçahyâ puthra, Ariya ariya cithra,* — Perse fils de Perse, Aryen de race Aryenne » (1).

Les Aryas primitifs, parlant la même langue et se reconnaissant comme membres d'une seule communauté, habitèrent pendant des siècles leur fertile contrée jusqu'au moment où ils arrivèrent à constituer une nation considérable. A une époque qui doit remonter à 3.000 ans, au moins, avant l'ère vulgaire, un vaste mouvement d'émigration se produisit dans cette masse, devenue trop nombreuse, ou pressée par les turbulentes peuplades du Touran. Les tribus parties les premières, allèrent sous le nom de Celtes, peupler l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Gaule ; d'autres vinrent en Italie fonder la ville aux sept collines, origine et centre de la grandeur Romaine, tandis que les Héllênes peuplaient la Grèce ; les Germains (Teutons, *Deutsch*), et les Slaves avec les Lettes s'installèrent dans les contrées qu'ils occupent encore aujourd'hui. Outre ces cinq branches principales, auxquelle l'Occident doit sa civilisation, il faut en mentionner deux autres, les Iraniens (2) ou Perses, et les Hindous, qui demeurèrent en Asie : les premiers restèrent fixés d'abord sur le haut plateau de Pamir ; les Hindous franchissant les passes de l'Hindou Kousch, s'établirent dans le « pays des cinq rivières » (Pandjab) pour s'étendre de là, peu à peu, dans le bassin du Gange.

J'ai résumé plus haut les caractères physiques de la race Aryenne, à la haute taille, au teint rosé et à la blonde chevelure, dont la Vénus de Milo et l'Apollon du Belvédère demeurent les types accomplis, et d'une beauté qui ne sera jamais surpassée. Parmi les caractères sociologiques, il faut parler, avant tout, de la Religion, qui joue fatalement un si grand rôle dans l'histoire de tous les peuples, en même temps qu'elle laisse le mieux paraître, dans la nature même de ses éléments, les aptitudes et les tendances de chacun d'eux. Ici encore, j'ouvrirai une parenthèse ; j'en demande bien pardon au lecteur, mais puisque dans une étude comme celle-ci tous les facteurs du développement social doivent être analysés, il semble indispensable de rappeler à l'occasion les idées générales et abstraites sans lesquelles il serait impossible d'apprécier convenablement les faits concrets.

---

(1) Schœbel : *Recherches sur la religion première de la race Indo-iranienne*, Paris, 1874, p. 7.

(2) ou *Eraniens*, d'après la prononciation ancienne.

La raison d'être des religions, ai-je écrit ailleurs, se trouve non seulement dans le besoin désordonné d'idéal, mais encore et principalement, pour employer la belle expression de Molière, dans ce « désir de clartés de tout » qu'on trouve au fond du cœur de l'homme. Les systèmes religieux satisfont, en général, à ce besoin et fournissent une explication de l'Univers (1). C'est, je le suppose, en se plaçant à un point de vue analogue, mais en le détournant de son sens exact, que M. Guyau a pu dire de la religion qu'elle est la science naissante (2); car, à vrai dire, si elle tient — très mal du reste — la place de la science à l'aurore des civilisations, elle en est, dès le principe même, la plus irréconciliable ennemie et constitue le plus grand obstacle à son développement Quoi qu'il en soit, les théories cosmogoniques ne viennent qu'en second ordre et plus tard, et il faut entendre par le mot de Religion, pris en général et dans son sens propre (3) : *l'ensemble des rapports qui relient l'homme aux soi-disant puissances surnaturelles.*

La Philosophie Matérialiste ne perd plus son temps aujourd'hui à combattre l'antique « preuve » tirée par les spiritualistes du consentement universel des hommes en faveur de l'idée religieuse. Elle admet très bien, et démontre même l'universalité de cette idée, produit fatal de l'esprit humain dans son enfance. Oui, la Religion est certainement universelle, en entendant ici non pas un ensemble coordonné de dogmes et de rites, mais bien, pour employer l'expression du savant E. Tylor, le *minimum* du sentiment religieux. Seulement l'auteur, dans son remarquable ouvrage, définit ce *minimum* « la croyance aux êtres immatériels » (4) (animisme); je crois qu'il y a encore un degré antérieur à celui-là et le *minimum* de Religion me paraît consister dans « la croyance à des êtres supérieurs et tout-puissants » (5). La crainte, le sentiment que l'homme a de sa dépendance en face de la Nature sont les premiers mobiles de cette croyance ; le respect, puis l'espoir, parfois l'amour, la reconnaissance, viennent ensuite la compliquer.

S'il est vrai que l'homme est la résultante perfectionnée des

---

(1) A. Regnard ; *L'Athéïsme*, Londres, An 86-1878, p. 7.

(2) Guyau : *L'Irréligion de l'Avenir*, Paris, 1887, p. 52.

(3) Que l'on fasse venir *religio* de *religere* avec Cicéron, ou de *religare* avec Lactance, il s'agit toujours d'une divinité, d'une puissance surnaturelle dans ses rapports avec l'homme. C'est seulement en détournant le mot de sa vraie signification qu'on le prend aujourd'hui, dans certains cas, comme synonyme de foi commune et de centre de ralliement, en dehors de toute idée spiritualiste ou déiste. Cf. Ciceron, *De Nat. Deor.* II, 28, et Lactance, *Div.* Inst. IV, 28.

(4) E. B Tylor : *Primitive culture*, London, 1871, tom. I, p. 383.

(5) *L'Athéisme*, p. 60.

espèces animales antérieures, quelque trace du sentiment religieux à son premier degré doit se retrouver chez ses prédécesseurs les mieux doués. « Nous reconnaissons quelque chose d'analogue (à ce sentiment), dit Darwin, dans le profond amour d'un chien pour son maître, accompagné d'une soumission parfaite, de crainte et peut être d'autres émotions » (1). Et en vérité, n'y a-t-il pas analogie complète entre le fidèle se traînant sur les genoux devant son idole ou son Saint Sacrement et le chien coupable rampant au pied de son maître dans l'attente d'une correction méritée, qu'il espère manifestement éviter par son attitude repentante ? Il est très juste de le dire : le maître est un Dieu pour son chien (2).

Dans ce premier degré de la Religion, l'homme primitif le plus voisin de l'animalité adore les objets mêmes, pierres, arbres, animaux, astres etc., qu'il considère comme des êtres analogues à lui-même, mais sans les animer par un principe distinct (animisme) ou les personnifier en aucune façon (anthropomorphisme). C'est l'idée religieuse dans toute sa déplorable simplicité, — le sentiment de la crainte et de la dépendance — sentiment qui ne peut que s'accentuer davantage à mesure que la raison, s'éveillant peu à peu, permet à l'individu de mieux apprécier la puissance terrible des phénomènes naturels sans lui indiquer encore les moyens de s'en préserver. Telle a dû être, selon moi, cette religion primitive de l'humanité préhistorique, dont les peuples sauvages actuels, comme dit très bien le savant C. P. Tiele, ne peuvent plus nous offrir que des ruines (3). On peut désigner ce premier terme de l'évolution religieuse sous le nom de *Naturalisme primitif*, le mot de « Fétichisme », me paraissant devoir être définitivement abandonné en raison de la confusion d'idées disparates qu'il représente aujourd'hui (4).

---

(1) Darwin, *The descent of man*, 4e édit. 1877, p. 96,

(2) *L'Athéisme*, p. 61, Cf. Braubach, Religion, Moral und Philosophie der Darwinischen Artlehre, 1869.

(3) C. P. Tiele, *Manuel de l'Histoire des religions*, trad. Maurice Vernes. Paris, 1885, p. 16.— Cf. A. Lang, art. *Mythology*, in *Encycl. Britannica*, tom. XVII, 1884.

(4) « Encore un coup j'appelle de ce nom (*Fétichisme*) dit *de Brosses, toute religion qui* a pour objet le culte des animaux ou des êtres terrestres inanimés » (*Du culte des dieux fétiches*, ou *parallele de l'ancienne Religion de l'Egypte avec la Religion actuelle de la Nigritie*. Paris, 1760, p. 61). Mais dans ce remarquable travail, de Brosses décrit en même temps la religion des nègres et celle des anciens Egyptiens, et englobe sous le même titre non seulement le Naturalisme primitif tel que je viens de l'indiquer, mais encore ce que Tylor a si heureusement précisé sous le nom d'animisme, et en général, tous les degrés de la Religion antérieurs au Polythéisme proprement dit. Sous ce rapport, la théorie

Ce *minimum* de sentiment religieux, ce premier degré de Religion est suivi d'un second, le premier de Tylor, qui le désigne sous le nom d'*animisme*. C'est la croyance aux êtres immatériels, aux esprits, en entendant ici non pas l'abstraction quintessenciée des spiritualistes, mais une substance extrêmement ténue, différente pourtant de la matière grossière, et qui donnerait à tous les corps la vie et le mouvement. Comme la respiration, — le *souffle*, — est la caractéristique la plus frappante de la vie, comme le moment de sa suppression définitive est celui de la mort, il n'est pas étonnant qu'on ait vu là, de prime abord, le principe de l'existence (1).

De cette façon très simple et sans aucune révélation, l'homme primitif arriva peu à peu à jeter les bases de la théorie qui devait prendre entre les mains des prêtres de si gigantesques proportions. « Puisque l'on ne s'étonne pas, dit de Brosses, de voir les enfants ne pas élever leur esprit plus haut que leurs poupées, les croire animées et agir en conséquence, pourquoi s'étonnerait-on de voir des peuples qui passent leur vie dans une continuelle enfance, et *qui ont toujours quatre ans*, raisonner sans aucune justesse et agir comme ils raisonnent (2) ? » Cette tendance fut encore accrue par l'effet des songes : l'homme primitif qui, ayant perdu un parent ou un ami, le vit en rêve quelque temps après, s'imagina, comme le sauvage actuel, avoir été visité par « l'ombre », le « souffle » ou « l'esprit » du défunt. Cela contribua aussi à l'établissement du culte

---

Comtiste, qui généralise encore davantage s'il est possible, le sens du mot Fétichisme, n'est plus au courant de la science. Voici maintenant M. Réville, qui veut que dans tout fétiche il y ait un esprit ; d'autres entendent la chose autrement. Il vaut donc mieux, dans la description des phases de l'évolution religieuse, renoncer à un terme aussi vague, prêtant à des interprétations si diverses, et borner son emploi à la désignation de certains faits bien définis.

Peu importe d'ailleurs que la racine du mot *feitiço* soit *fatum* ou *factitius*. Cela veut dire enchantement, sortilège, de même que *feiticeiro* signifie sorcier, et c'est dans ce sens que les matelots portugais appliquèrent le mot avec pleine justesse aux objets considérés par les nègres comme doués d'un pouvoir magique. Le « *fétichisme* » considéré à ce point de vue, qui est le vrai, tient donc à la fois de l'Animisme et du Schamanisme ; il n'est qu'un cas particulier de l'un ou de l'autre ou mieux de tous les deux ensemble, ne constituant d'ailleurs qu'un fait d'ordre secondaire, au point de vue de la classification. (Voy. les explications embarrassées de Tiele sur ce sujet, *loc. cit.* p. 17 sq.)

(1) C'est ainsi que le principe de vie est désigné dans toutes les langues par un mot qui décèle immédiatement son origine : *wang* chez les Australiens de l'ouest, *nephesch* en Hébreu, *âtman* et *prâna* en sanscrit, *psyché* et *pneuma* chez les Grecs, *anima* et *spiritus* chez les Latins, signifient à la fois *souffle*, *âme* et *esprit*.

(2) D. Brosses, *loc. cit.* p. 185.

des ancêtres ; mais il est faux de prétendre avec Herbert Spencer que là seulement se trouve l'origine de l'idée religieuse.

Certains faits caractéristiques des deux premiers degrés de l'évolution religieuse, peuvent se retrouver, ne l'oublions pas, dans les phases postérieures, qu'elles compliquent souvent. C'est ainsi que, sans parler du *Christmas Tree* (1), on reconnait partout, actuellement encore, les traces de l'ancienne vénération pour les arbres. De même, le culte des ancêtres se perpétua en s'épurant, chez les Grecs, et surtout chez les Romains.

A l'Animisme, succède un troisième degré qui forme la transition entre le précédent d'une part, et les formes religieuses plus raffinées, le Monothéisme et le Polythéisme, de l'autre. C'est la religion des peuples de la famille *touranienne* et on peut la caractériser sous le nom de *Polydémonisme* ou de *Schamanisme* (2). Elle consiste dans la croyance aux esprits généralisée : toutes les choses du ciel et de la terre y sont douées de leurs génies bons ou mauvais, soumis au contrôle des prêtres et des magiciens. Dans mon étude sur l'Athéisme, je rangeais ici non seulement la religion des peuples Oural-Altaïques modernes, mais encore l'ancien culte des Chinois, ces proto-touraniens, et l'antique religion de la Chaldée. Ces conclusions indiquées d'ailleurs par Max Müller, ont été adoptées récemment par le savant professeur de Leyde, C. P. Tiele, qui fait rentrer dans le même groupe la religion de l'Egypte (3).

Tandis que les Touraniens s'arrêtaient au Polydémonisme, les Sémites arrivaient au *Monothéisme*. Par suite d'une idée préconçue mais radicalement fausse, et en face de laquelle la succession des faits historiques apparait comme une sanglante protestation, on s'est obstiné à considérer cette forme religieuse comme supérieure au Polythéisme proprement dit. Une pareille interprétation, naturelle de la part d'un Juif, d'un Musulman ou d'un chrétien, pourrait nous surprendre à bon droit chez un philosophe comme Auguste Comte, si nous ne savions jusqu'à quel point ce grand homme s'est laissé égarer par les théories néo-catholiques de son temps. Pour moi, j'ai toujours été d'un avis contraire; la religion de Torquemada et de St-Labre me semble un triste progrès sur celle d'Hésiode et des Homérides, et je ne puis que maudire le jour où délaissant les Dieux

(1) *Arbre de Noel.* Cette coutume, d'origine germanique, ne s'introduisit en Angleterre qu'à une époque assez récente, sous le règne de George IV.

(2) De *Chaman* ou mieux (pour notre prononciation) *Schaman*, nom sous lequel les Samoyèdes désignent leurs prêtres ou magiciens, qui s'attribuent le pouvoir d'evoquer les esprits etc.

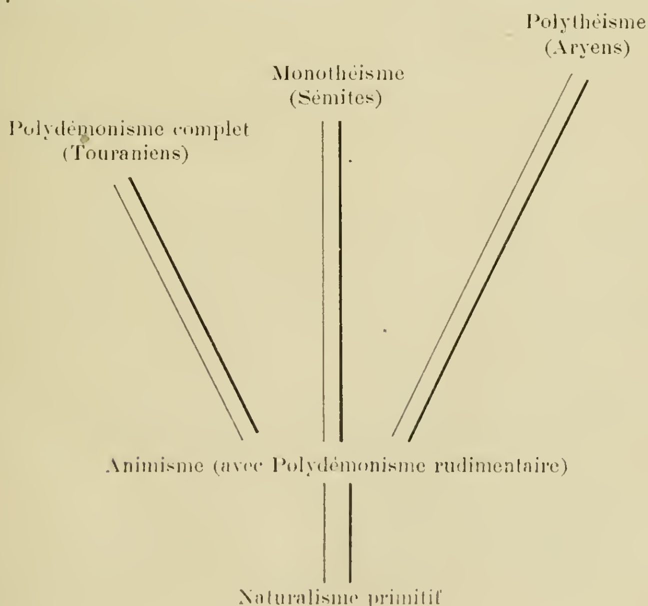
(3) Voyez son intéressant article « Religions» dans le tome XX de *l'Encyclop. Britannica*. London, 1886.

brillants des Aryens pour le Juif du Golgotha, nos ancêtres romains substituèrent au culte de la Nature et du Beau, celui de la Laideur et de la Mort. Le Monothéisme, c'est la force brute et le despotisme divinisés ; c'est la servitude religieuse et politique dans ce qu'elle a de plus dégradant, et sans espoir de salut.

C'est pourquoi je place au sommet de l'échelle, et bien au-dessus du Monothéisme, le *Polythéisme* anthropomorphique de la race Aryenne. Ici, tout est dieu, et par conséquent le moment n'est pas loin où rien ne le sera. « La conception de la multiplicité dans l'Univers, dit très bien M Renan, c'est le polythéisme chez les peuples enfants; c'est la science chez les peuples arrivés à l'âge mûr» (1).

En résumé, tous les hommes ont commencé par le Naturalisme primitif et par l'Animisme; mais tandis que certaines peuplades sauvages en sont encore à cette dernière forme, les Touraniens se sont élevés au Polydémonisme et y sont restés, dans le cas où leur religion n'a pas été supplantée par quelque culte provenant d'une race étrangère (l'Islamisme chez les Turcs, Bouddhisme chez les Chinois). D'autre part, les Sémites ont passé très facilement de l'Animisme compliqué d'un Polydémonisme rudimentaire au Monothéisme, tandis que les Aryens arrivaient du même point de départ au Polythéisme. Telle est la forme religieuse caractéristique de cette

(1) On peut figurer ainsi, le schema de l'évolution religieuse dans ses grands traits :



dernière race et dont il me faut maintenant donner une idée rapide.

« Si l'on me demandait, dit M. Max Müller, quelle est la découverte du XIXe siècle que je considère comme la plus importante au point de vue de l'histoire primitive de l'humanité, je répondrais par la ligne suivante :

Le sanscrit *Dyansh-Pitar* = le grec *Dzeus pater* = le latin *Jupiter* = le vieux Norse *Tyr*.

« Songez à ce qu'implique cette équation! Ceci : que non seulement nos ancêtres et ceux d'Homère et de Cicéron parlaient la même langue que les Hindous — découverte qui, tout incroyable qu'elle ait paru au premier abord, ne surprend plus personne — mais elle implique encore et prouve qu'ils ont eu la même foi et ont adoré pendant un temps la même divinité sous un nom exactement le même, et signifiant « le Ciel Père »... Et si nous voulons nous rendre compte aussi complètement que possible de la continuité non interrompue, dans le langage, la pensée et les mots mêmes des principales nations Aryennes, il nous suffit de jeter un coup d'œil sur la place de l'accent dans la série suivante :

	Sanscrit	*Grec*
Nomin.	Dyaûs	Dzeùs
Gèn.	Divàs	Diòs
Locat.	Divi	Dìi
Accus	Divam	Dìa
Voc.	Dyaûs	Dzeû

« Ce qui nous prouve qu'à une époque où les Grecs étaient devenus tellement « Grecs » qu'ils soupçonnaient à peine l'existence de l'Inde (1) les gens d'Athènes mettaient l'accent dans les cas obliques de *Dzeus* exactement sur la même syllabe que les Brahmanes à Bénarès; avec cette différence que les Brahmanes savaient pourquoi, tandis que le Athéniens en ignoraient la raison ».(2) Et plus loin : « Quand nous pouvons montrer que le nom Sanscrit pour l'aurore *Ushas*, est le même que le grec *Eos* : que le mot sanscrit pour la nuit, *Nis*, n'est qu'une variété, à même base que *Nyx* et *Nox* (*Noc-tis*), que *Dyaus* est *Dzeus* et *Agni*, *Ignis*, qu'avons-nous appris de plus ? D'abord nous avons la preuve irréfragable que tous ces noms existaient avant la séparation des Aryens ; deuxièmement, nous savons dès lors que quel que soit le caractère assigné aux titulaires de ces noms mythologiques à une époque ultérieure, leur conception première doit s'accorder avec leur étymologie ; en troisième lieu, que tout ce qu'on rapporte d'eux sous forme de récit ou de légende et que l'on retrouve dans la mythologie de différents pays, doit avoir existé avant la dispersion définitive de la famille Aryenne».

(1) Hist. des langues sémitiques, p. 9.

(2) Max Muller : *The lesson of Jupiter* in the *Nineteenth Century* ; N° d'Octobre, 1885.

Voilà des vérités incontestables et il n'est que juste de reconnaître la part qui revient à M. Max Müller dans leur découverte et leur vulgarisation. S'ensuit-il maintenant que le processus de la formation des Mythes et des idées religieuses ait été complètement différent chez les Aryens de ce que nous avons constaté jusqu'ici, et que la mythologie polythéïste soit une simple création du langage mal interprété, ou comme le dit l'éminent professeur d'Oxford: «une maladie de langage »? « C'est une théorie fausse et funeste, s'écrie M. Émile Burnouf, car elle réduit la science des religions à une simple application de la philosophie matérialiste.»

N'en déplaise à l'auteur de la «*Science des religions*», la Philosophie Matérialiste voit plus haut et plus loin. Elle reconnaît d'abord la part de vérité contenue dans la théorie de Max Müller. Il est parfaitement certain que les noms ainsi formés, *Dyaus* le (ciel), brillant, *Agni*, le feu, etc., furent détournés peu à peu de leur signification et finirent par désigner des personnalités distinctes en vertu de l'action incontestable exercée par les mots sur les idées. Il n'est pas douteux non plus qu'un grand nombre de mythes ne se soient développés de cette façon et je crois très bien pour ma part, que la fable d'Endymion et de Sélènè, par exemple, représente l'apparition de la lune en face du soleil couchant, tout comme la poursuite de Daphné par Phœbus n'est dans le principe que la disparition de (1) l'aurore en présence du soleil levant. Mais il est impossible de rendre compte ainsi de tous les mythes de l'antiquité. M. G. Cox, appliquant avec trop d'enthousiasme les théories de Max Müller, nous a gratifiés de deux volumes compacts où l'Iliade et l'Odyssée, les Argonautiques et les Niebelungen et je ne sais quoi encore, sont présentés comme l'image de la lutte perpétuelle entre le Jour et la Nuit, le Printemps

(1) On comprend mal d'ailleurs l'attitude de M. Émile Burnouf vis-à-vis de M. Max Müller, lorsqu'on connait la palinodie de ce dernier au sujet du sentiment du *divin* ou de *l'infini*, placé par lui—par respect pour l'École et l'Église— à la source de tout concept religieux. M. Salomon Reinach ne manque pas, lui non plus, de prendre ses précautions.« On ne saurait trop insister sur ce point dit-il, que le sentiment religieux a précédé toutes les formes religieuses, qui n'en sont que les traductions plus ou moins grossières, plus ou moins anthropomorphiques, et que toute théorie qui ne rendrait pas compte de ce sentiment, ne saurait prétendre, *sans scandale*, à expliquer la genèse des religions. Pour nous, le sentiment du divin n'est ni la crainte, ni l'étonnement, ni l'ignorance : il est le produit et comme la résultante de deux facteurs, le sentiment de notre imperfection (!) qui nous vient de la conscience, et l'idée de la perfection suprême, imprimée dans notre esprit par le souvenir de ce que nous avons perdu et le pressentiment de ce que nous devons atteindre (!!) » (*Manuel de philologie classique*, 1880, p. 344.) Il n'y avait qu'un juif pour trouver « sans scandale », ce qui semble le *nec plus ultra* de l'orthodoxie universitaire et de la platitude spiritualiste.

et l'Hiver, la Lumière et les Ténèbres(1). C'est là un abus manifeste, renouvelé d'ailleurs de Dupuis, que l'on devrait bien citer quelque fois.

La vérité est que l'influence du langage étant admise dans une large mesure, le besoin de faire des Dieux, c'est-à-dire ici de personnifier les forces de la Nature, se donna carrière chez les Aryens avec une intensité sans exemple et se réalisa par la création de la mythologie la plus luxuriante, la plus harmonieuse et en même temps la plus sympatiquement humaine qui fût jamais. Les Aryens firent les dieux à leur image, bons, généreux et beaux ; leur religion est essentiellement *théanthropique*, selon l'expression de Tiele et les dieux y apparaissent comme pères, frères, compagnons, — à l'encontre de la religion *théocratique* des Hébreux, dans laquelle ceux-ci s'envisagent par rapport à leur divinité une et farouche, comme des esclaves dans la main d'un maître et d'un tyran. (2).

C'est par le Rigveda, que nous pouvons nous faire une idée de la religion primitive des Aryens. Les hymnes qui constituent ce recueil ont été improvisés et chantés par les Hindous dans leur marche vers le sud-est, lorsqu'après s'être séparés de leurs congenères, ils se dirigeaient vers le Pandjab, d'abord, pour atteindre ensuite le bassin du Gange. La date de leur composition a été fixée vers l'an 1.400 avant l'ère vulgaire. Mais, naturellement, on a contesté cette origine ancienne, les intéressés tendant toujours à présenter comme antérieures à toute autre tradition celles des Hébreux. « Cependant, dit le savant auteur du *Gazetteer of India*, l'antiquité du Rigveda, bien que difficile à préciser est surabondamment établie. Les premiers hymnes nous montrent les Aryens sur les frontières Nord-Ouest de l'Inde, au moment de se mettre en route pour leur long voyage. Antérieurement à l'ambassade du grec Mégasthènes, vers la fin du IVe siècle, avant l'ère vulgaire, ils avaient étendu leur influence jusqu'au Delta du bas Bengale » (3).

Le Rigveda est certainement le document le plus ancien que nous possédions sur la civilisation primitive, non seulement des Hindous mais encore de notre race tout entière: c'est à lui qu'il faut recourir comme le dit très bien Bradke, toutes les fois que nous voulons nous éclairer sur les origines de la langue et de la culture Indo-Germaniques (4). Ce recueil est beaucoup plus rapproché des origines aryennes que l'Avesta,— cela ne fait pas de doute — et même que les épopées Homériques, encore que dans ces dernières, la religion appa-

(1) G. Cox : *The Mythology of the Aryan Nations.*

(2) Cf. Tiele, *Encyclop. Brit. loc. cit.*

(3) W. Hunter : *art. India* dans l'Encyclop. Britan. tom. XII; 1881; du même *The Imperial gazetteer of India.* Tome IV, 1881.

(4) Bradke, *loc. cit.* p. 1.

raisse sous son aspect primitif et naturel, c'est-à-dire non modifiée par la spéculation des prêtres ou des métaphysiciens. Ce que nous y discernons très bien, c'est d'abord l'adoration du ciel considéré sous son aspect lumineux, *Dyaus,* du radical di (div, briller ; comparez *deva*, *Aditi, Dine*, *Pandion*, *Dyonisos, Dianus* (*janus*), *Diana*, *Juno*).

De cette époque primitive, date le terme usité depuis chez les différentes nations Aryennes pour désigner l'entité « Dieu » : Sanscrit *Deva*, Iranien *daeva,* Latin *Deus,* Lithuanien *Dewas,* vieux Norse *Tivar,* et peut-être le grec *Théos.* A côté de Dyaus, appelé aussi *Dyaus pitar*(le ciel père)qui produit la pluie et les sources fécondantes, se trouve *Prïthivi* la « déesse terre »,l'*alma mater* qui porte sur son sein le poids immense des montagnes et de sa puisante matrice fait jaillir « les arbres touffus » (1). Puis, *Varouna,* le ciel envisagé comme la voûte du monde(*Var*,couvrir : comparez le grec *Ouranos*); *Mitra,* le ciel de jour, chaud et brillant ; *Parjanaya*, le Dieu du Tonnerre. Toutes ces divinités appartiennent à la religion Vieille Aryenne, antérieure à la dispersion ; on les retrouve chez les autres branches de la famille Indo-Européenne, avec quelques-unes des suivantes: car il n'est pas toujours facile de faire la part, pour celles-ci,entre ce qui appartient au passé et ce que l'on doit attribuer à une évolution plus récente. Parmi les divinités plus spécialement Védiques, il faut citer surtout *Indra,* qui du milieu des airs verse les pluies bienfaisantes; *Vayou* le dieu du vent ;*Sourya* le soleil, l'éblouissant, appelé aussi *aditya,* en qualité de fils d'*Aditi* (originairement la déesse du crépuscule) ; *Soma,* le dieu du breuvage du sacrifice, et *Vischnou,* celui du disque solaire, qui devait plus tard, par le Brahmanisme, se placer au premier plan (2).

Pendant des siècles, de la Bactriane à l'Indus, puis au Gange, les Aryens s'en allèrent en chantant tous ces Dieux. Et quels chants, auprès desquels pâlissent misérablement les aigres poésies bibliques ! Et combien antérieurs à celles-là! Voilà près de quatre mille ans que les ancêtres de notre race célébraient ces divinités amies, et les seules secourables, les forces réellement vivantes de l'éter-

(1) Rig Veda, V. 84.

(2) Tiele, *Manuel des religions,* p. 149. — Le même : art. *India, loc cit.* — A. Lefèvre, *Religion* et *Mythologie comparées.* 1878.— *Revue de l'histoire des Religions* 1880-87. *passim.*— Il y a une excellente traduction allemande du Rigveda par H. Grassmann : *Rig veda uebersetzt* etc. tome I-IV. Leipzig, 1876-1877.

On ne peut qu'indiquer ici les éléments de la religion aryenne considérée dans ses traits les plus généraux, et autant que possible au berceau de la race. Ces éléments se trouvent, comme on sait, chez les Grecs, les Romains, les Germains, les Slaves et les Celtes: bien que plus difficiles à discerner chez ces derniers en raison de l'invasion rapide du christianisme et aussi,je crois par le fait du contact et du mélange plus prolongé avec les Ibères et autres.

nelle Nature, dans des vers qui ne le cédent pas à ceux des Homérides; près de quatre mille ans que dans leur naïf enthousiasme, ils criaient à la déesse du jour naissant :

O Rougeur du matin, sage et puissante Aurore,
Splendide, et que toujours nous voulons invoquer,
Riche en bien, pleine d'ans et pourtant jeune encore,
Toi qui nous donnes tout, tu viens au temps marqué!

Immortelle, fais luire un matin sans nuage,
Avec ton char de feu réveille nos accents;
Guide ces fiers chevaux, ton splendide attelage,
Tes chevaux couleur d'or, au loin resplendissants;

O Rougeur du matin, flambeau de tous les êtres,
Tu te lèves encore, ô lumière des Dieux!
Étincelant pour nous comme pour nos ancêtres,
Porte vers nous tes pas au sillon radieux. (1)

Ainsi chantaient les *Rischis*, ces rhapsodes, improvisant ou récitant les hymnes confiés à la mémoire des générations successives. Les castes, au sens récent du mot, étaient alors inconnues ; en dépit des affirmations intéressées des auteurs chrétiens, il n'y avait pas de prêtres ; chaque père de famille en tenait lieu dans sa maison. Les chefs, souvent élus, étaient pour la tribu ce que le père était pour la famille. La femme occupait une situation importante : le mariage était considéré comme sacré ; le mari et l'épouse, tous deux chefs de la maison (*Dampati*) offraient ensemble les prières aux dieux. Les veuves ne se brûlaient pas sur le bûcher de leurs maris : le passage détourné de son sens par les Brahmanes pour justifier une telle coutume, développée postérieurement, signifiant tout le contraire (2).

Tel fut l'Aryen primitif : tel nous le retrouvons en Grèce, à quelques modifications près. Le régime des castes, inconnu dans son essence, quoi qu'on ait pu dire, aux autres nations Indo-germaniniques, prit naissance dans l'Inde à la faveur de circonstances accessoires, sans nul rapport avec le caractère propre de la Race. Les hindous se l'imposèrent, et fort heureusement, en raison de la présence de ces peuplades d'ordre inférieur, les Dravidiens et les Kolariens, dont le sang déplorable aurait, sans cette précaution, infecté dès le début, tari dans sa source le génie Aryen. Michelet avec son admirable intuition, a très bien saisi le fait, dans un de

(1) Fragment d'un hymne à l'Aurore. *Rig Veda*, III 6. Voyez la traduction allemande de Grassmann, tom I. p. 104 (*loc. cit*) et la version anglaise de Keary (*Outlines of primitive belief*)

(2) « Relève-toi, femme, dit le texte sacré ; reviens au monde de la vie, viens à nous ! tu as rempli fidèlement tes devoirs d'épouse. » (W. Hunter, art *India. loc. cit.*).

ses plus beaux livres, trop peu relu aujourd'hui : « La résistance des Aryas, dit-il, une si haute victoire de l'esprit, est un des plus grands faits moraux qui se soient passés sur la terre. Ils trouvèrent leur salut dans la barrière des castes » (1).

Quant à ce qui regarde l'origine des prêtres ou Brahmanes, il est facile de s'en rendre compte. L'écriture était inconnue et les hymnes ainsi que les paroles du sacrifice se transmettaient oralement de père en fils, dans les familles de *Rishis*. Peu à peu, certains d'entre eux, possesseurs héréditaires de la liturgie, — si l'on peut employer ce mot — furent choisis pour diriger les grands sacrifices de tribu ; le nom de la prière étant Brahma, on les appela Brahmanes et bientôt on entendit célébrer leur puissance dans le Rigveda. « Ce roi devant qui marche le prêtre, celui-là seul demeure solidement établi dans sa maison, et le peuple se prosterne devant lui. Le roi qui enrichit le prêtre, celui-là sera vainqueur et les dieux le protégeront ». On voit ainsi commencer, sous l'influence des Brahmanes, désormais constitués en ordre puissant et accapareur, la triste évolution destinée à transformer peu à peu la religion toute naturaliste et lumineuse des Aryens primitifs (2). Dès ce temps là, certains rhapsodes ne s'y trompent pas, et on a souvent cité l'hymne fameux,— première protestation de la Libre-Pensée à son aurore.— dans lequel le poète se moque de ces premiers prêtres : « Après être restées dans l'affaissement pendant une année, comme des Brahmanes qui accomplissent un vœu, les grenouilles se sont mises à coasser, excitées par les abondantes pluies du ciel » (3) etc. « Il y a un abîme, dit excellemment M. Talboys Wheeler comparant les Rishis et les Brahmanes, il y a un abîme entre les joyeux chanteurs qui épanchèrent leur âme en sincères et mâles prières aux divinités védiques pour la prospérité matérielle de ce monde, et la triste race de prêtres, qui proclamèrent le principe de l'ascétisme et de la transmigration en vue d'une vie à venir » (4).

La vérité est que le dogme de l'Immortalité de l'âme, qui n'a jamais fait que des malheureux et des dupes, n'en déplaise aux littérateurs qui déclament contre le soi-disant Pessimisme des matérialistes et des Religions Polythéistes,— la vérité est que ce

(1) Michelet : La *Bible de l'Humanité*, page 40. « Remarquons ici, dit Schoebel *(loc. cit.)* que le mot *varna*, couleur, qui plus tard a pris l'acception de caste, l'a reçu à cause de la couleur différente des Aryas et des Aborigènes. Dans les hymnes, on voit déjà se dessiner l'emploi définitif du mot : il prend le sens de race ou de tribu. »

(2) Voir mon étude sur l'*Athéisme*, p. 76 sq.

(3) Max Müller : *History of sanscrit Littérature*, p. 494.

(4) T. Wheeler : *History of India* tome II. p. 434.

dogme, étranger à ces religions, n'a jamais pris de consistance et de précision que chez les peuples monothéistes ; la foi en un Dieu unique, « rémunérateur et vengeur » est le postulat indispensable, la condition *sine quâ non* de la croyance à la réalité de l'existence personnelle après la mort (1). Les hommages rendus aux Pitris, ou esprits des aïeux trépassés, n'étaient chez les Hindous des temps védiques, comme chez les Grecs et les Romains, qu'un ressouvenir du culte primitif des ancêtres dans la période de l'Animisme. La conception du dieu Yama, qui juge les morts, est tout aussi vague que celle des enfers dans les poèmes Homériques, et le dernier mot de la sagesse Aryenne sur cette sinistre plaisanterie de la vie future et du « bonheur des élus », c'est la parole navrée du fantôme d'Achille, évoqué par Ulysse dans la prairie d'Asphodèles : « J'aimerais mieux labourer la terre, serviteur mercenaire du plus misérable des hommes, que de régner sur tous les morts qui ne sont plus (2). »

Il est vrai que les mêmes fanatiques, décidés à retrouver partout le dogme de l'immortalité de l'âme, ont découvert aussi le Monothéisme chez les nations Aryennes ! Pour eux, Jupiter c'est le Dieu suprême, et comme le « Dieu unique » ; dans l'Inde, c'est Indra selon les uns, Agni selon les autres ; chez les Germains, Odin et ainsi de suite (3). M. Max Müller remarqua un jour que dans les hymnes du Rigveda, un Dieu est souvent invoqué comme le Dieu non seulement suprême, mais unique, abstraction faite des autres, dont on lui attribue toutes les qualités et jusqu'aux noms. Bien mal à propos, et sans se soucier de l'aphorisme ; *entia non sunt multiplicanda*, il vit là une chose nouvelle et la baptisa du nom de *Hénothéisme* (4). L'individu dans ce cas, adore selon lui, non pas tel ou tel Dieu, mais le « Dieu », le « Divin ». Ce n'est pas précisément le Monothéisme ; puisque d'autres divinités seront invoquées par le

---

(1) J'aurai à revenir sur cette question, sur l'influence de la philosophie spiritualiste, d'une part et de l'autre sur l'origine et le développement de ce dogme chez les Hébreux.

(2) *Odyssée*, XI, 488. Ce qui n'a pas empêché les intéressés de citer ce passage pour prouver que l'auteur et ses contemporains connaissaient le dogme de l'immortalité de l'âme, au sens soi-disant moral où on le prend aujourd'hui ! Platon, cependant, le grand abstracteur de quintessence ne s'y était pas trompé, lui qui après avoir mentionné ces vers et d'autres du même genre, chasse Homère de sa République .— Cf. A. Lefèvre, *Religion et Mythologie comparées*, p. 185, 29.

(3) M. James Darmsteter, protestant et juif, a tout intérêt au contraire en se plaçant à ce double point de vue à proclamer cette vérité ; il reconnait sans difficulté que le « Dieu suprême des Aryens n'était pas le Dieu un ». *Essais orientaux*, 1883, p. 129.

(4) Cf. *Introduction to the Science of Religion*, London, 1873.

même individu, de la même façon ; mais c'en est l'ébauche et comme le pressentiment (1). Voilà où la manie de l'odontologie a conduit un penseur distingué, doublé malheureusement d'un orthodoxe. Il semble beaucoup plus simple de reconnaitre que dans ces hymnes enthousiastes, le fidèle ne comble de tant d'honneurs le Dieu qu'il invoque, que pour mieux le séduire, en le mettant au-dessus de ses rivaux, complètement négligés dans le moment présent ; tout-à-fait comme de nos jours, un pieux jardinier ou un cordonnier édifiant, implorent, celui-ci St-Crépin, et celui-là St-Fiacre en accumulant chacun de son côté les épithètes les plus flatteuses sur le nom qu'ils révèrent, à l'exclusion de tous les autres. Ces tentatives faites pour découvrir le Monothéisme derrière le Polythéisme sont aujourd'hui tombées dans un discrédit mérité, et il n'y a plus que des piétistes à outrance, comme l'étonnant M. Gladstone, pour s'obstiner à retrouver dans Jupiter, Apollon et Minerve, les vestiges du Père, du Fils et du St-Esprit — étant bien entendu d'ailleurs, comme dit le catéchisme, que « ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu » (2).

De même que la race Aryenne, réfractaire dans son essence au Monothéisme, se préoccupe fort peu de l'Immortalité de l'âme, soucieuse avant tout de jouir de la vie présente, elle est hostile aussi aux sacrifices sanglants, et surtout aux plus épouvantables de tous : les sacrifices humains. J'entends d'ici, les ricanements de la gent sémitique, en même temps que mille voix glapissantes me crient aux oreilles les noms d'Iphigénie et de Polyxene et que les bras tendus me montrent les forêts druidiques encombrées de cadavres sacrés et l'autel de l'Artémis de Tauride, inondé de la sanglante rosée de ces sacrifices.

Un instant, mes maîtres! Prenons s'il vous plait les Aryens encore purs de tout mélange avec les races maudites. Voyons-les au temps de la religion Vieille Aryenne, et même Védique, tels que nous pouvons très bien nous les représenter d'après cet inappréciable

(1) Cf. P. von Hartmann : *Das religiose Bewusstsein der Menscheit, etc.* Berlin, 1882. L'auteur de la philosophie de l'Inconscient s'est chargé de compléter cette étonnante théorie. Pour lui, tout commence par *l'Hénothéisme naturalistique :* les choses demeurent en l'état jusqu'au moment où l'individu s'aperçoit de la contradiction qu'il y a dans le fait d'adorer successivement plusieurs Dieux, considérés l'un après l'autre, comme la divinité unique. Alors de deux choses l'une : ou l'Hénothéisme passe au *Monisme* abstrait comme dans l'Inde ; ou, chez les peuples qui éprouvent davantage le besoin d'une représentation plastique, il arrive à l'Individualisation des Dieux concrets ; dans ce dernier cas, ou bien l'identité originaire va s'obscurcissant de plus en plus et se perd dans le polythéisme, ou elle aboutit à un monotheisme exclusif. (p. 58). Inutile d'ajouter qu'il s'agit d'un ensemble de suppositions entièrement gratuites.

(2) W. E. Gladstone : *Études on Homer*, 1858, tome II.

document, les hymnes du Rigveda. Sans doute il y a des sacrifices, élément naturel de toute religion; mais quels? Surtout l'offrande du breuvage sacré, de la liqueur du *Soma* — Soma étant pris lui-même comme personnification du dieu du sacrifice: à côté et dans les occasions solennelles, le grand sacrifice du cheval, *açvamedha*. « On égorgeait positivement dans les anciens temps des victimes humaines il est vrai, écrit le professeur Tiele; mais *de bonne heure*, grâce à l'adoucissement des mœurs, cet usage tomba en désuétude (1)» C'est une manie commune à tous les orthodoxes écrivant sur la matière, disons le en passant, que de signaler à tout propos l'existence des sacrifices humains chez les nations Aryennes. Ils espèrent manifestement atténuer l'effet sinistre produit par les récits d'hécatombes humaines dont fourmille l'histoire du judaïsme, en présentant ces horreurs comme un fait d'ordre général, commun à toutes toutes les religions et à tous les peuples. Encore M. Tiele est-il assez impartial pour noter la disparition rapide de ces sacrifices chez les Aryens, où l'horrible pratique, toujours exceptionnelle, n'apparait guère que comme ayant régné dans les hautes époques, en rapport avec la phase de l'Animisme, si toutefois ils ne l'ont pas enpruntée à quelque autre race.

Quant à l'extension de ces rites sanglants chez les Gaulois et les Germains, chez les Romains et les Grecs mêmes, il faut y voir l'apport des races étrangères, Sémitiques surtout, comme cela résulte de, l'examen attentif et impartial des faits observés. « Si l'instinct destructif est le caractère indéniable de l'humanité entière comme de tout ce qui a vie dans la nature, dit M. de Gobineau, c'est assurément parmi les basses variétés de l'espèce qu'il se montre le plus aiguisé. A ce titre, les peuples jaunes le possèdent tout aussi bien que les noirs. Mais attendu que les premiers le manifestent au moyen d'un appareil spécial de sentiments et d'actions, il s'exerçait aussi chez les Galls (ou celtes), atteints par le sang finnique, d'une autre façon que chez les nations sémitiques, imbues de l'essence mélanienne. On ne voyait pas dans les cantons celtiques, les choses se passer comme au bord de l'Euphrate. Jamais sur les autels publiquement élevés au milieu des villes, au centre des places inondées de la clarté du soleil, les rites homicides du sacerdoce druidique ne s'accomplirent impudemment, avec une sorte de rage bruyante, solennelle, délirante, joyeuse de nuire. Le culte morose et chagrin de ces prêtres d'Europe ne vivait pas à repaître des imaginations ardentes par le spectacle enivrant de cruautés raffinées. Un esprit de sombre superstition, amant des terreurs taciturnes,

---

(1) *Manuel de l'Histoire des Religions*. p. 117

réclamait des scènes plus mystérieuses et non moins tragiques. A cette fin, on réunissait un peuple entier au fond d'un bois épais. Là, pendant la nuit, des hurlements poussés par des invisibles frappaient l'oreille des fidèles. Puis sous la voûte consacrée du feuillage humide qui laissait à peine tomber sur une scène terrible la clarté douteuse d'une lune occidentale, sur un autel de granit grossièrement façonné, et emprunté à d'anciens rites barbares, les sacrificateurs faisaient approcher leurs victimes et leur enfonçaient en silence le couteau d'airain dans la gorge ou dans le flanc. D'autres fois, ces prêtres remplissaient de gigantesques mannequins d'osiers de captifs et de criminels, et faisaient tout flamber dans une des clairières de leurs grandes forêts. Ces horreurs s'accomplissaient comme secrètement; et tandis que le Chamite sortait de ses boucheries hiératiques ivre de carnage, le Gall revenait de ses solennités religieuses, soucieux et hébété d'épouvante. Voilà la différence: à l'un la férocité active et brûlante du principe mélanien; à l'autre la cruauté froide et triste de l'élément jaune (1). » A l'un, dirons-nous, la rage sanguinaire, théologique du Sémite : à l'autre la cruauté de l'élément Finnois, Touranien et sans doute aussi de l'homme primitif représenté encore ici par un trop grand nombre de descendants: si tant est qu'il ne faille pas voir aussi dans la férocité druidique, un effet de l'influence exercée par les voyages des Phéniciens, ces colporteurs maritimes des Dieux, des rites et des denrées sémitiques.

Quant à la sanguinaire divinité de la Tauride, qui ne sait qu'il s'agit ici de l'Artemis asiatique, une des formes de la grande déesse *Nana*, *Mylita* ou *Ishtar*, épouse commune de tous les dieux Assyriens et Babyloniens, par certains aspects, l'*Aschera* des Hébreux et qui représente tour à tour la fécondité, l'amour et la guerre? C'est une divinité sémitique, que les grecs ne purent jamais dépouiller entièrement de son caractère odieux, réduits à la représenter sous son jour le plus favorable comme la déesse de la Lumière Nocturne, sœur d'Apollon aux traits meurtriers, patronne des vieilles filles et des vieux garçons, et qui passe son temps à percer les bêtes de ses fléches dans les forêts (2). Comment après cet exemple, qui

---

(1) De Gobineau, *loc. cit.* tom. II. p. 172. L'auteur attribue, pour une part, la cruauté des Sémites à leur mélange avec les Chamites et surtout avec l'élément nègre ou mélanien. Quoi qu'il soit de cette théorie discutable, les faits demeurent admirablement exposés dans la belle page reproduite ici.

(2) Il se pourrait aussi que la chaste Artémis ne fut pas même une divinité grecque; mais toutefois ce serait une déesse aryenne. Son nom indique une origine phrygienne (Tiele, *Manuel*, p. 298). Je me défie de cette déesse « phrygienne ».

n'est pas le seul, peut-on s'obstiner à voir dans la religion grecque « le premier et magnifique fruit du mélange des éléments sémitiques et chamitiques, et l'aurore d'une ère nouvelle » (1) ?

Tout cela, du reste, pour faire ressortir deux ou trois pages plus loin, les côtés déplorables et sinistres de l'influence sémitique (2). En vain comme exemple heureux du mélange, nous citerait-on Aphrodite : si la source est Phénicienne, les Grecs ont si bien transformé l'original rendu conforme à leur génie, qu'il devient impossible d'en retrouver les vestiges, pas plus que l'on ne reconnait les traces de l'ignoble idole Cypriote dans la Vénus de Praxitèle, création véritable en somme, symbole éternel et tout Aryen de l'Amour et de la Beauté. La vérité est que la Grèce infectée à la surface par le poison sémitique, en sentit très bien toute l'horreur et vit bientôt de véritables monstres, comme dit G. Tridon, dans toutes ces machines de destruction, les Artémis, les Minotaures, les Cacus et autres de même espèce. « Un pareil culte ajoute-t-il excellemment ne pouvait peser longtemps sur l'Hellénie ; de toutes parts se lèvent les héros grecs, illustres humanitaires, qui détruisent les monstres cornus à tête de taureau. Thésée tue le Minotaure : Persée le taureau de la mer. Mais l'expression sublime de la race Hellénique, c'est le fils de Jupiter et d'Alcmène : Hercule; il purge la terre des monstres sémitiques, les Cacus, les Géryon, les Antée de Libye, les lions de Némée. Les douze travaux font reculer l'Hercule tyrien, le Melkart, et son dernier effort ouvre au monde antique un monde soigneusement caché par les races Phéniciennes dans la légende du détroit d'Atlas (3) ».

Quoi qu'il en soit des causes véritables et de l'influence étrangère, ces horreurs des temps anciens ne justifiaient que trop déjà le vers sanglant de Lucrèce.

Tantum relligio potuit suadere malorum !

Hélas ! qu'eût dit le poète immortel si pour son malheur, il lui eût été donné de vivre après l'Inquisition, après Torquemada, après la St-Barthélemy, et les chairs grillées dans tous les auto-da-fe, et les flots de sang versé pieusement sur tous les points du monde sémitisé ! Il ignorait d'ailleurs que le même virus avait empoisonné déjà dans ses sources même, la religion toute naturaliste des Aryens. Et voyez, cependant comme avec l'intuition du génie, il sait faire

---

Dans tous les cas, l'élement aryen s'il est rèel, disparait complètement sous l'element sémitique dont la réalité n'est pas contestable.

(1) Tiele *loc, cit* p. 293

(2) *Ibid*, p. 296.

(3) *Le Molochisme Juif*, p. 25.

la différence, lui qui au début de son poème, chef d'œuvre de l'esprit aryen, n'hésite pas à lancer la splendide invocation à « la Mère des Ænéades. »

Æneadum genitria, hominum divumque voluptas.
Alma Venus.

A Vénus toute-puissante, charme des hommes et des dieux, par qui la mer porte les navires et la terre produit les moissons ; qui donne la vie à tous les êtres et les appelle à la lumière (1) !

C'est ainsi qu'hier encore, un Aryen français chantait à l'unisson des Rischis et de Lucrèce, un hymne également magnifique et aussi splendidement païen, en l'honneur de Sourya, l'éblouissant, du soleil qui très réellement donne la force à notre monde sublunaire et passager :

Guerrier resplendissant qui marches dans le ciel,
A travers l'étendue et le temps éternel ;
Toi qui verses au sein de la terre robuste
Le fleuve fécondant de la chaleur auguste,
Et sièges vers midi sur les brûlants sommets :
Roi du monde, entends-nous et protége à jamais
Les hommes au sang pur, les races pacifiques
Qui te chantent au bord des Océans antiques. (2)

« Quoique la religion n'ait pas laissé de conseiller bien des crimes en Grèce même, dit M. Jules Soury dans son très remarquable livre intitulé le *Bréviaire* du Matérialisme, elle n'avait rien qui ressemblât aux dogmes des nations Sémitiques. Non seulement les Dieux des Hellènes sont plus humaines que ceux des autres peuples; mais, loin d'avoir créé ce monde, de l'avoir évoqué du néant, avant eux existait le chaos fécond de l'univers éternel, et, au dessus d'eux planait la sombre puissance du Destin....... Les poètes, d'Hésiode à Pindare, disaient que les dieux et les hommes avaient une même origine, que les uns et les autres étaient les enfants d'une même mère, « la terre au large sein. » Ainsi entendue, la théologie devenait presque une science naturelle, les dieux étant venus à l'existence comme les chênes et les chevaux(3). »

Bien plus ! comme les « chênes et les chevaux » les hommes et la terre elle-même, comme tout ce qui nait, en un mot — ils doivent périr. Si l'idée de la mort de l'Olympe, latente chez les Grecs et reléguée à l'arrière plan, se décèle pourtant dans le mythe de Prométhée

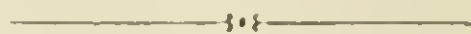
(1) Lucretius Carus, *De Natura rerum*, l. I p. 9

(2) Leconte de Lisle, *Poèmes antiques : Surya.*

(3) Jules Soury, *Le Bréviaire du Matérialisme*, Paris, Charpentier, 1881, p. 122.

elle éclate dans toute sa force chez les Germains dans la conception du *Ragnarœk*. « le crépuscule des dieux, » terminé par l'embrasement général du Walhalla et du monde (1). Tout doit renaître, il est vrai, le « Walhalla, » les hommes et les dieux ; mais l'analogie n'en est que plus frappante avec ce qui se passe en réalité dans l'éternelle Nature, au sein de laquelle — comme la Philosophie Matérialiste l'a toujours proclamé et comme la science le démontre aujourd'hui, — les mondes naissent, vivent et meurent, pour renaître et mourir encore, et ainsi de suite, indéfiniment, dans le cours circulaire de la matière incréée.

A. Regnard



(1) Voyez le poème de la *Voluspa* dans l'ancienne Edda, ou *Edda de Sæmundr* : Il y a une excellente traduction allemande de Simrock (Stutgart), 1863, et une analyse très intéréssante dans le livre déjà cité de Keary ; *Outliness of primitive belief* ; p. 346 sq

Le grand musicien et poète Richard Wagner a donné une preuve de plus du caractère vraiment universel de son génie, en sachant choisir pour thème de son incomparable chef-d'œuvre « la tétralogie » de *l'Anneau des Niebelungen*, la grande épopée scandinave, toute aryenne, et si intéressante, en ce qu'on y retrouve, bien que si loin des origines, les traits essentiels des croyances primitives de nos ancêtres.

LE DROIT DES ANIMAUX.

Au nombre des principes que le XIXe siècle s'honorera d'avoir soutenus et affirmés, on doit compter le droit des animaux que la plupart des législations européennes ont consacré, d'une façon implicite, en inscrivant dans nos codes des pénalités contre ceux qui maltraitent les animaux domestiques.

Certes, pour ne parler que de la France, notre loi Grammont est loin de donner satisfaction au désiderata des groupes zoophiles qui ont entrepris la mission d'enseigner la bienveillance envers les animaux. Et il faut avouer que, sur ce point, aucune garantie sérieuse n'est accordée à ceux qui veulent les protéger d'une façon vraiment morale et efficace.

L'animal, en effet, y est simplement considéré comme une chose en propriété et non comme individu et comme être sentant. Les cruautés, dont il est trop souvent l'objet, sont assimilées à de simples délits, n'entraînant aucune peine infamante, et la jurisprudence n'en fait pas plus de cas que des infractions aux ordonnances de police.

Il y a là une lacune que l'avenir, nous l'espérons, comblera prochainement par une législation nouvelle plus en harmonie avec les aspirations modernes et plus conforme à l'idéal poursuivi par les socialistes.

Car, il n'y a pas à se dissimuler : un grand mouvement d'opinion, qui fait notre consolation s'est déclaré depuis quelques temps en faveur des animaux.

Des sociétés zoophiles se sont fondées un peu partout, soit pour propager l'idée de protection, soit pour combattre, par des protestations énergiques, certaines cruautés à prétextes scientifiques que la loi n'atteint pas et qui sont même déclarées légitimes, en vertu de l'intérêt général invoqué, pour les faire absoudre et tolérer.

Parmi ces groupes zoophiles, les antivivisectionistes se sont montrés particulièrement ardents.

Il faut reconnaitre, d'ailleurs, que c'est surtout depuis leur campagne vigoureuse contre la vivisection que le droit des animaux a été proclamé de nouveau par la presse et par la parole avec une véhémence et une conviction inconnues jusqu'alors.

C'est parce que je fais partie de l'un de ces groupes, qu'à cette tribune socialiste qui m'est offerte et où nos revendications ont été accueillies avec sympathie, je viens exposer les motifs qui ont poussé nos coreligionnaires à la lutte.

Depuis les travaux de Magendie et de Claude Bernard, une école de savants a surgi, pour étudier spécialement les troubles organiques sur le corps des animaux vivants.

De nombreux disciples de ces maitres, les uns enthousiastes convaincus, les autres ambitieux vulgaires, ont poussé jusqu'à l'abus cette méthode dite expérimentale et s'en sont fait une recommandation auprès de la Faculté et du public. On les a vus, on les voit malheureusement encore prodiguant inutilement les victimes dans des démonstrations mille fois répétées, oubliant que, si la science a des droits, la morale, la pitié ont aussi les leurs.

A leur suite, quelques banquistes, avides de réclame, plus charlatans qu'hommes de science n'ont pas craint de transporter sur la place publique le spectacle odieux des tortures et des agonies.

C'est dans les salles même d'un monument de l'État, gracieusement mis à leur disposition par une administration aveugle, que ces derniers osèrent convier le public parisien à venir assister à des expérience *in anima vili.*

Je m'abstiendrai de narrer ici le scandale qui se produisit à la première séance, laquelle fut heureusement la dernière, grâce à l'intervention d'une personne venue exprès pour interpeller les auteurs de ces exhibitions écœurantes (1).

Or, chose incroyable, le physiologiste qui présidait à ces sanglantes hécatombes était... membre du conseil d'administration de la société protectrice des animaux! — Laquelle se garda bien d'infliger le moindre blâme à cet étrange protecteur.

Bien au contraire : foulant aux pieds toute pudeur et tout principe, elle expulsa de son sein la personne qui avait osé protester, *coram populo,* contre le physiologiste en question.

Dès lors, il devint évident pour tous les protecteurs sincères que la cause zoophile, mal représentée et mal défendue par cette société plus paperassiere que militante, ne devrait guère plus compter sur son appui et sur son concours actif (2).

Indignés de cette défaillance, plusieurs de ses membres donnèrent

---

(1) Cette personne n'est autre que notre vaillante et généreuse collaboratrice Marie Huot, qui ce jour-la sut remplir courageusement un grand devoir. (La Rédaction).

(2) La *Société protectrice des animaux* peut être pour le moment au-dessous de sa tâche ; ce n'en est pas moins une très utile fondation poursuivant un but qui devrait être celui de tous les hommes de cœur (la Rédaction).

leur démission et se groupèrent dans le but d'organiser des protestations contre les abus de la vivisection et en général contre toutes les barbaries et les cruautés susceptibles de démoraliser les masses.

Ce fut donc cette phalange de membres démissionnaires de la société protectrice des animaux qui commença, il y a cinq ans, la croisade antivivisectionniste sous le patronnage auguste de Victor Hugo.

« La vivisection est un crime » dit-il à ceux qui venaient lui offrir la présidence d'honneur de la ligue en formation ; « l'humanité réprouve ces procédés barbares. »

Prononcés par l'immortel poëte dont la lyre avait gémi la sublime élégie du *Crapaud*, par le penseur habitué à sonder toutes les profondeurs de la conscience, ces paroles consacraient notre lutte: lutte aussi ardue que complexe, à cause des problèmes philosophiques et scientifiques qu'elle soulève. Cependant le pouvoir d'empêcher le mal nous fut bien mesuré encore. Mais, à mesure que des actes extérieurs, suscités par les événements, ont attiré l'attention, l'examen de nos revendications s'est imposé aux plus indifférents, et la question du droit des animaux est aujourd'hui discutée et prise en considération par la plupart des théoriciens socialistes.

C'est dans le but d'arriver à ce résultat que plusieurs d'entre nous, serviteurs dévoués de la sainte cause de la pitié ont dû accepter un rôle qui a pu paraître parfois excentrique.

Hélas! comprendra-t-on jamais ce qu'il a fallu d'abnégation et — disons-le, quoique le mot soit bien ambitieux, d'héroïsme intrépide, à ces amis des bêtes, pour affronter les huées, les clameurs, le ridicule.

Ce dernier surtout, le ridicule qui tue et devant lequel il faut rester debout, calme et digne, à ces heures où l'on sent faiblir son être tout entier. Et ce n'est que par un effort suprême de volonté que l'on arrive à surmonter les répulsions instinctives, la timidité naturelle et le respect humain qu'imposent aux plus hardis et aux plus braves, l'éducation, le sexe (quand il s'agit des femmes) et le milieu social.

Qu'on ne s'imagine pas que l'aveu que je fais ici masque une plate excuse ou plaide des circonstances attenuantes à l'égard de ceux d'entre nous que l'on a qualifiés de « personnalités bruyantes. »

Non.— Ceux-là ont pris depuis longtemps leur parti des objurgations et des persiflages et ils sont assez vaillants pour accepter toutes les conséquences de leur audace dans leur apostolat de la compatissance universelle, apostolat plein de déboires et d'avanies.

Je tiens seulement à expliquer en passant, une attitude nécessaire et qui a été trop souvent mal interprétée et mal comprise.

Chaque fois qu'une minorité, ne comptant qu'une poignée de soldats, se trouve en présence d'une majorité puissante par le nombre et l'autorité, tous les moyens d'action capables de faire échec à l'ennemi sont bons et acceptables, si extraordinaires qu'ils paraissent. Là, où d'aucuns ont cru voir un acte insensé, simplement impulsif, il y avait un calcul parfaitement raisonné. Ceci dit pour l'édification de nos adversaires et pour l'étonnement des sots. Que ce soit notre justification ou notre condamnation aux yeux des uns et des autres, qu'importe!

Mais, en tous cas, il est impossible même aux esprits goguenards, même aux sceptiques et surtout à nos adversaires, de ne pas prendre en considération l'examen de conscience suivant, que je soumets aux réflexions de tous les juges impartiaux :

C'est parce que ma chair a saigné, parce que mon cœur a été broyé, parce que j'ai connu les misères, les humiliations ; c'est aussi parce que j'ai senti les égoïsmes, les lâchetés et tous les instincts de l'animalité remuer mes entrailles que je me penche vers la bête déchirée, gémissante, repoussante et méprisée, ensauvagie à la fois par les brutalités de l'homme et les fatalités de la nature.

J'ajoute que c'est parce que j'ai senti ma pensée sortir peu à peu des limbes de la matière; parce que j'ai senti mon intelligence grandir et se développer, à mesure que mes sens s'affinaient; parce que j'ai senti mon âme s'ouvrir et s'épanouir plus aimante et plus douce sous les effluves de la sympathie; c'est pour tout cela, j'ose le dire, que je choye l'animal rencontré sur ma route. Car il suffit souvent d'une caresse pour faire jaillir de cet être, plongé dans les ténèbres de la bestialité, l'âme embryonnaire enfermée dans sa chair passive.

De tous ces sentiments, de toutes ces pensées, se compose notre mystérieux amour pour les animaux, notre religion de la souffrance, qui elle aussi a ses zélés et ses dévoués. Je demande la permission d'en citer quelques exemples qui ne feront pas rire ceux qui pensent avec le plus grand poète du siècle que la loi philosophique suprême a pour enseigement :

Tout aimer ou tout plaindre

Et qui savent que le devoir des devoirs consiste à diminuer, dans le rayon de notre pensée et de notre action, le mal et la souffrance.

Je connais telle pauvresse, vieille et seule, qu'un dur labeur a courbée toute sa vie, devenue trop chancelante pour travailler, ne sachant ni lire ni écrire et peu familière avec les idées quintessenciées; qui se nourrit des rebuts ramassés sur le carreau des halles et qui, malgré toutes ses misères et ses ignorances, s'en va, chaque soir,

donner la pâtée aux chats perdus vaguant dans les coins sombres du quartier Mouffetard où elle habite.

Je connais tel mendiant déguenillé, épave de la correctionnelle, vieillard brisé par soixante ans de malheur, qui distribue toutes les nuits aux chiens errants réfugiés sous les hangards des riches hôtels en construction, dans le voisinage des Champs Élysées, le pain qu'il a récolté le jour, et dont il ne mange pas toujours à sa faim, quand ses protégés sont trop nombreux.

A côté de ces deux dévoués de la grande misère, voici une femme du monde, jeune, belle, riche, titrée, qui, au retour du bal de l'opéra, jette un manteau sur ses épaules nues, chausse des brodequins *ad hoc* et court, par tous les temps, un panier de provisions sous le bras, régaler de reliefs succulents les minets qui vivent en tribu dans les ruines fantastiques de la Cour des Comptes.

Il en est une autre, non moins belle et non moins bien partagée sous le rapport de la fortune, savante et, de plus, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Celle-là a rendu son nom célèbre en Angleterre, et même en France, par son grand talent d'orateur et d'écrivain, car elle parle et écrit magnifiquement dans la langue des deux pays.

Cette charmante femme, qui est mariée et mère de famille, pourrait se laisser bercer mollement par toutes les joies de la vie. Elle a sacrifié jeunesse et santé pour se dévouer à la cause zoophile, dans un but de prosélytisme touchant.

Elle va prêchant partout dans ses conférences quelquefois périlleuses, toujours fatigantes pour sa poitrine affaiblie, la sainte pitié pour les animaux et la solidarité universelle.

Un jour, que nous devisions philosophie et morale, elle me dit, en manière de conclusion catégorique : je ne connais qu'un seul vice, la cruauté.

Que de sincérité et d'indulgent pardon dans ce mot profond qui est peut-être une vérité universelle.

Tout le monde ne connaît-il pas l'histoire émouvante de ces deux filles d'un illustre physiologiste français (1) auxquelles la gloire de leur père n'a pu faire oublier les victimes martyrisées par lui sur l'autel de la science ; sans rien vouloir garder de l'auréole paternelle, elles se sont condamnées à l'humble mission de recueillir et de soigner tous les animaux en détresse que l'insouciance parisienne jette à la rue. Saintes et sublimes filles que leur mère elle-même aide dans leur besogne rédemptrice ! Femmes sensibles que tout cela, dira un Gaudissart ou un Joseph Prud'homme quelconque.

Vous croyez ? Eh ! bien je connais des hommes coupables du

(1) Mesdemoiselles Claude Bernard.

même crime de pitié. J'en connais, les uns viveurs sceptiques, les autres soldats intrépides, ayant gagné leurs distinctions d'honneur et leur haut grade sur les champs de bataille, qui se laissent vaincre par les mêmes émotions et ne croient pas abdiquer leur dignité virile en étant bon envers tous les écrasés, tous les torturés, de la vie, même quand ce sont des animaux.

Je sais des libres-penseurs, imbus de théories positivistes, gens peu enclins au sentimentalisme, qui ne peuvent assister, sans être navrés, à l'agonie d'une bête et qui n'hésitent pas à s'élancer à son secours, pour lui procurer quelque soulagement.

Je sais un catholique, âme tendre et mystique que le doute a saisi un jour en écoutant prêcher un prêtre. Voici ce qu'il écrivait, à ce propos, à l'un des nôtres : « Je sors du sermon ; le vicaire exhortait « les fidèles à l'amour et à la charité envers nos semblables. Il n'a « pas dit un seul mot pour engager les assistants à avoir un peu de « bonté et de pitié envers les pauvres animaux, nos frères inférieurs. « Hélas ! toujours l'égoïsme humain, jusque dans la religion, que « le prêtre enseigne au nom de Dieu ! » — Et quelques lignes plus loin : « Depuis que je connais les horribles tortures des labora- « toires, ma vie est devenue toute grise et ma foi dans l'espérance « céleste et la justice divine s'en est allée. »

Allons donc! diront les égoïstes, les railleurs : monomanes, déséquilibrés que tous ces sentimentaux !

« — Vous êtes tous des mystiques ! » — s'est écrié un jour devant moi un physiologiste connu, qui passe en même temps pour un psychologue distingué, lequel me faisait l'honneur de me soumettre à un interwiew... scientifique.— Soit ! ai-je répondu, mais tous les altruistes, quel que soit l'idéal qui les guide, sont aussi des mystiques, voire des illuminés .. et j'aime à penser, docteur, que l'on pourrait vous retourner l'épithete à de certains moments.

Tous ces exemples ne prouvent-ils pas que l'amour des animaux, fait partie de l'évolution morale et que l'homme, en se perfectionnant sent naître en lui des sentiments ignorés, des pensées et des affections nouvelles ? Et ne prévoit-on pas déjà le jour où, pour le moins des *demi droits*, selon la jolie expression de Paul Janet, seront reconnus aux animaux que nous avons soumis et asservis ?

Chose digne de remarque, les sentiments zoophiles ne sont plus seulement le partage de quelques esprits privilégiés que les spéculations de la pensée ont amené à un degré supérieur d'esthétique raffinée, mais ils sont éclos également dans la masse populaire.

Je n'en veux pour preuve que les actes de dévouement, cités plus haut, émanant d'individus aussi différents par les habitudes et les opinions que par le caractere et la caste.

D'où vient, qu'en dépit d'influences si diverses, l'affection pour les animaux rêvet cette physionomie mélancolique ?

C'est qu'au milieu de l'universelle bataille des appétits et des intérêts un sombre fait domine :

La marâtre nature détruit éternellement son œuvre. Prodigue d'existences, elle distribue la vie sans compter et n'oppose à l'encombrement provenant de la multiplication incessante des êtres que la loi du plus fort. C'est par les plus avides, les plus voraces, les plus prédateurs qu'elle procède à l'élimination des espèces, et c'est par le meurtre et le carnage qu'elle répare sa propre impéritie.

D'où, pour la bonté elle-même, de funèbres devoirs : afin de restreindre ce sinistre recommencement de crimes et d'agonies, il lui faut assumer ce lugubre remords, d'anihiler cette exubérance génératrice et d'étouffer la vie à son aurore.

Pour être tutélaire, elle a recours au malthusianisme. C'est pourquoi sa sollicitude tout imprégnée de mélancolie, se fait vis-à-vis des animaux, dont elle mutile parfois le sexe ou supprime la lignée.

Du fond de l'univers chaotique, où l'écrasement des proies et des victimes emplit d'angoisses la pensée des contemplatifs, certaines âmes altières et généreuses, que la résignation n'a point domptées, jettent superbement à la force aveugle le défi de l'archange. Et s'étreignant corps à corps avec l'inexorable puissance, dont ils sont, atômes pensants, les antagonistes conscients, ils font capituler le monstrueux minotaure. Et quand même ces paladins d'une espérance rénovatrice ne poursuivraient qu'une illusion irréalisable, quand même, terrassés par la fatalité inéluctable, leurs vains efforts devraient demeurer stériles, ce qui n'est pas le cas, nous qui ne sommes pas les courtisans de la victoire, nous saluerions, encore leur sublime folie !

Doux aux petits et rude aux forts — telle est notre devise à nous autres champions de tous les humbles, et de tous les deshérités, de tous les martyrisés, et qui nous croyons, à cause de cela, les précurseurs d'un avenir meilleur.

Nous ne méconnaissons pas le grand devoir social et nous applaudissons à ceux qui ont assumé la tâche relativement plus facile de soutenir les grands intérêts humains.

Quant à nous, c'est parce que la société offre, en somme, quelques garanties à nos semblables, laissant de côté d'autres êtres livrés à la merci du bon ou du mauvais plaisir, que nous avons choisi la tâche ingrate de sauvegarder les animaux. C'est aussi afin d'élargir le cercle des sympathies au-delà de l'espèce humaine que nous demandons pour ces êtres muets, nos compagnons nos serviteurs, nos jouets ou nos proies, un peu de cette équité et un peu de cet amour qui sont la gloire de l'homme, car nous devons la pitié à tous.

Ici nous relèverons en passant une objection qui pour être un lieu commun n'en est pas moins une calomnie et nous le ferons en citant le directeur de la *Revue Socialiste* : « A-t-on à s'occuper des bêtes, « quand tant d'êtres humains sont encore écrasés par la vie ? disent « certains. C'est voir les choses par le petit côté. Le souci des bêtes « n'empêche pas le souci des hommes. Ils sont certainement les « mieux doués par le cœur, ceux dont la pitié, non contente de s'ex- « ercer dans la société humaine, va à tout être susceptible de souf- « frances. Qui est cruel envers les animaux n'est jamais doux à ses « semblables. Nous devons d'une part combattre l'égoïsme, la dureté « et la cruauté partout où nous les rencontrons, d'autre part nous « devons, dans la mesure de nos forces et des nécessités sociales, « compatir à toute souffrance, soulager toute victime de la nature, de « la brutalité animale ou de la méchanceté humaine. Voilà le « devoir large (1). »

Le même auteur dit très bien encore :

« L'homme est en présence de quatre sortes d'animaux : les *ani-* « *maux domestiques*, les *animaux utiles* ou *agréables*, les *animaux* « *indifférents* et les *animaux nuisibles*. Quels sont ses devoirs vis- « à-vis des uns et des autres ?

« 1° *Animaux domestiques* : Paul Janet a dit excellement que les « animaux domestiques sont des demi-personnes ayant des demi-droits. « Fouillée, qu'il doit y avoir pour eux une justice et une charité. En « retour d'un travail si dur que nous imposons à certains d'entre eux, « nous devrions les entourer de plus de soins possibles et les traiter avec « douceur et bonté ; malheureusement c'est là l'exception. Et qui de « nous n'a été révolté des mauvais traitements prodigués à ces utiles « collaborateurs de l'homme par de grossiers et méchants individus « contre lesquels la méritante *Société protectrice des animaux* est « malheureusement impuissante ! Nous nous sommes arrogé le droit « de vivre de la mort d'autres animaux que nous avons domestiqués; « pour cela nous leur devrions au moins une mort douce. Trop sou- « vent pourtant leur meurtrier semble prendre plaisir à ces tortures. « Un jour viendra où les pouvoirs publics stipuleront non-seulement « pour les hommes mais pour les animaux.— 2° *Animaux diverse-* « *ment utiles ou agréables*. Nous leur devons pour le moins de ne « leur infliger aucune souffrance inutile. — 3° *Animaux indifférents* : « il est cruel, coupable de les tourmenter.— 4° *Animaux nuisibles*, « nous avons le droit de les détruire, mais non de les torturer. En « un mot à ceux de nos *frères inférieurs*, nous dit notre Michelet, « qui nous sont utiles et qui nous aiment nous devons la bienveil-

---

(1) B. Malon la *Morale sociale*, 43, rue des Petits-Carreaux, Paris.

« lance ; à tous les autres, à tout ce qui vit et souffre sur notre « planète nous devons la pitié (1).»

Pour revenir, j'estime que les gens impassibles qui n'ont ni aimé, ni souffert, ni pensé ; qui n'ont jamais eu dans le cœur ni un blasphème ni une révolte en face d'une injustice ou d'une tyrannie ; qui n'ont jamais senti l'indignation vengeresse armer leur bras, ni la pitié meurtrir leur cœur ; j'estime que ceux-là ont la faculté de rire de cette fraternité touchante qui s'établit entre un être humain et un animal dans des circonstances douloureuses. Ces gens là peuvent aussi rire des cas où l'homme isolé, meurtri, désespéré ne trouve plus pour le consoler que la fidélité et l'affection d'un chien et des cas où la bête abandonnée et blessée semble avoir contre elle la férocité des uns, l'indifférence des autres, l'oubli de tous, et n'avoir pour la sauver que la compassion d'un seul au sein de l'humanité.

Tout concourt, tout conspire à faire de l'animal une chair taillable et torturable à merci : La gourmandise, plus encore que la faim, nous pousse à le sacrifier avec des raffinements de cruauté ; la cupidité nous pousse à le surmener dans son travail ; la sottise à le tourmenter pour en faire un objet d'amusement ; la curiosité scientifique et l'égoisme à le transformer dans les laboratoires en chair à scalpel et en réactif, lorsqu'il s'agit d'expérimenter les poisons qui convulsent et qui tuent. Et enfin, pour comble, notre lâcheté nous pousse tous les jours à l'abandonner ou à le sacrifier, chaque fois que sa présence nous gêne, nous répugne, ou simplement nous déplait.

Or, en présence de cette conduite de l'homme envers l'animal, la conclusion logique déduite du raisonnement moral, est celle-ci : protéger le patient contre le bourreau et, en vertu des lois compensatrices, arriver par l'apitoiement à l'amour des êtres tyrannisés et à la haine des tyrans.

Cette haine que nous proclamons, et qui provoque l'irritation de nos insulteurs ne rêve cependant ni vengeance ni représailles. Elle pardonne à l'inconscient immolant avec insouciance les tristes martyrs de ses passions abruptes ; elle pardonne à la brute, que l'éducation n'a point adoucie et que le malheur n'a pu attendrir, les coups furieux que sa rage fait pleuvoir sur la bête esclave.

Mais aux pontifes de la science, aux initiateurs de la pensée, elle demande compte du sang versé ; car ceux-là n'ignorent par l'abomination du sacrifice en suppliciant l'animal, ayant constaté sa capacité intellectuelle et sa parenté évidente avec l'homme.

D'aucuns s'imaginent être exempts de tout reproche parce qu'ils

---

(1) B. Malon, *loco citato.*

demeurent spectateurs flegmatiques sur les confins d'une prudente réserve.

Ils croient éviter le fardeau des responsabilités en disant: si je ne fais pas le bien, en revanche je ne fais pas le mal.

La couardise de ces timorés dissimule mal leur complicité. Une telle apathie est criminelle aussi.

Et puis, en vérité, la morale ne compte pas avec les qualités négatives et le progrès n'a que faire des consciences ennuques. Il faut à tous des sentiments altruistes. Il faut que l'idée ne se fige pas dans la théorie et qu'elle se réalise par la pratique.

Car il faut, pour anéantir le passé et voir fleurir l'avenir, que la pitié soit apostolat et la bonté sacerdoce.

MARIE HUOT.

LES
COLLECTIVISTES FRANÇAIS

CHAPITRE V

LES PRÉCURSEURS THÉORIQUES DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS.

VII

FERDINAND LASSALLE

Les marxistes ont toujours été très durs pour Lassalle, et c'est une injustice, car s'il est vrai que Lassalle, tout en se recommandant des doctrines de Marx, les a trop atténuées par son plan de réforme, se concretant dans un véritable socialisme d'État, il est vrai aussi que nul n'a fait autant que lui, en Allemagne et en France, pour la diffusion du socialisme marxiste.

Bien que le *Manifeste des communistes* ait été répandu en Allemagne, depuis 1850 ; bien que la campagne socialiste de 1849-1851, brillamment dirigée de Cologne par Marx ait laissé des traces ; bien que Marx ait publié, en 1859, son *Aperçu critique de l'économie politique,* forme première de son magistral *Capital ;* l'école sociale historique n'avait en Allemagne que de très rares partisans, lorsque Lassalle parut. Sous son ardente parole, en moins de deux années l'Allemagne ouvrière prit conscience d'elle même. Et c'est en vain que l'éloquent tribun, que le polémiste incomparable fut frappé en plein combat en 1864 ; la science jetée par lui devait germer et dans peu d'années produire ce puissant parti démocrate socialiste allemand, devenu le fils aîné de la pensée marxiste.

En 1878 Marx, bien que le *Capital* eut été traduit, n'avait pour ainsi dire pas de partisans en France et c'est surtout la traduction de l'immortel pamphlet de Lassalle contre Schulze-Delischt (1) qui

(1) *Capital et Travail*, critique de Bastiat-Schulze, par Lassalle. Traduction française de B. Malon, 1878.

révéla aux militants du socialisme ouvrier français les principes généraux du socialisme historique. Marx trop savant et trop abstrait, n'avait pu pénétrer d'un trait dans les cerveaux ouvriers, il lui fallait un propagateur éloquent et ce propagateur fut Lassalle.

Le *Programme des travailleurs* (1), commentaire éloquent du *Manifeste des Communistes*, révéla le nouveau socialisme marxiste dans des phrases chaudes parlant au cœur autant qu'à l'esprit.

Voici donc, dans sa substance, ce document historique, qui a eu une si grande influence sur la formation du parti socialiste allemand (1853-1870), et qui impressionna si vivement le socialisme français (1878-1879) :

Lassalle commence par dire qu'il traitera son sujet d'une manière sérieusement scientifique, s'appuyant constamment sur les faits.

Qu'est-ce d'abord que les travailleurs, se demande-t-il ?

L'État bourgeois entraîne avec lui des travailleurs salariés et subordonnés. Et pour bien comprendre ce qu'est le travailleur dans ses développements historiques, il importe de jeter un coup d'œil sur le passé.

Nous commencerons par le moyen-âge.

Bien qu'alors la bourgeoisie fût loin d'être aussi développée qu'aujourd'hui, on trouvait les mêmes situations, les mêmes classes qu'aujourd'hui, avec cette distinction cependant, que l'élément économique dominant était alors la propriété territoriale, qui a laissé son empreinte sur toute l'organisation sociale et toute la vie de ce temps.

Cette prédominance de la propriété territoriale émane des conditions de la production et de l'état économique en général au moyen-âge.

La principale source de richesse était l'agriculture et c'est pourquoi, à côté du domaine foncier, les richesses mobilières étaient si peu de chose. On en trouve une preuve dans ce droit privé qui reflète toujours si bien les situations économiques. Le droit privé du moyen-âge s'attachait surtout à conserver inaliénable le domaine de la famille, de génération en génération, et l'on créa le droit d'aînesse et l'impossibilité d'aliénation, sans l'adhésion des héritiers. Les richesses mobilières au contraire étaient aliénables sans restriction.

De ce principe dominant dérive : 1° Le système féodal et son échelonnement de vasselage (les fiefs) ; 2° la limite du droit politique aux seuls nobles et prêtres (le Tiers-État se fit place graduellement, de haute lutte) ; 3° l'exemption de l'impôt pour la grande propriété

(1) Publié en français dans ses données principales en 1878, première édition de notre *Histoire du socialisme*.

territoriale, car c'est un fait constant que tout état (ou classe) dominant fait retomber les charges publiques, directement ou indirectement, sur ceux qu'il opprime. Ainsi, lorsque Richelieu demanda, en 1641, une contribution extraordinaire au clergé, celui-ci ne manqua pas de rappeler que l'usage ancien de l'Église, pendant sa vigueur, était que le peuple contribuait de ses biens, la noblesse de son sang, et le clergé de ses prières aux nécessités de l'État; 4° on faisait peu de cas du travail autre que le travail agricole; les entreprises industrielles et commerciales, les métiers les plus lucratifs étaient serviles et déshonorants pour le noble et pour le prêtre qui ne trouvaient honorable qu'une seule chose, s'approprier les revenus de la terre. Ces quatre faits caractéristiques suffisent pour nous montrer que dans cette période historique, la propriété foncière avait marqué de son empreinte toute la vie sociale d'alors.

Cela est tellement vrai, que la *Guerre des paysans* (1524) avait, malgré ses allures révolutionnaires, des tendances réactionnaires en ce sens, car la liberté allemande que comprenaient les insurgés consistait dans l'extension des droits politiques à tous les propriétaires fonciers, que le possesseur fût noble ou roturier. Que l'on pût revendiquer ses droits politiques, sans être propriétaire foncier, c'est ce qui n'était pas venu à l'idée des paysans.

Cette idée fut partagée par le partie des nobles qui suivit Franz de Sickingen, mais en vertu même de leurs principes de prédominance de la propriété foncière, ils devaient être vaincus par les grands seigneurs coalisés, et possesseurs de la plus grande partie du sol. Ce caractère réactionnaire de la révolution des paysans n'a pas été assez compris.

Si la révolte des paysans n'était révolutionnaire qu'en apparence, les progrès de l'industrie, de la production bourgeoise, qui par la division du travail et la naissance du capital, se développent toujours de plus en plus, au profit exclusif de la bourgeoisie, étaient, en revanche, réellement révolutionnaires.

Révolutionnaires au premier chef furent aussi le creusement des canaux et la construction des routes dans l'intérieur des terres; révolutionnaires encore furent les mesures pour la plus grande sécurité de la propriété bourgeoise et une meilleure organisation de la justice; enfin l'invention de la poudre à canon qui permit à la royauté de vaincre la féodalité et de briser les châteaux-forts des nobles. Ces derniers durent licencier leurs valets militaires contraints de se réfugier dans les ateliers. Ainsi tous les progrès suivaient pour ainsi dire le char triomphal de la Bourgeoisie.

Tous ces changements allèrent aboutir à un même résultat: l'ouverture de grands débouchés, correspondant à la diminution des frais de transport et de production, à l'excitation, par la constitution

du marché universel, d'une production à bon marché toujours plus grande, production qui ne pouvait avoir lieu que par les applications économiques et la division du travail.

Chacun de ces effets en provoqua un autre et cet autre réagit de nouveau sur le premier et agrandit sa sphère d'action. C'est ainsi que la production en masse appela les débouchés en masse, lesquels nécessitèrent la production à bon marché, qui à son tour augmenta les besoins de produits.

Il en fut ainsi de la division du travail, nécessaire à la production en masse et au bon marché et qui ne pouvait se produire que dans une forme de cette production en masse et bon marché qu'elle devait augmenter sans cesse.

De la série de ces changements est finalement résultée une totale modification des conditions de travail et des rapports sociaux.

On a l'habitude de faire dater la fin du moyen-âge de l'époque de la Réformation (1517) ; c'est une erreur. Le Moyen-âge n'a fini que par la proclamation solennelle de la destruction des privilèges de la propriété foncière, par la Révolution française de 1789, qui marqua l'avénement légal de la Bourgeoisie.

Par l'accroissement du capital industriel,la Bourgeoisie devenant la plus riche, infériorisait les nobles qui durent, abandonnant leurs vieux principes, employer les moyens d'acquérir en usage dans la Bourgeoisie.

Molière avait déjà mis la chose en scène et on a vu le superbe Louis XIV lever, dans les parcs de Versailles, son chapeau devant le Rothschild de l'époque, Samuel Bernard.

Au temps de Law, le régent de France lui-même était l'un des directeurs de la fameuse Société commerciale pour l'exploitation des rives du Mississipi, de la Louisiane, etc. Ce même régent faisait un écrit pour déclarer que la noblesse pouvait sans déroger, faire le service de la Compagnie. Ainsi la fière et guerrière Noblesse française en était arrivée à fournir des commis à une société commerciale, bourgeoise !

On sait avec quelle frénésie la plus haute noblesse française se jeta dans la spéculation à cette époque. Les temps étaient bien changés ; c'était la Bourgeoisie enrichie qui donnait le ton.

Les principales causes de ce fait historique sont : la découverte de l'Amérique, qui eut une si grande influence sur la production ; le doublement du cap de Bonne Espérance, qui abrégea la voie de terre (par l'isthme de Suez) et donna une si rapide extension au commerce européen avec l'Orient et les Indes ; la découverte de la boussole, qui donna une si grande rapidité, et bien plus de sécurité au commerce maritime.

Dans les premiers temps du moyen-âge,les produits étaient chers,

en petit nombre, d'un transport difficile. On ne produisait que pour la localité et pour un petit cercle de débouchés ; le besoin ou la demande prenait les devants sur la production ou l'offre et la réglaient.

Ici est justement la différence entre la grande industrie et la petite : celle-ci offre, celle-là attend la demande ; ainsi mon tailleur, petit industriel, attend mes ordres pour me faire un habit, le serrurier une serrure, etc. La petite industrie peut produire à l'avance, mais dans les limites des besoins exactement connus.

Le caractère d'une telle société économique, c'est la pauvreté tout au moins la médiocrité, se mouvant dans les conditions de stabilité et de solidité de rapports. Avec la grande industrie les choses se passent autrement. Si autrefois le besoin précédait l'offre et réglait la production, maintenant la production précède l'offre et tend à forcer les besoins. Elle n'a plus pour mesure des besoins connus dans un cercle limité ; elle encombre le marché universel (Veltmarkt). L'arme pour conquérir le marché universel est le bon marché et, en régime de libre concurrence, tout producteur peut espérer des débouchés pour ses masses de produits ; il lui suffit pour cela de vaincre ses adversaires, en donnant ses marchandises à plus bas prix. Le caractère saillant d'une telle société, c'est un immense accroissement de richesse d'une part et d'autre part, une grande oscillation dans les rapports, beaucoup d'insécurité pour les individus, unis à une constante variation dans les gains des producteurs (1).

Ce bouleversement était si profond que l'activité industrielle avait déjà, à la fin du siècle dernier, transformé les rapports sociaux.

Cette révolution était dans les faits, et la révolution française ne fit que la sanctionner. Il en est ainsi de toutes les révolutions ; on ne fait pas une révolution ; on peut seulement reconnaître et généraliser une révolution qui est déjà entrée dans les faits.

Vouloir faire une révolution, c'est une folie, que peuvent seuls concevoir ceux qui ignorent l'histoire. C'est une autre folie de vouloir s'opposer à la reconnaissance d'une révolution qui est déjà dans les entrailles de la société, et de vouloir combattre, parce que révolutionnaires, ceux qui veulent faire l'office d'accoucheurs de cette inévitable transformation sociale, qu'il ne s'agit plus que de codifier.

Quatorze ans avant 1789, Arkwright inventait sa célèbre machine à filer le coton ; ce fait, si innocent par lui-même, était toute une révolution économique qui devait avoir son contre-coup politique.

La raison en est simple, l'organisation des métiers en jurandes et maîtrises faisait partie de l'organisation sociale du moyen-âge ; et

(1) Comparez tout ceci avec la première partie du *Manifeste des communistes*.

c'est pourquoi, c'est en vain que les États-généraux de France, en 1614, le Reichstag allemand de 1702, en demandèrent l'abolition et que Turgot ne put les abolir quatorze ans avant la révolution, que pour les voir rétablir, six mois après, par l'édit royal, aux applaudissements de la Noblesse et du Clergé qui s'étaient sentis menacés par leur abolition. La Révolution seule put les détruire après l'assaut triomphant qui venait d'emporter la Bastille et fit en un jour ce que par voie légale, on n'avait pu faire en près de deux siècles

La réforme par voie légale a de grands avantages ; mais elle est souvent impuissante pendant des siècles et si la réforme par voie révolutionnaire a ses mauvais côtés, elle a souvent le grand avantage d'atteindre énergiquement et rapidement le but

L'organisation des métiers étant inséparable des institutions politiques du moyen-âge, la machine inventée par Arkwright, en lui portant un coup mortel, ébranlait du même coup les institutions politiques correspondantes.

Comment la production mécanique eût-elle été possible dans le régime des jurandes et des maîtrises où le nombre des apprentis et des compagnons était limité et où le travail était entravé de toutes manières par des prescriptions légales et où les grandes réunions de travailleurs que nécessite l'industrie mécanique étaient impossibles.

Ainsi la production dans son développement graduel avait créé des instruments qui ne pouvaient se mouvoir qu'en brisant le cercle des institutions économiques régnantes. C'est dans ce sens que je disais que la première machine contenait une révolution, car elle portait dans ses engrenages tout un nouvel ordre de choses, basé sur la libre concurrence, et sait-on si au moment où je parle des phénomèmes sociaux ne se sont pas produits qui entraînent dans leur développement tout un nouvel ordre de choses ?

En 1788 Sieyès écrivait sa célèbre brochure :

Qu'est-ce que le Tiers-État ? Rien. Que doit-il être ? Tout. Ce qu'on aurait pu dire ainsi :

Qu'est le Tiers-État en fait ? Tout.

Qu'est-il en droit ? Rien.

Ainsi il s'agissait de reconnaître juridiquement au Tiers-État la situation qu'il occupait en fait. Et c'est la raison du triomphe de la Révolution en France et de son influence sur les autres pays d'Europe. Lassalle se demande ensuite si la bourgeoisie intérieure en 1789 fut véritablement ainsi qu'elle s'en vanta la représentante de tous les grands intérêts de l'Humanité ou si déjà elle ne portait pas dans ses flancs un *Quatrième État* ou prolétariat quelle devait opprimer et exploiter. Il se prononce pour la dernière interprétation et cite notamment en preuve les lois électorales de la bourgeoisie

en France et en Allemagne. Cette constatation l'amène à caractériser la période féodale terminée à la Révolution et la période bourgeoise qui lui succède immédiatement.

Selon lui cette seconde période commence en 1789, elle a pour idée dominante la suprématie du capitalisme et c'est la machine de guerre dont se sert la Bourgeoisie pour modifier toutes les institutions sociales dans le sens de sa domination et de son exploitation de classe. Toutefois cette période touche à sa fin, car le 24 février 1848, a vu l'aurore d'une nouvelle période historique

Dans ce glorieux jour, éclate en France — le pays dont les luttes, les victoires comme les défaites, sont des victoires ou des défaites pour l'Humanité tout entière — une Révolution qui porta un prolétaire au gouvernement, proclama le suffrage universel et reconnut la nécessité de réformes sociales. C'était le *Quatrième Etat*, resté en 1789 enveloppé dans les plis des trois autres états, qui s'affirmait pour la première fois.

Seulement, il importe de le dire, l'avènement du *Quatrième Etat*, l'État des deshérités, se présente avec cette grande différence qu'il ne veut ni ne peut établir aucun privilège.

Ne sommes-nous pas tous travailleurs, en effet, en tant que nous avons la volonté de nous rendre utiles à la Société. Le *Quatrième Etat* est donc bien réellement le représentant de toute l'Humanité ; sa cause est celle du genre humain, sa liberté est la liberté de tous, sa domination est l'émancipation.

En d'autres termes l'avènement du *Quatrième Etat*, c'est la réconciliation universelle, c'est l'égalité, la liberté et l'amour, s'introduisant dans le monde.

Le principe du *Quatrième Etat* peut être envisagé sous trois rapports principaux : 1° relativement à ses moyens de réalisation, 2° relativement à sa conception morale, 3° relativement à sa manière de comprendre l'action de l'Etat.

Le premier de ces rapports se réalise dans l'application du suffrage universel complet qui peut se tromper momentanément ; mais qui finit toujours par guérir les maux qu'il a faits, et finalement par tout résoudre. En cette époque de domination de classes privilégiées, on s'épouvante de cet avènement des travailleurs, comme d'une nouvelle invasion barbare. C'est mal voir les choses ; l'avènement des travailleurs, apporte une régénération sociale universelle.

Ici Lassalle s'élève à une grande hauteur morale. Il note comment dans son premier essor et grâce à la ferveur des éléments plébéiens qu'elle contenait, la Bourgeoisie démocratique de 1793 identifia le Peuple avec le droit et avec la vertu, formule exagérée d'une vérité relative.

Le Peuple étant la grande masse et ayant été jusque là opprimé

par une minorité indigne, cruelle et rapace, pouvait donner à ses revendications la forme des grands intérêts historiques et progressistes de l'humanité et se trouvait par suite dans une situation éminemment morale. Le grand philosophe Fichte, lui-même, a dit que l'aggravation d'immoralité était en raison de la prédominance des hautes classes. Ceci semble contradictoire, les hautes classes ayant le monopole de l'instruction et de l'éducation. D'où vient donc cette prédominance d'égoïsme, source d'immoralité ? De ceci, que se trouvant par leurs privilèges, les membres de ces hautes classes, à très peu d'exceptions près, regardent le progrès en général comme un ennemi et ils mettent constamment leurs intérêts particuliers en opposition avec l'intérêt social que le peuple représente au contraire à un haut degré. On comprend de suite que cette opposition entre les intérêts généraux et leurs mesquins intérêts particuliers, développe à un haut degré l'égoïsme et l'immoralité en résultant des hautes classes.

Quelle situation morale en effet ! Devoir s'opposer journellement à toute grandeur, à toute générosité, ... à toute justice .... se réjouir de leurs défaites, s'affliger de leurs triomphes, s'opposer à toute amélioration intellectuelle et matérielle, rejeter dans une voie réactionnaire les réalisations qu'on a pu empêcher, vivre au milieu du peuple de sa nation, comme dans un pays ennemi et pour couronnement d'une telle situation, devoir donner à cette action malfaisante un masque d'hypocrisie, afin de ne pas se trouver trop en désaccord avec l'opinion générale !

Pour agir ainsi, il faut, ou agir contre sa conscience ou réprouver ce témoin incommode, ou ne l'avoir jamais connu, par suite n'avoir jamais eu d'autre religion que celle de son propre profit. On arrive ainsi au mépris de toute idée grande ; l'on n'a plus que les instincts de rapacité et de sensualité.

Le peuple travailleur, heureusement pour lui, n'est pas dans cette situation anti-sociale, pour ainsi dire, qui est le fléau des hautes classes bourgeoises. Ses intérêts sont ceux de l'humanité.

Il y a malheureusement, pourrait-on le nier ? dans le peuple travailleur de l'égoïsme aussi, mais en ce cas, il n'est que le défaut accidentel de l'individu et non le défaut nécessaire de la classe. Le simple instinct dit aux travailleurs qu'ils ne peuvent améliorer leur sort que par l'association fraternelle. En ce qui touche leur émancipation de classe, leur tendance est en accord avec le progrès de la civilisation générale et leur cause est celle de l'humanité. De là nous concluons que l'avènement du *Quatrième Etat* amènera une efflorescence de moralité et de civilisation qu'on n'a pas encore vue jusqu'ici. Outre ces avantages, le *Quatrième Etat* apportera une

toute autre idée des rapports sociaux et des buts moraux de l'Etat, que n'a fait la Bourgeoisie.

L'idée de la Bourgeoisie se réduit à ce que chacun puisse employer toutes ses forces. Si nous étions tous également forts, également instruits et également riches, cette idée aurait une partie morale. Mais nous ne le sommes pas et ne le pouvons pas être ; en conséquence, cette conception est insuffisante ; elle est même immorale dans ses résultats ; les plus forts et les plus riches s'écrasant et exploitant les faibles et les pauvres.

L'idée morale du *Quatrième Etat* comprend ceci au contraire, que le libre développement des activités individuelles n'est pas suffisant ; qu'il est indispensable, dans une société organisée, qu'il y ait une solidarité des intérêts, communauté et mutualité dans le développement.

Ne l'oublions pas, le développement historique est une lutte contre la nature, contre la misère, contre l'ignorance et l'oppression qui écrasaient le genre humain à son origine, et le développement de la liberté humaine à travers tous ces obstacles constitue l'histoire elle-même. Or, nous n'aurions pas fait un pas dans cette voie de combat et de victoire, si nous avions pratiqué la devise bourgeoise, *chacun pour soi, chacun chez soi*. Et c'est l'Etat qui a pour mission d'accomplir ce développement de l'humanité vers la liberté.

Qu'est l'Etat ? L'unification des individus en un seul tout moral. Il est la réunion de toutes les forces qui, par cette unification, sont des millions de fois plus puissantes. L'Etat n'a donc pas seulement pour mission de veiller aux libertés personnelles et de garder les propriétés privées, d'être simple veilleur de nuit comme le veut la bourgeoisie.

Il a aussi pour mission, par cette union qu'il réalise, de procurer aux individus une somme d'instruction, de puissance et de liberté qu'ils n'auraient jamais pu atteindre s'ils étaient restés isolés.

Tel est le but de l'État, telle est sa haute mission. Ainsi le comprennent les travailleurs, et c'est pourquoi l'État ouvrier apporterait un développement de civilisation, de liberté et de bonheur sans exemple jusqu'ici, et dont les périodes les plus florissantes de l'antiquité ne sont que ombre.

C'est à la période historique inaugurée qu'il appartient de réaliser, par l'avénement des travailleurs, cet idéal de l'État. Félicitons-nous d'être nés dans un temps où se verront ces grandes choses.

De ceci résulte pour les travailleurs l'acceptation de grands devoirs. Mais rien n'est plus propre à élever une classe que de prendre conscience d'elle-même, en sachant qu'elle est appelée à prendre l'hégémonie morale de l'humanité, pour le conduire à une civilisation supérieure appelée par le progrès des temps.

Prolétaires, vous êtes le rocher sur lequel l'Église nouvelle doit

être bâtie. Pénétrez-vous bien de cette haute pensée ! Qu'elle vous suive partout ; plus vous vous en pénétrerez, plus vous serez digne de la noble mission de notre classe et plus vous hâterez l'avénément de cette rénovation sociale que vous devez accomplir.

Que les événements contraires, ne vous découragent jamais !

Par exemple, ne croyez pas que c'était la vraie République qui fut renversée au 2 Décembre 1851 ; ce que l'usurpateur français a pu détruire, ce n'est que cette république bourgeoise qui avait mutilé le suffrage universel, le 31 mai 1850, pour redonner à la bourgeoisie la domination, une domination irrévocablement perdue, depuis Février 1848.

Des hauteurs de la science on voit, bien avant les foules, l'aurore d'un jour rénovateur. Depuis Février 1848, une nouvelle période historique est ouverte : l'avènement du *Quatrième Etat*, avec toutes ses conséquences régénératrices.

Ces nobles et éloquentes pensées furent formulées en 1862 et elle furent, nous l'avons dit, les grandes réveilleuses socialistes du prolétariat allemand que la science trop hautaine, trop concise, de Marx et d'Engels n'avaient pu toucher.

« Il n'y a pas de route royale pour la science et ceux là seulement « ont chance d'arriver à ses sommets lumineux qui ne craignent « pas de se fatiguer à gravir ses sentiers escarpés », dit Karl Marx aux premières lignes de la traduction française de son *Capital*. C'est un peu vrai et c'est, en tout cas, ce que doivent bien se dire les prolétaires passionnées de science et de justice qui veulent apprendre pour comprendre et comprendre pour prévoir. La science sociale n'est pas plus contenue dans quelques excitations oratoires des réunions publiques, dans les *credo* exclusivistes des sectes, dans les menées et intrigues agressives des partis, que la physique ou la chimie dans quelques tours de physique amusante ; pour savoir il faut observer, classer, lire, réfléchir. On ne fait pas de politique seulement avec des revendications et des haines ; dans l'état actuel des connaissances et des conditions humaines, la politique socialiste est inséparable de la science, d'un concept altruiste des grands intérêts humains, de l'amour de ses semblables et d'un large esprit de tolérance. En outre, les aspirations populaires doivent être en harmonie avec le développement historique et la situation économique générale des nations civilisées. Voilà ce que l'avant-garde prolétarienne ne doit pas oublier. Néanmoins, le devoir des écrivains socialistes est d'applanir la voie à ceux qui traînent aux pieds la chaîne si lourde, en régime capitaliste, du travail manuel, et les découvreurs comme Marx doivent toujours accepter avec sympathie des vulgarisateurs d'un talent insurpassable, comme Lassalle.

Ce qui, par exemple, est très compréhensible, c'est que Marx ait cru devoir déclarer n'être pour rien dans les conclusions pratiques auxquelles Lassalle a abouti.

Sur ce point, le grand propagandiste se laissa trop influencer par le conservatisme social de Rodbertus. Chaque fois, en effet, qu'il dût préciser, il n'arriva qu'à un décalque affaibli de Louis Blanc, auquel il était pourtant si supérieur par sa science et sa connaissance des lois du développement économique(1).

Lassalle part de cette donnée que l'État n'est pas seulement un *veilleur de nuit,* un gardien des propriétés, comme osent encore le prétendre les Épiménides de l'économie libérale selon J.-B. Say et Bastiat. L'État, dit Lassalle, avec juste raison, doit aussi intervenir dans les rapports sociaux. Et il l'a toujours fait jusqu'ici, à preuve que c'est à lui qu'on doit les routes, les ports, les canaux, les postes, les télégraphes, les écoles. Quand il s'est agi de la création des chemins de fer, l'État n'a-t-il pas donné des subsides ou garanti des minima d'intérêts aux compagnies ? Son devoir est d'aider à l'affranchissement du travail par le crédit aux associations ouvrières. Et combien cela lui serait facile ! 300 millions de thalers suffiraient pour la Prusse et encore ne couteraient-ils rien aux contribuables :

Une banque centrale du travail ayant le monopole de l'émission des billets pourrait facilement tenir en circulation pour 300 millions de thalers avec un encaisse de 100 millions. Elle aurait trouvé ainsi de quoi prêter aux sociétés coopératives, 100 millions de thalers qui ne lui auraient rien coûté du tout. Les sociétés s'établiraient d'abord dans les districts qui s'y prêteraient le mieux par leur genre d'industrie, la densité de la population et les dispositions des ouvriers. Successivement, il s'en fonderait d'autres dans toutes les branches du travail et même dans les campagnes.

On pourrait avoir un budget spécial pour l'agriculture.

En ce qui touche l'industrie, avec 100 millions de thalers, on fournirait le capital indispensable à 400.000 ouvriers, et avec les intérêts annuels à 5 0/0, soit 5 millions de thalers, on étendrait chaque année les bienfaits de l'association à 20.000 mille ouvriers avec leurs familles. Les sociétés établiraient entre elles des relations de solidarité et de crédit qui leur assureraient une grande solidité. Ainsi, au bout de quelque temps, la nation, au lieu d'offrir le tableau de capitalistes et d'ouvriers hostiles, serait entièrement composée d'ouvriers capitalistes, groupés d'après le genre de leurs occupations. L'État n'aurait nullement à jouer le rôle de directeur ou d'entrepreneur. Tout ce qu'il aurait à faire, ce serait d'examiner

(1) Voir notre *Socialisme réformiste*, brochure, Paris 1885.

et d'approuver les statuts des sociétés, et d'exercer un contrôle pour la sécurité de ses fonds avancés. Chaque semaine, les ouvriers recevraient le salaire habituel et, au bout de l'année, le bénéfice serait distribué comme dividende.

Lassalle fait ensuite ressortir la supériorité de la production sociale sur la production capitaliste, mère de tant de gaspillage, de tant de désastres, de chômages meurtriers pour les ouvriers.

Dans l'État socialiste au contraire, continue-t-il, ces crises, ces souffrances seraient évitées si, les besoins étant connus, grâce à la statistique, les différentes associations s'entendaient pour y faire face. L'activité des branches de la production pourrait être réglée aussi parfaitement qu'au sein d'un même atelier, les divers genres de fabrication.

Déjà maintenant, il existe de puissants établissements métallurgiques, où toute une série d'opérations techniques s'enchaînent de façon à former un tout organique qui tire du sol le minerai et la houille et qui livre, complètement achevés, des locomotives, des navires, des marchandises de toute espèce ; les usines de Krupp en Allemagne, le Creusot en France, Seraing en Belgique, offrent ces combinaisons admirables. C'est ce régime qui devrait s'étendre à la société toute entière. Alors le fonds productif et tous ses instruments de production appartiendraient, d'une façon permanente, aux différentes sociétés groupées en corporations de métiers. Les moyens de production nouvellement créés deviendraient la propriété des sociétés, les particuliers, comme tels n'en ayant pas l'emploi. Au contraire, tous les objets de consommation, ou leurs prix, seraient répartis entre ceux qui ont contribué à les produire comme cela a lieu aujourd'hui, mais d'après des bases plus équitables. Le bien-être général serait beaucoup plus grand, parce que la répartition se ferait plus également, que la production serait bien plus considérable.

Tout cela est bien un peu insuffisant, et ne répond qu'imparfaitement à la brillante critique et à la haute conception historique de Lassalle.

Le parti ouvrier français, en devenant marxiste, ne tomba pas plus dans ce modérantisme positif, qu'il ne resta d'ailleurs dans l'expectative purement critique et explicative de Marx. Sous l'influence de Guesde, il devint vite collectiviste révolutionnaire, impatient de réalisation et brusquant les solutions que les Marx et les Engels auraient à peine osé indiquer. En cela il différa toujours des marxistes allemands, plus fidèles à l'esprit du nouvel Évangile socialiste.

C'est ce que vont établir les faits et gestes du parti ouvrier français en 1881-1882.

B. Malon.

LE
SOCIALISME A L'EXPOSITION DE 1889

Le journal officiel du 11 juin contient la liste des membres des diverses sections de la *Commission d'économie sociale à l'Exposition.*

Parmi les noms se trouvent celui de B. Malon. Notre redacteur en chef a protesté dans un article de *l'Intransigeant.* On lui avait demandé de présider et d'*organiser* une section exclusivement socialiste, et non pas de figurer dans une section économiste et présidée par M. Maze.

Aussi, pour couper court à toute interprétation malveillante et pour bien fixer les responsabilités, avons-nous décidé de publier le suivant procès-verbal qui sera suffisamment explicatif et que voici, dans son texte intgral, tel qu'il fut rédigé en son temps par le soussigné, secrétaire provisoire de la section socialiste en formation.

EXPOSITION DE 1889 ;

Projet d'organisation d'une section socialiste de la commission d'économie sociale de l'exposition de 1889.

« L'exécution de ce projet entraînant le contact d'un élément socialiste avec le personnel officiel, notamment avec le ministre du commerce, commissaire général de l'Exposition, les citoyens ralliés au principe de cette formation ont résolu, dès le début, de prendre toutes précautions pour éviter que leur conduite, inspirée par le désir de servir la cause socialiste, pût donner lieu aux équivoques et aux fausses interprétations que les esprits malveillants savent si bien provoquer et propager, chaque fois que des circonstances délicates laissent place à des hypothèses perfides.

« Les premiers adhérents ont décidé d'écrire au jour le jour, sous la forme de procès-verbaux, les incidents relatifs à ce projet.

« L'origine de la question est expliquée par le procès-verbal suivant, rédigé par le citoyen Fournière, à la suite de la première réunion préparatoire du mercredi 16 février 1887.

« Sont réunis, à quatre heures, chez le citoyen Daumas, sur convocation du citoyen Malon, les citoyens : Camelinat, Chirac, Daumas, Deynaud, Dumay, Fournière, Malon, Perthuis, R. Vaillant.

« Le citoyen Malon explique l'objet de la réunion : M. Lockroy, ministre du commerce, ayant manifesté l'intention de créer une section d'Economie sociale à l'Exposition universelle de 1889, s'est adressé plusieurs fois au citoyen Camélinat, député de la Seine, le priant d'engager le citoyen Malon à prendre l'initiative de l'organisation d'une commission socialiste. Le citoyen Camélinat, sur la demande réitérée de M. Lockroy, demanda à B. Malon d'avoir une entrevue avec le ministre. Cette entrevue eut lieu, entre les citoyens Lockroy, Camélinat et Malon, et il fut décidé verbalement que B. Malon serait le président de la commission ; que le recrutement des membres de cette commission serait laissé au choix du citoyen Malon et de ses collaborateurs ; que la plus entière liberté d'action serait laissée au groupe, tant au point de vue de la direction des études à entreprendre qu'à celui des opinions à émettre, enfin que l'acceptation du citoyen Malon à la proposition du ministre était subordonnée à l'avis de ses amis politiques.

« A la demande des citoyens Deynaud,Chirac et Daumas,le citoyen Camélinat, après avoir confirmé les paroles du citoyen Malon,donne quelques explications sur le fonctionnement de la section d'Economie sociale. Dans la pensée du ministre, cette section pourra recruter ses membres parmi les socialistes de toutes nationalités,entreprendre des voyages d'études, disposer de l'imprimerie nationale pour la publication de ses rapports, documents, études théoriques, statistiques,etc., etc. En outre, pendant l'Exposition, la salle du Trocadéro sera mise à sa disposition pour un congrès international des sciences sociales et pour des conférences sur des sujets ressortissant de l'Economie sociale.

« La réunion ne formulant aucune objection,approuvant à l'unanimité les démarches des citoyens Camélinat et Malon, décide de se réunir à nouveau aussitôt que le ministre aura confirmé par écrit la proposition faite au citoyen Malon.»

Le secrétaire de la réunion :
Eugène Fournière.

Après cette réunion, la lettre suivante, contenant les réserves énumérés dans le précédent procès-verbal et l'énoncé général des travaux de la commission, fut adressé au ministère du commerce.

Voici cette lettre :

Paris, 22 février 1887

Monsieur LOCKROY, Ministre du commerce,
Commissaire général de l'Exposition de 1889,

« Mon cher et éminent Concitoyen,

« Vous avez bien voulu, par l'entrevue de mon ami Camélinat, me « demander de vous aider dans l'organisation d'une section d'Economie

« sociale à l'Exposition. Je vous ai répondu, dans notre entrevue du « 12 février, que mes opinions collectivistes, mon passé et ma situa- « tion dans le parti socialiste m'imposaient une grande réserve ; je « ne pourrais, ajoutais-je, vous prêter mon concours que si l'intérêt de la « propagande socialiste était bien engagé dans l'affaire et que si ma com- « plète liberté d'appréciation était réservée : j'ajoutais encore que mon « adhésion restait en tout cas subordonnée à celle de mes amis dont « je ne voulais pas me séparer. Vous avez approuvé et nous avons « arrêté les bases suivantes :

« Dans la section d'Economie sociale de l'Exposition, il serait créé « une commission socialiste composée exclusivement de socialistes et « ayant pour tâche première de faire l'inventaire des idées et des « tentatives de réformes sociales qui se sont imposées à l'opinion « depuis le commencement du siècle.

« Le travail de la commission socialiste se subdiviserait ainsi.

« 1º Situation morale et sociale du Prolétariat ;

« 2º Phénomènes et tendances de la société actuelle ;

« 3º Inventaire des idées socialistes depuis la Révolution.

« 4º Inventaire des tentatives de réformes sociales (coopération, « colonies sociétaires, groupements coopératifs, intervention de « l'État etc.).

« Cette partie du travail de la commission constituerait une enquête « sociale proprement dite. Elle aurait pour couronnement un *con-* « *grès international des sciences sociales.*

« Viendrait ensuite la partie positive de l'œuvre de la section.

« 1º Énoncé des mesures immédiatement applicables pour adoucir « les conditions du travail ;

« 2º Énoncé des réformes économiques indispensables, selon nous, « pour arriver, en faisant l'économie d'une révolution violente « pleine de danger pour tous, à la transformation sociale qui s'im- « pose comme l'aboutissant du développement moral, politique et éco- « nomique de la société moderne.

« Nos propositions pourraient ne pas être en accord avec vos vues « personnelles ; mais nous aurions le droit de les formuler libre- « ment, après avoir pris l'avis des représentants des diverses écoles « socialistes, des divers groupements ouvriers et des principaux « représentants de la sociologie contemporaine.

« Les fonctions de la Commission seraient naturellement gra- « tuites.

« J'ai soumis ces propositions à une vingtaine de nos amis qui « les ont trouvées très acceptables. Et, cela étant, je vous envoie « mon adhésion qui, auparavant, n'avait pu être que conditionnelle ; « il ne s'agit plus que de nous entendre sur diverses questions de « détail pour lesquelles une nouvelle entrevue est nécessaire.

« Notre ami Camélinat est chargé de s'entendre avec vous pour « fixer la date à laquelle vous pourriez recevoir le bureau provisoire « de la Commission, c'est-à-dire, en même temps que moi mes amis « Camelinat, Daumas, Deynaud, Fournière, R. Vaillant, Raiga, « Perthuis.

Agréez etc.

B. MALON.

« Après quelques semaines, Monsieur Lockroy ayant fait averti le citoyen Malon par le citoyen Camélinat qu'une réponse officielle avait été remise à la poste, dans laquelle le ministre déclarait accepter la totalité des réserves et des propositions contenues dans la lettre programme, et le citoyen Malon n'ayant reçu aucune lettre de ce genre, eut lieu une deuxième entrevue entre M. Lockroy et les citoyens Camélinat et Malon. Le ministre confirma ce qui vient d'être dit, insista sur la nécessité d'une organisation immédiate et déclara qu'il recevrait une délégation des premiers adhérents jeudi 7 Avril, à 11 heures 1/2, après le conseil des Ministres.

« Les citoyens Daumas, Combret, Vaillant, Villaséca, Chirac, Raiga, Perthuis, Fournière, Deynaud, convoqués par le citoyen Malon, à l'effet d'organiser la délégation, se réunirent le mercredi, 6 avril, à 5 heures, aux bureaux de la *Revue socialiste*.

La réunion fut unanime à apprécier qu'une réponse écrite à la lettre programme, reproduite plus haut était indispensable, que le ministre ne pouvait refuser la confirmation d'une lettre égarée.

Sur la proposition du citoyen Daumas, il fut convenu que la délégation apporterait au ministre une copie de la lettre programme lui demanderait une réponse écrite et la prochaine publication à l'Officiel d'un décret instituant la Commission d'Exposition formée des adhérents actuels et autorisée à se compléter par l'initiative de ceux-ci. On décida qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper des détails de l'organisation avant d'avoir satisfaction sur ces premiers points, et que, si le décret n'était publié à court délai, le retard serait considéré comme un motif d'écarter la proposition du ministre. Enfin la délégation devait se réunir après l'entrevue avec le ministre pour signer la présente pièce, augmentée du procès-verbal de cette entrevue. Pendant ce temps des démarches avaient été faites auprès des citoyens Antide Boyer, Basly, Gilly, Planteau, députés, Hovelaques, Ch. Longuet conseillers municipaux, Letourneau l'éminent auteur de la *Sociologie*, Ernest Roche, Gustave Rouanet, qui avaient accepté de participer aux travaux de la section.

Le citoyen Édouard Vaillant, consulté, avait approuvé la ligne de conduite des organisateurs, en insistant sur la nécessité de faire appel à tous les groupements ouvriers et socialistes ce qui rentrait

tout à fait dans l'idée des adhérents déjà acquis de la section en formation. On attendait la confirmation officielle avant de continuer les démarches.

Dans la réunion dont nous venons de parler, les citoyens, Malon, Daumas, Camélinat, R. Vaillant, Perthuis, Raiga, Fournière, Deynaud avaient été désignés comme délégués.

Voici le procès-verbal de la séance de la délégation, au ministre du Commerce :

« Le citoyen Malon résume la situation conformément aux résolutions exposées plus haut. Afin d'éviter tout malentendu, le citoyen Malon invite le citoyen Fournière à lire une copie de la lettre-programme adressée à M. Lockroy. Après cette lecture, le citoyen Malon explique qu'il y a urgence à accuser réception de sa lettre, afin que la commission puisse continuer son recrutement avec l'autorité que lui donnera cette confirmation officielle.

« M. Lockroy répond qu'il admet tous les termes de la lettre, qu'il a pris lui-même l'initiative de cette formation, parce qu'il juge que sa situation de Commissaire général de l'Exposition lui commande de faire appel à tous les concours, en vue de donner à l'Exposition de 1889 tout le développement qu'elle comporte. Cette grande œuvre, dit-il, n'aurait pas son vrai caractère si elle se limitait aux entreprises industrielles. Il est nécessaire qu'elle soit, aussi, une occasion de mettre en évidence, toutes les idées sociales en germe dans notre milieu. Ce sont ces considérations qui m'ont empêché d'accorder aux Économistes qui ont déjà sollicité, avouant M. Say pour futur président de cette section, l'autorisation de s'organiser en commission générale. Voulant être rigoureusement impartial vis-à-vis de toutes les fractions de l'opinion publique, je ferai paraître à l'Officiel, simultanément, les deux décrets relatifs à la création des deux commissions de la section d'Économie sociale ; l'une comprenant les Économistes librement organisés, l'autre les socialistes groupés suivant leurs préférences. Notez bien que ce n'est pas le ministre qui prend cette initiative et cette responsabilité ; vous avez affaire, en ce moment, au Commissaire général de l'Exposition, désireux d'accomplir impartialement les devoirs de sa haute situation. J'enverrai au plus tôt l'accusé de réception de votre lettre, pièce, je le reconnais, indispensable pour les dernières démarches que commande votre complète organisation. Quant à la publication du décret, je serai obligé de la retarder, de manière à ne pas la séparer, comme je vous l'ai déjà dit, du décret visant la Commission des Économistes.

« Les citoyens Daumas, Camélinat, Malon, Fournière insistent sur l'urgence de cette réponse, sans laquelle l'organisation définitive des sous-commissions ne peut-être terminée.

« M. Lockroy répond qu'il comprend ainsi la situation. Au reste, dit-il, moi-même je suis intéressé à votre bonne et prompte organisation, puisque je revendique l'initiative du projet. M. le Commissaire général demande si nos travaux exigeront une longue période de temps. Le citoyen Deynaud lui répond que les travaux de la commission seront longs et laborieux, que la commission inaugurant une œuvre sans antécédents sera contrainte de consacrer beaucoup de temps à la recherche et à la réunion des matériaux épars et souvent difficiles à trouver ; que les Économistes ont sur nous l'avantage de procéder dans des conditions très différentes, les faits de leur compétence étant généralisés et ayant été l'objet d'études antérieures très-complètes et de classifications contrôlées et documentées, au jour le jour, depuis leur création déjà ancienne.

« Le citoyen Malon fait remarquer que l'œuvre de la commission socialiste étant essentiellement internationale, exige une longue période préparatoire pour l'organisation des correspondances : d'autre part, ajoute B. Malon, nous voulons faire une œuvre positive, et, dans aucun cas, nous n'aurions donné suite aux ouvertures de M. le Commissaire général, si nous n'étions résolus et certains de faire un travail complet et digne de l'attention publique.

« M. Lockroy répond que s'il n'avait eu, lui-même, cette conviction fondée sur la haute opinion qu'il a du citoyen Malon, il se serait gardé d'avoir provoqué cette manifestation.

« Le citoyen Camélinat échange avec M. le Commissaire général quelques vues relatives aux conditions matérielles du travail de la commission et mentionnés dans la lettre lue par le citoyen Fournière.

« M. Lockroy renouvelle ses promesses et promet de communiquer à la commission tout les documents en son pouvoir.

« Le ministre prend congé de la déléguation en lui souhaitant de faire œuvre grande et féconde.

« Un des délégués ayant ajouté que l'initiative de cette formation, émanant d'un homme dans la situation de M. Lockroy, était déjà un grand commencement, M. le commissaire général a ajouté qu'il le comprenait ainsi et qu'il était certain que la commission ne tromperait pas son attente.

« Le présent procès-verbal a été rédigé, lu et adopté par la délégation, dès sa sortie des bureaux du ministère. »

Le secrétaire de la délégation

S. Deynaud

Tel est d'après la délégation elle-même l'exposé fidèle des faits.

Voici, pour terminer, les dernières lignes de l'article publié par Benoît Malon dans *l'Intransigeant* du 17 juin :

« Telle fut ma réponse ; je n'ai pas changé d'avis.

« Participer aux libres et consciencieux travaux d'une section exclusivement socialiste ; oui, mais jouer le rôle de comparse socialiste dans une section économique à tendances bourgeoises, ni je ne le dois, ni je ne le puis. »

Notre rédacteur en chef, ne pouvait répondre autrement à la nomination du 11 juin et ne pouvait accepter le rôle de figurant inutile.

A qui,maintenant,doit être imputée l'éviction de la section socialiste en formation ? Est-ce à M. Lockroy lui-même,qui pourtant en avait pris l'initiative, est-ce à M. Dautresme et à ses collégues opportunistes ? N'étant pas des familiers du monde officiel,nous ne saurions le dire. Mais ce que nous pouvions et devions établir,c'est que si le socialisme ne s'est pas dérobé, quand on lui a demandé de produire au grand jour, ses théories, ses projets de réforme et ses solutions, il refuse d'être dupe ou complice.

S. DEYNAUD



LE MATÉRIALISME ÉCONOMIQUE DE MARX ET LE SOCIALISME FRANÇAIS [1]

(TROISIÈME ARTICLE)

Nous avons essayé de montrer, dans le précédent article, que la Révolution française, déterminée par le grand courant intellectuel du XVIIIe siècle, fut moins une phase de notre développement national, qu'une phase du développement humain proprement dit ; un grand événement qui influa sur la civilisation occidentale tout entière. Non que nous songions à nier que, si tels sont bien les caractères généraux de ce fait important, il n'ait revêtu aussi le caractère économique que lui attribuent Marx et ses disciples. Il est certain, en effet, que la Révolution contribua à instaurer le régime social actuel ; elle accéléra la marche du mode de production contemporain, basé sur la sujétion des producteurs dépouillés de l'instrument de travail aux possesseurs de cet instrument. De sorte qu'en fin de compte, après avoir annoncé qu'elle allait ouvrir au monde l'ère de la liberté et de l'égalité, le monde se réveilla, au lendemain de la Révolution, courbé sous le même joug, qu'il avait cru briser ; en proie à une exploitation non moins inique que celle qu'il avait cru disperser, quand il avait supprimé les monopoles de cour et les privilèges féodaux de l'ancien régime. La liberté, elle même, — proclamée d'ailleurs avec une foule de restrictions défi-

(1) Je comptais terminer ce travail — qui sera repris sous peu dans un livre en préparation auquel ces études serviront de base — dans le numéro de juillet. Le défaut d'espace — et aussi de temps — m'oblige à ajourner les conclusions au numéro d'août. J'ajourne également à cette date une note complémentaire explicative touchant les accusations de mauvaise foi dont j'ai été l'objet, de la part de M. Deville, dans le journal marxiste *Le Socialiste*. Inutile de prévenir les lecteurs de la *Revue* que, toute discussion m'étant interdite avec M. Deville, parce qu'il lui a plû de se mettre hors de toute polémique d'idée, en m'injuriant et m'accusant d'avoir altéré les textes critiqués dans mon premier article, je ne le suivrai pas davantage dans mes explications, sur le terrain des personnalités et des insultes.

antes à l'égard des classes populaires privées du droit de suffrage, infériorisées par les lois spéciales sur le travail et les coalitions — la liberté elle même, sincèrement pratiquée, n'eut été qu'un leurre, sans les garanties de l'égalité, sous l'écrasant fardeau des monopoles et des privilèges sociaux conservés ou accrus. Tout cela est parfaitement exact. Mais, encore une fois, les douleurs et les misères résultant du nouvel ordre de choses ne sont pas imputables à la Révolution, qui, vaincue, trahie, n'avait pu parvenir au terme de sa gestation. Encore moins pourrait-on s'en prendre aux principes généraux qui l'ont inspirée. Malgré leur caractère incomplet, la logique de ces principes aboutit : d'une part aux tentatives partielles de réalisation égalitaire qui marquent la période de 93-94 ; — de l'autre, aux éloquentes protestations de Babœuf et Darthé, qui, sur les bancs de la haute cour de Vendôme, s'offrirent en holocauste aux principes révolutionnaires dont leur foi en l'égalité sociale se réclamait.

Le déchaînement des misères résultant d'une organisation économique d'où la moralité et la justice sont bannies ; la généralisation de rapports sociaux exclusivement régis, désormais, par la loi concurrentielle de l'offre et de la demande, entre lesquelles la masse des producteurs non-propriétaires sont réduits, en fait, au rôle de marchandise que les fluctuations du marché déprécient de jour en jour ; l'opposition croissante des intérêts, centralisant le superflu et la richesse à un pôle, le dénument et les privations au pôle opposé ; la paupérisation graduelle, quoique relative, de la masse prolétarienne, entrevue par les penseurs de la Révolution (1) mais tendant

---

(1) Voici, en effet, ce que Linguet (*Théorie des lois civiles*, liv. V. ch. 30) écrivait en 1769, en pleine fermentation économiste, seulement sept ans avant la publication du livre d'Adam Smith :

« En supprimant la servitude (le servage et les abus criants de l'ordre féodal), on n'a prétendu supprimer ni l'opulence ni ses avantages. On n'a pas pensé de remettre entre les hommes l'égalité originelle ; la renonciation que le riche a faite à ses prérogatives n a été qu'apparente. Il a donc fallu que les choses restassent, au nom près, dans le même état. Il a toujours fallu que la plus grande partie des hommes continuât de vivre à la solde et dans la dépendance de la plus petite qui s'est appropriée tous les biens. La servitude s'est donc perpétuée sur la terre, mais sous un nom plus doux. Elle s'est décorée parmi nous du titre de... journaliers, manouvriers... C'est sans contredit la plus nombreuse portion de chaque nation ! Il s'agit d'examiner quel est le gain effectif que lui a procuré la suppression de l'esclavage. Je le dis avec autant de douleur que de franchise, tout ce qu'ils y ont gagné, c'est d'être à chaque instant tourmentés de la crainte de mourir de faim, malheur dont étaient du moins, exempts leurs prédécesseurs....

« L'esclave était nourri, lors même qu'il ne travaillait pas. Mais le manouvrier libre, qui est souvent mal payé lorsqu'il travaille, que devient-il lorsqu'il ne travaille pas ? Qui est-ce qui s'inquiète de son sort ? A qui en coûte-t-il

de plus en plus à devenir le fait capital et caractéristique de la période postérieure à la période révolutionnaire ; tous ces malheurs, cet avortement lamentable de la Déclaration des Droits, aboutissant en fait à l'esclavage universel du salariat moderne, tout cela est l'œuvre de la Contre-Révolution, triomphante après le succès éphémères des revendications populaires de la grande commune de Paris. Tout cela est l'œuvre néfaste, en un mot, de cette politique économique libérale que nous avons vu poindre en germe dans le mouvement de pensée physiocratique qui précéda immédiatement la Révolution, mouvement dont quelques esprits éclairés saisirent seuls la portée.

Ceux qui reprochent à la Révolution de s'être bornée à supprimer les entraves qui gênaient encore le libre développement des activités bourgeoises, outre qu'ils s'exagèrent singulièrement l'importance des modifications apportées dans la constitution économique des sociétés occidentales par ce grand événement, ne tiennent pas suffisamment compte de la réaction, dans les faits et dans les idées, qui marqua la défaite de la Révolution. En rendant celle-ci respon-

---

quelque chose, quand il vient à périr de langueur et de misère ? Qui est-ce qui est, par conséquent, interessé à l'empêcher de périr ? Il ne tient à personne, mais aussi personne ne tient à lui. Quand on en a besoin, on le loue au meilleur marché que l'on peut ; la faible solde qu'on lui promet égale à peine le prix de sa subsistance, pour la journée qu'il fournit en échange...

« L'esclave était précieux à son maitre, en raison de l'argent qu'il lui avait coûté. Mais le manouvrier ne coûte rien au riche qui l'occupe. Du temps de la servitude, le sang des hommes avait quelque prix : ils valaient du moins la somme qu'on les vendait au marché. Depuis qu'on ne les vend plus, ils n'ont réellement aucune valeur intrinsèque. Dans une armée, on estime bien moins un pionnier qu'un cheval de caisson, parce que le cheval est fort cher et qu'on a le pionnier pour rien. La suppression de l'esclavage a fait passer ce calcul dans la vie commune, et, depuis cette époque, il n'y a point de bourgeois qui ne suppute en ce genre, comme le font les héros.

« Les journaliers naissent, croissent et s'élèvent pour le service de l'opulence sans lui causer le moindre frais, comme le gibier qu'elle massacre sur ses domaines. Il semble qu'elle ait véritablement le secret dont se vantait sans raison le malheureux Pompée. En frappant du pied la terre, elle en fait sortir des légions d'hommes laborieux qui disputent l'honneur d'être à ses ordres. En disparait-il quelqu'un, la place qu'il a laissée vacante est un point invisible, qui est sur le champ recouvert sans que personne s'en mêle... »

J'ai tenu à transcrire ce passage en entier, malgré sa longueur, parce qu'il répond à ceux de nos contemporains qui veulent voir exclusivement dans la Révolution française le point de départ initial de l'ordre de choses économique actuel. En outre, il montre que quelques philosophes du XVIIIe siècle ne se dissimulaient pas la nature des changements sociaux profonds à apporter dans l'organisation existante, pour établir la véritable liberté, la liberté économique autant que la liberté politique, fondées l'une et l'autre sur l'égalité des conditions, c'est-à dire la désindividualisation de la propriété.

sable de la politique sociale de spoliation qui succéda à la politique populaire de protection sociale, inaugurée par la Convention et la Commune de Paris, ils imitent, sans le vouloir, les ennemis de toute action révolutionnaire, impitoyablement condamnée par eux, parce que, disent-ils, la réaction est le complément, la suite naturelle de toute révolution — à moins que celle-ci ne triomphe, ne s'affermisse — auquel cas, ils se rallient à elle et reconnaissent sa légitimité. Non, on ne doit pas juger la Révolution, renier cette partie de l'histoire du monde, à jamais glorieuse entre toutes, sur la réaction à laquelle sa défaite donna lieu ; pas plus qu'on ne saurait condamner la Commune de 1871 au nom de la République, si ce mouvement avorté, eut abouti à la chûte de la République, qu'il consolida au contraire.

Il est donc tout naturel que, lorsque la pensée d'émancipation sociale sortit du long sommeil dans lequel l'avaient plongée les persécutions de ses propres ennemis et aussi, hélas ! la défaillance universelle de 1795 à 1815, elle se soit rattachée à la tradition révolutionnaire. L'évolution de la pensée ne s'accomplit pas autrement que tous les grands phénomènes de l'histoire : c'est par croissance, sans solution de continuité qu'elle se développe, non d'une façon régulière et toujours progressive, hélas ! car il arrive souvent qu'elle regresse ; elle a des retours subits, des arrêts douloureux, des instants de marche pénibles. Mais les pertubations accidentelles qui troublent son développement n'infirment pas la loi d'évolution, car une idée donnée, quand elle reparaît, repart toujours du dernier point d'arrivée, après une série d'arrêts ou de regressions plus ou moins longs. Or, à quelle autre époque qu'à 93, les aspirations sociales de la génération de 1830 auraient-elles pu remonter ? Bien qu'affaiblie, reniée, calomniée, cette grande période, qui comptait encore des survivants restés fidèles aux nobles idées qu'elle avait incarnées, hantait toujours les imaginations, obsédait les souvenirs. Les patriotes qui souffraient des humiliations imposées à la France par la Sainte-Alliance, invoquaient son héroïsme, son audace indomptable qui tint tête à l'Europe toute entière. Les cœurs assoiffés de justice et d'idéal social l'invoquaient pour ses grandes affirmations humanitaires, pour le désintéressement et la vertu de ses hommes politiques. C'est donc vers elle, vers sa philosophie, égalitaire, un peu simpliste mais généreuse, que les réformateurs se tournèrent.

Par une étrange légèreté qu'on ne peut attribuer qu'à l'indifférence professée par les marxistes pour tout ce qui, dans la marche moderne des idées sociales, ne procède pas directement de la pensée du maître, ceux-ci ne voient dans le socialisme français du XIXe siècle que Fourier, St-Simon et Cabet. Frédéric Engels, *dans sa bro-*

chure citée (1), ne nomme que les deux premiers, et ses disciples français représentent les socialistes de cette moitié du XIXe siècle comme des purs utopistes qui «renièrent la Révolution» (2). Il y a là une erreur de fait grossière, même en ce qui concerne Fourier, dont les déclamations contre la Révolution n'empêchent pas qu'il se rattache, par sa théorie des passions et de l'harmonie sociale à l'école sensualiste du XVIIIe siècle.

Dans sa monumentale *Histoire du Socialisme*, mon ami Malon, tout en rendant justice à la période socialiste de 1830-1848 qu'il a fait si bien revivre et palpiter dans son livre, déplore amèrement que le socialisme français, en remontant à sa source, à la Révolution, ait puisé ses inspirations, précisément à la source la moins scientifique. Au lieu en effet, de renouer avec la philosophie sociale matérialiste du XVIIIe siècle, de s'inspirer de Diderot, de Condorcet et de d'Holbach, nos socialistes français s'arrêtèrent de préférence aux déclamations ampoulées de Rousseau, au déisme de 93. D'où une cause d'infériorité scientifique pour leurs spéculations d'ailleurs remarquables. Je voudrais montrer, avant d'exposer sommairement leur donnée générale, qu'il n'était guère possible pour la génération de 1830, de faire autrement, qu'ils furent repoussés ; la plupart, du terrain scientifique sur lequel ils auraient pu aborder, sans l'esprit profondément anti-social et anti-révolutionnaire de ceux qui l'occupaient et en défendaient pour ainsi dire les approches.

Au préalable, je demande aux lecteurs de la *Revue Socialiste* de me faire encore crédit pour cette disgression, que je crois nécessaire pour bien comprendre l'état d'esprit de cette période et la direction intellectuelle qui devait en résulter. Aussi bien, le socialisme français, complément de la Révolution, a sa place marquée et une place importante dans l'évolution de la pensée du XIXe siècle. Or, pour l'histoire de cette évolution, les origines, le point de départ et les circonstances de milieu qui le déterminent ont une importance grande. On saisit mieux sa marche et ses accidents, une fois entrevus la

---

(1) Frédéric Engels : *Socialisme Utopique et Socialisme Scientifique.*

(2) Dans une biographie de Marx, parue dans le *Socialiste* du 4 novembre 1885, je lis : « Les socialistes de la première moitié du siècle assistaient à la formation de la classe capitaliste... Affolés et incapables de discerner les remèdes aux maux sociaux, et de découvrir les éléments de la société capitaliste de l'avenir, les penseurs socialistes ne pouvaient que maudire et condamner en bloc la société existante, et élucubrer dans leurs têtes des sociétés modèles, des phalanstères, des Icaries...

« La Révolution française avait fait naître des espérances immenses, et les socialistes constataient avec désespoir que la Révolution n'avait su qu'empirer le sort déjà si malheureux de la classe ouvrière. Ils renièrent la Révolution. »

direction et son aboutissant. De plus, comme pour l'homme individuel le mérite des efforts tentés se mesure autant à l'excellence intentionnelle du but poursuivi qu'à la somme des résultats obtenus, de même on juge mieux les efforts d'une génération et d'un système, quand on connaît bien la nature des obstacles qu'ils ont eus à surmonter.

II

La réaction contre-révolutionnaire, avons-nous déjà dit, une page plus haut, s'effectua systématiquement dans les faits et dans les idées. Après les vaines tentatives de quelques grandes journées populaires, telles que celles de prairial, la bourgeoisie ressaisit le pouvoir un instant échappé de ses mains et menaçant de se retourner contre elle : je dis la bourgeoisie, car je ne saurais adopter l'opinion de certains marxistes, qui veulent que la prise de possesion définitive du gouvernement par la bourgeoisie date seulement de 1815 (1).

Pendant que celle-ci procédait à la reprise graduelle des conquêtes populaires, à l'édification du code civil, négation de la plupart des thèses sociales de la philosophie révolutionnaire, malgré les quelques principes de droit abstrait que ses rédacteurs placèrent à sa base, la réaction intellectuelle s'effectuait encore plus rapidement et d'une manière plus complète.

Après la sublime floraison de savants et de philosophes que la France avait produits dans le court espace d'une trentaine d'années (1750-1780) — après surtout l'épopée héroïque de 92-94, où l'on vit successivement tomber au gouffre tant d'intelligences de premier ordre, tant de défenseurs et d'hommes d'État aux vues géniales, que le tourbillon révolutionnaire roula pèle-mêle à l'abime, un grand affaissement intellectuel succéda à cette exhubérante vitalité de tout ordre, la plus extraordinaire qu'on ait jamais vue dans l'histoire. D'ailleurs, la France, toute à l'action militaire, avait dû concentrer ses force sur les champs de bataille pour assurer l'intégrité de son territoire d'abord, et elle n'avait pas tardé à dévier dans le militarisme conquérant, abandonnant ainsi son rôle glorieux d'émancipatrice des peuples pour en devenir le tyran. Dès lors, la science, la philosophie, les grandes envolées de la pensée, les spéculations hardies s'éteignent : d'un bout à l'autre de l'Europe, de Moscou à Lisbonne, ce n'est plus le tonnerre révolutionnaire que les peuples

(1) Je dis : « certaines maxistes », parce que cette opinion ne me paraît pas résulter de la doctrine même. Je la trouve dans le *Socialiste* (12 septembre 1885), organe officiel du marxisme en France : « La bourgeoisie occupe toutes les places politiques. L'étiquette gouvernementale a pu changer, mais depuis la charte, depuis 1815, elle gouverne. »

confiants écoutent gronder dans le lointain, mais bien le galop frénétique, si admirablement décrit par Barbier, de la France éperdue et haletante, qui passe et repasse sur « le ventre des nations », dans une course vertigineuse de quinze ans, jusqu'à ce que, « ne pouvant plus mordre ses freins », elle s'abattît sur le « lit de mitraille » où elle ne reprit ses sens qu'épuisée par la souffrance, mais purifiée par son agonie, prête à revivre et à lutter de nouveau pour le salut des peuples.

Cette période fut une longue nuit pour la pensée française. Certes, il y eut encore chez nous des savants, des génies, même — Laplace. Le grand courant scientifique du XVIIIme siècle n'avait pas été tari d'un coup. Mais l'admirable faisceau synthétique de cette époque s'était brisé. Une division du travail, que favorisait, et dans une certaine mesure rendait indispensable, l'accumulation de faits nouveaux incessamment mis à jour, tendait de plus en plus à spécialiser les chercheurs, cantonnés, chacun dans sa partie favorite, sans qu'il existât entre eux ces rapports et ces liens généraux qui avaient uni les savants du XVIIIme siècle. C'est contre cette dispersion, indice infaillible d'une grande dépression scientifique, qu'essayait de lutter Saint-Simon et auquel il demandait aux savants de remédier eux-mêmes, dans ses mémoires à l'Institut. Les savants du XVIIIme siècle avaient été des penseurs ; ceux du premier empire furent des astronomes, des physiologistes, des chimistes, des physiciens, rien de plus. Aucune grande vue synthétique, aucune spéculation philosophique ne reliait leurs travaux — d'ailleurs, la pensée était proscrite. Pas d'idéologues ! avait dit Napoléon à Daunou.

La pensée reparut cependant en France, prospère et grandissante. Mais ce ne fut pas, tout d'abord, en remontant à sa propre source qu'elle reprit sa marche ; ce ne fut pas par un retour au brillant passé qui avait accompli de si grandes choses. Ce passé, calomnié par les uns, travesti par les autres, restait incompris dans sa grandeur méconnue. Non, ce fut, si je puis m'exprimer ainsi, par infiltration étrangère. La pensée étrangère, hostile à la Révolution et à la philosophie qui l'avait inspirée, pénétra, en effet, la France contre-révolutionnaire, à mesure que nos armées, repoussées de partout, évacuaient lentement les pays conquis. Ce fut à la fois comme une délivrance matérielle et intellectuelle de l'Europe.

L'Allemagne, que les soldats de Napoléon avaient piétinée quinze ans durant et foulée du sud au nord, de l'est à l'ouest, traversée dans tous les sens, fut le pays dont l'influence intellectuelle contribua le plus au renouveau scientifique français. C'est qu'elle fut aussi la nation dont les penseurs se montrèrent les plus admirables, les plus intrépides contre l'envahisseur. Ce que la philosophie française avait fait pour l'émancipation humaine et le triomphe des Droits de l'homme, la philosophie allemande le tenta et l'accom-

plit pour la libération du territoire allemand. En Allemagne comme dans toute l'Europe, la Révolution avait soulevé les acclamations enthousiastes et le peuple français s'était attiré la bénédiction des penseurs. Mais après les guerres émancipatrices de la Révolution, quand se déchaînèrent les guerres prédatrices du consulat et de l'Empire, l'Allemagne se fit conservatrice et féodale contre la philosophie française et Napoléon, qui passait, a tort ou à raison, aux yeux de l'Europe, pour incarner le droit nouveau proclamé par la Révolution. Le pays de Herder opposa à ce droit, aux bouleversements de l'invasion et de nos conquêtes, le droit historique, tirant sa ligitimité de son ancienneté, son excellence de son existence, dans laquelle toute pertubation grave comme celle que la Révolution avait apportée dans le droit existant antérieurement à elle, était réputée illégitime.

Ses savants, ses philosophes, avec une somme prodigieuse d'érudition comme Savigny ; avec une puissante spéculation systématique comme Hégel, se vouèrent d'autant plus opiniâtrement à l'élaboration de cette théorie que le salut de l'Allemagne y paraissait attaché — et en effet, l'héroïque soulèvement de 1813 fut surtout provoqué par les excitations et les adjurations éloquentes tombées des chaires des universités, de la bouche des savants professeurs dont le patriotisme fut, en cette circonstance, admirable (1).

Incontestablement supérieure, sous le rapport de la réalité des faits et comme conception scientifique aux spéculations métaphysiques sur l'histoire des penseurs du xviiie siècle, la nouvelle théorie qui présentait la civilisation comme le résultat d'une croissance et d'un prolongement continus, exerça une influence énorme sur la pensée française. Servant les prétentions de la monarchie dite légitime, elle nous avait quelque peu pénétré sous le premier empire. Sous la Restauration elle nous déborda.

Autant, et même plus que les soldats de Blücher, on peut dire de la philosophie allemande qu'elle prit en France sa revanche. Revanche pacifique, celle-là, et qui eût pu nous être d'un profit inestimable, si le terrain eut été préparé pour une conciliation, qui n'avait rien d'impossible, entre la philosophie française et les théories d'Outre-Rhin. Malheureusement, ces éléments de conciliation que nous

---

(1) Voir les discours de Fichte à la nation allemande, traduits en partie par Jules Barni. — En 1813, au bas d'une déclaration dont les signataires, tous professeurs, s'engageaient à subvenir aux besoins des veuves ou des enfants de ceux d'entre eux qui tomberaient sur le champ de bataille, on relève les noms de Fichte, qui n'était cependant pas un adversaire systèmatique de la philosophie française; de Savigny, Neander, Schleiermacher, etc.; les noms les plus illustres des universités allemandes.

avons aujourd'hui, nous faisaient complètement défaut alors. Notre philosophie était tombée dans un discrédit profond, causé, autant par l'effroi qu'inspiraient ses tentatives de réalisation politique et sociale durant la période révolutionnaire, que par l'affaissement, alors général, de la pensée en France. Les deux philosophes du XVIII[e] siècle dont on eut pu le mieux concilier les idées avec les théories d'évolution professées par l'école historique, Diderot et Condorcet, n'avaient pas encore conquis la place légitime qu'ils ont acquise aujourd'hui. L'époque ne les comprenait pas : dans le premier, elle ne voyait qu'un conteur graveleux et paradoxal, dans le second, un utopiste — et un révolutionnaire. Quant au matérialisme de d'Holbach et d'Helvétius, il était proscrit — au moins dans la partie systématique de ces deux écrivains ayant trait à l'ordre de la civilisation. Seuls, quelques savants spécialistes, sans influence sur la marche des idées, confessaient tout bas les théories mécaniques de Maupertuis.

Il n'y avait donc en France aucun système philosophique suffisamment scientifique pour rectifier le culte outré du passé auquel l'école allemande venait river l'ordre social.

Un spiritualisme vague et bénin, fait de pièces et de morceaux, arrachés un peu partout, un libéralisme mal défini, répudiant du XVIII[e] siècle toute la partie sociale, s'arrêtant à la politique de Montesquieu, telle était la triste végétation intellectulle, maigre, rabougrie, qui émergeait en France. Ajoutez à cela l'influence croissante des théories économiques du laissez-faire, acceptant comme normale l'ordre de choses existant, avec la misère en bas, et l'extrême opulence en haut, — on aura en raccourci le tableau de la situation intellectuelle française, quand la théorie du droit historique nous pénétra.

Fait significatif et qui marque bien la profonde différence entre les deux génies allemand et français : malgré les conditions excellemment favorables du premier, alors dans toute la fougue et la vitalité d'une jeunesse féconde et puissante, il ne put pénétrer le second qu'à la surface. Cette pénétration fut suffisante, cependant, pour arrêter l'essor, peut-être possible, d'un renouveau philosophique purement français, se reliant directement à la philosophie du XVIII[e] siècle.

L'influence allemande aboutit, en effet, en France, d'une part à l'école historique française, essentiellement contre-révolutionnaire, systématiquement hostile à la Révolution — on peut même dire hostile à la France, le berceau et la chevalière des idées de droit et de justice sociale qui furent le point de départ de 1789 (1) ; elle se

(1) Joseph de Maistre disait aux Français de son temps : « Deux caractères

personnifie dans Joseph de Maistre. — De l'autre, à l'école libérale-doctrinaire, sorte de compromis batard entre le passé et la Révolution qui se personnifie dans Guizot.

Joseph de Maistre, de Bonald, Ballanche,de Haller,dont la similitude de langage avec Hégel est frappante, quand ils réfutent le contrat social de Rousseau, en partant des prémisses de Savigny, concluent à la réhabilitation du passé, au dogme absolu de l'autorité sociale, se traduisant par l'inégalité des conditions et une hiérarchie dont le peuple est à la base,le pape au sommet,avec un ministre tout puissant immédiatement au-dessous de lui : le bourreau,

Chez les libéraux doctrinaires, la Révolution est tolérée, non en principe, mais en fait. Guizot, partant, en effet, de quatre germes constitutifs existant selon lui à l'origine de tout développement social, ne conclut à la légitimité de la Révolution qu'en faussant sa propre théorie; puisque,des quatre éléments, placés par lui à la base de l'évolution historique, la Révolution voulut en supprimer au moins deux : le clergé et l'aristocratie nobiliaire. La Révoluton fut donc un accident, une perturbation profonde apportée dans le développement normal de la société française. Mais enfin, la Révolution étant un fait accompli, le libéralisme l'admettait, seulement il fallait renoncer désormais à toute innovation et laisser se produire naturellement l'évolution. Toucher à un rouage de la société, perfectionner, améliorer en quoi que ce soit, sous prétexte que la misère était le lot de la majorité, et l'opulence le lot de quelques-uns, autant de propositions anti-sociales, que le libéralisme repoussait durement.

De ces théories sociales de l'immobilisme, les économistes, dont l'influence n'avait fait que grandir même sous l'Empire,ne s'accommodaient que trop bien. Sauf en ce qui touche la légitimité du passé, qu'ils considéraient comme une époque de barbarie, parce que leurs doctrines n'étaient ni appliquées, ni même connues antérieurement au XVIII[e] siècle, les économistes professant que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes, ne pouvaient qu'applaudir à ces théories de l'inertie. Peu leur importait la liberté politique, pourvu que la liberté économique fût respectée sur les bases du présent. Ils se bornaient donc à commenter Adam Smith.

---

particuliers vous distinguent de tous les autres peuples du Monde : l'esprit d'association et celui de prosélytisme ». « Ailleurs nous appliquant la parole du prophète : « Chaque parole de ce peuple, s'écriait-il, est une conjuration. » — Et encore : « Au moins, si vous n'agissiez que sur vous-mêmes, on vous laisserait faire : mais le penchant, le besoin, la fureur d'agir sur les autres est le trait le plus saillant de votre caractère. — On pourrait dire que ce trait est vous-mêmes. Chaque peuple a sa mission, telle est la vôtre. La moindre opinion que vous lancez sur le monde est un bélier poussé par trente millions d'hommes ! »

Cependant la direction des efforts et des recherches se porta surtout vers l'histoire. L'ensemble de travaux historiques considérables mis au jour sous la Restauration a les mêmes origines et ils fermèrent par là aux revendications sociales le terrain de l'exploration historique. Car ce fut là le côté néfaste de l'influence allemande : elle suscita les recherches dans le domaine de l'histoire, contribua beaucoup, pensons-nous, à la floraison de cette pleïade d'historiens qui, de 1820 à 1830 élevèrent les magnifiques monuments historiques qui n'ont pas été dépassés depuis, les générations postérieures n'ayant encore rien produit d'original qu'on puisse comparer aux travaux de cette époque. Mais elle faussa notre synthèse historique : les matériaux des grands travaux accomplis sous la Restauration avaient été préparés par le XVIII[e] siècle : les compilations des Bénédictins, la publication des ordonnances des rois de France, les recherches de Bréquigny, de Mably, de Mademoiselle de la Lézardière et de tant d'autres avaient accumulé les documents, qu'il ne s'agissait plus que de mettre en œuvre. Au lieu de suivre la large et magnifique inspiration de Diderot et Condorcet, c'est sous l'influence de Savigny et de l'école historique allemande, que les Guizot, Petigny, Thierry, Raynouard, etc., procédèrent à l'étude du passé. Il en résulta un système social mixte qui accommoda la Révolution tout à la fois à la royauté, à l'économisme et à 1789 !

C'est de cette compromission mutuelle entre économistes, spiritualistes, pâles reflets des spiritualistes socialistes du XVIII[e] siècle, historiens influés par l'école allemande, que naquit cette étrange génération de doctrinaires et de constitutionnels, Guizot, Cousin, Villemain, Say, qui prirent la tête du renouveau intellectuel sous la Restauration. Ils sont profondément conservateurs ;— réactionnaires ou libéraux, systématiquement hostiles à la Révolution française dont ils se réclament, mais en rejetant de la Révolution sa partie la plus importante: en politique, ils sont les adversaires de la République et de l'égalité politique qui reconnaît à tous les membres du corps social la jouissance des mêmes droits ; en philosophie sociale, ils suppriment arbitrairement de la Révolution toute l'œuvre égalitaire qui devrait être le complément de la tâche accomplie en 1793.

Cette mutilation eut pour conséquence de défendre aux socialistes les approches du terrain historique et de les rejeter violemment dans la métaphysique subjective des idées de droit et de justice qu'ils ne pouvaient concilier avec les idées régnantes en histoire ; et ils les défendirent avec d'autant plus d'acharnement, qu'elles étaient obstinément combattues par leurs adversaires. En même temps, ils se rejetèrent sur l'époque révolutionnaire qui avait été la plus sociale : sur 93, dont ils prenaient à la fois la langue et le simplisme scientifique.

Mais il faut remarquer que cette déviation n'eut lieu qu'après les géniales, quoique infructueuses tentatives de synthèse de deux grands socialistes, dont l'un Saint Simon, est toujours présenté comme un utopiste par les marxistes, et l'autre, Auguste Comte, l'impérissable auteur du *Système de philosophie positive* et du *Système de politique positive*, est quelquefois appelé par eux le « colosse en baudruche de la bourgeoisie »(1).

D'ailleurs, nous allons voir que le génie pratique du socialisme français n'en devait pas moins aboutir, sur le terrain positif, aux conclusions du socialisme allemand, dont le point terminal et les bases d'organisation sociale sont les mêmes que celles du socialisme français.

(La fin prochainement).

GUSTAVE ROUANET.

CORRESPONDANCE

L'ESPRIT MATHÉMATIQUE

Mon cher Malon,

Permettez-moi de répondre dans la *Revue* aux objections que vous m'avez transmises et que l'on a formulées à l'encontre de ma manière de procéder dans mes études *socialistes*.

On me reproche, paraît-il, d'être un *mathématicien*, c'est-à-dire je pense, un « *absolu* », un « *brutal*», un « *trancheur d'arguments*», un «*solutionniste par les chiffres*», et on voudrait en conclure ceci : que, généraliseur à l'excès, je serais capable de mettre «l'esprit humain» en *formules algébriques*.

C'est bien cela, n'est-ce pas ? et je ne crois pas avoir diminué les reproches.

Mes censeurs sont, probablement, des *philosophes*, des *moralistes*, peut-être des *historiens*, peut-être, même, quelques *économistes* de l'école *parasitique ou juive*.

Ils ne me surprennent pas.

La philosophie, la morale, l'histoire, l'économie juive ne vivent que de controverses ; un point sur un i, un sens littéral ou pittores-

(1) *Socialiste* du 20 novembre 1886. — *Évolution de la morale* par Paul Lafargue.

que, un fait minuscule établi, démenti, rétabli occupent « nos savants » (?) des heures entières ; que dis-je ? des heures ! ces heures sont des siècles et ces siècles sont pleins de volumes longs, lourds et sans fin comme eux.

Le fatras discussionniste est tel que chacun, en s'en allant, se dit à part soi : *j'ai raison* ; le pire, c'est que chacun peut se le soutenir à lui-même, car pour un oui ou pour un non tout est à recommencer.

Mais tout change quand le chiffre intervient ; en effet, le chiffre *vérifié* est une *synthèse* actuelle et palpable *sous la forme d'un fait.*

Or on ne discute pas contre le fait.

Voilà pourquoi les phraseurs des écoles sont les ennemis mortels des chiffres.

Il est si commode de jouer sur les mots, de coudre ensemble, avec un fil bleu, ou blanc, ou rouge, un tas de syllabes, en oubliant de fourrer des idées au milieu !

Il est si facile de se réfugier derrière la *métaphysique* pour motiver les obscurités du langage ou excuser la pauvreté des conceptions ! Il est si aisé de chicaner l'agissement d'hier en lui opposant l'agissement d'avant-hier, et celui d'avant-hier en le heurtant contre celui du siècle précédent !

La mauvaise foi du mysticisme clérical et parasite se retrouve toujours au fond des discussions où la *psychologie* (d'aucuns disent la *mentalité*) joue le rôle de base, de guide ou de *toile de fond* !

En réalité, voyons ! en quoi mes chiffres sont-ils si terribles ?

Il est vrai, une affirmation ne suffit pas à infirmer leur exactitude et, par suite, leur témoignage ; il faut des recherches arides, laborieuses, attentives. Or nos critiques modernes sont paresseux. Briller leur plait, à la condition que cela ne leur coûte aucun travail ; un trait d'esprit — ils en ont tant ! — est bien plus vite écrit qu'une réfutation précédée de calcul. Voilà, de mes chiffres, le crime principal, soyez en certain.

Voyons leur crime accessoire.

J'ai *formulé* des lois économiques, c'est-à-dire, j'ai synthétisé les détails du procédé suivant lequel fonctionnent les forces de la vie : *production* et *consommation*, dans un milieu désigné sous le nom de *capitalisme* (autre façon d'écrire *parasitisme*).

Ce fonctionnement une fois condensé dans une phrase composée de mots, sachant combien la phrase encombre les démonstrations et fait perdre le fil des idées, j'ai condensé aussi des *phrases* entières dans une *lettre* symbolique ; j'obtiens, par là, qu'une *ligne* résume une *page* et une *lettre* une *phrase*.

La sensation du regard physique et celle du regard intellectuel étant, toutes les deux, satisfaites, l'idée synthétisée peut, dès lors

pénétrer dans le cerveau par un double canal, par deux lignes, si l'on veut, mais deux lignes convergentes, aboutissant à un sommet où le choc se fait, et avec lui, la lumière.

Ce n'est pas tout :

Les lettres symboliques sont toujours remplaçables par des données chiffrées ; or, quelles que soient ces données chiffrées, la conclusion, le résultat, la solution restent les mêmes. N'est-ce pas la preuve d'une vérité acquise ?

Maintenant quel est le mérite des chiffres ?

En matière de vie humaine, nationale ou particulière, le chiffre précise le total des constatations individuelles.

Plus les administrations ont été perfectionnées, plus les distances ont été facilement parcourues, plus les relations entre pays et entre individus ont été multipliées, mieux on a pu totaliser les observations de même nature faites sur chacune des unités.

Par conséquent, *total consommation*, *total production*, *total profit*, *total impôt*, *total rente*, *total capitaux* étant comparés, permettent de déterminer des liens de solidarité, c'est-à-dire, des *rapports sociaux*, dont la notion avait échappé, jusque là,au constat de ceux qui raisonnaient sur les analogies plus ou moins nettes d'un état mental plus ou moins vague, plus ou moins général.

Il en résulte que le raisonnement du phraseur local, analysant l'exploitation riche ou pauvre de son voisin d'en face, l'ajoutant à celle de son voisin de droite, de gauche et de derrière, pour en déduire la situation probable de la France entière, ne représente plus qu'un petit morceau des constatations générales et qu'ainsi réduit à ses proportions il n'y a plus qu'à le fondre dans la synthèse que contrôle cette fois un grand total chiffré.

Tout ce qui peut se mesurer : le temps, l'espace, le sol ; tout ce qui peut se nombrer : les naissances, les décès, les populations, tout ce qui peut se monnayer : les capitaux, les profits, les impôts ; en un mot, tous les instruments divisionnaires d'un fonctionnement général, concourant à la production et à la consommation, c'est-à-dire à ce qui constitue la vie d'un pays, tout cela, exprimé en chiffres, pour être soumis à des comparaisons dont on suppute les éléments et les retours périodiques, donne des situations générales et de leurs résultantes — les événements sociaux, — une notion bien plus précise que ne peuvent la donner les hypothèses tirées des études psychologiques particularisées ou généralisées, celles tirées des systèmes de philosophie ou de morale,des racontars historiques plus ou moins prouvés et des autres procédés de pure métaphysique où l'imagination joue le rôle principal.

Les théories parasites, vulgarisées par toutes les religions et fai-

sant accroire qu'une volonté supérieure, *divine*, dirige les événements terrestres, ont faussé toute l'histoire du passé.

Ceux qui ont appris l'histoire ainsi écrite sont, à la fois, les disciples et les dupes de la *mentalité* qu'ils y ont imprudemment puisée et hasardent des interprétations *idéales* à l'encontre même des faits matériels.

Ceux-là surtout ont peur du chiffre !

Par malheur, le triomphe des phraseurs est facile : les chiffres demandant une puissance d'attention peu commune dans notre humanité ultra-sensualisée.

Combien de fois n'a-t-on pas vu des hommes, même assemblés, *se passionner* et *délirer* devant un acte qui, passé au crible de froide raison, devient crime ou infamie !

Et, sur l'idée de crime elle-même, combien de fois les opinions n'ont-elles pas varié ? Combien de fois a-t-on appelé « vertu » le même acte qu'en d'autres temps ou en d'autres lieux on avait qualifié « crime » !

C'est avec ces malentendus, avec ces traductions sentimentales qu'on a perverti la vérité historique, c'est ainsi que s'est installée une *façon de croire et de penser* qui va jusqu'à paralyser les sens physiques, si bien qu'on ne *touche* plus le *palpable*, qu'on n'*entend* plus le *crié*, qu'on ne *voit* plus le *constaté*, et que la vérité elle-même n'apparait plus que comme quelque chose d'hypothétique, ondoyant comme la vague et ridant l'océan des ignorances.

Il faut restituer le tangible, faire parler le silence, dissiper les ténèbres ! mais comment ?

En substituant le *fait* à *l'hypothèse* la *concrétion* à *l'abstraction* c'est-à-dire, en prenant les expressions chiffrées, parce que le chiffre apaise le doute, en arrêtant le contour des idées, et « nettoyant » leur signification.

Il y a, je l'affirme, une satisfaction intense à sortir du doute pour saisir le vrai !

Cette satisfaction dépasse en puissance les sensations les plus exquises que la nature prodigue à l'homme.

Il y a une poésie à créer la certitude ; c'est pourquoi le chiffre à des sonorités de rimes, l'algèbre, des cadences et des harmonies de rondeau. De leur intimité jaillit une lumière vive qui fait apparaître la vérité *nue* et celle-ci vient, aussitôt, s'offrir, maîtresse idéale et chaste à l'esprit qui s'épanouit à la franchise de ses baisers.

Or, dans cette union toujours féconde, la confiance est mutuelle, aussi la *certitude* y multiplie-t-elle à l'infini les ineffables voluptés du *savoir*.

Je vous demande pardon, mon cher ami, pour cette lyrique péro-

raison, mais elle peut servir à faire comprendre à mes *censeurs* que le chiffre ne tue pas le sentiment.

Bien à vous,
AUGUSTE CHIRAC.

La simple et amicale appréciation d'un précédent article de mon ami Chirac n'appelait pas croirais-je, les lignes ci-dessus que je me suis néanmoins fait un devoir d'insérer. On avait objecté avec quelque raison, à Chirac, que les phénomènes sont influés par trop de contingences, sont trop complexes, trop modifiables, dans leur évolution, pour pouvoir être enfermés dans une formule algébrique, pour que, valablement, on puisse, par exemple surtout en ne tenant compte que des facteurs économiques, annoncer des révolutions à date fixe.

L'évolution humaine se compose d'une infinité d'éléments non tous apercevables et qui pourtant ont chacun une influence accélératrice ou ralentissante. Par suite si le point d'arrivée est prévisible — encore ne l'est-il pas toujours — nous ne pouvons pas marquer d'avance les étapes d'une manière précise. Les forces latentes de l'humanité, de ce que, au désespoir de Chirac, nous appelons avec Auguste Comte et Buckle la mentalité d'un milieu ou d'une époque, ont souvent une action prépondérante quoique difficile à déterminer.

Je n'en citerai qu'un exemple. Helvétius qui n'était pas le premier venu, mais que son matérialisme simpliste empêchait d'apprécier convenablement l'incomparable évolution intellectuelle du XVIIIe siècle, annoncait, en 1784, que la France était épuisée, pourrie, finie ; qu'il ne restait qu'à souhaiter l'invasion moscovite pour lui infuser un sang nouveau et empêcher la ruine européenne totale. Or, cinq ans après, la France révolutionnée refoulait l'Europe monarchique, brisait la Féodalité, et dans la gloire de la plus puissante explosion civique et de la plus héroïque épopée militaire de tous les temps, créait la liberté, l'égalité civiles, jetait les fondements de la nouvelle civilisation sociale que le XIXme siècle a pour tâche de réaliser, en lui donnant son couronnement socialiste.

Helvétius tablait, lui aussi, d'après les faits que l'on voit, il négligeait les autres.

Pouvons-nous faire un reproche analogue à Chirac? Aux lecteurs de la *Revue*, *l'ardua sentenza*.

Puisque je suis sur ce sujet, il me sera permis de rappeler la liberté absolue laissée à nos collaborateurs. La direction de la *Revue socialiste* s'est dénié tout droit de censure théorique Chacun ici, dans les larges limites de l'idée républicaine socialiste, est maitre de sa pensée et les opinions qu'il émet n'engagent que lui. Ce que

nous demandons à nos collaborateurs, c'est simplement de s'abstenir d'expressions blessantes; mais, encore une fois, nous laissons intact le droit de discussion, car il ne saurait y avoir pour nous de textes canoniques qu'il soit interdit de commenter librement. Nous ne nous sommes pas départis de cette manière de faire en accueillant dans la *Revue socialiste* l'étude, d'ailleurs remarquable, de Rouanet sur Karl Marx. Nous savons ce que nous devons au grand philosophe socialiste qui a donné sa puissante méthode au socialisme contemporain et nous ne l'avons pas méconnu en cette circonstance. Rouanet s'est tenu dans les limites de la discussion sérieuse et courtoise, de celle qui juge hommes et théories d'un point de vue élevé Nous n'avions dès lors aucun motif de lui interdire une étude qui, à quelque point de vue que l'on se place, a son utilité.

Quelques uns de nos lecteurs n'ont pas pensé ainsi. C'est leur droit. Mais peut-être leurs critiques du savant travail de Rouanet ne sont-elles pas fondées. Il n'entre pas dans nos attributions de nous prononcer là dessus. Nous disons seulement que nous estimons qu'en cette circonstance, nous ne nous sommes pas départi de notre attitude de tolérance philosophique, de relativisme scientifique et de conciliation socialiste. En présence d'un Karl Marx, nous pouvons ne pas tout accepter ; mais nous ne manquerons jamais ni de reconnaître les grands services rendus par lui à la Révolution sociale, ni de saluer respectueusement le plus illustre maître de la pensée sociale contemporaine.

Rouanet, j'en suis sûr, ne pense pas autrement.

B. Malon

Mon cher ami,

Voulez-vous me permettre, anticipant sur mes conclusions, d'ajouter un mot aux quelques observations dont vous faites suivre la lettre de l'ami Chirac ?

Le socialisme actuel, issu de Marx, méconnaît le vieux socialisme français, qui a abouti aux mêmes conclusions que lui : au collectivisme. Je crois qu'il y a là une perte considérable de force et de propagation pour le socialisme en France, parce que, si le socialisme a une tendance de réalisation *une*, *universelle*, ses moyens de développement sont multiples et, en partie, subordonnés, dans chaque pays, aux antécédents particuliers de son évolution historique, surtout à ses antécédents socialistes.

Je crois que cette méconnaissance de la tradition socialiste française — moins accentuée en Allemagne même qu'en France, est l'une des causes majeures, de l'état de stagnation du socialisme dans notre pays.

Pourquoi persisterait-elle ?

Y a-t il contradiction absolue entre Marx et le collectivisme français? Point : il y a simplement différence de point de vue : Pecqueur, Vidal, etc. tout comme Marx, ont abouti à la «socialisation des instruments de travail. » Le chemin parcouru pour arriver à cet aboutissant, n'est pas le même; les faits sur lesquels ont porté les investigations des uns et des autres ne sont pas de même nature, voilà tout.

On a tort,à mon sens,de vouloir établir la prédominance exclusive de certains faits, partant de certains points de vue, parce que je pense, en effet, avec vous, que l'évolution sociale est très complexe ; que ses facteurs sont nombreux et trop imparfaitement connus, pour pouvoir, dans l'état actuel de la science, affirmer la prédominance absolue d'un élément — par exemple assigner aux changements économiques une influence toujours directrice.

De là ma critique du métérialisme économique de Marx et des conclusions absolues qu'on en tire — conclusions qui ne sont inexactes, que parce qu'elles partent de données incomplètes — tout comme les conclusions générales du socialisme français.— N'est-ce pas mon droit et, quel grand esprit qu'ait été Marx, sommes-nous condamnés à le paraphraser, éternellement ?

Mais les remarques auxquels mon article a donné lieu, proviennent en partie d'un malentendu regrettable, à propos d'une expression dont je me suis servi et que M. Deville a détournée de son vrai sens : laissez-moi la rétablir dans sa signification véritable.

J'ai dit que la pensée de Marx est essentiellement « anti-française. » En m'exprimant ainsi, je n'ai pas voulu « susciter de prime abord une impression défavorable, » ni accuser Marx d'avoir écrit contre la France, comme a dit M. Deville et comme semblent le croire certains. Je me suis servi simplement d'une expression courante, pour qualifier les tendances de Marx. Ces appellations « pensée — ou école —allemande », « pensée — ou école — française, » etc., sont admises généralement aujourd'hui dans la division des grandes écoles philosophiques, qui ont pris le nom du pays où elles comptent les maîtres les plus éminents. Toute question de rivalité ou de sympathie nationale est rigoureusement exclue de cette qualification. On dit indifféremment les « utilitaires », pour les « anglais », parce que l' « utilitarisme » a été élaboré surtout par des penseurs anglais — ce qui n'empêche pas qu'il compte des philosophes français. De même, pour l' « école historique », ou « école allemande », qui a également en France des représentants.

L'école historique est, par ses origines, par sa méthode, la plus éloignée, la plus contradictoire avec les origines et la méthode de

la philosophie du Droit, qui est essentiellement française et révolutionnaire.

Je sais très bien que, ainsi que vous l'avez récemment publié dans l'*Emancipation sociale*, la philosophie de l'histoire qui, pour s'en tenir aux modernes, remonte à Vico, a eu pour précurseurs théoriques en France, les Montesquieu, Turgot, Condorcet, Saint-Simon. Les historiens suisses Iselin et Wegelin, ont contribué à ses progrès en Allemagne, fait reconnu et proclamé par Flint par exemple ; mais il n'empêche que dans l'évolution des deux nations, la France soit particulièrement la réprésentante de la philosophie du droit et l'Allemagne la représentante de la philosophie historique.

C'est pourquoi on peut dire que la pensée de Marx est essentiellement anti-francaise ; il n'y a là rien d'agressif, ni de « national » ; c'est simplement une qualification faite dans des termes conventionnels que je n'ai pas inventés — ils traînent dans toutes les histoires de la philosophie.

Je devais répondre sur ce point, dans les explications générales que je dois aux lecteurs de la *Revue socialiste*, touchant l'accusation portée contre moi d'avoir, de mauvaise foi, dénaturé des textes cités. Mais je crois qu'elles sont à leur place dans ce numéro, puisque vous avait cru devoir insister sur la pratique de libre-pensée socialiste en usage à la *Revue*.

Bien cordialement à vous

GUSTAVE ROUANET

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE D'ÉCONOMIE SOCIALE

La Société républicaine d'économie sociale vient de procéder au renouvellement de son bureau. Ont été élus :

Administrateur : René VAILLANT
Secrétaire général : Ch. HUGUET
Trésorier : BEDOUCH
Archiviste : Dr COMBRET

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire.— France.— Une explication. Le socialisme au conseil municipal de Paris (les grands travaux, l'amnistie, les loyers d'avance, l'organisation militaire). Le banquet de la *Fédération des groupes républicaens socialistes de la Seine*. Fondation du groupe l'*Action*. Protestation de l'*Union des chambres syndicales de Bordeaux*. Réélection de Baudin. —Angleterre. La *Fédération démocratique socialiste* et la *Ligue socialiste*. Les évictions irlandaises. Hollande. La détention de Domela Neuwenhuis et les protestations socialistes.—Allemagne. Le manifeste du parti social démocratique.— Suisse. Congrès international de la paix et de la liberté.— Belgique. Fin de la grève noire : Le congrès international de libre-pensée.— Italie. Une grève d'ouvrières. — Danemark. Le prochain congrès de la fédération démocratique socialiste. La fête du 5 juin.— Amérique. Nouveaux statuts et programme des Chevaliers du travail.

Nouveau venu dans le socialisme, ce n'est pas sans quelque crainte d'insuffisance que j'ai assumé la tâche qui m'a été confiée de donner, chaque mois, aux lecteurs de la *Revue socialiste*, un exposé sommaire du mouvement social, tant dans l'ordre théorique que dans l'ordre des faits.

Ce travail aura au moins ces qualités : la bonne foi et l'impartialité. Nouveau venu parmi les militants du bon combat politique et social, je n'ai été mêlé à aucune des scissions qui, depuis 1881, ont si malheureusement divisé le parti socialiste français. Dans les hommes dont j'aurai à parler, je ne verrai que des socialistes et non pas des adhérents de tel groupe ou sous-groupe. En faisant ainsi je suis sûr, d'ailleurs, d'être d'accord avec le directeur et avec tous les rédacteurs de la *Revue socialiste*, qui poursuivent tous le double et noble but d'étude sincère et de conciliation dans leurs recherches et dans leurs exposés.

Ceci dit, au travail !

La grande activité socialiste française du mois a eu pour théâtre le conseil municipal, il n'en pouvait être autrement après les élections des 8 et 15 mai, qui ont fait entrer au Conseil un socialiste blanquiste, neuf socialistes possibilistes et une dizaine de socialistes indépendants.

Les possibilistes et le citoyens Vaillant ont présenté tout d'abord un projet sur *les grands travaux*. Le voici dans son intégralité :

Considérant :

Qu'un emprunt a été autorisé par le Parlement et en partie réalisé,

Que, sur cet emprunt, des sommes ont été déjà affectées à des travaux nominalement désignés ;

Que, par suite, les lenteurs apportées à l'ouverture des chantiers paraissent inexplicables ;

Considérant :

Que de l'aveu même de M. le Directeur des travaux, à peine 5 millions ont été attribués aux quartiers excentriques ;

Que cependant les habitants de ces quartiers paient des droits d'octroi et les autres contributions comme les autres citoyens, et qu'à ce titre ils ont le même droit qu'eux à une viabilité suffisante, bien entretenue et conforme aux règles d'une bonne hygiène ;

Qu'il est, par suite, légitime d'affecter la part disponible de l'emprunt à ces quartiers excentriques ;

Considérant, en outre :

Que les grands travaux ont pour but de donner du travail aux ouvriers de Paris et non des profits aux spéculateurs cosmopolites ;

Que, pour atteindre sûrement ce résultat, il convient d'écarter tout système d'adjudication et cela dans l'intérêt même de la bonne exécution des travaux ;

Considérant, enfin ;

Que ce ne sera pas impunément pour la santé publique que le vieux sol parisien sera retourné et ramenés à l'air les détritus qu'il contient ;

Que, de ce chef, il y a lieu d'exiger l'application des prescriptions publiées par la Commission d'hygiène du précédent Conseil ;

Le Conseil

Délibère :

1° M. le Directeur des travaux est invité à procéder immédiatement à l'ouverture du plus grand nombre possible de chantiers :

2° A prendre toutes les mesures d'hygiène pour assurer la santé des ouvriers employés aux travaux, et celle de la population ;

3° A présenter au Conseil un tableau des opérations de voirie restant à faire et dans lequel les quartiers excentriques auraient une large part ;

4° A confier ces travaux, sous la surveillance des agents de la Ville, aux sociétés corporatives ouvrières, munies par la Ville des capitaux et de l'outillage nécessaires, mais à la condition qu'elles paieraient à leurs membres les prix de série et limiteraient à 8 heures la journée normale de travail.

Signé : *Paulard, Joffrin, Chabert, Brousse, Lavy, Dumay, Faillet, Réties, Vaillant, Soens.* »

Nous relevons aussi comme d'ordre socialiste le projet d'amnistie présenté par notre ami et collaborateur Dumay, et appuyé par un grand nombre de membres du conseil. En voici le texte :

« Considérant,

Que, par son dernier vote de mai 1887, la population parisienne a nettement affirmé sa volonté de voir sa politique républicaine s'accentuer dans le sens de l'émancipation sociale de tous les êtres humains ;

Qu'en ce moment, dans les prisons de la République, sont détenus des citoyens qui ont cherché à réaliser cet idéal par les moyens qu'ils ont cru les plus efficaces pour l'atteindre,

« Le Conseil,

Sans se prononcer sur la valeur des doctrines qu'ils ont défendues,

« Emet le vœu :

Qu'une amnistie générale soit prononcée en faveur de tous les citoyens condamnés pour faits politiques et faits connexes.

Signé : *Dumay, Réties, Cattiaux, Joffrin, Paulard, Vaillant, Faillet, Chabert Patenne, Soëns, Bompard, Lary, Brousse, Navarre, Robinet, Champoudry, Mesureur, Chassaing, Benon, Marsoulan, Lerraud, Paul Viguier, Piperaud, Daroust, Guichard, de Bouteiller, Daumas, Alphonse Humbert, Bassinet, Hovelacque.* »

Justement préoccupé du déséquilibre des financs communales et du moyen d'y remédier, non pas en créant de nouveaux impôts très onéreux mais en frappant les propriétaires qui, en général, abusent tant d'une situation privilégiée, notre ami et administrateur Daumas, le nouvel élu du faubourg Montmartre, à deposé un projet dont voici la teneur :

« Le conseil,

Considérant qu'en état de crise financière et commerciale, il y a lieu d'attirer l'attention du Parlement sur celles des mesures qui lui sont soumises, dont le caractère aiderait plus particulièrement à l'amélioration de la situation actuelle ;

Considérant que, depuis le 22 février 1886, la Chambre des députés a été saisie d'une proposition de loi réglementant le dépôt des cautionnements et des loyers d'avance (annexe au procès-verbal du 22 février 1886, n° 477) ;

Considérant qu'en obligeant les propriétaires à verser à la Caisse des consignations les semestres de loyers payés d'avance et imputables sur la dernière période du bail, et en faisant profiter les locataires de l'intérêt de ce dépôt à raison de 3 °/₀ l'an, cette loi aurait pour conséquence de dégrever indirectement le commerce et l'industrie parisiens ;

Qu'en effet, d'après une statistique publiée par le ministère des Finances en mai 1884 page 579, la valeur locative réelle des locaux consacrés au commerce et à l'industrie s'élève, à Paris, à plus de 261 millions ; que les semestres de cette annuité (réduite par les évaluations) représentent plus de 130 millions et que l'intérêt de cette somme, à 3 °/₀, apporterait aux ayants-droit un dégrèvement d'environ 4 millions par an ;

Considérant, en outre, que le vote de cette loi, d'une part, restreindrait considérablement l'abus des expulsions sommaires dont souffrent les petits locataires, et, d'autre part, éviterait soit de nouvelles augmentations de taxes soit des expédients budgétaires qui, en définitive, pèsent toujours sur le contribuable et sur le travail ;

Considérant que ladite proposition de loi a été prise en considération par la Chambre des députés, sur les conclusions conformes de sa commission d'initiative parlementaire,

« Emet le vœu :

Que la Chambre des députés inscrive au plus tôt à l'ordre du jour de ses travaux la discussion de la loi n° 477 déjà prise en considération, et réglementant le dépôt des loyers d'avance et des cautionnements.

Signé : *Daumas, Cattiaux, Paulard, Vaillant, Faillet, Joffrin, Robinet, Chabert, Réties, Chassaing, Longuel, Navarre, Hovelacque, Brousse, Lary, Alphonse Humbert, Bassinet, Dumay.* »

Nous devons mentionner encore un remarquable projet sur l'organisation militaire déposé par le citoyen Vaillant au nom de tous les

conseillers socialistes. Le projet est précédé de considérants fort développés. Par manque d'espace, nous devons nous borner à ne donner que la partie indicative du projet de vœu :

Le Conseil émet le vœu

1° Que, tenant compte des mesures transitoires nécessaires pour faire de cette transformation un accroissement continu des forces défensives de la nation, le Parlement, par une loi pour l'armement général du peuple, supprime l'armée permanente et la remplace par une armée nationale sédentaire comprenant tout les citoyens valides depuis l'âge de dix-huit ans ;

2° Qu'une sérieuse organisation de l'enseignement gymnastique et militaire de la jeunesse, dès l'entrée à l'école jusqu'à dix-huit ans, prepare l'enfant puis le jeune homme aux fonctions de l'armée nationale sédentaire, instruite, exercée pour utiliser tous les progrès de la science et porter au maximum la valeur militaire de la nation sans interrompre son travail, ses études, sa vie civile ;

Invite les députés socialistes à reprendre à cet effet devant la Chambre la proposition de loi déposée et soutenue à la précédente législation par le citoyen Gambon ;

Invite la 4e commision à proposer les mesures qui déterminent le rôle qui doit être assigné à la commune, à Paris, dans cette organisation du peuple armé pour la défense du pays, de la République et la conquête de ses droits ;

Invite donc la 4e commission à étudier et proposer le prompt établissement, en dehors de tout militarisme, et dans les meilleures conditions scientifiques et pratiques de realisation, d'un enseignement gymnastique et militaire de la jeunesse parisienne, l'institution municipale des bataillons d'adultes faisant suite aux bataillons scolaires, de gymnases et de stands, d'exercies et de concours de gymnastique et de tir, etc.

Signé : *Vaillant, Chabert, Soens, Lary, Brousse, Gaillet, Paulard, Réties, Caillaux Dumay.*

A la suite des élections, les radicaux-socialistes improprement qualifiés de groupe de l'autonomie communale, ont voulu célébrer leur victoire des 8 et 15 mai. A cet effet *la Fédération des groupes républicains et socialistes de la Seine a organisé* un banquet qui a eu lieu le 4 Juin au restaurant des Mille Colonnes, et a été très brillant. Plus de 400 personnes y assistaient. A la table d'honneur, dit l'*Union démocratique*, on voyait M. Darlot, président, ayant à ses côtés : MM. Mesureur, Achard, Brialou, Laisant, Vergoin, députés ; Jacques, Viguier, Longuet, Émile Richard, Cusset, Levraud, Alphonse Humbert, Benon, Robinet, Bassinet, Foussier Delhomme, Rousselle, Piperaud, Champoudry, Dubois, Boué, Deschamps, Daumas, St-Martin, conseillers municipaux : Levêque, Allaire, Baulard, conseillers généraux ; Henri Titard, René Vaillant, Turin, Albert Pétrot, Julien Vinson, Mijoul, Voisin, Gougy, Lefort, Blachette, Bœuf, candidats autonomistes.

Aux autres tables étaient placés les membres militants des groupes et comités, parmi lesquels nous remarquons MM. Perrault, Laruelle, Giron, Nollez, Villeneuve, Ruprecht, Guyot, Derosselle, L-H. Petit, Bagot, Crignon, Huard, Berroux, Berry, Loup, Marot,

Violet, Lagarrigue, A. Prevel, Christophe, Maury, Strauss, Adrien Fuchs, Devevey, Dr Moutier, J. Martin.J. Lebrun, Ulrich, Tourreil, Ghio, A. Girard, A - V. Giard, T. Girard Meynet, directeur de la *Voix des communes*, Étienne Pagès, directeur de *Autour de Paris*, Blondel, Gardien, Cadoux fils, Paoletti. Toutlemonde, Cusset, fils, Trousselié, Francolin, Kayl, Caubet, Viardot, Gibier, Piétrement, Salard, Lespagneul, Stoffer, Patin, Poisson, Dubois, Cottinet, Silvestre, Loth, Charles, Spetel, Simien, Gallée, Combes, Pérol Pérol, Ferdinand, Bedu, Phillipeau, Goujon, Auguste Goujon, Victor, Durenne, Bertholle, Tellie.r, Demoiny Pérol-Mouflier, Barotte, Becquerelle, Barré, Mayer, Vanderhague, Blet fils, Peignet, Bidron, Sébille, Aubry, Jolivet, Vendel.

D'autre part, toujours d'après l'*Union démocratique*, n'avaient pu venir et s'étaient excusés les citoyens dont les noms suivent : MM. Laguerre, Barodet, Delattre, Douville-Maillefeu, Roque de Fillot, Lafont, Henry Maret, Camélinat, Clémenceau, A. de la Forge, Basly, Labordère, Mathé, Millerand, Maillard, députés G. Martin, Songeon, sénateurs ; Hovelacque, Lefebre-Roncier, Mayer, Rouzé, Bompart, Bouteiller, Chassaing, Lopin, Leclerc, Chautemps, Bourneville, De Ménorval, Delabrousse, Fiaux etc.

Dans tous les discours prononcés on a affirmé le socialisme et la nécessité de l'action socialiste, sans qu'aucune protestations se soit pr oduite.

Cela est dû sans doute à l'abstention des autonomistes libéraux, c'est-à-dire anti-socialistes qui se sont fait excuser. Il nous parait impossible que le groupe dit improprement automiste ne se divise pas en deux groupes, l'un composé de sa grande majorité républicaine socialiste, l'autre de sa minorité libérale à la Léon Say qui, par simple opportunisme électoral, se laisse étiqueter socialiste.

Devons-nous noter comme un commencement de ce classement nécessaire la fondation du groupe l'*Action*, dans lequel nous trouvons les citoyens Michelin, Planteau, Louis Fiaux, Chirac, Fournière, Braut et Cremieux?

Ce groupe qui a quelque analogie avec la *Société républicaine d'Économie sociale* est définitivement fondé. Le but est indiqué par les trois premiers articles des statuts :

Article premier — Le groupe l'*Action* est constitué pour propager dans toute la France les idées républicaines et socialistes sans distinction d'école.

Art. 2. — Tout citoyen présenté par deux membres du groupe est immédiatement admis.

Art. 3. — Le groupe l'*Action*, devra entrer en correspondance avec les cercles socialistes de libre-pensée, chambres syndicales ouvrières et toutes autres organisations ayant un but démocratique.

Il pourra être formé des groupes adhérents dans les départements.

Ces groupes seront autonomes et pourront avoir leurs règlements particuliers.

Au triomphe électoral socialiste de Paris pour les dernières élections municipales, il faut ajouter l'élection moins importante, mais plus significative, de la Guerche dans le Cher. On sait de combien d'arbitraire et de persécution a été victime le citoyen Baudin à cause de ses opinions socialistes et de son dévouement aux travailleurs vierzonais, victimes à leur tour des évictions capitalistes. Déjà élu, le citoyen Baudin avait été iniquement invalidé ; il vient d'être élu une troisième fois ; espérons que cette fois l'administration s'inclinera devant le suffrage universel et devant la justice.

Il paraît que ce que le parlement accorde d'une main le pouvoir exécutif s'empresse de le retirer d'une autre main. Vous croiriez par exemple que la loi, pourtant si pleine de réserves encore, sur les syndicats professionnels, est loyalement exécutée. Il n'en est rien, ainsi que le prouve une significative réclamation de l'*Union des Chambres syndicales ouvrières de Bordeaux*. Notons bien, que l'Union bordelaise est la plus modérée des unions syndicales de France. C'est en présence d'intolérables abus qu'elle a pris la résolution suivante :

L'Union des chambres syndicales ouvrières de Bordeaux, dans la séance du 25 mai 1887, sur le rapport des membres de divers syndicats, proteste contre les agissements de la police auprès des syndicats régulièrement constitués, agissements dont le but évident est de les intimider ; décide qu'une lettre de protestation sera adressée au ministre compétent et que la publication en sera faite par la voie de la presse. »

Dans une lettre au ministre compétent communiqué à la presse les syndiqués bordelais exposent les griefs qui sont nombreux et précis. Ils adjurent le gouvernement de mettre un terme à ses pratiques inquisitoriales et d'intimidation. « Il semble, disent-ils en terminant, que lorsque des lois existent, régissant les rapports des syndicats avec l'administration, on n'a, de part et d'autre, qu'à s'y conformer strictement et que nul n'a le droit de les outrepasser. Dans le cas contraire, les travailleurs seraient fondés à n'accorder qu'une médiocre confiance à des lois auxquelles le bon plaisir administratif peut toujours se substituer ».

ÉTRANGER

Angleterre.— On sait que le socialisme collectiviste anglais est divisé en deux groupements : la *Fédération démocratique socialiste* et la *Ligue socialiste*. La première s'accroît sans cesse.

« Ce que j'ai d'abord remarqué, écrit-on au *Prolétariat* à la date du 12 juin, c'est le nombre de citoyens annoncé comme devant prendre la parole aux meetings socialistes, dont les noms me sont tout à

fait inconnus. Par exemple, Power, Taylor, Bailey, Grant, M. B. Williams, Clarke, Tippole, Cherry, Heeley, Carlow, Smith, Hobart, Lond et Heaford,sont tous des débutants,qui ont pris la parole pour la première fois depuis mon départ. Ils n'ont certainement pas la force de nos vétérans Hyndman, John Burns, Williams, Champion, Fielding, Burrows, la citoyenne Hicks, Bateman,Tom Mann, Keddel, Samson, Clifton, Rossiter, etc., etc., mais c'est la jeunesse qui se montre et vient augmenter notre armée. »

A cette augmentation de personnel oratoire correspond un accroissement de meetings qui, d'après ce même correspondant, auraient quintuplé dans ces derniers temps, pendant que de nouvelles sections étaient fondées par les mineurs du nord et notamment de Newcastle et de Durham. *La Ligue socialiste* vient de tenir son congrès qui a été marqué par une décision regrettable. S'il est vrai comme on nous l'annonce,que le congrès anarchiste a voté l'abstention électorale. Mais la grande force révolutionnaire anglaise est toujours dans la protestation irlandaise,nous dirions même la protestation celtique,vu que depuis que M.Gladstone lui-même d'origine celte, a pris parti pour les opprimés, la protestation nationaliste et agraire s'est accentuée en Écosse et dans le pays de Galles, désormais acquis aux revendications irlandaise.

Le ministère de Salisbury, fortifié par les radicaux renégats comme Chamberlain, n'a qu'une solution à cette situation si menaçante et si grave : la répression à outrance,et l'on procède aux évictions avec une férocité qui fera la honte de la moderne Angleterre. Un journal nullement démagogique : *le Temps*, nous donne à ce sujet des renseignements navrants. Voici d'abord pour la situation du malheureux peuple irlandais :

« Que le lecteur s'imagine le paysan de l'ancien régime, comme La Bruyère l'a décrit, et il pourrait peut-être se faire une idée de la population agraire du comté de Clare. Encore faudrait-il supprimer la robe de laine dont La Bruyère parle, qui, si elle était laide, tenait au moins chaud. Cette couverture disgracieuse, cet horrible sarrau, manque pour la plupart ; à sa place, il y a une chemise en toile grossière,un pantalon où il y a plus de trous que d'étoffe,un chapeau en feutre qui a servi depuis des années, des souliers dont les semelles sont le plus souvent absentes. Les enfants et les femmes, dont la plupart sont excessivement jolis et d'une politesse vraiment charmante, n'ont pas de chaussure du tout. En hiver comme en été, dans la boue, comme dans la poussière, ils vont nu-pieds.

« Quant à leurs pauvres domicile,qu'ils ont bâti eux-mêmes,ou sinon eux, du moins leurs pères ou leurs aïeux (car la pauvreté est aussi héréditaire ici, comme autre part la noblese), ces domiciles, il faudrait une plume plus française que la mienne pour les décrire.»

C'est vainement que ces malheureux offrent tout ce qu'ils peuvent aux landlords, ceux-ci sont impitoyables. Voici un exemple entre mille.

« Il existe ici un colonel, un Irlandais, issu d'une grande famille, dont les revenus étaient autrefois de trois mille livres sterling, qui trouve que le paysan est encore trop heureux. Ses fermiers sont au nombre de soixante-cinq, dont trente-et-un n'ont pas pu lui payer un sou depuis deux ans. La Ligue agraire n'est pour rien dans leur refus, malgré tout ce que l'on a dit. Toutefois on est arrivé, grâce à la générosité d'un gentilhomme anglais, grâce aux efforts de quatre révérends pères du voisinage, à amasser plus de neuf cents livres ; les fermiers ont proposé en outre d'abandonner quelques-uns de leurs privilèges en ce qui regarde les petites sommes que l'assistance publique leur alloue. Tout cela a été offert au colonel O'Callaghan.

« Le colonel O'Callaghan, d'accord avec son régisseur, a refusé net et s'est résolu à évincer tous ces pauvres gens. Mais, comme ces derniers sont d'avis qu'on n'emporte pas son pays aux semelles de ses souliers — et ils n'ont pas de soulieurs même, — ils opposent une résistance des plus acharnées à l'éviction. Le pays étant depuis bien des années déclaré en état de siège, on a du requérir non seulement de la police, mais aussi des troupes pour les déloger. »

Ici nous entrons en pleine guerre sociale, les soldats agissant de mauvaise grâce, mais devant obéir ne soutiennent qu'avec répugnance les *emergency men*, reîtres méprisables et féroces que les landlords recrutent dans le pays des orangistes. Naturellement, les forces sont trop disproportionnées et malgré l'héroïsme des Irlandais et des Irlandaises qui se défendent héroïquement et sont admirables, nous dit le *Temps*, force reste aux voleurs Anglo-Saxons contre les Irlandais, aux parasites légaux contre les travailleurs dépouillés et jetés nus et sans abri sur la terre qui les a vu naître et d'où on les chasse comme des malfaiteurs !

De telles abominations se commettant à la fin du dix-neuvième siècle, ne seront pas impunies. Les travailleurs spoliés d'Irlande et d'Angleterre auront leur jour et le Royaume-Uni n'est peut-être pas le dernier où triomphera le socialisme réparateur et justicier.

Hollande.— Nos lecteurs savent que notre ami et collaborateur Domela Nieuwenhuis, a été condamné à un an de prison pour un entrefilet républicain publié dans le *Recht voor Allen*, le journal socialiste hollandais. C'est déjà suffisamment scandaleux ; mais ce qui l'est plus, c'est la manière indigne et barbare dont Domela est traité dans sa prison. Notre ami, César de Paepe, en donne dans *l'Avant-Garde*, organe hebdomadaire du parti ouvrier belge, une idée saisissante.

A son entrée en prison, dit de Paepe, Domela Nieuwenhuis fut

déshabillé, dénudé et obligé de revêtir le costume des forçats. Puis, on lui rasa les cheveux et la barbe malgré ses protestations ; on lui arracha son anneau de mariage en lui blessant le doigt et on lui enleva le portrait de sa femme qu'il gardait sur lui comme une sainte et touchante relique. *Recht voor Allen*, l'organe de nos frères hollandais, nous dit aujourd'hui comment on traite le prisonnier actuellement. Voici le résumé de ces renseignements :

A 7 heures, il doit se lever, récurer sa chambre et tous les objets, y contenus, faire son lit etc.; puis, par une lucarne, on lui passe un verre d'eau et deux tranches de pain sec, du pain de seigle, bien entendu ; pour diner et souper, même aliment. Une demi-heure de sortie au préau, mais toujours sous la capote de forçat et la cagoule. Le travail auquel il est obligé, et qui lui a été imposé sans option, consiste à coller du matin au soir des sacs en papier, — travail abrutissant pour un homme instruit, habitué à vivre de la vie intellectuelle. A 8 heures, entrée forcée au lit. Au demeurant le silence le plus rigoureux et l'isolement absolu. Seuls les membres de sa famille pourront le visiter à travers les barreaux du parloir, et cela tous les quinze jours seulement ; cette consigne doit être ponctuellement observée, les ordres les plus sévères ont été donnés à cet égard. Même son ami Groll, tuteur de ses enfants, ne pourra lui rendre visite.

Et tout cela pour un entrefilet de journal ! entrefilet inoffensif, et dont Nieuwenhuis n'est même pas l'auteur, puisque le véritable auteur, le citoyen Boelens, s'est fait connaître et en a revendiqué la paternité et la responsabilité !

Eh bien ! nous disons que tout cela est monstrueux, et que le gouvernement hollandais mérite d'être mis au ban des pays civilisés !

Les socialistes hollandais n'oublient pas le martyr de leur cause. Il y a quelques jours une manifestation eut lieu à Utrecht devant la bastille moderne où est enfermé Domela. Le *Vryheidslied* et autres chants socialistes furent entonnés comme salut amical à Domela et aux autres prisonniers de la répression des 25 et 26 juillet 1886. Un meeting de protestation doit avoir lieu au *Volkpark*.

Allemagne.— Les persécutions continuent contre le parti socialiste allemand, qui, loin de désarmer, s'accroît sans cesse. Un manifeste qu'il vient de publier a été propagé à des centaines de mille d'exemplaires. Voici le passage consacré à la politique extérieure, il mérite d'être connu des lecteurs français :

« Seuls, les Etats despotiques menacent la paix. La Russie, sans doute, cherche des aventures belliqueuses, mais elle est heureusement rangée à l'intérieur, de sorte qu'on peut la tenir facilement en échec.

« Tant que la France était un État despotique, elle constituait un danger pour l'Allemagne. Mais la France est maintenant une République et ceux qui rappellent sans cesse les anciennes agressions pour en battre monnaie politique oublient que la France était libre en 1792 et qu'alors c'est elle qui fut attaquée par les puissances germaniques. »

SUISSE.— La *Ligue internationale de la paix et de la liberté* siégeant à Genève, 1, quai des Bergues, tiendra le 4 septembre prochain son congrès annuel. Voici l'ordre du jour :

1° *De l'établissement d'un tribunal d'arbitrage international permanent.*

2° *Question de l'Alsace et de la Lorraine.*

BELGIQUE.— La grève noire, organisée surtout comme manifestation en l'honneur du suffrage universel est provisoirement terminée. Les questions politiques et sociales qu'elle a soulevées restent. Notre ami de Paepe a été autorisé à dire dans la *Société nouvelle :*

« Au surplus que le but de ces grèves et de toute cette agitation soit purement politique, ou bien comme c'est notre conviction, qu'il soit à la fois politique et économique, toujours est-il que de pareils mouvements indiquent un malaise immense, un mécontentement profond chez la classe ouvrière et une volonté décidée d'en finir tôt ou tard. Il y a deux nations dans la nation, celle qui possède richesse, droits et pouvoirs, et celle qui n'a rien ; entre elles deux l'abîme se creuse de plus en plus, l'antagonisme s'accroît chaque jour, jusqu'à ce qu'il éclate ouvertement et terrible, comme éclate la chaudière trop comprimée. En sommes-nous là ? Je ne sais. Ce serait la guerre sociale.

« En tout cas, des agitations comme celles auxquelles la Belgique est en proie en ce moment sont peut-être les escarmouches d'avant-garde de cette grande guerre sociale prédite pour la fin du siècle — à moins que ceux qui sont à la tête des nations, ceux qui possèdent richesse, savoir et pouvoir, aient la sagesse de prendre eux-mêmes l'initiative de meilleurs arrangements sociaux où la misère et l'inégalité, sources premières du malaise actuel et de tous ces mouvements fébriles, fassent place au bien-être pour tous et à l'égalité. »

Nous recevons de Bruxelles où siège le comité central de la fédération internationale de libre pensée, le programme du congrès rationaliste international de 1887.

Voici les questions qui composent l'ordre du jour :

1° L'enseignement laïque — Cet enseignement doit-il être neutre dans le sens d'indifférence aux dogmes religieux, ou doit-il être nettement hostile aux croyances religieuses ?

2° Qu'est-ce que la libre-pensée ? — Examen des doctrines philosophiques : Spiritualisme, Matérialisme, Positivisme.

3° Peut-on séparer la question de libre-pensée de la question sociale ?

4° Du rôle social de la libre-pensée dans le passe, dans le présent et dans l'avenir.

5° De l'influence de l'hypnotisme sur la responsabilité morale.

6° Laïcisation de la sépulture. — Crémation.

Italie. — Dans la lutte si légitime que soutiennent les prolétaires italiens contre leurs exploiteurs, les femmes aussi viennent d'entrer, ainsi que nous le prouve la grève générale des ouvrières employées aux rizières dans les Romagnes. Notre excellent confrère, le *Fascio Operaio,* consacre aux grévistes cet article que nous traduisons, en lui laissant toute sa saveur sentimentale.

« Pauvres mères, pauvres sœurs, pauvres filles du peuple qui sacrifiez votre vue et ruinez vos générations en restant toute la journée dans l'eau fangeuse, le dos brûlé par les rayons ardents du soleil, les yeux éblouis par la réverbération des eaux scintillantes, et tout cela pour 70 centimes par jour!

« Qu'ils viennent ici les romanciers hystériques, les poètes joyeux, les philosophes rêveurs, chanter leurs poèmes lyriques sur la femme ange, la femme idole, sa candeur, son ingénuité, sa grâce; et devant ces pauvres êtres condamnés à gagner leur vie avec tant de peine et tant de souffrances, ils seront contraints de s'enfuir, honteux de leur poésie hypocrite qui rive les chaînes de ces victimes.

« La grève de l'année dernière avait fait monter les salaires de 0,70 à un franc. — Maintenant de nouveau les patrons ne veulent plus payer que 70 centimes. — De là la révolte des paysannes.

« Les patrons résistent, refusant d'accorder 30 centimes de plus à ces pauvres femmes, dont le sexe infortuné leur a donné des mères, des sœurs, des amantes, toutes ces créatures charmantes et gracieuses qui rendent douce et gaie leur existence de privilégiés.

« Notre cœur est avec vous, sœurs en esclavage ! nous maudissons notre faiblesse et ceux qui l'ont causée, parce qu'elle ne nous permet que de faire des vœux pour le succès de votre pacifique rébellion contre la tyrannie odieuse du capital bourgeois. »

Danemark. Le citoyen Lund de Copenhague, rédacteur du *Social Démokrater* nous envoie le manifeste du congrès qui sera tenu en août prochain par la *Fédération démocratique socialiste.* A ce congrès sera adjointe une exposition de tous les journaux et revues socialistes. Ceux qui désirent y participer doivent s'adresser au citoyen H-V. Lund, rédacteur de *Social démokraten*, Norregade 5, Copenhague K.

En attendant, le parti socialiste danois a célébré le 5 juin sa fête annuelle à Kopenhague et dans diverses villes danoises, notamment Aarhus. 70,000 personnes à Kopenhague. 8,000 à Aarhus et une trentaine de mille dans les autres villes y ont participé. Cela dit la orce du parti socialiste danois. Les écrivains et les orateurs du parti

Hundsen, Lund, Hurop, Berg, Olsen, J. Jensen, Nielson, tous ouvriers manuels firent chaleureusement applaudir le socialisme et les espérances ouvrières.

Amérique. Les chevaliers du travail, qui se sont fait une place importante à la droite du parti ouvrier américain, viennent de s'organiser définitivement par le vote de nouveaux statuts et d'un programme d'action. Nous donnons cette pièce à titre de document.

Statuts.— L'effrayant progrès de la concentration des capitaux, qui doit inévitablement, s'il ne lui est imposé aucune limite, conduire à un appauvrissement et à un écrasement irrémédiables des classes ouvrières, nous oblige si nous voulons participer aux bénédictions de la vie, à nous opposer à cette puissance et à son développement anormal, et à recourir aux moyens capables de conserver à celui qui travaille le fruit de son labeur. Comme ce but sacré ne peut-être atteint que par la parfaite union du travail et par les efforts communs de ceux qui pratiquent ce saint précepte : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, » nous avons fondé l'Ordre des Chevaliers du Travail en vue de protéger notre organisation par des institutions corporatives contre la domination du capital. Nous soumettons au monde les buts de notre ligue, et nous invoquons l'aide de tous ceux qui adhèrent en toute sincérité à cette devise : « Pour le plus grand bien du plus grand nombre . »

Nous voulons :

A.—Admettre toutes les branches de la production dans notre organisation, parce que nous réalisons ainsi notre maxime fondamentale que ce n'est pas la richesse, mais la valeur industrielle et morale qui est la véritable base de la grandeur nationale.

B.— Assurer aux ouvriers leur part légitime au bien-être et à la prospérité qu'ils ont créés ; leur garantir plus d'avantages sérieux, plus de bonheur et de droits en ce monde, en un mot, les mettre en mesure de jouir des bénédictions d'un bon gouvernement, de le reconnaître, de le défendre et de le maintenir.

C.— Apprendre la véritable situation des classes laborieuses en ce qui touche leur instruction, leur condition morale et pécuniaire par la création d'offices de statistiques à laquelle devront pourvoir les diverses administrations du pays.

D.— Nous demandons : la création de sociétés de production et de consommation.

E.— L'affectation exclusive de toute terre libre — qui est l'héritage du peuple — à celui qui la cultive et l'habite réellement ; plus une seule ne doit être donné aux chemins de fer ou aux spéculateurs.

F.— L'abrogation de toutes les lois qui ne tiennent pas la balance égale entre le capital et le travail ; la suppression des dispositions iniques et des détails dans l'administration de la justice, et l'adoption de mesures favorables à la santé et à la sécurité des mineurs, des ouvriers de fabrique et des travailleurs agricoles :

G.— L'établissement d'une loi obligeant les sociétés légalement reconnues à payer chaque semaine et intégralement à leurs employés en monnaie légale du pays le travail effectué dans la semaine écoulée ;

H.— L'exécution des lois qui assurent aux ouvriers pour le payement intégral de leur salaire, un droit de saisie sur les marchandises qu'ils ont fabriquées ;

I.— La suppression du système du contrat pour tous les travaux publics exécutés par l'État ou les communes ;

K.— La substitution des tribunaux d'arbitrage à la grève, à la condition seulement qu'ils soient librement acceptés par les employeurs et les employés :

L.— L'interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans dans les ateliers, les mines et les fabriques ;

M.— La suppression du travail des prisonniers dont la concurrence préjudicie au travail libre et honnête.

N.— Un salaire égal pour un travail égal aux ouvriers des deux sexes ;

O.— La réduction de la durée du travail à huit heures par jour, afin que les travailleurs aient plus de temps à consacrer aux jouissances sociales et à leur développement intellectuel et soient admis à bénéficier des avantages que procurent les machines qu'ils ont eux-mêmes inventées et qui constituent une épargne de temps ;

P.— Une pression sur les gouvernements des États pour arriver à procurer une circulation monétaire exclusivement nationale, reposant sur la confiance et les ressources de la nation ; ce moyen de crédit doit-être procuré directement au peuple, sans l'intermédiaire de sociétés financières, et être la voie légale de tous les paiements publics ou privés.

Suit le programme qui n'est que la répétition pure et simple des considérants.

Les Chevaliers du travail sont dit-on, plus d'un million. Nous verrons ce que produira leur activité exclusivement défensive et si modérément réformiste.

E. Blamon

REVUE DES LIVRES

La Question Agraire.— *Etude sur l'histoire politique de la propriété par R.Meyer et Gabriel Ardant.* Paris, Morot frères et Chiut, 18 rue de l'Acienne Comédie.

Nous avons parcouru ce volume (qui sera suivi d'un second *sur la direction à donner aux réformes agraires* et d'un troisième *sur le mouvement agraire*) et nous avons été vivement intéressé. Rudolph Meyer, le savant et célèbre socialiste chrétien allemand et Gabriel Ardant le jeune rédacteur de l'*Association catholique* de M. de Mun, concluent,cela va sans dire, en chrétiens. Comme nous différons *toto cœlo*, d'avis, nous ne nous attarderons pas à discuter leurs conclusions que nous ne saurions admettre.

Mais notre situation d'adversaires loyaux nous fait un devoir de reconnaître que, depuis le livre de M. de Laveleye (*De la propriété et des formes primitives*), il n'a pas été publié, en langue française, sur les questions agraires, de livre aussi instructif que celui que nous avons sous les yeux et qui, d'un bout à l'autre, porte l'empreinte d'une érudition vaste et sûre. Nous avons également à louer la forme où la science allemande et la clarté française sont si heureusement combinées.

Nous reviendrons sur la partie historique de cette étude ; mais pour en donner une idée anticipée à nos lecteurs nous reproduisons quelques passages de l'introduction qui ne manqueront pas de les intéresser.

La question agraire se pose partout en Europe : ici sous l'apparence et le nom de crise agricole, là avec la netteté d'une revendication nationale ou avec toute l'ampleur d'un redressement social.

La propriété féodale a été abolie en France, en Allemagne et en Autriche-Hongrie. La séparation complète de table et de lit intervenue entre les paysans et les seigneurs a fait disparaître toutes les obligations qui les liaient ; sans droits ni devoirs respectifs, ils n'ont entre eux rien à se demander rien à s'accorder. Ce régime a-t-il, dans le malaise présent, mis un obstacle à leurs souffrances, une sourdine à leurs plaintes ?

En Irlande et en Grande-Bretagne il y a lutte entre le fermier et le propriétaire fermier. Les cultivateurs réclament la possession du sol et aspirent à l'indépendance; ils fondent sur elle un espoir que l'expérience est loin de justifier.

En Espagne, en Italie la grande propriété occupe une bonne partie du sol et l'industrie n'ouvre pas encore beaucoup de débouchés à la population laborieuse ; aussi la classe ouvrière est-elle surtout agricole. Son existence est lamentable ; les récentes agitations du Mantouan ont révélé la misère et son impatience d'en sortir.

La crise dont souffre l'Europe et même le monde fait à juste titre le fond des préoccupations générales; il s'est ouvert à son sujet comme une vaste enquête où les intérêts produisent leurs réclamations, où la science formule les consultations et où la curiosité se livre à des recherches.

La plupart des économistes inclinent au développement de la mobilisation de la terre. Cette tendance nous paraît contraire au mouvement indéniable du réveil des nationalités : elle nous semble menaçante pour le patriotisme, surtout dans les pays où il n'y a plus, comme autrefois de racines solides dans le « loyalisme ». A notre époque, la notion de patrie tend à n'être plus qu'une notion territoriale. Une nation devrait donc plus que jamais s'attacher indissolublement le territoire dont elle fait sa patrie.

La propriété est libre comme dans l'ancienne Rome. Il n'y a pas d'entrave à l'aliénation, à l'endettement, à l'hypothèque, au morcellement. Les détenteurs du sol, affranchis de toute sujétion, de tout contrôle, mais aussi privés de toute garantie, ont une complète liberté d'action.

Quand les petites et les grandes propriétés se forment librement, à côté les unes des autres, sans aucune solidarité, dans une indépendance respective absolue, que se passe-t-il ?

Les malheurs publics, les infortunes particulières, les calamités inhérentes aux existences laborieuses, jettent régulièrement dans la misère un grand nombre de petits propriétaires impuissants, avec la modicité de leurs ressources normales, à préparer pour ces éventualités un fonds de réserve suffisant. Cette réserve ne fait pas défaut aux grands propriétaires et aux grands capitalistes, elle les met en mesure de supporter un désastre général, de faire face à un mécompte privé, d'attendre des jours meilleurs et de profiter même des embarras de ceux qui n'ont pas leur force de résistance.

Ce qui déprime les situations humbles, ce n'est pas seulement cet ensemble de causes dont l'action, continue par rapport à la masse, n'est qu'intermittente vis-à-vis des individus, mais aussi les charges incessantes des impôts de tout genre, en particulier de l'impôt du sang.

Le petit propriétaire est presque toujours entrainé, pour conjurer la ruine, à emprunter sur hypothèque au propriétaire plus riche, au capitaliste mieux fourni. Obligé de payer des intérêts, il devient moins capable que par le passé de se créer une réserve, et il est aux premières heures d'épreuve à la merci de son créancier, qui lui prend sa terre ou la fait vendre à l'enchère. Le voilà prolétaire. Pour les petites gens le crédit est fréquemment un piège; ses facilités trompeuses les conduisent à une banqueroute inévitable.

Cette transformation est lente, mais néanmoins irrésistible, là même où le partage de la terre entre les enfants est empêché, soit par les lois, soit par la coutume comme en Angleterre.Les derniers « free holders » et « copy holders » encore au nombre de 160,000 à la fin du dix-septième siècle, ont presque tous disparu. On n'a exercé contre eux aucune violence : petits propriétaires libres ils ont vendu, par contrat libre, leurs terres à des hommes plus riches.

La vérité est que la Révolution française n'a pas créé la petite propriété, ni détruit la grande ; elle a ruiné des grands propriétaires, mais elle a fait sortir des rangs d'une autre classe sociale des hommes qui ont acquis les anciennes seigneuries ou constitué à force d'argent, de nouveaux domaines. A la noblesse territoriale a succédé la bourgeoisie foncière. La première n'était investie que du « dominiun directum,» la seconde jouit aussi du « dominium utile.» D'ailleurs aux biens nobles,celle-ci a ajouté une grande partie des terres de main-morte, et depuis un siècle elle a encore arrondi ses possessions de nombreux champs achetés aux paysans. En l'absence de statistique on peut constater ce dernier fait par de nombreuses observations particulières.

Ainsi la grande propriété occupe aujourd'hui une surface plus grande qu'il y a cent ans, et le droit de ceux qui la détiennent a un caractère plus absolu et tranché qu'il n'a jamais eu depuis l'époque romaine.

Les statistiques officielles de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie montrent la disparition progressive des petites « manses, » principalement dans le sud du Tyrol et en Prusse Rhénane. On constate aussi en Bohême l'absence de centaines de mille « jugera, » lambeaux de petites propriétés morcelés et vendues.

Ailleurs le paysan propriétaire n'a pas disparu, il lui reste encore un domaine, mais si petit et si improductif, si endetté, qu'il est obligé, pour ne pas mourir de faim, d'aller de temps à autre chercher du travail chez un voisin riche. Est-ce là l'indépendance que lui a promise le libéralisme moderne ?

Aussi l'égoïsme des temps païens reparait en maitre, on s'incline devant lui en l'affublant du nom d'action naturelle et de lutte pour l'existence. Le faible ne trouve plus de garanties positives : la jouissance, l'extension, le développement de la propriété individuelle n'ont pas de limites. Il n'existe presque plus de biens communaux, ecclésiastiques, corporatifs, réserves en toutes parties aux pauvres, mais seulement des biens collectifs qui se forment par le groupement de ressources individuelles, reçoivent de la loi une personnalité fictive et servent au seul profit des capitalistes. Les individus qui ne possèdent rien n'ont vraiment rien. La loi leur dénie, avec le droit à l'assistance, le droit au travail, et les punit en cas de vagabondage ; mesure inique, puisque sans droit effectif à l'usufruit d'aucun bien, sans droit certain à aucun appui, ils n'ont pas même un travail assuré. Quand on reconnait au capital le droit d'être productif, il tend à en garder seul le pouvoir. L'intérêt et

pôt prélevés sur les produits du travail ne sont plus, comme dans l'antiquité deux forces indépendantes, mais forment pour ainsi dire deux forces accouplées ; c'est au payement des intérêts de la dette publique qu'est aujourd'hui consacrée la plus grande part des impôts. Ceux qui, à l'exemple des droits protecteurs, frappent les objets de consommation, sont une hypothèque manifeste sur le travail.

Peut-on s'étonner de la souffrance de ceux à qui manque le seul levier du jour, l'argent ? Doit-on s'irriter des revendications des sacrifiés de la civilisation moderne ?

La Question d'Orient et la France, par N. Seulesco.— Librairie Duchemin, 18, Rue Soufflot, — Prix 1 fr.

M. Seulesco est non seulement un patriote ardent, mais aussi un républicain convaincu qui voudrait pour son pays, l'émancipation, et les bienfaits de la liberté. C'est donc de ce point de vue qu'il examine notre intervention et le concours éventuel de notre politique extérieure dans les affaires d'Orient.

« Toutes les fois, dit-il, que la France s'en est mêlée, elle a cherché à faire prévaloir, contre la Turquie barbare, la Russie despotique et l'Angleterre intéressée, la généreuse et loyale politique d'appui et de relèvement des populations soumises à la domination Otomanne. Non seulement elle s'est mise, dans tous les congrès et conférences diplomatiques, du côté des peuples opprimés, mais ses hommes d'état et ses grands écrivains ont toujours applaudi les pas qui ont pu être faits vers cette réelle solution : Affranchissement des peuples danubiens, leur Confédération et Renaissance orientales, coupant court à toutes les convoitises environnantes et sauvegardant ainsi la paix occidentale.

« Comment et pourquoi la France change-t-elle brusquement d'attitude, à l'heure même où l'Angleterre — obligée par une nécessité politique, reprend pour son propre compte cette ligne de conduite que la France avait tracée ? »

Cette question douloureuse, que se pose le patriote roumain, acquiert dans la forme épistolaire de sa brochure, un caractère amical et hautement touchant qui donne au lecteur une idée exacte de la grande estime de ses compatriotes pour la nation française et des espérances qu'ils avaient fondées sur elle. « On s'attendrait continue-t-il, à voir ce grand et généreux peuple prendre l'initiative des idées les plus avancées et les plus humanitaires... On n'oublie pas, du jour au lendemain, l'idéal sublime montré, avec une persévérance énergique, à travers toutes sortes de convulsions, aux jeunes peuples ; et l'on ne brise pas de gaîté de cœur tout un édifice diplomatique sans en ressentir les secousses. »

Suit un remarquable exposé qui jette, sur cette question d'Orient embrouillée d'habitude comme à dessein, une clarté toute nouvelle :

Politique d'équilibration de la Turquie.— Marche incessamment envahissante de la Russie.— Politique d'annexion de l'Autriche.— Situation générale des peuples balkaniques devant cette continuelle absorption.— Leurs tendances libérales et de la Roumanie en particulier.— Garanties qu'offrirait à l'Europe une confédération jeune et puissante remplaçant la domination de la Turquie décomposée.

En résumé, le choix des matières intéressera vivement le lecteur.— Espérons que cet éloquent plaidoyer n'aura pas été vain. On sait en France, mieux que partout ailleurs, quels liens étroits unissent les intérêts des peuples et les rendent solidaires dans la liberté contre la tyrannie. Espérons aussi que l'accueil fait à cette brochure, par le public français répondra dignement aux sentiments dont M. Seulesco s'est fait l'interprète et lui prouvera que quelle que soit l'attitude du gouvernement dont la politique extérieure actuelle.

est commandée par certaines circonstances passagères — à l'égard des peuples danubiens, la sympathie et l'opinion de ce public leur resteront acquises.

G. Meunier.

Le Logement de l'Ouvrier et du Pauvre, par Arthur Raffalovich.— 1 fort volume in-18, chez Guillaumin, 14, rue Richelieu, Paris. Prix : 3 fr. 50.

Un livre d'économie sociale écrit par un économiste, mais dont les socialistes, feront la lecture avec profit. M. Raffalovich, en effet, a réuni dans ce volume tous les faits se rattachant à la question des logements ouvriers. Malgré sa tendance à considérer la solution au problème du paupérisme en dehors de l'intervention sociale, il n'a ni altéré les faits ni cherché à atténuer les nécessités urgentes qui ont forcé partout l'État à intervenir, pour assurer, dans une certaine mesure, la salubrité des quartiers ouvriers dans les grandes capitales de l'Europe et de l'Amérique.

C'est surtout au point de vue des renseignements que le livre de M. Raffalovich est intéressant à lire. L'auteur a groupé toutes les données de la question, résumé toutes les statistiques, toutes les tentatives d'ordre privé et d'ordre social faites en vue de résoudre le problème de l'habitation salubre et à bon marché pour la classe ouvrière. Hélas ! ni les unes ni les autres n'ont avancé le problème, et les descriptions accumulées de M. Raffalovich sont navrantes : à Londres, à Paris, à Berlin, à New-York, partout, avec le développement de la prospérité publique croissante correspondant avec le développement de grands centres industriels, les logements fétides s'étendent ; la spéculation d'un propriétariat urbain sans entrailles entasse les prolétaires les uns sur les autres, diminuant progressivement leur part d'air pur et de soleil. Malgré la terrible accusation que porte en elle-même, contre notre organisation économique, la simple énumération des faits de cette nature, M. Raffalovich a entassé, peut-on dire, dans son volume une telle quantité de ces horreurs, qu'on ne saurait le parcourir sans un frisson de pitié et de dégoût. Il repousse l'intervention de l'État, parce que, croit-il, l'intervention sociale risquerait d'annihiler l'intervention privée qui, en Angleterre et en Amérique, a tenté de remédier à un état de choses si lamentable. Nous n'avons même pas besoin de dire combien une telle manière de voir nous paraît peu soutenable : M. Raffalovich, en effet, se réfute lui-même, par le simple exposé de la question fait avec sincérité. Et c'est bien pourquoi son livre, tendances à part, est un bon livre, parce qu'il est fait, à la fois avec conscience et érudition — deux qualités qui ne vont pas toujours ensemble, surtout en matière d'économie sociale.

G. R.

La Puissance des Ténèbres, drame en cinq actes du comte Léon Tolstoï, traduit du russe par E. Halpérine. Librairie académique Perrin.

Le comte Léon Tolstoï vient d'inaugurer une nouvelle manière de son génial talent. Le grand romancier s'est essayé dans le drame, et son coup d'essai est un chef-d'œuvre.

Célèbre en France avant d'être traduit, tant du prodigieux succès qui l'a accueilli en Russie, — où 80.000 exemplaires ont été enlevés en quelques jours, — que par le *veto* de la censure impériale qui en a interdit la vente en librairie et la représentation, ce drame — *La Puissance des Ténèbres* — vient d'être traduit, sans retouches, dans sa verdeur et dans sa hardiesse originales par E. Halpérine, le traducteur attitré du comte Tolstoï.

Cette œuvre magistrale, profondément russe par les idées, par les croyances, par tous les moindres détails de la vie du village, offre un double intérêt. Rien de curieusement fouillé comme les mœurs de ces moujiks que le comte Tolstoï, vivant lui-même en moujik dans ses propriétés des environs de Moscou, a pu mieux que personne étudier de près : la critique russe est unanime à proclamer que nul n'a encore mis en scène des paysans plus réels et plus typiques. D'autres part, rien de plus terrifiant que l'inconscience de ces moujiks précipités de crime en crime par l'aveugle « Puissance des Ténèbres » qui, depuis tant de siècles, obscurcissent et oppriment leurs cervaux. Ce drame d'un moraliste qui pousse le souci du vrai jusqu'à l'horrible est, avant tout, une puissante œuvre d'art. Jamais, peut-être, le genie de Tolstoï ne s'est élevé plus haut.

Protection et Organisation du Travail, par Ed. Guillard in-18, Librairie Guillaumin, 14, rue Richelieu, Paris.

L'auteur se propose de soustraire le travail à la domination du capital.

Il propose avec plus ou moins d'à propos tout un ensemble de lois, qui pourront servir de base à d'utiles discussions, pour la recherche des moyens les plus propres à résoudre la question sociale.

Simple Histoire, par Ivan Gontcharov. Librairie académique Perrin, Paris.

« Gontcharov s'est taillé dans le roman une province que personne ne peut lui discuter, » écrivait, dans un de ses derniers articles, de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Eugène Melchior de Vogüé.

Simple Histoire n'est pas pour donner un démenti à l'assertion du fin critique qui a tant fait pour la propagation en France de la littérature russe. Dans ce roman, traduit par E. Halpérine, Ivan Gontcharov, allie une profondeur d'observation vraiment inouïe à l'analyse la plus déliée qui fût jamais.

Livres et brochures reçus

Gueux de marque, par Léon Clodel, Pioget éditeur, Paris.

Della Fedealla Scienza, alcuni scritti di A Ghisleri, Mialno.

Le Bilatéral, roman de mœurs révolutionnaires parisiennes, par J. H. Rosny, Savine, éditeur.

Le Judaisme ou l'exposé historique et loyal de la doctrine de la morale et des mœurs israélites, par le grand rabin Mossé. Paris, Marpon et Flammarion.

Du 14 Juillet, par J. Delmores plébéien, Montbrison, librairie Relore.

Le Livre de la Ligue des Patriotes, Paul Deroulède et Henri Deloncle, Paris, aux Bureaux du *Drapeau*, 22, rue St-Augustin, prix 1 fr. 50.

Marius Darnay, par Aug. Chevigné, Ollendorf, Paris.

Le mariage des prêtres, par Boucet, 17, rue de Loos, Paris.

Le mal d'Orient, par Kesnin Bey, Marpon et Flammarion. Paris.

Un programme social, par Tufferd, 17, rue de Loos, Paris.

Plus d'Angleterre, avec 2 cartes. Paris, Ollendorf. Prix : 2 fr.

La Réforme agraire et la Misère en France par Fernand Maurice.

Insufficiency of henri george's, théoriy by Laurence Gronlund. New-York.

Nous avons reçu le premier numéro de :

La Morale progressive paraissant six fois par an en brochure. Genève, imp. Riveira et Dubois 5, rue de Rive. Paris, G. Carré lib. 112, Bd St-Germain.

Le Lotus, revue des hautes études théosophiques. Chez Carré, 112, Boulev. St-Germain. Ab. France 12 fr. par an, Étranger 14 fr.

Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Guise — imp. Baré.

LA GUERRE ET LA PAIX.

A peu d'époques de l'histoire, l'atmosphère politique fut aussi chargée de tempêtes qu'en ce moment. La crise philosophique et religieuse tourmente toutes les pensées et abaisse visiblement le niveau moral. Si elle a des proportions moins vastes, la crise économique est plus profonde puisque, touchant de plus près aux nécessités de la vie elle est plus brûlante, plus douloureuse, sans compter qu'elle est d'autant plus grosse de bouleversements que l'organisation capitaliste qui a remplacé provisoirement l'organisation féodale est, de plus en plus, en contradiction avec le concept moderne de la justice et avec les nécessités économiques. C'est pourquoi l'Europe-Amérique sent gronder en elle les ferments d'une guerre sociale universelle qui s'annonce déjà, dans plusieurs pays, par un malaise général, des grèves innombrables et des conspirations permanentes.

N'est-il pas vrai qu'une génération aussi troublée dans sa pensée et dans son existence que l'est la nôtre, pourrait, avec quelque motif, se laisser assombrir par le pessimisme lourd des civilisations finissantes ?

Pourtant hélas ! ce n'est pas tout notre malheur. Nous avons encore d'autres motifs de plier sous le vent desséchant des tristesses collectives et des mortelles inquiétudes.

Toute illusion est interdite aux hommes de notre temps.

Que s'ils n'avaient, en effet, qu'à faire face à la double crise morale et sociale, ils pourraient peut-être, ayant en somme deux ou trois décades d'années devant eux, éviter les sanglants bouleversements que tout annonce et prépare, par des réformes profondes, un avenir de paix, d'ordre et de justice. Mais ils sont, en plus, serrés à la gorge par le spectre sanglant de la guerre étrangère, qui peut, d'un moment à l'autre, déchaîner sur eux une rafale exterminatrice.

Car on ne saurait trop le dénoncer, pendant que la prédominance des éléments conservateurs dans l'ordre religieux, de l'antagonisme des intérêts dans l'ordre économique, s'opposent à l'établissement d'une paix sociale basée sur la raison et la justice, un banditisme chauvinique s'est créé et se développe qui menace constamment de

noyer tous les progrès acquis dans le sang de millions d'hommes. Et nous assistons, atterrés et impuissants, à ce phénomène contradictoire : *la barbarie militaire renaissant d'une grande et grandissante efflorescence industrielle.*

Nous nous vantons d'être civilisés et les peuples entre eux en sont revenus au droit brigand du plus fort.

Sur ce point il y a régression, et ce que nous subissons n'est pas fait pour nous donner une foi bien vive dans le progrès continu.

Certes, depuis 1770, une transformation politique et sociale immense et profonde a eu lieu : la tolérance religieuse, la liberté politique et l'égalité civile ont pénétré plus ou moins tous les Etats de l'Europe ; les peuples sont nés à la vie civique et les prolétaires, ardents à la conquête d'un meilleur avenir, ont fait leur entrée sur la scène du monde, en plantant fièrement sur les pavés rougis de leur sang le drapeau des revendications économiques.

Si l'on ajoute à cela la vapeur, les chemins de fer, le machinisme, le télégraphe, l'électricité, la presse quotidienne et la multiplication des produits et des échanges qu'ils entraînent,on ne pourra manquer de conclure théoriquement à une solidarité grandissante entre les Nations.

Et malgré tout cela le fait d'une véritable rétrogradation chauvinique est là, répétons-le, qui s'affirme sinistrement.

Ah ! que nous sommes loin du cosmopolitisme philosophique de 1770-1791! Où est-il le public européen qui suivait les Montesquieu, les Voltaire, les Rousseau, les Diderot, les d'Alembert, les Quesnay, les Dupont de Nemours, les Adam Smith, Hume, les Addison, les Pope, les Richardson, les Kant, Vieland, les Gessner, les Beccaria les Filangiéri ?

Au lieu de cela nous avons le chauvinisme jusque dans la littérature et l'art : « Chaque nation protège avec un zèle jaloux sa langue, sa littérature, ses arts contre ce qui vient du dehors (1).» Oui,on va jusque là ; un nationalisme exclusif, envieux, envahit tout, rapetisse tout, envenime tout. N'avons-nous pas vu récemment quelques énergumènes qui sont au patriotisme ce que les jongleurs sont à la science déshonorer Paris par de bêtes protestations contre les chefs d'œuvre de Richard Wagner ? Quel état mental révèlent de pareilles manifestations !

On pourra expliquer en disant : le patriotisme auquel dût faire appel la Révolution française, pour résister à l'Europe monarchique, commença le revirement ; les iniques guerres de Napoléon Ier eurent pour premières conséquences, soit de créer de toutes pièces, soit de rescusciter un patriotisme ardent en Allemagne, en

(1) *Annales de l'Ecole libre des Sciences politiques* numéro de juillet 1887.

Autriche, en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Russie, en Pologne, en Italie. Puis la fameuse *politique des Nationalités* dont le sinistre inconscient Napoléon III se fit le théoricien et qui nous a donné l'Allemagne impérialisée et l'Italie monarchisée a fait le reste.

Soit ! Mais le mal en est-il moins grand et le chauvinisme qui s'épanouit dans un militarisme effroyable s'en prépare-t-il moins à barrer par des torrents de sang le chemin à la civilisation ?

En est-il moins vrai que, pendant qu'à la sueur de notre front, sous la meute harcelante des calomnies, des déceptions, des persécutions, des difficultés et des précarités de la vie, nous amassons péniblement les matériaux de l'ordre futur de paix et de justice, la guerre — une guerre aux incalculables conséquences — fond sur nous, tel le cyclone indien vient lentement du bout de l'horizon en une immense muraille noire, grandissante d'où s'échappent des roulements continus de tonnerre et inonde tout à coup les plaines immenses ?

Qui pourrait le nier? L'Europe semble menacée d'une subversion totale, et, en attendant, intolérable est le présent. Trois millions cent soixante mille hommes sont sous les armes sur le continent européen ; douze millions d'hommes, préalablement dressés, peuvent être jetés d'une heure à l'autre dans les champs de carnage. Voilà la situation (1).

Et cela coûte. *Quatre milliards six cents millions* sont consacrés par les six grandes nations européennes au seul budget de la paix armée (2).

---

(1) Dans une brochure analysée par *Die Neue Zeit* que vient de publier le docteur Schæffle, l'ancien ministre autrichien établit qu'une guerre entre la France-Russie et l'Allemagne-Autriche mettrait en présence plus de vingt millions d'hommes. Il expose comme suit la force respective des quatre grandes nations militaires de l'Occident :

	ARMÉE ACTIVE ET RÉSERVE	LANDWEHR ET GARDE NATIONALE MOBILE	LANDSTURM (arrière ban)	TOTAL
	—	—	—	—
Allemagne. . .	2.140 000	565.000	3.000.000	5.705.000
France	1.971.000	945.000	718.000	3.634.000
Autriche. . . .	881.786	396.898	146.034	1.424.000
Russie	2.187.000	737.000	7.568.000	10.492.000

Ces chiffres donnent le vertige.

(2) Ce chiffre est plutôt au-dessous de la vérité. Depuis 16 ans, dit M. Neymark dans son livre récent (*Les dettes publiques européennes*, Paris, Guillaumin, 1887), les budgets de la guerre et de la marine ont coûté à la France plus de 11 milliards, c'est-à-dire plus de 700 millions par an ; l'Allemagne et la Russie n'ont pas dépensé moins de 10 milliards chacune pendant la même période ; l'Autriche et l'Italie presque le même chiffre.

Ajoutez à cela les quatre milliards et demi d'intérêt annuel de l'écrasante dette des États européens — lourd héritage des guerres passées pour la plus grande part — et vous arrivez à cette triste constatation, que d'un budget européen de 10 à 11 milliards, les trois quarts peut-être sont mangés par les guerres passées et les guerres éventuelles. Aussi la civilisation moderne plie-t-elle sous le poids ; aussi semble-t-il que la prophétie de Montesquieu : *L'Europe périra par ses gens de guerre*, soit sur le point de se réaliser.

Il faut que la situation ait une issue.

— Et quelle autre issue que la guerre, nous disent certains impatients ? Voyez, l'atmosphère est chargée d'électricité et les matières inflammables sont entassées sur le Rhin, sur la Baltique, dans les Balkans sur les plateaux afghans de l'Asie centrale, sur le Nil ; il suffit d'une étincelle pour que le monde soit en feu et qu'éclate la plus épouvantable conflagration de nations qu'ait vu l'histoire. Ce n'est que par une sorte de miracle que des millions d'hommes n'en sont pas encore aux mains. A quoi bon reculer pour mieux sauter ; finissons en de la guerre par la guerre.

— Nous ne méconnaissons pas la gravité des circonstances. Mais est-ce une raison pour employer les procédés de Gribouille, pour se jeter dans la guerre par peur de la guerre. La lance d'Achille guérissait les blessures qu'elle faisait, nous disent les légendes homériques ; cela ne se voit que dans les légendes. La guerre ne guérit pas les maux de la guerre ; elle ne peut que les aggraver. C'est ce qu'une estimable revue socialiste allemande déjà citée, la *Neue Zeit* montre d'une façon saisissante.

« Une guerre à venir entre la France et l'Allemagne, dit notre confrère, coûterait certainement *16 milliards* et si l'Autriche et la Russie y prenaient part, au moins *30 milliards*. Une dette supplémentaire aussi effroyable serait-elle supportée par les quatre puissances, dans le cas où aucune n'obtiendrait une victoire décisive, elle ferait grandement monter le taux de l'intérêt hypothécaire et, par suite, causerait la ruine de l'agriculture. Les emprunts nécessités par cet état de choses ne pourraient probablement plus se faire à 4 % mais à 5 et à 6, ce qui rendrait le fardeau encore plus lourd.

La prochaine guerre qui sera, nécessairement, une guerre européenne, mettra en présence des masses armées telles qu'on n'en a pas encore vu. Ces masses seront en nombre et en armement aussi semblables que possible et rendront la victoire problématique des deux côtés. Cette victoire sera d'autant plus difficile à remporter, la lutte sera d'autant plus longue et plus meurtrière, qu'elle aura pour but, entre les diverses nationalités, la domination de l'Europe. Mais

cette guerre sera fatale, surtout à l'existence économique des peuples » (1).

Tout cela est vrai et doit faire réfléchir les partisans de la guerre. Nous ajoutons que, si par une sorte de prodige, l'explosion n'a pas encore eu lieu, quand, depuis trois ans, l'incendie gronde sur des amas de poudre, c'est qu'il y a, malgré tout, en ce siècle, de puissants éléments de paix et d'équilibre (2).

Que les démocrates veuillent la paix et la paix sera. Qu'ils continuent à vouloir et ils imposeront l'arbitrage international et peut être le désarmement deviendra-t-il un fait accompli. Qu'ils persistent toujours et peut-être l'aurore de cette Fédération européenne, rêve de tant de grands esprits et qui couronnerait si dignement l'œuvre, grande après tout, de notre tragique et troublé dix-neuvième siècle, sera-t-elle saluée par eux.

Ce serait là le fait le plus grand et le plus bienfaisant de l'histoire. Elle est pourtant vieille cette grande idée de la Fédération européenne

Devons-nous en désespérer ?

« Georges Podiebrad, roi de Bohême, exposa devant Louis XI, roi de France, en 1464, un plan pour l'émancipation des peuples et des rois, par l'organisation d'une nouvelle Europe » ; il y proposait une coalition des puissances secondaires à laquelle n'auraient pu résister ni le Pape ni l'Empereur et qui aurait empêché à la fois, toute tyrannie et toute agression. Henri IV et son ministre Sully, vers la fin du XVIe siècle, avaient conçu un projet semblable, mais plus approfondi ; il s'agissait de former une *République chrétienne*

(1) La *Neue Zeit* croit qu'une guerre serait d'autant plus ruineuse, d'autant plus sanglante qu'il y aurait presque égalité de forces. Voici les chiffres qu'elle donne :

Si la Russie et la France, d'un côté, et l'Allemagne et l'Autriche, de l'autre, en venaient aux mains, les premières mettraient en présence, sans compter la *Landsturm* (arrière-ban), 5.800.000 hommes, les secondes, 4 millions ; avec la Landsturm, la proportion est de 14.126.000 contre 7.129.000.

Il faut remarquer que la Russie, vue l'immensité de son territoire, ne peut amener au feu qu'une partie de ses troupes ; ces circonstances égalisent à peu près les forces ».

(2) Le malaise actuel et les terrifiantes éventualités que nous cache l'avenir sont dûs en dernière analyse à la prédominance militaire de l'Allemagne impériale. Or cette prédominance, tenue en échec par l'entente franco-russe, eut été complètement annulée si le gouvernement italien n'avait pas trahi les grands intérêts du progrès et de la paix, et repoussé l'union méditéranéenne pour faire du peuple que la France aida à s'affranchir de la servitude allemande un simple facteur de guerre et de compression aux mains de M. de Bismarck.

Mais dans son élite le peuple italien n'a pas accepté ce reniement, par le peu clairvoyant Humbert, de ses plus glorieuses traditions et avec un peu d'habileté, le gouvernement français pourrait tout reposer. Le saura-t-il ?

d'États indépendants, où les guerres eussent été rendues impossibles par une sorte de conseil amphictyonique. En 1623, Émeric La Croix publia à Paris le *Nouveau Cynée, Discours des occasions et moyens d'établir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde* ; il y plaidait en faveur de l'établissement d'une diète internationale, permanente, qui serait investie du pouvoir d'arranger toutes les querelles entre les nations. Leibnitz soutenait, en 1670, que ce but serait atteint par les nations de l'Europe, quand elles se formeraient en confédération. En 1693, le grand et vertueux William Penn, dans un *Essai sur la paix présente et future de l'Europe*, tenta également de prouver que, par l'établissement d'une diète ou confédération, l'Europe pourrait, si elle le voulait, s'affranchir entièrement de la guerre. Vingt ans plus tard, la théorie de la paix universelle et perpétuelle trouva dans l'abbé de Saint-Pierre l'un de ses plus enthousiastes défenseurs. Le premier de ses ouvrages sur ce sujet fut publié en 1712, le dernier en 1736. Rousseau donna en 1761 une éloquente exposition des vues de l'ingénieux abbé. Goudard, dans son livre *la Paix de l'Europe* (1757) et dans son *Espion chinois* (1764), et Mayer dans son *Tableau politique et littéraire de l'Europe en 1775* (1777), ont proposé, pour assurer et maintenir la paix, des plans de congrès européen qui sont en substance les mêmes que celui de l'abbé de St-Pierre (1).

Dans le même ordre d'idées, Kant écrivit son remarquable traité *Vom ewigen Frieden* (2). Sauf de très rares exceptions, tous les socialistes français de la première moitié du dix-neuvième siècle furent internationalistes, pour le moins européens et il en fut de même des principaux socialistes étrangers : Robert Owen, Bray, O'Brien, Veitling, Dekeyser, Herzen, Bakounine, Marx, etc. L'idée ne resta même pas dans les livres. A peine remise de la réaction qui suivit l'écrasement des peuples, en 1848-1850, et le coup d'État du 2 Décembre, l'élite prolétarienne fonda l'*Internationale* qui devint si rapidement formidable et l'élite bourgeoise fonda la *Ligue de la Paix et de la liberté*. Il sembla un moment, en 1869, que la démocratie internationale allait devenir assez puissante pour jeter les fondements de la République occidentale prédite par Auguste Comte. Mais qu'il y a loin de la coupe aux lèvres ! La guerre franco-allemande, la défaite de la France, l'écrasement du socialisme incarné dans la commune de Paris et le renversement de la République espagnole remirent tout en question.

---

(1) *La philosophie de l'histoire en Allemagne* par R. Flint, traduction de Ludovic Carreau. Paris, Germer Ballière.

(2) Traduit en français sous de titre : *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, par Emmanuel Kant, avec une préface de Charles Lemonnier Paris, Fischbacher.

L'hégémonie militaire échut à une nation nouvellement reconstituée, profondément monarchique et ardemment patriote. De son côté, la France n'a jamais accepté, comme un fait accompli sur lequel on n'a pas à revenir, le rapt de l'Alsace-Lorraine et c'est ainsi que l'Europe est devenue un vaste camp retranché et qu'elle ploie sous le poids des armes et des budgets monstrueux. Insistons sur ce dernier point, sur le coté financier, pour bien montrer que nos convictions pacifiques ne sont pas seulement basées sur l'idéalisme humanitaire. Par la même occasion, le lecteur pourra se demander si l'une des plus foudroyantes preuves de l'incapacité gouvernementale de la classe bourgeoise n'est pas donnée par la façon dont sont régies les finances d'État. Les dettes publiques croissent, croissent avec une telle rapidité, que peut-être est-ce par là que périra l'ordre capitaliste.

Laudateurs de la société actuelle, méditez les lignes suivantes :

M. Reden a calculé qu'en 1850, les dettes gouvernementales, quadruplées depuis la Révolution, s'élevaient à *46 milliards*. La progression continua si bien qu'en 1868 les États devaient *64 milliards*. Depuis lors, c'est bien autre chose : la dette des États européens s'est élevée à *120 milliards* (1) ! *Cinquante-six milliards* d'augmentation en dix neuf ans ! Et ce n'est pas fini la progression actuelle avouée ou non des déficits est de plus de trois milliards par an. Où tout cela conduira-t-il ? Ne croirait-on pas que l'Europe parlementarisée est gouvernée par des fous ?

C'était déjà plus de *112 milliards*, la Turquie, le Danemarck et la Suède non compris.

Que les chauvins de tout pays en prennent donc leur parti, le système est à bout et l'on va de ce pas à la banqueroute et il faut désarmer, sous peine de ruine générale (2). Ils sont donc bien inconsidérés

---

(1) Ceci paraît monstrueux. Voici quelques chiffres portant la date de 1876 :

La France a une dette (nationale et communale) de. . .	34.000.000.000
L'Angleterre	19.385.000.000
Les États-Unis	11.150.000.000
La Russie	6.000.000.000
L'Italie	10.660.000.000
L'Espagne	14.200.000.000
La Hollande	1.996.000.000
La Belgique	1.127.000.000
L'Allemagne	4.254.000,000

(2) Ajoutons quelques détails spéciaux sur la France, pour bien montrer où nous allons, si nous ne changeons de route.

— La dette publique de la France était de 1.892.004.000 fr. à la fin du gouvernement impérial ; les malheurs des deux invasions, l'invasion de l'île d'Elbe et la guerre d'Espagne la portèrent, sous Louis XVIII, à 3.466.000.000 fr. ; sous Charles X, la guerre de Morée, la conquête d'Alger, l'indemnité des émigrés,

à tous les points de vue, ceux qui poussent au développement du militarisme pour quelques lambeaux de terre, au lieu de pousser au grand affranchissement de tous les peuples occidentaux dans l'Europe libre. Ils travaillent peut-être à une déviation rétrograde de plusieurs siècles.

Ne pas crier ici à l'exagération ; la guerre est coutumière de pareils crimes ! Qui pourra jamais dire, par exemple, combien funestes, combien perturbatrices de l'évolution normale de l'Occident, ont été la rivalité des familles, également haïssables, également françaises, des Plantagenet et des Valois (Guerre de cent ans) ; et les folles prétentions des rois de France sur l'Italie (xve et xvie siècle) ? La guerre, quoi qu'en ait dit Hégel et quoi qu'ait répété Proudhon, est si peu un facteur de progrès, que la Révolution française a failli périr de ses triomphes militaires au bout desquels elle trouva un César qui lui mit la corde au cou et s'en fut, la traînant déshonorée à la queue de son cheval, piétiner l'Europe, contrainte par ricochet à renier ses sympathies révolutionnaires et à suivre ses rois dans la lutte contre le tyran impérial. Dans le conflit, la plus grande part de l'œuvre révolutionnaire périt. Depuis, le peuple français a fait trois révolutions victorieuses et neuf insurrections sanglantes sans pouvoir reconstituer la France de Danton, de Con-

---

l'avaient élevée à 4.262.000.000, en 1832, deux ans après la Révolution de juillet elle montait à 5.567.595.017.

En 1848, elle approcha de 6 milliards et demi. Avec la dictature bonapartiste ce fut une bien autre progression. Dès 1868, elle arriva à 11 milliards et demi, et la folie de la guerre prussienne la fit monter bientôt au chiffre fantastique de 26 milliards dont voici le détail du 31 Décembre 1876 :

DETTE CONSOLIDÉE

INTÉRÊTS		CAPITAL
346.001 605 fr. de rentes 5 0/0	. . . .	9.920.032.100
37.443.636 — — 4 1/2 0/0	. . . .	832.080.800
445.096 — — 4 0/0	. . . .	11.152.350
363.337.247 — — 3 0/0	. . . .	12.111.238.480
Total pour la dette consolidée.	. .	19.874.503.330

DETTE FLOTTANTE

Viagère	863.347.000
126 millions de francs, que produisent les retenues sur les traitements ; il reste 106 millions qui, capitalisés au dernier 12, représentent en capital	1.272.000.000
Capital approximatif des annuités diverses à terme. . .	4.000.000.000
Total du capital de la dette française, *abstraction faite des dettes communales et départementales, s'élevant à 6 milliards environ*	26.009.850.480

Les emprunts ont continué depuis, tant par l'État que par les communes et par les départements, qui ont porté la dette totale de l'administration française à 34 milliards au minimum. (Voir notre *Manuel d'Économie sociale.* Paris (1883).

dorcet, de Chaumette : tant profondément a été implantée la réaction par le dictateur militaire Bonaparte.

Une si lamentable éxpérience sera-t-elle perdue pour le peuple français ?

Nous voulons encore croire que non.

Dans une magnifique inspiration, le poète de la *Justice*, Sully Prudhommes a ainsi chanté :

Comme un astre ébauché par ses propres tourments
Pour se faire une écorce habitable et qui dure
Disloque mille fois sa grande architecture
Sans perdre une vertu de tous ses éléments,

De même, en son chaos de décombres fumants,
La France, qui se cherche une assise future,
Bouleverse ses mœurs, sans changer sa nature ;
Elle n'a rien perdu de ses divins ferments !

Je compte avec horreur, ô France, dans l'histoire,
Tous les avortements qui t'ont coûté ta gloire ;
Mais je sais l'avenir qui tressaille en ton flanc.

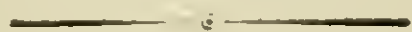
Comme est sorti le blé des broussailles épaisses,
Comme l'homme est sorti du combat des espèces,
La suprême cité se pétrit dans ton sang.

Qu'il reste toujours en nous le sentiment de cette mission pacifique et émancipatrice de la France et qu'il soit fortifié par cet autre : qu'une telle patrie doit être aimée non seulement avec passion, mais encore avec clairvoyance !

Les socialistes n'y failliront pas. Le jour où l'existence de la France serait menacée, ils ne seraient pas les derniers à se porter sur les versants des Vosges, mais, sachant qu'aux époques troubles il faut savoir réagir contre certains remous perturbateurs, pour rester dans le grand courant du progrès humain, ils ne veulent pas désespérer de la paix européenne ; ils veulent croire en une Europe fédérée de l'avenir; ils veulent travailler à son avènement, et ils persistent à dire, avec le vieux chansonnier, patriote pourtant:

Peuples formons une sainte alliance
Et donnons-nous la main.

B. Malon.



LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Les *Trades-Unions* américaines, comme nos anciennes sociétés de résistance, furent d'abord des sociétés d'ouvriers habiles, organisées spécialement pour la grève, et qui, par des entraves à l'apprentissage et d'autres mesures semblables, cherchaient à ériger leur métier en monopole. Les progrès de l'industrie, qui rendent les longs apprentissages inutiles, et qui permettent aux employeurs de remplacer plus facilement leurs ouvriers en grève par d'autres, forcèrent bien ces sociétés à adopter des principes plus larges et moins exclusifs. Elles sentirent bientôt le besoin d'organiser, non seulement les ouvriers habiles, mais aussi ceux qui ne le sont pas. Cependant elles ont encore quelque chose de l'esprit des anciennes corporations. Les *Chevaliers du travail*, au contraire, s'organisèrent sur une base plus démocratique, et montrèrent dès l'origine des tendances socialistes qu'on aurait cherché en vain dans les *Trades-Unions*. Voilà ce qui explique leur rapide développement : ils répondaient à un besoin de l'époque.

Avant d'exposer leur programme et leur but, il est utile d'entrer dans quelques détails sur la situation économique et financière du pays. Le lecteur pourrait sans cela ne pas bien comprendre ce qui va suivre.

Il n'y a guère plus d'un quart de siècle que le gouvernement possédait des millions d'hectares de terres publiques. Par des lois de colonisation *(homestead laws)*, ces terres étaient réservées aux colons. Chacun d'eux pouvaient obtenir, pour les simples frais d'inscription, une concession de 60 acres (34 hectares environ), mais sous la condition de s'y établir. Si ces lois avaient été loyalement exécutées, il y aurait eu, pour de longues années, un déversoir continuellement ouvert au trop plein de la population, et la misère serait encore inconnue en Amérique. Mais ces terres étaient une trop riche proie pour ne pas exciter la convoitise des capitalistes. Sous prétexte d'encourager la construction des voies ferrées, les compagnies de Chemin de fer se firent voter, par le Congrès et par les législatures d'État, des concessions de terres qui représentent un territoire bien plus grand que la France. Non contentes de cette

première aubaine, les compagnies capitalistes voulurent accaparer toutes les terres publiques. Les lois qui réservent ces terres aux colons s'opposaient bien à cet accaparement; mais on n'est jamais embarrassé en Amérique pour *tourner la loi*. On paya des gens pour faire le simulacre d'établissement et d'inscription, tout en signant un acte de vente à la compagnie. Des milliers d'émigrants furent établis sur les terres publiques aux frais des compagnies, qui se couvrirent en prenant hypothèque à dix pour cent. On conçoit que ces colons ne purent jamais se libérer. Dès que leurs terres furent en rapport, elles furent confisquées en paiement de la dette. En un mot la ruse, la fraude, la corruption, l'intimidation, tous les moyens furent employés ; et les capitalistes parvinrent ainsi à s'emparer de toutes les terres publiques ayant quelque valeur. Il ne reste plus au gouvernement que des marais, des rochers ou des déserts arides. Et les capitalistes américains ne furent pas seuls à la curée : il y a de puissantes compagnies anglaises qui possèdent une bonne partie de ces terres. Il y a maintenant en Amérique des pâturages de plusieurs milliers d'hectares, et des fermes immenses cultivées à la vapeur. Ces terrains qui, laissés à la colonisation, auraient pu supporter une immense population, n'ont besoin que de quelques bras et sont de véritables déserts. L'accroissement de la population, encore augmentée par l'immigration, ne trouve plus d'issue pour se repandre, et la misère menace de devenir bientôt plus intolérable qu'en Europe.

A la dernière guerre civile,comme il arrive toujours en pareil cas, l'or se cacha et fit prime. Pendant quelque temps on en fut réduit à se servir de timbres-poste comme monnaie. Pour détendre cette situation le Congrès vota une double émission de bons du Trésor : l'une, comme monnaie légale, ne portant pas intérêt ; l'autre comme obligation de l'État, portant intérêt. On émit de la première jusqu'à des billets de trois sous. Cette monnaie fut d'autant plus facilement acceptée par le public que les Américains préférèrent toujours le papier au numéraire : il est plus facile à transporter, et les Américains sont avant tout pratiques. Ces billets furent surnommés *Greenbacks* (dos verts) à cause de leur couleur. C'est grâce à eux que le gouvernement put soutenir la guerre contre le Sud esclavagiste, et la mener à bonne fin. Les spéculateurs cherchèrent bien à déprécier ces billets, et réussirent à faire monter la prime de l'or jusqu'à plus de 250 pour cent ; mais à la fin de la guerre, la prime diminua rapidement, et les billets finirent par revenir au pair. Les États-Unis possédaient alors l'idéal de la monnnaie : un signe d'échange qui circule au pair avec l'or, qui ne coûte que les frais de papier et d'impression, et qui ne soit sous le contrôle d'aucun capitaliste. Si l'on avait su comprendre et vouloir,il était facile alors de

donner le coup de mort au capitalisme. Le trésor n'aurait eu qu'à assumer les opérations d'escompte, de crédit, de recouvrement des banques, et de le faire sans intérêt, ou tout au plus à un pour cent d'intérêt, pour couvrir les frais de bureau. Quand chacun aurait pu escompter ses billets ou obtenir crédit à un pour cent, en s'adressant à n'importe quelle succursale du Trésor, qui donc aurait eu recours aux banquiers pour leur payer le dix pour cent, le taux usuel d'alors?

Mais même sans en arriver là, le bon sens disait qu'il fallait d'abord rembourser les obligations à intérêt, et conserver les *greenbacks* comme monnaie courante. Mais cela ne faisait pas l'affaire des barons de la finance. Ils contrôlaient l'or, il leur fallait encore contrôler le papier. Aussi le Congrès, siégeant, comme le dit alors Vandell Philips, pour enregistrer les décrets des capitalistes, s'empressa-t-il de remplacer les greenbacks par des billets de banques nationales. Ces banques déposent au Trésor, en garantie de leurs billets, des obligations de l'État à intérêt. Elles prélèvent ainsi un double intérêt : l'un sur les citoyens, l'autre sur l'État. Elles éternisent ainsi la dette publique, que la prospérité du pays aurait pu permettre de rembourser en trente ou quarante ans. En effet, il faut maintenir les obligations à intérêt déposées par les banques, ou quand leur échéance arrive, les remplacer par d'autres. Dans ce dernier cas, le seul avantage du gouvernement, c'est de pouvoir émettre les nouvelles obligations à un moindre intérêt que celui des anciennes. Le peuple qui ne comprend rien aux questions de finance, laissa faire. Cependant il se forma une assez forte opposition sous le nom de parti des *greenbackers*. Ce parti demande l'abolition des banques nationales et le remplacement de leurs billets par des *greenbacks*, ce qui permettrait de rembourser les obligations à intérêt, et de diminuer les impôts de tout ce qu'elles coûtent au Trésor.

On n'en tint compte ; il y avait pourtant urgence.

Avec les monopoles de la terre et de la finance, celui des chemins de fer est le plus oppressif. Les chemins de fer ont été concédés à des Compagnies à perpétuité, peuvent augmenter leurs tarifs comme bon leur semble, et ils ne manquent jamais de le faire à l'occasion. Après la récolte, ils doublent les tarifs de transport des produits agricoles, soutirant ainsi aux petits fermiers tous les fruits de leur travail. Quant aux grandes fermes qui peuvent passer des marchés à l'année avec les compagnies, elles n'ont jamais à souffrir de cette augmentation. A l'entrée de l'hiver, ce sont les prix de transport du charbon qui sont doublés. Là encore les riches, qui peuvent faire leur provision de charbon en été, n'ont pas à souffrir de l'augmentation ; les petites bourses seules sont écumées. Enfin ces Compagnies, en établissant leurs tarifs à volonté ruinent ici le commerce d'une ville pour avantager là celui d'une autre. On a bien

essayé de faire quelques lois pour empêcher cet arbitraire ; mais en Amérique, plus que partout ailleurs, les lois sont des toiles d'araignée qui ne prennent que les moucherons.

Voici maintenant, en résumé le manifeste des Chevaliers du travail, manifeste dont les explications ci-dessus feront mieux comprendre le but.

« Si le développement alarmant et agressif de gros capitalistes et des grandes compagnies n'est pas enrayé, il conduira fatalement les masses laborieuses au paupérisme, et les plongera dans une dégradation dont elles ne pourront sortir.

« Si nous voulons jouir des bienfaits de la vie, il est urgent de mettre un terme aux accumulations injustes, et un frein au pouvoir malfaisant de ces concentrations de la richesse.

« En conséquence nous avons fondé *l'Ordre des Chevaliers du travail*, dans le but d'organiser et de diriger la puissance des masses industrielles, non comme parti politique — notre but est plus élevé — mais pour proclamer des idées et faire passer des mesures qui bénéficieront au peuple tout entier. Il faut qu'on se rappelle toujours que les mesures que nous réclamons ne peuvent s'obtenir que par la législation, et qu'il est du devoir de tous d'aider à leur réalisation, en ne soutenant de leurs votes que les candidats qui s'engagent, quel que soit leur parti, à soutenir ces mesures. En faisant appel à ceux qui pensent qu'il faut accorder le plus grand bien au plus grand nombre, et en leur demandant de se joindre à nous et de nous aider, nous déclarons à tous que nos vues sont :

1 — De considérer la valeur morale et industrielle, et non pas la richesse, comme étant la base réelle de la grandeur nationale.

2 — D'assurer aux travailleurs la pleine jouissance des richesses qu'ils produisent, des lois suffisantes pour pouvoir développer leurs facultés intellectuelles, morales et sociales ; ainsi que tous les bénéfices, plaisirs et récréations que peut donner l'asssociation.

Pour obtenir ce résultat, nous demandons :

3 — L'établissement de bureaux de statistique du travail, afin qu'on puisse arriver à la connaissance exacte des conditions financières et morales et de l'éducation des masses laborieuses.

4 — Que les terres publiques soient réservées aux colons actuels, que pas un acre de plus ne soit donné aux chemins de fer ou aux spéculateurs, et que toutes les terres actuellement dans les mains des spéculateurs soient taxées à leur pleine valeur.

5 — L'abrogation de toutes les lois qui ne traitent pas également le capital et le travail, et la suppression de toutes les formalités, délais et distinctions injustes des tribunaux.

6 — L'adoption de mesures protégeant la santé et la vie de ceux qui travaillent dans les mines, les fabriques, les bâtisses ; et le

paiement d'une indemnité à tous ceux qui sont blessés par suite d'une protection insuffisante.

7 — La reconnaissance, par acte d'incorporation, des unions de métier, ordres et autres associations que les classes laborieuses pourront organiser en vue d'améliorer leur condition et de protéger leurs droits.

8 — Des lois obligeant les compagnies à payer leurs ouvriers chaque semaine en monnaie légale, et accordant aux salaires une premiere hypothèque, jusqu'au montant de leur salaire, sur le produit de leur travail.

9 — L'abolition du système d'entreprise pour tous les travaux fédéraux, d'État ou municipaux.

10 — Des lois établissant l'arbitrage entre les patrons et les ouvriers, et imposant la décision des arbitres.

11 — La prohibition légale du travail des enfants au-dessous de quinze ans dans les ateliers, les fabriques et les mines.

12 — La prohibition de l'adjudication du travail des personnes.

13 — Un impôt proportionnel sur le revenu.

14 — L'établissement d'un système monétaire national dont les billets seront émis directement au public en quantité nécessaire, sans l'intervention des banques ; que toute émission nationale soit considérée comme monnaie légale pour le paiement de toute dette publique ou privée, et que le gouvernement ne puisse garantir ni reconnaitre aucune banque.

15 — Que le gouvernement ne puisse jamais émettre aucun bon portant intérêt, ni aucune lettre de crédit ou de change ; mais que, en cas de besoin, il puisse faire face aux obligations du moment en émettant une circulation ne portant pas intérêt et ayant cours légal.

16 — Que l'importation de la main d'œuvre étrangère par contrat soit prohibée.

17 — Que le gouvernement organise, en rapport avec l'administration des Postes, un système financier de change, et qu'il donne au public les facilités nécessaires pour qu'il puisse déposer ses économies en toutes sûreté dans les bureaux de Poste.

18 — Que le gouvernement prenne possession par achat, en vertu du droit d'expropriation, de tous les télégraphes, téléphones et chemins de fer ; et qu'à l'avenir aucune charte d'incorporation ne soit accordée à aucune compagnie, pour la construction ou l'exploitation d'aucun moyen de transport, pour la Poste, les passagers ou le fret

« Et pendant que nous présenterons les demandes ci-dessus aux gouvernements, nous essaierons de réunir nos propres efforts :

19 — Pour établir des institutions coopératives qui, grâce à l'in-

troduction du système de coopération industrielle, puissent nous conduire à l'abolition du salariat.

20 — Pour obtenir un salaire égal pour les deux sexes.

21 — Pour réduire les heures de travail, en refusant unanimement de travailler plus de huit heures par jour.

22 — Pour persuader aux patrons de consentir à régler par l'arbitrage toutes les difficultés qui peuvent surgir entre eux et leurs employés, afin de fortifier les liens de sympathie qui peuvent exister entre les patrons et les ouvriers, et de rendre les grèves inutiles. »

Arriver au socialisme par les moyens pacifiques et légaux, tel est en somme le but des *Chevaliers du travail.*

Dans leur lutte contre les patrons, les Chevaliers emploient deux armes : la grève et le *boycotte :* et cela, toujours en vue d'amener un arbitrage. Le boycotte, c'est la mise en interdit. Il prit naissance en Irlande, et tire son nom d'un certain Boycotte qui en fut la première victime. Pour montrer jusqu'où va le boycotte en Irlande, un seul fait suffira. Un Irlandais meurt. Un de ses parents, qui était boycotte, se présente pour assister à l'enterrement. Immédiatement tous, même les parents du mort, s'en retournent chez eux, et le boycotte se trouve seul avec le prêtre pour accompagner le cercueil. En Amérique le boycotte s'applique de deux façons :— 1. On met en interdit les ouvriers qui prennent la place des grévistes. Tout marchand qui ne refuserait pas de leur vendre quoi que ce soit, perdrait tous ses chalants faisant partie des organisations ouvrières. Il en résulte que très souvent, les employeurs sont obligés de loger et de nourrir eux-mêmes ces ouvriers.— 2. On met en interdit les produits des manufactures qui résistent aux grévistes, et beaucoup de marchands sont ainsi forcés de cesser de les vendre. On conçoit l'influence du boycotte dans des pays où, comme en Amérique et en Irlande, l'on sait s'entendre, s'organiser et agir de concert, au lieu de se diviser comme chez nous en petites coteries qui ne savent que se chamailler.

Ajoutons enfin que l'Ordre des Chevaliers du travail est une organisation semi-secrète, sous forme maçonnique, avec signes et mots de passe. Les sociétés locales s'appellent assemblées et sont numérotées. Celles-ci nomment des délégués pour constituer des assemblées de district, et ces dernières sont reliées entre elles par un comité central. Les Chevaliers se proposent un double but : l'action et l'éducation ; ils lisent et discutent dans leurs assemblées les principaux ouvrages sur les questions sociales.

Les Chevaliers inaugurèrent l'année 1885 par plusieurs grèves qui furent des succès complets, notamment celle des conducteurs des tramways, à New-York et dans quelques autres villes. Comme on adore toujours le succès, chacun voulut se rallier à eux, et leur ordre compta bientôt plus d'un million de membres. Quelques patrons

essayèrent bien de leur résister en renvoyant ou en refusant d'embaucher les ouvriers qui étaient membres des *Chevaliers du travail* ; mais la grève et le boycotte eurent le plus souvent raison de ces résistances.

Dans l'été de 1885 éclata la grande grève des chemins de fer de l'ouest contrôlés par le roi des télégraphes Jay Gould. Elle fut commencée pour obliger la compagnie à reprendre quelques *Chevaliers du travail* qu'elle avait renvoyés ; mais elle ne tarda pas à se généraliser. J'ai déjà parlé des massacres de St-Louis et de Chicago auxquels elle donna lieu. Pendant cette grève, on s'aperçut que l'Ordre des Chevaliers du travail était composé de deux éléments distincts et souvent antagonistes. L'élément conservateur, dirigé par le grand maître Powderley, ne visait qu'à un compromis avec les employeurs. L'élément socialiste, alors dirigé dans l'ouest par le maître Martin Irons, voulait pousser à la grève en vue de contraindre le gouvernement à prendre possession des chemins de fer. Powderley finit par l'emporter par un semblant de compromis qui abandonnait aux compagnies toutes les questions en litige. Dès ce jour, l'opposition contre Powderley commença à se dessiner dans les rangs des *Chevaliers du travail*.

Les Chevaliers eurent bientôt une autre lutte à soutenir contre les Trade's Unions. Ils avaient d'abord concentré leurs efforts à organiser les métiers qui n'étaient pas encore organisés en unions, mais ils les étendirent bientôt à tous les métiers. Les chefs des Unions de métier en prirent naturellement ombrage. Ils osèrent même demander aux Chevaliers, comme condition d'action commune entre les deux organisations, de renoncer à organiser les métiers déjà organisés en *Unions*. C'était proposer aux Chevaliers d'abdiquer, ce qu'ils ne pouvaient certes faire. Le fait que ceux-ci représentaient un principe plus en rapport avec les besoins de l'époque et que beaucoup de membres des Unions de métier étaient aussi Chevaliers du travail, donnait tout l'avantage aux Chevaliers Aussi les chefs des Unions durent-ils se contenter de concessions plus modestes.

Ces dissentions n'empêchèrent pas une entente générale de toutes les organisations ouvrières pour la grève des huit heures de travail que la bombe de Chicago fit misérablement échouer

Pendant que les anarchistes condamnés de Chicago prononçaient leurs remarquables discours, la Convention annuelle des *Chevaliers du travail* avait lieu à Richmond (Virginie).

L'hôtel dans lequel la délégation de New-York descendit refusa d'admettre le délégué nègre Farrel. Ce refus provoqua des protestations contre les préjugés de race. Toute la délégation de New-York quitta l'hôtel. Le soir, elle se rendit au théâtre, Farrel en tête. Dans les théâtres du Sud il y a un compartiment réservé pour

les noirs; mais le directeur du théâtre n'osa refuser l'entrée à Farrel, qui prit place parmi les blancs. Là dessus, grand émoi, protestation des journaux, et menace de s'opposer par la force à toute nouvelle tentative de polluer le théâtre par la présence d'un nègre ailleurs que dans la niche réservée aux gens de sa race. Les Chevaliers eurent le bon esprit d'éviter un conflit qui aurait pu donner aux aristocrates l'occasion de renouveler à Richmond les scènes de Chicago, Farrel n'alla plus au théâtre, mais les Chevaliers continuèrent, dans toutes leurs manifestations, de traiter les noirs sur un pied complet d'égalité. En réponse aux journaux, Powderley publia une lettre nette et catégorique contre les préjugés de race : prouvant que, tant qu'il y aura en Amérique une race considérée comme inférieure, les salaires seront avilis et le travail sera méprisé.

Le gouverneur Lee se rendit à la Convention et préluda à son ouverture par un discours remarquable. « Ce ne sont pas, dit-il, les petits capitalistes du commerce et de l'industrie qu'il faut attaquer. Faites la guerre aux grandes compagnies qui mènent nos législatures par l'argent et la corruption, pour faire passer toutes les lois en faveur de leurs monopoles et de leurs actions ; rognez les ongles aux rois de la finance, qui s'emparent des téléphones pour les détourner de leur but légitime et en faire des machines d'oppression, nous ravissant nos droits de choisir nos gouvernants et nos législateurs ; frappez à mort les capitalistes qui fournissent de l'argent pour acheter les élections, et réclament des élus le droit de choisir eux-mêmes nos juges suprêmes ; et nous marcherons avec vous. Vous nous trouverez toujours dans vos rangs pour abaisser tout homme ou toute côterie qui s'efforce de faire de notre gouvernement un pouvoir pour contrôler le peuple, à la place du gouvernement contrôlé par le peuple que nos pères ont créé. »

Ces paroles sont caractéristiques dans la bouche d'un gouverneur d'État, d'un représentant officiel de la bourgeoisie américaine ; elles indiquent de quel côté penche l'opinion publique, et font prévoir une croisade pour contraindre le gouvernement à racheter les chemins de fer, et surtout les télégraphes, le monopole de Jay Gould, l'homme le plus détesté d'Amérique.

Comme protestation contre les préjugés de race, Powderley se fit présenter à la Convention par le nègre Farrel. « De même que la Virginie, dit Farrel, guida les aspirations du pays dans le passé ; j'espère qu'elle les guidera dans l'avenir vers les aspirations de notre Ordre, qui comprennent l'abolition de toutes les distinctions de classes, de croyances, de couleur et de nationalité. En vous présentant notre grand maître Powderley, je crois vous présenter un homme dont l'esprit est complètement affranchi de ces préjugés. Ici nous sommes tous égaux et frères. »

Voici, en résumé, les passages les plus saillants du discours de Powderley.

« Nous sommes ici, non seulement pour les questions de salaire et d'heures de travail, mais aussi pour affranchir les travailleurs du joug des monopoles. Nous sommes *Chevaliers du travail* parce que nous croyons les droits du plus pauvre et du plus humble des travailleurs plus sacrés que les privilèges conférés aux riches ou volés par eux. Nous sommes *Chevaliers du travail* parce que les politiciens ont déçu, corrompu et dégradé le peuple ; parce qu'ils se sont trop souvent élevés au pouvoir par la déception et la fraude ; parce que, en réponse à la confiance reposée en eux, ils ont déserté le peuple pour s'agenouiller devant le Veau d'or. Nous sommes *Chevaliers du travail* parce que nous considérons les capitalistes qui volent notre argent et nos terres comme pires que des bandits. Nous sommes enfin *Chevaliers du travail* parce que nous voulons que le travail américain soit protégé contre la concurrence étrangère.

« L'esclavage il y a vingt ans était terrible, mais il ne développa jamais de milliardaires, tandis que celui d'aujourd'hui les développe par centaines. Il compte parmi ses victimes les élus que le peuple choisit pour exécuter ses volontés. Non seulement dans nos législatures d'État, mais aussi dans notre Congrès national, on retrouve ses plus rampants esclaves,et nos tribunaux eux-mêmes sont pleins de ses plus serviles créatures. Il dicte le prix des salaires tout comme celui de l'argent. Il importe par milliers les misérables de tous les pays pour avilir les salaires. Certes, nous sommes opposés aux doctrines anarchiques : celui-là est un vrai *Chevaliers du travail*, qui prend d'une main l'anarchie à la gorge et de l'autre le monopole ; mais seul le monopole est coupable de l'anarchie qu'il favorise par son despotisme intolérable; tout comme en important ici ceux qui en sont imbus. »

Après cette mise en scène, on en vint au travail sérieux. Alors les deux camps déjà signalés se dessinèrent nettement. L'élément conservateur s'était entendu et préparé d'avance pour emporter la Convention d'assaut, mais il s'aperçut bientôt que l'élément socialiste ne se laisse pas mener aussi facilement que les moutons des assemblées primaires. La crainte d'amener une scission fit qu'on bâcla tant bien que mal les affaires pressantes, renvoyant les autres aux comités ou aux assemblées locales. Renvoyons la lutte à la Convention de l'an prochain, tel fut le sens de presque tous les votes.

La Convention obtint cependant quelques bons résultats. La base de la représentation avait été établie à une époque où l'on ne soupçonnait pas que l'Ordre prendrait un aussi rapide accroissement. Aussi, malgré de nombreuses allégations qui firent perdre un temps

précieux, la Convention se trouva-t-elle composée de 755 membres, nombre beaucoup trop considérable. Pour éviter cet échec à l'avenir, on tripla la base de la représentation. La nécessité d'activer la besogne fit protester contre la manie des discours, trop commune en Amérique ; et le cri : pas de phrases ! arrêta ceux qui n'allèrent pas droit au but. La nécessité de régler des questions sur lesquelles on ne pouvait s'entendre fit qu'on ordonna au comité exécutif de soumettre ces questions aux assemblées, pour y être discutées et votées; le résultat du vote devant être transmis au comité par la Poste. C'est un pas vers la législation directe, au lieu de la législation par conventions qui, composées des meneurs, ne représentent pas toujours l'opinion générale.

Malgré une très forte opposition, l'élément conservateur parvint à faire passer deux mesures importantes : les officiers du comité exécutif, qui étaient élus tous les ans, furent élus pour deux ans, et leur salaire fut considérablement augmenté. Le salaire du grand maître Powderley fut porté de 1.500 dollars par an à 5.000 ; celui de Turner, qui était de 1.200 dollars, comme secrétaire et trésorier, fut élevé 2.000, comme Trésorier ; et l'on adjoignit au comité Lechtman, comme secrétaire, à 2.000 dollars. 25.000 francs par an pour le grand maître d'un Ordre de travailleurs, c'est un peu cher ! Et notez que cette augmentation fut votée après la réélection de Powderley, et sans aucune protestation de sa part.

Enfin après avoir désigné Minneapolis pour la Convention de l'an prochain, et avoir voté une demande en grâce pour les huit condamnés de Chicago, la Convention s'ajourna.

Ce n'est pas pour faire fortune que Powderley se fit voter 5.000 dollars par an. Il fut aveuglé par le mirage de l'immense pouvoir que lui donneraient les *Chevaliers du travail*, une fois suffisamment organisés pour obéir aveuglement à ses ordres; et il avait besoin d'argent pour obtenir ce résultat. Il oublia qu'une association n'est pas un gouvernement ; qu'elle n'a ni police ni soldats pour contraindre à l'obéissance, ni tribunaux pour condamner les délinquants ; et qu'elle ne suit ses chefs qu'autant que ceux-ci représentent ses aspirations et la mènent à la victoire. Il s'aperçut bientôt de son erreur.

La bombe de Chicago fit avorter la grève des huit heures. Les ouvriers, qui pensèrent d'abord que les anarchistes en étaient coupables, firent des protestations contre eux. Si la bourgeoisie s'était contentée de persécuter les anarchistes, les organisations ouvrières étaient toutes disposées à faire d'eux leur bouc émissaire ; mais la bourgeoisie s'empressa de profiter de l'occasion pour persécuter les ouvriers. Elle en fit poursuivre des centaines pour intimidation, menaces, voies de fait, boycotte, en un mot sous les prétextes les

plus futiles ; et les tribunaux ne manquèrent pas de leur infliger des sentences hors de toute proportion avec les délits dont on les accusait. Naturellement les Unions de métier et les *Chevaliers du travail* durent se défendre. Des protestations imposantes furent organisées, et des délégations furent envoyées aux gouverneurs d'Etat pour leur demander de gracier les condamnés. Ces persécutions firent réfléchir, et bientôt le procès de Chicago convainquit les ouvriers que les accusés étaient, non les fauteurs, mais les victimes d'une conspiration. L'opinion publique changea rapidement. Aux protestations des socialistes se joignirent bientôt celles des ouvriers. On en vint à se dire : sept hommes ont été condamnés à mort pour n'avoir tué personne ; s'ils avaient fait sauter toute la police et tous les agents de Pinkerton, aurait-on pu les condamner à une plus forte peine ? Mme Lucy Parsons parcourut les États-Unis, faisant partout des conférences sous les auspices des *Chevaliers du travail*, et dans chacune il y eut un Chevalier pour dire : quand la Convention de Richmond vota une demande en grâce pour les condamnés de Chicago, ce n'est pas grâce, c'est justice qu'elle aurait dû dire. Même les Unions de métier, tout en protestant contre les doctrines anarchistes, déclarèrent que le procès avait été partial, la condamnation injuste, et demandèrent un nouveau jugement. Quant aux protestations des *Chevaliers du travail*, en voici une qui les résume toutes, celle de la Convention des assemblées 24 et 57 de Chicago, formée de 400 délégués et représentant 60.000 membres.

« Chicago, 1er décembre 1886.

« Nous pensons que le verdict, dans le récent jugement, qui condamne sept hommes à mort et un à quinze ans de prison, est un outrage à la justice et une attaque contre la liberté de la parole, et le droit du peuple de s'assembler paisiblement pour discuter ses intérêts. Nous pensons qu'il existe un sentiment toujours croissant chez le peuple, que les tribunaux sont très fréquemment manipulés dans l'intérêt de la fortune et du pouvoir, et que, sous le nom de la loi, les pauvres sont trop souvent victimés.

« Pensant que ce dernier procès a été conduit par l'accusation avec malignité et prévention, en employant, comme on l'a fait, des *informeurs*, de vils agents de Pinkerton, le parjure Gilmer, et un baillif qui a déclaré n'avoir appelé dans le jury que des gens qui, dans son opinion, étaient disposés à condamner quand même ; par conséquent nous exprimons l'espoir que la Cour suprême de l'Etat de l'Illinois accordera un nouveau jugement, afin que la conviction toujours chez le peuple, que les tribunaux ne jugent que dans l'intérêt des riches, ne trouve pas, dans le cas présent, une nouvelle preuve. »

Ces protestations firent que la Cour suprême accorda un sursis.

Depuis on traîne et l'on traînera les affaires en longueur, afin de pouvoir garder en prison les condamnés,le plus longtemps possible ; mais on n'osera jamais faire exécuter la sentence.

L'organisation des *Chevaliers du travail* provoqua naturellement la contre-organisation des Chevaliers du capital. Les capitalistes et les patrons s'organisèrent pour se soutenir mutuellement en cas de grève. La nouvelle organisation se proposa d'opposer à la grève le *lock'out,* c'est-à-dire la fermeture de tous les ateliers d'un métier en grève. Cela, pour neutraliser la tactique des Unions de métier qui déclarent la grève dans une localité, tandis que les ouvriers continuent ailleurs le travail, et versent un pourcentage de leurs salaires pour soutenir les grévistes. Le *lock'out* est certainement une arme puissante, mais que les employeurs prennent garde, c'est aussi une arme très dangereuse qui pourrait bien précipiter une grève générale.

Les *Chevaliers du travail* s'aperçurent bientôt qu'ils ne pouvaient lutter avec avantage contre les capitalistes organisés. Toutes leurs grèves échouèrent. Il ne restait qu'une ressource, c'était de provoquer une grève générale ; mais cela ne manquerait pas de précipiter une crise commerciale dont on ne pourrait sortir que par une révolution, et Powderley est trop peu révolutionnaire pour oser jouer si gros jeu. Quand les abattoirs de Chicago notifièrent à leurs 20.000 employés qu'ils allaient rétablir la journée de dix heures,on fit grève. Immédiatement les Compagnies de chemins de fer qui aboutissent à Chicago transportèrent gratis tous les malheureux qui s'offraient à prendre la place des grévistes. Il y avait là une magnifique occasion de commencer une grève générale : il fallait étendre la grève aux chemins de fer qui soutiennent si ouvertement les Compagnies des abattoirs. Mais Powderley abandonna les grévistes, qui furent obligés de se soumettre.

La situation devenait très tendue pour les *Chevaliers du travail.* Les succès de 1885 avaient causé leur rapide développement ; les échecs de 1886 menaçaient d'amener leur dissolution. Powderley comprit qu'il fallait faire quelque chose. Il envoya une circulaire disant que les *Chevaliers du travail* étaient arrivés à la crise décisive de leur histoire, et demandant une cotisation extraordinaire de 25 sous par membre,pour un fonds de défense. Beaucoup d'assemblées payèrent, mais beaucoup aussi protestèrent tout en payant, et quelques unes refusèrent net de payer. Enfin il y eut quelques assemblées qui renvoyèrent leurs chartes, se séparant ainsi de l'Ordre, soit pour continuer comme organisations indépendantes, soit pour se raillier aux Unions de métier.

Faut-il déplorer ce commencement de désorganisation ? Non, car les deux partis qui divisent les Chevaliers du travail ne peuvent

rester longtemps unis. L'élément conservateur a démontré son impuissance : il n'a pu ni assurer le succès des grèves, ni établir un système général d'arbitrage entre patrons et ouvriers ; et cependant c'est là tout le but qu'il se propose. C'est donc maintenant à l'élément socialiste de démontrer s'il peut faire mieux. D'ailleurs ce n'est pas une scission que l'élément socialiste poursuit, c'est la démolition de Powderley, et il a le grand espoir d'y arriver à la Convention de novembre prochain. Et puis, même si les assemblées se séparaient du comité central, elles n'en continueraient pas moins d'exister comme assemblées et de s'entendre avec les autres organisations ouvrières pour agir de concert. Dépendre d'un chef, c'est se condamner à l'impuissance dès que ce chef hésite. A l'initiative des chefs il faut donc substituer autant que possible l'initiative du peuple. C'est là la tendance qui se dessine chez les *Chevaliers du travail* qui remplacent les grandes assemblées de district par des assemblées d'État qui, occupant un territoire moins étendu, seront plus facilement sous le contrôle des administrés.

Pour assurer de l'ouvrage à ceux des leurs que les capitalistes mettent à l'index, les *Chevaliers du travail* ont acheté divers terrains pour y établir des fermes ou des ateliers. Parmi ces terrains se trouvent deux mines de houille. Les Chevaliers passèrent un contrat avec des marchands de Chicago pour les fournir de charbon ; mais alors, sous divers prétextes, les compagnies de chemin de fer refusèrent de transporter leur houille. C'était probablement pour les poursuivre en justice que Powderley avait besoin de fonds de défense ; mais les compagnies, qui paient leurs avocats à l'année, se soucient peu d'un procès de plus ou de moins.

Powderley inaugura la présente année par une circulaire aux assemblées de Chicago, leur enjoignant de rembourser à leurs trésors respectifs tout l'argent qu'elles ont dépensé à soutenir des mouvements politiques en opposition avec les réglements. Pour qu'on sache bien que c'est l'argent dépensé à soutenir les socialistes qu'il a en vue, il se plaint de « l'empressement avec lequel des Chevaliers du travail, chefs avoués des socialistes, se sont mis en avant, et ont pleinement insinué dans leurs discours que la question du travail ne peut se résoudre qu'à coups de fusil. » Powderley cherche-t-il à provoquer la scission d'un élément qui le gêne, afin de pouvoir se perpétuer comme grand-maître de l'Ordre? Veut-il, comme jadis Jefferson ou Davis, dominer quand même sur une partie, s'il ne le peut plus sur le tout ? C'est possible, mais il y a à sa circulaire une explication plus plausible.

Les Chevaliers sont un ordre secret organisé sous forme maçonnique. En conséquence le clergé catholique du Canada étendit aux Chevaliers l'interdit que l'Église a prononcé contre la maçonnerie.

Powderley fit son possible pour faire lever cet interdit et pour empêcher qu'on ne l'étendît aux Etats-Unis. Il craignit de perdre les Irlandais qui sont encore sous l'influence du clergé — et notez que Powderley lui-même est Irlandais d'origine et catholique. — Il eut des conférences avec les évêques ; il publia quelques uns des secrets des Chevaliers pour convaincre le clergé que ceux-ci ne sont pas en opposition avec l'Église ; il fit modifier la formule du serment contre laquelle les prêtres objectaient. Le clergé n'étendit pas l'interdit aux États-Unis, mais il s'en servit comme une menace pour dominer Powderley. Voilà le secret : on menaça Powderley d'interdire les Chevaliers s'il ne s'opposait pas à l'élément socialiste.

Les assemblées socialistes de Chicago répondirent à Powderley par une protestation contre son ingérence arbitraire dans leurs affaires privées. Sa circulaire,dirent-elles, est dirigée contre les ouvriers et en faveur du monopole et du clergé. Il n'a rien à leur réclamer que leurs souscriptions, et quand elles ont payé leur dû au comité central et à leur assemblée de district, elles sont libres de disposer de l'argent qui leur reste comme elles le jugent convenable. Parsons et quelques autres des condamnés de Chicago sont membres des *Chevaliers du travail* ; et il est de leur devoir d'aider ceux de leurs membres qui sont persécutés. Elles demandent donc à Powderley de révoquer son ordre, et lui déclarent que, s'il ne le fait, son autorité sera méconnue à Chicago.

Peu après,plusieurs assemblées, sur divers points des États-Unis envoyèrent à Powderley la demande de faire appel à une nouvelle convention, afin de réviser les résolutions prises à celles de Richmond. Plusieurs de ces résolutions, disent-elles, ont été passées en flagrante violation de la Constitution de l'Ordre. Aucun amendement ne peut-être fait à cette constitution s'il n'a été préalablement soumis aux assemblées soixante jours auparavant, afin que les assemblées puissent le discuter et donner des instructions à leurs délégués. Cependant on a élu les officiers du comité central pour deux ans, on a augmenté le personnel de ce comité, et on a voté d'autres changements au règlement qui n'avaient pas été soumis préalablement aux assemblées. On savait bien que Powderley se garderait de prendre en considération cette demande ; mais c'était un moyen d'affaiblir encore son influence déjà très ébranlée. En effet les assemblées poursuivent leur besogne sans tenir aucun compte des circulaires de Powderley.

Enfin l'Assemblée de district de Philadelphie, une des plus nombreuses et des plus influentes, vient de lancer le cri de guerre, par l'excommunication catégorique de Powderley et de ses *viles créatures*, de sa *clique corrompue*. Elle en appelle avec confiance à la convention prochaine de Minneapolis. C'est cette convention qui déci-

dera la question, et sans être prophète, on peut prédire qu'elle ne peut aboutir qu'à l'un des deux résultats suivants : ou le remplacement du comité actuel par un comité plus socialiste, ou la scission entre les deux camps des *Chevaliers du travail.* C'est le premier résultat qui paraît le plus probable, car déjà, dans beaucoup d'assemblées de district, l'élément socialiste est en grande majorité.

Par son génie administratif, Powderley fut d'abord très utile aux *Chevaliers du travail*, tant qu'ils en furent à la période d'organisation ; mais maintenant qu'ils en sont à la période militante, ils ont besoin de chefs fermes et énergiques, et Powderley est bien connu pour sa pusillanimité. Mais si son caractère faible fait parfois de lui l'instrument du clergé et le jouet des capitalistes, il faut le dire en son honneur, il n'est pas un vendu. On ne peut en dire autant de quelques uns des chefs des *Trade's Unions.* Depuis longtemps le comité de l'Union centrale du travail, qui représente surtout des Unions d'ouvriers allemands, semblait nager entre deux eaux. Elle vient de lancer un manifeste dans lequel elle n'admet pas que la patience et les compromis ne sont bons à rien. Aucun travailleur, dit-on,n'est sorti moins affamé de ces réunions et de ces conventions. C'est ce qu'il faudrait voir. Elle croit que sans organisation, jamais le travail ne s'affranchira de la tyrannie du capital. Elle invite donc tous les hommes de bonne volonté et toutes les organisations, à fonder avec elle l'unité du parti ouvrier. Tout en restant une association révolutionnaire, elle veut être une association puissante,disposant d'argent et de forces effectives pour pouvoir lutter avec avantage contre les capitalistes coalisés. Tout cela serait fort beau, s'il n'y avait à côté la glorification de la politique des compromis. Aussi les journaux socialistes accusent-ils le comité d'être en entente secrète avec l'Union des délégués capitalistes.Cette dernière eut une réunion générale le 20 mai dans laquelle on résolut d'obliger les travailleurs à se retirer de toute organisation ouvrière, sous peine d'être renvoyés. On se propose même, pour atteindre ce but, de recourir à un *lock'out* qui mettrait plus de cinquante mille ouvriers sur le pavé.Pendant le débat,voici ce que dit l'un de ses membres ; — « Lorsque nous voudrons avoir de bons ouvriers, n'avons nous pas l'Union centrale du travail ? Je suis très content d'elle.Grâce à notre bonne entente avec elle, nous nous débarrasserons des casse-cou, et les forcerons à mettre les pouces. »

Il nous reste maintenant à parler du *Parti du Travail* (Labor party), pour compléter notre esquisse du mouvement ouvrier américain.

Frédéric Tufferd

LE SOCIALISME ET LA DÉMOCRATIE

CONFÉRENCE.

... Je parlerai sur la démocratie et le socialisme, j'essaierai de démontrer que l'un c'est l'autre.— Je ne vous dirai pas ce que c'est que le Socialisme ; je ne vous donnerai pas un credo, des commandements de Dieu socialistes. Nous n'avons ni pape, ni conciles ; — à peine sommes-nous une Eglise : nous ne saurions avoir de dogmes. Je vous montrerai comment cette chose vague, la Démocratie, est cette chose vague : le Socialisme.

Qu'on ne m'en demande pas davantage. Et même pour cela, je poserai mes conditions. — Tout d'abord — (la chose vous paraîtra sans doute étrange de la part d'un orateur) — ce n'est pas pour mes auditeurs que je parle,c'est pour moi-même ou pour un interlocuteur que je façonne dans mon imagination comme je veux... et que je parviens toujours à convaincre. — Je ne discute pas. Discuter c'est ne pas se comprendre l'un l'autre, ne pas s'écouter ; c'est s'emporter tour à tour à d'insolents monologues ;... c'est, eût-on cent fois raison, se donner tort par la violence de son langage, le sophisme forcé de la réplique immédiate... Discuter enfin, c'est toute chose que je n'aime pas et que je vous supplie de ne pas me forcer à aimer, ne fut-ce que pour un moment...

Ah ! Parlez-moi d'une causerie avec ce bon petit adversaire que l'on a façonné à son gré. On ne se dit pas de vilaines paroles... On ne s'emporte pas ; on cause, il cause, on lui fait une question et il vous fait presque toujours la réponse souhaitée .. Vous voulez bien mes amis, que je préfère ma façon de faire habituelle, à toute autre ?— Pour vous parler, comme je l'entends, et avec succès de la démocratie et du Socialisme, laissez-moi donc tout d'abord vous dépeindre cet adversaire idéal, cet adversaire bon enfant, toujours docile et toujours battu, qu'il me faut.

Je vous dirai d'abord ce qu'il ne sera pas.

A aucun dégré il ne sera prêtre. Ne pas appartenir à un corps sacerdotal quelconque ; cela va de soi. Cela ne suffit pas. Il ne faut pas

que d'une façon quelconque il porte dans la vie civile et laïque la tournure d'esprit, les vices actuels du Prêtre. Qu'il ait été au séminaire, à la rigueur, passe ; à condition qu'une réaction violente l'ait totalement détaché de sa culture première. — Etre prêtre vous savez ce que c'est ; c'est être assez naïf, ou assez odieux, pour consentir à faire figure dans le monde en qualité d'incarnation vivante de l'idéal. C'est trouver tout simple et légitime de recevoir le craintif hommage d'admiration des mortels. C'est avoir assez peu de conscience, et assez d'impudeur pour oublier sa propre misère, ses petitesses, ses vices ; pour se croire de bonne foi membre d'une rare élite ; pour s'avouer sans le moindre trouble, sans la moindre hésitation, d'une race faite pour commander. Être prêtre c'est bien cela ? et vous comprenez maintenant comment j'entends qu'on peut être prêtre dans la vie civile et laïque et comment je ne veux pas pour interlocuteur d'un homme semblable. — Être prêtre c'est moins encore remplir une fonction qu'avoir un vice, un vice d'orgueil radical, fondamental. Et le sacerdoce est si vieux dans notre Occident, dans l'Orient et partout que ce vice a pu, tout à loisir, infecter notre société laïque, passée, présente, — future peut-être.

Être prêtre c'est couper toutes ses attaches naturelles, vivantes, avec son milieu, ses concitoyens, se replier sur soi, s'enfermer en soi, dire comme le pharisien de l'Évangile: « Je suis meilleur que cet homme-là, je n'ai rien de commun avec lui.» C'est se dresser à soi-même un piédestal d'où l'on jette tout au plus sur le monde un regard de compatissance dédaigneuse. C'est se créer un système sidéral dont on est le soleil. Être prêtre, — comprenez bien ce que j'entends par là — c'est perdre la grande — la large — la sympathie naturelle des hommes et des choses. C'est ne pas aimer la rue, aimer les champs, dire : « *ces gens là* »... faire aux choses le pouah! de la parisienne, de la petite dame, de la petite bourgeoise dégoûtée, à la tête vide, au cœur réduit, qui a peur de salir sa robe, passe bien vite, la relevant, au seul aspect de la pauvreté et de l'infortune; pour qui au monde elle seule existe...

Être prêtre c'est tout cela. Vous ne voulez pas que je discute ? — Mettons la chose au pis. Voulez-vous que je me confie à la loyauté d'esprit de Tartuffe, ce prêtre... tâtant la robe d'Elmire et convenant à peine qu'il n'est qu'un drôle. — Mettons la chose au mieux. Quelle prise voulez-vous que j'aie sur ce pouah ! léger de dégoût de notre poupée gentille, ou la dureté hautaine de cet orgueil ? Je ne discute pas, n'est-ce pas ?

La personne avec laquelle, après le prêtre, je discuterai le moins, ce sera le Savant, le Docteur. Ici encore, je suis obligé de définir.

Le Docteur, encore le prêtre; le prêtre d'une religion qui prétend se réclamer uniquement de l'homme, un marchand, comme lui,

de l'Élixir universel de vie, d'une panacée infaillible. La seule différence c'est peut-être chez ce dernier, le docteur, la diversité des costumes. Tandis que le prêtre, — le vrai — s'appelle toujours et s'habille toujours prêtre, notre prêtre du second degré revêt une infinité de formes et d'appellations diverses. Il s'habille et s'appelle Lettres, Sciences, Médecine, Droit, Magistrature. Il descend même jusqu'au Notariat, jusqu'à l'*avouerie*, l'*avocasserie*, jusqu'au journalisme. Que sais-je ? Mille espèces diverses dont je n'essaierai pas l'énumération... Je serais obligé de me classer moi-même...

Mais dans toutes, le genre est là, très fortement marqué. Et ce caractère qui fait le genre,— c'est ce contentement de soi, cette préoccupation de soi, toute tendre, tout exclusive,— cette conviction profonde qu'on est indispensable au monde, à la société qui fait du docteur, (Je vous ai dit qu'il y en a de toutes sortes, des grands et des petits et pour être docteur pas n'est besoin d'être sorti de nos grandes écoles, d'avoir plein les poches de diplômes.) qui fait du docteur comme tout à l'heure du prêtre, un soleil autour duquel tout gravite ou tout au moins doit graviter.

Eh bien non, je ne discuterai pas avec lui. — Il sait tout. Il n'ignore rien. La Médecine, le Droit, les Lettres, l'Économie politique, cette *gloire* du siècle,— la *Sociologie* enfin, ne lui ont laissé ignorer sur tout nul secret des choses. Il aura des chiffres, des faits et des faits encore pour établir sur un indestructible fondement **ses vérités.** Non je ne discuterai pas avec lui. — Pensez donc, Monsieur, cet homme est peut-être à moitié chemin de l'Institut. Je ne discuterai pas. Discuter, c'est le nier... C'est peut-être faire naître en lui la pensée que sa quiétude et sa confiance en sa science, en lui-même, pourraient n'être que de la fatuité. Pensez donc !

Êtes-vous un drôle, un esprit brouillon, inconsistant, léger, vaniteux, capable de trahir une vieille amitié, ou même seulement une bonne camaraderie d'autrefois ?

Avez-vous eu des faillis—des faillis frauduleux dans votre famille? N'êtes-vous bourgeois que de la première génération ou de la seconde ? Quelque vieille grand'mère, assise au coin du feu, coiffée en mouchoir et parlant patois est-elle là pour dire votre origine plébéienne ? Tout cela, si oui, vous ne seriez pas à même de me comprendre si je vous parlais démocratie et socialisme... Ah ! Plus tard, dans 2 ou 3 générations, quand la tache sur l'honneur aura eu le temps de se perdre, de s'évanouir, dans les rayons fulgurants de la fortune, — quand la légende familiale aura fait reculer la gloire des ancêtres jusqu'aux croisades et aura ajouté à votre nom la toute petite particule, qui hante vos rêves maintenant ; — quand vous n'aurez pas besoin, comme aujourd'hui, de vous évertuer à chaque

moment pour faire oublier votre origine véritable, alors je—c'est-à-dire mes enfants discuteront avec vous, avec vos enfants...

L'homme qu'il me faut pour discuter — ce sera le menuisier d'à côté, le boulanger du coin, le marchand de vin d'en face... toutes gens qui ont des voisins, qui voisinent, qui aident au charretier à mettre en branle de nouveau sa charrette, qui s'élancent sur le cheval abattu, soulèvent les brancards par devant, pèsent sur le derrière, portent le blessé chez le pharmacien... qui ne se séparent pas de la masse, vivent de la vie du groupe auquel ils appartiennent, — qui sans phrase, sans en avoir conscience, se montrent bons, généreux, charitables plus que bien des *gens de devoir*, religieux ou philanthropes quelconques.

Mais vous ne les connaissez pas. Je le regrette. — Je prendrai quelqu'un que vous connaissez, M. Homais, de Flaubert, le pharmacien de madame Bovary. Vous le connaissez, et à tout prendre et à toute rigueur, *ce peut être* mon homme... Sans doute il est gros, il est épais, il aime à s'épanouir dans sa vanité ; il pourrait bien même regarder au poids, et, quand il s'agit de vendre des drogues, ne pas prendre les kilos pour les livres. Malgré tout, j'ai un faible pour lui. Il est curieux, il est bavard. Je parierai que les commérages de mariage projeté ou manqué le ravissent d'aise... Il est lourd. Mais il *voisine*. Il déclarerait volontiers le curé un véritable cornichon ; il est voltairien, comme il peut l'être ; il est voltairien parce qu'il est démocrate.

Il n'a pas lu encore Taine et Renan, Taine surtout. Il en est à Thiers...Je crois que Thiers est également tombé,je ne sais comment entre les mains de mon boulanger du coin. — Il hait les nobles ; il est pour Danton, pour Robespierre, pour la Révolution sans distinction, ni épithète, contre les émigrés, contre les ennemis. Les folies sanguinaires de Marat lui-même restent pour lui au second plan du grand drame révolutionnaire et volontiers il s'estimerait quitte vis-à-vis du tribunal Révolutionnaire avec quelques épithètes bien senties et bien sévères. — Ce qui le frappe, c'est l'élan, ce sont les grandes choses : ce qu'on a appelé l'Epopée de la Révolution. La noblesse mâtée, un roi puni par son peuple... Il a lu dans Michelet qu'à ce moment suprême, au milieu de toutes ces horreurs, quelque chose de nouveau était né, une puissance, un monde : le Peuple. Et depuis ce temps il le croit. Il est fils de paysan. Son grand père fut dans sa commune activement mêlé au mouvement révolutionnaire ; même qu'il acheta quelques biens nationaux. Pas trop cependant, ses faibles économies de paysan doublement tondu par le fisc royal et le seigneur ne lui permettant guère.

Notre M. Homais a entendu raconter, dans son jeune âge, à ce grand père des choses sombres... tout plein... un seigneur brutal et

cruel, faisant son plaisir de la souffrance de ses hommes; — des crimes, toutes sortes d'horreurs confuses que lui a depuis remis en mémoire la lecture d'un livre bien par hasard tombé entre ses mains : les *Grands jours d'Auvergne* par Fléchier.

Dans ces mémoires rédigés par un évêque, tout une face sombre, féroce de la féodalité lui est apparue. Il a compris les histoires du grand père... Cela n'a fait que le confirmer dans sa haine, une haine bon enfant, une haine peuple, non une haine prêtre — notez-le — cela n'a fait que le confirmer dans sa haine des nobles, du prêtre ; — dans son amour pour Michelet, dans sa foi révolutionnaire.

Il vit sous l'Empire, mais il aimerait mieux une République. Un empereur c'est encore quelque peu un roi.

Il a vu la République, il a été bien heureux.

C'est alors que les livres de Taine lui sont tombés entre les mains. — Comme à cette lecture, il a souffert le cher homme ! C'était quelque chose de tout à fait intime, une fibre profonde de son cœur qu'on voulait lui arracher. Non ce n'était pas la Révolution, ça. Ou si c'était ça, c'était plus. — C'était ce grand cœur, cette grande âme vivante et vibrante : Michelet ; c'était cet écho appauvri de la conscience populaire : Thiers ; c'était tout cela par dessus l'étroitesse violente et consciemment mensongère d'un Taine, par dessus ce manœuvre en métaphores qui fait de la science pour la réaction et les sots.

Mais comment se défendre lui, pauvre vieux, contre l'autorité du nom, du talent reconnu, acclamé ?

Par bonheur son second fils, (l'ainé sagement guidé par un père pratique avait su s'établir dans une situation des plus hautement enviables de la pensée officielle) — par bonheur, son second fils, un fils qui ne lui avait jamais donné entière satisfaction, ayant reçu de sa mère une certaine inquiétude de tempérament et une élévation de nature qui, le faisant, du premier coup, percer à jour ses maîtres, et le détachant d'eux, l'avait lancé dans l'étude sans but pratique arrêté sauf celui d'apprendre, — qui finalement avait su joindre à une solide culture générale une spécialité de connaissances poussées assez loin sur certains sujets ; par bonheur ce second fils était venu passer quelques jours auprès de lui.

Il expliqua à son père — en dépit des protestations de son frère, trop porté par situation à confondre situation et mérite, l'Intelligence qui sait en imposer et l'intelligence qui se perd et s'oublie, — il expliqua à son père qu'on ne saurait ainsi, sans préparation préalable, non pas seulement individuelle mais collective, tenter une œuvre aussi difficile : l'anatomie et la physiologie d'une société, prétendre dire, au *nom de la science*, ce que cette société sera ou devrait être, mettre la pratique, c'est-à-

dire la vie, à la remorque de la fantaisie intellectuelle d'un individu. C'est la vie qui domine la science. S'il était une vérité que dans sa défiance de chercheur, il osait dire à peu près établie, c'est que la pensée n'est que le second moment de l'Existence ; qu'elle est en nous un Reflet des choses.

C'était donc une présomption bien grande ou un charlatanisme éhonté — de venir dire aux Faits, c'est-à-dire aux instincts, aux passions, — à sa foi démocratique à lui, M. Homais, à sa haine du Prêtre, à sa haine du Noble, à ses instincts égalitaires, à son besoin instinctif de justice et de bien-être pour tous, — que tout cela était illégitime parce que *anti-scientifique*. C'étaient des plaisanteries ou des flatteries à l'adresse d'un clan, d'une classe, une façon de protéger des intérêts, une sorte de Religion et de Bon Dieu qu'on essayait de dresser entre la réalisation de ses besoins à lui, M. Homais, et les intérêts d'une classe. — Où donc était ce critère indispensable pour prononcer sur la légitimité ou l'illégitimité des événements ; l'aune pour les auner? La science était encore dans l'Enfance. La science d'un Taine serait-elle donc la Science définitive ?

Pauvre science d'un Taine ! Prendre les cadres de sa psychologie, cette psychologie qui est celle de Bain, de Spencer, émondée, simplifiée, appauvrie, faussée, — transformée (je parle de la psychologie de Bain) de simple Essai en pédant Système, prendre ces cadres, qui ne sont pas siens et qui sont faux ; et coûte que coûte, à coups de marteaux quand le poing ne suffisait pas pour faire entrer les faits rebelles ou débordants, les remplir, c'est là ce qu'on appelle faire une histoire de la Révolution française.

On n'a pas eu le français de la Révolution, non, on a eu l'homme de M. Taine, l'homme abstrait de M. Taine dans la Révolution française.

Le français de la Révolution, le vrai, où M. Taine l'aurait-il trouvé ? M. Taine n'a qu'une voie pour arriver à l'histoire : la psychologie et sa psychologie, une façon de psychologie idéologique, est incomplète et fausse. Cet homme rêve d'édifier la classification naturelle non-seulement des hommes mais des sociétés, et cet homme n'est ni historien, ni juriste, ni économiste. Cet homme veut *juger* la Révolution française et pour bien déterminer la direction et le sens de ses tendances profondes, il lui suffit d'un tableau tout abstrait et sans valeur du Régime féodal et des manifestations purement littéraires ou artistiques du siècle... !

Monsieur Homais père, aurait donc grandement tort de s'inquiéter des anathèmes de M. Taine contre la Révolution. La Science n'a pas encore qualité pour juger des amours, des haines, des passions des hommes. La morale seule peut avoir de ces prétentions, parce

que la morale avoue dès son début, un point de vue particulier, tout individuel. Que M. Homais père garde donc sa foi en la Révolution, en la République. Que contre Taine il exalte Michelet. Que, comme par le passé, il salue en la Révolution l'aurore d'un jour nouveau.

Qu'il continue à envisager en la forme républicaine l'instrument de l'affranchissement politique de la démocratie. Les sentiments, les passions, les préjugés, les visions vagues et confuses de M. Homais père sont autant au-dessus de la critique d'un Taine que la vie, que l'Instinct tout puissant des Sociétés l'est des élucubrations individuelles ou des Pédantismes officiels.

Son second fils lui dit tout cela... M. Homais père, en brave homme, s'épanouit d'aise. Ce jour là, pour la première fois, il se demanda si son second fils, qui ne lui avait jamais donné pleine satisfaction, n'était pas l'sprit supérieur, son fils aîné le médiocre. — Brave homme va !

Eh bien M. Homais, — maintenant que je vous ai adopté — permettez-moi de vous dire qu'il ne suffit pas de garder envers et contre tous — contre le flot montant de la gravité bête, de la vanité misérable, du culte du moi excessif et desséchant, — votre âme peuple, votre rêve libéral, votre souvenir reconnaissant pour la grande Révolution, votre *démocratisme*. Il faut aller plus loin sous peine de reculer. Vous vivez à une époque, vous êtes à un moment où il faut boire à même l'eau de Lourde, baiser la mule du St-Père ou s'élancer joyeux et confiant jusqu'en plein avenir Socialiste.

La Révolution, la République, la démocratie dans les brochures, dans les journaux, dans les professions de foi, dans les discours publics, dans la poignée de main platement servile du candidat, dans l'empressement du député à plaire à son cher électeur, dans les déclarations du gouvernement — que dis-je ? dans les rapports administratifs, dans les circulaires confidentielles, à la rigueur même dans les Réquisitoires du Ministère Public, — tout cela ne peut-être que la préparation, le commencement, l'instrument et le levier conquis. C'est la vérité reconnue, acceptée, — passée dans la phraséologie officielle, dans le mensonge des appétits, le calcul des ambitions. — Tout cela c'est l'hommage agréable, flatteur ; mais il y a des hommages qui coûtent cher aux flattés.

Rappelez-vous le renard et le corbeau de la fable.

> Maitre Corbeau sur un arbre perché,
> Tenait dans son bec un fromage, etc...

Ce qu'il faut c'est la Réalité, la démocratie non dans les paroles, mais dans les faits.

Oui, mon cher monsieur Homais, — comme j'ai eu l'honneur de vous le dire : — votre démocratie, votre peuple souverain, *votre*

mouvement calme et sûr qui emporte les peuples dans la voie du Progrès, tout cela dans la Réalité — Mensonge ! — Ne vous fâchez pas. Nous finirons par être d'accord.

Vous êtes démocrate, vous êtes républicain, opportuniste ou radical — peu m'importe. Je suis large, vous le voyez. Avancer un peu plus vite, avancer un peu plus lentement, une nuance et, comme on dit, affaire de tempéramment. On ne saurait exiger indifféramment des jambes grandes ou petites les mêmes enjambées.

Le point important c'est qu'on marche et qu'on marche dans la même direction. Si sous prétexte de marcher lentement on ne marchait pas du tout, ou si feignant d'aller de l'avant on revenait en arrière, il y aurait lieu de se demander si on se moque du monde et le cas échéant de chasser à coup de gourdin les mauvais plaisants. Mais ce n'est pas le cas. Tous vont de l'avant. Ceux même qui seraient le plus à parler de conservatisme et qui conformeraient leur pratique à leur théorie ne font que ralentir encore plus leur marche pour arriver plus sûrement.

— J'aurais bien envie cependant de poser quelques questions, ou pour mieux dire, d'exprimer quelques étonnements.

Ce Sénat, par exemple, cette seconde chambre en partie se recrutant elle-même, en partie nommée par le suffrage universel à deux degrés... que vous en semble entre nous ? N'y a-t-il pas là quelque chose de louche ? — Je sais bien ; c'est une précaution sage du suffrage universel contre lui-même : «*Errare humanum est*»... Il est de l'essence d'une assemblée unique d'avoir des entraînements et de ne pas savoir y résister.

Un corps voisin au contraire, qui partage avec elle la puissance législative, qui contrôle, qui surveille, qui peut à la rigueur, jeter dans les plateaux de la balance le poids de son veto, et qui du reste vient de la même source, représente les mêmes intérêts.... C'est ça qui est à la démocratie une garantie de stabilité et de durée ! — Je comprends. Mais une affirmation me trouble.

Le *Sénat qui vient de la même source que la Chambre* qui représente les mêmes intérêts, ce Sénat un rouage ingénieux par lequel le suffrage universel se préserve du danger de son propre mouvement ! J'avoue je ne me laisse pas convaincre.

2 et 2 font 4. Des sénateurs, des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement, des conseillers municipaux *réunis* ne sont jamais qu'une réunion de députés, de conseillers généraux etc... Et un député et un conseiller général et un conseiller municipal, c'est quelqu'un qui *a su et qui a pu* se faire élire député, conseiller général etc. N'est pas député, n'est pas conseiller qui veut. Heureusement ! — où seraient les électeurs sans cela !

Etre député, être conseiller avant tout c'est être riche. C'est être instruit, c'est savoir faire.

Et nous y voilà. Le peuple, la grande masse des naifs, des illettrés, peut bien voter pour les autres ; mais à coup sûr ces députés, ces conseillers ne voteront *que pour eux*. Le Sénat représentant les mêmes intérêts que la Chambre. Allons donc !— Et non! le Sénat n'est pas la Chambre pas plus que la Chambre, n'est le Sénat. Et non, le Sénat n'a rien à voir avec le suffrage universel et la représentation sincère de la démocratie ! Mais, j'ai promis d'être bon prince, opportuniste, radical, peu m'importe. Passons.

Une petite remarque cependant encore en passant. Quelle acalmie présente des passions anti-cléricales dans nos rangs républicains ! Quelle tolérance ! Quellé largeur de vues ! Grand Dieu !

« Personne n'a jamais rien gagné à persécuter l'église,dit celui-ci d'un petit air convaincu et profond. »

« Il n'y a rien de tel, voyez-vous, que la tolérance, réplique celui-là. » — D'aucuns même, poussent la modération dans les doctrines jusqu'à aller à la messe. La femme y va, — la fille y va ; — le frère y va. Pourquoi le fils ne serait-il pas élevé aux jésuites ?»

« Il n'y a rien de tel, voyez-vous, que la tolérance !» — Ah ça ! Tout cela ne cacherait-il pas le bon petit raisonnement suivant que l'on fait tout bas et, que l'on n'oserait exprimer tout haut ?

« Je vous le dis, monsieur ; au bas peuple, il faut de le religion ! La société ne peut pas marcher sans cela ! » —

Opportunistes, radicaux, je ne fais aucune différence. J'avoue cependant que si les premiers tenaient par hasard ce propos ; — et qu'au contraire les seconds continuassent de crier «sus à l'église » je serais bien capable d'être pour les seconds contre les premiers. — Il faut avoir de l'intelligence à bien forte dose pour éviter l'intolérance. La règle est que lorsqu'on aime une chose on n'aime pas la chose opposée... Mais passons.

Une dernière remarque encore. Je vois que l'on marche ; je le vois, je le crois. Mais comment marche-t-on ? — Supposez un cheval coquin et rétif. Le voilà parti.. il marche. Mais au prochain arrêt forcé, voudra-t-il repartir ? Le cheval est notre mouvement démocratique ; ce sont nos dirigeants. Si, pour une raison ou l'autre, ils venaient à être arrêtés, voudraient-ils repartir ? La question, on l'avouera, n'est pas indifférente.

Brave M. Homais, dans vos opinions il n'y a pas de réticences, de sous-entendus; vous êtes républicain et vous êtes démocrate ; pour de bon, naivement et simplement. — Que j'en devine dont je ne voudrais pas en dire autant. Mais chut ; soyons discrets ; nous l'avons promis.

Tout est pour le mieux dans la meilleure des républiques, les fonc-

tionnaires sont intègres ; les citoyens au sens de Montesquieu *vertueux*. Pas d'ambitions effrénées ; pas de cupidités se déguisant sous la forme de convictions politiques et escomptant en bonnes espèces sonnantes l'honneur glorieux des fonctions publiques. Pour toutes les convictions la source la plus pure de la spéculation ou du dévouement à l'intérêt public. Le jeu normal des institutions républicaines suivant son libre cours...

Eh bien, mon cher monsieur Homais, tout cela je vous l'accorde. Je vous accorde un personnel dirigeant très sincèrement démocrate ; des préfets qui ne soient pas des faiseurs, des sous-préfets choisis autrement que parmi les avocats fruits secs, ou les journalistes ratés.

Je vous accorde une Chambre composée de membres intègres ce nec plus ultra de votre rêve : plus de Sénat, séparation de l'église et de l'Etat avec faculté pour la commune de se payer son prêtre si elle en éprouve un trop violent besoin. Tout ce que vous voudrez. — Vous n'aurez rien fait encore.

II

Cette Chambre intègre, ce fonctionnement régulier, loyal, des institutions républicaines en possession duquel vous êtes aujourd'hui par hasard, parce que j'ai bien voulu vous l'accorder... ça n'engage en rien, une supposition... vous ne l'aurez pas demain.

Pourquoi ? Voici.

Savez-vous combien il y a en France de fonctions publiques, de saignées grosses ou petites par où s'écoule le jaune sang du budget ? Non n'est-ce pas ? ni moi non plus et j'ai la paresse de le chercher.

Mettons 200.000. Le nombre ne fait rien à l'affaire et à mon raisonnement.

Le point important c'est que pour ces 200,000 dérivations budgétaires il y a 300, 400, 600.000 soifs ardentes ; 300, 400, 600.000 gorges désséchées ; et au service de chacune de ces gorges, pour conquérir la jouissance convoitée, est une solide paires de mâchoires, de solides jarrets, de redoutables griffes...

Avez-vous jamais eu le plaisir — est-ce bien un plaisir ? — de voir ces appétits s'aiguiser les dents, se préparer à la lutte qui les assoiera sur leur proie... triomphants ? Avez-vous jamais eu, par exemple, l'occasion de pénétrer dans le petit monde d'une faculté de droit ? — de tourner sympathiquement et curieusement autour de ces jeunes et aimables conquérants du monde de demain qu'on appelle les docteurs en droit ? — Si non, je le regrette ! Vous auriez pu voir combien les dents sont longues, l'appétit vaste ! — Ils sont là partagés en 2 camps, en 3 camps, ils attendent en silence. L'un

montre patte blanche et passe... Ce sont les futurs procureurs, les futurs juges, les futurs préfets.... Mais les autres, croyez-vous qu'ils vont pardonner au petit nombre des élus le hasard heureux de leur réussite, parfois l'insolence de leur victoire ?

Le secret des convictions, des divergences de vues politiques, vous les connaîtriez si vous aviez été à même de voir. Elles n'ont pas de racines intellectuelles ou morales bien profondes : ce sont ces 200.000 places pour ces 600.000 appétits. Légitimistes, orléanistes, bonapartistes, — pourquoi pas opportunistes et radicaux — sortent de là, de cette perspective de la curée comme d'une boîte à surprise.— Mon pauvre Homais, je vous vois bien embarrassé pour maintenir demain, comme elles règnent aujourd'hui *par supposition*, l'ordre et la paix.

Mais ce n'est pas tout et vous n'êtes pas à bout d'embarras et de complications de toutes sortes.

A côté de ce jeune monde qui *attend*, il y a le monde qui travaille, le monde de l'industrie, du commerce, le monde de l'argent. Les premiers pas assez forts, trop paresseux, trop délicats pour se lancer en pleine bataille, ne demandent qu'une miette. Les seconds entendent offrir à leur appétit aussi effrené, autrement viril, le plat tout entier ; tous les plats possibles. Aussi comme la mêlée est âpre, la lutte sans merci ! Comme on fait flèche de tout bois !

Or, il se trouve justement qu'une de ces flèches les plus redoutables c'est le pouvoir politique. — Mon pauvre M. Homais, comme je vous plains ! — Votre fonctionnement régulier et loyal des institutions de la République, votre chambre incarnant la souveraineté populaire, *expression et guide sûr de la démocratie* : qu'il y a loin de la Théorie à la Réalité !

Votre député, c'est un de nos jeunes docteurs. Il a été à vendre du jour où il s'est engagé dans cette voie, du jour où il a consenti à être du monde qui *attend* ; il a été à vendre par nécessité de situation. Ses convictions présentes ce sont les écus qui sont à même de tomber dans sa poche. Les convictions futures ce sont les écus en perspective qui lui disent : « Viens. Nous sommes à toi à condition que tu soies à nous. » Il est riche notre homme d'argent ; et il achète l'élu.

Quant à l'électeur, c'est tout différent :

Il n'a pas besoin de l'acheter... Il l'a déjà... Le voyez-vous ce souverain, cet homme qui tient dans sa main les destinées du pays ; qui, électeur, citoyen — en dernière analyse choisissant à son gré le législateur, faisant la loi, (indirectement, il est vrai) — en dernière analyse n'obéit *qu'à lui-même*. C'est un journalier, c'est un journalier sans avances, c'est un ouvrier de l'usine ; son pain du lendemain, le pain de sa famille, dépend du caprice de celui qui

l'emploie. Le beau monarque, dites ! Quelle indépendance de vote en est en droit d'attendre ! — Il n'a pas besoin de l'acheter, notre homme d'argent ; il l'a déjà... Les faits sont plus forts que la théorie. La peur, l'affollement de la faim imminente, auront bien vite fait de reléguer dans les troisièmes dessous la fiction du droit politique.— Pauvre M. Homais, j'ai bien peur que, au lieu de trouver à la Chambre la volonté du pays, la souveraineté du peuple, vous ne trouviez que les appétits de ces grands mangeurs d'hommes : les spéculateurs et les hommes d'affaires.

Il a l'électeur, il a acheté le député... Alors... il reste lui. — Et le droit public ?

Conflit évident, manifeste, palpable, entre le droit politique, la fiction légale, et les faits, la réalité économique... Conflit, non pas accidentel, passager, mais intime, essentiel, permanent, qui fait tout le fond de la vie contemporaine. Pour diverses raisons que je n'ai pas à analyser ici, le droit théorique de l'individu s'affirme de plus en plus, grandit ; et en même temps, par un mouvement parallèle, son pouvoir diminue. Amère ironie .. Ce roi qu'on flatte , auquel les orgueils ambitieux, s'abaissent à dire, avec des tremblements d'affectueuse émotion dans la voix et la larme à l'œil, « mon cher» — « mon ami » ... ce roi ne peut rien ; n'est rien... Il suffit d'un mot du maitre, du puissant qui fait les frais de la candidature, de celui qui le flatte, pour le briser !... Le droit public, la phraséologie courante dit au citoyen : « sois libre. » L'économie réplique : «Tu es esclave par l'argent, souviens-toi.» — Pauvre M. Homais !

Est-ce bien sûr ?. — Comment si c'est sûr ! qu'il y a conflit, fondamental, permanent entre « le droit public », la démocratie avouée, proclamée — que si peu osent nier ouvertement — et l'Économie, le système des rapports de production de distribution, l'Économie, cette réalité silencieuse, cette puissance sourde, sombre, qui toujours — qu'on le veuille ou non — commande au rêve, à la fiction politique, si c'est sûr !

Je vais vous le montrer par un exemple rare, décisif, et deux fois pour une. Imaginez réunis dans la même personne, un démocrate et un économiste, un individu aussi familiarisé avec les lois de l'Économie actuelle que bien connu pour la largeur de ses idées, le libéralisme de ses convictions, d'un mot, le démocratisme de sa conduite et de ses discours... Si en cet homme — à son insu — l'Économie tue la Démocratie ; — si les principes les plus évidents, les plus solides de cette dernière cèdent aux nécessités de la doctrine économique ; — si cet homme, qui de très bonne foi se dit démocrate et agit comme tel, avait ainsi renié, trahi — doctrinalement s'entend — la cause de la démocratie, ne serais-je pas en droit

de conclure que ce conflit entre la Démocratie et l'Économie politique, non seulement existe à l'état de fait, mais s'élève à la hauteur d'une doctrine et s'avoue dans la conscience et le cerveau des hommes les plus instruits et les plus réfléchis ? Eh bien !... cet homme, je n'en ai pas un, j'en ai deux. Un absent, un des nôtres, que je voudrais voir ici pour s'expliquer et se défendre, — car c'est une accusation formelle que je porte contre lui — l'ami F. F.; député — l'autre un ami présent peut-être... j'ai nommé le frère M. F.

Si mes souvenirs sont exacts, il y a de cela deux ans, il y avait conférence contradictoire sur le sujet suivant : Diminution de la population en France. MM. F. F. et M. F. devaient prendre successivement la parole; F. F. commença. M. F. suivit: chacun envisagea la question à sa manière, donna ses chiffres, produisit ses observations personnelles, ses souvenirs. Mais la conclusion fut la même. — C'est sur cette conclusion que j'appelle toute votre attention.

L'article 913 du Code Civil dit : « Les libéralités, soit par actes entre-vifs, soit par testament, ne pourront excéder la moitié des biens du disposant, s'il ne laisse à son décès, qu'un enfant légitime, le tiers s'il laisse deux enfants, le quart s'il en laisse trois ou un plus grand nombre.

Article 919 : La quotité disponible pourra être donnée en tout ou en partie, soit par acte entre-vifs soit par testament, aux enfants ou autres successibles des donateurs, sans être sujette au rapport par le donataire.»

La section porte pour titre : « De la portion des biens disponibles. »

Les deux articles servent de complément à l'article 745. Section 3, art. 745. *Des successions déférées aux descendants* — « Les enfants ou leurs descendants succèdent à leur père et mère, sans distinctions de sexe ni de primogéniture. Ils succèdent par égale portion et par tête ».

Quels sont les grands principes qui se dégagent de l'ensemble de ces 3 articles ? Ai-je besoin de le dire ? Le dernier, le plus important contient ceci : En l'absence de dernières dispositions du père, nul privilège en faveur d'une classe quelconque on d'un quelconque des enfants. Tous viendront pour une part égale, filles et garçons, à la succession paternelle. Le droit d'aînesse est aboli ; la femme sous le rapport des droits de succession est proclamée l'égale de l'homme. L'égalité parfaite est établie entre tous les enfants au sein de la famille ; l'un d'eux n'écrase plus les autres de son droit exclusif. — Grande conquête de la Révolution : la constitution intime de la famille soustraite à la pression déformatrice des nécessités politiques... la famille constituée sur la base naturelle de l'égalité parfaite, sous le pouvoir du père, de tous les enfants. Voilà le principe

lumineux, conforme à la Justice et à l'Équité, qui se dégage du poids écrasant des nécessités féodales.

Le Principe ne fléchira-t-il jamais ? Le pouvoir du père, par exemple, son droit bien légitime, semble-t-il, de disposer de ses biens, ne sera-t-il pas, dans certaines circonstances et sous certaines conditions, assez fort pour reléguer au second plan, momentanément tout au moins, le principe proclamé ?

Le Code n'ose absolument méconnaître dans l'intérêt des enfants le droit naturel du père à disposer de ses biens. Mais tout en faisant les concessions jugées nécessaires, il a à cœur de ne pas perdre un seul moment de vue, le principe. Ne pouvant proscrire les préférences du père en faveur d'un de ses enfants, il déterminera tout au moins dans quelles limites cette préférence doit se traduire en avantages pécuniaires. Le père ne pourra entièrement déshériter son fils ou ses fils au profit d'un autre. Contre le droit naturel du père de Famille, contre la liberté de tester, le Code maintiendra, autant qu'il dépendra de lui, le principe de l'égalité de partage entre tous les membres de la famille.

Voilà le Code Civil, la législation qui nous régit, la loi révolutionnaire, anti-féodale, qui a fait peu à peu, depuis qu'elle est en vigueur, la conquête de la France entière,qui paraît un des dogmes les plus vénérables et les plus vénérés du Code démocratique.

Eh bien nos ami F. F. et M. F. ont, au cri du Code : « Liberté restreinte de tester, du père de famille » répondu par le cri contraire : « Liberté absolue de tester du Père deFamille. » Entre tous les enfants, un seul héritera de la fortune du père ; celui-là sera le chef de la famille comme l'a été son père. Ses frères vivront autour de lui, — sous lui — à titre de subordonnés, de dépendants, de domestiques dans l'ancien sens du mot, ou émigreront au loin laissant le patrimoine intact. — Au grand étonnement, dirai-je au grand scandaledevotre serviteur, MM. F. F. et M. F. allaient résolument se ranger sous l'étendard du théoricien le plus en vue de la doctrine qui a pour but de ressusciter le Moyen-Age, M. Le Play. — Liberté absolue de tester, voilà le cri de toute les fractions de l'École ; et ce même cri, c'étaient nos amis F. F. et M. F. qui le poussaient.

Comment expliquer cette anomalie ? Pourquoi, dans quel but cette adhésion à la plus redoutable mesure qu'on puisse prendre contre la démocratie moderne ?

C'était au nom du Droit naturel du père de famille de disposer de ses biens ! C'était au nom du droit de propriété. La propriété implique la libre disposition. Le père de famille ne doit rien à ses enfants. Il les fait, les élève, et les enfants n'ont plus qu'à partir, oublier leur père, faire des enfants à leur tour, et ainsi de suite. Je

n'exagère rien ; mes souvenirs sont très précis. Quels démolisseurs que MM. F. F. et M. F. ! Pour sauver la propriété, non menacée, au reste, on ne trouve rien de mieux que de supprimer la famille.

C'était surtout une mesure pratique, seule capable d'arrêter le mouvement de diminution de la population. Le père n'ayant plus à redouter de voir déchirer son lopin de terre ou la vaste superficie de ses millions, les enfants autour de lui pulluleraient. Pourquoi n'en ferait-il pas ? Ce n'est pas après tout une occupation si désagréable ! Et il n'aurait plus qu'à redouter de les voir mourir de misère ou de faim loin de lui — ou vivre courbés et vaincus sous la domination plus ou moins dure du frère privilégié !

Je retiens ce mot : une mesure *pratique*. Allons, ami F. F. nous y sommes. Les principes... le droit de propriété — le droit naturel de tester ! — vous êtes plus royaliste que le roi. Les juristes qui ont rédigé les articles du Code, en avaient, des principes, eux aussi. Les principes que vous invoquez ils devaient, j'en suis sûr, en avoir une idée aussi nette que nous.

Une *mesure*, une *nécessité pratique !* J'aime mieux ça. C'est plus net, plus catégorique. Mais il s'agit de s'entendre sur cette mesure, cette nécessité pratique. La nécessité de ralentir le mouvement de dépopulation... Eh bien , non, ce n'est pas ça.

Non, ce n'est pas ça. Il ne s'agit pas de démographie, il s'agit d'économie. Cette nécessité qui vous fait réclamer la liberté illimitée de tester, du père de famille, ce n'est pas une nécessité statistique, c'est une nécessité économique. Ce ne sont pas des considérations sur la force respective en hommes des diverses nations de l'Europe, qui vous font porter la main sur le Code, ce sont les exigences— que vous n'avez pas su distinguer, agissantes en vous, — de l'Économie actuelle.

La richesse n'est force qu'à la condition de faire masse. Partager une fortune, désagréger un capital, c'est lui enlever sa puissance. L'égalité de partage entre les enfants est le plus terrible dissolvant, de cette force : le Capital. Pour être, pour dominer, le Capital a besoin qu'on ne puisse toucher à lui pendant tout le cours des générations. A ce prix seul il peut soumettre le monde. La division à intervalles plus ou moins rapprochés, est un recommencement des mêmes efforts, de la même lutte implacable, sans qu'il lui soit donné jamais de se reposer au sein de la victoire, de se délecter au souvenir des difficultés vaincues. Non. Il ne saurait accepter le Code.

Ce qu'il lui faut, c'est la liberté du père intronisant à sa place, pour lui succéder, un de ses fils, le plus capable de tirer parti de la puissance d'action du monstre. C'est la sujétion des autres enfants, vivant sur ce capital à titre de sujets.

Le besoin intime du Capital est en train de faire ce qu'avait fait au

trefois le fief et les nécessités d'ordre plutôt social et politique. Il essaie de pervertir la famille naturelle, de la façonner à son usage.

Je ne sais si les enfants deshérités, soumis à la domination du frère, feront, comme l'espèrent nos amis MM. F. F. et M. F., beaucoup d'enfants. Cela dépendra d'un certain nombre de facteurs divers dont ils n'ont pas tenu compte. Ce que je sais, c'est que ces enfants seront dépendants, comme l'ont été leur père... plus dépendants encore... Et la faute en sera à nos amis F. F. et M. F.

Le Capital, non empêché dans sa marche, ira grandissant. Mais grandissante aussi la dépendance. Le Capital, l'Économie, aura brisé le Code.— Où sera la démocratie? Elle aura vécu. On ne pourra plus alors, comme on fait aujourd'hui, nier l'antagonisme naturel entre le Capital et la démocratie. Le triomphe même du Capital, la défaite du Code, la perversion de la famille, l'auront d'une façon suffisamment claire manifesté. Il sera trop tard...

Mais dès aujourd'hui même, ce commencement de défaite du Code par l'Économie,— (puisque M. F. F. est député, détient en ses mains une partie de la puissance législative, puisqu'il peut d'une façon efficace par son vote de demain faire passer cette défaite du code du domaine des idées dans le domaine des faits),— ce commencement de défaite du Code ne m'autorise-t-il pas à proclamer bien haut comme une vérité évidente l'antagonisme de l'Économie actuelle et du droit politique actuel, l'antagonisme de la puissance efficace du Capital et de la puissance nue — si je puis dire — théorique, non pratique, des droits politiques?

Ces enfants soumis au frère, ce sont les ouvriers de l'usine, les paysans du domaine, c'est la masse définitivement vaincue dans le combat économique et qui ne tadrera pas à l'être dans le domaine du droit politique.

Je reviens à vous, Monsieur Homais. Comprenez-vous maintenant le grand duel moderne! Au Capital il faut des sujets dans le domaine économique définitivement assujettis ; mais l'assujettissement ne saurait être définitif qu'autant qu'il serait politique. Obéir sur le terrain politique et commander sur le terrain économique, ce sont deux choses inconciliables. De même commander sur le terrain politique et obéir sur le terrain économique. Il est fatal que les classes d'assujettis sur le terrain économique — en possession du pouvoir politique — s'en servent comme d'un instrument, pour réaliser leur libération économique. Il est fatal que les maîtres économiques ne se transforment en maîtres politiques. Il faut que l'un des deux succombe. Ou ce sera le maître économique... et c'est le socialisme, le capital faisant retour à la collectivité ;... ou ce sera le maître politique, c'est-à-dire la démocratie naissante, et ce sera une nouvelle période de sujétion politique et économique des classes plus

nombreuses : la mort de la Démocratie, étouffée sous l'or aspergé d'eau de Lourdes. Il n'y a pas de milieu. — Le socialisme chrétien, un socialisme où le capital appartient, non pas à la collectivité, mais au patron, — un socialisme où le Capital, c'est-à-dire, l'orgueil humain, l'amour du commandement, la malveillance innée de l'homme matérialisés en or, où le capital aspergé d'eau de Lourdes, je le répète, exorcisé de quelques prières au Sacré-Cœur de Jésus, de Marie ou de St-Joseph — s'est fait doux comme un agneau, s'est abdiqué lui-même !

Ah ! ça, depuis quand donc, l'homme n'est il pas, comme l'a dit Hobbes, il y a déjà bien longtemps, comme l'a dit et pratiqué Machiavel, comme l'ont senti et retrouvé tous les connaisseurs d'hommes depuis Shakespeare jusqu'à Frédéric le Grand et Napoléon ; depuis quand l'homme n'est-il pas, tout bien pesé, un loup pour l'homme ? —

Un pouvoir qui n'use pas de lui-même, qui ne se dépense pas — qui ne soumet pas les moins forts que lui : cela s'est-il jamais vu, cela peut-il jamais être ? — Non, non. C'est une vérité générale indiscutable que ce qu'on peut faire on le fait. Quand on peut le mal, on fait le mal.

Au reste, pour démontrer la fatalité mauvaise que le pouvoir porte en lui, j'ai mieux que des considérations abstraites et générales.

Je vous demanderai, mes frères, la permission de nous emporter avec moi, bien loin de notre monde contemporain, dans la société romaine du II[e] et III[e] siècle. A ce moment, le Droit, cette gloire de Rome, — nous dit-on et non sans raison, — touche à son apogée, L'organisme juridique, très raffiné, très complexe, semble capable de parer à tous les besoins du droit, d'assurer le respect de tous les droits. Soutenu, protégé par tout un ingénieux système de pondération juridique, l'individu, à cette époque autant qu'à nulle autre, semble à même déployer librement ses aptitudes, ses forces, de jouir de lui-même dans la joie de la pleine possession. Le lien de la clientèle ancienne s'est peu à peu relâché, s'est presque brisé complètement.

Eh bien ! à ce moment même, sous ce système perfectionné du droit, c'est toute une classe de libres, qui tombe dans la servitude politique. C'est le moment où le colonat se forme ; et lorsque le colonat s'est formé, la grande masse des petits propriétaires libres se trouve déchue de la liberté politique. — On sait ce que c'est que le colonat. Le colonat c'est le servage. Au lieu de dépendre directement, comme l'esclave, de l'homme, du maitre, le colon dépend de la terre, et par elle indirectement, du maître. Il est rivé à la terre ;— il voudrait fuir qu'il ne pourrait pas.

Il faut qu'il reste là... Il semble qu'il soit poussé à la terre des crocs et des griffes pour l'enfoncer en sa chair et en faire son perpétuel prisonnier.— On voit la différence avec l'esclavage : au lieu de tenir directement le colon par son pouvoir de maître, le maître le tient par son droit de propriété sur la terre. La différence est ténue, subtile. Un mot résume, ce qu'il y a d'essentiel dans l'une et dans l'autre situation : *esclavage*. Et ces esclaves de date récente ne sont autres que les libres...

Que s'est-il donc passé ? Le Pouvoir a suivi sa tendance naturelle de se montrer pouvoir, de soumettre. Il y avait un Propriétaire riche, très riche, possédant de vastes domaines, possédant tout entière l'Italie, la Gaule, les autres provinces de l'Empire. Le développement économique était déjà tel que la terre, le sol — était une *valeur*, et en qualité de valeur, déjà complètement appropriée. Il y avait l'homme possédant tout et l'homme ne possédant rien : le libre, le pauvre diable n'ayant, comme il est dit du fils de l'homme, pas une pierre où reposer sa tête. Il se fit fermier... Lors de la conclusion du contrat de louage, il dut subir, comme c'est toujours, le sort du faible et du vaincu, subir les conditions du fort, du riche, du Grand Propriétaire. Puis il ne put payer le prix de son fermage. La dette fut dès lors comme la main brutale qui rejeta, dépendant, vaincu, le fermier, politiquement libre, mais obéré, mais débiteur insolvable, contre le propriétaire implacable.

Pour ne pas perdre sa créance, le propriétaire, le créancier garda le débiteur : le colonat était né, le lien de dépendance héréditaire qui du père passe aux enfants, soumet à jamais à une aristocratie foncière le grand nombre des citoyens qui n'ont pas su être plus forts que leur dette.

Mais le colonat n'est pas encore un état légal. La loi ne connaît pas le colon ; elle ne connaît que le *débiteur insolvable*, *dépendant*, — tenant au maître, dépendant du maître par la dette seulement c'est-à-dire, après comme avant, libre... la dépendance créée par la dette ne dépassant pas la sphère privée de l'ordre économique. Mais là encore, — de même que dans la conscience intellectuelle de nos amis F. F. et M. F.— l'économie sera plus forte que la loi. Le droit public fléchira devant les rapports d'ordre privé.

Une constitution de l'empereur Constantin, de l'an 332 dira : « Quant aux colons qui essaient de fuir, il conviendra que le propriétaire leur mette les fers aux pieds, à la façon des esclaves.

« Celui chez qui on trouvera un colon *appartenant à un autre* n'aura pas seulement à le restituer au domaine où il est né... »

« *Appartenant à un autre* ». Vous avez bien entendu. Il n'est plus libre, cette fois, notre libre de tout à l'heure. La lutte est finie...

Le pouvoir public a abandonné, — qu'on me passe le mot, a *lâché le citoyen*, le membre libre de la cité. — au pouvoir privé. L'économie a vaincu l'État. Comme les chefs d'État de nos jours doivent compter avec les rois de la finance, l'empereur tout puissant rencontre devant lui quelqu'un de plus puissant que lui : son temps, son époque dans ce qu'elle a de plus caractéristique : l'Économie. Et il ne lui est pas malaisé de comprendre qu'il n'a rien de mieux à faire que de capituler... La loi doit s'incliner devant le fait, qu'elle a si longtemps ignoré, l'avouer comme partie intégrante d'elle-même. La dépendance d'ordre privé se transforme en dépendance d'ordre public. Une nouvelle condition juridique est née : une classe de dépendants, de vaincus.

Le pouvoir s'est révélé ce qui est essentiellement : pouvoir : il a écrasé autour de lui.

Un pouvoir qui n'abuse pas de lui, qui ne poursuit pas âprement, sans relâche, la réalisation de tous ses avantages... allons donc?... L'expérience vous parait-elle décisive, ou non ? En voulez-vous croire maintenant Hobbes, Machiavel, Frédéric, Napoléon ? M'en voulez-vous croire ?

Voilà pourquoi le Capital sous la forme actuelle individuelle, le Capital est l'ennemi de la Démocratie. Ceci tuera cela, ou cela tuera ceci. Il faut que la démocratie politique, c'est-à-dire la masse, la collectivité, s'empare du capital — domine l'économie actuelle, ou le Capital, l'économie actuelle, étouffera la démocratie politique.

Mon pauvre Homais, vous vous croyiez au port vous voilà rejeté plus que jamais en plaine tempête. Que de travail... que de fatigue.. que de dangers ! Courage.

Vous n'avez de la Démocratie que l'écorce, la coquille ; vous n'avez pas le fruit. Les institutions républicaines, les progrès opportunistes, les réformes radicales, tout cela c'est le levier, l'instrument.

Il vous faudra organiser la démocratie, c'est-à-dire l'asseoir sur une base économique.

Je vous ai fait entrevoir en passant le choc des ambitions sans but, les forces perdues, les misères économiques individuelles introduisant dans la société beaucoup de mensonges, beaucoup de haines... Il faudra organiser le travail, trouver le moyen d'assigner à chacun sa place, de façon que chacun vive sans être tenté de disputer au voisin la bouchée de pain qu'il peut avoir.

Je vous ai montré le danger pour vous, de laisser vivre en face de vous un ennemi aussi redoutable que le Capital individuel. Il vous faudra vous en emparer. — Au reste, pourriez-vous sans cela organiser le travail ? ..

Mon pauvre M. Homais, vous étiez démocrate... vous voilà socia-

liste... N'ayez pas peur des mots, les sots seuls en ont peur et vous ne l'êtes pas. Le socialisme n'est *que la démocratie organisée.* — La démocratie c'est le commencement du socialisme, n'ayez pas peur. Pourquoi craindriez-vous ? Vous êtes de la race des bienveillants ; — vous avez pour tout homme et pour toute chose un peu de bienveillance et de sympathie .. Pourquoi craindriez-vous ? — Le socialisme, la démocratie, ce n'est pas la barbarie, le recul. C'est un pas en avant, c'est un peu moins de haine, un peu plus de bonté, un peu plus de justice. — Pour vous, des visages réjouis qui vous rendront en plus grand nombre votre bienveillance ; — pour votre second fils, ce curieux sympathique qui cherche, une nouvelle structure de société inconnue jusqu'ici ; — pour tous, un agrandissement de la vie. — Votre fils aîné seul trouvera peut-être à perdre au change. — Qu'y faire ?

Schopen.



LA QUESTION AGRAIRE

RÉSOLUE PAR UN SUD-AMÉRICAIN.

Je veux parler ici de la tentative peu connue en Europe et intéressante partout de Bernadino Rivadavia, et je commence par présenter le personnage, qui en vaut la peine.

Bernadino Rivadavia naquit à Buenos-Ayres en 1780 : il prit part à la révolution de 1810, qui fut le premier pas des contrées platéennes vers l'indépendance ; mais, quoique inspirateur principal du gouvernement constitué à cette époque, il n'y figura pas en première ligne. Les patriotes d'alors ne voulaient pas encore la République ; ils prétendaient établir une monarchie américaine, une royauté constitutionnelle. Rivadavia fut envoyé en Europe pour négocier cette affaire auprès du gouvernement restauré de Ferdinand VII et auprès du Congrès d'Aix-la-Chapelle : il échoua, la *légitimité* (on sait que le mot date de cette époque) exigeait la soumission pure et simple des colons rebelles. Ceux-ci prirent alors le parti de proclamer leur indépendance (1816) et firent une constitution unitaire qui ne fut pas acceptée par les peuples affranchis. Ce que voyant, la Province de Buenos-Ayres, qui aspirait à jouer un rôle prépondérant, prit le parti de s'isoler des autres provinces, et constitua un gouvernement dont Rivadavia fut le principal ministre pendant quatre années (1820-24). Après cela, croyant que le moment était venu d'organiser définitivement le pays, il fit élaborer une nouvelle constitution unitaire, en vertu de laquelle il fut nommé Président de la République (1826). Nouvelle protestation des Provinces, dont la majorité voulait le régime fédéral. La guerre civile menaçait de compliquer la guerre étrangère ; — car la République Argentine luttait alors contre le Brésil pour la possession de la Bande Orientale (Montevideo). Rivadavia aima mieux se retirer que d'employer la force pour garder un pouvoir qu'il n'avait pas d'ailleurs acquis très légalement. Le parti fédéral triompha de nouveau, et le gouvernement national disparut encore pour faire place aux gouvernements provinciaux : ce fut une espèce de dissolution nationale. Le colonel Dorrégo, partisan enthousiaste des

institutions nord-Américaines, fut nommé gouverneur de Buenos Ayres, mais pas pour longtemps. La guerre avec le Brésil ayant pris fin, le général unitaire Lavalle, se mettant à la tête des troupes revenues de la Bande Orientale, renversa Dorrego et le fit fusiller (1828). Ce fut le commencement de la guerre civile et des représailles sanglantes qui devaient aboutir à la dictature de Rosas. Quant à Rivadavia, il se tint à l'écart ; sa haute intelligence ne pouvait approuver de semblables procédés. Il quitta la partie ; plus tard, il chercha à rentrer, ne fut pas admis ; il se réfugia dans la Bande Orientale (Uruguay) ; mais le dictateur le trouvait trop près : il dut se retirer au Brésil, il passa ensuite en Europe et finit par mourir à Cadix en 1845. Ses cendres ont été rapportées à Buenos-Ayres, en 1857

Rivadavia avait adopté les idées philosophiques du XVIIIe siècle, dont il fut l'ardent propagateur dans la Plata : sous ce rapport, il était en avant de ses contemporains, je puis dire aussi de ses compatriotes. Quant à ses idées politiques, elles n'étaient pas aussi exactes que ses idées philosophiques et économiques, et elles choquaient encore davantage les sentiments populaires. Enfin tout se réunit contre lui, pour décider une chûte qu'un peu plus d'habileté eût peut-être prévenue. Les réformes prématurées avortent généralement : c'est là une vérité aussi vieille que le monde.

Rivadavia avait visité deux fois l'Europe ; il était en relation avec Destutt de Tracy et Bentham ; il emmena dans la Plata une série d'hommes remarquables, des professeurs, des ingénieurs, des publicistes et il encouragea l'immigration et la colonisation : il créa, on peut le dire, l'élevage des moutons, qui devait être la source de la principale richesse de la contrée ; enfin, la plupart des institutions importantes du pays datent de son administration, et c'est à son école, modifiée par l'étude et par l'expérience politique que la République Argentine doit la constitution qui la régit actuellement.

J'arrive maintenant à l'exposition de la législation agraire qui est son plus beau titre de gloire. J'emprunte les détails suivants à deux opuscules du docteur André Lamas, un des publicistes distingués de la Plata, et à un ouvrage encore inédit, intitulé *Don Bernadino Rivadavia et son temps*.

Dès le premier jour de sa vie administrative, Rivadavia se préoccupa de la question agraire ; par un décret du 4 septembre 1812, qui ordonnait de dresser le plan topographique de la province de Buenos Ayres, il déclarait que cette mesure avait pour but de distribuer gratuitement aux fils du pays des lots *d'estancias* (fermes pour l'élevage du bétail) et de *chacras* (fermes pour la culture proprement dite) dans les proportions voulues et d'après un système

politique capable d'assurer l'établissement des populations et le bonheur d'un grand nombre de familles, qui en butte à la cupidité des puissants, étaient réduites à vivre dans l'indigence et la servitude, au grand scandale de la raison et au préjudice des véritables intérêts de l'État. »

D'après Rivadavia il fallait combattre la législation européenne, romaine, importée en Amérique par les conquérants, cette législation faisant que la terre, qui est la propriété naturelle de tous, devenait la propriété individuelle et perpétuelle d'un petit nombre de favorisés de la fortune. D'après ce système les peuples tombaient dans la dépendance des grands propriétaires terriens, dans la prostration sociale, en butte à l'avarice de ces derniers, et c'était là ce qui choquait la raison de Rivadavia ; car, avec la législation agraire de l'Europe on introduisait dans ces régions dépeuplées et neuves pour la civilisation, tous les germes morbifiques qui ont troublé et qui continuent à troubler l'organisme social de la vieille Europe.

Or cela avait bien pu convenir au régime colonial, qui n'avait d'autre but que l'exploitation des colonies, par la Métropole, mais était incompatible avec le régime de liberté qu'on allait inaugurer.

L'initiative, prise par Rivadavia, n'eut pas d'abord de suite, car il dut quitter le pouvoir ; mais y étant remonté vers 1820, il fit rendre un décret qui prohibait de *vendre* les terrains dépendants du Ministère des finances, et qui prescrivait de les *mettre* en *emphytéose*.

Cela signifie que cette terre demeurait à perpétuité propriété de l'État, c'est-à-dire que la loi sociale en faisait, comme la nature, la propriété de la communauté, mais en même temps, grâce à un contrat emphytéotique perfectionné, on donnait la terre *gratuitement* comme instrument de travail, car la loi venait remplacer le canon fixe, de l'ancienne loi, par un canon mobile, qui, réservant leur part au capital et au travail individuels, n'absorbait que la partie de la rente qui provient du travail et des progrès sociaux.

Telle fut, dit M. André Lamas, la thèse législative qui donna lieu à une étude théorique et pratique de la part des Argentins les plus distinguées de l'époque, et les débats du Congrès national de 1826 montrèrent que l'étude de cette thèse avait formé une école qui comprenait et acceptait consciemment, scientifiquement, la haute portée de l'innovation dont Rivadavia avait pris l'initiative.

Ces législateurs partaient du principe que, par droit naturel, la terre est à tout le monde.

Par conséquent, la propriété, l'usage de la terre est un don social et non un droit naturel antérieur à l'homme en société.

L'histoire, de même que le raisonnement prouve cette assertion,

parce que la propriété de la terre *n'est pas une création complète de l'industrie* comme tout autre ouvrage.

De ces prémisses ils déduisaient que la société doit soumettre la terre à une législation telle qu'il en résulte le bien de tous.

Or, ce résultat le contrat emphytéotique le produirait, disaient-ils

« Parmi les divers systèmes que l'on connaît pour l'exploitation de la terre — disait le *Messager Argentin* — il n'en est pas qui offre les qualités, qui réunisse les avantages du contrat emphytéotique, tel qu'il est adopté par la loi qui nous occupe. Ce contrat fait jouir l'habitant (*pollador*) de tout le domaine utile du terrain, tandis que le propriétaire, *qui est la Société*, jouit aussi d'une rente assurée qui représente le domaine direct. Il donne à l'habitant toutes les garanties et toutes les sécurités qui lui permettent de confier à la terre le fruit de ses travaux, d'y attacher sa fortune et de la transmettre à ses descendants, tandis que le propriétaire perçoit *l'intérêt correspondant à la juste valeur de la terre* qui a aidé à la production des fruits recueillis par l'habitant. Ce contrat fait aussi que l'homme se fixe d'une manière permanente, il oblige à renoncer à ce funeste système d'agiotage, à cet esprit d'activité mercantile, à cette agitation indigne d'une classe qui doit observer une morale rigide et conserver les mœurs simples et le caractère propre à l'industrie qu'elle exerce. »

« Mieux vaut, disait le docteur Agüero, ministre de gouvernement (*gobiern*), garder indéfiniment l'emphytéose que de vendre des terres, parce qu'on en dépense le prix et que l'on garde la rente. »

La loi, ajoutait-il, pourrait déterminer que l'emphytéose serait perpétuelle, parce que la création *doit garder à perpétuité le domaine des terres* (la propriété).

« Qu'on étudie, si l'on veut, le contrat à cent ans, mais que l'on fixe le canon à dix ans. »

Voilà qui explique entièrement, clairement, le système en question : la terre devait rester à perpétuité la propriété de l'État, tandis que la rente sociale de cette même terre devait être vendue par l'État à l'aide du canon mobile.

Juste au point de vue du droit, ce système était aussi ce qui convenait le mieux pour la population de l'époque, pour l'émigration, pour le développement et l'amélioration de l'agriculture ; enfin c'était ce qu'il y avait de mieux au point de vue social, politique et rentistique.

« L'agriculteur emphytéote pouvait aliéner son droit, disait Agüero : le canon, ajoutait-il, devait être gradué suivant les conditions spéciales de chaque parcelle de terrain, de manière à n'affecter jamais le capital ni le travail.

« Pour taxer les terres on devait toujours prendre en considération

ce qu'elles devaient produire, étant données en emphytéose. L'agriculteur n'avait plus à discuter son petit capital à l'achat d'un terrain ; il le préservait tout entier pour la production agricole. »

On coupait court à la spéculation et à l'agiotage.

Si l'État, faisait dire Rivadavia à un de ses secrétaires, met en vente les terrains de propriété publique, non seulement il doit les aliéner à un prix qui sera doublé dans quatre ou six ans, mais il met aux mains d'une douzaine de spéculateurs le sort de tous les étrangers nécessiteux qui viendront chez nous pour se livrer à l'agriculture. — Ce petit nombre de spéculateurs absorberait tous les avantages qui appartiennent à l'État : les immigrants n'auront dès lors que deux alternatives : ou bien ils deviendront tributaires à discrétion et non suivant un système connu et déterminé, ou ils dépenseront leurs capitaux à acheter des terres. Point de milieu : ou bien les terres resteront indéfiniment incultes.

« Faute de capitaux, disait le député Agüero, les acheteurs de terres seraient une ou deux compagnies de spéculateurs, qui succéderaient à l'État comme propriétaires, et créeraient de cette manière le système des fiefs et des majorats...

« Il n'en est pas des terres comme des autres marchandises dont la quantité augmente toujours en raison de la demande ; et comme la demande des terres croîtra immensément tandis que la quantité ne pourra dépasser un certain point, il arrivera que l'ambition, la vanité et peut-être aussi le caprice des grands propriétaires deviendra l'unique loi en matière de fermage. Ceux-ci pourront la faire monter à tel point qu'ils absorberont non seulement le produit du service des terres, mais encore celui du capital engagé et le salaire de l'industrie qui appartiennent exclusivement au fermier : de là, la langueur dans l'industrie rurale et l'anéantissement naturel d'une nation.

« Ce tableau dont la perspective est capable d'émouvoir tout homme sensible, change entièrement d'aspect, quand l'État est le propriétaire et le loueur du terrain ; alors, comme les intérêts de l'État sont parfaitement d'accord avec ceux du fermier, et que le jeu de ces intérêts consiste précisément à créer de grands contribuables en faisant de grands propriétaires, bien qu'ils appartiennent aux classes les plus infimes et les plus misérables de la société, il établira un fermage toujours équitable et en faveur de l'emphytéose ou du fermier, et il arrivera toujours dans ce contrat que la balance s'inclinera de manière à soulager le fermier. »

« Il ne convient nullement, s'écriait le docteur Passo, et moins encore dans notre forme de gouvernement que dans une autre, qu'il y ait de grands propriétaires et tout autour d'eux un amas d'hommes pauvres, tous dans la dépendance de ceux-là. »

« Personne, disait le ministre Agüero, ne prendra de grandes étendues de terrain, s'il a à payer des sommes considérables : mais si la loi établit une rente modique et que la Législation s'engage à ne pas changer le canon des terrains, on occupera dès aujourd'hui d'immenses étendues, sans que la loi ni l'autorité aient le pouvoir de l'empêcher : parce qu'il se présentera une personne demandant de grandes étendues pour elle et qu'elle en fera demander par seconde et tierce personne, de manière à accaparer des propriétés considérables qui resteront pour la plupart incultes. Au contraire, de la manière indiquée par le projet, qu'est-ce qui voudra payer autant pour un terrain qu'il doit garder incultes ? Personne. Par conséquent, on voit que si aujourd'hui le canon est extraordinairement modéré, les terrains tombent dans un petit nombre de mains. C'est dans cette prévision qu'il s'est formé à Buenos Ayres une société des premiers capitalistes pour *demander tous les terrains de propriété publique jusqu'à la frontière*, car ils comptaient que la Législature provinciale ne mettrait qu'un canon très modéré, que l'emphytéose serait perpétuelle et ils se préparaient à faire une grande affaire, à entreprendre des spéculations au grand préjudice de l'État. Mais adoptez notre projet de loi, et vous verez disparaître cet inconvénient... »

Enfin, un journal, inspiré par Rivadavia et rédigé par deux Européens, s'exprimait ainsi qu'il suit :

« Les désordres qui donnaient lieu à tant de plaintes en France, avant la Révolution, les maux qui affligent aujourd'hui l'Irlande, n'ont d'autre origine que l'accumulation de la propriété territoriale. Nous serions coupables aux yeux des contemporains et de la postérité, si nous négligions de prendre dès le commencement des mesures pour nous préserver d'un semblable fléau. Il n'en faut pas davantage pour arrêter l'essor productif d'un pays, quelle que soit la sagesse de ses institutions. Elles tomberaient successivement, car, grâce à la facilité avec laquelle on monopoliserait les terres, il se formerait aussitôt une classe privilégiée, qui abuserait de sa position pour rompre l'équilibre, condition de la stabilité d'une République. On *ouvrirait ainsi la porte à une aristocratie terrienne d'autant plus redoutable, que sa propension naturelle est de s'emparer des sources de la richesse du pays, tout en continuant à vivre au sein de l'oisiveté et de la corruption.* »

Enfin, le Congrès Argentin de 1826, adopte le système agraire présenté par le Président Rivadavia et soutenu par son ministre, Julien Agüero.

Cette loi (18 mai) portait que les terres de propriété publique dont l'aliénation avait été prohibée par une loi antérieure (15 février)

sur tout le territoire de l'État seraient données en emphytéose, pour le terme au moins de vingt ans, à partir du 1er mai 1827.

Que pendant les dix premières années, celui qui recevrait sous cette forme paierait au trésor public la rente ou canon correspondant à un huit pour cent sur la valeur attribuée à ces terres, si elles étaient destinées à l'élevage, et à un quatre pour cent, si elles étaient destinées à l'agriculture proprement dite.

Quant à l'évaluation, elle devait être faite par un jury réunissant toutes les garanties voulues d'impartialité.

Au bout de dix ans, la Législature nationale déterminait le canon que l'emphytéose aurait à payer dans les années suivantes, sur la nouvelle valeur attribuée à la terre.

L'emphytéose Argentine, dit M. André Lamas, supérieure à l'emphytéose Romaine et Féodale, qui ne consultaient que l'intérêt du propriétaire, réservait à l'aide du canon mobile à chacun ce qui lui appartenait : au capital, son intérêt, au travail, son bénéfice, à la Société ce qui lui revient dans la valeur, et par conséquent dans la rente accrue par le capital et le travail sociaux.

Le contrat devait durer au moins vingt ans, ce qui ouvrait au cultivateur un horizon assez vaste ; d'ailleurs, il pouvait être renouvelé indéfiniment. A l'expiration du contrat, le cultivateur était maître de tout ce qu'il avait mis sur le sol cultivé par lui ; la maison, la clôture, les plantations, tout devait être estimé et payé à sa juste valeur.

Enfin le droit de l'emphytéose était transmissible.

« La terre, — M. Lamas insiste sur ce point — est le premier instrument naturel de travail humain : l'État, en l'abandonnant à l'appropriation individuelle, subordonne à l'avarice et à l'ignorance des particuliers les nécessités et les convenances sociales ; or, si cette subordination arrête le progrès et contrarie le bien général, si elle arrive à troubler tout l'organisme social, l'État se trouve légalement désarmé pour faire le bien et réprimer le mal. »

Pour justifier son assertion, l'auteur cite l'exemple de l'Irlande, celui de la Russie, celui de la France elle-même. « Le jour n'est pas éloigné peut-être où la France regrettera l'infériorité agricole à laquelle elle est condamnée par le fonctionnement de sa propriété territoriale. Comment s'y prendra-t-elle alors, pour refaire, sans entrer en lutte avec les droits de propriété privée de la terre, les grandes étendues qu'exigent les grandes cultures reconnues actuellement les plus avantageuses et les plus productives pour le progrès et les applications de la mécanique ?

C'est l appropriation individuelle de la terre qui fait tout le mal, les économistes Européens le reconnaissent eux-mêmes. On cherche en vain le remède dans les moyens directs ou indirects : les

moyens indirects, tels que la limitation et le partage des héritages, qui donneraient des résultats très lents, d'autant plus lents, que les unions sont naturellement fréquentes entre les familles propriétaires ; les moyens directs, tels que l'expropriation, qui pourrait être un remède radical, mais qui occasionnerait tout d'abord d'incalculables perturbations économiques, financières et même sociales. Il n'y a qu'un moyen d'extirper directement la cause du mal, c'est de rendre à l'État le domaine direct de ses terres.

L'emphytéose de Rivadavia faisait donc la terre publique un instrument gratuit dans les mains du travailleur ; l'État ne lui demandait rien pour cet usage : il n'absorbait par le canon que l'augmentation, la plus value qu'indépendamment du capital et du travail privé, devait produire le progrès social, c'est-à-dire le capital et le travail collectifs.

L'État avait d'ailleurs les moyens de stimuler les cultures les plus productives.

Enfin, il ne faut pas omettre ce grand avantage, le cultivateur affranchi de la dépendance et de l'influence des propriétaires de la terre, ne tombait pas pour cela dans celle de l'État. L'affranchissement était complet, absolu. L'emphytéose n'avait d'autre obligation que celle de payer le canon à l'époque déterminée par la loi ; quand à l'évaluation, elle se faisait indépendamment du gouvernement et de ses bureaux.

L'emphytéote argentin était donc un homme libre, garanti contre toute exaction, contre toute influence officielle.

Voici le résumé que notre auteur fait de son exposition.

— L'emphytéose de Rivadavia donnait au travailleur la stabilité qui faisait défaut dans le fermage, sans lui imposer le tribut qui pesait sur le travail des champs appelés par les Romains *agri verticales*. et encore moins le vasselage de l'emphytéose féodale, parce que le canon à payer par l'emphytéote argentin n'absorbait — nous le répétons — que la part de la société dans la plus value qu'elle créait elle-même, de manière à ne grever jamais le travail. ni le capital de l'emphytéote.

— Le paiement du canon ne mettait pas l'emphytéote dans une position pire que celle du propriétaire ; au contraire, la perception du canon, qui se faisait comme celle de la contribution directe, était exempt, neuf ans sur dix, de l'évaluation annuelle, ce qui est l'opération la plus ennuyeuse.

La différence essentielle entre la propriété et l'emphytéose argentine consiste en ce que l'emphytéote n'a pas le domaine direct de la terre, mais cette différence, bien loin de nuire à l'exploitation, la favorise et la facilite.

La terre, devenant propriété publique, on obtiendrait les résultats suivants :

— Éviter que la terre devienne une branche de commerce, une proie de l'usure et de l'agiotage.

— Éviter les accaparements des grandes étendues de terres et les spéculations sur la plus value donnée par le temps et l'accroissement de la population, le travail et le capital sociaux.

— Faire en sorte que la terre reste aux mains des classes laborieuses, plus actives et plus productives que les autres.

— Faire que les cultures prennent l'extension et la distribution les plus convenables pour l'accroissement de la production.

— Permettre à l'État de *promouvoir* efficacement les cultures les plus avantageuses et la fondation de centres agricoles et urbains.

— Enrichir l'État de la prime que la propriété privée paie à l'indolence et à l'agiotage des terres, en rendant à la société la part qui lui appartient dans la plus-value territoriale produite par son capital et par son travail, ce qui permettait la suppression des impôts et une distribution plus équitable de la richesse publique.

— En dernier lieu éteindre le germe de la féodalité qui s'attache aux grandes propriétés rurales, et travailler ainsi à l'organisation de la société démocratique, à la vérité du système représentatif.

Tel est, mais bien abrégée, la première étude de M. André Lamas sur la législation agraire de Rivadavia.

Dans une seconde étude, il considère Rivadavia à la lumière de la science de son époque ; après avoir passé en revue et critiqué les opinions des physiocrates, de Smith, de Say, d'Anderson, de Ricardo, de Malthus, de Buchanan, de Sismondi, de Ganilh, de Storch, de Destutt de Tracy, de James Mill, c'est-à-dire de tous ces auteurs qui n'avaient pas le courage de déduire les conséquences de leurs prémisses, il revient à Rivadavia qu'il trouve supérieur à ses contemporains d'Europe, et qui l'est réellement, au moins sur cette question.

« Rivadavia, dit-il, surpassa logiquement Mill en abandonnant le principe de l'appropriation individuelle de la terre, — principe dont les inconvénients sociaux étaient reconnus par les économistes mêmes qui l'admettaient — et en laissant à l'État intégralement, tout le produit de la rente qu'on reconnaît lui appartenir.

« Le produit appartient au travail qui le produit ; au travail présent, ou au capital qui est le résultat conservé ou accumulé du travail antérieur ; — et c'est là la racine, l'essence, la raison du droit de propriété dans le monde moderne.

« Ce qui distingue profondément le monde ancien du monde moderne, c'est l'union de la propriété ; là, c'était la conquête, la force, ici, c'est le travail.

« C'est en ces mêmes mots qui rappellent l'incommensurable progrès humain réalisé par le changement de cette seule notion fondamentale, et qu'ils disent :

« Otez de l'économie politique la notion du travail et elle cessera d'exister comme science. »

A quoi nous devons ajouter :

« Séparez le travail de la propriété, et elle aussi cessera d'exister comme droit. »

« Or il est démontré que l'accroissement de la population et les travaux publics faits avec le travail et le capital de la communauté, produisent l'augmentation de la valeur et de la rente de la terre, indépendamment du capital et du travail particuliers ; la communauté, donc, indubitablement, a sur cette augmentation le même droit qu'ont les individus sur ce que produisent leur travail, leur capital individuels.

Le fait de l'origine sociale de la rente de la terre était reconnue par les économistes de l'époque ; Rivadavia partait de là pour rendre à la Société ce qui lui appartenait de droit.

Mill n'avait pas osé aller jusque là, parce qu'il se faisait une fausse idée de l'État.

La législation agraire de Rivadavia, plus logique, plus hardie, rendait à l'État la rente qui, d'après Mill lui-même, grève tous les consommateurs, et qui était injustement, contre tout droit, appropriée par une classe de favorisés, car l'État est le représentant de tout le monde, et, au lieu d entretenir des oisifs ou de se perdre en consommations improductives, elle retournerait aux travailleurs qui la produisent et aux consommateurs, grâce à la suppression des impôts et sous la forme de services reproductifs pour le bien de tous.

La rente de tous, qui absorbée par un petit nombre de personnes est une cause d'appauvrissement, deviendrait un puissant agent de progrès social.

Rivadavia croyait avec raison que la rente de la terre pourrait être le seul revenu de l'État : M. Lamas en donne la preuve par des chiffres, en prenant pour base la Province de Buenos Ayres.

Si on n'avait pas aliéné inconsidérément, à vil prix, les terres publiques (par exemple à 2 000 francs la lieue carré de 2500 hectares, telles que les 5 200 lieues de la zone du Rio Negro, que l'on louait bientôt après pour le prix d'achat), on aurait pu supprimer tous les impôts, et cette nation nouvelle, par le fait d'avoir sagement mis à profit l'expérience des vieilles sociétés, aurait été la première où le travail n'aurait pas été grevé.

Ceci fait songer à l'inqualifiable injustice sociale qui résulte de

l'absorption par les propriétaires territoriaux de la rente, qui par son origine est commune à tous.

Le rôle, que ne remplit pas la rente sociale absorbée par les particuliers, on le remplit avec des impôts qui retombent sur le travail et le produit du travail.

Prenons un exemple :

Avec quoi construit-on les chemins de fer de l'État ? Avec le produit des impôts qui grèvent le travail.

Eh bien ! dès qu'ils sont construits, ils augmentent la valeur et la rente des terres qu'ils traversent ; et cependant cet accroissement ne retourne pas proportionnellement à ceux qui le produisent, comme la justice l'exigerait : il est la propriété légitime de tous, et il devient, pour sa plus grande part, la propriété d'un petit nombre.

C'est la ruche travailleuse, écrasée sous les impôts, pour augmenter la richesse et la rente d'une seule classe sociale, qui, comme disait Smith, cueille ce qu'elle n'a pas semé.

M. Lamas démontre ensuite que cette immense injustice — le sacrifice du capital et la rente sociale — se fait sans aucune compensation immédiate ni médiate.

Ces observations s'adressent plus spécialement à la République Argentine, qui a tout intérêt à se peupler, et qui, pressée par le plus déplorable aveuglement, fait des terres une simple ressource financière, inscrite comme source de revenu au budget.

Les terres publiques, tombées dans le domaine particulier, ont été en réalité livrées à l'élevage et à la spéculation qui en font un article de commerce et d'agiotage.

La terre reste déserte, car le troupeau exclut l'homme. On n'atteint donc pas le but que les hommes d'état doivent se proposer, c'est-à-dire la colonisation, le peuplement du pays. Au contraire, on crée une classe de grands propriétaires terriens.

« Sous le régime de la propriété privée, la colonisation, de même que la distribution de la richesse, dépend des individualités qui composent le groupe social des propriétaires terriens.

« Ceux-ci coloniseront comme ils voudront, où ils voudront, quand ils voudront. L'État a abdiqué entre leurs mains cette fonction organique.

« Voyons les résultats de l'abdication.

« La Province de Buenos Ayres a livré à l'appropriation individuelle la plus grande partie de son territoire, seulement dans les vingt dernières années plus de cinq mille lieues.

« Les acheteurs de terres publiques n'ont pas colonisé, et maintenant, quand la Province veut le faire, elle n'a plus de terres disponibles pour cette fin si importante. »

Il faudrait exproprier la terre particulière aux environs des cen-

tres de population et des ports de mers ; car les frais de transport par les chemins de fer absorbent tous les bénéfices de l'exploitation agricole, quand elle est trop éloignée.

Ce qui se passe à Buenos Ayres, ce qui se passe à Santa-Fé, ce qui se passe au Brésil prouve que l'aliénation des terres publiques qui est la base de l'ancien système, a contrarié et retardé, de même qu'elle continuera à contrarier et à retarder la colonisation.

Ce n'est pas là ce que voulaient les précurseurs et les champions de l'indépendance Argentine.

Mais sur la base de la propriété privée de la terre le grand problème social était et est encore insoluble ; car cette propriété était précisément la source de toutes les difficultés sociales et des graves questions agraires qui nous occupent.

Le fonctionnement de la terre en parcelles relativement petites pour les livrer directement aux cultivateurs peut atténuer ces difficultés et ajourner ces questions, tant que la terre est abondante, tant qu'il y a encore beaucoup de terre dépeuplée, comme il arrive en Amérique.

Mais la terre dont un seul colon, un seul homme avait besoin au commencement, ne tarde pas à devenir excessive par l'intensité des cultures, par le progrès général ; la densité de la population fait que le cultivateur propriétaire partage avec d'autres individus l'exploitation de son domaine, et ceux-ci arrivent à tomber dans cette même dépendance qu'en vue de l'intérêt général on avait voulu éviter.

Le colon a qui on adjuge à titre perpétuel une étendue de terre vierge, qui aujourd'hui ne constitue qu'une petite propriété, demain (lui ou ses descendants), se trouvera, par le progrès social, à la tête d'une grande propriété territoriale ; et les nouveaux émigrants les nouveaux travailleurs, qui auront besoin de terre, que l'État ne peut plus leur donner parce qu'il a abandonné à perpétuité le domaine direct du sol, se verront obligés à payer le tribut aux colons d'aujourd'hui, grands seigneurs terriens demain, et la situation actuelle se trouvera rétablie.

Rivadavia avait résolu le problème pour le présent et l'avenir, parce qu'il avait pris pour base l'inaliénabilité de la terre publique, et que, sur cette base l'emphytéose permettait de concilier les intérêts généraux, la meilleur exploitation de la terre, l'indépendance de ceux qui la cultivent directement avec tous les stimulants attribués à la propriété particulière.

La science moderne reconnaîtra que c'était là un grand et véritable progrès.

Telle est la conclusion de M. André Lamas.

J'ai déjà dit que Rivadavia ne réussit pas : le système unitaire qu'il avait voulu implanter dans la nouvelle république fit place à

la fédération, ou, pour mieux dire, à la dictature de Rosas, qui ajourna indéfiniment toute espèce de constitution, sous prétexte qu'elle était prématurée, jusqu'à ce que les fédéraux s'unirent aux unitaires pour le renverser et le chasser du pays : ce fut alors le système fédéro-national qui l'emporta dans l'organisation politique. Rivadavia lui-même, exilé, avait reconnu son erreur en recommandant à ses amis le livre de Tocqueville *sur la Démocratie en Amérique*, dont il avait entrepris la traduction.

Quant à son idée économique, je veux dire sa législation agraire, des vieillards argentins m'ont assuré, qu'elle n'avait pas été étrangère à la réaction qui le fit tomber du pouvoir. Les propriétaires et les capitalistes de Buenos Ayres voulaient mettre la main sur les terres publiques : ils appuyèrent Rosas, qui était lui-même un *estanciero* opulent et soutinrent sa dictature, quand il demanda la *somme du pouvoir public*.

La législation agraire fut donc complètement abandonnée. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis lors ; les amis, les disciples de Rivadavia sont revenus au pouvoir, mais aucun d'eux n'a pensé à ressusciter son système économique. Les gouvernements provinciaux surtout ont à l'envi vendu, aliéné, gaspillé les terres publiques de la manière la plus inconsidérée. Il y a des propriétaires qui comptent leurs domaines par centaines de lieues carrées. Ce sont les *latifundia* de l'ancienne Rome; mais Rome avait fini par les grands domaines, tandis qu'ici on a commencé par là.

Et cependant la constitution nationale fait une loi du peuplement et de la colonisation ; et elle a été inspirée par un publiciste qui a dit en Amérique : gouverner c'est peupler. (1)

De cette manière-là on a constitué une véritable oligarchie terrienne et préparé certainement des difficultés à l'avenir. Beaucoup de gens le reconnaissent, mais quand, on leur fait des observations à ce sujet, ils répondent : après nous le déluge !

Il est vrai que beaucoup de ces accapareurs de terres publiques les achètent pour les coloniser, pour les revendre en détail aux immigrants ; mais comme le disait Rivadavia, comme le dit après lui M. A. Lamas, pourquoi l'État s'est-il dessaisi de sa prérogative, pourquoi a-t-il abandonné son domaine éminent à des spéculateurs ? En agissant de la sorte, n'a-t-il pas remis l'intérêt social à la disposition, au caprice des simples particuliers, qui réalisent immédiatement des fortunes énormes avec le fractionnement et la plus value ?

D'autres invoquent le progrès, le progrès disent-ils, exige l'appropriation absolue du sol ; mais Rivadavia avait déjà démontré que le

(1) E. Alberdi.

progrès peut se réaliser par l'emphytéose aussi bien que par l'appropriation.

Si, au moins, on avait fait des réserves, mais les réserves ont disparu comme tout le reste. Les Aryens nos ancètres, avaient institué la propriété communale ; c'était là, sans doute, la destination primitive des *esidos*, que l'on délimitait autour des *pueblos* sud-Américains ; mais les *esidos* aussi ont été parcellés et aliénés. Les nouveaux venus ne trouvent plus rien, ni champ, ni bois, ni prairie; ils restent complètement à la disposition, à la merci des premiers occupants, ou obligés d'aller plus loin ; mais quand tout sera garni, où iront-ils ! Alors, la question se posera en Amérique comme en Europe, que dis-je? elle s'est déjà posée dans l'Amérique du Nord. L'historien Macaulay l'avait prédit, et sa prédiction s'est réalisée beaucoup plutôt qu'il ne l'avait pensé lui-même.

Ces pays Sud-Américains se perdent par l imitation inconsciente des systèmes du dehors ; au lieu de créer, d'imaginer, ils ne savent que copier ; au lieu d'interroger leur propre conscience et d'inaugurer des voies nouvelles, ils regardent ce qu'on a fait ailleurs ét ils se hâtent de l'importer dans leurs institutions. C'est ainsi qu'ils ont copié la constitution des États-Unis ; c'est ainsi qu'ils ont copié le code civil de Napoléon, qui lui-même avait copié celui de Justicieu, et c'est le vieux droit quiritaire, cause de tant de maux en Europe, qui vient régir ces terres vierges, où il eût été si facile d'établir une législation nouvelle, à la hauteur des aspirations d'une société libre, égalitaire, démocratique. Car, chacun le sait, il est infiniment plus facile de fonder une société nouvelle que d'en réformer une ancienne.

Mais c'est assez parler de l'Amérique : retournons en Europe.

Les idées de Rivadavia peuvent-elles, être de quelque utilité aux penseurs qui cherchent en Europe la solution de la question sociale ?

Je crois pouvoir répondre affirmativement. A *priori*, l'inaliénabilité du sol me semble être la base, la condition *sine qua non*, d'une société démocratique, républicaine, libre.

La souveraineté du peuple sera une chimère tant qu'elle n'aura pas pour fondement la *souveraineté du sol* ; je veux dire par là que le sol doit toujours rester à la disposition de ceux qui veulent le travailler, et que l'État, représentant de la collectivité, doit s'en réserver le domaine éminent pour en faire la répartition à des époques déterminés, d'une manière analogue à celle qu avait imaginée Rivadavia et ses amis.

Il faudrait donc nationaliser le sol, la terre comme le demande entre autres. Henry George aux États-Unis, c'est-à-dire restituer le domaine éminent à l'État. Dans les pays de grande propriété, ce

serait là une disposition facile à prendre : l'État se substituerait aux *landlords*, et l'opération serait faite.

Dans le pays où la propriété a été fractionnée par l'égalité de partage, comme en France, l'opération présenterait plus de difficultés ; mais , tôt ou tard, l'évolution doit amener ce résultat, car la petite culture tend forcément à disparaître devant les progrés de la mécanique pour faire place à l'exploitation sur une large échelle. La concurrence étrangère, l'importation des produits agricoles d'Amérique, d'Australie, de l'Indoustan et d'ailleurs, obligeront les cultivateurs français à concentrer les domaines pour y adopter une agriculture nationale, scientifique. Question de temps.

Or, le sol étant nationalisé, la solution de la question sociale devient facile. Il faut combiner, associer le travail agricole avec le travail industriel, comme le demandait Fourier, pour éviter les chômages, pour faire le travailleur intégral, l'homme dont toutes les facultés sont également développées, exerçant simultanément le corps et l'intelligence. On alternera les travaux de l'atelier avec ceux de la ferme et les travaux du corps avec ceux de l'esprit : moyennant cette réforme, le paupérisme, disparaissant de la face de la terre, cessera de déshonorer la civilisation et celle-ci aurait fait un pas de plus dans la voie de la perfectibilité indéfinie.

Est-ce là un rêve, une chimère, une utopie? C'est ce que je laisse aux lecteurs de la *Revue socialiste* le soin de décider.

PEYRET (DE SERRES)

Buenos-Ayres, juin 1887.



ANALYSE SOCIALISTE

(SUITE)

III

LA TERRE & L'OUTIL.— SOCIÉTÉ, SOLIDARITE. LE TRAVAIL ET L'ÉCHANGE

SOMMAIRE : Les agents naturels.— Unité vitale.— Association des forces.— Progrès individuel ; Collectif.— La spirale.— Travail et produit.— La vitre cassée.— Le bonnet de Franklin. — Le calendrier.— La dignité humaine et l'échange.

Les derniers mots du chapitre précédent me tracent presque entièrement la marche à suivre dans celui dont je viens d'écrire le sommaire.

Je disais, en effet : « Le travail doit satisfaire à la totalité des « besoins de vivre, en simplifiant l'effort matériel, grâce au concours « de l'effort scientifique. »

Ce seul énoncé attire immédiatement l'attention vers le *réservoir naturel* des moyens de vivre : la *terre*, et les moyens artificiels de simplifier l'effort musculaire : *l'outil*.

Les *agents naturels*, c'est-à-dire : « l'ensemble des lois qui prési- « dent au fonctionnement du monde physique, sans la participation « de l'être humain, » sont, comme je l'ai déjà expliqué, un réservoir commun où puisent l'homme et l'animal.

Mais, comme je l'ai dit aussi, pendant que ce dernier apparaît doué seulement d'une *vibration scientifique embryonnaire* (dans tous les cas, fort limitée), que l'on a désignée sous le nom d'*instinct*, l'homme, au contraire, développe sans cesse sa *vibration scientifique* et s'en sert pour employer à son profit tous les agents naturels parmi lesquels figurent les animaux eux-mêmes.

Et, en effet, en voyant comment se comporte la vibration purement animale, en la constatant, pour ainsi dire, noyée dans l'harmonie des forces automatiques de l'Univers, l'homme se sentant capable de s'abstraire, s'étant reconnu, non-seulement, double mais triple (ainsi que je l'ai démontré), a pu conclure avec une certaine

logique à son droit général d'appropriation et considérer comme agent naturel *tout ce qui ne sait pas modifier, par un progrès conscient, la fonction du besoin de vivre.*

D'ailleurs, par le fait même des travaux auxquels il a dû primitivement se livrer, l'homme a acquis cette notion que, s'il arrive aisément à *s'associer* avec son semblable, il est toujours forcé de *s'annexer* les animaux, contre lesquels, tout d'abord, il a du défendre sa propre existence ; et, ce qu'il y a de particulier, c'est que cette lutte de l'homme contre la brute a précédé et amené la soumission de cette dernière, tandis que la lutte de *l'homme* contre *l'homme* a été un fait postérieur, presque uniquement dû à ce qu'on a osé appeler : la *civilisation.*

En d'autres termes, c'est toujours pacifiquement que se sont conclues les *premières* associations entre hommes.

Et c'est toujours violemment que se sont pratiquées les annexions de l'animal.

Ce dernier fait n'a pas peu contribué à provoquer l'association des forces humaines, pour vaincre, plus aisément, les difficultés naturelles ; telle a été la convention primordiale ; or, du fonctionnement de cette convention naquît, bientôt, l'étude des « conditions » de la vie, et par suite, le besoin de dégager ce que j'appellerai : l'*unité vitale.*

Cette *unité vitale* a été obtenue, dans le fait, par une série de tâtonnements ; mais, nous qui profitons de l'expérience du passé, nous pouvons la tirer immédiatement des données scientifiques auxquelles nous avons eu, déjà, si souvent recours.

Ayant déduit le *droit de vivre* du *devoir de se maintenir en fonction du mouvement universel*, je n'ai aucune difficulté à vous rappeler que le mouvement vital humain s'exerce par la double vibration matérielle et scientifique ; que,de l'entretien de la vibration matérielle, dépendent l'entretien et le progrès de la vibration scientifique.

La vibration, comme vous le savez, soit que nous la prenions en fonction d'oscillation, soit que nous la prenions en fonction d'expansion, comprend deux périodes :

La tension et la détente.

L'amplitude de la vibration est obtenue quand la *tension égale la détente* et réciproquement.

Dès lors, *l'unité vitale*, qui est ressortie de la formule de la vie, indiquée au chapitre précédent, nous apparaîtra mieux détaillée si, au lieu de donner, aux quatre besoins principaux, une valeur ascendante simpliste ($1+2+3+4=10$) nous recherchons quels sont, parmi ces besoins, ceux qui appartiennent à l'élément *tension* et ceux qui appartiennent à l'élément *détente.*

Si j'appelle A. l'alimentation,
L. le logement,
V. le vêtement,
R. la réfection
U. l'*unité* totale de la vie,

J'ai d'abord la formule suivante :

$$A + L + V + R = U$$

A représente, évidemment, l'*action*, la *tension* ; c'est la *charge de nutrition*, de *mouvement*, introduite dans le *cube de viande vivante*. Mais L et V peuvent être fusionnés ; ils appartiennent plutôt à la *détente*, à la *réaction* et, si j'admets $L + V = M$ je puis écrire :

$$A + M + R = U.$$

Or, j'observe encore que M et R sont de même ordre : *détente* et *réfection* ; de sorte que, si j'appelle N la réunion de M et de R, soit : $M + R = N$
je pourrai écrire :

$$A + N = U$$

A étant l'*aliment*, l'*action*, la *tension*, N étant la *réfection* la *réaction*, la *détente*. Or, la tension devant égaler la détente, *l'unité vitale bien équilibrée devra correspondre à deux parties égales*, représentées par A et par N ; je puis alors écrire : $A = N$; de telle sorte que :

$$A = \frac{U}{2} \qquad \text{et } N = \frac{U}{2}$$

D'où cette conclusion : que « *l'unité vitale doit être composée de* « *deux quantités égales, la première étant l'alimentation ; la* « *seconde comprenant le logement, le vêtement et la réfection.* »

De sorte que, si $U = 10$,

$$A = 5 ; N = (L + V + R) = 5.$$

Et cela, je le répète, pour ce motif que les éléments qui représentent la *tension* doivent égaler les éléments qui représentent la *détente*, afin d'obtenir l'amplitude de la vibration humaine.

Ceci étant posé, peu importeront les relativictés à constater entre les éléments de l'équation, c'est-à-dire les tempéraments humains ; ces relativictés se compenseront, pourvu que le total *social* obéisse à la loi de la tension égalant la détente, corollaire de cet autre principe déjà expliqué que : *l'inégalité des facultés individuelles est la condition essentielle de l'égalité des échanges généraux.*

Cette comparaison du rôle des agents naturels et des agents artificiels, imagés par deux mots : la *terre* et l'*outil*, confirme, une fois de plus, la *solidarité* des forces, l'association des efforts — bras

à bras, homme à homme, instruments combinés, agencements associés.

Or, si la force des muscles dépend absolument de l'entretien de la *vibration matérielle* (alimentation), vous reconnaîtrez que l'agencement mécanique procède absolument de la *vibration scientifique.*

D'où le but suprême de *l'association humaine: multiplier les agents artificiels, afin de féconder les agents naturels, en améliorant l'* **unité vitale,** *par l'équilibre de plus en plus obtenu entre la tension et la détente de la vibration humaine.*

Cette amélioration constante, due principalement au perfectionnement de la vibration scientifique, constitue le progrès individuel et par la solidarité, le progrès collectif.

Donc, le soin principal de l'humanité socialiste doit être de développer sa vibration scientifique.

Pour rendre plus nette, à vos yeux, la théorie du *progrès*, j'ai besoin de recourir encore à des moyens mathématiques.

Veuillez vous représenter l'être humain comme étant une petite sphère en vibration sur elle-même; dans cet état, elle émet constamment une *force* qui n'est pas autre que sa *vibration scientifique.*

Vous m'accorderez que, plus l'émission centrale acquerra de vigueur, plus la vibration scientifique étendra son cercle autour de la sphère ; je rends cette donnée sensible au moyen de la figure suivante :

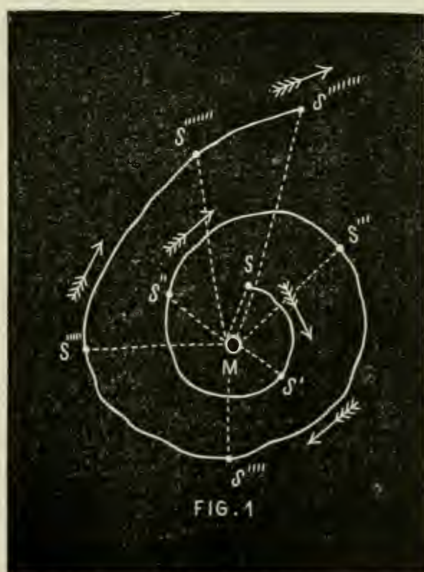


FIG. 1

M est la sphère représentant l'être humain ; S est sa vibration, ou, si mieux l'on aime, sa *faculté scientifique*.

Plus le pouvoir émissif de M sera alimenté, plus S, en évoluant autour de M, s'en éloignera et, en suivant sa marche, s' s'''' s''''' on s'aperçoit que S décrit une spirale.— C'est *le progrès.*

Supposez maintenant que le pouvoir émissif de M diminue ; S se rapprochera du centre et finira par se confondre avec lui de la façon suivante :

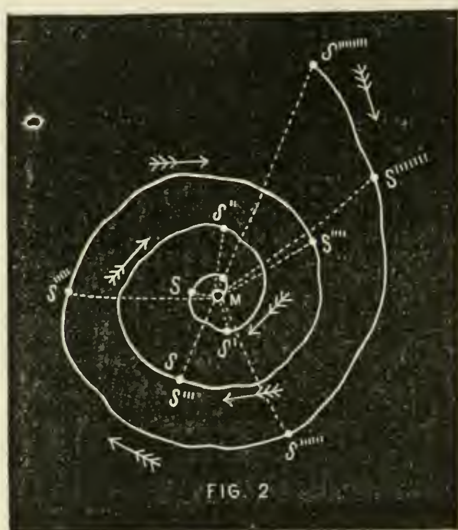


FIG. 2

S a repassé par toutes les phases inverses, l'*enfance comprise* :

C'est la mort.

M étant un homme, cette spirale retrace son existence entière.

Mais, bien entendu, dans le fait, il ne s'agit pas de constater une spirale géométriquement régulière. Suivant, en effet, que le pouvoir émissif de l'homme M s'accélère ou se ralentit, S forme des courbes irrégulières, comme on peut le voir par la figure suivante :

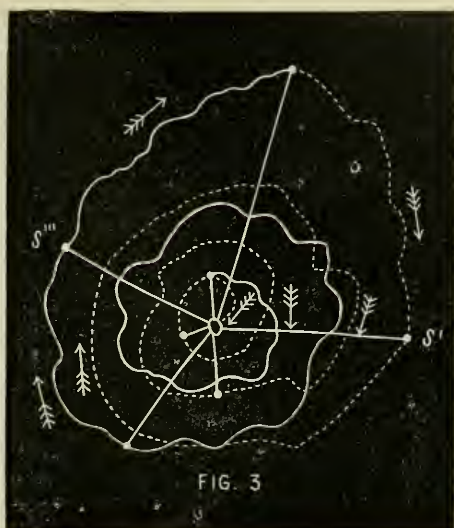


FIG. 3

Dans cette figure *S*, après avoir tracé son évolution de *progrès*, (s''') se ralentit à un certain moment (s') et *retombe* vers son centre *M*.

Or, l'ensemble des sphères humaines qui composent une nation, évolue de même façon ; les irrégularités de telle courbe individuelle, s'emboîtant aux irrégularités d'une autre, qui évolue à côté, en produisent le mouvement général, qui est *national* ou *humanitaire* suivant que *M* symbolise un *peuple* ou le *monde*.

Seulement, quand il s'agit d'un peuple ou du monde, l'émission centrale *ne s'arrête jamais* ; elle est plus ou moins active, voilà tout ; mais les *naissants* remplacent les *disparaissants*, et tout le perfectionnement consiste en ce que les naissants, devenus hommes, prennent la vibration de *S* au point où celle-ci était arrivée au moment où s'est arrêtée celle du disparaissant.

En fait, cependant, on constate dans la vie des peuples la même courbe irrégulière que dans celle de l'individu. L'essentiel est que, finalement, la marche ascendante soit toujours exprimée par une plus grande distance entre *S* et le centre émissif.

Sinon, si l'émission centrale perd de sa force, c'est un indice et de l'abaissement scientifique et de la diminution de la population. Les nations, en effet, disparaissent comme les individus.

La spirale que je viens de vous représenter, citoyens, se construit aussi de la façon suivante :

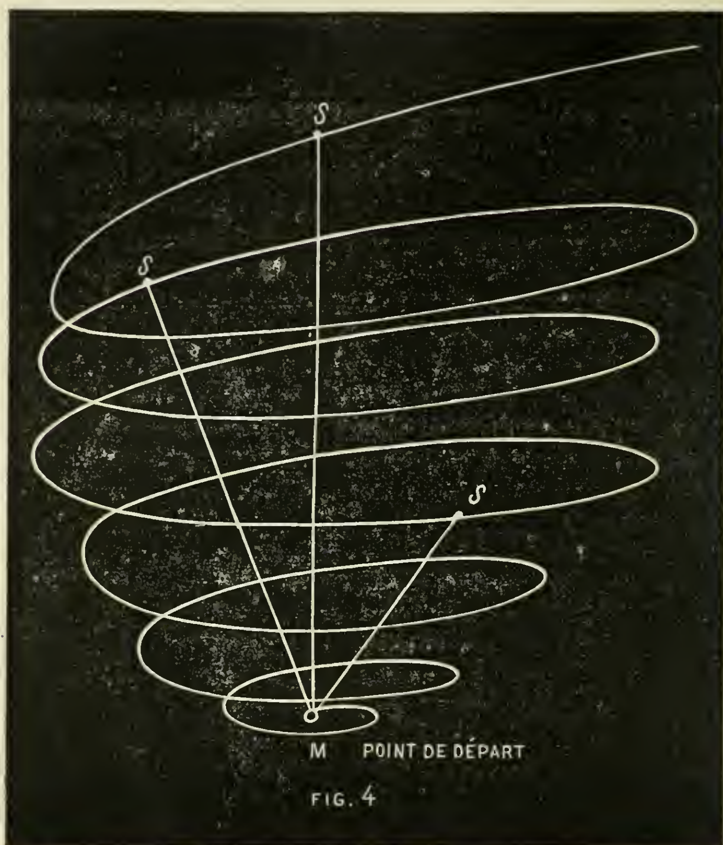


FIG. 4

Mais je l'appliquerais plus volontiers aux *masses* qu'aux *individus*. Entre les deux spirales, il n'y a d'ailleurs aucune différence, sinon que la première est en *projection* et que celle-ci est en *élévation*.

Mais toutes les deux affirment une fois de plus la loi naturelle de la *solidarité*.

En effet, l'être collectif n'élargit son champ d'action qu'en raison du pouvoir émissif central.

Ce pouvoir émissif central est lui-même en raison directe du champ de vibration individuel, puisqu'il en est le total.

De son côté, le pouvoir émissif individuel est en raison directe de l'alimentation complète de son *unité vitale*, celle-ci étant d'autant mieux entretenue que le champ de vibration collectif est plus vaste et plus actif.

Vous le voyez, l'action est réciproque et la réciprocité sociale c'est encore et absolument la *solidarité*.

Nous arrivons maintenant au moyen d'entretenir et de développer le progrès : *le travail*, et nous allons voir comment, jusqu'ici, on a traité cette base fondamentale de la *vie sociale*.

Ici encore, je suis obligé d'enregistrer l'influence abominable des théories religieuses :

Pour les religions, les agents naturels sont des « pouvoirs mystérieux » et doués d'initiative, soit qu'on admette le polythéisme, soit qu'on admette le monothéisme.

Ces pouvoirs mystérieux, *tas de dieux*, ou *seul dieu*, peuvent modifier leur action, suivant que les hommes les en supplient.

Pas de religion sans phénomènes inexplicables, sans miracles contredisant l'ordre physique étudié.

Que faire alors ? Pourquoi travailler ? pourquoi entamer la lutte contre tous ces dieux ou ce dieu en bloc, pouvant tout contre l'homme ou pour l'homme ?

Mieux vaut les supplier de produire par leur toute-puissance ce que l'homme n'espère plus accomplir avec ses ressources propres.

Dès lors, l'homme n'est plus qu'un chien qui fait le beau pour avoir un morceau de sucre.

La morale catholique la plus épurée, prône encore le *pater noster*.

« Donne-nous notre pain ! »

dit le catholique à Dieu.

« Fais-le ! » dit le socialiste à l'homme.

Les économistes catholiques ainsi poussés dans leurs retranchements, ont balbutié, car tout en prônant *le travail*, ils n'en ont pas moins été réduits à le définir comme étant un *châtiment* infligé à l'homme par la divinité.

Les plus modérés dans cette façon de définir, se contentent de distinguer avant et après le *péché originel* qu'ils appellent la *chûte*.

Après le péché, pas de doute : le *travail* est une *pénalité* ; mais on *se rachète* en servant Dieu en la personne de son *église* ; c'est le parasitisme absolu !

Avec une pareille doctrine, il est tout-à-fait platonique de définir le travail *avant le péché*, puisqu'il est *chronologiquement* impossible de supprimer la chûte. Cependant, il est bon d'enregistrer la définition imaginée pour le cas, parce qu'elle sert à révéler la prétention de ceux qui ont *trouvé moyen* d'être lavés du péché originel.

Voici comment le P. Delaporte, prêtre de la miséricorde, auteur d'un livre intitulé « *Le problème économique et la doctrine catholique*, » définit le travail *avant* la chûte :

Le travail, dit-il, « c'est l'évolution des puissances conférées à

« l'homme, *le moyen de régner sur les êtres inférieurs* et d'arriver « à la gloire par la libre glorification du créateur » (1).

C'est clair, n'est-ce pas ? Lavez-vous du péché en servant l'église catholique et, alors, votre travail vous donnera un droit de *régner sur les êtres inférieurs.* Il va sans dire que les' plus *lavés* et les plus *régnants* sont le *pape* et son *clergé.*

Tel est le parasitisme catholique, telle est la doctrine avilissante qu'il ose soutenir sans honte.

Combien est plus noble et plus féconde la science socialiste qui règle les rapports humains par l'*échange des utilités.*

Ces utilités sont le résultat du travail ; elles procèdent des facultés de chacun : elles sont divisées et diverses ; mais elles se résolvent toujours sous la forme d'un *produit.*

L'*échange des produits,* voilà donc le véritable but de la *gestion des choses pour le service des hommes,* formule que j'ai déjà établie ; égaliser les échanges pour égaliser les utilités, telle est la tendance de l'économie socialiste.

Dès lors, plus de travail avilissant parce qu'il serait *dû* a un supérieur *Dieu* ou *homme.*

Cela est clair, n'est-ce pas ? Hé bien, comme pour embrouiller, exprès, cette notion si simple, sont survenus les *économistes politiques.*

Ceux-là sont encore des parasites ou ignorants ou de mauvaise foi ; mais ils ont conçu et réalisé le dessein de morceler le dieu catholique en quatre ou cinq *principes souverains* appelés : *capital, propriété, rente, profit, salaire,* sous l'influence desquels *travail et produit* sont devenus des engins d'esclavage pour la majeure partie de l'humanité.

Je vous entretiendrai en détail de ces divers *pseudo-principes* ; mais, en attendant je ne veux pas terminer ce chapitre sans vous donner un exemple du singulier raisonnement qu'il a fallu rétorquer.

Les économistes on dit :

« Plus on produit, plus on est riche ; mais plus on est riche, moins « on travaille ; donc il faut forcer la consommation pour maintenir la « production. »

Or, comme les théories propriétariales contiennent le droit d'*user* et d'*abuser*, l'abus ne s'est pas fait attendre ; c'est pourquoi les capitalistes ont légalisé toutes *les guerres* qu'ils *ont causées,* en invoquant le dicton populaire :

« Que deviendraient les vitriers si l'on ne cassait jamais de vitres ? »

---

(1) *Le problème économique et la doctrine catholique,* page 12

A ce sujet, je vous renvoie au joli chapitre ; « *La vitre cassée* » de l'admirable petit livre de Bastiat « *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas* », et *vous y verrez* qu'il a fallu prouver aux capitalistes « que la société perd la valeur des objets inutilement détruits ; » — « que casser, briser, dissiper, ce n'est pas encourager le travail « national. »

Non, rien n'est plus fécond que l'*échange* pour aviver le travail, car l'échange, lui-même, devient créateur en engendrant la réciprocité des produits nouveaux.

Laissez-moi vous citer à cet égard, une charmante anecdote, racontée par Franklin et invoquée par Georges Duchêne dans son livre : *L'Empire industriel :*

C'est Franklin qui parle :

« Le patron d'une chaloupe qui naviguait entre le cap May et « Philadelphie, m'avait rendu quelque petit service, pour lequel il « refusa toute espèce de payement. Ma femme, apprenant que cet « homme avait une fille, lui envoya en présent un bonnet à la mode. « Trois ans après, le patron, se trouvant chez moi, avec un vieux « fermier des environs du cap May, qui avait passé dans sa chaloupe, « parla du bonnet envoyé par ma femme et raconta comment sa fille « en avait été flattée.

« — Mais, ajouta-t-il, ce bonnet a coûté bien cher à notre can- « ton.

« — Comment cela, ? lui dis-je.

« — Oh ! me répondit-il, quand ma fille a paru dans l'assemblée, « le bonnet fut tellement admiré, que toutes les jeunes personnes « voulurent en faire venir de Philadelphie ; et nous calculâmes, ma « femme et moi, que le tout n'a pas coûté moins de cent livres ster- « ling.

« — C'est vrai, dit le fermier, mais vous ne racontez pas toute l'his- « toire. Je pense que le bonnet nous a été de quelque avantage, « parce que c'est la première chose qui a donné à nos filles l'idée de « tricoter des gants d'estame pour les vendre à Philadelphie, et se « procurer par ce moyen, des bonnets et des rubans ; et vous savez « que cette branche d'industrie s'accroît tous les jours et doit avoir « encore de meilleurs effets.

« Je fus assez content de cet exemple de luxe, parce que, non- « seulement, les filles du cap May devenaient plus heureuses en « achetant de jolis bonnets, mais parce que cela procurait aussi aux « Philadelphiens une provision de gants chauds. »

Enfin ce n'est pas seulement des produits nouveaux que l'échange peut engendrer, c est encore une *diminution* de la valeur d'acquisition des choses qui ont coûté le plus de temps et le plus d'argent.

A cet égard, Proudhon cite le cas suivant (*Contradictions économiques*) :

« De tous les produits du travail, aucun, peut-être, n'a coûté de « plus longs de plus patients efforts que le *calendrier*. Cependant il « n'en est aucun dont la jouissance puisse s'acquérir aujourd'hui à « meilleur marché et, conséquemment, soit devenue plus nécessaire. « Comment donc expliquerons-nous ce changement ? Comment le « calendrier, si peu utile aux premières hordes, à qui il suffisait de « l'alternative de la nuit et du jour, comme de l'hiver et de l'été, est-« il devenu à la longue si indispensable, si peu dispendieux, si par-« fait ? Car, par un merveilleux accord dans l'économie sociale, « toutes ces éphithètes se traduisent.

« Pour que le travail nécessaire à la production du calendrier fût « exécuté, fût possible, il fallait que l'homme trouvât le moyen de « gagner du temps sur les premières occupations et sur celles qui « en furent la conséquence immédiate. En d'autres termes, il fallait « que ces industries devinssent plus productives et moins coûteuses « qu'elles n'étaient au commencement : ce qui revient à dire qu'il « fallait d'abord résoudre le problème de la production du calendrier, « sur les industries extractives elles-mêmes.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter comment la civilisation, c'est-à-dire « le fait social de l'accroissement des richesses, multipliant nos affai-« res, rendânt nos instants de plus en plus précieux, nous forçant « à tenir registre perpétuel et détaillé de toute notre vie, le calen-« drier est devenu pour nous une des choses les plus nécessaires. « On sait, du reste, que cette découverte admirable a suscité, comme « son complément naturel, l'une de nos industries les plus précieu-« ses : l'horlogerie. »

De cet ensemble d'exemples, vous voyez se dégager très clairement les principes suivants :

Travail productif,
Solidarité du progrès,
Mutualité des efforts,
Élévation de la dignité humaine.

Il est facile de conclure :

Pour les capitalistes : il ne s'agit plus d'acheter, par l'aumône, une prétendue impunité de leur *parasitisme*.

Pour le travailleur : il ne s'agit plus de se briser et de s'avilir pour obtenir *la vie*.

Ainsi apparait le véritable *honneur* humain ; il n'est pas bourgeois ni religieux, il est *socialiste* !

Par lui, nous sortons du vague divin et de l'empirisme économique, pour marcher, scientifiquement, vers l'*égal échange* solidement établi entre des facultés *équilibrées*.

IV

AMORTISSEMENT, ÉPARGNE, RÉFECTION. HYPOTHÈSE DE LA PROPRIÉTÉ.

SOMMAIRE. — Résultat du travail.— Le grain de blé.— Accumulations absurdes.— Ce qu'on dit aux paysans.— La propriété, le domaine.— Opinion des catholiques.— Collectivistes en Dieu.— Déclaration de 93.

Après avoir démontré l'intime solidarité du *travail* et de l'*échange* il est logiquement nécessaire d'étudier les *résultats du travail* et les conséquences qu'il faut en tirer.

Déjà, je vous ai fait valoir que la division du travail — c'est-à-dire, les occupations différentes nées de l'inégalité des facultés individuelles — était une application directe du principe de la solidarité.

Or, précisément à l'heure où je vous parle, il se présente un exemple de cette application.

Vous savez qu'on se prépare à célébrer le centième anniversaire de Chevreul (1) ; l'illustre savant qui a peuplé le dix-neuvième siècle de ses découvertes *désintéressées*, doit assister en personne à cette solennité, car, après cent années de vie et quatre-vingt années de travail, il est encore aussi lucide et aussi vivant qu'aux premières heures de sa virilité.

Cependant, quelques sceptiques, ou, peut-être, de simples irréfléchis, ont essayé de tourner en ridicule cette manifestation « *d'honneur rendu* » à un *travailleur* infatigable.

Mais mon confrère *Eugène Fournière* a très justement répondu à ces « hausseurs d'épaules », à ces « pas gobeurs », prétendant que si les hommages s'adressaient à « la vieillesse », il valait mieux, logiquement, choisir « le vieux chêne du pont de la Concorde, âgé, dit-on, de 6.000 ans », et que : « si c'était au savant, pourquoi celui-là plutôt que vingt autres ? »

Je ne saurais mieux faire que de vous citer une partie de la réponse de *Fournière* :

« Je pose en fait que tout savant est un socialiste en action. Il « fait des découvertes merveilleuses qui doivent révolutionner le « monde, créer des industries nouvelles, satisfaire de nouveaux « besoins et en provoquer d'autres qui réclameront, à leur tour, une

(1) Cette conférence a été prononcée à peu près à l'époque de la célébration du centenaire.

« juste satisfaction. Le savant à qui l'on doit cela, ne vend pas sa « découverte à Pierre ou à Paul. Il la donne à tous. Si, avant que « la foule puisse s'en servir au profit de tous, d'adroits spéculateurs « s'interposent entre le public et le savant pour monopoliser à leur « bénéfice ce que celui-ci a déjà perdu de vue pour courir à d'autres « recherches, est-ce sa faute ? En a-t-il moins fait œuvre sociale « qui sera un jour profit social ? »

« Il a semé des richesses sans compter. Les malins, les habiles, « les forts ont tout ramassé, se sont servi du progrès accompli pour « abuser d'autant de leur force vis-à-vis des déshérités. Allez-vous « en faire un crime à celui qui, enfonçant une des portes secrètes « derrière lesquelles la nature cache ses trésors, a crié à tous : « Accourez ! ceci est à tout le monde ! »

Oui, en effet, celui qui *ouvre à tous* les portes secrètes de la science, fait œuvre sociale et socialiste ; mais, tout en établissant très justement ce point, Fournière n'a pas traité la question *d'honneur rendu.*

« Convient-il, dans une société égalitaire, de dresser un « autel » à « qui que ce soit ? »

Telle était au fond, l'objection du gouailleur.

Il est certain que, dans une société où tout le monde ferait son devoir, il serait inutile de signaler cette conduite si simple.

Mais dans une société décadente et en mal de transformation, au milieu d'un siècle qui n'honore et n'adore que l'argent, sans distinction « d'odeur », il est utile de faire savoir, par une protestation solennelle, que l'argent n'est pas la seule puissance ; dès lors constater publiquement, c'est-à-dire, avec un appareil concentrant l'attention que le *savant centenaire* est un *utilitaire vivant*, ce n'est pas imiter la « courtisanerie royaliste », c'est simplement donner un avertissement à la société en lui révélant que ce fait au lieu d'être exceptionnel, devrait être général.

J'ai moi-même, trop insisté précédemment sur le parasitisme naturel à la vieillesse quand je vous ai signalé *premier vieillard se confondant avec le premier prêtre*, pour être suspect, lorsque j'étudie avec vous quel devoir social existe envers le vieillard utilitaire.

Or, vous avez dû remarquer que, dans tout ce qui précède, je n'ai pas prononcé le mot : *récompense*.

J'estime, en effet, que récompense, aumône ou distinctions honorifiques sont les trois formes différentes d'un fait identique, c'est-à-dire d'un acte *mercantile* s'appliquant spécialement à ce qui, étant social, ne doit jamais donner lieu à un trafic individuel.

Le vieillard est un homme qui a épuisé son utilité, ou bien, si vous voulez vous rappeler mes démonstrations précédentes, c'est la

vibration humaine ayant accompli son amplitude et revenant à son point de départ.

Si l'usure de cette vibration est le fait du travail, il est certain que dans une organisation socialiste, la collectivité ayant profité d'une validité, doit, *en échange*, assurer l'invalidité, c'est-à-dire, faire du vieillard un rentier viager, ce qui est juste, parce qu'il ne lui a pas été possible de se créer arbitrairement à lui-même et au dépens de la masse, une réserve pour ses vieux jours et que, dès lors, son droit de vivre est plus respectable.

Comme vous le voyez, c'est le contrepied de l'organisation actuelle qui crée des rentiers dès leur naissance, avant tout travail, multipliant ainsi, non seulement les inutiles, mais encore les dangereux.

Cela revient à dire que la société doit *amortir les existences* afin de garantir les *invalidités* ; or amortir les existences, c'est, scientifiquement, égaliser les *vibrations décroissantes* au moyen de *l'amplitude des vibrations croissantes*.

L'amortissement socialiste conduit donc très directement à l'établissement des limites d'âges. Là encore, la science nous dirige dans la voie du vrai, car il est extrêmement aisé de calculer annuellement la moyenne des survies, par suite celle des rentiers de l'avenir.

Eh bien, s'il en était ainsi, si par exemple, les limites d'âges étaient réglées sur l'état des deux vibrations humaines ; si, distinguant entre la vibration scientifique et la vibration matérielle, on calculait les limites de l'électorat et les limites de l'éligibilité suivant l'état intellectuel et corporel de l'homme, ne croyez-vous pas que prolonger l'exercice de ces deux droits civils au-delà de la moyenne fixée serait une constatation de fait contenant une *justice rendue*, c'est-à-dire une récompense dans le seul sens logique et acceptable du mot ?

J'ai, ailleurs, exprimé cette idée en la proposant comme réforme et je crois utile de vous citer la conclusion que j'en avais tirée :

« Au moyen de cette réforme, on peut même concevoir un état social dans lequel l'honneur aurait sa constatation solennelle, non plus sous la forme tant prostituée d'une étoile d'or émaillée, non plus sous la forme mercantile d'une récompense tarifée, sorte de honteux réméré d'un dévouement vendu contre reconnaissance, mais sous la seule forme digne de l'homme et digne de l'honneur.

« En effet, prolonger l'électorat et l'éligibilité pendant cinq ou dix ans après la limite extrême, ne sera-ce pas témoigner éloquemment en faveur d'une vie sage, équilibrée, honorable, véritable épanouissement de l'honneur humain.

« Récompenser l'homme en pleine fonction de son service viril, c'est acheter sa conscience et empoisonner son libre-arbitre.

« Au contraire, constater, le jour venu, l'austérité d'une vie sans souillure et cela à un âge où, jusqu'ici et d'après le *désordre* établi, la décrépitude se charge de signer, elle-même, un certificat authentique de débauches et d'improbités, voilà l'exemple ; donc voilà la justice, voilà le droit, voilà l'honneur » (1).

Cela s'applique exactement à l'honneur rendu au savant dont on fête le centenaire et je suis heureux de cette circonstance qui m'a permis d'ajouter un exemple à ma démonstration.

Cet épisode nous a, d'ailleurs, mis en possession d'une première notion relative à *l'amortissement* ; je vais en profiter pour compléter les autres.

L'amortissement n'est qu'une des trois formes d'un besoin de prévoyance dont le nom général est : Réserves ; les deux autres formes étant exprimée par les mots : *épargne* et *réfection*.

Ils proviennent tous du travail; c'est-à-dire que tout ce qui dépasse la satisfaction complète des besoins concourt à fournir la matière des *réserves*, de sorte que nous pouvons établir les distinctions suivantes :

RÉSERVES	Amortissement
	Épargne
	Réfection

Ceci étant posé, j'ai besoin de vous rappeler que si j'ai défini le travail : *un effort*, je n'ai, jusqu'ici, examiné cet effort que pour son résultat, c'est-à-dire pour la satisfaction des 10/10 des besoins vitaux, sans tenir compte de la nécessité de le reproduire incessamment ; en un mot, je n'avais pas introduit les réserves dans la formule de la vie.

Or, par ce que je vous ai dit du devoir social envers l'être ayant cessé d'être valide, vous pressentez déjà que le résultat collectif doit dépasser le travail collectif, afin qu'il reste de quoi subvenir aux invalidités.

Ce qui est vrai collectivement est vrai individuellement et je puis poser en principe que si, pris seulement en considérant la satisfaction de l'unité vitale, *l'effort* doit *égaler* le *résultat*, pris en considérant sa réitération elle-même, il faut que le résultat obtenu excède l'unité vitale. Or, cet excédent ne pouvant être produit que par un effort supplémentaire, il s'ensuit que chaque être humain subit une déperdition ; c'est pour parer autant que possible à cette déperdition que l'expérience a conduit au système des réserves.

Au surplus, les forces naturelles donnent des exemples de l'excès de produit : L'agriculteur sait fort bien que chaque grain de blé

(1) *Les rois de la République*, 2me volume, pages 87 et 88.

fournit une moyenne de cinq grains ; dès lors, s'il met un grain en réserve, il peut consommer les quatre autres, étant assuré de pouvoir recommencer les semailles l'année suivante.

Donc, par rapport à la consommation, les réserves peuvent être réglées à 1/5 ou 2/10 et, si nous introduisons cette proportion dans la formule 10/10, nous aurons $\frac{10}{10}+\frac{2}{10}=\frac{12}{10}$.

Ainsi écrite, la formule exprime la quantité d'effort qui excède le résultat.

Mais si nous introduisons les *réserves* dans le total de la production elle-même, les quatre besoins déjà énumérés s'augmenteront d'un nouveau besoin (réserves) et en donnant à chacun d'eux la progression simpliste déjà expliquée, nous arrivons à la formule 15/15, de la façon suivante :

$$1 + 2 + 3 + 4 + 5 = 15$$

Dans ce cas et par rapport à la consommation, les *réserves* représentent 1/15, la *réfection* 2/15, le *vêtement* 3/15, le *logement* 4/15 et la *nourriture* 5/15.

Au cours de nos études ultérieures, nous verrons que, spécialement pour les réserves, cette formule a, en fait, son application pour ainsi dire constante ; nous aurons, par exemple, l'occasion de constater que le produit net du travail national qui alimente chaque année la frappe des monnaies est précisément 1/15 du total de ce travail ; que cette même proportion de 1/15 se retrouve sensiblement dans le rapport conventionnellement établi entre l'or et l'argent et qu'enfin chaque fois que les économistes ont pu signaler des relations moins tendues entre le travail et son produit, cela a coïncidé avec les époques où les réserves métalliques conservaient plus fidèlement la proportion de 1/15.

Malheureusement les fictions et les abus du crédit ont désorganisé le fonctionnement normal des réserves, telles que la nature les avait inspirées et l'inégalité des répartitions, comme aussi la possibilité des accumulations individuelles a rendu tout équilibre irréalisable.

C'est sous ce dernier aspect que je dois étudier ce qu'on appelle *épargne* et *réfection*. Je dois dire tout de suite qu'en régime socialiste, les réserves ne contiennent que des *amortissements* de réfection et que les subdivisions plus haut indiquées comprises dans le sens de l'économie officielle n'y auraient aucune raison d'être.

Telle qu'elle est pratiquée, l'*épargne* est une partie du produit annuel qui devient réserve et doit *automatiquement* engendrer un autre produit annuel appelé revenu.

Une comparaison fera ressortir l'absurdité de la combinaison :

Je me suppose maître d'un champ produisant des pommes de

terre ; je prélève une portion de ma récolte, je la mets en réserve et ne m'en occupe plus ; seulement à la fin de l'année j'irai visiter ma réserve et en vertu des théories admises, j'aurai la prétention de trouver une récolte toute prête à être consommée.

Le calcul est le suivant :

Prenons une récolte de 20 par an ; au bout de 5 ans et à 1/5 par an, j'aurai « réservé » l'équivalent d'une récolte entière ; or les économistes me diront : ton champ produit 20 et la réserve 4, donc tu as augmenté ton produit annuel !

En simple bon sens, je répondrai :

— Mes réserves ? mais elles doivent être pourries, car je ne m'en suis pas occupé.

Mais, en *folie économiste*, j'irai voir et découvrirai que quelqu'un — que je n'ai pas payé — a eu la bonté de venir prendre chaque année mes pommes de terre réservées, de les planter, de les récolter et de venir les placer intégralement dans ma grange ! De sorte que au bout de cinq ans, mon produit a augmenté d'un quart sans que je me sois donné l'ombre d'un mouvement. Or, cela s'appelle l'*intérêt* !

Et, si l'on veut un exemple des accumulations absurdes auxquelles on arrive par les épargnes, s'augmentant automatiquement par l'intérêt, je citerai le cas d'une famille ou d'une société solidaire composée de 50 membres qui auraient épargné 20.000 francs par an chacun, depuis 1786, au taux de 7 0/0 l'an ; or en 1886, cent ans après, cette coalition se trouverait avoir absorbé à elle seule, plus de 12 milliards 1/4 ; soit presque *tout ce qu'on a frappé de monnaie pendant la même période*.

Cela s'appelle le régime capitaliste et j'aurai plus tard l'occasion de vous en parler plus en détail.

Or, ce que ce régime fait avec l'épargne, il le fait aussi avec *l'amortissement*. En principe, l'amortissement consiste en ceci :

J'emprunte un hectolitre de blé ; je le rends par fractions périodiques de 1/5 ; en cinq ans, je me suis libéré. C'était trop simple ! Le capitaliste y ajoute l'*intérêt*, de sorte qu'il faut, ou que je paie plus chaque année, ou que je prolonge la durée de l'amortissement. Mais, remarquez bien, en prolongeant cette durée, je multiplie aussi les intérêts et augmente ma dette.

Par exemple, j'ai emprunté mille francs et je dis à mon prêteur :

— Je vous rendrai cent francs par an et en dix ans nous serons quittes.

Mais le prêteur répond :

— Pardon, vous me devez l'intérêt à 5 0/0 et, si vous voulez vous libérer en dix ans, il faut me donner 127 fr. 50 par an (c'est-à-dire 275 fr. de plus que la somme empruntée).

— Je ne puis, répond le débiteur, disposer de plus de cent francs par an.

— Alors, dit le prêteur, vous me donnerez 101 fr. 02 c. et, en quatorze années nous serons quittes.

— Mais, monsieur, en quatorze années vous aurez reçu 1.414 fr. 28 c., c'est-à-dire 414 fr. 28 c. de plus que vous ne m'avez prêté.

— C'est ainsi, dit le capitaliste, c'est ainsi ou passez-vous de moi.

Et, comme c'est lui qui a tout et l'autre rien, le capitaliste saigne sa victime jusqu'à la dernière goutte de sang.

Maintenant, il me reste à dire un mot de la *réfection* :

En logique, la réfection consiste à remplacer ce qui est usé, — c'est donc, à peu près, l'amortissement des efforts ou des êtres dont j'ai parlé plus haut.

Mais le *capitalisme* l'a accommodé à sa guise ; il le prélève de la même façon que l'intérêt, en fait une aggravation des autres réserves, ce qui majore celles-ci au point qu'elles excèdent toujours la proportion normale que j'ai indiquée et, finalement, prennent au travail presque tout ce qui lui est nécessaire en alourdissant, d'autre part, les exigences du *Capital*.

Toutes les absurdités que je viens de vous exposer vous auront suffisamment préparé à étudier celle dont il est temps que je vous parle, qui est, à la fois, la cause et la conséquence de toutes les autres : le droit domanial de la *propriété !*

Propriété ! quel mot étrange ! et quelle multiplicité de sous-entendus dans ces quelques lettres !

Communément, quand on dit : « *Ceci est ma propriété !* », cela signifie : « *Cela est à moi* », « *cela m'appartient* ».

Voyez ce chat qui dévore un morceau de mou ; essayez de le lui arracher ; il grondera et griffera. Ce mou est « son bien ».

Est-ce donc cela la propriété ? non, c'est tout au plus l'interruption de l'assouvissement d'un besoin de manger. C'est un cri bestial et égoïste et quelquefois la plainte légitime d'un affamé.

Voyez cet homme au milieu de ce carré de terre ; il ne le *mange pas* en fait, mais il en absorbe les produits. Or est-ce lui qui les suscite ces produits ? Non, ce sont ces autres hommes qui sont courbés vers la glèbe et qu'il congédie ou appelle à volonté.

Essayez donc de congédier ce maître ! il fera le cri du chat à qui l'on veut prendre son mou. Eh bien cet homme est un *propriétaire*.

Mais voulez-vous lui arracher son mou plus sûrement qu'en l'expulsant de sa terre ? ne la cultivez pas. Seul il est impuissant ; il ne vit que par le travail d'autrui, comme le roi vit de l'impôt prélevé sur les sujets.

Ce propriétaire est un roi, sa terre, son domaine, un royaume, une monarchie.

Ce propriétaire est le maître absolu de soustraire une terre à la fécondation si, par des procédés dont je parlerai, il a d'autres revenus. — Par conséquent il peut affamer tout un pays dont il serait devenu le propriétaire, pourvu qu'il ait eu la précaution de se créer des rentes dans un pays voisin.

Le droit de propriété est donc une *souveraineté* de quelques-uns *entraînant l'esclavage* de tous les autres (1).

Le simple bon sens devrait donc suggérer la suppression de ce privilège inique et parasite !

Bien loin de là : toutes les théories religieuses le posent en dogme et y puisent un de leurs moyens les plus puissants de résister au mépris que leurs autres absurdités ont soulevé parmi les cerveaux intelligents.

Aussi les réactionnaires monarchistes abusent-ils du prestige attaché au droit de propriété, pour glisser à l'oreille du paysan qu'il peut, par son labeur, arriver à cette royauté, faisant appel à la passion brutale qui le pousse à se ranger parmi les dévorants pour partager les dépouilles des dévorés.

Il faut voir comme les prêtres eux-mêmes poussent à cette suggestion. Un certain abbé Méthivier, curé-doyen d'Olivet, a publié un petit livre intitulé : « *Études rurales* ». Dans un de ses chapitres, après avoir énuméré complaisamment tous les esclavages que traverse le citoyen depuis l'enfance jusqu'au retour du service militaire, il termine de la façon suivante :

« Notre soldat revient du service dans ses foyers, et le voilà lui-
« même à la veille d'être roi et de fonder une dynastie. Il se marie :
« la double couronne de père de famille et de chef d'exploitation
« tombe sur son front. Il sait déjà, par trente années de soumission
« et d'hommage aux *pouvoirs* qui l'ont abrité dans sa faiblesse de
« sujet, à quelles conditions il pourra porter dignement et heureu-
« sement, à son tour, le fardeau de sa propre royauté. Il tient
« donc d'une main ferme les rênes de ses États ; il est convaincu que
« tous ses biens s'évanouiraient avec son bonheur, dès que ses
« enfants ou ses domestiques, se poseraient en face de sa volonté,
« en fiers républicains ou en démocrates indépendants ».

Ce que je viens de reproduire est écrit pour le populaire ignorant. Voyons ce que les mêmes cléricaux disent au populaire plus éclairé.

J'ai déjà cité le P. Delaporte. Celui-ci prétend faire de la science ; or, voici ce qu'il dit de la propriété :

« Le propriétaire unique de ce globe est Dieu.

---

(1) Voir ce que j'ai dit à ce sujet dans mon livre la *Prochaine révolution* (Code socialiste) pages 12 à 15.

« La loi (qui fait respecter la propriété) est le *commandement* « articulé par le souverain (*dieu* ou son délégué *roi*).

« Le christianisme affirme la propriété individuelle en l'appuyant « de la parole divine.

« La propriété est un fait naturel, primitif, logiquement antérieur « à la société.

« Il faut distinguer la propriété créée et la propriété transmise.

« Fille du travail, la propriété est mère de la jouissance.

Et après avoir posé ces divers théorèmes qu'il présente comme des axiomes, il déclare que si l'on est trop à l'étroit, il faut aller *coloniser* (!) plutôt que de troubler le propriétaire dans sa puissance, car lui et ses héritiers sont des donataires de Dieu !

Enfin, il n'est pas jusqu'à la fameuse révolution de 1789 qui n'ait commis la faute lourde de maintenir la propriété, faute dont nous subissons, depuis près de cent ans, les horribles conséquences.

Écoutez Proudhon :

« On s'entretient, avec un enthousiasme peu réfléchi, de la glo- « rieuse révolution française, de la régénération de 1789, des gran- « des réformes qui furent opérées, du changement des institutions : « Mensonge ! Mensonge ! »

Et, à l'appui, il cite cette déclaration des droits de l'homme en 1793 :

« Les droits naturels et imprescriptibles de l'homme sont : *la* « *liberté, l'égalité. la propriété et la sûreté.* »

Or, il suffit de la *propriété* pour annuler entièrement les autres prétendus droits !

De tout ceci, il faut conclure que, sous peine de mort, ce siècle doit mettre à profit les écoles passées ; c'est, d'ailleurs, ce que je me réserve de développer en détail dans la prochaine séance.

Auguste Chirac.

(*A suivre*).



HENRY GEORGE ET L. GRONLUND

I

Mon collaborateur Tufferd, avec l'autorité que lui donne son expérience des choses et des idées du Nouveau-Monde, a déjà, dans une série d'études aussi instructives qu'attachantes, mis les lecteurs de la *Revue socialiste* au courant des faits et gestes des grands partis sociaux en formation aux États-Unis. Il doit compléter cette revue du socialisme américain par une étude sur le *parti du Travail*, dans lequel sans doute viendront se confondre les efforts des organisations ouvrières existantes, le jour où elles pourront réunir en un seul faisceau les forces politiques et sociales dont elles disposent, en vue d'un grand résultat social à obtenir. Je ne crois pas empiéter sur un sujet qui lui revient de droit, en entretenant les lecteurs de la *Revue* d'un grand débat qui vient de s'ouvrir à New-York, entre deux champions du socialisme, dont l'un, Henry George, est le chef avéré du *Labor party*. Il s'agit d'ailleurs ici, d'un débat purement théorique, d'une divergence économique. Cependant, il peut avoir une influence considérable sur le développement et la direction du parti socialiste américain proprement dit. C'est pourquoi je crois devoir mentionner cette discussion, la suivre même plus tard, si, comme tout le fait prévoir, elle a une suite.

L'antagoniste de Henry George, Laurence Gronlund, n'est pas un inconnu pour les socialistes français, et surtout pour les lecteurs de la *Revue*. Nous avons, ici même, consacré un article à son livre *La République sociale* (The cooperative commonwealth), qui est l'ouvrage socialiste le plus important paru en Amérique depuis quelques années.

Ecrivain nerveux, dans sa sobriété didactique ; précis et entraînant, il joint à des connaissances variées, une grande sûreté de jugement, une argumentation sévère d'économiste marxiste, tempérée par un grand souffle de philosophie humanitaire qui le distingue des marxistes proprement dits. Car tout en se réclamant de l'œuvre économique de Marx, dont la critique incomparable a, ainsi que je l'ai dit ailleurs, ouvert au socialisme la porte de tous les mystères

de la production capitaliste et confirmé les conclusions collectivistes juridiques des socialistes français ; tout en se déclarant le disciple du socialisme allemand, il se sépare cependant de Marx sur plusieurs points. Par sa conception de la société comme organisme se développant et se perfectionnant dans le temps et dans l'espace, conception prise à Spencer et aux philosophes évolutionnistes modernes, il atténue la trop rigoureuse conclusion révolutionnaire de Marx et ramène la révolution sociale aux proportions, plus exactes à mon sens, d'une grande transformation naturelle puisant sa raison d'être tout-à-la fois dans l'évolution de la forme de travail et de la pensée. La prochaine Révolution dit-il, n'est simplement qu'une évolution ; ce ne sera pas un mouvement de classe, mais un progrès qu'accomplira l'organisme social proprement dit (1).

Aussi, dans l'extension progressive des attributions de l'Etat, loin de voir, comme certains socialistes français, un accroissement de puissance bourgeoise, il voit, au contraire, une phase naturelle de l'évolution préparant la transformation sociale finale.

La publication de la *République sociale*, dont plus de 40,000 exemplaires se sont rapidement vendus aux Etats-Unis et deux éditions se sont écoulées en Angleterre, a placé Laurence Gronlund au premier rang des socialistes américains.

Après un voyage de quelques mois en Angleterre et en France où j'ai eu le plaisir de m'entretenir longuement avec lui pendant un assez long séjour qu'il a fait à Guise, Laurence Gronlund est retourné en Amérique au mois de mai dernier, et en juillet, il a publié, à l'adresse de Henry George, une brochure fort commentée par la presse des Etats-Unis. Cette brochure qui a fait une sensation profonde sur le monde socialiste de l'autre côté de l'Océan est intitulée: *Insuffisance de la théorie de Henry George* (*Insufficiency of Henry George's Theory*).

II

Henry George est, comme je l'ai dit en commençant, le chef avéré du *Labor party*. Aux récentes élections pour la mairie de New-York, il recueillit 67.000 suffrages populaires. Tout porte à croire que d'ici un temps plus ou moins éloigné, si ce parti suit la progression ascendante qui a marqué ces dernières années, Henry George sera maire de New-York. Il jouit d'une popularité énorme

---

(1) I say that the *Coming Révolution is strictly an évolution* ; that it is not a *class* movement, but a growth of the *whole* body politic. (*The cooperative commonwealth*, p. XI).— Cette expression *growth*, que je traduis par le mot *progrès*, signifie littéralement *croissance* et n'a pas, je pense, son équivalent en français. C'est, si je ne me trompe, Herbert Spencer, qui l'a employée le premier en l'appliquant à l'évolution et au progrès du corps social.

sur tout le Nouveau-Continent. Dans certains milieux, on parle de lui comme d'un futur candidat à la présidence de la République. Ces espérances sont peut-être exagérées. En tout cas, l'auteur de *Progress and Poverty* dispose à cette heure d'une influence considérable, avec laquelle démocrates et républicains devront peut-être compter, à la prochaine convention.

Je viens de nommer son principal ouvrage : *Progress and Poverty*. C'est en effet le livre qui a fondé sa réputation en Amérique et en Angleterre où il s'est beaucoup répandu. Violemment critiqué par les uns, soutenu envers et contre tout par des disciples dévoués réunis en peu de temps autour de son généreux auteur, son apparition a pris en Amérique les proportions d'un événement. Écrit dans un style éloquent, avec ce tour de parole biblique qu'on rencontre assez souvent chez les auteurs anglo-américains, *Progress and Poverty* contient toute la pensée d'Henry George sur le problème social contemporain, sa nature et sa solution. Car il ne s'est pas borné à poser le problème ; il l'a encore résolu, — ou plutôt il en a donné une solution personnelle, dont les bases mêmes sont attaquées par Laurence Gronlund avec une grande vigueur.

Henry George, en effet, est un collectiviste agraire. C'est par la nationalisation du sol, qu'il voit la possibilité de mettre fin aux misères prolétariennes plaies d'une civilisation dans laquelle la richesse croit parallèlement au développement de la pauvreté. Mais les autres capitaux ? Henry George s'arrête à la socialisation du sol, dont il fait le point de départ d'une ère nouvelle de bonheur social inconnu jusqu'ici.

Ces demi-conclusions socialistes dont Gronlund a parfaitement démontré à la fois le caractère impratique et inutile, si la transformation sociale devait s'arrêter à une simple modification dans la tenure de la propriété foncière, reposent sur l'idée particulière qu'on se fait parfois de la terre, considérée comme le facteur économique primordial de la vie et de l'évolution humaines. Cette idée, à nos yeux très fausse, — quant à notre temps — est très répandue en Europe comme en Amérique. J'en toucherai donc un mot, avant de passer à l'exposition et à la réfutation du plan d'Henry George.

Beaucoup de philosophes tels que H. Spencer et François Huet ; des économistes comme M. de Laveleye, voyant dans la terre la source première et l'origine de toutes les richesses que l'humanité est arrivée à créer à force de travail, voient aussi dans sa possession un privilège que ne conféreraient pas les richesses possédées au même titre que le sol, en toute propriété et tout droit d'user et d'abuser. Se fondant sur la quantité limitée de la surface terrestre, ils prévoient le jour où, la marche ordinaire de la concentration propriétaire s'étant effectuée sans entraves, la terre deviendrait la pro-

priété de quelques-uns, serait accaparée par un petit nombre de privilégiés, dispensateurs absolus des subsistances devant lesquels tous devraient s'incliner, aussi bien les possesseurs de capitaux industriels que les prolétaires n'ayant que leur travail.

Toutes ces opinions sur la nature particulière de la propriété foncière se ramènent, en somme, à la théorie de Ricardo sur la rente, qui n'est elle-même que la coordination régulière, en théorèmes économiques, des vues confuses et exagérées des physiocrates. Cette théorie adoptée par presque toute l'école anglaise, Ricardo l'a formulée en ces termes : « La rente est cette portion du produit de la terre que l'on paie au propriétaire pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives et impérissables du sol. » Mac-Culloch le disciple de Ricardo, dit plus explicitement encore : « La rente est toujours un monopole. » Suivant l'école anglaise, les Mill père et fils, surtout ce dernier, qui a repris la théorie et l'a analysée avec la pénétration subtile que ce grand philosophe mettait en toutes choses, ce privilège, loin de décroître, irait toujours augmentant avec les progrès de la civilisation. A mesure, en effet, que la population s'accroît, le prix des produits agricoles plus demandés s'élève, la rente hausse. Stuart-Mill a appliqué à la rente de la terre la loi de Malthus sur la population et a conclu à la nationalisation du sol pour éviter l'accaparement foncier. M. de Laveleye n'a pas été si loin, mais il a préconisé des mesures sociales destinées à empêcher la concentration agricole qui marche à pas de géants (voir son livre : *Les formes primitives de la propriété*). Un économiste français dont le traité d'économie politique récemment publié (M. Gide : *Principes*) sort des redites et des répétions vulgaires des manuels, s'est rallié aux vues de Stuart-Mill, sans trop repousser, toutefois, les mesures plus radicales proposées par le collectiviste Colins. M. Léon Walras (*Traité mathématique de la richesse*) semble pencher vers ce dernier : rachat par l'État et affermage ensuite.

En France, la plupart des économistes, Dunoyer, Rossi, Garnier, etc., adoptèrent la théorie de Ricardo. Cependant, elle a trouvé de nombreux adversaires, Bastiat entre autres, qui lui a opposé l'apologue du Clos-Vougeot, critique superficielle et banale en beau style harmonieux, comme toutes les critiques de Bastiat. En Amérique, Carrey a opposé à l'ordre historique des cultures de Ricardo la marche suivie par les défrichements aux États-Unis. Les économistes, qui ont aujourd'hui une tendance à abandonner la théorie de la rente, depuis les conclusions qu'en ont tiré quelques socialistes (1) — entre autres

(1) Voir Leroy-Beaulieu, *le Collectivisme* et surtout *l'Essai sur la Répartition des richesses*.

Proudhon, dont tout le premier mémoire sur la propriété, son meilleur livre, repose sur les axiomes de Ricardo — ont accueilli avec joie les objections de Carrey. En réalité, elles ne sont pas sérieuses et reposent sur une équivoque. Ricardo, en effet, ayant donné comme une des sources originaires, du monopole de la rente la mise en culture d'abord des terres les plus fertiles, l'économiste américain répond qu'aux États-Unis, les pionniers ont toujours commencé leurs défrichements par les terrains les moins fertiles, les sols légers, situés sur les collines ; ce n'est que plus tard qu'on a abordé les vallées, les sols gras, couverts d'une végétation luxuriante, souvent meurtrière pour les premiers occupants, et dont la culture exige les plus grands efforts.

Il y a là un véritable jeu de mots, et il faut que les économistes français comme M. Leroy-Beaulieu, qui ont délayé avec un grand luxe de détails les observations de Carey, soient bien à court d'arguments contre les collectivistes agraires, pour s'accrocher à une aussi pauvre réfutation de Ricardo que celle-là. Depuis quand, en effet, au point de vue propriétaire, la fertilité du sol se mesure-t-elle par le revenu brut ? C'est le revenu net seulement, qui est à considérer pour le pionnier. Sur les collines, plus saines que la vallée marécageuse, plus faciles à défricher, exigeant moins d'efforts, le pionnier cultive un sol plus fertile que les rives de l'Amazone, où il risque de ne pouvoir vaincre l'exhubérance même de la végétation, de mourir de fièvres lui et les siens, sur ce sol fertile, mais meurtrier. Il a donc bien défriché la meilleure terre, celle qui, avec le moins d'efforts, était susceptible de lui donner le plus haut rendement.

S'ensuit-il que les propositions de Ricardo soient de tous points exactes ? Beaucoup de socialistes s'en sont emparés, en se bornant à invoquer l'autorité d'un des maîtres de la science économique, sans se préoccuper du plus ou moins de vérité qu'elles renferment. Ricardo *dixit* : La propriété est un monopole. C'est embarrassant pour l'économiste : Ricardo est une autorité — une grande autorité. L'économiste, cependant, n'aurait pas grande peine à démontrer que la fameuse théorie est démentie par les faits, s'il était sincère et consentait à admettre qu'à l'origine, la propriété foncière fut un monopole ; que de ce monopole, de l'appropriation individuelle, sont sorties l'inégalité des conditions et toutes les autres richesses, dont la source est par là même reconnue illégitime. Il montrerait ainsi facilement qu'à cette heure, la propriété foncière n'est pas plus un privilège que les autres sortes de propriétés.

Il en est en effet, de cette loi de Ricardo, comme de toutes les autres lois économiques qu'on prétend immuables, fonctionnant partout et en tout temps avec la même rigueur. A l'origine, l'appropriation du sol, la seule ou la principale richesse existante, constitua

un monopole dans toute l'acception du terme. Les maîtres de la terre étaient les maîtres des hommes. Avec le développement de la richesse, la multiplication des capitaux et l'aliénation du sol, le privilège foncier, loin de s'accroître, a diminué : la production agricole est entrée dans le moule capitaliste, le revenu foncier s'est soumis aux mêmes lois d'accumulation et de plus-value capitalistes que les autres revenus. Cela est si vrai, que les faits ont entièrement démenti la théorie. Malgré la multiplication de la population, le taux du revenu foncier n'a pas dépassé celui des autres revenus. Stuart-Mill prévoyait, avec l'accroissement de la population, une hausse rapide des produits agricoles, cette hausse ne s'est pas produite — au moins dans les proportions prévues par lui. L'augmentation des fermages — ou si l'on préfère, l'évaluation de la terre, n'a pas été en disproportion avec l'accroissement des autres capitaux...

Est-à-dire que la propriété terrienne ne puisse pas devenir une propriété d'une nature particulière, le jour où la population se répandant sur toute la surface de la terre, celle-ci serait entièrement occupée ? Nous ne le disons pas. Il y a là, d'ailleurs, la matière d'une analyse écononomique qui m'entraînerait trop loin. Revenons.

III

Henry George, lui, reprenant la théorie de Ricardo, sur le privilège foncier, considère celui-ci comme la cause unique, à l'heure actuelle,de toutes les misères prolétariennes. Je ne saurais le suivre à travers les considérations de droit qu'il développe à l'appui de cette proposition que : le travail ne saurait s'exercer, le travailleur ne saurait jouir du fruit de son travail sans l'accès au sol. Au sol, en effet, il rapporte toutes les lois de reproduction et de répartition des richesses. Par exemple, voici la loi de salaires qu'il formule : « Le salaire dépend de la latitude d'accès au sol,tombant si celle-ci tombe, s'élevant si celle-ci s'élève. » Cette prédominance constante de la propriété foncière l'amène à des conclusions étranges, telles que celles-ci : — « Trois choses s'unissent dans la production : travail, capital, terre.— Trois parties se répartissent le produit : ouvrier, capitaliste, propriétaire terrien.— Si avec l'augmentation de la prodution l'ouvrier ni le capitaliste ne touchent davantage, il est clair que tout le bénéfice est accaparé par le propriétaire foncier.— Il en est ainsi, le taux des salaires et celui des intérêts n'augmentent pas en proportion du progrès matériel ; ce qui s'élève, c'est la valeur du terrain, le fermage du sol. » Énumérant les remèdes proposés à une situation aussi intolérable que celle faite selon lui aux masses prolétariennes par cette iniquité : la propriété du sol, il démontre bien l'inanité des palliatifs tels que : économies gouvernementales, diffu-

sion de l'éducation, mœurs sobres, grèves, coopérations, fractionnement du sol (mesure chère à M. de Laveleye), etc. Que faut-il donc faire? — *Rendre la propriété commune.*

Il n'a pas de peine à défendre juridiquement une telle mesure, et à démontrer que toute propriété foncière ayant pour origine le pillage, la spoliation et l'asservissement, la collectivité spoliée peut reprendre en toute sûreté de justice la terre qu'on lui a prise. Cependant, dit-il « je ne propose ni de racheter, ni de confisquer ces propriétés : le premier moyen (le rachat) serait injuste; le second inutile Ce que je propose donc, comme remède très simple et souverain pour élever les salaires, l'intérêt du capital, extirper le paupérisme, etc., *ce n'est pas de confisquer la terre, mais le revenu* » (Livre VIII. ch. II). — Il faut abolir tout impôt, sauf celui de la nu-valeur du sol.— La nu-valeur seulement; les bâtiments seraient l'objet d'une estimation à part et donneraient lieu à un système spécial. Quant au capital d'exploitation agricole, il serait exempt, évidemment, de toute taxe.

Avec les revenus immenses dont l'État disposerait par cette confiscation, il pourrait reprendre les télégraphes (propriété des compagnies en Amérique,) les chemins de fer; répandre l'instruction publique dans les classes ouvrières, créer des bibliothèques, des musées, des facultés. Les salaires se maintenant à un taux relativement élevé, la classe ouvrière, mieux armée pour la lutte sociale et la concurrence économique, ne tarderait pas à prendre son essor et à conquérir à son tour le capital. Les résultats moraux obtenus par l'extinction du paupérisme actuel, les principes de fraternité humaine, de solidarité sociale en résultant, achèveraient enfin de fonder l'harmonie, de substituer l'altruisme à l'égoïsme, — de réaliser le bonheur social.

Telle est, dans ses lignes générales la grande réforme préconisée par Henry George et dont Laurence Groulund vient de faire la critique.

IV

Mon intention, dit-il, n'est pas d'attaquer Henry Georges, mais bien d'éclairer les membres du parti du Travail. Non seulement j'ai la plus vive estime pour lui, pour ses qualités de cœur et d'esprit, pour les services qu'il a rendus à la cause sociale par sa splendide réfutation de Malthus, mais je le considère encore comme le semeur du socialisme en Amérique. Cependant, je ne saurais accepter entièrement son projet de réforme, que je considère comme incomplet, impraticable et inefficace au moins en tant que maximum.

Et reprenant une à une les propositions de Georges, il le réfute successivement.

D'abord, la diminution croissante du taux de l'intérêt, tandis que le prix des fermages s'élève, n'est qu'une illusion. Le taux de l'intérêt diminue, il est vrai, mais le revenu général augmente— parce que le capital s'accroît. 2 000 dollars à 4 pour 100 rapportent plus que 1.000 à 5 et même 6 pour cent. L'élévation de la rente et la diminution du taux de l'intérêt, sont en fin de compte, le résultat d'une même cause : le propriétaire foncier accroît sa rente, comme le capitaliste accroît son capital. Propriétaires et capitalistes sont deux jumeaux qu'on ne doit pas séparer. Or c'est ce que fait Henry George. Il ne considère dans notre organisation économique que le privilège du propriétaire foncier faisant payer à autrui le droit d'exploiter son champ. Comment n'a-t-il pas vu que la classe des capitalistes n'agit pas autrement; que l'intérêt est le prix payé au détenteur du capital pour mettre en œuvre un instrument de production, comme la rente le prix du champ, et que si l'un est la légitime, la seconde l'est aussi?

L'erreur de George provient de ce que son analyse de la production moderne est inexacte; de ce qu'il n'a pas vu que la base de notre système de production, son seul incitateur (the « mover in production ») est le profit. Le salariat est le système du profit. C'est le profit qui stimule la production et fonde ces immenses fortunes que George veut supprimer, — profit terrien, profit industriel ou autre, pris toujours sur le travail.

George se fonde, pour attribuer au capital une force de production naturelle qu'il n'a pas, sur des distinctions inexactes, des apparences trompeuses. Par exemple (p. 133 de l'édition Lovell), il dit que certains objets sont susceptibles de s'accroître en qualité et en quantité par eux mêmes, tels sont : le vin, les bestiaux, etc. D'où il conclut que l'intérêt — ou plus-value — est la conséquence forcée du pouvoir naturel de production que possède le capital. Par conséquent il n'est pas arbitraire, le résultat d'une constitution particulière du mode de propriété et d'organisation sociale, mais naturel et conforme aux lois universelles qui régissent l'univers. C'est là une erreur profonde ; il n'y a pas de plus-value sans travail. Les forces naturelles ne sauraient être mises en œuvre sans lui. La « valeur impérissable» du sol n'est que virtuelle, comme celle des lois mécaniques que le capitaliste ou l'industriel utilisent par le travail.

La terre et le capital constituent des moyens de production au même titre. C'est pourquoi le progrès exige qu'ils soient socialisés pour permettre à tous de les utiliser et de jouir pleinement des utilités créées.

La nationalisation du sol ne produirait d'ailleurs pas tous les résultats — au moins en Amérique — que George en attend. Chiffres en mains, dans lesquels nous ne saurions entrer ici, Gronlund démontre

que la confiscation du revenu foncier ne permettrait pas de faire face aux dépenses sociales indiquées par George, puisque, en effet, il déduit de ce revenu l'intérêt du capital agricole, machines, matériel approvisionnements, chevaux, etc. Il y a plus, fait remarquer Gronlund — et ici, je me permettrai d'ajouter qu'on trouve bien là la trace de la théorie de Ricardo sur la rente, ce prix monopole payé par le fermier en dehors du capital employé à la plus-value de la terre — George entend que dans la productivité acquise par une terre, on fasse la part du sol, de la plus-value sociale et du propriétaire, celle-ci étant exempte de toute taxe. Comment déterminera-t-on ce qui est plus-value résultant du capital consacré à accroître la productivité d'une terre, de ce qui est la part du propriétaire ou du capital, prélibateur légitime, aux yeux d'Henry George ?

Il y a là des inextricables difficultés pratiques qui, certainement, causeraient plus d'une déception aux socialistes américains, si jamais ils provoquaient une grande réforme sociale basée exclusivement sur les doctrines de Henry Georges et son plan de nationalisation du sol, conçu d'après la théorie de Ricardo dont il est simplement la conclusion.

Gronlund fait en passant une observation très juste au sujet de l'enthousiasme qui, en Angleterre a accueilli le plan de nationalisation du sol. Là, en effet, George a eu tout de suite de zélés et infatigables partisans. C'est qu'en Angleterre, la première chose à révolutionner, c'est la terre, la tenure du sol. Et l'on comprend que ce soit dans ce pays qu'ait pris naissance avec Ricardo la théorie de la rente, parce que, là plus que partout ailleurs, la propriété foncière, est séparée de la propriété industrielle par des lois de privilège et de compression tout à la fois, ayant pour but de sauvegarder ses possesseurs en même temps que de conserver à la terre le monopole attaché jadis à sa possession par le régime féodal.

En Amérique, où la civilisation capitaliste s'est développée avec une rapidité inouïe, jetant tout de suite la production agricole dans le moule de la production capitaliste proprement dite, l'effet serait moindre.

Gronlund termine en signalant le côté individualiste de George, malgré le souffle humanitaire qui traverse tous ses livres. C'est parce qu'il craint de voir s'accroître le contrôle social de l'État qui ne peut aller qu'en augmentant de plus en plus, qu'il s'est arrêté à la nationalisation du sol. Encore n'a-t-il pas, seul mode de production qui permettrait à l'État de retirer les bénéfices complet de la mesure, voulu laisser à ce dernier la direction de l'exploitation foncière. Et c'est pourquoi, son projet incomplet, est impratique et inefficace, à

cause de la marge laissée au capitalisme industriel et mobilier qui agiotera sur les fermages et les baux.

« La société, a dit George, n'aurait pas le droit de commander le travail à un Isaac Newton. » C'est un blasphème ! s'écrie Gronlund. Nous nous devons les uns aux autres. George sépare l'individu de la société. Or la société est un organisme dont les membres sont, même aujourd'hui, dans un état d'interdépendance (1) plus grand qu'on le croit ordinairement.

Sa conclusion est celle-ci : Que le parti du travail inscrive sur son Drapeau : *Suppression du Salariat.* Par ce signe, les travailleurs vaincront !

V

Cette réfutation de George par L. Gronlund, a produit une sensation profonde dans le monde du travail et dans la presse américaine. Le *Sun* (soleil) de New-York, estime que les alliés de George professant les doctrines de Gronlund ne s'élèvent pas à moins 15,000 à New-York. Dès lors, George doit compter avec un adversaire qui a derrière lui une force populaire considérable et qui, d'ailleurs, fût-il seul, n'en serait pas moins une opposition redoutable, par suite de la place importante que lui a conquise dans l'opinion son livre *Cooperative Commonwealth.* Inutile d'ajouter que Gronlund est d'une courtoisie parfaite tout le long de sa réfutation ; qu'on sent partout que l'estime et la déférence dont il parle à la première page ne sont pas une vaine déclaration destinée à couvrir les invectives et les grossièretés qu'on ne se fait par faute, en France, d'abriter sous des dehors d'un respect ironique.

Interwiewés tous deux par le *Sun*, les déclarations de Gronlund et de George ont été identiques quant à la nécessité, pour le parti du travail (*Labor party*), de continuer la lutte engagée sans que les divergences de théorie, pour profondes qu'elles soient, puissent déterminer une scission. En somme, a dit Gronlund, George veut une partie de ce que nous demandons et il le préconise avec une ardeur et une sincérité à laquelle je ne puis que rendre hommage. — De son côté, George a dit au même rédacteur : D'une façon générale, le but poursuivi par Gronlund et les socialistes allemands est le même que le mien : ils veulent transformer l'organisation sociale pour le bien du plus grand nombre. Je crois que la reprise, par la collectivité, des télégraphes, des postes et des chemins de fers qui sont à cette heure des monopoles privées, suffirait pour mettre fin

(1) Encore une très heureuse expression empruntée par Gronlund à la science, que Schaeffle, je crois, a appliquée pour la première fois au corps social et qui se rencontre souvent sous la plume du socialiste américain pour le mot « solidarité. »

aux misères actuelles. Que si, une fois arrivés là, les choses tournent comme je l'espère, à la plus grande satisfaction de tous, je ne doute pas que les socialistes ne soient satisfaits. Si, au contraire, je me trompais et si le changement que je préconise n'amenait pas les résultants bienfaisants que j'en espère, je n'hésiterais pas à chercher une voie nouvelle. En attendant, nous poursuivons un même but, et nous ne saurions nous séparer.

Telle a été la réponse faite par George au journaliste qui lui demandait son opinion sur la brochure de Gronlund.

Maintenant, l'éloquent écrivain de *Progress and Poverty* ne répondra-t-il pas à la vigoureuse refutation de Gronlund? Nous ne saurions prévoir sa résolution.

Quoiqu'il en soit, le point en discussion nous a paru mériter d'être signalé aux lecteurs de la *Revue*. On connait maintenant la question en litige. Au premier incident qui se produira, nous tiendrons nos lecteurs au courant. Ou je me trompe fort, ou cette discussion ne s'arrêtera pas à la réponse de George par voix d'interwiew.

GUSTAVE ROUANET.

UNE CONFÉRENCE ANTI-VIVISECTIONNISTE

Nous sommes incapables d'exprimer les sensations contradictoires de honte, de joie et de dégoût, que nous avons éprouvées le 7 de ce mois, en sortant de la salle de l'Encouragement à l'Industrie.

Pendant près de trois heures nous avons subi l'écœurant spectacle d'une vingtaine d'énergumènes, hurlant, chantant, sifflant, dans le but, parfaitement atteint, de couvrir les éloquentes et touchantes protestations d'une vaillante femme contre les Torquemada de la science. Ces obstructeurs appartenaient à la jeunesse des écoles — ils s'en vantaient du moins, avec affectation. — Postés de façon à isoler le bureau,ils ont empêché la conférencière de communiquer avec son nombreux public.

Notre place près du bureau nous a permis d'apprécier l'éloquence entrainante de Mme Marie Huot ; et si on l'avait laissée parler seulement cinq minutes, l'enthousiasme de l'assistance aurait évidemment triomphé de toutes les hostilités. MM. les étudiants l'ont bien compris, aussi ont-ils laissé de côté tous leurs piteux sophismes

pseudo-scientifiques, pour s'en tenir au langage inarticulé de leurs victimes.

Dorénavant, nous l'espérons du moins, les pontifes de la science, leurs zélotes et leurs sacristains, nous feront grâce des momeries sur les cruelles nécessités scientifiques ou l'intérêt de l'humanité; et il demeure acquis à l'histoire que les plus crânes champions des laboratoires et des hôpitaux, n'ont pas osé laisser la parole à une simple femme pendant cinq minutes et n'ont eu d'autres arguments à lui opposer que des cris d'animaux.

« On froisse nos convictions ! » répondit un de ces fanatiques à un spectateur indigné.

C'est justement ce que répondait autrefois l'Église toute puissante aux grands ancêtres dont vous êtes indignes, messieurs de l'Inquisition universitaire ! Le droit de séquestrer, de tuer, de torturer ne vous suffit pas : et vous osez réclamer celui de baillonner vos contradicteurs !

Vous levez un peu trop tôt le masque, renégats de la pensée libre ; et vous avez d'étranges illusions si vous espérez que le peuple a renié le Christ pour votre lugubre anarchie.

Morne et sombre est le rêve social de l'Eglise, mais elle accorde du moins aux gueux, une écuelle de soupe ici-bas et l'espoir du paradis après la mort. Vous remplacez la soupe par les expériences *in anima vili*, le paradis par la salle de dissection, et vous voudriez entraver l'essor de la pensée humaine !

Quel triste spectacle que cette jeunesse des écoles accueillant par des lazzis et des éclats de rire, tout sentiment d'humanité ou de pitié envers les faibles !

Nous excuserions les protestations soulevées par les jugements sévères de Mme Huot à l'adresse des vivisecteurs célèbres. Le dévouement envers ses professeurs, ses vrais pères intellectuels, ne peut qu'honorer l'étudiant, bien que cela puisse conduire insensiblement au fanatisme. Mais, nous l'avons remarqué, les huées, les rires, n'étaient jamais plus spontanés et mieux nourris, qu'à l'audition d'une parole sympathique ou émue à l'adresse de ceux qui souffrent, hommes ou animaux. Nous sommes partis, pour ne pas entendre les sifflets, qui devaient logiquement accueillir la lecture du *Crapaud*, la touchante poésie de Victor Hugo.

Certes, la révolution sociale est imminente, car la bourgeoisie de demain est encore plus pourrie, plus égoïste, plus aveugle que celle d'aujourd'hui et d'hier.

LOUIS DRAMARD

CORRESPONDANCE

Cher ami,

Vous me faites parvenir un travail suggéré en réponse à mon article intitulé : « *Les femmes devant la démocratie* », inséré dans le numéro 30 de la *Revue socialiste*.

Ce travail signé : Marrel professeur, est une critique rapide et sommaire des théories que j'ai exposées relativement à la question féminine. Comme cette critique est faite en excellents termes, je crois devoir y répondre, et, je vous demande l'hospitalité des colonnes de la *Revue*, pour faire parvenir ma riposte à mon bienveillant contradicteur.

Pour ménager le terrain à mes collègues, j'attaque tout bref mon sujet.

Monsieur Marrel déclare d'abord que, ses fonctions éducatrices le mettant journellement en rapport avec la jeunesse féminine et les familles, il en est résulté, pour lui, une série d'observations qui le conduisent à conclure ceci : « La femme n'est pas appelée à avoir les mêmes droits que l'homme, et la prétendue égalité des sexes n'est qu'une absurdité :»

Ceci posé, M. Marrel désire que la femme se débarrasse absolument des dogmes religieux. Cela se comprend. Plus l'homme est clairvoyant, plus il se trouve humilié par la domination cléricale qui, partout, force tant de vaillants à se courber ou à être brisés. Or, ne pouvant se débarrasser de la domination des gens d'Église tant que la femme soutiendra la religion, l'homme lui dit : « Vite détournez-vous de cela, ma chère, ces dogmes soi-disant divins ne sont que de grossiers mensonges fabriqués au temps passé, que la science et la raison doivent maintenant jeter au rebut .»

Voilà l'excellent conseil que mon honorable contradicteur donne aux femmes, mais, pour les autres questions : Droit, égalité, etc., il nous dit : « Mesdames, tenons-nous en à ce qui est, le vieux passé doit être conservé, sauf quelques améliorations secondaires que nous ne vous refuserons pas ».

Telles sont les paroles de notre bienveillant adversaire et ce qu'il dit tout haut est le fond de la pensée de bien d'autres. Combien d'hommes pensent ainsi : « Nous voulons que les femmes abandonnent le clergé, parce que le clergé nous domine, nous humilie, mais nous ne voulons pas que les femmes acquièrent des droits nouveaux,

car ces droits partagés nous enlèveraient la prépondérance. Or, c'est une extension de pouvoir que nous voulons et non une réduction. Le clergé nous mâte, à bas le clergé, mais si pour avoir travaillé à notre affranchissement les femmes demandent des droits pareils aux nôtres, on leur répondra : zéro ! »

Voilà la théorie qui se loge au fond de beaucoup de cerveaux masculins.

Notre honorable contradicteur dit ensuite : « Le cerveau de la femme peut recevoir la forte instruction ; mais si la femme s'instruit beaucoup, elle devient stérile, l'épreuve en a été faite en Amérique. » Je lui répondrai que j'ai toujours présumé cette solution : la fécondité animale diminuant en proportion de la fécondité cérébrale augmentée, — mais, quelles seront les conséquences de cette réduction de naissances ?— Excellentes, car M. Marrel ne peut pas supposer que notre race ébauchée aux temps préhistoriques en une larve informe, en soit arrivée à l'apogée de son progrès ; non certes, l'être collectif humain n'est pas encore formé, il commence à peine à entrevoir la raison. Quand cette raison sera perçue par la collectivité, les guerres disparaîtront, et alors pourquoi y aurait-il ce besoin de naissance tant réclamé maintenant ? A quoi servirait ce fourmillement d'individus ? A rien, pour l'utilité, car, la science et la mécanique suppléeront de plus en plus aux forces humaines, et, si une stérilité relative ne venait pas ralentir la multiplication des êtres, il est bien évident qu'aux siècles futurs, là où la bonne organisation sociale permettra aux enfants de s'élever presque sans excéption, là où l'entente des peuples anéantira les guerres, il est bien évident qu'une trop grande fécondité couvrirait tellement la surface du globe d'un grouillement compact d'êtres que, pour préserver l'existence de la race, on serait obligé d'ordonner la décimation des nouveaux êtres dès leur entrée dans la vie.

La stérilité n'est donc pas à craindre, la nature évitera ainsi elle-même une besogne cruelle à l'humanité.

Un autre point de la controverse de M. Marrel. —Il dit : « Non seulement les femmes n'ont pas besoin de droits politiques mais si on les leur offrait, les « vraies femmes » les refuseraient. »

On peut répondre que cela n'est pas du tout une preuve que ces dédaigneuses soient les « vraies femmes » ! Ainsi, par exemple, parmi les hommes à qui la loi depuis longtemps donne le droit de vote, il y en a beaucoup qui dédaignent d'être électeur et n'ont jamais voté. Est-ce qu'on dit de ceux-là que ce sont les « vrais hommes ? » Au contraire !

M. Marrel croit se justifier en disant : « C'est aux hommes à faire les lois ». Je lui demanderai : — qui a dit cela ? — Ce sont les hommes. Alors, ce peut être sans importance, car ils ont dit bien

autre chose que le vent a emporté. Les rois ont dit : nous sommes faits pour disposer des peuples, les prêtres ont dit : nous avons des dieux pour dominer les populations, or, rois, prêtres et dieux, s'en vont, malgré qu'ils aient juré devoir exister de toute éternité.

Je conclus en disant : tout se transforme et le progrès est toujours possible par le renouvellement de la race, renouvellement qui assure une perpétuité d'êtres nouveaux aptes à recevoir toutes les idées nouvelles, puisque les cerveaux n'apportent pas d'idées préconçues.

Voilà la clé du progrès. Le clergé a procédé ainsi pour abrutir la race humaine, le socialisme procédera de même pour redresser la raison, et, nous femmes, nous enseignerons à nos fils qu'il faut à tous les êtres l'égalité des droits, parce qu'il y a égalité de besoins. La misère nous est aussi poignante qu'à l'homme et le goût du bon et du beau est tellement notre lot que, pour nous plaire, l'homme met à nos pieds toutes les splendeurs possibles. Eh bien, nous, femmes d'à présent, nous voulons que, dans l'avenir, nos filles puissent se choisir leur compagnon et le prendre au poids du mérite et non plus au poids du lingot d'or dont il peut disposer.

Pour ce noble résultat, il faut la complète indépendance de la femme, indépendance qui ne résultera que de l'égalité de tous les droits.

C'est par cette émulation que la race ira s'ennoblissant de degrés en degrés, jusqu'à ce que les forces productives s'éteignent sur le globe, alors, notre décroissance commencera et de déchéance en déchéance, notre race s'éteindra finalement sans conscience de la bassesse où elle sera déchue, de même qu'elle n'a pas eu conscience de son animalité au temps de son début.

Recevez ma fraternelle poignée de main et veuillez transmettre a mon contradicteur, l'expression de mes sentiments affectueux et distingués.

Léonie Rouzade.

Paris, le 22 juillet 1887

Mon cher Malon,

« Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir livré la 2me partie de l'*Agiotage* (1882-1886) ; mais c'est une période tellement serrée dans sa logique criminelle, que je ne veux publier aucun chapitre sans les avoir préalablement *tous finis*, tous revus et définitivement coordonnés, avec leur conclusion.

Cordialement à vous,

Auguste Chirac.

Nous reprendrons la publication de l'*Agiotage* en octobre ou novembre. Vers la même époque l'étude historique sur les *Collectivisles français* sera également continuée sans interruption.

La mort de M. Katkoff, l'infatigable et implacable pourvoyeur des gibets russes et des bagnes mortels de la Sibérie, ayant donné lieu à une manifestation de sympathie pour le moins singulière de la presse républicaine française, les publicistes socialistes devaient dégager leur responsabilité. C'est ce qui a été fait, le 3 août, par Ch. Longuet dans la *Justice*, et le 4 août par B. Malon dans l'*Intransigeant* et par Jules Guesde dans l'*Action*. Le *Cri du Peuple* a suivi le 5 août.

A cause de la lettre à laquelle il a donné lieu et que l'on lira plus loin, nous donnons ci-dessous l'article de l'*Intransigeant*, publié sous le titre de : *Katkoff et son œuvre* :

Qui nous guérira des engouements injustifiés ?

Voilà que l'on veut nous faire honorer M. Katkoff comme un ami de la démocratie française et comme le modèle des journalistes.

Il ne sied pas de juger sévèrement un homme qui est sur son lit de mort ; l'Histoire laisse la tombe se fermer avant de prononcer son verdict ; mais nous ne pouvons nous empêcher de rappeler un peu le passé, trop oublié, de l'ultra-tzariste qui dirigeait la *Gazette de Moscou*.

D'abord disciple de Schelling, dont la doctrine est magnifiquement condensée en cette formule : *l'histoire humaine est la réalisation progressive de l'idéal de l'universelle justice par l'espèce entière*, M. Katkoff renia vite le maitre et son idéalisme transcendental. Sans transition, il passa en 1849 à la réaction la plus effrénée, au point de devenir plus tzariste, plus ennemi des lumières, plus anti-libéral que Nicolas lui-même. Toutefois, comme « le tzar de fer » ne laissait par aucune fissure passer la liberté, le zèle de ce fanatique de réaction n'eut pas lieu de s'exercer. Il en fut autrement sous Alexandre II, qui s'annonça d'abord comme un émancipateur et donna la parole au peuple russe.

Le grand et généreux poète Nekrassoff venait de fonder le *Contemporain*, où se révéla de suite un jeune écrivain de génie, Tchernichewsky. En même temps, paraissait la *Parole russe*, de Mikaïloff ; les deux organes appelaient la Russie à l'affranchissement graduel, invitaient le tzar à ne pas s'arrêter dans la voie libératrice, et cela avec un tel éclat, et d'abord un tel succès, que le vieux Herzen entonna, des rives de l'exil, le cantique de Siméon, que le *Kolokol* porta dans tous les foyers de l'agitation russe.

Devant un pareil spectacle, Katkoff, qui venait de fonder à Moscou le *Messager russe*, se voila la face et somma, dans ses articles d'une violence extrême, le gouvernement russe de s'arrêter dans la voie de perdition, d'étrangler la liberté naissante et de frapper les écrivains assez osés pour l'invoquer.

Il ne fut que trop obéi. Le *Contemporain* et la *Parole russe* furent supprimés et Mikaïloff, le premier, s'achemina vers les bagnes sibériens d'où l'on ne revient jamais.

Tchernichewsky, enfermé dans la prison de Pierre-et-Paul, improvisa le célèbre roman socialiste *Que faire ?* qui enthousiasma toute la jeunesse russe et fut dans toute la force du terme l'Évangile d'une foi nouvelle.

Alexandre II était encore hésitant entre la liberté et la réaction, c'est pour-

quoi la censure avait laissé passer *Que faire?* Mais Katkoff veillait : il dénonça furieusement le livre qui fut interdit, et Tchernichewsky, cette plus grande gloire du journalisme russe, s'achemina à trente-trois ans, chargé de fers, vers les bagnes sibériens d'où il n'est sorti, après vingt-deux ans, que pour l'internement à perpétuité à Astrakan.

Katkoff avait vaincu l'homme, mais non l'idée qui, surrexcitée par la persécution, est devenue le nihilisme.

Vint l'insurrection polonaise : Katkoff se fit le Tyrtée de Mourawieff. Souvenez-vous, journalistes français, des flétrissures que vous lui infligeâtes à cette époque, et que votre sympathie pour l'infatigable excitateur de répression soit au moins plus discrète.

M. Katkoff fut ennemi de l'Allemagne, soit (puisque cela vous suffit pour mériter l'apothéose). Mais il n'y a pas si longtemps qu'il était le fanatique champion de l'alliance russo-austro-allemande.

Le réactionnarisme de M. Katkoff a eu d'autres conséquences néfastes pour la Russie. C'est lui qui, dans l'éducation, a fait accepter ce clacissisme à outrance, désespoir et fléau de la jeunesse russe. Les sciences, disait ce rétrograde complet, développent le matérialisme et les idées d'émancipation. Proscrivons les sciences naturelles et domptons notre jeunesse récalcitrante par l'étude implacable du grec et du latin. De ce chef, il ne s'en est pas tenu au précepte il a fondé, à Moscou, un collège spécial de l'abrutissement par le grec et le latin, dans un but avoué d'asservissement des intelligences, et le système s'est malheureusement généralisé dans tous les collèges russes.

M. Katkoff fut un rétrograde intraitable ; il n'est pas des nôtres. Laissons les morts ensevelir leurs morts. (B. MALON)

A cette occasion, notre ami Edmond Bazire (ancien proscrit de la Commune et rédacteur à l'*Intransigeant*), qui avait, en sa qualité de syndic de la *Presse républicaine*, approuvé la manifestation, nous a envoyé la lettre suivante que nous insérons avec empressement :

Mon cher Malon,

Je ne suis pas pour le Katkoff, ennemi de la Pologne, ni pour le Katkov, ennemi des socialistes. Si j'étais russe, je serais très probablement nihiliste et par conséquent l'adversaire déterminé du directeur de la *Gazette de Moscou*. Mais, dans les circonstances présentes, je demande la permission à mes amis de saluer, sans encourir leur blâme, l'auteur de l'évolution qui s'est faite, de la Mer Noire à la Baltique, en faveur de mon pays.

Bien à vous

EDMOND BAZIRE
Syndic de la presse républicaine.

Paris, 4 Août 1887

Nous donnons cordialement acte de sa déclaration à notre ami Bazire de ce passé révolutionnaire et hors de toute atteinte et dont les convictions socialistes ne sont jamais démenties. Nous savons bien que ce n'est pas un glorificateur de bourreaux. Mais nous persistons dans notre manière de voir au sujet du sanguinaire rétrograde qui vient de mourir. B. M.

Mon cher ami,

Il m'est arrivé hier un accident assez singulier, qui me force à remettre au mois de septembre la publication de mon dernier article sur le *Matérialisme de Marx et le socialisme français*.

Mon article était terminé le 4 au soir. Je comptais le remettre à l'imprimerie le 5 au matin. En rentrant, jeudi soir, j'ai constaté, non sans en être fort affecté, que mon jeune chien, *Ki-Ki*, coutumier déjà de faits pareils, avait réduit en miettes mon article. — Littéralement en miettes ! J'avais eu l'imprudence de laisser une chaise à côté de ma table de travail sur laquelle les feuillets étaient rangés. Le traître n'a pas manqué l'occasion ; il a sauté sur la chaise, de la chaise sur la table, et quand je suis rentré, à 11 heures, il se battait joyeusement les flancs d'une queue triomphale, dans un monceau de petits bouts de papier qui neigeaient autour de lui.

Il n'y avait plus un seul feuillet intact !

Je me suis rappelé avec amertume le dédain jadis exprimé par moi au sujet de Médor, que je vous reprochais d'avoir trop humanisé. Hélas ! mon Ki-Ki n'est que trop chien !

Et voilà comment je dois me remettre à la besogne pour le mois prochain. Le pire, c'est que le malheureux semble n'avoir aucune conscience de son méfait, car à l'heure où je vous écris, il grignotte à belles dents un journal à côté de moi.

Comme cet accident, arrivé à la dernière heure, peut déranger vos prévisions de mise en page, si vous le voulez bien, mon cher ami, je vous donnerai un rapide article relatif au débat engagé entre L. Gronlund et Henry George, sur l'efficacité de la Nationalisation du sol.

Bien cordialement à vous,

Guise, 7 Août 1887.

G. ROUANET

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE D'ÉCONOMIE SOCIALE

RÉUNION MENSUELLE DU 30 JUILLET 1887

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence du citoyen René Vaillant ; secrétaire Huguet.

Le citoyen Vaillant rappelle la perte très sensible que vient de faire le parti socialiste et la *Société* par suite de la mort du citoyen Robinet. En termes émus, il fait l'éloge de ce fils de la bourgeoisie, qui, répudiant les agissements égoïstes de la classe à laquelle il appartenait par sa naissance, est venu généreusement combattre à l'avant-garde des républicains socialistes.

Le nouvel administrateur présente ensuite quelques observations sur l'état actuel de la société qui voit, chaque jour, augmenter le nombre de ses membres.

Il donne lecture des noms des membres du conseil d'administration qui, par suite de démissions ou de décès, devront être remplacés à la séance du mois d'Août.

Sont admis comme membres de la société républicaine d'économie sociale les citoyens Armand et Ch. Hirsch.

La séance est levée à onze heures.

Le président : RENÉ VAILLANT — Le secrétaire : L. HUGUET

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE.

Le mouvement philosophique de la Revue socialiste. — Les Congrès de la Libre pensée et la Fédération internationale des Libres penseurs (1).

Les socialistes doivent-ils rester indifférents aux mouvements de la Pensée moderne et dédaigner les tentatives faites aujourd'hui pour favoriser l'émancipation intellectuelle ? Non, selon moi. Je sais bien qu'il en est parmi nos coreligionnaires qui n'attachent à cette propagande qu'une importance secondaire. Ceux là font dériver des seules formes de la production l'origine des religions et des données métaphysiques. D'après eux la religion ne serait que le reflet cérébral de forces sociales. C'est dans l'origine inexpliquée, disent-ils, des douleurs subies, dans leur apparence inévitable métamorphosée en institutions surnaturelles, qu'il faut aujourd'hui chercher la source des idées religieuses. Et ils en concluent que la transformation économique suffira pour reléguer dans le musée de l'antiquité les vieilles croyances anthropomorphiques. Je ne nie pas, bien loin de là, que l'affranchissement de la pensée ne soit lié, dans une certaine mesure, à l'affranchissement du travail, ni que le milieu économique actuel si absorbant et si cruel, ne soit très favorable à l'épanouissement de toutes les inventions surnaturelles. Mais c'est là, me semble-t-il, renverser les

(1) Je dois à l'extrême obligeance de M. Navez, d'Anvers, les renseignements qui me permettent de donner un aperçu historique de la Fédération et de son œuvre.

termes du problème ; et il serait peut-être plus exact de professer que l'esclavage matériel est le produit direct de l'esclavage intellectuel. Quoiqu'il en soit, l'esprit mytique, n'est pas simplement le reflet cérébral des forces sociales. Dans la genèse des idées religieuses et métaphysiques,il y a d'autres éléments.Il y a l'ignorance des forces et des lois de la nature que l'homme, par crainte, s'est empressé de diviniser.Et de plus, de nos jours,il y a des empreintes héréditaires incrustées profondément dans le cerveau humain.

Pour ma part, je ne crois pas que la socialisation des instruments de travail étant accomplie, cette seule transformation suffirait pour modifier la mentalité humaine.Combien y en a-t-il, après tout, dans la classe des heureux du jour qui, ayant tous les loisirs de s'émanciper intellectuellement, sont parvenus à se préserver des hantises métaphysiques ? Tout au plus une infime minorité,une élite de penseurs qui,à force d'étude et d'efforts quotidiens sur eux-mêmes,sont arrivés à la parfaite clarté des choses. Les socialistes dont je parle, certes, en font partie. Eh bien ! qu'ils songent aux difficultés, aux obstacles qu'il leur a fallu vaincre pour se débarrasser complètement des imprégnations héréditaires, et des germes déposés dans leur esprit par l'éducation première ! Non ! décidément, les formes du travail, les modes de production ne suffisent pas pour éclairer le problème si complexe de la pensée humaine. Et il ne saurait entrer dans notre pensée de l'envisager à un point de vue aussi exclusif !

Dégager l'humanité des lisières qui empêtrent sa marche, faire la lumière dans les cerveaux,livrer toutes les découvertes de la science, mettre l'homme en face de sa planète et lui dire : « C'est là et là seulement qu'il t'est donné d'assurer ton bonheur » ! voilà une œuvre indispensable sans laquelle il sera toujours possible aux premiers charlatans venus, quelles que soient d'ailleurs les transformations économiques,d'abuser de la crédulité des simples et de duper la masse ignorante.

Émancipation matérielle,émancipation intellectuelle voilà les deux termes inséparables du problème social.

Telle a été, j'en suis convaincu, la pensée de notre rédacteur en chef et ami Benoit Malon, en donnant une place spéciale dans la « Revue » au *Mouvement philosophique*.Qu'il me permette,en passant,de le féliciter d'avoir désigné pour cette tâche Albert Regnard, un de ceux qui à la fin de l'Empire,ont le plus contribué à la renaissance du matérialisme, et qui a payé de son avenir scientifique son ardent dévouement à la cause de la Libre-Pensée.Benoît Malon m'a confié aussi une part de collaboration à cette œuvre. Je l'en remercie ; mais combien je me sens humble devant la responsabilité qui m'incombe ! A mon inexpérience de débutant,j'essaierai de suppléer par la sincérité des convictions et aux vues profondes et originales

par des recherches consciencieuses. Voilà tout ce que je puis promettre aux lecteurs de la *Revue socialiste.*



Ceci dit, je voudrais aujourd'hui appeler l'attention sur le Congrès international de la libre pensée qui doit s'ouvrir à Londres, au mois de septembre prochain. Il n'est pas inutile, dès maintenant, de montrer quelle est l'importance de ces réunions annuelles où se discutent les plus graves questions qui intéressent l'humanité et où se font un devoir d'accourir tous les savants du monde entier.

C'est de 1880 seulement que date l'organisation définitive des Congrès de la Libre Pensée et de la Fédération internationale des Libres Penseurs.

Bien avant cette époque, des essais avaient été tentés. Déjà des hommes de cœur que les proscriptions avaient réunis, avaient ressenti le besoin de se grouper pour une action commune. En 1859, eut lieu le Congrès d'Amsterdam, en 1865 le Congrès de Liège qui eut un grand retentissement, en 1869 l'anti-concile de Naples qui fut dissous par le gouvernement italien. Ces congrès eurent chacun une large influence sur le mouvement des idées, mais aucun d'eux ne put aboutir à une organisation pratique.

Cependant dans chaque pays, la libre philosophie et la libre science continuent à battre en brèche les dogmes de la théologie et à mettre à néant les entités métaphysiques. Les principales œuvres des savants vraiment émancipés sont traduites dans toutes les langues. En France, la traduction de *Force et matière*, ce livre si clair et si nerveux, selon l'expression de Paul Janet, provoque le mouvement matérialiste. C'était à la fin de l'Empire. A cette époque paraissent coup sur coup le *Candide*, la *Libre pensée*, la *Pensée nouvelle*, la *Revue encyclopédique*, publications qui durent peu, mais qui n'en ont pas moins une influence très réelle. Puis viennent les traductions de Wallace, de Stuart Mill, de Herbert Spencer, de Bain, de Lubbock, de Tylor etc... parmi les écrivains anglais ; de Feuerbach, de Virchow, de Haekel, de Claüs, de Hartmann, de Karl Marx, de Lassalle, de Schæffle etc...parmi les Allemands ; de Lombroso, de Ferri, de Herzen, de Moleschott, de Mantegazza etc..., et l'introduction en France des écrivains belges, Quételet, Houzeau, Delbœuf etc.., parmi les Italiens, les Russes, les Hollandais et de tant d'autres savants éminents que nous ne pouvons tous citer. Enfin Auguste Comte est remis en honneur en France ; Claude Bernard, Broca, Berthelot publient leurs importantes découvertes, M. Th. Ribot se met à la tête d'un grand mouvement philosophique. Bref de tous côtés la Théologie et le vieux spiritualisme cousinien

sont battus en brèche ; mais sans s'avouer vaincus, et ils multiplient les obstacles contre la pensée moderne.

Ce sont ces obstacles et la lutte déclarée entre le vieux monde philosophique et le nouveau, qui font naître dans l'esprit de quelques uns l'idée de renouveler les essais antérieurs et d'aboutir à une Fédération de toutes les forces internationale de l'esprit nouveau.

C'était déjà en Belgique et en Hollande que les premières assises de la Libre Pensée avaient été tenues. C'est encore dans ces pays de vaillants lutteurs qu'est née en 1880, à Bruxelles, la Fédération universelle des Libres Penseurs à la suite du premier Congrès qui y fut réuni a cette époque (1).

A notre ami et collaborateur César de Paepe revient, croyons-nous, en grande partie, l'honneur de ce magnifique résultat. C'est lui, tout au moins, qui, en Août 1879, fut délégué par un groupe belge auprès des Libres penseurs anglais, pour proposer la Fédération. Sa démarche fut couronnée de succès, et grâce à l'entente intervenue, le Congrès de Bruxelles put s'ouvrir l'année suivante.

Ce fut un véritable triomphe, plus de deux cents délégués de tous les pays y prirent part. Quatre questions avaient été mises à l'ordre du jour, savoir :

1° L'histoire et la situation de la Libre pensée dans les différends pays. 2° Fondation d'une Fédération universelle des Libres Penseurs. 3° Du libre arbitre ; des données que les sciences d'observation et d'expérimentation fournissent sur ce problème et des conséquences que sa solution entraîne au point de vue de la sociologie. 4° De la morale ; nécessité dans la société moderne de la constituer et de l'enseigner en dehors de toute idée religieuse.

Toutes ces questions furent discutées et examinées à fond. MM. Renouvier, le Dr Dulk, les professeurs Haekel, Büchner, Hector Denis, Rawson, le libre penseur et coopérateur anglais Holyoake etc... présentèrent sur chacune d'elles des rapports remarquables. Enfin ce qui fut important au point de vue des conséquences pratiques, ce fut l'adoption de statuts destinés à régler définitivement le fonctionnement d'une Fédération universelle des sociétés de Libre Pensée.

L'année suivante deux Congrès s'ouvrirent, l'un à Paris, l'autre à Londres. Tous les deux eurent beaucoup de succès. Les ques-

(1) On peut citer parmi les philosophes et les libres penseurs les plus en vue qui adhèrent à ce congrès : Ernest Haekel, Moleschott, Louis Büchner, Specht, Dietzgen, Dulk, Lochlerger, Richter, Liebknecht Holyoake, Bradlaugh, Mme Besant, Watts, Congreeve, Robin, Semerie, Wyrouboff, Renouvier, Malon, Morin, Herzen, Hartogh, Domela Nieuwenhuis, Ferrari, Bovio, Fortis, Ricciardi etc., etc...

tions traitées offrirent le plus grand intérêt et des travaux importants et consciencieux furent présentés.

En 1882, le Congrès se tint à Paris, en 1883 à Amsterdam. Le premier s'ouvrit au milieu d'une trop grande indifférence de nos compatriotes. L'état des luttes politiques, et aussi peut-être un désintéressement confinant au scepticisme empêchèrent à cette tenue d'avoir l'importance que les organisateurs étaient en droit d'espérer. Le Congrès d'Amsterdam par contre fut très brillant. Parmi les travaux auxquels ce congrès donna le jour on peut citer : deux études approfondies de la question « la manie religieuse»; l'une présentée par M. Hartogh Heys, l'autre par le Dr César de Paepe ; un magnifique discours de Mme Besant de Londres, et un autre non moins éloquent de notre ami et collaborateur Domela Nieuwenhuis, le fondateur du parti ouvrier socialiste hollandais sur la question « de l'influence du christianisme sur le monde.» Outre ces questions, le congrès en aborda d'autres dans des conférences publiques, qui réunirent un auditoire considérable. C'est ainsi que M. Bradlaugh traita « de la *liberté* de penser et de parler et du *devoir* de penser et de parler librement»; le Dr Büchner, l'auteur célèbre de *Force et Matière*, « du progrès envisagé au point de vue de la théorie darwinienne », etc. etc...

Comme on le voit, la solution de toutes ces questions est des plus importantes. A n'en pas douter, ces assises internationales de la Libre Pensée sont appelées à avoir une influence heureuse de plus en plus puissante. Comme on a pu le remarquer, des socialistes éminents ne s'en désintéressent pas, Liebknecht, le socialiste allemand, Domela, Nieuwenhuis, Louis Büchner, César de Paepe, Benoît Malon, Andrea Costa et tant d'autres ont fait acte d'adhésion. Tous les ans le nombre des délégués augmente, et les hommes les plus considérables dans la science n'hésitent pas à y venir porter la bonne parole. D'ailleurs, c'est avec une colère sans égale, que les journaux de toutes les réactions déclarent la guerre aux Congrès internationaux de la libre pensée. Les injures, les calomnies pleuvent sur la tête des organisateurs. Ces clameurs intéressées démontrent à elles seules combien est utile et bienfaisante l'œuvre entreprise.

En 1885, le Congrès eut lieu à Anvers au mois de septembre, au moment de l'Exposition universelle. Son succès fut complet, les libres penseurs les plus en vue de notre époque y assistèrent: citons le Dr de Paepe qui y prit une part active, le professeur Hector Denis, Van Caubergh, Léon Furnémont, un jeune écrivain plein d'avenir, Albert Regnard qui présenta un rapport très remarqué sur l'analogie du crime et de la folie au point de vue de la responsabilité, et d'autres encore déjà nommés qui avaient assisté aux précédents Congrès.

Cette année, le Congrès international de la Fédération universelle des sociétés de Libre Pensée aura lieu à Londres les 10, 11 et 12 septembre.

Voici les questions qui composent l'ordre du jour :

1° L'enseignement laïque — Cet enseignement doit-il être neutre dans le sens d'indifférence aux dogmes religieux, ou doit-il être nettement hostile aux croyances religieuses ?

2° Qu'est-ce que la libre-pensée ? — Examen des doctrines philosophiques : Spiritualisme, Matérialisme, Positivisme.

3° Peut-on séparer la question de la libre-pensée de la question sociale ?

4° Du rôle social de la libre-pensée dans le passé, dans le présent et dans l'avenir.

5° De l'influence de l'hypnotisme sur la responsabilité morale.

6° Laïcisation de la sépulture. — Crémation.

Nous pensons que parmi ces questions, il en est plusieurs qui intéressent directement et au plus haut point les socialistes. A moins de considérer les problèmes sociaux sous l'unique point de vue économique, on ne peut nier qu'il est d'une importance capitale de favoriser le plus possible ces réunions de libres penseurs où s'effectue en définitive la solidarité des savants éminents de chaque pays, et où s'élaborent les idées qui sont destinées à régénérer la mentalité humaine.

Nous engageons nos lecteurs et amis à prendre bonne note de l'appel qui nous est fait par le conseil général de la Fédération. Ils auront à cœur, nous l'espérons, d'y répondre et de collaborer activement à l'œuvre de propagande à laquelle nous sommes tous conviés.

Travailler pour la Libre-Pensée, c'est-à-dire au progrès moral et mental des hommes, c'est préparer le triomphe prochain et durable du Socialisme.

EUGÈNE RAIGA

REVUE DE LA PRESSE

LE JOURNAL DES ECONOMISTES du 15 juin, dans sa *Revue de l'académie des sciences morales et politiques* analyse le rapport présenté par M. Carnot sur le Saint-Simonisme. Il en donne un lumineux résumé, et note en passant que « l'abolition du droit d'héritage ne constituerait pas une réforme plus extraordinaire que celles qui se sont accomplies dans le régime de la propriété à diverses époques. » La tentative d'émancipation des femmes est également rappelée avec convenance,

en même temps qu'il est rendu justice au dévouement à l'enthousiasme et à l'activivité des premiers Saint-Simoniens. Après avoir évoqué le souvenir de la grande scission entre Bazard et Enfantin qui frappa le Saint-Simonisme de mort, notre confrère conclut ainsi : « Sans contredit cette doctrine n'était pas exempte de chimères ; mais elle était inspirée par des idées de perfectibilité individuelle et sociale dont il convient de tenir compte. Nulle part les sentiments de la solidarité humaine n'ont été pratiques avec plus d'ardeur et de sincérité que dans l'école Saint-Simonienne.»

C'est bien dit pour un recueil aussi peu socialiste que celui de la librairie Guillaumin. Voilà plus encore. L'ASSOCIATION CATHOLIQUE, organe de M. de Mun, défend en fort bons termes la proposition de notre ami Edouard Vaillant relative à la série des prix de la ville de Paris. Nous citons :

C'est l'article 2 qui a le privilège de susciter les émotions libérales du *Temps* et consorts, il est ainsi conçu :

« *La série officielle* de la ville de Paris sera revisée annuellement, de façon « que les prix des salaires soient toujours en rapport avec le taux des subsis- « tances et les conditions générales de l'existence des travailleurs.» Pour notre malheur et à notre honte, nous avons nous-même naguère, dans nos publications de l'œuvre des cercles, énoncé cette maxime horripilante, adéquate à celle des sus-dits citoyens municipaux, à savoir que l'idéal d'une bonne organisation sociale était d'assurer à chacun les moyens de vivre honnêtement en travaillant, selon sa condition et son état. Plusieurs sommités de l'école économique libérale et même chrétienne nous ont, il est vrai, vertement tancés de cette imprudence « socialiste », mais ils ne sont pas parvenus à nous convaincre qu'elle était « anti-sociale. » Nous nous y tenons donc.

Le *Temps* aura beau monter sur le grand cheval de « l'offre et de la demande » de la liberté du travail, etc.... il ne répond pas par ses théories d'ordre abstrait aux arguments irréfutables et très corrects de M. Vaillant qui lui dit :

« L'ouvrier a un minimum de besoins, que le régime capitaliste actuel ne garantit pas suffisamment ; les salaires sont soumis à des variations qui dépendent aujourd'hui d'agents et de forces multiples ; les besoins de la vie, eux, ne varient pas, ou plutôt, s'ils se modifient, c'est pour se développer et s'accroître. Dans les conditions d'existence de l'ouvrier, il entre autre chose que l'alimentation : *il y a des besoins intellectuels et moraux.* Puisque les conditions sociales présentes, *celles qui résultent de la liberté des contrats* sont impuissantes à garantir à l'ouvrier, le minimum de rémunération qu'impliquent les besoins ainsi définis, il faut que la commune intervienne et que le minimum des salaires suive la marche ascendante des exigences individuelles. Suivant la hausse ou la baisse du pain, de la viande, du vin, des vêtements des loyers, etc... les tarifs seront revus, corrigés, remis au point..... » Cette argumentation simple, serrée logique, lumineuse, que le *Temps* qualifie d'hérésie spécieuse, nous parait, à nous irréfutable au point de vue de la justice sociale. L'intervention de la Commune, s'ils ne s'agissait pas exclusivement des travaux entrepris et payés par l'administration municipale, ne serait assurément pas admissible en matière de salaires. Mais, dans l'espèce, comment trouver mauvais, inique et anti-social que la commune, dans un sentiment de maternité légitime, cherche à harmoniser les salaires avec les exigences raisonnables — matérielles, intellectuelles et morales — de la vie de l'ouvrier qu'elle emploie.

Nous nous arrêtons et nous concluons en répétant que nous éprouvons pour les *motifs* de la *série des prix de la Ville* une inclination égale à la répugnance qu'en ressent l'Ecole libérale.

L'Économiste français dont le libéralisme a au moins le bon côté d'être hostile à la bureaucratie, consacre au projet de réforme administrative de notre collaborateur Beauquier député du Doubs, ces lignes qui contiennent des renseignements interressants :

On croyait que tout avait été dit sur ce sujet, mais l'honorable député a trouvé moyen de le rajeunir. Par exemple, nous lui laissons la responsabilité des chiffres qu'il a produits à l'appui de sa thèse. Ainsi, moins de neuf années après la perte de l'Alsace et le paiement de notre rançon, la France consacrait déjà 5.435.000 fr. de plus qu'en 1870 pour la rémunération de ses fonctionnaires et encore ne parlons-nous que des traitements soumis à la retenue de 5 0/0. Mais c'est surtout à partir de 1880 que la progression s'accentue. En cinq ans on créa pour 46.300.000 fr. de sinécures. Depuis dix ans plus d'un demi-milliard a été ainsi englouti sans profit pour la fortune publique. Un coup d'œil jeté sur nos administrations centrales donnera une idée du gaspillage général. Alors que déjà les ministéres regorgeaient d'employés, alors que les immenses palais ministériels ne pouvaient plus abriter leurs hôtes, alors qu'il avait fallu dédoubler les bureaux pour donner un semblant d'occupation aux intrus, on crée coup sur coup 10 directions, 19 sous-directions, 51 emplois de chefs de bureaux, et 74 emplois de sous-chefs. En même temps quinze ou vingt millions sont consacrés à l'agrandissement des locaux ministeriels. Ceci se passait de 1880 à 1884 : M. Beauquier s'arrête là, soit qu'il ait craint de chagriner ses amis politiques, soit qu'il ait reculé devant l'énormité des abus qui, depuis 1884 se sont produits à tous les degrès de la hiérarchie administrative et dont l'année 1887 devait voir le prodigieux épanouissement,

Pour cette fois l'*Économiste français* a raison et il serait grand temps d'aviser.

Nous sommes de ceux que la question agraire préoccupe. Nous relevons sur ce sujet du *Socialiste* un article fort instructif : *Le Machinisme dans l'agriculture*, l'auteur, qui signe Zétkine, établit d'abord que le socialisme moderne fait la conquète de tous les pays à production capitaliste et que de plus en plus il pénètre dans la masse, des ouvriers des campagnes.

L'Amérique du Nord surtout avec son industrialisme outrancier marche à pas de géant dans cette voie. Notre confrère n'a pas peine à le démontrer et à signaler que devant le machinisme agricole la petite culture est vaincue d'avance , que de plus le travail agricole sera commandé et dîmé par les actionnaires; que par cela le dualisme cessera entre ouvriers industriels et ouvriers agricole. Bientôt talonnés par une misère grandissante, tous les exploités s'uniront et de leur entente résultera «l'expropriation des co propriétaires ou action-« naires du sol et la remise de tous les moyens de production comme « propriété collective, *indivisible* à la nation.

Nos lecteurs connaissent le *Sozial Demokrat* de Zürich, organe du parti socialiste allemand et incontestablement le plus important

des journaux socialistes par l'action politique qu'il exerce. C'est dans ses colonnes qu'il faut chercher la pensée de nos coréligionnaires d'outre-Vosges. Nous avons donc lu avec intérêt son analyse des articles publiés par M. Max Schippel dans la *Gleichheit* (*l'Egalité*) de Vienne contre le parlementarisme socialiste.

Dans son travail Max Schippel cherche à prouver ;

1° Que « les dangers de la représentation parlementaire et les dommages qu'elle cause » ne sont pas encore assez pris en considération par le parti ouvrier.

2° Que l'attitude franche de la démocratie socialiste vis-à-vis des autres partis implique le refus absolu de toute protection active ou passive de la part du parti bourgeois, et cela y compris le vote. » Quant aux dangers de la représentation parlementaire, le *Sozial demokrat* accorde à Schippel qu'il existe, mais il ne les voit pas toujours là où les trouve l'écrivain de *l'Égalité* et il conclut tout différemment.— « Un parti comme celui des travailleurs allemands, dit Schippel, veut, non partager la puissance des possesseurs, mais la détruire et pour lui toutes les lois votées et par conséquent toutes les mesures administratives n'ont d'importance qu'autant qu'elles rapprochent de ce but en renversant les obstacles qui s'y opposent ; il y a très peu à attendre de notre parlement actuel et lorsqu'on arrive à quelque résultat ce n'est que parce que les possesseurs savent que derrière les représentants socialistes, il y a des centaines de mille de travailleurs déterminés que les finesses de la politique ne peuvent détacher du socialisme, parce qu'ils discernent cette vérité et prévoient les suites de la domination du capital. C'est dans cette conviction et dans la confiance en elles-mêmes qu'ont les masses que repose la victoire de l'avenir et que déjà aujourd'hui se concentre notre influence politique. De là conclut Schippel, l'importance fondamentale de l'agitation des masses et de ses conséquences. »

Tout cela est juste réplique le *Sozial démokrat*. La discussion repose donc: seulement sur ce point, à savoir: Quel est le moyen qui actuellement, renversera le mieux les obstacles? Il se discute parfois au parlement des questions qui ont un grand intérêt d'actualité. La loi d'assurance contre les accidents par exemple, quoiqu'elle soit conçue dans un esprit bourgeois, a son bon côté si les travailleurs veulent arriver à peu près sains et saufs au moment de leur émancipation.— Le nombre des mandataires parlementaires, dit Schippel, n'est pas indifférent, en ce sens que la tribune est une fenêtre par laquelle un plus grand nombre de socialiste peuvent parler au peuple ; autrement qu'importerait puisque les socialistes n'ont pas la majorité que 36 votes soient déposés dans l'urne au lieu de 24 ou 12.— La place nous manque pour exposer toutes les considérations de détail de Schippel et du *Sozial démokrat* ; ce dernier

annonce du reste qu'il exposera son opinion plus complètement dans un prochain article sur l'attitude de la démocratie socialiste vis-à-vis du parti de la bourgeoisie et il se contente de dire avec insistance qu'il est très important d'envoyer au Reichstag le plus de socialistes possible. « Nous ne savons pas, ajoute le journal en terminant, ce que Schippel entend dire en prétendant que l'augmentation du nombre de députés au parlement compromet à un certain point de vue l'agitation socialiste. Notre avis est qu'aussi longtemps il y aura des députés au parlement, nous devrons augmenter, autant que nos forces nous le permettront, le nombre des mandataires de notre parti.

B. Malon

REVUE DES LIVRES

Gueux de Marque, par Léon Cladel. Paris, Piaget, 16, rue des Vosges. — 1 vol. 3 fr. 50.

Il est des ouvrages dont il n'est point nécessaire de faire l'éloge, le nom de leur auteur étant la plus suffisante et la meilleure des recommandations ; ceux de L. Cladel, — le maître au style éclatant, à la psychologie profonde et aux sentiments si compatissants, — sont de ce nombre.

Qui ne connaît Léon Cladel, et ses chauds paysages cadurciens aux tons ensoleillés, brossés de main de maître ? Qui ne s'est intéressé à ses paysans et à ses ouvriers, travailleurs de la charrue, de l'outil et de la plume, si vrais, si vivants, remplissant et animant si bien les cadres d'or et de lumière dans lesquels les a mis l'auteur. Ajoutez à cela que par la consécration de sa vie et de son talent à ceux qui souffrent, Léon Cladel a droit plus que tout autre à notre admiration. C'est pourquoi nous nous permettons d'offrir à nos lecteurs un rapide aperçu de cette œuvre nouvelle *Gueux de marque*, un nouveau recueil de contes et nouvelles, où excelle l'auteur des *Va-nu-pieds*.

En suivant l'ordre numérique, voici *Jean-de-Dieu*, ainsi appelé par les paysans de toute une contrée, dont il est la providence. Jean-de-Dieu est un brave jouvenceau idéalement compatissant : il herborise, officine, et, à ceux qui souffrent, bêtes ou gens, administre force drogues curatives, sans patente ni diplômes, ce qui ne l'empêche pas de guérir tout malade, qu'il ait groin ou museau, visage ou mufle, par le simple besoin d'être bon, d'être utile à autrui, de combattre le mal et la souffrance autour de lui. Bref un altruiste pratiquant.

De là, sa popularité. Comme bien on pense l'amour ne manque pas à ce charmeur qui, parmi toutes les épouseuses qui s'offrent à lui, choisit sagement celle dont il est le plus adoré ; ils doivent se marier bientôt... C'est ici que l'églogue tourne à l'élégie. Un beau soir d'été, au retour d'un festoyer de village, Jean venait de reconduire sa promise ; sur le seuil de la porte, tous deux avaient échangé le premier baiser nuptial ; puis, le cœur joyeux il avait continué son chemin. Comme il passait auprès de la rivière, des plaintes étranges, de faibles gémissements le font sortir de sa profonde rêverie d'avenir.

Au grand émoi de ses parents qui le suivaient, il plonge immédiatement dans l'eau noire et glacée, cherche, et reparait ruisselant, avec deux petits chiens qu'on avait jetés là. Généreuse folie. La nature qui ne pardonne aucune imprudence non plus aux amoureux qu'aux généreux, et qui, dans le cas présent, semble avoir guetté la sponténéité du bienfait pour tendre un piège à l'incomparable jeune homme donne la sanction impitoyablement rigoureuse : une congestion pulmonaire résulte de cette immersion subite et *Jean*, le brave *Jean-de-Dieu*, meurt, regretté de tous les siens, en laissant, hélas ! une fiancée inconsolable. Par la simplicité de son sujet, rehaussée de couleurs vives, que l'on pourrait comparer à une poignée d'immortelles dans un bouquet de roses, ou à un chant mortuaire dans une idylle, cette nouvelle est particulièrement émouvante.

Suivent : *Veure Jaifaym*, un tableau original des mœurs chicanières villageoises, et *Dux*, la très-drôlatique histoire d'un prince authentique, échoué sur le siège d'un fiacre à la suite de malheurs burlesquement poignants. Vient aussi Roland, l'histoire héroïque d'un volontaire de 1792. Tout vit dans une prose élégante et pleine, sonorement cadencée, lustrée d'atticisme et de verve gauloise et s'élançant parfois en fusées étincelantes de saillies et de bons mots et de fortes pensées dont on est encore ébloui quand on arrive à la naïve et poignante narration de *Zachario*.

Ici les couleurs sont plus sombres et le sujet plus sévère : *Zachario* le taciturne, un bûcheron qu'un chêne en tombant vient de frapper à mort, confesse à son ami la cause de ses tristesses. Il a vu la guerre civile, il a vu, au-dessous de ceux qui dirigent et que l'on connait, et au-dessus de ceux que la discipline transforme en instruments de mort, il a vu, dit-il, cette foule de sbires, de drôles sinistres qui, assurés de l'impunité, profitent des lendemains de bataille pour se donner de la vengeance et du massacre à cœur-joie, il a vu l'écrasement de Paris et la Commune, noyée dans le sang des 35,000 fusillés par ordre de l'exécrable Thiers.— Toutes ces horreurs l'ont épouvanté, mais ce qui le désespère par dessus tout, c'est d'avoir fait le coup de feu contre ses frères de la ville ; il était soldat, il a eu la lâcheté d'obéir : de là ce persistant remords qui revient l'assaillir à l'heure solennelle — Tel est le sujet, traité avec un profond sentiment de pitié et un art extrême des émotions et des situations par lequel Léon Cladel termine ce livre auquel nous souhaitons le brillant et légitime succès de ses ainés, regrettant que notre jeune inexpérience de prolétaire plus habile à manier l'outil que la plume ne nous permette pas d'apprécier plus dignement l'œuvre du plus aimé de nous parmi les maitres de la littérature contemporaine.

G. M.

L'Agiotage 1870 à 1882 par A. Chirac. Bureaux de la *Revue socialiste*. Prix 1 fr. 50 ; franco 1 fr. 70.

Notre confrère le *Socialiste* consacre au nouveau livre de notre ami et collaborateur une causerie bibliographique que nous nous empressons de reproduire :

« Un article de M. Chirac, c'est toujours un régal pour tous ceux qui savourent en gourmets le compte-rendu d'une coquinerie financière. Un volume de M. Chirac, c'est tout un festin.

Dans la brochure que la *Revue socialiste* vient de publier, l'éminent auteur, dont les lecteurs de la « Voie du Peuple » n'ont pas oublié la campagne contre S. S. Erlanger, résume tous les événements financiers qui se sont écoulés de 1870 à 1882. Parmi les nombreux tripotages qui se sont effectués dans ces douze années, quelques-uns trop rares, ont eu leur dénouement devant la justice. Les accusés ont bénéficié de l'indulgence d'une magistrature de classe.

Mais à côté de ceux-là, combien sont restés dans l'ombre, complètement impunis, parce que leurs auteurs étaient au-dessus des atteintes de la loi. Aussi, le citoyen Chirac, ne voulant pas laisser tomber dans l'oubli ces flibustiers et leurs dignes fauteurs, les a dépeints avec une verve, une netteté de détail que, seuls ceux qui liront l'ouvrage pourront apprécier.

Sur ce canevas tout tracé, de faits et de chiffres, l'auteur a brodé certaines conceptions générales sur l'histoire, sur l'économie sociale qui sont trop conformes à ce que nous avons toujours dit et répété, pour que nous indiquions ici, tout au long, les passages qui nous ont particulièrement frappés. Voici cependant quelques mots sur l'histoire que nous tenons à reproduire :

« Il est impossible de ne pas voir, en serrant de près, comme je le fais l'œuvre épouvantable de l'*agiotage*, que l'histoire moderne, pour être sincèrement racontée, ne doit attacher aucune importance aux actes *extérieurs* qualifiés « faits historiques » et doit, au contraire, rechercher constamment les mobiles cachés qui les ont produits.»

Et développant cette thèse, l'auteur prend un exemple tiré de l' « Histoire des Paysans,» de E. Bonnemère. Il raconte comment le connétable Anne de Montmorency, une des plus nobles figures de l'histoire officielle, pourvu d'une fortune royale, employa pour augmenter ses richesses, un moyen qu'on qualifierait aujourd'hui de « vol précédé de chantage.»

Et M. Chirac fait suivre ces exemples des réflexions suivantes :

« Dans ces trois années (1879-80-81), si j'écrivais l'histoire à la façon des « Lacretelle ou des Gabourd — je n'ose pas en citer d'autres, — je pourrais « naïvement raconter que l'intelligence française se prononça de plus en plus « pour la République; que le parti républicain fut favorisé par quelques événements heureux; que l'activité française augmenta les richesses du pays; « que de grandes pensées internationales, inspirées par l'instinct civilisateur, « se manifestèrent à propos de l'Egypte, de la Grèce, de la Tunisie et de la « Turquie; que, sans doute, la rivalité allemande en a rendu l'exécution peu « facile, et que la main du chancelier se trouve souvent derrière les retards ou « les déconvenues de la diplomatie ; mais que cela fait partie des fatalités « humaines; que les intentions de tous les gouvernements ont toujours été « pures, et qu'à la façon dont on a vertement relevé certains scandales on peut « voir que « l'honneur français » n'a jamais cessé de vibrer dans les poitrines « officielles.

« Hélas! que je voudrais pouvoir écrire ce dithyrambe! — Par malheur, il « faut en rabattre et, une fois de plus, j'aurai la douleur de démontrer que « notre étrange République est gouvernée par un roi appelé Rothschild, ayant « pour courtisan, ou pour domestique, la Banque juive; celle-ci tirant à elle « ou repoussant, suivant les cas, les autres Banques et dictant les lois au « Parlement comme aux ministres qui — les innocents! — croient gouverner « ce pays.»

Et M. Chirac le montre : il nous promène des tripotages égyptiens à ceux du Crédit foncier : le livre se ferme enfin sur ceux de l'Union générale.

Nous voudrions encore citer bien des pages, en particulier le paragraphe où M. Chirac, démontre amicalement à M. Drumond, combien l'appréciation faite par ce dernier,des faits et actes de l'Union générale est « innocente.»

Mais la place nous manque, et pour dire notre sentiment tout naïvement, tout franchement, nous tenons à affirmer à nos lecteurs que ce petit résumé, bourré de chiffres, de faits, est une fière arme pour qui saura s'en servir.

Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement le citoyen Chirac, qui vient augmenter l'arsenal socialiste,et faciliter notre lutte contre l'ordre capitaliste.»

(P. Quevallier.)

La Puissance des Ténèbres, *drame de L. Tolstoï*, traduit par E. Halpérine — Perrin et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Grands Augustins.

Œuvre forte et d'un réalisme saisissant, où la finesse d'observation et le talent original de L. Tolstoï se révèlent sous une forme nouvelle, tout en initiant le lecteur à l'âpre vie et aux mœurs si peu connues du paysan russe.

Dans sa contexture très-serrée et très-personnelle, ce drame renferme une acerbe critique de la société russe. Un simple aperçu ne pourrait en donner entièrement le profond esprit moralisateur ; aussi nous bornerons-nous à tracer rapidement le sujet et à indiquer son caractère social général.

La scène est simple, étroite même; peu ou point de machination : l'intérieur d'une ferme, où vient jaser tout un village ; la chambre à coucher, où la fermière, amoureuse et mal conseillée, empoisonne un mari gênant; lesappentis, où le Lantier de cet assommoir rustique séduit ou viole les filles, et la cave où horrible incident, il écrase sous une planche le fruit de ses bestiales amours : c'est tout pour le cadre. Mais du seuil de cette ferme, ouvert sur un immense horizon, l'on aperçoit toute la Russie avec ses institutions d'un autre âge et ses demi-barbaries ; avec les misères et les servilités de son peuple, ainsi que les injustices dont il souffre.

Et c'est bien aussi la voix du peuple russe, que cette lamentable voix du moujik lorsqu'il raconte lui-même l'effroyable tragédie de son existence, en montrant la plaie de son esprit et celle de son cœur.

Tous les personnages sont artistement fouillés, depuis la vieille Matreuna rusée paysanne qui est comme le Machiavel enjuponné de l'intrigue, jusqu'à Nikita, sorte de balourd conquérant analogue au Jeannot de nos villages bretons. Et à part Akim, inoubliable type qui, sous ses haillons, dans son dénûment d'honnête, représente trop fidèlement, hélas ! la morale pauvre, chevrotante et bafouée, tout ce petit monde se complait dans sa boue, échange vice contre vice, avec cette naïve scélératesse dont seule l'ignorance invétérée est capable

Cette poignante analyse, faite sur le vif, au sein même d'une bourgade russe perdue dans les steppes, pourrait suffire à démontrer de quelles aberrations sont les victimes ceux qui trouvent de la moralité et du bonheur dans l'ignorance, la pauvreté, et l'isolement de tout progrès et de toute science. Tolstoï nous fournit donc une preuve nouvelle que bien au contraire de cet optimisme aveugle, l'infériorité intellectuelle, l'altération du sens moral et l'état d'inconscience des masses, sont le triste lot de tout pays où les liens sociaux se bornent à l'autorité et à la religion d'Etat. — Milieux de pestiférés, où le vice et la vertu s'embrassent et semblent se confondre, où végètent des agglomérations éparses de misérables asservis et de criminels irresponsables. Combien encore paraissent l'ignorer et combien aussi s'intéressent à ce qu'il en soit ainsi !

Disons pour terminer que, lors de son apparition, cette œuvre de Tolstoï se heurta contre de tracassières résistances : la critique d'abord, étonnée de ce qu'elle considérait comme une dangereuse audace, commenta vivement, interpréta diversement, tant et si bien que l'autorité russe, à son tour, s'inquiéta du livre et de l'accueil que lui faisait le public, et finalement prit le parti de lui fermer la librairie et le théâtre. De gens si mal intentionnés, on ne pouvait attendre meilleur éloge. Le public français vengera l'auteur de *La puissance des Ténèbres* de la bêtise de la censure gouvernementale russe.

G. M.

Le Bilatéral, *roman de mœurs révolutionnaires parisiennes*, par J. H. Rosny. Paris, Savine éditeur, Prix 3fr. 50.

Le journal le *Temps*, rend hommage à cette nouvelle œuvre de J. H. Rosny

et en termes qui méritent d'être reproduits. Nous reproduisons, en attendant de donner nous même une analyse complète du *Bilatéral*.

« Le nouveau livre de M. Rosny, dont le nom et le talent ont été révélés récemment au public par un roman de mœurs londoniennes, *Nell Horn*, présente un double intérêt, comme description d'un milieu généralement ignoré et important à connaître, comme œuvre d'art originale marquant de nouvelles et justes tendances. M. Rosny a étudié le monde révolutionnaire parisien en ses deux groupes notables, les collectivistes et les anarchistes ; le romancier a fréquenté les adhérents de ces écoles, visité leurs réunions, suivi leurs manifestations ; il rend leurs doctrines, leurs mœurs, leur manière de discuter, leurs tentatives de propagande, leurs meetings, leurs clubs, leurs attentats. Rien de mieux observé qu'en l'un des héros, Ravière, le collectiviste ex-communard, ouvrier aisé, père de famille, un peu vieille barbe ; ailleurs, l'anarchiste doctrinaire, sec, borné, minable, malade, arrivant au crime par le fanatisme, l'aigreur, la détérioration physique ; ailleurs encore, le révolutionnaire humanitaire, généreux, fou et brave, sorte de Peau-Rouge de l'émeute, ou l'orateur de club, onctueux, s'attendrissant et s'extasiant du flux de ses paroles, ou le journaliste socialiste peinant au métier d'endoctriner des illettrés qu'il méprise et flatte...

Cela est précis, complet, raconté sans haine et sans passion par un observateur qui a passé à travers ce monde avec plus de pitié que de peur ou d'indignation.

La présence de ce spectateur impartial, le Bilatéral, l'homme qui voit les deux côtés des questions, donne à cet ensemble de scènes et de gens la vie artistique, en cause la vision immédiate et pittoresque. Son histoire, simple d'ailleurs, la perte d'une femme, le deuil avec trois enfants, une union nouvelle avec la fille de Ravière, donne au livre son importance esthétique et humaine. Ce dernier mot est le plus juste ; c'est qu'en effet le *Bilatéral* présente la rare association de qualités d'être à la fois une œuvre réaliste, tendant de décrire tout l'homme, véridiquement, de près, dans tous ses cotés, sans éviter ce qu'il est convenu de faire, et de le décrire avec sympathie, avec cordialité, sans verser dans le pessimisme, l'injuste dénigrement que pratique le chef de l'école naturaliste par un penchant presque morbide de son incontestable génie. C'est en cela que M. Rosny innove heureusement et que son livre et d'un bon augure.

La Réforme agraire et la misère en France, par Fernand Maurice. Bureaux de la *Terre aux Paysans* et de la librairie *d'enseignement laïque*, 16, rue Thévenot, Paris, prix 3 francs.

Nous n'acceptons pas les conclusions du vaillant fondateur et rédacteur en chef du journal *La terre aux paysans ;* mais nous avons toujours rendu hommage à son savoir, à sa remarquable manière d'élucider les questions et à l'excellence de ses sentiments. Le livre qu'il vient de publier ne peut que nous confirmer dans cette appréciation. La *Réforme agraire* contient une saisissante analyse du mal politique et social qui dépeuple les campagnes et rend si âpre la lutte pour la vie. Toute cette partie du livre de M. Fernand Maurice est irréprochable et très attachante. L'auteur voit le remède dans « *le retour au travail de la terre* » ce qui ne manque pas que d'être fort vrai. Seulement ce retour à la terre ne donnera tous ses fruits que si le sol est au préalable rendu inaliénable et seulement affermé aux associations ou familles sous forme de baux amphythéotique ou autre. L'auteur de la *Réforme agraire*, ne le pense pas et il conclut comme suit :

« C'est la misère qui arrête aujourd'hui le développement de la population ; le retour à la terre encore rendra à notre peuple une vitalité qui n'est pas

épuisée, comme il permettra au génie de notre race, gené, paralysé dans son expansion par la souffrance, de reprendre son essor, de recouvrer sa puissante et originale individualité.

« Le travail de la terre, en fournissant à tous des moyens complets d'existence, obligera à une transformation des impôts; il ne sera plus possible, matériellement même, de frapper d'aucunes taxes ces aliments produits dans chaque demeure par le concours de la famille; c'est la terre qui devra dès lors servir de base au taux de la contribution sociale. Chaque famille sera taxée directement selon l'espace qu'elle occupera ; sachant d'avance à quelles charges publiques elle est tenue, elle ne laissera plus accroitre ces charges sans le consentement raisonné, débattu, des chefs de ménage, des électeurs. Ainsi se réalisera le gouvernement le plus simple et le moins compliqué de la communauté par tous les citoyens.»

La vénalité dans le journalisme, par Auguste Chirac. Librairie de la *Revue socialiste* et chez tous les libraires.

Sous ce titre, la Bibliothèque populaire créée sous le patronage du parti ouvrier belge publie aujourd'hui en brochure de propagande, la conférence, faite à Paris le 25 février 1887, à la salle des Capucines, par l'auteur des *Rois de la République*.

La *Vénalité dans le Journalisme* se trouve aux bureaux de la *Revue socialiste, 43, rue des Petits-Carreaux* et chez les principaux libraires. *Prix : 25 centimes franco: 30 cent.*

Questions sociales a la portée de tous, *par J.-B. Clément. Brochures de 16 pages, à 10 centimes la brochure. En vente chez Jean Marie 58 rue Greneta, Paris.*

Fasicules parus :

N° 1 Les Gouvernements. — 2. La Société. — 3. Travailleurs et Parasites. — 4. Le Péril social. — 5. Le Combat pour la Vie. — 6. La Société devant les Tribunaux. — 7. La Question Sociale. — 8. La Science de Jacques-Bonhomme. — 9. Aux Femmes du Peuple. — 10. Il y aura toujours des pauvrss et des paresseux.— 11. La paresse et la pauvreté.— 13. Il faut bien des riches pour faire aller le commerce.

Physiologie et classification du corps electoral. (Étude sociale) socialisme, capitalisme et suffrage universel, par Paul Boilley. Prix : 1 fr. 50. En vente : librairie de la *Revue socialiste* 43, rue des Petits-Carreaux, et librairie de la *Semaine Fraternelle* 326, rue de Vaugirard.

Erratum: Dans ce numéro, page 208, à la *Correspondance*, une mauvaise correction rend incompréhensible la phrase qui suit immédiatement la lettre du citoyen Bazire, syndic de la presse républicaine de Paris.

Voici comment elle doit-être lue: « Nous donnons cordialement acte de sa déclaration à notre ami Bazire, dont le passé révolutionnaire est hors de toute atteinte et dont les convictions socialistes ne se sont jamais démenties. Nous savons bien que ce n'est pas un glorificateur de bourreaux. »

Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Laise. — Imp. Baré.

LE SOCIALISME ACTUEL EN FRANCE

Paris, 6 Août 1887

Mon cher Malon,

Vous m'offrez de publier mon étude sur *le Socialisme actuel en France*. Je vous remercie et j'accepte. Elle a été, vous le savez, écrite pour la *Nouvelle Revue* ; mais elle est arrivée au moment où cette revue changeait de direction et de ligne politique et elle n'a pu ainsi y paraitre. Elle est donc vieille de douze mois. Depuis lors, des changements de détail ont eu lieu dans le groupement des partis ; la réaction contre certaines tendances du socialisme allemand, que j'annonçais comme probable, est aujourd'hui déclarée. Cependant je laisse mes articles tels quels, en vous priant d'y faire, en note, le cas échéant, les additions nécessaires.

Croyez, je vous prie, à ma cordiale amitié.

GEORGES RENARD

Elle est à la fois étrange et inquiétante, cette fin de siècle dont nous sommes spectateurs et acteurs. De toutes parts s'élève un long cri de douleur. Ceux qu'on appelle les heureux du monde sont pris au milieu de leur luxe de je ne sais quelle tristesse ; avec un accord lugubre, où la mode est pour quelque chose, mais qui témoigne aussi d'une souffrance réelle, ils se répandent en plaintes mélancoliques sur le néant des choses ; atteints au cœur d'un mal mystérieux, ils se demandent avec un dégoût profond : A quoi bon vivre ?

Aux gémissements qui viennent d'en haut répond un chœur formidable de lamentations qui partent d'en bas et surtout du fond des grandes villes. C'est une foule misérable qui se plaint avec plus de raison encore,sinon avec plus de sincérité, que la vie est mauvaise. Mais dans ses rangs les désespérés sont rares, et les résignés de moins en moins nombreux ; la plupart se cramponnent à l'espérance, tendent leurs muscles et leurs volontés pour l'action et préparent de toute leur énergie la rénovation de la société où ils souffrent. Ceux-ci et ceux qui travaillent avec eux à cette transformation se nomment *socialistes*.

A ne regarder que la France,ils forment une armée considérable, qui étonne et déconcerte au premier abord par la diversité des troupes qu'elle contient. Le drapeau blanc y est arboré à côté du drapeau rouge ou du drapeau noir. Des royalistes catholiques s'y rencontrent

avec des républicains démocrates. Il résulte de ce mélange une confusion où se perdent ceux qui voient le mouvement du dehors, parfois même ceux qui en font partie. Nous croyons qu'il importe aux uns comme aux autres de la dissiper, et c'est ce que nous allons essayer de faire en exposant avec autant de méthode et de clarté que nous le pourrons les doctrines des différents groupes.

Qu'on ne cherche ici ni une réfutation ni une apologie du socialisme. Nous ne voulons que résumer des théories familières à ses adeptes, mais éparses dans leurs livres, leurs journaux, leurs brochures, et partant peu connues du reste de la société qui a cependant un intérêt majeur à les connaître. Nous nous faisons une loi de les présenter telles quelles sont, sans les défigurer pour les enlaidir ou les embellir. Nous nous interdisons toute discussion, tout commentaire. Il ne nous convient pas de dicter au lecteur ce qu'il doit approuver ou condamner ; il nous suffit de rassembler et de classer pour lui les pièces qui lui permettront d'asseoir son jugement.

I

LA QUESTION SOCIALE. DÉFINITION DU SOCIALISME.

Qu'est-ce avant tout que le socialisme ? Ouvrez le dictionnaire de Littré ; vous y lisez ceci : « Système qui subordonnant les réformes politiques offre un plan de réformes sociales.» — Voilà qui est bien vague. Vous demandez une autre définition ; l'Allemand Engels vous répond : « C'est le reflet dans la pensée du conflit qui existe dans les faits entre les forces productives et la forme de production. » Voilà qui est profond sans doute ; mais vous avez le droit de souhaiter un peu plus de clarté. Vous consultez alors M. Mermeix, auteur d'un livre récent sur *la France socialiste* ; il nous dit à son tour ; « Socialisme signifie abolition de la propriété individuelle. Le mot n'a pas d'autre sens. » Rien de plus net cette fois ; il faut croire pourtant que le mot a d'autres significations, puisque ainsi défini il exclut des groupes entiers qui se disent socialistes. Il reste à trouver quelque chose d'aussi précis et de plus large, une formule qui comprenne tout le monde et que tout le monde comprenne. Nous ne pouvons promettre de la découvrir ; mais nous devons travailler à la chercher, et pour cela nous allons interroger, non plus les livres, mais la réalité vivante.

Tout socialiste est à la fois pessimiste et optimiste ; il considère comme mauvaise la société actuelle : mais il croit qu'on peut la rendre meilleure par une transformation totale ou partielle, lente ou rapide, pacifique ou violente. En d'autres termes il constate un mal

et il propose certains remèdes : le mal à guérir constitue ce qu'il appelle la question sociale ; l'ensemble des moyens de guérison forme le socialisme.

Ce qu'il faut donc avant tout déterminer, c'est *la question sociale*. Nous savons bien qu'on a dit : Il n'y a point une question sociale : il y a des questions sociales. On pourrait discuter interminablement pour savoir s'il faut employer ici le pluriel ou le singulier. Nous ne voulons point nous amuser à ce passe-temps académique ; le plus simple examen fait vite reconnaître dans les problèmes que le socialisme veut résoudre l'unité du fond sous la variété des aspects.

Or que disent les socialistes de toutes les écoles ? Le voici :

« Regardez la société où nous vivons. Un contraste éclatant y blesse les yeux et le cœur.

« En haut, des hommes à qui toutes les jouissances de la vie sont accessibles ; pour eux Paris prodigue les féeries de ses hivers ; il leur offre à foison bals, concerts, soirées, fêtes de toute sorte ; il les gorge de plaisirs jusqu'à leur en donner la nausée. Sont-ils ennuyés du froid et de la brume ? Ils vont chercher le soleil et le ciel bleu sur les plages fleuries de la Méditerranée. Sont-ils las du tourbillon joyeux qui les emporte ? Ils vont demander la force aux brises salées de l'Océan, le calme aux ombrages centenaires de leurs parcs. Ils sont plus heureux que les plus puissants seigneurs d'autrefois ; le monde leur appartient. Ils sont libres d'aller et de venir au gré de leur fantaisie ; partout des wagons-lits et des paquebots les attendent pour les transporter où ils veulent ; partout des hôtels somptueux leur épargnent l'ennui de descendre aux vils soucis du ménage. Avec la faculté de moissonner partout les joies de l'existence, ils ont l'avantage plus précieux encore d'avoir pu cultiver leur esprit ; ils sont ou peuvent être raffinés, élégants, connaisseurs ; ils goûtent à la fois le charme des belles choses et la pénétrante satisfaction de se sentir supérieurs à la masse qui les environne. Pourtant qu'ont-ils fait le plus souvent pour obtenir cette situation privilégiée ? Ils se sont donné la peine de naître riches et ils restent riches par le travail des autres.

« Voyez au contraire ceux que le hasard a placés tout au bas de l'échelle sociale, tisserands, mineurs, ouvriers de toute espèce. Ils sont de naissance condammés aux travaux forcés à perpétuité. Le loisir est un luxe qu'ils ne connaissent guère que de nom. Ils travaillent l'hiver, ils travaillent l'été, moyennant quoi ils arrivent péniblement à vivre, si vivre signifie ne pas mourir de faim. Encore sont-ils à la merci d'un chômage, d'un accident, d'une maladie ! Ils ont le perpétuel souci du lendemain, la crainte incessante de manquer du nécessaire pour eux et leur famille. Quelques-uns parviennent à se gagner un tout petit pécule. Mais pour un qui réussit,

combien qui meurent à la peine! La plupart végètent attachés à la glèbe, comme les serfs d'autrefois ; se déplacer coûte trop cher, et à quoi bon d'ailleurs, quand on est presque sûr de retrouver la misère au bout du voyage ? Si du moins le corps seul était victime de l'excès du travail! Mais l'esprit en souffre autant et davantage. Quand donc aurait-il pu se développer? L'abrutissante monotonie du métier, qui dévore leur temps et leur vigueur, voue ces malheureux à l'ignorance et par suite aux plaisirs grossiers, à la lourde ivresse de l'alcool ; de là ces demi-barbares qui font tache au milieu de notre civilisation et qui l'accusent par leurs souffrances, par leurs vices mêmes dont elle est la première coupable. Qu'ont-ils fait d'ordinaire en effet pour mériter cette existence de bêtes de somme ? Ils ont commis le crime de naître pauvres et ils restent pauvres en se tuant de travail.

« Plus lamentable est encore le contraste, si l'on considère la condition des femmes. Certes une distance énorme sépare la grande dame qui trône dans son salon entourée de respect et de flatteries, et la fille méprisée qui se vend au premier venu. Cependant d'où vient en bien des cas la différence ; sinon de ce que l'une n'a point subi les dures nécessités de la lutte pour l'existence, tandis que l'autre a dû choisir entre ces deux cruelles extrémités : Mourir ou se dégrader ? »

Ainsi parlent tous ceux qui sont plus ou moins teintés de socialisme. Le tableau est plus ou moins sombre suivant les caractères ; mais tous constatent avec colère ou pitié, tous dénoncent comme une injustice et un danger l'inégale répartition des richesses entre les membres de la société.

On peut dire après cela : *La question sociale, c'est la question de l'inégalité sociale.*

La grande lutte d'aujourd'hui et de demain, c'est la lutte des riches et des pauvres, des gras et des maigres, de ceux qui possèdent et de ceux qui ne possèdent point. Voici déjà longtemps que Chateaubriand a écrit : « Une société où des individus ont deux millions de revenus, tandis que d'autres meurent de faim, une telle société peut-elle rester stationnaire sur de tels fondements ? »

Certes il y a bien des siècles qu'il existe ainsi des riches et des pauvres. Mais voici comment les socialistes expliquent pourquoi le conflit est aujourd'hui plus aigu. D'abord plus de nobles ni de roturiers, plus de serfs ni de seigneurs comme dans les siècles précédents ; une société à demi nivelée qui, au nom du mérite personnel, a détruit les privilèges de la noblesse héréditaire et qui, en violation du même principe, conserve les privilèges de la richesse héréditaire ; une nation qui a proclamé l'égalité de droit entre tous les hommes et par là même invite à réaliser l'égalité de fait. C'est une loi de

l'histoire que chez tous les peuples les luttes économiques prennent peu à peu la place des luttes politiques. A Rome, le jour où tous les citoyens eurent la faculté d'arriver aux charges publiques, le combat, fini entre plébeïens et patriciens, recommença entre pauvres et riches, et les guerres suscitées par les lois agraires furent plus que civiles ; elles furent sociales.

A cette évolution régulière se sont ajoutées en France les conséquences de l'essor prodigieux qu'ont pris au dix-neuvième siècle le commerce et l'industrie ; d'une part une production activée à l'excès par l'emploi des machines, l'élévation subite de fortunes colossales, une extrême concentration des capitaux dans les mains des rois de la finance; d'autre part les ouvriers agglomérés dans les villes, entassés dans des ateliers énormes, soumis à des conditions plus pénibles, travaillant, non plus, comme jadis, aux côtés d'un patron travailleur ainsi qu'eux, mais pour des maîtres invisibles ou des compagnies anonymes, exposés à des crises meurtrières par les arrêts forcés du commerce, enfin souffrant davantage, parce que le travail est devenu plus mécanique sans être moins long et plus productif pour les autres sans être plus sûr et plus rémunérateur pour eux-mêmes. En vain prouverait-on qu'ils sont mieux payés, mieux nourris, mieux vêtus ; il n'y a pas de proportion, disent-ils, entre la richesse immense qu'ils créent et la part minime qui leur en revient. En vain croirait-on qu'ils doivent être plus heureux, étant plus instruits et relevés par le titre de citoyens. L'éveil de l'intelligence a fait naître en eux de nouveaux besoins, qui sont une cause nouvelle de souffrances, parce qu'ils ne sont pas satisfaits. La parcelle de souveraineté qu'ils ont comme électeurs ne sert qu'à leur rendre plus sensible l'espèce d'esclavage où ils retombent du haut de leur royauté d'un moment. Si l'on ajoute que, dégagés pour la plupart des antiques croyances, ils veulent le bonheur sur terre et non plus au ciel ; qu'ils ont appris par l'histoire contemporaine que des coups de force et des changements de lois peuvent modifier un régime même séculaire ; qu'en se coudoyant et se voyant si nombreux dans les faubourgs des villes ils prennent conscience de leurs intérêts communs et de leur puissance ; on comprendra sans peine pourquoi leurs réclamations contre un état de choses qui les blesse sont devenues plus pressantes et plus formidables.

Sous l'influence de ces causes et d'autres encore, ils en sont arrivés à concevoir et à poser ce problème : L'inégale répartition de la richesse est le grand mal dont nous souffrons. Comment y remédier ?

A la question ainsi posée les socialistes se sont chargés de répondre. Ils n'ont pas tous apporté la même solution, mais, quel que soit le système qu'ils aient préconisé, on y trouve deux éléments

qui peuvent être regardés comme les éléments constitutifs de tout socialisme.

D'abord le but commun des socialistes de toute nuance est de réduire au minimum l'inégalité des conditions sociales et l'inégalité intellectuelle et morale qui en est la conséquence. Il est certain qu'on ne pourra jamais supprimer ni l'une ni l'autre ; car jamais les hommes n'auront tous la même dose de force, de bonté, d'intelligence ; il y a entre eux une inégalité naturelle qui aura toujours son reflet dans la société. Mais si l'inégalité absolue est un idéal irréalisable, comme tout idéal, on peut du moins s'en rapprocher indéfiniment et il suffit qu'on le puisse pour qu'on le doive. Le socialisme veut donc faire en sorte qu il n'y ait plus ni pauvres ni riches et que chaque homme occupe dans la société une place proportionnée à sa valeur personnelle. Tel est le sens de la fameuse formule : A chacun suivant sa capacité. A chaque capacité suivant ses œuvres. Quelques-uns ajoutent avec les ancêtres du socialisme actuel : A chacun selon ses besoins. D'autres, trouvant le mot trop élastique, l'ont restreint et précisé en revendiquant seulement pour tout être humain le droit de vivre, c'est-à-dire la possibilité de satisfaire le minimun de besoins dont la satisfaction est indispensable à l'existence. Mais, qu'il aille plus ou moins loin dans ses revendications, le socialisme oriente toutes les réformes qu'il réclame dans la direction que nous venons d'indiquer.

Sur les *moyens* d'atteindre le but, grande est la différence des doctrines, comme il est naturel. Mais il en est un aussi qui me semble commun à toutes les écoles. On peut le résumer en deux lignes : Il consiste à diminuer la part de l'individualisme dans la constitution économique de notre société.

Expliquons-nous.— Du moment qu'une société quelconque est formée, il existe en présence deux sortes d'intérêts distincts, opposés parfois, quoique toujours inséparables : ceux des individus pris à part, ceux de la masse considérée dans son ensemble. Faire la part des uns et des autres est le grand problème social.

Ce problème a deux faces ; il est *politique*, quand il s'agit de régler les rapports des hommes entre eux ; il est *économique*, quand il s'agit de régler les rapports des hommes avec les choses.

En matière *politique*, les droits gardés par l'individu constituent ce qu'on appelle *la liberté* ; les pouvoirs dévolus à la communauté constituent ce qu'on nomme l'*autorité*.

Poussez à outrance la liberté vous arrivez à l'*anarchie* qui est l'absence de toute autorité. Rendez l'autorité absolue, vous arriverez au *despotisme*, qui supprime toute liberté !

Jamais jusqu'ici la suppression d'un des éléments n'a été complète, ce qui revient à dire que jamais la domination de l'autre n'a

été exclusive. Ils se combinent à des doses diverses, et c'est précisément sur cette question de dosage que roule la querelle des partis.

On est *libéral* ou *autoritaire* suivant qu'on veut l'augmentation des droits individuels ou des droits de l'État.

En matière *économique*, tout se passe de même. Certains biens et certains droits sur les choses sont laissés aux individus ; certains autres sont réservés à une collectivité quelconque, État, commune, association, peu importe le nom.

Augmentez sans mesure la part de la communauté ; vous arrivez au *communisme pur* qui supprime toute possession individuelle. Étendez sans limites les biens et les droits des individus ; vous arrivez à l'*individualisme pur* qui ne laisse subsister aucune propriété commune.

Jamais ni l'un ni l'autre n'ont existé et il y a apparence qu'ils n'existeront jamais.

Le *communisme pur* a pour formule : Tout à tous. Rien à personne. S'il pouvait être appliqué, nul ne pourrait, ne fût-ce qu'une heure, posséder en propre un logement, un outil, un habit. Le premier venu pourrait entrer dans une chambre et dire aux occupants : « Cette place m'appartient comme à vous. J'en veux ma part. J'y suis, j'y reste. » — Il pourrait dire au bûcheron : Laisse-là la hache dont tu te sers ; j'en ai besoin. — Il pourrait dire encore au passant : Donne-moi la moitié de ton manteau. Elle est à moi. — Que de colères ! Que de conflits ! Ce serait la guerre perpétuelle d'homme à homme, le retour à la vie sauvage. Aussi personne, à moins d'être fou, n'a-t-il jamais conçu société semblable. Le communiste le plus renforcé laisse une part à la vie et à la propriété privées.

L'*individualisme pur* a pour formule : Chacun pour soi. Chacun chez soi. Pris en toute rigueur, c'est l'isolement parfait de tout individu, et partant la négation même de toute société. Se figure-t-on chacun réduit à produire tout ce qui lui est nécessaire, chacun libre d'empoisonner la rivière qui passe sur son terrain, chacun prisonnier sur son domaine faute de routes qui pourraient être utilisées en commun ? Ce serait une autre façon de revenir à la vie sauvage. Aussi l'individualiste le plus forcené est-il forcé de laisser une part à la propriété collective et d'admettre que la société limite les droits du propriétaire.

Entre ces deux extrêmes tiennent toutes les organisations économiques du monde. Jamais n'y manque complètement l'élément *social* ou *collectif* ; routes, fleuves, impôts le représentent. Jamais non plus n'y manque l'élément *individuel* ; même chez les nomades, qui ne connaissaient pas la propriété du sol, les armes et les vêtements étaient propriété personnelle.

Ces deux éléments s'y combinent à doses variées et c'est encore sur la question de dosage que roule la querelle des partis.

Ceux qui veulent que la richesse et les moyens de s'enrichir soient en majeure partie laissés en propre aux individus s'appellent *économistes individualistes* ou *libéraux*. Ceux qui désirent qu'ils deviennent en majeure partie l'apanage de la société tout entière ou des diverses collectivités, s'appellent *socialistes*, *collectivistes*, *communistes*, suivant la part plus ou moins grosse qu'ils entendent attribuer à la communauté.

Or, au dire des socialistes, la tendance individualiste à prédominé en France, depuis cent ans surtout, d'une façon tellement excessive, qu'il est devenu nécessaire de la combattre et de ramener la société dans le sens opposé.

A les entendre, notre organisation économique est individualiste, parce que la propriété individuelle, presque illimitée dans ses droits, puisque suivant la définition du Code civil elle implique la faculté d'user et d'*abuser* des choses, est aussi illimitée dans le temps, grâce à l'héritage qui éternise la possession de la richesse dans la même famille.

Elle est individualiste, parce que la propriété collective s'est extrêmement amoindrie, témoin les biens communaux qui sont en beaucoup d'endroits à peu près réduits à rien, témoin les biens confisqués sur le clergé par la Révolution et appelés alors *nationaux* qui sont allés grossir la somme des fortunes privées.

Elle est individualiste, parce que la libre concurrence, proclamée comme loi fondamentale de la société, n'est autre chose que l'application du principe : Chacun pour soi, le conflit des égoïsmes, la mêlée des intérêts personnels.

Elle est individualiste enfin, parce que les ouvriers, gênés, mais aussi protégés par les anciennes corporations, ont été par leur suppression obligés de traiter et de lutter individuellement avec les patrons et n'ont pas encore pleinement reconquis le droit de s'associer.

Cet individualisme économique est, disent-ils, la cause du mal social. D'un côté propriété d'un individu signifie expropriation de tous les autres; ceux qui ne possèdent pas n'ont plus d'autre ressource que de vendre leurs bras à ceux qui possèdent ; ils sont par là rabaissés à une condition inférieure. D'autre part la concurrence, lutte impitoyable pour la vie, stimule, il est vrai la production, mais sans la régler et sans laisser de recours aux vaincus ; elle amène l'écrasement des faibles par les forts, le manque du nécessaire chez les uns, l'accumulation de la richesse chez les autres ; elle est le grand facteur de l'inégalité sociale.

Cet excès d'individualisme est, disent-ils encore, d'autant plus

mauvais qu'il est en plein désaccord avec les nécessités de la grande industrie, qui exige des ateliers où les ouvriers travaillent collectivement et des sociétés par actions où les fonds sont mis en commun. Il crée ainsi à la société un régime contradictoire.

Les socialistes concluent donc : Guerre à l'*individualisme économique* ! Ils dressent en face de lui le principe contraire ! Ils prennent pour devise : Tous pour chacun, chacun pour tous. A la lutte pour la vie ils opposent la coalition pour la vie. Ils veulent l'harmonie et non plus l'antagonisme des intérêts. Ils demandent que tous les membres de la famille humaine soient associés à la jouissance ainsi qu'à la production de la richesse. Bref, comme le nom même de leur parti l'indique, ils font prédominer en cette matière le point de vue *social* sur le point de vue *individuel*. Tous agissent en ce sens, depuis les plus modérés qui prêchent l'assurance mutuelle entre les citoyens d'un même État jusqu'aux plus avancés qui voudraient la mise en commun du sol, des machines, de tous les instruments de travail.

Nous pouvons après cela tenter la définition qui nous embarrassait. Est *socialiste quiconque veut comme but, diminuer l'inégalité sociale, et,comme moyen, assurer à chaque membre de la société une part de la richesse totale en associant les hommes ou en socialisant les choses.* Si l'on voulait condenser dans une courte formule la quintessence du socialisme, on pourrait dire : Il tend à l'égalité par la solidarité des hommes et des intérêts.

Comme il est aisé de le remarquer, le socialisme ainsi défini admet déjà bien des degrés et bien des variétés,suivant qu'on veut s'approcher plus ou moins de l'égalité idéale, aller plus ou moins vite en besogne, et surtout laisser une part plus ou moins grande à l'individualisme économique.

Ainsi les uns acceptent la propriété individuelle comme base de la société réformée qu'ils rêvent. Nous les appellerons *socialistes modérés*. Les autres prétendent, sinon l'abolir tout à fait, du moins la réduire au minimun dans la société transformée qu'ils souhaitent. Nous les nommerons *socialistes avancés*.

Mais ce n'est pas tout. On n'a pas nécessairement même tendance en matière politique et en matière économique. Tel qui est dans l'une individualiste est dans l'autre partisan des droits de la collectivité. De là une complication où s'égarent souvent ceux qui parlent du socialisme sans le bien connaître.

Ainsi, pour opérer la réforme ou la transformation voulue, ne faudra-t-il compter que sur l'initiative individuelle ? Faudra-t-il au contraire faire appel à l'action de l'État, à l'intervention de la loi ? Doit-on en vue du succès affaiblir ou renforcer le gouvernement ? Les uns se prononcent pour la liberté ; ils sont individualistes en

matière politique sans l'être en matière économique ; les autres, doublement socialistes, pour ainsi dire, croient nécessaire de mettre le pouvoir social, l'autorité, au service de leurs doctrines.

Le socialisme devient en conséquence comme un tronc qui se divise en deux maîtresses branches, dont chacune se subdivise à son tour en deux grands rameaux ; d'une part, le *socialisme modéré, repoussant* ou *réclamant* l'intervention législative ; d'autre part le *socialisme avancé*, ayant pour termes opposés et extrêmes le *communisme anarchique* et le *collectivisme autoritaire.*

C'est la classification que nous suivrons dans cette étude, sans oublier toutefois que la frontière entre les différents groupes n'est point toujours d'une netteté parfaite et qu'une série de transitions presque insensibles conduit d'ordinaire de l'un à l'autre. Mais il en est ainsi de toute classification. Elle doit se contenter de tracer des lignes générales en sachant que la réalité vivante ne s'accommode jamais d'une rigueur mathématique.

II

SOCIALISME MODÉRÉ NON-INTERVENTIONNISTE.

Nous avons présenté sous sa forme la plus philosophique et par suite la plus abstraite le problème social qui se pose à notre siècle. Laissons maintenant de côté les grands mots et les formules compliquées pour résumer en langage courant les critiques que les socialistes les plus modérés adressent au régime existant.

La question sociale est souvent appelée question ouvrière ou encore question des rapports du capital et du travail.

C'est qu'en effet il y a dans notre société deux catégories, sinon deux classes, de personnes ; les unes possèdent par droit de naissance des terres, des maisons, des usines, des titres de rente, de l'argent, en un mot une fraction plus ou moins considérable de ce qu'on appelle capital ; les autres viennent au monde ne possédant rien que leurs bras et leur intelligence qu'ils peuvent utiliser comme force de travail.

On les appelle d'ordinaire *capitalistes* et *travailleurs*, *propriétaires* et *prolétaires*, ou encore *bourgeois* et *ouvriers*.

Le capitaliste peut à la rigueur se passer du travailleur ; mais comme il possède ou acquiert ordinairement plus de terres qu'il ne peut en cultiver, plus de machines qu'il ne peut en diriger, il est obligé de recourir au travailleur et de lui payer son temps et sa peine. Le travailleur, pour vivre, ne peut se passer du capitaliste qui lui achète ses services. L'un devient ainsi patron, l'autre ouvrier salarié par lui.

Naturellement le patron essaie de payer le moins possible pour le plus de travail possible ; l'ouvrier s'efforce de renverser cette proportion. De là entre eux une lutte d'intérêts qui se termine par un contrat ; un prix est débattu et convenu.

Il n'est pas fixé d'après les besoins de l'ouvrier, mais d'après le besoin que le patron a de lui. S'il y a beaucoup à faire et peu de bras disponibles, le salaire monte ; il baisse dans le cas contraire. C'est ce qu'on nomme la loi de l'offre et de la demande.

Si le salaire était très élevé, l'ouvrier pourrait épargner, acheter des terres ou des valeurs et devenir capitaliste à son tour. Il y arrive quelquefois ; mais il en est empêché le plus souvent par des causes plus puissantes que sa volonté

Il est soumis à cette triste nécessité que Turgot résumait en ces termes : « En tout genre de travail, il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. »

Il subit ce que Lassalle a nommé la *loi d'airain des salaires*. Quand tout est prospère, il gagne de quoi se nourrir, lui et les siens, et parfois un peu davantage. Mais que cette prospérité se prolonge, la classe ouvrière mieux nourrie devient plus nombreuse et dès lors le travail se paie moins cher. Qu'une nouvelle machine vienne à être inventée ; c'est un progrès pour l'industrie nationale qui devient plus capable de soutenir la concurrence étrangère ; mais notre industrie combat alors celle des pays voisins « à coups de malheurs, comme sous l'Empire Napoléon combattait l'Europe à coups de régiments (1).» Si la machine fait à elle seule l'ouvrage de dix ouvriers, voilà neuf hommes jetés sur le pavé. C'est le chômage avec son cortège de privations de toute espèce. Qu'une crise commerciale se produise en quelque coin du monde; que le coton devienne rare comme c'est arrivé durant la guerre d'Amérique, ou même simplement que les magasins du fabricant soient trop pleins faute de débouchés ; c'est encore le chômage ou tout au moins la réduction de salaire. L'ouvrier, qui n'a pas été associé aux bénéfices du patron, l'est fatalement à ses pertes. Veut-il maintenir ou hausser le prix de son travail ? il se heurte à la concurrence de ses compagnons d'infortune qui ont faim ; à celle des ouvriers étrangers qui viennent s'offrir à des prix moindres, souvent parce qu'ils valent moins ; il est en ce cas victime d'une supériorité de civilisation qui lui crée plus de besoins qu'à des hommes moins développés. Essaie-t-il de lutter ? Il est écrasé presque sans combat, quand il a affaire à ces immenses concentrations de capitaux qu'on appelle grandes compagnies ; il est vaincu même en présence de forces moins dis-

(1) Balzac. *Les Comédiens sans le savoir.*

proportionnées, parce que le patron peut d'ordinaire choisir et attendre, et que lui ne le peut jamais. Quoiqu'il fasse, son salaire oscille toujours autour de ce qui lui est indispensable pour vivre et se perpétuer.

Adam Smith, Ricardo, la plupart des économistes ont constaté cette condition misérable imposée par la force des choses à la généralité des ouvriers. Le mal ainsi reconnu, ceux qui inclinaient vers le socialisme ont cherché le remède et après des tâtonnements ils sont arrivés à ce résultat :

Le capital et le travail sont les deux facteurs de la production. Ils sont aujourd'hui en conflit permanent, parce qu'ils sont séparés; il faut les réunir dans les mêmes mains, l'antagonisme cessera de lui-même.

Autrement dit, on s'est proposé pour but de rendre l'ouvrier propriétaire.

Mais deux façons d'atteindre ce but se sont présentées. L'une consiste à laisser subsister la propriété individuelle et même à la développer, à l'étendre peu à peu à tout le monde, à la *démocratiser*, comme on dit, de manière que chaque travailleur possède en propre soit un lopin de terre, soit une maison, soit quelques actions de l'entreprise où il est employé. L'autre consiste à *socialiser* la propriété, c'est-à-dire à l'attribuer à la commune ou à l'État, de sorte que le capital forme un tout indivis d'où personne ne puisse rien détacher pour se l'approprier exclusivement, mais dont chacun reçoive sa part en jouissances et en instruments de travail.

La première de ces solutions conserve la base de notre organisation actuelle. C'est, nous le savons déjà, celle des socialistes modérés La seconde, qui modifie de fond en comble notre régime économique, est celle des socialistes avancés.

Cela dit ou plutôt redit, commençons par demander aux socialistes modérés et aux plus modérés des modérés, c'est-à-dire à ceux qui comptent seulement sur l'initiative individuelle, par quels moyens ils entendent mettre l'ouvrier en état d'acquérir un capital et par là même une indépendance relative.

Le grand moyen qu'ils recommandent, c'est l'association. Que tous les ouvriers du même métier habitant une ville ou un canton s'unissent entre eux pour former une *chambre syndicale*. Cette chambre sera chargée de veiller aux intérêts communs ; elle assurera l'instruction aux apprentis, le secours aux malades, aux vieillards, aux infirmes, le crédit à ceux de ses membres qui en auront besoin ; elle sera un cercle d'études en même temps qu'une société d'assurance mutuelle. Puis, si la loi le permet et c'est une liberté que tous les socialistes réclament, que les différentes chambres syndicales se fédèrent, d'abord par département, ensuite sur toute la

surface du pays. Il se constituera de la sorte des forces avec lesquelles chacun devra compter. Comme le disait un orateur au Congrès de Marseille : « La chambre syndicale est l'école primaire du socialisme ; l'association en est l'école secondaire ; la fédération en est l'école supérieure. »

Des réformateurs, figurant surtout parmi les fidèles de la philosophie positiviste, ont cru pouvoir affirmer que le prolétariat ainsi organisé en une grande société de contrôle et de surveillance pourrait, sous la pression seule de l'opinion publique, imposer aux riches des devoirs auxquels ils se dérobent d'ordinaire. En tout cas, il pourrait discuter avec les patrons les tarifs du travail, et dans chaque corps de métier une entente entre les syndicats ouvriers et les syndicats patronaux réglerait à l'amiable beaucoup de questions qui sont aujourd'hui des causes de conflits et de grèves. Un conseil mixte appelé *conseil des prud'hommes* trancherait les différends.

Cette organisation corporative, malgré des entraves nombreuses qui en gênent encore le développement, est à demi réalisée aujourd'hui. Elle est inspirée de l'esprit *mutuelliste*, c'est-à-dire qu'elle a pour principe l'assistance mutuelle entre les ouvriers.

A ce même courant d'idées se rattachent les *sociétés coopératives*. Il en existe deux sortes principales. Les *sociétés de consommation* ont pour but d'acheter et de vendre à leurs membres à prix de revient les choses nécessaires à la vie. Elles suppriment les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Elles font profiter la communauté du bénéfice qui revient d'ordinaire aux marchands. Les *sociétés de production* ont une ambition plus haute ; elles essaient d'exploiter à frais et profits communs des entreprises plus ou moins considérables. Elles suppriment le patron et lui substituent un gérant élu ; elles font ainsi, comme on l'a dit, passer l'industrie du régime monarchique sous le régime républicain.

Pour ces groupements divers, les travailleurs n'ont pas absolument besoin du concours des capitalistes ; mais les socialistes modérés préconisent d'autres institutions où il devient nécessaire. Telles sont les *banques populaires* destinées à fournir des fonds aux ouvriers moyennant un intérêt minime ; telles sont les *maisons* ou les *cités ouvrières* que certains grands manufacturiers font bâtir à l'usage de ceux qu'ils font travailler. Au nombre des mesures de cette espèce il faut citer surtout la *participation aux bénéfices*. Le capital ne s'y montre pas toujours aussi récalcitrant qu'on pourrait croire. Plusieurs chefs d'industrie ont intéressé directement leurs ouvriers aux profits de la maison qui les emploie et elles n'ont pas eu à s'en repentir.

L'essai le plus remarquable pour réaliser de cette façon l'alliance du capital et du travail est en France le *Familistère de Guise*. Le

fondateur, M Godin, ancien député, a sans l'aide et parfois même en dépit de l'Etat, créé un vaste établissement qui fait honneur à sa persévérance autant qu'à l'infatigable dévouement de sa collaboratrice devenue sa femme. L'espace nous manque pour le décrire. Disons seulement qu'il a voulu dans son *Palais social* combiner les avantages de la vie en commun avec les exigences légitimes de la liberté individuelle et offrir, en fait de propreté, d'hygiène, de confort, un modèle à tous les constructeurs d'habitations ouvrières. Disons aussi et surtout que ses ouvriers, d'abord simples participants aux bénéfices de l'entreprise fondée avec son capital, doivent devenir un jour les propriétaires du terrain et des bâtiments où ils vivent et travaillent. M. Godin se flatte d'avoir ainsi résolu en petit le problème difficile que les socialistes modérés ont pris à tâche de résoudre.

Un essai qui rentre encore dans cette variété du socialisme est l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*.

Des catholiques fervents, se souvenant qu'ils sont chrétiens et que l'Évangile déborde de tendresse pour les misérables, semblent avoir songé à ces paroles de Bossuet : « Les murmures des pauvres sont justes. Pourquoi cette inégalité des conditions ? Tous formés d'une même boue, nul moyen de justifier ceci, sinon en disant que Dieu a recommandé les pauvres aux riches et leur a assigné leur vie sur le superflu, *ut fiat æqualitas*, comme dit St-Paul.»

Les statuts de l'*Œuvre* débutent en effet par l'article suivant :

« Cette œuvre a pour but le dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière. »

Il est vrai que M. de Mun, qui en est le secrétaire général, a protesté récemment (1) contre toute communauté de nom avec les *socialistes*, ennemis déclarés de l'Église. Mais il n'est pas moins vrai qu'elle vise deux choses : une restauration religieuse et une restauration sociale au moyen d'une réorganisation corporative. M. de Mun et ses amis subordonnent la seconde à la première ; ils soumettent toute doctrine au contrôle de l'aumonier du comité qui représente l'autorité de l'Église romaine ; ils entendent que les corporations rétablies soient sous le patronage direct des évêques ; ils ont traité en schismatique et presque en hérétique leur collaborateur M. Lœsewitz, parce qu'il proposait d'abandonner « à des associations libres le soin de satisfaire aux aspirations religieuses et morales. » Ils permettent ainsi à ceux qui critiquent ce curieux mélange de socialisme et de catholicisme de répéter le mot fameux : ceci tuera cela. Cependant, qu'ils le veuillent ou non, qu'ils prétendent faire du catholicisme social et non du socialisme catholique,

---

(1) Voir *l'Association catholique* du 15 Mars 1887.

ils n'en figurent pas moins parmi les adversaires décidés de l'individualisme économique et ils ont leur place marquée ici.

Je passe sur les autres œuvres qui annoncent l'intention d'améliorer le sort de la classe ouvrière. Beaucoup ne sont que de pures institutions de charité, et la charité n'est pas le socialisme. Elle implique un renoncement, un sacrifice qui vont en faveur d'autrui au-delà de ce qui lui est dû ; elle suppose l'existence de deux classes, l'une qui donne, l'autre qui reçoit ; elle tend à perpétuer le maintien de l'inégalité. Le socialisme au contraire réclame aux riches le paiement d'une dette la reconnaissance d'un droit chez les pauvres, la réparation d'une injustice envers eux ; il tend à modifier l'organisation sociale de telle façon que personne n'ait plus besoin d'aumône et que la charité perde toute raison d'être.

Bornons-nous donc aux projets et aux tentatives de réforme que nous venons d'énumérer. Mais faut-il compter sur la contagion de l'exemple pour étendre au pays tout entier des essais locaux et partiels ? Peut-on espérer que des institutions heureusement expérimentées çà et là rayonnent pacifiquement dans un cercle de plus en plus vaste ? A-t-on le droit d'attendre de l'initiative privée une activité, une hardiesse, une constance qu'elle n'est guère accoutumée à déployer chez nous ? Quelques optimistes en sont persuadés ; mais il est à remarquer que les *mutuellistes* les plus résolus, après avoir cru à la vertu souveraine de l'effort individuel et de l'association volontaire, se sont pris à désirer l'action de l'État. M. Godin reconnait la nécessité de mesures légales pour éteindre le paupérisme et garantir la vie aux membres de la classe laborieuse. M. Mazaroz, qui espérait voir le travail s'organiser, pour ainsi dire, de lui-même, met aujourd'hui sa confiance dans « une loi édictée par le pouvoir suprême. » L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers fait cette déclaration par l'organe de son Conseil des études : « La tolérance actuelle de l'administration suffit rigoureusement pour tous les premiers essais. L'expérience indiquera progressivement les *mesures législatives* à provoquer. » MM. de Mun, Freppel et quelques députés, leurs coreligionnaires, ont proposé à la Chambre de rendre dans les fabriques le repos du dimanche obligatoire et de limiter la durée du travail les autres jours de la semaine.

On le voit, l'intervention de l'État est réclamée par nombre d'hommes qui ont su pourtant agir par eux-mêmes. C'est sur ce point que porte le fort de la querelle entre les socialistes et leurs adversaires. Il est impossible de n'y point insister.

(1) Voir *l'Association catholique* du 15 avril 1886.

III

SOCIALISME MODÉRÉ INTERVENTIONNISTE

On oppose d'ordinaire *économistes* à *socialistes*. L'opposition n'est pas juste : car il y a des économistes socialistes. Il faudrait dire *économistes individualistes*. Pour les distinguer, certains écrivains les appellent *économistes orthodoxes*.

Chacun sait quel est le fond de leur théorie. Ils partent des droits de l'individu. Tout homme doit être libre de vendre et d'acheter, comme il est libre d'aller et de venir ; libre échange, libre concurrence. En vertu de cette liberté, toute intervention de l'État dans le domaine économique est abusive et perturbatrice ; elle gène le jeu des lois naturelles qui règlent le prix des choses et le salaire des hommes. Donc laissez faire, laissez passer. C'est le dernier mot de la science et de la sagesse.

Cette doctrine est appelée *libéralisme économique*. Peut-être ferait-on mieux de dire : *individualisme économique*. Le mot de libéralisme prête en effet à l'équivoque. Il pourrait faire croire que les socialistes sont hostiles à la liberté en tout domaine, tandis qu'en matière politique ils poussent l'amour de la liberté aussi loin et plus loin que leurs ennemis. Ils n'ont cessé de réclamer la liberté la plus complète de presse, de réunion, d'association. Je ne dirai pas qu'ils sont *libéraux* (le mot, employé trop souvent à tort et à travers, sonne mal à leurs oreilles et pour l'éviter, ils en ont imaginé un autre); mais ils se disent et sont *libertaires* pour tout ce qui ne touche pas à l'organisation économique de la société. Quelques-uns d'entre eux ont pu résumer leur programme en ces mots : *Approximation perpétuelle de la liberté et de l'égalité absolues.*

Quoiqu'il en soit, c'est, comme il est naturel, du camp des théoriciens de l'individualisme que partent les attaques les plus vives contre les socialistes. Ils ne combattent guère les partisans de la coopération ; ceux-ci en effet sont plus qu'à demi individualistes. Cependant quelques-uns ont fait des objections qui portent sur le but poursuivi par tout socialisme.

M Courcelle Seneuille écrivait récemment : (1) « L'égalité des conditions sociales n'est ni possible, ni désirable par elle-même, ni juste, ni utile à ceux au nom desquels on la réclame. »

Contre ces affirmations les socialistes ne manquent pas d'arguments qu'il est aisé de recueillir dans leurs ouvrages : on peut les résumer en ces termes :

---

(1) Voir *la Nouvelle Revue* du 15 Juin et du 1er juillet 1886.

« En soutenant cette thèse, vous avez contre vous, non seulement nous tous, mais encore, et vous le reconnaissez, quantité de gens qu'on est peu habitué à voir marcher ensemble, philosophes Grecs, chrétiens de toutes sectes, libres-penseurs de nos jours.

« Vous pourriez y joindre Montesquieu, qui écrivait ceci : L'amour de la démocratie est celui de l'égalité.

« Vous pourriez ajouter encore la plupart des économistes, vos confrères, et en particulier Stuart-Mill, que vous avez vous-même traduit.

« Mais le nombre des contradictions qu'une opinion rencontre ne prouve rien contre elle. A des arguments il faut opposer, non des autorités, mais des arguments. En voici :

« Vous dites que l'égalité des conditions est irréalisable. — C'est une question que l'avenir seul peut trancher. L'utopie d'aujourd'hui est souvent la vérité de demain.

« Vous dites que l'inégalité est bonne pour la société ; qu'elle est le principal facteur de la civilisation, attendu que la pauvreté est un stimulant énergique de l'effort humain.— Prenez garde. L'argument peut se retourner contre vous. Si l'homme, qui naît riche, a peu de propension au travail, ne serait-ce pas un immense avantage pour la société d'obliger tout le monde à gagner sa vie ? Vous êtes avec nous sans le vouloir ; vous condamnez l'héritage qui est une des plus grandes causes de l'inégalité sociale. Stuart Mill (1), plus prudent que vous, n'osait pas affirmer que le travail serait moins actif qu'aujourd'hui, même dans un régime communiste.

« Vous dites encore : L'égalité, si elle pouvait être établie, serait injuste. — Oui, si l'on ne devait tenir aucun compte des aptitudes, de l'intelligence, de la moralité, du savoir ? Mais qui donc soutient cela parmi nous ?

« Vous dites enfin : L'égalité n'est pas désirable pour ceux au nom desquels on la réclame. — Peut-être n'avez-vous pas suffisamment consulté ceux au nom desquels vous parlez. Il sera bien difficile de convaincre les pauvres qu'ils sont les privilégiés de la fortune et qu'ils doivent s'estimer heureux d'avoir si maigre part au banquet de la vie. »

Ainsi répliquent les socialistes ; se fiant d'ailleurs au courant qui entraîne notre époque et notre pays vers la démocratie, ils se préoccupent assez peu de ces protestations aristocratiques en faveur de l'inégalité. Aussi n'est-ce pas sur ce terrain que leurs adversaires portent d'ordinaire le combat.

La plupart d'entre eux ne prétendent pas que l'inégalité sociale soit un bien ; ils se contentent de dire que le mal est à dessein

(1) Principes d'économie politique. Tome I, p. 233 de la traduction française.

exagéré : que d'ailleurs il va se guérissant de lui-même ; qu'il suffit pour le voir disparaître de laisser aller les choses ; que l'harmonie finira par sortir du conflit des intérêts particuliers ; que par suite toute intervention de la loi pour modifier le régime économique ne peut être que pernicieuse ; que d'ailleurs elle porte atteinte à la liberté des citoyens et dépasse les droits de l'État.

C'est sur ce point que la discussion roule depuis bien longtemps et elle n'est pas près d'être terminée. Elle a été rajeunie ces dernières années par des arguments nouveaux empruntés à la science ou à la philosophie de l'évolution. Le socialisme a eu la bonne fortune de voir combattre le système de non-intervention ou, comme on a dit spirituellement, le *nihilisme gouvernemental*, par des esprits de grande valeur. M. Huxley en Angleterre, M. Fouillée en France, pour n'en pas citer d'autres, ont de la sorte apporté aux socialistes un renfort aussi précieux qu'inattendu. Leurs raisonnements méritent d'être connus ; mais le plus simple pour les exposer, c'est de laisser parler les partisans de l'intervention de l'État.

Voici à peu près comment ils défendent leur opinion :

« Votre grand argument, Messieurs du laissez faire, consiste à dire : Les faits économiques sont soumis à des lois naturelles dont personne n'est maître. Il faut se borner à les constater et à les subir. Il n'est pas plus possible de les modifier à coups de décrets que de changer les lois qui régissent le cours des astres. Donc toute action législative en ce sens ne saurait être que perturbatrice.

« D'abord il faudrait nous prouver que les lois formulées par vous sont exactes. Or combien de fois n'avez-vous pas érigé en lois des conclusions erronées qu'il vous a fallu abandonner ? Vos plus fidèles champions (1) reconnaissent que vous avez pu vous tromper et que vous n'avez pas toujours dédaigné de prêter à la nature de pures conceptions de votre esprit.

« Mais supposons que vous ayez un coup d'œil infaillible, que vous soyez toujours dans le vrai, quand vous dites : Telle cause étant donnée, tel effet suit nécessairement. — Car le mot *loi*, lorsqu'il s'agit de science, ne signifie pas autre chose.

« S'ensuit-il que l'effet sera le même si la cause est modifiée ? Et êtes-vous bien sûrs que la cause de certains faits économiques soit aussi naturelle et partant aussi immuable que vous le dites ?

« Écoutez-nous bien ; car nous touchons là au *grand sophisme économique*.

« Vous raisonnez toujours, comme si notre société était dans l'état de nature, comme si elle n'avait jamais été altérée dans ses conditions par la conquête et les abus de la force, comme si elle

(1) Le *Collectivisme*, par Paul Leroy-Beaulieu, page

ne gardait pas dans sa constitution les traces d'un passé plus de vingt fois séculaire.

« Permettez-nous de vous rappeler que notre organisation actuelle est le résultat d'un long développement historique ; que le mode de propriété n'a pas toujours été le même qu'aujourd'hui ; que le régime de l'héritage a changé à maintes reprises ; et laissez-nous conclure que, si ce mode et ce régime venaient à changer encore, certains faits, qui sont à présent inévitables, pourraient fort bien cesser de l'être.

« Nous n'avons pas besoin de remonter dans la nuit des temps, pour vous montrer comment une simple *loi civile* suffit à transformer d'une façon profonde la situation économique d'un peuple. Vous vous souvenez, comme nous, de l'époque où l'abolition du droit d'aînesse multiplia les propriétaires en morcelant de force les propriétés.

« Nous craignons fort que vos prétendues *lois naturelles* ne dépendent ainsi des *lois civiles*, que des hommes ont faites et que des hommes peuvent défaire.

« On dirait, à vous entendre, que la Révolution, en achevant de détruire le régime féodal, ne l'a pas remplacé par un autre, dont les principes sont pourtant inscrits et appliqués dans nos codes.

« Est-ce que par hasard la propriété, les successions, les contrats ne sont plus réglementés par des articles très précis et très nombreux ?

« Vous vous moquez en vérité, quand vous nous soutenez que la loi n'a rien à voir dans les rapports des hommes avec les choses ou avec les autres hommes. Êtes-vous d'avis qu'un propriétaire a le droit d'empêcher un chemin de fer de passer dans une vallée, sous prétexte que les terres de cette vallée lui appartiennent et qu'il lui déplaît de voir couper en deux ses propriétés ?

« Si un homme, le couteau sur la gorge, a signé un contrat, s'il s'est engagé par exemple à donner sa liberté comme rançon de sa vie, interdirez-vous à la loi d'intervenir pour déclarer le contrat non valable ? Deux passants se battent dans la rue ; le plus fort va étrangler le plus faible. La force publique doit-elle se croiser les bras et laisser faire, laisser mourir ?

« Vous vous récriez. J'entends. Vous admettez, il le faut bien, l'intervention du pouvoir social. Mais vous la voulez *négative* ou bien *nécessitée par l'intérêt général*. « En d'autres termes vous dites : Il *doit* intervenir pour empêcher l'abus de la force ; il *peut* intervenir pour faire ce qui doit profiter à tous

« — Soit. Acceptons pour un moment cette conception étroite du rôle de l'État. Elle nous donne déjà beau jeu contre vous.

« L'État, dites-vous, *doit* protection à tous les citoyens contre les

abus de la force. — Eh bien ! Tirez-vous mêmes les conséquences de votre principe. Si dans la lutte pour la vie, grâce à cette libre concurrence qui vous est chère, les forts écrasent les faibles, ceux-ci n'ont-ils pas raison d appeler l'État à leur aide ?

« On l'a si bien reconnu que tous les pays industriels ont dû prendre des mesures pour protéger la faiblesse de l'enfant et de la femme, que l'on tuait par excès de travail. Vous direz que du moins les hommes adultes sont assez grands pour se protéger tout seuls. — Hélas ! Oserez-vous prétendre que la lutte soit égale entre ouvriers et patrons, quand il s'agit par exemple de débattre le salaire ? Le patron peut attendre, si le prix demandé lui semble trop élevé ; il ne risque qu'une partie de sa fortune. L'ouvrier, si le prix offert lui semble trop bas, n'a pas le moyen de chômer. Il risque sa vie et celle des siens. Il faut qu'il travaille ou meure de faim. C'est un duel, si vous le voulez, entre ces deux hommes, mais un duel où l'un est armé et l'autre nu.

« Supposez que les ouvriers se coalisent pour mieux résister, est-ce qu'ils ne rencontrent pas en face d'eux ces immenses coalitions de capitaux qu'on appelle grandes compagnies ou grands magasins. La lutte demeure toujours inégale.

« — C'est bien triste, répliquez-vous. Mais par respect pour la liberté individuelle, ne touchez pas à la liberté des contrats. Laissez patrons et ouvriers débattre librement leurs intérêts. —

« Nous pourrions vous demander pourquoi dans tant de grèves vous n'avez pas trouvé mauvais que la force sociale fût employée en faveur des premiers. — Vous avez fait intervenir les soldats, disait à la tribune M. Clémenceau (1), et vous avez fait rentrer les ouvriers bon gré malgré dans ce que vous appelez le devoir et dans ce que j'appelle la servitude. — Où était alors cette liberté dont vous parlez si bien ? La liberté ! Nous l'aimons autant et plus que vous ; mais nous la comprenons autrement. Nous la voulons égale pour tous ; sinon, elle ne nous paraît plus qu'un mot menteur, une duperie.

« Est-il libre, l'ouvrier qui, sous peine de mort pour lui et les siens, subit les conditions du grand industriel qui l'emploie?

« Est-il libre, le travailleur qui ne peut vivre sans travailler et qui trouve tous les instruments de travail accaparés par des capitalistes ?

« C'est au nom même de la liberté que nous invitons l'État à rétablir l'équilibre entre le capital et le travail.

« On ne peut dénier à l'État, écrit M. Fouillée (2), un certain rôle

(1) Discours du 31 janvier 1884, page 26.

(2) La *Science sociale contemporaine*, p. 46.

(tout au moins provisoire), comme *distributeur de la liberté même* et de l'instruction nécessaire à la liberté des contrats. » — C'est aussi notre avis.

« Vous dites encore : L'État *peut* intervenir quand il s'agit de faire quelque chose qui intéresse la société. Nous vous prions en ce cas de faire attention à ceci : En essayant d'abolir et de modifier les lois qui perpétuent et accroissent l'inégalité sociale, nous agissons dans l'intérêt de tous. Lorsqu'on parle du corps social, ce n'est pas une métaphore. Les membres qui le composent sont unis par une solidarité, non seulement historique, mais organique. Or que penseriez-vous d'un corps où la nourriture affluerait à la tête et à l'estomac en arrivant à peine aux bras et aux jambes. N'y aurait-il pas pléthore d'un côté, atrophie de l'autre, et par suite double cause de dépérissement ?

« C'est l'image exacte de ce qui se passe dans notre société. La richesse entassée entre les mains de personnes qui ne travaillent pas produit en haut quantité de vices, compagnons ordinaires de l'oisiveté. La misère infligée à ceux qui travaillent produit en bas quantité de crimes contre les propriétés et les personnes. L'extrême inégalité est ainsi corruptrice.

« Ce n'est pas tout. Les riches, privés du stimulant de la vie active, subissent cette dégénérescence qui est le châtiment de toute aristocratie permanente (1); les pauvres, exténués par un labeur excessif, deviennent ces êtres malingres et rachitiques qui fourmillent dans les faubourgs des grandes villes. L'extrême inégalité amène ainsi l'abâtardissement de la race entière.

« Bien plus. Comme les membres du corps social sont des êtres conscients de ce qu'ils souffrent et capables de vouloir, la fable des membres révoltés contre l'estomac devient ici une vérité. La société se divise de plus en plus en deux classes ennemies ; l'extrême inégalité conduit à la guerre sociale.

« Vous savez ce qu'est cette guerre-là : la plus sanglante, la plus terrible, la plus implacable de toutes. Nous ne vous ferons pas l'injure de croire qu'il vous plaît de la provoquer d'un cœur léger.

« Peut-être ne la craignez-vous point. Vous vous croyez assez bien armés pour braver les soulèvements populaires. Mais êtes-vous sûrs d'être toujours vainqueurs ? Et qu'adviendra-t-il de vous et des vôtres, une fois la violence déchaînée ? En proclamant comme loi du monde l'impitoyable lutte pour l'existence, ne criez-vous pas : Malheur aux vaincus !

« Supposons toutefois que vous triomphiez. Une saignée (ce ne sera pas la première) ne suffira pas pour guérir le mal. Dix ans,

(1) Voir l'ouvrage du docteur Jacoby.— *De la Sélection.*

quinze ans passeront, et le mal reparaîtra, parce que la cause n'en aura pas disparu. Il faudra de nouveau aviser. Érigerez-vous en système les saignées périodiques ? Ou bien vous résignerez-vous à transiger, à réformer les lois ? Mieux vaudrait commencer que finir par là. Ce serait une économie de sang, de poudre et de temps.

« Nous ne nous adressons pas à votre cœur, mais à votre raison. Nous ne vous disons pas : soyez bons — pas même : soyez justes, mais : soyez sages. C'est aussi votre intérêt (car c'est celui de tous) d'employer le pouvoir social à diminuer l'écart entre pauvres et riches.

« D'ailleurs, quand ce serait l'intérêt d'un grand nombre, et non de tous, nous soutenons que l'intervention de l'État serait encore légitime. Nous nous sommes mis jusqu'ici à votre point de vue ; c'est le moment de nous mettre au nôtre.

« Vous ne cessez de répéter que la lutte pour la vie est la loi du monde végétal et animal. Nous pourrions discuter et faire des réserves ; mais il nous suffit de vous rappeler que nous ne sommes ni des plantes ni des bêtes, mais des hommes, et que le fait seul de vivre en société constitue une coalition pour la vie.

« Or l'État représente pour nous cette union pour le mieux-être, cette étroite solidarité d'intérêts qui fait la force des sociétés. Il a pour but la conservation et le progrès de tous ceux qui composent la nation.

« Nous croyons par suite qu'il a le droit et le devoir d'intervenir chaque fois que des membres de la communauté ne se trouvent plus ou ne se trouvent pas encore en état de se suffire à eux-mêmes.

« En temps de guerre, est-ce que les dommages subis par une partie du territoire ne sont pas remboursés sur la caisse nationale ? Quand une inondation ou un incendie dévaste une ville, hésite-t-on à voter un secours aux victimes du fléau ? Quand il s'agit d'agrandir un port, a-t-on scrupule d'employer l'argent de tous les contribuables pour une entreprise dont tous ne doivent certes pas tirer un égal profit ?

« N'est-ce pas encore en vertu du même principe que l'assistance publique a été instituée par tous les peuples civilisés ?

« Comment donc l'État sortirait-il de son rôle, en relevant une classe qui se trouve dans une infériorité marquée, en lui donnant une assistance qui lui permettrait de se passer désormais d'être assistée ?

« Faut-il d'autres fondements à l'intervention de l'État en faveur de ceux qui ne possèdent pas ? Nous la réclamons au nom des générations futures, au nom de ceux que nous pouvons appeler les *derniers occupants* (1).

(1) Fouillée. *La propriété sociale et la démocratie* page 38.

« On connaît la fameuse théorie de Malthus : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le droit de réclamer une portion quelconque de nourriture. Il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui.»

« Nous prétendons, nous, que l'enfant qui n'a pas demandé à naître, apporte en naissant le droit de vivre ; que c'est à l'État de lui fournir les moyens de se conserver et de se développer ; que les derniers venus de la nation doivent être comme les derniers venus de la famille à qui la loi assure une part du fond commun.

« Ce que nous demandons au nom de l'avenir, nous le demandons aussi au nom du passé (1). La classe ouvrière d'aujourd'hui a, dans la personne de ses ancêtres, pâti durant des siècles d'une oppression indiscutable ; il n'y a pas quarante ans que les pauvres sont électeurs ; il n'y a pas vingt ans qu'il existait un cours pour le prix de leur vie et que le riche achetait un homme pour l'envoyer se faire tuer à sa place ; il n'y a pas dix ans qu'on leur refusait les moyens de s'instruire.

« Ces injustices ont disparu ; mais croit-on qu'il suffise d'abolir une loi injuste pour supprimer les conséquences qu'elle a eues. Le mal ne disparaît pas avec la cause qui l'a engendré ! Pendant longtemps encore il se fait sentir, non seulement à ceux qui en ont souffert les premiers, mais à leurs enfants et petits-enfants. Le jour où l'on rendit le droit de suffrage aux paysans et aux ouvriers qui en étaient privés, on ne put leur donner du même coup l'éducation nécessaire pour s'en servir et la restitution commença par leur faire peut-être plus de mal que de bien.

« Il s'ensuit que l'État, même après avoir réformé une iniquité sociale, conserve envers ceux qui en ont été victimes un devoir de *justice réparative*.

« Or nos lois ont longtemps favorisé les riches au détriment des pauvres. Par compensation elles peuvent bien aujourd'hui favoriser les pauvres aux dépens des riches.

« Du reste depuis cinquante ans un certain nombre de mesures ont été prises pour diminuer l'inégalité, en rabaissant ceux qui sont en haut et relevant ceux qui sont en bas. Les pauvres ont peu à peu obtenu le droit de vote, l'extension du service militaire à tous les citoyens, l'instruction gratuite. Les Chambres ont fait plus d'une fois du socialisme sans le savoir ; elles n'ont qu'à en faire encore, mais consciemment et résolument.

(1) Fouillée. *La science sociale contemporaine*, p. 365 et suivantes.

« Le plus sûr moyen d'empêcher une révolution, c'est d'opérer à temps les réformes devenues nécessaires. »

Ainsi raisonnent les *socialistes modérés*, qui pensent qu'une modification sérieuse de notre régime économique ne saurait s'accomplir sans l'action du pouvoir social. Sous des noms divers, ils réclament trois sortes de mesures.

Ils désirent d'abord l'augmentation de la propriété collective : ils veulent, par exemple, que l'État rachète les chemins de fer ou retire la concession de certaines mines. Ils demandent ensuite des lois qui empêchent l'excessive concentration de la richesse, par exemple au moyen de l'impôt progressif. Ils veulent enfin que le gouvernement intervienne directement en faveur des pauvres par une série d'institutions et de règlements législatifs. C'est à ce genre de mesures qu'on donne le plus souvent le nom assez peu clair de *Socialisme d'État*. Elles comprennent la réduction des heures de travail, la vie assurée à ceux que la vieillesse ou un accident rend impotents, des fonds prêtés gratuitement aux associations ouvrières, l'instruction intégrale mise à la portée des enfants du peuple que leur intelligence y rend aptes, etc., etc.

Ce n'est pas notre affaire d'énumérer toutes les réformes que réclament les *socialistes modérés*. Mais on demandera peut-être la limite où ils s'arrêtent. Elle est, il faut l'avouer, assez vague et variable. Cependant on peut la fixer à peu près de la façon suivante : Ils veulent employer les moyens pacifiques et non la force ; restreindre l'héritage et non l'abolir ; mettre les ouvriers en état de soutenir la lutte avec les patrons et non supprimer à la fois les uns et les autres ; corriger les abus de la propriété individuelle et non la réduire au minimum ; réformer et non transformer l'organisation sociale.

Faisons un pas de plus ; nous arrivons aux socialistes avancés.

GEORGES RENARD.

(*A suivre*).

LA QUESTION DES MINES

Les grèves qui se succèdent depuis de longues années dans les grands centres miniers, où chaque jour se déroule une scène de *Germinal*, ont donné à une étude sur la situation des mines et sur celle des travailleurs qui languissent au fond de ces enfers un poignant intérêt d'actualité.

D'autres ont narré les misères de ces « esclaves des pays noirs ». Pour notre part, nous ne voulons étudier ici la question qu'au point de vue de l'intérêt général. Le régime actuel en ce qui concerne l'organisation de l'exploitation des mines est-il de nature à conserver l'ordre social, ou bien est-il une cause de pertubation qui est préjudiciable à l'ensemble de la Société?

Voici comment se pose la question. Pour la résoudre il faut tout d'abord examiner la situation actuelle.

L'exploitation des mines a été l'objet, surtout durant ces quinze dernières années, d'une série de perfectionnements considérables et incessants. Cela s'explique par le fait que les besoins de houille croissent dans des proportions élevées ; si l'on en croit les statistiques, ils augmentent de 6 à 7 °/o par an, c'est-à-dire qu'ils doublent, en France, par chaque période de 14 à 15 ans.

Pour atteindre une production de plus en plus grande, ce qui est le principal moyen de multiplier les bénéfices, tout en abaissant progressivement le prix de revient, aucune amélioration n'a été négligée. Les méthodes d'exploitation ont été perfectionnées, le travail à la tâche a été substitué à celui de la journée et dans un certain nombre de mines, les travaux sont mis en adjudication ce qui donne un bon résultat pour les capitalistes, en forçant les travailleurs qui se font concurrence à travailler au moindre prix possible. Toutes les ressources de la science et de l'industrie ont été appliquées, aussi la production est-elle de plus en plus importante.

Les progrès accomplis sont considérables, le coût de revient a été sensiblement abaissé et malgré le bas prix des charbons on peut dire aujourd'hui que dans la plupart des exploitations minières les *alea* ont disparu, en ce qui concerne les capitaux engagés.

Mais jusqu'à ce jour, tous ces progrès n'ont eu pour le prolétaire

d'autres conséquences que celle d'accroître l'intensité du labeur qui lui permet de subsiter misérablement.

Ce fait est tellement évident que j'en trouve la confirmation dans une lettre publiée en janvier dernier par le *Colliery Guardian* et dont voici le passage principal :

« A différentes reprises j'ai eu occasion d'appeler votre attention sur le rapport qui existe entre l'efficacité d'un mineur et son chiffre de salaire, pour démontrer que la première augmente, lorsque le second diminue. Quand le salaire subit des réductions, le mineur s'efforce à extraire davantage, de manière à compenser par une augmentation de production ce qu'il a perdu par une diminution du tarif des salaires.

Ce fait se démontre à la dernière évidence par les rapports de la Compagnie des Mines de l'Escarpelle, à Douai (Nord). En 1879, la moyenne des salaires était de 4fr. 75 par tonne et la moyenne de l'extraction par mineur était de 290 tonnes pour l'année. L'année suivante, le taux des salaires ne subit aucune modification et la moyenne de production par mineur demeura à 286 tonnes, invariable, en prenant note de quelques jours de chômage forcé En 1881, le taux des salaires descendit à 4fr. 67 et le rendement s'éleva à 309 tonnes. En 1882, nouvelle baisse du salaire, réduit à 4 fr. 51 et l'effet utile monta à 322 tonnes. En 1883 le salaire s'élève à 4 fr. 88 ; la production descend à 294 tonnes. »

Or comme chaque étape vers le progrès, chaque découverte nouvelle tendant à faciliter l'exploitation de l'industrie minière se traduit par une baisse de salaire pour le mineur, — ce qui ne peut être contesté même par le plus obtus des économistes officiels, — il s'ensuit que chaque perfectionnement de l'outillage qui augmente la production force le mineur à compenser par un surcroit de travail la réduction que son salaire éprouve de ce fait.

En est-il de même des capitalistes qui exploitent les districts miniers ? Évidemment non, car à chaque progrès nouveau, la production, partant le bénéfice augmente pour les mêmes raisons que nous venons d'exposer.

Si le salaire du mineur s'est élevé au taux indispensable nécessaire à l'entretien et au renouvellement de ces rudes travailleurs, les capitalistes ont vu à plusieurs reprises leurs fonds se décupler et telle part de propriété.qui était à l'origine d'une importance minime, représente aujourd'hui une fortune.

En France, le type de ces exploitations est la société des Mines d'Anzin. Que le lecteur nons permette d'exposer comment a été constituée cette société,quel a été son avenir.comment elle fonctionne.

La concession date de 1717. En 1716, un Belge, le vicomte Jacques Désandrouin, habile exploitant de houille dans la province de Charleroi, avait remarqué que les bouches du terrain houillier de Belgique suivaient une direction constante de l'est à l'ouest et pénétraient dans le Hainaut français sous le terrain crétacé. Il eut l'idée de perforer ce terrain par des puits pour y rechercher la houille. Après

quatre ans d'efforts, ses recherches furent couronnées de succès ; mais des nappes d'eau souterraines très abondantes inondèrent les travaux. Il imagina pour les refouler une sorte d'endiguement circulaire en bois, connu sous le nom de *revelage* et qui est encore employé aujourd'hui dans les mines du Nord.

Néanmoins jusqu'en 1734 les exploitants s'y ruinaient, mais à cette époque la découverte de la veine *Maugretout* fit changer la face des choses. Alors, en même temps qu'une ère de prospérité, commença une ère de conflits entre les concessionnaires et les grands seigneurs de Croy et de Cernay qui réclamaient, en vertu de leurs droits féodaux, le partage des bénéfices produits par les richesses enfouies dans le sol de leurs domaines. De guerre lasse, on traita, on fusionna tous les droits et l'on obtint un arrêté qui proroga de quarante ans la concession.

Rédigé en Novembre 1757, le contrat actuel n'est que l'acte consécratif de la fusion opérée après de nombreux procès, entre l'ancienne société d'Anzin et les associations rivales qui s'étaient fondées à Raismes et à Condé.

Aucun versement n'a été opéré par les participants après sa conclusion et son capital tout entier était représentée par des apports. Mais qu'il y a loin de ces apports à ceux qui trop souvent constituent le plus clair du capital des sociétés de nos jours.

La Compagnie Désandrouin et Caffain occupait avant la fusion, 1500 ouvriers, elle avait 14 fosses en exploitation et extrayait annuellement plus d'un million de quintaux de houille. Elle payait 13.000 livres pour dixièmes sur le seul revenu de ses propriétés, ce qui suppose pour une valeur d'au moins 2.600.000 francs. Ces bénéfices étaient si considérables que c'était sur leur importance que MM. de Cernay et autres fondaient leur demande de concessions voisines, « devant procurer l'abondance du charbon, disaient-ils dans leur Mémoire, alors que les marchands de Lille, Douai, Cambrai ne peuvent avoir la moitié des charbons qu'ils demandent, que les voituriers de Picardie, du Vermandois et du Cambrésis attendent le plus souvent deux ou trois jours avant d'être chargés, par suite de l'unité du privilège. »

Les pérogatives féodales étaient si puissantes que malgré sa situation favorable, cette Compagnie n'obtint que les 9/24[e], c'est-à-dire le tiers des parts composant le nouveau capital social.

Voici les principaux articles de ce que l'on a si longtemps appelé *Charte* de la Compagnie d'Anzin :

« Pour parvenir à la réunion générale des fosses à charbon de terre de Fresnes, Vieux-Condé, Raismes et Saint-Vaast, terminer tous les différents procès portés et indécis au Conseil, vivre en bonne union, en bonne intelligence et faire l'avantage de l'État et du public, en procurant des établissements soli-

des, il a été convenu par le présent acte à promesse de la ratifier par-devant notaire, toutes fois et quantes, des articles suivants :

Art. 1er. — Que la Société sera composée de vingt-quatre sols de France, qui seront répartis ci-après, savoir :

A M. le prince de Croy, quatre sols dont trois pour lui, ci.	3s » c	
Pour M. Cordier.	» 6	
Pour M. Moteau.	» 6	4s » d
A M. le marquis de Cernay et sa Compagnie, composée de MM. Raulcourt, Laurent, Benois, Mauroy et Ravenau, huit sols à partager entre eux, comme ils aviseront bon être, suivant leur Société, ci		8 »
A M. le vicomte des Andreanus, cinq sols neufs deniers, ci . .		5 9
Aux héritiers de feu, M. Taffin représentés, M. Taffin conseiller au Parlement, Taffin de Gœulzin, Taffin de Troisville, M. de Bénazet, pour son épouse, leur beau-frère		3 9
A M. Bosquet		» 6
A la dame Reboul		» 6
Aux enfants de M. Cordier		1 »
A M. Mathieu		» 6
Total		24s » d »

Le Capital d'Anzin fut donc divisé en 24 sous ou 288 deniers, et chacun de ces deniers a été divisé à son tour en centièmes, ce qui fait un total de 28.800 parts. Les deniers avaient une valeur d'environ 100.000 francs ; le centième de denier équivalait donc à 1000 francs. Or ces centièmes ont bénéficié des revenus suivants :

Répartitions annuelles aux parts ou centièmes de deniers (du 1er octobre 1757 au 31 décembre 1849, le revenu est inconnu).

EXERCICES	RÉPART.	EXERC.	RÉPART.	EXERC.	RÉPART.	EXERC.	RÉPART.
1850	70f	1859	150	1868	180	1877	150
1851	70	1860	150	1869	180	1878	140
1852	80	1861	130	1870	160	1879	140
1853	80	1862	120	1871	170	1880	140
1854	90	1863	120	1872	270	1881	100
1855	120	1864	120	1873	400	1882	100
1856	140	1865	150	1874	400	1383	100
1857	140	1866	160	1875	400	1884	100
1858	150	1867	180	1876	218		(1)

Au 31 octobre 1886, le cours du centième de denier était encore de 184 250 francs.

Un article très intéressant du pacte d'Anzin est l'article 9 ainsi conçu :

(1) Soit en tout 5.560 francs, c'est-à-dire près de six fois le capital nominal de l'action, en 34 ans !

Pour Decazeville, dont les administrateurs ont tant pleuré misère, nous trouvons les chiffres suivants :

Art. 9.— Il n'y aura que six associés qui assisteront aux assemblées, sans compter M. le prince de Croy et M. le marquis de Cernay (et après eux leurs enfants), qui y assisteront, quand ils voudront. Ces associés seront : M. des Androuins, et après lui son fils; M. Cordier, M. Moreau ou M. Bosquet ; M. de Bénazet ou M. de Troisvilles ; M. Laurent et M. Mauroy ; ils auront seuls à l'exclusion de tous autres, la nomination des employés généralement quelconques et la manutention de toute l'entreprise ; ils s'assembleront au moins tous les premiers dimanches de chaque mois, et ils feront d'autres assemblées toutes les fois que le bien de la chose l'exigera ; ils y appelleront aussi les principaux employés et ouvriers quand ils le jugeront nécessaire, et il ne pourra être rien délibéré d'essentiel par l'assemblée des six associés, sans qu'ils soient présents tous six ou qu'on les ait dûment informés de l'affaire dont il sera question et qu'on leur ait donné le temps suffisant pour s'y rendre ou donner leur avis. On y décidera à la pluralité des voix; et dans le cas où ils seraient d'avis partagé, on s'en rapportera aux décisions de M. le prince de Croy et de M. le marquis de Cernay.

Cet article est encore aujourd'hui plus puissant que n'importe quelle loi. Les dynasties ont disparu, les formes du gouvernement ont changé, mais rien ne s'est modifié à Anzin.— C'est toujours le comité des *six* qui règne sur les arriveurs et même sur les action-

---

Répartitions

Exercice	1868 - 69	fr. 40 »»	soit 8 »»	0/0
—	1869 - 70	25 »»	» 5 »»	0/0
—	1870 - 71	30 »»	» 6 »»	0/0
—	1871 - 72	32 50	» 6 50	0/0
—	1872 - 73	35 »»	» 7 »»	0/0
—	1873 - 74	40 »»	» 8 »»	0/0
—	1874 - 75	35 »»	» 7 »»	0/0
—	1875 - 76	35 »»	» 7 »»	0/0
—	1876 - 77	rien.		
—	1877 - 78	15 »»	» 3 »»	0/0
—	1878 - 79	17 50	» 3 50	0/0
—	1879 - 80	20 »»	» 4 »»	0/0
—	1880 - 81	25 »»	» 5 »»	0/0
—	1881 - 82	25 »»	» 5 »»	0/0
—	1882 - 83	25 »»	» 5 »»	0/0
—	1883 - 84	12 50	» 2 50	0/0
Réserve statutaire	. . . .	650.000 fr.		

Cours moyens

Année	1875	fr. 699 09	plus value	199 09
—	1876	683 25	—	182 25
—	1877	510 »»	—	10 »»
—	1878			
—	1879	505 »»	—	5 »»
—	1880			
—	1881	580 »»	—	80 »»
—	1882	620 »»	—	120 »»
—	1883	600 »»	—	100 »»
—	1884	582 50	—	82 50
—	1885	497 34	—	

naires. Son despotisme s'étend sur plus de 50.000 prolétaires ; et comme la Compagnie est propriétaire d'un sous sol de plus de 20.000 hectares, elle résiste aussi bien au gouvernement qu'aux manifestations de l'opinion publique.

Or, si l'on considère que cette puissante Compagnie, sans rivale par ses richesses et par la position qu'occupent toujours les six dictateurs, est propriétaire de presque tout le sous sol de l'arrondissement de Valenciennes, qu'elle est convaincue que c'est dans l'intérêt de ses actionnaires, et non dans l'intérêt public, que cette immense propriété lui a été concédée, on se rendra facilement compte que pour elle l'ennemi c'est toute intervention qui tendrait à soustraire ses vassaux, ouvriers, industriels ou commerçants de la région, à sa tyrannique exploitation.

Aussi est-elle l'adversaire absolument déclaré du régime républicain, car il constitue, pour elle, l'état politique sous lequel les monopoles et privilèges dont elle jouit sont le plus menacés ; elle ne se fait pas faute de démontrer, par des faits, aux prolétaires qui sont sous sa domination, que le gouvernement est impuissant à les protéger.

Pour river plus solidement les mineurs à leur chaîne, elle a affecté de créer des établissements dits philanthropiques. Nous eussions voulu donner une monographie détaillée de ces diverses institutions; mais la Compagnie ne publiant aucun compte rendu de ses opérations ni de son administration, nous sommes forcés d'avoir recours aux données que nous trouvons dans une *Note pour Messieurs les associés*, que le Conseil de régie a bien voulu faire parvenir aux actionnaires en 1881. Il y est dit :

Le nombre moyen des ouvriers employés à Anzin pendant l'année 1880 a été de 14,700.

La Compagnie a fait construire des maisons pour loger ses ouvriers ; le nombre de ces maisons est aujourd'hui de 2,536.

Les dépenses en faveur de l'instruction des enfants des ouvriers employés par la Compagnie en 1880, se sont élevées à 80,000 francs environ.

Des pensions sont accordées aux vieillards, aux invalides et aux veuves.

Les ouvriers victimes d'accidents et les veuves de ces ouvriers jouissent également d'une pension. Toutes ces pensions sont allouées *sans aucune retenue sur les salaires*.

D'après une note remise le 5 décembre 1883 à la commission d'enquête parlementaire, par M. Guary, directeur général de la Compagnie, nous trouvons le chiffre global des sommes allouées à trois classes de ses déshérités :

Aux vieux ouvriers	fr.	242.17	par an
Aux veuves		138 »»	par an
Aux familles des ouvriers tués (environ)		300 »»	par an (1)

Afin de reprendre de la main droite, aux mineurs, ce qu'elle leur a payé de la main gauche sous forme de salaires, la Compagnie a créé des sociétés coopératives de consommation. Le silence que la Compagnie garde sur ses opérations, ne nous permet pas d'apprécier exactement le rôle de ces sociétés, mais ce qui est certain, c'est qu'elles ont excité de grands mécontentements parmi les mineurs.

Dans les rares détails qu'elle donne sur son exploitation, la compagnie se plaint toujours de l'augmentation des salaires; elle néglige bien entendu, d'indiquer dans quelles proportions cette augmentation correspond avec la production.

Les journaux spéciaux sont à cet égard très intéressants à con-

---

(1) Dans un article publié le 14 novembre 1885, le *Messager de Paris* de M. Edouard Hervé, dont on connait les attaches capitalistes, donne les chiffres suivants :

Une prévoyance de tradition a donné à la société l'habitude de prélever sur les bénéfices de très fortes réserves : réserves en fonds d'État étrangers pour parer aux surprises des révolutions, réserves pour établir une balance des dividendes entre les bonnes et les mauvaises années du produit net, réserves pour des acquisitions foncières ou des embranchements de chemins de fer. Les fonds ainsi ménagés ne manquent jamais aux destinations nécessaires et entretiennent, au profit des associés, un revenu presque constant.

L'extraction annuelle qui était en 1846 de 800.000 tonnes de houille s'élevait en 1869 à 1,606,000 tonnes. Elle avait donc plus que doublé en moins d'un quart de siècle. De 1869 à 1872 la progression fut encore rapide, puisque la production atteignit 2.196,000 tonnes en 1872. Depuis, elle s'est maintenue au-dessus de deux millions de tonnes. Le tonnage de la houille extraite a été, en 1883, de 2,210,702 tonnes ; c'est environ le dixième de la production de la France.

En 1883, le nombre d'ouvriers employés dans les travaux des mines d'Anzin était de 14,035, formant environ la huitième partie de la population minière de la France tout entière.

Le salaire moyen journalier des houilleurs à Anzin a suivi une progression constante. De 3 fr. 18 en 1860, il s'est élevé par étapes successives à 4 fr. 52 en 1883. Depuis un siècle le salaire des ouvriers mineurs a quadruplé. Il est vrai que le prix des objets de consommation usuel a doublé et même triplé. Quoiqu'il en soit, la situation des ouvriers mineurs à Anzin s'est beaucoup améliorée sous tous les rapports dans le cours du siècle actuel.

Les sacrifices faits par la Compagnie d'Anzin pour les ouvriers, en dehors des salaires, dépassent annuellement la somme de 1,200,000 fr., dont 500,000 fr. de pensions et secours, 50,000 fr. pour le service des écoles, 220,000 fr. pour les loyers des ouvriers et de leurs familles et 450,000 fr. pour le chauffage à titre gratuit. A Anzin, la pension pour les ouvriers est en moyenne de 242,04 (soit 65 centimes par jour) et pour les veuves de mineurs de 138,74 par an (soit 35 centimes par jour).

sulter et ils établissent combien les récriminations de la Compagnie sont peu fondées.

Ainsi en 1865, un ouvrier gagnait en moyenne 670 francs et donnait comme extraction annuelle, 143 tonnes.

En 1866, il gagnait 736 francs et produisait 153 tonnes.

En 1869, il gagnait 764 francs et donnait comme produit 159 tonnes.

En 1873, il gagnait 1.117 francs et donnait 176 tonnes.

De 1865 à 1873, l'augmentation des salaires a donc atteint la proportion de 66 1/4 0/0 et celle de la production de 23 0/0 : mais le prix de vente montait de 67 0/0.

A Anzin, la tonne revenait, en 1866, à 12 fr. 50 et se vendait 14 fr. 20 : sur ce prix, il fallait prélever 4 fr. 50 pour la main-d'œuvre, puisqu'un ouvrier gagnant 736 francs produisait 153 tonnes de houille. En 1875, la même tonne de houille, en y ajoutant 66 0/0 comme augmentation des salaires, soit 2 fr. 97, aurait dû se vendre 17.17, moins le bénéfice de 23 0/0 de la production : 25 0/0 sur 17.17 donnent 3 fr. 95, qui enlevés de 17 fr. 17 laissent 13 fr. 22. Or, la Compagnie d'Anzin vendait à cette époque 17 fr. 50.

Des chiffres plus récents vont nous démontrer que malgré la crise qui pèse sur l'industrie houillère, crise qui ne peut être imputée aux ouvriers et dont nous exposerons les principales causes plus loin, la production d'Anzin, comparée aux salaires des mineurs, laisse encore une marge de bénéfices très considérable :

Il résulte des renseignements statistiques fournis par M. l'ingénieur en chef des mines, O. Koller, que l'ensemble des mineurs en France se classe comme il suit :

1° Suivant l'âge.

Enfants	7 p. 100
Ouvriers ayant de 16 à 45 ans	74 »
— 46 à 50 ans	8 »
— 51 à 55 ans	5.3 »
— 56 à 60 ans	3.3 »
Ouvriers au-dessus de 60 ans	2.4 »
Total	100

2° Suivant les années de service.

Ouvriers ayant de 1 à 20 ans de service	79 p. 100
— de 21 à 25 ans —	9 »
— de 26 à 30 ans —	6 »
— plus de 30 ans —	6 »
Total	100

Pour les trois dernières années (les résultats de 1885 n'étant pas encore connus), on obtient le rapport suivant :

PRODUCTION PAR OUVRIER			SALAIRE MOYEN PAR TONNE		
1882	1883	1884	1882	1883	1884
—	—	—	—	—	—
217 tonnes	218 tonnes	203 tonnes	4.84	4.85	3.71

PRIX MOYEN DE VENTE PAR TONNE			PART DU CAPITAL		
1882 —	1883 —	1884.	1882 —	1883 —	1884
—	—	—	—	—	—
11.41	11.60	10.20	65.70 0/0	67.50 0/0	64.70 0/0

PART DU TRAVAIL		
1882	1883	1884
—	—	—
48.40 0/0	48.50 0/0	47.10 0/0

En d'autres termes, la part du capital est toujours de 1/10 1/2 supérieure à celle du travail. Ce fait a une certaine importance, si l'on se rappelle qu'il résulte des chiffres précédemment donnés que le capital a déjà été remboursé près de six fois. Et cette exploitation dure depuis bientôt un siècle et demi et a pesé sur sept générations de prolétaires !

Il en est de même, toutes proportions gardées, dans les autres exploitations minières, et si nous ne parlons ici que d'Anzin, c'est que cette compagnie réalise le type le plus complet des entreprises de cette nature.

Examinons maintenant comment les mineurs pourraient être soustraits à cet esclavage des « pays noirs ».

En abordant cette seconde partie de notre étude, nous nous trouvons dans la nécessité d'examiner, dès le début, la solution proposée par M. Laur, député, et qui est déjà connue des lecteurs de la *Revue socialiste*.

On sait que cet honorable et bruyant député, poussé par un excès de bonnes intentions, a cru résoudre le problème de la « Mine aux mineurs » en faisant consentir, par la Compagnie des houillières de Rive-de-Gier, l'abandon des concessions dont la désignation suit un syndicat des mineurs de cette région :

« *Concessions de Collenon, Reclus, Gravenand, Montagne-du-Feu, Crozagagne, Verrerie et Chantegraine, Gourd-Marin, les Verchères-Féloin, les Verchères Fleur-de-Lix, Combes et Egarande, Couzon et Pic-Pierre* ».

D'après M. Laur, les richesses contenues dans ces houillères sont les suivantes :

	TONNES DE HOUILLE
A Collenon	160.000
Au Reclus	500.000
A la Cappe	20.000
A Gravenand (minimum)	100.000
A la Montagne-du-Feu	25.000
A la Verrerie Chantegraine	70.000
Au Gourd'Marin (minimum)	15.000
Aux Deux-Verchères (sous la ville)	400.000
A Combes, Eygarandes, Pic-Pierre et Couzon	300.000
TOTAL	1.305.000

Nous admettons que l'enthousiasme de M. Laur n'ait pas grossi les chiffres (1) et que toute cette richesse existe réellement dans ces concessions, mais cela n'explique pas comment le syndicat des mineurs pourra, sans capitaux, fructueusement les exploiter, alors que diverses sociétés de capitalistes y ont renoncé (2).

Avant peu, l'expérience aura démontré, croyons-nous, que ce n'est pas là le but poursuivi par M. Laur, que ce n'est pas en mettant un groupe d'ouvriers sans ressources, en possession de concessions abandonnées par les exploitants munis des capitaux néces-

---

(1) On lit dans le rapport présenté le 12 Octobre 1886 à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des houillères de Rive-de-Gier, au sujet des concessions dont il s'agit :

« Si l'exploitation de la partie basse de Rive-de-Gier avait pu donner encore quelques profits, pourquoi l'aurions-nous abandonnée ? Si même *sans aucun bénéfice* et sans compromettre gravement vos intérêts nous avions pu conserver cette exploitation, nous l'aurions conservée, ne fût-ce que pour donner du travail à nos ouvriers.»

(2) *L'Echo des Mines et de la Métallurgie* nous apprend que la concession de Collenon, située à Saint-Genix dans l'arrondissement de Saint-Etienne, date du 17 novembre 1824; elle a donc 62 années d'existence. Sa contenance superficielle primitive était de 94 hectares qui furent accordés à l'ancienne société des houillères de Rive-de-Gier. Cette concession, dit *l'Echo*, est absolument abandonnée depuis plus de 30 ans (1856).

Les deux concessions de la *Montagne-de-Feu* et du *Reclus*, sont à peu près de la même époque. La première date du 17 novembre 1824; la seconde du 13 juillet 1825. Dans le principe, toutes les deux furent accordées à M. Lacombe et Cie de Lyon, lequel après les avoir exploitées les rétrocéda à la Compagnie anonyme des houillères de Rive-de-Gier.

La concession de la Montagne-du-Feu a été deux fois abandonnée ; une première fois en 1847, après 23 ans d'exploitation. *L'Echo des Mines et de la Métallurgie* donne à cet égard, des renseignements curieux. «En 1874, il y eut une reprise sous la direction des houillères qui y dépensa 90.000 francs en *travaux peu sérieux*, puis nouvel abandon et reprise enfin par M. Augé qui avait acquis les parts de la Compagnie de l'Horme et d'autres intéressés. »

saires pour y appliquer toutes les découvertes de la science que l'on réalisera la formule « la mine aux mineurs » Elle fournira un argument nouveau à ces économistes qui affirment que les prolétaires seraient incapables de faire face aux nécessités économiques de la société sans le concours des capitalistes (1).

Notre avis personnel sur ce point, est qu'en négligeant de se rendre compte des conséquences d'un échec, fatal pour les mineurs, qui ne pourront lutter avec les exploitations concurrentes, M. Laur a rendu un mauvais service à ceux dont il a cru prendre la défense.

Ce n'est point par douzaine, qu'il faut affranchir les mineurs, ce sont tous ces travailleurs qu'il faut rendre libres.

Il faut donc prendre la question de plus haut et en rechercher une solution véritablement sociale.

La propriété des mines est aujourd'hui régie en France par la loi du 21 avril 1810, qui, couronnant le banditisme financier et agioteur du premier Empire, a livré toutes les richesses houillères de la France à des collectivités de capitalistes qui les ont exploitées à leur profit exclusif, sans se soucier aucunement de l'intérêt général de la nation.

Depuis cette époque, la question a été à diverses reprises agitée devant les assemblées législatives, mais aucun acte n'est venu modifier le caractère abusif de cette loi,qui consacre aujourd'hui encore toute la législation féodale des mines, telle qu'elle a été ouverte par le statut de Charles VI, en date du 30 mai 1413. Et ce n'est pas une des anomalies les moins curieuses de notre système juridique, que cette conservation du droit régalien en cette matière, alors que sur tant d'autres points les rédacteurs de nos codes ont affecté de s'en écarter.

Cependant l'examen même le plus superficiel de la question nous met en présence de ce dilemme :

1° Ou, suivant l'esprit de la loi de 1810 et la jurisprudence (2)

---

(1) D'ailleurs il ne faudrait pas croire que la Compagnie des houillères de Rive-de-Gier cède gratuitement ces mines abandonnées au syndicat des mineurs. La cession est au contraire pleine de reserves onéreuses :

D'abord elle garde pour elle l'indemnité qui lui est due par la Compagnie de P.-L.-M. ; ensuite, elle laisse aux nouveaux arrivants « toutes les charges inhérentes à la propriété de ces concessions, c'est-à-dire, en d'autres termes, que le Syndicat est substitué purement et simplement aux lieu et place de la Compagnie cessionnaire ». Par conséquent, comme le fait très bien ressortir le *Rappel*, les ouvriers paieront, comme la Compagnie elle-même, la redevance à l'État et l'indemnité due aux propriétaires de la surface. La seule chose dont ils bénéficieront ce sont les travaux d'installation déjà faits. »

(2) La Cour de Cassation déclara le 8 Août 1839 que cette propriété n'était pas régie par l'art. 552 du code civil.

adoptée en France, les mines constituent une matière appropriable d'un tout autre genre que celui déterminé par l'art.552 du Code civil, et dans ce cas les promoteurs de la loi de 1810, ne peuvent avoir eu en vue que le plus grand profit que la société retirerait d'une législation spéciale.

Mais en l'état,qu'est-il arrivé pour presque toutes les concessions minières de France?

C'est que les concessionnaires se hâtaient de vendre cher le droit d'exploiter qui ne leur avait rien coûté et les acquéreurs n'ont d'autres soucis que de vendre leurs produits au prix le plus élevé possible, afin de réaliser de gros dividendes. Les industriels du Nord et de la Loire savent combien ils ont été exploités par le fameux comité des houillères et ce que l'industrie nationale a souffert de cette folie qui consiste à mettre les richesses minérales entre les mains de la féodalité financière et capitaliste, au lieu de les faire exploiter au bénéfice de la nation entière.

Il y a plus, chaque fois que les seigneurs de la mine ont eu voix dans les conseils du gouvernement ils s'en sont servi pour obtenir de monstrueux privilèges aux dépens du pays. C'est ainsi, rapporte le journal *le Socialiste*, qu'au mois d'Avril 1871, alors que la Commune non encore vaincue, lui disputait le pouvoir, M.Thiers, président de la République rendit un arrêté obligeant le ministre de la marine à s'approvisionner pour ses fournitures de chauffage, de briquettes, à la Compagnie des mines d'Anzin.— Il imposa les briquettes en question à 30 francs la tonne,alors que par l'adjudication on pouvait obtenir la même qualité de briquettes à 10 francs. Cette opération qui dure encore a eu pour effet d'augmenter de 20 millions annuels les bénéfices des actionnaires d'Anzin.

M. Thiers était un des plus forts actionnaires de la Compagnie d'Anzin, et c'est là un des nombreux actes de piraterie et de vol du sinistre et sanguinaire bourgeois dirigeant.

Si c'est l'intérêt social qui a inspiré les auteurs de la loi de 1810, cet intérêt commande aujourd'hui qu'elle soit abrogée et que le sous-sol soit exploité d'une manière plus profitable pour tous.

2º Ou la propriété des mines tombe sous le régime de l'art.552 du code civil et dans ce cas,l'intérêt social impose l'expropriation pour cause d'utilité publique,cela du reste a été fort savamment démontré, en ce qui concerne la Belgique, par notre savant collaborateur Guillaume Degreef, dans sa remarquable étude sur *le Rachat des Charbonnages*.

Les récentes enquêtes parlementaires sur l'exploitation des mines ont suffisamment établi que le maintien du régime actuel, en outre qu'il constituait pour les prolétaires de la mine un véritable escla-

vage, était absolument dangereux au point de vue de l'industrie nationale.

En effet, rien n'empêche les capitalistes étrangers de dominer notre marché. D'accord avec les porteurs d'actions de nos charbonnages, actions qu'ils peuvent du reste posséder eux-mêmes, ils affament pour ainsi dire la métallurgie et suppriment la concurrence en faveur de l'industrie étrangère.

Un point est à discuter :

Doit-on exproprier les mines avec ou sans indemnité ?

Au premier abord, il semble en effet légitime que les actionnaires soient indemnisés, et certes nous sommes de ceux qui des deux mains accorderaient une indemnité, s'il était démontré que toujours les capitalistes qu'il s'agit de dédommager ont agi conformément à la stricte justice. Mais il n'y a pas de ces cas en France et en l'état présent, nous estimons au surplus qu'une situation révolutionnaire pourra seule établir la solution que les circonstances imposent et qui consiste dans la reprise par l'État des mines, et leur mise en valeur par adjudication moyennant un fermage basé sur la production de chaque exploitation.

Mais ajoutons que cette réforme, pour être réellement efficace, doit faire partie de mesures mettant également les moyens de transport et de circulation entre les mains de l'État.

Il faut, en effet, ne pas perdre de vue que les meilleures dispositions en vue du bien du public resteront à l'état de lettre morte, si on laisse une seule arme entre les mains de la féodalité capitaliste.

Actuellement même, malgré que la part du capital soit assez belle, les forbans de la finance ne peuvent s'en contenter et, pareils aux fauves, il font leur possible pour s'entre-dévorer.

C'est ainsi que la propriété des seigneurs des Mines a allumé les convoitises des barons des Chemins de fer et que pour rabaisser la puissance des premiers, les derniers leur ont fait grise figure.

Qu'importe que ce soit l'industrie nationale qui en pâtisse, qu'importe que ce soient les serfs de la mine qui en périssent, le capitaliste ne saurait se soucier de ces vétilles ; ce qu'il lui faut c'est la domination du marché ; c'est le mirage du dividende trompeur qui fascine la proie et la met sous sa griffe.

C'est ainsi que nous avons vu les compagnies de Chemin de fer se fournir de combustible à l'étranger et ruiner de la sorte les Houillères françaises. La compagnie de l'Ouest sur les 393,000 t. de houille qu'elle a employées en 1884, en faisait venir 373,000 de l'étranger et presque exclusivement d'Angleterre. L'Est de même : sur 426,000 t. consommées en 1884, il en a tiré 415,000 du dehors. Les autres compagnies, de leur côté, sur 2,353,000 t. de consommation totale, en empruntent 1,136,000 à l'extérieur.

Quelle est la conséquence fatale d'un pareil ordre de choses ? C'est que la concurrence, cette unique loi de l'industrie, comme dit Michel Chevalier, est arrivée à ce point d'acuité, que pour vivre un industriel est obligé de s'ètayer, d'engager une lutte à mort avec son concurrent. C'est le chaos anarchique du déchaînement sans frein des intérêts matériels, seul mobile des actions humaines en société capitaliste ou bourgeoise. Et dans cette lutte à coups de millions le prolétaire, considéré comme un rouage accessoire, est broyé sans hésitation.

La justice et l'intérêt de la conservation sociale commandent d'arrêter ce combat. Sera-ce sans l'intervention d'une révolution violente ?

Nous le désirons, mais craignons le contraire.

Édouard Bragard



UN ROMAN SOCIALISTE RUSSE

(LE « QUE FAIRE ? » DE TCHERNICHEWSKY)

En 1868, la Russie socialiste, bien qu'elle eut déjà fait connaître Herzen, Ogareff et Bakounine, ne s'était pour ainsi dire pas encore manifestée à l'Europe. Le grand empire du Nord était toujours, aux yeux des Occidentaux, le soldat énigmatique du despotisme monarchique, le boulevard de la réaction européenne. Et ce n'était pas encore sans un frémissement d'indignation qu'on fredonnait, en souvenance de l'écrassement du peuple hongrois, ces vers de l'admirable *Chant des soldats*, de Pierre Dupont :

L'ordre qui règne à Varsovie,
Dans tout l'Occident révolté,
Menace d'étouffer la vie
Et les germes de liberté.

Ajoutons que les sympathies polonaises, qu'avait réveillées l'héroïque mais intempestive insurrection de 1861-1863, n'avaient pas peu contribué à faire du mot Russie le synonyme de servitude, de réaction.

J'éprouvai donc un des plus grands étonnements de ma vie d'ouvrier et de socialiste, lorsque Élisée Reclus et Arististide Rey me présentèrent, à Puteaux, Mme Olga X..., « socialiste russe du plus grand mérite », m'annoncèrent-ils. Ils auraient pu ajouter : et l'une des plus dévouées de ces milliers de jeunes femmes qui se sont levées à la voix de Tchernichewsky, et, de concert avec l'élite des jeunes hommes de leur temps, quittent la vie luxueuse pour se donner — bravant prison et bagne — à la rude vie, aux rudes labeurs des militants de l'émancipation humaine.

La pensée russe ne m'était pas totalement étrangère ; j'avais lu récemment *De l'autre Rive*, par Herzen, et ces pages socialistes, d'une éloquence si pénétrante et si mélancolique, m'étaient allées au cœur. J'avais aussi ouï parler des poésies d'Ogareff. Enfin, je venais d'apprendre l'odyssée merveilleuse de Bakounine, évadé de Sibérie par la Chine et le Japon. Après avoir parcouru à nouveau l'Europe et affirmé le collectivisme révolutionnaire au deuxième congrès de la *Ligue de la paix et de la liberté*, tenu à Berne en

octobre 1868, Bakounine venait de quitter la *Ligue* pour adhérer à l'*Internationale*, dont il était devenu de suite, à Genève, le théoricien, l'orateur le plus applaudi, et il menait grand bruit.

J'étais donc prédisposé à écouter Mme Olga X..., lorsque, de sa voix douce et dans ce français si pur du XVIIIe siècle que parlent les classes éclairées russes, elle m'annonçait le nouveau socialisme slave. Elle me raconta le réveil de 1856, l'entrée en scène de ce Tchernichwsky, dont j'entendais le nom pour la première fois. Tchernichewsky écrivain propagandiste d'une telle valeur que le passé des Ferdinand Lassalle et des Louis Blanc pâlissait à côté du sien et que son action et ses succès ne pouvaient être comparés qu'à ceux de certains réformateurs religieux qui ont fait époque.

En six ans, le puissant publiciste avait créé un grand parti socialiste et passionné toute la jeunesse intelligente de son temps. Puis, comme il lui manquait la consécration du martyre, le tsarisme n'avait pas manqué d'infliger le supplice du pilori au grand écrivain et de l'envoyer dans ces bagnes sibériens d'où l'on ne revient pas (1). Tchernichewsky avait disparu dans une gloire de martyr ; mais il vivait aimé et vénéré dans le cœur de milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes, devenus ses disciples enthousiastes et suivant déjà ses enseignements à la lettre.

— Ah ! notre Tchernichewsky, s'écriait Mme Olga X..., si vous l'aviez connu ! S'il vous était seulement donné de lire ses écrits économiques du *Contemporain*, ses *Lettres sans adresse* sur l'abolition du servage et surtout son *Que faire* ?

Puis la charmante et savante femme de me traduire la pensée du jeune maître, de m'analyser ce merveilleux *Que faire ?*, le roman socialiste par excellence, le nouvel Évangile de la génération russe de 1863.

C'est *Que faire ?* disait-elle, qui a amené la femme russe au socialisme. Et, ce qu'elle fera, la femme russe, vous le verrez dans quelques années!

Absolument convaincu par les paroles de la vaillante jeune femme, il m'arriva souvent d'annoncer à mon tour la future épopée émancipatrice de la femme slave et je n'en fus pas peu raillé.

---

(1) Une fois on a vu revenir de Sibérie. C'était en 1856, à l'avènement d'Alexandre II, qui commença si bien son règne, mais ne sut pas persévérer. Le peuple russe a gardé le souvenir de ce retour pathétique de patriotes polonais et de démocrates russes qui paraissaient revenir de la mort. Les proscrits furent partout accueillis avec enthousiasme et amour. Parmi eux se trouvait Dostoïevsky, le futur auteur de *Crime et Châtiment*, d'*Humiliés et offensés* et autres œuvres de psychologie profonde qui placent leur auteur à côté (peut être au-dessus) de ces autres maîtres du roman russe, Gogol, Tolstoï, Tourgueneff, Gontcharoff.

Cependant les événements ont justifié entièrement les paroles d'Olga X... Des milliers et des milliers de jeunes femmes, parmi lesquelles les Véra Zassoulitch, les Sophia Bardine, les Perowskaïa, ont tenu la promesse faite en leur nom et ont arraché l'admiration de l'Europe démocratique. C'est ce qui m'a fait croire qu'une page commémorative sur le grand réveilleur russe Tchernichewsky et son célèbre *Que faire* ? ne saurait manquer d'intéresser les lecteurs de la *Revue socialiste*.

Nicolas-Gabrilovitch Tchernichewsky, dont j'ai parlé amplement dans mon *Histoire du socialisme,* naquit, vers 1830, dans un village du centre de la Russie. Quoique fils de prêtre, il put être admis à l'université de Kiew, où il fit des études brillantes.

Sa vive intelligence et son dévouement à la cause du peuple lui créèrent vite un cercle de camarades enthousiastes de sa personne et de ses idées. Dès 1855, il se fit connaître comme publiciste, ce qui lui valut l'appui, tout puissant en littérature, du grand poëte Nékrassoff, déjà riche de célébrité et d'argent.

A l'intention, pour une grande part, de Tchernichewsky, Nekrassoff fonda le *Sovremenick* (*Le Contemporain*), revue politico-sociale qui fait époque dans l'histotre de la démocratie russe.

Nékrassoff, qui armait les jeunes, appartenait à l'ancienne génération si maltraitée sous Nicolas, le terrible *tsar de fer,* le despote le plus méthodiquement ennemi de l'idée qu'aient produit les temps modernes.

« Le régime de Nicolas avait laissé sur cette génération une trace indélébile, lorsque, après les désastres de la guerre de Crimée et l'avènement d'un nouveau règne, elle obtint à l'improviste ce qu'elle avait si longtemps et si ardemment désiré : l'émancipation des serfs, des réformes administratives, une certaine liberté de la presse. On aurait pu lui appliquer un vers d'Alfred de Musset sur la récompense finales des ascètes ; ils l'attendent trop longtemps, cette récompense, ils l'achètent à trop haut prix

Et quand leur joie arrive, ils en ont trop souffert.

« Les démocrates du temps de Nicolas avaient trop attendu, trop souffert; certains ressorts s'étaient brisés en eux. « Il n'apprend plus à aimer, s'écrie Nékrassoff, le cœur qui s'est épuisé de haïr (1). »

Cependant, il « aima » lui, le grand poète, lui le dévoué socialiste, — enfin victorieux, à force de talent et de cœur, de la servitude et de la misère,— il aima cette jeunesse si pleines de promesses dont Tchernichewsky était le chef : il l'aima puisqu'il fonda pour elle son *Contemporain* et le lui livra, affrontant ainsi héroïquement, pour

(1) Article du journal *le Temps* sur Nékrassoff, en 1883.

elle et pour les idées d'émancipation qu'elle représentait, les périls de la mortelle déportation en Sibérie.

Le génie de Tchernichewsky, deviné par Nekrassoff, se déploya d'un rapide essor. Entre les mains du jeune socialiste. Le *Contemporain* fut à la hauteur et des espérances de son fondateur et de la foi ardente de la nouvelle génération socialiste.

Le brillant écrivain prouva d'abord, par ses arguments irréfragables, la nécessité d'affranchir les paysans et de leur garantir la possession communale des terres. Cette conception se condensa en une devise : *Terre et Liberté*. Et si ardents et si nombreux furent les Russes éclairés qui la firent leur, que le mouvement ainsi créé et développé par Tchernichewsky et ses amis contribua puissamment à faire décréter par Alexandre II le pseudo-affranchissement de février 1861.

Mais un écrivain si puissant et si populaire ne pouvait tarder de porter ombrage au gouvernement russe. Le sinistre et sanguinaire Katkoff dénonça dans son *Messager russe* et dans sa *Gazette de Moscou*, la jeune Russie et demanda pour elle le bagne et les gibets. L'odieux excitateur de Mourawieff ne fut que trop écouté dans l'entourage d'Alexandre II, et les iniquités, les douleurs sans fin de la répression commencèrent. En pleine moisson, sa gerbe glorieuse à moitié faite, quand, déjà célèbre à trente-trois ans, il voyait devant lui, à sa portée, l'apogée de la gloire et des plus hautes destinées que puisse rêver un penseur, Tchernichewsky fut frappé ; la main salissante d'un policier brisa sa plume magique et le jeta, lui, dans la meurtrière prison de Pierre et Paul. Il n'en devait sortir, quelques mois après, le 20 mai 1864, que pour subir le supplice du pilori et de là être expédié dans les bagnes sibériens, c'est-à-dire à la mort lente des séquestrés à perpétuité.

Ainsi, le despotisme avait vaincu l'homme d'idée ; mais l'idée elle-même ne put être ni piloriée, ni mise aux travaux forcés. Elle se redressa sous la persécution ; Tchernichewsky, martyr, fut plus aimé, plus puissant que jamais.

Ses articles économiques et esthétiques du *Contemporain* supprimé furent mis en volume et devinrent la *Critique de l'économie politique* (1), les *Lettres sans adresse* (2) et *les Rapports esthétiques de l'art et de la réalité*, ces maîtres livre du nouveau socialisme russe où, à défaut de la chaude éloquence de Herzen, de l'impressionante poésie de Nékrassoff et d'Ogareff, de l'émotion

---

(1) La première partie de ce travail a été traduite en français et publiée à Bruxelles sous le titre de : *l'Économie politique jugée par la science*.

(2) Il existe de ce livre une informe traduction française.

contenue de Mikaïloff (1) ou de Pissareff, on trouvait une science économique impeccable et complétée par une pénétration qui n'a pas été surpassée dans l'analyse des phénomènes sociaux.

Pourtant, à cette partie scientifique de son œuvre, Tchernichewsky ne doit ni son immense célébrité, ni l'influence prodigieuse qu'il exerca sur sa génération et d'où est sorti, tout armé, au grand étonnement de l'Europe, l'incompressible et formidable mouvement socialiste russe.

Un roman ébauché plutôt qu'écrit entre les quatre murs humides d'une froide prison fut, en même temps que le plus beau fleuron de sa couronne de gloire, le facteur le plus actif de l'action réformatrice du grand socialiste slave. C'était surtout, on s'en souvient, de ce roman, portant ce titre énigmatique de : *Que faire* ? que la bonne et dévouée Olga X... me disait : « Que ne l'avez-vous lu ? »

Je l'ai lu depuis, ce livre, en 1875, dans une très défectueuse traduction publiée à Milan (E. Bignami éditeur), et la pensée intime du socialisme russe m'a été révélée par ce roman plus que par les traités théoriques.

Quelle est donc cette œuvre ? Un simple roman de très modeste allure, racontant le mariage de l'étudiant socialiste Dimitri Serguéitch Lopoukoff avec Véra Pawlovna Rosalsky et l'union postérieure de Véra et de Kirsanoff (ami intime de Lopoukoff), union à laquelle travailla Lopoukoff dès qu'il s'aperçut que sa femme et son ami s'aimaient. Pour faciliter tout, il fit croire à un suicide, fit un voyage en Occident, revint en Russie, sous un autre nom et se remaria. Après ces événements les deux ménages formèrent une association fraternelle et jamais on ne vit amis plus chers et plus dévoués que Lopoukoff et Katerina Wassiliewna Polosoff, d'une part et Alexandre Matwéitch Kirsanoff et Véra Pawlovna, d'autre part.

Autour de cette action principale ont lieu les fondations d'associations productives et de cercles d'instruction pour le peuple. Le tout animé par divers personnages secondaires créés de main de maître, tels que Maria Alexiewna, la ménagère dure et rapace ; Pawel Konstantinowitch Rosalski, l'employé bonasse et servile ; Mertzaloff, le prêtre athée, socialiste excellent par dessus le marché, et sa charmante femme ; Serge, type sympathique d'officier insouciant ; Storeschnikoff, type de légèreté ; Iwan Solawtzoff, le débauché égoïste et fourbe ; Julie, la courtisante française, intelligente, obligeante et souple : Nastienka Krukoff, la prostituée réhabilité et enfin, Rakhmétoff, le rigorisme socialiste, type étrange et supé-

(1) Rédacteur en chef de la *Parole russe*, premier organe socialiste russe publié en Russie. Mikaïloff aussi fut envoyé dans les bagnes sibériens ; il y mourut.

rieur dont il faut lire la biographie dans *Que faire ?*; puis çà et là des aperçus ingénieux sur la société à venir et de profondes observations (1).

Tel est ce livre célèbre qui, encore une fois, enthousiasma à son heure toute la jeunesse russe. Il a été, dans toute la force du terme, l'Évangile d'une foi nouvelle ; il a eu peut-être un millions de lecteurs qu'il a passionnés ; il a fait des socialistes par centaines de milliers.

Dans son roman intitulé : *Pères et enfants*, Tourgueneff avait mis désobligeamment en scène des socialistes russes affublés du titre malveillant de *nihilistes*. Les lecteurs de *Que faire*? se firent de cette épithète d'un ennemi un nom politique et ils l'ont inscrit sur le fronton de l'histoire, à côtés de ces autres noms révolutionnaires : *Ciompi*, *Gueux*, *Têtes rondes*, *Sans-Culottes*, *Communards*, également donnés par des ennemis aux combattants du progrès et qui n'en vivront pas moins honorés et glorieux dans la mémoire des hommes.

Des centaines de jeunes gens voulurent imiter Lopoukoff et épousèrent des jeunes filles, simplement pour les affranchir de la subordination familiale, pour les faire civilement libres. D'autres — et surtout les jeunes femmes — fondaient, à l'imitation de Véra Pawlowna, des sociétés coopératives de production. Et cela avec un tel succès que le gouvernement russe s'effraya et intensifia la répression. Mais ce fut en vain ; rien ne pouvait étouffer la germination socialiste; *Que faire ?* devint plus que jamais le livre de chevet de la femme russe. Comme il est dit du Jésus des Évangiles,ce livre porta la division dans les familles. Dans la plupart des cas, les parents proscrivaient le roman subversif ; le résultat était toujours le même : les enfants ne le lisaient qu'avec plus d'ardeur en cachette.

Quelquefois c'était plus touchant. « Il n'a pas été rare m'a dit une personne qui m'est chère et qui est née russe, de voir des mères converties au socialisme par leurs plus jeunes enfants. Moi même j'ai été ainsi amenée au socialisme, en même temps que ma mère, par mon plus jeune frère. Ce dernier, le roman de Tchernichewsky à la main, expliquait à ma mère, à mes sœurs et à moi, dans ses moindres détails,la vie dans la société future telle qu'elle est décrite dans *Que faire ?* Quelquefois des pas se faisaient entendre : c'était notre père ou notre frère aîné qui représentaient la réaction dans la famille. Tout aussitôt la conversation banale reprenait son cours et *Que faire*? disparaissait sous les coussins du canapé. »

Il y eut plus. Beaucoup de ces jeunes hommes et de ces jeunes femmes ne se contentèrent pas de se délecter de *Que faire ?* ils

(1) Voir mon *Histoire du socialisme*, première édition, Lugano, 1878.

voulurent en suivre les prescriptions à la lettre. Dans ce but des milliers de jeunes gens des deux sexes et des plus riches familles se cotisèrent pour payer les inscriptions des jeunes paysans intelligents qu'ils découvraient; ils se jetèrent eux-mêmes dans l'étude avec frénésie. Leurs études terminées, ils s'en allaient, instruisant le peuple; d'autres (les femmes surtout) quittaient leur vie de luxe pour former des sociétés de production, et vivre de leur travail, avec les ouvriers et les paysans qu'ils s'étaient associés et qu'ils transformaient en socialistes.

Ils leur annonçaient, d'après la critique économique de Tchernichewsky, que le double but à poursuivre pour le peuple russe est la liberté et la propriété collective de la terre. Puis ils leur racontaient *Que faire ?* dont l'idée fondamentale est que *la femme doit être matériellement indépendante du mari, pour ne pas être sa serve* dans la famille. Mais pour que la femme puisse être libre, en réalité ajoutaient-ils, d'après le livre, il faut que, de même que l'homme, elle ne reste pas isolée dans la lutte économique. Sans l'association elle ne serait affranchie familialement que pour rester industriellement serve. Un seul remède donc; dans la production comme dans la consommation, l'individualisme doit faire place à l'*Association*. Mais à son tour l'*Association* n'est pas la seule affranchiseuse; elle a pour compagne la *Science* : la *Science*, cette grande puissance révolutionnaire qui doit être donnée à la femme comme à l'homme. *Que faire ?* avait encore une autre signification, que les disciples n'avaient garde de méconnaitre. Tchernichewsky y enseigne que les travailleurs de la pensée, en effet, doivent se joindre aux travailleurs manuels, se dévouer à eux. L'association des ouvrières, fondée par l'héroïne du roman, n'est pas seulement un atelier, mais aussi une école; le travail de la pensée et le travail manuel y vont ensemble.

Ainsi avait professé le maître, ainsi pratiquèrent les disciples. Même on ne se contentait pas d'enseigner dans les associations fondées; on organisa à profusion, notamment à Pétersbourg et à Kiew, des cours du soir et des cours du dimanche. Naturellement, par ce temps de réaction commençante, les cours furent bientôt fermés par la police, qui ne s'en tint pas là et emprisonna les professeurs volontaires. Ceux qui était restés libres ne se vouèrent qu'avec plus d'ardeur à la propagande.

Des difficultés même sortit une pensée sublime. Toute la vaillante jeunesse, enthousiaste de *Que faire ?* n'eût bientôt plus qu'un cri : *Allons dans le peuple ! Eclairons le peuple* ! On renonça aux sociétés coopératives, trop tracassées par la police, comme on avait dû renoncer aux cours publics; mais on fit mieux. Des milliers de jeunes gens sacrifièrent leur carrière, leur bien-être, leur fortune, leur sécurité pour *se jeter dans le peuple,* vivre de sa vie de tra-

vail, de servitude, d'humiliation, souffrir avec lui, et pendant ce temps lui apprendre à épeler les mots de liberté, de solidarité, d'émancipation. Les premiers chrétiens, devant la corruption et la dureté romaines, s'étaient contentés de fuir dans la Thébaïde ; les premiers socialistes russes furent incontestablement plus grands que les anachorètes chrétiens ; Sophia Bardine dépasse Siméon le Stylite de cent coudées.

Cependant tant de grandeur morale ne put toucher le gouvernement russe. Ces quatres années — 1872-1876 — qui marqueront comme la plus belle efflorescence socialiste qui ait jamais honoré un peuple, furent suivis d'une persécution atroce. Mais si l'on eut raison, par la déportation et par le bagne, des incomparables *Propagandistes* russes, ceux-ci furent remplacés par les *Terroristes* qui répondirent à la répression sauvage par la politique de violence et aboutirent, cinq années après, au foudroiement par la dynamite, du tsar persécuteur ; ce qui d'ailleurs n'améliora rien, au contraire.

Tchernichewsky était dès lors dépassé ; les *Terroristes* s'inspirèrent non pas de *Que faire* ? et de ses profonds sous-entendus, mais de l'application révolutionnaire de la loi du talion. Ce n'était pas là ce qu'avait entendu proposer le grand socialiste russe qui, tout en étant très négateur, était avant tout un socialiste reconstructeur.

L'auteur de *Que faire* ? n'est pas en effet un révolutionnaire, dans le sens ordinaire du mot. « Dans ses *Lettrès sans adresse*, il déclare tout d'abord que le peuple russe bien que possédant beaucoup d'éléments socialistes, n'est pas encore prêt pour la révolution sociale. Il ajoute que la propagande par la parole et par l'exemple est la condition *sina qua non* du triomphe futur. Cette idée est à plusieurs reprises exposée dans *Que faire* ? » (Blumenthal, première *Revue socialiste*, 1880.)

L'appréciation de M. Blumenthal est exacte ; il ne faut pas oublier toutefois, qu'écrivant sur le socialisme en Russie même, Tchernichewsky devait tourner sa plume sept fois avant d'écrire. La préoccupation d'adoucir le plus possible l'expression, en fortifiant l'idée, est visible dans *Que faire* ? J'en donnerai une preuve d'ailleurs empruntée aussi à M. Blumenthal ;

« Dans l'appréhension qu'il avait de la censure, Tchernichewsky n'a pas pu appeler les choses par leur nom et cela est surtout vrai pour *Que faire* ?

« En voici un exemple :

« Un révolutionnaire socialiste du nom de Rakhmétoff est présenté au public sous le simple titre de *un homme peu commun*. Il parcourt toute la Russie après s'être fait ouvrier quoique très riche. Parmi les hommes intelligents il cherche ceux qu'il *doit* connaître pour le plus grand bien de la cause commune et il ne voit que ceux-

.à. Même difficulté dans le choix des livres. Bienfaisant et doux pour les autres, il est dur pour lui-même. Un jour, par exemple, il enfonça dons son hamac de feutre quantité de clous, la pointe tournée en haut et se coucha dessus toute la nuit Lorsque le lendemain matin, Kirsanoff vint voir son ami, il le trouva dans un état pitoyable et tout ensanglanté.

— Vous êtes fou ! dit-il à Rakhmétoff.

— Non, répondit flegmatiquement celui-ci.

« *Il le fallait... C'est invraisemblable assurément... cependant il* « *le fallait !... Je vois que je puis...* »

« Que signifie ce langage obscur et entrecoupé ? Très clairement ceci :

« *Il n'est pas présumable que dans les répressions qui se préparent contre les révolutionnaires qui ne manqueront pas d'entrer en scène, la magistrature russe en arrive au rétablissement de la torture ; mais il n'est pas impossible qu'elle en vienne là. Il m'importait donc, à moi, futur combattant, de savoir si je pourrai supporter la torture et je vois que je le pourrai.* »

Nous voyons par cette remarque combien *Que faire* ? est riche de sens cachés et dès lors l'incroyable influence de ce roman, ayant en quelque sorte une valeur esotérique, nous est expliquée.

Le chef respecté du socialisme russe contemporain dans sa forme scientifique marxiste, Pierre Lawroff, porte sur Tchernichewsky un jugement confirmatif de ce qui vient d'être dit : « Tchernichewsky que De Paepe a appelé *un économiste du plus grand mérite*, et Karl Marx *le savant et critique éminent*, prit à partie toute la routine bourgeoise dans ses traditions politiques, économiques, esthétiques, philosophiques qui étaient jusqu'à ce moment en faveur auprès des libéraux et des révolutionnaires russes. Il fit table rase de tout ce fatras et déblaya le terrain. Gêné par une censure absurdément sévère, il ne pouvait développer que par fragments les côtés positifs de sa théorie. Il dut nécessairement appuyer surtout sur le côté *négatif*, sur la nécessité de détruire les illusions et les hypocrisies du libéralisme bourgeois. Cette *tendance destructive* que saisissait très bien la masse des lecteurs du *Contemporain* et de *Que faire ?* masquait la doctrine positive Elle donna naissance à cet état d'esprit que Tourgueneff a appelé le *nihilisme* et dont s'est fièrement recommandé le socialisme russe de l'époque. Et c'est en vain que le tzarisme a déporté Tchernichewsky, la semence était jetée, elle a germé et fructifié. Une génération ardente a grandi sous l'influence des œuvres du maître proscrit ; elle a su aller au fond de ses enseignements, les débarrasser des langes du nihilisme primitif, pour y trouver une contribution importante au moderne socialisme révolutionnaire et scientifique. » — Pierre Lawroff : *Vpériod* (En avant).—

Si donc Herzen, le rédacteur de l'impérissable *Kolokol,* fut la première voix socialiste russe qui ait retenti à travers le monde ; si Bakounine fut le premier révolutionnaire socialiste slave connu en Europe, Tchernichewsky est le véritable fondateur du parti socialiste russe. Il a été pour la Russie ce que Marx et Lassalle réunis ont été pour l'Allemagne. Ce grand homme expie encore sur les plages lointaines de la proscription (1) son génie, son savoir, son talent et son dévouement au peuple. Il ne doit pas être oublié ; nous avons tenu à honneur de le rappeler au sympathique souvenir des socialistes européens. Nous avons voulu montrer, en outre, par l'exemple de *Que faire* ? simple roman qui a révolutionné un peuple, ce que peut quelquefois un livre qui arrive à son heure et qui donne une forme aux aspirations rénovatrices d'une génération altérée de justices nouvelles. Au moment triste et troublé où l'*épée* du monarchisme et du chauvinisme, menace si tragiquement la paix et le progrès de l'Europe, nous avons tenu à affirmer par un exemple la force de l'idée et la puissance du *livre*.

Que faire ? pèse plus dans les destinées russes que la prise de Plewna, et Tchernichewsky, bien qu'arraché du monde à trente-trois ans, comptera plus dans l'histoire de son pays que Skobelef et Gourko réunis ; car le penseur est un créateur tandis que le soldat n'est qu'un destructeur, c'est-à-dire une simple force négative ; malfaisante chaque fois qu'elle est aggressive.

Que le retour offensif de la barbarie militaire ne nous effraie donc pas trop. Les rafales sanglantes qu'il est de notre devoir d écarter de toutes nos forces, en opposant l'idée de *Fédération européenne* aux provocations chauviniques, ces rafales sanglantes si elles doivent malheureusement s'abattre sur l'Europe, seront forcément passagères : la paix et la justice auront leur jour; le travailleur social aura raison du militaire destructeur, l'homme de paix, de science et de bonté, de l'homme de haine d'ignorance et de sang ; l'homme de l'avenir, de l'homme du passé.

B. Malon.

(1) Tchernychewsky a été récemment interné à Astrakan.

LE PESSIMISME

Le pessimisme que le philosophe allemand Schopenhauer, le poète italien Léopardi, le maître écrivain français Baudelaire et le profond fantaisiste américain Edgard Poë étaient presque seuls à représenter dans la littérature, il y a un demi-siècle, s'est développé au point que certains chroniqueurs l'ont noté comme étant le « mal littéraire » de notre temps.

Nous ne croyons pas que le pessimisme soit un « mal » ; mais qu'il ait déteint sur toute la littérature contemporaine, voilà qui est indéniable. Nous ajoutons qu'il n'en saurait être autrement.

Qu'est en effet la littérature de nos jours ?

Sur une grande et large proportion, le Reflet de la vie. Si donc cette même littérature est pessimiste, c'est que la vie l'est aussi dans les tristes conditions présentes. Clovis Hugues était bien de notre avis quand, à la tribune de la Chambre des députés, lors de la discussion sur l'amnistie, il s'écriait : « Le courant de la littérature actuelle « montre assez que les souffrances du monde du travail existent, « qu'elles doivent se cristalliser à un moment donné et éclater en « Révolution ! Tout le monde a lu les admirables pages de Zola. « L'homme politique doit se préoccuper du fait social qui inspire cette « littérature nouvelle. »

Le pessimisme n'est donc pas le « mal littéraire » de quelques écrivains ; mais le simple et trop fidèle reflet du mal que la vie actuelle étale sous nos yeux.

Que voyons nous partout ? Des gens à faces douloureuses portant écrit sur leur front qu'ils luttent avec acharnement, de la naissance à la mort, sous le poids des déboires continuels, de la vie précaire, pleine de duperies, d'immoralité et de sottise.

Comment ne serions nous pas pessimistes avec cette existence que nous traînons misérablement et péniblement comme un forçat sa chaîne ? et, d'autre part, comment n'aurions-nous pas soif d'une vie supérieure dans une humanité meilleure ?

Qui rit aujourd'hui et pourquoi rit-on ?

C'est ce que se demande M. Octave Mirbeau, dans une étincelante chronique de laquelle je détache quelques passages :

« Est-ce que le rire, dit-il,est en harmonie avec la vie et les évocations de la nature ? Est-ce que La Bruyère, La Rochefoucauld riaient ?

« Est-ce qu'ils rient ceux qui ont quelque chose dans le cerveau, quelque chose dans le cœur, et qui possèdent ce douloureux privilège de pénétrer l'humanité et de constater le néant du plaisir, de l'amour, de la justice, du devoir, de l'effort ? Ils rient ceux qui passent dans la vie sans voir,sans entendre,sans comprendre ; ceux pour qui les choses restent éternellement muettes, les êtres éternellement inexpliqués ! Mais de quoi rient-ils et de qui ! Ils rient d'un homme qui tombe, d'un mari trompé, d'un infirme, d'un vieillard cassé en deux qui s'en va marmottant des mots sans suite, ils rient d'un fou qui grimace des dents, d'un pauvre chien qu'on tourmente, d'un mendiant dont le pantalon déchiré laisse passer un bout de chemise sale, d'un ivrogne qui zigzague sur le trottoir.

« Ne voilà-t-il pas de quoi se vanter d'être gai, puisque la gaieté vient d'une tristesse et que si un rire éclate c'est qu'une larme coule quelque part. Allez dans les taudis immondes, interrogez ces êtres moroses, sur qui pèse le fardeau de la vie, qu'étreignent de leurs griffes enfoncées dans la chair les chimères de la passion vaine, de l'ambition vaine, ou de l'idéal d'amour ou d'un rêve de justice !

« Pourquoi voulez-vous, écrivains et artistes, que les reflets des milieux sociaux dans lesquels ils vécurent et souffrirent, qui reçurent des impressions directes condensées par les yeux et par l'esprit de cette longue lamentation qui est l'existence humaine, mentent plus que nous à la nature, à la vie, à eux-mêmes en se déformant sous la grimace d'un rire ? »

C'est fort bien dit.

Passons maintenant à l'examen d'un conférencier qui a, d'une façon éloquente et complète,traité la question au cercle Saint-Simon. — M. Ferdinand Brunetière va peut-être un peu loin, lorsqu'il dit que si le pessimisme est une maladie, elle est inhérente à notre nature, et que l'humanité ne s'en débarrassera qu'avec l'existence même. Il montre d'abord l'influence de Schopenhauer et de Hartmann qui eurent Champfort et Rivarol pour précurseurs ; il place la question sous son véritable aspect en avançant que le pessimisme n'est pas un système mais bien une doctrine qui a pour objet d'établir que dans la Vie, la somme des maux dépasse celle des biens.

« La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? Voilà la question ! Nous répondons oui, parce que nous voulons la vie améliorée par la justice. »

Le conférencier examine ensuite les théories évolutionnistes de Darwin et parle de leur influence dans le développement du Pessimisme : « Le combat pour la vie dit-il, cette lutte perpétuelle de tous contre tous n'a rien qui doive échauffer, dilater, épanouir le cœur. »

Pessimisme autre, toujours selon Brunetière, était le pessimisme de Rivarol et de Champfort. C'était un pessimisme conditionnel et comme tous leurs contemporains, Rivarol à une extrémité de l'opinion publique d'alors et Champfort à l'autre, se figuraient qu'en changeant quelques hommes de place et en modifiant selon le plan qu'ils rêvaient l'ancien état social, une révolution ferait disparaître jusqu'aux traces de ce qui les irritait, les choquait, les blessait dans la vie de leur temps

« La Révolution passa et les anciens abus reparurent sous des formes nouvelles, on le vit, on ne voulut point l'avouer, on en souffrit d'autant plus ; après avoir tout espéré, les générations commencèrent à désespérer de tout. Le mal du siècle, puisqu'il faut l'appeler par son nom — le nom qu'il a déjà reçu de ses victimes et de l'histoire — s'empara des mieux nés, des meilleurs, des plus intelligents d'entre nous, de ceux mêmes qui semblaient avoir dû trouver le bonheur dans leur berceau. C'était déjà le Pessimisme, il naissait naturellement du contraste du rêve et de la réalité, de la grandeur des illusions et de la médiocrité des résultats, de l'incapacité aux jeunes hommes de se reprendre à la vie et au monde après avoir vu la Révolution échouer dans la plus mémorable tentative que les hommes eussent jamais faite pour établir sur terre le règne de la Justice et de la Fraternité ! »

Le conférencier passe en revue d'autres faits du domaine de la métaphysique dans lesquels nous ne le suivrons pas. Il examine l'effet de la maladie et de la mort sur l'homme, puis il arrive à la question si délicate *du mal moral* ; il se demande si même quelques-uns des bienfaits de la civilisation ne l'auraient pas aggravé comme par exemple les « merveilles » de la vapeur. — « C'est à peine, dit-il, si, sur les galères la chiourme a fait un plus rude métier que celui des chauffeurs de nos transatlantiques et si le paysan de La Bruyère fouillant jadis la terre sous la lumière bénie du soleil, a connu plus de maux, éprouvé plus de dures souffrances que tant de malheureux qui se pressent dans les bouges de nos grandes cités industrielles. J'ose dire qu'il y a des formes hideuses de la misère, mais surtout une conscience de son isolement et de sa faiblesse, une détresse morale qui ne sont nés qu'avec le siècle, et c'est le progrès même qui les a engendrées ».

Il déplore l'individualisme farouche et l'égoïsme transcendant qui permettent de jouir de tous les avantages de la société sans en prendre aucune des charges, ce qui lui fait porter le jugement suivant : « c'est l'optimisme persistant, comme il serait aisé de le montrer, qui nous a fait cette société de fer, et cette seule raison suffirait à défaut d'autre pour m'incliner au pessimisme. »

Comme conclusion l'orateur s'écrie : « Tout d'abord, en effet, et

dans la plus étroite et la plus vulgaire acception du mot, le pessimisme a été de tout temps l'instrument du peu de progrès moral qui s'est accompli dans le monde, car le malaise est le principe du changement. Quiconque se trouve bien comme il est et les choses telles qu'elles sont, n'a pas de raison de souhaiter qu'elles changent et lorsque tout va bien dans le meilleur des mondes.il n'y a pas sans doute lieu d'y rien vouloir améliorer.»

L'orateur ajoute que les trois quarts de l'humanité seraient encore aujourd'hui les esclaves du quatrième, si les esclaves avaient trouvé leur condition aussi bonne que celle de leurs maîtres. Autrement dit, le pessimisme est le sentiment profond et douloureux de la disproportion et de la discordance, de la contradiction de l'idéal et de la réalité. « Oui, dit-il, j'entends d'ici les philosophes dans leur langage : l'idéal, contradiction suprême, contradiction des contradictions qui cesserait d'être l'idéal si nous pouvions l'atteindre et qui ne peut se définir que par l'impossibilité de sa réalisation, mais moi, je m'étonne que des esprits graves, des esprits sincères, se paient comme ils font d'une telle équivoque. »

Il y a des degrés dans l'idéal comme il y en a dans la perfection !

M. Brunetière a raison, la nature des choses est triste mais elle n'est pas immodifiable. Ainsi nous sommes dans la vérité, lorsque ne voulant pas accepter la misère, nous travaillons à modifier l'état social dans le sens de la bonté et de la justice. Par ce côté le pessimisme touche au socialisme comme l'a fort bien remarqué notre camarade B. Malon (1).

M. Dyonis Ordinaire a prétendu répondre à M. Brunetière dans la *Revue Bleue*. On verra comme.

Cet étrange philosophe commence par déclarer qu'il ne lui a été donné que l'an dernier de rencontrer un pessimiste. Heureux hommes qui n'ont jamais coudoyé que des gens heureux «dans cette vie amère et pleine de larmes» comme disait déjà le vieil Homère. Pourtant, depuis l'an dernier, ce ronronnant de l'égoïsme satisfait veut bien reconnaître qu'il y a des pessimistes ; mais de ceux-là,ajoute-t-il, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes ne feraient pour augmenter la pitance des misérables « le sacrifice ni d'une rime riche ni d'une épithète décorative. »

Au nom de ceux qui souffrent de leur maux et des maux d'autrui dans ce terrible champ clos planétaire de l'entre-dévorement universel, nous nous bornons à montrer ces pauvretés qui ne valent pas une réfutation.

Qu'il plaise encore à cet Ordinaire de faire dire à son pessimiste — celui qu'il a rencontré comme par miracle — « que l'on n'est pessi-

(1) B. Malon, *La Morale sociale*, Paris 1887.

miste que pour « la thèse » parce que « c'est la mode aujourd'hui », parce qu'on ne veut souffrir « aucun gouvernement », parce qu'on ne veut pas « penser comme tout le monde », c'est son droit ; mais nous connaissons, nous, bon nombre de pessimistes qui ne le sont pour aucune de ces raisons peu sérieuses — pas même pour faire partie d'une « église à illustres origines », mais bien parce qu'ils ont reconnu que dans cette doctrine germait l'avenir du monde, la sauvegarde de l'humanité compromise par l'optimisme des égoïsmes satisfaits.

Dans le cours de sa pseudo-réfutation, M. Ordinaire chante l'hymne panglossien du meilleur des mondes. A l'entendre il semblerait que l'humanité à l'heure présente, nage dans l'opulence, que la société actuelle a atteint au plus haut degré de perfectibilité et que rien ne saurait s'accomplir sur le chemin du progrès.

Voudrait-il bien nous dire alors, d'où viennent ces cris sourds de douleur et de révoltes dont nous entendons journellement les échos ?

D'ailleurs M. Ordinaire n'est pas entièrement dupe de lui-même. Ne dit-il pas, en effet :

« Il n'est un être pensant qui n'ait ses heures de doute, heures cruelles (et qui ne les a connues) où, la plume, l'ébauchoir, le marteau même et la lime tombent des mains du travailleur, où il ne s'arrête pour se demander, pourquoi le mal, pourquoi la douleur ? »

Mais en bon conservateur qu'il est, il se console en disant : « il ne faut pas gémir et se lamenter sur ce qu'on ne peut pas changer ; il faut prendre la vie comme elle est et faire en sorte de la bien supporter. »

Nous ne voulons, nous, ni de cette résignation ni de cette égoïste gaîté. Nous voulons altruistement nous affliger du mal existant, et virilement travailler à un avenir meilleur.

Malheur aux époques d'égoïsme et de plaisir ! C'est par là que la France impériale fut avilie et mise hors d'état de se défendre.

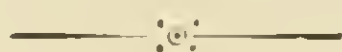
La troisième République nous doit d'autres exemples.

Le pessimisme progressiste, celui qui ne se contente pas de déplorer le mal mais poursuit l'amélioration morale et sociale de ce qui est, voilà la philosophie fortifiante dont nous avons besoin, en cette époque troublée.

C'est la nôtre.

E. Museux

LE MATÉRIALISME ÉCONOMIQUE
DE MARX
ET LE SOCIALISME FRANÇAIS



(QUATRIÈME ARTICLE (1)

Il y a quelques jours, à la société d'Économie politique, on faisait un parallèle entre le Socialisme et l'Économie libérale, cette prétendue science dont le socialisme met quotidiennement à nu les erreurs et les mensonges. Avec l'humilité qui sied aux vrais savants, M. Courtois, docteur ès-économie, dit modestement : « Le socialisme n'a ni méthode, ni ancêtres. L'économie politique procède à la fois de l'exprimentation et du raisonnement, de l'analyse et de la synthèse. Le socialisme n'est qu'un fait de l'imagination, un enfant de l'hypothèse. » Cette audacieuse affirmation s'accorde assez avec l'opinion généralement professée parmi les disciples de Marx touchant la valeur du socialisme qui précéda le mouvement socialiste contemporain. Seulement, M. Courtois l'étend aux socialistes d'aujourd'hui comme à ceux d'hier.

Le socialisme manque d'analyse et de synthèse ! Or, à ses débuts, au commencement de ce siècle, la science sociale contemporaine s'affirme par deux magnifiques tentatives socialistes d'analyse et de synthèse, dont les conséquences immédiates furent : d'une part, d'ouvrir à l'observation des faits économiques un champ plus étendu; d'expliquer les plus importants d'entre eux à peine entrevus par les physiocrates et Adam Smith ; d'indiquer par là la direction de l'évolution économique moderne, — de l'autre, de relier les phénomènes sociaux aux phénomènes généraux dont ils avaient été séparés jusque là ; de préciser leur nature et de tracer les grandes lignes de l'évolution sociale.

(1) Ce quatrième article, dans la pensée de notre collaborateur Rouanet, devait être le dernier. Les exigences de la mise en page nous ont mis dans l'obligation de ne publier qu'une partie de son travail ; la publication du reste se fera prochainement. B. M.

L'œuvre critique et analytique appartient à Fourier ; l'œuvre de synthèse, entreprise scientifique la plus vaste qui ait jamais été tentée, est de Saint-Simon et Auguste Comte, dont la postérité doit réunir les deux noms, sans que la gloire de l'un ou de l'autre puisse être diminuée par ce partage, car l'œuvre colossale à laquelle ces deux noms restent attachés, est assez grande pour suffire à deux hommes de génie associés.

Le socialisme français ne compterait-il dans l'histoire que l'apport de ces trois hommes, sa part serait encore brillante et glorieuse entre toutes. C'est à cette source féconde, en effet, que la grande génération socialiste de 1848 s'abreuva ; et le socialisme contemporain lui-même, n'a sur beaucoup de points fait que confirmer, avec la précision plus grande que lui a permis d'acquérir le progrès des connaissances générales, les données sociales élaborées par Fourier et surtout Saint-Simon et Auguste Comte. Car si nous réunissons ici, dans cette rapide esquisse ces trois noms, c'est moins pour mentionner les plans de réforme plus ou moins utopiques auxquels ils ont abouti, que l'élaboration de la vaste synthèse sociale et scientifique qui se dégage de leur œuvre, synthèse que le socialisme contemporain n'a pas dépassée, et qui sera à jamais la gloire du socialisme français.

C'est ce que nous allons montrer, par une rapide analyse de l'œuvre accomplie par ces trois grands socialistes et de l'influence qu'elle exerça sur le socialisme français proprement dit, dont ils ont été les théoriciens modernes.

I

I. Fourier.— Les Marxistes, souverainement injustes envers A. Comte, sont plus impartiaux envers Fourier. Ils attribuent même à certaines de ses vues générales sur l'histoire une importance évidemment exagérée. Ainsi, Engels, dans la brochure française de Lafargue, déjà citée, dit : « Là où Fourier est le plus grand, c'est dans sa conception de l'histoire de la société. » Fourier, en effet, divise l'évolution historique parcourue, en quatre grandes phases : sauvagerie, barbarie, patriarcat et civilisation. Cette dernière phase elle-même se subdivise en périodes ascendantes et, particularité remarquable, qui explique le grand cas que font de lui les disciples de Marx, c'est surtout aux modifications économiques qu'il attribuait les progrès accomplis. Cela se conçoit : on sait avec quel naïf orgueil Fourier annonçait que sa découverte des lois de l'attraction mettait à néant les travaux philosophiques des quarantes siècles historiques connus. Il n'avait que dédain pour la spéculation, pour la philosophie « qui ne coopéra jamais, disait-il, aux progrès sociaux dont-elle s'arroge le médiocre honneur ; elle fut toujours passive à l'égard du mouve-

ment social. » Au contraire, les changements amenés dans la société par les modifications économiques, l'adoucissement de l'esclavage, « qui fournit aux cultivateurs des moyens d'affranchissement progressif et collectif, en attachant les serfs à la glèbe et non à l'individu, » firent tourner à l'avantage de ces derniers « les faiblesses de chaque seigneur ; et la communauté pouvant obtenir telle concession de l'avarice du père, telle autre de la bienfaisance du fils, elle s'éleva pas à pas à la liberté. C'est un procédé dont les philosophes n'avaient encore aucune idée... (1) »

Enfin la civilisation s'est surtout développée par l'influence de la politique commerciale, née des monopoles commerciaux... « Les philosophes ne se sont entremis dans la politique commerciale que pour en prôner les vices, au lieu de les combattre. » Fourier voit également dans l'établissement des *maîtrises en nombre fixe* « le germe d'une vaste coalition féodale » destinée à envahir « bientôt tout le système industriel et financier qui donnerait naissance à la féodalité commerciale et nous ferait dégrader en 4e phase de civilisation... » — Et lorsque, s'écrie triomphalement l'inventeur de la *théorie*, comme il aimait naïvement à s'appeler, « lorsque la *féodalité commerciale* serait pleinement établie, on verrait les philosophes prôner les vices de 4e phase et vendre des torrents de volumes sur ce nouvel Ordre, dans lequel ils placeraient encore le *perfectionnement de la perfectibilité* (2), comme ils le placent aujourd'hui dans l'esprit mercantile. »

Il y a dans ces vues sur le plan général de l'évolution sociale des aperceptions certainement remarquables, touchant l'influence des faits économiques nouveaux survenus dans la vie des peuples modernes, entraînant à leur suite des modifications profondes dans leur constitution respective. Nous ne saurions y voir, cependant, aucune idée exacte, aucune formule précise de l'évolution proprement dite, et c'est outrer singulièrement Fourier que vouloir faire de lui le précurseur des théories évolutionnistes contemporaines. La conception historique de Fourier était si peu évolutionniste, — qu'il croyait sérieusement que sa découverte faite plus tôt, eut pu épargner à l'humanité au moins 2 300 ans de chaos social.

A notre sens, l'œuvre de Fourier doit se ramener à des proportions moins vastes. Mais même ainsi réduite, elle n'est pas moins considérable : par sa lumineuse critique de l'organisation sociale bourgeoise, il aboutit à proclamer la supériorité de l'association sur l'individualisme ; il observa très bien le caractère anar-

(1) Fourier, *Œuvres Complètes*, tome I, p. 220

(2) Souligné dans le texte.

chique de la concurrence, dont il dénonça le premier, avec un verve et une vigueur singulière, les vices constitutifs. Cette critique était d'autant plus géniale, que les éléments de perturbation économique, aujourd'hui régulièrement formés et se déchaînant selon une loi de progression qui permet d'en déterminer la périodicité, n'étaient alors qu'en voie de formation et peu apparents. L'économie politique, dans toute la ferveur sincère de ses premières tentatives de réalisation pratique et de coordination théorique, n'avait cependant pas entrevu le phénomème spécial et caractéristique de l'ordre de choses nouveau: je veux parler des crises de surproduction qui, se développant proportionnellement à l'ordre économique qui les enfante, se traduisaient du temps de Fourier par des malaises d'aspect local dont il était très difficile de fixer les causes générales. Le grand utopiste les saisit fort bien et c'est de cette observation positive qu'il déduisit son système de production, basée sur l'association et l'harmonie des intérêts, dans lequel, la consommation équilibrant la production, ne pourrait plus se reproduire ce fait mystérieux qui l'avait tant frappé : la pauvreté naissant de la surabondance même.— La pléthore des produits affamant les travailleurs, tel est bien, en effet, la contradiction essentielle de notre système économique, que les philosophes de la concurrence n'avaient ni prévue ni observée avant lui.

Fourier alla encore plus loin dans cette voie d'analyse économique. Il observa la formation, alors à peine visible, d'un facteur de concentration capitaliste que Marx lui-même n'a pas analysé. Si Marx, en effet, a admirablement indiqué les conditions dans lesquelles la classe capitaliste actuelle s'est dégagée des usuriers et des prêteurs du moyen-âge ; s'il a irréfutablement fait toucher du doigt la longue série de dilapidations gouvernementales et de spoliations accomplies au détriment des travailleurs par la classe bourgeoise qui, sous le couvert de lois libérales et de privilèges tout-à-la fois, put s'emparer à loisir de toutes les sources de la production ; il ne s'est guère arrêté à la dernière phase de l'évolution économique, caractérisée par l'extension énorme des sociétés anonymes par actions (1). A cette

(1) Marx n'a pas indiqué, dans son analyse, pourtant si minutieuse, de son vaste *Capital*, l'action de plus en plus envahissante des sociétés financières, dans l'œuvre de mobilisation et de concentration capitalistes en cours. Il a bien mentionné (ch. XXI) la part prise par les financiers, durant la période transitive, à l'œuvre d'expropriation des deux derniers siècles; mais l'action particulière, de plus en plus prépondérante aujourd'hui, de la société anonyme, dont les effets se généralisent et s'intensifient, à mesure que se perfectionne le mécanisme expropriateur, ne semble pas l'avoir beaucoup frappé. Dans l'exposé de la tendance historique de l'accumulation capitaliste (ch. XXII), il passe sous silence ce facteur important et nouveau de concentration, qui tend à dépersonnaliser même le capital, substituant l'actionnariat au propriétariat, activant par là la formation de la propriété sociale.-- Il convient d'ajouter que cette dernière phase d'évo-

heure, il est visible que la concentration industrielle tend à se subordonner à la concentration financière dont les perturbations se régularisent et se cordonnent, pour la ruine totale des classes intermédiaires échappées aux désastres de la concurrence industrielle pure. Du temps de Fourier, le système financier naissait à peine. La spéculation tentait ses premiers pas d'une allure prudente et ne marchait même qu'appuyée sur l'aile tutélaire de l État. Les Turcaret préludaient aux déconfitures monstres que nous voyons de nos jours, par des petites faillites de deux ou trois millions. Fourier prévit que tôt ou tard, une féodalité puissante, irrésistiblement armée pour l'accaparement universel, sortirait des associations de Dorante mis en scène dans ces admirables chapitres de son premier livre : *La spoliation du corps social par la banqueroute* ; *la spoliation du corps social par l'accaparement* ; *la spoliation du corps social par l'agiotage*. Toutes ces digressions sont des chefs-d'œuvre d'analyse, de perspicacité et de pénétration économiques que les économistes en renom n'ont pas égalisées dans leurs analyses apologétiques de la *concurrence anarchique* et dont les socialistes français de toutes les écoles devaient s'inspirer plus tard. Car le socialisme, en France (à preuve Vidal et Pecqueur. entre autres) n'a pas manqué de connaissances économiques, comme le lui reprochent à la légère des socialistes contemporains. La critique si vive de Fourier, si bien continuée par ses disciples V. Considerant. Toussenel, H. Renault, etc., porta ses fruits et fut un guide précieux, une fois dégagée des rêves brillants d'organisation qui hantaient le cerveau du grand réformateur. Mêmes ses rêves, ses descriptions utopiques animées d'une si merveilleuse puissance de réalité par l'imagination créatrice de Fourier, parti d'ailleurs d'une observation économique très-juste — la division du travail et la multiplicité puissancielle des forces par leur association — contribuèrent efficacement à faire descendre le socialisme français des sommets de la spéculation pure pour le lancer dans la voie des réalisations et des revendications pratiques qui seront son éternel honneur dans l'histoire.

---

lution n'a pas échappé à ses disciples. Ils en ont souvent parlé dans leurs brochures, surtout M. Jules Guesde qui, lors de recents scandales financiers, a consacré de brillants articles à ce sujet dans le *Cri du Peuple*. Cependant, la loi d'accumulation dans cette période extrême, forme ultime, sans doute, de l'expropriation, ne me parait pas avoir été encore sevèrement dégagée et formulée. Les socialistes ont donc là un champ d'études et de formulation théorique considérable à explorer. L'exploration peut d'autant mieux être menée à bonne fin, que des matériaux énormes ont été réunis ces 30 dernières années : Toussenel et Duchêne pour l'Empire, Aug. Chirac pour la République, ont rassemblé les pièces de ce grand procès avec une telle richesse de documentation, qu'ils ne laissent plus de place aux observations pures.

Mais avant, il devait s'affirmer comme corps de doctrine scientifique, embrassant dans une conception positive l'explication de tous les phénomènes sociaux passés et contemporains. Ce corps de doctrines, cette synthèse, Saint Simon et son école d'abord, puis Auguste Comte, s'efforcèrent de l'édifier(1).

II. Saint-Simon.— Après l'avortement de la Révolution, arrêtée dans son œuvre de reconstruction sociale qui devait succéder à l'œuvre de destruction nécessaire accomplie, les éléments sociaux qui en sont issus s'agitent confusément dans le pèle-mêle apparent d'une dissolution universelle. Nous avons noté, dans un précédent article, cet état morbide, caractérisé par un profond abaissement du niveau philosophique, une dissémination en tous sens des recherches scientifiques, que n'unit plus entre elles le puissant lien du XVIIIe siècle, brisé. C'était la période contemporaine qui s'ouvrait, avec ses contradictions insolubles, ses antagonismes économiques déchaînés, ses doutes philosophiques cruels sur l'efficacité des principes de justice, de liberté et de fraternité humaines, qui avaient un instant ouvert au monde des horizons sociaux soudainement obscurcis.

Tandis que les savants rétrécissaient de plus en plus la sphère de leurs investigations et de leurs recherches, que les politiques bâtissaient leur système fragile de stabilité sociale sur le terrain mouvant de l'ordre nouveau, s'efforçant de concilier toutes les contradictions dans un éclectisme sans méthode ni bases, Saint-Simon, fils du XVIIIe siècle, élève de d'Alembert, tenta de renouer par dessus la Révolution la chaîne de l'évolution scientifique et sociale rompue, en se donnant pour but final à atteindre « la solution de tous les problèmes sociaux et individuels » qui agitaient son époque. Dans quel mesure ce but fut-il atteint? Le rapide exposé de la conception sociale de Saint-Simon va nous le dire (2).

Du temps de Saint-Simon, la société était divisée en deux camps : légitimistes et révolutionnaires — en comprenant sous cette dénomination tous ceux, libéraux, bonapartistes ou républicains, qui se ralliaient à l'œuvre destructive de la Révolution. Les légitimistes rêvaient la restauration du passé ; les libéraux ou constitutionnels

(1) Si nous avions à mentionner tous les grands initiateurs du socialisme, nous aurions aussi à parler de Robert Owen, qui le premier se débarrassa des lisières chrétiennes, conçut une théorie scientifique de la responsabilité sociale et donna l'impulsion au mouvement coopératif, considéré par lui comme un moyen de groupement seulement et non pas comme une solution, ainsi qu'osent le proclamer les insuffisants coopérateurs contemporains.

(2) Le résumé — très succint — qu'on va lire est établi sur l'exposition de la *Doctrine de Saint-Simon*, faite oralement d'abord, en 1828-1829, publiée ensuite en volume par Bazard et Enfantin en 1830. Ce livre est assurément une des productions les plus remarquables du socialisme français.

repoussaient ce retour à des institutions justement déchues ; mais ni les uns ni les autres n'apportaient de solution aux problèmes multiples et douloureux qui agitaient le fond de la société. Pourquoi ? Parce que, dit Saint-Simon, « on a semblé croire que la solution du problème consistait à mettre le signe *moins* devant tous les termes de la formule du moyen-âge, et cette étrange solution n'a pu engendrer que l'anarchie ; les publicistes de notre époque sont restés les échos des philosophes du XVIIIe siècle, sans s'apercevoir qu'ils avaient une mission inverse à remplir. »

Le XVIIIe siècle, en effet, avait détruit ; il fallait reconstruire. Mais sur quelles bases ? Sur celles que l'observation historique assignerait à la science sociale. En un mot, il fallait d'abord dégager de l'étude de l'espèce humaine sa loi d'évolution.

« L'humanité, dit-il, est un être collectif qui se développe ; cet être a grandi de génération en génération, comme un seul homme grandit dans la succession des âges. » « Le présent n'est qu'un point dans l'espace, un moment dans le temps ; il est le lien insaisissable du passé et de l'avenir ; il renferme le germe de l'un, le résumé de l'autre. » La marche de l'humanité est donc une évolution graduelle, une croissance continue. Mais dans cette évolution, il y a des périodes distinctes, des époques d'équilibre et des époques de trouble. Certaines périodes historiques présentent des signes manifestes de stabilité : il y a identité de but entre les membres de la grande famille humaine; un ordre relatif déterminé par l'acceptation volontaire, à tous les degrés, de la hiérarchie sociale existante. s'établit. Ce sont les époques dites organiques, pendant lesquelles les progrès accomplis s'assoient, s'étendent, se généralisent ; les résultats acquis sont acceptés de tous, l'éducation et la législation maintiennent l'harmonie dans les rapports sociaux...

Puis, l'harmonie est troublée par l'invasion de nouvelles croyances, la production de faits nouveaux ou de conceptions avec lesquels l'état social n'est plus en harmonie. L'époque critique est ouverte. « L'ordre établi soulève toutes les répugnances. Les haines accumulées éclatent enfin, » l'ordre social est brisé. Mais l'ordre nouveau n'est pas encore édifié. L'humanité doit chercher la formule du progrès, la dégager de l'ordre ancien à travers les tâtonnements, le doute et parmi les ruines de l'édifice qui vient de s'écrouler.

Ces alternatives d'ordre et de désordre sont la série régulière des efforts accomplis par l'humanité pour atteindre sa fin idéale définitive, qui est l'*Association universelle*. L'humanité, en effet, va de la dispersion à l'association ; de la guerre à la paix : les familles s'agrègent, s'unissent pour former la cité. Les cités se fédèrent et forment les nations : les nations à leur tour doivent s'unir pour former l'humanité. On a assisté dans le passé à la formation des cités,

à la formation des nations : le catholicisme a tenté de fédérer les nations dans l'humanité, mais outre que son association n'embrassait qu'un des modes d'existence de l'homme, il n'est parvenu, au plus fort de sa toute-puissance, qu'à fédérer incomplètement une portion de l'humanité. C'est pourquoi il s'est désagrégé comme la société antique ; et maintenant la société chrétienne et féodale n'est plus que ruines — vestiges fumants. L'édifice du moyen-âge s'est écroulé. Nous traversons donc une période critique : la dernière phase de la période critique, car l'époque de démolition de l'ordre social du moyen-âge, commencée au xve siècle, est passée ; nous sommes arrivés à la phase ultime de la période critique, d'ou les éléments de la période organique à venir doivent se dégager, se coordonner, selon la loi d'évolution du progrès.

Or l'observation historique, ou « la science de l'espèce humaine » — nous montre que le progrès dans l'humanité, — la marche vers l'association universelle — se manifeste par la transformation successive de l'exploitation de l'homme par l'homme, par la décroissance constante des antagonismes sociaux, par la substitution progressive de l'organisation pacifique à l'organisation militaire ou guerrière.

En un mot, le but définitif vers lequel doivent converger toutes les capacités humaines, est l'annulation complète de l'antagonisme, l'association universelle par et pour l'amélioration toujours progressive de la condition morale, physique et intellectuelle du genre humain.— « Il ne peut y avoir de révolutions durables, légitimes que celles qui améliorent le sort de la classe nombreuse ; toutes celles qui jusqu'ici ont eu ce caractère ont successivement affaibli l'exploitation de l'homme par l'homme : aujourd'hui il ne peut plus y en avoir qu'une seule qui soit capable d'exalter les cœurs et de les pénétrer d'un sentiment impérissable de reconnaissance ; c'est celle qui mettra fin, *complètement et sous toutes les formes*. à cette exploitation devenue impie dans sa base même. »

L'esclavage fut une amélioration de l'antropophagie, un adoucissement porté au premier mode d'exploitation du vaincu par le vainqueur ; le servage fut une forme d'adoucissement de l'esclavage ; le salariat issu du servage est la dernière forme sociale de l'exploitation humaine. Toutes les révolutions survenues pour modifier progressivement ces formes sociales successives se sont traduites dans l'ordre économique par une modification du droit de propriété : le droit de propriété qui embrasse d'abord les hommes et les choses, se restreint quant à la propriété de l'homme. Puis l'homme ne peut plus être la propriété de son semblable. Enfin l'homme est proclamé libre théoriquement. Il reste à faire passer l'idée théorique de la liberté dans le domaine du fait,en supprimant la dernière forme du droit propriétaire à laquelle de nos jours est attachés l'ex-

ploitation de l'homme par l'homme, par suite de la subordination forcée du travailleur non propriétaire à l'oisif. Alors, seulement, l'humanité aura réalisé « la combinaison sociale qui est le premier et le seul état organique qui se présente à elle comme complément de tous les pas qu'elle a faits dans sa marche progressive.— Pour atteindre un pareil résultat, elle n'a qu'à réunir et combiner les éléments épars de l'ordre social actuel. Les étapes successives du droit de propriété par lequel se traduit l'exploitation de l'homme par l'homme, indiquent que ce droit doit désormais être transporté à l'État, devenu association des travailleurs. » C'est non seulement le seul moyen radical de supprimer la subordination du salarié au propriétaire, c'est encore le seul moyen pratique qui permette de tirer un parti utile des instruments de production, des connaissances scientifiques de mise en œuvre dont l'humanité dispose.

Alors, pour la première fois, l'humanité aura atteint sa constitution définitive. Non qu'elle n'ait ensuite plus de progrès à accomplir. Au contraire. « Mais cette époque sera définitive pour elle en ce sens qu'elle aura réalisé la combinaison politique la plus favorable au progrès même. L'homme aura toujours à *aimer* et à *connaître* de plus en plus, et aussi à s'*assimiler* plus complètement le monde extérieur: le champ de la *science* et celui de l'*industrie* se couvriront chaque jour de plus riches moissons et lui fourniront de nouveaux moyens pour exprimer plus grandement son **amour**: il étendra sans cesse la sphère de son *intelligence*, celle de sa puissance *physique* et celle de ses **sympathies**, car la carrière de ses progrès est indéfinie. Mais la combinaison sociale qui favorisera le mieux son développement **moral, intellectuel** et **physique**, et dans laquelle chaque individu sera **aimé**, *honoré* et *rétribué* suivant ses œuvres, c'est-à-dire suivant ses efforts pour améliorer l'existence **morale**, *intellectuelle* et *physique* des masses, et par conséquent la sienne propre, cette combinaison sociale dans laquelle *tous* seront sans cesse sollicités à s'*élever* dans cette triple direction n'est pas susceptible de perfectionnement. En d'autres termes, l'organisation de l'avenir sera définitive, parce que seulement alors la société sera constituée directement **pour le progrès** (1). »

Dans l'exposé rapide de cette magnifique synthèse historique, aboutissant à l'institution de la propriété collective, au remplacement des formes politico-sociales existantes par l'État-association des travailleurs, j'ai dû, faute d'espace, et pour plus de précision, négliger les grandes divisions de la théorie, indiquées cependant dans la belle page que je viens de citer.

---

(1) Les mots soulignés le sont aussi dans le texte.

La doctrine Saint-Simonienne envisage,en effet, le développement humain sous un triple aspect : **moral**, *intellectuel* et *physique* ; ou si l'on veut — dans la terminologie de l'école, les termes suivants correspondants sont synonymes — sous le rapport du **sentiment**, de *l'intelligence* et de *l'activité*.— L'*activité* matérielle — ou puissance *physique* — de l'homme sur la nature se développe par la guerre d'abord, par la guerre et l'industrie associés, ensuite ; dans l'avenir, elle s'étendra par l'industrie seule, une fois supprimée l'exploitation de l'homme par l'homme, dernier vestige de la période militaire. Parallèlement, à l'activité matérielle, les facultés *intellectuelles* se perfectionnent, la *moralité* grandit. Le développement *moral*, ou *social, sentimental* ou *sympathique*, synthétisé dans l'**amour**, forme suprême, série la plus élevée, est la manifestation la plus noble et par excellence, du développement humain, son mode supérieur dans lequel viennent se fondre tous les autres. *Moralité, sociabilité, sympathie, sentiment* sont autant d'expressions diverses employées pour exprimer le même fait historique progressif, l'**Association universelle**.

Telle est,dans ses grandes lignes, la conception géniale de Saint-Simon, dégagée par ses disciples de ses enseignements écrits ou verbaux. Suivant la remarque de Fouillée, cette construction historique parue au commencement du siècle, est aujourd'hui tombée dans l'oubli, avec le nom de Saint-Simon et la signification de pure utopie attachée à son école. Combien de nos évolutionnistes contemporains qui, l'ignorant ou ne voulant pas en convenir, ne font, cependant,que ressusciter,souvent défigurées ou affaiblies,les parties fragmentaires de cette conception !

Nous en avons assez dit pour montrer que les conclusions théoriques Saint-Simoniennes sur le développement humain sont exemptes des vues fantastiques qu'on se plaît à leur prêter gratuitement. Elles reposent, en effet, sur une observation historique rigoureuse et une belle vue scientifique ouverte par cette école sur l'histoire, jusque là rédigée en annales. Les exagérations religioso-mystiques qui suivirent ne doivent donc pas nous faire méconnaître son importance capitale.

Cependant, du vivant même de Saint-Simon, un élève trouvait encore trop étroite la base historique assignée par le maître au développement social et à la connaissance des lois qui le régissent. Il le quitta pour bâtir lui-même une synthèse scientifico-sociale plus vaste. L'élève était Auguste Comte.

III. Auguste Comte.— Saint-Simon avait entrevu dans l'étude de l'histoire la loi de développement de l'espèce humaine que ses disciples formulèrent comme je l'ai indiqué plus haut. Mais Saint-Simon,

tout en se rattachant aux grands philosophes du XVIIIe siècle, ne s'était pas entièrement dégagé de l'influence religieuse et métaphysique. Il ambitionnait de fonder une science positive de l'humanité (1) et il ne tenta pas de déterminer tout d'abord la nature des phénomènes sociaux ni la place qu'ils occupent dans les phénomènes généraux de l'univers. Sa brillante synthèse restait donc purement historique et ne réalisait pas les conditions que lui-même avait reconnues nécessaires pour édifier une synthèse générale. Elle n'embrassait pas l'ensemble des connaissances humaines qu'il voulait régénérer. Bien plus, malgré sa grande valeur sociale pratique, tirée de l'enseignement qu'elle puisait dans l'étude du passé, à sa base théorique, un phénomène sans cause, une cause initiale première inexpliquée : *Dieu*, subsistait. Dès lors, la théorie ne pouvait imprimer aux sciences l'impulsion positive rêvée par Saint-Simon. Féconde par les aperceptions géniales sur l'évolution et son aboutissant communiste, la doctrine ouvrait à l'histoire et au socialisme un champ inexploré jusqu'à elle ; mais la méthode même contenait les germes de la déviation mystique qui devait se produire avec le temps et contre laquelle Comte s'éleva tout d'abord.

Saint-Simon, en effet, accordait dans son système une place importante à l'idée religieuse, qu'il considérait comme l'une des plus hautes manifestations du développement humain. Il la fondait même dans le terme de la dernière série, — l'**amour**, avec les progrès accomplis par la *sociabilité*, la *sympathie* et les *sentiments*. Loin de penser que l'idée religieuse irait diminuant, à mesure que les facultés intellectuelles s'étendraient et que grandiraient les acquisitions scientifiques de l'humanité, il professait qu'au contraire, l'idée religieuse se modifiant et s'épurant, se perfectionnant de plus en plus, progresserait comme les autres facultés. Dans l'exposition méthodologique de l'école (2) la *foi* apparait comme l'acte préliminaire de

(1) Une science nouvelle, une science aussi *positive* que toutes celles qui méritent ce titre a été conçue par Saint-Simon ; cette science est celle de *l'espèce humaine* ; sa méthode est la même que celle qui est employée en astronomie, en physique ; les faits y sont classés par séries de termes homogènes, enchaînés par ordre de généralisation et de particularisation, de manière à faire ressortir leur *tendance*, c'est-à-dire à montrer la loi de *croissance* et de *décroissance* à laquelle ils sont soumis. » — *Doctrine de Saint-Simon*, p. 36

(2) Le lecteur comprendra que je ne puis m'étendre longuement dans ce rapide coup d'œil retrospectif sur ces grandes théories philosophiques du socialisme français. A chaque pas, en effet, on soulève les problèmes de méthode et de philosophie de la plus haute importance, dont un grand nombre ne sont pas encore resolus de nos jours. Je ne puis qu'indiquer comment le socialisme français qui a la gloire de les avoir soulevés a tenté de les résoudre. Je renvoie ceux de mes lecteurs qui seraient désireux de consulter les sources et de pénétrer plus avant dans les différences de méthode qui séparèrent Saint-

toute construction théorique. C'est l'*intuition*, faculté vaguement définie, malgré les efforts subtils tentés pour la ramener à une explication scientifique, qui découvre — ou plutôt, selon la terminologie employée, qui *invente*. L'observation, lui est subordonnée et vérifie seulement la conception. De là le rôle considérable attribué par Saint-Simon et ses disciples à l'imagination, aux artistes. — Sur un pareil terrain, la pente est glissante ; les saint-simoniens devaient perdre pied, l'imagination devait, chez certains, s'exalter jusqu'au délire.

Comte, élève de Saint-Simon de la première heure, se retira devant ce déploiement de tendances religieuses « profondément incompatibles, dit-il plus tard, avec la direction philosophique qui m'était propre (1). »

Dès 1822, écrivant pour Saint-Simon un appel aux savants plus connu sous le titre de *Système de politique positive* (3e partie du *Catéchisme des industriels*), il traçait les lignes générales de l'œuvre de reconstruction scientifique à accomplir pour dégager les lois de la « physique sociale », avec une hauteur de vues, une amplitude de pensée et une précision de langage magistrales. Saint-Simon fit des réserves sur les « généralités » exposées par son élève qui n'étaient pas les siennes, ou qui du moins ne représentaient qu'une partie de son système. Dans ce petit livre, où tout le génie d'Auguste Comte se révèle avec une netteté et une force de concision que ses autres ouvrages sont loin de posséder au même degré, il pose en principe que l'observation pure doit désormais être à la base de toute étude sociale vraiment scientifique. L'observation, la classification des faits, la recherche des rapports qui les lient et leur réduction à des faits généraux ramenés au plus petit nombre possible, telle est la marche que, d'une main sûre, il trace aux savants

Simon d'Auguste Comte, à la troisième séance de l'Exposition de la doctrine du premier, où la *conception* est mise en opposition avec l'observation ; et à la 11e séance, contenant la critique du *système de politique positive*, écrit en 1822 par Auguste Comte pour Saint-Simon — troisième partie du *Catéchisme des Industriels*.

(1) Auguste Comte, Lettre du 13 Janvier 1832 au directeur du *Globe*. — en réponse à Michel Chevalier. Dans cette même lettre, Comte dit encore : « Ils savent (les premiers disciples de Saint-Simon) que je n'ai jamais hésité, à aucune époque, à regarder et à proclamer hautement l'influence des idées religieuses, même supposées strictement et constamment réduites à leur moindre développement, comme étant aujourd'hui, chez les peuples les plus avancés, le principal obstacle aux grands progrès de l'intelligence humaine et aux perfectionnements généraux de l'organisation sociale. La voie scientifique dans laquelle j'ai toujours marché depuis que j'ai commencé à penser, les travaux que je poursuis obstinément pour élever les théories sociales au rang des sciences physiques, sont évidemment en opposition radicale et absolue avec toute espèce de tendance religieuse ou métaphysique. »

invités à coopérer à l'œuvre de la régénération scientifique d'où sortira la régénération sociale.

Les savants ne répondirent pas à cet appel et Auguste Comte entreprit d'accomplir lui-même ce labeur immense.

On est étonné, aujourd'hui, de la tâche colossale qu'il débita, dans un espace de temps relativement court. « Son œuvre, a dit M. Espinas avec admiration (1), est un vaste monument qui comprend une religion, une métaphysique négative et une méthodologie. »

De la religion, d'ailleurs tard venue et qu'il n'édifia qu'après avoir renversé les bases premières de sa méthode, nous n'avons rien à en dire aujourd'hui. D'ailleurs, son élaboration est postérieure à l'époque qui nous occupe. Pour le reste, nous nous bornerons à rappeler que le fondateur du positivisme, à la recherche scientifique de la constitution sociale de l'avenir, porta le flambeau de l'observation et de l'analyse dans tous les branches des connaissances humaines ; il sonda tous les problèmes, explora tout le champ du savoir humain, n'ayant de cesse tant que les faits de tout ordre, abstrait ou concret, ne seraient pas classés, coordonnés, chacun dans la branche des sciences qui lui est propre. Puis, s'élevant méthodiquement, de la science des nombres et de l'étendue à celles des corps; — des corps bruts, d'abord étudiés dans leur relation de forme, de mouvement (astronomie, physique, etc.), de molécule (chimie), il passa ensuite à l'étude des corps organisés (biologie), remontant enfin l'échelle des phénomènes à travers les degrés de complexité, jusqu'à ce qu'il aboutit au phénomène biologique spécial de l'humanité, à l'étude de laquelle il attacha sa propre définition ; la *sociologie*, sommet et couronnement du vaste édifice bâti par lui à chaux et à sable et qui restera comme l'œuvre la plus imposante du siècle.

On ne résume pas en quelques lignes un travail aussi gigantesque qui consiste à faire table rase de tous les préjugés de son temps, à coordonner, dans une sériation encyclopédique toutes les connaissances humaines d'une époque. Une remarque suffit pour caractériser l'œuvre de ce génie : sa puissante systématisation, dont on peut trouver tous les éléments dans sa *Politique positive* publiée en 1822, ne put être appréciée des savants de sa génération qui ne le comprirent pas. Il était trop en avant d'eux. Ce n'est que longtemps après, par Stuart Mill et Spencer, après sa mort même, que le vaste monument se profila dans ses lignes sévères d'une écrasante grandeur. Comme Aristote et Diderot ses ancêtres directs, jusqu'à lui méconnus et auxquels il éleva un impérissable piédestal, il fallait à cet infatigable chercheur, la perspective, l'éloignement, pour qu'on pût distinguer les lignes grandioses de son œuvre avec ses saillies

(1) Espinas : *Les Sociétés Animales.*

et tous ses détails. Si nous le citons ici, c'est moins à cause de l'influence qu'il exerça sur ses contemporains — cette influence fut nulle — que du point de départ qui donna lieu à sa construction synthétique. Comte, en effet, voulut édifier une science sociale, ses conclusions postérieures à la création de sa méthode importent peu. — Il arriva à fonder la *sociologie*, c'est là le point capital. Par là, il fut à la science de l'humanité ce que Galilée et Copernic furent à la science astronomique. Il combla la solution de continuité existante entre les phénomènes généraux de tout ordre et les phénomènes sociaux qu'il ramena à des lois de relation biologique. Il détrôna à jamais le supernaturalisme régnant jusqu'à lui dans l'étude sociale de l'homme, mis à sa véritable place dans l'évolution générale bien avant Darwin. Comme les deux grands astronomes avaient déplacé le centre de l'univers en ouvrant à l'homme l'infini des cieux, il ouvrit à l'humanité l'infini biologique, après quoi, il la placa au centre d'un monde nouveau : le monde moral. « Quand même, dit-il, la terre devrait être bientôt bouleversée par un choc céleste, vivre pour l'humanité, subordonner la personnabilité à la sociabilité ne cesserait pas de constituer jusqu'au bout le bien et le devoir suprêmes. » Vivre pour autrui ! pour l'humanité dont nous sommes les membres intégrants, dont les sociétés constituent les organes, ainsi conclut le grand philosophe méconnu, alors qu'épuisé par un labeur surhumain, par des malheurs domestiques, par les soucis de son existence matérielle précaire, en jetant les yeux autour de lui il ne trouvait qu'indifférence et dédain...

N'est-ce pas ensuite une pitié d'entendre des économistes dont tout le travail servile consiste à noter les variations survenues à la côte des valeurs ou à expliquer le mécanisme hébreu de la Bourse, dire que le socialisme n'a jamais enfanté de synthèse, qu'il est le fils de l'imagination et de la fantaisie, quand il compte dans son histoire des penseurs synthétiques comme Saint-Simon et Auguste Comte, des analystes comme Fourier ? N'est-il pas douloureux, surtout, d'entendre des socialistes traiter couramment par dessus la jambe des travaux immenses comme ceux de Comte, perdus pour nous parce que la présente génération socialiste française a oublié l'histoire de ses ancêtres qu'elle ne connaît plus ?

II

Nous avons vu que Fourier, avec une admirable prescience bien en avant de son époque, avait scruté les phénomènes économiques avec leurs contradictions et leurs tendances, qui le conduisirent à des rêves de sociétés idéales, basées, cependant, sur une idée exacte de la division du travail et de la multiplication des forces

par leur association. Pendant ce temps, Saint-Simon, inaugurant les théories évolutionnistes de l'histoire moderne, dégageait la véritable formule du progrès humain : la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme, la transformation des éléments sociaux existants sur un plan conforme à la direction générale que leur ont imprimée les forces antérieures de l'évolution, dont l'aboutissant est la constitution nouvelle des sociétés en État-propriétaire, association de travailleurs. Enfin Auguste Comte, plongé dans ses recherches ardues poursuivait l'élaboration de la sociologie.

Tel est, dans ses grandes lignes, le vaste labeur socialiste accompli au commencement du siècle en France et dont la génération de 1830-1848 devait s'inspirer, grâce à un travail parallèle d'élaboration sociale effectué en dehors de ces trois hommes.

Leur influence, en effet, ne fut pas tout d'abord considérable. A part quelques disciples dévoués qui se groupèrent autour de ces apôtres de la révolution sociale, leur action au début reste à peu près nulle. D'ailleurs, la pensée des deux premiers — celle du troisième, Auguste Comte, ne fut appréciée à sa juste importance que longtemps après la leur — se dégageait dans une forme confuse et pénible. Il était nécessaire, pour qu'elle rayonnât, que les disciples la formulassent dans un langage précis, chose que les maîtres dédaignaient ou ne pouvaient exécuter eux-mêmes. Ce n'est que lorsque ceux-ci l'eurent dépouillée de sa gangue primitive, qu'elle fut comprise, discutée et qu'elle influa dans les milieux préparés à leurs conclusions.

Ces milieux furent divers ; les hommes qui les composaient avaient tous cependant un trait caractéristique commun : ils se rattachaient à la révolution française dont ils représentaient l'une des deux grandes divisions socialistes : jacobine ou hébertiste ; la jacobine surtout, qui était la plus importante et qui, lors de la dispersion des saint-simoniens, se renforça des éléments socialistes qui ne suivirent Enfantin et Michel Chevalier ni dans leur retraite de Ménilmontant, ni dans leur retraite au Collège de France.

Malheureusement, la fusion de ces éléments ne s'opéra pas d'une façon complète, d'où le lamentable avortement de 1848 — avortement inexplicable, dû à la confiance exagérée des uns dans la tradition révolutionnaire, à la confiance non moins exagérée des autres dans la vertu de l'Idée...

Les premiers, en effet, relient étroitement par Babœuf et les survivants de l'épopée héroïque, l'époque de 1830-1848 à la Révolution. Malgré l'effroyable réaction contre-révolutionnaire qui suivit la débâcle de 94, la dispersion des hommes de ce temps, gagnés, les uns à l'empire, les autres au constitutionnalisme énervant des doctrinaires, quelques-uns à la Royauté restaurée, certains survivants

restés à l'écart des défaillances trop nombreuses avaient gardé le feu sacré de leur jeunesse. Autour d'eux une génération d'élite se pressait, à laquelle ils enseignaient, avec l'amer regret des défaites subies les idées métaphysiques de droit et de justice jadis professées par eux et qui, à leur sens, restaient encore à réaliser, pour couronner l'œuvre grandiose que se proposait la révolution française.

Ces idées et ces théories, simplistes comme les hommes qui les enseignaient, ne creusaient pas bien profondément les problèmes sociaux et leurs adeptes ne risquaient guère de se perdre, comme ceux de Saint-Simon et d'Auguste Comte, dans des spéculations dangereuses. Sur les ruines de la Révolution qui avait voulu établir la liberté et l'égalité parmi les hommes, une féodalité nouvelle s'était dressée, qui avait confisqué à son bénéfice exclusif tous les profits résultant de la chute de l'ancien régime. L'aristocratie de l'argent et de la propriété avait succédé à l'aristocratie nobiliaire. Il fallait supprimer celle-là, comme on avait supprimé celle-ci. Pour cela, reprendre la tâche de 93, interrompue en thermidor, si malheureusement reprise en prairial, pour laquelle Babœuf et Darthé s'étaient poignardés sur les bancs de la cour de Vendôme.

Quant aux moyens pour révolutionner le nouvel ordre de choses et à établir le nouveau, il n'y en avait qu'un : la force de l'émeute et de l'insurrection. L'insurrection au nom du peuple, pour le peuple, la prise de possession du pouvoir, et une fois maîtres du gouvernement, la dictature tutélaire des amis du peuple.

Prendre le gouvernement d'abord, on s'entendrait ensuite sur le chemin le plus court pour établir l'égalité. — Telle était la conception générale des républicains socialistes de 1830-1848, que représentaient plus particulièrement Barbès et Blanqui, deux types accomplis du communisme révolutionnaire, différents tous deux d'allures et de tempérament, mais se complétant l'un l'autre, comme ils complétaient l'aspect de 93 — métaphysicien, déclamateur, enthousiaste avec Barbès ; froid, impassible, raisonneur, positif et calculateur avec Blanqui.

Tandis que les premiers, Saint-Simoniens, Fourieristes, etc., attendaient surtout de l'idée, de la propagation de leur doctrines le renouveau social, les républicains — ou plutôt les démocrates-socialistes-révolutionnaires comptaient surtout sur le coup de main, l'émeute héroïque pour renverser gouvernement et société, iniquités et privilèges.

Les premiers étaient plus socialistes, les seconds plus révolutionnaires. D'abord séparés, ils s'étaient rapprochés, comme je l'ai dit, après 1830, en 1831, 1832, quand le Saint-Simonisme eut recours à la prédication publique pour propager ses doctrines, et surtout à la suite de nombreux schismes causés dans leur église par la tournure

de plus en plus religieuse d'Enfantin et de ses amis. Déjà nourris de la phraséologie de 93, les démocrates-socialistes chez lesquels régnait cependant un vif courant hébertiste (Blanqui), c'est-à-dire matérialiste, furent maintenus par les dissidents Saint-Simoniens dans le courant déiste, en même temps que leur communisme s'accentuait.

Sauf ce résultat fâcheux. ce mélange après 1830, eut l'influence la plus heureuse sur le développement socialiste, qui à partir de 1834, s'accélère avec une rapidité étonnante.

Le socialisme, en effet, envahit tous les milieux à cette date. Tous les partis avancés sont plus ou moins influés par lui. Il est une force irrésistible qui menace de submerger la société. Devant son flot montant, nous comprenons que se faisant illusion un instant sur la nature des résistances que devaient soulever ses tentatives de réalisation, les chefs aient pu croire que l'idée seule, sans le recours de la force, suffirait à l'imposer....

Mais plus d'un lecteur peut-être s'est déjà posé cette question, car le socialisme français a été si bien décrié par le socialisme contemporain qu'on a oublié sa splendide floraison :— Ces démocrates-socialistes étaient-ils réellement des socialistes, au sens qu'on attache aujourd'hui généralement à ce mot ; c'est-à-dire n'étaient-ce pas surtout des utopistes, des hommes à systèmes, à panacée, guérissant le monde par le miracle d'une médication peu compréhensible ? — Le lecteur va en juger par le résumé suivant des doctrines florissantes en 1840-1848.

GUSTAVE ROUANET

(*La fin prochainement*).



CORRESPONDANCE

LES ATTRIBUTIONS DE LA FEMME

MONSIEUR B. MALON, Rédacteur de la *Revue Socialiste*

CHER MONSIEUR,

Permettez que je vous adresse encore quelques lignes au sujet de l'article de Madame L. Rouzade et en réponse à la sienne contenue dans le dernier numéro de la *Revue*.

Ai-je manqué de clarté dans mon exposition,ou bien m'a-t-on mal interprété ? je l'ignore.— Quoiqu'il en soit,Madame Rouzade ne me paraît pas s'être placé au point de vue que j'avais choisi et que je croyais avoir bien déterminé. — Voilà pourquoi je crois devoir revenir brièvement sur cette question, trop importante pour l'étouffer sous un coupable silence.

Je crois pouvoir maintenir que « la femme n'est pas, ne peut-être appelée à exercer les mêmes droits que l'homme. » Ce point capital, pivot de ma correspondance, n'a pas été contredit d'une manière suffisamment probante, pour que j'abandonne ma manière de voir.

D'autre part, si j'ai fait entrer en ligne l'inégalité physique des sexes, loin de moi la pensée qu'elle entraîne par la femme une *infériorité sociale* quelconque.— J'ai simplement voulu établir qu'il n'y avait pas lieu de poser la question d'égalité de droits, pas plus qu'il n'y a lieu de poser celle d'infériorité ou de supériorité d'un sexe à l'égard de l'autre.— Ceci posé, je continuais en reconnaissant l'urgence de plusieurs réformes devant contribuer à assurer à la femme une position sociale qu'elle est malheureusement loin d'avoir à l'heure actuelle.

Je n'ai pas davantage dénié à la femme son aptitude à traiter des questions politiques et sociales. Je crois même pouvoir affirmer qu'ici son influence est — même actuellement,— très grande. Voilà pourquoi je réclamais qu'elle devînt au plus tôt indépendante des préjugés absurdes auxquels elle tient encore.

Dans la famille, la femme tient la place prépondérante : elle élève sa progéniture ; elle imprime au cerveau ses premiers plis, les plus

profonds. C'est un droit qu'elle exerce, que seule elle sait bien exercer et que l'on ne saurait lui enlever.— Une fois libre et affranchie des entraves religieuses et autres, combien grande et féconde ne sera pas la mission qu'en ce sens elle aura à remplir !

Si, comme je l'ai avancé, « c'est aux hommes à faire les lois », j'aurais pu et dû ajouter que le jour où la femme sera instruite et libre, elle y contribuera aussi bien que l'homme, sans pour cela abandonner le premier de ses devoirs, sa famille.

Car, qu'il y ait *égalité* de droits, je l'accepte encore à la rigueur ; mais qu'il y ait *identité*, c'est ce qu'il me paraît difficile de prouver.

La femme, comme l'homme, a des besoins et des droits.— Ils sont pour une part, de même nature ,pour une autre, ils diffèrent, entrainant donc des manifestations diffèrentes.— C'est là, selon moi, qu'est le nœud de la question : arriver à bien délimiter les terrains où l'activité des deux sexes peut indifféremment s'exercer, et les séparer de ceux, où des besoins spéciaux doivent être satisfaits d'une façon différente pour un sexe et pour l'autre.

Quand je dis que les « vraies femmes » refuseraient lés droits politiques qu'on voudrait leur offrir, j'entends que, consciente de son influence indiscutable, la femme répondrait à de telles offres : « Nous travaillons, de notre côté, pour la cause sociale, elle nous intéresse comme vous, mais nous n'avons nul besoin de délaisser notre famille pour aller siéger dans n'importe quel parlement — Faites-le, vous autres, hommes, nous vous confions le débat public de nos intérêts qui sont en même temps les vôtres ; vous connaissez nos besoins, vous êtes instruits des réformes à apporter à notre état; notre présence officielle à ces discussions nous parait dénuée d'utilité, en même temps qu'elle pourrait causer de graves préjudices à la société.»

Nous ne sommes donc pas loin de nous entendre, votre honorable collaboratrice et moi ; la différence qui nous sépare est plus apparente que réelle et ne porte guère que sur une question de mots et d'application. Il n'en saurait, du reste, être autrement : Nous travaillons tous à la même cause ; on peut différer d'avis et de moyens ; l'essentiel est d'arriver à une entente, pour le plus grand bien de la cause qui nous intéresse tous.

Je remercie donc de cœur Madame Rouzade d'avoir bien voulu répondre à mon article. Qu'elle soit assurée que je partage ses vues, tout en attirant son attention sur quelques détails qui ont leur importance.— Ici, moins qu'ailleurs, on ne saurait s'aventurer sans avoir assuré ses derrières.— Voilà 2.000 ans que nous sommes façonnés dans un moule détestable, ce ne peut-être en un jour que ce vieil édifice sera renversé.— Ce qui, pour nous, est une raison de

plus, à tout mettre en œuvre pour le battre en brêche, pour hâter sa complète destruction.

Mes sympathies donc à Madame Rouzade, et à vous, mon cher Rédacteur, avec mes excuses de vous importuner peut-être, l'expression de l'amitié qu'à travers la distance je vous porte,et de mon dévouement à la cause que vous défendez.

Ed. Marrel

Avenches, le 18 août 1887.

LES PROGRÈS DE LA MÉDECINE PRATIQUE

AU CITOYEN MALON

Directeur-gérant de la *Revue socialiste*

Mon cher malon,

Je ne veux rien ajouter et il n'y a rien à ajouter à l'appréciation qu'a faite le citoyen Dramard de la conférence anti-vivisectionniste qui a eu lieu dans la salle de la *Société d'Encouragement à l'Industrie*, le 7 août dernier. Notre ami a flétri comme il convenait la goujaterie pasteuriste dont la vaillante Mme Huot a été victime. Je tiens à me joindre à lui pour assurer la généreuse et éloquente conférencière de la sympathie de toutes les personnes de cœur.

Personnellement je n'ai point à me plaindre, tout au contraire, de la façon dont les quelques paroles que j'ai prononcées pendant une courte suspension de la conférence, ont été accueillies par les idolâtres d'une divinité (1) à laquelle il ne manque qu'un casque pour atteindre à la hauteur, non pas de Minerve, mais de feu Mangin.

Soit que ces Messieurs m'aient pris pour un bourgeois, soit pour tout autre motif, toujours est-il qu'ils ont bien voulu entendre, dans un parfait silence, les paroles suivantes que je vous cite aussi fidèlement que mes souvenirs me le permettent :

« Citoyennes, citoyens,

« Quelque plaisir que puissent trouver les vivisecteurs à fouiller dans les entrailles de leurs victimes, ils n'avouent pas, cependant, que les jouissances qu'ils éprouvent soient le seul mobile de leurs crüelles opérations ; ils sentent le besoin de leur donner un but apparent d'utilité, et ils prétendent qu'elles concourent puissamment aux progrès de la médecine, progrès, qui, au dire de l'un d'eux ont été «*étonnants* » depuis un demi-siècle. S'il en était ainsi citoyen-

---

(1) Vous n'ignorez pas que le prétendu préservateur de la rage a été qualifié, non pas de roi, mais de Dieu-Soleil par un petit chirugien de petit esprit et de grande platitude.

nes et citoyens, je ne voudrais pas encore être vivisectionniste, pas plus, que je ne voudrais être boucher; mais je subirais comme une douloureuse nécessité la vivisection et la boucherie, voire même la décapitation, si je croyais, ce qui n'est pas, à l'utilité de cette opération dont sont très amateurs, — j'ai failli dire amoureux, — quelques vivisecteurs de marque, qui ont cet amour de commun avec les escarpes, les souteneurs, les filles de joie et un certain nombre de de grandes dames.

« Mais les vivisections ont-elles réellement imprimé un progrès, « étonnant » ou non étonnant, à la médecine? Vous allez en juger, car il n'est en aucune façon nécessaire d'être médecin pour prononcer ce jugement, il suffit de n'avoir pas perdu le sens commun, de se rappeler qu'à l'œuvre on connait l'artisan » et que *l'œuvre* de la médecine *pratique* est de soustraire les malades à la mort.

« Comment savoir si, depuis cinquante ans, la médecine, la médecine savante particulièrement, soustrait un nombre de plus en plus considérable de malades à la mort? Rien de plus facile.

« Personne de vous, citoyennes et citoyens, n'ignore que les médecins des hôpitaux civils de Paris forment l'élite, non seulement de la corporation médicale de la Capitale, mais de la France, et si par le temps de chauvinisme qui point, je ne craignais de passer pour un chauvin, je dirais du monde entier. C'est donc dans les hôpitaux civils de Paris que l'œuvre des abeilles médicales doit se montrer dans tout son éclat. Eh bien, voyez combien elle est digne d'admiration :

« Dans les services médicaux d'adultes des hôpitaux civils de Paris, il y a eu, savoir :

en 1840	39,048	entrées	4,416	décès	soit, 1 sur	8,84
— 1847	42,623	—	5,649	—	—	7,54
— 1852	43,134	—	4,935	—	—	8,74
— 1881	56,218	—	9,175	—	—	6,12
— 1882	60,619	—	10,084	—	—	6,01
— 1883	57,779	—	9,607	—	—	6,01

« Ces chiffres-là, je l'ai dit, concernent les hôpitaux d'adultes; voyons si les enfants ont été plus heureux.

A l'*hôpital des enfants* :

en 1840	3,213	entrées	779	décès	soit, 1 sur	4,12
— 1847	3,487	—	812	—	—	4,29
— 1852	3,449	—	526	—	—	6,55
— 1881	3,501	—	948	—	—	3,75
— 1882	3,470	—	900	—	—	3,85
— 1883	3,611	—	924	—	—	3,90

« Depuis 1852, on a édifié, dans les meilleures conditions *archi-*

tecturales possibles, un nouvel hôpital d'enfants sous le nom d'hôpital Rousseau ; la mortalité y est dans les services de médecine, non comme à l'*hôpital des enfants* en 1840, mais comme en 1881 et années suivantes, et même un peu plus grande encore, soit 1 décès sur 3,70.

« Ainsi, le progrès est qu'il mourait dans les services médicaux des hôpitaux en 1840, 1 adulte sur 8, et un enfant sur 4 et une fraction, et qu'il y meurt, aujourd'hui, 1 adulte sur 6 et 1 enfant sur 3 et une fraction. C'est un progrès assez sérieux... pour les croque-morts !

« Je ne prétends pourtant pas que ce progrès à reculons doive être attibué aux vivisections. Mais ce que je suis en droit de conclure, c'est que la prétention des tortureurs de chiens, chats, lapins cobayes, grenouilles et autres victimes, est absolument mal fondée, et que la vivisection n'a été d'aucune utilité à la médecine *pratique*. A-t-elle été utile à une science de pure curiosité, qu'on décorerait à tort du titre de médecine ? je ne veux pas discuter, ici, cette question ; mais je tiens à dire qu'une telle science, sans utilité humanitaire, sans autre but que de satisfaire une curiosité d'enfant cruel et « sans pitié », n'est pas plus que celle des vivisecteurs, qui sont à l'affût des têtes que tranche leur compère le bourreau, pour les faire grimacer quelques secondes sous un courant électrique, une science de société civilisée, c'est la science (?) immonde et stérile des cannibales et des peaux-rouges. »

Voilà, mon cher Malon, les quelques paroles que j'ai dit, et que la grande majorité de l'assemblée a bien voulu applaudir. Vous voyez que j'ai fait, *provisoirement,* cette concession que la bourgeoisie scientifique et autre, *laissait* mourir de plus en plus des pauvres dans les hôpitaux, mais ne les y *tuait* pas. Seulement je me suis réservé de donner l'explication de cette concession provisoire, et je la donnerai amplement dans l'étude sur l'assistance publique que je vous ai promise pour la *Revue* ; quoiqu'il ne doive être question dans cette étude ni des goûts, ni des mérites, ni des malheurs, ni de la grandeur et de la décadence des catins, j'ai quelque espoir que, si elle a peu d'attrait pour nos bourgeois blasés de toutes les couleurs, elle intéressera les socialistes qui ont souci des souffrances et de la vie des exploités ainsi que des progrès des institutions sociales.

Cordiale poignée de main

Dr. Lux.

REVUE DU MOUVEMENT SOCIAL

SOMMAIRE. — Congrès ouvrier de Paris.— Congrès des Sociétés ouvrières italiennes. — Congrès du parti ouvrier belge. — Autres congrès socialistes annoncés.— La réaction anti-socialiste en Allemagne, en Italie et en Belgique. — Un appel des socialistes allemands. — Une scission socialiste en Roumanie.— Exposition socialiste danoise.—Le peuple italien et l'exposition universelle de Paris.

LES CONGRÈS. — Pendant que chôment les Parlements des deux mondes les prolétariats militants des divers pays ouvrent les assises du travail avec une solennité et une décision significative. Nous avons eu en Août :

Le Congrès des *Sociétés ouvrières italiennes fédérées,* à Rome.

Le Congrès ouvrier socialiste de *l'Union fédérative du Centre,* à Paris.

Le Congrès du *Parti ouvrier belge*, à Mons.

Le Congrès du *Parti du travail* à Syracuse (Amérique du Nord).

En septembre et octobre, nous avons ou aurons :

Le Congrès du *Parti ouvrier socialiste italien,* à Pavie.

Le Congrès des *Trade's-Unions* anglaises à Swansea.

Le Congrès des *Chambres syndicales ouvrières* de France, à Montluçon.

Le Congrès des *Chevaliers du Travail,* à Minneapolis.

Le Congrès du *Parti socialiste du Travail,* à Buffalo.

Le Congrès de la *Fédération contre la prostitution réglementée* à Lausanne.

Le Congrès de la *Ligue de la Paix et de la liberté.* à Genève.

Le Congrès de l'association générale des instituteurs à Paris.

Le Congrès des Catholiques sociaux à Liège.

Le Congrès de la libre pensée à Londres.



Comme les précédents, le huitième Congrès ouvrier régional de Paris a été collectiviste révolutionnaire, bien que s'étant plus que les précédents préoccupé de réformes immédiatement réalisables. 140 Chambres syndicales ou cercles socialistes, appartenant pour les quatre cinquièmes à l'Union fédérative, s'étaient fait représenter à la Salle du Commerce.

Voici les résolutions votées, que nous insérons à titre de documents :

1re Question.— lutte des classes

Le huitième Congrès régional de l'Union fédérative du Centre,

Considérant,

Qu'il ressort des rapports déposés et de la discussion générale, que la presque unanimité des groupes s'est prononcée en faveur de cette plate-forme de combat : *la lutte de classe,* pour arriver à la suppression du droit de propriété ;

Qu'il convient, en outre, de rechercher — par tous les moyens — la disparition, dans l'ordre social, de ladite propriété individuelle, cause première de l'antagonisme qui divise la famille humaine;

Que, d'autre part, la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme peut, seule, mettre un terme aux batailles entre les peuples comme aux guerres sociales ;

Décide :

Le Parti ouvrier ne se départira pas de sa tactique et, jusqu'au jour du triomphe définitif de l'égalité économique et politique, il devra mener, sans compromission ni faiblesse, la *lutte de classe* contre toutes les fractions de la bourgeoisie.

2me Question.— les services publics

Le Congrès,

Considérant,

Qu'à l'unanimité, les groupes ayant étudié cette question ont déclaré défectueux, à tous les points de vue, le mode actuel de production, de consommation et d'échange ;

Que l'industrie et le commerce privés trompent sur la qualité et la quantité des produits qu'ils livrent aux consommateurs ;

Que l'inique exploitation dont les travailleurs sont victimes de la part des propriétaires d'immeubles dépasse toutes les bornes du bon sens et de la justice ;

Qu'ainsi, la loi bourgeoise sur le vagabondage est un crime social ;

Qu'il appartient à l'ensemble du prolétariat de mettre un terme aux injustices et aux vols dont, chaque jour, il est victime ;

Que, d'autre part, cet état de choses ne peut engendrer que la misère et les maladies, au physique, et la corruption, au moral ;

Qu'en outre, en augmentant le *prix de revient,* à l'aide des majorations successives des intermédiaires, l'industrie et le commerce privés portent obstacle à la consommation et provoquent le chômage ;

Que les crises économiques, la misère du peuple et le défaut de morale sociale constituent un danger permanent pour l'existence même de la République ;

Qu'enfin, il résulte de ces diverses constatations qu'il convient qu'au plus tôt le prolétariat, seul producteur, entre en pleine possession de ses droits de consommateur, que l'organisation socialiste des services publics peut seulement lui assurer.

Le Congrès décide :

Le Parti ouvrier devra, par une série de mises en demeure, forcer les pouvoirs publics à instituer — dans la sphère de leur action municipale, départementale et nationale, — les *Services publics* de l'habitat, de la production et de la consommation, et à s'entendre, pour ce faire, avec les organisations ouvrières.

3me QUESTION. — SUPPRESSION DES OCTROIS ET LEUR REMPLACEMENT PAR UN IMPÔT FORTEMENT PROGRESSIF.

Le Congrès,

Considérant que l'établissement des octrois, en frappant surtout les objets de première nécessité, constitue un des impôts le plus antidémocratique qui se puisse imaginer ;

Qu'il consacre la plus criante inégalité entre les consommateurs, en favorisant les riches au détriment des pauvres :

Qu'il est une cause permanente de vexations, indignes d'une société qui se prétend civilisée ;

Que, d'autre part, il ne cesse d'être un constant appel à la contrebande et à des tromperies de toutes sortes ;

Que trois solutions se présentent pour faire face aux recettes produites par les octrois : impôt fortement progressif sur le revenu (à partir de trois mille francs), impôt progressif sur le capital et impôt dit *droit de place ;*

Le Congrès décide :

Le Parti ouvrier, en attendant la fin du capitalisme, réclamera, jusqu'à complète satisfaction, *la suppression des octrois* et leur remplacement par un impôt qui, plus que tous les autres, mettrait les travailleurs à l'abri des répercussions capitalistes.

4me QUESTION. — 1° *Organisation da Travail.*

Le Congrès,

Considérant que seul le service public socialiste de la production pourra organiser normalement le Travail,

Que le développement du machinisme appelle la réduction des heures de travail ;

Décide :

Le Parti ouvrier poursuivra sans relâche l'organisation socialiste et scientifique du travail dans la commune, le departement et l'État, en même temps qu'il réclamera immédiatement la réduction de la journée de travail à huit heures ;

2° — *Écoles professionnelles.*

Le Congrès,

Considérant que la société a pour premier devoir d'éduquer intégralement ses membres ;

Que, d'autre part, le développement du machinisme et la détention des forces productives par une fraction du corps social, tendent à réduire les travailleurs à l'état de simples manœuvres et préparent, en même temps que la ruine de notre réputation industrielle et de nos qualités techniques, la sujétion la plus complète du prolétariat ;

Qu'en continuant à confier le soin de l'apprentissage au patronat, on se fait le complice de l'exploitation de l'enfance ;

Qu'il est du devoir des travailleurs de s'élever contre ces tendances désastreuses ;

Décide :

Le Parti ouvrier, en attendant l'organisation socialiste de notre éducation nationale, mettra en demeure les pouvoirs publics d'avoir à s'entendre avec les Chambres syndicales pour qu'au plus tôt soient institués, dans chacun des groupes industriels, des écoles dites professionnelles, où, simultanément, devront se donner et l'instruction technique et l'enseignement scientifique.

Les professeurs techniques devront toujours être choisis par les organisations ouvrières.

3° — *Travaux de la Ville.*

Le Congrès,

Considérant que le système adjudicataire adopté généralement est une source de ruine pour la ville et aussi une cause d'avilissement des salaires ;

Qu'il est un encouragement à l'exploitation de l'ouvrier par l'ouvrier, connue sous le nom de « marchandage »;

Qu'il convient non-seulement de mettre un terme à cet état de choses, mais encore de veiller aux intérêts de tous ;

Décide :

Le Parti ouvrier réclamera avec énergie la suppression des adjudications et du marchandage ; la remise des travaux municipaux aux chambres syndicales et corporatives ; les prix de main-d'œuvre basés sur les tarifs des syndicats et sur ceux de la série.

4°.— *Ateliers corporatifs municipaux.*

Le Congrès,

Considérant que la périodicité des crises économiques place la commune dans l'obligation de sauvegarder l'existence de la partie la plus nombreuse de la population,

Qu'il convient de la préparer à la transformation de notre mode de production ;

Que les ateliers corporatifs municipaux sont un acheminement vers l'organisation des services publics et de la socialisation des moyens de production,

Décide :

Le Parti ouvrier réclame de la commune la mise à la disposition des organisations ouvrières des locaux, outillage et matières premières nécessaires à la confection des travaux de la ville.

3° — *Hygiène dans l'Atelier, Magasins et Bureaux.*

Le Congrès,

Considérant que, malgré la création de commissions bourgeoises dites *d'hygiène*, les dispostions renfermées dans la loi sont demeurées lettre morte ;

Que de ce fait la santé des producteurs est livrée au bon plaisir de leurs employés ;

Décide :

Le Parti ouvrier demande qu'au plus tôt soit constituée une commission d'hygiène dont les deux tiers des membres seront choisis par les chambres syndicales et groupes ouvriers et l'autre tiers, composé de spécialistes, médécins et architectes ; ils seront rétribués par le département.

6°.— *Travail dans les prisons.*

Le Congrès,

Considérant qu'en livrant à la discrétion des forbans, connus sous le nom d'entrepreneurs des prisons, l'immense population de nos geôles, l'administration gouvernementale ruine les travailleurs libres et se rend complice de l'exploitation indigne des prisonniers;

Que si le travail est nécessaire aux détenus, il ne saurait demeurer une cause de perturbation économique ;

Que la justice s'oppose à toute formation de catégories de producteurs qui tendrait à avilir arbitrairement le prix de la main-d'œuvre ;

Que la généralisation du machinisme, en augmentant dans de larges proportions le nombre des inoccupés, appelle des mesures de sauvegarde ;

Que les besoins généraux de la nation et ceux de l'agriculture réclament l'exécution de grands travaux tels que le creusement des canaux, l'établissement de ports, le reboisement des montagnes, la construction de routes, etc., etc. ;

Décide :

Le parti ouvrier s'élèvera contre l'exploitation des prisonniers : il demandera qu'ils soient employés dans les travaux d'utilité publique; qu'ils soient rétribués au taux des ouvriers libres et que les frais d'entretien, de surveillance et le remboursement du préjudice causé étant couverts, le reste soit mis à leur disposition.

7°. — *Le Travail de la femme.*

Le Congrès,

Considérant qu'il serait souverainement injuste de ne pas reconnaître l'égalité des deux sexes devant le travail ;

Que la différence établie jusqu'ici n'est que le fait de la mauvaise foi et de la cupidité des employeurs ;

Qu'aucune atteinte ne saurait être portée à l'indépendance de l'être humain ;

Que le patronat tend, chaque jour, à remplacer l'homme par la femme, la femme par l'enfant, et le tout par la machine ;

Par ces motifs,

Le Congrès décide :

Le Parti ouvrier, en attendant la transformation de l'ordre économique, devra militer en faveur de cette revendication : « A travail égal, salaire égal. »

8° — *Caisse de chômage.*

Le Congrès,

Considérant que le chômage est surtout le résultat de la mauvaise organisation économique, et de l'absence de mesures de préservation sociale ;

Que le nombre considérable de travailleurs qui, périodiquement, sont jetés sur le pavé, ne saurait permettre aux syndicats, à l'aide de leurs seules ressources, de leur fournir, à eux et à leur famille, les choses indispensables à l'existence ;

Que la société est responsable ;

Décide :

Le Parti ouvrier, en tenant compte des maigres sacrifices auxquels peuvent s'engager les groupes ouvriers, réclamera des pouvoirs publics une large subvention, afin que les caisses de chômage puissent faire face aux nécessités.

9°. — *Caisse de retraites pour les invalides du travail.*

Le Congrès, s'en référant aux résolutions des précéden es assemblées générales du Parti ouvrier, déclare que les vieillards et les invalides du travail doivent être mis à la charge de la société.

10°.— *Contrats et règlements de travail.*

Considérant que les salariés ne sauraient discuter sur le pied d'égalité avec leurs maîtres économiques,

Le Congrès décide :

Le Parti ouvrier devra poursuivre l'annulation de tous contrats et règlements, ces derniers ne pouvant être que léonins.

5me QUESTION.— ASSISTANCE PUBLIQUE

Le Congrès,

Considérant que la forme que revêt actuellement l'assistance publique est une atteinte portée à la dignité humaine ;

Que les hommes vivant dans une démocratie ne sauraient être astreints à de constantes humiliations pour recevoir les secours auxquels ils ont droit ;

Que les enfants abandonnés, les vieillards et les déshérités de toute sorte que crée la société capitaliste doivent être placés sous la protection de la société tout entière ;

Qu'il convient de remplacer le mode de charité actuelle par le service public de la solidarité sociale.

Décide,

Le Parti ouvrier poursuivra, par tous les moyens, la suppression de l'assistance publique actuelle et réclamera l'organisation municipale du service public de la solidarité sociale.

A la suite du vote de ces résolutions, la déclaration suivante, qui ne cadre pas très bien avec tous les travaux du Congrès, a été mise aux voix et adoptée par tous les délégués, moins ceux du *Cercle des prolétaires* positiviste :

La Commission des résolutions croirait manquer à son devoir et trahir la classe ouvrière, si s'en tenant aux mesures qu'elle a eu l'honneur de soumettre à l'appréciation du Congrès, elle ne déclarait loyalement que le prolétariat n'obtiendra son émancipation économique et politique que le jour où, bien décidé à en finir avec toute exploitation de l'homme par l'homme, il entrera résolument dans la voie révolutionnaire.

***

Le Congrès ouvrier qui vient d'être tenu à Mons empruntait une importance extraordinaire aux récents et formidables soulèvements ouvriers du Hainaut. Depuis les événements de Charleroi (juin 1886) l'idée d'une grève générale, pour contraindre le gouvernement censitaire belge à l'octroi du suffrage universel, s'était répandue dans tous les groupements ouvriers et socialistes du pays. Là-dessus, tout le monde était d'accord. C'est sur le choix du moment que portaient les divergences. Le Comité central du parti ouvrier belge siégeant à Bruxelles et la puissante organisation ouvrière de Gand étaient d'avis de se préparer sérieusement à la grande bataille économique pour que la victoire ne fût pas douteuse. Mais un socialiste de fraîche date s'opposa à ce plan. Le citoyen Defuisseaux, auteur du *Catéchisme du peuple*, petite brochure à 5 centimes, d'ailleurs nullement socialiste, qui s'est vendue à des centaines de mille d'exemplaires et a fait passer le suffrage universel dans les *desiderata* de l'opinion publique belge, s'est assuré de nombreux partisans dans le prolétariat belge. Ses amis et lui se prononcèrent en mai dernier pour la grève générale immédiate et le mouvement partiel du Hainaut eut lieu sans préparation suffisante et contre l'avis des membres dirigeants du parti ouvrier belge, tels que César de Paepe, Louis Bertrand, Anseele, Volders, Maheu, Van Beveren, etc. Dans ces conditions, l'échec était inévitable.

Telle est la situation sur laquelle avait à se prononcer le Congrès de Mons. Tout d'abord la scission prévue s'est produite. 16 délégués sur 138 ont quitté le Congrès jugé par eux trop temporisateur. Les groupes scissionnaires partisans de Defuisseaux ont formé un parti républicain socialiste plus politique qu'ouvrier et ont

choisi Charleroi pour siège central. La grande majorité restante qui constitue le parti ouvrier belge, a tenu les assises prolétariennes de Mons et a voté les résolutions suivantes dont la gravité n'échappera à personne :

Considérant que la grève générale est un puissant moyen pour forcer le gouvernement à accorder aux ouvriers le suffrage universel et les réformes économiques que tous ont intérêt au même degré, à voir réclamer ;

Mais considérant qu'une telle entreprise ne peut réussir qu'à la condition d'être sérieusement organisée,

Décide ;

Que le parti ouvrier fera la propagande nécessaire parmi les travailleurs pour faire éclater la grève générale le plus tôt possible ;

Charge le Conseil général de publier, dans les trois mois, une brochure dans laquelle la nécessité de la grève générale sera démontrée, et qui exposera les griefs des ouvriers.

Engage les caisses de résistance affiliées à payer régulièrement leurs cotisations à la caisse centrale des grèves, à voir s'il n'y a pas possibilité d'augmenter les recettes des caisses de résistance et à fédérer les chambres syndicales de même métier ; à créer de nouvelles unions professionnelles dans les villes où il n'en existe pas encore ; à entrer en relations avec les organisations ouvrières des pays voisins, afin de leur demander d'examiner si elles pourraient en cas de grève générale en Belgique faire cause commune avec nous, soit en cessant le travail, soit en manifestant leurs sympathies pour les houilleurs belges, et empêcher ainsi leurs gouvernements respectifs d'intervenir par voie diplomatique ou militaire ;

Enfin, de créer, partout où la chose est possible, des sociétés coopératives.



Un deuxième Congrès, non plus seulement belge, mais international vient d'être célébré à Liège ; celui des catholiques sociaux, puissant surtout en France, en Allemagne, en Suisse, et dans l'Amérique du Nord. Nous avons assez souvent parlé de M. de Mun, de l'*Association catholique* et des *Cercles catholiques d'ouvriers* (1), pour que nos lecteurs soient édifiés sur les doctrines et les aspirations des catholiques sociaux. A ce sujet, le Congrès de Liège qui a été ouvert par l'évêque de cette ville et auquel assistait l'archevêque de Reims, Langénieux, ne nous apprend rien de nouveau. L'évêque de Liège, Cartuyrels, a parlé des devoirs des patrons et après lui on s'est surtout occupé des corporations ouvrières, dont la reconstitution sur le pied de celles d'avant la Révolution est le grand but économique des catholiques sociaux.

Au Congrès de Liège on s'est occupé aussi du pouvoir temporel du pape. Après quoi M. Winterer, député de Mulhouse au Reichstag, a prononcé un grand discours où il a rappelé les doctrines du pape et des évêques sur l'urgence de la question sociale. Il a dit que

(1) Notamment dans la brochure de notre collaborateur Benoît Malon : *le Catholicisme social.*

le commencement du salut est de connaître le mal qu'il faut guérir. MM. Thiers et Gambetta ne croyaient pas à la question sociale, même après les incendies de la Commune. Il a fallu les succès foudroyants du socialisme en Allemagne, les exploits des nihilistes et des anarchistes et les grèves sanglantes de la Belgique, pour arracher à notre temps l'aveu du danger social.

L'orateur a exposé l'organisation du socialisme collectiviste, qui dispose de 700,000 voix en Allemagne et représente 3 millions d'âmes. Berlin lui a donné 94,000 suffrages. Les ravages que fait le socialisme dans le monde des idées par ses négations générales sont énormes. Le socialisme nie la propriété individuelle ; il a fait adopter par des millions d'hommes la devise de Proudhon : « La propriété, c'est le vol. »

L'orateur a terminé en disant qu'il ne s'agit plus de monter la garde devant les coffre-forts ; il faut sauver la société et, pour cela, il faut obtenir l'intervention des gouvernements.

Qu'entend par là le peu fidèle résumeur des doctrines socialistes? Des réformes ou une repression monstre ? Il eut fallu le dire.

***

En Italie, outre le *Parti ouvrier socialiste* italien, dont nous avons souvent parlé, il existe une puissante organisation coopérative formée de plus de douze cents sociétés ouvrières fédérées (affratellate). Ce groupement, inspiré par les survivants des partis garibaldien et mazzinien, est républicain réformiste ; il est appelé à influer considérablement sur le mouvement progressiste italien. Au dernier Congrès ouvrier tenu à Rome fin juillet, neuf cents sociétés ouvrières s'étaient fait représenter.

Grand fut l'émoi du prolétariat italien, lorsqu'on apprit que le gouvernement du roi Humbert avait interdit le Congrès. Mais les délégués tournèrent la difficulté ; ils se constituèrent en réunion privée à Monte-Citorio même, à deux pas du Parlement et les résolutions prises retentiront dans toute l'Italie comme un *sursum corda* et dans toute l'Europe progressiste comme une promesse républicaine socialiste du peuple italien. Les Républicains français devront mêler de la gratitude à leur joie, car au moment sombre où l'Europe monarchique menace la France républicaine, les paroles sympathiques du Congrès ouvrier de Rome doivent trouver ici un écho cordial.

Ceci dit, voici l'ordre du jour voté à l'unanimité dans la séance du 17 juillet :

« Le Congrès des représentants des Sociétés ouvrières d'Italie,

« Attendu que la politique intérieure et financière choisie par le gouverne-

« ment constitue une offense permanente aux principes de liberté et de justice
« sociale ;

« Que les alliances avec certaines nations, la réconciliation avec le Vatican
« et le refus de participer à l'exposition de Paris, ont pour but de substituer
« aux alliances naturelles des peuples les coalitions purement dynastiques ;

« Que l'aventure africaine est la conséquence de la force brutale et la néga-
« tion des luttes fécondes de la civilisation et du travail ;

« Nous faisant l'écho de tous les comités ouvriers italiens, et nous élevant
« en face du privilège économique et politique ;

« Le congrès *condamne* les privilèges comme étant la cause de la décadence
« morale et de la misère où se trouve la nation ; *réclame* le retrait immédiat
« des soldats italiens lancés dans une entreprise coupable ; *envoie son salut au*
« *Peuple français devenu depuis quelque temps le point de mire particulièrement visé*
« *par la réaction européenne ;* et *méprisant* désormais les protestations stériles,
« le congrès *invite* les italiens à des actes virils, leur indiquant comme unique
« remède la revendication effective de la souveraineté populaire, autant dans
« les rapports politiques que dans les rapports sociaux. »

Les socialistes italiens, qu'ils soient réformistes ou révolutionnaires, n'ont jamais, le fait est à noter, séparé la question morale de la question sociale. la résolution que nous venons de reproduire en témoigne une fois de plus pour les réformistes; et l'ordre du jour du prochain Congrès ouvrier devant être célébré à Pavie en témoigne pour les collectivistes révolutionnaires. Nous relevons, en effet, parmi les questions soumises aux délibérations des délégués et que nous transmet le vaillant *Fascio operajo* la suivante : *quelle doit être la religion des prolétaires* ? Il est bien entendu que le mot religion est ici employé dans le sens de conception de la vie et de théorique des devoirs envers soi-même, envers les siens, envers ses semblables, et envers tout ce qui vit.

Contre l'avis de beaucoup, nous soutiendrons que cette préoccupation est très scientifique. Buckle, l'immortel auteur de l'*Histoire de la civilisation en Angleterre* et le plus éminent, peut-être, des historiens matérialistes, a fort bien indiqué que les transformations religieuses ou mentales sont plutôt le fait des transformations sociales que des progrès scientifiques proprement dits.



Ces hautes pensées ne hantent guère les cerveaux des *trade's unionnistes* anglais. Ils s'en tiennent aux revendications strictement économiques, comme nous allons le voir. Le *Comité parlementaire* composé de MM. J. M. Jock, W. Crawford, H. Slatter, J. Mausley, T. Tirtwistle, J. S. Murchie, G. Shipton, J. Swift, S. Ultley, J. Huglin, H. Brodshurt vient de publier une circulaire : « aux officiers des Sociétés corporatives et des Fédérations de Trade's Unions ».

Nous y relevons l'énoncé des dix questions soumises au prochain

Congrès trade's unioniste de Hull (1) en démonstration de ce qui a été dit plus haut :

« 1° Interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans ;

« 2° Mesures spéciales pour la protection des enfants de plus de quatorze ans et des femmes ;

« 3° Durée de la journée de travail fixée à huit heures avec un jour de repos par semaine ;

« 4° Suppression du travail de nuit excepté dans certaines circonstances spéciales ;

« 5° Adoption obligatoire des mesures d'hygiène dans les fabriques, ateliers, etc. ;

« 6° Suppression de certaines méthodes de fabrication dangereuses pour les ouvriers ;

« 7° Responsabilité pénale et civile des patrons en cas d'accidents ;

« 8° Inspection des ateliers, manufactures, mines, etc., par des inspecteurs praticiens ;

« 9° Le travail des prisons ne doit pas faire concurrence à l'industrie privée ;

« 10° Un salaire minimum doit être établi permettant à l'ouvrier d'élever convenablement sa famille. »



D'une toute autre nature est l'appel, d'inspiration marxiste, lancé aux Chambres syndicales et groupes corporatifs de France pour le prochain congrès de Montluçon.

Voici cette pièce :

Chargé par la Commission exécutive du premier congrès national des syndicats ouvriers, tenu à Lyon l'année dernière, de poursuivre l'œuvre si bien commencée et d'organiser pour octobre prochain le deuxième congrès de nôtre Fédération, nous tenons à rappeler, surtout pour nos nouveaux adhérents, les principales résolutions votées et l'esprit qui préside à nos travaux.

Des sept cents chambres syndicales qui s'étaient fait représenter à Lyon, l'immense majorité n'a pas hésité à affirmer la nécessité de « socialiser tous les moyens de production pour mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, de la femme et de l'enfant », en même temps qu'elle se prononçait pour le, réformes immédiates suivantes : Réduction de la journée de travail à 8 heures et législation internationale du travail.

Si de pareils résultats ont pu être obtenus du premier coup, c'est que, décidés à grouper en une unique et formidable armée toutes les forces ouvrières de

---

(1) Le Congrès a lieu en ce moment même, non à Hull mais à Swansea. Les *Trade's Unionistes*, par une heureuse dérogation à leur système de neutralité politique, ont voté un blâme au ministère Salisbury pour son odieuse conduite envers la *Ligue nationale* irlandaise. Ceci donne à penser que les gladstoniens reviendront au pouvoir, après les élections de février prochain.

France, les organisateurs de ce congrès avaient voulu ignorer les divisions politiques qui peuvent exister dans notre prolétariat et avaient appelé indistinctement tous les groupements ouvriers à se réunir et à s'organiser sur le large terrain corporatif.

Là, en effet, dans son caractère exclusivement syndical, est la raison d'être et la force de notre fédération.

C'est dans cet esprit que nous nous adressons de nouveau à tous les syndicats de France, à quelque organisation socialiste qu'ils appartiennent, et que nous les convions au deuxième congrès, qui se tiendra à Montluçon, et auquel les circonstances présentes donneront une importance exceptionnelle.

L'Europe est à la veille d'une conflagration générale, provoquée par la réaction bourgeoise et monarchique, pour étouffer une fois de plus dans le sang ouvrier les progrès menaçants du socialisme. Sur ces champs de bataille, c'est nous, travailleurs, qui de chair à machine, devenons chair à canon, et tombons par milliers, sans profit aucun pour l'humanité.

A nous donc, dans nos grandes assises du travail, d'élever notre voix qui n'a jamais pu se faire entendre à la Chambre des députés et au Sénat et de nous opposer à une guerre fratricide qui dépasserait en horreur tout ce que l'on a pu voir jusqu'ici et reculerait de vingt ans notre émancipation de classe.

En dehors de cette boucherie internationale à conjurer, nous avons à poursuivre et à compléter l'organisation et l'union de nos corps de métiers pour préparer et hâter le passage de l'inique société capitaliste à la nouvelle société, dans laquelle le travail affranchi et étendu à tous créera le bien-être pour tous.

A l'œuvre donc, camarades, que chaque syndicat, que chaque corporation réponde donc à notre appel, se prépare à apporter sa pierre à l'édifice commun.

Vive l'union ouvrière ! Vive l'affranchissement des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.

La Commission d'organisation.

Nota.— Prière, en attendant la prochaine circulaire qui vous fera connaitre l'ordre du jour et la date du Congrès, d'envoyer les adhésions au citoyen J. Dormoy, secrétaire, rue de la Paix, à Montluçon.



C'est ici le lieu de réparer une omission.

Nous avions négligé de citer en son temps l'important Congrès ouvrier suisse qui fut tenu à l'hôtel de ville d'Arau (Argovie). Il fut pourtant significatif et important.

Deux-cent-cinquante délégués, représentant cent dix mille ouvriers organisés, se réunirent. Les cinq grandes fédérations ouvrières de la Suisse : *le Grutli, l'Arbeiterverein* (Union ouvrière), *la Geverts-chafft* (Union des métiers), la *Fédération horlogère* et la *Gesellsverein* (Union compagnonnique) s'étaient fraternellement unies pour tenir ce congrès national.

Les citoyens Schérer, président du *Grutli* et Conzetti, rédacteur de l'*Arberterstimm* (Voix de l'ouvrier) furent élus présidents. On procéda à l'élection d'un Conseil général (*Bundesrath*) composé de membres de toutes les organisations ouvrières et l'on élut, pour secrétaire général le proscrit allemand Greulich, le représentant le plus distingué du socialisme marxiste en Suisse.

Un grand exemple a été donné par le prolétariat suisse en cette circonstance. A part le petit groupement anarchiste, toutes les forces ouvrières ont mis fin aux anciennes querelles pour ne former qu'un faisceau. Les résultats de cette nouvelle tactique se font déjà sentir au Conseil fédéral suisse qui, poussé par cette formidable organisation prolétarienne, paraît entrer résolument dans la voie des réformes économiques. Il a débuté par le projet d'une législation internationale du travail, par le rachat des chemins de fer, et par une législation industrielle qui, lorsqu'elle sera parachevée, laissera derrière elle tout ce qui a été fait en ce sens dans les autres pays.

Nous pouvons ajouter que, toutes les organisations ouvrières suisses ayant en somme des buts collectivistes, le Conseil fédéral ne pourra pas s'en tenir là, s'il veut conserver les sympathies de la majorité militante du prolétariat suisse.

***

Dans l'Amérique du nord, trois congrès : celui de Minneapolis, organisé par les *Chevaliers du travail*; celui de Buffalo par le parti ouvrier socialiste (marxiste) et celui de Syracuse par le *Parti du Travail* (parti de Henry George). Ce dernier congrès a eu lieu et a été marqué par des incidents regrettables.

Henry George, ayant à ses côtés son lieutenant, le prêtre catholique Mac Glynn, s'est départi tout à coup de la neutralité philosophique et religieuse qui faisait sa force; il a fait voter par le congrès l'expulsion des délégués du parti ouvrier socialiste. D'après lui, le *Labor Party* n'est pas socialiste, il ne veut que des réformes agraires, par conséquent il répudie les socialistes. C'est vainement que notre ami et collaborateur Gronlund et le citoyen Schevitsch, délégués du parti ouvrier socialiste, *supplièrent* la Convention Georgiste de ne pas renier le socialisme; l'excommunication fut votée le 18 août, après une orageuse et mémorable discussion.

Pour tenter de se justifier, Henry George avait publié dans le *Stendard* de New-York de violentes attaques auxquelles Gronlund a répondu avec son autorité et sa compétence habituelles.

Dans notre prochain numéro, nous publierons sur cette grave scission un article de notre collaborateur G. Rouanet, particulièrement au courant. Henry George paraît décidément atteint de la manie des grandeurs ; après avoir frappé à gauche sur le parti ouvrier socialiste, il se dispose à frapper à droite en attaquant Powderley et la portion modérée des *Chevaliers du Travail*.

L'ordre du jour du prochain congrès du *Parti ouvrier socialiste* à Buffalo ne nous est pas parvenu. Voici toutefois le texte de la circulaire que le comité national exécutif du parti, vient d'adresser aux divers partis ouvriers et révolutionnaires européens :

« Le Parti ouvrier socialiste américain tiendra le 17 septembre prochain un Congrès du Parti. Il organise à cette occasion une exposition de tous les journaux socialistes-révolutionnaires existants, en voie de publication, ou ayant paru, et considérant, que pour un Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, il est toujours bon de suivre le mouvement et le progrès des autres peuples et ce, à titre d'enseignement, afin de ne pas commettre les erreurs, s'il y a lieu, ou de suivre leur voie sans tâtonnements lorsqu'ils l'ont reconnue être la bonne; les socialistes américains demandent à tous les peuples européens une statistique sur leur développement, depuis la date de leur constitution en parti distinct jusqu'à ce jour, leur progrès, leurs luttes, et enfin tout ce qui marque une étape dans l'existence d'un Parti.

« Cette statistique sera publiée, discutée et comparée et nous servira d'exemple, dont l'historique nous abrégera la distance à parcourir et nous facilitera la marche en avant et la lutte contre notre ennemi commun.

« En même temps, citoyens français, ce service que nous vous demandons et qui sera réciproque, puisque nous vous enverrons le résultat des décisions de notre Congrès, aura aussi pour but de nous rapprocher davantage, d'apprendre à vous apprécier comme socialistes internationaux et nous fournira une occasion d'entretenir des relations aussi suivies que le commande l'intérêt de notre cause qui est commune, malgré la distance qui nous sépare, la différence des langues et des noms.

« Dans le ferme espoir de vous voir nous accorder notre demande, citoyens français, nous vous tendons une fraternelle poignée de main, en vous disant malgré les frontières :

« A vous et à la Révolution sociale.

« W. L. ROSENBERG. »

***

Les socialistes allemands, malgré la persécution bismarkienne qui ne peut les vaincre, se préparent aussi à un congrès. Il sera tenu clandestinement en dehors de l'Allemagne et soyez sûr que le secret sera mieux gardé que celui de la mobilisation française. De nombreux délégués régulièrement mandatés et représentant des centaines de mille d'ouvriers, se réuniront, délibéreront et la police allemande jetée sur plusieurs fausses pistes saura à quoi s'en tenir, quand les résolutions du congrès seront publiées par le *Sozial demokrat* de Zurich. Ainsi se passèrent les choses au grand congrès constituant de Widen en 1880 et au mémorable congrès de recensement et de réorganisation des forces ouvrières socialistes allemandes. Ce dernier congrès eut lieu en 1884 à Copenhague; les délégués délibérèrent paisiblement pendant que la police de Bismarck et de son Putmacker fouillait la Russie et la Belgique à la recherche des organisateurs introuvables du terrible congrès. Le congrès de 1887 entendra un rapport de Liebkneckt sur l'état actuel du parti socialiste allemand et un rapport de Bebel sur l'organisation d'un congrès socialiste international.

***

Ainsi dans le Vieux et dans le Nouveau Monde, s'agite, s'organise, s'affirme le *Quatrième État* appelé en un temps plus ou moins long à succéder dans la possession des pouvoirs publics aux Bourgeoisies défaillantes par égoïsme aveugle, par individualisme outré, par complaisance vis-à-vis de l'envahissante et spoliante oligarchie financière et par incompréhension des nécessités historiques de notre époque.

L'activité socialiste est encore neutralisée par bien des lacunes et bien des étroitesses, mais avec elle est l'avenir et de sa jonction avec le mouvement philosophique moderne, germeront la grande pensée altruiste et la grande force renovatrice qui régénéreront et transformeront la société actuelle, aussi dépourvue de bases morales, que contraire à la justice économique.

Allemagne.— La célébration des divers congrés ouvriers et socialistes dont nous venons de parler ne doit pas nous faire perdre de vue les autres faits socialistes, d'autant plus qu'un vent de réaction furieuse souffle en ce moment dans toute l'Europe monarchique. Le gouvernement italien continue à persécuter le parti ouvrier transalpins et à réprimer sévèrement toute tentative d'organisation du prolétariat agricole, si misérable partout, et que la *pellagra*, cette horrible et mortelle maladie de la faim, dévore. Ce gouvernement s'est donné dernièrement le ridicule inutile d'interdire le congrès très pacifique des délégués de neuf cents sociétés ouvrières qui n'en ont pas moins tenu leurs assises en réunion privée à Montecitorio même.

En Allemagne, c'est plus: les expulsions et les arrestations sévissent de plus belle ; la « petite terreur » et le « petit état de siège» font rage à Francfort, à Lubeck, à Breslau, à Munich, à Berlin, à Leipsig, à Hambourg, à Dresde, à Chemnitz, à Cologne, dans tous les centres de l'Allemagne ouvrière et on a monté à Altona un procès de tendance où 20 socialistes ont été condamnés ; leur crime avéré était d'avoir été trouvés possesseurs de livres de science et d'économie sociale.

En tout cela rien de bien nouveau; l'*homme de fer* continue sans gloire et sans succès, contre le socialisme la guerre déclarée par les lois d'Octobre 1878.

Belgique. — Mais en Belgique nous sommes en présence d'un fait de réaction aussi inattendu qu'inouï. La jeune Belgique libérale, assez osée autrefois pour prétendre qu'avant de faire le tour du

monde la liberté devait passer « par chez elle », a décidément troqué son bonnet de liberté contre un chapeau de Jésuite.

Avoir fait trouer les poitrines ouvrières du Hainaut par le sabre d'un Vandersmissen enragé de massacre, n'était pas assez pour les cléricaux du ministère. Ils ne rêvent rien moins que de baillonner le socialisme. En conséquence, sans crier gare, le ministre de la justice Devolder a soutenu devant la Chambre des représentants, le projet de loi suivant qui a été voté séance tenante.

Article 1er.— Quiconque, soit par des discours tenus dans *des réunions ou lieux publics*, soit par des placards affichés, *soit par des dessins ou emblêmes, soit par des écrits imprimés ou non*, vendus ou distribués, aura directement ou méchamment provoqué à commettre des faits qualifiés crimes par la loi, *ou l'un des délits prévus par les articles* 310, 313, 464 et 528 *du code pénal*, sans que cette provocation ait été suivie d'effet, sera puni d'un emprisonnement de *8 jours à 3 ans* et d'une amende de 50 à 3,000 francs.

Art. 2.— *Le paragraphe final de l'article* 66 *du code est ainsi modifié :*

« Ceux qui, soit par des discours tenus dans des réunions ou dans des lieux « publics, soit par des placards affichés, soit par des écrits imprimés ou non « et vendus ou distribués, soit par des dessins ou des emblêmes, auront provo- « qué directement à le commettre, sans préjudice des peines portées par la loi « contre les auteurs de provocations à des crimes ou à des délits, même dans le « cas où ces provocations n'ont pas été suivies d'effet. »

On n'ose plus mettre « opinion subsersive » et l'on écrit jésuitiquement « excitation au crime »; mais l'idée des réacteurs est la même; c'est bien à la propagande socialiste qu'ils s'en prennent.

Reste à savoir s'ils pourront mordre sur elle. On ne le craint pas beaucoup dans les milieux socialistes belges. Le socialisme ne comporte d'autre réfutation, d'autres repressions efficaces que la solution du problème qu'il pose : la suppression de l'ignorance et de la misère. Messieurs les conservateurs ne le comprendront-ils jamais?

Suisse. — Nous avons parlé à plusieurs reprises du regretté socialiste allemand Becker. Ses compatriotes ne l'oublient pas, à preuve cet appel aux souscriptions pour placer sur son tombeau une pierre commémorative (1).

« Le comité central du *prolétariat organisé* de Genève a décidé depuis quelque temps déjà d'ouvrir une souscription. Il s'agit d'ériger à Jean Philippe Becker notre père, le vaillant combattant d'avant-garde de l'émancipation des travailleurs, une pierre tombale digne de lui. *L'organisation allemande socialiste* de Genève, n'ayant pas les ressources nécessaires pour accomplir ce devoir, fait appel aux socialistes et aux travailleurs de tous les pays afin qu'ils prennent part à la souscription.

Becker qui a incorporé en lui, comme peu d'hommes l'ont fait la pensée du mouvement libérateur international, et qui a consacré à ce mouvement dans différents pays, son activité, a mérité certainement que les travailleurs et les révolutionnaires de tous pays souscrivent en son honneur.

---

(1) Traduit du *Sozial Demokrat* de Zürich, organe du parti socialiste allemand.

C'est pour cela que la section d'Aarau du parti socialiste allemand en Suisse s'est unie avec enthousiasme à l'agitation de Genève et que les soussignés, membres du comité des socialistes allemands en Suisse, d'accord avec le comité d'initiative de Genève ont pris la souscription en main.

Nous prions donc les travailleurs, nos co-religionnaires de tous pays, de souscrire suivant leurs moyens en l'honneur d'un combattant tombé qui, pendant trois générations, a tenu haut, fidèlement et sans crainte le drapeau de la liberté, qui, infatiguable, a travaillé de l'épée et de la plume à la cause des opprimés et des affamés jusqu'à ce que la mort lui ait arrêté le bras pour toujours.

Compagnons et amis !

Nous savons quel rude combat vous avez partout à soutenir et combien de fois on réclame de vous des sacrifices dans la lutte contre les pouvoirs réactionnaires, lesquels ne dédaignent aucun moyen lorsqu'il s'agit d'épuiser le sang des prolétaires qui tendent à s'émanciper.

Nous venons pourtant vers vous pleins de confiance, car nous n'ignorons pas quelle place élevée tient dans votre souvenir Jean-Philippe Becker. Tous ont connu soit personnellement, soit dans ses actes l'*homme rare* (seltener Mann), comme Engels le nomme.

Donnez suivant vos ressources, nous vous le répétons. Ce qu'un seul ne peut pas faire, le zèle du grand nombre l'accomplit facilement.

Tous ceux — associations ou individus — qui désirent prendre part à la souscription, sont priés de faire parvenir leur cotisation au caissier du comité, H. Schnelle, Chorgasse 9, à Zurich.

Salut démocratique et social.

Le Comité (Landes-Ausschusz) des socialistes allemands en Suisse.

Le Comité central de l'association des Travailleurs de Genève.

N.-B. Tous les journaux dévoués à la cause des travailleurs sont amicalement priés de reproduire cet appel, tout au moins de le mentionner.

Roumanie. — Ce n'est pas de Congrès, mais de scission qu'il s'agit en *Roumanie*. Voici, d'après notre correspondant, comment les faits se seraient passés : Un fort mouvement russophile s'est dessiné, malgré le renégat Bratiano, dans certains cercles gouvernementaux roumains. De l'argent aurait même été répandu par les agents russes dans le but de susciter, sinon une émeute, du moins une grande manifestation populaire. A cette occasion, le jeune parti socialiste roumain déjà assez puissant pour faire vivre trois organes de lutte : La *Revista socialista* de Jassi, dirigée par notre confrère Joan Nadejde, La *Lampa* de Braila, le *Gutenberg* de Bucharest, a lancé un manifeste pour mettre le peuple en garde. « Les socialistes, disait en substance le manifeste, ne doivent pas se faire les « instruments de la réaction féodale soudoyée et soutenue par la « sainte Russie. Et quelle que soit l'insuffisance des libéraux actuellement au pouvoir nous devons les préférer aux réactionnaires « qui mettraient fin aux quelques libertés dont nous jouissons. Non « pas que nous fassions acte d'adhésion aux libéraux ni à aucun « parti bourgeois, en tant que socialistes, nous formons un parti

« distinct ; mais nous ne saurions nous désintéresser des luttes « politiques de notre pays. »

Ce manifeste déplut à la fraction la plus révolutionnaire du parti, qui déclara que tous les partis bourgeois étaient également condamnables et qu'il fallait, sans s'inquiéter des conséquences, appuyer toute manifestation dirigée contre l'organisation bourgeoise.

La scission eut donc lieu. Mais elle n'aura pas les désastreuses conséquences des scissions françaises, vu le petit nombre des dissidents et vu aussi que la majorité n'est pas d'avis que le fait de ne pas accepter en tout et pour tout la direction d'un parti constitue le crime des crimes et que tous les moyens sont bons contre les minorités sécessionnistes. Instruits par les désastreux résultats des scissions socialistes occidentales, nos coreligionnaires roumains admettront que de ce que l'on suit deux fanions différents pour faire front au même ennemi, on ne doit pas, pour cela, se tirer des coups de fusil. Gardés des mauvaises inspirations de la haine, ils ne ramasseront pas dans la boue, pour s'en servir contre les hétérodoxes, l'arme avilissante et honteuse de la calomnie.

~~~~~~~~~~~~~~~~

DANEMARCK. — D'une correspondance du socialiste danois Andersen, nous relevons que le parti socialiste danois, très uni, croît a vue d'œil. Le *Social-demokraten* devenu quotidien et resté exclusivement socialiste est devenu le journal le plus répandu du Danemarck et des feuilles socialistes locales se fondent de tous côtés. Une exposition socialiste va avoir lieu ce mois-ci. Elle ne manquera ni d'originalité ni d'imprévu.

En effet, la presse socialiste danoise a adressé un pressant appel à la presse socialiste étrangère, allemande, suisse, anglaise, française, italienne, américaine.

Il s'agit de former une exposition vraiment internationale de journaux et de revues socialistes. Les journalistes suivront sans doute les journaux. Et, sans qu'aucun mot d'ordre soit donné, cela pourrait devenir un très important Congrès.

Voici maintenant une autre communication des socialistes danois qui ne manque pas d'être fort intéressante :

Copenhague, le 2 août 1887.

« Dans un mois, nous organiserons une exposition internationale des revues et journaux socialistes. En m me temps qu'une exhibition de feuilles imprimées, ce sera une réunion de socialistes. On viendra d'Allemagne, d'Angleterre. Nous espérons que la France aussi sera représentée.

En prévision de cette fête, le *Social Démokraten*, journal du parti ouvrier socialiste, a publié et répandu un numéro spécial, où l'histoire du prolétariat et de la propagande socialiste en Danemarck est retracée. Une carte du développement du socialisme y est annexée.

Copenhague est le centre d'où a rayonné la propagande socialiste. Mais
~~~~~~~~~~~~~~~~

rapidement des points d'irradiation se sont formés. Toute l'île où est située Copenhague (Seeland) est teintée de rouge vif. Toute la côte Est du Jutland est entamée. Principaux foyers : Viborg, Alborg, Nikolnig.

Dans Tionsi et Staaland, le développement du parti socialiste ouvrier est moindre. Pourtant des « organisations » existent à Rodby, à Maribs (Saaland), à Dielum, Swendborg, Faaborg (Fionie).

C'est en 1871 (et en suite du retentissement de la Commune de Paris) que fut fondé, en Danemarck, le premier journal socialiste, le *Social Démokraten.*

Il parut d'abord irrégulièrement. Puis, en 1872, avril, il devient quotidien. Il grandit rapidement et en format et en tirage, petit format, tirage mensuel, hebdomadaire.

Voici les moyennes :

Juin 1871 à Mars 1872, 52,920 exemplaires par semaine.

Avril 1872 à Mai 1874, 55,200.

Dès lors, il prit le nom de *Social Démokraten*, organe de la social-Démocratie Fédération, grand format et tirage journalier :

Mai 1874 à Juin 1875, 69,535.

Juin 1875 à Mars 1876, 77,280.

Mars 1876 à Octobre 1877, 90,280.

Octobre 1877 à Avril 1879, 62,524.

Avril 1879 à Juin 1882, 79,120.

Juin 1882 à Novembre 1882, 72,726.

Novembre 1882 à Septembre 1883, 120,560.

Septembre 1883 à Mars 1885, 149,760.

1er Avril 1885 à aujourd'hui, 167,167.

Le tirage actuel est d'environ 200.000 exemplaires.

R. ANDERSEN.

ITALIE. — On sait que les gouvernements monarchiques ont unanimement refusé de participer à l'exposition universelle de 1889. Le peuple italien tient, en ce qui le concerne, à protester contre cet exclusivisme monarchique et à donner à la France républicaine une attestation de sympathie. Les sociétés ouvrières italiennes, nous apprend le *Fascio operajo*, se sont fédérées en vue de participer à l'Exposition et d'autre part, la fraction la plus éclairée de la bourgeoisie italienne a constitué, sur l'initiative de M. Sonzogno, le propriétaire du *Secolo*, et du député Cavallotti, un comité central de participation qui vient de lancer l'appel suivant :

Aux Italiens,

La France, célébrant en 1889 une date mémorable de son histoire, invite tous les peuples civilisés à entonner avec elle un hymne solennel aux conquêtes de la paix et du travail.

La voix de la France vient à propos secouer l'Europe de son silence craintif qui n'est, depuis longtemps, rompu que par le travail enfiévré des arsenaux, et la soulager des préoccupations inquiètes d'une politique occupée partout à former des armées et à renforcer des douanes, pour l'appeler à la seule lutte vraiment généreuse et digne.

Les Italiens ne peuvent manquer à cette grande réunion, à cette revue solennelle de tout ce que la science, l'art, l'industrie ont dû créer dans les formes variées, inspirées par le génie, le caractère, les forces morales et économiques de chaque peuple.

A l'action du gouvernement, qui s'abstient d'une participation officielle, mais qui déclare en même temps que « le concours des particuliers sera facilité de la façon la meilleure et la plus efficace », il importe de substituer l'initiative spontanée que l'esprit et le cœur des citoyens savent, dans leur merveilleuse intuition, apporter à la réalisation de toute œuvre digne d'un peuple libre et civilisé.

Et telle est l'œuvre qui consiste à révéler au monde ce que nous avons pu accomplir sous les rayons bienfaisants de la liberté, et depuis que nous avons pu nous élever à Rome à la dignité de nation, dans nos instituts scientifiques, dans nos établissements d'éducation, dans les formes multiples de l'assistance publique, dans les œuvres de l'art, dans les produits de l'industrie.

Nous pourrons ainsi montrer l'immense trésor de forces que nous recueillons et développons dans les écoles et dans les laboratoires, et nous mesurer sans jactance et sans crainte avec les autres nations, pour en tirer d'utiles enseignements, et une émulation utile à l'amélioration et au progrès.

Pour obtenir que ce concours soit conforme à la dignité et à l'intérêt du pays et surtout qu'il s'organise avec unité d'idées, nous avons cru devoir constituer un comité qui provoque, de la façon la plus conforme au but élevé que nous nous proposons, la participation des Italiens à l'exposition universelle de Paris.

Nous nous adressons aux instituts scientifiques, aux Académies de Beaux-Arts, aux Chambres de commerce, aux comices agricoles, aux associations ouvrières, à tout autre corps représentant une forme spéciale de l'activité nationale, pour qu'ils s'occupent à recueillir les éléments nécessaires à l'entreprise et à provoquer surtout le concours de tous ceux qui ont foi dans les forces productives du pays et savent que la nouvelle Italie associe aujourd'hui aux souvenirs de sa grandeur antique la ferme volonté de conquérir sa place d'honneur parmi les peuples laborieux et civilisés.

C'est avec ces sentiments que l'Italie ressuscitée, l'Italie qui étudie, l'Italie qui travaille, envoie, des bords du Tibre, un salut affectueux à la France. Elle est sûre que dans l'embrassement symbolique des deux drapeaux qui s'élèveront sur le Trocadéro, éclairés par le même rayon de soleil, le cœur des deux nations se rappellera les liens qui les unissent dans leurs origines, dans l'histoire et dans l'avenir.

Pour la commission :

T. Villa, A. Branca, Gallo, Pavesi, Pianciani, T. Gentili : secrétaire.

Ainsi, pendant que les gouvernements monarchiques divisent les peuples et préparent la guerre, l'élite de ces mêmes peuples fait œuvre de paix et de justice en affirmant la solidarité des progressistes et des travailleurs de toutes nations.

Hollande.— Notre ami et collaborateur Domela Nieuwenhuis, qui avait été condamné à un an de prison pour un article républicain dont il n'était d'ailleurs pas l'auteur, vient d'être, après huit mois de détention, amnistié à l'occasion de l'anniversaire de la princesse héritière. Nous félicitons vivement de ce retour à la liberté l'éminent et dévoué *leader* du parti socialiste hollandais. Ses coreligionnaires ayant voulu célébrer sa mise en liberté, les conservateurs de Rotterdam et leurs mercenaires, bien dignes d'être appelés les Chinois de l'Europe, ont tenté de l'assassiner et une véritable émeute réactionnaire a eu lieu dans la ville des Snobs bataves. Notre noble ami

ne se laissera pas décourager par ces avanies ; il se rappellera le mot de suprême compatissance de Jean Huss sur son bucher, à la vieille fanatique qui suait pour apporter elle aussi son fagot : *O sancta simplicitas* ! et il sera consolé en pensant que c'est pour avoir consacré sa vie à la régénération morale et à la transformation sociale du monde moderne, qu'il est persécuté ; et que souffrances de persécutés c'est semence de justices nouvelles.

B. Malon.

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE D'ÉCONOMIE SOCIALE

SÉANCE MENSUELLE DU 27 AOUT 1887 (1)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence du citoyen Combret, secrétaire le citoyen Huguet.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion mensuelle de juillet, qui est mis aux voix et adopté, sous le bénéfice d'une observation présentée par le citoyen Rama.

Le citoyen Combret donne lecture de deux lettres d'excuses envoyées par les cit. Raiga et May.

Le citoyen Dubois présente ensuite un résumé très-complet des travaux du dernier congrès ouvrier. Il dit que la question qui a donné lieu au débat le plus approfondi est celle de la lutte des classes. Elle a été posée avec une grande précision par le délégué de l'Union socialiste révolutionnaire du 18e arrondissement, qui a expliqué qu'il admettait la lutte des classes, mais sous la réserve expresse que le parti qui se servirait de cette plate forme de combat, fût un parti ouvert non-seulement aux ouvriers manuels, non-seulement aux ouvriers salariés, mais à tous les travailleurs sans distinction. Le

(1) Vu l'importance particulière du premier procès-verbal, nous croyons devoir rappeler que nous insérons et continuerons d'insérer par sympathie les communications de la *Société républicaine d'économie sociale*, sans que les opinions y émises puissent engager notre recueil. La *Revue socialiste* n'est dépendante d'aucune école ni d'aucun groupe ; elle est et restera un foyer d'élaboration socialiste où sont reçus tous les chercheurs et tous les devoués de la justice sociale. Sa direction entend rester en dehors des luttes et de la politique des partis, et par suite, des appréciations qu'ils échangent

(La Direction)

rapport du citoyen Martin sur cette question a été écouté avec attention aussi bien que les observations du citoyen Deynaud, lorsque celui-ci a réclamé la formation d'un grand parti socialiste ; le Congrès a fait preuve envers les délégués de l'Union socialiste révolutionnaire du 18e arrondissement de la plus parfaite tolérance, bien que ces citoyens fussent envoyés par un groupe de tendances opposées à celles du Parti ouvrier.

Le citoyen Chirac explique qu'il a fait adopter par le Congrès l'idée de la lutte de classe *en vue d'arriver à la suppression du droit de propriété,* ce qui n'implique plus une lutte de personnes, mais une campagne menée pour faire triompher un principe socialiste sur un principe égoïste — Lorsqu'il s'est agi de la suppression des octrois et de leur remplacement par un impôt progressif, le citoyen Chirac a fait ressortir les vices des impôts sur le revenu et sur le capital, qui se répercuteraient fatalement sur les travailleurs. Son argumentation a paru embarrasser plusieurs membres du Parti ouvrier, qui voyaient avec peine l'attaque dirigée contre un des articles de leur programme. Le citoyen Chirac a, néanmoins, réussi à faire adopter par le Congrès la rédaction qu'il avait proposée à la commission des résolutions, et par laquelle on a décidé de réclamer la suppression des octrois et leur remplacement par un impôt qui, plus que tous autres, mettrait les travailleurs à l'abri des répercussions capitalistes, sans toutefois indiquer d'une façon précise que cet impôt fût l'impôt au droit de place.

A une question posée par le citoyen Huguet, le citoyen Dubois répond que le Congrès a décidé que l'ordre du jour du prochain Congrès serait connu trois mois à l'avance. Il dit que l'accueil sympathique que le Congrès a fait au citoyen Chirac s'adressait plutôt à sa personne qu'à son projet, qui n'a pas été compris d'une façon complète.

Le citoyen Beuzon exprime le regret que dans toute la presse parisienne, il ne se soit pas rencontré un journal pour publier exactement les comptes-rendus du Congrès. Il dit que les procès-verbaux qui ont paru dans *le Prolétariat,* n'ont pas toujours été très fidèles.

Le citoyen Chirac répond que *le Journal des Débats* et *Le Temps* ont donné des comptes-rendus très-complets et presque sténographiés.

L'ordre du jour appelle une communication du cit. Dubois au sujet de la Bourse du travail.

Le citoyen Dubois rappelle que la création de la Bourse du travail est la réalisation d'une des résolutions votées par le septième Congrès ouvrier. Jusqu'à l'ouverture de la Bourse centrale du travail, l'annexe A sera le siège social de la Bourse du travail. C'est là qu'a été élaboré le règlement de la Bourse du travail. Deux projets furent présentés. D'après le premier projet, le comité général devait élire

dans son sein une commission exécutive composée de vingt membres, et chargée d'élire à son tour un bureau composé de deux secrétaires, un trésorier, un archiviste. La commission exécutive avait seule le pouvoir pour disposer des salles de réunions. Le contrôle des actes de la commission exécutive et de ses fonctionnaires devait être exercé par une commission composée de neuf membres élus par le comité général, renouvelables par tiers tous les mois. — Le second projet, au contraire, conservait à chaque bureau son autonomie ; il plaçait l'administration et le contrôle sous la direction et la responsabilité des chambres syndicales et groupes corporatifs, et n'instituait qu'un seul secrétaire, ne reconnaissant pas le besoin d'un comité général, d'un trésorier, d'un archiviste, de deux secrétaires. D'après ce projet, il n'y aurait pas eu homogénéité de la Bourse du travail, et il était à craindre que tous les renseignements fournis par les chambres syndicales ne fussent pas très bien coordonnés. Il devenait dès lors plus difficile de dresser des statistiques exactes, et de dégager les lois économiques résultant des phénomènes observés dans le monde du travail. En outre, le contrôle des finances aurait peut-être été insuffisant, et on ne saurait sur ce point prendre trop de garanties et se montrer trop sévère, surtout lorsqu'il s'agit d'une institution naissante. Cent deux chambres syndicales ont, sur appel nominal, voté le premier projet de règlement. Le citoyen Dubois croit que ce règlement mettra la Bourse du travail à l'abri de toute critique, et que son application stricte enlèvera tout prétexte à l'immixtion du Conseil municipal, qu'il faut écarter à tout prix. La commission exécutive a été nommée ; les élections ont eu lieu sans qu'aucune préoccupation politique vint influencer les votes. Quant au Conseil municipal il n'a pas encore statué, la commission n'ayant pas déposé son rapport avant la clôture de la dernière section.

En raison de l'heure avancée, l'assemblée décide de renvoyer à la prochaine réunion mensuelle la discussion d'un projet d'impôt cubique et celle d'une proposition présentée par quelques députés de l'extrême-gauche, tendant à restreindre le droit d'hérédité.

A une question posée par le citoyen Beuzon, le citoyen Dubois répond que la durée des fonctions est d'un an, mais que la commission exécutive peut, sur avis du comite général, suspendre tout fonctionnaire.

Le citoyen Combret remercie, au nom de la *Société républicaine d'économie sociale* le citoyen Dubois de son intéressante communication. Puis il demande qu'en application des statuts, on procède à la nomination de cinq membres du Conseil d'administration.

Le vote a lieu, et le résultat du scrutin donne 13 voix pour les citoyen Armand, Augustin et neuveu, 12 voix pour le citoyen Lai-

sant, 11 voix pour le citoyen Dubois, 2 voix pour le citoyen Rama, 1 voix pour le citoyen Beuzon, 1 voix pour la citoyenne Dupont ; en conséquence sont nommés membres du conseil d'administration les citoyens Armand, Augustin, Neveu, Laisant et Dubois.

Est admis comme membre de la société républicaine d'Économie sociale le citoyen Henry de Bigars.

Le citoyen Beuzon dépose une proposition tendant à ramener à six francs le montant des cotisations. Cette proposition est renvoyée au Comité qui devra l'examiner.

La séance est levée à onze heures.

Le président, Le secrétaire,
COMBRET. L. HUGUET.

NOTES ET DOCUMENTS

DEUX RAPPORTS DE L'UNION SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE DU XVIII[e] ARRONDISSEMENT.

Parmi les rapports présenté au VIII[e] congrès régional parisien, ceux de l'Union socialiste révolutionnaire du XVIII[e] arrondissement ont été particulièrement remarqués.

On nous demande de les reproduire ; nous le faisons volontiers, mais à titre de simples documents n'engageant que leurs signataires.

I

RAPPORT SUR LA TROISIÈME QUESTION MISE A L'ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS : « LA SUPPRESSION DES OCTROIS, REMPLACÉS PAR UN « IMPÔT FORTEMENT PROGRESSIF SUR LE REVENU. »

Citoyens,

Il n'y a pas, croyons-nous, à démontrer la nécessité de supprimer les octrois.

L'enquête à cet égard est faite et parfaite et, même en dehors de ses constatations, il suffirait de reconnaitre que l'octroi appartient à la série des impôts indirects pour le condamner au nom de la science.

Nous voudrions pourtant chiffrer son influence néfaste ; mais cela n'est pas aisé à faire pour chaque commune, étant donnée la diversité des budgets municipaux.

Néanmoins, les statistiques parisiennes, étant assez complètes, il a été pos-

sible de prouver par un tableau que tout groupe de deux personnes et demie (le père, la mère et l'enfant), dépensant annuellement 1.058 francs pour sa nourriture, celle-ci étant composée des aliments les plus usuels, mais contenant la dose nécessaire des principes nutritifs (matières protéiques, amylo-sucrées et grasses) paie, annuellement aussi, à l'octroi municipal, une somme ronde de 185 francs, ce qui représente une proportion d'environ 17 0/0.

Voici ce tableau :

	QUANTITÉS CONSOMMÉES	DROIT D'OCTROI	VALEUR VÉNALE
Vin (2 lit. par jour)	730 litres	96.36	511.00
Huile à manger (1/2 litre par semaine)	26 litres	12.48	52.00
Viande (250 gr. par jour)	91 kil. 250 gr.	9.69	146.00
Charcuterie (125 gr. par jour). . . .	45 kil. 625 gr.	11.28	91.25
Vinaigre (1/4 de litre par semaine). .	13 litres	1.56	9.10
Beurre (1 kil. par semaine)	52 kilogs	10.61	83.20
Œufs (3 par jour) . . . . . , ...	71 kil. 125 gr.	3.41	10.95
Sel (1/2 kil. par semaine)	26 kilogs	4.68	7.80
Sucre (1 kil. par semaine)	52 kilogs	31.20	62.40
Charbon de bois (1/2 boisseau par jour)	2 stères	1.20	73.20
Bougies (12 par mois).	12 kilogs	2.30	12.00
Totaux		184f77	1.058f90

Il faut remarquer que l'octroi ne se préoccupe pas de savoir si les 1.058 francs sur lesquels il perçoit 185 francs, sont ou ne sont pas la totalité, la moitié, le quart, le dixième des ressources annuelles du contribuable :

Il ressort même du tableau ci-dessus que plus les ressources sont grandes, moins l'impôt est lourd et réciproquement.

Supposons, en effet, que le groupe de 2 personnes 1/2 ne gagne annuellement que les 1.058 francs dépensés pour l'alimentation ; dans ce cas l'octroi lui prend 17 1/2 0/0 de ses ressources.

Mais supposons, au contraire, que le même groupe de 2 personnes 1/2 ait des ressources décuples, soit 10.580 francs par an ; comme l'octroi ne tient pas compte de la qualité des denrées et comme les estomacs ne sont pas en proportion de la richesse, l'octroi ne lui prend dans ce cas que 1,75 0/0 de ses ressources.

L'inégalité et l'injustice sont indiscutables et il n'y a pas lieu d'insister.

Aussi les discussions ne commencent-elles que lorsqu'il s'agit de choisir une autre mode de taxation.

D'après le libellé de la troisième question, il semblerait que la solution du problème serait dans l'adoption d'un «*impôt fortement progressif sur le revenu*».

Il règne actuellement, nous le savons, un certain courant d'opinion favorable à l'impôt sur le revenu.

Nous ne pouvons nous y associer, nous affirmons, au contraire, que l'idée d'imposer le revenu procède d'une étude insuffisante des répercussions capitalistes.

Entendons-nous sur les mots :

Le revenu est le produit du capital et ce produit se subdivise en produit brut et produit net ; et c'est, dit-on, seulement le produit net qu'on veut imposer.

Si le capital etait une valeur fixe et immuable et si, seul, le revenu variait suivant la fécondité du travail, peut-être obtiendrait-on un résultat *partiel* en mesurant l'impôt au produit net annuel ou revenu.

Mais il n'en ai pas ainsi.

En capitalisme, la cause (le capital) et l'effet (le revenu) varient tous les deux en sens inverse.

Si le taux du revenu s'élève, le capital diminue et réciproquement, si le taux du revenu diminue, le capital s'élève.

Par exemple, voici un revenu de 500 francs ; capitalisez-le à 5 0/0 et la valeur capitale ressortira aussitôt à 10.000 francs ; au contraire capitalisez-le à 2 1/2 0/0 et la valeur capitale montera aussitôt à 20.000 francs.

Cela étant, c'est-à-dire tant que le capital demeurera le maitre de se tarifier, c'est-à-dire, encore, tant qu'il existera, vous aurez à constater ce même phénomène.

En outre, tant que le capital se transmettra à titre onéreux (vente ou achat), vous obtiendrez la contradiction suivante :

Si le capitaliste *achète* un *produit net*, il le calcule à un taux élevé et l'échange de capital se fait à son avantage, c'est-à-dire, il donne *moins de monnaie* contre *plus de valeur*.

Au contraire, s'il *vend* un *produit net*, il le calcule à un taux réduit et l'échange de capital se fait encore à son avantage, c'est-à-dire il reçoit *plus de monnaie* contre *moins de valeur*.

On dit que c'est l'offre et la demande qui règlent les tarifications : c'est possible, mais leur rareté et leur abondance étant fabriquées arbitrairement au gré du capitaliste, c'est lui et lui seul qui règle les tarifications ; aussi les fixe-t-il toujours à son profit.

C'est d'ailleurs une chose courante :

Voici un locataire : il paye comme loyer 1.200 francs par an. La maison ayant coûté 12.000 francs à construire, elle produit un revenu de 10 0/0.

Le locataire veut devenir acquéreur et tente d'offrir 12.000 francs. Jamais son offre ne sera agréée à moins que les huissiers, les avoués et la justice ne se mettent de la partie en contraignant le propriétaire à vendre.

Mais sans ces agents du capital, et en traitant de gre à gré, il lui faudra accepter un taux de 6 0/0, parce que le propriétaire lui tient le discours suivant :

Ma maison rapportait, il est vrai 10 0/0, mais j'avais 4 0/0 de frais ; donc elle ne rapportait que 6 0/0 ; c'est à ce taux seulement que je reprends mon capital et même il me sera difficile de trouver un remploi équivalent.

Et voilà comment l'acheteur paye 20.000 francs, ce qui a coûté réellement 12.000 francs.

Mais, remarquez-le, le capital s'est accru parce que le revenu a supporté une *charge*, c'est-à-dire une *diminution*.

Suivons maintenant le nouvel acquéreur. Aussitôt mis en possession, ses raisonnements d'acheteur disparaissent.

Lui aussi trouve tout naturel de percevoir un revenu de 10 0/0, puisqu'il a 4 0/0 de charges. Son capital-maison étant 20.000 francs et 10 0/0 de ce capital étant 2.000 francs, il augmente aussitôt son loyer et, de 1.200 francs, celui-ci monte à 2.000 francs.

Ce que nous disons pour la *maison*, nous le disons pour *l'usine*, pour la *terre*, pour le *titre de rente*, pour *l'action de société financière, industrielle, commerciale*, c'est-à-dire pour tout ce qui est prétexte à *produit*.

Or, si cela est non seulement vrai, mais encore généralement pratiqué, il est clair que l'on doit en trouver la preuve dans l'évaluation de la nation française, c'est-à-dire dans la valeur chiffrée des capitaux nationaux (immeubles, meubles, papiers financiers) valeur qui doit constamment grandir.

C'est ce que l'on constate, en effet.

Voici la valeur globale des capitaux calculée d'après les successions annuellement taxées, conformément à la formule $\frac{P \times S}{M}$

1830	58	milliards
1852	91	—
1879	162	—
1885	243	—

Comme on le voit, la progression va du simple au quadruple. Nous pouvons donc affirmer :

1° Que tout ce qui rogne le produit augmente le capital.

2° Que tout capital augmenté majore ses exigences.

Il nous reste à démontrer que ces exigences aggravent les impôts, d'autant plus fortement que le capital lui-même se soustrait complètement à la fiscalité.

Pour démontrer ce fait, nous n'avons qu'à dégager de l'ensemble des capitaux la portion qui représente le foncier ; celle-ci accuse les majorations suivantes :

Capitaux	fonciers	1830	38	milliards
—	—	1852	53	—
—	—	1870	88	—
—	—	1885	128	—

Entre les deux années extrêmes l'écart est de 90 milliards.

Or, si au chiffre de 1830, on ajoute le total des impôts qui ont touché le foncier pendant ces cinquante-cinq années, on reproduit le total calculé pour 1885, *le vendeur ou le locataire s'étant fait toujours rembourser, par l'acquéreur ou le locataire, les impôts qu'il a payés.*

Si cette dernière affirmation est vraie les budgets devront accuser annuellement une augmentation égale à celle qui sera constatée sur le capital foncier.

C'est, en effet ce qui a lieu.

Le capital foncier s'épargne à raison de 3 0/0.

Eh bien, le budget ordinaire et extraordinaire de 1830 était	1 milliard 1/10
Nous y ajoutons 3 0/0 calculés sur l'augmentation accusée entre 1830 et 1885 c'est-à-dire, 90 milliards, ce qui donne	2 milliards 7/10
Et nous obtenons un total de	3 milliards 8/10

Or ce chiffre est précisément celui du budget ordinaire et extraordinaire de 1885.

Aurons-nous besoin d'aller plus loin, pour avoir le droit d'affirmer ce que nous voulions démontrer, c'est-à-dire : « Que le revenu répercute l'impôt et s'en « affranchit ;

« Que tout capital augmenté majore ses exigences ;

« Que toute exigence majorée aggrave l'impôt. »

Maintenant distinguons entre le produit brut et le produit net ; ce dernier seul devant être frappé sous le nom *d'impôt sur le revenu.*

On établit le produit net en déduisant du produit brut les frais généraux.

Cela suffit ; nous n'avons plus rien à ajouter. Qu'on nous montre un seul capitaliste immobilier, mobilier, financier qui ne porte pas l'impôt en compte des frais généraux et ne le reprenne constamment dans le *prix* de la *vente*, dans le *tarif* de la *location* ou dans le *taux* de l'*intérêt ?*

Dès lors, comment faire pour empêcher que le nouvel impôt soit porté en compte de frais généraux et ne soit pas remboursé par celui qui n'est pas capitaliste, mais qui, seul, engendre la valeur, c'est-à-dire par le travail ?

L'exemple du passé est là, car en fait, l'impôt sur le revenu n'est pas une nouveauté ; la cote foncière et les autres taxes directes sont basés sur un revenu cadastral.

Ce qu'on appelle impôt sur le revenu n'est pas autre chose qu'une élévation progressante des taxes actuelles, et si celles-ci se répercutent et n'atteignent pas les capitalistes, comment espérer qu'en grossissant les chiffres elles se répercuteront moins et les atteindront plus ?

Nous affirmons donc qu'en mettant sur le revenu un impôt fortement progressif, on n'obtiendra qu'un seul résultat : celui d'augmenter, fortement et progressivement, les moyens de répressions capitalistes, les charges budgétaires et par conséquent la misère publique.

Il n'y a qu'un seul moyen d'atteindre le revenu, c'est d'anéantir le capitalisme : 1° Par la suppression de la propriété domaniale, qui consiste à vendre et à acheter le terre : 2° par la suppression de l'intérêt, de la rente et de l'agio.

Est-ce à dire, après cela, que l'amélioration espérée de la disparition des octrois soit impossible ?

Non.

Le procédé scientifique efficace consiste à ne tenir aucun compte ni du capital, ni de son produit (ce qui revient au même) dans la façon de calculer les contributions.

On y arrive en posant en principe :

Que chacun doit contribuer aux charges nationales et communales à raison de l'espace qu'il occupe dans la nation et la commune.

Que l'espace occupé est l'expression la plus exacte des facultés de l'occupant.

Que cet espace sera calculé au mètre-cube pour les constructions et au mètre carré pour les terrains.

Spécialement en ce qui concerne Paris, il nous a été signalé que les 150 millions d'octroi peuvent être supprimés et remplacés par l'impôt cubique ; que cet impôt cubique, pour 150 millions, représenterait moins de 20 centimes par mètre cube ; que le titulaire de quatre pièces mesurant 108 m. c. qui dépense 1 058 francs par an pour sa nourriture, ne payerait plus que 21fr. 60 au lieu de 185 francs ; qu'enfin les titulaires de ces grands hôtels particuliers qui comptent des quarantaines de pièces, payeront 3,600 francs au lieu des sommes dérisoires aujourd'hui appliqués ; et on ne parle pas des églises qui occupent tant de place et payent si peu, ni des parcs d'agrément, ni de bien d'autres détails dans lesquels ce n'est pas le moment de pénétrer.

Tout ce que nous dirons, en terminant, c'est que ce mode de taxe, pris comme impôt unique et appliqué à la France entière, fournirait à raison de 36 francs en moyenne pour l'are bâti et de 0fr. 27 en moyenne pour l'are non bâti, un budget de 2 milliards 1/3, somme suffisante à supprimer tous les *impôts directs* et tous les *impôts indirects*.

Nous devons ajouter cependant une dernière observation :

L'impôt cubique, surtout appliqué partiellement aux communes, ne supprimera pas définitivement la force de répercussion capitaliste, mais, du moins, il ne l'augmentera pas, comme l'impôt sur le revenu et, en outre, mieux que tout autre procédé, il la paralysera en attendant mieux.

Or ce mieux ne peut-être obtenu que par la suppression du capitalisme propriétarial. Sans cela, nous l'affirmons, jamais on n'obtiendra la *socialisation de la production et de la consommation*.

En conséquence, nous concluons à ceci :

La substitution de l'impôt cubique ou droit de place aux taxes d'octroi est une *amélioration momentanée*.

Mais le remplacement de celle-ci par un impôt sur le revenu, progressif ou non, mais surtout progressif, constituerait une aggravation des charges actuelles et par suite, un danger de plus pour le Prolétariat.

AUGUSTE CHIRAC (délégué).

II

SERVICES PUBLICS

Le groupe de l'Union Socialiste du XVIIIe arrondissement considère que l'organisation générale de la production et de l'échange en services publics est une condition nécessaire du progrès social.

Des classes dirigeantes conscientes, suffisamment pénétrées des devoirs de leur situation pour comprendre l'utilité de ménager une transition entre la société antagonique présente et la société solidaire de demain, pourraient établir progressivement les services publics.

Mais l'absence de cet état d'esprit, chez nos gouvernants, ne laissant pas entrevoir l'éventualité d'une solution amiable, il est urgent de se préparer par des études approfondies aux nécessités d'organiser rapidement les services publics, obligation qu'imposerait à nos militants une victoire révolutionnaire.

L'Union Socialiste apprécie que les partisans des services publics doivent s'inspirer surtout de cette donnée : L'administration des choses doit avoir pour but d'augmenter la liberté des individus; tandis que, dans la société capitaliste, cette administration a pour conséquence l'asservissement, l'écrasement de la majorité des citoyens par le petit nombre des possesseurs de grosses fortunes.

Le service public, pour fonctionner suivant l'utilité sociale, ne doit laisser, la moindre place au privilège et au caprice individuel ; il faut que sa réglementation ait, à la fois, la Consécration de la Corporation, de la Commune, de la Nation et de la Fédération des Nations.

Les conditions d'entrée dans un service public devront prévoir des capacités théoriques et physiques dont nul ne sera dispensé. Dans aucun cas, les connaissances scientifiques ne seront un motif de franchir les degrés de la hiérarchie, si l'on a acquis les aptitudes pratiques par une certaine ancienneté dans les fonctions les plus humbles.

Les connaissances intellectuelles seront démontrées par des concours sérieux, publics, contrôlés surtout par les intéressés.

Dans les cas de surabondance de sujets, lorsqu'une fonction sera sollicitée par plusieurs citoyens réunissant les qualités prévues, l'élection par les intéressés pourra désigner le titulaire.

Néanmoins les services publics ne produiront pas tous leurs bons effets, s'ils ne fonctionnent dans un milieu suffisamment moralisé, pour que les citoyens, en dehors de l'exercice de leurs attributions, se comportent mutuellement comme s'ils ignoraient les professions des uns des autres.

L'Union socialiste, malgré son peu de confiance en une solution pacifique, croit devoir indiquer qu'un État résolu à entrer progressivement dans la voie des services publics socialistes, devrait avant toutes choses, assurer son indépendance économique.

Cette indépendance économique s'obtiendrait facilement en remplaçant, auprès de chaque Nation, à l'échéance des traités de Commerce — tous, chez nous à prochaine expiration — les importations et les exportations individuelles par un service public d'échange international.

Ne voulant pas sortir de la question inscrite à l'ordre du jour, puisque nous avons été convoqués pour traiter la question des services publics en général,

et non pour nous occuper d'un service particulier, nous nous contentons d'émettre un vœu en faveur de l'étude, dans les prochains Congrès, du service public de l'Echange international.

De l'élaboration sérieuse de cette question, l'Union socialiste estime qu'il sortira une mise en demeure d'une grande valeur, qui, repoussée par les dirigeants, cela n'est pas douteux, éclairerait les honnêtes gens sur la mauvaise foi et sur la volonté de ne rien faire en faveur du travail, chez nos meneurs financiers et politiques.

L'union socialiste révolutionnaire du XVIIIe déclare :

Que les services publics, suivant qu'on les envisage en prévision d'une transition progressive ou d'un dénouement révolutionnaire, peuvent être,soit des moyens de socialiser la richesse publique,soit les aboutissants de cette socialisation subitement décrétée ;

Que l'amélioration du sort des travailleurs ne sera appréciable qu'autant que les services publics seront étendus à la généralité des branches de la production ;

Que néanmoins l'organisation progressive, scientifiquement démocratique et non démagogique, consacrerait le principe,serait un acheminement vers le but, aurait une grande valeur de démonstration par les améliorations partielles qu'elle procurerait et par la facilité qu'elle donnerait aux citoyens les moins intelligents de contrôler par le fait les données théoriques du socialisme.

L'Union socialiste pense que l'étude théorique des services publics est un devoir qui s'impose à tous les socialistes,que tous en doivent poursuivre l'application pacifiquement et révolutionnairement,suivant les circonstances.

L'Union socialiste émet le vœu que la question du service public de l'échange international soit inscrite à l'ordre du jour des prochaines assises du parti socialiste.

S. Deynaud (Délégué).

REVUE DES LIVRES

L'Anarchie Bourgeoise, par A. Laisant député. — Paris Marpon et Flammarion ; prix 3f50.

Gambetta souhaita la bienvenue à ses présidés des élections de 1881 par ces mots,qui auraient dû être une promesse : « *Vous serez une Chambre réformatrice.* » *Verba et voces.* — La prétendue Chambre réformatrice fut encore plus stérile que la précédente. Elle ne montra d'initiative que pour voter, sur la néfaste insistance de Rouvier et de Raynal, les « scélérates » conventions de novembre 1883.

Résultat de cette coupable politique : 180 députés monarchistes aux élections de 1885 et la République un moment en péril.

On pouvait penser, après cela, que la législature républicaine de 1885 ferait mieux que la précédente, par simple instinct de conservation.

Il n'en est rien. Nous voyons la même chasse effrénée aux portefeuilles, la même politique de personnalités, la même stérilité, les mêmes contradictions

et aussi les mêmes gaspillages financiers. C'est en vain que les députés socialistes, ceux qui sont au moins sincèrement démocrates, font, de temps à autre, des propositions réformistes ; rien n'aboutit ; tout se pourrit dans cet isoloir du Palais Bourbon. Si par hasard quelque chose de sain lui échappe, le Luxembourg l'engouffre et la putréfaction est instantanée.

Et pourtant, fut-il jamais plus légitime de s'écrier avec les *Paysans* de Pierre Dupont :

Que va donc devenir la France
Si rien n'en sort en ce moment ?

Jamais situation d'une grande nation ne fut en effet plus angoissante et plus grave : Crise politique et sociale au dedans ; menaces de guerre au dehors. Ce serait le moment ou jamais de donner tout son essor à la France républicaine, pour qu'elle pût briser les liens de la parasitaire et déprimante bureaucratie bourgeoise ; frapper ensuite aux endroits sensibles la spoliation capitaliste, et enfin ouvrir d'une main ferme l'ère des réformes politiques et économiques devant aboutir aux réalisations annoncées par le socialisme moderne.

Ainsi notre patrie reprendrait sa place à l'avant-garde des nations occidentales et serait par la sympathie des peuples (tous altérés de réformes et de transformation sociale, quoi qu'on dise), plus gardée qu'on ne le croit contre l'hostilité manifeste des monarchies européennes.

Ainsi — ce qui n'est pas non plus à dédaigner — la douloureuse et précaire condition de notre prolétariat et de toutes les victimes du monopolisme qui nous dépouille et nous broie, serait améliorée en premier lieu et finalement transformée.

Mais vains rêves que tout cela ; n'attendez rien des bourgeois ratiocinateurs bavards et obtus qui nous gouvernent.

Ils ne sortiront pas de la basse guerre des portefeuilles, des intrigues marquant l'inertie voulue ; rien de viril ne sera entrepris par eux. Ah ! plus que jamais, elle est vraie cette définition de la bourgeoisie donnée par Proudhon : « Elle ne voit du pouvoir que les profits, n'y tient que par peur de l'inconnu et pour le maintien de ses privilèges... C'est une minorité qui trafique, qui spécule et qui agiote, une cohue. »

L'éminent et vaillant député de la Seine, qui vient de publier *l'Anarchie bourgeoise*, fait siennes ces paroles et il les commente dignement, avec le courage d'un combattant et la clairvoyance d'un politique expérimenté.

Aussi son livre a-t-il reçu du public un bon accueil mérité. Il y a là, en effet, un livre et un acte. Le livre enlevé d'une plume alerte, l'acte courageux. Car, il faut du courage pour crier à ses collègues : Mais vous ne voyez donc pas que vous épuisez la France et compromettez l'existence de la République par votre inertie coupable, par vos non moins coupables intrigues de couloir ? Comprenez donc que la transformation sociale est inévitable ! faites des réformes pour l'amener sans secousses, sinon votre politique nous conduira *au déluge*, aussi sûrement que celle de l'immonde Louis XV y conduisit la vieille royauté.

Ces paroles rendent imparfaitement l'indignation de Laisant contre les bourgeois vindicatifs et durs, qui n'ont que de l'inertie quand le peuple se tait et de la mitraille quand il ose se plaindre. Ils les apostrophe comme suit dans un passage :

Vous resterez en butte à l'exécration de tous ceux qui sentent un cœur battre dans leur poitrine, tant qu'il y aura sur la terre une race humaine. L'éternité ne suffirait pas à l'expiation de tant de crimes.

Après les journées de Juin, après 1871, après l'invasion, votre rage san-

glante n'est pas encore assouvie, votre folie n'est pas calmée, la patrie elle-même ne trouve pas grâce devant vous, et il faut que vous prépariez encore une révolution nouvelle, Quels monstres à faces humaines êtes-vous donc ?

Cette révolution libératrice, qui sera pacifique ou violente selon qu'agira la bourgeoisie parlementaire, Laisant la voit venir : « Bien des symptômes l'annoncent, dit-il, et nous devons nous préparer à la bien recevoir. »

Ici l'auteur s'avance crânement en avant de son parti, pour proclamer qu'il n'y a de salut pour la France que dans « la constitution d'un grand parti socialiste républicain, très préoccupé de réformes, très peu des questions de secte et de nuances ».

Toutes les pages de l'*Anarchie bourgeoise*, toutes les justes critiques contre la bêtise, la rapacité et l'aveuglement des bourgeois dirigeants qui y sont contenues, servent de démonstration à cette louable proposition d'un grand parti socialiste.

Sans doute l'auteur ne conclut pas au collectivisme ; mais que nombreux sont les points communs !

Les hommes de proie de la finance, les Rothschild et leur Léon Say sont par lui caractérisés comme il convient après avoir stigmatisé leurs tripotages :

Ce sont dit-il, en empruntant l'appellation que mon ami Chirac a fait entrer dans la langue politique, ce sont les rois de votre république bourgeoise ; c'est pour eux que se font les lois, pour eux aussi que travaille le suffrage universel.

« Électeurs, saluez ! Vos pères les auraient fouettés en place publique. »

Drumond ne dit pas autrement dans sa *France juive*. Ainsi malgré la diversité des points de vue, la vérité crève les yeux.

Nous n'approuvons pas moins Laisant dans sa saisissante flétrissure du premier Bonaparte dont il faut bien nous préoccuper encore, puisque son Code civil, cette compilation néfaste qu'il reçut des mains des Portalis, des Cambacérès, des Treilhard et autres renégats de la Révolution pour l'imposer à la France démocratique épuisée, nous opprime encore.

A ce sujet, nous sommes entièrement avec le député de Paris, lorsqu'il dit :

Tout progrès tend à la démolition du Code Napoléon, qui sue le droit romain à chaque page ; car il ne peut y avoir rien de commun entre la civilisation de ce peuple de brigands, éloigné de nous de vingt siècles, et les besoins de notre société actuelle.

Laisant ne fait pas preuve de moins d'élévation, lorsqu'il caractérise l'œuvre éventuelle du grand parti républicain socialiste, qu'il voudrait voir se constituer et embrasser toutes les sectes actuelles.

« Le triomphe du parti socialiste, écrit-il à la dernière page de son livre, peut encore sauver notre pays de la situation misérable où le conduit la classe dirigeante. Il peut sauver la France compromise et sauver aussi la bourgeoisie elle-même affolée qui court à sa perte avec une inconscience et un affollement dont l'histoire offre peu d'exemples.

« Ce triomphe est mon ferme espoir fondé sur des années d'observation et de méditation. C'est pour cela que je suis républicain patriote et socialiste.

« A côté du péril, je vois le salut certain, si tous ceux qui aiment leur pays et la République arrivent à associer leurs efforts. Je vois l'apaisement des haines, l'accroissement et la meilleure répartition du bien-être, la fondation de la grande famille française, le respect de l'idée de droit, de justice et de la liberté, le progrès moral s'effectuant à côté du progrès materiel.

« Je vois une grande nation se gouvernant elle-même et reprenant le cours de son évolution naturelle ; je vois la vérité se substituant à l'hypocrisie et au

mensonge dans les moyens de gouvernement ; je vois enfin l'ordre nouveau succédant à l'anarchie présente. »

Je termine sur ces paroles qui rangent définitivement Laisant en avant du parti radical dans le parti socialiste.

B. M

PLUS D'ANGLETERRE.— Paris, Ollendorf. Prix 2 fr.

Des dizaines et des centaines de volumes qu'ont inspirées les conditions actuelles de l'Europe, celui dont nous allons parler n'est pas le moins intéressant. Il porte pour titre *Plus d'Angleterre* et émane certainement d'un maitre écrivain.

Comme l'auteur de la *Bataille de Dorking,* l'auteur de *Plus d'Angleterre* tient à rester inconnu ; il a peut-être raison, le mystère sied aux œuvres de ce genre; la thèse est d'ailleurs hardie ; démontrer que la véritable ennemie de la France, que la grande pillarde des Nations est l'Angleterre; que c'est contre elle et à ses dépens que doit-être cimentée la paix européenne, et que par suite, il faut moins regarder du côté des Vosges, plus du côté de la Manche.

Le livre s'ouvre par une page à la Tacite,

« Depuis le commencement de 1887, l'Europe étouffait sous un ciel noir. Tous les trois mois la terreur s'abattait comme une rafale périodique. » Menaces dans les Parlements, incidents de frontières, volte-faces diplomatiques alternaient. La conflagration semblait inévitable, en attendant, crise économique meurtrière, énervement intolérable, budgets écrasants.

Mais la France avait un gouvernement prudent et une majorité républicaine enfin unie devant le péril. Sur ces entrefaites, la Grande-Bretagne nous chercha noise à Madagascar et en Egypte. Il faut lire dans *Plus d'Angleterre* le récit mouvementé des complications; la déclaration de guerre qui s'ensuit, le bombardement de Cherbourg par les Anglais, la bataille navale de l'Abervrac'h, le passage des Français en Angleterre, les batailles de Hastings, de Taubridge Wells, de Taubridge, la prise de Londres. On va tout d'une haleine comme dans le roman le plus attachant.

L'Angleterre vaincue connait, elle aussi, les soulèvements socialistes ; incapable de résister plus longtemps elle demande la paix. La France ne la lui accorde qu'au prix de la grande restitution, sans préjudice d'une indemnité par trop lourde de 14 milliards. L'Irlande et le Canada sont rendus à l'indépendance, Gibraltar à l'Espagne, Malte à l'Italie. Quant à l'Inde, la présence des Russes à Hérat lui permet de secouer le joug et de se délivrer du mortel parasitisme anglais. Mais voici le plus important résultat de cette guerre : l'Allemagne nous restitue l'Alsace-Lorraine, moyennant la cession par la France des possessions suivantes arrachées à l'Angleterre : en Europe l'ile d'Heligoland ; en Afrique Sierra Leone, la Côte d'Or, le Cap ; en Asie l'ile de Ceylan ; dans l'Ocean indien la Nouvelle Guinée britannique ; dans les mers du Sud, les iles Fidji, la Tasmanie, la Nouvelle Zélande ; en Amérique les iles de Vancouver.

La paix est ainsi rétablie entre les deux grands peuples français et allemand qui s'entendent pour désarmer mutuellement et imposer le désarmement à l'Europe.

Tout le monde respire, une ère nouvelle de paix et de liberté s'ouvre enfin.

Quant aux milliards de l'indemnité, ils furent employés comme suit :

« Deux ans après la guerre, le tunnel de Calais à Douvres était terminé et les locomotives roulaient sous les vagues de la Manche; les travaux de Paris port de mer et du canal des Deux-Mers avançaient rapidement; cinq milliards furent consacrés à la création d'un vaste crédit agricole qui fit la transforma-

tion de notre culture : la dette fut partiellement amortie. Le commerce français s'élevant à la hauteur de notre nouvel empire colonial, abandonna les habitudes de lésinerie pour entreprendre les grandes opérations ; la marine marchande doubla. La République française désormais indestructible entreprit ses grandes réformes politiques et sociales jusque là complètement négligées. L'industrie commença de se regler d'après des statistiques internationales ; on ne travailla plus à fabriquer dix fois plus de bas qu'il n'y a de jambes. Le nombre des ouvriers d'usine décrut dans des proportions énormes, et ce fut la terre qui en profita.

«La France féconda enfin cette Algérie en partie stérilisée par une administration cruelle. Les Arabes ne furent plus refoulés ; rapidement assimilés, ils doublèrent notre travail L'expédition du Maroc entreprise avec l'Espagne et dont nous partageâmes les avantages, compléta notre bordure méditerranéenne. La Tripolitaine étant échue à l'Italie, depuis Port-Saïd jusqu'à Tanger, les grandes parties de l'Afrique s'ouvrirent au flot d'une civilisation fécondante.»

On voit que l'auteur de *Plus d'Angleterre* n'est pas étranger aux questions économiques.

Tout cela est bien beau, mais la guerre n'est pas si féconde en grandes œuvres ; jusqu'ici elle n'a guère produit que de ruineux accroissements d'impôts, des vols de provinces et des semences de guerres futures.

Puisse, par la paix et les réformes intérieures, se réaliser la prophétie contenue dans ces lignes terminales de *Plus d'Angleterre :*

« A la fin du XIXe siècle comme à la fin du siècle précédent, la France pou-
« vait se vanter d'avoir, à travers des vicissitudes glorieuses et parfois mor-
« telles, ouvert au monde une ère de nouvelle vie.»

B. M.

La Morale Sociale, par Benoit Malon. 1 vol. bureaux de la *Revue socialiste*, 43, rue des Petits-Carreaux, Paris.

De ce livre, le *Radical de l'Yonne* et l'*Encyclopédie contemporaine* ont publié le compte-rendu suivant :

Dans le fatras des romans du jour, des brochures banales et des mille élucubrations dont s'alimentent les désœuvrés en quête de lectures, n'est-ce pas une véritable joie pour les esprits méditatifs, avides de pensées et de vérités, de voir apparaitre un livre, écrit par un penseur et un lettré, plein de réflexions hautes et de saines maximes qui revivifient l'âme, et raniment le courage, sous la chaleur d'une idée généreuse ?

Cette joie, nous venons de l'éprouver en lisant la *Morale sociale*, le dernier livre publié par Benoît Malon, l'éminent publiciste qui dirige la *Revue socialiste.*

Dans un magnifique prologue écrit en une langue impeccable, l'auteur explique la cause de notre malaise social dû à la prédominance des instincts égoïstes et au manque d'équilibre que l'on constate entre les aspirations intellectuelles et les conceptions morales de notre époque.

« Intellectuellement, dit-il, nous sortons de l'éclectisme sceptique pour
« entrer dans la science, tandis que moralement nous en sommes encore aux
« insuffisants préceptes de la théologie aggravés par le *chacun pour soi* de la
« bourgeoisie triomphante et jouissante. Aussi la science moderne, contre toute
« logique historique, n'a pas produit une moralité correspondante.»

Or, à ce mal, voici le remède à opposer : l'*altruisme*, c'est-à-dire l'intérêt pour autrui, le souci du bonheur des autres, venant contre-balancer l'égoïsme et l'amour de soi.

« Et c'est bien dans ce sens, ajoute-t-il, que l'évolution se fait. La conscience
» humaine, dans les mieux doués et dans les plus éclairés, est sortie de

» l'égoïsme primitif, très imparfaitement limité par la crainte des dieux, pour » concevoir l'*ego-altruisme* des évolutionnistes qui ne sépare le bonheur personnel ni de la lutte ennoblissante pour le plus haut développement, pour le » plus grand bonheur du plus grand nombre ni des devoirs de pitié et de » bonté envers tout ce qui vit.»

C'est sur cette base — le sentiment — la seule vraie, la seule trangible, que Benoît Malon, avec Auguste Comte, Schopenhauer, J.-Stuart Mill, Fouillée, etc., établit la morale sociale.

Prenant l'idée morale à son origine la plus obscure, il nous montre l'association naissant des besoins, des instincts et des sentiments chez les diverses espèces zoologiques, notamment chez les mammifères polygamiques tels que chiens, bœufs, chevaux sauvages, éléphants, etc. Et par les exemples qu'il cite il prouve, d'après les faits, que, chez ces espèces, le sentiment moral existe à l'état plus ou moins rudimentaire, et qu'il a aussi son évolution selon les aptitudes, l'intelligence des individus et le milieu dans lequel ils vivent. A l'appui de ce qu'il démontre, il rappelle ce passage d'Agassis :

« La gradation des facultés morales dans les animaux supérieurs et dans » l'homme est tellement imperceptible que pour dénier aux premiers un certain » sens de responsabilité et de conscience, il faut exagérer outre mesure la » différence entre eux et l'homme.»

Partant de là, l'auteur suit pas à pas cette évolution de la morale à travers les âges, chez les hordes sauvages et les peuples les plus civilisés, recueillant en route tous les documents qui confirment l'*à priori* de sa théorie.

Enfermée d'abord dans les formules mystiques des textes sacrés et dévoilée aux seuls initiés sacerdotaux, puis personnifiée dans les allégories poétiques des rapsodes et des bardes et enfin raisonnée, analysée et synthétisée par les philosophes, il nous fait assister au dévoloppement lent et continu et pour ainsi dire fatal de l'idée morale à mesure que l'animal humain se perfectionne et que les sociétés s'éclairent et se civilisent.

La critique et l'examen des religions et des philosophies anciennes, au point de vue de leur influence sur les mœurs et les idées, sont dans le livre, une œuvre d'érudition remarquablement exécutée.

Benoît Malon a fait là une véritable histoire universelle de la morale qui sera consultée souvent par les studieux et les érudits, et lue avec plaisir par tous ceux qui sont épris de science, de philosophie et de littérature et même par les gens du monde qui seront heureux d'y trouver l'apologie du sentiment, la seule qualité dont notre pauvre humanité puisse reellement s'enorgueillir. »

MARIE HUOT.

VERCINGÉTORIX, drame en cinq actes et en vers, par Edouard Schuré. Paris, Lemerre éditeur.

Nous avons lu avec une véritable jouissance esthétique ce livre de l'auteur du *Drame musical* et des *Chants d'Alsace.*

Les qualités de l'écrivain : exquise délicatesse dans l'analyse des sentiments, pénétrante psycologie et forme éclatante que relève encore je ne sais quel reflet d'idéalisme initiatique, tout cela se retrouve dans *Vercingéto rix.* La création de *Gwinfea,* la druidesse voguante est particulièrement heureuse.

Peut-être en Vercingétorix tel qu'il nous est ici donné, l'initié amoureux fait-il tort au patriote. Nous aurions aimé que l'auteur nous poétisât le Vercingétorix historique, si grand, si épique au témoignage m me de ses ennemis. La préocupation dominante de M. Edouard Schuré a d'ailleurs été expliquée par lui dans ce passage de la préface que nous reproduisons :

« Le génie celtique n'est pas tout le génie de la France, mais il en constitue le

ferment primitif et original. Vercingétorix le représente dans ce qu'il y a de plus impétueux, de plus littéraire et de plus chevaleresque. Il l'exprime avant qu'il ait reçu l'empreinte romaine, et cela en face d'un homme comme César, qui personnifie de son côté le génie latin dans ce qu'il a de plus puissant et de plus net, mais aussi de plus dur et d'étroit.

« J'ai voulu, dans ce drame, éclairer l'histoire par la légende, le héros national par sa religion. Les anciennes traditions celtiques m'invitaient à mettre en lumière ce que les historiens romains nous font pressentir : Je veux dire l'importance capitale de la druidesse, tour à tour prophétesse inspirée et magicienne dangereuse chez les Celtes. Longtemps avant César, le Feu sacré des Aryas avait pénétré en Gaule du fond de l'Asie. Alors déjà ce Feu, symbole éloquent de la profonde doctrine religieuse et de l'espérance divine de la race blanche, brûlait dans le sanctuaire de Bibacte et des Carnutes. A ce culte du Feu se rattachait la doctrine sur l'origine céleste de l'âme et la possibilité de son retour au monde divin, par son énergie propre, à travers le cycle des existences. Dans ses chants héroïques comme dans ses légendes suaves et passionnés, la poésie celtique a laissé percer cette croyance.

« Trois choses sont primitivement contemporaines : l'homme, la liberté et la lumière ; » dit une triade bardique. Cette foi est l'antique génie de la race celtique. Voilà pourquoi le Feu de Béler brille au centre de ce drame gaulois comme le soleil inspirateur de la druidesse et de son héros.

« Devant la faiblesse de notre génération, devant son impuissance d'aimer et de croire, de sentir et d'agir, peut-être serait-il temps de nous retremper aux vieilles sources nationales J'ai voulu le tenter pour mon humble part, en évoquant le chef gaulois dans sa force et sa flamme; avec son peuple et sa race, avec ses compagnons d'armes et ses dieux.»

La Grande X, par le docteur Adolphe Rousseau, Paris, Albert Savine éditeur 18 rue Drouot. Prix 6 fr.

Un poète souffle dans ces pages, un poète inégal, mais un poète et un poète qui n'est étranger à aucune des grandes questions religieuses, philosophiques, politiques et sociales de son temps. Il a par moment l'insondable tristesse des grands fous de l'Esprit que le mystère hante, puis il passe sans transition à l'idylle, à l'amour :

Je n'ai pas ton orgueil ni tes chagrins cuisants.
J'obéis à l'instinct, je m'abandonne, j'aime.

Mais il n'y reste pas longtemps,car comme tous ceux qui pensent et sentent, il porte au cœur l'inguerissable blessure de la souffrance universelle.

Cette note pessimiste est même par moment exacerbée et nous n'aimons pas les recherches de l'horrible à la Rollinat. Combien plus volontiers nous admirons le poète lorsque dans la *Prière aux Étoiles* et dans *Deo ignoto*, il coule en vers harmonieux les laves débordantes de son idéalisme ; ou lorsque, dans la *Machine*, il gémit sur les douleurs industrielles ; ou encore lorsque dans *l'Indulgence* il prêche la bonté et la solidarité dans des vers comme ceux-ci :

Je sens à chaque instant le cœur d'un de nos frères ;
Et je n'ai pas assez de pleurs pour ses misères,
Etre juste c'est bien, être clément c'est mieux.

Mais nous aurions trop à citer dans ce recueil : *Eternité*, *La vie*, *L'au dela*, *Mon chien fidele*, *Ce ne sera plus nous*, *Immortalité platonique*, *Une immense espérance à traverser la terre*, *Les leçons du centaure* ont été notés par nous au passage et ne sont pas les seuls poèmes exquis de ce livre qui attendrit et fait penser. Abstraction faite de quelques scories facilement élagables, c'est là un veritable livre de poésie qui fera honneur à son auteur. B. M.

Marius Darnay, Roman, par Auguste Chauvigné, chez Ollendorf, éditeur, rue de Richelieu, Paris. — Un vol. grand in-18 : 3 fr. 50 —

Nous sommes heureux d'avoir à annoncer à nos lecteurs l'apparition, chez Ollendorff, d'un roman de notre confrère, M. Auguste Chauvigné. Il offre aujourd'hui au grand public un récit d'une simplicité vraie et touchante, où l'intérêt va toujours croissant, où les caractères se soutiennent sans défaillance, jusqu'à la fin.

Marius Darnay n'a ni prétentions plus ou moins réalistes, ni tendances pessimistes. C'est l'histoire d'un honnête homme qui est en même temps un brillant artiste, entraîné dans un mariage malheureux par ce qu'il croit être son devoir. Il y a là deux caractères de femmes dont l'opposition est d'un grand intérêt, et plusieurs personnages anecdotiques sont pris sur le vif de la vie courante.

Le Mariage des Prêtres, par F. Boucet. — La librairie des Deux-Mondes, Bouriand éditeur; Paris, 17, rue de Loos.

Cette brochure contient, au point de vue juridique, le travail le plus complet et le plus consciencieux qui ait encore été publié sur la question.

Tous les antécédents relatifs au mariage des prêtres y ont été relevés avec soin et élucidés avec une merveilleuse sagacité.

L'auteur démontre, avec la clarté de l'évidence, *qu'aucune loi positive n'a consacré en France la perennité du célibat ecclésiastique*, et que ce n'est qu'en faussant les textes et en abusant de leur autorité que les magistrats cléricaux ont réussi à maintenir une prohibition, qui est, en même temps, un outrage aux mœurs, une insulte au bon sens et un défi aux prescriptions de la nature.

L'église elle-même a eu, à cet égard, une doctrine excessivement variable depuis les origines du christianisme jusqu'au 16me siècle, et les règles relatives au célibat des prêtres ne furent adoptées définitivement, au Concile de Trente, que le 11 novembre 1563. Encore ne furent-elles pas admises sans restrictions par les grandes puissances catholiques de l'époque, telles que la France, l'Espagne, l'Allemagne et la Hongrie.

La Cour d'Amiens, par un arrêt en date du 30 janvier 1886, a reconnu la validité du mariage d'un prêtre : mais la cour de Cassation n'a pas encore donné sa sanction definitive.

Quoiqu'il en soit, l'esprit clérical qui anime la partie la plus rétrograde de la magistrature, n'est plus qu'une réminiscence grotesque des monstruosités du moyen âge ; et les décisions concernant le célibat des prêtres ne tarderont pas à aller rejoindre les arrêts des parlements contre les sorciers, les hérétiques, les truies, les chenilles et les mulots.

Le Mal d'Orient, par Kesnin Bey, Marpon et Flammarion éditeurs, Paris.

Voici, dans une série de tableaux, la peinture fidèle de l'état actuel de l'empire ottoman.

Mœurs publiques et privées, vices et chancres sociaux dans lesquels s'étiole et meurt aujourd'hui ce qui fut la Turquie, tout est justement observé, vigoureusement décrit et impartialement jugé, dans ce volume, qui restera placé dans les bibliothèques à côtés des meilleurs livres qu'on a publiés sur Constantinople.

Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Guise — Imp. Baré.

COLLECTIVISME & SOCIALISME

RÉPONSE A DEUX QUESTIONS

A RODOLPHE SIMON

Soit que notre recueil ait pénétré dans un public que n'avait pas encore atteint la propagande socialiste, soit que, trop politiciens et trop exclusivement polémistes, les socialistes contemporains se soient jusqu'ici plus préoccupés de résultats électoraux et de prédominance d'hommes ou de parti que d'exposés de doctrine et de démonstration du bien fondé des revendications populaires, il est constant que, dans leur formule exacte et leur filiation, nos idées de rénovation sociale sont peu connues du grand public. Je n'en veux pour preuve que les nombreuses lettres interrogatives que je reçois. Presque toutes contiennent, entre autres, ces deux questions :

Qu'est-ce au juste que le collectivisme ?

Le Collectivisme renferme-t-il tous les désidérata du socialisme moderne ?

Pour répondre convenablement aux questions ainsi posées, un volume serait nécessaire et je n'ai que quelques pages. Je tâcherai pourtant de ne manquer ni de clarté ni de précision ; en avertissant que ce qui suit conservera plutôt la forme de notes hâtives, que d'un exposé méthodique. Car pour ceux qui doivent mener de front les recherches de la pensée, le travail salarié et les lourds devoirs de la vie militante, l'exécution rapide est une nécessité. Ils sont voués aux labeurs hâtifs d'actualité immédiate, et la haute satisfaction de verser son cœur, de mouler sa pensée dans une œuvre durable et belle leur est refusée.

Heureux encore, s'ils ne font pas fausse route, si le labeur diurne et nocturne qui dévore leur cerveau et tourmente leur existence, contribue, aussi faiblement soit-il, à l'avénement d'un avenir moral et social meilleur !

Sous le bénéfice de ces explications qui ont eu pour but d'invoquer l'indulgence du lecteur, j'aborde le difficile sujet que nos correspondants m'ont en quelque sorte imposé.

I. QU'EST-CE QUE LE COLLECTIVISME ?

Répondre à cette question par une simple définition serait se contenter d'un à peu près qui n'apprendrait rien ; car il y a plusieurs collectivismes. Nous allons les énumérer par ordre de date ; nous donnerons ensuite une formule générale.

1° *Collectivisme colinsien.*— La première formulation un peu systématique du collectivisme est indubitablement due à Colins qui, en 1835, la publia dans une brochure anonyme portant le titre de *Pacte social* Colins préconisa l'appropriation collective du sol et d'une partie des capitaux. Il voulait que l'on procédât par voie de rachat (le rachat étant rendu possible par un fort impôt sur l'héritage). Dans ce système, l'État ne s'attribuait que le domaine éminent du sol et des gros capitaux qui devaient être exploités par des familles ou des associations assujetties à une redevance sociale et à un cahier des charges. Pour ce qui est de la terre, l'auteur du *Pacte social* allait jusqu'à l'octroi de baux emphythéotiques. Cette forme de propriété n'était pas sans analogie avec l'*Ager publicus* concédé des Romains et les *Domaines engagés* de notre ancienne monarchie.

2° *Collectivisme industriel.* — Pendant que Colins publiait son *Pacte social*, l'*Académie des sciences morales et politiques* (qui n'était pas alors entièrement morte à tout progrès) primait sur le rapport favorable d'Adolphe Blanqui un livre de Pecqueur ayant pour titre : *Les Intérêts du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de la civilisation en général* (Paris 1836). Dans cet ouvrage, Pecqueur proposait de *socialiser* (le néologisme est de lui) les institutions de crédit, les chemins de fer, les mines, et de se servir des ressources que procureraient ces mesures pour socialiser graduellement toutes les forces productives. François Vidal conclut de même vers cette époque dans ses diverses brochures sur les *Caisses d'Épargne* et la *Création d'ateliers de travail*, en insistant davantage sur le rôle de l'association (1).

Cette conception devint prédominante dans le prolétariat français

(1) Par Pecqueur et Vidal, le Collectivisme se rattache aux pères du socialisme français. Pecqueur, ancien Saint-Simonien, avait appris de ses maitres qu'en bonne justice sociale la collectivité seule est propriétaire et que les individus ne peuvent être que des possesseurs temporaires et conventionnels. Ce vénérable penseur a survécu à tous ses contemporains ; il vit octogénaire a Taverny St-Leu. Vidal, qui resta toujours quelque peu phalanstérien, avait trouvé le collectivisme reformiste, en développant simplement le *Garantisme* de Fourier. Il est à remarquer que d'autres phalanstériens comme Barat, (*la Propriété sociale de la terre*), de Brévans (*la Collectivité*), comme surtout Victor Considérant, le plus célèbre propagateur de la doctrine, ont aussi fini par aboutir a un collectivisme modéré.

dès que Louis Blanc l'eut faite sienne, en 1846, et l'eut exposée dans son *Organisation du travail* avec une précision incomparable et une éloquence qui n'a pas été surpassée (1). Elle devint dès lors limpide : l'État maître du crédit des chemins de fer, des mines, des canaux, en retirerait d'immenses ressources que par son ministère du progrès il emploierait à commanditer les sociétés industrielles et sociales de travailleurs et « à substituer graduellement le travail associé au travail salarié. » La transformation devait d'ailleurs être assez profonde pour que l'on arrivât en un temps plus ou moins long au travail-fonction, c'est-à-dire à une organisation communautaire de la production (2).

3° Le *Collectivisme internationaliste* fut surtout en honneur dans les 3me, 4me, 6me Congrès de l'Internationale (1868-1869-1874) et eut pour principal propagateur César de Paepe. Mélange des conceptions précédentes, le *Collectivisme internationaliste* part de ce principe : *La Société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et du grand outillage industriel ; il y a nécessité à ce que cette abolition ait lieu.* Quant aux moyens, on admettait, en première ligne, l'impôt sur l'héritage, l'impôt unique direct et progressif et la reprise par la société avec indemnité à débattre (quelques-uns disaient reprise pure et simple) des institutions de crédit, des chemins de fer, des mines, canaux et monopoles quelconques.

Cette réorganisation sociale devait être tentée dans toutes les nations civilisées, fédérées à cet objet. Dans ce système la production et les services publics quelconques étaient confiés à des compagnies ouvrières soumises à une redevance sociale et à un cahier des charges, sauvegardant les intérêts généraux.

4° Le *Collectivisme révolutionnaire* se forma par simple accentuation du *Collectivisme internationaliste*. Il est basé, quant aux moyens sur l'expropriation révolutionnaire et sans indemnité de la classe bourgeoise par le prolétariat soulevé et maître des pouvoirs publics. Pour les théoriciens de cette école, le collectivisme n'est que la somme de communisme immédiatement réalisable par la Révolution sociale violente. Depuis 1879, le collectivisme révolutionnaire qui avait été brillamment affirmé en France par Jules Guesde, a fait sa jonction avec la savante doctrine de Marx actuellement prédomi-

(1) Louis Blanc a surtout emprunté aux Saint-Simoniens dont il a si admirablement résumé la doctrine dans son *Histoire de dix ans*.

(2) Le Système de Pecqueur-Vidal-Louis Blanc n'est pas connu sous le nom de *Collectivisme* parce que le mot n'existait pas encore. Sauf erreur, ce néologisme fut forgé par Colins, en 1850 ; mais il ne fut couramment employé qu'en 1867, époque à laquelle César de Paepe l'adopta et le fit prévaloir dans les congrès et sections de l'*Internationale*.

nante dans tous les partis ouvriers socialistes d'Europe et d'Amérique.

5° Le *Collectivisme marxiste*, — si nous pouvons joindre ces deux qualificatifs (1), — diffère du précédent en ce qu'il est plus objectif. Pour les marxistes, l'histoire n'est que l'histoire de la lutte des classes se poursuivant à travers les modifications successives des conditions économiques. La société actuelle marque le règne anarchique et passager da la classe bourgeoise victorieuse de la classe nobiliaire et de la classe sacerdotale. Cette phase individualiste a eu sa nécessité pour le développement des forces productives ; mais les conditions économiques que le régime bourgeois ou capitaliste engendre sont entravés dans leur développement naturel par ce régime même ; elles tendent à briser le moule capitaliste et à préparer le collectivisme qui est ainsi l'aboutissant fatal de la société capitaliste, en vertu de l'évolution incompressible de la petite industrie vers la grande industrie et de celle-ci vers la production sociale. Ce nouveau régime entrera dans les faits, lorsque les prolétariats qu'organise et discipline le mécanisme de la grande production, pourront arracher les pouvoirs publics à leurs adversaires de classe et procéder à la socialisation des forces productives, à l'universalisation du travail et à l'abolition des classes.

6e Le *Collectivisme anarchiste*, contemporain du collectivisme révolutionnaire (1872-1880), fut surtout en honneur parmi les internationalistes espagnols, italiens, jurassiens. Il diffère du collectivisme révolutionnaire, en ce que pour les collectivistes anarchistes la révolution qu'il faut hâter par tous les moyens devra être purement destructive des forces gouvernementales et juridiques bourgeoises. Il restera ensuite aux groupes, aux communes libres et autonomes, de se fédérer librement pour l'organisation de la production et des services publics indispensables.

7° Le *Collectivisme réformiste* se rapproche fort de ce que nous avons appelé le *collectivisme industriel*. Dans cette doctrine on tient grand compte de l'évolution capitaliste ; mais on ne croit pas qu'il faille la laisser achever de *paupériser* le prolétariat et de *proletariariser* la petite bourgeoisie industrielle, commerciale et agricole, avant d'agir socialement. La reprise par l'État (forme d'indemnité restant à débattre) des institutions de crédit, des chemins de fer, des mines et canaux, des grands établisse-

---

(1) Les marxistes allemands qualifient couramment leurs coreligionnaires français de *Collectivistes* (Voir notamment la *Berliner-Volks-Tribune* du 10 septembre 1887) ; cependant les marxistes français s'intitulent plus volontiers *Communistes scientifiques*. L'un d'eux a même défini le collectivisme la *Contrefaçon belge du Communisme*. C'est spirituel, mais faux. Les socialistes belges ont beaucoup contribué à la vulgarisation du Collectivisme, mais cette doctrine est née et s'est d'abord développée en France, ce qui d'ailleurs importe peu.

ments sidérurgiques ; la reprise par la Commune des divers monopoles d'ordre communal, omnibus, petites voitures, gaz, électricité, des eaux, grands magasins et l'établissement de minoteries régionales, de boulangeries et boucheries communales, auraient selon eux, la plus grande efficacité socialiste et pourraient permettre une solution graduelle et pacifique, surtout si ces mesures étaient complétées par un fort impôt progressif quant à la fortune et gradué quant au degré de parenté sur l'héritage (1). De telles mesures permettraient, pensent-ils, de créditer puissamment les travailleurs associés, de multiplier dans les communes les colonies agraires, de créer de toutes pièces un machinisme communal agricole et d'opérer ainsi graduellement la socialisation des forces productives. Celle-ci n'entraînerait pas d'ailleurs l'entreprise directe par l'État ; mais le simple octroi, par l'État ou la Commune, selon les cas, de baux aux associations, contre redevance sociale et cahier des charges.

Dans ces différents collectivismes, on admet le droit de l'enfant à un entretien satisfaisant, à une instruction générale et professionnelle, aux frais soit de la Commune soit de la Société. De même on admet pour les invalides et les incapables un large droit à l'existence, dans la mesure des ressources sociales.

On voit d'après ce qui précède combien il serait difficile de donner une définition précise du collectivisme.

Si nous devions en formuler une, nous proposerions la suivante :

---

(1) C'est notre espérance. Noue croyons que grâce au déblaiement révolutionnaire déjà effectué, depuis 1789, l'issue pourrait être pacifique ; mais cela entre peu dans les précédents de l'histoire. Tout a été conquis de haute lutte, le plus souvent par une suite d'insurrections vaincues, quelquefois par une révolution triomphante. Les écrivains du socialisme revolutionnaire ne sont pas seuls à le rappeler. Voici un philosophe socialiste, homme de paix et de modération, Charles Fauvety, un des plus éloquents théoriciens de la solidarité universelle, qui a écrit lui aussi en réponse à M. Littré qui, en pleine terreur thièriste, avait eu l'ingénérosité de joindre contre la Commune de Paris ses insultes aux insultes et aux calomnies de la réaction versaillaise :

« Lisez l'histoire et dites-moi s'il est une seule idée vraie, féconde, organique, « qui, introduite dans un milieu social quelconque, n'ait laissé à sa suite un « sillon sanglant ! Ne voyez-vous pas qu'elle a dû coûter d'autant plus de « sang et de larmes, qu'elle était plus sociale, plus humaine, plus compré- « hensive, c'est-à-dire qu'elle embrassait des rapports plus nombreux, plus « complexes et qu'elle devait atteindre une plus grande somme d'intérêts ! » (*Socialisme et Positivisme* par Ch. Fauvety, Paris, 1872).

En l'état des choses, les insurrections socialistes vaincues auront-elles pour couronnement une révolution sociale violente ou une graduelle et pacifique transformation sociale ?

Aux classes dirigeantes d'Europe et d'Amérique l'*ardua sentenza* ; à elles de choisir, nous ne le répéterons jamais trop, entre la paix par la justice ou la guerre par égoïsme de classe.

Dans ses lignes générales le collectivisme est une conception socialiste comportant :

1° L'appropriation commune, plus ou moins graduelle, de la terre et des instruments de la production et de l'échange ;— cette forme d'appropriation ne devant pas succéder à la petite industrie et à la petite propriété ; mais seulement à la monopolisation de ces dernières par la nouvelle féodalité financière et industrielle (1) ;

2° L'organisation corporative, communale ou générale de la production et de l'échange ;

3° La faculté pour chaque travailleur d'user à sa guise de l'équivalent de la plus-value par lui créée ;

4° Le droit au développement intégral pour les enfants, le droit à l'existence pour tous les incapables de travail et l'assurance pour tous les valides d'un travail rémunérateur dans l'association de leur choix.

Voilà ce que des adversaires plus passionnés que loyaux ont traduit par : égalité absolue dans la servitude générale.

II. — LE COLLECTIVISME RENFERME-T-IL TOUS LES *DESIDERATA* DU SOCIALISME MODERNE ?

Avant de répondre à cette question, notons que le collectivisme a marqué de son empreinte tous les partis socialistes contemporains, qu'ils soient réformistes ou révolutionnaires. Il n'y a d'exception que pour les coopérateurs embourgeoisés et pour les néo-anarchistes. Toutes les plateformes économiques des prolétariats militants sont collectivistes.

Mais si à peu près tous les partis ouvriers et socialistes contemporains sont collectivistes, un certain nombre ne sont pas que collectivistes, si l'on entend que le collectivisme tend à restreindre le socialisme à ses seuls désidérata économiques.

Ici une question se pose :

Les groupements socialistes et ouvriers doivent-ils se borner à poursuivre des buts exclusivement économiques, appeler toutes les bonnes volontés à la réalisation des plus urgentes réformes, et, pour

(1) Ce n'est que faute d'une meilleure appellation que j'emploie celle-ci. *Féodalité* signifie privilége octroyé, en retour de devoirs sociaux consentis ; la ploutocratie judaïsée ne se reconnait aucun devoir ; elle n'a qu'un but : s'approprier la plus grande part possible des produits du travail d'autrui et de l'accumulation sociale pour en user et abuser égoïstement. Là est sa grande indignité morale et le signe de sa déchéance prochaine au nom du salut public et des hauts intérêts de l'Humanité.

aider à cela, proclamer que les convictions religieuses et politiques sont affaire de conscience individuelle, que les partisans des améliorations et des transformations économiques n'ont à s'en préoccuper que pour proclamer leur neutralité en cette matière ?

Ou bien doit-on, comme les précurseurs socialistes du commencement du siècle, proclamer que le socialisme a une portée palingénésique et qu'il doit poursuivre simultanément la rénovation mentale, la régénération morale, l'émancipation politique, et les transformations économiques ?

Les deux méthodes ont du bon, si elles sont appliquées sincèrement. Les différents partis démocratiques suisses fédérés, les Trade's-Unions anglaises et américaines, les *Chevaliers du travail*, le parti de Henry George (1) ont adopté la première et s'en trouvent bien pour l'obtention des améliorations immédiates. Car il tombe sous le sens que pour arracher des concessions à la société moderne, le meilleur moyen est de froisser le moins de convictions, le moins d'intérêts possible. Il en est autrement lorsque l'on vise à une transformation sociale complète ; alors il faut jeter le ferment rénovateur dans toutes les réalisations de l'ancien ordre.

Les différents partis collectivistes — sauf le parti socialiste italien qui a toujours été intégraliste — n'adoptent complètement ni l'une ni l'autre. Au point de vue critique, ils sont intégralistes et ils font une guerre fort vive aux vieilles conceptions religieuses et aux vieilles formes politiques, ce qui leur aliène toutes les bonnes volontés encore imprégnées des conceptions du passé. Mais cette révolte mentale est purement négative. Dans l'ordre positif ils se bornent aux revendications économiques et ne se rattachent à aucune conception nouvelle du devoir, se privant ainsi d'une force morale et attractive considérable. Il y a là une lacune profonde ; Ch. Fauvety a pu dire avec raison « que méconnaître son devoir « c'est compromettre son droit, car le droit et le devoir sont corré- « latifs et ne s'affirment pas l'un sans l'autre (2). » C'est exact, le sentiment du droit non ennobli par le sentiment du devoir, développe trop les côtés purement égoïstiques de l'homme et peut avoir une influence dépressive sur le caractère. On a ainsi des combattants

(1) A vrai dire, le parti social suisse tel qu'il est sorti du Congrès d'Aarau, (avril 1887) et les Unionistes anglais sont les seuls à pratiquer cette neutralité. Les *Chevaliers du Travail* forment en réalité un parti ouvrier chrétien. Quant au *Parti du Travail* d'Henry George et de Mac Glynn, il vient, comme nous l'apprend ici même Rouanet, de pousser l'intolérance dans la récente Convention de Syracuse d'Amérique (Août 1887) jusqu'à expulser de son sein les socialistes matérialistes.

(2) Programme de la *Religion laïque*, par Ch. Fauvety, revue mensuelle (1876-1879).

énergiques, mais qui manquent souvent de cette fraternité humaine, de cet altruisme théorique et pratique, de ce dévouement au bien universel qui seuls attirent les sympathies collectives, seuls accomplissent les miracles de propagande, comme le montrèrent les premiers chrétiens et comme l'ont, entre autres, montré depuis les précurseurs révolutionnaires et socialistes de 1750 à 1848.

Pour notre part nous comprendrions que les groupements purement militants légitimement impatients d'améliorations immédiates, suivissent provisoirement la première méthode ; ils arriveraient par là à des réalisations importantes. Mais les groupements théoriques doivent considérer que la société actuelle se débat dans une crise d'agonie à la fois mentale, politique et économique, et ils doivent agir comme il convient en la circonstance.

Nous marchons dans un siècle où tout tombe à grand bruit

a dit le poète. En face de ce présent si troublé, si incertain, si tragique et si triste, le socialisme s'annonce comme apportant un ordre nouveau, comme devant ouvrir un nouveau cycle de civilisation ; il doit donc embrasser dans sa sphère, toutes les manifestations, toutes les aspirations humaines. Il ne doit pas seulement signifier *affranchissement du travail, justice économique, mais épanouissement harmonique de l'être humain, évolué dans toutes les directions de l'intelligence et du cœur.*

Précisons. Le socialisme est d'abord la revendication prolétarienne du temps présent et c'est là, nous l'avons concédé, ce que les groupements militants ne doivent pas oublier. Mais il n'est pas que cela, nous ne cesserons de le dire. Il est, dans l'éploiement de son intégralisme, la grande fermentation de ce siècle, la glorieuse aspiration de l'Humanité, bientôt mûre pour une civilisation supérieure. Religions, philosophies, histoire, politique, pédagogie, économie publique, littérature, il doit pénétrer tout, révolutionner tout, transformer tout.

Oui certes, par ce temps de lutte acharnée des intérêts, d'oppressive et spoliante exploitation capitaliste, de meurtriers chômages et de misère croissante, nous ne devons pas oublier que le premier devoir est la poursuite des revendications justicières des prolétariats industriels et agricoles d'Europe et d'Amérique et nous ne l'oublions pas. Nous savons très bien qu'il s'agit avant tout de combattre la servitude économique, l'exténuation, le dénuement et l'insécurité du lendemain, ces fléaux de ceux qui vivent du travail. C'est pourquoi la conquête du *droit à l'existence pour tous, du droit à un travail rémunérateur pour les valides, du droit à l'instruction générale et professionnelle pour tous les enfants* sont notre premier objectif. Dans le même esprit, nous consi-

dérons que l'étude, le travail et le combat pour la recherche et la réalisation très prochaine *d'un état social assurant à tous les travailleurs* (*les charges sociales étant remplies*) *l'équivalent du produit créé par leur travail et à tous les humains, une digne vie humaine dans la mesure des ressources communes*, est un de ces devoirs sociaux d'obligation stricte que Kant qualifiait de devoirs parfaits.

Celui qui ne veut pas d'abord cela n'est pas réellement socialiste ; mais celui qui le veut d'un esprit éclairé et d'un cœur ouvert, celui-là veut davantage.

Envisageant ainsi les choses, pour notre part, nous disons :

Il fait du socialisme, le savant, le penseur qui trouve au fond de ses recherches, de ses méditations sur la nature des choses, le mystère de l'évolution universelle, cette éternelle formation et transformation des êtres et des choses, car, ce faisant, non seulement, il lève un coin du voile d'Isis et de l'impénétrable vérité absolue, mais encore il donne sa base scientifique à la loi inéluctable de solidarité de laquelle les socialistes tirent leurs plus irréfragables arguments.

Il fait du socialisme, l'inventeur, savant ou praticien, qui soumet les forces productives de l'homme, permettant ainsi de multiplier les produits, en diminuant la durée et la peine du travail, ce qui est du socialisme au premier chef.

Il fait du socialisme, l'écrivain qui, dans le livre, le drame ou le journal, apothéose les sentiments de justice envers les hommes, de pitié envers les animaux, de compatissance envers tout ce qui souffre, car tout ce qui développe la bonté — la bonté, ce diamant scintillant de l'âme humaine — est socialisme.

Il fait du socialisme, le progressiste qui travaille et combat pour la liberté, sous quelque forme, politique ou sociale qu'elle se présente, car le socialisme tend à délivrer l'être humain, noblement soumis au devoir moral et social, de toute servitude, de tout arbitraire.

Il fait encore du socialisme, l'altruiste pratique qui passe en faisant le bien, là secourant, là consolant, là fortifiant, partout luttant contre l'égoïsme rapace, ce père de toutes les iniquités, partout faisant aimer la bonté, cette source féconde des dévouements socialistes.

Ceci nous amène à un autre ordre de pensée. Schopenhauer a dit que la bonne intention était presque tout en morale ; il y a là l'exagération d'une vérité relative. Nos pensées et nos actes valent surtout en raison de leur caractère altruiste, c'est-à-dire du sentiment du droit d'autrui et du sentiment du devoir accepté qu'ils contiennent. Sans la justice et la bonté, dit énergiquement Anna Kingsford (1)

(1) Anna Kingsford, jeune doctoresse de la Faculté de Paris, auteur de *Roi ou Tyran* (contre la vivisection) et de divers ouvrages d'une haute portée philosophique.

l'intelligence n'est qu'une qualite négative. A ce compte, la revendication pure et simple de ses droits à soi et abstraction faite de toute idée de devoir (ou de droit d'autrui), ne saurait être qualifiée acte socialiste. On peut, en effet défendre ses intérêts individuels, familiaux, voire même corporatifs, nationaux ou de classe et n'être, néanmoins, selon une saisissante expression de Fourier, que pauvrement *titré* au point de vue affectif et social.

Socialisme est synonyme d'*universalisme* et de religion humaine des temps nouveaux, ainsi que nous l'avons écrit dans le programme inaugural de la *Revue socialiste* (janvier 1885) et quiconque réclame des droits doit se reconnaître des devoirs. Les fondateurs de l'*Internationale* l'avaient compris. La devise portait : *Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs.* Naturellement il ne peut pas s'agir ici simplement de devoirs envers son parti : le dévouement exclusif à son parti — ce en quoi est première la Compagnie de Jésus — n'est que du fanatisme, un fanatisme au but plus ou moins élevé, cela dépend de l'idée mère du parti. Le devoir n'est pas contenu dans de si étroites limites et croire que seul et exclusivement son parti est dans le vrai et représente exclusivement les hautes destinées humaines, c'est ressembler à ce pêcheur des *Mille et une nuits* qui, d'après les récits de Schéhérazade à Schahriar, rêvait de tenir enfermé dans un petit vase d'airain le tout puissant Génie du Progrès qui, dès qu'il fut rendu à la liberté, sut faire naître les Edens sous ses pas et créer de son souffle les palais féériques.

Le concept normal du devoir s'étend à tous les êtres et même par la pitié, ce principe premier de l'excellence morale, il dépasse l'humanité, compâtit à tout ce qui vit et s'attache à diminuer toute souffrance. Puis, remarquons bien ceci, les conceptions morales et l'organisation sociale d'une époque ne sont pas du tout indépendantes l'une de l'autre ; elles doivent être du même degré historique ou bien elles s'entre détruisent. Dans l'antiquité, les Stoïciens tentèrent de remplacer la religion olympienne, belle, mais si immorale et si dure, par un philosophisme d'une étonnante hauteur morale ; seulement ils prétendirent faire cela sans toucher à l'abominable oppression romaine, sans toucher à l'esclavage, ni au césarisme.

Pauvres utopistes ! C'est vainement qu'ils montèrent sur le trône des Césars. Marc Aurèle et son ami Épictète, qui auraient pu jeter les fondements du Temple de l'humanité future, n'ont laissé que quelques belles sentences (1).

---

(1) Le savant représentant du criticisme kantiste en France, M. Charles Renouvier, a, dans un livre admirable, l'*Uchronie*, fait ressortir l'insuffisance

Le Christianisme issu d'une fermentation populaire et d'un incompressible besoin de religion égalitaire, avait plus d'éléments d'avenir ; il vainquit. Mais pour avoir voulu s'incliner devant les puissances et « rendre à César » ce qu'on rendait alors à César, il fut détourné de ses voies par Constantin. et cet éblouissement des humbles et des opprimés, cette religion de l'égalité et de la pauvreté qui avait pour maximes souveraines ; *N'appelez personne votre maître, aimez-vous les uns les autres*, en arriva, à travers le ténébreux, le désolé le sanglant moyen-âge, à être le reflet moral de l'oppression et de l'exploitation des masses, de la féodalité et du monarchisme. C'est à ce moment (1789) que surgit la Bourgeoisie, apportant un ordre politique nouveau. Malheureusement ses précurseurs du XVIII[e] siècle n'avaient été, en philosophie, que des négateurs ; elle ne trouva pas en elle de nouveau concept moral. Elle paie cher cette lacune ; ne pouvant faire autrement dans sa pénurie mentale, elle a gardé l'ancienne religion, tout en la démolissant, la ridiculisant, l'avilissant ; elle s'est par là frappée d'impuissance. Ce manque d'idéal moral la fait se dresser contre le socialisme dont elle aurait dû être la préparatrice et l'instauratrice ; aussi la voilà-t-elle vieille et déclinante, condamnée à une fin prochaine après un seul siècle à peine de domination stérile, orageuse et contestée.

Que l'exemple nous serve ! N'oublions pas qu'un nouvel état social n'est durable que s'il est étayé par un nouvel état moral adequat et vice versa (1).

En résumé, le socialisme doit être un aboutissant synthétique, bénéficier de tout les efforts de science, de philosophie, d'application pratique et d'amélioration morale et les fondre dans le grand creuset de la renovation humaine. Pour cela il doit comme le bonhomme Chrémès de Térence, admettre que rien d humain ne lui est étranger.

Qu'il y ait des lois du monde social comme il y a des lois du monde matériel ; c'est ce qu'on n'ose guère plus mettre en doute. « Avant la fin de notre siècle, dit excellemment Bukle (*Histoire*

---

de Marc Aurèle. Il suppose cet empereur abdiquant entre les mains d'un lieutenant. Celui-ci refoule le Christianisme en Orient, instaure une religion philosophique, abolit l'esclavage, remplace la fiscalité romaine par un système rationnel d'impôt, crée la Commune sociale, contraint les barbares a n'entrer dans l'Empire qu'après avoir montre patte blanche de civilisé et jette ainsi l'Europe dans une voie telle, qu'en l'an mille, la civilisation occidentale est déjà à un degré supérieur à celui de la civilisation actuelle.

(1) Buckle (*Histoire de la Civilisation en Angleterre*) a très bien remarqué que les Religions ont plutôt renversé les nouvelles conditions sociales que le pur et simple progrès des Sciences.

de la civilisation en Angleterre), un historien niant la régularité constante du monde moral sera aussi difficile à trouver, que de nos jours, un philosophe niant la régularité du monde matériel. » Or comment décrire les lois, comment prévoir leur action, si l'on ne tient pas compte de tous les facteurs, des facteurs politiques et moraux, aussi bien que des facteurs économiques — les plus importants sans doute, mais non les seuls.

Pratiquement cela ne fait presque plus de doute. Par exemple on croyait, il n'y a pas encore longtemps, à la possibilité d'une transformation économique non complétée par une transformation politique. Personne n'oserait plus le soutenir maintenant, l'évidence a parlé. On n'en restera pas là et le jour n'est pas éloigné où tout le monde comprendra que la révolution sociale contient aussi la révolution philosophique et morale, voire même la révolution familiale, car tout se touche dans un ordre social donné et les facteurs de l'un sont incompatibles avec les facteurs de l'autre. Cela admis, qui oserait soutenir qu'en fait de philosophie pratique, nous pouvons impunément, à l'instar des libéraux bourgeois, nous contenter d'une simple négation (1)?

Il est dans la nature de l'homme de ne pas se laisser sevrer d'idéal ; et à un autre point de vue, l'on peut dire que si chez les militants l'idéal chrétien rejeté mais non extirpé (on ne se transforme pas cérébralement du jour au lendemain, on ne se transforme même jamais complétement (2) ; il faut pour faire un homme nouveau la lente réfection de plusieurs générations) n'est pas remplacé par un vaste idéal humain, par une philosophie supérieure propre à agrandir les

---

(1) On le vit bien en 1793: la Convention fut anti-chrétienne, puisqu'elle assista en corps à la première fête de la Raison. Mais ce culte de la Raison était à la fois trop primitif et trop métaphysique, pour donner satisfaction aux besoins moraux des nouveaux temps. « On manquait, dit Robinet (*Le procès des Dantonistes*), d'une conception réelle, une théorie positive ou scientifique du monde et de l'homme, surtout de la société et de son développement... Voilà pourquoi la tentative de bouleversement religieux dût nécessairement avorter pourquoi le catholicisme put être restauré si peu de temps après. »

(2) Tel qui se croit émancipé n'est qu'un « vieil homme » retourné, je n'en veux pour preuve que ce fait : que beaucoup de ceux qui se croient affranchis du christianisme et devenus de parfaits matérialistes, ont justement conservé de la religion répudiée ce qu'elle eut de plus mauvais, l'étroitesse sectaire et l'intolérance haineuse vis-à-vis de qui ne pense pas comme le croyant. Ils ne sont que des anti-chrétiens, leur foi nouvelle est aussi absolue que leur foi ancienne. Nullement pénétrés de la relativité de toute chose, dans l'éternelle et universelle évolution, ils ne savent pas qu'il y a du bon dans toute recherche, que plus qu'on ne croit il entre de bonne foi, de bonne volonté dans toutes les croyances humaines et qu'on ne peut arriver à la justice que par la modestie qui n'exclut pas la fidélité dans ses convictions, la constante recherche du mieux et la bienveillance envers tous les hommes.

cœurs et à ouvrir aux cerveaux les avenues infinies de la pensée toujours inquiète de vérités et de justices nouvelles, l'armée socialiste deviendra difficilement assez nombreuse et assez enthousiaste pour vaincre la formidable coalition de toutes les forces du passé.

Ici je m'adresse aux révolutionnaires et je leur dis : Non il ne suffit pas dans le conflit contemporain de faire appel aux intérêts économiques et aux haines nationales ou politiques pour passionner le combattant et ennoblir la lutte. Le combattant socialiste a besoin de savoir qu'il travaille, souffre et lutte pour un complet renouveau du genre humain. Laissez l'idée de justice, de solidarité, d'amour des hommes (sa religion humaine à lui), laissez-la lui inspirer le devoir social, les joies du dévouement à la cause commune. Laissez qu'aux premières lueurs de l'aurore des rénovations, elle lui fasse entrevoir dans les brumes du proche avenir une Humanité majeure s'élevant par la science, la solidarité et la liberté à un plan splendide d'excellence morale, de puissance sur la nature, de bonheur indivi-duel et social. Laissez cet homme de demain qui porte au cœur la blessure des douleurs infinies de la terre et sait que le grand œuvre est de diminuer la souffrance universelle et d'augmenter la conscience et la justice sociales, laissez le voir en esprit les hommes futurs non seulement plus heureux matériellement, mais encore ayant une conception plus élevée de la Vie universelle, une notion plus précise des devoirs envers autrui ; en un mot plus grands par la pensée et meilleurs par le cœur, moins égoïstes, moins cruels, que les hommes de ce temps.

Devant cette vision, vous verrez éclater l'enthousiasme sacré de la foi et du sacrifice qui, comme aux grands et terribles jours de l'an II enfante les prodiges, devance les temps et force la victofre.

N'en voilà-t-il pas assez pour démontrer la nécessité d'*intégraliser* le socialisme ou si l'on veut la question sociale ? Nous n'ajouterons qu'un mot. La science sociale contient non seulement la science des faits économiques (économie sociale) ; mais encore la science des faits cosmologiques (sciences naturelles) ; mais encore la science de l'homme (sciences morales). Il faut pouvoir tout embrasser pour bien voir les faits et bien comprendre les nécessités sociales de son époque ; pour s'orienter sûrement à travers les remous superficiels dans le grand courant de l'histoire, aux affluents si divers et non tous connus (1).

---

(1) Direz-vous, révolutionnaires, que c'est là trop sacrifier à l'idéologie. Voici l'opinion de l'un des vôtres, d'un révolutionnaire ennemi (trop ennemi même) des théories et qui est avant tout orateur populaire et homme action. Notre collaborateur Chauvière a écrit dans le *Journal du Peuple* du 18 septembre 1887 :

« C'est dans le cerveau humain que doit s'opérer le travail de réformation

Voyez la Bourgeoisie française au 18me siècle : elle n'eut pas que des démolisseurs. A Voltaire ennemi de l'Autel, à Rousseau ennemi du Trône, elle adjoignit un incomparable groupe d'investigateurs et de reconstructeurs.

Ce sont d'abord les *cosmologistes* Clairaut, d'Alembert, Monge, Lagrange, Laplace, Lavoisier, Guyton de Morveau, Bertholet, Vicq d'Azir, Buffon, Lamarck Helvétius, Bailly, Fourcroy, etc. Viennent ensuite les *sociologistes* : Montesquieu, Turgot, Condorcet, Gournay, Quesnay, Mirabeau père, Letrosne, Mercier la Rivière, Baudeau, d'Argens, Lamettrie, Linguet, Mably, Morelly, etc. et enfin les *moralistes* Diderot, d'Holbach, Georges Leroy, de Brosse, Chamfort, Vauvenargues etc. (1). C'est en s'emparant ainsi de toutes les avenues de l'intellect humain ; en étant à la fois destructrice et reconstructrice qu'elle put attaquer victorieusement la vieille société et lui substituer un nouvel ordre politique et économique. La classe révolutionnaire de 1789 ne fut faible au point de vue reconstructif que dans le domaine philosophique ; nous en avons dit les conséquences.

Que nous le voulions ou non d'ailleurs cet intégralisme nous est imposé par les détracteurs du socialisme qui nous reprochent de vouloir faire table rase. Cette clairvoyance des adversaires, outre qu'elle est précieuse à noter, nous amène à nous expliquer sur un point peu abordé.

Lorsque les conservateurs objectent aux réformateurs timides et parcimonieux que la *Religion*, la *Famille* et la *Propriété* sont les trois termes correspondants d'un ordre social complet, que l'on ne saurait les attaquer séparément, ils sont dans le vrai. Mais nous avons ceci à leur répondre : Chaque stade de civilisation a sa forme religieuse, familiale et propriétaire. Aussi, en évolutionnistes que nous sommes, n'attaquons-nous pas la *Religion*, la *Famille* et la *Propriété*, mais simplement certaines formes religieuses, familiales et propriétaires. Comme toutes choses, la Religion, la Famille et la Propriété évoluent. Elles évoluent dans l'histoire ; les formes passagères qu'elles revêtent dépendent du développement

---

« socialiste devant ensuite s'attaquer aux faits. Vouloir faire une République « d'égaux avec des ignorants, des faineants, des voleurs, des criminels de toute « espèce, c'est s'exposer à entrer de plein pied dans un *Pandemonium* dont nul « Milton ne pourrait décrire les horreurs. »

C'est même un peu trop absolu. Plus loin, Chauvière ajoute avec un grand sens :

« L'isolement dans les faits, comme dans les systèmes, comme dans les « groupes, comme dans les hommes, est un signe de mort.

« Nous ne voulons pas mourir. »

(1) J'ai emprunte l'idée de cette classification à l'éminent historien de Danton. Voir *Le procès des Dantonistes* par le Dr Robinet.

historique, du climat, de la race et autres circonstances déterminantes.

Entrons dans le cœur de la question, pour bien démontrer cela. Si je me prononce contre le monothéisme régnant, contre la forme familiale actuelle et contre la forme individuelle d'appropriation, s'ensuit-il que je ne veux ni religion, ni famille, ni propriété? Nullement. Je sais qu'il n'est pas de société possible sans une religion, c'est-à-dire sans une conception quelconque de la vie, servant de base à une morale commune ; sans une forme familiale déterminée ; sans un mode quelconque d'appropriation des produits.

Mais la Religion, la Famille et la Propriété revêtent successivement des formes diverses ; elles se modifient solidairement à chaque développement important de civilisation. Ainsi un certain panthéisme (qui n'a pas dit son dernier mot) a succédé au fétichisme, le polythéisme au panthéisme, le monothéisme au polythéisme ; ainsi, le monothéisme est maintenant combattu et sera inévitablement remplacé par un naturisme monistique et humanitaire qui se cherche. Or, laquelle de ces formes est plus spécialement la religion ? Aucune. Chaque grand stade de civilisation a sa forme religieuse passagère, reflet d'un état mental et social particulier.

Pour la famille il en est de même. La famille promiscuitaire correspondit au vague et lourd communisme des sociétés naissantes(1). Elle fit bientôt place à la famille patriarcale qui à son tour, fut noyée dans un polygamisme général. Bientôt, sous la pression de certaines circonstances d'ordre multiple, l'Occident se fit monogame, mais

---

(1) Ainsi que le démontre Giraud-Teulon (*Origines de la Famille*), en s'appuyant sur les savantes recherches de Lubbock (*Origines de la Famille*), de Bachofen (*Das Mutterrecht*), de Mac Lennan (*Primitive Marriage*), de l'illustre Morgan (*System of Consanguinity and affinity of the human family*) et sur les travaux de l'école transformiste, les premières agglomérations humaines eurent d'abord le caractère du communisme promisque le plus complet.

« Le premier pas pour sortir de cet état promisque ou de parenté par promotion fut la parenté par les femmes qui, au temps d'Hérodote, existait encore chez tant de peuples et qu'on retrouve de nos jours en un grand nombre de tribus sauvages de l'Afrique. »

L'organisation de la famille masculine, qui succéda à la famille féminine, semble avoir été sollicitée par l'action d'une force aussi simple que brutale et multiple, celle du droit de propriété.

Aussi semble-t-il qu'il faille rechercher dans l'histoire du droit de propriété la loi qui a présidé au développement du mariage ; les deux institutions paraissent avoir obéi à la même formule : restriction progressive des droits de la communauté au profit d'un cercle toujours plus restreint d'individus. A l'origine le mariage comme la propriété était l'affaire de toute la tribu, il comportait un grand nombre d'ayants droit. Lorsqu'un des membres de la communauté enlevait une fille à une autre peuplade toute la tribu l'épousait. (Voir Giraud-Teulon : *Les Origines de la famille* et mon *Histoire du socialisme*, ch. I.)

en maintenant la subordination presque absolue de la femme. Cela nous a donné la famille actuelle, si insuffisante que, notamment dans les pays où une longue pratique du divorce n'a pas adouci les mœurs, elle est désorganisée par l'adultère, déshonorée à toute heure par l'assassinat, qui, grâce à l'insuffisance morale du jury français, par exemple, est passé à l'état de droit acquis (1).

La femme est opprimée, l'enfant est sans droits, l'homme est lié irrévocablement par une erreur de jeunesse ou pour être tombé dans un piège perfidement dressé. D'ailleurs, le mariage n'est en général (et presque sans exception dans la bourgeoisie) qu'une juxtaposition de fortune, c'est-à-dire une prostitution légalisée. Qui dans ce monde de l'argent se préoccupe de développement intellectuel, de la conformité d'opinions, des convenances physiques, de la correspondance des caractères et des tempéraments ou même, ce qui domine tout cela, des attractions de l'amour ? La femme bourgeoise croirait sa fille impure, si elle s'était permis d'aimer avant la légalisation, le mari qu'on lui destine.

Les socialistes que ne satisfait pas cette profanation perpétuelle de l'être humain osent déclarer que l'amour seul doit décider des unions et l'amour seul ou le devoir librement consenti les rendre seuls durables ; que les enfants ont des droits à une enfance heureuse et à un bon développement intellectuel et physique et que pour cela la société doit, le cas échéant, se substituer aux parents manquants ou indignes. Cette conception familiale s'est condensée dans le système dit des *unions libres* que pratiquent, du moins actuellement en France, les socialistes les plus connus et les plus estimables — et qu'il ne faut pas confondre avec ce qu'on est convenu d'appeler l'amour libre. — Sont-ils pour cela ennemis de la famille ? Non, ils sont simplement pour une forme familiale qu'ils jugent supérieure.

Les formes propriétaires n'ont pas moins varié dans le cours des temps que les formes familiales. Sans remonter au communisme promisque de l'origine des sociétés, nous voyons la propriété longtemps dépendante du droit social ; elle ne devient entièrement individuelle (droit d'user et d'abuser) que sous l'odieux droit romain qui, pour notre malheur, nous régit encore. Mais de plus en plus les mauvais résultats du système se font sentir. La forme capitaliste de la production, en régime de propriété individuelle et d'intérêt de

---

(1) Cet inénarrable Jury, par ses acquittements criminels et scandaleux, proclame cyniquement le droit de tuer pour peu que l'amour ou le mariage soit mêlé à l'affaire. Cette incitation à l'assassinat produit naturellement ses fruits. Il ne se passe pas de jour sans que de nouveaux meurtres ne viennent attester notre barbarie dans les relations sexuelles et familiales.

l'argent, aboutit à la spoliation de la masse au profit exclusif de quelques parasites malfaisants. On peut dire de toutes les accumulations individuelles de capitaux qu'elles sont le produit du travail d'autrui. En cette occurence, les socialistes posent en fait qu'il faut revenir au droit social de propriété en lui donnant une forme nouvelle : inaliénabilité du sol et des instruments de travail ; appropriation individuelle par chaque travailleur de l'équivalent de sa production, les charges sociales étant remplies. Est-ce là vouloir la destruction de la propriété ? Pas le moins du monde. C'est simplement vouloir une forme propriétaire plus conforme au concept moderne de la justice et plus en harmonie avec le développement historique et les conditions économiques de la société actuelle.

De même nous protestons contre l'État politique actuel compresseur, démoralisant, parasitaire ; nous voulons substituer de plus en plus à cet état dominateur et spoliateur des hommes, un état presque exclusivement administrateur et garant de la chose et de la paix publiques. Nous ne voulons pas pour cela la destruction de l'État, mais simplement sa transformation.

Sommes-nous des bêtes féroces pour vouloir l'abolition des frontières et la constitution, en notre Occident si tourmenté, d'une Fédération européenne s'épanouissant dans la paix, le travail et la justice ? La patrie fut d'abord contenue dans la tribu ; son premier progrès fut de se déployer dans la cité ; son second, dans la province ou région ; son troisième, dans la nation ; pourquoi ne deviendrait-elle pas internationale dans l'égalisation croissante à laquelle nous assistons, du développement politique et social des peuples d'Europe et d'Amérique ? Ainsi, dans son esprit le plus large, le socialisme embrasse toutes les réalisations philosophiques et sociales ; il porte la germination d'une civilisation supérieure dans la Religion ou Philosophie appliquée, dans la Famille, dans la Propriété, dans l'État ; il rejette le nationalisme sanglant et déprimant pour s'affirmer européo-américain, en attendant de pouvoir s'affirmer planétaire. La philosophie antique a dit *Dignité*, *Vertu* ; le christianisme *Charité*, le xviiie siècle *Sensibilité*, la Révolution française *Fraternité*, le Socialisme de 1830-1848 *Solidarité*, le Socialisme moderne doit d'abord dire *Justice* et *Solidarité* ; mais ajouter avec Auguste Comte et Schopenhauer *Altruisme*, dans l'ordre humain, *Compatissance universelle*, dans l'ordre planétaire.

Cette interprétation paraîtra excessive à quelques-uns qui veulent s'en tenir aux redressements économiques et sont à leur insu partiellement conservateurs. Toujours le présent a eu peur et horreur de l'avenir : « L'homme qui verrait à deux siècles de distance, dit Balzac dans son étonnant Louis Lambert, mourrait sur la place publique, chargé des imprécations du peuple. »

Ne craignons pas, pour notre part, d'interroger cet avenir en qui nous mettons toutes nos espérances ; ne laissons pas rétrécir l'horizon de notre pensée ; développons, au lieu de les mutiler, les forces affectives et altruistes qui sont en nous.

Ce sera la meilleure façon de faire appel à tous pour le grand travail de la rénovation ; ce sera faire du socialisme intégral et marcher le front haut.par les sentiers épineux,vers l'avenir de paix, de science, de justice et de bonté.

Mais hâtons-nous de le dire, cette civilisation socialiste, pour l'avénement de laquelle nous combattons et souffrons sous le poids des jours tristes, n'est pas, comme l'ont cru des utopistes et comme le croient encore des partisans plus zélés qu'éclairés, l'ordre social définitif ; les Sociétés évoluent toujours dans l'indéfini devenir de l'histoire. La civilisation socialiste sera tout simplement une résultante de l'actuel développement historique européo-américain ; elle sera une étape nouvelle de l'humanité. Le socialisme réalisé n'aura donc, lui aussi, qu'une époque, ou, comme disent les philosophes allemands, qu'un moment de l'histoire ; il ne satisfera que temporairement les besoins moraux et sociaux des hommes(1).

Bientôt après, d'autres besoins plus élevés, plus raffinés naîtront de la civilisation socialiste même, qui jugée insuffisante — comme c'est maintenant le cas pour la civilisation bourgeoise, qui eut sa grandeur, — sera à son tour remplacée par une civilisation encore supérieure. Et cette civilisation de haut avenir, nous sommes aussi incapables de la concevoir maintenant, que l'étaient les hommes du moyen âge, de concevoir le socialisme dont nous poursuivons le triomphe.

B. Malon.

---

(1) Nous sommes heureux de nous rencontrer ici encore avec Ch. Fauvety. « Le socialisme, dit l'auteur de la *Solidarité* et de la *Religion laïque*, le Socialisme n'est inféodé à aucun système, à aucune école, à aucune secte ; mais doivent être dits socialistes, tous les systèmes, toutes les théories, toutes les doctrines, qui ont pour objet de faire que la *société humaine, bornée d'abord à la famille, puis à la peuplade, à la tribu, à la race, à la cité, à la nation, embrasse tous les membres de l'humanité, les relie dans une solidarité voulue librement et qui, toujours progressive, de plus en plus leur profite également à tous.* Tous pour Chacun, chacun pour tous ! telle est la vraie définition du socialisme qui n'est que l'idée de société *universalisée.* Le socialisme, dans son acceptation synthétique, doit donc être considéré comme une phase de la vie de l'humanité, phase prochaine et déjà ouverte, dans laquelle des individualités sont déjà entrées, après laquelle des collectivités aspirent, et qui, lorsque les masses seront mûres, succédera à la civilisation comme la civilisation a succédé à la barbarie. »

LES ACCIDENTS PROFESSIONNELS.



Il y a quelques semaines, dans une réunion publique tenue à Nîmes à laquelle j'assistais, un sénateur — répondant au discours prononcé par un de mes amis, ancien membre de *l'Internationale* et ancien combattant de la Commune, le citoyen Jules Mialhe — avait traité les socialistes d'*énergumènes qui demandent l'impossible.*

Un citoyen de notre parti répliqua à cet « honorable » qu'il ne connaissait pas le monde ouvrier socialiste; que les prolétaires sont doués d'une résignation qu'on ne soupçonne pas ; que le travailleur est, en réalité, un sage et un modéré ; mais que l'absence de réformes, sous ce régime républicain dans lequel les opprimés avaient mis leurs plus chères espérances, avait exaspéré les plus doux et les plus patients.

Et tous les ouvriers présents d'applaudir, le citoyen Mialhe en tête......

Se peut-il, en effet, que la classe dirigeante et possédante soit assez aveugle pour ne pas voir qu'il y a pour elle péril en la demeure ; qu'il y a urgence à faire la part du feu, c'est-à-dire, à concéder immédiatement au plus grand nombre un minimum de subsistance, de sécurité et de protection sociale, à défaut duquel les tourmentes politiques se produiront tôt ou tard et engloutiront, dans leur furie, et ce qui doit être détruit et ce qui pourrait être encore conservé, en étant amélioré ?

Lorsqu'on habite un département de grande industrie, comme le Gard, il est facile d'analyser l'état d'esprit de ces masses laborieuses qui peinent dans les mines et dans les forges — pour ne parler que de ces vastes organisations — et on arrive à cette conclusion que deux ou trois bonnes réformes, nettement formulées et fermement appliquées, adouciraient des maux bien aigus et calmeraient bien des mécontentements.



Dans le nombre, je citerai, avant tout, une loi sérieuse sur les délégués mineurs et une loi nouvelle relative aux risques et

accidents professionnels. Disons quelques mots sur ce second point.

La *Société républicaine d'Économie sociale*, par l'organe de son savant rapporteur, notre ami M. Eugène Fournière, a rédigé, à ce sujet, une proposition qu'il faudrait voter et mettre à exécution (*Revue Socialiste*, nº 14, p. 173 et nº 15, p. 273). Je la résume, en rappelant qu'elle demande que l'assistance judiciaire soit octroyée d'office aux victimes d'accidents industriels ; que les patrons soient présumés responsables, au point de vue civil, et que le Code Pénal, dans ses prescriptions formelles (articles 309, 311, 319 et 320) leur soit sévèrement appliqué, à moins qu'ils ne démontrent qu'on se trouve en présence d'un cas fortuit ou de l'imprudence avérée de l'ouvrier.

Nous voulons simplement appuyer ces conclusions d'exemples pris sur le vif qui établiront, si je puis ainsi parler, le démantèlement de l'existence du prolétaire, en face des coups de la mécanique moderne.

Premier cas. Il s'agit d'un ouvrier attaché au service d'une machine aux agglomérés, qui a eu quatre doigts broyés entre le piston qui descend dans les moules à briquettes et ces moules eux-mêmes. Ce malheureux a une trentaine d'années ; il travaillait depuis quinze ans dans les mines, soit au fond, soit aux ateliers de la surface. Voilà près de trois ans que cet affreux accident s'est produit et l'affaire est encore pendante. Nous avons perdu notre procès en première instance, et le bureau d'assistance judiciaire de la Cour, qui se réunit seulement tous les quarante-cinq jours, n'a pas encore décidé s'il sera possible à ce pauvre homme de soutenir son appel gratuitement.

C'est avec juste raison que le rapport cité plus haut demande que le bénéfice de l'assistance judiciaire soit accordé, de droit, aux ouvriers blessés dans leur travail. Qu'on veuille songer que le bureau de première instance, encombré de sollicitations, par suite, hélas ! de la misère des temps, met quelquefois des mois avant de statuer, et que s'il refuse rarement d'accorder ce que réclament les travailleurs dans la situation de mon client, il arrive quelquefois que l'affaire traine, outre mesure, en longueur..... Pendant ces atermoiements, les Compagnies offrent aux malheureux, en proie à toutes les défaillances et à toutes les abdications du dénuement, des transactions dérisoires auxquelles ceux-ci sont souvent contraints de souscrire (1). *Et puis, il peut arriver que le bureau d'assistance*

---

(1) Un jour, nous reçumes la visite d'une veuve de mineur qui nous raconta que son mari avait été tué d'un coup de grisou ; que quelque temps après cette fin tragique, elle eut la visite d'un agent officieux de la Compagnie qui lui proposa,

soit présidé par l'avocat ordinaire des Compagnies, et vous pensez à quelle rude épreuve est mise son impartialité !

Pour en revenir à notre cas, je dirai qu'après trois mois d'attente, l'assistance nous fut accordée ! L'affaire fut mise au rôle, et le tribunal rendit un jugement interlocutoire, nous autorisant à prouver, entr'autres choses :

1° Que le jour où s'est produit l'accident, il faisait un grand vent, et que le vacillement de la lueur de la lampe nous empêchait de voir notre travail si dangereux; que, par conséquent, notre éclairage aurait dû être fixé au mur et placé à l'abri des coups de vent ;

2° Que le contre-maître, qui a une prime sur la production, accé-

---

comme transaction, une pension viagère de 20 fr. par mois, pour elle, et de 0 fr.25 par jour, pour chacun de ses enfants jusqu'à leur majorité. Elle accepta ; elle signa un acte de désistement de toute poursuite ; elle apposa ensuite sa signature sur le libellé de l'arrangement intervenu, et l'agent mystérieux partit, en emportant les deux pièces, et en promettant de renvoyer un double de la seconde, dans la huitaine, une fois les signatures régularisées. Huit jours, un mois, un an s'écoulent. Le double de la transaction n'arrive pas.... Il était à Paris, et M. le Président du Conseil d'administration n'avait pas encore eu le loisir de viser cette pièce..... Cependant, les pensions étaient régulièrement servies ; c'était le principal et on patientait facilement. Mais voici que tout à coup, vers le milieu de la quatrième année, toute allocation cesse. La veuve, affolée, court aux bureaux de la Compagnie; on la repousse, en lui disant qu'on ne sait ce qu'elle veut dire et on lui montre son acte de désistement. Elle va trouver un homme d'affaires qui lui répond que ce dernier acte fût-il nul, elle a laissé passer le délai pour poursuivre. La pauvre femme était, en effet *forclose*, comme on dit dans notre jargon. Et le tour était joué.

La Cour de Cassation,— appliquant d'ailleurs la loi avec quelque rigueur peut-être — déclare que, passé trois ans, sans introduire une action en indemnité à l'occasion d'un accident qui aurait pu entraîner la responsabilité pénale du patron (art. 319 et 320 C. P. Homicide par imprudence; blessure résultant du défaut de précaution) — le poursuivant doit être débouté de sa demande, comme introduite tardivement. Voici ce que nous relevons dans un arrêt de la *Chambre des Requêtes*, du 4 août 1886 (affaire Andriot contre Schneider et C[ie]) :

« La Cour

Sur le moyen unique du pourvoi tiré de la violation des art. 1382, 1383 et 2262 du Code Civil et de la fausse application de l'art. 320 du Code pénal et des art. 2 et 638 du Code d'Instruction criminelle :

Attendu qu'une demande en dommages-intérêts formée devant un tribunal civil contre un patron, à raison d'un accident dont un de ses employés a été victime dans l'usine, au cours de ses fonctions, *est éteinte par la prescription de trois ans*, lorsqu'elle est fondée sur une articulation de faits qui, s'ils étaient prouvés, constitueraient à la charge du patron le délit de blessures par imprudence, prévu et puni par l'art. 320 du Code Pénal,.....

Par ces motifs, rejette. »

Les usuriers ont trente ans pour jeter leur débiteur sur la paille. Si un ouvrier blessé, empêché par des manœuvres coupables d'assigner dans les trois ans qui ont suivi son accident, veut se faire rendre justice au bout de trois ans et un jour, la loi lui répond : Trop tard. Voilà les beautés de notre Code !

lérait, malgré nos prières, le mouvement de la roue horizontale, dans laquelle sont creusées les alvéoles où se moulent les mélanges de brai et de charbon menu.

3° Que, peu de temps auparavant, deux ouvriers, occupés au même travail, à la même place, avaient été victimes d'un accident semblable, que la Compagnie aurait dû, par suite, prendre certaines précautions en usage dans des Compagnies voisines.

L'enquête, après de longs mois, a eu lieu et en voici les résultats :

1° Les deux camarades, qui travaillaient avec mon client, avaient été, deux jours avant l'enquête, mandés auprès du directeur, qui les avait menacés de renvoi, s'ils disaient quoi que ce soit de favorable à celui-là ; aussi, loin de déclarer, *ainsi qu'ils me l'avaient dit à moi-même quelque temps auparavant*, qu'il faisait une bourrasque au moment de l'accident, ont-ils affirmé — sous la foi du serment, sous l'œil sévère de l'ingénieur qui représentait la Compagnie à l'enquête — qu'ils n'avaient aucun souvenir du mauvais temps dont nous parlions. Notre première articulation nous éclatait entre les mains et nos propres témoins se dérobaient.

Voilà comment l'absence d'une législation protectrice du travail, non-seulement amène la ruine physique de l'existence prolétarienne, mais fausse les consciences et les avilit au point d'obliger, sous peine de mort par la faim, de braves gens à trahir leur camarade.

2° Quant au contre-maître, désireux de toucher sa prime, au risque de mutiler l'ouvrier qui travaillait sous ses ordres, il ne contesta pas l'attribution de cette prime, mais il jura ses grands dieux qu'il n'avait pas accéléré le mouvement à un degré excessif. Répondre autre chose, c'était se reconnaître responsable de l'accident survenu et entraîner, par là même, la responsabilité de la Compagnie dont on est le préposé. Et pourtant, pouvions-nous ne pas appeler en témoignage la seule personne qui, avec nous, eût connu cette rotation trop rapide ?

Et de deux !

3° Enfin les ouvriers qui avaient été victimes d'un malheur analogue, déclarèrent, à leur tour, qu'ils avaient commis une imprudence, et que la Compagnie était impeccable. Il est bon d'ajouter que depuis que l'assignation avait été lancée, ceux-ci se trouvaient pourvus d'un petit emploi, qu'on leur a peut-être retiré, maintenant que leur parjure est devenu inutile.

Que vouliez-vous que jugeât le tribunal devant cette triple affirmation ? Il ne pouvait que nous débouter sur ces trois chefs (je laisse, de côté, d'autres points plus douteux, grâce auxquels la Cour réformera, nous l'espérons, le jugement de première instance).



Deuxième cas. Un ouvrier était occupé à trier du charbon au fond d'une galerie, quand, tout-à-coup, l'unique piquet qui soutenait le toit de ce qu'on appelle, dans notre bassin houiller une *recette* ou *écluse*, s'affaissa et un bloc de rocher, se détachant du plafond, vint ensevelir sous ses décombres le malheureux jeune homme, qui est resté paralysé de toute une moitié du corps.

La Compagnie avait eu le double tort de ne pas changer ce piquet qui était moisi au pied, et de ne pas établir plusieurs étais.

Un procès s'engage, l'enquête seule a eu lieu. *Adhuc sub judice lis est*. Nous avons cité nos voisins de travail. Ceux-ci ne bronchent pas. Comme nos témoins de tout à l'heure, ils ne savent rien, ils n'ont rien vu, rien remarqué. Il est vrai qu'ils passaient, chaque jour et à tous les instants, devant cette recette, mais pense-t-on qu'ils se soient préoccupés d'examiner l'état de ce piquet ou de regarder s'il y en avait un ou plusieurs ? Le chef de chantier lui-même a une absence de mémoire complète : il n'ose rien affirmer. Enfin, comme bouquet, arrive le maître-mineur qui vient nous débiter un discours tout appris, fort bien fait, ma foi, duquel il résulte que les galeries, de la surveillance desquelles il est chargé, sont de véritables salons, que tout y est irréprochable, et que le seul défaut de sa Compagnie, c'est d'aller trop loin dans la voie des précautions.

Et pourtant, nous sommes manchots !

Au cours de cette enquête, il s'est produit un incident qui juge, selon moi, la moralité de ces informations, où l'on voit le pot de terre aux prises avec le pot de fer.

Un mineur, cité comme témoin, après avoir déclaré qu'il ne savait pas le premier mot de ce qui s'était passé, — bien qu'il travaillât dans un chantier contigu — fut interrogé par M. le juge-commissaire, sur une question posée par notre avoué. Ce pauvre homme, ne comprenant pas la portée de cette question, craignant de ne pas répondre au gré de ses maitres, devient tout pâle, tremble de tous ses membres et bégaye des syllabes inintelligibles, tout en essayant de lire dans les yeux de M. l'ingénieur une réponse qui ne serait pas un impair.

Cela faisait peine à voir. Un tel anéantissement de la dignité humaine, une telle école de servitude rendent bien ironiques les mots splendides qui s'étalent sur nos monuments publics.

M. le juge-commissaire, écœuré de cette scène muette, dut rappeler au témoin qu'il devait, en déposant, regarder le représentant de la justice, et personne autre.



Nous pourrions multiplier les exemples, mais ces deux nous paraissent suffire pour démontrer que si, dans les procès en matière d'accidents, les victimes ou leurs héritiers obtiennent quelquefois des indemnités, cela tient bien plutôt aux sentiments d'humanité des magistrats qu'aux preuves qui ressortent des enquêtes et contre-enquêtes

Étant donnée cette situation, un pouvoir vraiment démocratique devrait ouvrir les yeux sur les souffrances ouvrières qui dérivent du perfectionnement graduel du machinisme, souffrances qui sont en proportion de l'enrichissement progressif des possesseurs de ces outillages mécaniques ; il devrait, en attendant les grandes réformes sociales, promulguer d'urgence une loi qui, aggravant la responsabilité pécuniaire et pénale des chefs d'industrie, diminuerait, du même coup, le nombre des accidents qui atteignent les ouvriers attachés au service des machines.

L'assistance judiciaire accordée de droit ; ce genre de procès expédiés comme en matière sommaire ; le délai donné aux ingénieurs, architectes ou docteurs pour déposer leurs rapports, limité à un mois au maximum ; enfin, le bénéfice de l'assistance étendu aux exécutions des jugements et des arrêts : voilà pour la justice gratuite et prompte.

En second lieu, le fardeau de la preuve devrait être déplacé Actuellement, l'ouvrier est obligé de prouver que la Compagnie a été négligente ou imprudente. 90 fois sur 100, cette preuve lui est impossible à administrer, parce que, d'abord, les témoins du sinistre sont presque toujours les agents de la Compagnie elle même et ne disent pas la vérité, et qu'ensuite, soit les garde-mines, soit les experts commis arrivent trop tard sur le théâtre de l'accident, quand toute trace de faute du patron a été effacée, quand, comme on dit au pays noir « la toilette de la mine est faite. » Si, au contraire, le patron était assujetti à fournir la preuve de l'imprudence ou de la négligence de l'ouvrier, s'il était présumé responsable par la loi, les mêmes difficultés auxquelles se heurte aujourd'hui toute victime d'accident professionnel se retourneraient contre les employeurs (1).

Ayant à choisir entre deux parties également estimables, et devant

(1) Ce point est délicat. Il faut pourtant s'en rendre bien compte. Nous avons dit que presque les seuls témoins qui pussent être cités étaient les camarades de travail de la victime. Obligé de faire la preuve, l'ouvrier blessé ou ses ayant-droit ne peut assigner que ceux-là, dans l'enquête. Les assignant, **il ne peut pas les récuser** ; ce qu'il pourrait faire, si la charge de la preuve incombait à la Compagnie.

imposer à l'une d'elles certaines obligations juridiques, un État républicain doit, ce nous semble, faire pencher la balance en faveur des faibles et des petits, que le dénuement jette dans l'impuissance de faire valoir leurs droits.

Dans certains cas, les mesures d'humanité deviennent de la stricte justice.

Que résoudre, quant aux sinistres dus au hasard, à la force majeure ? Que décider pour les cas fortuits ? Remarquons que ce genre de sinistres serait alors bien moins commun qu'on ne le pense ; le patron pourrait rarement se disculper de toute faute, dont il serait présumé coupable, surtout si un service d'inspecteurs du travail, nommés par les ouvriers, payés par l'État, et résidants dans les ateliers, était sérieusement organisé : la plupart du temps, dans les rapports aux ingénieurs départementaux, les accidents survenus auraient été prévus et la responsabilité de l'entrepreneur en dériverait, *ipso facto*.

Mais ceci dit, j'inclinerais à penser que la réparation des malheurs dus à la fatalité, des malheurs que la prudence et la science humaines n'auraient pas pu prévenir, devrait appartenir à une *Caisse nationale des accidents*, alimentée exclusivement par l'impôt. Les socialistes doivent vouloir l'équité pour tous, et il ne me paraît pas juste de faire expier aux patrons des erreurs qu'ils n'ont pas commises, de les rendre, même civilement, responsables de fautes qui ne leur sont pas imputables.

En ce qui concerne les cas où l'imprudence de l'ouvrier aurait été démontrée manifestement, nous n'hésitons pas à mettre à la charge de cette même Caisse nationale les pensions viagères ou temporaires nécessaires à l'existence matérielle, car ce n'est jamais à dessein qu'on se mutile, et un excès de travail a pu amener l'imprudence. (D'ailleurs les articles du Code relatifs au dol, à la fraude, à l'escroquerie, restent toujours réservés.)

Voulez-vous laisser mourir d'inanition ces malheureux hors d'état d'accomplir tout travail rémunérateur ? Un étincelant chroniqueur, dont la sensibilité est bien française, Aurélien Scholl, a écrit avec raison :

« Une Société dans laquelle un seul homme peut mourir de faim sans être secouru, est encore à l'état sauvage.

« Travailler quarante ans de ses bras et se voir repousser comme un chien errant, ce n'est pas un sort suffisant. Il serait aussi logique d'envoyer les invalides du travail chez l'équarrisseur. »

En résumé : aujourd'hui, les Compagnies sont présumées exemptes de faute ; les ouvriers, blessés à leur service, doivent faire la preuve de la négligence ou du manque de précautions de celles-ci. Cette preuve, pour les motifs déjà indiqués, est à peu près impossible

à fournir : aussi, conclut-on au *cas fortuit*, c'est-à-dire, que la victime est déboutée de sa demande.

Nous demandons, qu'à l'avenir les Compagnies soient présumées coupables de faute, les ouvriers, présumés exempts d'imprudence : et que les premières soient tenues de prouver leur vigilance et leur sollicitude, afin que la justice mette sur le compte soit d'événements indépendants de leur volonté, soit de l'imprudence de leurs subordonnés, la cause de l'accident survenu. Au cas où ni le hasard ni la maladresse n'auraient amené la catastrophe, les patrons seraient tenus de l'indemnité à payer ; mais si ces derniers apportaient la preuve du contraire, une Caisse d'État interviendrait, pour mettre les victimes des moteurs mécaniques ou leurs héritiers à l'abri du besoin.

Je le répète, en terminant : si les hommes politiques savaient à quel degré deux ou trois bonnes mesures de protection des travailleurs feraient pénétrer, sinon l'aisance, du moins la sécurité, dans des foyers qui sont la pierre angulaire de notre République — ils se hâteraient de les voter à la rentrée des Chambres.

Le Peuple les acclamerait.

Élie Peyron.



SOCIOMÉTRIE [1]

SOMMAIRE : Mesure des solidarités.— Unité des mesures.— Mesure des capitaux.— Mesures des produits.— Triple échange.— Classement des capitaux. — Les capitaux ne payent pas l'impôt.— Perpétuité de la dime.— Nombre des possédants. — Mesure de l'antagonisme des forces. — Les Graphiques. — Anarchie.

En le traduisant littéralement, le mot **sociométrie** signifierait *mesure du social*, ou mieux : « *Mesure du mouvement social* », mais il sera plus exact d'écrire : **Mesure des solidarités.**

---

(1) Mon collaborateur et ami Auguste Chirac me prie de mettre en note la lettre qu'il m'adresse en m'envoyant l'étude suivante, qui lui est très personnelle, mais dont les conclusions n'engagent que lui, comme il en est d'ailleurs de tous les articles de ce recueil. La *Revue socialiste* n'étant pas un organe d'école mais un organe d'élaboration collective et de libre discussion.

B. M.

Mon cher ami,

Je vous demande d'interrompre pour ce numéro l'*Analyse socialiste* et d'insérer à sa place la présente étude,qui n'est, d'ailleurs, pas autre chose que le résumé d un traité complet que je publierai l'année prochaine ; mais en attendant, et comme la plupart de mes démonstrations sont chiffrées, je tiens essentiellement à fournir à mes lecteurs des moyens de contrôle.

D'un autre côté, je viens de constater que les *économistes politiques*, dans certaines revues,ont maintenant recours à l'algèbre pour dissimuler leur mauvaise foi capitaliste.

Abuser ainsi de la méthode de *Quetelet*, et de ses continuateurs, m'est apparu un peu osé, surtout en présence des derniers travaux de l'*Institut international de statistique*, réuni à Rome en avril 1887 et où le docteur *Engel*, de Berlin, M. *Keleti*, de Hongrie, M. le professeur F. X. de *Neumann-Spallart*, notamment, ont discuté sur les moyens de « mesurer les variations de l'état » économique et social des peuples ».

En outre, ayant, dans l'humble sphère de mes investigations, combiné et appliqué depuis trois ans quelques *formules*, qui me paraissent répondre au désir que le Professeur de Neumann-Spallart exprime de la façon suivante : « Tenter des prévisions... et mettre en lumière l'enchainement réciproque et » l'étroite solidarité des phénomènes de l'ordre économique social et moral ; » j'ai cru devoir les présenter.

C'est pour ces divers motifs que je me hâte de donner ici une quintessence de mon œuvre future.

Bien à vous,

AUGUSTE CHIRAC

Cette mesure n'est possible que depuis 60 ans ; en effet, c'est seulement depuis 1826 que les populations savent se nombrer périodiquement, que les administrations relèvent plus exactement le chiffre des contributions et des contribuables et qu'enfin les appétits capitalistes eux-mêmes, ont fait pulluler les statistiques financières.

On possède donc aujourd'hui un ensemble documentaire sans précédent, dont une étude approfondie permet de tirer des conclusions ayant un caractère positif très net et vraiment équivalent à des constats minutieusement dressés.

Ceci dit, je vais essayer de donner des exemples



Voici une nation, elle comprend un nombre déterminé d'individus, vivant sur un territoire exactement délimité ; cependant, on ne connaît avec quelque précision que les mouvements **globaux** ; comment trouver la proportion suivant laquelle chaque individu pourvoit à son existence et à sa reproduction ?

En d'autres termes, comment établir le rapport, d'une part, entre les consommations individuelles et la consommation générale, d'autre part entre les productions individuelles et la production générale?

Il s'agit, on le voit, de mesurer, aussi exactement que possible, l'action mutuelle des *consommations* et des *productions*.

Les éléments constitutifs de la production comprennent certainement un effort et un moyen ; le premier étant appliqué au second, leur mutualité se résume par un mot : le travail.

Comme moyen, nous trouvons tout d'abord le territoire même de la nation, c'est-à-dire toutes les terres, toutes les constructions, tous les outillages, instruments et objets quelconques.

Comme effort, nous trouvons immédiatement la population elle-même, qui met en usage ou en activité, l'ensemble des *choses* ci-dessus énumérées.

Or, cet ensemble de choses a reçu un nom ; les économistes les ont appelées des *capitaux*.

Quant à ce qui est engendré par le travail on le désigne sous le nom de *produit*.

Il s'agit donc de mesurer d'abord des *capitaux*, ensuite de mesurer les produits.

Cela fait il sera possible d'établir un rapport entre les deux termes *capitaux* et *produits*.

UNITÉ DES MESURES

Recenser la population, métrer la surface des terres, cuber les constructions, nombrer les outils, agencements, etc., tout cela donnerait assurément un aperçu de l'importance des capitaux, mais il serait absurde d'en composer un chiffre global, parce qu'il n'est pas possible d'additionner des unités de nature différente.

Ajouter un nombre d'hommes à l'étendue d'une surface, au volume d'une construction et à une quantité d'outils, ne donnerait aucune synthèse chiffrée intelligible.

Aussi une convention s'est-elle établie pour représenter la quantité des utilités échangées entre les individus ; par cette convention on a déterminé la forme, le poids et le nom d'un morceau de métal — l'argent — et on l'a appelé : *franc*.

Dès lors, le franc est devenu le nom d'une mesure commune à *toutes les utilités échangées*.

Une surface de terre représente *tant* de *francs*.

Un cube de construction représente *tant* de *francs*.

Un outil, un instrument, représentent *tant* de *francs*, etc...

Je dois faire remarquer, ici, qu'à dessein je ne me sers pas du mot *valeur*.

Pour le moment, peu m'importe que la représentation d'une utilité échangée soit, théoriquement ou scientifiquement logique, sincère, exacte ; je constate, purement et simplement, ce qui existe en fait.

Or capitaux et produits ayant été ainsi ramenés à une unité commune, l'établissement de leur total global et la comparaison de ces totaux sont devenus faciles.

MESURE DES CAPITAUX

Chaque année, le ministère des finances publie un gros volume intitulé : *Compte définitif des recettes* : c'est le budget réel et contrôlé.

Dans ce volume, on trouve notamment la justification des *capitaux* ayant changé de possesseur, par suite de *décès* ; à côté de ces *capitaux* est le *quantum* de l'impôt perçu par l'État.

Les capitaux sont évalués contradictoirement, c'est-à-dire, après discussion entre des intérêts opposés ; on peut donc les considérer comme répondant fidèlement à la moyenne des *valeurs* admises pendant l'année écoulée.

Quant à l'impôt, il est clairement indiqué.

Étant ainsi en possession du total global représentant en francs

les capitaux successoraux d'une année, il suffit de les rapprocher du nombre des décès qui ont donné lieu à leur évaluation.

Or, il est clair qu'annuellement il y a un rapport sensiblement constant entre le nombre total des décédés et le chiffre total des capitaux successoraux.

Dès lors si j'appelle :

M, le nombre des déces ;

P, le chiffre de la population ;

S, le chiffre capital des héritages taxés ;

C, le capital mesurant la valeur de *l'héritage de la nation entière*,

Je puis écrire :

$$M : P :: S : C$$

Ou en résolvant pour rechercher C :

$$\frac{P \times S}{M} = C$$

Par exemple, en 1881, il est mort 828.828 personnes et ce total de decés a fait taxer 4.914.227.477 francs de successions.

La population recensée étant 37.672.048, on a :

$$\frac{37.672.048 \times 4.914.227.477}{828.828} = 223.361.500.000 \text{ francs}$$

On comprendra qu'il suffit de limiter les *comparaisons* aux unités de l'ordre le plus élevé et que peu importera une erreur, fût-elle de 10 et même de 100 millions.

En conséquence, on peut évaluer les capitaux de la nation française, à la fin de 1881 à :

223 milliards 3/10

En opérant d'une façon absolument identique sur l'année 1872, on trouvera que les capitaux de cette année étaient 180 milliards 4/10.

De telle sorte qu'entre 1872 et 1881, c'est-à-dire dans un espace de 9 ans, la représentation des capitaux français s'est augmentée de 43 milliards !

Il est non moins évident qu'une suite de comparaisons annuelles peut être ainsi établie et que, pourvu qu'elle soit obtenue en employant *toujours le même mode de procéder*, elle donnera une idée exacte de la progression imprimée aux évaluations *capitalistes*.

MESURE DES PRODUITS

Comment maintenant mesurer le *produit net* ou *réserve normale* annuellement créée par ces capitaux ? ou si mieux on aime : comment établir le chiffre total du *solde* des *échanges réels* auxquels ces capitaux ont donné lieu ?

Évidemment, en ayant recours à la statistique des *moyens d'échange*.

Les moyens d'échange sont de deux sortes :

1° La monnaie métallique ;

2° Les billets de la banque de France.

Je ne dois pas compter ici, le papier de circulation, créé par les particuliers ou les établissements de crédit, parce que ce papier n'est pas un *moyen d'échange*, mais un *échange* lui-même, c'est-à-dire un *commerce* ; en effet il se résoud toujours finalement par un *paiement*, lequel a lieu en espèces ou en billets de la Banque, ou partie de l'un et de l'autre.

Si donc je puis chiffrer le total des monnaies ayant cours à la fin de 1881, par exemple, et si je l'augmente de la somme des *billets d'état* circulant, mais seulement pour la portion qui *excède* l'encaisse métallique (afin d'éviter un double emploi), j'aurai un total chiffré exprimant tous les moyens d'échange existant à la fin de l'année étudiée. Avant d'aller plus loin, il est nécessaire d'établir ici comment :

L'unité de monnaie suffit à satisfaire le triple d'échanges.

C'est-à-dire comment 1 franc satisfait à 3 francs d'échanges.

Faisons, pour le moment, abstraction de la monnaie et envisageons deux personnes troquant, par exemple, un outil et un boisseau de blé (en supposant égales les deux valeurs). Je fixe à 6 francs la représentation de chaque objet ; n'est-il pas vrai qu'il y a, en réalité *deux utilités* en présence, l'une : l'outil ; l'autre : le boisseau de blé : les deux valant ensemble 12 francs ?

C'est-à-dire $6+6=12$.

Ici intervient la monnaie : celui qui offre l'outil peut ne pas savoir si son besoin le plus actuel sera un boisseau de blé ou tout autre objet ; par suite, au lieu d'un objet précis, il préférera recevoir le *moyen d'acquérir quoi que ce soit*, suivant son besoin.

Or ce «*quoi que ce soit*» est implicitement contenu dans la monnaie d'état, dont les inscriptions peuvent être traduites de la façon suivante, ainsi que l'explique fort justement un économiste américain (Peshine Smith):

« Rendez au porteur, contre le présent, des services équivalents à « ceux qu'il a rendus à la société, et qui ont été mesurés par la quan- « tité d'argent pur contenue dans cette pièce. »

L'utilité-monnaie vient donc faciliter l'échange des deux autres *utilités-produits* : dans l'espèce : 6 francs de monnaie ont mis en relation 12 francs d'échanges ; donc, par rapport aux trois utilités agissantes et totalisées par 18 francs, je puis dire que :

6 francs ont satisfait *18 francs*; or, 18 étant le triple de 6, je constate que l'*unité* monétaire satisfait au *triple* d'échanges.

Il importe que cette notion soit très nette, aussi dois-je rappeler ici une autre démonstration que j'ai indiquée ailleurs.

La voici :

J'ai supposé une opération commerciale donnant lieu à une tenue de livres en partie double.

J'ai dit :

J'achète et je paye cent francs de marchandises et j'écris au journal :

Marchandises doivent à *Caisse* . . . . . . 100 fr.

Je vends ces marchandises à Jacques qui me payera *plus tard*, j'écris :

Jacques doit à *Marchandises* . . . . 100 fr.

Enfin Jacques me paye, j'écris :

Caisse doit à *Jacques* . . . . 100 fr.

Total . . . . 300 fr.

On voit que du moment que j'ai mis en mouvement 100 francs de marchandises par caisse, l'opération parachevée a triplé le *débit*.

Il en est de même du *crédit*; car la caisse a fonctionné deux fois; une fois quand j'ai acheté les marchandises, une fois quand on me les a payées. Ces deux mouvements de caisse, 100 francs au crédit et 100 francs au débit, produisent, finalement, deux fois le triple de la monnaie employée, et cela deviendra encore plus net en regardant le tableau suivant où je me contente de reprendre les opérations plus haut libellées comme *article de journal* mais en les inscrivant suivant la forme usitée pour le *grand livre* :

	DÉBIT			CRÉDIT
(1)	100	MARCHANDISES	(4)	100
(3)	100	JACQUES	(6)	100
(5)	100	CAISSE	(2)	100
	300	TOTAUX		300

Je le répète : la caisse a fonctionné deux fois par 100 francs ; donc elle a alimenté deux fois le triple de 100 francs en échanges commerciaux.

Ceci expliqué, on comprendra aisément que ce qui se passe pour une unité de monnaie doive se passer pour le total monétaire circulant.

Hé bien, je vais appliquer le principe précédent aux chiffres officiels de 1881.

A la fin de cette année, le ministère des finances a déclaré que le total des monnaies en circulation et ayant cours s'élevait à . . . 13.947.902.444

Le concours apporté par la Banque de France est le suivant :

Total des billets en circulation	2.778.428.840	
Encaisse métallique, déjà compris dans le total monétaire ci-dessus.	1.817.164.521	
Donc :		
Concours effectif de la banque ou supplément aux monnaies métalliques	961.264.319 ci..	961.264.319
Total des moyens		14.909.166.763
Dont le triple est		44.727.590.289

Ayant obtenu, d'une part, le total des capitaux en fin d'année et, d'autre part, remarquant que le total des moyens d'échange est un solde après la satisfaction de tous les besoins globaux pendant toute l'année, je puis dire que le solde du *total des échanges* est le *produit net des capitaux.*

Dès lors je puis, par une simple opération, mesurer le rapport qui existe entre le produit net et les capitaux.

Si donc les capitaux ont été 223 milliards 3/10 et le solde des échanges 44 milliards 7/10, quel est le rapport pour cent entre les capitaux et le produit net ?

$$223{,}3 : 44{,}7 :: 100 : x$$

en résolvant, j'ai : $\frac{44{,}7 \times 100}{223{,}3} = x = 20$

donc 20 0/0 ou 1/5 des capitaux.

On conçoit facilement qu'en répétant cette opération année par année, on puisse mesurer la série des produits nets et en tirer ensuite telles conclusions économiques que la logique suggérera.

Je dois prévenir une objection faite assez communément à l'encontre de la réalité de la circulation monétaire.

On dit : mais vous ne tenez pas compte des monnaies étrangères; celles-ci viennent s'ajouter à notre circulation. On dit aussi : vous ne tenez pas compte des monnaies qui sortent de France, si bien que le tableau officiel est tantôt inférieur, tantôt supérieur à la réalité.

Je réponds :

La circulation des billets émis par la Banque de France est la véritable mesure de cet excédent ou de ce déficit.

Quand la circulation augmente, il y a évidemment des pertes, des enfouissements ou des sorties métalliques.

Quand elle diminue, il y a fabrication nouvelle ou rentrées métalliques.

Néanmoins il peut arriver, que la circulation restant immobile, des monnaies étrangères aient remplacé les monnaies françaises : mais alors le total n'est pas troublé parce que les mouvements sont *équivalents* ; ils sont d'ailleurs d'autant plus faciles à contrôler que les conventions monétaires les ont prévus et acceptés.

En somme, de même que l'évaluation globale des capitaux français s'obtient par la formule $\frac{P \times S}{M} = C$, de même l'évaluation de leur produit net s'obtiendra en appelant :

R, ce produit net.

O, le total des monnaies en circulation en fin d'année.

N, le total des billets de banque en circulation en fin d'année.

E, le total encaisse métallique de la même banque, en fin d'année.

Et en posant la formule suivante :

$$3(O + N - E) = R$$

Je puis maintenant généraliser la situation donnée par les chiffres de 1881, et remplaçant C et R par leurs symboles respectifs, j'ai :

$$5[3(O + N - E)] = \frac{P \times S}{M}$$

Mais lorsque, procédant à des comparaisons annuelles, je voudrai rechercher le *quantum du produit net*, que les chiffres de 1881 ont précisé à 1/5 ou 20 0/0 des capitaux, je devrai poser l'équation suivante où 5 devient l'inconnue et est exprimé par x :

$$x = \frac{P \times S}{M[3(O + N - E)]}$$

En traduisant cette expression algébrique en langage ordinaire on obtient le commentaire suivant :

Le quantum du *produit net annuel des capitaux* est le quotient d'une division ayant :

pour dividende :

Les capitaux successoraux multipliés par la population recensée.

Et pour diviseur :

Le total monétaire ayant cours, augmenté de la différence entre la circulation des billets et l'encaisse métallique et ensuite triplé en bloc, puis multiplié par le nombre des décès. Si l'on veut un pourcentage il faudra écrire : $\frac{100 \times M[3(O+N-E)]}{P \times S} = x$

C'est en procédant de cette façon qu'il m'a été possible d'établir le pourcentage annuel du produit net social par rapport aux capitaux sociaux.

Je donne dans le tableau suivant un exemple des résultats obtenus.

Tableau N° 1

MILLIARDS ET CENTAINES DE MILLIONS

ANNÉES :	CAPITAUX $\frac{P \times S}{M}$	PRODUIT NET $3(O+N-E)$	RAPPORT POUR CENT	TOTAL MONÉTAIRE (O)	SUPPt BILLETS (N—E)
1871	142,0	42,9	30,19 0/0	12,6	1,6
1872	180,4	43,6	24,22 0/0	12,6	1,8
1873	165,6	46,7	28,24 0/0	12,8	2,1
1874	175,4	42,4	24,16 0/0	12,9	1,2
1875	185,4	41,9	22,58 0/0	13,2	0,7
1876	209,7	41,4	19,74 0/0	13,4	0,3
1877	196,1	42,3	21,58 0/0	13,7	0,4
1878	209,8	42,1	20,06 0/0	13,9	0,1
1879	221,1	42,5	19,23 0/0	13,9	0,2
1880	232,6	43,6	18,74 0/0	13,9	0,6
1881	223,3	44,7	20,02 0/0	13,9	0,9
1882	226,9	43,9	19,35 0/0	13,9	0,7
1883	236,1	44,7	18,95 0/0	13,9	0,9
1884	224,4	44,3	19,73 0/0	13,9	0,8
1885	243,0	43,1	17,83 0/0	13,9	0,4

Ce tableau révèle, la marche décroissante des forces de production, par comparaison avec les accroissements accusés par les capitaux eux-mêmes.

Mais recherchons quelle serait l'expression de la marche des *produits nets* si les *évaluations capitales* étaient demeurées immobiles, c'est-à-dire si elles étaient restées au chiffre où les a laissées la double liquidation extérieure et intérieure de 1870-1871.

Pour résoudre ce problème, il suffira de rapprocher annuellement

$3(O + N - E)$ avec les capitaux $\frac{P \times S}{M}$ calculés sur les données statistiques de 1871, et *en conservant constamment la même évaluation capitale obtenue pour cette année.*

Par ce procédé, on s'aperçoit que la production a beaucoup moins varié, en fait, que ne le ferait croire le pourcentage relatif aux capitaux.

Je donne ci-dessous un tableau où je juxtapose les deux sortes de résultats :

TABLEAU n° 2

ANNÉES	PRODUIT NET 0/0 D'APRÈS LES VARIATIONS SUCCESSIVES DES CAPITAUX	PRODUIT NET 0/0 EN MAINTENANT INVARIABLE LE CHIFFRE DE L'ÉVAL.on DES CAPITAUX EN 1871
1871	30,19 0/0	30,19 0/0
1872	24,22 0/0	30,71 0/0
1873	23,24 0/0	32,92 0/0
1874	24,16 0/0	29,90 0/0
1875	22,58 0/0	29,48 0/0
1876	19,74 0/0	29,15 0/0
1877	21,58 0/0	29,79 0/0
1878	20,05 0/0	29,63 0/0
1879	19,23 0/0	29,93 0/0
1880	18,74 0/0	30,70 0/0
1881	20,02 0/0	31,48 0/0
1882	19,35 0/0	30,92 0/0
1883	18,95 0/0	31,59 0/0
1884	19,73 0/0	31 17 0/0
1885	17,83 0/0	30,50 0/0

CLASSEMENT DES CAPITAUX

Jusqu'ici, je n'ai pris que le total global des capitaux sans tenir compte des divisions (que l'usage a créées) en immeubles, meubles et valeurs.

La statistique officielle des successions indique séparément les mutations de chaque nature.

On peut donc se poser le problème suivant :

Étant donnés les capitaux globaux calculés par la formule $\frac{P \times S}{M}$ comment répartir l'évaluation de ces capitaux suivant les trois catégories adoptées par l'usage ?

Et par suite, comment mesurer les capitaux immobiliers, mobiliers et financiers ?

Il est certain que la formule globale $\frac{P \times S}{M} = C$ est composée comme ses éléments. Par conséquent, et puisque nous n'opérons que sur des moyennes globales, l'erreur que nous pourrons commettre sera assez insignifiante pour ne pas altérer les comparaisons finales.

J'appelle : A, les immeubles ;
B, les meubles ;
F, les valeurs.

Et comme ces trois parties composent le total des successions S telles qu'elles sont détaillées dans les comptes-rendus définitifs du ministère des finances :

J'ai : $$S = A + B + F$$

Il ne reste plus qu'à diviser C en parties proportionnelles à A, B et F, au moyen de la série suivante où C' exprime les capitaux *immobiliers*, C'' les capitaux *mobiliers* et C''' les capitaux *financiers* ce qui donne :

$$C : C' :: S : A \quad \text{ou} \quad \frac{C \times A}{S} = C'$$

$$C : C'' :: S : B \quad \text{ou} \quad \frac{C \times B}{S} = C''$$

$$C : C''' :: S : F \quad \text{ou} \quad \frac{C \times F}{S} = C'''$$

Sachant qu'il faut arriver à : $C' + C'' + C''' = C$.

Pour 1881 ce mode d'opérer donne :

Capitaux immobiliers	113	milliards	8/10
— mobiliers	69	—	5/10
— financiers	40	—	»
Au total	223	milliards	3/10

Pour ne pas surcharger ce travail, je ne donnerai pas de statistique annuelle; elle existe d'ailleurs dans mon *Agiotage de 1870 à 1881*;

mais je veux étudier spécialement le capital *immobilier*. parce que son revenu global a des fonctions exceptionnellement importantes.

LES CAPITAUX NE PAYENT PAS L'IMPOT

Le capital *immobilier* (terrains et constructions) engendre un revenu qui est plus spécialement dénommé la *rente*.

Cette *rente* varie en moyenne entre 2 3/4 et 3 1/4 0/0

Cela dit, je vais dresser un tableau qui contiendra, dans une première colonne, les capitaux *immobiliers* (immeubles et terrains), dans une deuxième, leur rente moyenne, dans une troisième les recettes budgétaires ordinaires et extraordinaires et, dans une quatrième, les dépenses budgétaires ordinaires et extraordinaires, d'après les comptes définitifs rendus par le Ministre des finances.

Je fais remarquer toutefois qu'en 1871, époque de crise exceptionnelle et en 1876, début des grandes spéculations financières, les taux ont dérogé à la moyenne qui est 3 0/0

Voici ce tableau :

TABLEAU Nº 3

	MILLIARDS ET CENTAINES DE MILLIONS			MILLIARDS ET MILLIONS	
ANNÉES	CAPITAUX IMMOBILIERS	RENTE SUR CES CAP.		RECETTES ORD. ET EXT.	DÉPENSES ORD. ET EXT.
1871	75,4	4 1/2 0/0	3,393	3,548	3,374
1872	98,1	3 0/0	2,943	2,806	2,948
1873	88,3	id	2,649	2,691	2,874
1874	92,5	id	2,775	2,608	2,782
1875	96,6	id	2,898	2,870	2,936
1876	115,0	2 3/4 0/0	3,105	3,187	3,030
1877	105,9	3 0/0	3,177	2,896	3,027
1878	110,2	id	3,306	3,427	3,347
1879	115,3	id	3,459	3,490	3,322
1880	123,2	id	3,696	3,530	3,664
1881	113,8	id	3,414	3,785	3,616
1882	120,0	id	3,600	3,644	3,686
1883	121,3	id	3,639	3,652	3,715
1884	117,1	id	3,513	3,448	3,538
		TOTAUX . .	45,567	45,588	45,859

On le voit, les budgets obéissent exactement aux exigences des capitaux immobiliers (immeubles, terrains).

Il en a été toujours ainsi ; en voici une autre preuve saisissante, calculée pour une période de cinquante-cinq ans (1830-1885) :

Budget ordinaire et extraordinaire définitif de 1830	1 milliard 1/10
3 0/0 calculés sur 90 milliards, montant de l'accroissement des capitaux fonciers de 1830 à 1885 .	2 — 7/10
Total égal au budget de 1885	3 milliards 8/10

Si l'on veut bien se rappeler comment sont obtenues les évaluations des capitaux *immobiliers* d'après la formule $\frac{P \times S}{M}$; si l'on veut bien constater aussi que cette évaluation n'a aucune origine commune avec la façon dont sont dressées les dépenses et les recettes inscrites dans le précédent tableau, on ne pourra s'empêcher d'être frappé de la marche constamment parallèle suivie par la *rente* et par les *budgets*.

L'explication est simple :

L'accroissement des capitaux immobiliers est automatique, parce que ces capitaux s'affranchissent de l'impôt et se le font rembourser en le capitalisant ; en outre, l'accumulation des rentes non dépensées absorbe les placements mobiliers et exige sans cesse un aliment nouveau ; dès lors, le développement du budget des dépenses est d'autant plus inévitable que *la force gouvernante est uniquement la force capitaliste.*

PERPÉTUITÉ DE LA DIME

Le tableau qui contient le produit réel annuel calculé d'après la formule $3 (O + N - E)$ sans tenir compte des variations de $\frac{P \times S}{M}$ permet de découvrir que l'État, par le budget, et les capitalistes, par la rente, prélèvent la *dîme* sur le reste de la population.

Nous avons vu plus haut que le produit net réel des capitaux français en 1885 était : 30,50 0/0, alors que le produit apparent était 17,83 0/0 (Voir tableau n° 2).

Or, cette diminution est due seulement aux majorations capitales.

En fait les moyens d'échange (monnaie et billets d'État) ont cru entre 1871 et 1885 (voir le tableau n° 1) et leur situation en fin d'an-

née accuse avec exactitude le solde en produit net des échanges accomplis.

Mais si le *produit net réel* résulte de la formule $3 (O + N - E)$, les exigences capitalistes n'en sont pas moins proportionnées aux capitaux majorés, tels que les statistiques de $\frac{P \times S}{M}$ les indiquent annuellement.

Dès lors, pour mesurer ces *exigences* et par suite pour mesurer les charges croissantes imposées aux non-possédants, il faut appliquer aux capitaux globaux variables la proportion $3 (O + N - E)$ calculée sur les capitaux initiaux supposés aussi invariables que le territoire même sur lequel ils sont assis.

En procédant ainsi, c'est-à-dire en prenant annuellement $\frac{P \times S}{M}$ et lui appliquant le produit net pour cent réel (tableau 2, deuxième colonne), on mesurera l'exigence capitaliste, c'est-à-dire le *revenu fictif* ou, plus exactement, la spoliation annuelle exécutée sur la vie des non-possédants.

Je crois inutile de recommencer ici un tableau complet ; je me contenterai de donner quatre exemples suffisamment espacés.

Tableau n° 4

		MILLIARDS	
Années		EXIGENCES capitalistes	PRODUITS réels
—		—	—
1872	$\frac{180,4 \times 30,71}{100} =$	55,4	43,6
1876	$\frac{209.7 \times 29,15}{100} =$	61,2	41,4
1881	$\frac{223,3 \times 31,48}{100} =$	70,3	44,7
1884	$\frac{224,4 \times 31,17}{100} =$	69,9	44,3

Il suffit de comparer le produit réel avec les exigences pour évaluer les déficits imposés à la population.

Mais il y a plus : ce n'est pas sur le produit *réel* mais sur le produit *exigé* que la logique inéluctable du système capitaliste proportionne ses prélèvements. La preuve de ce fait se trouve dans le tableau suivant, dans lequel nous reproduisons la rente et le budget annuels tels qu'ils se trouvent dans le tableau n° 3, en rapprochant leur total d'une proportion de 1/10 calculée sur les exigences capitalistes inscrites au tableau n° 4 :

Voici ce tableau :

Tableau n° 5

	ANNÉES 1872	1876	1881	1884
	MILLIARDS	MILLIARDS	MILLIARDS	MILLIARDS
Exigences capitalistes.	**55,4**	**61,2**	**70,3**	**69,9**
1/10 sur ces exigences	**5,5**	**6,1**	**7,0**	**6,9**
Rentes immobilières :	2,9	3,1	3,4	3,5
Budgets	2,8	3,1	3,7	3,4
Totaux . .	5,7	6,2	7,1	6,9

En faisant le même travail année par année, on trouvera les mêmes proportions.

On peut donc affirmer que le capital roi prélève la *dîme* aujourd'hui comme autrefois !

NOMBRE DES POSSÉDANTS

Le même compte rendu définitif des recettes, qui contient la statistique des successions, permet d'établir un rapprochement entre le nombre des décès et le nombre des héritages :

Les calculs effectués sur une période de trente ans ont fourni une proportion moyenne de 25 successions sur cent décès.

Pour démontrer que cette proportion doit être considérée comme exacte, je vais prendre une période de trois années, choisie précisément parmi celles où la fortune publique est réputée avoir été le plus divisée.

D'après le compte-rendu définitif du ministre des finances pendant les années 1882, 1883 et 1884, il a été taxé en chiffres ronds, 676.000 successions, lesquelles ont été ouvertes par 2.545.000 décès.

Par un calcul élémentaire, ces chiffres établissent que 100 décès ont ouvert 26 successions 1/2.

Il est donc certain qu'en prenant la moyenne à *un quart* on ne commet aucune erreur.

D'ailleurs, si l'on considère que le nombre des cotes personnelles mobilières est d'environ 8 millions 1/2 et si l'on rapproche ce chiffre de celui de la population *majeure* on trouvera encore que la proportion de 1/4 se justifie pour ainsi dire rigoureusement.

Il suit de là que les trois quarts de la population travaillent pour

fournir au quart possédant, les produits que nous avons chiffrés au tableau nº 4.

On peut prévoir, dès lors, que la marche inverse des accaparements capitalistes (forces de production) et celle des déficits prolétariens (forces de consommation) engendre à un certain moment une situation qui devient intolérable.

ANTAGONISME DES FORCES

Tout ce qui précède, fournit les éléments nécessaires à chiffrer non seulement le rapport des deux progressions, l'une exprimant la marche des forces de production, l'autre exprimant la marche des forces de consommation, mais encore à déterminer l'époque où existera une impossibilité de consommer.

Si j'appelle P les forces de production et C les forces de consommation, Q leur rapport, de façon à pouvoir écrire $\frac{P}{Q} = C$, je dis que plus Q sera petit, plus les forces de consommation seront grandes ; au contraire plus Q sera grand, plus les forces de consommation seront petites ; si $CQ = P$ on arrive à $C = 1$ et si $CQ > P$, on arrive à $C =$ zéro et même à $C \doteq -1$.

Cependant d'autre part, P et C ont un développement annuel automatique particulier lequel est tout à fait indépendant de Q.

Si pour une période donnée, j'appelle $1 + \frac{1}{P'}$, la *raison* de la progression de P et $1 + \frac{1}{C'}$, la *raison* de la progression de C,

Je puis écrire l'égalité suivante :

$$P\left(1 + \frac{1}{P'}\right)^x = QC\left(1 + \frac{1}{C'}\right)^x$$

Or, dans cette égalité, suivant que $C = \frac{P}{3}$ ou $\frac{P}{2}$ ou $\frac{2P}{3}$ (ou encore si $Q = 3$; ou $Q = 2$ ou $Q = \frac{3}{2}$), x déterminera le *nombre d'années* au bout desquelles, le tiers, la moitié ou les deux tiers de la population productive éprouvera un déficit complet dans la satisfaction de ses besoins.

LES GRAPHIQUES

Si, d'une part, la formule précédente permet de déterminer, d'avance l'époque où se produiront les plus grands déficits et, par conséquent, suggère les moyens de les enrayer ; d'autre part, les éléments qui la composent, et dont une partie fait l'objet des tableaux chiffrés plus haut, permettent d'exprimer, sous une forme *graphique*, la marche des *besoins satisfaits* et celle des *besoins en déficit*.

Par le regard, les graphiques saisissent mieux l'intelligence, en donnant un aspect matériel aux systèmes et en facilitant ainsi leur comparaison.

Au moyen de ces comparaisons on *voit* se dégager une loi générale que je peux formuler comme suit :

« *Dans toute nation, quelle que soit sa forme politico-économi-*
« *que, lorsque, par rapport aux besoins sociaux, la ligne des*
« *déficits et celle des satisfactions ont une marche telle qu'elles*
« *tendent à se rejoindre à un moment donné ; ce moment est*
« *aussi celui où, plus ou moins violemment, les organismes*
« *gouvernementaux sont détruits et où se manifeste un*
« *commencement de liquidation sociale, plus ou moins géné-*
« *ralisée.* »

Je donne ci-dessous trois exemples *graphiques* où sont retracées les évolutions de la *monarchie orléaniste*, du *second empire* et de la *République actuelle*.

Voici, tout d'abord, comment ils ont été dressés :

Les lignes marquées B, expriment la marche des *besoins satisfaits*, ou, si l'on aime mieux, des productions consommées, rapportées à x pour 100.

Cette valeur B est obtenue d'après la formule plus haut expliquée et en prenant $\frac{P \times S}{M}$ variant d'après les statistiques annuelles.

Voici la formule de B :

$$\frac{3\,(O + N - E) \times M \times 100}{P \times S} = B$$

Les lignes marquées D expriment les *déficits de la consommation*, rapportés à x pour 100.

La valeur de D est obtenue en prenant $\frac{P \times S}{M}$ **invariable** et calculé d'après les statistiques de l'années servant de point de départ à la période étudiée ; j'appelle K cette valeur.

Dès lors, la formule de D est la suivante :

$$\left(\frac{3\,(O + N - E) \times 100}{K}\right) - B = D$$

Ceci étant expliqué, voici les graphiques annoncés.

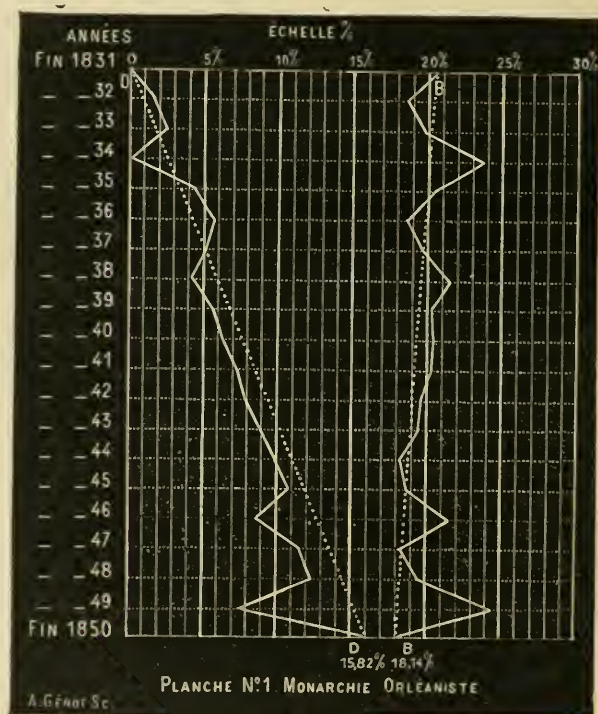


PLANCHE N°1 MONARCHIE ORLÉANISTE

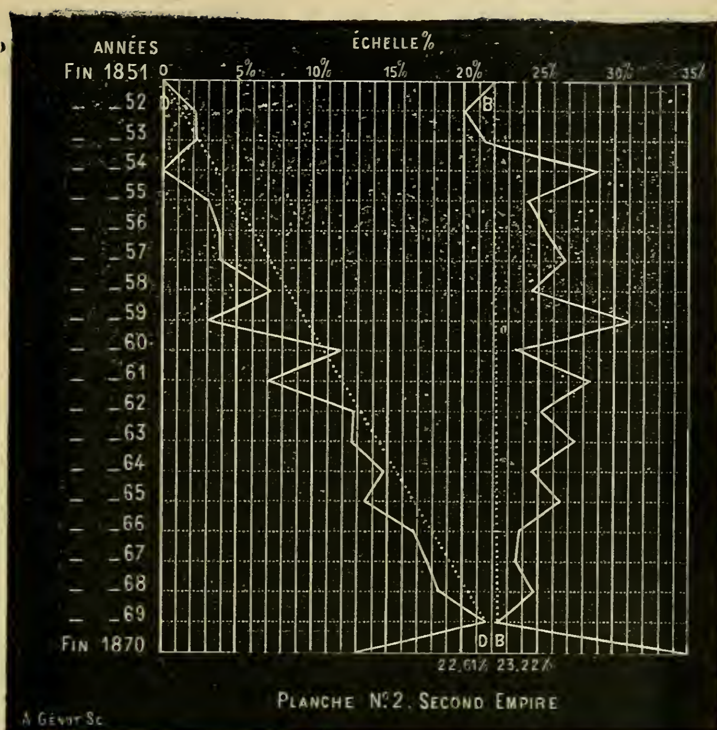


PLANCHE N° 2. SECOND EMPIRE

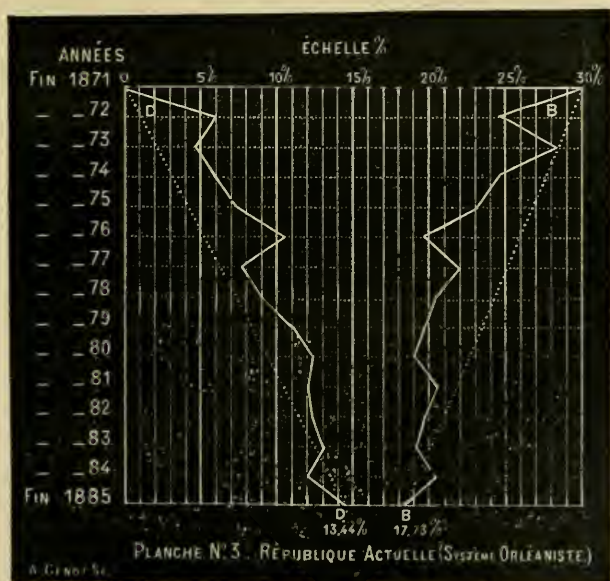


PLANCHE N° 3. RÉPUBLIQUE ACTUELLE (SYSTÈME ORLÉANISTE)

Ce n'est pas ici le lieu de développer les précieuses indications contenues dans ces trois tableaux; je me bornerai à faire remarquer combien l'aspect de la période 1830-1848 se rapproche de celui de la période 1870-1885.

L'Empire a un aspect particulier, mais, en l'examinant attentivement, on voit que la *troisième République*, tout en étant dominée par le système orléaniste, a emprunté quelques portions de sa silhouette au système impérial.

Dans tous les cas, *les trois systèmes* **ont un point commun : la chute,** *du moment où la ligne des besoins tend à se rencontrer avec la ligne des déficits ;* ce qui justifie la loi plus haut formulée.

CONCLUSION ANARCHIQUE

Ainsi, pouvant mesurer la production, pouvant mesurer la consommation, pouvant mesurer leurs forces et leurs progressions isolées et, ensuite, le rapport entre chacune de ces dernières, constatant que les gouvernements, avides ou ignorants ne servent qu'à aggraver l'*antagonisme des forces sociales*, par suite, le malaise de la nation,

Je conclus : que *les peuples n'ont pas besoin de gouvernement, mais, seulement, d'un* **observatoire sociométrique** *pourvu d'un bureau administratif chargé de résoudre les constatations et d'appliquer les solutions.*

Auguste Chirac.

ARYENS ET SÉMITES

LE BILAN DU CHRISTIANISME ET DU JUDAISME[1]

III

LES SÉMITES

Noli me Tangere ! — Le berceau des Sémites. — Caractères physiques de la race.— Anthropologie des Juifs.— Les langues Sémitiques.— La race sémitique, combinaison inférieure de la nature humaine.— Jugement identique de Lassen et de M. Renan.— Les Assyriens.— Origine non sémitique de la civilisation de Babylone et de l'Assyrie. — M. J. Halévy et les calembours du Talmud.— Kanaan.— Les Phéniciens, juifs de la mer.— Leur nullité comme inventeurs.— La soi-disant civilisation des Arabes.— MM. Perrot et Chipiez et « l'art Hébraïque ».

Il y a des grâces d'état. Qu'un professeur insulte, du haut de sa chaire, la Renaissance ou la Révolution, le Socialisme et le Matérialisme ; qu'un cuistre à peine décrassé, au sortir de l'Ecole, vienne traîner dans la boue Démocrite et Lucrèce, Euripide et Tacite, et tente de nous prouver que la langue des Romains, nos ancêtres, est bonne à connaître tout au plus pour des Allemands ou des Polonais ; et le public hébété, au sortir de la messe, du prêche ou de la synagogue, applaudit à tout rompre ces détracteurs intéressés des gloires aryennes. La Bourgeoisie les cajole, la Presse les favorise, et le cas échéant, ils ont toutes les chances du monde pour obtenir quelque chaire de création nouvelle dans les écoles de la République.

Mais la Bible ! mais les Juifs ! mais les Sémites ! — Défense d'y toucher : *Noli me tangere*, comme dit le « Ressuscité » du Calvaire. Que si, par hasard, quelqu'un de nos hommes « autorisés » se

(1) Voir la *Revue socialiste* des 15 juin et 15 juillet.

hasarde à en parler, ce n'est qu'en « protestant d'un respectueux attachement pour la grande tradition religieuse sous les auspices de laquelle est née et continue de se développer la civilisation de l'Occident (1). » Ah ! misère ! et que nous sommes loin en effet de la critique « haineuse » du XVIIIe siècle, et comme on ne se douterait guère, en entendant retentir de pareilles paroles en pleine Sorbonne, que le monde se prépare à célébrer le centenaire d'une Révolution qui faillit nous délivrer à jamais du fanatisme religieux !

La vérité est que, si nous sommes débarrassés du trône, nous sentons encore sur nos épaules tout le poids de l'autel et du coffre-fort, ce double joug forgé, surtout par le Sémitisme ; la vérité est, que ces grands critiques du XVIIIe siècle — calomniés par tant de gens qui se croient très forts et se disent impartiaux,— avaient surtout pour but le triomphe de la justice et le bonheur de l'humanité, bien différents de nos modernes « exégètes » qui, tout en démolissant la Bible d'une main, comme un amas de contradictions, d'interpolations et de textes falsifiés, la réédifient de l'autre comme la source « de toute morale et de toute religion. » Critiques haineux ! disent-ils; — il faut s'entendre. Sans doute il est facile de déclarer au seuil d'un livre, qu'on l'écrira *sine ira et studio*, sans colère et sans partialité, quitte à soulever ensuite la juste indignation du lecteur par la peinture des atrocités d'une époque néfaste. Si la partialité consiste à inventer des documents et à dénaturer les faits, c'est là une façon de procéder assurément détestable et qui est le propre de l'apologétique. Mais si c'est être partial, que de dévoiler les vices et les faiblesses ; si c'est être haineux, que de signaler à l'indignation publique les infamies de l'Histoire et les horreurs de la « Vraie Religion », alors on ne pourra pas dire, des pages qui vont suivre, qu'elles ont été écrites « sine ira et studio ». La soi-disant impartialité n'est trop souvent que le masque du scepticisme, quand elle n'apparaît pas comme l'effet d'une coupable indulgence, ou même d'une sympathie secrète et inavouable pour une cause déshonorée. Il est temps en vérité de reprendre les traditions du siècle auquel nous devons Diderot et Voltaire, et de s'engager franchement, comme nos Maîtres de ce temps-là, dans la voie sacrée qui mène à la découverte de la vérité. Assez de compromis, assez de bassesses ! Il faut déchirer le voile du temple et sans perdre son temps à demander pardon de la liberté grande, pénétrer dans le sanctuaire et en arracher le Saint des saints

(1) Maurice Vernes, professeur à l'École des Hautes-Études, près la Sorbonne (section des sciences religieuses) : *L'Histoire des Religions*, Paris, 1887 p. 5.

pour étaler aux yeux du monde son horreur et sa vanité toute entière.

Mais avant de parler de la Bible, du Judaïsme et du Christianisme, il est indispensable de se rendre un compte exact de la nature et des aptitudes de la race sémitique, source véritable de tous ces maux.

Le nom de « Sémites », est tiré du chapitre X de la Genèse, où il est écrit : « Voici les générations des enfants de Noé : Sem, Cham et Japhet. » C'est Eichorn qui l'introduisit dans la science (1), et bien que la classification des peuples « révélée » dans le chapitre en question ne soit qu'un mélange confus de noms d'hommes, de villes et de tribus n'ayant que des rapports très éloignés avec la linguistique et l'ethnologie, il y a lieu de le conserver en raison de sa commodité et de son long usage (2).

Quant au berceau de la race, les auteurs ne sont pas d'accord. On le plaçait autrefois en Arménie, sans autre raison que le souvenir du récit légendaire qui représente « l'arche de Noé » comme s'arrêtant sur le mont Ararat. Un homme qui fait autorité, E. Schrader, a publié en 1873 un important travail, dans lequel en se fondant sur des considérations de linguistique, il croit pouvoir désigner le nord et le centre de l'Arabie comme la patrie originaire des Sémites (3). Selon Kremer, celle-ci devrait être reportée dans la Haute-Asie, à côté du berceau des aryens, à l'ouest du plateau de Pamir. De là, ils auraient suivi le cours de l'Oxus, puis le bord méridional de la mer Caspienne, pour se diriger ensuite vers les régions montagneuses de la Médie, d'où ils auraient pénétré dans les plaines de la Mésopotamie (4). Enfin, c'est dans ces plaines mêmes que F. Hommel place le séjour primitif des Sémites (5). L'opinion de Kremer n'a guère fait de prosélytes ; celle de Schrader, beaucoup plus vraisemblable, a rencontré de nombreux adhérents parmi les savants les plus autorisés (6).

---

(1) Eichorn, *Einleitung in das alte Testament*, Leipzig, 1787. 2e édit. I, p. 45.

(2) On ne voit pas bien, par exemple, l'avantage qu'il y aurait à le remplacer, comme le veut M. Marius Fontanes, par le terme beaucoup trop compréhensif d' « Asiatiques ».

(3) E. Schrader, *Die Abstammung der Chaldaeer und die Ursitze der Semiten*, in Zeitschrifft der Deutschen Morgenländichen Gesellschaft, tom. 27, p. 397 sq. Leipzig, 1873.

(4) A. Von Kremer, *Semitische Culturentlehnungen* etc. in *das Ausland*, 1875.

(5) F. Hommel, *Gli Atti del IV° congresso internazionale degli orientalisti*. Firenze, 1880. t. I, p. 217, sq.

(6) Cf. A. Sprenger, *Die alte Geographie Arabiens als grundlage der Entwickelungzgeschichte des Semitismus*. Bern, 1875.

Un fait qui paraît certain, c'est que les Sémites se sont développés en quelque point du vaste espace péninsulaire qu'ils ont occupé postérieurement et qui comprend, outre l'Arabie, la partie de l'Asie antérieure bornée au Nord par le Taurus, et à l'Est par les montagnes qui limitent le bassin du Tigre. De plus, il est constant aussi que les Sémites du Nord séjournèrent longtemps ensemble, avant leur séparation définitive, dans les plaines de la Mésopotamie inférieure (1).

La race Sémitique se subdivise en deux groupes principaux : — 1° Les *Sémites du sud*, c'est-à-dire les *Arabes* (2) ; 2° Les *Sémites du nord*, qui nous intéressent plus particulièrement et qui sont : a) Les *Araméens* ou peuples de la Syrie proprement dite ; b) Les *Kananéens* comprenant les *Hébreux* et les *Phéniciens* ; c) Les *Assyrio-Babyloniens*. On sait que les Carthaginois étaient des colons phéniciens et que d'autre part, les mots « Hébreu », « Juif », « Israélite », sont synonymes dans le langage ordinaire ; rappelons toutefois que « Israël » resta le nom habituel du peuple en question jusqu'à la captivité, époque à partir de laquelle l'expression de « Juif », tirée de Juda, l'emporta sur la première désignation (3).

Les races supérieures se distinguent surtout les unes des autres, comme je l'ai rappelé, par leurs aptitudes sociologiques beaucoup plus que par leurs caractères physiques. Cependant, il y a un type Sémitique, très facile à reconnaître dans notre entourage hébraïque, et sans qu'il soit besoin de passer la mer pour le retrouver chez les Arabes de l'Algérie. « Le groupe de population que l'ethnographie biblique rassemble sous le nom de Sem, dit F. Lenormant, groupe dont les représentants principaux sont de nos jours les Juifs et les Arabes, est remarquablement un au double point de vue physique

---

(1) Gerland a fait une tentative intéressante, mais jusqu'ici non justifiée, en voulant grouper comme membre d'une même race Arabo-africaine les populations de l'Afrique et les Sémites. Voy. son *Atlas der Ethnographie*. Leipzig 1877, et ses *Anthropologische Beiträge*, p. 395, sq.

(2) Outre les Arabes du centre et du nord, on peut mentionner comme groupes secondaires et surtout au point de vue du langage, les Sabéens qui parlaient l'Himyarite, au sud de la péninsule et ceux qui émigrèrent en Abyssinie, et dont le dialecte est le *ghez*, appelé encore Ethiopien.

(3) Hebreu, latin *Hebræus*, grec *Hebraios*, est une transcription de *Hebraya*, l'équivalent araméen du mot original de l'ancien testament : *Ibri*.

Le nom d'Hébreux, *ceux d'au delà* (de l'Euphrate ?) se retrouve dans Heber, petit fils de Sem, par Arphakshad et ancêtre d'Abraham (Genèse x, 21, 25 : xi, 16). C'est surtout le terme par lequel les nations voisines désignaient les Israëlites, qui employaient pour eux de préférence cette dernière expression : Beni-Israël, c'est-à-dire, fils d'Israël (ou encore maison de Jacob, maison de Juda). Pourtant, dans leurs rapports avec les non-Israélites et par opposition à eux, ils prenaient aussi parfois le nom d'Hébreux (Gen. xl. 15).

et linguistique. Il présente un type de la race blanche plus pur et plus beau que celui des populations Chamitiques (1). La barbe est mieux fournie, le teint beaucoup plus clair, la taille plus élevée, la complexion particulièrement sèche. Le visage est généralement long et mince, le front peu élevé, le nez aquilin, la bouche et le menton fuyants, ce qui donne au profil un contour arrondi plutôt que droit ; les yeux sont enfoncés, noirs et brillants (2).»

J'ajoute qu'à les considérer par rapport aux nations Aryennes, les Sémites présentent au contraire un type de la race blanche infiniment moins beau. La taille est plus petite, le teint, moins clair, peut aller jusqu'au brun foncé ; les cheveux frisent souvent, mais au lieu d'être blonds ou châtains comme chez les Aryens les plus purs, ils sont généralement noirs comme ceux des Libyens et des Touraniens.

En ce qui concerne particulièrement les Juifs, l'étonnante conservation de leur type primitif et si distinct ne peut plus être contestée que par l'ignorance ou la fantaisie. D'abondants cheveux noirs (3), de grands yeux, noirs aussi, fendus en amande et brillant d'un éclat d'acier, le nez long (4) mais étroit, fortement recourbé, un vrai bec d'oiseau de proie ; des lèvres minces (5), le tout encadré dans un contour d'un ovale très marqué, — tels sont les traits caractéristiques des individus les plus favorisés. Horace Vernet en a très bien résumé l'ensemble dans la tête de sa Judith en train d'assassiner Holopherne ; déplorable peinture, du reste, et que l'on a sans doute voulu placer dans une des plus belles salles du Louvre dans l'unique but de donner aux masses une leçon d'anthropologie, avec le signalement du type juif. De fait, il n'y qu'à se promener quelque temps aux environs de la place des Vosges, pour rencontrer cette Judith dont les traits semblent reproduire exactement, à trois mille ans de distance, ceux de la Sulamite. Chez un certain nombre d'individus, les lèvres au lieu d'apparaître comme un simple « fil de pourpre », sont un peu épaisses et légèrement renversées, quoique toujours rouges et d'un dessin correct ; de là, chez les femmes, avec leurs grands yeux à l'Egyptienne, noirs et brillants, ce genre

(1) Ou *Libyennes* (selon l'expression que je préfère), représentées surtout par les Egyptiens.

(2) F. Lenormant : *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 9e édit. tom. I, p. 291. Paris, 1881.

(3) « Ses boucles de cheveux sont flexibles comme des palmes et noires comme le corbeau.» Cantique des Cantiques v. II. trad. Renan.

(4) Les Juifs partagent avec les Patagons la specialité des nez les plus longs qui soient au monde.

(5) « Ses lèvres sont comme un fil de pourpre.» Cantiq. des Cant. IX. 3.

de beauté d'un charme étrange et d'un caractère particulièrement sensuel, qu'on attribue d'ordinaire, mais d'une façon beaucoup trop générale, aux femmes de l'orient (1).

Le type que je viens de décrire, assurément le plus noble et le plus beau, appartient surtout aux *Juifs Portugais* ou Espagnols (*Sephardim*). Etablis originairement en Espagne, ils se sont répandus, à la suite de l'Inquisition, en France, en Hollande, en Turquie et dans les ports de la Méditerranée ; on les trouve aussi au Maroc, à Tripoli, à Alger, en Egypte et jusqu'à Samarcande (2).

A côté, se trouve la variété moins pure, quoique très nombreuse, des *Juifs allemands* (*Ashkenazim*) (3), ou allemands-polonais, dont les Juifs de Russie ne sont que des rejetons. Ceux-là ont assez souvent le nez court et retroussé, particulièrement disgracieux, les pommettes saillantes, les yeux petits quoique toujours brillants. Les cheveux sont souvent roux, parfois blonds (4). On a beaucoup discuté sur la question de savoir si ces « Juifs blonds » constituent une variété originelle, remontant à l'antiquité, ou s'ils ne seraient pas plutôt le résultat de croisements avec les populations du nord et de l'orient de l'Europe. Quoi qu'il en soit de la réalité d'une variété blonde primitive, au demeurant fort problématique, il n'est pas douteux que la grande majorité de ces Sémites blonds ne proviennent d'un mélange des Juifs avec les Germains et les Slaves, en raison des conversions au judaïsme, qui eurent lieu jusque vers la fin du xe siècle. De plus, comme le fait remarquer Pruner-Bey, les Juifs gardèrent longtemps en Pologne, une haute influence, et il faut croire qu'ils épousaient souvent des chrétiennes, puisqu'en 1092, le roi Ladislas interdit ces mariages. Il défendit même aux Juifs de prendre des servantes chrétiennes (5).

Quoi qu'il en soit, c'est le sang Sémitique qui l'emporta dans ces mélanges, comme toujours, et de la façon la plus décisive, ainsi que le fait remarquer Richard Andrée dans son intéressant travail(6),

---

(1) N'oublions pas que de belles filles grecques furent souvent introduites en Palestine par le « commerce phénicien ».

(2) Cf. D Bleckmann. *Ein Beitrag zur anthropologie der Juden d'orpat* 1884.— Rohfs, *Erner Aufenthalt in* Marokko.— Radlof, in *Zeitsch. der genel. für Erdkunde.* VI. p. 409, Berlin, 1871.

(3) De *Ashkenaz*, un des fils de Japhet, considéré par les juifs comme l'ancêtre des populations germaniques ; de même que certains savants orthodoxes, déjà cités, nous font descendre de Gomer.

(4) Cf. Drumont. *La France Juive*, tom. I, p. 36 sq.

(5) *Bulletins de la société d'anthropologie*, tom. II, p. 410, et tom. VI, p. 515. — *Revue d'anthropologie* t. VIII, p. 645 sq. 1885. *Introduction à l'étude anthropologique des Juifs*, par E. Goldstein.

(6) Richard Andrée, *Volkskunde der Juden*. Bielefeld and Leipzig, 1881, p. 24.

— au moins, et très certainement sous le rapport des déplorables aptitudes sociologiques. Même au point de vue physique pur, tous les Juifs allemands ne sont pas caractérisés par un nez épaté, au-dessus d'une barbe roussâtre. Le Dr Bleckmann, de Courlande, qui a soutenu sur l'anthropologie des Juifs une intéressante thèse inaugurale, a trouvé, chez plus de la moitié des individus soumis à son examen, les cheveux noirs, le visage ovale, les yeux noirs, plutôt grands, les lèvres minces caractéristiques (1).

Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que les Juifs ne soient très facilement reconnaissables dans tous les pays du monde et distingués du reste des habitants. « Sous le ciel d'Afrique, dit Berbrugger, de même qu'en Europe, les Juifs ont leur type spécial : nez aquilin, barbe noire, œil magnifique quoique toujours faux, teint blanc et lissé. Il est facile de les reconnaître à cet air de fourberie et d'humilité, à cette inclinaison du corps penché en avant, à ces traits sévères et à ces demi-cercles qui encadrent leurs noires prunelles et qui sont un des signes particuliers de leur race (2). » « A Surinam, écrit le Professeur Duttenkofer, quand un nègre voit venir un Européen et un Juif, il ne dit pas : Voici deux blancs, mais bien : Voici venir un blanc et un Juif (3).»

On pourrait multiplier les preuves et les citations. Mais en voilà assez, je pense, pour réduire à néant les affirmations intéressées de certaines gens qui s'acharnent à contester la réalité d'une différence quelconque, tant physique que psychique, entre les Aryens et les Sémites.

Le fait est que cette différence s'accentue encore au point de vue de la linguistique. Si les langues parlées par ces deux variétés du genre humain sont chez l'une et chez l'autre, des langues à flexion, ce mécanisme est, chez les Sémites, essentiellement rudimentaire. La conjugaison semble particulièrement étrange à l'étudiant qui

---

(1) 64 sur 100 avaient les cheveux brun-foncé, 88 les yeux moyens ou grands (petits chez 12 seulement) ; 57 les avaient noirs, 10 bleus, les autres, gris clair; 52 avaient les lèvres minces, 69 le visage ovale. Bleckmann, loc. cit. p. 31 sq.— Je ne parlerais pas de l'index céphalique, si je ne trouvais là une nouvelle preuve du peu d'importance et de la variabilité de ce facteur chez les races supérieures ; car tandis que tout le monde est d'accord sur la constance des caractères énoncés ici, les résultats sont au contraire aussi divergents que possible en ce qui concerne ce point particulier. Si le Dr Bleckmann a trouvé ses sujets brachycéphales, Welcker range les juifs parmi les mésocéphales et Weinbach affirme que les dolichocéphales sont en plus grand nombre. Il y en a pour tous les goûts. (Voy. Weinbach, *Körpermessungen verschiedener Menschenrassen*, Berlin, 1878. p. 212 sq.)

(2) Berbrugger, *Algérie historique*, etc. 5e partie, p. 4. Paris, in-fol. 1843.

(3) Duttenkofer, *Ueber die Emancipation der neger*, Nordlingen, 1885. p. 12.

ouvre pour la première fois une grammaire hébraïque ; par exemple, les voies ne manquent pas — il y en a sept ! — Mais le mode subjonctif et, ce qui est plus grave, le temps présent, n'existent pas ; de sorte qu'on ne saura jamais dire avec exactitude, comme le fait remarquer M. Renan, s'il s'agit du présent ou de l'avenir, d'une vérité conditionnelle ou subordonnée. « La grammaire des Sémites, ajoute-t-il, ignore presque l'art de subordonner les membres de la phrase; elle accuse chez la race qui l'a créée une évidente infériorité des facultés de raisonnement, mais un goût très vif des réalités et une grande délicatesse de sensations. La perspective manque complètement au style sémitique; on y chercherait vainement ces saillies, ces reculs, ces demi-jours qui donnent aux langues aryennes comme une seconde puissance d'expression. Planes et sans inversion, les langues sémitiques ne reconnaissent d'autre procédé que la juxtaposition des idées à la manière de la peinture byzantine ou des bas-reliefs de Ninive... Enfin la construction générale de la phrase offre un tel caractère de simplicité, surtout dans la narration, qu'on ne peut y comparer que les naïfs récits d'un enfant. Au lieu de ces savants enroulements de phrase (*circuitus*, *comprehensio*, comme les appelle Cicéron) sous lesquels le grec et le latin assemblent avec tant d'art les membres divers d'une même pensée, les Sémites ne savent que faire succéder les propositions les unes aux autres, en employant pour tout artifice la simple copule *et*, qui leur tient lieu de presque toutes les conjonctions (1).»

Cependant on a fait et on fait encore tous les jours des efforts considérables pour rapprocher les deux systèmes et attribuer aux langues aryennes et sémitiques une origine commune. « L'esprit biblique a décidé jusqu'à nouvel ordre, dit très bien Abel Hovelacque, que l'Hébreu et le Sanscrit avaient des racines communes, soit : on ne discute point avec des gens qui se prétendent illuminés. Au surplus, on comprend assez quelle sorte d'intérêt pousse ces derniers tenants de la Sainte-Ecriture à assigner à toutes les langues de l'univers une origine commune, et combien il leur importe en particulier, de les rattacher plus ou moins directement à la prétendue langue du premier des Juifs. Laissons, comme dit la même Ecriture, laissons les morts enterrer leurs morts (2). »

Mais si l'écart, entre les Aryens et les Sémites, est déjà bien appréciable sur le terrain des langues et au point de vue du type physique, quel gouffre se creuse entre eux lorsqu'on vient à comparer les aptitudes sociologiques ! Il restera comme un stigmate

(1) E. Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, 5e édit. p. 20.

(2) A. Hovelacque : *La Linguistique*, p. 240. 1877.

indélébile, le mot de Renan dans son admirable livre sur l'histoire des langues Sémitiques :

« Ce serait pousser outre mesure le Panthéisme en histoire, que de mettre toutes les races sur un pied d'égalité, et, sous prétexte que la nature humaine est toujours belle, de chercher dans ses diverses combinaisons la même plénitude et la même richesse. *Je suis donc le premier à reconnaître que la race Sémitique comparée à la race Indo-Européenne, représente réellement une combinaison inférieure de la nature humaine* (1). »

Chose curieuse ! M. Renan qui écrivait ces lignes en 1855 ignorait sincèrement, comme il le déclare dans une note — que quelques années auparavant, l'éminent indianiste Lassen était arrivé à formuler la même opinion et à la développer dans deux ou trois pages remarquables, d'une façon à peu près identique. A cause de cette coïncidence et en raison surtout de l'importance de ce fragment qui, souvent mentionné, n'a jamais, que je sache, été traduit en français, il me paraît indispensable d'en reproduire les principaux passages.

« L'Histoire, dit Lassen (2), est là pour attester que les Sémites ne possèdent pas cet équilibre parfait des facultés psychiques par lequel se distinguent les Indo-germains. Le cœur (*das gemüth*) et la passion, le sentiment de la personnalité avec une volonté énergique et une grande finesse prédominent chez le Sémite ; il ne peut pas isoler de son « Moi » le rapport existant entre le monde et l'homme et il est incapable de ramener la pensée à l'objectivité pure. Sa manière de concevoir les choses est toute subjective et égoïste (3)

« Sa poésie appartient exclusivement au genre lyrique ; elle est par conséquent toute subjective ; c'est le cœur qui raconte ses joies et ses douleurs, ses amours et ses haines, exprime son admiration ou son mépris. L'épopée, dans laquelle la personnalité du poëte est rejetée au second plan, n'est nullement son fait ; et encore moins le drame qui exige de la part de l'écrivain une abnégation encore plus complète. Les Indo-germains (aryens) possèdent tous les genres de poésie outre le genre lyrique ; chez eux seuls il y a un

---

(1) E. Renan : *loc. cit.* p. 4.

(2) Christian Lassen, *Indische Allerthamskunde*. Bonn, 1847, 4 vol. in-8°. tom. I. p. 414 sq.

(3) Cf. Renan, loc. cit. p. 15. « Le Sémite ne connait guère de devoirs qu'envers lui-même. Poursuivre sa vengeance, revendiquer ce qu'il croit être son droit, est à ses yeux une sorte d'obligation. Au contraire, lui demander de tenir sa parole, de rendre la justice d'une manière désintéressée, c'est lui demander une chose impossible. Rien ne tient dans ces âmes passionnées contre le sentiment indompté du *moi*. »

drame national; chez eux seuls, on rencontre ces grands poêmes héroïques qui, en reflétant dans des chants de triomphe les exploits des temps anciens racontés par la tradition, nous révèlent d'un seul coup le génie particulier de tout un peuple et apparaissent, comme le fruit des efforts poétiques de la nation entière (1)... Pour ce qui regarde le reste des Beaux-Arts, le Sémite préfère la musique, qui exprime de la façon la plus immédiate, les sentiments de l'âme émue. Les grandes créations de la sculpture et de la peinture n'appartiennent qu'aux peuples Indo-germains et, encore, à quelques uns d'entre eux seulement (2). »

« La Philosophie est également étrangère aux Sémites ; ils ont pris pension, — et encore les seuls arabes, — chez les Philosophes Indo-germains. Leurs conceptions propres dominent tellement leur esprit, qu'il leur est impossible de s'établir tranquillement dans le domaine de la pensée pure et de séparer l'abstraction d'ordre général et nécessaire, de leur individualité et des faits contingents qui s'y rapportent (3). »

---

(1) Cf. Renan, *loc. cit.* p. 10-11. « Les thèmes de la poésie sont, chez les Sémites, peu nombreux et bien vite épuisés. Cette race n'a connu, à vrai dire, que deux sortes de poésies : la poésie parabolique, le *maschal* hébreu, dont les livres attribués à Salomon sont le type le plus parfait, et la poésie subjective, lyrique, comme nous dirions, représentée par le psaume hébreu et la *Kasida* arabe, formes courtes ne dépassant jamais une centaine de vers, exprimant un sentiment personnel, un état de l'âme et dont l'auteur lui-même est le héros. Ce caractère éminemment subjectif de la poesie arabe et de la poesie hébraïque tient lui-même à un autre trait essentiel de l'esprit sémitique, je veux dire, à l'absence complète d'imagination créatrice et par conséquent de fiction. Le poëte sémitique ne se résigne jamais à prendre au sérieux un sujet étranger à lui-même. Aussi nulle trace de poésie narrative ou dramatique, aucune de ces grandes compositions où le poëte doit s'effacer ; la fiction des sémites ne s'élève jamais au dessus de l'apologue ; le conte leur est venu de l'Inde et ne s'est développé parmi eux que bien tard. »

(2) Cf. Renan, *loc. cit.* p. 12; « De là aussi chez ces peuples, le manque absolu d'arts plastiques. L'enluminure des manuscrits, où les Turcs et les Persans ont déployé un si vif sentiment de la couleur, est antipathique aux Arabes et tout à fait inconnue dans les pays où l'esprit arabe s'est conservé pur, dans le Maroc par exemple. La musique, l'art subjectif par excellence est le seul que les Sémites aient connu. »

(3) Cf. Renan, *loc. cit.* p. 10 : « Si l'on objecte le développement philosophique et scientifique des arabes sous les Abassides, il faut répondre que c'est un abus de donner le nom de philosophie arabe à une philosophie qui n'est qu'un emprunt fait à la Grèce et qui n'a jamais eu aucune racine dans la péninsule arabique. Cette philosophie est *ecrite en arabe*, voilà tout ; elle n'a fleuri que dans les parties les plus reculées de l'empire Musulman, en Espagne, au Maroc, à Samarcande, et bien loin d'être un produit naturel de l'esprit sémitique elle représente plutot la reaction du génie indo-Européen de la Perse contre l'Islamisme, c'est-à-dire contre l'un des produits les plus purs de l'esprit sémitique.»

J'ai tenu à citer dans son intégrité le verdict écrasant, rendu dans des termes presque identiques, par deux Maîtres illustres qui, sans s'être consultés, arrivaient chacun de leur côté, par la seule étude des faits, à la condamnation définitive de la race sémitique. Il ne s'est rien produit, depuis quarante ans, qui permette aux intéressés d'en appeler de ce jugement.

Sans doute, il y a M. de Rosny et les gens de sa suite, qui nous parlent des splendeurs de Babylone et de Ninive, et nous demandent comment on peut, après cela, contester l'existence du sentiment esthétique chez les Sémites (1). M. Renan, avec l'intuition propre aux hommes de grand talent avait déjà répondu à cette question; le seul fait du remarquable développement des arts et de la civilisation en Babylonie et en Assyrie, lui avait suffi pour nier le caractère exclusivement sémitique des populations de ces contrées. Les découvertes ultérieures de MM. Oppert, Sayce, Lenormant et autres ont fourni depuis les éléments positifs de la démonstration.

On sait aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, que l'écriture cunéiforme, les arts et la civilisation de l'empire Assyrien sont l'œuvre de populations distinctes de la race sémitique, qu'elles ont précédée dans le bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate. « Que les particularités de l'écriture cunéiforme, dit le Professeur Tiele dans un ouvrage récent, ne puissent s'expliquer que par ce fait, qu'elle a été imaginée pour un langage différent des langues sémitiques, et par le vocabulaire et par la syntaxe ; que ce langage appartienne aux variétés agglutinatives, et qu'il ait été, avant l'expansion de l'assyrien, la langue prédominante, au moins dans la Mésopotamie méridionale, voilà ce qui est admis par tous les assyriologues (2). »

Les Assyriens proprement dits, étaient bien en effet un peuple sémitique, parlant une langue analogue à celle des Hébreux et des Phéniciens. Ils s'étendirent plus tard sur la Babylonie; mais les habitants primitifs de cette contrée, avec lesquels ils se mélangèrent n'étaient nullement des Sémites. « C'est dans le bassin inférieur de l'Euphrate, dit M. A. H. Sayce, que fut le point de départ de la civilisation qui s'étendit ensuite sur toute l'Asie occidentale. Les premiers habitants de cette région, que nous appellerons Accadiens, rapportaient leur origine aux districts montagneux du sud de la mer Caspienne, d'où ils s'étaient répandus sur l'Elam (Susiane), sur les bords du golfe Persique et dans les plaines fertiles de la Babylonie. Leur type physique était particulier. Ils avaient les yeux petits, les pommettes saillantes, le nez légèrement retroussé, la barbe longue et raide. Leur langue et leurs dialectes étaient agglu-

(1) De Rosny. *loc. cit.* p. 55.

(2) C. P. Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*. 1 Theil. p. 61, Gotha, 1886.

tinatifs, se rapprochant plus du groupe Oural-altaïque que de tout autre... Les hiéroglyphes qui plus tard devinrent les caractères cunéiformes, furent inventés dans l'Elam, comme cela résulte de l'absence de caractères pour désigner le palmier, ou de l'usage de la représentation d'une montagne pour indiquer l'idée de « pays ». En Babylonie cependant, la civilisation apportée de l'Elam prit un développement rapide. Le pays fut divisé en deux moitiés, l'une au sud, comprenant Sippara et Babylone, et connue sous le nom d'*Accad* (*accada*, les montagnes, ou mieux, le pays des montagnards) ; l'autre au nord, sous le nom de *Sumer*, avec Erech, Larsa et peut-être, Our. Le pays à l'ouest de l'Euphrate reçut le nom d'*Edinna*, le désert (l'Eden de l'Ecriture), — le bois sacré et le jardin dans le voisinage d'Eridon, à la jonction du Tigre et de l'Euphrate étant le « jardin d'Eden » de la Genèse... Babylone se composait de deux villes accadiennes, bâties sur les deux rives de l'Euphrate. *Ça-dimirra* « la porte de Dieu » et *Din-tir*, « la place de l'arbre » (de vie) ; ces deux villes, après la conquête sémitique, furent réunies en une seule sous le nom de *Bab-ili* ou Babel, traduction de ça-dimirra dans la langue des vainqueurs (1).»

C'est M. Oppert qui signala le premier, en 1854, l'existence de textes cuneiformes écrits dans une langue qui lui parut non sémitique (2), à laquelle il donna d'abord le nom de casrdo-scythique. Il substitua plus tard à cette dénomination celle de Sumérien, tandis qu'à l'étranger M. Sayce et d'autres préféraient les termes « accad » ou « accadien », empruntés d'ailleurs l'un et l'autre, à l'histoire primitive de la Chaldée, révélée par la lecture des inscriptions.Quel que soit le nom que l'on donne à cette langue ancienne de la Babylonie, c'est un fait certain que, lorsqu'elle vint à s'éteindre, les conquérants Sémites la tenaient, avec raison, en si haute estime, qu'ils mirent tous leurs soins à la conserver et à en faire faire des traductions ; c'était la langue savante que tout Babylonien instruit devait connaitre, comme aujourd'hui on sait le latin chez nous.

Eh! bien, il s'est trouvé un Juif pour venir contester, après vingt ans écoulés, les résultats incontestables de tous ces travaux. Comment donc ! on avait découvert la langue assyrienne, constaté son caractère essentiellement sémitique, son étroite parenté avec l'Araméen, avec l'Hébreu et le Phénicien ; donc la civilisation Assyrio-

---

(1) A. H. Sayce, *Herodotus* I-III. *The ancient empires of the East*, p. 358, sq. London, in-8° 1883. La critique que j'ai faite de la méthode et surtout, des généralisations hâtives de l'érudit professeur, ne m'empêche nullement de reconnaître et de proclamer sa compétence comme assyriologue.

(2) Oppert, *Bulletin archéologique de l'Athéneum français*, du 21 Octobre 1854.

Babylonienne, les arts de Ninive et la culture toute entière de l'antiquité orientale, tout cela était Sémitique. Quel triomphe, et quel éclatant démenti infligés aux Lassen et aux Renan ! Et puis, voilà qu'au dernier moment des intrus s'avisaient de faire de nouvelles découvertes et poussaient l'impudence jusqu'à reconnaître sous l'écriture cunéiforme et à côté de l'assyrien, une autre langue et une autre civilisation d'un tout autre caractère et n'ayant absolument rien de commun avec le Sémitisme! Cela n'était pas admissible et M. Joseph Halévy se chargea de démontrer que la langue accadienne était en réalité, un dialecte sémitique. C'était impossible, absurde ; il s'agissait de faire croire aux gens que dans ce soi-disant dialecte, les signes phonétiques désignent autre chose que ce qu'ils signifient.

Si j'ai pensé qu'il était nécessaire d'avoir quelque connaissance de la langue des juifs pour les études que je poursuis en ce moment, je dois confesser mon incompétence absolue en ce qui concerne la lecture des inscriptions cunéiformes. Mais en vérité, même le plus illéttré des hommes est en mesure de se prononcer sur la valeur des objections de M. Halévy. Ce Juif, poussé dans ses derniers retranchements, en est arrivé à soutenir que si l'écriture accadienne diffère des textes assyriens, c'est parce que les auteurs ont rédigé cela d'après un système de rebus et de calembours, en un mot dans un style positivement « tintamaresque ». « Il demeure acquis, déclare-t-il, que les textes soi-disant accadiens ou sumériens ne différent des autres textes assyriens sémitiques que par un procédé particulier de réduction, dans lequel l'hiéroglyphisme se complique largement avec le rébus et les jeux de mots si recherchés par l'esprit populaire.» Il paraît que des faits analogues s'obtenaient chez d'autres peuples, notamment chez les gnostiques syriens, et que les docteurs « Talmudiques » faisaient également usage d'un langage artificiel qu'ils appelaient « langue de sagesse » (*leson Kakma*). « La langue de sagesse, continue M. Halévy, n'était souvent qu'un simple argot de collégien, consistant dans l'emploi des périphrases et d'images parfois piquantes (?). Un docteur voulant commander qu'on lui prépare le plus tôt possible deux coqs rôtis, s'exprime ainsi : arrangez (allumez) le charbon, plaquez les dorés (étendez bien les braises) et faites-moi deux annonciateurs dans les Ténèbres (Talmud de Babylone, *Erubin*, fol. 24, b.). Mais d'autres fois, pour mieux cacher ses intentions, ou plutôt pour faire de l'esprit (?), on faisait largement usage du calembour, et tout spécialement du calembour par synonymes, qui forme une espèce de devinette dont l'explication exige un effort de réflexion (En effet ! exemple)... Un docteur voulant commander de l'oseille à la moutarde, déguisa sa pensée dans cette phrase : faites-moi un bœuf de juge-

ment avec la montagne du pauvre. C'est que le mot pour l'oseille *tardin* se décompose en deux syllabes (*ar* (= *tor*) et *din*), qui signifient respectivement bœuf et jugement; de même, le mot *hardal*, moutarde, décomposé en deux syllabes, se rapproche de l'hébreu *har dal*, montagne du pauvre. On remarquera que ces jeux de mots se contentent de l'analogie superficielle et ne visent à une identité absolue ni dans les voyelles ni dans les consonnes... L'exposé qui précède suffit à donner une idée de la marche naturelle (! ?) bien que de plus en plus compliquée du système hiératique assyrien. Certes, la convention et l'esprit individuel des scribes y sont pour beaucoup, mais il faut néanmoins reconnaître que, la persistance de l'hiéroglyphisme étant donnée, l'écriture cunéiforme ne pouvait se développer autrement. Issue du génie sacerdotal, cette écriture n'a pas cessé d'être cultivée avec amour par le sacerdoce qui, sous la forme badine du calembour, a souvent déposé ses idées religieuses et sociales. » (1)

Arrêtons-nous là-dessus; cette dernière phrase vaut tout un poëme. Que si le lecteur était tenté de me reprocher ces citations en raison de la place et du temps perdus, je répondrais que, d'abord, ces choses ont été communiquées à l'académie des Inscriptions et Belles-lettres (2); qu'ensuite, puisqu'il s'agit ici du caractère et des aptitudes sociologiques des Sémites, il n'était pas mauvais d'exposer ce remarquable échantillon, chez l'un d'entre eux, d'un entêtement forcené joint à une foi presque « punique ».

Quant à la question de savoir à quelle race appartenaient décidément ces peuplades pré-sémitiques, auxquelles non seulement la Babylonie et l'Assyrie, mais l'Asie intérieure tout entière doivent leur civilisation, elle ne paraît pas tranchée. J'inclinerais à retrouver là un mélange de populations Touraniennes et de Libyens (Chamites, Kouschites des auteurs) analogue à celui qui a dû exister en Egypte. En dépit des sottises débitées récemment sur le soi-disant Monothéisme et le caractère « pur et élevé » de la religion Egyptienne (3), celle-ci ne me paraît être qu'un Polydémonisme perfectionné, avec persistance, à un haut degré, du naturalisme primitif, manifesté ici dans le culte des animaux; la magie ne lui est pas non plus étrangère.

Or la religion des Proto-chaldéens (Accadiens ou Sumériens, si l'on veut), avec ses 300 esprits du ciel et ses 600 esprits terrestres

(1) J. Halévy, *Mélanges de critique et d'histoire relatifs aux peuples sémitiques*, 1883, p. 405 sq

(2) Seance du 12 juillet 1882.

(3) Voy. par exemple la leçon de M. Pierret, *in discours d'ouverture de MM. les Professeurs de l'Ecole du Louvre*. Paris, 1883. p. 41-59.

est, dans son essence et dans son origine, un type du Schamanisme, ou mieux du Polydémonisme ; c'est le genre de religion propre aux Touraniens (1). A côté de ceux-ci il y a lieu de supposer qu'il a existé, dès l'origine, des peuplades Libyennes (2).

Quoi qu'il en soit, c'est au séjour de la race civilisatrice, dans les plaines de la Chaldée, que la Babylonie a dû sa supériorité sur l'Assyrie ; c'est grâce à leur mélange plus intime avec elle, non pas, comme le veut Tiele, à cause de leur climat moins rude et de leur sol plus fécond (3), que les Sémites Babyloniens, profondément modifiés par le croisement, surpassèrent tant leurs voisins au point de vue de la culture générale, de la douceur et du raffinement des mœurs. « Les Babyloniens, race mixte, étaient agriculteurs, amis des lettres et en général, des arts de la paix. Les Assyriens, ces Sémites purs — c'est M. Sayce lui-même qui le proclame, — étaient au contraire un peuple soldat, ne se souciant que de la guerre et du commerce. Leur littérature, leur civilisation, leurs arts, tout fut emprunté par eux à la Babylonie, et encore n'y prirent-ils jamais grand intérêt. Même sous le magnifique patronage d'Assourbani-pal, la littérature fut « exotique ». Le petit nombre seul s'en occupait, tandis qu'en Babylonie la plus grande partie de la population semble avoir été capable de lire et d'écrire. Si l'Assyrien était moins voluptueux que son voisin de Babylone, il était aussi moins humain. En vérité, les annales assyriennes se glorifient d'atrocités dont le récit nous remplit d'horreur. D'autre part, l'Assyrien n'était pas aussi superstitieux que le Babylonien, bien qu'il attribuât tous ses succès au Dieu Assour, et s'empressât d'empaler les habitants des villes prises ou de les brûler vifs, parce que ceux-ci ne croyaient pas à sa divinité nationale (4). »

Massacrer les gens et les brûler vifs parce qu'ils ne croient pas à votre « divinité nationale », voilà qui est bien sémitique et biblique. M. J. Halévy peut être satisfait ; ce trait suffit à caractériser les Assyriens et à les classer parmi ses congénères ; seulement la civilisation et les arts leur viennent, comme on l'a vu, des Proto-Chaldéens de la Babylonie.

Essentiellement Sémites aussi, et Sémites très purs, apparaissent les Phéniciens, qui n'ont pu donner le change sur leur identité

(1) Voy. F. Lenormant, *La Magie chez les chaldéens*. Paris, in-8° 1874. — Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3e édit. p. 139, sq. 1873.

(2) Voyez au Musée du Louvre, la très curieuse collection d'antiquités chaldéennes due à M. de Sarzec.

(3) Tiele, *Manuel de l'hist. des Religions*, p. 112.

(4) Sayce, *Assyria, its princes, priests and people* (By-paths of Bible Knowledge). London, in-18, p. 24. 1885.

qu'en raison des emprunts innombrables faits par eux aux civilisations voisines. La Bible aussi a contribué à égarer les orthodoxes, même les chercheurs consciencieux comme A. Lenormant, en rangeant « Kanaan » parmi les fils de Cham, Kanaan, le maudit destiné à devenir « le serviteur des serviteurs de ses frères. » La raison de ce fait est pourtant bien simple : le rédacteur du chapitre IX de la Genèse, vouait à l'exécration générale et stigmatisait comme une race d'esclaves, ces Kananéens, ces habitants de la « terre promise » sans cesse en lutte avec les Israélites qui, venus les derniers, mirent des siècles à les exterminer ou à les soumettre. Cette inimitié constante qu'on a voulu invoquer comme une preuve de la non identité de race n'a évidemment aucune valeur à ce point de vue. « Ces haines de frères, dit très bien M. Renan, n'ont nulle part été plus fortes que dans la race juive, la plus méprisante et la plus aristocratique de toutes. Bien plus tard, et jusqu'à nos jours, ne la vit-on pas renier toute fraternité avec les Samaritains, et traiter dédaigneusement de *Cuthéens*, cette branche moins pure et moins noble, il est vrai, de la famille israélite (1) ? »

La terre de Kanaan (exactement *Kenaan* (2), pouvant avoir le sens de « Pays bas »), comprise, dans sa plus grande extension, entre la mer et le désert, d'une part, et l'Aram ou Syrie proprement dite et la presqu'île du Sinaï de l'autre, a donné asile en réalité à trois branches d'une même famille : les Phéniciens, installés sur le littoral entre le Carmel et l'embouchure de l'Eleuthérus ; les Kananéens primitifs de l'intérieur, Jébuzéens, Hevéens, Amorrhéens, etc. ; enfin les Térachites (3), comprenant outre les Edomites, les Moabites et les Ammonites, — le peuple privilégié, enfant chéri du Dieu des armées, les Beni-Israël ou Israélites. Or, tous ces peuples parlaient hébreu. Ce point a été mis hors de contestation, au moins en ce qui concerne les Moabites par la découverte de l'inscription de Mesa (4). Isaïe, au surplus, appelle l'hébreu la « langue de

(1) Renan, *loc. cit.* p. 188.

(2) Appelée aussi dans l'ancien Testament, terre des Hébreux (Gen. XI, 15) et terre d'Israël (I. Samuel XIII, 19) ; après la captivité de Babylone, terre de Juda, d'où le nom de Judée, dont se servent les historiens Romains. Le nom de *Palestine* (de l'hébreu *Peleschet*, Philsitie, terre des Philistins) ne fut employé que plus tard par les Grecs, les Romains et les Arabes (*Filastunu*) pour désigner tout le pays compris entre le Liban et la presqu'île du Sinaï.

(3) Descendants de Terach (le Tharé des traductions).

(4) La stèle de Mésa, roi de Moab, actuellement au Louvre, trouvée à Dhiban à l'orient de la mer Morte, est signalée d'abord par une lettre de M. Clermont-Ganneau à M. de Vogüé, dans la *Revue archéologique* (tom. XXI, p. 184 sq.) en 1870.

Kanaan », et c'est un fait reconnu que les Israélites n'ont jamais éprouvé la moindre difficulté pour comprendre leurs voisins.

Quant aux Phéniciens, ils se donnaient eux-mêmes le nom de Kananéens. Cela ne parait guère contestable, quoi qu'en pense M. P. Berger, qui veut absolument, avec la Genèse, en faire des Kouschites. fils de Cham (1). Hécatée de Milet connaissait le terme « Chna », comme synonyme du grec Phœnike (2). Ils parlaient une langue sémitique, appartenant au groupe septentrional; de fait, l'Hébreu et le Phénicien n'étaient que des dialectes d'un même langage (3). De plus, l'absence de toute trace, chez eux, d'une langue non sémitique, ne permet pas de songer à une substitution de langage ; fl faut absolument, en dépit de la Genèse, de M. Lenormant et de M. Renan, voir dans les Phéniciens des Sémites purs.

Ce dernier s'est laissé trompé par les apparences. Le grand rôle joué dans le monde antique par les habitants de Tyr et de Sidon, lui semblait incompatible avec le caractère propre, essentiellement négatif des Sémites ; il ne pouvait, d'autre part, concilier la religion et la mythologie phénicienne avec le monothéisme et le « culte épuré » de ces derniers. Le savant professeur établissant entre les Assyrio-Babyloniens et les Phéniciens une analogie qui n'a pas de raison d'être, n'avait pas vu que le rôle joué par ces derniers n'est qu'un rôle d'emprunt (4). Il ne savait pas non plus, — et on l'ignorait généralement en 1855, — que si le Monothéisme est véritablement l'essence et le point d'arrivée des religions sémitiques, ces religions n'en ont pas moins commencé, comme les autres, par le Naturalisme et le Pandémonisme. Si les Phéniciens, comme les Assyriens, n'ont guère dépassé ce point de départ, c'est uniquement parce que le temps a manqué, comme on le démontrera plus loin.

Il n'y a donc pas entre la race et la langue des Phéniciens, d'une part, et leur civilisation de l'autre, cette antinomie que M. Renan considérait, jusqu'à nouvel ordre, comme insoluble. C'est un fait aujourd'hui reconnu que ces Kananéens, que ces marchands (5)

---

(1) Art. *Phénicie*, dans l'*Encycl. des Sciences religieuses*. (Encycl. Lichtenberger t. X.)

(2) Hecatius, *fragment*. 254.

(3) Cf. Nöldeke, *Die Semitischen Sprachen*. Leipzig, 1886.

(4) Renan, *loc cit*. p. 183. Il avait cependant entrevu le fait, mais sans s'y arrêter et sans en tirer les conséquences : « Les Phéniciens, dit-il très-justement quelques pages plus haut, ne sont en général, que les courtiers d'une civilisation qui a son centre à Babylone.» (*Ibid*. p. 115).

(5) Les deux mots étaient devenus synonymes en hébreu (Osée. XII, 8; Ezechiel, XVII, 4).

n'ont inventé — ni le verre qu'il prirent à l'Egypte. — ni la broderie ni la pourpre, qui vinrent de Babylone — ni les poids et mesures, imaginés dans le même pays (1), ni même l'alphabet, emprunté par eux à l'écriture cursive en usage chez les Egyptiens (2).

Seulement, ils ont isolé plus complètement les sens des idéogrammes et des syllabes proprement dites (3), ils ont simplifié l'écriture Egyptienne dans le but de tenir plus facilement leurs comptes,— le seul genre de « littérature » qu'on leur ait jamais connu. Le service rendu ici a consisté surtout à s'approprier une découverte due à des étrangers et à la colporter. C'est tout ce qu'on peut attendre de cette variété de l'espèce humaine à laquelle appartient Shylock ; mais encore est-il juste de ne pas méconnaitre le fait. Il ne faut pas exagérer le point de vue, ni se figurer, lorsqu'on parle des caractères négatifs des Sémites, qu'ils n'ont joué, en dehors de la Religion, aucun rôle dans le monde. Les Phéniciens ont précisément réalisé, avant les juifs, les deux grandes aptitudes sociologiques de la race, représentées par la faculté d'adaptation et par le génie du commerce et de l'exploitation — j'entends, de l'exploitation du genre humain. Actifs et entreprenants, les yeux toujours fixés sur un but pratique, cherchant leur bien par tous les moyens, sans s'inquiéter des effets de leurs actions sur le bonheur des autres, ils ont mis à profit avec une incontestable habileté et une persévérance à toute épreuve les découvertes des peuples voisins. On a dit et répété qu'ils s'étaient fait navigateurs et commerçants en leur qualité de riverains, comme les Juifs se seraient fait usuriers par nécessité. Ce sont là des banalités, sans autre fondement que la négligence des écrivains qui se copient les uns les autres et les affirmations des intéressés. Comme s'il avait manqué de « riverains » sur les côtes de l'Asie mineure, et de la Grèce, et dans les iles de la mer Egée, sans que ceux ci soient devenus jamais des pirates comme les Pheniciens ! La vérité est que chez ces gens de Tyr et de Sidon. — « c'était dans le sang » ; ils ont écumé les mers dans l'antiquité, comme leurs cousins, les Juifs, ont depuis, écumé les continents. Le vin et le miel, le styrax et le baume de Giléad, les dattes, les épices, le coton, le lin, l'or, l'argent, l'étain, les esclaves, — toutes les matieres et tous les pays étaient mis a contribution par ces marchands enragés, que l'appât du gain entrainait au delà des colonnes de leur Hercule, sur les côtes d'Afri-

(1) Movers, art. *Phönizien*, in Ersch und Gruber Encyclop. Sect. III, tom. 24, p. 368 sq.

(2) De Rougé, *Memoire sur l'origine égyptienne de l'Alphabet phenicien*. 1874.

(3) Si toutefois ce sont eux, car il y a encore des doutes. Voy. Profers. A. von Gutschmidt, art. *Phœnicia*, in Encycl. Britan. tom. XVIII. 1885.

que et sur celles de l'Espagne et des îles Britanniques, et jusqu'à l'*ultima Thule*. Et quel bon temps pour « les affaires », lorsqu'on s'en allait dans la Bétique, dans cette heureuse région du «Tartessus», où l'on trouvait de si riches mines d'argent, où les « naturels » n'avaient aucune idée de la valeur des métaux et où la concurrence n'existait pas ! Si bien, qu'à leur retour d'Espagne, on voyait souvent, à ce qu'on raconte, les vaisseaux Phéniciens rentrer au port avec des ancres d'argent (1). Et ce commerce facile ne leur suffisait pas ; ces marchands étaient en même temps des voleurs et ils ne manquaient jamais l'occasion, en débarquant sur quelque plage écartée, d'enlever les troupeaux et même les habitants, surtout les jeunes gens, quand ils pouvaient le faire sans danger.

Dans leur ouvrage sur « l'histoire de l'art dans l'antiquité, » MM. Perrot et Chipiez, tout en reconnaissant la nullité des Phéniciens, en dehors de leur rôle de colporteurs, se plaignent de ce qu'on ne leur rende pas justice, et ils ajoutent : « C'est aussi un peu leur faute, si aujourd'hui encore nous avons tant de peine à réagir contre ces préjugés pour reconnaître les titres qu'ils ont au respect et à la gratitude même de l'Humanité. Ils n'ont jamais eu la passion du vrai ni celle du beau ; la seule qu'on leur connaisse, c'est la passion du gain (2) ! »

En vérité, Messieurs ! et cette répulsion trop justifiée du monde aryen pour ces marchands, et pour ces voleurs, pour ces juifs de la mer, vous la qualifiez de préjugé ! Tant il est vrai que cette infiltration incessante du Sémitisme corrompt partout, en les dénaturant, les plus simples notions de morale et de justice. Outre qu'on a beaucoup exagéré les services indirects rendus par ces Kananéens, on ne voit pas trop quel respect ou quelle gratitude ils sont en droit d'exiger de nous. Tout au plus pourrait-on leur accorder l'aumône des paroles de Virgile au Dante sur les anges qui ne furent ni fidèles ni rebelles « *ma per se foro* » — mais qui furent pour eux :

Misericordia e Guistizia gli sdegna ;
Non ragionam di lor, ma, guarda e passa.

« La Miséricorde et la Justice les dédaignent : ne parlons pas d'eux, mais regarde et passe (3) !

On peut en dire autant des Arabes, qui ont ébloui le monde, à un moment donné, par une civilisation d'emprunt. Ces Sémites septentrionaux rivalisent avec le peuple d'Israël sous le rapport de « cet extrême égoïsme et de cette préoccupation exclusive de soi-même

(1) Diodor. Sicul. V. 35.

(2) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, tom. III. 1885, 1869.

(3) Dante. *Inferno*. cant. III. v. 50-51.

qui forment le fond du caractère sémitique (1).» Et quant à leur rôle dans l'évolution de la culture générale, il a été, en réalité, aussi peu personnel que possible, en dépit de leur renommée si étonnamment surfaite. Voilà des siècles que nous admirons les Arabes pour leurs travaux et leurs découvertes scientifiques comme les Anciens admiraient de confiance les Phéniciens pour « leurs inventions. » Or, en ce qui concerne, d'abord, les soi-disant «Philosophes Arabes», j'ai rapporté plus haut l'opinion de Lassen et celle de l'auteur d'*Averhoès et l'Averhoïsme*, dont on ne suspectera pas la compétence. Et non seulement il ne s'agit pas d'autre chose ici que de la philosophie grecque, exposée dans une langue sémitique, mais la plupart de ces commentateurs ne sont même pas d'origine arabe(2). C'est absolument comme pour les « chiffres arabes » et les *Mille et une Nuits* « contes arabes », les premiers ayant été empruntés aux Aryens de l'Inde, les seconds n'étant qu'une édition augmentée et remaniée d'un vieux livre de contes composés par les Aryens de la Perse (3).

Quant à ce qui regarde les sciences mathématiques, elles ont été fondées et constitues dans leurs principes essentiels par les Aryens de la Grèce et les Arabes n'ont fait que marcher péniblement sur les traces des Archimède et des Diophante (4). Resterait donc « l'architecture arabe. » Or, il n'est pas douteux aujourd'hui, pour les gens compétents, que l'art auquel nous devons les minarets du Caire, l'Alhambra d'Espagne et les maisons d'Alger ne soit fondé tout entier sur celui de Byzance et de la Perse(5). « Pour comprendre l'histoire ou l'art musulman, dit très bien Fergusson, il importe de ne jamais oublier que, si l'impulsion première vint de l'Arabie, ce n'est pas une raison pour attribuer à ces populations primitives l'évolution des faits ultérieurement produits ; au contraire, jamais les pays conquis ne furent sérieusement dépeuplés ; jamais il n'y

---

(1) Renan *loc. cit.* p. 306.

(2) Al-Farabi, Zbn Sina, Al-ghazali étaient du Khorassan, de Bokhara et des provinces situées sur la frontière nord-est de la Perse.

(3) Von Hammer a reproduit ce précieux témoignage d'un auteur du xe siècle : « Les premiers qui composèrent des contes et en firent des livres furent les Persans. Ces contes furent amplifiés et augmentés au temps des Sassanides. Les Arabes aussi les traduisirent en leur langue ; quelques-uns d'entre eux les embellirent et en composèrent d'autres sur le même modèle. Le premier livre de ce genre fut le livre appelé *Hezar afsan*, ce qui veut dire « les mille récits.» Voy. l'article de l'*Edinburgh Review*, dans le n° de juillet 1880.

(4) L'Algèbre, comme je l'ai rappelé plus haut, ne leur doit que son nom.

(5) Profess. T. Lewis et G. Street, in *Encylcop. Brit.* (art. *Architecture*). tom II. 1875.

eut de grandes substitutions de races... Tout cela est surtout évident pour l'architecture. *Les Arabes, par eux-mêmes, n'eurent jamais d'architecture*, à proprement parler. Leur seul temple, c'est la Kaaba de la Mecque, une petite tour carrée, sans aucun ornement et plus fameuse pour son antiquité et son caractère sacré que pour ses mérites artistiques (1).»

Je pense avoir réduit à leur juste valeur les prétentions scientifiques et artistiques des Sémites et avoir démontré, pièces en main, le caractère essentiellement négatif de leur civilisation toute « de seconde main. » Je ne parle pas des Juifs en particulier, leur nullité à cet égard étant hors de toute contestation (2). En dépit du gros volume intitulé *Judée* (et d'après ses données mêmes) que MM. Perrot et Chipiez n'ont publié qu'en rougissant et en se confondant en excuses — volume qui déshonore, comme ils l'ont bien senti, un ouvrage intéressant — « l'art Hébraïque » demeure une mystification. Le dernier mot sur la question a été dit encore par M. Renan, — le Renan des bons jours, — dans son beau livre sur sa mission en Phénicie (4) :

« La Palestine porte la peine du principal défaut de l'esprit juif, je veux dire de son défaut de goût pour les arts plastiques. A deux mille ans d'intervalle, les pays habités autrefois par les races artistiques bénificient encore de leur passé. Il faut des mois pour connaître Rome ou Athènes ; en quelques jours on a épuisé Jérusalem.»

ALBERT REGNARD.

(*à suivre*).

---

(1) Fergusson, *History of architecture in all countries*. London, 1867. tom. II. p. 371.

L'homme éminent, et trop peu apprécié, qui fut mon professeur d'histoire au lycée Charlemagne, L. Toussenel, tout en pensant le plus grand éloge des Arabes, ne peut s'empêcher de le proclamer : « Ce qu'on appelle la civilisation des Arabes fut moins leur œuvre en effet que celle des peuples soumis et rajeunis par eux, habitants des provinces romaines, grecques et persiques. » (L. Toussenel, *Histoire de l'Europe*, classe de Troisième; Paris, Delagrave.)

(2) Je ne parle pas non plus des *Hétéens*, dont on a fait si grand bruit dans ces derniers temps. Outre qu'il n'est pas le moins du monde certain que ce soient des Sémites, il demeure acquis que la civilisation de l'Empire qui eut son siège autrefois à Kadesh et à Karkemisch, était dérivée de celle de la Babylonie. (Voy. Sayce, *Herodotus* etc. p. 429 sq.)

(3) Perrot et Chipiez, *loc. cit.* tom. IV. p. 125 sq.

(4) *Mission de Phénicie*, 1 vol. in 4° 1864. p. 785.

LE
PARTI DU TRAVAIL EN AMÉRIQUE

Trois populations dirigent l'opinion publique en Amérique : l'élément américain, l'élément allemand et l'élément irlandais. Il fut un temps où l'élément français, grâce à l'activité des nombreux proscrits de nos discordes civiles, avaient, quoique peu nombreux, une grande influence, mais depuis l'amnistie cette influence est nulle.

L'élément américain domine chez les *Chevaliers du travail* et les *Greenbackers* ; il vise surtout à l'abolition des gros monopoles et à la réforme financière.

L'élément allemand relève naturellement de Karl Marx, avec des nuances plus ou moins anarchistes. Ses opinions sont donc assez semblables à celle des socialistes français.

L'élément irlandais a pour chefs de file Patrick Ford, Mac Glynn et Henry George, trois hommes sur lesquels il est nécessaire de dire quelques mots.

Henri George est américain, mais ainsi que l'a dit avec raison son compatriote Laurence Gronlund, dans sa *Communauté coopérative* (Coopérative commonwealth), il écrit beaucoup plus pour l'Irlande et l'Angleterre que pour son propre pays. Cela vient sans doute de ce qu'il commença sa carrière littéraire à l'époque où Michel Davitt, le fondateur de la *Ligue de la terre* (Land ligue) prêchait en Irlande la nationalisation du sol.

Comme presque tous les hommes marquants de notre époque, Henry George sort des rangs du peuple. Mousse à l'âge de quinze ans, il devint typographe, puis journaliste en Californie. C'est là qu'il publia en 1871 son premier ouvrage, qu'il réédita en 1884, à New-York, sous le titre *La question de la terre* (The Land Question). Dans cet ouvrage, il engage les meneurs irlandais à se déclarer ouvertement pour la nationalisation du sol. Ils pourront ainsi perdre l'appui de quelques bourgeois irlandais, mais ils gagneront en échange le concours des prolétaires anglais ; tandis que, s'ils se maintiennent sur le terrain étroit du chauvinisme national, ils resteront isolés. Henry George montre ensuite que la nationalisation de

la terre est tout autant à l'ordre du jour en Amérique, où la grande propriété se constitue rapidement, qu'elle peut l'être en Angleterre et en Irlande.

L'ouvrage le plus important de Henry George, c'est *Progrès et Pauvreté* (Progress and Poverty), qu'il publia à New-York en 1879. Cet ouvrage est très connu et très populaire dans tous les pays de langue anglaise ; mais comme les lecteurs français peuvent ne pas aussi bien le connaître, je crois utile d'en donner une courte analyse.

Henry George se demande pourquoi l'accroissement de la puissance productive n'aboutit qu'à augmenter la pauvreté et la misère des masses. Il fait bonne justice des sophismes de l'économie politique. Il prouve que les salaires ne sont pas payés par le capital, mais qu'ils sont produits par le travail, car l'ouvrier ne reçoit salaire qu'après avoir donné au patron un produit valant plus que le salaire. Il réfute victorieusement la théorie de Malthus, si en faveur chez les économistes anglais. Loin que la population s'accroisse plus vite que les subsistances, c'est au contraire dans le développement de la puissance productive que le progrès marche à pas de géants. La population ne suit pas un développement régulier : elle augmente rapidement dans les pays neufs, où les bras manquent pour cultiver le sol, elle n'augmente que très lentement dans les pays où tout est monopolisé ; tandis que la puissance productive s'accroît toujours avec les développements des méthodes et de l'outillage. Même si les inventions et découvertes n'accroissaient pas continuellement la puissance productive, celle-ci s'accroîtrait encore plus vite que la population ; car augmentation de population signifie augmentation du nombre des travailleurs et développement de la division du travail ce qui accroît considérablement la richesse. Ce n'est donc ni le manque de capitaux, ni le trop rapide accroissement de la population qui cause la misère, c'est un vice de répartition.

Selon Henry George, la cause de la misère, c'est l'appropriation du sol, le premier et le plus important des instruments de travail, puisqu'il fournit toutes les matières premières du travail humain. Il reprend la théorie de la rente de Ricardo, mais au lieu de ne guère signaler que les différences de fertilité comme causes de la rente du sol, il signale une différence beaucoup plus importante, celle de situation. Il y a des terrains à New-York, à Londres, à Paris, qu'on pourrait à peine acheter en les couvrant de pièces d'or. Les énormes loyers qu'ils apportent ne viennent pas du prix des maisons qu'on a bâties dans ces terrains, car une maison ne coûte pas plus cher à bâtir en ville qu'en campagne ; ils viennent des avantages de l'emplacement. Ces avantages sont produits par l'augmentation de la population et son agglomération sur certains points, car le meilleur des terrains n'a aucune valeur s'il est dans un désert. En acca-

parant ces avantages à son seul profit, le propriétaire arrête la production. Que de gens, en effet, feraient valoir des terres s'ils y avaient libre accès, et qui ne peuvent le faire parce qu'il leur faudrait payer pour l'achat ou la location du terrain plus d'argent qu'ils n'en possèdent Qu'on diminue les impôts, ou qu'on fasse tout autre réforme qui dégrèverait la production, et les propriétaires en profiteront seuls en augmentant d'autant la vente de la terre. La rente, étant le résultat du développement social, ne devrait profiter qu'à la société. *Nous devons faire du sol une propriété commune.*

Mais comment atteindre ce but? Henry George, qui craint la révolution et voudrait arriver à la réalisation de la justice par des réformes graduelles, cherche naturellement un moyen qui, sans rien changer à l'ordre social, fasse participer la société aux bénéfices des propriétaires. Il propose d'abolir tous les impôts et de les remplacer par un impôt unique sur la valeur du sol brut, c'est-à-dire sur la valeur du sol, déduction faite des bâtisses et autres immeubles. Qu'un propriétaire, dit-il, détienne une terre improductivement et ses impôts sont minimes; mais qu'il s'avise de planter où bâtir, et l'on augmente ses impôts. On le punit d'avoir rendu productif un terrain qui ne servait à rien. En faisant porter toute la charge de l'impôt sur la valeur du sol brut, on encouragerait l'industrie, car alors celui qui garderait son terrain improductivement paierait tout autant d'impôt que son voisin, dont le terrain serait couvert de récoltes ou de bâtisses.

Ce que propose Henry George, c'est donc en style économique de remplacer l'impôt par la rente du sol; de faire des propriétaires, des fermiers généraux percepteurs de l'impôt. Cela ne diminuerait en rien la charge des loyers, et pourrait même l'augmenter; mais cela forcerait les propriétaires de dégorger au trésor public une partie de leurs énormes bénéfices; et cela empêcherait l'accaparement des terres, car il serait alors trop onéreux de garder des terres improductivement. Cet impôt serait très effectif en Amérique, où tant de terres sont accaparées par des gens qui n'en ont que faire, mais qui les gardent dans l'espoir qu'elles décupleront de valeur en quelques années. Ces accapareurs seraient obligés, soit de faire valoir leurs terres, soit de les vendre. Le trop plein des villes s'écoulerait alors dans les campagnes, ce qui diminuerait la concurrence que les salariés se font entre eux, et amènerait une hausse des salaires. Notons enfin que les propriétaires ne pourraient se rembourser de cet impôt sur les consommateurs, comme cela a lieu pour les impôts qui portent sur la production. En effet, les produits se vendent le même prix, que la terre soit fertile ou pauvre, bien ou mal située. Ceux qui disposent des meilleurs emplacements ne vendent pas plus cher que les autres. Au contraire le marchand des villes, qui

paie un fort loyer, vend souvent à meilleur marché que celui des campagnes : faisant davantage d'affaires, il peut se contenter de moindres bénéfices.

Henry George essaie de justifier l'intérêt, il comprend cependant qu'il faut abolir les monopoles. Dans un ouvrage intitulé *Problèmes sociaux* (*social problems*), publié en 1883, il prouve que le gouvernement est placé devant ce dilemne : ou posséder les monopoles ou être possédé par les compagnies anonymes. Il demande donc le rachat de tous les monopoles, et leur administration par l'Etat, comme la Poste, à prix coûtant.

L'impôt de Henry George ne menace ni les petits patrons, ni les boutiquiers ; au contraire, tout en augmentant que peu ou point leurs loyers, il les délivrerait de tous leurs impôts. Aussi Henry George a-t-il de fermes et influents soutiens dans la classe bourgeoise. Il n'a pas été aussi heureux pour convaincre les fermiers des campagnes et encore moins pour convaincre les ouvriers des villes plus occupés à lutter contre leurs employeurs que contre les propriétaires. Cependant, ses écrits ont en Amérique une grande influence.

En 1886, Henry George publia *Protection et libre échange*. Dans cet ouvrage il se déclare pour le libre-échange, en quoi il se met en opposition avec les ouvriers américains qui sont pour la protection. Il est vrai que son libre-échange suppose préalablement une société régénérée. La thèse qu'il soutient c'est que le libre-échange, vrai en théorie, ne sera possible en fait qu'après la réalisation des réformes qu'il propose.

Enfin Henry George inaugura l'année 1887 par la fondation d'un grand journal hebdomadaire, le *Standard*.

L'Irlandais est catholique, et cependant il est résolument socialiste. Cette anomalie qui paraît incompréhensible en France, s'explique facilement si l'on se rend compte de la situation de l'Irlande. Le sol de l'Irlande est possédé par quelques grands propriétaires. La haine des propriétaires et la haine des anglais se confondent et concourent à faire de tout irlandais un partisan de la socialisation, ou comme on dit en Irlande, de la nationalisation du sol. L'Irlandais qui supporte chez lui des prêtres anglicans dont il n'a que faire, est obligé de souscrire dans chaque paroisse pour payer ses prêtres catholiques. Il en résulte que le prêtre dépend de ses paroissiens qui peuvent lui couper les vivres dès qu'ils n'en sont pas contents. Aussi, tandis qu'ailleurs les prêtres n'ont pas de patrie, en Irlande, ils sont irlandais, ils partagent ou font semblant de partager les aspirations politiques et sociales du peuple. C'est ainsi que beaucoup de prêtres irlandais, et l'archevêque de Dublin lui-même, se sont ouvertement déclarés pour la nationalisation de la terre, et se sont faits les alliés du peuple irlandais. La cour de Rome objecte,

mais ces prêtres lui répondent que c'est pour eux le seul moyen de conserver leur influence sur le peuple, et Rome n'ose insister. Un prêtre irlandais de New-York, Mac Glynn, crut donc pouvoir imiter ses confrères d'Irlande en prêchant ouvertement les doctrines de Henry George. Nous verrons bientôt qu'il se trompait.

Patrick Ford est le rédacteur de *l'Irish World*, journal qui a une influence énorme sur la population irlandaise. Pendant longtemps, il soutint les Féniàns et marcha de concert avec O' Donovan Rossa et Finnerty. Il ouvrit publiquement dans son journal des souscriptions pour aider ces conspirateurs qui effrayèrent toute l'Angleterre par leurs explosions de dynamite. Depuis, il s'est rallié au parti de Parnell, mais en déclarant qu'il ne soutient les parlementariens que pour leur permettre de prouver qu'ils sont capables d'obliger le parlement anglais à voter des réformes en faveur de sa patrie, et surtout à donner à celle-ci un parlement national. S'ils échouent, dit-il, nous en reviendrons aux conspirations et à la dynamite. Et cependant ce révolutionnaire, ce dynamiteur, a des opinions très modérées. Son socialisme ne va pas plus loin que celui des *Chevaliers du travail* et de Henry George. C'est que Patrick Ford n'est au fond qu'un patriote irlandais. Il est prodigue de louanges pour les prêtres qui soutiennent la cause nationale, mais il ne ménage pas ses attaques contre ceux qui s'y opposent. Il combat le monopole des terres en Amérique parce que plusieurs compagnies anglaises sont au nombre des monopoleurs. Il soutient le parti républicain, parce que ce parti est protectionniste et que la protection nuit au commerce anglais. En un mot, haine des anglais et de tout ce qui les favorise, voilà Patrick Ford.

Quand les ouvriers virent que la bombe de Chicago ferait avorter le mouvement des huit heures, ils firent une volte-face heureuse. Les diverses organisations ouvrières s'entendirent pour porter et soutenir des candidats de leur choix aux élections. On n'espérait pas de réussir dès le premier coup d'essai, d'autant plus que l'on n'avait pas assez de temps pour faire une organisation effective, mais il fallait se compter et se préparer pour les élections générales de 1888. En Amérique où les partis politiques ne réprésentent d'autre principe que la chasse aux places, la popularité du candidat est, après l'influence de l'argent, l'élément principal du succes. Il fallait donc trouver un porte-drapeau assez populaire pour rallier les votes. Les ouvriers le trouverent en portant Henry George pour maire de New-York. Henry George est éminemment doué pour faire un chef de parti. Jeune, énergique, désintéressé, grand écrivain, éloquent orateur, il a en plus cette activité infatigable qui permet de répondre à tout, d'être partout à la fois, de faire, dans une seule soirée, cinq ou six discours dans cinq ou six réunions différentes.

Assez socialiste pour se faire accepter des hommes avancés, il est assez conservateur pour rallier la partie intelligente de la petite bourgeoisie. Enfin Henry George trouva un appoint précieux dans le concours de Patrick Ford et de Mac Glynn, les deux hommes les plus populaires chez les Irlandais de New-York.

Henry George n'espérait pas d'être élu ; il ne désirait même pas de l'être, car il n'aurait pu jouer comme maire que le rôle du roi veto. Ce qu'il voulait, c'était de réunir une minorité formidable qui ferait de lui le chef du parti du travail. En cela il réussit. Malgré l'influence de l'argent, malgré les intrigues et les fraudes des politiciens, malgré le manque d'organisation des ouvriers, et surtout malgré le manque des juges d'élection pour surveiller les scrutins et empêcher les fraudes électorales, Henry George obtint plus de 69.000 voix. A cette nouvelle, l'aristocratie et les meneurs des deux partis politiques furent frappés de stupeur. Si, dans les circonstances présentes, le candidat du parti du travail l'avait emporté sur l'un de ses deux candidats opposants, que sera-ce donc aux élections générales de novembre 1888 ? Il fallait flatter les ouvriers, afin de les empêcher de déserter en masse, en attendant du moins qu'on puisse trouver moyen de semer la division dans leurs rangs. Le premier résultat de ce vote fut que la Cour suprême de l'Illinois accorda un sursis aux condamnés de Chicago.

Mac Glynn avait activement soutenu Henry George par de nombreux discours dans les réunions publiques. Il fut pour cela suspendu par son évêque. Sans se déconcerter, il répondit qu'il n'était responsable envers son supérieur que pour ses fonctions de prêtre, mais qu'aucun évêque n'avait le droit de s'ingérer dans ses actes comme citoyen. Il déclara que ses doctrines sont conformes à celles de l'Église, ce qu'il n'eut pas de peine à prouver en citant les opinions communistes des Pères de l'Église. Il pensait sans doute que le Vatican, qui n'osait empêcher ouvertement les prêtres d'Irlande de se déclarer pour la nationalisation du sol, n'oserait être plus sévère en Amérique ; mais il se trompa. Bientôt il reçut du Vatican sa suspension comme prêtre officiant, et l'ordre de se rendre à Rome pour se justifier. Il lui fallait se soumettre ou se séparer de Rome. Il choisit cette dernière alternative, encouragé surtout par les manifestations des Irlandais en sa faveur. Sa congrégation refusa de reconnaître le prêtre envoyé pour le remplacer. Tout en faisant des souscriptions pour Mac Glynn, elle résolut de ne plus verser un centime à la caisse tant que Mac Glynn ne lui serait pas rendu — et vous savez qu'il n'y a pas de budget du clergé en Amérique. — Enfin Mac Glynn publia dans les journaux une protestation adressée à son évêque, et dans laquelle on trouve des phrases comme celles-ci :

« J'ai toujours enseigné et j'enseignerai toujours, dans mes discours et mes écrits, aussi longtemps que je vivrai, que la terre est de droit la propriété commune du peuple, et que le droit de propriété individuelle sur le sol est opposé à la justice naturelle, n'importe par quelles lois civiles et religieuses ce droit a pu être sanctionné. Je voudrais à l'instant, si je le pouvais, faire modifier les lois du monde entier de façon à confisquer la propriété individuelle sans aucune indemnité pour ses soi-disant propriétaires.

« En devenant prêtre, je n'ai ni abandonné mes devoirs, ni abdiqué mes droits d'homme ; et je déclare que ni évêque, ni *propaganda*, ni pape n'ont le droit de me punir pour mes actes comme citoyen, dans la dernière élection municipale ou dans tout autre mouvement politique. »

Patrick Ford fit appel à un meeting irlandais. L'immense salle de l'Académie de musique, le plus grand théâtre de New-York, se trouva comble, et l'on adopta des résolutions protestant énergiquement contre toute ingérence du haut clergé dans les opinions politiques d'un prêtre comme une violation du principe de la séparation de l'Église et de l'Etat, reconnue par toutes les lois américaines. On a comparé Mac Glynn au père Hyacinthe. Il faudrait plutôt le comparer à Lamennais. Le père Hyacinthe, sans impulsion généreuse, sans aspirations sociales se sépara de Rome pour fonder un néo-catholicisme qui répugnait aux idées françaises ; il ne pouvait avoir qu'un succès momentané de curiosité. Mac Glynn se sépare de Rome pour soutenir les revendications de l'avenir. Il s'adresse à une population encore catholique, mais qui met son patriotisme au-dessus de ses préjugés religieux. Les Irlandais n'ont jamais hésité à se séparer de tout prêtre qui a osé combattre leurs aspirations nationales, et ils pourraient bien se séparer du pape lui-même, si celui-ci se déclarait trop ouvertement contre eux. Aussi Mac Glynn a-t-il maintenant une grande influence, non seulement sur les Irlandais, mais aussi sur les Américains qui, protestants ou libres-penseurs, sont toujours prêts à appuyer tout ce qui fait opposition à l'église catholique.

Je dois signaler en passant un épisode assez romanesque. Mlle Nina Van Zand appartient à une de ces rares familles aisées qui font un noble usage de leur fortune en aidant les malheureux. Persuadée de l'innocence des socialistes de Chicago, elle fit, de concert avec sa mère et Mme Black, la femme du chef avocat de la défense, tout ce qu'elle put pour aider les accusés. Après leur condamnation, elle s'aperçut qu'elle avait pour Auguste Spies quelque chose de plus que de la sympathie, et elle résolut de l'épouser. Grand émoi chez les aristocrates ! Il fallait à tout prix empêcher une personne

jeune, riche et belle d'épouser un affreux anarchiste. On interdit à Mlle Van Zand l'entrée de la prison, mais elle ne se découragea pas. La loi américaine permet le mariage par procuration, et elle fit dument célébrer son mariage, le père de Spies agissant au lieu et place du fiancé Pour aider à subvenir aux frais du procès qu'on sera bien obligé d'accorder aux condamnès, elle décida Spies à publier son autobiographie, et elle y ajouta une préface de sa main. «Si j'avais épousé, dit-elle dans cette préface, un vieux millionnaire à barbe grise, chacun m'aurait complimentée ; j'épouse l'homme que j'aime, et chacun me jette la pierre.»

Aussitôt après l'élection de New-York, on s'appliqua activement à organiser le parti du travail dans tous les Etats-Unis, et le 22 février dernier eut lieu à Cincinnati une convention générale pour poser le programme de ce parti. Voici un résumé de ce programme.

« Il y a partout mécontentement général. La pauvreté force nos fermiers à recourir à l'hypothèque, et le bas prix des produits les accule à la banqueroute. Les ouvriers font des grèves qui n'aboutissent qu'à augmenter leur dépendance. Leurs efforts désespérés n'ont aucun résultat, parce que beaucoup de leurs employeurs en sont réduits eux-mêmes à ne plus pouvoir payer des salaires qui permettent de vivre. Des centaines de millions, dont on aurait besoin pour les affaires, dorment inutilement dans les coffres du Trésor public. Le monopole de la terre fleurit plus que jamais et change les anciens propriétaires du sol en tenanciers. Les grandes compagnies extorquent d'énormes bénéfices pour payer de forts dividendes sur un capital fictif d'actions de beaucoup supérieur au capital réel... En conséquence nous faisons appel à tous les citoyens pour constituer un parti national, ayant pour but d'abolir toutes les lois en faveur des riches, et de relever nos industries en établissant les principes suivants :

« 1o — Tout homme possède un droit naturel inaliénable au terrain dont il a besoin pour son logement et pour son travail. Dans ce but nous demandons un impôt proportionnel sur toutes les grandes propriétés, et spécialement sur celles détenues pour des motifs de spéculation ; le retour à l'Etat de toutes les concessions de terres sur lesquelles on n'a pas rempli les conditions imposées ; l'achat des terres indiennes inoccupées ; des lois empêchant les compagnies d'acquérir plus de terres qu'elles n'en ont besoin pour leurs exploitations ; l'abolition du droit de propriété pour les étrangers ; et les systèmes d'irrigation sous le contrôle public.

« 2o — Les moyens de communication et de transport doivent être possédés et exploités par le peuple, comme l'est la Poste.

« 3o — L'établissement d'un système monétaire national dans

l'intérêt du producteur, au lieu de l'être dans celui du spéculateur et de l'usurier. Qu'une monnaie légale de papier soit émise en quantité nécessaire, et directement au peuple, sans l'intervention de banques. Que l'on prête aux citoyens, sur bonnes garanties, à un faible intérêt, pour les affranchir des extorsions des usuriers et les mettre à même de contrôler les émissions d'argent. Qu'on fasse des bureaux de la Poste des banques d'épargne. Qu'on maintienne la monnaie d'argent avec celle d'or. Nous demandons le remboursement immédiat de la dette publique, et condamnons toute nouvelle émission d'obligations à intérêt, soit par le gouvernement national soit par ceux des Etats et des municipalités.

« 4° — L'arbitrage doit remplacer la grève ; l'adjudication du travail des prisonniers doit être abolie (1) ainsi que l'adjudication des travaux publics à des entrepreneurs ; on doit réduire les heures de travail en proportion de l'accroissement de la production par l'emploi des machines; salaire égal, à l'égalité de travail, pour les deux sexes ; encouragement légal donné aux associations agricoles et coopératives. Le fondement de la république, c'est l'intelligence de ses citoyens, et les enfants enfermés dans les ateliers, les mines et les fabriques, sont privés de l'éducation qui devrait être assurée à tous par les lois convenables. Nous désirons de voir les organisations d'ouvriers s'étendre dans tous les pays civilisés, jusqu'à ce qu'il soit impossible aux despotes de lancer en guerre les ouvriers d'un pays contre leurs frères d'un autre.

« 5° — En appréciation des services de nos soldats et marins, nous demandons pour eux justice et non charité. Que les billets dépréciés dont on les paya pendant la guerre soient rendus égaux en valeur aux obligations des rentiers de l'Etat. On promit aux soldats du numéraire ou son équivalent, et on les paya en papier déprécié ; les rentiers prêtèrent au gouvernement du papier déprécié et on les paya en or.

« 6° — Un impôt proportionnel sur le revenu est le plus équitable, car il place le fardeau de l'impôt sur ceux qui peuvent le mieux le payer, au lieu de faire supporter ce fardeau aux producteurs, et d'en exempter les millionnaires, les rentiers et les compagnies.

« 7° — La capture du Sénat des Etats-Unis par les millionnaires et les agents des compagnies, qui n'ont aucune sympathie pour les institutions libérales, menace l'existence même de la république.

---

(1) Dans plusieurs Etats on ne se contente pas de vendre au rabais les produits faits dans les prisons, on loue les bras des prisonniers à des compagnies, à raison de deux francs par jour. Les prisonniers sont ainsi un profit au lieu d'être une charge pour l'Etat, mais quelle concurrence au travail libre !

« 8° — On doit passer des lois pour exclure effectivement d'Amérique les esclaves Mongoliens et la concurrence des Asiatiques.

« 9° — L'emploi de corps d'hommes armés par les compagnies anonymes, doit être défendu.

« 10° — Le droit de vote doit être inhérent à la qualité de citoyen, sans distinction de sexe.

« 11° — La richesse excessive, vivant dans le luxe et l'oisiveté d'une part; le travail et la pauvreté excessifs de l'autre, produisent l'intempérance et le vice. Les réformes que nous demandons seront la meilleure solution du problème de la tempérance.»

On voit que dans ce programme, il y en a un peu pour tous les goûts ; mais il n'en pouvait être autrement. Les Chevaliers du travail qui prirent l'initiative de la convention, firent naturellement appel à toutes les organisations importantes du pays. La convention se trouva donc formée de délégués des Chevaliers du travail, des Unions de métier, des Greenbackers et des Grangers. Cette dernière organisation est composée de fermiers organisés, comme les Chevaliers, sur une forme maçonnique. On devait s'attendre à ce que chacune de ces quatre organisations ferait prévaloir les points principaux de son propre programme.

Les socialistes, tout en déclarant que ce programme était loin de répondre à leurs vues, s'y rallièrent. Ils comprirent que dans toute lutte par le scrutin, c'est le nombre, bien plus que les principes, qui décide de la victoire. Seuls les partisans de Henry George refusèrent de s'y rallier, et le combattirent dans le *Standard*. Henry George aurait voulu faire adopter son impôt unique sur la valeur du sol brut. Sans doute, si cet impôt était bien compris il serait préférable à tout autre. Il n'exigerait que peu ou point de frais de surveillance et de perception, car la terre ne peut se cacher ; tandis que tout impôt sur le revenu ouvre la porte aux fausses déclarations et aux fraudes de toutes sortes. Il exige par conséquent de grands frais de surveillance et de contrôle. Il chargerait les gros propriétaires des villes pour décharger ceux des campagnes, car dans les villes le terrain vaut toujours plus que les bâtisses, tandis que c'est le contraire en campagne. Mais Henry George a eu beau prouver tout cela par des arguments irréfutables, il n'est encore parvenu à convaincre qu'un petit nombre de ses concitoyens. Le parti qu'il a organisé, les *réformateurs de l'impôt (Tax reformers)*, n'est encore qu'un coterie, en comparaison des quatre puissantes organisations qui constituèrent la presque totalité de la convention de Cincinnati. L'opposition de Henry George a abouti à séparer en deux le Parti du travail. D'un côté le *Union labor party*, composé de ceux qui se rallient au programme de la Convention, de l'autre

le *United labor party*, composé des partisans de Henry George. Cette opposition est maladroite, de la part de Henry George. Il ne peut ainsi que nuire à sa popularité, tout en affaiblissant le parti du travail. Espérons qu'il le comprendra, et qu'il ne permettra pas longtemps à l'etroitesse du chef d'école d'étouffer en lui le dévouement de l'homme et du citoyen.

Malgré ces divisions le parti du travail s'accroît rapidement, comme quelques élections municipales l'ont prouvé en avril dernier. A Cincinnati, la fraude seule lui arracha la victoire. A Chicago, à Milwaukee, il fallut que les deux partis politiques bourgeois, les républicains et les démocrates, réunissent leurs votes sur les mêmes candidats, pour l'empêcher de triompher. Cette union des deux vieux partis est désormais la seule planche de salut des bourgeois. Elle va bientôt dessiner nettement la situation, en ne mettant en présence que deux partis : celui du capital et celui du travail.

L'élément socialiste gagne rapidement du terrain chez les Chevaliers du travail, et Powderley a fini par comprendre qu'il n'est plus, comme grand maître qu'un brandon de discorde. Il a déclaré qu'il ne poserait pas sa candidature aux prochaines élections. Cela ne suffit pas, car à la prochaine convention de Minnéapolis, on ne manquera pas de protester contre son élection pour deux ans, en violation des statuts de l'Ordre. Ce qu'il doit faire c'est de donner sa démission dès l'ouverture même de cette convention. Il évitera ainsi des discussions aussi désagréables pour lui que nuisibles à la cause. Aux situations nouvelles, il faut des hommes nouveaux ; Powderley et Henry George ont fait leur temps.

Le lecteur connaît maintenant toutes les organisations qui sont appelées à jouer un rôle dans le mouvement social en Amérique. Qu'on me permette de les résumer ici.

1° — L'Internationale, organisation collectiviste de l'école de Karl Marx, avec des nuances plus ou moins anarchistes. Sa plus grande force est dans la population d'origine allemande.

2° — Les Chevaliers du travail, puissante organisation d'ouvriers dans laquelle l'élément socialiste commence à dominer.

3° — Les Unions de métier, sociétés de résistance assez semblables à nos syndicats. Elles commencent seulement à entrer dans le mouvement socialiste.

4° — Les Grangers, qui sont aux fermiers ce que les Chevaliers du travail sont aux ouvriers. Leur principale opposition est contre les compagnies de chemins de fer, qui les ruinent par leurs énormes tarifs de transport.

5° — Les Greenbackers, qui visent à la réforme financière en

remplaçant l'or et l'argent par une monnaie de papier émise par l'État et ne portant pas intérêt.

6° — Les Réformateurs de l'impôt, partisans d'un impôt unique sur la valeur du sol brut. Leur plus grande force est parmi les bourgeois intelligents ; mais ils commencent à prendre racine parmi les fermiers de l'Ouest.

7° — Les Irlandais partisans de la nationalisation de la terre.

Voilà les forces qui sont en lutte contre le monopole, et qu'on essaie de fusionner dans le Parti du travail. Le lecteur pourra maintenant suivre, en connaissance de cause, les péripéties de cette lutte.

FRÉDÉRIC TUFFERD.



L'ÉVOLUTION DE HENRY GEORGE [1]

Ce terme d'« évolution » semblera peut-être excessif. Cependant, pour sévère qu'il paraisse, nous ne saurions employer d'autre qualificatif, envers les agissements auxquels le leader américain de la réforme agraire s'est livré avant, pendant et après la Convention de Syracuse, qui marque la scission définitive et irrémédiable survenu dans le Parti du Travail d'où l'élément socialiste proprement dit vient d'être exclu.

Dans un précédent article, paru dans la *Revue Socialiste* d'août, j'ai précisé la situation théorique respective des deux fractions du Labor party et analysé la critique courtoise faite par notre collaborateur L. Gronlund des théories de Henry George. De son côté, Henry George, dans un interwiew rapporté par le *Sun* (*le Soleil*),de New-York, avait très courtoisement apprécié la critique de Gronlund, ajoutant qu'au surplus, il ne croyait pas qu'il pût s'élever de conflit entre les deux fractions de son parti, concourant toutes deux au même but: l'affranchissement des travailleurs.

Malgré cette déclaration pacifique, je prévoyais que la discussion n'en resterait pas là. Gronlund, tout en gardant à l'égard de George une urbanité parfaite et en rendant hommage autant à ses qualités de cœur et d'esprit qu'à ses services rendus à la cause socialiste américaine, avait trop profondément mis à nu l'inanité — on peut même dire la puérilité — des théories agraires de George, pour que celui ci n'appelât pas de cette écrasante réfutation. George a donc appelé. Malheureusement, le moyen d'appel auquel il a recouru est tout-à-fait indigne des préliminaires du débat. D'une part, en effet, il a répondu aux démonstrations théoriques de Gronlund par une série d'affirmations et d'attaques violentes contre le socialisme ; — de l'autre, il s'est arrangé de façon à majoriser le congrès de Syracuse pour, ensuite, purement et simplement procéder — en personne — à l'exclusion des socialistes.

Nous avons sous les yeux toutes les pièces du débat : les articles

(1) Les lignes qui vont suivre complètent utilement l'article substantiel de notre collaborateur Tufferd, sur les origines du *Labor Party* en Amérique. (La Rédaction).

publiés par George dans le *Standard* ; la réponse, à ces articles, de Gronlund, publiée en brochure sous ce titre : *Le Socialisme et la Réforme de l'Impôt* (Socialism Vs. Tax-Reform) ; enfin le compte-rendu de la journée où la Convention de Syracuse a voté l'expulsion des socialistes du sein du Parti du Travail. Ce compte-rendu ne tient pas moins de neuf grandes colonnes en petit texte dans le *New-York-Hérald*. Nous allons rapidement résumer le tout pour l'instruction des lecteurs de la *Revue*, envers lesquels nous avons pris l'engagement de les tenir au courant des suites de la polémique engagée.

***

C'est au milieu de juillet que George déclarait au reporter du *Sun* qu'il n'y avait pas lieu à conflit entre les socialistes proprement dits et la fraction agraire du Parti du Travail. Le 30 juillet, c'est-à-dire à peine quinze jours après cette déclaration catégorique, le *Standard* contenait un article de George, en réponse à une prétendue lettre d'un correspondant qui lui demandait de déterminer exactement sa situation vis-à-vis le socialisme.

« Le terme de « socialisme », dit-il dans cet article, est si communément employé, qu'il est très difficile de saisir sa définition exacte. J'ai moi-même été considéré comme socialiste, par ceux qui le combattent ; tandis que les socialistes eux-mêmes me déniaient ce titre. » Partant de là, il dit que le socialisme de L. Gronlund, issu lui-même du socialisme allemand (1), est un mélange incohérent d'er-

(1) Je dois ouvrir ici une parenthèse sur cette origine donnée au socialisme en Amérique, origine que nombre de socialistes américains comme Gronlund revendiquent. Cela ne veut pas dire qu'ils développent exclusivement la doctrine de Marx. Gronlund lui-même, à diverses reprises, a déclaré, notamment dans un article de la *Chur Reformer*, journal socialiste chrétien anglais (protestant), que si l'analyse économique de Marx avait donné au socialisme, sur le terrain historico-économique, des assises inébranlables, il était loin cependant, d'avoir exploré tout le champ de la science sociale ; qu'il convenait mieux d'agrandir les horizons ouverts par le maitre que se borner à répéter ses formules. Nous ne disons pas autre chose. Mais en Amérique, le socialisme collectiviste, se résumant dans l'appropriation sociale des instruments de travail et dans la substitution de l'État propriétaire social et producteur à l'État de classe,a surtout pénétré par la propagande allemande. Les socialistes français, sauf Fourier, Cabet etc., y sont peu connus; aussi peu qu'en Angleterre, dont un journal socialiste citait récemment Pierre Leroux, Lamennais et Louis Blanc comme les principaux socialistes français ; — encore ne connaissait-il pas du tout Louis Blanc, puisqu'il lui attribuait l'organisation des ateliers nationaux de 1848. De là le nom de socialisme « germain », souvent employé pour désigner le Collectivisme Dans une étude sur Gronlund, parue dans *Social Science*, journal d'études sociales illustré, publié à New-York, l'auteur résume ainsi la direction que Gronlund voudrait voir prendre au socialisme en Amérique : « Mon plus vif desir (lui fait-il dire) est de contribuer de toutes mes

reurs et de vérités, malgré l'idéal très-élevé qu'il se propose. Son défaut principal est de confondre ce premier facteur de la production : la terre, avec son dérivé : le capital « Cette confusion est due surtout à l'usage d'une terminologie dénuée de toute précision scientifique, et à l'ignorance de la force régulatrice et d'équilibre résultant de la libre concurrence des intérêts individuels, qui est à l'organisme social ce que sont les fonctions naturelles à l'organisme humain. » — C'est là une déclaration purement économiste, qui a lieu de surprendre sous la plume de Henry George. Car enfin, si la libre compétition des intérêts individuels en lutte, est soumise à une loi régulatrice d'équilibre, égalisant ses effets dans l'organisme social comme, par exemple, la concurrence cellulaire dans l'organisme humain, point n'est besoin dès lors de modifier la constitution sociale actuelle, au sein de laquelle la concurrence est déchaînée au plus haut point.— Mais George n'en est pas à une contradiction près, ainsi qu'on va voir.

Donc, continue-t-il, « confondant la terre et le capital, les socialistes se figurent qu'il est nécessaire pour prévenir la prélibation faite actuellement sur le travail, de supprimer la propriété privée de la terre. Faute de reconnaître la cause première de la misère des travailleurs là où la terre est monopolisée ; de comprendre que l'ordre dans la production et la justice dans la distribution résulteraient d'une concurrence vraiment libre, ils croient que la misère résulte surtout du système du salariat, que la concurrence doit être abolie, que la Société – à proprement parler l'État — doit être commise à la direction de la production et de la consommation, en vue de prévenir tout gaspillage et d'assurer à chacun le produit de son travail.»

Le socialisme en un mot, loin d'être anarchiste, comme le croient certains, est au contraire, au plus haut point organisateur et gouvernemental. Si lui, George, devait choisir entre ces deux choses : anarchie ou renforcement de l'autorité sociale de l'État — il préférerait l'anarchie au socialisme, la suppression du gouvernement à

forces à la formation d'un corps de socialistes américains, composé d'esprits d'élite pris dans toutes les classes et appliquant la véritable méthode anglo-saxonne ; c'est-à-dire qu'au lieu de procéder par la méthode critique (analytique) familière à l'esprit allemand, ils procèdent dans leurs investigations sur les phénomènes sociaux par la méthode inductive. » Il annonce en même temps que c'est dans cet esprit qu'il a écrit un livre près de paraître sur *Danton et la Révolution française*. Quand donc, au moins pour Gronlund, ce qualificatif d' « allemand » est ajouté en Amérique, au mot socialisme, il ne sert à désigner simplement que les collectivistes. Ajoutons que ce qualificatif est inexact à tout prendre, car le collectivisme, ainsi que cela est dit dans le premier article de ce recueil, descend directement des socialistes français. Colins, Vidal, Pecqueur, en avaient déjà donné les formules générales (en 1836) à une époque où ni Marx, ni Grün, ni Engels n'avaient encore écrit une ligne.

l'extension des attributions gouvernementales. Cette dernière répugne profondément aux tendances anglo-saxonnes et n'est pas près d'être adoptée.

Au reste, disait-il en terminant et en cherchant à atténuer la forme tranchante de ces appréciations, ce n'est pas une raison pour que nous nous séparions des socialistes, tant que nous pourrons aller de concert. Si nous voulions à deux amis naviguer sur le Pacifique, l'un jusqu'à San-Francisco, l'autre jusqu'en Chine, aussi longtemps que nous aurions du chemin à parcourir ensemble, nous devrions ajourner toute dispute sur le point prochain, encore éloigné, à atterrir.



Cette conclusion était fort sage et modérée. Malheureusement, George ne s'en tint pas là et huit jours après ces paroles pacifiques, le *Standard* démasquant les batteries du parti agraire, publiait dans son numéro du 6 août une série d'articles à l'adresse des socialistes d'une violence extrême. Le coup de l'expulsion était arrêté et le journal de George embouchait la trompette de l'anathème dont les sonneries, dans le même numéro, éclataient avec un crescendo allant jusqu'à l'injure.

Il est nécessaire, disait-il dans un premier article que le Parti du Travail adopte, à la Convention de Syracuse, une plateforme de nature à définir nettement sa situation par rapport au socialisme, afin d'ôter tout prétexte aux attaques malveillantes de ses ennemis, qui feignent de le prendre pour un parti purement socialiste.

Un peu plus loin, sous forme de nouvelle, le même journal annonçait que le Parti du Travail contesterait sans doute l'élection de trois délégués socialistes désignés pour la Convention de Syracuse : Schevitsch, Gronlund et Wroman ; le premier, — quoique habitant New-York — comme ayant sa résidence à New-Jersey, les deux autres, parce qu'ils ne résidaient dans l'État de New-York que depuis quelques mois.

Puis, élevant le ton, George disait que l'équivoque avait duré assez longtemps ; qu'assez longtemps, les socialistes avaient exploité le parti du travail. « Il y a un grand nombre d'entre nous qui ne sont pas socialistes et qui ne veulent plus servir de couvert (*stalking horse*) au socialisme ! » Que si les socialistes membres du parti du travail ne veulent pas se séparer de leurs organisations, distinctes du Parti, que chacun aille de son côté.

Ces arrogantes injonctions étaient mêlées à des critiques du genre de celles rapportées plus haut, mais conçues dans des termes agressifs et violents, qui nous dispensent de les analyser. Nous citerons seulement les deux passages ci-dessous, qui donneront une idée du

reste « Rien ne saurait mieux montrer l'incohérence (*sic*) du socialisme que son impuissance à donner une définition précise du terme le plus fréquemment employé par eux (Capital).— L'impraticabilité absolue et l'enfantillage(*childishness*)des revendications socialistes se cache aux adeptes sous un étalage de recherches et de généralisations d'aspect scientifique, basées surtout sur la doctrine récente de l'évolution. » — Ce n'est pas là le ton de la discussion, mais de l'injure et de l'intolérance.

Comme bien on pense, notre collaborateur Gronlund répondit à ces attaques inconsidérées, mélange de violences personnelles envers les socialistes accusés de se faire un paravent du Parti du Travail, et d'affirmations théoriques tranchantes sur la distinction à faire entre le capital et la terre, celle-ci devant être considérée comme le facteur primordial de toute richesse.

La valeur de la terre, dit en substance Gronlund, a la même origine que celle du capital industriel ou financier. Le travail appliqué aux forces naturelles est la source de toute richesse. La nature travaille gratuitement pour nous et c'est pourquoi elle est sans valeur proprement dite, tant que le travail ne l'a pas fécondée. La distinction établie par George est donc illusoire. Le propriétaire foncier exploite le travailleur salarié, au même titre et non plus que le propriétaire industriel. La suppression du salariat est donc le but auquel doivent tendre les efforts de quiconque veut réellement modifier les bases constitutives de la société actuelle.

Gronlund insiste fortement sur cette formule : suppression du salariat. Ainsi qu'il le fait justement remarquer, elle est la plateforme de toutes les associations ouvrières existantes, sans distinction de nuances : aussi bien les Chevaliers du Travail, que l'Union centrale, que les Trade's Unions, toutes l'ont adoptée, comme résumant à merveille les tendances unanimes des prolétariats modernes. Le Parti du Travail lui-même l'avait implicitement acceptée avant l'influence prépondérante de George, puisque dans ses statuts, il était dit que le parti poursuivait comme but la suppression de cet « inique système économique qui spolie le producteur de la plus grande partie de son travail. »

Gronlund terminait en adjurant les membres du *Parti du Travail* auquel George voulait faire endosser la responsabilité de ses violentes attaques contre le socialisme, de rester véritablement un parti du Travail et de ne pas devenir simplement le parti de Henry George.



Quand cette brochure parut, la veille du Congrès, il était facile de prévoir que les craintes de Gronlnnd n'étaient que trop fondées ; le Parti du Travail était devenu le parti de George !

Celui-ci, en effet, ne s'était pas borné à écrire ; il avait agi. En même temps que se succédaient, *crescendo*, dans le *Standard*, les articles contre le socialisme, le Comité exécutif du parti procédait à un véritable coup d'État contre les Socialistes.

On a vu plus haut les mesquines objections de résidence opposées par le journal de George à l'élection de Schevitsch, Gronlund et Wroman, en qualité de délégués à la Convention de Syracuse. Elles n'étaient pas sérieuses. Le comité en convint lui-même et il posa la question sur son véritable terrain : un article équivoque de la Constitution du parti rejette de son sein les membres appartenant à une organisation politicienne quelconque ; le comité l'appliqua au parti socialiste(*Socialiste Labor party*),malgré la campagne faite en commun par les deux organisations pour Henry George ; malgré des déclarations précédentes, et formelles sur le caractère non politique (1) du parti socialiste. En conséquence, le comité exécutif de New-York déclarait inéligible tout membre du parti socialiste comme appartenant à une organisation étrangère à celle du Parti du Travail.

Il convient de faire remarquer que les élections des délégués étaient faites, quand parut cet ukase dictatorial, cassant par un effet rétroactif les nominations déjà effectuées et convoquant à nouveau les assemblées qui avaient élu des socialistes.

Celles des 8e, 10e et 14e districts se trouvaient dans ce cas. Composées en grande majorité de socialistes, appartenant aux deux groupes dont l'action jusque là avait été parallèle et souvent commune, elles avaient nommé des socialistes à la Convention. La minorité se réunit alors et nomma une seconde délégation. De sorte que lorsque s'ouvrit le Congrès, la bataille fut prête à s'engager sur la question de savoir quelle délégation était légitime : celle de la majorité ou celle de la minorité, pour les assemblées dont la minorité s'était arbitrairement recommandée de la décision du comité exécutif pour procéder à une réélection.

Comme afin de préciser davantage le parti pris systématique à l'égard des socialistes, le Comité avait, à l'avance, arrêté la composition d'un bureau permanent à proposer au congrès, à la tête duquel il avait placé Mac Mackin, l'auteur principal du décret d'ostracisme cité plus haut.

George, accompagné de son fils, de son lieutenant Mac Glynn, le curé irlandais, et de quelques amis, avocats, etc., dirigeait la fraction agraire, prêt à donner de sa personne au cas où les adjurations des

---

(1) Par *non politique*, il faut entendre ici étranger aux partis républicain, démocrate, etc., véritables associations de politiciens dont la politique est une profession vénale et qui sont l'objet du mépris public en Amérique.

socialistes,conciliants jusqu'au bout, feraient pencher la balance en leur faveur.



Le premier engagement eut lieu devant la commission de vérification des pouvoirs, nommée le 17 (la grande séance d'expulsion se tint le 18 août). La majorité de cette commission rejeta les délégués socialistes, en se basant sur la circulaire du Comité exécutif qui les déclarait inéligibles.

Mais une minorité honorable (non socialiste) repoussa ses conclusions et présenta une protestation énergique dont voici la substance :

L'élection des délégués socialistes a eu lieu avant le règlement électoral promulgué par le comité, on ne saurait donc invalider leur élection sans, en même temps, invalider toutes celles ayant eu lieu dans les mêmes conditions ou auxquelles les socialistes ont pris part. Un règlement n'a jamais d'effet rétroactif. D'ailleurs, si on suivait cette voie rétroactive, on devrait annuler tout ce qui a été fait depuis sa fondation dans le Parti du Travail et le Parti du Travail lui-même,puisque les socialistes ont pris une part si active et si dévouée à sa constitution et à sa propagation. Le fait a été reconnu par Henry George et le président Mac Mackin eux-mêmes. On ne saurait donc les repousser sous prétexte qu'ils sont socialistes sans outrager la justice et le bon sens qui exigeraient que Mac Mackin, élu président du comité, avec l'appoint des socialistes, se démette de ses fonctions.

C'est sur ces deux rapports contradictoires que la lutte s'engagea.

L'issue n'en était pas douteuse, pour qui voyait l'acharnement mis par les agents de George à rejeter les socialistes comme professant des idées incompatibles avec le but essentiel du Parti.

Le premier orateur (Georgiste) qui prit la parole,Clark, déchira les voiles. Il ne s'agit pas, dit-il, de valider ou d'annuler l'élection des délégués contestés ; il s'agit de savoir si nous acceptons ou non les idées socialistes. La fin de son allocution est topique : « Le socialisme, dit-il, c'est le divorce permanent, l'union libre inscrite dans les lois, les enfants remis aux soins de l'État. Il détruit le mariage et la famille, nous devons le condamner solennellement aujourd'hui ».

Les orateurs ne devaient pas parler plus de cinq minutes, temps bien court pour improviser des conclusions. C'est le susdit Clark qui avait proposé et fait adopter cette fixation.

Malgré la forme étranglée du débat, les socialistes n'eurent pas de peine à montrer éloquemment l'injustice des attaques auxquelles

ils étaient en butte. « Pendant la campagne de l'année dernière (l'élection de George à la mairie de New-York), dit le socialiste Hinton, les mêmes hommes qui demandent aujourd'hui notre expulsion, ne nous trouvaient pas trop avancés. C'est nous quiavons fondé ce parti qui nous rejette, rédigé ces statuts qu'on invoque contre nous..: Henry George n'a plus besoin de notre concours !..»

Les discours les plus remarqués furent ceux de Schewistch,l'orateur le plus en vue du parti socialiste, Wroman, un adolescent (a *bardless boy,* dit le *New-York-Hérald)* et L. Gronlund.

Des délégués avaient cédé leur tour de parole à Schewitsch et à Gronlund qui purent,ainsi,parler un quart d'heure chacun. L'accent doulqureux de leur harangue, dit le *Herald,* leurs adjurations empreintes d'une tristesse mélancolique poignante, remuèrent profondément l'assemblée. A tel point, qu'après Gronlund, un délégué Georgiste ayant prononcé quelques vivacités à l'adresse des socialistes, il fut hué par l'assemblée.

« C'est avec tristesse, dit Schevitsch, que j'aborde aujourd'hui cette tribune du parti pour la dernière fois. Les socialistes sont accoutumés à se voir calomniés et vilipendés par le monde entier. Pour eux s'ouvrent de toutes parts les prisons des gouvernements européens. Mais ce n'est pas dans une assemblée de leurs frères comme est la vôtre, que pareils traitements devraient leur être infligés... Savez-vous ce que vous allez faire ? Vous allez ruiner, émietter votre parti en nous expulsant ; car vous expulserez la fraction la plus honnête, la plus dévouée,la plus active. J'en appelle à George lui-même... »

La péroraison de Gronlund, représentant un district de New-York qui l'an dernier donna beaucoup de voix à George, fut applaudie et elle méritait de l'être. « Je déclare, termina-t-il, que je ne suis membre d'aucun autre parti politique que celui du Parti du Travail. Nous venons à cette convention pour vous adjurer de ne pas commettre de suicide en créant une division. Pour le reste, il nous importe peu, que nous soyons ou non admis comme membres de la convention, parce que nous avons le culte exclusif des idées, sans aucune préoccupation de personnes, même quand c'est nous qu'on met en jeu.»

Ces discours notablement supérieurs à ceux des Georgistes,firent une impression profonde sur le Congrès. L'état d'incertitude où ils le plongèrent, se traduisit par une proposition de compromis présentée par le délégué Wackemann. N'expulsons personne, dit celui-ci : que les deux délégations soient admises au même titre, chaque délégué n'ayant droit qu'à une demi-voix. De la sorte on respectera la proportionnalité représentative des assemblées et la

convention n'aura pas à se séparer d'éléments qui ont rendu des services si grands au *Parti du Travail.*

C'est alors que George et Mac Glynn, sentant la convention ébranlée, entrèrent en ligne. Le discours de George ne fut que la répétition des articles parus dans le *Standard.* « Les socialistes, dit-il, veulent nationaliser la terre et en faire une propriété sociale exploitée par l'État. Ils veulent remettre à l'État tous les instruments de travail, faire régulariser par lui la production, la distribution et l'échange. Voilà la question à vider. Nous ne saurions accepter de compromis sur ce terrain. » — Il fallait dire cela lorsque les socialistes s'efforcèrent de vous nommer à la Mairie de New-York ! — Au reste, sur ce point délicat, George glissa avec un embarras visible. Il se déclara plein d'estime pour eux ; mais dès l'instant qu'ils voulaient imposer leurs vues à la convention (ceci était faux) la convention devait se prononcer.

Le discours de Mac Glynn répéta ces déclarations en termes identiques, mais sentant le curé d'une lieue : « Nul plus que moi, dit-il, ne désire l'union. Mais l'union peut-elle se faire en l'absence de certains principes communs ? Si les socialistes ne partagent pas notre manière de voir sur la nationalisation du sol, qu'ils la propagent dans un parti et une convention différents, autres que la convention et le Parti du Travail... »

Une discussion confuse sur le mode de votation, suivit le discours de Mac Glynn, et finalement, la proposition Wackemann fut repoussée, les socialistes exclus du Parti du Travail — transformé par ce vote en Parti de Henry George !



Quelle a été maintenant, la pensée intime de Henry George, quel but secret a-t-il poursuivi, en expulsant les socialistes ? A-t-il obéi aux sentiments d'intolérance d'un chef d'école qu'irrite la contradiction et qui ne peut souffrir à côté de lui une fraction rivale indifférente à la panacée universelle dont il est l'inventeur ? Il y a, sans doute, dans son cas, un côté sectaire très intolérant. George est un esprit absolu. Sa formule « le droit naturel à la terre » constitue un dogme à ses yeux ; il l'affirme et consent à peine à la discuter. Cependant, nous sommes porté à croire qu'il a obéi à un mobile autant politique que sectaire, en se séparant d'une façon éclatante des socialistes. A ce sujet, il y a une coïncidence, au moins curieuse, de jugement sur les projets de George, que nous trouvons indiqués d'une façon presque identique à la fois par les socialistes de New-York et le correspondant du *Temps.*

Le soir même de la convention de Syracuse, un reporter du

Hérald demanda à des socialistes leur opinion sur les mobiles particuliers de George dans cette campagne si vigoureusement menée. George, s'accordèrent-ils à dire, nous a expulsés dans l'espoir d'attirer à lui la partie bourgeoise de la population que notre parti effraye : il a voulu surtout conquérir les fermiers. Son but, évidemment, est de brûler les étapes qui le séparent encore du triomphe politique. C'est aussi l'opinion du correspondant du *Temps* (*Lettre d'Amérique*, nº du 11 septembre), qui annonce que George se porte candidat au poste de secrétaire d'Etat de l'Etat de New-York. Son succès dans cette élection, dit le correspondant du *Temps*, « donnerait à sa candidature à la présidence des États-Unis une force irrésistible dans certains milieux. » Il croit que c'est pour l'assurer qu'il s'est séparé des socialistes.

Mais réussira-t-il ? Son succès relatif aux élections de la mairie de New-York l'an dernier est dû en partie aux efforts des socialistes, et à cette époque, George fit une série de déclarations véritablement en contradiction avec celles de cette année. L'appoint socialiste qui lui manquera, l'hostilité même de ceux-ci, tous ces éléments d'opposition seront-il compensés par les forces susceptibles d'être gagnées à la suite de ses renonciations solennelles au socialisme ? Les socialistes affirment le contraire. D'après eux, George a perdu 40.000 voix à New-York et il ne gagnera pas les électeurs sur lesquels il compte. Le *Temps*, quoique moins affirmatif, croit que l'hostilité des socialistes peut lui être d'un grand embarras.

D'un autre côté, au sein même du Parti du Travail, à la convention de Syracuse, une opposition s'est dessinée après le départ des socialistes. Les Trades's Unions avaient opposé un candidat à celui proposé par George pour la présidence, et ceci donna lieu à un débat fort long et acrimonieux. On protesta contre la présence de son fils, de son avocat et de la coalition de ses amis que George avait eu soin de faire envoyer à la convention. Tout cela indique que George n'en a peut-être pas fini avec les dissidents et maintenant que le voilà lancé dans la voie de l'excommunication, qui peut-dire où il s'arrêtera ?

Qui vivra, verra, dit le *Temps*.« Il se peut que la montagne n'accouche que d'une souris.» En attendant, la situation n'est pas suffisamment nette pour qu'on puisse se prononcer. C'est pourquoi nous nous sommes borné à exposer des faits.

GUSTAVE ROUANET

LE MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

(Septembre 1887)

Sommaire.— France : Ferdinand Gambon. — Congrès ouvriers socialistes de Charleville, Montluçon et Bourges. — Le Congrès coopératif de Tours. — Le Congrès mutualiste du Hâvre.— Les « Égaux» de Bordeaux.— Angleterre : Un Congrès de la paix à Westminster. — Le 20e Congrès des Trade's-Unions à Swansea. — Allemagne : Le Congrès de la démocratie sociale allemande.— Manifeste et appel du Comité central.— Suisse : Le Congrès de la *Fédération pour l'abolition de la prostitution réglementée*, à Lausanne.— Le Congrès de la *Ligue de la Paix* à Genève. — Le travail des femmes. — Italie : Le Congrès du parti ouvrier.— Suède ; Le mouvement ouvrier socialiste — Hollande : Domela Nieuwenhui

Ferdinand Gambon. — La démocratie socialiste et révolutionnaire vient de perdre un de ses plus purs et de ses plus nobles représentants. Ferdinand Gambon, entré dans la lutte en 1847, a été depuis cette époque, au premier rang sur tous les champs de bataille de la République et du Socialisme en France. Il fut de ceux qui honorent la Révolution et l'Humanité. Membre de l'Assemblée nationale et de l'Assemblée législative en 1848, il participa, avec Ledru-Rollin, Boichot et la plupart des représentants de la Montagne, à la prise d'armes du 13 juin 1849 contre le premier grand crime de Louis Bonaparte : l'expédition de Rome, et fut déporté de ce chef. Réélu par le peuple de Paris qui lui donna 136.000 suffrages, en février 1871, il quitta lui aussi l'Assemblée de Bordeaux et vint avec ses collègues Delesclue, Félix Pyat, Rochefort, Cournet Razoua, Tridon, Millière Malon, se mettre au service de Paris attaqué, le 18 mars, par la réaction versaillaise qui voulait en finir de la République et du Socialisme par un massacre des républicains et des socialistes parisiens.

Élu membre de la Commune par le dixieme arrondissement, il fut à son terrible poste ce qu'il était toujours : un homme de devoir, de dévouement et d'héroïsme.

Après avoir combattu à la dernière barricade rue Fontaine-au-

Roy avec Varlin, Ferré, pour ne citer que les morts, etc., il put se réfugier en Suisse.

Il n'abandonna pas la lutte. Il prit la plume, lui, l'homme d'action, et nous donna deux brochures d'un socialisme accentué : La *Revanche* et la *Dernière Révolution*. La dédicace de cette dernière était ainsi conçue :

« Au peuple de Paris, héroïque défenseur de la Commune — de la Fédéra
« tion — de la République universelle.

« Aux glorieux martyrs de la sainte cause du travail ;

« Aux citoyens et citoyennes qui ont eu le courage de refuser l'*Impôt* aux oppresseurs, je dédie ces lignes et je les soumets fraternellement à l'examen de l'*Association internationale des Travailleurs* et de tous les hommes de bien qui veulent la paix et la liberté dans le monde.

Voici maintenant la conclusion de ces pages ardentes de la passion du bonheur commun.

J'aurais voulu faire un travail plus complet sur cette question si importante, — montrer l'Humanité en marche vers son affranchissement, émondant sans cesse les branches mortes de l'arbre social — renversant les despotismes — abolissant les servitudes — éliminant les erreurs — les inégalités — les privilèges pour arriver à la vérité — à l'égalité — à la justice.

J'aurais voulu surtout indiquer comment une société peut se développer et grandir dans la liberté — livrée à elle-même, à ses inspirations, à son initiative, n'ayant besoin pour arriver au bien que de généraliser ce qui existe pour le mal ; faisant pour le citoyen ce que l'Église fait pour le prêtre, et l'État pour le soldat ; donnant gratuitement à l'enfant l'instruction primaire, à l'adulte, l'éducation secondaire, au jeune homme, l'éducation théorique et professionnelle, à l'homme éclairé, la chaire d'enseignement, au travailleur parfait, la ferme, la fabrique et l'atelier libres.

Enfin exposer les conséquences d'un tel ordre social. Pour la France seule, plus de trois milliards économisés chaque année et trois millions d'hommes au moins, soldats, fonctionnaires, oisifs de tous ordres rendus au travail. Pour l'humanité, d'innombrables richesses matérielles et morales.

La lutte cessant entre les hommes, se retourne contre la nature. Les peuples de tous les continents prennent possession du globe. Les éléments sont domptés. Les dieux et les rois s'en vont. Les distances s'effacent, la fraternité s'installe parmi les hommes, et les passions humaines, jusque là perturbatrices dans un milieu anarchique, antagoniste, deviennent bienfaisantes et concourent à l'harmonie universelle.

Ce travail, je n'ai malheureusement ni la force, ni le talent, ni le calme nécessaires pour le faire, et le temps presse. Je laisse à plus jeunes et plus intelligents le soin d'achever cette tâche,

J'ai cherché, s'il en est temps encore, à arrêter cette orgie de violence et de sang qui nous déshonore, et à mettre la France en garde contre les pièges qui la menacent, en la conviant à un acte viril, à l'acte révolutionnaire des peuples majeurs, la *résistance inflexible dans le droit*.

Je m'estimerai heureux si j'ai réussi à me faire comprendre, et je serai grandement consolé des tristesses du présent.

Après l'amnistie, Gambon reprit la lutte en France ; il fut en 1882 élu député par la circonscription de Cosne. Il marqua son passage au Parlement, par une proposition d'*abolition des armées*

permanentes et d'armement général du peuple. Cette proposition d'inspiration blanquiste cadrait avec les plus chères convictions de Gambon ; aussi la défendit-il avec énergie et une grande force d'argumentation.

Lorsque nous fondâmes la *Revue socialiste*, en novembre 1884, Gambon fût des nôtres ; il se rallia à l'œuvre dont il vit de suite la portée conciliatrice et pratique par la lettre suivante qui fut publiée dans le premier numéro de notre recueil.

Paris, le 16 décembre 1884.

Mon cher Malon,

Je te prie de m'excuser si je suis resté si longtemps sans te répondre. Ta lettre, envoyée à mon adresse à Paris, est allée dans la Nièvre et est venue me retrouver à la Chambre des députés.

J'approuve de tout cœur votre tentative d'union que je n'ai cessé de poursuivre moi-même. L'étude est toujours nécessaire ; mais la démocratie a surtout besoin de résultats, de réaliser, enfin, tout ce qu'il y a de vrai dans les vieilles théories.

Pas un peuple dans le monde n'a remué autant d'idées que le nôtre, et c'est lui peut-être qui en a le moins profité. Aujourd'hui, ce qu'il faut, c'est l'action ou la mort.

Tout à toi,

Ferdinand Gambon.

N'ayant pas voulu, à cause de ses opinions socialistes et révolutionnaires, être porté sur une liste purement radicale, il ne fut pas réélu en 1885. Il vivait laborieusement et pauvrement sous un toit ouvrier, aimé de sa famille d'adoption, la famille Ravet-Poupet. C'est là que la mort l'a frappé à l'âge de 67 ans. Fonctions officielles, richesse, vie familiale, il a tout sacrifié pour servir le peuple et il fut toujours le socialiste-révolutionnaire sans peur et sans reproche, l'irréprochable homme d'action ! Il n'eut pas d'ennemis, il força l'estime de ses plus violents adversaires car il sut allier une fidélité rigoureuse aux principes de la démocratie sociale à une inépuisable bienveillance et à une grande bonté.

Voici la partie politique du testament de cet intègre précurseur des justices socialistes :

» Pour l'affranchissement général, je conseille de suivre les leçons de l'histoire.

» De même que les nobles et les pr tres ont peu à peu exproprié les rois du pouvoir ; que les bourgeois ont exécuté, outre le roi, les nobles et les prêtres dont ils ont repris le capital, le peuple est autorisé à son tour, pour faire sa révolution, à s'emparer cette fois, pour le « bien-être » de l'humanité, de tous les instruments de travail et du gouvernement.

« Pour accomplir cette transformation sociale dans les principes, les personnes et les choses, la force sera-t-elle nécessaire ?

« Je ne sais ni ne le souhaite !

» Mais s'il le veut, le peuple peut :

1° *Par le vote* : prendre un pouvoir plus étendu.

2° *Par le refus de l'impôt du service militaire* : désarmer toute tyrannie.

3° *Par le refus du travail* : frapper de mort l'exploitation de l'homme par l'homme.

» Ce n'est donc, entre les ouvriers et les paysans que l'affaire de s'accorder entre eux pour appliquer les moyens d'arriver à proclamer :

La Commune libre, indépendante, autonome !

» Quant à la ques ion des successions, je pense qu'il faut restituer au travail ce qui vient du travail... »

Congrès ouvriers socialistes.— Un Congrès national du parti ouvrier possibiliste doit avoir lieu dans les premiers jours d'octobre. Voici la partie essentielle de l'appel lancé par le comité d'organisation :

Le Congrès aura lieu, à Charleville (Ardennes) du 2 au 9 octobre.

Son ordre du jour, présenté par le Comité national et accepté par les fédérations, comprend :

1° La lutte de classes.

2° L'organisation du travail. Les services publics.

...Le Congrès sera constitué, *conformément au règlement du parti*, par la délégation de tous les groupes adhérents au parti et par tous les groupes *spécialement invités*....

Le Secrétaire, Léon Ladouce ; *Le Trésorier*, Léon Bauda.

De son côté, la Commission organisatrice du deuxième Congrès national des syndicats ouvriers de France publie ce nouvel appel :

AUX CHAMBRES SYNDICALES

Notre deuxième Congrès national s'ouvrira le 23 octobre prochain à Montluçon.

Son ordre du jour a été, d'accord avec la Commission siégeant à Lyon, arrêté ainsi qu'il suit :

Première Question : De la Fédération nationale, révision des statuts. — De l'organisation locale et régionale par métiers. — De l'union et de l'action ouvrière.

Deuxième Question : Des conditions de l'affranchissement du travail. — Des mesures immédiatement protectrices des travailleurs (journée de huit heures, *minimum* de salaires, interdiction du marchandage, etc.).

Troisième Question : Du Congrès international de l'année prochaine et d'une législation internationale du travail.

Camarades,

Si, continuant l'œuvre si bien commencée l'année dernière, vous répondez en grand nombre à l'appel de la Commission organisatrice, le prochain Congrès marquera une grande étape dans la voie de l'organisation — et par suite de l'émancipation — ouvrière.

Tous, d'un bout à l'autre du pays, nous savons, nous qui vivons de travail quand nous n'en mourons pas, que la paix est la condition indispensable de toute amélioration de notre sort ; nous savons tous également que, pour en finir définitivement avec la misère des producteurs qui va croissant avec la richesse générale, il faut que les forces productives, arrachées à l'anarchie capitaliste, soient reprises par la société et fonctionnent sous son contrôle.

Mais divisés, éparpillés, sans lien permanent qui fasse de notre classe un

organisme vivant et agissant, nous ne sommes en mesure ni de conjurer le péril de la guerre fratricide qui menace, ni de hâter la transformation sociale qui s'impose.

C'est à constituer cette force ouvrière irrésistible que travaillera le Congrès de Montluçon, et c'est pourquoi, voulant ignorer, en attendant qu'il les supprime, les divisions qui épuisent le prolétariat français, il fait appel à tous les groupements corporatifs sans distinction.

Venez à nous, qui ne demandons à personne le sacrifice de son programme particulier ; venez, frères de travail. Que les Syndicats, sortant d'un isolement mortel, se joignent, s'entendent, se fédèrent, et le centenaire de la Révolution bourgeoise verra en bonne voie l'avènement du peuple travailleur.

POUR LA COMMISSION D'ORGANISATION :

Le Secrétaire,
J. DORMOY.
Rue de la Paix, à Montluçon (Allier).

LE CONGRÈS COOPÉRATIF. — Le troisième Congrès annuel de la fédération nationale des sociétés coopératives de France a eu lieu à Tours les 18, 19 et 20 Septembre. Bien que ce Congrès fût national, des coopérateurs étrangers de marque y assistaient. Citons entre autres : MM. Vigano, Ugo Rabbeno, délégués italiens ; Vansittart Neale, Holyoake, délégués anglais ; Pictet, délégué de Genève ; Madame Imogène Falès, déléguée des Etats-Unis. Le coopérateur russe Nicolas Rolline s'était fait représenter par M. Gide. Principaux délégués français : de Boyve Maurin de Nimes, Gorce de Tours, F. Passy de Paris, Gide de Montpellier, Deuzy, Berrot, Poizat de Lyon, Taudau de Limoges, Fougerousse, Chevalier de Paris, Giraudot des syndicats agricoles.

Le Congrès s'est d'abord, et après une longue discussion, prononcé en faveur des caisses de prêts, sans se prononcer sur l'organisation même de cette institution. Il n'a pas été plus affirmatif, malgré les efforts de M. Maurin de Nimes, relativement aux relations à établir entre les sociétés coopératives préalablement fédérées et les syndicats agricoles. La question reviendra au *Congrès des syndicats agricoles* qui aura lieu à Paris le 12 novembre prochain.

L'organisation de la *Fédération française des sociétés de consommation* est ensuite venue en discussion. Voici ce qui a été adopté. Les sociétés françaises se grouperont en cinq centres régionaux situés à Paris, Lyon, Tours, Nimes et Beaucourt (dans l'Est). Dans chaque centre régional il y aura une chambre consultative et économique dont les membres seront nommés par les différentes sociétés de la région. Ces chambres consultatives devront se réunir au moins trois fois par an.

En outre, un comité directeur siègera à Paris : chaque groupe régional y sera représenté par deux délégués. C'est ce comité directeur qui s'occupera des intérêts généraux de la Fédération.

Les *Chambres consultatives régionales* devront étudier tous les

projets concernant les sociétés coopératives. C'est ainsi qu'elles ont été chargées de rédiger les statuts-types des sociétés, de voir quelles modifications il importerait d'apporter à la loi de 1867 sur les sociétés, de rechercher les moyens de parer aux difficultés résultant de l'application des impôts sur les boissons, enfin d'examiner un système de caisses d'assurances en cas de décès.

Avant de se séparer, le congrès a approuvé la constitution d'une *Alliance internationale des sociétés coopératives*, constitution déjà sanctionnée par les coopérateurs anglais, à Carlisle, et par les coopérateurs italiens, à Milan.

Congrès du Havre.— Dans le même ordre d'idées, nous devons noter le Congrès des secours mutuels qui s'est tenu fin septembre au Havre ; Congrès peu important d'ailleurs, une quinzaine de villes à peine étaient représentées. Parmi celles-ci : Arras, Bordeaux Belfort, Besançon, Calais, Cambrai, Constantine, Draguignan, le Havre, Marseille, Oran, Rochefort, Valenciennes, etc. Un délégué de Paris, M. Colombet a fait une proposition ayant un caractère réformiste à savoir : Que le Congrès se prononçât sur des Caisses devant être alimentées par une retenue obligatoire sur les salaires et par une contribution patronale également obligatoire. Le minimum de pension assuré à tous les vieillards ou invalides du travail devait être fixé à 400 fr. dans le projet de M. Colombet.

Cette proposition a été repoussée parce que, ont prétendu ces Messieurs du Congrès, son application serait contraire à la liberté du travail, aux exigences de l'industrie et à la propriété du salaire. Puis, parce qu'elle ferait en somme payer aux ouvriers laborieux et prévoyants, l'argent destiné aux ivrognes, aux paresseux et aux dissipateurs.

De telles choses ne se discutent pas. MM. les mutualistes du Havre se mettent, en fait de démocratie, non pas seulement au-dessous des réformistes les plus modérés, comme Martin Nadaud, mais encore au-dessous des cléricaux militants comme M. de Mun. Ces deux députés ont défendu devant le Parlement le principe de la retenue obligatoire pour que tout le monde, dans la patrie française, ait un morceau de pain noir aux jours tristes de la vieillesse et des infirmités.

Les mutualistes n'ont pas de telles préoccupations. Aussi le *Globe* lui-même, qui est un journal anti-socialiste, s'il en est, ne peut se retenir de blâmer ces messieurs et de faire observer qu'il est faux, en tous cas, que dans le système des retenues obligatoires, les laborieux dussent payer pour les autres. M. Henry Loffron termine en disant que les Congrès de ce genre n'ont d'utilité que si les éléments qui les composent sont imbus d'esprit pratique et sont capables de prendre des résolutions de prudence et de bon sens.

Les Égaux de Bordeaux.— Sous ce titre, un groupe d'union socialiste révolutionnaire vient de se constituer dans la capitale de la Guyenne. On nous demande de publier le programme, ce que nous faisons volontiers :

Le terrain sur lequel se place le groupe « les Égaux » est celui des Congrès ouvriers de Marseille et du Havre.

Notre *But* est la rentrée à la société de toutes les forces de production, à l'effet de substituer la production sociale basée sur le *produit* et transformant tout homme en producteur, à la propriété privée ou capitaliste ne recherchant que le *profit* et entrainant avec le salariat la servitude du travail et des travailleurs. Nous voulons, en un mot, substituer à la propriété privée ou individuelle la *propriété collective ou sociale*.

Notre *moyen* est la conquête du pouvoir politique par le prolétariat organisé en *parti de classe*, et s'emparant, en attendant, de toutes les positions, tant municipales que législatives, qu'il lui sera possible d'enlever à la bourgeoisie. En un mot notre moyen est la *Lutte des Classes*.

C'est entre ces deux termes : *Lutte de Classes*, point de départ, *Propriété sociale*, point d'arrivée, que doivent se concentrer l'action et les études des socialistes.

Nous sommes révolutionnaires, en ce sens que, nous appuyant sur toute l'histoire, nous sommes convaincus que cette prise de possession du pouvoir politique par la classe ouvrière est affaire de force ou de révolution.

Mais précisément parce que nous sommes révolutionnaires, nous sommes partisans de l'action électorale, qui peut seule nous permettre de constituer notre armée et de faire l'éducation administrative des travailleurs appelés, le lendemain de la Révolution, à prendre en main la direction des forces productives.

ANGLETERRE

Un Congrès de la paix.— Le sixième *meeting annuel de l'Association internationale de l'Arbitrage et de la Paix* a eu lieu à Westminster, Palace Hotel, dans les premiers jours de septembre.

Le journal l'*Arbitre* donne de cette réunion un compte-rendu que nous reproduisons dans sa portée essentielle :

M. Hodgson Pratt, le président du Comité exécutif de la Fédération, résume les travaux de l'association durant l'année. Il insiste sur la nécessité de concerter les efforts de tous les hommes de bon vouloir dans l'Europe entière dans le but de diminuer le danger de la guerre et de soulager les nations du fardeau croissant des préparatifs militaires. Arrivant à l'action de la société à l'étranger, l'orateur montre qu'elle a réussi à faire naître sept sociétés sur le continent — une en France (le Comité de Paris) — quatre en Allemagne (à Stuttgard, à Darmstadt, à Francfort et à Berlin) et deux en Italie (à Milan et à Rome).— Le meilleur moyen d'établir un lien durable entre ces sociétés, c'est de les appeler sur un terrain d'action tellement élevé, qu'il les invite à se placer au-dessus des intérêts de moindre importance qui pourraient les diviser. C'est pourquoi le Comité exécutif a soumis à leur étude à toutes un projet de Conseil international permanent et de cour suprême d'arbitrage.

L'Assemblée vote ensuite :

Des félicitations à son Comité exécutif pour la constitution d'un tribunal anglo-américain.

Des félicitations aux Comités récemment formés à Rome et à Milan et finalement qu'il voit avec bonheur que, grâce aux efforts du Comité, sept sociétés coopératrices et correspondantes sont à cette heure sur le continent européen ; il fait les vœux les plus ardents pour le progrès et l'accroissement de ce mouvement européen en faveur de l'arbitrage et de la paix.

Le Congrès Unioniste. — Autrement important a été le Congrès Trade's-Unioniste de Swansea dont nous avons déjà parlé dans notre précédent numéro, et qui a, comme on sait, jeté l'unionisme anglais dans les voies collectivistes en votant la propriété collective de la terre. Nous traduisons du *Sozial-Demokrat* de Zurich les renseignements complémentaires qui suivent :

« 156 délégués, représentant 674.034 travailleurs organisés, se sont rendus au Congrès.

« Dès le premier jour on obtient un résultat important ; il est décidé à la presque unanimité du congrès qu'il sera fait une protestation extrêmement énergique contre la violence brutale de la police anglaise, eu égard au droit de réunion du peuple irlandais. 5 délégués seulement votent contre.

« Le second jour, est prononcé le discours d'ouverture du président du congrès, W. Bevan, discours mordant, à larges vues, plein de pensées et qui doit remplir d'espérance les socialistes, ainsi que l'a écrit, dans le *Commonweal*, W. Binning, membre du cercle des compositeurs typographes de Londres.

« Bevan poûsse énergiquement à la formation d'un *parti des travailleurs* fort et indépendant :

« Les travailleurs, organisés ou non, pensent d'un commun accord que les vieux partis politiques sont de nulle valeur pour l'émancipation sociale. On entend dire de tous côtés que la confiance du peuple dans les classes dirigeantes actuelles a complètement sombré ; l'orateur explique que les cercles électoraux des travailleurs laissent libre entrée aux ouvriers en corporations ou non, aux travailleurs instruits ou illettrés. Si le mouvement ouvrier est divisé en camps séparés, le travail intellectuel d'un côté, le travail manuel de l'autre, etc., on passera son temps en pure perte et la cause des travailleurs sera compromise. Il voit commencer une période critique. — D'année en année augmente le nombre des sans-travail qui seront toujours plus misérables et qui, de plus en plus par conséquent, doivent contribuer à la formation en masse d'un parti du travail national ; ce parti du travail est le produit *inévitable* des rapports actuels entre le capital et le travail.

« Un appel à l'émigration, ne peut éveiller nulle sympathie. Ceux-là seuls doivent émigrer qui ne veulent pas agir. Les travailleurs d'Angleterre et ceux du continent doivent aller la main dans la main. La marche des choses, les découvertes de la science anéantissent les frontières ; les montagnes et les mers disparaissent

et ne divisent plus. Mettant fin aux malentendus et aux discussions les travailleurs d'Angleterre et du continent feront que tous les progrès ne soient pas utilisés au profit de la bourgeoisie.

Et plus loin :

« Les forces du capital ne s'endorment jamais ; le capital ne con-
« naît pas de nationalité ; il se libère des sentiments humains. Il a
« intérêt à diviser les forces du travail, à semer la discorde ; de là
« cette peinture trompeuse du socialisme européen par la presse, ce
« déluge d'avertissements intéressés, émanant de soucis capitalis-
« tes et mettant en garde contre les étrangers et leurs séductions.
« Messieurs, le socialisme ne nous inspire plus de terreur, *il a*
« *perdu pour nous son épouvante*. Nous reconnaissons que notre
« plus grand mal réside dans la puissance éhontée, sans conscience
« et sans pitié du capital. »

« Relativement aux huit heures de travail et au moyen de les obtenir, il dit : « Il est naturel que les corporations regardent avec « orgueil en arrière, lorsqu'elles pensent aux victoires remportées, « mais les glorieuses conséquences du passé ne résolvent pas les « difficultés de l'avenir. »

« Bevan constate qu'une foule d'ouvriers sont inoccupés, que déjà en temps ordinaire les huit heures de travail permettraient d'en employer un plus grand nombre ; qu'on ne peut hésiter à exiger ces huit heures si l'on songe aux mauvaises années qui surviennent de temps en temps pour le commerce et l'industrie et jettent sur le pavé un nombre effroyable de meurt-de-faim. Au nom de la solidarité il déclare, qu'afin d'éviter une catastrophe sociale menaçante, nous avons le devoir de tout faire pour arriver aux huit heures de travail. Il faut que le Parlement en vienne à accepter une loi qui fixe à huit heures le temps du travail quotidien. Il va de soi qu'on mettra en avant la liberté individuelle et la liberté des contrats, mais ce serait la liberté de mourir de faim qu'on aurait en cas de refus, ou celle de jeter les hommes, les femmes et les enfants au sein de la misère, de la maladie et de l'ignorance.

« Avec cette liberté-là les travailleurs sont considérés comme des fragments de machines que l'on jette à la voirie quand elles ne valent plus rien ; dans ce cas la liberté individuelle et la liberté des contrats ne sont que d'une minime importance pour la majorité du peuple.

« Bevan conclut par cet appel aux délégués :

« Marchons, hardis et sans peur, sur la route qui est devant nous, et agissons de manière à ce que le travail ne soit pas un fardeau, mais une source de grandeur nationale, de relèvement humain et un moyen de réaliser la vieille parole prophétique : Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger ! « Notre grandeur nationale est

« née de l'indomptable énergie du peuple et cette énergie n'est pas « épuisée. Elle doit se détacher des conquêtes extérieures, des ques- « tions de domination de classes et des entreprises inutiles et se con- « centrer sur la pensée d'un grand danger qui nous circonscrit. La « solution sera d'autant plus proche que, par la libre parole, l'action « ferme et la connaissance de nos devoirs, nous aiderons le peuple « à inaugurer un gouvernement du peuple pour le peuple et par le « peuple.»

Ces paroles ont été applaudies, et c'est dans ce sens que s'est prononcé le Congrès.

ALLEMAGNE

Le Congrès de la Démocratie sociale allemande.— Ce congrès que nous avons déjà annoncé a eu lieu à Saint-Galle à l'heure où nous écrivons ces lignes. A ce sujet, le Comité central du parti Démocrate-socialiste avait adressé aux électeurs de l'Empire d'Allemagne, un manifeste que nous résumerons aussi succinctement que possible.

Le manifeste débute par une critique très vive des partis conservateurs, dont le mot d'ordre a été aux dernières élections : «Le septennat, c'est la paix ». Rien de plus mensonger qu'une telle affirmation, puisque le ministre de la guerre a formellement déclaré que : « Dans le cas d'une invasion, le septennat n'augmentera nos forces *ni d'un homme ni d'un groschen.* »

Rappelant les bruits alarmistes, tel que celui qui montrait 100,000 Français groupés à la frontière, sous des hangars, le manifeste ajoute: C'est grâce à ces mensonges, auxquels eût pu répondre une presse indépendante, que le septennat a été voté et que cette phrase a été une fois de plus confirmée : « Le mensonge est une puissance européenne. »

Malgré cela, les adversaires du septennat ont eu un demi-million de voix de plus que ses partisans, de sorte que si la représentation avait été en proportion des votants, le septennat aurait été repoussé par 14 voix de plus que la majorité absolue.

Du reste, ajoutent les rédacteurs du manifeste, les démocrates socialistes n'ont eu que onze députés pour 775,000 électeurs : et les progressistes, qui n'ont pas réuni 900,000 voix, ont trente-deux députés. Mais les socialistes, qui étaient 550,000 il y a trois ans, sont aujourd'hui près de 800,000. Sans les bruits de guerre, sans la pression exercée par les industriels qui menaçaient de fermer leurs usines si le septennat ne ramenait pas la sécurité, sans les lois d'exception, sans les agents des candidats ministériels, qui violaient la liberté du vote, sans les bulletins sur papier spécial, certainement les socialistes auraient été plus nombreux. Aussi, dit le manifeste

jamais cette parole : « Il faut peser les votes et non les compter » ne mérita plus juste application.

Après avoir rappelé les persécutions qui redoublèrent pendant la période électorale, telles que l'interdiction du manifeste aux électeurs, la suppression des journaux, la saisie des feuilles volantes, la dispersion des réunions, la mise en état de siège de deux circonscriptions électorales, l'arrestation du candidat, de son comité et de ses amis dans deux autres circonscriptions, l'expulsion d'un candidat de la circonscription, qui l'avait déjà envoyé deux fois de suite siéger au Reichstag, les procès par douzaines et les persécutions par centaines, les auteurs du manifeste s'écrient ironiquement : « Voilà la liberté électorale ! »

Le manifeste termine en disant que, malgré toutes ces persécutions, le parti socialiste ne cesse de croître, tandis que les autres partis en sont arrivés à leur limite extrême de développement et que forcément ils vont décroître.

Puis il aborde la question du programme, dont voici les grandes lignes, peu différentes des programmes socialistes français.

Après un développement théorique sur l'abolition du salariat et sur la socialisation de l'outillage, le programme entre sur le terrain des réalités immédiates et demande :

Une législation spéciale du travail en vue de protéger la classe ouvrière ;

La réduction de la journée de travail à huit heures ;

La suppression du travail des enfants dans les manufactures ;

La modification de l'assiette de l'impôt ;

La liberté civile ;

La suppression de la police politique ;

« *Le débarras du poids pesant du militarisme.* »

Voici maintenant, intégralement traduit, l'appel concernant le congrès, il est adressé à *la démocratie socialiste.*

Camarades !

Dans les rangs de notre parti, existe depuis longtemps le vif désir de voir convoquer un congrès général, dans lequel le parti puisse se prononcer sur l'attitude à prendre dans une série de questions capitales.

Les députés au Reichstag, comme représentants et directeurs élus du parti, ont résolu de réunir ce congrès pour l'automne de cette année et d'inviter leurs anciens collègues au Reichstag, ainsi que les camarades siégeant dans les Parlements des divers États allemands, à signer la convocation.

Ce qui n'a pas été possible pour quelques-uns, en partie par suite d'un emprisonnement qui dure encore, en partie par suite de poursuites commencées contre eux.

L'ordre du jour du congrès est ainsi fixé :

1° *Compte-rendu du Comité des députés au Reichstag.* Rapporteur : Grillenberger.

2° *Attitude et action des élus du parti au Reichstag et dans les Diètes des États.*— Rapporteurs : Hasenclever, Singer et Bebel.

3° *Attitude du parti dans les questions relatives aux impôts de l'Empire et aux droits de douane, ainsi qu'aux réformes gouvernementales et à la législation pour la production des ouvriers.*— Rapporteurs : Auër et Grillenberger.

4° *Attitude du parti aux dernières et aux futures élections au Reichstag.* — Rapporteur : Liebhnecht.

5° *Convocation d'un Congrès ouvrier international pour l'année prochaine, à l'effet d'amener une action générale des travailleurs de tous les états civilisés en vue d'une législation internationale protectrice du travail.*— Rapporteur : Bebel.

6° *Attitude de la démocratie socialiste vis-à-vis des anarchistes.* — Rapporteur : Liebknecht.

Camarades !

Quoique la discussion de toutes les questions qui doivent être débattues au congrès *ne se trouve nullement* en opposition avec le droit commun en Allemagne, la loi d'exception et son maniement nous forcent à prendre des mesures particulières de sûreté.

Pour cette raison et afin que le congrès puisse siéger sans être inquiété, nous sommes forcés de ne pas faire connaître pour le moment le lieu et la date de sa réunion.

Camarades !

Nous vous engageons à assister en grand nombre à ce congrès.

Tout camarade sera le bienvenu, étant réservé naturellement le droit du congrès de prononcer sur l'admission de chacun.

Qui veut prendre part aux débats devra en donner avis d'ici au 15 septembre, au plus tard, à un des membres du Comité, soit : A. Bebel (Plauen-Dresde).— C. Grillenberger (Nürenberg). — W. Hasenclever (Dessau), — H. Meister (Hanovre). — Paul Singer (Dresde).

Salut fraternel.

Auer, A. Bebel, W. Blos, W. Boch, H. Dietz, K. Frohme, F. Geyer, C. Grillenberger F. Harm, W. Hasenclever, A. Heide, F. Iost, A. Kaden, M. Hayser, W. Liebhnecht, H. Meister, H. Rodiger, A. Sabor, S. Schuhmachdr, P. Singer, W. Stollo.

SUISSE

Congrès de Lausanne.— Les 5, 6 et 7 septembre avait lieu à Lausanne le 11[me] Congrès annuel de la *Fédération pour l'abolition des règlements sur la prostitution.* Les séances ont été suivies, nous dit la *Revue de morale progressive*, par un fort nombreux auditoire. L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la France, la Hollande, la Suisse et les pays scandinaves s'étaient fait représenter par des délégués. Parmi ceux-ci nous distinguons M[me] Joséphine Butler, James Stuart Bunting, pour l'Angleterre ; MM[mes] Émilie de Morsier, Isabelle Bogelot, MM. de Pressensé, Léopold Monot, Allier, pour la France ; MM. Minod et C. Ochsenbein, directeur de la *Revue de morale progressive* ; A. Humbert, Ch. Secrétan, auteur de la *Philosophie de la Liberté* et des *Discours laïques*, pour la

Suisse ; M. Steinhell pour l'Alsace-Lorraine, Mme Klerck, Mlle de Hoyeudorp, pour la Hollande, M. Pagny pour la Belgique, Mlle de Précorbin pour l'Espagne ; Mme Andersen et M. Testus pour la Suède-Norwège ; Mlle de Lumstrowe, etc

On s'est occupé de l'abolition complète de la police des mœurs, du rôle de l'État dans la prophylaxie des maladies spéciales, de la traite des blanches et du repatriement des mineures. Dans sa majorité le Congrès a conclu pour l'abolition des règlements touchant la prostitution et pour l'initiative individuelle en ce qui concerne les mesures d'ordre positif.

Parmi les discours prononcés, celui de M. Secrétan, le philosophe éminent, nous parait le plus remarquable. Nous en donnons quelques lignes où la question sociale est abordée avec une véritable hauteur de vue.

Le vrai patriotisme est-il d'ailleurs autre chose que l'amour de l'humanité représenté par l'amour de ceux au milieu desquels et sur lesquels on peut le mieux agir. L'effort pour assurer l'avantage des siens au détriment des autres n'est-il pas toujours condamné par une conscience éclairée, qu'il s'agisse de quelques personnes, d'un sexe, d'une classe ou d'une patrie ? Toutes les grandes questions, d'une portée durable, ne sont-elles pas aujourd'hui des questions internationales ? Si, par exemple, on commence à comprendre un peu partout que la patrie n'est pas égale entre le capitaliste qui fait travailler et l'ouvrier dénué de tout qu'il emploie, et si l'on cherche à donner un peu de liberté réelle à ce dernier, aux dépens d'une liberté fictive, n'est-il pas clair, dans l'impuissance de protectionnisme, dans l'impérieux besoin qui contraint toutes les industries à chercher les débouchés au dehors, dans l'impossibilite pour un pays d'écouler ses produits à plus haut prix que les produits semblables — n'est-il pas clair que la juste condition du salariat, la durée normale du jour de travail ne saurait être fixée autrement que par des transactions diplomatiques et par un Congrès universel. Dans la question qui nous réunit, n'est-il pas clair qu'une surveillance internationale est indispensable pour empêcher l'exportation des enfants pauvres au service de la volupté ? Nous n'avons qu'un désir et qu'une pensée ; chacun de nous sert sa patrie en s'employant avec nous à la cause de l'humanité.

Congrès de la ligue de la Paix.— La Ligue de la Paix et de la Liberté a également tenu à Genève sa réunion annuelle dans les premiers jours de septembre. On y a voté entre autre cette déclaration que nous croyons utile de reproduire.

Les délégués de la ligue de la Paix et de la Liberté déclarent :

Qu'il est du devoir des Amis de la Paix de favoriser sans relâche en tout pays toute mesure politique ou sociale qui peut amener les peuples à passer de l'état de guerre ou de trêve armée à l'état juridique, tel qu'il vient d'être décrit et défini ;

Que parmi les moyens de préparer cet heureux résultat, médiation, arbitrage, neutralisation, etc., toute combinaison qui, réserve faite du principe inviolable de l'autonomie des nations, peut amener, avec ou sans garantie des puis-

sances, la formation de fédérations de peuples, doit être placée au premier rang.

Sans préjudice, bien entendu, de l'action générale et incessante d'une propagande qui, par la diffusion et par le progrès du suffrage universel, par la presse, par la parole, par les beaux-arts, par l'instruction et l'éducation de la jeunesse et de l'enfance, substitue aux haines internationales, le respect mutuel des peuples pour les peuples, le principe de l'inviolabilité de la vie humaine, et sous toutes ses formes, le culte de la liberté, de la justice et de la fraternité.

LE TRAVAIL DES FEMMES.— Divers journaux publient les lignes suivantes qui démontrent que la Suisse aussi entre à grands pas dans la production capitaliste qui a pour caractéristique d'arracher les femmes au foyer, pour les jeter dans les engrenages de l'usine :

« Le rôle proéminent que joue dans l'industrie moderne le travail des femmes se mon re, dans l'industrie textile suisse. A Zurich, l'industrie de la soie compte 30.000 femmes. Dans toute la Suisse, il y a 51.132 femmes et 11.771 hommes employés dans l'industrie de la soie ; 5.332 femmes, 5.553 hommes dans l'industrie de la toile et dans celle du lin et coton (demi-toile); 2.022 femmes, 1.470 hommes dans l'industrie de la laine et dans celle de la laine et coton (1/2 laine); 23.000 femmes, 15.724 hommes dans l'industrie de la broderie.

« En général, dans l'industrie textile suisse, il y a 103.452 femmes d'occupées et seulement 52.838 hommes. De même, on trouve des femmes à peu près dans toutes les industries principales, et il n'y a presque pas de métiers en Suisse dans lesquels la femme n'ait fait irruption.»

ITALIE

LE CONGRÈS DU PARTI OUVRIER SOCIALISTE ITALIEN. — Imposant et laborieux a été le Congrès ouvrier de Pavie, le troisième de la série commencée à Brescia en 1885, continuée à Mantoue en 1886. Plus de 70 délégués, représentant plus spécialement les villes de Milan, Pavie, Gênes, Venise, Bologne, Turin, Brescia, Como, Navarre, Mantoue, Cremone, Alexandrie, Imola. Nous remarquons dans le nombre des délégués les principaux militants du jeune parti tels que *Andrea Costa, Croce, Alesini, Molinari, Grimaldi, Bertoia, Lazzari, Solari, Villa, Botteri. Pais, Griggi, Col, Cisi, Sacco Ciotti, Candiani Scoffotti, Coppo Dondelli, Amadeo, Frantoni, Casati* etc.

Parmi les résolutions votées nous notons les suivantes, d'après le *Fascio operajo* de Milan et la *Rivista italiana del socialismo* de Lugo :

1° Le congrès rappelant et confirmant sa confiance dans les membres de l'ancien *Comité central*, affirme utile et opportun d'accepter la proposition des membres sortants qui établit Alexandrie comme siège social du parti ouvrier pendant l'année sociale 1887-1888. Il élit comme membres de ce comité les citoyens Scoffone, Griggi, Vernero, de Micheli qui devront se choisir un cinquième collègue. Le Comité central a pour mission de se mettre en rapport

avec les comités locaux et d'en susciter dans les pays ou il n'en existe pas encore.

2° Le congrès est d'avis que le parlementarisme n'est qu'une institution politique des privilégiés, laquelle n'a rien d'utile pour le but de l'émancipation ouvrière, affirme que le parti ouvrier italien n'ayant aucun programme de gouvernement, n'a aucun programme parlementaire, il reconnait la pleine liberté des Sections de participer ou non aux luttes électorales. Dans ce dernier cas, les Sections devront s'inspirer du criterium de classe, d'après lequel le Parti ouvrier italien (délibération du congrès de Mantoue), a décidé de participer à la vie publique dans l'ordre politique, économique et moral.

Après diverses résolutions d'ordre administratif, on passe à la discussion des statuts qui sont votés en trente articles. Ne pouvant les reproduire par manque d'espace, nous publions le *Programme* qui les précède :

Le Parti ouvrier italien, considérant :

Que dans l'état présent de la société, les hommes vivent en deux classes séparées et opposées d'intérêts, de tendances et d'aspirations ; d'un côté la classe ouvrière exploitée, de l'autre la classe capitaliste exploitrice;

Que les travailleurs des deux sexes, de tous métiers de toutes conditions par leur qualité de salariés, et dépendant, des propriétaires capitalistes, entrepreneurs, forment par leur dépendance économique le Prolétariat réduit à une condition d'infériorité, d'oppression et d'esclavage.

Que tous les hommes naissant égaux, ont droit à l'existence, tandis que dans l'actuel ordre social, le bien-être matériel, la civilisation, la science et les truits du progrés humain sont déniés à la majorité humaine, c'est-à-dire aux travailleurs prolétaires condamnés à un labeur excessif et à de continuelles et meurtrières privations.

Et reconnaissant :

Que la classe capitaliste et des exploiteurs assure sa prédominance sur la classe prolétaire par la force de ses organisations et de ses institutions privilégiées, politiques, économiques et morales ;

Par ces raisons :

Les travailleurs italiens adhérents au Parti ouvrier déclarent :

Que le but constant et direct des travailleurs doit être de se délivrer de la servitnde capitaliste.

Que pour ce faire, ils doivent s'organiser, afin d'opposer leurs forces aux brutales exigences de la classe capitaliste, et d'améliorer progressivement leurs conditions d'existence;

Que leur organisation doit représenter la lutte de leur classe contre la classe des privilégiés, autant dans l'ordre politique que dans l'ordre économique et moral.

Et ils délibèrent.

De s'associer et de s'organiser comme parti de classe sous le nom de Parti ouvrier italien.

Art. 1er Le Parti ouvrier italien est constitué pour la défense des travailleurs des déshérités dans le but de les organiser métier par métier, et de les fédérer au nom du droit à l'existence en développant en eux la conscience de leurs droits.

Le parti ouvrier italien est absolument étranger à tout parti politique et religieux, il prend part aux luttes de la vie publique comme classe distincte et avec des buts particuliers et tendant à l'émancipation des classes ouvrières.

(Suivent les dispositions administratives.)

SUÈDE

Le mouvement ouvrier socialiste.— Nous empruntons au *Socialiste* les intéressants renseignements sur le mouvement ouvrier socialiste en Suède.

Le mouvement ouvrier en Suède, après avoir commencé dans les villes industrielles les plus peuplées : Malmœ, Gœteborg et Stockholm, s'est étendu dans les derniers temps à toutes les parties du pays. A Stockholm, la capitale comptant 225,000 habitants, le « Social-Demokraten », qui parait depuis deux ans, avait été jusqu'alors le seul organe du socialisme scientifique en Suède. Mais, en conséquence du développement rapide du Parti, et pour donner satisfaction aux ouvriers du sud, les chambres syndicales et la fédération socialiste de Malmœ ont fondé un nouveau journal ouvrier socialiste, qui se publie dans cette ville, connue des socialistes étrangers comme siège de la première propagande d'Aug. Palm et de son journal *Folkviljan* (La Volonté du Peuple). Notre nouvel organe s'appel l'*Arbetet* (L'Œuvre) et il parait tous les samedis, portant à deux les journaux, qui en Suède sont rédigés dans l'esprit de la lutte de classe et du socialisme scientifique international.

Ce que réclament immédiatement nos ouvriers, c'est le suffrage universel, une réduction légale de la journée de travail (8 heures) et une législation générale assurant notamment les ouvriers en activité contre les accidents et les ouvriers âgés contre la faim. En Suède, en effet, 6 0 0 seulement des habitants ont des droits politiques, et la situation des travailleurs dans les grands districts de l'industrie du fer n'est comparable qu'à celle des mineurs belges. La bourgeoisie suédoise ne connait point de frontières pour son exploitation des masses prolètariennes et des petits paysans, ces derniers, dans la majeure partie du pays, s'étant vu exproprier ou plus exactement voler de leur principale ressource : les forêts.

Quant à une législation protectrice du travail et de la vie ouvrière, voici longtemps que sa nécessité a été affirmée par le nombre croissant des victimes industrielles. Pour préparer une telle loi, les Chambres ont élu une « commission d'assurance ouvrière » qui, entre autres choses, a constaté que pendant un an, du 1er septembre 1884 jusqu'au 31 août 1885, *5,689* hommes sont tombés dans les fabriques et sur les autres lieux de travail.

Sur ces 5.689 victimes, *412 sont morts* ! Et ces chiffres ont été fournis à la commission par les fabricants eux-mêmes, car les ouvriers n'ont pas été interrogés, sinon ils auraient eu plus de « malheurs » à rapporter. C'est le terme dont se sert la presse bourgeoise pour désigner ce que nous autres socialistes nous appelons de son vrai nom : des *meurtres! Meurtres*, en effet, ces «malheurs», qui auraient pu être évités pour la plupart sans l'avidité et l'impitié des patrons.

Ce n'est pourtant ni le suffrage universel, ni la législation du travail, qui est à l'ordre du jour de nos gouvernants, absorbés par la question : protection ou libre-échange,

« L'agriculture est ruinée ! » Tel est le cri des grands propriétaires qui réclament des droits de douane, contre lesquels protestent naturellement la bourgeoisie des villes, fabricants, marchands et bureaucrates. Un moment, notre prolétariat s'est laissé entrainer à prendre par i dans cette lutte de famille entre les deux factions de la classe capitaliste. Il a fait campagne avec les libéraux ou libre-échangistes. Mais le voilà aujourd'hui revenu de son erreur, convaincu que les uns ne sont pas moins ses ennemis que les autres.

Et laissant se battre entre eux libre-échangistes et protectionnistes, le parti

ouvrier à Stockholm, Gœteborg et à Malmœ, a décidé de faire une manifestation pour arracher le suffrage universel.

Des Syndicats ouvriers et des unions socialistes existent d'ores et déjà dans les villes suivantes : Stockholm, Upsala, Gefle, Sundswall, Noro-Kopning, Luikopning, Gœteborg, Malmœ, Kelsingbord, Kristianstad et autres.

La Suède a donc, elle aussi, son parti ouvrier, lequel se développe avec une grande rapidité, et s'est placé sur le terrain de la lutte de classe et de la solidarité internationale des travailleurs.

HOLLANDE

Domela Nieuwenhuis.— Notre ami et collaborateur, sorti de prison, comme nous avons dit, est venu passer quelques jours à Paris. Nous avons eu le plaisir de serrer la main de cet homme de science et de cœur qui a voué sa vie à l'émancipation des travailleurs et est arrivé à constituer en Hollande un parti socialiste nombreux, conscient et discipliné. Le régime si dur, auquel a été soumis ce dévoué à la cause des humbles n'a ni attiédi son zèle ni diminué ses forces. Et cette fois encore, la persécution se retournera contre les persécuteurs. Domela Nieuwenhuis nous enverra prochainement une étude sur le régime pénitentiaire en Hollande. Ainsi, même le temps qu'il aura dû passer avec le condamné des droits communs, n'aura pas été perdu, puisqu'il aura fourni à notre ami les éléments d'un travail de critique sérieuse et de généreuses revendications.

B. Malon.

REVUE DES LIVRES

Le Devoir de punir, par Eugène Mouton, ancien magistrat. — 1 volume in-18. Paris, Léopold Cerf. Prix : 3 fr. 50.

Dans le compte-rendu critique de cet ouvrage qu'a fait M. E. Beaussire dans le *Temps*, M. E. Mouton est traité de moraliste-pessimiste. M. Mouton n'est je crois, ni moraliste, ni pessimiste, ni même optimiste. Il est simplement un ancien magistrat et cette qualité suffit pour expliquer les contrastes et les disparates de son livre, d'une lecture d'ailleurs fort intéressante, pleine d'imprévus, à cause de la double direction de pensée qu'on y démêle.

M. Mouton, en effet, me parait double : il est assurément un penseur original; un observateur consciencieux souvent ému ; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à lire quelques-uns de ses romans les moins macabres. Car cet ancien magistrat qui a professé le droit et qui soulève dans son dernier ouvrage l'une des plus hautes questions de philosophie sociale, est le même dont la plume fantaisiste a écrit les *Aventures du capitaine Marius Cougourdan*. Je me souviens d'avoir lu de lui encore, un récit poignant, qui m'a vivement intéresssé a cause des souvenirs pénibles qu'il réveillait en moi : *Fusil chargé*, récit militaire où sont analysées avec une grande intensité de pénétration émue les misères lancinantes, affolantes, à la fin, de la vie du soldat en butte à l'hostilité de ses supérieurs. Il y a dans ces pages une note vibrante de pitié humaine en même temps qu'une grande conscience d'observation.

Dans son *Devoir de punir*, ces mêmes qualités se retrouvent. Mais à côté de l'homme intimement bon, ouvert à la pitié, compatissant à toute souffrance, il y a un autre homme, celui-là dur, sec, impitoyable, m lant à un tour de pensée hardi les étroitesses incurables d'une intelligence comprimée de bonne heure par l'esprit de caste; et quelle caste! La caste des magistrats, la plus réfractaire à la pitié, la plus rétive aux idées de progrès, la plus éloignée des principes de justice qu'elle fait cependant profession d'appliquer ! C'est le contraste entre le juge et le romancier, entre M. Mouton et M. *Mérinos* (notre auteur a signé ses fantaisies du pseudonyme de Mérinos), qui fait l'intér t du livre.

Par exemple, quand c'est M. Mérinos qui tient la plume, il signale très bien, avec beaucoup de sagacité et d'indépendance d'esprit, les abus de notre système pénal considéré dans ses effets et dans ses principes.

« Prendre un homme, dit-il, le supprimer, le séparer de sa famille, de son pays; arrêter son travail, couper ses communications avec ses semblables, s'emparer de sa correspondance, le séquestrer dans une prison d'où il ne sortira sous aucun prétexte, quand ce serait pour embrasser sa mère, sa femme, son enfant à l'article de la mort ; le condamner à la continence; réduire jusqu'à ses mouvements ; lui interdire la parole et en même temps le tenir plongé dans une promiscuité hideuse avec tout ce que la société a de plus corrompu,.. c'est là, dans cette conception digne de l'*Enfer* du Dante, que réside le principe fondamental du droit de punir dans toutes les nations civilisées ; c'est ce qu'on appelle une peine humaine ! tant est puissante sur les hommes la force

du cours des idées, et surtout tant la conscience du législateur devient aveugle, lorsque *personne ne se défend contre la loi !* »

J'ai souligné ce membre de phrase, parce qu'il se rapporte à un fait lamentable rarement mis en lumière : la souveraineté arbitraire de la loi, son omnipotence sacrée, même lorsqu'elle est injuste, barbare, homicide. Personne ne se défend contre la loi ! les criminels qu'elle opprime souvent, encore moins que les autres : « Personne n'élèvera jamais la voix, dit-il douloureusement, pour défendre des hommes que tout le monde s'accorde à condamner et à mépriser, comme les voleurs, les escrocs, les meurtriers, les incendiaires ; et eux-mêmes ne se sont jamais avisés de se poser en intéressés ayant voix au chapitre dans la discussion des lois qu'on leur fait subir. — Et pourtant, quoique cela semble inadmissible, quoique l'idée seule en paraisse odieuse, ce serait juste. »

N'est-ce pas que M. Mérinos est un penseur profond et pitoyable et qu'on ne reconnait guère, dans ces lignes d'une philosophie si humaine, un ancien magistrat ? L'excès des châtiments, dit-il encore en un autre endroit, au lieu d'empêcher les crimes, fait des criminels — « Quand le législateur transporte dans la classe des faits punissables un acte jusque là impuni, il n'ajoute pas seulement un article à la nomenclature des espèces juridiques, il étend la morale, il y ajoute en la confirmant par des peines un théorème nouveau... (mais) les mêmes mobiles qui poussent le législateur à incriminer, portent les magistrats à multiplier les poursuites, et, une fois qu'ils tiennent l'accusé, à se montrer faciles pour les preuves, impitoyables dans le jugement. Dans cette poursuite furieuse où l'orgueil et le penchant au meurtre s'animent par la vue du sang, le juge prend les instincts du chasseur et l'homme lui devient une proie. Mais par l'effet d'une contagion que la folie porte avec elle, le prestige du justicier se communique au justiciable et, quoique les uns et les autres ne comprennent plus ce qu'ils font, ils le voient et un nouvel instinct plus puissant et plus dangereux encore, celui de l'imitation, vient se mettre de la partie et pousser les uns au crime, les autres à l'iniquité... » Tout le moyen-âge avec son orgie de gibets et de bûchers, ses juges terribles en robes rouges et ses légions d'hérétiques et de sorciers qui viennent titubants présenter d'eux-même leur cou au carcan du bourreau, tient dans cette page... Les siècles de carnage judiciaire s'éclairent à cette théorie du châtiment par l'intimidation, qui multiplie le nombre des criminels en les réprimant au lieu de le diminuer.

Voilà, certes, de généreuses et éloquentes protestations contre les peines excessives, l'indifférence générale en matière pénale, car personne ne porte intérêt aux voleurs comme dit notre auteur ; personne ne se préoccupe de savoir si la société observe envers eux la justice et, pour les ramener au bien, leur donne en les frappant l'exemple de l'équité. Eh bien ! malgré les préoccupations humaines, qui, on le sent, hantaient, avec la pitié, le cœur de l'écrivain, on a froid dans le dos, quand on passe de la partie critique à la partie positive du livre. C'est que cette dernière a été écrite par M. Mouton, non plus par M. Mérinos. Ici c'est le magistrat qui parle, le « justicier », et il est inexorable.

Au lieu de voir dans la misère matérielle et morale des hommes la source de la propagation progressive des délits accusée par la statistique judiciaire, c'est dans l'insuffisance des lois, dans les progrès de l'instruction de laquelle on a banni Dieu ; dans la pratique révolutionnaire et la déclaration des Droits de l'homme, que résident à ses yeux les causes de la criminalité grandissante : « Il reste au fond de toute révolution un résidu irréductible, dit-il, qui est la victoire de la rébellion et de l'illégalité sur l'autorité et le droit... »

C'est déjà un peu fort, mais voici qui dépasse : « L'amnistie est encore une autre pratique, dont l'effet indéniable est d'affaiblir chez tous, d'anéantir

tir chez quelques-uns, le respect de la justice, la crainte du châtiment, et, d'une manière générale, la notion du bien et du mal. » — Que nous sommes loin de l'homme sensible et généreux que nous avons vu s'apitoyer tout-à-l'heure sur les tortures de la prévention et de l'emprisonnement, sur la tendance générale des magistrats à voir dans tout accusé un coupable. Voici cependant qui force encore cette note : « Il faut rapprocher de ces considérations l'abolition de la peine de mort en matière politique, puisqu'à côté de la morale de droit commun qui admet la peines capitale contre certains crimes d'une atrocité particulière, elle institue une morale d'exception en faveur des crimes politiques, qui sont beaucoup plus dangereux et beaucoup plus atroces que les crimes de droit commun. » — Si jamais M. Mouton reprenait du service — M. Mouton n'exerce plus depuis de longues années — et que, le jury supprimé, je comparusse devant lui, sous prévention d'atteinte grave, portée par acte ou par écrit aux assises de l'ordre social, je me hâterais bien vite d'invoquer M. Mérinos, pour récuser M. Mouton.

*
* *

J'ai cru que le contraste des opinions de M. Mouton en matière pénale, successivement — quelquefois simultanément, exposées dans la même page, donnerait une idée plus exacte de ce livre singulier, où, comme je l'ai dit en commençant, la compatissance du philosophe s'allie à l'inflexibilité rétrograde du magistrat. Maintenant, quelle est la pensée directrice de cette étude sur le *Devoir de punir* ? C'est que notre Code pénal multiplie les incriminations, ne fait rien pour prévenir les délits dont le nombre va grandissant, à mesure que s'étendent les prescriptions de la loi. Mais il ne m'a pas été possible de bien saisir la base philosophique sur laquelle repose la doctrine pénale de M. Mouton. Dans la première partie de son travail (*État de la question*), il repousse à la fois la conception juridique abstraite du bien qui donne au magistrat le droit de réprimer le mal comme punissable en soi, et la conception utilitaire qui, ne considérant le mal qu'en raison de sa nuisance, abstraction faite de son immoralité, proportionne la répression à l'étendue du dommage. Sa doctrine à lui est peu définissable : il fait remonter le droit de punir à l'« instinct » naturel qui dans l'homme primitif, porte l'offensé à venger sur le champ le dommage à lui causé par l'agression d'autrui. C'est dans la famille primitive que la sanction légale transforme la vengeance en châtiment, en instituant les « pères » juges. « Le châtiment paternel, dit-il, est la source philosophique du droit de punir. » Me préserve le destin de tomber jamais sous les coups du châtiment « paternel » de M. Mouton !

Au reste, et c'est peut-être tant mieux, M. Mouton se préoccupe moins, malgré le titre de son livre, de rechercher les bases arbitraires de la répresssion que de suivre son évolution à travers les âges, en marquant ses progrès, ses défaillances, ses retours et ses perfectionnements. Son historique du droit criminel est un chapitre d'histoire vraiment intéressant : il me suffira de dire que M. Merinos y a collaboré dans une large part. L'examen de la doctrine de l'intimidation, les jugements de la vieille justice, les origines de la Législation actuelle, sont autant de chapitres dus à la plume de cet écrivain généreux.

En somme, de cette étude de l'évolution pénale, que se dégage-t-il ? Hélas ! c'est ici que M. Mouton reprend le pas sur M. Mérinos. M. Mouton veut réduire le nombre des incriminations du Code, mais il étend l'arbitraire gouvernemental, il supprime toute distinction entre le délit politique et le délit commun, il matérialise le dommage d'une façon presque absolue, en écartant la question de moralité pour ne laisser subsister que celle de nuisance dont la réparation peut toujours prévenir la répression. « Nul n'est punissable, dit-il,

si le préjudice social et le préjudice individuel qu'il a causés peuvent être directement et entièrement réparés (c'est le retour à la composition des germains et au talion hébreu : bœuf pour bœuf ; avec un Code pénal comme celui que rêve d'instituer M. Mouton, les millionnaires ne passeraient jamais en correctionnelle pour vol) ; l'action civile en réparation d'un délit n'engage point celle du ministère public et ne saisit pas le tribunal de répression, l'institution du jury est abolie... »

M. Mouton en veut au jury, et nous convenons qu'il y a à redire plus d'une fois sur ses acquittements scandaleux, dont nous voyons bénéficier les assassins en matière d'adultère.

De là à supprimer le jury et lui substituer des juges tels que les rêve M. Mouton, il y a la distance infinie de l'impossibilité. En matière criminelle, le jury, avec son impressionnabilité excessive, est préférable encore au juge marmoréen dont la pitié s'est émoussée au contact des misères de la vie, comme la sensibilité du médecin au contact des misères de la mort.

M. Mouton laisse subsister la peine de mort et réduit la peine des travaux forcés à cinq ans ; il introduit à nouveau dans les peines le châtiment corporel ; mais pour les hommes valides seulement. N'est-ce pas d'étranges conclusions aux belles pensées philosophiques citées plus haut ?

M. Mouton, en résumé, a cherché à déterminer les bases philosophiques du droit à la répression sociale. Pour ce faire, il eut fallu déterminer d'abord les causes de la criminalité et c'est ce qu'il n'a pas fait. Notre code pénal est vicieux ? Mais pour le réformer, il faut sortir du cadre juridique étroit dans lequel, chez M. Mouton, l'ancien magistrat confine toujours le penseur, et pour prévenir cette criminalité, s'attacher à en réformer les causes. La criminalité est un phénomène social, un fait résultante d'un ensemble d'autres faits. Ce n'est pas en envisageant sous un jour nouveau l'application et la théorie de loi à la résultante, qu'on modifiera celle-ci ; c'est en supprimant dans la mesure du possible les causes qui l'ont engendrée. Mais je le répète, c'était une tâche impossible à l'auteur.

Son livre est à lire, cependant ; la partie critique contient des faits nombreux et des aperçus philosophiques dignes de servir de support à des conclusions plus humaines que celles de M. Mouton.

G. Rouanet.

Socialisme, Capitalisme et Suffrage universel par P. Boilley. En vente : Librairie de la *Revue Socialiste*, 43, rue des Petits-Carreaux : librairie de la *Semaine fraternelle*, 326, rue de Vaugirard. Prix : 1 fr. 50.

Le suffrage universel, considéré en soi, devrait être la base réelle de l'évolution législative de toute société démocratique. Pourquoi n'est-il qu'un pivot fictif sur lequel est censé évoluer une liberté politique qui n'existe elle-même que de nom ? C'est ce que l'analyse de ses éléments constitutifs devrait suffire à démontrer.

Légalement, il n'y a plus de classes, soit ; mais il n'en existe pas moins des couches, ou plutôt des catégories d'électeurs se distinguant très nettement les unes des autres par la nature des sentiments et celle des faits qui, d'habitude, les contraignent à se mouvoir différemment sur le terrain électoral.

Grâce à l'ingénieuse coordination avec laquelle notre collaborateur P. Boilley a su simplifier et condenser sous un petit volume ses nombreuses observations, son livre s'adresse aux simples comme autant qu'aux érudits.

Est très remarquable à ce point de vue une substantielle classification d'éthologie politique, allant de l'homme de la glèbe, moins ouvert et moins

initié que son frère de la ville,jusqu'au riche bourgeois, financier omnipotent dont les deux premiers sont, en politique et en économie, les instruments plus ou moins inconscients; sans oublier cette hybridité politique qu'offre la masse des électeurs indifférents, flottant et vacillant sans cesse entre deux minorités aux prises. Tous, d'ailleurs, avec leurs caractères spéciaux et les conditions d'existenc particulières qui les opposent les uns aux autres, sous cet exécrable régime d'individualisme outrageux, où les ruses oligarchiques vont au devant des naïvetés populaires.

Dans un chapitre consacré au fonctionnement du suffrage national, M. Boilley démontre qu'avec le système de courtage électoral dont l'opportunisme a si malencontreusement gratifié et regratifié la simplicité de l'électeur rural, une assemblée n'est pas et ne peut être l'expression réelle du pays. Tromperies, mensonges, corruptions, rien n'est de trop lorsqu'il s'agit d'atteindre au pouvoir. La propagande socialiste de l'heure actuelle doit donc rechercher plus particulièrement les moyens de développer la clairvoyance de l'électeur, de l'élever au sommet de l'évolution instinctive de manière qu'il n'y ait plus qu'un pas à faire pour franchir le seuil de la science sociale, et, ensuite, s'y pouvoir diriger.

M. Boilley a donc accompli une œuvre de conscience en délimitant, autour du suffrage universel, le véritable terrain de la lutte que se livrent le capitalisme et le travail militant, qu'il appelle l'un, celui-ci, le *parti de l'évolution qui commence*, l'autre le parti de l'évolution qui finit.— Car tous les autres, de quelques noms qu'ils s'affublent, ne sont que des fractions, des subdivisions de ces deux forces, devenues si nettement antagoniques par la force des choses.

En résumé, *Socialisme, capitalisme et suffrage universel* est bien pensé et bien écrit, ce livre intéressera certainement tous ceux qui se préoccupent de l'avenir social. G. MEUNIER.

Un Programme Social, par Frédéric Tufferd. — Librairie des Deux-Mondes, 17 rue de Loos, Paris.

Quel que soit le jugement que le lecteur doive porter sur cette brochure, on ne peut lui refuser le mérite d' tre une étude sérieuse et originale.

L'auteur pense que le *problème de la misère* serait en partie résolu, si la Banque de France était déclarée Banque nationale qui escompterait et créditerait sans intér t, et si les monopoles des compagnies anonymes étaient administrés à prix coûtant par des organisations ouvrières, sous le contrôle de l'Etat.

L'Etat se substituerait aussi aux propriétaires pour percevoir les loyers en remplacement des impôts actuels.

Enfin l'auteur indique comment on pourrait, selon lui, établir *l'égalité des conditions* tout en assurant *la liberté individuelle.*

Qu'on discute ces réformes dit-il, qu'on les modifie si besoin est, *mais qu'on s'entende sur un programme au lieu de se chamailler*, voilà l'essentiel.

Les Évangiles sans Dieu, par L. Martin, chez Dentu, Palais-Royal. Prix 5 fr.

Gli Opere sociali di Pietro Ellero, Saggio di Guiseppe Brini; Bologna, N. Zanichelli. Prix 4 fr.

Les Bases d'un nouveau parti de la République, par F. Saillard, chez Dentu, Palais-Royal. Prix 2 fr.

Ninneri e Sogni, romanzo di Bruno Sperani; Galli, Milano, 1887. Prix 3 fr. 50.

La librairie GUILLAUMIN, 14, rue de Richelieu, met en vente la 44e année de son **Annuaire de l'Économie politique et de le Statistique,** dirigé actuellement par M. MAURICE BLOCK, membre de l'Institut. Ce précieux petit volume est devenu le *Vade mecum* des hommes d'étude et des publicistes qui ont besoin d'avoir sous la main, et dans un cadre restreint, les documents répandus dans un grand nombre de publications diverses et souvent d'un format très incommode.— Chaque année cette encyclopédie devient plus étendue et s'enrichit de matériaux plus variés. *La France, la Ville de Paris*, l'*Algérie* et *les autres colonies françaises*, les pays étrangers, forment les grandes divisions de l'ouvrage qui est complété par des variétés bibliographiques, le résumé analytique des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques et de la Société d'économie politique, et par une Revue financière de l'année.

Un fort volume in-18. Prix : **9** fr.

DIVERS

TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE *LA REVUE SOCIALISTE*.

Le troisième anniversaire de la *Revue Socialiste* sera célébré par un banquet amical qui aura lieu le samedi, 26 novembre, à 7 heures du soir, au Rocher Suisse, 27, rue de la Barre (accès par les rues Ramey et Muller). Le banquet sera présidé par le citoyen HOVELACQUE, assisté des citoyennes LÉONIE ROUZADE et MARIE BONNEVIAL et des citoyens B. MALON et J. DAUMAS. Le banquet sera suivi d'un bal. Ceux de nos amis et lecteurs qui nous feront l'honneur d'assister à cette fête amicale, trouveront des cartes au bureau de la Revue, 43, rue des Petits-Carreaux, au prix de 3 fr. 75.

L'abondance des matières nous oblige d'ajourner l'insertion de la fin de l'étude de Gustave Rouanet sur le *Matérialisme économique de Karl Marx* et la suite de celle de George Renard sur le *Socialisme actuel en France* ; la première sera terminée dans le prochain numéro et la seconde dans les deux prochains numéros.

Une indisposition assez longue a empêché le rédacteur en chef de la Revue Socialiste *de répondre à toutes les lettres et communications qui lui ont été adressées. Il prie ses amis et correspondants de l'excuser de ces retards involontaires. Il espère pouvoir bientôt reprendre ses occupations journalières.*

Le Directeur-Gérant : BENOIT MALON.

Guise. — Imp. Baré.

DAMNÉ [1]

L'automne, cette année-là, rayonnait comme l'été. Dans le scintillement de millions et de milliards d'étoiles au milieu desquelles, en plein firmament, elle voguait, telle qu'un masque blafard avec des yeux mi-clos, un nez un peu camus, un front sans poils et des lèvres entr'ouvertes, la lune envoya quelques lueurs sur les marches de granit où mon ascendante et moi nous étions assis côte à côte et légèrement adossés contre le piédestal de la croix monumentale qui sépare, au nord, en la cité où je naquis, les faubourgs d'avec la banlieue. Une brise très-rafraîchissante frôlait parfois nos corps accablés par le soleil de plomb qui, toute la journée durant, nous avait harcelés, jusqu'au fond des coins les plus reculés de notre demeure et nous regardions en silence, tous les deux, les splendeurs sans égales de ce ciel du midi. Soudain, la seule proche parente qui me reste encore, tressaillit, en voyant passer auprès de nous à petits pas, une femme aux cheveux quasi blancs, appuyée sur le bras gauche d'un jeune homme et le bras droit d'un autre garçon, aussi sveltes et non moins gracieux l'un que l'autre, peut-être jumeaux, car ils se ressemblaient absolument, ayant, comme elle, une physionomie à la fois très douce et très énergique.

— Ha ! des figures nouvelles pour moi, murmurai-je aussitôt qu'ils se furent éloignés de nous ; sans doute des étrangers ; n'est-ce pas ?

— Ils sont nés ici comme toi, ces enfants ! me répliqua la sœur de mon père après avoir réprimé quelques frissons ; seulement, ils

(1) *Damné*, que la *Revue socialiste* a la bonne fortune de publier, est une page inédite de Léon Cladel. Ce petit poème fait partie d'un livre que le maitre du *Bouscassié*, d'*Ompdrailles*, des *Va-nu-pieds*, est sur le point de publier. — *Effigies d'inconnus*, tel est le titre de l'œuvre nouvelle dont nous pouvons offrir une primeur à nos lecteurs, le puissant artiste de tant d'œuvres admirées étant pour nous plus qu'un maitre — un coréligionnaire et un ami, dont la précieuse collaboration est acquise à la *Revue*, parce que celle-ci, dans une autre sphère, poursuit une œuvre parallèle à la sienne : le triomphe de la Justice et de la Fraternité sociales, indissolublement liées, dans l'œuvre de Cladel, au triomphe du Beau et de la Vérité dans l'Art.

(*La Rédaction*).

étaient au maillot quand tu désertas le pays, et leur mère, aujourd'hui belle encore, était alors réellement superbe..,

— Oui,c'est possible: il y a vingt-sept ans que j'ai quitté le bercail et je ne les reconnais pas du tout...

— Tu les as pourtant déjà vus, sinon *eux*, du moins *elle*.

— Où ?

— Dans le carrefour où toute notre famille, hélas ! disparue à présent, habitait en ce temps-là. Cette heureuse mère !... elle est digne entre toutes et ses fils qu'elle éleva si bien, quoique presque dépourvue de ressources, sont très aimés ici, très estimés... et pourtant ! Ah ! quand j'y songe ! Oh ! lorsque je me rappelle cela !... L'un d'eux est médecin, et depuis l'aube jusqu'à la brune, il court les rues et les routes en son cabriolet et ses six chevaux sont sur les dents ; il guérit beaucoup de ses malades et les soulage tous, tous sans en excepter un seul ; l'autre est avocat ; tous les processifs se l'arrachent, il a l'oreille des juges et ses clients raffolent de lui : c'est ainsi, bien que ce dût être le contraire, en vérité !

— Pourquoi donc cela, ma très-chère tante ?

— A cause de leur origine...

— Ha ! vraiment ?

— Oui, par rapport à leur père, le mari de cette bonne vieille-là, qui me trouble chaque fois que je la rencontre sur mon chemin, ils n'auraient pas dû... réussir ; ils sont cependant très innocents,eux! Eh ! j'en suis bien aise, après tout,les préjugés s'en vont !

— Une histoire ? Ah ! je vous prie, racontez-la moi.

— Volontiers : elle t'intéressera beaucoup, certainement...

— Tant mieux !

— ... et te remuera quelque peu, peut-être aussi.

— Je suis tout oreilles ; allons, vite, vite, allons !

— Un moment ; attends que je souffle à mon gré...

Ma vénérable consanguine reprit haleine et, levant sa tête chenue vers le ciel tout argenté, frémit derechef en me montrant la face très-distincte et plus décolorée de l'astre nocturne qui roulait au fond de l'azur sans bornes ; et puis enfin elle s'exprima posément ainsi :

« Le temps vole ; il y a quarante-trois ans de cela. C'était en avril ou en mai. Midi sonnait. Ta pauvre maman et moi, nous causions, abritées du soleil sous la tente de toile qu'à partir des premiers jours de mars chaque artisan de notre localité, dès l'aube, dresse comme un auvent au-dessus de la porte de son atelier ou de sa boutique, et, toi, bambin, entre nous deux, tu jouais, tantôt creusant des trous sous les pavés et tantôt, avec un arrosoir dont je t'avais fait cadeau la veille, versant de l'eau dans les fentes de la façade de l'humble maisonnette où tous nos devanciers ont vécu. Tout à coup, une

foule de gens dévalèrent la grand'rue des Consuls, et, poussant de hauts cris, coururent jusqu'à la fontaine du Griffon... Il y avait là, non loin d'un abreuvoir et d'un bassin publics où les bouviers mènent leurs bœufs, et les rouliers leurs chevaux, une bicoque lézardée à pignons, et bâtie mi-partie en terre et bois autour de laquelle un gros attroupement s'était formé. Ta mère qui t'avait pris entre ses bras et moi, curieuses l'une et l'autre de voir ce qui suscitait une telle émotion, nous nous glissâmes en cette cohue où tout le monde parlait à la fois. « Il viendra, disait-on, il viendra tout à l'heure *la* chercher ici, mais ces braves gens se sont barricadés chez eux et ne consentiront pas à la lui livrer. » « Allons donc ! il n'oserait pas... » « Si, si, nous en sommes sûrs ; *elle*, aujourd'hui majeure, et *lui* qui la guigne depuis quatre ou cinq ans sont d'accord, bien qu'ils ne se soient jamais abouchés, prétend-on, et les actes de respect, les trois sommations légales, ont été signifiés selon la règle aux parents. » « Épouser un gaillard de cet acabit, elle, si délicate, oh ! non, non ! nous ne croirons ça que lorsque nous l'aurons vu... » «Tournez l'œil et vous verrez...» Et l'on se désignait un groupe armé qui s'acheminait, ayant franchi l'emplacement des anciens remparts, vers le toit solitaire et lugubre occupé par ces vanniers natifs de Bordeaux, et, depuis quinze ans, habitant notre Montauriol. La bande approcha. Sous la voûte embrasée du ciel étincelaient les baïonnettes des fusils d'une escouade de voltigeurs aux épaulettes jaunes, et derrière ces fantassins, marchaient, entre des valets de ville en chapeaux à cornes, un magistrat ceint d'une écharpe tricolore et le personnage en frac de cérémonie de qui l'on s'était tant entretenu de toutes parts. Arrivés en silence devant la maisonnette en question, les soldats forcèrent la populace à s'en écarter et puis, avec la crosse de leurs mousquets en cognèrent la porte. « Ouvrez, au nom de la Loi ! » cria par trois fois le commissaire de police, « ouvrez ! » Aucune voix ne répondant à la sienne, il reprit, s'adressant aux militaires : « Enfoncez-moi ça !» Les fusiliers, après avoir hésité longtemps, obéirent enfin. On entendit résonner leurs armes sur les ais du ventail, et l'on se demandait si l'on ne rêvait point. Tandis que les militaires s'escrimaient à l'envi, les bourgeois et les artisans, assemblés-là, considéraient le monsieur en habit noir à queue d'hirondelle et gants blancs, à la requête de qui s'accomplissait cette violation de domicile autorisée par les codes. Il était assez grand, un peu maigre et fort chevelu. Je n'ai pas oublié, je n'oublierai jamais sa figure bistreuse, ainsi que celle des Mores, et ses yeux aussi bleus que ceux d'un Anglais ou d'un Russe, avec une crinière très-blonde qui luisait comme un casque d'or sur un front de bronze. Oh ! qu'il eût été beau s'il n'avait pas été si tourmenté !...

Figure-toi, neveu, quelque ange à qui l'Eternel refuse l'entrée du Paradis ou, si tu préfères, un démon qui n'a pas mérité d'être précipité dans l'enfer ; enfin, un Christ damné. Tout-à-coup la porte, que l'on avait fracassée, céda. Suivi des troupiers et des sergents, le commissaire aussitôt, pénétra dans un étroit corridor, et le requérant, taciturne et pensif, attendit sur le pas de l'antique et maigre édifice. Oyait-il ou non les propos du public qui bientôt l'assaillirent? Il ne bougeait pas plus qu'une statue de pierre ou de métal. « La fatalité, le destin en ont ainsi décidé ! s'écria quelqu'un ; en définitive, il est plus à plaindre qu'à blâmer, et l'on aurait bien tort de lui en vouloir. Est-ce sa faute, après tout, s'il est né de qui vous savez ? A peine âgé de six à sept ans, les siens l'envoyèrent au collége de Montpellier, où il termina ses études sans que ceux-ci lui rendissent visite. Une fois bachelier ès-sciences, il étudia la médecine et, deux ans après avoir obtenu son diplôme, il était aide-major dans un régiment de ligne à Constantine, en Afrique. Au fort d'une bataille, un caporal de zouaves dont il avait pansé les blessures, le remit brusquement : « Toi, camarade, toi, pays, aujourd'hui nous guerroyons ensemble, ainsi qu'autrefois nous avons polissonné ; t'en souviens-tu ? » « Vous vous trompez. » « Oh ! ma foi, non ; je te reconnais bien à la cicatrice étoilant ta tempe gauche ; un madrier t'était tombé dessus, on te crut mort ; te voilà, tant mieux !... ou tant pis, à ton gré ! » « Je vous assure que vous êtes tout à fait dans l'erreur. » « Aucunement ; et la preuve en est que, bien que tu sois droit comme un I, tu ressembles trait pour trait à ton papa le Bossu dont on nous menaçait à tout bout de champ, nous autres, gamins, qui tous avions si peur de lui que nous en faisions pipi dans nos culottes, et même... caca ; nom d'un chien ! il nous intimidait ferme... ah ! c'est que s'il était mal raboté, lui, son métier non plus n'était pas fort ragoûtant... enfin, ne parlons plus de ça, puisque ça te déplaît ; au revoir et merci pour tes soins ; adieu, *fils un tel !* » Le malheureux, qui toujours avait ignoré le secret de son abandon et s'était jusque-là cru vraiment orphelin, fut étourdi d'abord de cette révélation, ensuite il s'informa. Quelles angoisses le tenaillèrent ! Et la veille du jour où des renseignements lui furent fournis, il eut à subir un terrible affront au mess, en présence de tous ses amis et compagnons, les officiers de la brigade. Un d'entre eux, auquel il avait tendu la main au moment de se mettre à table, la lui refusa. Vif comme il l'était et très chatouilleux sur le point d'honneur, il provoqua celui qui l'avait si profondément humilié ; l'insolent haussa les épaules, et lui riposta : « Croiser le fer avec vous, allons donc ! Est-ce qu'on se bat avec un être de votre espèce ? » Il bondit sous l'injure, un dernier mot le souffleta, l'atterra ; son com-

patriote,le zouave avait jasé. Mais on en avait menti ! non, ça n'était pas possible, ce n'était pas vrai ! Le lendemain, hélas ! les dépêches qui lui parvinrent du Languedoc lui confirmèrent la désolante vérité. Voilà... » « Soit, oui ; mais objectèrent quelques badauds perdus dans la multitude, rien ni personne ne le contraignait alors à se charger de pareilles fonctions ! » « Oh ! que si fait ! insista le discoureur, écoutez-moi, jugez-en : Après avoir fichu son camp de l'Algérie, il se rendit au Sénégal ; là, des spahis et des marins, ayant séjourné sur les côtes ou dans les terres barbaresques, colportèrent les bruits qui là-bas avaient couru sur lui de garnison en garnison ainsi que sur le littoral de la Méditerranée, et, dès lors, chacun le fuit avec horreur. Repoussé, méprisé, voire persécuté par tous, il donna sa démission, qui fut acceptée avec empressement et s'en revint en France. Employé comme scribe en diverses administrations à Nantes, à Lyon, à Lille en Flandre, à Strasbourg, enfin à Paris, il fut toujours et partout signalé comme le *fils un tel,* et remercié. Pour subsister, il se condamna, lui, si bien élevé, tant instruit, à remplir toutes les besognes, même les plus viles. Savetier, portefaix, vidangeur, au fond des échoppes, en pleines halles et dans les égouts où longtemps il se cacha, les mêmes yeux invisibles le découvrirent et la même réprobation le poursuivit sans pitié. « Retire-toi, file ou nous partons tous : à bas les pattes, tu nous salirais ! » Il s'esquivait incontinent... et bientôt vint l'heure où ce paria, ce martyr, ce maudit traité d'indigne et montré au doigt tomba dans la détresse et le désespoir. En loques, affamé, certain soir en rentrant dans son taudis, après avoir été tenté pendant toute la journée d'en finir avec la vie, il reçut de celle qui l'avait mis au monde une lettre lui apprenant la mort de celui qui l'avait engendré sans penser qu'il le vouait à l'opprobre universel, et le suppliant de la secourir, en s'excusant de l'avoir conçu. N'aspirant qu'à la tombe, il eut le courage de n'y pas descendre, oui, de ne pas se délivrer de l'existence par dévouement à sa mère à lui seul inconnue et qui souhaitait de vivre encore. Il retourna donc au pays natal et s'y résigna, quoiqu'il en eût, à succéder à son père... Ah ! ceux qui le ravalent et le huent n'ont peut-être pas autant de noblesse que lui ! Non, non, il n'était pas fait pour instrumenter ainsi... Quel lot que le sien ici-bas et quel supplice ! Avoir la passion de raffermir ses semblables et en être réduit à les achever. On n'a pas d'idée de ça. Je l'ai vu naguère agir, à Toulouse. Au moment d'opérer il pâma presque. On le releva roide comme une barre de fer et l'on craignit non-seulement pour sa santé, mais encore pour sa raison. Après tant d'épreuves, il trouve enfin aujourd'hui, dites que je suis un prêcheur, si ça vous va, je m'en fous, il a trouvé, lui que chacun dédaigne et à qui personne

n'adresse la parole, une fille, une très honnête fille qui l'aime et le veut autant qu'il l'aime et la veut lui-même en dépit de tous,et je les en félicite,ils s'épouseront...»Interloqué par des cris aigus partant de la bâtisse où les autorités s'étaient introduites violemment, l'orateur se tut, et presqu'aussitôt au-dessus du rez-de-chaussée, à l'unique fenêtre de l'étage supérieur, se cramponnèrent deux vieillards de sexe différent que les agents maintenaient de leur mieux, tandis que sur le seuil, en bas, apparut une magnifique brune à moitié vêtue et dont le linge en lambeaux flottait sur sa gorge meurtrie et taillée comme la chair des plus beaux marbres. Sans se préoccuper de la foule qui brandissait des bâtons et ramassait des cailloux pour assommer et lapider le ravisseur qui, toujours immobile et muet, l'attendait là, dehors, elle lui prit hardiment le bras. Attendrie par sa grâce, une matrone lui jeta sur les épaules un schall de laine, et des jeunesses enthousiasmées par sa bravoure, ayant coupé dans un jardin avoisinant quelques branches de lilas blanc, les tressèrent en guirlande et les lui offrirent. Elle s'en couronna très ingénûment et dit aussitôt à celui qui l'avait choisie et qu'elle avait élu ; « J'ai le droit de la porter et je la porterai tout à l'heure à la mairie, ainsi qu'à l'église. » « O misérable,sanglotèrent à la croisée en se tordant les poings, le vieux et la vieille qui l'avaient bercée,ô misérable enfant, tu n'as pas honte de nous déshonorer avec toi ! » « Je vous chérirai jusqu'à mon dernier soupir, répliqua-t-elle avec tant de sincérité que plus d'un furibond en fut désarmé, mais mon cœur est à lui ! » Comme on grondait en les entourant et qu'on ne leur livrait point passage, le commissaire de police cria de là haut : « En avant, force à la loi ! » Les voltigeurs,afin de déblayer la place, croisèrent immédiatement la baïonnette et le public fut refoulé. Tels furent alors les rugissements que poussa le père abandonné que chacun de ceux qui les perçurent en resta consterné. Quant à toi, petit, tu te crispas sur le sein de ta pauvre maman qui n'avait plus la force de te soutenir entre ses bras, et désignant le conquérant qui marchait sans voir et sans entendre rien que sa future qu'il enlevait avec l'assistance des autorités civiles et militaires en présence de tout un peuple et à la face du soleil, tu demandas à cor et à cri : « Quel est donc ce grand barbu ?» Ta mère, enfin,te répondit toute tremblante en te serrant contre elle, à voix basse : « O mon mignon, c'est le bourreau ! »

— Je m'en souviens, oui, je m'en souviens à présent.

— Tu te le rappelles, n'est-ce pas, tu te rappelles ?

— Oui.

— Bien ?

— Ah, très bien, très bien ; il pleurait comme je n'ai jamais vu

depuis pleurer personne, entre les soldats qui, tout en le protégeant se reculaient de lui comme d'un pestiféré...

— Chut ! chut ! interrompit ma tante ; oh ! par pitié, tais-toi ; voici sa noble veuve et ses deux vaillants orphelins qui reviennent de la promenade...

Ils repassèrent, enlacés, tous les trois devant nous ; et pendant qu'ils échangeaient de tendres paroles et de pieuses caresses en suivant les haies vertes et fleuries de la route où se mêlaient les feux purs des étoiles, au-dessus de leurs fronts, la lune, traversant une zone encore ensanglantée par les gloires mourantes du couchant, planait triomphalement, dans une mare couleur de pourpre, hagarde et blême comme la tête d'un décapité.

LÉON CLADEL.

Sèvres, mai 1885.



LE SOCIALISME ACTUEL EN FRANCE

(*suite*)

Chapitre IV

SOCIALISTES AVANCÉS. DOCTRINES COMMUNES AUX DIFFÉRENTS GROUPES. LE COLLECTIVISME.

Les *socialistes avancés* sont aussi appelés *socialistes révolutionnaires*. Ils ont accepté ce titre ; mais encore faut-il s'entendre sur le sens qu'ils lui donnent. Cela ne veut pas dire qu'ils considèrent tous comme indispensable le recours au fusil et aux barricades. « Par *révolution sociale*, écrivait l'un d'entre eux (1), nous entendons, disons-le une fois pour toutes, *transformation sociale*, sans préjuger si cette transformation sera violente ou non. » Mais ce qu'ils veulent tous résolument, c'est changer la forme existante de la possession individuelle ; c'est reconstituer la société sur une nouvelle base et d'après un plan nouveau. Ils reprochent à toutes les réformes qui ne touchent pas au régime de la propriété privée d'être impuissantes à guérir le mal social. Ils les considèrent comme des palliatifs et non comme des remèdes capables de détruire le germe de la maladie.

Parle-t-on de l'épargne ? — Il est assez singulier, répondent-ils, d'inviter un homme qui ne gagne pas de quoi vivre et qui s'en plaint à faire des économies. Autant lui dire de manger de la brioche, faute de pain. Supposez pourtant que l'ouvrier rogne sur ses besoins quelques centaines de francs qu'il puisse mettre de côté. Qu'adviendra-t-il ? S'il épargne assez pour devenir patron, il ne peut l'être qu'à condition d'employer des ouvriers ; il aura lui-même monté en grade ; mais ceux qu'il emploiera seront encore dans la situation inférieure où se trouvait hier leur maître d'aujourd'hui ; il n'y aura rien de changé qu'un patron de plus. Le capital et le tra-

(1) Malon. *Le Nouveau Parti*, p. 31.

vail continueront leur lutte inégale. L'esclavage n'est pas aboli par l'affranchissement de quelques esclaves.

Mais qu'est-ce qui empêcherait tous les ouvriers d'épargner aussi bien que ces affranchis ? Ne pourraient-ils, vu leur nombre arriver à un chiffre colossal d'économies et racheter toutes les fabriques où ils sont réduits au rang de salariés ? — Voici la réponse qu'on fait à cette question (1).

Pour épargner, il faut consommer moins ; si la consommation se restreint, la production doit en faire autant ; par conséquent chaque fabrique a besoin de moins d'ouvriers ; elle jette sur le pavé ceux qui sont de trop, et alors ceux-ci sont obligés de mourir de faim, à moins qu'ils ne s'offrent au rabais, ce qui fait baisser les salaires et rend l'épargne impossible, à moins encore qu'ils ne soient secourus par leurs camarades plus heureux, ce qui dévore l'épargne passée et à venir. Calculez après cela combien de siècles coûterait le rachat des usines, dont la valeur aurait été d'ailleurs croissant d'année en année.

Supposez maintenant l'épargne collective, autrement dit la coopération. Il s'en est fondé par centaines, des sociétés coopératives ; elles font, dit-on, l'éducation des ouvriers ; elles leur enseignent la pratique de la solidarité ; elles les habituent à diriger un vaste établissement ; elles les forcent à la vigilance, à l'activité, à la persévérance. Elles peuvent réussir à la rigueur avec des ouvriers d'élite ; elles rendent des services appréciables, quand elles sont constituées en vue d'acheter et de vendre à bon marché les objets de consommation. Mais lorsque leur but est de produire, de fabriquer à frais et risques communs, que de peine elles ont à subsister ! Il faut d'abord un capital suffisant ; première difficulté. Même s'il est fourni par l'État ou une banque, comment lutter avec la grande industrie ? Les capitalistes s'associent comme les travailleurs et ils font à ceux-ci une concurrence irrésistible. Forts de leur richesse qui leur permet de perdre de l'argent, ils combattent à coups de billets de banque ; ils baissent les prix de leurs produits pour tuer l'entreprise rivale et alors quel est le double résultat ? Les membres de l'association ouvrière se surmènent sans aucun bénéfice et pâtissent ; quant aux ouvriers restés en dehors, ils pâtissent encore davantage, parce que leurs salaires sont fatalement réduits par leurs patrons obligés à des sacrifices momentanés.

Aussi regardez le sort des sociétés coopératives de production qui se sont fondées en France depuis quarante ans. La plupart sont mortes ; quelques-unes végètent. Ce n'est pas là une solution de la question sociale. Lassalle, qui les préconisait après Louis Blanc, n'y

(1) Malon : *Manuel d'économie sociale*, p. 378.

voyait qu'un moyen d'améliorer le sort de l'ouvrier. Les *socialistes avancés* leur reconnaissent à peine ce mérite et l'un deux (1) se prononçait ainsi au Congrès de Marseille (1879) : « A tous les points de vue, le système coopératiste est mauvais ; s'il produit des résultats particuliers, il n'en produit aucun qui ait un caractère général.... ; or ce n'est pas l'émancipation de quelques-uns que nous devons chercher, mais celle de tous. »

Faut-il faire plus de fond sur la participation aux bénéfices ? — Non, au dire des mêmes socialistes. Si l'on compte en effet sur le bon vouloir des industriels pour l'appliquer, on risque d'attendre quelques siècles. En 1883 il n'y avait dans toute la France que dix-huit maisons qui l'eussent établie. Mais en supposant que ce nombre vint à grandir avec une rapidité imprévue, il resterait toujours une objection de principe contre cette manière de réconcilier le capital et le travail. C'est que la réconciliation se ferait surtout à l'avantage du capital. Les travailleurs recevant une part des bénéfices, sont intéressés à travailler avec plus d'énergie : ils augmentent ainsi la somme des produits ; il s'ensuit que le profit total croît dans une proportion considérable. Mais comme le capitaliste prélève la plus grosse part, il fait fortune plus vite malgré les quelques miettes qu'il abandonne à ses ouvriers. L'inégalité ne diminue donc pas et le problème social n'est pas résolu.

Au mois de mars 1884, il fut question au conseil municipal de Paris d'envoyer une délégation ouvrière à Guise, pour y étudier le *Familistère* fondé par M. Godin. Les socialistes avancés virent d'assez mauvais œil cet envoi et par l'organe du citoyen Joffrin ils accusèrent la participation aux bénéfices d'être pour les patrons qui s'y prêtent un moyen de s'enrichir plus aisément « en faisant rendre aux muscles et à l'intelligence de l'homme tout ce qu'il est capable de produire. » Un argument plus grave qu'ils peuvent encore invoquer, c'est que M. Godin lui-même, après avoir mené à bien sa tentative, après avoir indiqué (2) les conditions précises où un essai pareil doit tourner au profit des ouvriers, admet en outre la nécessité de tout un cortège de lois pour garantir au moins la vie à tous les membres de la société.

A toutes les réformes proposées, réforme de l'impôt, abolition des octrois, développement de l'instruction, les socialistes avancés opposent une argumentation semblable, qui peut toujours se résumer ainsi :

Toute réforme est illusoire, si l'on garde pour institutions fonda-

---

(1) Page 329 du Compte-Rendu.

(2) Déposition de M. Godin dans l'enquête sur les associations ouvrières. p.77.

mentales la propriété privée et la concurrence illimitée, qui ont fait notre régime individualiste et qui tendront sans cesse à le refaire. Rien ne peut aboutir, si l'on ne prend pour base de la société la *propriété collective.*

Les premiers socialistes disaient d'accord avec les Pères de l'Eglise : Tous les hommes sont frères ; ils doivent s'entr'aimer et s'entr'aider. Riches, qui avez trop, pauvres, qui n'avez pas assez, mettez en commun ce que vous possédez et l'harmonie régnera parmi les individus et les nations comme parmi les membres d'une seule famille.—De cet appel à la fraternité dériva le *communisme humanitaire,* forme moderne de l'antique communisme chrétien. Fort vague dans ses promesses d'avenir, il laissait cependant entrevoir dans un lointain vaporeux, au grand effroi de ceux qui estiment avant tout l'indépendance de la vie privée, des espèces de couvents laïques déguisés sous le nom de *phalanstères.*

Ceux même qui s'appellent aujourd'hui *communistes* répudient cet idéal ; à plus forte raison ceux qui forment la majorité des socialistes avancés et qui s'intitulent *collectivistes.* Ils entendent laisser à la propriété individuelle une certaine part et à chacun pleine liberté d'user à son gré de ce qu'il pourra posséder en propre. Constantin Pecqueur, qui, avec François Vidal, fut avant 1848 le précurseur du collectivisme en France, comme le baron Colins le fut en Belgique, avait déjà formulé ainsi son programme : *Socialisation des instruments de travail.*

Cela signifie que la terre, les mines, les usines etc, aujourd'hui monopolisées par une faible minorité, doivent rentrer dans le domaine de la nation ; que chacun par suite doit avoir libre et gratuit accès à ces divers moyens de production. Les différents membres de la société pourront en tirer un parti différent, suivant leurs aptitudes et leur énergie ; mais tous auront, autant qu'il dépend de l'Etat, mêmes chances de développement et d'existence heureuse. Si le point d'arrivée ne peut pas être le même pour tous, il y aura du moins même point de départ.

Le *Collectivisme* (c'est le nom adopté pour cette réduction du *Communisme*) est établi par ses partisans sur des raisonnements de plusieurs sortes qu'il convient de connaître.

Ceux qui furent les premiers à le formuler remontaient d'un bond à l'origine de la propriété; ils pensaient et disaient avec Saint-Ambroise: « La nature a établi la communauté; l'usurpation, la propriété privée. » — « Le territoire sur lequel est assis un peuple, écrivait Pecqueur, appartient à tous ses membres collectivement et n'appartient à personne individuellement. Donc ceux qui l'exploiteront et ceux qui tranformeront ses matières premières en produits divers, c'est-à-dire les *agriculteurs*, les *industriels* et les *commerçants*, n'en peuvent

être détenteurs que pour le bien commun. Ils ne sauraient en bonne justice en disposer arbitrairement ni absolument.» La question était ainsi tranchée au nom du droit qu'ont tous les citoyens de posséder une part de la richesse nationale, considérée comme le patrimoine commun de la nation.

De nos jours les collectivistes ne se sont plus contentés d'une argumentation aussi simple. Chose curieuse! Ils ont choisi pour point de départ une théorie chère aux économistes: *C'est que le travail est le fondement du droit de propriété.* Ils ont, pour ainsi dire, pris et retourné contre l'ennemi ses propres canons.

Si le travail est ce qui légitime la propriété, disent-ils, il faut reconnaître que la société est constituée contrairement à ce qui devrait être. De l'aveu même de Stuart Mill (1), « la fortune est en raison inverse du travail accompli. La meilleure part en revient à ceux qui n'ont jamais travaillé, puis à ceux dont le travail est purement nominal et ainsi de suite d'après une échelle descendante.»

Ils ont dit encore: Trois puissances concourent à former la richesse. L'une, c'est la matière, c'est-à-dire la terre avec tout ce qu'elle produit; la seconde, c'est la société, qui a capitalisé tout le travail des générations passées et qui offre aujourd'hui à ses membres des ressources, des connaissances, des moyens d'action qu'ils n'ont pas créés eux-mêmes; la troisième et dernière, c'est le travail individuel, qui ne pourrait rien sans le concours des deux autres facteurs. Or s'il est juste que chacun jouisse des fruits de son travail et que personne par conséquent ne s'approprie ceux d'autrui, nul ne peut posséder en propre ni la matière qui n'est pas l'œuvre du travail humain, ni le capital accumulé par les générations antérieures. Tout cela doit rester commun à tous, et l'individu ne peut revendiquer pour lui qu'une part correspondant à son effort personnel. — C'est précisément le programme du collectivisme.

Mais les socialistes avancés ne se sont pas arrêtés à une analyse encore trop sommaire. Ils ont concentré leur attention sur la genèse du capital; ils ont passionnément recherché d'où il vient et comment il s'accroît.

Le capital est-il le produit de l'épargne individuelle, comme l'enseignent la plupart des économistes? — Cela peut être vrai, disent-ils, quand il s'agit de petites sommes. Ce qu'un travailleur peut épargner sur ce qu'il gagne, une fois ses besoins satisfaits, n'est point considérable. Bien habile et bien heureux qui devient ainsi millionnaire! Si quelques hommes mieux doués que les autres, médecins, artistes, écrivains s'enrichissent saus autre capital primitif que leur intelligence, on reconnaitra sans peine que

(1) *Principes d'économie politique*, tome I, p. 235 de la traduction française.

ce sont là des exceptions. Combien compterait-on dans le monde entier de ces favoris du sort! Encore n'auraient-il pu, d'ordinaire, développer leurs facultés, s'ils n'avaient eu dans leur jeunesse les moyens de payer l'instruction, c'est-à-dire si leurs parents ou la société ne leur avaient fourni un capital amassé par d'autres.

Laissons de côté les cas exceptionnels : on peut dire en thèse générale que le capital n'est pas créé par ceux qui le possèdent. Le plus souvent il leur échoit en héritage. C'est parfois une fortune toute faite; c'est toujours un noyau qu'il est plus facile de décupler que de former. Le capital, ainsi acquis, se conserve et s'accroît ensuite par le travail d'autrui.

Supposons-le hérité, reprennent-ils, supposons qu'il n'y ait rien à dire contre la loi qui fixe à perpétuité dans une même famille des biens souvent énormes. Essayons seulement de remonter à la source des biens ainsi transmis de génération en génération. Qui pourrait, qui oserait affirmer qu'elle est absolument pure, qu'elle n'est souillée ni de sang ni de boue ? A l'origine des familles nobles, nous trouvons la conquête, c'est-à-dire l'usurpation la violence; nous rencontrons sur notre route les seigneurs-brigands du moyen âge, puis les élégants mendiants des cours royales. Combien de maisons ont dû leur splendeur à la honte dorée d'une favorite, à la spoliation d'un banni, à des trahisons chèrement payées. « Ils ne m'ont pas rendu,mais vendu mon royaume,» disait Henri IV des seigneurs de son temps. — Fouillons-nous dans le passé des fortunes bourgeoises ? Nous voyons l'usure, des profits peu honnêtes comme ceux des anciens traitants, des spéculations fondées sur les malheurs publics, la fraude, la falsification des denrées, la contrebande, que sais-je encore. Pour couper court à des recherches et à des réclamations, que pourraient redouter la plupart des capitalistes, les défenseurs de la propriété privée sont obligés d'invoquer la *prescription*. Beaucoup d'années ont passé : donc ce qui fut criminel est devenu légitime. Quel aveu de faiblesse ! Et comme elle est respectable, cette propriété,qui dans mille occurrences n'est qu'un vol amnistié par le temps !

Enfin voici le capital constitué ; ne cherchons plus à savoir comment. Par quels procédés va-t-il maintenant s'accroître, se demandent les collectivistes ? Est-ce par le travail de celui qui le possède ? Sans doute, le travail du possesseur peut avoir quelque influence ; mais il diminue d'intensité, à mesure que la richesse augmente ; il finit même par disparaître tout à fait. Quels sont, par exemple, les dangers courus, les fatigues subies par les actionnaires d'une mine qui leur rapporte bon an mal an quinze pour cent ? En quoi consiste le labeur d'un gros propriétaire qui fait gérer ses biens par un intendant et cultiver ses terres par des fermiers ? Oui, le petit arti-

san, le petit boutiquier, le petit cultivateur font œuvre de travailleurs ; seulement ils ne s'enrichissent guère. En revanche vous entendrez partout cette vérité qui court les rues : Travaillez tant que vous pourrez ; vous végéterez. Faites travailler les autres ; vous ferez fortune.

Si l'on voulait écrire un traité sur l'art d'acquérir des millions, on pourrait distinguer quatre moyens principaux : *La grande propriété foncière ; la grande industrie : le grand commerce* ; *la finance et la spéculation*. Passons-les en revue l'un après l'autre.

Voulez-vous sans peine gagner beaucoup d'argent, dit le socialiste américain, Henri George. Achetez un terrain aux alentours d'une ville en voie de développement. « Vous pourrez ensuite vous coucher sur votre morceau de terre ; vous pourrez planer au-dessus en ballon ou dormir dessous dans un trou, et sans remuer le doigt, sans ajouter un iota à la richesse nationale, vous serez, au bout de dix ans, devenu riche. Dans la cité agrandie, il y aura pour vous un palais. Il est vrai qu'il y aura aussi probablement un hospice pour les pauvres.» Pas n'est besoin d'aller en Amérique pour observer des faits semblables. Il est avéré que, dans tout pays qui prospère, la valeur des terrains va sans cesse en croissant ; on sait comme le prix du mètre carré s'est accru démesurément depuis cinquante ans dans certains quartiers de Paris. Or d'où provient cette plus-value dont bénéficie le propriétaire ? C'est la société qui a travaillé pour lui. Son capital s'est accru par le travail d'autrui.

Dans la grande industrie, dit à son tour le socialiste allemand Karl Marx, ce sont les ouvriers qui, à défaut de la société, enrichissent le fabricant. En vertu de la loi d'airain des salaires, il les paie juste assez pour qu'ils ne meurent pas de faim. Or un ouvrier en six heures ou moins encore produit l'équivalent de son salaire. Ce qu'il fabrique durant le reste de la journée est le profit du patron. C'est ce surcroît de travail non payé qui se transforme en capital. Multipliez les ouvriers, ou bien rendez à l'aide des machines le travail plus productif, ce qui vous permettra de réduire le nombre et le salaire des hommes, vous augmentez le bénéfice presque indéfiniment. Le patron sera bientôt un gros capitaliste, et ceux qui l'auront enrichi ne seront toujours que des prolétaires. Dans ce cas encore, le capital ajouté au capital primitif n'est que le travail d'autrui *cristallisé*.

Pour le grand commerce, il n'y aurait qu'à répéter ce que nous venons de dire. Il a besoin, lui aussi, d'une armée d'employés, de salariés. Le système est le même ; la conclusion ne saurait être différente.

Reste la finance. Un homme prête de l'argent à ceux qui n'en ont pas ; il leur rend ainsi un service et court des risques ; il touche en

retour une prime qui s'appelle intérêt. Que cet homme possède quelques millions ! Le voilà assuré d'un formidable revenu, que lui servent les emprunteurs. Ce sont eux qui travaillent pour lui ; et s'il est vrai, qu'en régime individualiste ce procédé pour vivre, les bras croisés, dans l'opulence, est inévitable et de plus parfaitement licite et honnête, c'est le régime qu'il faut changer (1).

Bien pire est la spéculation. C'est à son adresse qu'à été lancé le mot connu: Les affaires! C'est l'argent des autres.—Le spéculateur est le roi des parasites. Il ne produit rien ; il ne rend aucun service. De la Bourse qui est son fort, il guette et rançonne au passage toutes les marchandises, toutes les valeurs, au moment où elles circulent et s'échangent. Tout lui est bon, blé, sucre, coton, terrain, titres de rente, actions de chemin de fer etc ; rien ne peut passer d'une main dans l'autre sans qu'il intervienne pour en prendre sa part (2).

Il opère ses razzias, tantôt sur ceux qui ont besoin de vendre, tantôt sur ceux qui ont besoin d'acheter.

Veut-il prélever une dîme sur les producteurs ? Il joue *à la baisse*, comme on dit. Il vend, au dessous du cours du marché, des marchandises qu'il n'a pas, qu'il ne pourrait peut-être pas payer, mais qu'il promet de livrer *à terme*, c'est-à-dire au bout d'un, deux ou trois mois. Comme il offre les choses à plus bas prix, les consommateurs s'adressent naturellement à lui, lui font quantité de commandes, et alors les producteurs, s'ils n'ont pas assez d'argent en caisse pour attendre patiemment l'écoulement de leurs produits, sont obligés de baisser leurs justes prétentions et de vendre à perte. Comme le spéculateur a déjà reçu les commandes, il reste à peu près le seul acheteur et il se fait naturellement livrer les marchandises au-dessous du prix où il a convenu de les vendre. Il n'a pas déboursé un sou ; il n'a eu que le mince mérite du joueur qui risque sa fortune ou son honneur sur un coup de dés ; il ne s'est pas donné d'autre peine que celle d'obtenir n'importe comment des renseignements qui manquent à ses concurrents et à ses victimes. Il gagne pourtant tout ce que perdent ainsi les producteurs.

Veut-il au contraire puiser dans le bourse des consommateurs ? Il joue *à la hausse* ; il achète, toujours à terme, ce qui n'exige pas d'argent comptant, des marchandises qu'il sait devoir être bientôt demandées sur la place ; il en accapare le plus qu'il peut, de façon à être au moment voulu le seul vendeur, comme il était tout à l'heure le seul acheteur ; il peut alors céder au prix qui lui convient les choses dont il a acquis la propriété sans rien payer, et il empoche ce que les consommateurs sont obligés de débourser en trop.

(1) Malon : *Manuel d'économie sociale*, p. 222.

(2) Max Nordau: *Les Mensonges conventionnels de notre civilisation*, p. 232.

Ainsi en opérant artificiellement, tantôt une diminution, tantôt une majoration de la valeur des choses, il s'enrichit aux dépens du public ; il s'engraisse de la substance des autres ; il tire à lui les fruits de leur travail.

Cette analyse des diverses façons dont s'accumule le capital aboutit donc à ce résultat qui se trouve formulé par tous les chefs du socialisme avancé : *Dans sa formation historique* il ne peut se légitimer ; il provient d'ordinaire de la ruse et de la rapine ; *dans sa formation actuelle*, il est le produit du travail d'autrui ; il constitue un détournement opéré par quelques individus au détriment des travailleurs ou de la société. — Comme on le voit, c'est une paraphrase savante du fameux mot de Brissot repris par Proudhon : La propriété, c'est le vol. — Les collectivistes adoucissent pourtant cette formule tranchante ; car ils ne l'appliquent qu'à la grande propriété.

Cela posé, ils demandent pourquoi quelques privilégiés peuvent vivre ainsi aux dépens de leurs concitoyens. La cause en est, à leur avis, l'accaparement par ces bienheureux de tous les moyens de production, accaparement qui les rend maîtres et seigneurs de tous ceux qui ne possèdent rien ; car chacun d'eux peut dire aux prolétaires : Je veux bien vous octroyer l'accès à ma terre, à mes machines, à mes magasins, à mon argent, mais à condition que vous ferez pour moi ce que je vous ordonnerai. — Et les prolétaires sont obligés de subir cette condition. Or faites cesser d'abord cette appropriation injuste ; annulez les titres des possesseurs qui ne sont pas valables, en les indemnisant, s'il le faut ; puis, pour empêcher toute usurpation nouvelle, *socialisez* ces instruments de travail qui sont indûment l'apanage d'une petite minorité ; vous supprimez par là capitalistes et salariés ; vous rendez à la fois le travail obligatoire et libre pour tous. Organisez ensuite le travail en commun, vous supprimez la concurrence, le commerce, le prêt à intérêt, la spéculation.

C'est toujours le programme du *collectivisme*.

Mais il nous reste à signaler la forme la plus récente et la plus curieuse qu'ait revêtue l'argumentation des collectivistes. Le socialisme a de nos jours, surtout sous l'inspiration de deux penseurs allemands, Karl Marx et Frédéric Engels, exécuté un changement de front remarquable ; au lieu d'invoquer le droit, comme à son origine, il prétend ne plus parler qu'au nom de la science,

Les adeptes du *socialisme scientifique* ont donc raisonné de la sorte :

« Nous sommes collectivistes, non pas parce que nous voyons là le moyen de réparer une injustice archi-séculaire, mais parce que la société actuelle devient collectiviste et le deviendra chaque jour de

plus en plus. Nous ne considérons pas le retour à la nation des instruments de travail comme un idéal qu'il s'agit de réaliser, mais comme le terme fatal d'une évolution plus qu'à demi accomplie. Notre rôle n'est pas de faire dévier le mouvement social dans le sens de nos désirs ; nous bornons notre ambition à démêler la direction qu'il suit et à marcher dans le même sens. »

Exposons en détail cette théorie qui a dans le socialisme actuel une importance extrême.

En remontant le cours des siècles, disent ceux qui la soutiennent (1), on trouve que la *propriété collective* a prédominé au début des diverses sociétés humaines. Il est certain que les peuples chasseurs et les peuples pasteurs avaient intérêt à laisser sous ce régime les grandes étendues où vaguait leur gibier ou leur bétail. *La propriété individuelle* était alors bornée aux choses dont on se servait personnellement, armes, outils, vêtements. Elle grandit peu à peu, devint dominante chez les populations sédentaires et agricoles, s'étendit aux maisons, aux récoltes, à la terre, mais sans jamais faire disparaître sa sœur aînée. Celle-ci subsiste à toutes les époques ; le nom même de *commune* rappelle la mise en commun de certains biens. Si l'organisation primitive n'a laissé en certains pays que des débris, elle est restée ailleurs vivante et prospère. C'est ainsi qu'on la retrouve (2), sous des formes diverses, en Écosse, en Russie, à Java, dans la Suisse allemande, dans l'Allemagne du Sud.

Cependant la propriété individuelle, chez les nations où elle a triomphé, se compromet par son extension même. Le propriétaire use d'abord en personne de ce qu'il s'est approprié; il manie lui-même ses instruments de travail ; il cultive ses champs à la sueur de son front. Mais comme la propriété privée peut être aliénée, vendue, achetée, il arrive vite que certains propriétaires possèdent plus de terres qu'ils n'en peuvent mettre en culture par leurs seules forces. Alors ils font travailler, emploient d'autres hommes, cessent petit à petit de prendre part à l'ouvrage, passent à l'état de parasites vivant du travail d'autrui, et par là même ôtent à leur propriété sa raison d'être, puisqu'elle était fondée sur le travail personnel.

Elle continue néanmoins à se développer ; mais elle subit à la longue une véritable métamorphose. Par la marche naturelle des choses, par un effet des abus qu'elle amène en s'exagérant, elle finit par perdre en partie son caractère individuel ; elle tend à redevenir collective :

C'est ce qui est arrivé, surtout dans notre siècle. La propriété est.

(1) Voir *le programme du Parti ouvrier* par J. Guesde et Lafargue.

(2) *La propriété collective chez les différents peuples* par Émile de Laveleye.

déjà de nos jours *possédée* et *exploitée* socialement. Nous vivons sans nous en douter dans un demi-collectivisme.

Voyez en effet ce qui se passe dans l'industrie et le commerce. La concurrence, inséparable de la propriété individuelle, fait succomber dans la lutte les individus les plus faibles ; ceux qui subsistent s'unissent pour mieux résister. De là de grandes associations qui se font la guerre entre elles et qui tuent les petites entreprises.

Ici c'est le petit boutiquier condamné à la faillite par les grands magasins dont les affaires se chiffrent par centaines de millions. Là c'est l'atelier d'autrefois, où un nombre restreint d'apprentis et de compagnons travaillaient sous l'œil et sous la direction du maître, remplacé par ces immenses usines où s'entassent des milliers d'ouvriers et de machines.

Comptez, si vous pouvez, le nombre de sociétés financières qui se sont créées pour l'exploitation d'une mine, d'un canal, d'une invention quelconque.

Comparez les compagnies de chemin de fer, ces puissances colossales qui forment des États dans l'État, avec les modestes entreprises de roulage éparpillées il y a cent ans sur la surface du pays.

L'agriculture offre un spectacle semblable ; bien que le partage forcé des héritages tende à maintenir la petite propriété, des efforts sont faits incessamment pour faciliter le passage de la terre de main en main et pour constituer de grands domaines en réunissant les parcelles isolées. Suivant des statistiques officielles (1), les neuf-dixièmes du sol appartiennent à des gens qui ne le cultivent pas eux-mêmes.

Or quelle est la conséquence ou, pour mieux dire, la condition indispensable de cette concentration ? C'est que le mode de la propriété est changé. L'ensemble de l'entreprise est possédé indivis par l'ensemble des actionnaires. Impossible d'assigner à chaque porteur de titres sa part personnelle dans les choses qui appartiennent à une Compagnie ou à une Société. Se figure-t-on les actionnaires d'une mine se partageant le charbon, les galeries, les machines, les bâtiments ? Non, le sol, l'outillage, les produits constituent une *propriété collective* d'un genre nouveau et d'une forme supérieure à l'ancienne.

Mais ce n'est pas assez dire. Le *mode d'exploitation* est devenu en même temps *collectif* par les progrès de la science et de l'industrie. Un horloger faisait jadis une montre à lui seul Aujourd'hui chaque pièce, chaque rouage, le cadran, la boite exigent un ouvrier spécial. On retrouve dans toute fabrication cette division du travail. Les

(1) Voir *Le Prolétariat en France depuis 1789*, par M. Toubeau.

industries les plus artistiques n'y échappent pas. Sait-on par exemple comment se fabriquent les gravures du journal illustré, le *Graphic?* Un graveur fait les têtes, un autre le ciel, un autre encore les habits ; un dernier est chargé de rapprocher tous ces fragments et d'opérer les raccords. Le dessin même n'est pas l'œuvre d'un artiste unique ; celui-ci trace le plan général ; celui-là donne la dernière main au paysage ou aux personnages. — Entrez dans une usine quelconque : Est-ce qu'elle n'est pas, au point de vue du travail, une société coopérative ? Est-ce qu'ingénieurs, gérants, mécaniciens, chauffeurs, contre-maîtres, comptables, ouvriers de toute espèce ne contribuent pas à une œuvre commune ? Il est donc permis d'affirmer que l'exploitation comme la possession est déjà dans bien des cas collective.

Le mouvement en ce sens, loin de se ralentir, ne fait que s'accélérer Les collectivistes ne l'ont pas créé ; mais ils l'étudient et le suivent avec passion, afin de pouvoir le diriger au moment critique.

Il peut en effet aboutir à deux résultats différents : d'une part, à la constitution de sociétés si puissantes, qu'elles exercent un vrai monopole au profit de leurs actionnaires et qu'elles imposent leurs conditions aussi bien à leurs ouvriers qu'aux consommateurs ; d'autre part à la mise en commun au profit de tous de ces entreprises déjà sorties du régime individualiste. Pour emprunter le langage consacré, la *propriété* et *l'exploitation* du capital peuvent être ou *féodalisées* ou *nationalisées* ; c'est-à-dire rester à la merci des barons de l'industrie, du commerce ou de la finance, ou bien être remises à la collectivité tout entière.

Le premier de ces deux termes est déjà atteint ; mais les collectivistes ne le regardent que comme une étape, et ils veulent aider la société à descendre la pente où elle roule et qui mène jusqu'au second, véritable et nécessaire aboutissant de l'évolution commencée.

Est-ce à dire que rien ne sera laissé à l'individu ? Voici comment s'exprime à ce sujet le manifeste communiste que Karl Marx et Frédéric Engels rédigèrent et firent adopter en 1847 : « Nous ne voulons en aucune façon abolir l'appropriation personnelle des produits du travail indispensables à l'entretien de l'existence ; car cette appropriation ne laisse derrière elle aucun profit qui donne du pouvoir sur le travail d'autrui. » — En d'autres termes, la propriété individuelle est réduite *aux moyens de consommation.*

Cette réserve faite, quels que soient les chemins que les socialistes avancés choisissent pour y arriver, ils arrivent tous à cette formule :

Retour à la collectivité de tous les moyens de production, terres, usines, navires, banques, etc.

Sur ce point, l'accord est complet entre toutes les fractions du parti. Il l'est encore sur deux autres questions, du reste intimement liées l'une à l'autre.

Tous se proposent pour but l'émancipation complète de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de race.

Tous admettent qu'il y a lieu de distinguer dans la société deux classes dont les intérêts sont opposés : ouvriers ou prolétaires d'un côté, bourgeois ou propriétaires de l'autre.

« Ce sera l'éternel honneur du socialisme, dit Stuart Mill (1), d'avoir assigné des droits égaux aux femmes et au sexe jusqu'alors dominant.» Les socialistes ne pouvaient se mettre en contradiction avec eux-mêmes, oublier la moitié de l'humanité qui a le plus souffert de l'inégalité sociale. Aussi ont-ils joint ses revendications aux leurs ; ils ont même en fait reconnu, je ne dis pas l'égalité, mais l'équivalence des femmes avec les hommes en les admettant à délibérer et à voter dans les réunions et les comités du parti.

S'ils ont bravé de la sorte un antique préjugé, ils n'ont pas davantage respecté les barrières d'un patriotisme qui leur paraît étroit. A les entendre, la question sociale n'est pas une question nationale. La patrie n'est pas un champ clos où le combat qui se livre puisse rester enfermé. C'est la conséquence inévitable de l'état économique tel que l'ont fait les chemins de fer, les bateaux à vapeur et le télégraphe. Il y a aujourd'hui pour le commerce un marché universel. Les récoltes des États-Unis déterminent le prix du blé en France. Un désastre financier sur la place de Londres ou de Paris se répercute dans le monde entier. Le capital tout le premier ne connait pas de frontières. Est-ce que les banquiers de tous pays ne s'entendent pas pour leurs opérations ? Est-ce que l'on demande aux actionnaires d'une compagnie de quelle nationalité est leur argent ? Il existe une Internationale de l'or, *une Internationale jaune*, comme l'ont appelée quelques-uns. Elle a pour pendant nécessaire une *Internationale rouge*. D'ailleurs le mal social est le même chez tous les peuples d'Europe et d'Amérique ; il est naturel que le remède applicable en un endroit puisse servir en un autre. Cela est si vrai que les gouvernements eux-mêmes reconnaissent la nécessité de mesures communes aux différentes nations. La Suisse a pris l'initiative d'une législation internationale du travail ; et de fait, supposez, par exemple, qu'un pays en réduisant la durée de la journée pour l'ouvrier, élève le taux de la main-d'œuvre et par suite les frais généraux de son industrie ; il risquerait fort d'être victime de la concurrence étrangère, si la réforme adoptée par lui ne l'était pas aussi par ses voisins.

Pour ces raisons, les socialistes avancés, fidèles en ceci à l'esprit de la Révolution qui proclamait les droits de l'homme et non du Français, ont répété ce cri lancé dès 1847 par Karl Marx :— Prolé-

(1) *Principes d'économie politique*. Tome I, p. 238 de la traduction française.

taires de tous pays, unissez-vous — Si leur ligue internationale s'est dissoute sous les coups des gouvernements hostiles et de ses divisions intestines, ils n'en ont pas moins gardé presque partout même but et même programme ; ils correspondent et se soutiennent sans souci des querelles de rois et des haines de races.

Il y a dans cette Ste-Alliance des travailleurs un grave symptôme. Ce n'est pas la première fois que l'Europe voit ainsi ses enfants se grouper entre eux, non plus d'après la langue qu'ils parlent et le pays qu'ils habitent, mais d'après une doctrine commune. Au seizième siècle, les hommes qui combattaient sous les mêmes drapeaux ne s'y rassemblaient pas, parce qu'ils étaient Allemands, ou Français ou Anglais, mais parce qu'ils étaient protestants ou catholiques. Un fait du même genre se passe sous nos yeux. Les socialistes, à la guerre entre nations, substituent la guerre entre classes.

Ce mot de *classes* a suscité bien des colères, bien des contradictions. On s'est écrié : — Mais il n'y a plus de classes, en France surtout. Où est la limite entre ouvriers et bourgeois ? Ne sont-ils pas tous citoyens ? Tel qui porte la blouse est plus à l'aise que tel autre vêtu d'un habit noir. Tel qui est pauvre aujourd'hui peut être riche demain et réciproquement. —

Il est certain, répliquent les socialistes, qu'il est impossible de séparer par une ligne mathématique les deux classes qui se trouvent en présence dans notre société. Il est certain qu'il y a « en nombre considérable, des conditions intermédiaires, à Paris surtout (1). » Mais, par suite de la concentration industrielle, financière et agricole, cette classe moyenne composée de petits marchands, de petits artisans, de petits propriétaires, tend à disparaître et à laisser camper face à face ceux qui peuvent vivre sans travailler et ceux qui ne peuvent vivre qu'en travaillant pour autrui.

Les socialistes se gardent bien, du reste, de croire qu'il faille de toute nécessité des mains calleuses ou une blouse pour prendre rang parmi les travailleurs. Ils savent qu'il existe un *prolétariat intellectuel* (2). Ils savent que dans les carrières dites *libérales*, l'encombrement, l'étouffement n'est pas moindre que dans l'industrie ; que la concurrence y fait autant de victimes ; que la misère en habit noir est aussi triste que l'autre et sans doute plus profondément ressentie, parce qu'elle frappe des hommes placés plus près de ceux qui les paient par leur éducation et par les exigences de leur profession même. Ils comptent sur ces *déclassés*, comme on les nomme souvent, comme sur des alliés d'autant plus précieux que

(1) Malon. *Le Nouveau Parti*, Tome II, p. 21

(2) Voir le journal *le Socialiste* (14 novembre 1885).

ces bourgeois manqués ont plus souffert et connaissent mieux les côtés faibles de l'ennemi.

Mais s'ils acceptent ainsi dans leurs rangs les transfuges volontaires ou forcés de la bourgeoisie, s'ils consentent à faire campagne avec ses hommes politiques, ils se refusent à confondre leur cause avec celle de la classe dominante. Ils déclarent que la rénovation sociale se fera avec elle, si elle a le courage de sacrifier ses privilèges, plus probablement *sans* elle et en tout cas *contre* elle. Ils soutiennent que depuis cent ans la bourgeoisie elle-même a pris à tâche d'opérer la séparation aujourd'hui consommée ; ils rappellent la distinction que la Constituante établit entre citoyens actifs et citoyens passifs ; la persistance avec laquelle la monarchie de Louis-Philippe refusa le droit de suffrage aux pauvres ; l'inégalité de traitement que les lois actuelles, l'institution du *livret* par exemple, maintiennent entre patrons et ouvriers ; enfin le large fossé plein de sang qu'ont creusé les journées de juin 1848 et de mai 1871. Ils concluent qu'ils sont arrivés enfin à la pleine conscience d'un antagonisme qu'ils n'ont pas fait, mais qu'ils se garderont bien de défaire.

Ils affirment en effet, d'après Karl Marx, que l'histoire de la société humaine se résume en une lutte de classes comme l'histoire du monde animal et végétal en une lutte d'espèces ; que l'on a vu tour à tour combattre esclaves contre maitres, serfs contre seigneurs, Tiers-Etat contre nobles et prêtres ; que. le jour où des opprimés savent reconnaitre les leurs ou se grouper entre eux, ils ont fait un pas décisif vers leur délivrance ; que l'instant est venu d'une lutte suprême et définitive entre le *quatrième Etat* et la bourgeoisie, destructrice et héritière des anciennes classes. Ce n'est pas du reste aux individus qu'ils en veulent, mais au corps privilégié que forment les capitalistes ; ils entrevoient pour le lendemain de la bataille une organisation sociale où il n'existera plus aucune classe, mais où vainqueurs et vaincus, égaux devant les jouissances comme devant les charges, seront à jamais réconciliés et unis par la communauté des intérêts.

Tirant les conséquences logiques de ces raisonnements, les socialistes avancés ont décidé d'abord que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Ils ont ainsi repris pour leur compte le mot fameux : *Italia fara da se.* Ils se sont donné pour devise : Aide-toi ; car le ciel ne t'aidera pas.

Ils ont décidé ensuite que pour atteindre à cette émancipation la classe laborieuse ou prolétariat doit former un parti distinct de tous les partis bourgeois.

Jusque-là, ils étaient et sont encore pleinement d'accord ; mais subissant la loi commune à tous les partis, ils se sont divisés sur les voies et moyens qui doivent les rapprocher de leur but. Des que-

relles violentes ont éclaté, provoquées ou du moins envenimées par des questions de personnes. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ces déchirements ; mais il importe de mettre en lumière les graves divergences de principes et de doctrines qui ressortent de ces débats passionnés. C'est à cet exposé que sera consacrée la suite de cette étude.

Chapitre V

SOCIALISTES AVANCÉS. — CLASSIFICATION.

Le *parti ouvrier,* tel fut le nom choisi par les socialistes avancés, put croire un instant qu'il avait réuni en un faisceau solide toutes les énergies de la classe travailleuse. Mais il ne se berça pas longtemps de cette illusion. Il s'aperçut bientôt qu'un désaccord profond existait entre ses membres, d'abord sur l'organisation même du prolétariat, puis sur les principes philosophiques de ses doctrines, enfin et par-dessus tout sur ce qu'on peut appeler la *politique* du nouveau parti.

Quelle part fallait-il réserver à l'Etat dans la rénovation sociale ? Quel rôle convenait-il de laisser aux communes ? La future société devait-elle être centralisée ou bien devait-on au contraire en rattacher les éléments par les liens plus lâches d'une fédération ?

Puis comment procéder à la transformation projetée ? Par voie de réformes ou de révolution ? Par la force ou les moyens pacifiques ?

Sur ce point on ne put s'entendre et une double scission s'opéra. D'une part, les uns se déclarèrent les champions de la liberté individuelle et les ennemis de tout gouvernement ; les autres crurent nécessaire de conserver un pouvoir social et d'employer son autorité pour réaliser l'organisation projetée. Il y eut ainsi un courant *libertaire* et un courant *autoritaire.*

D'autre part, les uns allèrent répétant après Karl Marx : La force est l'accoucheuse des sociétés, et ils condamnèrent comme une défection tout effort sérieux pour entrer dans les voies parlementaires ; or les autres considérèrent le recours aux armes comme un pis-aller qui doit être précédé d'un essai sincère pour transformer par les voies légales l'ordre de choses existant. Il y eut ainsi un courant *révolutionnaire pur* et un courant *réformiste.*

Il est impossible de suivre dans toutes leurs combinaisons ces quatre courants, d'autant qu'ils se mêlent souvent d'une façon inextricable. Mais pour permettre au lecteur de s'orienter, nous étudierons d'abord les deux groupes extrêmes du parti [illegible] se ressemblent en ce qu'ils [illegible], tous deux s'opposent en ce que l'un veut la suppression complète de

l'Etat et que l'autre entend lui laisser la direction de la production sociale. La doctrine du premier est le *communisme anarchique* ; la doctrine du second est le *collectivisme autoritaire ou centralisateur* ; il est représenté surtout par les disciples de Marx ou « marxistes.»

Ce n'est pas qu'ils comptent à eux deux un grand nombre d'adhérents ; le gros d'un parti ne se masse jamais à ses extrémités. Mais ils permettent de mesurer l'espace où celui-ci évolue. Quand on connait les positions occupées par les deux ailes d'une armée, il est aisé de déterminer où se trouve le centre. Nous pourrons ainsi, après avoir couru de droite à gauche, faire connaître sans peine la situation de ceux qui se tiennent au milieu de la ligne de bataille et qui sont à la fois moins friands de guerre sociale et moins hostiles aux compromis entre l'autorité et la liberté (1).

Chapitre VI

COMMUNISME ANARCHIQUE.

On peut lire souvent dans des brochures ou des journaux des plaintes comme celles-ci :

« La grande superstition des temps modernes, c'est la foi dans l'Etat-fétiche, dans l'Etat-providence. Le grand danger qui menace nos sociétés, c'est un nouvel esclavage produit par l'accroissement des fonctions gouvernementales, c'est la multiplication des contraintes imposées aux hommes, c'est l'écrasement des individus sous le poids du pouvoir social.

On parle de la souveraineté du peuple comme d'un dogme sacro-saint ; on devrait parler de la souveraineté individuelle. Elle est la base de l'autre.

Voici la troisième fois que le peuple français se met en république. C'est dire qu'il se proclame majeur. Il inscrit sur les murs des monuments le mot de liberté, et cependant il ne sait pas marcher seul et agir en peuple libre.

Il lui faut un gouvernement qui soit son guide, son tuteur, son mentor, son intendant, son homme à tout faire. Ce nouveau maître Jacques exerce pour lui seul je ne sais combien de métiers. Il est marchand de sel, de tabac, de cartes à jouer, d'allumettes et de brevets d'invention, toutes choses qu'il aime mieux (et pour cause) vendre cher que garantir.

Il est marchand de soupe et de science ; il nourrit et instruit les

---

(1) Il va sans dire que notre unique souci est d'exposer avec toute l'impartialité de la science les théories de toutes les sectes importantes. Nous bornons notre ambition à guider le lecteur dans ce dédale.

enfants dans ses lycées et ses écoles ; il leur choisit des professeurs et des manuels selon son cœur ; il leur fournit une histoire et une philosophie approuvées par lui ; il examine ensuite s'ils possèdent bien la vérité officielle ; puis il les revêt de son estampille, et les lance dans le monde (produits garantis, ceux-là !) sous le nom de bacheliers, licenciés, docteurs etc

Il élève du bétail comme des hommes ; il a des fermes et des haras. Il exploite des mines, des sources, des chemins de fer.

Il doit être ou paraître connaisseur en toutes choses ; il est juge de tous les mérites ; il médaille taureaux et soldats ; il décore poètes et chocolatiers.

Avec cela il doit veiller aux plaisirs de ses administrés, acheter pour eux des statues et des tableaux, payer des musiciens, entretenir des actrices et des danseuses, surveiller même à leur profit des femmes de mœurs légères, singulier rôle pour un gouvernement qui se respecte !

Il fait la police des rues et des esprits. Il entretient des agents pour défendre les citoyens et au besoin pour leur casser la tête ; il en a d'autres pour les garantir de la contagion des idées malsaines. Il arrête à la frontière le livre ou le journal qui se permet de dévoiler une autre vérité que la vérité autorisée par lui.

Outre ces occupations multiples, il est réduit souvent à faire des choses contradictoires, par exemple à caresser l'Eglise d'une main en la frappant de l'autre, à payer les prêtres en les combattant.

Une vingtaine de braves gens qui s'ennuient veulent fonder un cercle où ils pourront causer entre eux en faisant leur partie de piquet ou de billard. Le voilà encore forcé d'intervenir et de vérifier s'ils ne menacent pas la sécurité publique.

Faisant tant de choses, il est condamné à les faire souvent mal. Il est vrai qu'il y a alors des juges pour le juger ; mais c'est encore lui qui les nomme.

Le gouvernement met ainsi la main partout. Voilà le grand mal dont nous souffrons. Le peuple-roi, comme les rois fainéants, a un maire du palais qui l'asservit et prend sa place, il s'est donné un serviteur-maître.

Quand donc les citoyens sauront-ils veiller eux-mêmes à leurs intérêts et à leurs destinées ? Le progrès consiste à se passer de bourrelets et de lisières, qui ont pu être une protection pour l'enfant, mais qui sont une gêne pour l'homme fait.

Le meilleur gouvernement, comme le meilleur précepteur, est celui qui travaille à se rendre inutile.

L'idéal serait une société où il n'y aurait plus ni gouvernants ni gouvernés ; où chacun pleinement libre et pleinement respectueux

de la liberté d'autrui ferait ce qu'il doit, sans contrainte, sans loi coercitive, sans autres maîtres que sa raison et sa conscience.

Cet idéal s'appelle l'*anarchie* ou absence d'autorité extérieure.»

— Qui parle ainsi? Est-ce un fanatique partisan du laissez-faire? Est-ce un adhérent du socialisme avancé? On pourrait aisément s'y tromper. En ce cas, comme en bien d'autres, les extrêmes se touchent. Herbert Spencer, qui définit tout socialisme un esclavage, ne trouverait, je crois, rien à reprendre dans les critiques qui précèdent. Quand il essaie de percer le mystère de l'avenir il prévoit un temps où l'homme « n'aura plus besoin de contrainte extérieure et saura se contraindre lui même »; où la loi, s'il y a encore une loi, « n'imposera plus ni charges ni restrictions; car elles seraient à la fois inutiles et impossibles »; où le gouvernement, fils de la perversité humaine, n'aura plus de raison d'être. Ce sont là des prévisions que les communistes-anarchistes partagent avec lui et ses disciples.

Les uns et les autres, poussant à outrance l'individualisme politique, arrivent à concevoir comme terme de l'évolution humaine ce plein épanouissement de la liberté et ils se rencontrent nécessairement au bout de la route.

L'anarchie ainsi comprise est un idéal très lointain sans doute, mais noble et élevé, et l'on conçoit qu'elle ait séduit des penseurs d'intelligence et de moralité supérieures.

Il est curieux de constater en passant que cette doctrine a surtout conquis des adhérents dans les pays les moins libres et les plus libres; elle a trouvé crédit en Russie d'une part, en Angleterre et en Suisse de l'autre; elle a été dans un pays la réaction naturelle contre l'excès de l'autorité; elle est dans les autres le développement tout aussi naturel des institutions et des coutumes libérales.

Hâtons-nous d'ajouter que l'accord singulier existant entre Spencer, les économistes orthodoxes et les anarchistes se borne à leur haine commune contre l'omnipotence des parlements, à leur commune revendication de l'indépendance personnelle. D'abord les motifs qu'ils allèguent à l'appui de leurs opinions ne sont pas les mêmes.

L'Etat, pour les anarchistes, est toujours un *Etat de classe*; c'est l'organisation de la force publique au profit d'une partie de la nation et au détriment du reste. Blanqui définissait l'Etat actuel « une gendarmerie des riches contre les pauvres.» Le prince Kropotkine parle de même. Etat est pour lui synonyme de guerre extérieure et intérieure.« L'Etat, dit-il (1), cherche et doit chercher à être fort, plus fort que ses voisins..... L'Etat, dit-il encore, est devenu la forteresse des riches contre les exploités, du propriétaire contre le prolétaire.» Voilà pourquoi le premier cri des anarchistes

(1) *Paroles d'un révolté*, p. 13 et 14.

est: guerre à l'Etat ! Ils l'accusent de n'être que la bourgeoisie armée, maintenant par un ensemble d'institutions répressives les lois qu'elle a faites dans son intérêt.

Mais ce n'est pas seulement l'Etat tel qu'il existe qu'ils veulent détruire, c'est l'Etat dans toutes ses manifestations possibles.—Fût-il communiste, notre ennemi, c'est toujours notre maître, écrivait (1) un de leurs journaux.— Qu'on ne leur parle pas d'un *gouvernement révolutionnaire*. Ce sont là deux mots qui hurlent d'être accouplés. Un gouvernement « n'est toujours qu'un boulet au pied du peuple (2). » — Qu'on ne fasse pas miroiter à leurs yeux les avantages d'un *Etat ouvrier*. L'Etat n'est déjà aujourd'hui que trop oppresseur. « Que serait-ce d'un Etat, patron et propriétaire à la fois ! Un Etat, qui pourrait disposer à son gré de toute la fortune sociale et la répartir au mieux de ses intérêts ; un Etat qui serait maître, non seulement de la génération présente, mais encore des générations futures, en prenant à sa charge l'éducation des enfants... ! On recule effrayé devant une pareille autorité disposant de si puissants moyens d'action. (3)»

Que faire donc contre cet Etat toujours insatiable de pouvoir ? Ce n'est pas assez de diminuer ses prérogatives. Il ressemble à l'hydre dont les têtes repoussent, quand on les coupe une à une. Il faut les abattre toutes à la fois ! Plus d'armée, plus de police, plus de tribunaux, plus de lois ! Plus d'assemblées nationales ou communales ! Plus de constitution ! Au lieu d'une société ossifiée, pour ainsi dire, dans une charpente déterminée, un corps social ondoyant et flexible, capable de se plier à toutes les formes sans jamais se fixer dans une seule.

On a dit aux anarchistes : — La science vous condamne. Une société est un organisme qui doit obéir aux lois des êtres vivants. Or, à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des êtres, on voit, suivant Hæckel, la concentration des parties et leur dépendance réciproque devenir de plus en plus grandes. Votre société incohérente substituée à la société actuelle serait comme un recul de l'homme au mollusque. —

Les anarchistes ne se sont pas tenus pour battus ; ils ont opposé naturaliste à naturaliste, M. de Lanessan à Hæckel ! Ils ont répondu (4) que dans un être, composé de plusieurs cellules, on ne remarque pas qu'il y ait des cellules maîtresses et des cellules obéissantes ; que rien dans son organisation ne permet de le com-

(1) *Terre et liberté*. N° 13

(2) *Paroles d'un révolté* p. 263

(3) *La société au lendemain de la Révolution*, p. 18. Brochure anonyme.

(4) *La Révolution et l'autonomie selon la science*, par Jehan le Vagre.

parer à un gouvernement autoritaire et centralisé. Ils ont tiré à eux, pour s'en faire un argument, la phrase suivante.« — Autonomie et solidarité, ces deux mots résument les conditions d'existence des cellules de tout organisme pluri-cellulaire ; autonomie et solidarité, telle serait la base d'une société qui aurait été construite sur le modèle des êtres vivants (1). » — C'est précisément la société que nous voulons bâtir, concluent les anarchistes. La science est pour nous.

Qu'un autre décide si la science les autorise à pousser aussi loin qu'ils le font le fanatisme de la liberté. Mais, chose qui déroute au premier abord, ces outranciers de l'individualisme se déclarent communistes, c'est-à-dire ennemis intraitables de la propriété individuelle. Voici comment ils expliquent cette contradiction apparente.

C'est au nom même de la liberté qu'ils réclament l'abolition aussi complète que possible de la propriété privée. Suivant le mot de Hobbes, richesse est pouvoir. La possession exclusive du capital donne à celui qui le détient une autorité sur celui qui ne possède rien. Elle met les travailleurs à la merci de ceux qui ne travaillent pas. Elle est la cause de la tyrannie économique. Elle empêche les pauvres de développer librement leurs facultés naturelles.

Ils disent donc (2), contrairement à l'opinion courante : Anarchie et communisme sont deux termes qui vont très bien ensemble, et qui même ne devraient jamais être séparés. L'un signifie *liberté*, l'autre signifie *égalité*. Ils se complètent et se corrigent mutuellement. Aussi avons-nous pour programme : Toute la liberté, toute l'égalité, toute la Révolution !

Ce mot de *Révolution* revient à chaque instant sous la plume des socialistes avancés. Ils s'attendent à un bouleversement prochain. L'un deux, qui n'est pas anarchiste (3), a cru pouvoir par une curieuse série de calculs compliqués, déterminer la formule des catastrophes qui menacent notre société. Il est arrivé de la sorte aux dates suivantes qui doivent marquer les trois phases du futur cataclysme : 1888, 1890, *1893*. Il prédit un centenaire digne d'elle à l'année terrible qui vit décapiter Louis XVI et il invite le peuple à se tenir prêt pour ce mémorable anniversaire.

On pense bien que les anarchistes se préoccupent eux aussi de la Révolution à venir. Ils s'en préoccupent même plus que les autres. Car ils sont les plus impatients et les plus violents de tous. Bien loin de considérer comme enfoncé dans le lointain des âges l'idéal

---

(1) J-J. de Lanessan, *le Transformisme* p. 196

(2) *Terre et liberte* N° 13

(3) Chirac, *la Prochaine Revolution*, p. 151

qu'ils ont conçu, ils croient possible de le réaliser dès demain par la force.

Le meilleur moyen de faire connaître leurs idées est donc de se demander le rôle qu'ils comptent jouer *avant*, *pendant* et *après* la Révolution sociale.

Ennemis de l'Etat, comme ils le sont, ils ne peuvent avoir confiance dans des hommes d'Etat. Décidés à détruire toutes les lois, ils ne peuvent contribuer à en faire. De là leur horreur pour toute action électorale. Ils se séparèrent du parti ouvrier, le jour où celui-ci entra dans l'arène politique avec un programme. Voter est pour eux une duperie. Dans les groupes isolés qu'ils forment, ils n'admettent pas de président, pas de décision imposée par une majorité. Aussi, en temps d'élections, se bornent-ils à pratiquer l'*abstention* et l'*obstruction*. Ils ont maintes fois par système troublé les réunions publiques. Ils ne s'appellent pas citoyens, mais *compagnons*. Ils regrettent l'existence du suffrage universel et craignent des réformes, parce qu'elles reculeraient l'heure de la Révolution.

Comment cependant entendent-ils la préparer ? En propageant leurs idées par la parole et la presse, en les propageant aussi et surtout par le fait. Ils recommandent les actes insurrectionnels, les résistances violentes à la loi, les attentats individuels et collectifs qui peuvent faire peur à la bourgeoisie, la démoraliser et entretenir la haine du peuple contre elle en la poussant à des répressions sauvages. — « Quelles formes prendra l'agitation demande un des leurs (1)?... Tantôt lugubre, tantôt railleuse, mais toujours audacieuse, elle ne néglige aucun des moyens qu'elle a sous la main, aucune des circonstances de la vie publique, pour tenir l'esprit en éveil, pour propager et formuler le mécontentement, pour exciter la haine contre les exploiteurs, ridiculiser les gouvernants, démontrer leur faiblesse, et surtout et toujours réveiller l'audace, l'esprit de révolte, en prêchant d'exemple.»

Les anarchistes comptent sur l'action continue pour se faire connaître du peuple et pour être suivis par lui au jour décisif. Ils sont les virtuoses de l'émeute, les chevaliers de la dynamite. Enfants perdus et enfants terribles du socialisme, ils sont combattus vigoureusement par les autres partis socialistes. Ils ne sont qu'une poignée d'hommes, bruyante, belliqueuse, d'allure brusque et hardie, sorte de corps franc qui sert d'avant-garde à l'armée révolutionnaire, mais qui est prêt à tirer sur elle au milieu de la bataille et qui s'en vante.

En effet *pendant la Révolution*, ils sont résolus à empêcher toute reconstitution d'un pouvoir quelconque, fût-il révolutionnaire. Plu-

(1) *Paroles d'un révolté*, p. 284.

tôt que d'accepter des maitres, même provisoires, ils brûleront les ministères, fusilleront leurs compagnons d'armes de la veille. Ils se considèrent comme en état de légitime défense contre tout gouvernement qui voudra remplacer les gouvernements supprimés. Ils invitent les habitants de chaque commune à s'emparer des biens qu'il s'agit de mettre en commun, sans attendre et sans accepter d'ordres de qui que ce soit.

Après la Révolution ... ; mais l'expression est inexacte. Les anarchistes veulent la *Révolution en permanence,* c'est-à-dire la destruction permanente de tout obstacle à la liberté. Ils pensent que les habitudes autoritaires, léguées par les siècles passés, ne peuvent disparaitre du jour au lendemain ; qu'elles tendront à refaire les cadres où étouffe l'individu ; que par suite une vigilance perpétuelle est nécessaire pour les détruire à mesure.

Cependant comme un programme ne peut se réduire à ces mots : Le peuple restera sur le qui-vive, — les anarchistes sont bien obligés de risquer quelques aperçus sur l'organisation de la société future. Ils le font avec une prudence extrême ; ils ne savent pas, disent-ils, ce que sera l'homme régénéré. — « Quelle différence entre le lion qui marche puissant et dominateur dans les forêts de l'Atlas et le lion rachitique et lâche, né en cage et élevé à coups de bâton !(1) » — Ils s'efforcent de se garder des rêves et de ce qu'ils nomment le socialisme de cabinet. Il n'en est pas moins facile de démêler parmi eux deux tendances différentes.

Le parti anarchiste, a, comme tout autre, ses modérés et ses avancés. Les *ultra-libertaires* vont disant :« L'homme doit jouir d'une liberté entière ; rien, absolument rien ne doit arrêter l'exercice de ses volontés.» Ils en concluent qu'il peut satisfaire toutes ses passions, tous ses caprices ; qu'il a des droits, mais point de devoirs ; ils remplacent tous les codes et tous les traités de morale existants par la fameuse inscription de l'abbaye de Thélème : Fais que voudras.

Mais, répondent les autres, ce serait le déchainement de tous les égoïsmes, une mêlée féroce qui ne pourrait avoir d'autre dénouement que la victoire de la force brutale. L'anarchie *rationnelle* (2) ne veut pas être confondue avec cette anarchie désordonnée. Elle fixe pour limite à la liberté de chacun la liberté d'autrui. Elle admet entre les hommes des devoirs réciproques. Elle croit à la nécessité d'une organisation sociale.

Quelle sera cette organisation sociale ? Il faut avouer qu'elle est

---

(1) *Terre et liberté* N° 9

(2) *Droits et devoirs dans l'anarchie rationnelle,* par Emile Digeon.

assez vaguement dessinée par les réformateurs. En voici les principaux traits, tels qu'on peut les saisir.

Le principe fondamental serait la liberté et l'on n'y permettrait aucune dérogation. Ainsi, au nom de la liberté de l'enfant, on empêcherait le père d'imposer des croyances à des esprits encore incapables de juger par eux-mêmes la valeur d'une doctrine. Chacun serait libre d'agir à sa guise dans la sphère de ses intérêts particuliers. Pour les questions d'intérêt général, elles seraient réglées par la volonté du peuple directement exprimée et constamment modifiable Du reste au lieu d'une unité artificielle reliant les habitants d'un pays, des associations volontaires et des corporations autonomes veilleraient au bien-être de leurs membres, à la sécurité des faibles, à la concorde entre voisins et rivaux. En cas de conflit, des arbitres prononceraient, en vertu de pouvoirs délégués pour vingt-quatre heures. D'attentats à la propriété, il ne peut plus être question. Si par hasard il se produisait encore quelque attentat à la sûreté des personnes, des citoyens de bonne volonté, armés comme tout le monde le sera, feraient pour la circonstance les fonctions d'agents de police. En somme il n'y aurait ni gouvernants, ni gouvernés, mais chacun passerait tour à tour par toutes les fonctions temporaires qu'exigeraient les nécessités de la vie publique, c'est-à-dire les rapports des individus et des groupes entre eux.

L'Etat est ainsi supprimé. La commune, elle aussi, cessera d'exister sous sa forme actuelle. Elle aura pu servir de point de départ au mouvement révolutionnaire et de premier centre aux hommes désireux de se grouper ; mais elle est un cadre trop étroit et trop fixe pour durer dans la société nouvelle. « Pour nous, écrit le prince Kropotkine (1), Commune n'est plus une agglomération territoriale ; c'est plutôt un nom générique, un synonyme de groupement d'égaux ne connaissant ni frontières ni murailles. » Le nom pourra subsister, mais en réalité il aura changé de sens ; et le monde sera couvert de sociétés libres qui se tendront la main à travers les fleuves, les montagnes et les mers, qui embrasseront les lettres et les arts aussi bien que l'industrie, qui peu à peu envahiront dans son entier le vaste champ de l'activité humaine.

L'organisation politique une fois réduite à sa plus simple expression, on peut même dire annihilée, qu'advient-il de l'organisation économique ? Même simplicité. Tous les biens étant en commun, les moyens de travail sont à la disposition de tout le monde. Chacun alors suivant ses goûts, ses aptitudes, ses forces, sans contrainte d'aucune espèce, travaille comme il lui plaît ; il reste isolé, s'il le préfère ; il s'associe à d'autres, s'il l'aime mieux. Si vous objectez

(1) *Paroles d'un révolté*, p. 117

aux anarchistes que la paresse est chère à l'homme, si vous leur exprimez la crainte que la production ne soit par là singulièrement ralentie, ils vous répliquent que l'homme travaillant pour lui-même à ce qui lui convient n'est point paresseux et que d'ailleurs, transformé par le milieu où il vivra, il aura laissé sur la route les vices de l'humanité actuelle.

Quoi qu'il en soit, dans la masse de la richesse ainsi produite, chacun pourra puiser à son gré. Si tel ou tel objet est désiré par plusieurs personnes, n'avons-nous pas l'arbitrage qui décidera ? Les anarchistes comptent d'ailleurs sur l'intensité que la production acquerra pour assurer à chacun la *satisfaction égale de ses besoins inégaux*. Ils croient qu'on pourra mettre au fronton des entrepôts publics : Prends, il en reste. — Ils espèrent que les hommes, déshabitués de l'argent devenu superflu, s'habitueront à échanger, non plus des produits, mais des services, et que de la sorte ils pourront s'entendre sans aucune espèce d'intermédiaire.

Tout le monde pourvu de tout par le travail volontaire de tout le monde, il ne restera plus qu'à consommer les fruits de ce travail commun, ce que chacun fera selon sa fantaisie, qui tout seul, qui en famille, qui même, s'il le veut, mais seulement s'il le veut, sous le régime rêvé par les premiers communistes. Le dernier mot de la théorie anarchiste est là comme toujours : Liberté absolue dans l'égalité absolue.

On peut trouver qu'elle manque de précision. Mais il est impossible qu'il en soit autrement dans un parti, dont tous les membres, en vertu même de leur principe, se dérobent au joug de tout programme positif et ne peuvent guère s'entendre que sur les destructions nécessaires.

GEORGES RENARD

(*A suivre*).

LES FINANCIERS DE L'ANCIEN RÉGIME

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

M. Edouard Drumont, l'auteur de la *France Juive,* relate dans son nouveau livre, *La France Juive devant l'opinion*, de quelle façon on faisait à chaque fin de règne rendre gorge aux Rothschild, aux Hirsch, aux Ephrussi, aux Erlanger et aux Mallet du temps. Il s'agit dans les lignes qui vont suivre de la liquidation opérée par l'ancêtre de ces princes d'Orléans qu'on a vus, humbles et serviles, d'après le même auteur, dans les salons des Samuel Bernard, des Crozat, des Prondé de ce temps-ci :

« Certes, le Régent n'est pas le modèle des princes, et rarement on gaspilla plus tristement dans la débauche les dons les plus précieux, le courage et l'intelligence. Il n'en fit pas moins son devoir, il procéda au récurage traditionnel auquel on procédait à tous les changements de règne, et le *Journal de la Régence* de Buvat nous donne les renseignements les plus minutieux sur les opérations de la Chambre de justice constituée pour taxer les financiers.

« Dès le 10 novembre 1716, lisons-nous dans ce Journal, la Chambre de justice, par un arrêt, ordonna que tous les gens d'affaires seraient obligés de payer les 4/5 de leurs biens, acquis depuis qu'ils avaient eu part aux affaires du Roi, en leur réservant ce qu'ils avaient de bien avant que d'y entrer ; qu'ils justifieraient par leurs contrats de leur côté et de celui de leurs femmes (1).

(1) la liste est dans Buvat ; elle produisit tout de suite un total de 17,526,907 livres, somme considérable pour le temps. Les financiers s'exécutèrent très-bien, comme ils s'exécuteraient d'ailleurs aujourd'hui si l'on employait le moyen que l'on prit alors, c'est-à-dire si l'on mettait la maréchaussée à leurs trousses.

Ils indiquèrent même le chiffre auquel il fallait taxer leurs confrères.

« Il y avait, écrit Buvat au mois de décembre 1726, une émulation entre les sieurs Samuel Bernard, Crozat l'aîné, Menon et Prondé.

« Le sieur Crozat l'aîné, se voyant taxé à la somme de 6,600,000 livres représenta à M. le Régent de la Chambre de justice que le sieur Prondé devait sup-

« Le 6 juillet 1717, on publiait un arrêt du Conseil d'État qui ordonnait « aux gens d'affaires et aux traitants de donner, dans la huitaine pour tout délai, entre les mains de M. Le Pelletier des Forts, conseiller d'État et des finances, un état, certifié d'eux et de leurs caissiers, des billets solidaires qu'ils avaient dans le public ; ils devaient certifier la quantité de ces billets, les sommes portées dans chacun de ces billets et qu'ils avaient reçus, et le nombre de porteurs de ces billets ; sans quoi il devait être ensuite ordonné ce qu'il appartiendrait. »

« Cette reprise d'argent indûment acquis, s'accomplissait à fond. Dans ce temps-là on avait la bonne habitude d'appeler « pillards » ceux qui avaient pillé, et non ceux qui demandaient qu'on reprenne ce qui a été « pillé ». On pénétrait au nom de la loi dans ces hôtels pleins de merveilles, dans ces maisons de campagne fastueuses (1).

« On enlevait de chez Bonvalais trois charrettes de meubles précieux et trois charrettes d'argenterie que l'on portait à la Monnaie (2).

« Le 28 Avril 1716, on avait vendu, par ordre de la Chambre de justice, « les chevaux, les carrosses, le vin de Champagne, de Bourgogne, des Canaries et d'autres pays étrangers, les tableaux, les glaces, les trumeaux, la batterie de cuisine et les meubles d'un nommé Paparel... »

Ce Paparel, qui fut condamné à avoir la tête tranchée, avait tout simplement pour gendre le marquis de la Fare, l'ami, le confident, l'inséparable du Régent, le capitaine de ses gardes. Tout ce que put faire le duc d'Orléans, fut de commuer la peine de mort en une prison perpétuelle. Croyez-vous qu'on poursuivrait aujourd'hui des financiers aussi bien en cour... ?

---

porter une pareille taxe, n'ayant pas moins amassé de biens que lui, et que cependant on n'avait taxé le sieur Prondé qu'à 1,900,000.

« Le sieur Samuel Bernard ayant obtenu la liberté de se taxer lui-même, s'obligea lui-même à une somme de 9,000,000, et insista sur ce que le sieur Crozat qui n'avait pas moins de richesses que lui, pouvait aisément porter une pareille contribution, et que le sieur Menon, qui était taxé seulement à 2,742,000 livres, pouvait aisément au moins porter le double. »

(Note de Drumont)

(1) « Le sieur Prondé, président de la Chambre des comptes, et auparavant intéressé dans les Fermes, où il s'était enrichi extraordinairement, fut taxé, le 19 septembre 1716, à une somme de 1,800,000 livres par la Chambre de justice, sa belle maison de Guermande, où il avait mis pour 1,000,000 de meubles, fut aussi saisie. » (Note de Drumont).

(2) « La femme du sieur Bonvalais, écrit encore Buvat, forcée de sortir de sa belle maison de la place Vendôme, fut loger en la rue des Petits Pères, chez un des commis de son mari, avec 4 francs par jour que la Chambre de ustice lui assigna pour sa subsistance, et 4 francs à la femme du sieur Mayot. »

(Note de Drumont).

« Quand les faits étaient trop graves, on ne se contentait pas de reprendre, on punissait corporellement, et on affirmait d'une façon solennelle les droits de la justice.

« Le 11 juillet 1717, écrit Buvat, le sieur Le Normand fit amende honorable, nu-pieds, tête nue et en chemise, tenant une torche allumée à la main. On lui avait attaché un écriteau devant et derrière où l'on avait écrit : *Voleur du peuple* en gros caractères. Lorsqu'il parut à la Halle auprès du pilori, les harengères lui firent une huée terrible en criant : *Au voleur ! au fripon ! il faudrait le pendre !* Puis, ayant fait amende honorable en cet état, on lui donna ses habits, et étant vêtu, on le conduisit en carrosse à la Tournelle pour être de là mené aux galères, où le concierge l'attacha debout à un arbre au milieu de la cour, comme à un carcan, afin d'être mieux vu de tous ceux qui l'allaient voir en foule, et qui, pour cette curiosité, donnaient volontiers quatre sols chacun au geôlier, afin d'avoir le plaisir de lui faire des reproches sur ses concussions et sur les vexations qu'il leur avait faites, à quoi il ne formait aucune réplique, quoique quelques-uns lui donnassent brutalement des coups de poing sur la tête.

« *Voleur du peuple !* Voilà un écriteau qui sent diantrement le socialisme aux yeux de certains Philintes conservateurs, qui frayent volontiers avec les fripons bien vêtus. On avouera cependant que le spectacle de ces insolents d'hier, punis malgré leurs hautes alliances et leurs innombrables moyens d'influence, était autrement moralisateur pour les foules que le spectacle du baron Hirsch, solennellement présenté aux princes d'Orléans, dans le grand salon de l'hôtel La Rochefoucauld, par le duc de Bisaccia. Ces exécutions publiques disaient à tous qu'il y avait des lois pour le riche comme pour le pauvre, et qu'on n'avait pas plus le droit de voler un million que de voler un écu (1).

« A cette époque, où les traditions de la société chrétienne étaient vivantes encore, un prince qui vivait dans l'orgie comme le Régent, n'en avait pas moins une notion beaucoup plus élevée de la justice sociale que les chefs du parti conservateur actuel. Pères de famille

(1) Si le baron d'Erlanger venait nous dire : « J'ai fondé trente sociétés dont aucune n'a jamais réussi, j'ai enlevé 300 millions à l'épargne, mais je vais en tramway et ma femme porte des confections de 25 francs », personne ne lui jetterait la pierre. On mettrait tout sur le compte de la fatalité, et on se contenterait de répondre à cet homme trop fertile en entreprises : « Vous n'avez décidément pas la main heureuse, et, en restant désormais tranquille, vous rendrez un signalé service à l'humanité. » Ce qui indigne la conscience publique, c'est de voir les journaux juifs, comme le *Gaulois*, citer parmi nos grandes élégantes, des femmes qui devraient vendre jusqu'à leur bague de mariage, pour réparer les désastres causés par leurs maris. (Note de Drumont).

excellents, irréprochables dans leurs mœurs, pour la plupart ils subissent sans s'en apercevoir, les idées que les Juifs ont mises en circulation et ils en ont le sens moral complètement oblitéré.

« Devant ces témoignages de l'histoire, certains journaux qui m'ont accusé d'exciter au pillage, comme *le Français*, pour ne mentionner que lui, et qui croient représenter la monarchie traditionnelle, devraient reconnaître que moi seul, au contraire, représente les traditions de la monarchie et en perpétue les principes en matière d'affaires financières.

« Jamais il ne viendrait à un roi de France, véritablement digne de ce nom, la pensée d'admettre une minute qu'un Rothschild peut avoir assez travaillé en cinquante ans pour acquérir trois milliards (1). »

(Edouard Drumont : *La France Juive devant l'opinion.*)

Cette page était, croyons-nous, bonne à rappeler au moment où la rapacité et l'impudence de la Finance juive et non juive dépassent toutes bornes et où la corruption des classes dirigeantes et politiciennes met la République même en péril.

Le chiffre de trois milliards donné par Drumont comme représentant la fortune des Rothschild est plutôt au-dessous de la vérité; à preuve ces lignes de la *Lanterne* de M. Eugène Meyer : (octobre (1887) :

La fortune des Rothschild. — *Hier, a été célébré au temple de la rue de la Victoire, au milieu d'une pompe qui rappelle le sacre de Charles X, le mariage de Mlle Aline de Rothschild, avec M. Edward Sassoon de Londres.*

Ce que représentaient de millions la famille des jeunes mariés et leurs amis qui assistaient à la cérémonie, est inimaginable.

Rien que la fortune de la famille Rothschild s'élève à la somme de 3 milliards 200 millions. Par une curieuse coïncidence, ce chiffre est le même que celui du bubget de la France : près de la moitie de ce capital est possédée par les Rothschild de Paris.

Telle est la puissance de la maison de banque de la rue Laffitte, qu'il y a deux mois, MM. de Rothschild ont pu sortir de leurs caisses, sans que leurs opérations aient eu le moins du monde à en souffrir, 372 millions, représentant la part de Mlle Hélène de Rothschild que celle-ci a retirée lors de son mariage avec le baron Van Zuylen.

Est-il besoin de commenter cette cynique glorification de la monstrueuse spoliation financière qui ruine la petite bourgeoisie laborieuse et affame l'immense prolétariat moderne, par une exploitation capitaliste toujours plus meurtrière, par des chômages toujours grandissants en intensité et en durée, et devenus périodiques, comme les famines du moyen-âge !

---

(1) Le comte de Paris ne serait donc pas « un roi de France digne de ce nom », puisque, d'après le même Drumont, il n'est de platitude qu'il ne fasse aux Rothschild, au point que lorsqu'il eut à conduire sa fille à son premier bal, il la conduisit dans les salons judaïques de la rue Laffitte. Où serait le roi assez osé pour attaquer la ploutocratie? M. Drumont doit se résigner à n'attendre le salut de ce chef, que d'une République socialiste. B. M.

Un jour, le peuple travailleur, à bout de souffrance et ne voulant pas mourir, sous la griffe des loups-cerviers, qu'ils soient d'ailleurs juifs ou chrétiens, avisera. Sur ce point, quel que soit leur mépris pour tous ceux qui vivent péniblement de leur travail, les milliardaires ne peuvent se faire d'illusion.

Ceci dit,nous croyons devoir faire suivre le psaume mammonique de la *Lanterne* de l'extrait suivant des *Contemplations*, où Victor Hugo visait directement les Rothschild, dont la fortune a été faite, comme chacun sait, des désastres de la France, et notamment de l'écroulement de Waterloo (1); en tout et partout, en un mot, « de la détresse publique », selon l'énergique dire de Toussenel (2).

De telles protestations fortifient les consciences, relèvent les cœurs et consolent des serviles et impures palinodies des adorateurs du *Veau d'or* :

Tu casses des cailloux, vieillard, sur le chemin ;
Ton feutre humble et troué s'ouvre à l'air qui le mouille ;
Sous la pluie et le temps ton crâne nu se rouille ;
Le chaud est ton tyran, le froid est ton bourreau ;
Ton vieux corps grelottant tremble sous ton sarrau ;
Ta cahute au niveau du fossé de la route,
Offre son toit de mousse à la chèvre qui broute ;
Tu gagnes dans ton jour juste assez de pain noir
Pour manger le matin et pour jeûner le soir ;
Et fantôme suspect devant qui l'on recule,
Regardé de travers quand vient le crépuscule,
Pauvre au point d'alarmer les allants et venants,
Frère sombre et pensif des arbres frissonnants,
Tu laisses choir tes ans ainsi qu'eux leur feuillage.
Autrefois, homme alors dans la force de l'âge,
Quand tu vis que l'Europe implacable venait,
Et menaçait Paris et notre aube qui naît,
Et mer d'hommes, roulait vers la France effarée ;
Et le Russe et le Hun sur la terre sacrée,
Se ruer, et le nord revomir Attila,
Tu te levas, tu pris la fourche ; en ce temps-là,
Tu fus, devant les rois qui tenaient la campagne,
Un des grands paysans de la grande Champagne,
C'est bien. Mais, vois, là-bas, le long du vert sillon,
Une calèche arrive, et, comme un tourbillon,
Dans la poudre du soir qu'à ton front tu secoues,
Mêle l'éclair du fouet au tonnerre des roues.
Un homme y dort. Vieillard, chapeau bas! Ce passant
Fit sa fortune à l'heure où tu versais ton sang ;
Il jouait à la baisse et montait à mesure,
Que notre chûte était plus profonde et plus sûre ;

---

(1) Voir *les Rois de la République*, par Auguste Chirac ; la *France Juive*, par Édouard Drumont ; l'*Agiotage de 1717 à 1870*, par B. Malon.

(2) Les *Juifs rois de l'Époque*, Paris, 1845.

Il fallait un vautour à nos morts : il le fut ;
Il fit, travailleur âpre et toujours à l'affût,
Suer à nos malheurs des châteaux et des rentes ;
Moscou remplit ses prés de meules odorantes ;
Pour lui, Leipzig payait des chiens et des valets.
Et la Bérésina charriait un palais ;
Pour lui, pour que cet homme ait des fleurs, des charmilles,
Des parcs dans Paris m'me ouvrant leurs larges grilles,
Des jardins où l'on voit le cygne errer sur l'eau,
Le million joyeux sortit de Waterloo ;
Si bien que du désastre il a fait sa victoire,
Et que, pour la manger, et la tordre, et la boire,
Ce Shaylack, avec le sabre de Blucher,
A coupé sur la France une livre de chair.
Or, de vous deux, c'est toi qu'on hait, lui qu'on vénère ;
Vieillard tu n'es qu'un gueux, et ce millionnaire,
C'est l'honnête homme. Allons, debout, et chapeau bas!...
(Victor Hugo : les *Contemplations*, livre III, *Melancholia*.)

Le prolétaire exténué et affamé ne lève déjà plus son chapeau devant les spoliateurs ; bientôt il leur jettera des pierres et alors les temps seront proches des grands redressements socialistes qui préluderont à une société dans laquelle il n'y aura pas d'usuriers millardaires et dans laquelle, par suite, il y aura du travail, de la liberté, de l'instruction, du bién être, de la sécurité et de la justice pour tout le monde.

B. M.

ESSAIS D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES

LA RÉPUBLIQUE DÉMONTRÉE
PAR LA SCIENCE SOCIALE



Il est un fait social qui, à travers les ébranlements et les crises politiques ayant troublé et troublant encore notre siècle, à bon droit appelé le siècle de la Révolution, domine notre histoire.

Ce phénomène, c'est la tendance, de jour en jour plus accusée, qui pousse notre société française, et quoiqu'à des degrés inégaux et moins apparents, toutes les sociétés occidentales à se dégager des institutions monarchiques sous lesquelles elles ont vécu pendant tant de siècles, pour adopter des institutions démocratiques.

Cette tendance persistante s'est toujours manifestée chez nous, et d'une manière ostensible, surtout depuis 89, en dépit des réactions successives provoquées par le jeu des événements politiques.

Quand, le 22 septembre 1792, les Conventionnels décrétèrent l'abolition de la royauté, ils firent plus que décréter une mesure nécessaire : ils enregistrèrent officiellement un fait déjà virtuellement accompli, et désormais irrévocable.

Au fond, et au point de vue de la vraie philosophie politique, la royauté, déclarée abolie par la Convention nationale, n'a jamais pu être rétablie en France — j'entends le régime monarchique traditionnel, fondé sur le droit divin, ayant pour base le droit d'hérédité, et pour principe une raison supérieure à la volonté du peuple.

Notons les diverses étapes de notre histoire contemporaine :

Immédiatement après la chute de la République vient l'Empire, dictature militaire bien plutôt que régime politique, en tout cas gouvernement dont le droit ne relève que de la force brutale et d'un prétendu assentiment populaire ; puis la Restauration, c'est-à-dire le retour à la forme monarchique, mais avec cet amendement capital : la Charte, ou la reconnaissance des droits souverains de la nation ; — puis Charles X, qui tente de réagir contre le courant qui entraine le peuple vers la démocratie, essaie de ressaisir le sceptre

de la royauté absolue, et provoque ainsi la magnifique explosion des trois journées. où s'effondre son pouvoir; — puis Louis-Philippe, qui introduit le régime constitutionnel, type bâtard entre la Monarchie et la République, destiné à ne pas vivre par l'antagonisme même des deux éléments contradictoires qui l'ont créé : car la loi d'hérédité est incompatible avec le droit populaire ; — puis la République de 48, qui donne à la démocratie son instrument de règne définitif : le suffrage universel ; — puis le second Empire, né d'un guet-apens et d'une trahison, qui n'ose même pas invoquer à son profit la loi d'hérédité monarchique, et invoque le droit de la nation, en se couvrant d'une sanction plébiscitaire.

En résumé, et pour caractériser d'un mot la différence entre l'ancien régime et les régimes divers depuis 1789, il suffit de constater que le régime ancien avait cette simple formule : « Par la grâce de Dieu » ; et qu'aucun des régimes, soi-disant monarchiques, qui ont vécu depuis la Révolution, n'a pu se dispenser d'ajouter à la vieille formule royale : « Et par la volonté nationale ». — Ce trait marque l'abîme qui sépare l'ordre passé de l'ordre présent.

Ce rapide coup-d'œil sur l'ensemble des mutations gouvernementales survenues depuis le commencement du siècle jusqu'à ce jour où le régime républicain s'est de nouveau installé, et cette fois, définitivement, il faut l'espérer, suffit pour dégager la vérité que j'énonçais tout à l'heure, à savoir que le régime monarchique est irrévocablement déchu en France, et que, depuis 1789, tous les événements politiques décisifs ont concouru à favoriser, à réaliser cette tendance des idées, des opinions et des mœurs vers le régime démocratique. c'est-à-dire républicain.

Ne faut-il voir, en cette tendance qui se prolonge à travers tant d'incidents contraires, tant de catastrophes, tant de réactions, qu'un accident du hasard, que demain un autre accident du hasard pourra arrêter ou faire dévier ? Une pareille vue serait incontestablement contraire aux règles de l'observation et de la déduction historiques. Un fait qui, pendant un siècle, se retrouve permanent au milieu de nos agitations sociales, survit à nos bouleversements les plus profonds, et, de toutes les réactions passagères qui sembleraient devoir l'infirmer, reçoit, au contraire, confirmation et extension,— ce fait-là ne peut être un fait accidentel : c'est un fait historique ; c'est ce que j'appelle un phénomène constant, indice, symptôme d'une loi d'évolution sociale aussi infaillible, aussi certaine qu'une loi astronomique, physique ou chimique.

Je touche ici au fond même du sujet de cette étude.

Si les sociétés humaines, dans leur formation et leur développement, n'obéissent qu'au hasard, ou — ce qui revient au même — à la volonté incompréhensible et fantaisiste de divinités surnatu-

relles, il est clair qu'il faut rayer l'histoire du nombre des sciences. L'histoire, en ce cas, n'est plus qu'un panorama mobile, confus et inintelligible, nous représentant une succession de faits sans rapports entre eux, sans causes apparentes et sans conséquences appréciables ; la série des peuples du passé n'est plus à nos yeux qu'une vaine fantasmagorie. quelque chose comme une série d'ombres chinoises se pressant, s'agitant, se heurtant les unes contre les autres, sans qu'il nous soit possible de concevoir pourquoi elles apparaissent, pourquoi elles s'agitent et passent.

Ainsi longtemps, en effet, fut considérée l'histoire. Et comment pouvait-elle être considérée autrement, tant que les événements humains n'étaient selon la théologie, que les manifestations miraculeuses d'une Providence inaccessible à notre entendement ?

Il n'y avait pas, du reste, que les événements humains qui parussent alors soumis à une direction surnaturelle, indépendante de la volonté des hommes : tous les phénomènes naturels étaient sensés provenir de la même source. Le vent, la foudre, les fléaux, les cataclysmes terrestres, les phénomènes célestes — tout cela arrivait ou disparaissait au gré d'une puissance supérieure, devant laquelle le seul droit de l'esprit humain était de se courber et d'adorer sans chercher à comprendre.

Mais si, théoriquement, l'homme pouvait respecter cette obligation de regarder les phénomènes du ciel et de la terre comme des manifestations de Dieu ; pratiquement, il lui était impossible de ne pas chercher à en éviter les désagréments, à en tirer les utilités pour son bien-être. Il était tenu, par exemple, de dégager de la contemplation assidue des astres, nécessitée par les besoins et les habitudes de vie pastorale, la découverte positive de la marche régulière et invariable de l'armée céleste, de la succession naturelle des saisons, bref des premières notions de la science astronomique.

C'est ainsi que, tout en restant religieux, c'est-à-dire soumis à une croyance déterminée quant aux causes universelles, l'homme poussé par les besoins pratiques qui stimulaient la curiosité native de son esprit, pénétrait, pour ainsi dire à son insu, les mystères de l'ordre général, et peu à peu, à travers le jeu des forces naturelles, démêlait la constance des phénomènes, leurs relations entre eux, et arrivait ainsi à la conception d'un univers régi par des lois.

L'histoire des sciences est, à cet égard, l'histoire même de l'humanité. Pour l'homme primitif, pour le sauvage. le spectacle du monde est comme un drame dont les acteurs invisibles et inconnus jouent toutes les scènes. L'eau qui court, le vent qui gronde. les arbres qui frémissent, l'éclair qui brille, sont pour lui autant de phénomènes inexplicables, que pour cette raison il attribue à autant d'êtres cachés qui les produisent. Que de siècles il mettra

avant de découvrir que ce sont là des phénomènes dont les causes directes sont toutes naturelles. Que de temps avant de découvrir, par exemple, que la foudre, qui lui inspire une terreur si superstitieuse, n'est que le produit d'une combinaison d'éléments chimiques, qu'il peut non-seulement l'arrêter quand il lui plaît, mais la faire jouer lui-même.

Il y est parvenu cependant. De même qu'il est arrivé à connaître les lois qui président aux phénomènes du Ciel, il est arrivé à découvrir les lois qui président aux phénomènes de la Terre. Les connaissances humaines, d'abord réduites à d'absurdes préjugés, se sont élevées par degrés successifs aux notions positives. D'abord purement conjecturales et religieuses, les sciences sont devenues l'une après l'autre rationnelles et positives. C'est ainsi que l'astrologie, qui expliquait les mouvements des astres par des hypothèses surnaturelles, est devenue l'astronomie, qui explique ces mouvements par des lois certaines, mathématiques ; que la sorcellerie et l'alchimie, qui attribuaient les phénomènes terrestres à des pouvoirs diaboliques, sont devenues la physique et la chimie, qui reconnaissent dans ces phénomènes des lois précises et infaillibles ; c'est ainsi enfin que la médecine augurale et empirique, qui attribuait la santé et la maladie chez les êtres organisés à des influences occultes, est devenue la science médicale, la science de la vie, qui reconnaît que les êtres organisés sont assujettis à des lois de naissance, de croissance et de mort absolument indéniables.

C'est ainsi, en un mot, qu'à la conception antique de l'Univers, basée sur l'existence indémontrable de divinités, a succédé la conception moderne du monde, basée sur des lois générales, dont la réalité se prouve par ce fait que les phénomènes naturels, jadis inexplicables, sont aujourd'hui expliqués, prévus, et même modifiables dans une certaine mesure, au gré de notre volonté.

Tel est le tableau de la marche de l'esprit humain, qui embrasse aujourd'hui, par ses cinq sciences maîtresses : mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie, toutes les catégories des phénomènes naturels. N'est-il pas juste de renverser l axiome théologique et de dire, avec Auguste Comte, que les cieux et la terre racontent aujourd'hui et célèbrent la gloire de l'homme, qui les a pénétrés et conquis ?

Ainsi, au point où nous sommes arrivés, tous les phénomènes, tous les événements qui se passent soit dans le ciel astronomique, soit sur la terre, peuvent être rattachés à des lois, démontrés et prévus.

Mais il est un dernier ordre de phénomènes qui, jusqu'à ce jour, a échappé à la puissance scientifique. Ce sont les phénomènes sociaux ; — et j'entends par phénomènes sociaux, les événements

par lesquels une société humaine se forme, croît et arrive à sa maturité politique, pour entrer ensuite dans une période de décadence et se réorganiser après,selon une forme plus appropriée à ses besoins. En d'autres termes, j'appelle phénomènes sociaux tous ceux qui ont trait à ce qu'on désigne sous le nom d'évolution sociale. L'histoire est le récit, la description de ces phénomènes, représentés dans leur succession à travers les âges.

Eh bien ! seule de toutes les sciences, l'histoire était, jusqu'à ce siècle présent, restée en cet état primitif par lequel ont passé, avant elle, toutes les autres sciences. Jusqu'à ce siècle, l'histoire a été représentée comme un panorama fantastique, théâtre d'événements et d'accidents providentiels. Et encore aujourd'hui, la théologie, successivement chassée de tous les autres territoires du savoir humain, s'y cantonne comme dans son dernier refuge, et soutient que, s'il est vrai (ce qu'elle ne peut plus nier) que toutes les choses, tous les phénomènes naturels obéissent à des lois positives, il n'en est pas moins vrai que les sociétés, tout comme les individus, dont elles ne sont que les collections, ne sont pas gouvernées par des lois réelles, et que, dans leurs mouvements, dans leurs fluctuations dans leur développement mental, moral et matériel, c'est uniquement la volonté, autant vaut dire le caprice d'un Dieu inconnu qui les guide.

C'est ainsi que la religion. dont l'office était jadis d'expliquer toutes choses, n'en explique plus — à sa manière bien entendu — qu'une seule : le mouvement social.

Mais une objection capitale se dresse aussitôt contre cette dernière et suprême prétention de la théologie.

Si toutes les forces naturelles, — célestes et terrestres — sont soumises à des lois d'existence et à des lois d'évolution (et les démonstrations des sciences ne permettent plus de le nier), par quelle exception étrange, miraculeuse, les forces sociales seraient-elles affranchies de toute loi réelle ? Ce fait constant, universel, qui nous est présenté par l'histoire, et qui nous montre toutes les sociétés passant de l'état sauvage à l'état civilisé, par une série d'organisations partout identiques : en premier lieu la Famille, puis la Tribu, puis la Cité, puis la Patrie ;— ce fait permanent serait donc une illusion ?

Sans doute, l'origine et la fin de l'homme nous sont inconnues, comme l'origine et la fin de toutes choses. Mais quoi ! est-ce une raison pour prétendre que les mystères de son existence et de sa vie sont impénétrables ? L'origine et la fin de l'univers astronomique nous sont et nous seront probablement à jamais inconnus ; cela n'a pas empêché l'esprit humain d'en découvrir les lois. L'origine de la force électrique nous échappe : cela ne nous empêche point

d'en connaître les principales propriétés et de les accommoder à notre usage. Or, les propriétés des choses, tel est le domaine exclusif de la science, et c'est aussi la seule étude qui nous soit utile. La science ne cherche pas le *pourquoi* des choses : c'est là une question insoluble et inutile. C'est le *comment* seul qui lui appartient. Et c'est là seulement où elle a chance de faire des découvertes positives.

Essayez, par exemple, de découvrir *pourquoi*, en vertu de la loi de la pesanteur, les corps s'attirent en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances : Vous ne trouverez jamais, et, de fait, on n'a jamais rien appris à cet égard. Mais bornez votre recherche à découvrir comment se produisent les divers phénomènes qui se rattachent à la loi de la pesanteur, et vous découvrez une foule de vérités utiles, pratiques, et tout le mécanisme de cette grande loi universelle vous devient bientôt familier. Or, c'est cela seul qui nous importe. Savoir pourquoi le monde existe serait sans doute fort intéressant. Mais au point de vue de notre établissement sur la planète, au point de vue de notre bien-être moral et matériel, à quoi nous servirait de le savoir? Au contraire, savoir comment le monde existe, c'est-à-dire quelles sont les lois qui gouvernent sa constitution et son développement : voilà ce qui est essentiel à notre connaissance ; voilà le champ d'où nous pouvons tirer, et d'où nous tirons, en effet, toutes les découvertes qui nous intéressent.

Du reste, entre ces deux questions nous n'avons pas le choix : la première est insoluble, et toutes les hypothèses que nous pouvons former sur la création et sur la fin des choses sont indémontrables; la seconde est susceptible de solution, et les vérités que nous découvrons, relatives à l'ordonnance et à la vie des choses et des êtres sont certaines, puisqu'elles peuvent être démontrées.

C'est à ce dernier ordre de recherches que toutes les sciences, les unes après les autres, se sont ralliées ; c'est la même méthode positive qui doit guider nos pas dans la voie de la science sociale.

La science sociale est la résultante de toutes les autres sciences. Elle ne pouvait par conséquent être entrevue qu'après que les sciences d'observations qui la précèdent auraient été constituées.

Qu'est-ce, en effet, que la science sociale ? C'est la science qui a pour but la recherche des motifs qui déterminent les opinions humaines, et par suite les actes humains.

Nous dirigeons notre conduite, privée et politique, d'après les opinions que nous avons reçues de nos prédécesseurs et que nous avons plus ou moins rectifiées, touchant les choses qui nous entourent, notre condition sur la terre, comme individus et comme société, et l'étendue de notre pouvoir pour améliorer notre bien-être moral et matériel.

Or, ces opinions, qui nous en fournit les matériaux ? Les sciences.

Supposez un homme placé dans un souterrain ténébreux. Il ne sait où il est ; il ignore quels sont les objets qui l'entourent; il ignore jusqu'où il peut s'avancer sans danger. Et son guide, s'il en a un, peut lui faire accroire, à cet égard, tout ce qu'il lui plaît.

Mais supposez que la lumière peu à peu pénètre dans ces ténèbres. L'homme commencera à distinguer les choses, à se rendre compte de sa situation. Sans doute, tant que cette lumière restera faible il pourra se faire bien des illusions, commettre bien des faux pas et éprouver même bien des chutes. Mais, à mesure que grandira la clarté, sa marche s'affermira. Il verra enfin nettement où il est, et comment, pour ne pas s'égarer, il faut qu'il se dirige.

Il en est exactement ainsi de l'homme au milieu de la nature. Tant qu'il n'a pu voir la réalité des choses ; tant qu'il n'a pu s'en figurer l'existence que d'après les suppositions de son imagination et les légendes de ses prêtres, ses opinions sont restées hésitantes, vacillantes, livrées au joug de ses préjugés ; en un mot, elles sont demeurées théologiques.

Mais à mesure que la lumière scientifique lui a permis de distinguer les véritables rapports des choses et des êtres, lui a fourni des explications rationnelles sur les phénomènes naturels, — ses opinions se sont modifiées, et, s'émancipant par degrés des préjugés et des superstitions, se sont écartées de plus en plus des croyances théologiques, pour entrer dans le domaine de la foi positive.

C'est ainsi que, passant tour à tour par les diverses phases de la théologie : d'abord le fétichisme, puis le polythéisme, puis le monothéisme, nos sociétés occidentales sont entrées dans cette période de libre examen et de libre discussion qui doit les conduire à la conception des véritables lois sociales.

Ce n'est pas là un accident. Cette marche de l'esprit humain se vérifie pour toutes les branches des connaissances scientifiques, et l'histoire la confirme en montrant que les institutions politiques se sont modifiées selon cette tendance, selon cette évolution de la raison.

Un exemple sensible de cette relation étroite entre l'état de nos connaissances et notre condition domestique, sociale et politique, je le puise dans la comparaison entre le serf du moyen-âge et le prolétaire moderne.

Le serf chrétien a appris, et il croit, que la vie sur cette terre n'est qu'un court passage de douleur, que c'est une expiation d'un péché originel et une préparation à la vie future, éternelle. Sa conduite privée et publique est basée sur cette foi. Les maîtres sont pour lui des maîtres légitimes, élus par Dieu, auxquels il doit

absolue obéissance, et pour lesquels il doit travailler jusqu'à la mort. Le mot du serf chrétien, c'est : Charité.

Le prolétaire moderne a acquis conscience que tous les hommes naissent égaux en droits et en devoirs, et que la grande famille humaine est une association d'individus concourant tous à une œuvre commune, terrestre. Il ne croit plus à la vie future ; et le travail, considéré par le serf comme une peine, lui apparaît comme un devoir qui s'impose à tous les hommes. Dès lors, il n'admet plus les privilèges de sang, ni ceux de race, ni ceux de fortune ; il revendique la liberté de ses opinions et la garantie de son travail. Et, tandis que le serf, son ancêtre, voyait le monde partagé fatalement en maîtres et en esclaves, lui ne voit dans la société que des citoyens. Le mot du prolétaire moderne, c'est : Justice.

L'histoire, considérée ainsi, de ce point élevé, nous montre tous les âges humains se reliant les uns aux autres ; elle nous montre chaque période historique comme une conséquence de la période historique qui l'a précédée. Là où nous ne voyions que des agglomérations distinctes ennemies, sans communication morale et sans lien entre elles, nous voyons des sociétés qui se tiennent par ce nœud puissant : l'unité de l'esprit humain, qui est le même partout, en Orient comme en Occident ; qui partout est soumis aux mêmes lois d'évolution. Et selon la belle image de Pascal, l'humanité nous est apparue « comme un homme qui ne meurt jamais et qui apprend toujours. »

Cette conception de l'histoire ne pouvait être sentie et formulée avant que, par les autres sciences, nous eussions acquis la conviction que tous les événements naturels, loin d'être des événements fortuits, s'enchaînent les uns aux autres, et sont comme le déroulement naturel de la grande page de la nature.

C'est, en effet, à la fin du dix-huitième siècle que la dernière des sciences inorganiques, la chimie, parvint à se constituer, grâce a l'immortel Lavoisier. C'est à la fin du XVIII[e] siècle que d'éminents penseurs commencent à entrevoir cette loi de l'esprit, destinée à donner la clé de la civilisation humaine.

Condorcet trace le « Tableau des Progrès de l'esprit humain », première tentative pour présenter l'histoire comme une série d'événements obéissant à une tendance générale, au fond irrésistible et invariable, quels que soient les écarts accidentels.

Mais avant Condorcet, le plus illustre des hommes d'Etat du XVIII[e] siècle, Turgot, avait signalé, comme dit Littré, « l'enchaînement des générations et la filiation des choses. »

— « Tous les âges — écrit Turgot dans son deuxième discours sur les progrès successifs de l'esprit humain, — tous les âges sont enchaînés par une suite de causes et d'effets qui lient l'état du

monde à tous ceux qui l'ont précédé; les signes multipliés du langage et de l'écriture, en donnant aux hommes le moyen de s'assurer la possession de leurs idées et de les communiquer aux autres, ont formé, de toutes les connaissances particulières, un trésor commun, qu'une génération transmet à l'autre, ainsi qu'un héritage toujours augmenté des découvertes de chaque siècle ; et le genre humain. considéré depuis son origine, paraît aux yeux du philosophe un tout immense, qui lui même, a, comme chaque individu, son enfance et ses progrès. »

Telle est bien, en effet, exprimée dans une langue remarquable par sa clarté, la conception positive de l'histoire.

Mais nous ne faisons ici que présenter la grande loi d'évolution sociale qu'Auguste Comte devait, un siècle plus tard, avoir la gloire de découvrir et de formuler.

Cette loi, s'il ne l'a point formulée, Turgot l'a entrevue, et il en jeta la première idée dans ce passage de son discours :

« Avant de connaître la liaison des effets physiques entre eux, il n'y eut rien de plus naturel que de supposer qu'ils étaient produits par des êtres intelligents, invisibles et semblables à nous, car, à quoi auraient-ils ressemblé ? Tout ce qui arrivait sans que les hommes y eussent part, eut son Dieu, auquel la crainte ou l'espérance fit bientôt rendre un culte; et ce culte fut encore imaginé d'après les égards qu'on pouvait avoir pour les hommes les plus puissants.

« Car les dieux n'étaient que des hommes plus puissants et plus ou moins parfaits, selon qu'ils étaient l'ouvrage d'un siècle plus ou moins éclairé sur les vraies perfections de l'humanité. Quand les philosophes eurent reconnu l'absurdité de ces fables, sans avoir acquis néanmoins de vraies lumières sur l'histoire naturelle, ils imaginèrent d'expliquer les causes des phénomènes par des expressions abstraites, comme essences et facultés ; expressions qui, cependant, n'expliquaient rien et dont on raisonnait comme si elles eussent été des êtres, de nouvelles divinités substituées aux anciennes. On suivit ces analogies, et on multiplia les facultés pour rendre raison de chaque effet. Ce ne fut que bien tard, en observant l'action mécanique que les corps ont les uns sur les autres, qu'on tira de cette mécanique d'autres hypothèses, que les mathématiques purent développer et l'expérience vérifier. »

Comment Turgot, qui voit si bien la série du développement humain, dans les choses de l'esprit, n'applique-t-il pas cette vue au développement humain dans les faits historiques? Il voit la loi d'évolution dans les sciences d'observation déjà constituées ; il la pressent peut-être, mais il ne la voit pas distinctement dans la science sociale.

Il fallait l'ébranlement de 89 pour mettre en lumière la loi de la

gravitation humaine, jusqu'alors masquée par les préjugés du passé.

Cette loi, je l'ai déjà dit, c'est Auguste Comte qui la formula et qui en fit la base de son admirable système de philosophie positive.

La voici : « Chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances passe successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique ou fictif, l'état métaphysique ou abstrait, l'état scientifique ou positif.

« Dans l'état théologique, l'esprit humain, dirigeant essentiellement ses recherches vers la nature même des êtres, les causes premières et finales de tous les effets qui le frappent, en un mot vers les connaissances absolues, se représente les phénomènes comme produits par l'action directe et continue d'agents surnaturels plus ou moins nombreux, dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparentes de l'univers.

« Dans l'état métaphysique, qui n'est, au fond, qu'une simple modification générale du premier, les agents surnaturels sont remplacés par des forces abstraites, véritables abstractions personnifiées, inhérentes aux divers êtres du monde, et conçues comme capables d'engendrer par elles-mêmes tous les phénomènes observés.

« Enfin, dans l'état positif, l'esprit humain, reconnaissant l'impossibilité d'obtenir des notions absolues, renonce à chercher l'origine et la destination de l'univers, et à connaître les causes intimes des phénomènes, pour s'attacher uniquement à découvrir, par l'usage bien combiné du raisonnement et de l'observation, leurs lois effectives, c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitude. L'explication des faits, réduite alors à ses termes réels, n'est plus désormais que la liaison établie entre les divers phénomènes particuliers et quelques faits généraux dont les progrès de la science tendent de plus en plus à diminuer le nombre. »

On le voit : l'idée de Turgot, déjà mise en œuvre par Condorcet, est ici systématisée par Auguste Comte et formulée en loi.

Vérifiant cette loi dans l'histoire, après l'avoir successivement vérifiée dans chacune des cinq sciences préliminaires — dans la mathématique, dans la chimie et dans la biologie, — Auguste Comte nous montre d'une manière indiscutable et avec toute l'évidence d'une démonstration scientifique, les sociétés occidentales, les seules qui puissent actuellement être prises pour type, puisque ce sont celles qui sont arrivées au plus haut degré de développement, — s'acheminant de la forme la plus grossière du théologisme : le fétichisme, à la forme la plus élevée de la civilisation : l'état positif.

Grâce à cette loi, guide infaillible à travers le chaos apparent des événements sociaux, tous les âges du passé s'éclairent les uns les autres. Ils sont, pour employer la belle expression du poète, comme

une longue chaîne de coureurs qui se passent l'un à l'autre le flambeau de vérité.

C'est ainsi qu'aux yeux de l'historien positif, l'antiquité romaine et grecque explique la formation des nationalités européennes, et que le Moyen-âge explique la période moderne dont le point de départ est dans l'explosion de 89.

Voyez, en effet, dans l'ordre intellectuel, la diminution croissante du surnaturel, la foule des dieux primitifs se réduisant de plus en plus, au point de se condenser finalement en un seul dieu ; et ce dieu unique, d'abord tout matériel, se raffinant, se subtilisant, s'évaporant degré à degré, au point de ne plus être qu'une vaine abstraction, esprit, essence ou faculté : et c'est là justement la seconde étape. Puis, les essences et facultés éliminées peu à peu par l'idée de forces naturelles, de lois réelles démontrables et démontrées ; telle la loi de la gravitation remplaçant les atomes crochus et les tourbillons dans l'explication de la mécanique céleste :— et c'est là la troisième étape.

Dans l'ordre politique et social, même évolution, même marche parallèle à l'évolution, à la marche intellectuelle. Les aristocraties sacerdotales, tirant leur droit directement des divinités, se concentrant, se réduisant par degrés dans l'aristocratie de race, la féodalité s'absorbant en fin de compte dans l unité du pouvoir royal ; ce pouvoir royal se laissant entamer de plus en plus par le pouvoir populaire, ayant alors pour expressions politiques, d'une part les parlements, et de l'autre les communes : — et c'est là la seconde étape. Puis les parlements, les communes, absorbés eux-mêmes dans le grand mouvement révolutionnaire, et la nationalité française s'affirmant enfin dans le dogme des droits de l'homme et du citoyen :— et c'est là la troisième étape.

Cette troisième étape, c'est celle à laquelle nous sommes parvenus. C'est l'étape définitive puisqu'elle correspond à l'état positif, qui tend à substituer des institutions rationnelles, conformes aux indications de la science, contrôlées et confirmées par l'expérience, aux institutions surnaturelles, basées sur des dogmes à jamais épuisés.

Me voici donc revenu, après cette longue dissertation que j'ai peut-être été impuissant à faire aussi claire que je l'eusse désiré, me voici donc revenu au point de départ de cette étude.

J'ai constaté, en ce début, que l'état démocratique vers lequel se dirigent invinciblement nos destinées sociales, est le résultat d'une tendance constante de l'humanité, se rattachant à une loi réelle d'évolution, à la loi même d'évolution de l'esprit humain.

Par là, j'ai voulu démontrer que le régime républicain, vers lequel convergent les aspirations des masses, a pour antécédents

logiques tous les régimes qui l'ont précédé. Ses racines plongent jusqu'au fond des origines de notre civilisation occidentale. Il est la suprême expression politique d'une loi sociale aussi certaine que la loi de la pesanteur. Sans doute, les machinations des partis, les réactions, soit d'en haut, soit d'en bas, peuvent en retarder la réalisation complète. Ce sont des accidents, comme il en arrive dans l'ordre naturel. Mais ces accidents sociaux ne peuvent, au plus, en entraver que pour un temps l'avénement grandissant, jamais l'arrêter ni le supprimer.

Cette conviction philosophique, née de l'étude scientifique de l'histoire, à savoir que les institutions républicaines sont, non pas seulement désirables, mais nécessaires, mais fatales, et qu'il ne dépend pas plus des partis, soi-disant conservateurs, de les refouler (conservateurs étranges qui prétendent à conserver ce qui déjà n'existe plus), qu'il ne dépendrait des astronomes de s'opposer à la marche des planètes : cette conviction, dis-je, est de nature à fortifier singulièrement nos esprits et nos cœurs dans les luttes suprêmes que nous pouvons avoir encore à soutenir contre les débris des régimes déchus. Elle est propre à nous inspirer des sentiments de confiance et de courage invincibles pour détruire les obstacles qui s'opposent encore à la réalisation radicale, c'est-à-dire complète de la République.

Elle est propre à nous faire considérer l'ordre et le progrès social, non plus comme des forces antagoniques (ce qui serait aussi absurde que de considérer la structure fondamentale du corps humain comme incompatible avec les lois de sa croissance), mais comme deux éléments étroitement liés, et dont l'homme d'État digne de ce nom doit toujours tenir compte dans ses méditations et dans ses décisions. Car ce qu'on appelle l'ordre, c'est l'ensemble des conditions organiques, constitutionnelles, selon lesquelles une société existe et subsiste ; et le progrès est l'ensemble des conditions selon lesquelles la même société se développe. Or, l'existence suppose le mouvement, et le mouvement est inséparable de l'existence.

Elle est propre enfin à nous faire sentir que les révolutions décisives par lesquelles s'accomplissent les profonds changements politiques et sociaux, se font d'abord dans les opinions, avant de pouvoir se réaliser dans les faits. Et que, par conséquent, il est aussi chimérique de rêver que les sociétés peuvent, par des coups de force, revenir a d'anciennes formes répudiées, que de croire que, par des coups de force, elles pourront en faire surgir spontanément de nouvelles.

Il ne sert de rien de décréter des lois ; il faut que ces lois soient voulues par l'opinion, sanctionnées par les mœurs, c'est-à-dire les habitudes. Et c'est là, à mon sens, ce qui écarte radicalement toutes

les utopies de restauration ou de rénovation sociales, s'accomplissant du jour au lendemain.

On a discuté sur le point de savoir si la question sociale existe. C'est à peu près comme si on discutait sur le point de savoir si, en astronomie, la question céleste existe.

Il y a une question sociale, puisqu'il y a une société. Mais cette question sociale, qui est, dans tous les temps, la réalisation du régime politique et économique le plus conforme aux idées et aux mœurs générales correspondantes, cette question sociale, c'est par l'étude patiente, assidue, raisonnée et méthodique que nous en devons instituer la recherche et en poursuivre la solution. Ce qui relève de la science et de la raison ne se résout pas par décret.

L'histoire, à cet égard, est la grande éducatrice. Étudions-la sans cesse, à ce point de vue large et positif auquel j'ai essayé de me placer.

« Le passé est gros de l'avenir » — a dit Leibnitz. C'est en connaissant de mieux en mieux le passé que nous apprécierons plus exactement le présent, et que nous préjugerons plus sûrement l'avenir. La science, dans toutes ses branches, n'a pour but que de régler et d'assurer les prévisions humaines. Savoir, c'est prévoir, afin de pouvoir.

Si je ne tenais compte que des insuffisances de ma démonstration, j'estimerais bien imparfaite l'étude sommaire que je viens d'exposer.

Mais l'objet de cette étude était, en mon esprit, uniquement de donner une idée, une « clarté » de cette noble science sociale, la plus haute qu'il soit donné à l'esprit humain, et dont nous assistons aujourd'hui à la genèse féconde dans les aspirations socialistes qui agitent tous les peuples du vieux et du nouveau continents.

Cet objet, je l'ai atteint, si j'ai réussi à pénétrer le lecteur de cette vérité, à savoir que toutes les conceptions de la politique moderne sont, ou chimériques ou funestes, si d'abord elles ne sont pas conformes à la tendance républicaine, résultante historique de l'évolution intellectuelle des peuples de l'Occident ; si, en second lieu, elles ne tiennent pas compte suffisamment de l'état correspondant des opinions et des mœurs. Car les institutions passagères de la politique ne créent pas les opinions et les mœurs; ce sont les mœurs et les opinions qui font surgir les institutions durables à l'heure voulue.

Or, régénérer les opinions et les mœurs, c'est l'œuvre lente, mais réelle et continue, du temps, de l'étude, du développement graduel des connaissances positives.

Les luttes de chaque jour, les incidents multiples de la vie publique nous obligent trop souvent à user de la politique comme d'un art d'expédients, fournissant au jour le jour des solutions provisoires, au gré de nos intérêts du moment, et parfois de nos passions.

Sans méconnaitre cette nécessité, inhérente à la force des choses (on était bien obligé de faire de la médecine empirique avant que la médecine scientifique fût constituée), je crois qu'il est bon d'habituer notre esprit à considérer de plus en plus la politique comme une véritable science, dont il s'agit, pour notre bonheur commun, de pénétrer les lois permanentes, en nous efforçant de démêler, parmi les accidents sociaux, ce qui est constant de ce qui est anormal, ce qui est définitif de ce qui est transitoire.

Je puis dire qu'aujourd'hui, grâce à l'heureuse direction imprimée par le génie d'Auguste Comte aux études sociales, le véritable mouvement intellectuel, non seulement en France, mais en Allemagne, en Angleterre, dans tous les centres civilisés, tend à la recherche scientifique de ces lois.

Philosophes, économistes, historiens et même littérateurs, toute la légion d'élite des penseurs et des écrivains est aujourd'hui, on peut l'affirmer, tournée vers cette direction.

Grâce à cette orientation positive de la pensée humaine, les grandes lois sociales sont déjà ébauchées, entrevues.

Quelles en seront, dans un avenir vraisemblablement peu éloigné, les formules exactes ? Je ne le saurais dire, assurément.

Mais ce qu'il est permis d'affirmer — car ici l'instinct populaire et la prévision scientifique sont d'accord — c'est qu'elles doivent être conformes à cet idéal de fraternité et de solidarité entre les individus et entre les nations, déjà chanté par les poètes, ces précurseurs ; — c'est qu'elles seront conformes à cet idéal où les peuples nous apparaissent unis dans une communion parfaite d'idées, travaillant pacifiquement à l'œuvre civilisatrice comme les ouvriers associés d'une même industrie ; — c'est que, renversant les barrières créées entre les nations par les préjugés, les jalousies, les haines de religion et de race, elles réaliseront dans l'ordre politique et matériel le régime qui déjà existe dans l'ordre intellectuel et moral.

Il n'y a plus de nationalité distincte, fermée, exclusive, pour un grand écrivain. Tous ceux qui travaillent à l'affranchissement et au développement de l'esprit humain se sentent, par-dessus tout, concitoyens d'une même patrie : l'Humanité.

De même, le jour viendra où tous les travailleurs humains reconnaitront qu'ils sont, par-dessus tout, concitoyens de cette vaste famille qui confond et embrasse toutes les patries, toutes les races.

La République internationale des esprits, déjà instituée, prépare et assure l'avènement des Fédérations républicaines de l'avenir !

HENRI AIMEL.

LA CONVERSION



Mon rédacteur en chef et ami veut que j'écrive sur la *conversion* ; je vais le satisfaire, bien que je répugne à m'occuper *spécialement* de ce qui n'est qu'un expédient bien plus propre à caresser les appétits des propriétaires de journaux et des spéculateurs sans vergogne, qu'à améliorer en quoi que ce soit la situation économique du pays.

Ceci dit et réservant les solutions socialistes qui n'ont rien à voir avec le projet Rouvier, voici ce qui en est :

L'économie officielle régnante cherche, sous le nom de *conversion* du 4 1/2 et du 4 0/0 en 3 0/0, non pas à diminuer les dépenses, mais à augmenter les recettes du budget.

D'après l'exposé ministériel, avant comme après la conversion, le contribuable français aura à payer entre autres millions la somme spéciale de 37.632.997 fancs, ainsi composée :

Somme annuelle affectée aux *rentiers* porteurs d'un papier à vignettes qualifié 4 % . . . . 446.096 f.

Autre somme annuelle affectée aux rentiers porteurs d'un papier à vignettes qualifié 4 1/2 % 37.186.901

Total comme plus haut . . . . 37.632.997 f.

Donc, pas de réductions dans les dépenses.

Voyons, maintenant, quelle est la véritable combinaison.

En prenant au pied de la lettre les chiffres inscrits à ce qu'on appelle la « cote officielle », on arrive aux constatations suivantes :

Voici d'abord le 4 1/2 0/0 ; ce vocable semble vouloir exprimer que : contre un capital de cent francs, on sert un revenu de $4^{f},50^{c}$; il n'en est rien : au lieu de 100 francs, il faut verser $102^{f},65^{c}$, afin d'obtenir le susdit revenu de $4^{f},50^{c}$. Pourquoi ? *Sic diis placuit !*

Cependant, comme, pour simplifier les comparaisons, on a l'habitude de toujours rapporter les revenus à un même capital de cent francs, on apprend, par un calcul facile, que débourser $102^{f},65^{c}$ pour obtenir un revenu de $4^{f},50^{c}$, équivaut à débourser 100 francs pour n'obtenir qu'un revenu de $4^{f},38^{c}$.

Passons maintenant au 4 0/0.

Ici encore, même système : pour obtenir un revenu de 4 francs,

au lieu de verser 100 francs, il faut verser $100^{f},25^{c}$, ce qui revient à dire qu'en versant 100 francs, on n'aurait qu'un revenu de $3^{f},99^{c}$.

Enfin, en poursuivant l'examen de la susdite cote et en calculant comme ci-dessus, on arrive à comprendre que le fonds dit 3 0/0 est inscrit de façon à ce que, pour avoir 3 francs de rente, au lieu d'un capital de 100 francs, il suffit de verser $81^{f},95^{c}$; sinon, c'est-à-dire si on verse cent francs, on obtient, avec ce genre de fonds, un revenu de $3^{f},66^{c}$.

Ceci étant posé, le gouvernement, *toujours soucieux des intérêts du peuple*, a découvert que si ce dernier, au lieu de fournir 37 millions sous deux rubriques différentes, fournissait les mêmes 37 millions sous une seule et même rubrique, il en éprouverait une satisfaction visible.

Dès lors, fier de sa trouvaille, il s'est mis à l'œuvre.

Pour lui, il s'agit en apparence de réduire le 4 1/2 0/0 de $1^{f},50^{c}$ et le 4 0/0 de 1 franc, pour les assimiler au fonds appelé 3 0/0.

C'est donc (toujours en apparence) plus d'un *quartier* de rente qu'on semblerait retrancher au « rentier palissant ».

Mais le gouvernement n'est pas aussi féroce ; écoutez ce qu'il dit à ses *victimes* !

« Ne craignez rien : ce n'est ni de $1^{f}.50^{c}$, ni de un franc que je
« veux vous réduire, mais, en prenant les taux réels de la bourse,
« de 72 centimes ($4^{f},38^{c} — 3^{f},66^{c} = 0^{f},72^{c}$), pour l'ancien fonds
« 4 1/2 0/0 et de 33 centimes ($3^{f}99^{c} — 3^{f}66^{c} = 0^{f}33^{c}$), pour le 4 0/0 »

Telle est la première phase que présente l'opération.

Entre temps le gouvernement s'inquiète de savoir si les *rentiers* ne préfèrent pas *conserver leur même revenu*. Alors, prenant ce prétexte, il leur dit :

Je continuerai à vous payer les 4,38 et les 3,99 en question, mais à la condition que vous me verserez une somme égale au capital de la différence qui sépare vos deux revenus de celui du 3 0/0 qui est $3^{f}66^{c}$. Dans ce cas, vous qui voulez conserver vos $4^{f},38^{c}$, vous me verserez 20 francs, et, vous qui voulez conserver vos $3^{f},99^{c}$, vous me verserez 9 francs.

Mais si cette proposition ne vous convient pas, eh bien ! je vous rembourserai à raison de 100 francs la vignette dénommée 4 1/2 0/0 que la bourse cote $102^{f},65^{c}$, et, au même prix, la vignette dénommée 4 0/0, que la bourse cote $100^{f},25^{c}$. Et cela : soit en espèces métalliques, soit (ce que je préférerais) en un nouveau papier à vignette semblable à celui déjà connu sous le nom de 3 0/0.

L'économiste convertisseur compte beaucoup sur nos mœurs agioteuses pour faire accepter ce dernier mode de remboursement ; il sait très bien que les rentiers, ayant obtenu contre 20 francs ou 9

francs le morceau de papier, voudront immédiatement agioter dans l'espoir de gagner quelques francs.

A ce point de vue, le dit économiste peut avoir raison, à moins, cependant, que l'inquiétude des temps ne conseille à chacun d'empiler au fond de son tiroir de bonnes espèces sonnantes qui, elles, conserveront le même titre, quel que soit le cours du papier.

Car enfin, la finance nous la baille belle, lorsqu'elle dit au travailleur qui épargne :

« Ne gardez pas d'argent chez vous, de crainte des voleurs, du feu, de... de... etc...»

Ou quand elle ajoute :

« Chez vous l'argent ne s'accroit pas, il perd son intérêt, etc...»

Banquistes ! je soutiens, moi, qu'en additionnant d'une part, les chances de vol et d'incendie, en y ajoutant même la perte d'intérêts et, d'autre part, en calculant les aléas du crédit, de l'agio et des banques, on trouvera que la sécurité la plus grande est absolument du côté du bas de laine et du tiroir à secret.

Par malheur, le gogo est avide et croit toujours qu'il gagnera ; aussi la haute banque peut-elle l'exploiter sans vergogne ; c'est ce qu'elle cherchera certainement à faire à propos de la conversion actuelle, même dans le cas que je viens de prévoir quelques lignes plus haut.

En effet, en cette époque de juiverie universelle, l'idée peut venir à un très grand nombre, non par sagesse mais par calcul, de réclamer son capital non en titres, mais en monnaie et comme ce très grand nombre n'ignore pas que le nouveau papier 3 0/0 n'a de valeur, pour le gouvernement, que s'il peut passer, de ses mains, dans celles du public, il attendra, les bras croisés, que le ministre à bout de forces ait recours franchement à l'emprunt.

En ce cas d'emprunt, en effet, la haute banque entre en lice et dicte ses lois au gouvernement.

Probablement elle lui tiendra le langage suivant, très scientifique en capitalisme :

« Vous disposez, dira-t-elle, de 37 millions 1/2 annuels, anciennement affectés au 4 1/2 0/0 et au 4 0/0 supprimés, et vous voulez les ajouter aux 362 millions 1/2 qui composent annuellement le service du 3 0/0 perpétuel.

« C'est donc d'un dixième que vous allez augmenter le nombre des titres de la rente 3 0/0 ; c'est-à-dire encore, que vous allez élargir d'un dixième, le domaine des offres.

« Or, l'accroissement des titres amène toujours l'avilissement de leur prix, de par la loi (?) de *l'offre* et de *la demande*.

« Vous avez besoin d'argent et j'en ai à votre disposition, mais vous allez ne tenir aucun compte des aléas :

« La rente 3 0/0 est cotée 81,95. Si vous accroissez de 1/10 le marché des offres, j'estime que le cours descendra à moins de 80 francs; donc je prendrai votre emprunt à 78,75 et ce sera bien aimable de ma part, car, scientifiquement, je pourrais, si je voulais, justifier un prix de 73,76.

« Si je vous propose 78,75, c'est que je suis à peu près certain de n'avoir à trafiquer que sur la moitié des titres à créer, parce que je sais très bien qu'un quart est entre mes mains et un autre quart aux mains des incapables, c'est-à-dire de ceux qui, légalement, ne peuvent disposer de leurs biens.

« A ce propos, permettez-moi de vous rappeler l'origine du 4 1/2 et du 4 0/0 que vous allez convertir :

« Il contient le reste du 5 0/0 de 1815-1818 converti en 1825.

« Il contient le solde d'autres rentes 5 0/0 créées de 1821 à 1831 par les rois de France et consenties par l'Empire en 1852.

« Il contient une liquidation de l'indemnité coloniale ; un cadeau fait à la légion d'honneur; tous les emprunts de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie. C'est le gros chiffre. Les banquiers de l'empire savent où sont ces titres.

« Maintenant réfléchissez.»

Ayant ainsi parlé, et, avant ou après avoir fait ses ouvertures, la haute banque aura, par un moyen quelconque précipité la rente à 76 ou 77.

D'ailleurs, les moyens de panique sont tout prêts : Menace de crise présidentielle, on y ajoutera un bruit de guerre imminente, et le tour sera joué. D'ailleurs, Wilson et Rothschild ont un téléphone à l'agence Havas.

C'est alors que, grâce au dévouement de la finance, le *péril sera conjuré* (?) et que, assommé par les admirations de ses journaux payés, le peuple français témoignera son délire en écrivant à la cote officielle que le 3 0/0 a fait 82 f. 50 c.

Maintenant comptons :

J'admets que la haute banque n'a eu à prêter que la moitié des 37 millions 1/2 offerts à son avidité ; c'est donc sur 18 millions 8/10 en chiffres ronds qu'elle aura opéré.

Vendant au public à 82 f. 50 c. ce qu'elle aura acheté 78 f. 75 c., elle gagne tout d'abord 24 millions, mais comme les alternatives de hausse et de baisse auront multiplié les agiotages, on peut compter qu'elle aura prélevé en cette circonstance environ 24 millions.

Quant au Trésor il aura opéré son échange sur un quart, et au mieux, c'est-à-dire revenu pour revenu; en admettant pour cela que la panique ait suivi et non précédé la conversion.

Or, dans ce cas, voici ce qui se sera passé :

On aura échangé, revenu pour revenu, un quart(1) du total à convertir (9.408.249 f. 25 c.). La soulte aura été pratiquement de 22 fr., en prenant que le taux véritable de la conversion se fixe à 80 francs en 3 0/0 ; les rentiers auront donc versé 22 francs de soulte, soit 45 millions 9/10.

D'autre part, en prévoyant que les trois quarts restants du total à convertir auront réclamé un remboursement en espèces, le trésor aura eu à verser 627 millions 2/10.

Le vente des mêmes trois quarts à 78, 75 aura produit 740 millions 9/10.

La différence : 113 millions 7/10 constituera le bénéfice de l'opération.

En résumé :

Soulte	45 millions 9/10
Produit des autres rentes	113 — 7/10
Total.	159 millions 6/10
Perte d'intérêts et frais toute nature	4 — 6/10
Produit net.	155 millions.

Quant à moi, en calculant ce qui précède, j'ai admis la prépondérance des circonstances favorables.

Mats il peut en être autrement et advenir que les demandes en remboursement soient plus fortes que les ressources obtenues par le Trésor.

Que fera-t-on dans ce cas ?

On me dira, sans doute, que je suis pessimiste, qu'il y a un tel écart entre les différents types de rente qu'il ne saurait être franchi sans des circonstances extraordinaires, à quoi je répondrai, en renvoyant le lecteur à l'*Histoire de l'Agiotage*, que **tout est possible.**

Dans tous les cas, ce que je puis affirmer, c'est que si, par exception, le budget obtient une recette extraordinaire de 155 millions pour 1888, même au point de vue *bourgeois* et *capitaliste*, ce sera là un expédient provisoire, laissant debout toutes les difficultés qui se produisent identiques au budget suivant.

En outre, demander à quelques séries de rentiers une soulte plus

(1) Le ministre a présenté à la commission la statistique suivante concernant la répartition du 4 1/2 % :

Établissements plus ou moins surveillés par l'Etat. . . .	3 millions 8/10
Titres nominatifs	23 — 3/10
Titres au porteurs.	10 — 3/10
Total.	37 millions 4/10

Mais, dans les particuliers, il y a une quantité de maisons de banque, beaucoup d'établissements de crédit, des Compagnies d'assurance et des mineurs en tutelle ; le ministre a *oublié de dire cela*. Pourquoi ? (Note de l'auteur.)

ou moins avantageuse ; caresser la finance, en avivant sa cupidité, et tout cela pour satisfaire à trop de dépenses nées de l'ignorance et du désordre administratifs, constitue toujours des mesures désastreuses, de quelque couleur économique qu'on veuille les farder.

On a beau dire dans l'exposé de la conversion que l'État manquerait à son devoir en laissant circuler sur le marché des titres qui « s'opposent à la libre circulation des capitaux et à l'abaissemnnt du taux de l'intérêt », le rédacteur de cette prose devrait savoir et, s'il ne le sait pas, je le lui apprends, qu'en régime capitaliste toute réduction de revenu majore le capital, que tout capital majoré aggrave ses exigences et qu'il importe peu de savoir si ces exigences sont le fait de l'État ou des capitalistes, parce que ces derniers prélèvent directement et toujours plus abusivement, sur la masse productrice, tout ce qu'ils ne peuvent plus lui voler par l'inmédiaire de l'État.

Il est donc absolument certain que l'expédient de la conversion accumule dans l'avenir les difficultés financières les plus graves ; le capitalisme bourgeois affirme lui-même qu'il rend indispensable un *nouvel emprunt* et qu'en même temps il rend celui-ci *impraticable*.

Pour moi, j'y vois, surtout, une chance de plus en faveur de la *banqueroute*, ce qui est loin de me déplaire, d'autant plus que cette banqueroute sera l'œuvre des capitalistes eux-mêmes. — Jubilé juif ! —

Maintenant, pourquoi nos gouvernants, qui avaient sous la main de nombreux moyens de sortir d'embarras, ont-ils préféré recourir à des procédés de bourse et de banque ?

Pour répondre à cette question il suffit de constater que les *moyens* auxquels je fais allusion excluaient, précisément, tout agiotage et toute possibilité de réaliser un profit personnel, et qu'il en est autrement de la conversion. Bref, tant que régnera l'organisme capitaliste, les ministres seront les esclaves de la finance, chercheront toujours les profits anonymes, ruineront les contribuables et, faisant perdre au peuple tout espoir d'amélioration, le jetteront dans la révolution violente.

Auguste Chirac.

LE MATÉRIALISME ÉCONOMIQUE
DE MARX
ET LE SOCIALISME FRANÇAIS

(*Suite et fin*)

I

Dans cette revue rapide des idées et des grands courants socialistes en France, nous ne pouvons qu'indiquer, les esquissant à peine d'un trait, les constructions théoriques du socialisme français, défigurées à plaisir par les socialistes autant que par les anti-socialistes, les uns et les autres, héritiers et échos des rancunes de la réaction bourgeoise victorieuse, qui caricatura le socialisme, une fois baillonné et vaincu, en l'affublant des traits de l'utopie.

A entendre nos socialistes contemporains, il semblerait qu'il n'y a rien eu, avant Marx, que des utopistes. Des utopistes, certes, il y en a eu de 1800 à 1848, — comme il y en a encore aujourd'hui. On entendit alors exposer d'ingénieux projets rénovateurs qui devaient sauver le monde et retourner la Société comme un gant du jour au lendemain. Dans cette période de foi ardente et de bouillonnantes revendications populaires, il y eut, comme à toutes les époques d'effervescence et d'exaltation,des mystiques et des fous. Mais ce ne furent pas ceux-là qui imprimèrent à l'opinion publique l'irrésistible courant réformateur qui parut un instant devoir submerger la bourgeoisie française affolée, tremblante encore, vingt ans après, au souvenir des *communistes* et des *partageux* de 1848. Ce ne sont pas des billevesées enfantines qui enfiévrèrent l'opinion publique, provoquèrent les malédictions de toute une classe dirigeante, en même temps que la classe opprimée poussait un long soupir d'attente et de triomphant espoir, quand sur les épaules de centaines de mille ouvriers, Louis Blanc et Albert étaient portés sur les marches de l'Hôtel de ville. Ah ! si nos socialistes modernes, au lieu de se reposer sur l'oreiller commode d'une théorie toute faite, de s'y confiner en croyant que désormais toute la science sociale est élaborée et que le dernier mot de l'avenir est dit, avaient ouvert les annales de la génération précédente — les colères provoquées par le socialisme, les malédictions dont l'accabla l'égoïsme d'alors,

aussi implacable que l'égoïsme d'aujourd'hui, les auraient peut-être éclairés sur le caractère des revendications affirmées et qui faillirent triompher. Ils se seraient convaincus que la théorie nouvelle ne faisait que confirmer, sur un point spécial mieux étudié, les bases posées par les pionniers du socialisme français ; ils auraient vu que les formules actuelles, n'étaient pas aussi complètement neuves que leurs adversaires leur en faisaient le reproche et qu'eux-mêmes s'en glorifiaient; ils les auraient retrouvées dans cet admirable mouvement d'émancipation sociale de 1830-1848, et au lieu de dire *raca* aux prédécesseurs morts à la tâche, de rompre avec toute une tradition glorieuse, ils se seraient appuyés sur les souvenirs toujours fortifiants du passé, pour reprendre l'œuvre seulement interrompue, plus facile à accomplir, une fois le socialisme contemporain rattaché aux puissantes racines qui plongeaient autrefois dans le sol de notre pays.

Nous avons dit, et nous allons le montrer amplement, que les désiderata généraux du socialisme moderne ne diffèrent pas essentiellement du but poursuivi par le socialisme français de 1830 à 1848. Les propositions générales de celui-ci, aboutissant du vaste travail de synthèse indiqué dans le précédent numéro, sont toutes, en effet, d'ordre communiste. Organiser l'État producteur, l'association des travailleurs, transformés de prolétaires en fonctionnaires égaux dans l'État-peuple, telle fut la plate-forme autour de laquelle convergèrent tous les efforts de démonstration et de polémique socialistes. On peut relever quelques divergences, entre écoles parallèles, mais à peu près tous les théoriciens de cette époque, sauf Proudhon dont l'influence anarchique et démoralisatrice ne date que du lendemain de 1848, acceptaient plus ou moins cette donnée ; depuis les Fouriéristes jusqu'à Pecqueur; en passant par Cabet, Dezamy, Villegardelle, Pierre, Leroux, Guepin, Barbès, Blanqui, Colins et Vidal. Le communisme fut donc le centre de ralliement socialiste, le drapeau fièrement arboré que tous les ouvriers de France et du monde contemplaient, de loin ou de près, comme le signe de la délivrance prochaine. Et quand la monarchie de juillet s'écroula en Février, si irrésistible semblait le courant communiste français, qu'on put croire un instant que ce monde d'iniquités et de privilèges allait être entraîné dans la chute de Louis-Philippe, tant était unanime et grossissante la clameur populaire sortie des barricades, les cris de . *Droit au Travail* ! *Organisation du Travail* !

Arrêtons-nous à cette formule, qu'on trouve sur toutes les lèvres ouvrières au lendemain de Février. Elle est la signification populaire véritable de la Révolution. Aussi bien, dans l'impossibilité où nous sommes d'énumérer longuement, dans ce coup d'œil rétrospectif, tous les systèmes avec leurs nuances, l'examen de cette revendi-

cation est celui qui nous permettra de mieux connaître la solution socialiste de cette époque, puisque c'est la formule qui se dégagea et s'affirma avec le plus de force, celle que la réaction honora de ses coups et de ses calomnies les plus implacables, au point que la génération actuelle ne la connaît guère qu'à travers les mensonges bourgeois qui la lui ont transmise.

Mais d'abord, nous nous croyons dans l'obligation, avant d'aller plus loin, de répondre d'avance à une objection de fait et de personnes que plus d'un socialiste contemporain ne manquera pas de nous opposer à la lecture de cette réhabilitation — le mot n'est pas trop fort — du socialisme français. Ce sera une digression entre tant d'autres qui chargera ce travail ; nous espérons que le lecteur nous la pardonnera à la faveur de l'intention qui nous anime, celle de dissiper un malentendu qui n'a que trop duré. Au reste, cette disgression historique a sa raison d'être. La valeur d'une théorie sociale est, dans une certaine mesure, indépendante des échecs historiques qu'elle a pu subir et plus encore des hommes qui l'ont professée. Cependant le souvenir de ces échecs et des hommes qui l'ont formulée a souvent pour résultat de jeter sur elle le discrédit. C'est ainsi que le socialisme de 1848 a contre lui, d'abord l'avortement de Février, ensuite la défaveur attachée au nom de l'homme qui fut et est resté comme son incarnation vivante. Nous avons nommé Louis Blanc — le plus impopulaire des socialistes de 1848 parmi les socialistes contemporains. Pour prévenir toute interprétation malveillante, nous allons rapidement esquisser le rôle politique de Louis Blanc, séparer l'homme de la théorie, — chemin faisant, nous pourrons, en même temps, jeter quelque lumière sur un point historique peu éclairée encore : l'avortement lamentable du socialisme, un instant victorieux le lendemain du 24 février, avortement dont il importe de montrer les causes.

II

Louis Blanc ne fut certainement pas le théoricien le plus profond — ni le plus instruit — des doctrines socialistes sorties par voie d'évolution de la synthèse historique de Saint-Simon. Il n'eut pas toujours une vue distincte de la fin économique que doit viser le mouvement social contemporain, fin magistralement mise en lumière par Pecqueur dès 1838. Il était loin de posséder l'esprit de relativisme scientifique de Dezamy, l'ampleur philosophique de Pierre Leroux, dégagé de son fatras théologique et religieux. Mais il eut la bonne fortune d'écrire à son heure un livre qui le rendit populaire en quelques mois ; de résumer et concréter clairement, en propositions positives, les doctrines socialistes ; de les exposer dans une langue enflammée, avec une magie de style et une force d'éloquence

incomparables, qui n'ont pas été dépassées depuis. Ce livre éclaira comme une traînée de lumière et devint en quelques temps l'évangile des Prolétaires français. C'est le privilège des artistes et des poètes inspirés ou soutenus par une grande idée qui passe, de trouver le mot qui est sur toutes les lèvres, d'exprimer en un langage humain éclatant ce que les intelligences balbutient. Louis Blanc fut cet artiste et ce poète Aussitôt, à lui vinrent les vœux du peuple ouvrier. Les masses, ardentes, pleines de foi, dans l'avenir qu'il leur révélait, l'acclamèrent avec enthousiasme. Au lendemain de Février, il incarna l'irrésistible poussée socialiste, fruit d'une propagande de vingt années dont nous ne saurions nous faire une idée, nous autres, fils d'une génération troublée, qui traversons une période triste, assombrie par les petites haines, pleine de dissensions mesquines et de petites rancunes.

Or, par une véritable dérision de l'histoire, cet homme, dont le nom en 1848, mot de raillement socialiste, était la terreur de l'Europe réactionnaire, s'est éteint il y a peu de temps, au milieu des marques de respect et de sympathie de la bourgeoisie française. Les tambours de l'armée ont battu aux champs voilés d'un crêpe, et rythmé la marche funèbre de son convoi que conduisait le cortège doré des ministres et des corps de l'État constitué. Le même jour, les journaux socialistes flétrissaient en paroles de feu sa mémoire, déjà vouée aux gémonies de son vivant. De sorte qu'à l'heure qu'il est, ce nom jadis si redoutable, n'a plus qu'une signification anti-socialiste...

Eh bien ! il y a là un malentendu — ou plutôt une contradiction exploitée au détriment du socialisme français par ses contempteurs, qu'il convient de dissiper. La conduite et les actes politiques de Louis Blanc n'ont rien à voir dans le jugement à porter sur la nature des idées de rénovation sociale qu'il défendit. En vérité ! ceux qui se targuent de science et opposent ironiquement le *Droit à la paresse* au *Droit au travail*, en rappelant que le formulateur de ce dernier siégeait sur les bancs de l'Assemblée de Versailles, emploient là un procédé de discussion étrange, et bien peu scientifique. Depuis quand les savants font-ils entrer en ligne de compte pour juger les travaux de leurs rivaux ou de leurs prédécesseurs, les faiblesses ou même les crimes, les apostasies et les renonciations que ceux-là ont pu commettre ? Quand Lassalle donna comme conclusion à ses théories développées de Rodbertus et de Marx, le projet d'organisation du travail de Louis Blanc, atténué et réduit, il ne s'arrêta pas à ce que sa conduite avait eu de contradictoire. Ainsi doit faire quiconque a souci de justice et d'impartialité.

Autant que quiconque, nous nous rendons parfaitement compte

du rôle néfaste joué par Louis Blanc. Son attitude en 1871 mérite les justes malédictions des socialistes contemporains. Élu de Paris, il accepta hautement une part éclatante de responsabilité et de complicité dans l'égorgement du Paris socialiste qui l'avait nommé. Après la victoire, il insulta aux vaincus... lui, qui eut pu faire pencher la balance du côté de Paris en allant défendre la République au milieu de ses électeurs!... Louis Blanc répudiant, en effet, l'Assemblée de Versailles et donnant la main à la Commune prête à l'acclamer, c'était peut-être la victoire de Paris, en tout cas une transaction honorable exigée par la province, le parti républicain —sinon le socialisme, définitivement au pouvoir et poussé en avant, par sa victoire même. Sa conduite fut donc criminelle au premier chef et nous ne cherchons pas à l'absoudre. Cependant, à nos yeux, cet homme, en 1848, fut plus coupable encore. En 1871, sa popularité, grande, était loin d'égaler celle qu'il avait au lendemain de Février. En outre, le Louis Blanc de 1871 était retiré depuis longtemps de l'arène du socialisme. Ses opinions avaient subi une transformation considérable depuis vingt ans (1). Il ne se reconnaissait plus dans le nouveau mouvement. Toutes ces circonstances expliquent donc, sans la légitimer, son attitude déplorable. Celle qu'il eut en 1848 est sans excuse, car au lendemain de Février, il était le maître de la situation.

Il pouvait tout oser. L'installation d'une partie des membres du gouvernement provisoire avait été une véritable surprise pour le peuple de Paris, en majorité socialiste et qui, avec un admirable sens des nécessités révolutionnaires, imprima dès le premier jour à sa révolution la signification véritable qu'il entendait lui voir revêtir

---

(1) Après 1851, Louis Blanc se consacra à peu près exclusivement à son histoire de la Révolution, se détachant peu à peu du socialisme. Quelques années avant la chûte de l'Empire, il collabora au *Temps* et à l'*Étoile belge*, où il publia des *Lettres de Londres*, refondues depuis et parues en volume. Son rôle socialiste finit avec la République à la chûte de laquelle il avait tant contribué. — En 1868, le journal la *Démocratie* publia de lui un programme politico-social qui marque bien les modifications survenues dans ses opinions. Ce programme, en effet, n'était autre que l'article inaugural du *Nouveau-Monde*, mais rogné, émasculé, corrigé, rendu méconnaissable par son auteur, à vingt ans de distance. Par exemple, en 1848, Louis Blanc revendiquait le *Crédit gratuit* c'est-à-dire, comme on le verra plus loin, le *Droit à l'instrument de travail*, avancé par l'État aux corporations ouvrières, en attendant leur socialisation définitive par les progrès rapides de l'*Atelier social*. Cet article, le plus important du programme de Louis Blanc, est supprimé au manifeste de 1868. — En 1848, Louis Blanc préconisait l'intervention résolue de l'État « qui doit, disait-il, guider le peuple en marche vers la lumière et le bonheur. » En 1868, ce n'est plus l'État, mais les « *plus intelligents et les meilleurs* (?) » La suppression plus haut et cette périphrase disent assez que bien avant 1871, Louis Blanc, comme socialiste, était, qu'on me passe le mot, un homme *fini*.

en acclamant Louis Blanc et Albert. Revenu de sa surprise et se défiant à juste raison de la droite du gouvernement, les Marie, les Garnier Pagès et autres, le peuple avait une confiance aveugle en Louis Blanc. S'il eut été à la hauteur des circonstances, il eut pu tout ordonner. Hélas ! ses efforts et ses tentatives se bornèrent à protéger de sa popularité l'abominable conspiration qu'il vit et laissa se tramer sous ses yeux. Il a consigné lui-même, pour ainsi dire jour par jour, dans ses *Pages de la Révolution,* ses défaillances et ses lamentables trahisons envers ce peuple héroïque qui le bénissait, tandis qu'il couvrait contre lui, de son égide toute-puissante, les traitres qui conspiraient son égorgement.

Rappelons brièvement quelques incidents de cette odyssée funèbre, veritable course à l'abime courue trois mois durant par la Révolution qui porta triomphalement le socialisme au pouvoir avec Louis Blanc et Albert (1).

Le 25 février, le gouvernement provisoire, encore mal affermi, car l'émeute n'avait pas déposé les armes, rend le fameux décret par lequel il s'engageait « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ; à garantir du travail à tous les citoyens. » En outre, il *reconnaissait* « que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du *bénéfice* de leur travail. » C'était une reconnaissance platonique, en style ambigu, du caractere socialiste de la Révolution. Mais le peuple socialiste de Paris n'entendait pas se contenter de déclarations platoniques et trois jours après, une manifestation populaire, composée de divers corps d'état de la capitale, se rendait à l'Hôtel-de-Ville, bannières déployées, avec cette magnifique devise claquant au vent : *Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.* La délégation réclamait du gouvernement provisoire la création d'un ministère du Progrès chargé d'organiser les institutions sociales pour lesquelles le peuple avait combattu. L'heure était solennelle. La création d'un ministère du peuple avec pareil mandat, c'était l'ère révolutionnaire des bouleversements sociaux ouverte. Les membres du gouvernement provisoire le comprirent et s'élevèrent avec violence contre l'objet de la pétition. Louis Blanc et Albert l'appuyèrent, menaçant de donner leur démission si on la

---

(1) J'écris de mémoire, sans document, ce résumé succint du rôle politique de Louis Blanc en 1848. Le lecteur, désireux d'aller aux sources, n'a qu'a ouvrir, pour retrouver ce que je dis ici, les *Pages de la Révolution de février*, par Louis Blanc, que je ne puis citer, n'ayant pas ce livre sous la main. Les *Pages de la Révolution*, remaniées et sensiblement atténuées sous le rapport des aveux, ont été fondues dans l'*Histoire de la Révolution de 1848*, également utile à consulter, malgré de nombreuses lacunes. *Les Pages de la Révolution* sont de 1849. 1 volume in-8. L'*Histoire de la Révolution* fait deux volumes in-18 parus après 1875.

repoussait. Alors, l'épouvante prit les membres du gouvernement qui n'ignoraient pas que Louis Blanc était leur bouclier. Ils passèrent de l'arrogance à la peur, de la menace à la lâcheté. Mais résolus à ne pas céder l'institution qu'ils considéraient à juste titre comme le point de départ d'une action révolutionnaire dont la suite les terrifiait, et comprenant que le mieux était de temporiser, ils proposèrent d'instituer une commission qui siégerait au Luxembourg avec mission d'élaborer un plan de réformes sous la présidence de Louis Blanc. Celui-ci vit fort bien qu'une commission purement consultative, sans autorité, indépendante du gouvernement, sans ressources ni crédits, constituait une mesure dilatoire, une véritable fin de non-recevoir opposée, sinon dans la forme, au moins quant au fond, au vœu socialiste de la pétition. « Que ferai-je, raconte-t-il ? On voudrait endormir le peuple par des paroles captieuses. On me juge propre à mieux jouer ce rôle perfide. On me demande à faire à des hommes affamés un cours sur la faim. Mon honneur s'y refuse. Si le peuple doit être trahi encore, que ce soit du moins par d'autres que par moi. » Quelle lamentable inconscience ! Cet homme voyait la trahison : l'abîme ouvert par ses collègues sous les pieds du parti socialiste. Il n'avait qu'un signe à faire pour déjouer la trahison et combler le gouffre — le peuple était là prêt à balayer toutes les résistances. Non-seulement il ne dit rien, mais il s'associa à la conspiration. Il accepta la présidence de cette commission. Le peuple se retira, ne se rendant pas bien compte de ce que pouvait la nouvelle commission, mais rassuré, dès l'instant que Louis Blanc et Albert en étaient !

Pendant ce temps, la majorité du gouvernement provisoire prenait ses précautions, arrêtait partout en province l'élan révolutionnaire du peuple : ici, traînant devant les tribunaux des ouvriers qui, exaspérés, avaient brisé des barrières de chemins de fer ; là, comme à Rouen, faisant donner la garde nationale baïonnette en avant contre les *bandits* — les ouvriers. Louis Blanc sanctionnait tout de sa présence — jusqu'aux tentatives immondes de Taschereau pour déshonorer Blanqui ,

Une quinzaine de jours après, le peuple de Paris, fatigué des atermoiements, ému des mesures anti-sociales prises par le gouvernement, des insolences de la réaction qui relevait la tête et avait même osé faire une manifestation dite des *Bonnets à poil* — le peuple de Paris, dis-je, se lève et se porte en masse sur l'Hôtel-de-Ville au nombre de 200,000 au moins, avec Blanqui à sa tête. Cette fois, le gouvernement provisoire ne doute pas que ce ne soit fait de lui. Louis Blanc et ses collègues populaires de la minorité, Flocon, Ledru-Rollin, avaient fait leur possible pour faire échouer la manifestation. En vain ! Le gouvernement était aux abois quand la tête de la

manifestation vint battre la porte de l'Hôtel-de-Ville. Mais Louis Blanc paraît sur les marches et sa voix enchanteresse calme les flots irrités de la foule qui s'apaisent. La manifestation, protestant contre la démonstration réactionnaire de la veille, venait demander au gouvernement de prendre l'initiative des réformes sociales. Les 200.000 ouvriers emportèrent pour tout espoir de belles phrases assoupissantes dites par Louis Blanc, et se retirèrent sans autre, malgré les efforts désespérés de Blanqui pour ne pas partir sans des engagements formels et positifs.

Et ce fut ainsi jusqu'au 15 mai, c'est-à-dire jusqu'au moment où la bourgeoisie ayant gagné du temps et revenue de ses folles terreurs, eut organisé la résistance, se fut fortifiée. Du 24 février au 15 mai, toujours Louis Blanc se dressa entre le socialisme victorieux, impatient d'entrer dans la phase des réalisations positives et les adversaires de toute réforme, sans force, isolés, menacés, mais assurés de son appui. Il laissa tout faire, tout commettre. Il laissa organiser et embrigader les ateliers nationaux, cette carricature odieuse de son atelier social qui déshonora le socialisme, et d'où devaient sortir les massacres de juin ; il assista impassible à toutes les conjurations ; « à l'écart », dit-il, mais se mettant en avant entre le peuple et ses collègues, toutes les fois que l'autorité de ceux-ci était en danger. Popularité fatale ! La sienne était si grande, qu'elle survécut à toutes ses défections. Au 15 mai, encore, c'est lui que le peuple acclame, porte en triomphe, quand Buchez et le bureau de la Constituante, fous de peur, le dépêchèrent pour arrêter l'irruption de la foule. Il était l'objet des vivats enthousiastes du peuple, dont le flot grosissant voulait l'entrainer à l'Hôtel-de-Ville. Et lui s'efforçait de contenir tout ce monde, démoralisant ainsi l'insurrection, jusqu'à ce que, désespérant de les apaiser, il prit le parti, pour ne pas les suivre, de s'évanouir. Cette fois sa lâcheté ne le sauva pas. Il encourut la peine de sa couardise et paya de l'exil ses trahisons précédentes impunies, après avoir subi, au sein de cette assemblée qu'il venait de sauver, les avanies les plus humiliantes...

Mais il entraînait avec lui la défaite définitive du socialisme qu'il avait désorganisé.

Tel fut Louis Blanc en 1848. Selon nous, son rôle fut autrement néfaste qu'en 1871, parce qu'alors, le Socialisme était une puissance formidable et parfaitement en état d'ouvrir l'ère des transformations politiques et économiques pour laquelle existait déjà, comme on verra, une somme très suffisante de desiderata admis et compris par l'élite intellectuelle de la France ouvrière.

Nous insistons sur ce point ; même nous ne nous sommes étendu si longuement, plus longuement peut-être que ne le comportait le

cadre de ces études, sur le rôle de Louis Blanc en 1848, que parce que l'ensemble des faits à cette époque et des fautes commises, donne seul la clé du prodigieux avortement de février, inexplicable, si l'on ne tient compte de tous les facteurs qui concoururent à la désagrégation des forces socialistes, si formidables le lendemain de la Révolution.

Sans professer, en effet, le culte exclusif de la force ni méconnaître ce qu'exigent de lents et patients efforts accumulés par les générations antérieures, les grandes révolutions triomphantes, on ne peut nier cependant qu'il y a dans l'histoire de ces instants psychologiques, de ces heures suprêmes où l'avenir, sur le point d'éclore, est à la merci d'un événement futile, d'un fait contingent secondaire, qui peuvent briser et disjoindre le faisceau de forces immenses lentement agrégées pour un grand effort humain collectif. 1848 fut une de ces heures-là.

Alors, les forces socialistes s'étaient subitement fondues, avec une cohésion parfaite, dans une unité d'action révolutionnaire admirable, dont Louis Blanc était la tête. A l'exception de Blanqui, resté sur la défensive, le seul qui eut conscience et prescience de l'abîme où l'inaction entraînait le parti socialiste, mais prêt à se joindre pour faire masse commune avec ceux qui voudraient aller de l'avant, tous les chefs, théoriciens ou militants, s'étaient groupés autour de Louis Blanc, tête et âme de la Révolution sociale à accomplir. Barbès, Cabet, Pecqueur, Vidal, etc., — tous étaient venus lui apporter leur concours, les ressources de leur savoir, de leur autorité ou de leur influence. Paris était à lui par eux ; l'élite de la province républicaine était gagnée au socialisme. Au sein même du gouvernement provisoire, une minorité — les plus populaires (Albert, Flocon et Ledru-Rollin) — étaient prêts à le suivre, quoiqu'il eut tenté (les autres ne comptaient pas), lui amenant le parti radical, teinté d'ailleurs de socialisme, neutralisant par là-même toute résistance. Il y avait donc autour de ce malheureux à la fois unité d'action et unité de vues. Il n'était pas jusqu'aux circonstances matérielles qui ne le favorisassent : on traversait une crise économique intense ; l'industrie était désorganisée, le commerce aux abois, le terrain tout disposé pour les grands bouleversements sociaux. Tout cela fut lâchement et misérablement livré à l'ennemi sans coup férir...

N'est-on pas en droit de dire, après, que si le socialisme avorta en 1848, l'avortement fut dû plutôt à l'accumulation des fautes commises par les chefs populaires, dont le principal coupable fut surtout Louis Blanc, qu'à l'insuffisance du plan révolutionnaire qu'il apportait avec lui?

Qu'on songe qu'il ne fallut pas moins de trois mois, trois longs

mois écoulés en pleine période révolutionnaire, alors que chaque jour de perdu sonne des années et des générations au cadran de l'Histoire, pour parfaire cette œuvre de désagrégation et de dissolution.

Les socialistes, aujourd'hui, voient dans la défaite de juin, dans cette insurrection malheureuse, sans programme ni but arrêtés, émeute désespérée d'affamés, provoquée et organisée de longue main par le gouvernement après le 15 mai, la défaite du socialisme. Et ils disent que les socialistes en juin ne pouvaient pas vaincre, faute de but social défini. En juin, non ! les socialistes ne pouvaient pas vaincre. Mais ce n'est pas parce que le socialisme était sans solution précise ; c'est parce qu'il avait laissé passer l'heure de la victoire. Les socialistes en juin étaient condamnés au massacre, parce qu'il n'y avait plus de parti socialiste, alors ; plus aucune cohésion ni unité d'action, le gouvernement bourgeois revenu de sa stupeur, ayant eu tout le temps convenable de désagréger les forces révolutionnaires, et ayant remporté sur elles, le 15 mai, une victoire décisive. Juin fut une échauffourée que le goùvernement fit dégénérer en tuerie. C'est un incident secondaire par lui-même dans la Révolution de février ; la grandeur de l'effort que les combattants déployèrent montre seulement de quelle armée le socialisme disposait, et quelles forces irrésistibles ses chefs laissèrent disperser à l'heure de l'action. Si cependant, par un de ces hasards possibles dans les grands drames de l'histoire, l'insurrection de juin eut été victorieuse, ceux qui la déchaînèrent se fussent trouvés pris à leur propre piège, car on va voir que le socialisme français apportait une solution, non des déclamations vaines et vagues.

En attendant, nous en avons assez dit pour montrer que l'avortement de Février fut dû surtout à la faute des hommes ; qu'aucune tentative de réalisation populaire ne fut faite, que par conséquent on ne saurait accuser d'impraticabilité ou d'insuffisance des idées systématiquement écartées de toute réalisation par leurs propres auteurs. — Ceci dit, Louis Blanc mis à sa place comme homme politique, la part faite au manque de décision révolutionnaire qui perdit tout, passons à l'examen des théories, en nous efforçant, quelque opinion que nous inspirent leurs auteurs, de pratiquer la justice et l'impartialité envers leurs conclusions.

III

Le socialisme français, malgré son origine évolutionniste, que nous avons reconnue et indiquée en analysant les conclusions de la doctrine de Saint-Simon, accuse souvent chez nos écrivains un point de départ tout juridique, et c'est là surtout sa principale

divergence avec le socialisme contemporain, d'origine allemande, qui présente ses solutions comme de pures catégories historiques, indépendantes de toute idée de Droit ou de Justice abstraite. Il n'y a cependant pas incompatibilité de doctrine, à proprement parler, entre les deux, malgré la différence profonde de méthode. Le socialisme français, en effet, on va le voir, n'a aucunement négligé le caractère historique — partant transitoire, du mode de production et d'appropriation modernes ; et le socialisme allemand part forcément d'une idée de droit abstrait, sans laquelle il ne serait pas, en tant que doctrine positive de revendications populaires.

D'ailleurs, le point de départ juridique n'a pas toujours, dans le socialisme français, l'absolu métaphysique qu'on lui prête gratuitement. Par exemple, quand Louis Blanc veut démontrer que la misère prolétarienne est due à l'appropriation individuelle des instruments de travail, c'est sur le terrain de l'observation directe des faits qu'il se place. « Est-il vrai, se demande-t-il, oui ou non, que tous les hommes apportent en naissant un droit à la vie ? — Est-il vrai, oui ou non, que le *pouvoir* de travailler est le moyen de réalisation du droit de vivre ? — Est-il vrai, oui ou non, que si quelques-uns parviennent à s'emparer des instruments de travail, à accaparer le *pouvoir* de travailler, les autres seront condamnés, par cela même, ou à se faire esclaves des premiers, ou à mourir. » — Voilà, nous semble-t-il, qui, tout en étant très simple, ne laisse pas que d'être très exact ; d'une observation parfaite, quoique très clair.

De même, quand Louis Blanc analyse les rapports du capital et du travail ; sans déployer la vaste érudition ni la recherche minutieuse de Marx, il n'en indique pas moins avec précision l'origine de la plus-value. « Pour vivre, dit-il dans un de ces épilogues familiers à la génération de 48, je labourerais ; mais en venant au monde j'ai trouvé la terre envahie. Pour vivre, je bâtirais ; mais à d'autres le bois et la pierre. Pour vivre, je ferais des étoffes ; mais tout a été *approprié* par quelques-uns, depuis le mouton qui porte la laine, jusqu'à l'arbuste qui donne le coton. Que faire ? M'adresser à ceux qui, en vertu de lois faites avant moi, sans moi, et contre moi, possèdent exclusivement ce qui m'est indispensable pour travailler, pour ne pas mourir et leur dire : « Voulez-vous que je laboure *votre* « champ, que de *vos* pierres je fasse une maison, que je tisse *votre* « laine ? Je vous demande de m'avancer de quoi vivre pendant la « durée de mon travail, dans le résultat duquel vous trouverez et la « restitution de mon salaire, payé par vous, et l'intérêt de votre « capital, fécondé par moi. » L'arrangement agrée aux capitalistes et je deviens leur salarié. » — Dans sa brochure déjà citée, Engels dit que c'est la découverte de la plus-value faite par Marx, qui permit au socialisme de sortir des régions vagues de l'utopie et

d'aborder le terrain des conclusions positives, en démontrant que le capitaliste, « alors même qu'il paie la force-travail de l'ouvrier à la valeur réelle que, comme marchandise, elle a sur le marché, il extrait néanmoins d'elle plus de valeur qu'il n'a donné pour l'acquérir. » Nous ne nions pas ce que l'analyse économique doit à Marx. Cependant, dans les lignes de Louis Blanc que nous citons ici, le mécanisme de la *plus-value* est parfaitement décrit (1). La façon dont il fait intervenir le travailleur et le capitaliste équivaut à dire : Le capitaliste reproduit son capital en faisant travailler l'ouvrier, dont il empoche le produit, défalcation faite de son entretien, toujours inférieur à ce produit, la différence ou excédant étant la propriété du capitaliste. Marx n'a pas dit mieux.

Le socialisme français partait d'un point de vue subjectif, si l'on veut, en ce sens, qu'il ne scrutait le mécanisme de la production et de l'échange pour y découvrir le vice essentiel, cause des misères sociales existantes, qu'après avoir affirmé, *à priori*, l'existence de ces misères. La société, disait-il en substance, est en proie à un mal horrible dont les ravages s'étendent à mesure même que le progrès augmente les conditions de bien-être et de santé sociales : ce mal, en apparence irrémédiable, qui la ronge de toutes parts, malgré les dehors brillants que lui font les découvertes de la science, le luxe de ses richesses accumulées, les inventions de l'art, les charmes de sa littérature, c'est le paupérisme. La terre fleurit à chaque printemps, le monde marche, les savants découvrent, les poëtes chantent, les riches jouissent ; le pauvre, lui, atteint d'une misère incurable, tandis que d'autres sont dans l'allégresse, se repaissant de toutes les jouissances matérielles et intellectuelles mises à leur portée par le progrès, le pauvre lui, souffre, peine et geint — quand sur sa misère matérielle ne vient pas se greffer une misère morale et intellectuelle trop grande pour lui ravir jusqu'à toute conscience de sa triste condition. Et cependant, les hommes sont proclamés égaux en droits. Ils appartiennent à une même espèce et la loi se dit la même pour tous. Quelle dérision ! Y a-t-il égalité, quand d'un côté, ceux-ci, les oisifs, regorgent de biens — *pleni divitiis* — de l'autre, les travailleurs manquent de tout? Et quelle inconséquence ! L'ouvrier cordonnier va pieds nus ; le tailleur dépenaillé traîne une souquenille misérable sous laquelle il grelotte ; le maçon sans abri cherche un gîte, le travailleur des champs n'a pas de pain. Pourtant le

---

(1) Ce mécanisme, on le verra à la page suivante, a été admirablement décrit par Vidal, avec encore plus de précision économique que Louis Blanc. Enfin Rodbertus, en Allemagne, avait, avant Marx, élucidé scientifiquement ce point et assigné à l'évolution historique les bases économiques reprises par Marx mais non *découvertes* par lui.

cordonnier ne demanderait pas mieux que de faire des chaussures, le tailleur des habits, le maçon des maisons, le paysan des produits alimentaires. Ils manquent de tout et sont prêts à tout produire. Ils ne peuvent pas. Pourquoi ? Quel est le vice essentiel de notre organisation sociale qui engendre une si lamentable absurdité, et d'où provient la répartition si inégale des produits que, même en travaillant beaucoup, si l'ouvrier est assuré de sa subsistance, il ne peut cependant espérer voir son sort s'améliorer? Les jours de labeur se succéderont sans qu'il puisse sortir de son état précaire, le salaire gagné la veille pouvant à peine suffire à l'entretien du lendemain ?

A cette question, Louis Blanc a répondu plus haut par la supplique du prolétaire au capitaliste. Mais pénétrons plus avant encore dans le mystère de la production et de l'échange ; l'analyse socialiste française va non-seulement nous dire le mot de la contradiction, mais encore parfaitement caractériser la nature historique du phénomène de la misère, particulier à notre époque, inconnu à toute autre.

« Pour travailler, il faut des outils, des avances ; et comme les outils dont on se sert aujourd'hui coûtent des sommes immenses... il faut avant tout être capitaliste (1). » La production, en effet, divisée à l'infini et « concentrée dans de gigantesques usines, » s'opère au profit du capitaliste qui « ne travaille pas, mais fait travailler les autres à son profit. L'ouvrier qui n'a que ses bras, est obligé d'implorer la faveur de vivre en travaillant, pour enrichir un maître. Mais partout les bras surabondent ; chaque jour, une invention nouvelle vient rendre des milliers de bras inutiles. » De là une situation intolérable pour le travailleur moderne, situation qui va s'aggravant, au lieu de s'améliorer, parce que le progrès matériel lui-même apporte incessamment de nouvelles causes de perturbation dont il est fatalement la victime expiatrice. La condition du travailleur moderne est, en effet, le résultat immédiat des progrès accomplis dans notre mode de production et d'échange révolutionné. Elle revêt un caractère tout particulier à notre époque et que les siècles antérieurs n'ont pas connu. « Le paupérisme est la conséquence du salariat et de la condition nouvelle faite aux classes laborieuses dans le régime économique de la liberté de l'industrie. » En d'autres termes, « le paupérisme est le fruit de la civilisation moderne. » C'est la Révolution qui, en décrétant la liberté, en supprimant les jurandes, les maîtrises, les corporations de métiers, devenues incompatibles avec les nécessités de la

(1) L'analyse qui va suivre est résumée d'un livre de Vidal, rapporteur de la Commission du Luxembourg en 1848 : *De la répartition des richesses ou de la Justice distributive en Économie sociale*. 1 vol. in-8 de 500 pages, Paris, 1846.

production, a du même coup, précipité l'ouvrier dans la liberté — et la misère. Jadis, en effet, lorsque la classe ouvrière se groupait dans les corporations de métier, elle avait des garanties qui n'existent plus aujourd'hui. « Les maîtrises avaient réalisé l'équilibre constant de la production, de la consommation et de la population. » Non-seulement la production était réglée et par là le travail échappait aux brusques sautes de nos jours, mais encore le prix des produits et des salaires était déterminé ; de sorte qu'on n'avait « à redouter ni les accaparements, ni l'engorgement du marché, l'encombrement des produits, la dépréciation de la marchandise et par suite, la dépréciation de la main-d'œuvre, des salaires. » « En ce temps là, les crises industrielles étaient des fléaux inconnus ; il il n'y avait jamais ni suspension, ni fluctuation de salaires. »

Mais peu à peu, « les corporations,constituées depuis des siècles, devinrent absolument incompatibles avec le développement de l'industrie moderne... Depuis longtemps condamnées, elles devaient périr ; et elles ont été abolies aux applaudissements du public, des compagnons et des apprentis qui ont espéré pouvoir devenir maîtres et chefs d'ateliers à leur gré... qui ont cru saluer l'aurore de leur émancipation définitive... hélas ! l'aurore du salariat, c'est-à-dire de l'asservissement des générations futures.»

Les jurandes et les maîtrises abolies, en effet, plus aucune obligation de droit et de devoir ne reliant le patron à l'ouvrier, l'ouvrier se trouva sur un pied d'égalité parfait avec le patron. Mais la production débarrassée des entraves qui l'arrêtaient, prit un essor prodigieux. Les anciens maîtres agrandirent démesurément leurs entreprises, plus aucun frein n'arrêtant l'emploi des machines; quant à l'ouvrier, il dut ne plus compter que sur lui, et la mécanique devint son rival, rival acharné contre lequel rien ne le défendait. La liberté de l'industrie ne lui fut donc pas profitable. En revanche, elle permit à la classe capitaliste de remplacer l'ouvrier de chair par l'ouvrier de fer. « Les moteurs inanimés substitués aux moteurs vivants, la puissance de la vapeur remplaçant avec avantage et économie la force et même l'intelligence de l'homme, l'ouvrier est réellement de trop, car son travail coûte trop cher et l'on n'a que faire de ses bras ; l'adulte lui-même est mis à la réforme ; on n'emploie plus que des femmes et des enfants .» Ainsi, suppression du travail par le machinisme, substitution de la femme et de l'enfant à l'ouvrier adulte, tels sont les résultats immédiats de la liberté industrielle. Dans ces conditions, le salaire descend au minimum de subsistance, s'abaisse même au-delà. La petite industrie est écrasée et le nombre des prolétaires croît toujours avec le niveau de la misère générale qui monte parallèlement au niveau de la richesse publique, des produits de toute sorte qui encombrent les

marchés, engorgent la circulation... Les petites industries sont tuées par les grandes. La concurrence déchaînée sans limites et les désordres de cet état de choses économique bouleversent périodiquement la société — les plus forts, c'est-à-dire les plus riches, restant seuls debout au milieu de ces ébranlements qui secouent à date périodique le monde de l'échange et du travail.

Le mécanisme économique moderne ainsi décrit, comment faire entrer l'ordre dans ce cahos, dans cette société où le progrès enrichit incessamment les uns et appauvrit incessamment les autres ? Ici les conclusions du socialisme français ne se dégagent pas avec le caractère de rigoureuse nécessité revêtu par les conclusions socialistes contemporaines ; elles n'en sont pas moins identiques, bien que les théoriciens de 1848 insistent plus spécialement sur le caractère d'injustice odieuse qui présente un ordre de choses semblable. Dans l'ordre de choses actuel, disaient-ils en substance, en régime de concurrence et de salariat, la production ne s'effectue pas en vue de satisfaire aux besoins de la consommation, mais bien uniquement pour le profit. Autrement dit, la production n'est pas sociale mais individuelle. Il ne peut en être autrement : d'une part, la propriété absolue de l'instrument de travail exproprie le travailleur de la plus grande partie de son travail, — de l'autre la concurrence met le capitaliste dans la nécessité de produire, sans trêve ni repos pour s'emparer du marché, sans se préoccuper des besoins de la consommation qu'il ne connait que lorsque le marché saturé regorge de ses produits. Si donc, d'une part, les travailleurs étaient capitalistes, ils jouiraient du produit intégral de leur travail ; si de l'autre l'État organisait la production, celle-ci, d'individuelle et livrée à toutes les impulsions fiévreuses de la concurrence, devenant sociale, produirait en vue des besoins sociaux de la consommation, dirigée, non plus par les prévisions toujours bornées du capitaliste individuel, mais par la prévision éclairée de l'état, ce qui permettrait de mettre fin aux crises pléthoriques, aux gaspillages de produits qui ne profitent à personne, lorsqu'une crise commerciale se déclare, à la suite d'une production trop abondante dans telle ou telle branche de l'industrie.

Ainsi, d'une part, l'universalisation de la propriété est le seul moyen de prévenir la prélibation capitaliste qui prend sur le travailleur une part de plus en plus considérable, à mesure que la puissance productive des instruments de travail s'accroît et que le nombre des prolétaires se multiplie, multiplication entraînant avec elle la diminution du salaire effectif de chaque salarié, c'est-à-dire la part du travailleur. — Et de l'autre, il faut organiser le travail, cette organisation devant être à la fois, le moyen de s'acheminer

rapidement vers l'universalisation de la propriété, en même temps qu'un remède efficace à apporter aux maux les plus pressants.

Dans une biographie de Marx (journal le *Socialiste* du 14 novembre 1885), nous lisons que celui-ci, « au lieu de *divaguer* sur l'organisation du travail à créer, comme Louis Blanc, prouve que le travail est organisé d'une manière savante dans chaque atelier, et qu'il ne s'agit que de perfectionner cette organisation, de la généraliser et de l'étendre à toute la société. » Louis Blanc, ni aucun des socialistes de 1848, n'ont jamais « divagué » sur l'organisation du travail à créer dans chaque atelier. Leur divagation — si divagation il y a — consistait à faire réglementer la production, — non pas le travail proprement dit, puisqu'on s'empare de la lettre des textes qu'on commente ensuite à contre-sens — la circulation et l'échange par l'État, dans ses ateliers sociaux, dont la concurrence devait écraser, à bref délai, grâce à la puissance des instruments de production que l'État pourrait mettre en œuvre, l'industrie capitaliste privée. Il s'agissait donc bien, en somme, d'étendre à la société toute entière, les bienfaits du progrès matériel contenus dans la « savante » organisation du travail bourgeois — organisation que bien loin de contester, ils considéraient au contraire, à l'instar des socialistes modernes, comme l'aboutissant naturel à la production d'État. « Par la force des choses, disait Pecqueur dès 1838, nous allons à la concentration intelligente, sinon équitable ; aux grands ateliers, aux grands magasins, aux grandes fermes, et c'est un bien relatif. Désormais, mieux vaut la centralisation que le morcellement. Le passage à l'ordre, à l'*Unité économique*, à la justice distributive, sera rendu infiniment plus facile et plus prochain pour les travailleurs réunis dans de vastes associations et de grands centres... A défaut de la centralisation immédiate et législative, il faut donc favoriser la tendance à la grande industrie, à la grande culture, au grand commerce... »

Voici maintenant comment un gouvernement populaire aurait *organisé* le travail — comment la Révolution de février aurait pu l'organiser et préparer l'affranchissement définitif du Prolétariat, si Louis Blanc eut tenté, quand il en avait la force, la réalisation positive de ses idées :

Un ministère du progrès est institué et on lui constitue un budget : « en remplaçant la Banque de France par une banque nationale et en mettant les bénéfices qui aujourd'hui ne font que grossir la fortune de quelques opulents actionnaires, au service du prolétariat à affranchir ; — en faisant rentrer dans le domaine de l'État les chemins de fer et les mines ; — en ouvrant les bazards et entrepôts au nom de l'État. — Le budget du travail comme il vient d'être dit, serait affecté, en ce qui concerne le travail industriel, à l'établisse-

ment d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie. » Ils ne tarderaient pas à se multiplier, car, d'une part : leur réussite serait assurée ; les ateliers sociaux constituant l'un pour l'autre des marchés acquis, leur production aurait un débouché assuré dans chacun d'eux. Ensuite, une partie des bénéfices nets, retenus par l'État, serait consacrée à les étendre de plus en plus, à créer à mesure de nouveaux centres. Dans ces conditions, l'industrie privée serait rapidement amenée à se fondre dans l'industrie sociale, ne pouvant soutenir la concurrence de l'État. Bientôt des branches d'industrie tout entières deviendraient production de l'État, qui dirigerait le travail en économisant une foule de frais inutiles, inhérents à l'anarchie régnante dans la circulation actuelle. Les centres de production communiqueraient de l'un à l'autre, s'agrégeant progressivement, sous la direction éclairée de l'État dont les services spéciaux, au courant des besoins de la consommation, permettraient d'y conformer la production. L'État, d'abord, nommerait les chefs d'atelier, les fonctionnaires, après quoi, — à la fin de la première année, dit Louis Blanc — les ateliers se dirigeraient eux-mêmes à l'intérieur, l'État n'intervenant que pour donner les indications statistiques nécessaires et prélever une partie des bénéfices destinés à l'absorption définitive des ateliers privés.

Les mêmes mesures étaient proposées pour la production agricole. L'État établirait « un atelier social agricole par département pour l'exploitation unitaire du sol en grand, par familles associées. » On pourrait « former chaque association agricole de 50 familles, comprenant, terme moyen, 250 individus, qu'il s'agirait d'établir sur une étendue de 500 hectares, sauf à former des cercles plus étendus ultérieurement et suivant les lois indiquées par l'expérience. » L'abolition de l'Hérédité collatérale au profit de l'État viendrait en aide à ce dernier pour l'acquisition des terres... Toute propriété individuelle, sauf celle des produits serait supprimée. Il n'y aurait pas de travailleurs à gages dans l'association. Mieux que dans les villes, on pourrait réaliser dans les centres agricoles la vie unitaire, la consommation en commun. Le directeur agricole, d'abord nommé par l'État, serait ensuite élu par les travailleurs, ainsi que le Conseil de l'association. Les ateliers agricoles convergeraient avec les ateliers sociaux vers la suppression de toute production privée.

Ainsi disparaîtrait la source des maux de la société actuelle : ainsi s'établirait « un capital collectif inaliénable et toujours grossissant ; seul moyen d'arriver à tuer l'usure grande ou petite et de faire que le capital ne soit plus un élément de tyrannie, la possession des instruments de travail un privilège, le crédit une marchandise, le bien-être une exception, l'oisiveté un droit. » Ainsi, en d'autres termes, s'établirait la propriété collective revendiquée par le socialisme mo-

derne sous la formule trouvée dès 1836 par Pecqueur de : *Socialisation des moyens de production*, que nos pères de 48 revendiquaient sous la double formule du *Droit au travail* et de l'*Organisation du Travail.*

La constitution définitive de toute propriété individuelle existante en propriété collective, nous insistons sur ce point, est bien, en effet, la fin que vise le socialisme — prétendu utopique de 1848. Il se rend parfaitement compte que le travail étant la source de toute valeur, pour que le travailleur retire de la communauté tout le produit de son travail, il doit avoir la libre disposition, conforme aux nécessités de la production, de ces instruments. Pecqueur, supposant réalisée ce qu'il a appelé le premier « la socialisation des moyens de production », dépeint ainsi la société économique, en régime de propriété collective : « La société, économiquement parlant, est un vaste atelier d'industrie, de science et de beaux-arts ; elle a un but de conservation, de développement et de perfectionnement collectif en vue duquel chacun est tenu de venir s'ordonner à un centre directeur, pour la tâche *commune*, pour le bien *commun*, et par conséquent, de recevoir une ou plusieurs **Fonctions**.— Il n'y a dans une société que du *travail* à opérer, des *instruments* et des *conditions* pour opérer ce travail et des *travailleurs* qui l'opèrent... Tout le reste est superflu, mensonger, illégitime, parasite ou funeste. — La fécondité de la terre échappera donc à toute appropriation individuelle, à tout monopole ; et la propriété des instruments de travail sera commune, sociale, indivise. Tout atelier de richesse sera une dépendance, une succursale de la vaste association nationale. Tout emploi, toute profession, tout service, sera une fonction sociale ; tout travailleur un associé fonctionnaire de la *Grande Compagnie* qu'on appelle *Peuple.* » Ne sont-ce pas là, je le répète, les mêmes desiderata que ceux du socialisme moderne, et n'est-il pas dès lors, à la fois injuste et impolitique de présenter celui-ci comme une nouveauté, mise en opposition avec les doctrines françaises tant raillées et dont on pourrait invoquer l'autorité ?

Nous arrêtons là cet exposé de l'économique du socialisme de 1848. Nous en avons assez dit, croyons-nous, pour montrer que les théories du « droit au travail » ou du « crédit gratuit », tant décriées par les socialistes contemporains, sont dignes d'une appréciation moins dédaigneuse. Elles présentaient d'ores et déjà une solution parfaitement nette et communiste. Quant aux moyens pratiques de réalisation, la conception de l'organisation du travail qui groupa en 1848 l'unanimité des revendications ouvrières, est très suffisante ; elle repose sur des données économiques très acceptables. Lassalle, qui a tant fait pour le développement du socialisme en Allemagne et dont les disciples de Marx ne sauraient contester eux-mêmes la

compétence en la matière, s'est placé sur le terrain économique des socialistes de 1848, l'absorption progressive de l'Industrie privée par l'État, dans ses conclusions positives de *Capital et Travail*. Encore même, son projet d'associations subventionnées par l'État est-il une atténuation très-pâle des projets exposés plus haut, du livre de Louis Blanc. Mais une différence quantitative importe peu. Quand on sait où l'on va, — et les socialistes de 1848 le savaient. Ils allaient à la propriété collective des instruments de production — que le premier pas soit plus ou moins grand, là n'est pas l'essentiel ; l'essentiel, c'est qu'on se mette en marche. Une fois l'œuvre de transformation sociale commencée, — étant donnée la fin communiste du but conscient à atteindre — si les ressources indiquées par Louis Blanc pour organiser la production sociale avaient été insuffisantes, dans la voie où le gouvernement se fût trouvé engagé, force lui eut été d'aller jusqu'au bout. Mais encore une fois, il fallait que le gouvernement révolutionnaire, issu de l'insurrection triomphante, s'engageât résolument sur le terrain des réalisations positives, et l'on a vu comment, par manque de décision révolutionnaire, les forces socialistes furent émiettées, dispersées, ses chefs ayant, trois mois durant, stérilisé par leur inaction le fruit de leur propre victoire.

IV

Ce rapide résumé des tendances et des théories socialistes françaises serait incomplet, si nous ne touchions un mot de la partie morale et philosophique, qui a joué un si grand rôle dans le développement des doctrines de 1848. L'idéalisme qui caractérise les hommes de cette époque ; les affirmations de droit abstrait qui accompagnent presque toutes leurs déductions économiques, diffèrent essentiellement du matérialisme économique contemporain. Elles ont prêté le flanc à bien des plaisanteries ; la phraséologie généreuse à laquelle elles ont donné lieu alors, paraît bien démodé aujourd'hui. Cependant, on ne saurait apprécier sainement ce religionisme social, si on se place comme on l'a fait jusqu'ici à un point de vue exclusivement moderne pour le juger. Un demi-siècle, en effet, s'est écoulé depuis lors, au cours duquel une science presque nouvelle, tant les découvertes de tout ordre dans le savoir humain ont transformé la face des choses intellectuelles, a complètement bouleversé les idées philosophiques et religieuses courantes de ce temps-là. Le socialisme en 1848, avec une vue très nette de la direction économique de son temps et des nécessités qu'elle comportait, ne dépassait pas l'éclectisme philosophique et religieux régnant. On ne saurait, à notre sens, lui en faire un crime, encore moins considérer cet état intel-

lectuel comme une cause d'infériorité. Loin de là, c'est ce qui faisait sa force.

Les systèmes sociaux, en effet, n'ont de puissance effective d'attraction, n'exercent une influence féconde, qu'à la condition d'être en harmonie avec les données générales du milieu et de l'époque dans lesquels ils se produisent. Leurs conceptions tendent à réaliser la somme moyenne, toujours mouvante, des vérités scientifiques de tout ordre acquises ; elles doivent donc suivre celle-ci, non la précéder. C'est en tâtonnant que l'esprit humain va de la nuit à la lumière, de l'incognoscible au cognoscible, de l'erreur à la vérité. Dans ce grand labeur, — ou, comme diraient les anglais, dans cette croissance progressive et lente — chaque branche du savoir se développe parallèlement aux branches voisines. Mais le développement ne s'effectue pas avec une corrélation régulière et continue. Il y a tantôt accélération, tantôt ralentissement dans la pousse de chacune d'elles. Par exemple, une fois, c'est la Science de la Vie qui, par l'application d'une nouvelle méthode à ses travaux particuliers, fait tout-à-coup, en quelques années, plus de progrès qu'elle n'en avait réalisés dans un quart de siècle. Une autre fois, c'est telle autre, l'arbre de la science tout entier ressentant, quoique à des degrés d'intensité divers, les changements survenus chaque fois dans la pousse d'un de ses rameaux, pousse inégale, bien que tous atteignent dans la suite une somme moyenne de développement égale dans le temps. La science sociale pratique — ou un système donné de réalisations sociales —qui est le résumé moyen des progrès scientifiques d'une époque, ne peut donc présenter que des solutions conformes à la moyenne de cette époque — conformes à la théorique morale et philosophique de son temps ; sinon, il risquerait d'être incompris. Et cela est bien, car le contraire, un système social prétendant embrasser toutes les doctrines nouvelles, aurait des inconvénients graves. Si la pensée humaine procède parfois par intuitions géniales chez certains hommes spécialement doués, le pan de l'avenir qu'elle leur découvre brusquement est encore confus ; sa conception nécessite tout un long travail de révision, d'élaboration secondaire qui la vérifie, la complète, la perfectionne, avant qu'elle puisse être adoptée comme vérité générale. Les théories matérialistes, par exemple, qui encore aujourd'hui, encourent à certains égards le reproche grave de ne pas avoir formulé une conception sociale de la vie et des devoirs humains, eussent stérilisé en 1848 les doctrines socialistes, conformes quant à l'économique, aux progrès accomplis par le système de production qu'elles se proposaient de socialiser. C'est pourquoi le socialisme français ne fut pas matérialiste et ne dépassa pas sous le rapport philosophique et moral les conceptions

d'un déisme et d'un panthéisme vagues qui constituaient la moyenne de son temps.

Enfin, autre gros grief formulé contre le socialisme français idéaliste : loin de se détacher des souvenirs de la Révolution française, c'est en eux qu'il puisait comme à une vaste source de vie, invoquant les idées abstraites de Droit et de Justice qu'ils rappellent. Le socialisme français, il est vrai, ne fut pas le seul à cela. L'Europe révolutionnaire tout entière, l'élite du monde pensant du XIX[e] siècle se sont proclamés jusqu'à 1850 les fils de la Révolution. Le socialisme français, n'est-il pas excusable de s'être appuyé sur une tradition qui convenait le mieux au tempérament et au génie du peuple révolutionnaire par excellence ? Pouvait-il en être autrement même ? Le présent est dans l'espace le point de transition insensible du passé à l'avenir. Les changements considérables, les grandes révolutions ne surviennent pas par brusques solutions de continuité dans la vie des peuples, plus que dans la vie des individus. Le monde moderne est issu de la Révolution, laquelle, nous l'avons vu, était plus qu'un aboutissant économique : l'entrée dans un cycle nouveau, l'avénement d'un nouveau monde moral. L'évolution économique commencée déjà depuis longtemps s'en est trouvée accélérée, il est vrai ; mais comme la lance d'Achille, la Révolution apportait avec elle des principes de justice sociale qui, tôt ou tard, se dresseraient contre les maux déchaînés par le progrès industriel et s'affirmeraient sur le terrain positif des faits. Le progrès contemporain doit donc évoluer dans la direction que lui a tracée la Révolution française. Le socialisme français suivit cette direction, se rattacha étroitement à la Révolution française, ne cessant de l'invoquer à l'appui de sa légitimité. Et si puissante est l'autorité de cette légitimité révolutionnaire, que le parti républicain, issu lui aussi, de la Révolution, se teinta au moins de socialisme. Il ne devint réacteur qu'après être passé à droite, aux métaphysiciens économistes qui dirigèrent la réaction contre le socialisme. Aujourd'hui, le parti républicain définitivement conservateur, a complètement renié la tradition révolutionnaire, tout en l'invoquant quelquefois contre le socialisme contemporain, qui se glorifie de son isolement historique.

V

Chose étrange ! le socialisme contemporain qui se glorifie d'être en France un parti sans précédents, qui s'affirme exclusivement sur le terrain de la lutte des classes, jure que hors la conquête totale et révolutionnaire du pouvoir par la classe ouvrière, il n'y a pas de solution possible au problème social du XIX[e] siècle, pas même de solution transitoire ni d'acheminement progressif, — ce socia-

lisme n'a pu s'implanter en France, s'y développer, que lorsque le sens socialiste français eut été oblitéré, perverti par le libéralisme anarchique de Proudhon, le grand contempteur du socialisme français, grand écrivain et pitoyable Erostrate de toutes les théories socialistes qu'il professa et renia successivement.

Marx et Proudhon, en effet, ces deux extrêmes, ont un point de ressemblance commun : leur conception identique, au fond, du problème social au XIXe siècle. Tous deux méprisant profondément le socialisme idéaliste de 1848, ont réduit la Révolution sociale à une règle d'arithmétique ! Il peut sembler paradoxal à première vue, qu'une relation quelconque existe entre le métaphysicien Proudhon, tour à tour communiste, révolutionnaire, fédéraliste, anti-propriétaire, défenseur de la Propriété et le socialisme actuel. Cela est, pourtant.

Le 2 décembre, en faisant la nuit et le silence sur la France, suscita un incompressible besoin de liberté qui se traduisit dans la génération nouvelle par une efflorescence des théories libérales dont Proudhon devint le métaphysicien. Tout pour la liberté, par la liberté ! Foin de l'État et de ses services ! Tel fut le mot d'ordre que sous la surveillance complaisante de l'Empire, Proudhon s'efforça et parvint à faire accepter dans la classe ouvrière — non sans force dénigrements du socialisme français, que remplacèrent le coopératisme, le fédéralisme, — l'anarchie. En même temps, dans l'élite de la jeunesse bourgeoise, grandit une bohême littéraire que séduisirent les brutalités artistiques de Proudhon ; bohême généreuse, mais dévoyée par la haine du despotisme, l'éloignement de toute autorité et qui, par amour de la liberté, tomba dans un révolutionnarisme morbide — père du révolutionnarisme actuel. C'était le temps des réfractaires, dont Vallès est resté jusqu'à la dernière heure le prototype. Ils achevèrent la démolition de ce qu'ils appelaient les « idoles »; détruisant sans reconstruire, démolissant parfois rien que pour le plaisir de démolir, de casser des vitres, de « déplumer » les vieilles barbes et dépoétiser la tradition.

Le coopératisme socialiste – et le révolutionnarisme bourgeois de l'Empire sont les ancêtres directs du socialisme actuel. Non que celui-ci ait avec eux aucun rapport théorique, mais ils lui avaient ouvert la voie. Sans eux, il n'aurait pu s'implanter en France, sous la forme qu'il a prise. Il a continué la réaction contre la tradition française. Il a même été directement influé par le révolutionnarisme de cette époque qui lui a donné sa phraséologie actuelle si différente de ce qu'elle est partout ailleurs, en Allemagne par exemple. C'est contre cette réaction matérialiste dans le socialisme français que Blanqui s'élevait sous l'Empire, quand il combattait l'Internationale, en majorité coopératiste à son début, avec laquelle

il se réconcilia, lorsque Varlin, Malon, etc., eurent conquis une influence prépondérante.

Si du moins,le socialisme contemporain présentait une doctrine d'une supériorité reconnue ! Mais si, sous le rapport des antagonismes sociaux, l'analyse économique du socialisme allemand s'est montrée supérieure à l'ancienne, dont elle a confirmé et précisé sur tous les points les conclusions communistes, la doctrine, dans son ensemble philosophique présente, on l'a vu, des lacunes graves. Qu'on le veuille ou non, la Sociologie moderne ne saurait avoir que des bases économiques ; elle embrasse tous les côtés éthiques et esthétiques de l'homme ; elle est intégrale.

Ceci dit, un mot avant de conclure :

Nos observations critiques sur Marx ont été fort mal accueillies par ses disciples qui nous ont accusé de parti pris et d'ignorance,avec une vivacité que nous nous sommes efforcé de ne pas imiter dans la suite de ces études. — Je n'ai aucun parti pris contre Marx, dont j'admire, aussi bien que quiconque, la forte intelligence. C'est peut-être par ignorance comme on me l'a dit, que je ne l'apprécie pas à la valeur inexprimable que lui attribuent ses disciples. Mais il faut convenir que ceux-ci n'ont rien fait jusqu'à ce jour pour éclairer cette ignorance.En somme, jusqu'ici, en France, le socialisme marxiste n'a qu'une œuvre : *le Capital*. Je m'incline devant cette œuvre colossale et j'ai consacré des années à l'étudier. Mais, soit mauvaise conformation intellectuelle, soit prévention inconsciente, je n'ai pas trouvé dans ce livre toute la solution du problème social contemporain. Le problème social du XIXe siècle m'apparaît, comme à mon ami et maître Malon, comme à mon ami Fournière, comme à la plupart de mes camarades de la *Revue socialiste* (1), sous un aspect plus complexe que ne le présente Marx quand je l'interroge. J'y vois bien une lutte de classes, mais j'y vois aussi autre chose : des sociétés qui se développent, croissent, se multiplient, sans qu'une corrélation constante et régulière existe entre le système des forces productives et le développement intellectuel et moral, comme l'a dit Marx. Maintenant a-t-il renfermé dans 350 pages in-4° de texte et de notes, toute la science sociale contempo-

(1) Notamment mon ami Fournière qui, dans le tome Ier de la *Revue Socialiste*, pp. 427-437, a publié à ce sujet un article des plus remarquables. Reprenant les propositions générales d'Auguste Comte,il s'est efforcé de mettre en garde le socialisme contre le simplisme théorique de la Lutte des classes. Dans une rapide mais substantielle classification des lois dominantes,il a montré avec une précision parfaite la complexité des facteurs de progrès qui, réagissant les uns sur les autres, ne laissent plus place, dès lors, à la prédominance économique exclusive que le marxisme assigne à ce facteur important, mais partiel, de la civilisation.

raine que je ne sais pas y trouver? Peut être! — S'il en est ainsi, ses disciples devraient bien ne pas se borner à le commenter en quelques pages où ils sont forcés encore de resserrer la substance du Maître. Ils devraient entreprendre de faire sur tous les points autres que ceux d'analyse économique magistralement traités par Marx, la démonstration des vérités sociales qui s'en dégagent. Jusque là je verrai, et beaucoup verront avec moi, nombre de contradictions entre les lois historiques posées par Marx, et le développement historique réel, même si pour les vérifier on interroge les évènements qui se déroulent sous nos yeux.

Ce n'est pas, en effet, seulement l'histoire générale de la civilisation, qui nous montre qu'à côté du développement économique, facteur considérable de l évolution sociale, d'autres facteurs influent, prédominent même dans la direction imprimée à la marche du développement humain. Le marxisme ne veut pas en convenir. Mais dans la période actuelle, les faits accusent l'inexactitude de la théorie, protestent contre ce rapetissement du problème social, réduit à une question d'expropriation — ou, comme je l'ai dit, après l'un d'eux à une question de ventre(1). « *S'il ne nous faut dans nos* « *rangs que des désintéressements,* disait celui-là en 1881, *il ne* « *nous reste qu'à licencier notre parti qui ne repose que sur des* « *intérêts à satisfaire, qui se vante d'être le parti du ventre et ne* « *fait appel qu'à l'intérêt des prolétaires, pour les jeter à l'assaut* « *de la propriété bourgeoise.* »

C'était là un paradoxe et une calomnie — calomnie contre la classe ouvrière; calomnie contre celui-là même qui écrivait peut-être ces lignes impies dans un taudis, quand il aurait pu aller frapper à la porte d'un journal bourgeois et y « satisfaire » mieux ses intérêts qu'en excitant le ventre des prolétaires à la révolte et à l'expropriation de la bourgeoisie.

Non! toute l'histoire, ancienne et contemporaine, proteste contre l'absolutisme rigoureux d'une théorie qui, comme je l'ai dit dans le premier article et je le maintiens ici, fait du ventre la base et le faîte de l'humanité! L'histoire contemporaine, l'histoire vécue par nous dément ce matérialisme. Le marxisme a fait appel à l'intérêt matériel, à l'égotisme économique. Or à cet appel du socialisme se proclamant « le parti du ventre », la masse ouvrière n'a pas répondu. Cependant les antagonismes sociaux vont grandissants ; les conflits s'aiguisent... et la classe ouvrière française ne s'organise pas sur les bases formidables que la théorie lui fournit. Pourquoi ? Parce

(1) J'ai été accusé d'inexactitude à ce sujet. Le texte que je donne et que l'on pourra vérifier dans le *Citoyen de Paris* (juillet 1881) témoignera suffisamsamment, me semble-t-il, du bien fondé de ma critique restée toujours courtoise.

que la théorie fait appel à des mobiles qui n'ont jamais déterminé les vastes explosions sociales : — au contraire du socialisme français de 1848, qui ne cessa d'invoquer l'idée du droit et le sentiment de la fraternité à l'appui de ses revendications, s'efforçant de faire pénétrer dans les masses, avec le sentiment des justices nouvelles, l'esprit de dévouement sans lequel les causes les plus grandes avortent.

L'intérêt de classe seul invoqué par le socialisme de Marx repose sur un fait social, mais relatif et qu'on ne saurait transporter rigoureusement du domaine de la théorie dans celui des faits où il est subordonné chez les individus à une foule de circonstances secondaires capables de le neutraliser. La solidarité économique à laquelle on ne donne pas d'autre base vient se heurter, dans la vie ouvrière, à des rapports plus directs, d'un intérêt plus immédiat que l'ouvrier ne saurait sacrifier à l'intérêt de sa classe, s'il n'est pas mu par un mobile supérieur de devoir que le marxisme méprise en théorie, parce que ce mobile ne puise pas exclusivement sa source dans l'intérêt « du ventre » mentionné plus haut.

Le dévouement, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, les hautes vertus morales, facteurs indéniables du progrès humain que le socialisme est appelé à faire entrer dans un cycle nouveau, telle est donc la lacune du socialisme cantemporain. Le socialisme de 1848 avait développé au plus haut degré ce côté moral, approprié à l'état philosophique de son temps. Nul doute que si de nos jours les socialistes, au lieu de rompre avec la tradition française pleine de salutaires exemples et de fortifiants souvenirs qu'on n'évoquera jamais en vain, avaient repris au contraire cette glorieuse tradition, leurs progrès seraient autrement satisfaisants qu'ils ne le sont.

C'est parce que nous croyons qu'il y a là, tout-à-la fois une erreur théorique et une cause d'infériorité pratique, que nous nous sommes livré à cette critique du socialisme contemporain et à cette réhabilitation du socialisme français. Maintenant qu'on raille notre idéalisme tant qu'on voudra. La preuve que le mouvement existe, disait Diogène à Zénon d'Élée, c'est que je marche. La preuve que le dévouement, la recherche de l'idéal pour le mieux être de tous ne sont pas de vains mots, c'est qu'ils ont fait de grandes choses.

Gustave Rouanet

CORRESPONDANCE.

Paris, le 1er Octobre 1887

Mon cher Malon,

Je viens de lire et de relire avec grand intérêt — et profit — votre belle réponse dédiée au citoyen Rodolphe Simon, dans la *Revue* d'Octobre. Que de préventions elle devrait détruire, si chacun possédait la puissance d'abstraction nécessaire pour, de l'horrible état social actuel, se transporter, par la pensée, dans la société de l'avenir, à l'avènement de laquelle vous travaillez si noblement !

Cependant, j'ai comme l'intuition que votre réponse, pourtant si nette, précise et savante, ne satisfera pas entièrement vos correspondants.

Certes, elle est péremptoire quant aux deux interrogations qui vous ont été posées ; « 1° *Qu'est-ce au juste que le collectivisme : 2e Le Collectivisme renferme-t-il tous les desiderata du socialisme moderne ?* » Mais, à ces deux interrogations, une autre, non exprimée, me semble liée intimement et que, pour ma part, j'ai souventes fois entendue formuler à peu près en ces termes : « *Le Collectivisme n'est-il pas attentatoire à la liberté individuelle, ne porte-t-il pas obstacle à l'initiative, facteur si puissant de progrès ?* »

Je sais bien, que vous n'avez pas négligé d'étudier ce côté de la question ; tous vos écrits l'attestent.

Il serait intéressant de l'appuyer sur une démonstration à la fois courte et précise, pour quiconque commence à étudier le socialisme et aux yeux duquel le Collectivisme apparait sous les deux aspects suivants :

Tout d'abord, il voit l'État substitué aux détenteurs actuels et devenir seul maître du crédit, des gros capitaux, du sol, des chemins de fer, canaux, mines, en un mot de tous ces instruments de production.

Puis, il se demande comment tout cela sera administré, le rôle de l'État lui apparait considérablement augmenté ; il voit de vastes administrations d'agriculture, d'industrie, d'échange, tracassières, soumises à de multiples réclamations, où l'individualité se trouve comme noyée, privée de toute initiative, ne remplissant qu'un rôle de comparse étroitement délimité à l'avance, etc...

Eh bien ! mon cher Malon, ce qu'il faudrait expliquer bien clairement c'est, d'une part, que l'Etat propriétaire ne ressemblera en rien à l'individu propriétaire ; que les vastes *administrations* dont on a peur ne ressembleront en rien à ces ministères *politiques* qui aujourd'hui n'ont qu'un caractère parasitaire. Déjà, par votre réponse au citoyen Emile Digeon (Revue de février 1885), par la réfutation, due à la plume autorisée de S. Deynaud (Revue d'avril 1885) du livre de Leroy-Beaulieu, et par l'*Etat socialiste* de Eugène Fournière,on entrevoit combien la liberté individuelle est respectée,combien l'initiative de l'individu pourra librement se mouvoir. Mais — j'en demande pardon à nos amis Deynaud et Fournière et à vous-même, — quelque chose de plus explicite serait d'une grande utilité.

Pour vous, mon cher Malon, pour nos amis, pour moi, cette démonstration est faite et bien faite, mais tout débutant a quelque peine à la faire lui-même et un article spécial sur ce sujet lui serait souvent de grand secours...

Croyez en attendant à mes sentiments affectueux.

GUSTAVE PERTHUIS

L'étude à laquelle fait allusion le citoyen Perthuis, nous a valu de nombreuses lettres du même genre. Toutes approbatives en général,quelques unes concluent à un complément d'explication. Il y sera fait droit. Nous reviendrons incessamment et amplement dans ce recueil, sur les principes et les conditions du socialisme intégral.

En attendant nous avons la joie d'annoncer à nos lecteurs que le principal théoricien et le représentant le plus autorisé du collectivisme contemporain vient de mettre la main à ce qu'il appelle une *Silhouette de la société collectiviste*. Cette étude qui aura une portée considérable et précisera comme on ne l'a pas fait encore les *desiderata* du collectivisme, sera publiée dans nos deux prochains numéros.

Paris le 20 Octobre 1887.

Monsieur Benoît Malon,

Si vous avez bien voulu prendre la peine de lire mon livre : *Les Évangiles sans Dieu,* vous avez dû comprendre que ce sont les grandes questions sociales, aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour,que j'ai mises en cause.Nous n'avons pas à nous intéresser à autre chose qu'à l'amélioration de notre état présent et le reste n'est qu'un plaisir de savant, un luxe, sinon une superfluité. Mais je suis persuadé que la manière la plus efficace de traiter les questions sociales, si complexes, consiste à appuyer les aspirations nouvelles sur des données expérimentales, afin de ne pas séparer le passé de l'avenir, qui se tiennent si étroitement liés ensemble. Collectivement aussi bien qu'individuellement,tous les êtres suivent une marche ascendante pour arriver à l'entier épanouissement de

leur vitalité, cela s'appelle un développement,et exclut l'idée de progrès spontané.

Le procédé dont je parle a de plus l'avantage de ne donner aucune prise à l'utopie qui est le grand danger des réformations, l'écueil où viennent s'échouer tant de projets de réformateurs pourtant convaincus. C'est qu'il est facile de jetter sur le papier, ou en quelques mots sonores, du haut d'une tribune, les plans d'une société d'êtres intelligents, plus parfaite que la nôtre ; mais le difficile c'est de réaliser la plus petite transformation sociale, si urgente qu'elle soit. On se heurte aussitôt à des entêtements aveugles, à des besoins pressants, et à tant de convoitises contraires, qu'on finit bien vite par s'apercevoir que chacun est pressé de vivre et nullement de se réformer ; non un, mais tous, et non l'exception mais la généralité.

En raison de cette difficulté, à surmonter, je viens vous féliciter d'avoir complété l'organisation du parti socialiste français en le dotant d'un organe scientifique de la valeur de la *Revue socialiste* Je ne doute pas que vous et vos amis n'arriviez à grouper les éléments essentiels de ce grand parti, auquel l'avenir destine la prépondérance dans le gouvernement des peuples ; que vous ne les coordonniez,les fusionniez ensemble ; que vous ne fassiez, en un mot,de ces forces, qui dispersées seraient perdues, un faisceau indestructible.

Pour ma part, je serais heureux de concourir à l'œuvre de concentration socialiste, si nécessaire au triomphe de nos idées. Lorsqu'il vous plaira de faire part à vos lecteurs de mes observations, je m'en trouverai honoré, parce que vous les aurez sans doute estimées intéressantes.

Votre sincèrement dévoué

Louis Martin.

Il va sans dire que le citoyen Louis Martin, à partir d'aujourd'hui compte parmi les collaborateurs de la *Revue socialiste*.

Creston, Jowa (États-Unis d'Amérique), le 25 Septembre 1887.

Cher citoyen Malon

Je lis avec plaisir votre Revue, pour laquelle je vous envoie mon obole. Votre publication répond jusqu'à un certain point à mon idéal : s'adresser à l'intelligence des hommes, et non à leurs passions, comme on a procédé jusqu'à présent dans la presse socialiste et que malheureusement l'on y procède encore à la grande joie des Réacteurs.

Élever le niveau intellectuel, appeler les esprits à la vie, à la grande vie, est l'essentiel ; et l'influence que vous semblez subir par ceux qui ne sont pas à la hauteur vous entraîne à vous occuper de

palliatifs sans portée pour délaisser le grand côté du problème social, l'élucidation d'un principe unificateur créant l'entente dans le parti de l'avenir et lui donnant une force prépondérante sur les Représentants du passé. Nous ne vaincrons qu'autant que nous pourrons convaincre.

A part ce point faible (vouloir plaire aux éléments inconscients), je vous félicite de votre œuvre qui m'a fait passer des heures bien agréables par l'exposé de thèses curieuses et méritoires.

Tout à vous.

Charles Levy

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE D'ÉCONOMIE SOCIALE

Séance mensuelle du 24 septembre 1887

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence du citoyen Vilaseca ; secrétaire, le citoyen Huguet.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion mensuelle d'août. Le président provoque les observations des membres présents au sujet de ce procès-verbal. Le citoyen Chirac explique qu'en faisant adopter, d'abord par la commission des résolutions et ensuite par le Congrès ouvrier, la rédaction qu'il avait proposée relativement à la suppression des octrois, il pensait avoir fait voter le remplacement de ce système fiscal par l'impôt au droit de place. Les termes de la formule par lui donnée, sont, en effet, ceux qui définissent le plus exactement l'impôt au droit de place, qui serait, d'après le citoyen Chirac, *l'impôt mettant, plus que tous autres, les travailleurs à l'abri des répercussions capitalistes.* Sous le bénéfice de cette observation, le procès-verbal de la séance du mois d'août est mis aux voix et adopté.

Le président présente à l'assemblée les excuses des citoyens Dubois, Planteau et Rama.

L'ordre du jour appelant la discussion d'un projet d'impôt cubique, le citoyen Chirac demande le renvoi de cette discussion à la prochaine assemblée. Cette proposition est adoptée.

Le citoyen Huguet donne lecture des considérants et du texte d'un projet de loi déposé à la Chambre des députés, le 4 juillet 1886, par plusieurs membres de l'Extrême-Gauche, et ayant pour but de réaliser progressivement la transformation de la propriété, l'amortissement de la dette publique et la diminution des impôts.

Le citoyen Combret fait remarquer que l'économie de ce projet n'a aucun caractère socialiste. Si la proposition de l'Extrême-Gauche était adoptée, la propriété serait, il est vrai, plus morcelée ; elle serait peut-être dispersée en un plus grand nombre de mains, mais le régime capitaliste actuel ne se trouverait pas, de ce fait, sensiblement modifié, et les droits de la collectivité ne seraient pas mieux sauvegardés que dans l'état social actuel. Le citoyen Combret rappelle que, dans sa réunion mensuelle du 29 janvier 1887, la société républicaine d'économie sociale a discuté et voté une proposition de loi sur le droit d'héritage, dont l'adoption hâterait d'une manière bien plus rapide la transformation sociale.

Le citoyen Vaillant dit qu'il est intéressant de suivre et d'encourager toutes les tentatives, même les plus modérées, qui ont pour objet la restriction du droit d'hérédité, en attendant son abolition complète. Car, s'il est un droit naturel incontestable et sacré, c'est celui qui assure à chaque citoyen la jouissance intégrale mais exclusive du produit de son travail : or, les biens transmis par voie d'héritage ne sont pas le produit du travail de celui à qui ils échoient. L'exercice de ce droit naturel doit, de plus, être établi sur des bases équitables qui permettent à chaque citoyen de travailler avec des chances égales de succès ; pour cela il faut que les conditions initiales soient les mêmes pour tous : il faut supprimer l'héritage et assurer le retour de tous les capitaux à la collectivité qui ne pourra désormais en aliéner que l'usufruit.

Le citoyen Lagrue répond que, bien que le collectivisme exposé par le citoyen Vaillant soit plus acceptable que le socialisme d'État, il n'en est pas partisan. Ce citoyen se déclare partisan de la petite culture ; il demande la limitation de la fortune, mais il n'admet pas la suppression de l'héritage.

Le citoyen Huguet lui fait observer que les restrictions successivement apportées au droit d'hérédité jusqu'à son abolition complète, auraient précisément pour effet de mettre obstacle à l'accroissement trop considérable de certaines fortunes. Il déclare d'ailleurs qu'il considère comme non-socialiste le projet dû à l'initiative de de quelques députés de l'Extrême-Gauche et qui fait en ce moment l'objet des délibérations de la Société. L'idée de favoriser l'éclosion de petits propriétaires qui deviendraient fatalement, dans un délai plus ou moins long, la proie des grands capitalistes, doit être rejetée comme contraires aux lois qui régissent actuellement l'évolution sociale. Cette erreur pouvait avoir cours il y a un siècle. C'est à elle que l'on doit la vente des biens nationaux ; mais aujourd'hui une étude réfléchie du processus économique l'a fait disparaître. Les nécessités d'un outillage, qui va se perfectionnant sans cesse, font que les capitaux ont une tendance chaque jour plus marquée à se

grouper au lieu de se disperser. Ils doivent constituer le patrimoine inaliénable de la collectivité qui les mettra en œuvre dans l'intérêt de tous ; augmenter leur diffusion en un plus grand nombre de mains serait, en perpétuant l'anarchie économique, les frapper en même temps d'improductivité.

Le citoyen Chirac expose comment les capitaux socialisés seraient mis par l'Etat à la disposition de chacun moyennant une redevance qui constituerait, non pas une rente susceptible de s'accroitre, mais un impôt fixe destiné à subvenir aux charges sociales.

Après cet échange d'observations, le citoyen Vilaseca met aux voix la résolution suivante :

« La Société républicaine d'Économie sociale, prenant acte de l'intention manifestée par plusieurs députés de l'Extrême-Gauche de restreindre le droit d'hérédité, et jugeant utile d'appeler de nouveau l'attention des législateurs sur le projet de loi élaboré par elle dans sa réunion du 24 janvier 1887, charge son bureau de faire les démarches nécessaires pour hâter la mise en pratique de cette importante réforme. »

Cet ordre du jour est adopté.

Le citoyen Lagrue entretient ensuite la société de la nécessité d'organiser l'enseignement professionnel agricole. Le citoyen Lagrue insiste sur l'importance de cette question dont s'est préoccupé le congrès des instituteurs. L'assemblée le charge de présenter au conseil d'administration un projet d'organisation de l'enseignement professionnel agricole.

Est admis comme membre de la Société républicaine d'économie sociale le citoyen Georges Laporte, présenté par le citoyen Armand.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire,
L. Huguet.

Séance mensuelle du 29 octobre 1887

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence du citoyen Antide Boyer; assesseurs les citoyens Vilaseca et Rama; secrétaire le citoyen Huguet.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion mensuelle de septembre. Le citoyen Vilaseca présente une observation relative à l'insertion de ce procès-verbal dans la *Revue socialiste*. Le procès-verbal est ensuite mis aux voix et adopté.

Le président donne connaissance à l'assemblée d'une lettre d'excuses du citoyen Chirac.

Le secrétaire donne lecture d'une communication de la société positiviste d'enseignement populaire supérieur annonçant la reprise des cours de M. Pierre Laffitte pour le 6 novembre prochain.

Le citoyen Boyer, au nom du groupe ouvrier de la Chambre des députés, déclare que ce groupe continuera, comme par le passé, à entretenir des relations suivies avec la société républicaine d'économie sociale. Il se fera toujours représenter au moins par un de ses membres aux réunions mensuelles, et défendra à la Chambre les projets de loi qui auront été élaborés par la Société.

Le citoyen Huguet demande au citoyen Boyer si le groupe ouvrier a présenté la proposition de loi sur le droit d'héritage votée le 29 Janvier 1887,

Le citoyen Boyer répond que le citoyen Planteau ayant manifesté l'intention de déposer un projet analogue, les députés ouvriers ont attendu que ce projet fut rédigé ; il ajoute que,personnellement,il est prêt à signer et à soumettre au Parlement la proposition due à l'initiative de la Société, et à indiquer en même temps de quel groupe d'étude elle émane. Il s'entendra à ce sujet avec le secrétaire.

L'ordre du jour appelle le compte-rendu statutaire de l'Etat et des travaux de la Société.

Le citoyen Combret explique comment, après une période pendant laquelle les diverses commissions se sont accordé quelques vacances, la Société a repris avec plus d'activité et d'ardeur les travaux auxquels elle convie tous les Socialistes de bonne volonté. Il rappelle les difficultés en présence desquelles s'est trouvé le nouveau Comité exécutif, et demande à l'Assemblée de renvoyer à la réunion mensuelle de Novembre l'audition d'un rapport plus détaillé sur l'état de la Société.

Cette proposition est adoptée.

Le citoyen Boyer dit que, pour continuer à assurer la prospérité de la Société, il est nécessaire que le bureau rappelle les sociétaires à la stricte observation de leurs devoirs. La Société prouvera sa vitalité en élaborant des projets de loi que les députés ouvriers présenteront à la Chambre; en indiquant et coordonnant les arguments dont ils devront les appuyer, en facilitant la tâche que leur petit nombre et les exigences d'une propagande active leur rendent si lourde. Le but à atteindre est double : à la fois théorique et pratique, il consiste à établir la doctrine et à faire aboutir les réformes.

Le citoyen Maillard remercie le citoyen Boyer du dévouement avec lequel il défend la cause socialiste ; il déclare qu'il se fera un devoir, après avoir achevé son travail quotidien, de participer aux travaux de la Société.

Après diverses discussions d'ordre intérieur,on passe à la discussion du projet d'impôt cubique rédigée par le citoyen Chirac.

Le secrétaire donne lecture des considérants et du texte de cette proposition.(V. *La Revue Socialiste* de mai et juin 1887). Il présente ensuite les objections que le citoyen Raiga a opposées à ce système

et qu'il a développées dans un rapport écrit. Elles se réduisent à trois principales. — 1° La base « cube d'air » est mauvaise parce que les facultés imposables d'une famille ne sont pas en relation directe avec la quantité d'espace occupé par elle ; cet espace varie suivant le nombre des membres qui composent la famille. — 2° La division en deux zônes dont l'une comprendrait les dix premiers arrondissements et l'autre les arrondissements excentriques, est absolument insuffisante. Les 16e et 17e arrondissements qui seraient classés dans la 2e zone ne sont pas des quartiers pauvres. — 3° La répercussion du nouvel impôt aurait lieu de la même façon que celle qui actuellement fait, en dernière analyse, payer aux consommateurs les 138 millions qui sont demandés à l'octroi. Le citoyen Raiga conclut au rejet du projet Chirac et à la nomination d'une commission chargée d'étudier un nouveau système fiscal qui remplacerait l'octroi.

Le citoyen Combret insiste sur un point sur lequel glisse assez rapidement le rapport du citoyen Raiga, c'est que le projet d'impôt cubique entraîne un changement complet dans l'assiette et la répartition de l'impôt ; qu'il sort ainsi des attributions du Conseil municipal qui serait, en l'adoptant, certain de voir sa résolution annulée pour cause d'incompétence.

Le citoyen Lagrue trouve que l'adoption du nouvel impôt aurait des conséquences désastreuses pour l'architecture et l'hygiène. L'impôt au droit de place est un véritable impôt indirect, c'est un impôt de consommation qui frappe deux éléments indispensables à l'homme, l'air et la lumière.

Le citoyen Dubois dit que tant que subsistera l'organisation sociale actuelle, la répercussion de l'impôt viendra toujours frapper le producteur ; le régime capitaliste permet à un certain nombre de membres de la collectivité de vivre sans concourir à la production générale, et d'imposer leurs volontés au monde du travail.

Le citoyen Rama estime que l'adoption des projets de loi sur les cautionnements et sur l'héritage permettrait de supprimer les octrois.

Le citoyen Tanguy dit que le citoyen Chirac a présenté son projet en vue d'obtenir une amélioration générale. On ne peut modifier que graduellement l'organisation sociale actuelle. Si la proposition d'impôt cubique allège de 100 francs les charges annuelles de chaque famille d'ouvriers, elle réalise un progrès et doit être adoptée.

Le cit. Boyer pense que la question doit être posée de la façon suivante : Doit-on faire des lois réformistes, ou faut-il les reléguer à l'arrière-plan ? Peut-on apporter des palliatifs aux vices de l'organisation actuelle, ou faut-il dire, comme les anarchistes, que les représentants du parti socialiste n'ont, dans les corps élus dont ils

font partie, d'autre mission que de s'y livrer à la propagande révolutionnaire ?

Le cit. Huguet répond que l'étude des réformes sociales s'impose à tous, même à ceux qui croient à la nécessité d'une Révolution ; mais cette étude ne doit pas être précipitée. Il serait dangereux d'adopter des projets insuffisamment mûrs qui n'apporteraient que des améliorations factices et sans portée réelle.

Le cit. Vaillant dit qu'il ne faut parler qu'avec une très-grande réserve de la Révolution future. Elle viendra à son heure sans que personne puisse s'opposer à son libre développement. Les palliatifs ne sont faits que pour préparer la réorganisation sociale. Les députés ouvriers, doivent surtout s'attacher à propager les principes socialistes ; proposer de nouvelles lois ne sera pour eux qu'une œuvre secondaire tant qu'ils ne constitueront à la Chambre qu'une infime minorité. Dans la question qui fait l'objet des préoccupations actuelles de la société le point important est la suppression des octrois ; qu'on abroge d'abord ce détestable système d'impôt, on avisera ensuite à le remplacer.

Le cit. Denayrouze, ancien député, ne s'explique pas comment on pourrait obtenir des votes sur des principes abstraits ; il faut des propositions fermes sur lesquelles les corps élus soient appelés à se prononcer.

Le cit. Combret croit qu'il ne faut pas se contenter de détruire, mais qu'il faut aussi se préoccuper d'organiser ; il rappelle que la méthode qui a donné à la société républicaine d'Economie Sociale les meilleurs résultats est celle qui consistait à renvoyer à des commissions spéciales l'examen de chaque réforme proposée.

Le cit. Tanguy propose que l'on procède régulièrement et par voie de commission. Il demande la clôture.

La clôture, mise aux voix, est adoptée.

Le président donne lecture de l'ordre du jour suivant déposée par le cit. Mélinette :

« La Société républicaine d'Economie Sociale décide le renvoi du projet du cit. Chirac à une commission chargée d'étudier tous les projets de suppression d'octroi qui ont vu le jour, et d'en présenter un qui ait pour principes l'allégement des charges des classes laborieuses et l'imposition des citoyens qui détiennent la fortune. »

Cet ordre du jour, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

L'assemblée consultée, nomme comme membres de la troisième commission statutaire les cit. Chirac, Raiga, Armand, Denayrouze, Deynaud, Laporte, Lebey, Maillard, Mélinette, Rama, Tanguy, Vilaseca, Combret, Vaillant et Huguet.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire : L. Huguet.

BULLETIN DU MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE

LE CONGRÈS DE CHARLEVILLE.— Le 9e Congrès national du parti ouvrier possibiliste a eu lieu à Charleville du 2 au 9 octobre. Il a été loin d'avoir l'importance du Congrès régional de Paris dont nous avons publié les résolutions dans notre précédent numéro. Trente trois délégués, représentant 70 groupes, étaient présents. Les résolutions votées ont été les mêmes que celles du Congrès régional de Paris déjà publiées par nous, numéro de septembre 1887. Il est donc inutile de les reproduire.

CONGRÈS SYNDICAL DE MONTLUÇON.— Le 2e Congrès national des Chambres syndicales de France s'est ouvert à Montluçon le 23 octobre. Plus de cent-cinquante syndicats s'étaient fait représenter par une cinquantaine de délégués. Si l'on considère que le premier Congrès syndical qui eut lieu à Lyon l'année dernière réunit les délégués de plus de 500 Chambres syndicales, on ne peut s'empêcher de constater le déclin, quant au nombre. C'est que l'année dernière les syndicats réformistes, aussi bien que les syndicats révolutionnaires, se firent représenter. Cette année les Chambres syndicales révolutionnaires sont seules intervenues.

Le Congrès a eu dès le premier jour à prendre une attitude révolutionnaire, grâce à l'abusive intervention du maire de Montluçon qui a prétendu interdire le déploiement du drapeau rouge dans la salle des séances. Ayant à prendre une décision là-dessus, les délé-

gués, sur la proposition du citoyen Dormoy, se sont prononcés à l'unanimité pour le drapeau de la Commune de Paris et des revendications ouvrières et se sont déclarés solidaires en cette circonstance.

Voici maintenant d'après la *Voix du Peuple* de Marseille, un résumé des résolutions qui toutes ont été votées à l'unanimité

1° Fédération des Chambres Syndicales ;

2° Affranchissement du travail, interdiction du marchandage. Journée de travail réduite à 8 heures. Minimum de salaire basé sur les dépenses obligatoires pour l'existence, alimentation, loyer, etc. Expropriation des instruments de travail, du sol, sous-sol, de l'outillage au profit de la collectivité. Suppression du travail de nuit. Suppression des bureaux de placement, etc.

3° Réglementation de la production internationale et réunion d'un Congrès international ouvrier en 1889. Création de bourses de travail. Vœu en faveur de la paix. Vœu adressé au gouvernement américain en faveur des anarchistes de Chicago. Mise à l'étude d'une grève générale en cas de nécessité. Utilité reconnue d'une révolution sociale pour mettre l'ouvrier en possession de ce qui lui revient,mais en attendant emploi des moyens ci-dessus comme palliatifs.

Bordeaux est désigné comme le siège du troisième Congrès national des Chambres Syndicales qui aura lieu en octobre 1888.

Le Canal des deux mers.— Le percement du Gothard, ainsi que nous l'avons déjà publié dans ce recueil, a porté un coup sensible à l'industrie et au commerce français. Le creusement du canal déjà commencé par l'Allemagne entre la Baltique et la mer du Nord, et le percement du Simplon, déjà décidé entre l'Italie et la Suisse, vont encore diminuer la distance de Gênes à la Suisse romande, à la Belgique, à la Hollande et à l'Angleterre; il va accentuer le désastre et commencer la ruine de Marseille et des intérêts français dans la Méditerranée, si le gouvernement français n'intervient pas avec promptitude. Deux mesures sont à prendre : une rectification de ligne et le percement du canal des Deux-Mers. Relativement à la rectification de ligne, M. Edmond Théry a présenté un projet remarquable dont voici l'économie :

On construirait entre Chagny (P.-L.-M.) et Hirson (Nord) un *chemin de fer de jonction*. On relierait ainsi directement Dunkerque, Lille, Valenciennes, et les diverses villes de l'Angleterre, de la Belgique et de la Hollande, à Marseille, et on raccourcirait, par exemple entre Marseille et la Belgique, de 184 kilomètres la route actuelle par Paris.

Cet immense détour donne à la route du Gothard une avance de 88 kilomètres ; l'avantage sera encore plus grand au profit de Gênes lorsque le Simplon sera ouvert. Mais avec la construction du *chemin de fer de jonction*, la route française serait irrévocablement la plus courte, puisqu'elle battrait le Gothard et le Simplon de 96 kilomètres environ entre Marseille et le nord-ouest de l'Europe.

Si à ce premier avantage kilométrique on ajoute les réductions de tarifs que la voie ferrée française (construite dans un pays beaucoup moins accidenté que le Simplon et le Gothard) pourrait appliquer à son exploitation, on comprendra les heureuses conséquences pour les intérêts français de l'ouverture de la ligne projetée.

Tels sont les grands traits du projet Edmond Théry qui, on le voit, coûterait très peu et aurait une grande efficacité. Mais son exécution indiquerait que les monopoleurs des grandes compagnies et nos gouvernants ont quelques soucis de l'intérêt public ; et c'est pourquoi nous n'osons espérer la construction de ces quelques kilomètres de chemin de fer. Une autre mesure non moins efficace, serait le creusement du canal des Deux Mers que les méridionaux demandent si vainement depuis tant d'années. La question paraît cependant avoir fait un pas. Un Congrès, portant le titre de *Canal des Deux-Mers*, vient d'avoir lieu à Toulouse, sous la présidence de M. Ozenne, assisté du préfet de la Haute-Garonne et du maire de Toulouse.

Les résolutions suivantes ont été votées :

« Le Congrès du canal des Deux-Mers, auquel les délégués des chambres et des tribunaux de commerce ont été appelés à prendre part,

» Considérant que les explications fournies sur le canal démontrent que toutes les questions qui retardaient la mise aux enquêtes de cette œuvre nationale ont été résolues par les travaux de la Société d'Études de travaux français, et que, notamment, les deux problèmes posés à la commission officielle, savoir : « Y-a-t-il assez d'eau pour alimenter le canal ? Y a-t-il assez de trafic pour alimenter le capital ? » ont reçu une réponse reconnue décisive et que, dès lors, la praticabilité de l'entreprise est un fait acquis ;

« Considérant qu'il importe de préparer le plus rapidement possible l'exécution d'une entreprise qui est de salut public, tant au point de vue stratégique qu'au point de vue commercial et agricole ;

« Émet le vœu que M. le ministre des travaux publics veuille bien ordonner immédiatement la mise aux enquêtes du canal des Deux-Mers et charge les sénateurs et députés des départements directement intéressés de faire tous leurs efforts pour faire triompher les décisions prises. »

Après le vote de cet ordre du jour notre ami Calvinhac, député, a dit qu'il était chargé par ses collègues d'annoncer que les représentants des départements intéressés se proposaient de former un groupe spécial pour appuyer les décisions prises par le congrès.

ANGLETERRE

Les émeutes de la faim a Londres. — Les sans-travail de la capitale anglaise se lassent de mourir de faim et depuis six semaines ils vont chaque jour, par milliers, manifester à Trafalgar-Square, réclamant du travail. On leur répond par des charges de policiers à cheval, et des conflits sanglants ont eu lieu. Mais les affamés persistent et ils ont arboré, en même temps que le drapeau rouge, cette

plate-forme dont l'initiative remonte à la *Fédération sociale démocratique.*

1° Journée de huit heures dans tous les ateliers et chantiers de l'État et des municipalités.

2° Augmentation de 10.000 facteurs de la poste,— les revenus postaux donnant un excédent de 62 millions de francs par an et les facteurs travaillant des douze heures par jour (cette demande répond à une agitation récente contre le sur-travail des facteurs).

3° Mise en cultures de terres en friche ou des pâturages par des associations de travailleurs échangeant les produits agricoles avec des groupes de travailleurs d'industrie·

Il faudra bien que les dirigeants anglais finissent par entendre.

La Terreur en Irlande.— En attendant le conservatisme terrorise l'Irlande, et il a tant fait que l'on peut dire que désormais tous les liens qui rattachaient l'île infortunée à l'Angleterre, sont rompus, depuis la promulgation du bill de coercition, si justement appelé par M. Gladstone, « bill de guerre civile ». La Ligue irlandaise résiste ; elle est un gouvernement populaire installé en Irlande, ayant des centaines de mille bras pour exécuteurs, quand les décrets de répression anglaise ne trouvent pas un irlandais pour consentir à leur prêter main-forte. Elle se sait si bien inexpugnable qu'elle a renoncé à couvrir son existence d'aucun subterfuge légal et elle pourrait recourir à mille pour un, le formalisme anglais ouvrant la porte à mille moyens d'éluder la loi. Par exemple, si la Ligue avait voulu, au lendemain du décret qui prononçait sa dissolution, il lui suffisait de prendre le nom d'une des associations autorisées qui pullulent en Irlande, l'exécution du bill tombait à l'eau et les constables fussent venus se casser le nez à la porte de ses bureaux, dès l'instant qu'elle aurait remplacé son ancien titre par un nouveau emprunté à une association quelconque.

Mais confiante dans sa force, dans l'irrésistible et indomptable ténacité celtique des fidèles irlandais, elle a pris ouvertement la défense de son peuple et semble devoir vaincre. Déjà l'interdiction des meetings sur la voie publique aliène aux répresseurs actuels la majorité du peuple anglais qui ne voit pas sans inquiétude le gouvernement suspendre les libertés séculaires réputées jusqu'à ce jour inviolables. Les manifestations qui ont eu lieu à Londres et sur divers points du Royaume-Uni en faveur des Irlandais sont un symptôme très grave du discrédit dans lequel tombe le gouvernement rétrograde de Salisbury.

Nous avons dit que O'Brien avait été emprisonné. Le député irlandais, depuis plus de deux mois, tenait meeting sur meeting malgré constables, policemen et force militaire. Appréhendé une première fois, son affaire traînait de juridiction en juridiction, quand

enfin, en dernier appel, il a été condamné à 2 mois de travaux forcés et arrêté à l'audience, après une bataille entre la foule et les constables, pendant laquelle un des juges a pu rédiger séance tenante un mandat d'arrêt et procéder à son arrestation jusque là illégale.

Pendant que ces faits tumultueux remplissent journellement l'Irlande d'agitation, les *chevaliers du clair de lune* (moonlighlers) rançonnent les fermiers rebelles aux ordres de la Ligue, et sont défendus par ceux-là mêmes qu'ils dévalisent quand les constables marchent contre eux.

Les Grèves.— Dans la province, on signale des grèves nombreuses, toutes défensives, provoquées par les baisses de salaire que la crise économique a déchainées depuis tantôt quatre ans qu'elle sévit sur le monde entier. Malheureusement, ces grèves se terminent trop souvent par la défaite des ouvriers grévistes et ces victoires, le patronat aurait grand tort de s'en réjouir. Le mécontentement auquel est en proie la classe ouvrière anglaise ne fait que grandir en effet. Les déclarations faites au dernier Congrès des Trade's-Unions tenu à Swansea, en indiquant le pas considérable fait par les corporations ouvrières vers le socialisme montre assez que la situation s'aggrave et que les syndiqués anglais, déçus dans leurs associations purement corporatives sont sur le point de faire acte d'adhésion au socialisme. Étant donné l'admirable esprit de discipline et la tenacité qui caractérisent l'ouvrier anglais, cette évolution en train de s'accomplir chez lui pourrait bien être le point de départ d'une tentative de réalisation sociale grandiose comme la bourgeoisie anglaise a déjà eu à en soutenir. Et cette fois, qui sait si l'on disperserait aussi facilement les *Trade's-Unions* que jadis les Chartistes ?

L'Angleterre elle aussi, est atteinte à son tour des douleurs terribles de l'enfantement social.

Appel révolutionnaire des Indes.— Les jours de la restitution sont-ils proches pour cette nation de proie ? La Société libératrice de l'Inde qui a son siège à Moscou,et dont l'inspirateur est Djemal-Eddin, le musulman révolutionnaireque nous avons connu à Paris, vient de lancer l'appel suivant, qui doit attirer la sympathie de tous les ennemis de la tyrannie et de la spoliation.

« Natifs de l'Inde anglaise,secouez votre torpeur et prouvez au monde que vous ne voulez plus être les dupes des marchands et des esclaves des gouverneurs anglais. Rappelez-vous les outrages et les insultes infligés par l'Anglais à vous et à vos frères depuis le moment où il a mis le pied sur la terre indienne jusqu'à ce jour... Souvenez-vous de toutes ces iniquités, quand l'heure viendra de régler le compte des conquérants. Préparez-vous, dès aujourd'hui, à la lutte inévitable que vous aurez à soutenir et qui devra finir par leur défaite et par leur anéantissement.

« Debout pour la patrie ! Et Allah défende le droit ! »

ALLEMAGNE

Le congrès socialiste de Bruggen. — Pendant que le néfaste chancelier de fer prépare de nouvelles tyrannies et de nouvelles guerres dans son Friedrichsruhe, où après Kalnoky le vassal autrichien, Crispi le vassal italien est venu prosterner son peuple, le socialisme allemand refuse de désarmer. Il sort des persécutions toujours plus indomptable et plus fort et il vient par la bouche de Bebel de porter ce défi à l'impérialisme militaire qui a fait de l'Allemagne une caserne et de toute l'Europe un camp militaire :

Un jour viendra, non trop éloigné, où l'Allemagne sera légalement socialiste. Ces consolantes paroles ont été prononcées au congrès de Bruggen près St Gall (Suisse).

Nous avions déjà annoncé le congrès qui a été très-important. Le secret avait été si bien gardé que la police allemande ignorait encore le lieu et la date du congrès deux jours après son ouverture. Quatre-vingt délégués (1) étaient présents, soit 24 de plus qu'au congrès de Widen (1880) et 20 de plus qu'au congrès de Copenhague (1883).

Bien que le congrès fut strictement allemand, les socialistes de Londres étaient représentés par Belfort Bax du *Commonweal* et les socialistes de Vienne par le Dr Adler, directeur de la *Gleicheit*. Les séances ont commencé le 2 octobre et ont duré quatre jours.

Bebel en faisant le compte-rendu de la commission du Reichstag a fourni les chiffres suivants sur les finances, qui donneront à nos lecteurs une idée sur la discipline et la régularité avec laquelle se versent les cotisations dans le parti socialiste allemand.

Du 1er avril 1883 à la fin d'août 1887, le total des contributions volontaires s'est élevé à 169.695 fr.; les socialistes allemands résidant à l'étranger ont versé 65.131 fr., plus 25.000 fr. d'obligations. Dans ce bilan ne figurent pas 250.000 francs dépensés par le parti pour venir en aide aux membres persécutés, principalement dans les villes sur lesquelles pèse l'état de siège.

Le congrès a ensuite voté diverses propositions. Voici les principales :

1° Il a repoussé les lois bismarkiennes, sur le monopole de l'alcool et des sucres, comme ayant un intérêt purement fiscal ; « quant aux

---

(1) Nous disons délégués par extension, les intervenants du Congrès étaient, en somme les chefs du parti et les militants les plus en vue qui se sont réunis à l'étranger pour pouvoir discuter librement. Cela est si vrai que pour n'avoir pas voulu se rendre au congrès, Viereck et Geyser, socialistes méritants ont été écartes du parti. Cette grave mesure ayant soulevé des discussions, Liebknecht, a tenté de la justifier dans le *Journal de Leipzig*. « La situation exceptionnelle, dit-il, dans laquelle nous nous trouvons, fait d'une discipline de fer une condition essentielle de l'existence de notre parti. »

réformes sociales et à la législation pour la protection du travail, le congrès reste fidèle aux résolutions adoptées depuis longtemps par le parti socialiste sur ces divers points et il exprime sa conviction que les classes dominantes manquent de toute bonne volonté d'améliorer la situation de la classe ouvrière.»

2° Le congrès a recommandé aux socialistes de prendre part à toutes les luttes électorales, quelques chances de réussite qui se présentent, pour affirmer le socialisme et se grouper.— Sur ce point, le congrès, en opposition avec les décisions précédentes, a résolu de ne plus admettre de coalition du parti socialiste avec n'importe quel autre parti. En cas de ballottage, si des candidats socialistes ne se portent pas, il recommande l'abstention.

3° Le congrès a chargé ses représentants d'organiser, de concert avec les partis ouvriers des autres pays, un congrès socialiste international ayant pour but d'élaborer conjointement une législation internationale protectrice du travail.

4° Enfin le congrès a voté une résolution touchant l'attitude de la démocratie socialiste vis-à-vis des anarchistes. Voici in-extenso cette résolution, que nous trouvons dans le *Socialiste* de Paris.

« Le congrès déclare que la théorie anarchiste, en tant qu'elle aspire à une autonomie absolue de l'individu, est une théorie anti-sociale, le développement extrême du libéralisme bourgeois, bien que dans leur critique de la société actuelle les anarchistes adoptent le point de vue socialiste. Avant tout, elle est incompatible avec les revendications socialistes tendant à la socialisation des moyens de production et à la réglementation sociale de la production; et elle aboutit à des contradictions inextricables, à moins que la production ne soit ramenée à la petite industrie du bon vieux temps. Le culte des anarchistes pour la politique de violence exclusive est fondé sur une méprise grossière du rôle de la violence dans l'histoire des peuples. La force est aussi bien un facteur réactionnaire qu'un facteur révolutionnaire, et elle a été plus souvent le premier que le second.

La tactique de la *pratique individuelle de la force ne mène pas au but* et est, en tant qu'elle blesse *le sentiment de justice des masses*, positivement nuisible et *pour cela* condamnable. Certes nous rendons responsables des actes de violence individuelle, non les persécutés à outrance, mais les détenteurs du pouvoir, et nous comprenons très bien la propension à de semblables actes, qui se sont produits de tous temps en pleines persécutions ; mais nous savons aussi qu'ils se produisent actuellement en Allemagne par des *agents provocateurs* à la solde du gouvernement, à l'effet de fortifier, d'accroitre et d'exploiter la réaction contre la classe ouvrière.

On a lu au congrès une adresse des socialistes allemands résidant à Paris. Nous empruntons à ce document le passage suivant :

Les mandataires officiels du parti socialiste allemand, c'est-à-dire les députés socialistes doivent pour propager l'idée de la solidarité des classes de travailleurs, formuler précisément les vues du parti dans toutes les questions de politique internationale. En ce qui concerne les relations entre la France et l'Allemagne, le parti qui représente les couches démocratiques du peuple allemand a le devoir de répéter hautement qu'il n'a jamais approuvé l'annexion de

l'Alsace et de la Lorraine et qu'il considère l'entente entre le peuple allemand et le peuple français comme une condition indispensable du développement progressiste et pacifique de l'Europe.

Avant de se séparer, les délégués ont encore élu une commission de trois membres (Auer, Bebel et Liebknech) chargés de la révision du programme du Parti, *lequel devra mentionner expressément l'expropriation du sol et des autres moyens de production.* Ce travail de la commission, accompagné d'une brochure explicative du programme et de ses articles, devra être présenté au prochain congrès.

En terminant, signalons un incident sanglant qui a été le triste épisode de ce congrès : quelques jours après, le socialiste Salluz, président du congrès a été attaqué à Genève par trois individus, qu'on croit allemands et qu'il n'a pas été possible de retrouver. Sallurz, dit une dépêche reçue par le *Peuple* de Bruxelles, a reçu six coups de couteau, et son état paraît désespéré. On n'est pas fixé, semble-t-il, sur la nature et le mobile de cet acte abominable, qui privera peut-être le parti socialiste allemand d'un de ses membres les plus dévoués. Quelques-uns y ont vu une agression de la police allemande. Le fait n'est pas si improbable. On se souvient que dans la même ville de Genève, il y a dix-huit mois, des mouchards de celui que M Déroulède appelle le *juste*, saccagèrent, pillèrent et détruisirent de fond en comble l imprimerie du *Messager du peuple*, organe des socialistes scientifiques russes et rédigé par le savant et éminent Pierre Lowroff. Les malfaiteurs ne se contentèrent pas de briser la machine,de jeter les caractères d'imprimerie, mais encore ils volèrent les manuscrits sur lesquels ils purent mettre la main. Cet acte de brigandage dont est mort le *Messager du peuple* est resté impuni, la police suisse n'ayant pas osé sévir sous la double menace d'Alexandre le Pendeur et de Bismarck alors alliés et qui d'ailleurs seront toujours unis contre la liberté et le socialisme.

AUTRICHE-HONGRIE

La misère a Vienne. — Nous trouvons dans les journaux viennois des détails sur la poignante misère à laquelle des enfants des écoles primaires de cette ville sont exposés. Un mouvement de charité commence à se dessiner dans la capitale autrichienne en faveur de ces déshérités, et grâce aux articles publiés dans la *Presse* de Vienne, par M. Johann Lichtenstadt.

Il résulte de l'enquête faite par notre confrère, que près de 2,500 enfants fréquentant les écoles primaires de Vienne sont, à la fin de chaque journée, littéralement épuisés de fatigue et de faim. Voici quelques chiffres qui se passent de commentaires :

119 enfants n'ont rien à manger à midi ;

324 enfants ne mangent à midi que très-rarement ;

585 enfants souffrent d'un manque de nourriture ;

266 enfants doivent se contenter, à leur déjeuner, d'un morceau de pain ;

187 enfants prennent un peu d'aliments froids ;

Et enfin 900 enfants reçoivent à midi du pain et du café.

Les directeurs des écoles communales de la ville de Vienne disent, dans leurs rapports au bourgmestre, que le nombre des enfants qui n'ont rien à manger augmente considérablement pendant l'hiver ; une seule école donne le chiffre effrayant de 400 enfants n'ayant presque rien à manger.

Une autre constatation, c'est qu'aucun arrondissement de Vienne ne fait exception à cette triste règle. On relève dans le dixième arrondissement, un des plus pauvres de la ville, le renseignement suivant : dans une école de petites filles de la Himberstrasse, 34 écolières ne *mangent absolument rien à midi* pendant la semaine.

Pour tromper la faim de leurs pauvres petits, les parents recourent au moyen suivant : le matin, on administre à beaucoup d'enfants une dose d'eau-de-vie,et ces enfants arrivent à l'école à moitié ivres ; ils passent la journée dans un hébétement peu favorable à l'étude. Les instituteurs sont souvent obligés de contribuer de leur maigre bourse àl'entretien de leurs élèves.

Connaissez-vous rien de plus lamentable que cette torture de la faim infligée à ces pauvres petits pour lesquels on a décrété l'instruction obligatoire,en négligeant de leur assurer le pain qui devrait être un peu plus obligatoire. Tels sont les mensonges, les infamies et les douleurs de la civilisation bourgeoise. Nous sommes bien coupable de vouloir substituer à cet état de souffrance et d'iniquité, un ordre de justice dans lequel il y aura du pain et du travail et du bien-être pour tout le monde.

Le suffrage universel en Hongrie. — Les socialistes hongrois ont commencé l'agitation pour le suffrage universel et leurs manifestations prennent un caractère formidable. Après les grands meetings de Buda-Pest sont venus ceux de Nagyvarad et de Pees.

Les villes de Papa-Féleghaza, Pancsova,Eger,Kecskemet, Kassa Brasso et Hermanstadt, organisent également de grandes réunions politiques pour se rallier au mouvement qui sera bientôt irrésistible.

SUISSE

La Philosophie sociale a l'université de genève. — Sur l'initiative,si nous sommes bien informés, du positiviste russe Stolipine, donateur des prix offerts, l'Université de Genève vient d'entrer dans une voie qui lui méritera des félicitations.

L'année dernière elle mettait au concours (prix 2.000 fr.) le développement de la thèse suivante d'Auguste Comte : *que les lois des phénomènes de la nature sont applicables aux phénomènes sociaux* ; le terme de l'envoi des mémoires avait été fixé au 15 juin 1887. Nous venons d'apprendre que cinq mémoires ont été présentés ; le prix sera décerné en janvier 1888.

Cette année nouveau concours. La même Université décernera un prix de *deux mille* francs à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

Examen critique de la thèse d'Auguste Comte : qu'en sociologie, le vrai point de vue philosophique et humain doit, de toute nécessité, être éminemment social et non pas seulement individuel (Cours de philosophie positive, t. VI, p. 590, éd. Littré).

On demande une étude scientifique de cette proposition, afin de savoir dans quelle mesure l'observation rigoureuse des faits historiques confirme la théorie.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Art. 1er. Aucune condition touchant l'âge et la nationalité n'est imposée aux concurrents. Peut concourir qui veut.

Art. 2. Les mémoires destinés au concours doivent être en langue française.

Art. 3. Ces mémoires porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur... Ils devront être envoyés au Recteur de l'Université avant le 15 juin 1888.

Art. 4. Le mémoire couronné sera déposé à la Bibliothèque publique. L'auteur conservera la propriété de son œuvre et aura, par conséquent, le droit d'en prendre copie.

BELGIQUE

Les élections municipales. — Le jeune parti ouvrier belge, si vigoureusement poussé depuis quelques années à peine sur le sol ébranlé de la Belgique cléricale et libérale, vient de s'affirmer aux récentes élections avec une énergie qui lui a valu un succès relatif immédiat, sur lequel on peut fonder des espérances brillantes pour un avenir très-prochain.

Nos lecteurs savent que le suffrage universel n'existe pas en Belgique, pays censitaire, bourgeois par excellence, doublement bourgeois même, car le libéralisme s'y greffe de cléricalisme. Il y a même une remarque importante à faire à cet égard. C'est que tandis que les catholiques revendiquent en France la protection du travail ; tandis qu'ils l'appliquent, d'une manière très insuffisante, il est vrai, en Autriche, où sous son influence, une législation du travail a été promulguée en 1883, — en Belgique, la politique économique des catholiques ne diffère en rien de celle des libéraux. Les évêques ont fulminé à Liège contre « l'abominable » liberté du travail issue de

la Révolution ; l'école de Louvain déclame pompeusement contre le laissez-faire et le laissez-passer; qu'en résulte-t-il? Les catholiques ont eu souvent le pouvoir en Belgique; ils l'ont encore à l'heure où nous écrivons, et ce pays n'en est pas moins dépourvu de toute institution sociale de toute législation restreignant l'exploitation intensive à laquelle est condamnée la classe ouvrière, la plus exploitée de l'Europe, la moins protégée du monde.

Malgré les conditions défavorables, pour lui, du suffrage censitaire, le parti ouvrier avait résolu de prendre part à la campagne électorale. En cette circonstance, une alliance, avait été conclue avec la gauche de l'Association libérale dont font partie des hommes d'une valeur incontestable et d'une bonne volonté sociale qu'on ne saurait nier : Paul Janson, Victor Arnoul, Hector Denis, etc. En Belgique, les candidats d'un parti sont choisis dans une réunion préparatoire des membres de ce parti, dite le *poll*, où ils sont élus à la majorité. Mais les Fédérations du parti ouvrier ont déclaré nettement qu'elles n'entendaient pas faire *poll* commun avec l'Association libérale ; qu'elles accepteraient sans les discuter, les candidats que présenterait celle-ci, laquelle en retour, devrait agir de même à l'égard des choix faits par le parti ouvrier. De cette façon, il y avait coalition loyale, sans équivoque ni compromission de programme. Les radicaux de l'Association libérale ont accepté.

Alors s'est produite une coalition d'un nouveau genre, dirigée contre celle-là et qui montre quelle divergence superficielle cachent les extrêmes d'opinions en apparence les plus opposées. Les doctrinaires purs, après avoir fait leur possible pour entraver l'alliance des libéraux-radicaux et des socialistes, se sont retirés, laissant ces deux derniers abandonnés à leurs propres forces et partout où ils n'étaient pas en nombre, ils ont cédé le pas aux catholiques, qui à leur tour, n'ont pas présenté de candidats là où les forces réunies des radicaux et des socialistes menaçaient de battre séparément les deux partis conservateurs. Ainsi à Bruxelles, les catholiques n'ont pas présenté de candidat et ont voté en masse pour le libéral — d'où l'échec relatif de la liste radicale socialiste. En d'autres endroits, c'est le contraire qui a eu lieu. Malgré cela des candidats socialistes ont été élus un peu partout et quelques conseils communaux belges ouvriront pour la première fois leurs portes à des élus socialistes.

Malgré l'état politique inférieur de la Belgique, restée au suffrage censitaire ; les duretés de son régime social, car c'est la terre classique de l'économie politique, — grâce au développement rapide qu'à pris le parti ouvrier, aux bonnes relations entretenues par lui avec les hommes avancés de l'association libérale, dont quelques-uns partagent à peu près toute ses théories, le socialisme a une posi-

tion en Belgique plus brillante que dans beaucoup d'autres pays et son action s'affirmera d'ici peu de temps, croyons nous. Le mouvement qui emporte les esprits vers le suffrage universel n'est pas près de s'arrêter ; le programme avancé des progressistes, la fusion commencée et bien près d'être un fait accompli entre catholiques et libéraux fondus en un parti conservateur réactionnaire, tout cela déblaiera singulièrement le terrain. Une fois le mouvement en faveur du suffrage universel abouti, catholiques et libéraux unis en un parti conservateur rétrograde et impopulaire, le pouvoir est aux progressistes, et dès lors l'action incessante du parti socialiste ne peut manquer d'avoir son influence féconde et réformatrice..,

Un seul point noir assombrit ce lumineux horizon : la Royauté. Non que la royauté belge soit par elle-même un obstacle bien dangereux. Les Wallons ont un tempérament révolutionnaire qui, uni à l'esprit très pratique d'association et d'initiative virile des Flamands, permettrait toutes les espérances républicaines. Mais il y a les puissances voisines, l'Allemagne surtout. Peu importerait aux industriels belges d'héberger chez eux les casques pointus de M. de Bismarck, si ces casques les protégeaient contre les revendications révolutionnaires de leurs ouvriers.

Là est le danger en cette triste époque de régression militariste et chauvinique.

ITALIE.

Le Congrès des ouvriers typographes.— Le quatrième congrès des ouvriers typographes italiens a eu lieu à Venise, salle de l'*Ateneo Veneto* les 23 et 24 octobre. Quarante délégués venus des diverses régions d'Italie étaient présents, une grande foule se pressait dans la salle du congrès. D'après le *Secolo* de Milan ces assises ouvrières ont été remarquables par le bon accord de toute la corporation qu'elles ont révélé.

L'assemblée (Comizio) de Ravenne.— Véritablement solennelle et importante a été l'Assemblée populaire de Ravenne où se sont pressés non-seulement le peuple de Ravenne, mais des délégués des associations politiques et ouvrières de toutes les provinces d'Italie.

Après avoir flétri la politique du gouvernement italien, qui s'allie, dans des buts anti-démocratiques avec les empires centraux et porte la guerre de déprédation et de conquête en Abyssinie, l'Assemblée populaire, a voté la résolution suivante que nous trouvons reproduite dans le *Fascio operaio* et dans le *Secolo*.

Le *Comizio* de Ravenne,

Considérant que la liberté populaire et l'émancipation du travail sont incompatibles avec la prévalence d'une classe dominante et que les efforts de tous les travailleurs comme aussi de tous les hommes de cœur et de pensée (genio)

qui sont véritablement dévoués au peuple travaillenr doivent tendre à l'abolition radicale de cette domination de classe par la transformation de la propriété individuelle des moyens de travail en propriété sociale de tous les travailleurs organisés;

Affirme qu'il y a nécessité pour les classes ouvrières de la ville et des campagnes de se constituer en parti de classe distinct des partis politiques dominants;

Que ce parti qui porte en lui les germes d'une civilisation fondée non pas sur la prédominance d'une classe, mais sur l'abolition de la distinction des classes et sur l'égalité sociale doit entrer dans la vie politique avec ses propres principes (criteri), tous dirigés vers l'émancipation économique du travail dont toute autre force émane et dépend.

Que par suite il y a urgence pour les ouvriers de la ville et des campagnes de s'organiser partout ou cela est possible en sociétés professionnelles en vue de leur emancipation de classe.

Avant de se séparer et sur la proposition de notre ami et collaborateur Andrea Costa, le *comizio* populaire vote une protestation contre la condamnation à mort des anarchistes de Chicago et demande au nom de l'humanité que le meurtre juridique dont nous menace le gouvernement américain n'ait pas lieu.

AMÉRIQUE DU NORD

La Convention de New-York ; la Fondation du « Progressive Labor Party.— Le mouvement socialiste devient de plus en plus le fait dominant de l'Amérique du Nord et nous avons à annoncer la fondation d'un nouveau parti. A la suite de l'excommunication de Syracuse, qui pèsera si lourdement sur la conscience politique d'Henry George et de Mac Glynn, 260 délégués représentant plus de 100 chambres syndicales et cercles d'Études de l'État de New-York se sont réunis en congrès (*Convention*) à New-York, et après avoir flétri l'exclusivisme georgiste, ont décidé la fondation du *Progressive Labor Party* qui a déjà son journal quotidien le *New-York Leader*. Voici son programme que nous trouvons dans le *Labor Enquirer* de New-York :

Considérant que les différentes organisations syndicales, reconnaissant la nécessité d'une vigilance continuelle et d'une action centralisée, ont fondé une représentation corporative, connue sous le nom de *Central Labor Union* (*Union centrale du travail*) ;

Considérant que ces organisations syndicales avaient l'intention déclarée, quant à leur action, de se soutenir mutuellement dans leurs luttes politiques et économiques contre le développement d'une oligarchie capitaliste, également ennemie des ouvriers et de la liberté américaine;

Considérant enfin que nous sommes d'accord avec la *Central Labor Union* sur les bases suivantes :

1° Que le sol et le sous-sol de chaque pays est le patrimoine social et commun du peuple;

2° Que le travail est le seul producteur de toutes les valeurs y compris les

instruments de travail au moyen desquels les forces naturelles sont utilisables par l'homme ;

3° Qu'en conséquence l'usage libre du sol et sous-sol et de tous les moyens de travail doit être assuré à tous, sans avoir pour cela à payer tribut aux propriétaires et aux monopoleurs ;

4° Que dans le présent système de la production industrielle, il ne peut pas exister d'harmonie entre le travail et le capital parce que celui-ci ou limite le développement industriel ou bien le supprime tout à fait, en annulant les droits inaliénables des masses populaires d'Amérique, les droits à la vie, à la liberté et au bien-être ;

5° Que l'émancipation des classes ouvrières doit être conquise par les classes ouvrières elles-mêmes, moyennant l'établissement, comme les Chevaliers du travail le demandent, d'institutions coopératives, remplaçant le travail salarié par l'introduction d'un mode de production coopérative..

Nous avons résolu, pour maintenir le grand mouvement américain des masses contre les classes dans ses limites naturelles, de nous former, sous le nom de *Progressive labor Party*, en organisation politique distincte, organisation qui, dès son début et d'une manière permanente, doit être contrôlée par les représentants accrédités des véritables organisations ouvrières, des travailleurs salariés et des producteurs de cette ville, de cet État et des États-Unis.

Nous avons résolu, pour procurer au peuple un soulagement immédiat, par l'abolition ou la réforme des abus les plus criants, de poursuivre les revendications suivantes :

Réduction de la journée de travail à huit heures.

Interdiction du travail des enfants dans toutes les professions.

Abolition du travail des femmes dans toutes les professions préjudiciables à la santé ou à la morale.

Salaire égal à travail égal pour les travailleurs des deux sexes. Paiement chaque huitaine des salaires en argent. Pas de *truck-système* (paiement en nature).

Privilège attribué au salaire sur toutes les autres créances.

Création de lois plus justes sur la responsabilité des patrons vis-à-vis de leurs ouvriers.

Abolition du système d'adjudication dans les prisons et pour les travaux publics.

Réforme radicale du système des logements ouvriers.

Suppression de la fabrication des cigares dans les logements ouvriers et de toute autre fabrication.

Inspection sanitaire des mines, des fabriques, des logements et de tous les lieux servant au travail.

Application sévère de la loi défendant l'importation des ouvriers étrangers liés par contrat.

Application rigoureuse de toutes les lois protectrices du travail actuellement existantes.

Droit civique et suffrage égal sans distinction du sexe.

Abrogation de toutes les lois contre les coalitions et le vagabondage (*tramps*) et de toute législation de classe ainsi que de tous privilèges.

Plus de *Pinkertons* (agents privés armés), plus de bandits armés à la solde du capital.

Nous avons résolu, pour accentuer la marche du progrès dans la direction indiquée par les principes ci-dessus, de poursuivre les revendications suivantes:

Possession collective et administration collective des chemins de fer, des télégraphes, des lignes de navigation, des téléphones, de l'eau et du gaz, et

de toutes les branches d'industrie constituées par concession ou constituant des fonctions publiques.

Émission de la monnaie et des billets par le Trésor national sans l'intervention des banques.

Comme premier pas pour rendre au peuple son héritage naturel, nous réclamons un impôt spécial sur les terres non cultivées, impôt assez élevé pour entraîner leur mise en culture, ou obliger les spéculateurs à restituer à la commune la partie du sol resté en friche.

Nous réclamons encore un impôt progressif sur les revenus dépassant 2,000 dollars (10,000 francs), impôt qui devra fortement atteindre les grandes fortunes individuelles et les profits des compagnies monopoleuses, pour réduire d'autant les charges pesant sur les ouvriers, les producteurs et les masses populaires.

Dans le même but, nous réclamons l'affranchissement de tout impôt pour la moyenne des « home-steads », fermes, fabriques, instruments de travail et pour toute propriété de moins de 2,000 dollars, qui est employée productivement par son propriétaire et n'est louée à personne.

Ce programme se rapproche fort du *Socialistic Labor Party* (marxiste) et selon toute apparence les deux partis ne tarderont pas à fusionner; rien ne les divise, ni les hommes ni les principes. L'union est inévitable. C'est ainsi qu'Henri George aura opéré de ses propres mains, par sa politique sectaire, la concentration du socialisme révolutionnaire qu'il combat avec acharnement,

Progrès du Socialistic Labor Party. — Le *Socialistic Labor party* est fort actif si nous en jugeons d'après le rapport de son Comité national que viennent de publier le *New-York Leader* et le *Labor Enquirer*. Voici la traduction de cette pièce :

Les années 1886 et 1887 présentent en égard au mouvement ouvrier, un intérêt extraordinaire. La lutte y fut plus ardente que dans toute autre période et les socialistes y prirent la part la plus active. Ils firent surtout de l'agitation en faveur du travail de 8 heures. Après le congrès de Cincinnati, le Comité exécutif national considéra comme un de ses premiers devoirs d'entamer une action énergique pour obtenir les 8 heures et de convaincre les trade's unions qu'il ne suffit pas d'exercer une pression économique.

Il est absolument nécessaire pour améliorer la condition générale des ouvriers, de provoquer une agitation politique sociale. Au moyen de cette agitation, nous conquerrons des lois nouvelles concédant légalement ce qu'un moment d'enthousiasme acquiert et gagne.

Le rapport donne une courte description du mouvement des 8 heures et des mouvements des trad's unions en général. La condamnation des *Theiss boycotters* de New-York et autres persécutions établirent des relations entre le Comité exécutif et la section New-Yorkaise du *Labor Party* (parti socialiste du travail) et invitèrent les trades allemands à convoquer le 7 juillet 1886 un meeting général.

Ce fut l'elan donné par ce mouvement politique qui amena cette victoire du 2 novembre 1886 à savoir : 6.800 votes réunis à New-York sur la tête d'un candidat ouvrier. A Chicago et à Milwaukee où les persécutions furent plus violentes qu'ailleurs, le *Labor Party* se distingua. Le rapport fait une critique des différentes sections du *Labor Party* dans ce pays. Il dit de l'*Union Labor Party* que

c'est essentiellement une petite chapelle anti-monopoliste. Le *United Labor Party* s'est transformé à New-York sous l'influence personnelle de Henri George en un parti de l'impôt agraire et du libre échange.

Le premier programme du parti fut écrit par M. George et fut accepté sans critique par respect pour le candidat.

Dans le programme adopté en janvier 1887, lequel ne fut ni révisé ni contrôlé par George, on demandait la nationalisation du sol. Ce programme établit aussi que toute richesse est produite par le travail et que sous l'odieux système économique actuel, le travail est lésé de la plus grande part de son produit.

Le parti dut à ces principes de prendre un caractère révolutionnaire radical qui permit aux socialistes de mettre leur action en harmonie avec l'organisation nouvelle. Mais ces principes étaient justement en opposition avec les idées de George; lui et ses disciples n'eurent pas de repos que n'eût éclaté le conflit actuel. Les socialistes de New-York en majorité s'attendaient à ce que George devînt socialiste ; mais ils furent contraints de s'avouer que c'était simplement un bourgeois, et par conséquent un américain, et qu'aussitôt son pouvoir reconnu dans le parti, il sentait le besoin d'é-art r les socialistes.

Ce qui le porta surtout à leur faire la guerre, ce furent les pamphlets et les protestations en faveur du programme adopté en janvier 1887 et la brochure publiée par Laurence Gronlund.

Les faits qui ont amené la rupture sont trop connus pour qu'on les rappelle ici :

L'agitation avait été faite avec ardeur, verbalement et par pamphlets. Le parti avait acquis le *Workmen's advocate*, autrefois l'organe du *Trades Council* de New-Haven.

Le Comité pensa cette acquisition nécessaire afin que, l'agitation faite par le Dr Edward Aveling ayant amené la formation de nombreuses sections anglaises, on eût un organe du parti anglais. La littérature pamphlétaire prend beaucoup d'extension ; 871.000 exemplaires des douze numéros de la *Socialistic Library* avaient été tirés et aussi 17.000 exemplaires de la *Labor Library* laquelle avait succédé à la première classe de publications. Un département spécial avait été constitué pour les pamphlets. En outre environ 200.000 pamphlets de toute sortes, en allemand et en anglais, avaient été distribués.

L'agitation personnelle et verbale provoquée par le Comité national exécutif consiste principalement dans la tournée de propagande de M. Liebknecht, du Dr Ed. Aveling et de Mme Eléanor Marx-Aveling. Le rapport dit que les résultats de cette tournée, quoique palpables, ne répondirent pas à l'attente générale. Une tranquille agitation locale eut été bien plus fructueuse.

Les relations du parti avec les contrées étrangères se sont accrues durant les deux dernières années. Les 8.000 dollars (40.000 fr.) envoyés en Allemagne pour aider à l'agitation avaient provoqué une profonde admiration pour ces camarades qui avaient tant sacrifié pour secourir leurs frères allemands. Ainsi s'était accru le sentiment de la solidarité internationale. Ces relations furent une nouvelle preuve de l'importance d'une stricte organisation centrale.

Ce n'est pas seulement avec l'Allemagne que nous sommes entrés en relations, mais avec beaucoup d'autres pays européens.

Les rapports qui ont été envoyés à ce Congrès montrent, qu'en égard aux intérêts communs des masses laborieuses, l'entente croit rapidement entre tous les pays.

A quel point l'idée d'un Congrès international, qui est préconisée par l'Allemagne et par l'Angleterre, mérite-t-elle notre concours, nous laisserons à la Convention à le décider. Le but du Congrès international serait de formuler un

programme général et d'obtenir l'accord sur les principes communs, de plus de se donner les uns aux autres une aide mutuelle en cas de besoin.

A la fin de l'année 1885, il y avait 61 sections ; nous en avons maintenant 68. Des sections anglaises ont été constituées à New-York, New-Haven, Bridgeport, Boston, Philadelphie, Minneapolis, Buffalo, Providence, Clinton, Erié, Topeka, Lynn, Toledo, Winona et Worcester.

Le Congrès de Buffalo. — Ce même parti a tenu à Buffalo du 17 au 20 septembre son sixième congrès. Les questions les plus importantes étaient les suivantes que nous fait connaître le *Socialiste* de Paris :

1° L'Union avec l' « Association internationale ouvrière » de l'Ouest ;

2° L'attitude envers les autres partis ouvriers et organisations ouvrières du pays ;

3° La presse du Parti et sa littérature ;

4° Le nom et le programme du Parti ;

5° La condamnation des anarchistes de Chicago.

Sur la première question, relative à l'union avec « l'Internationale » de l'Ouest, les délégués se sont déclarés pour l'admission dans le Parti de tous les ouvriers reconnaissant les principes du socialisme moderne. Mais « l'Internationale » de l'Ouest, pour être admise, devra laisser de côté le prétendu principe de l'autonomie des groupes de production, lequel est plus qu'anti-socialiste, anti-social.

Le congrès s'est prononcé dans une résolution pour l'union, sous la condition de l'adoption, par l'Internationale et ses adhérents, du programme du Parti socialiste du travail.

La deuxième question avait trait à l'attitude du Parti vis-à-vis des autres partis ouvriers. Le congrès a, dans sa résolution recommandé à ses adhérents de soutenir, comme par le passé, tout parti véritablement ouvrier et là, où il existerait plusieurs partis ouvriers, de soutenir celui d'entre eux qui se rapprocherait le plus de notre programme.

La même résolution a donné la définition d'un véritable parti ouvrier méritant d'être appuyé par les socialistes : c'est un parti reconnaissant et engageant la lutte de classe entre prolétaires et capitalistes.

Sur la troisième question de la presse du parti, le Congrès a résolu à l'unanimité de continuer la publication des deux organes officiels *Der Socialist* et *Workmen's Advocate*, qualifiés avec raison « d'âme » et de « moelle épinière » du Parti.

Le développement du Parti marche de pair avec le développement de ces deux journaux, qui relient les sections dispersées sur tous les points du territoire et les mettent en mesure d'agir en commun.

Enfin, pour assurer l'existence de ces deux organes officiels, le Congrès a recommandé l'augmentation de la cotisation mensuelle des membres du Parti. Ceux-ci, en revanche, les recevront gratuitement. Le Congrès a, en outre, décidé de créer un fonds de presse et une imprimerie du Parti. Comme il se publie annuellement des milliers de brochures et autres imprimés, il y a, dans cette centralisation des moyens matériels de publication, une importante source de revenus pour le Parti. En tout cas, la propagande et l'agitation socialiste ne peuvent qu'y gagner en intensité.

La quatrième question a été résolue à l'unanimité dans le sens du maintien du nom du Parti : *Socialistic labor Party* (*Parti socialiste du travail*). Quelques

modifications de forme ont pu être apportées au programme, mais elles n'ont pas touché au fond, qui est essentiellement communiste ou marxiste.

Sur la dernière question : Les condamnés anarchistes de Chicago, le Congrès, bien qu'opposé à la théorie anarchique, a protesté énergiquement contre les huit condamnations dont sept à mort maintenues par la Cour suprême.»

Les condamnés de Chicago.— Les socialistes européens de toutes les écoles se sont émus avec raison du sort des sept condamnés à mort du 11 novembre 1886. Dans toutes les grandes villes des pays libres, des meetings de protestations ont été tenus. De son côté l'Extrême-Gauche des députés français a adressé un appel humanitaire au gouvernement de l'Illinois. L'exécution des sept socialistes révolutionnaires qui ont nom *Auguste Spies, George Engel, Albert Parsons, Samuel Fielden, Adolphe Fischer, Michel Schwab, Lingg, Oscar Neere* constituerait un monstrueux assassinat juridique dont la perpétration mettrait le gouvernement de l'Illinois au ban de l'humanité. Il est à penser que celui-ci reculera devant un tel crime. On n'exécute pas des hommes que l'on a gardés un an dans la cellule des condamnés à mort. Cela surtout quand il s'agit comme c'est ici le cas d'hommes politiques uniquement condamnés. Tout le monde sait que la fameuse bombe fut lancée par un nommé *Schnœbelt* très-probablement agent provocateur et en tout cas étranger aux partis socialiste et anarchiste.

Dans ces conditions le général *Oglesby*, gouverneur de l'Illinois et de qui dépend la résolution suprême ne peut livrer les condamnés au gibet sans se marquer au front de l'indélébile et déshonorante tâche de sang.

Détail touchant. Une jeune fille héroïque *Nina Van Zandt*, s'est éprise de Spies après sa condamnation; l'a épousé dans la prison et s'est vouée à la libération des prisonniers. Les barbares du Moyen-Age graciaient en pareille occasion. Ce serait trop attendre des bénéficiaires de la civilisation bourgeoise finissante ; il y avait la *ferocitas romana* autrefois ; nous avons vu en Juin 48 et en Mai 1871 de quoi la férocité bourgeoise est capable quand elle juge l'ordre capitaliste en péril. Mais ce n'est pas le cas à Chicago. Pourtant la cour suprême vient de rejeter le pourvoi des condamnés. Tout dépend maintenant de M. Oglesby. Voudra-t-il se marquer au front du signe caïnique des Cavaignac et des Thiers ? Tout nous le fait craindre.

B. Malon.

———

REVUE DES LIVRES

Les Bases d'un Nouveau Parti de la République, par F. Saillard. Paris, Dentu, libraire éditeur.

Ce travail que nous recommandons au public est fait très-consciencieusement. L'on sent sous la plume du citoyen Saillard un esprit éclairé qui sait tirer parti de son érudition historique. Il trouve qu'il est nécessaire de condamner les morales religieuses, de les faire disparaître, de les remplacer par une science morale en rapport avec les aspirations de la Démocratie. Ce travail est digne d'être lu et vaut la peine d'être commenté.

Quant à l'idée de Saillard de modifier l'instruction donnée à la jeunesse et de changer les mœurs par une meilleure éducation, nous sommes de son avis. Il serait désirable, en effet, que les générations nouvelles pussent être mieux éduquées, fussent plus tolérantes, le peuple y gagnerait en fierté, en honneur ; et la République serait fondée à tout jamais. Mais quand se fera cette transformation, pour laquelle M. Saillard ne peut indiquer aucun moyen, étant donné les hommes du gouvernement de la troisième République qu'il critique, il est vrai, d'une manière si anodine, presque bienveillante ? En désespoir de cause, notre auteur craint de voir sombrer la République.

Non ! citoyen Saillard, nous sommes convaincu que vous vous trompez, et nous le sommes de la façon la plus absolue. Pour faire vivre la République qui doit avant tout être un gouvernement de justice, de morale et de vérité, il faut s'appliquer à la faire aimer; non par les producteurs de la richesse sociale, mais en abordant franchement et sans arrière pensée les questions économiques et sociales ; il faut que le travail soit garanti; que le Père de famille soit assuré de pouvoir nourrir ses enfants et les élever dans la voie de l'honneur ; il faut substituer à l'impôt actuel un impôt plus rationnel, par exemple l'impôt progressif ; que les droits de succession subissent une transformation complète de manière à empêcher le nombre des parasites qui consomment beaucoup, ne produisent rien et sont une honte à nos sentiments égalitaires. Il faut, en un mot, marcher vers la voie des réformes économiques et sociales sans lesquelles la République n'est qu'une étiquette, un vain mot.

Le citoyen Saillard doit faire paraître très prochainement une nouvelle brochure : l'*Idée de la Démocratie*. Nous avons lieu d'espérer que dans ce travail, il abordera les questions dont nous venons de parler, questions sans lesquelles la République n'est qu'un leurre.

Les Bases d'un Nouveau parti de la République est une brochure intéressante, elle a une valeur incontestable, nous l'avons déjà dit, mais pour nous servir de l'expression d'un de nos meilleurs et illustres amis, il lui manque de la moelle. Il n'en sera pas de même, nous l'espérons de *L'Idée de la Démocratie*, dont nous attendons impatiemment l'apparition.

F. Mijoul.

Neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine par Aug. Desmoulins Prix 0 fr. 50). 1 vol. Librairie d'*Education laïque*. Rue Thèvenot, 16.

Une petite brochure, toute d'actualité, témoignant les efforts des amis de la paix. Dans l'esprit de l'auteur, il suffirait de neutraliser les provinces annexées, d'en faire un État ou fédératif ou indépendant, pour que disparut cette permanente menace de collision qui plane sans cesse sur l'un et l'autre pays, tenant l'Europe en suspens, les nations sur le pied de guerre au prix de leur bonheur et de leur richesse.

Il serait bien à désirer, en effet, que par ce moyen conciliatoire, adopté de part et d'autre, les deux nations expectantes enterrassent ainsi leurs vieilles et sottes rancunes.

Bien que l'on puisse objecter que ce projet n'est pas absolument praticable, l'esprit de conquête n'ayant pas fini de règner au disconcert de la politique européenne, il ne cesse pas un instant d'être louable autant que généreux. De plus, il est étayé par quelques analogies historiques et par les dires de quelques grands penseurs, français et allemands, que ce sujet a préoccupés, analogies et dires qui accroissent l'intérêt qu'il comportait déjà de lui-même. B.M.

Qu'est-ce que le socialisme ? par Louis Bertrand, rédacteur au *Peuple* Bruxelles, 1887.

Cet ouvrage est un abrégé très exact des principales doctrines du socialisme scientifique, que l'auteur veut mettre à la portée de tous. De telles tentatives ont une grande utilité, car, comme le dit l'auteur : « Celui qui veut étudier le socialisme doit le faire dans des livres qui coûtent relativement cher, et qui, la plupart, sont écrits dans un style qui n'est pas à la portée des classes ouvrières. » Louis Bertrand détruit les objections répandues contre les doctrines socialistes, et il expose ses principales théories en se basant sur l'industrie de la houille, telle qu'elle est faite en Belgique. Nous terminons en souhaitant que notre ami et collaborateur Bertrand continue son œuvre qui est féconde.

Des religions actuelles, leurs sanctions, leur évolution, leur histoire, par le professeur J. Vinson (*Bibliothèque anthropologique* tome V). Prix 9 francs.

L'évolution du mariage et de la famille, par le professeur Letourneau (*Même bibliothèque* tome VI). 1 vol. in-8°, 7 fr. 50. Adrien Delahaye et E. Lecrosnier éditeurs.

Progrès et pauvreté, par Henri George, librairie Guillaumin traduit de l'anglais par P.-L. Le Monnier. Prix 9 francs.

Nous rendrons compte prochainement de ces trois importants ouvrages.

TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE LA *REVUE SOCIALISTE*.

Le troisième anniversaire de la *REVUE SOCIALISTE* sera célébré par un banquet amical qui aura lieu le samedi, 26 novembre, à 7 heures du soir, au Rocher Suisse, 27, rue de la Barre (accès par les rues Ramey et Muller). Le banquet sera présidé par le citoyen HOVELACQUE, assisté des citoyennes LÉONIE ROUZADE et MARIE BONNEVIAL et des citoyens B. MALON et J. DAUMAS. Le banquet sera suivi d'un bal. Ceux de nos amis et lecteurs qui nous feront l'honneur d'assister à cette fête amicale, trouveront des cartes au bureau de la Revue, 43 rue des Petits-Carreaux, au prix de 3 fr. 75.

Le Directeur-Gérant : BENOIT MALON.

Guise. — Imp. Baré

LE PARTI OUVRIER BELGE

AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS

Pour la première fois le Parti socialiste ouvrier belge, quoique la Belgique n'ait pas le suffrage universel, a affronté la lutte sur le terrain électoral, contre les divers partis réactionnaires dans tous les principaux centres du pays. Dans certains, à Bruxelles et environs notamment, le parti ouvrier s'est allié aux radicaux tout en maintenant l'intégrité de son programme ; ailleurs il a lutté seul contre catholiques et libéraux. Dans une trentaine de localités, y compris les faubourgs de Bruxelles, les candidats ouvriers furent élus ; dans le bassin houillier du Centre, la liste socialiste toute entière a triomphé de tous les autres partis. A Gand, Liège, Anvers, les socialistes, seuls contre tous, ont succombé.

On a dit, dans certaines réunions électorales et dans certains journaux, en désignant les candidats du Parti ouvrier belge : « Ce sont des collectivistes, des communistes, des anarchistes, des partageux, des révolutionnaires. » D'autres, pour défendre nos candidats, ont répliqué : « Ce ne sont que des progressistes et des coopérateurs, et si quelques-uns d'entre eux sont collectivistes, c'est uniquement pour plus tard. » D'autres, allant plus loin, ont ajouté : « Non seulement ils ne veulent rien en dehors des sociétés coopératives, mais ce sont des conservateurs sociaux. »

Comment pourrions-nous être des anarchistes rêvant une société sans lois et sans État, alors que nous réclamons la législation par le suffrage universel et le *referendum*, et que nous demandons le retour à l'État de tous les grands services publics nationaux, la Banque, les chemins de fer, les canaux, les mines, etc., et l'intervention de l'État pour réglementer et organiser le travail ?

Comment pourrions-nous être des partageux, puisque nous sommes des collectivistes, qui veulent qu'au lieu que tout soit partagé entre les individus, certaines richesses sociales restent la propriété inaliénable de la communauté ?

Communistes, révolutionnaires ! Rétorquez-vous. — Quant à ceci, nous le sommes, au moins dans une certaine mesure ; mais c'est dans la mesure que gît ici toute la question.

Nous voulons que le sol, le sous-sol et les instruments de travail soient exploités « en commun » ; le préambule de notre programme le dit. Y a-t-il une société possible sans une certaine dose de communisme ? Vous-mêmes, n'acceptez-vous pas que les forêts soient biens domaniaux, que les chemins de fer soient exploités par l'État(1), que les routes, les édifices publics, les parcs, soient propriétés de la collectivité nationale ou communale ? A Bruxelles, la commune ne fournit-elle pas aux habitants certaines matières, certains produits ? Ne donne-t-elle pas l'instruction gratuite ? N'est-elle pas propriétaire de maisons, fournisseur d'eau et fabricant de gaz ? Si nous sommes communistes, vous l'êtes aussi, un peu moins peut-être, mais c'est une question de *dose* ou de *mesure*, voilà tout.

Mais nous sommes aussi partisans de la propriété personnelle pour les autres objets, autant et plus que vous sans aucun doute ; mais de la propriété basée sur le travail personnel, la seule légitime à nos yeux : nous voulons que les charges sociales remplies, le produit du travail — ou son équivalent — appartienne aux producteurs eux-mêmes, et nous ne reconnaissons à nul homme valide le droit de vivre sans rien faire, sur le travail d'autrui.

Quant à l'épithète de révolutionnaire qu'on nous lance, n'est-ce pas enfantin ? Qui n'est pas révolutionnaire contre la tyrannie, contre le despotisme, lorsqu'on ne peut arriver à la possession de sa liberté et de ses droits que par la révolution ? Seulement, si le refus de reconnaître à un peuple ou à une classe ses droits, rend ce peuple ou cette classe révolutionnaire, à qui la faute ? Aux oppresseurs.

Mais n'est-il pas absurde de nous appeler révolutionnaires, au moment où notre parti prend part aux luttes électorales pacifiques et légales, dans l'espoir d'améliorer pacifiquement et légalement la situation politique, économique et intellectuelle de notre classe ?

Révolutionnaires ! Et dire que ceux qui croient nous injurier en nous appelant ainsi, se targuent d'être des Belges pur-sang, et de connaître l'histoire de leur pays. Comme si toute l'histoire de Belgique, en chacune de ses pages, n'était pas une suite d'insurrections et de révolutions, contre les nobles, le clergé, les princes, les rois, les empereurs, en un mot contre tous les gouvernements établis ! Les uns se vantent d'être les descendants des communiers flamands ou wallons ; d'autres, d'être les descendants des *Gueux* ou même des *Iconoclastes* du XVIme siècle ; d'autres, d'être les arrière-neveux

(1) Les chemins de fer sont exploités par l'Etat en Belgique et en Allemagne. Il va bientôt en être de même en Suisse. En France même nous avons un réseau de l'Etat, pierre d'attente d'une organisation plus rationnelle c'est-à-dire nationale des chemins de fer français. (La Rédaction.)

d'Anneessens ; ceux-ci, d'être les petits-fils des patriotes brabançons qui firent la révolution contre Joseph II et proclamèrent la « République des Etats belgiques Unis » plusieurs années avant la proclamation de la République française ; tous ou presque tous, d'être les fils des révolutionnaires de 1830 !

Est-il vrai, d'autre part, comme l'ont répliqué certains organes libéraux avancés, que nous ne sommes que des *coopérateurs* et des *progressistes ?*

Progressistes, oui, mais en ce sens que nous voulons le progrès en tout, le progrès humain sous toutes ses formes, et plus spécialement, en tant que parti ouvrier, le progrès des institutions sociales.

Coopérateurs, oui, toutes nos institutions coopératives de production et de consommation en témoignent. Mais la coopération, pour notre parti, n'est pas une panacée sociale ; nous ne la considérons que comme une étape vers l'émancipation économique des travailleurs, qu'un acheminement vers le collectivisme.

Nous sommes tellement coopérateurs, que notre rêve est de voir un jour la société entière transformée en une vaste société coopérative à la fois de production et de consommation, où tous les chantiers de travail et tous les magasins de marchandises seraient solidaires les uns des autres, et où tout le monde serait producteur dans la proportion de ses facultés et consommateur dans la proportion de ses besoins.

Nous sommes le Parti ouvrier, le Parti du Travail, c'est-à-dire le parti de ceux qui ne sont rien dans la société actuelle et qui seront tout dans une société plus équitable et plus civilisée.

Nous sommes la Démocratie sociale. Voilà ce que nous sommes.

Ce que nous entendons par là, nous allons le dire. Aussi bien, les polémiques au sujet du programme du Parti ouvrier ont mis partout à l'ordre du jour des doctrines collectivistes et communistes, et ce n'est pas un des moindres intérêts présenté par la récente campagne électorale de Belgique. Revenons-y donc pour tâcher de jeter un peu de lumière sur ces questions, que l'on a embrouillées comme à plaisir, alors qu'elles sont en soi fort simples et très-claires.

Au point de vue de l'appropriation des biens, toute organisation sociale comporte une certaine dose de communisme, puisqu'il y a toujours un certain nombre d'objets qui appartiennent au domaine public. Mais il n'est pas moins vrai, que toute organisation sociale — même les sociétés idéales dont certains écrivains nous ont dressé les plans, comme l'*Utopie* de Morus ou l'*Icarie* de Cabet — comporte une certaine dose d'individualisme, puisqu'à un moment quelconque les objets assimilés par les individus, incorporés à leur organisme, deviennent, quoi qu'on fasse, leur propriété individuelle.

En matière d'organisation de la propriété, le communisme et l'individualisme expriment donc deux extrêmes,également absolus, également irréalisables. Il ne peut exister jamais que communisme partiel ou relatif, individualisme partiel ou relatif, certains objets devant être propriété collective, d'autres propriété individuelle.

Ce n'est pas tout. Entre ces deux absolus pris en eux-mêmes, la propriété commune et la propriété individuelle, on peut supposer bien des intermédiaires :

1° D'abord, la propriété commune ou sociale peut comporter la reconnaissance de certains droits acquis aux individus et aux associations privées qui font valoir la propriété commune ou sociale. Exemple : une terre ou une mine sur laquelle la société conserverait le domaine éminent,mais qu'elle affermerait à bail à un individu, à une famille, à une association, pour un temps indéterminé, aussi longtemps que les clauses du contrat de louage seraient respectées par le ou les preneurs à bail. Réciproquement, la propriété individuelle peut être limitée, conditionnelle, restreinte, soumise à certaines règles ou à certaines « servitudes » à l'avantage de la société entière ; et on conçoit que ces restrictions puissent aller fort loin.

2° Ensuite, entre la propriété commune à tous (c'est-à-dire appartenant à la communauté universelle ou même simplement à la communauté nationale) et la propriété strictement individuelle, on peut concevoir des catégories de biens qui restent propriété collective de groupements humains plus restreints que la collectivité nationale, sans pouvoir néanmoins devenir propriété de tel ou tel individu en particulier. Exemple : les biens appartenant à la commune, aux bureaux de bienfaisance, aux corporations officielles ou non, aux groupes auxquels la loi confère la personnification civile, par conséquent aussi aux syndicats ouvriers et aux associations coopératives,si la loi leur conférait cette personnification civile.

Eh bien, c'est des recherches relatives à ces questions et des solutions qu'on y a données, qu'est sortie la doctrine moderne du collectivisme.

Le collectivisme apparaît ainsi, dans l'évolution des doctrines socialistes contemporaines, non seulement comme une transaction entre le communisme et l'individualisme, mais encore comme la synthèse des différentes formes de propriétés collectives elles-mêmes, et comme la limitation réciproque, le balancement harmonique des droits de la société et des droits de la personne humaine. Son objet, le but qu'il poursuit, c'est la réalisation de la justice dans l'organisation de la propriété, et par suite la réalisation de l'ordre dans la production des richesses,de l'équité dans leur répartition, et du bien-être général dans leur consommation.

Le tout est donc de savoir ce qui, rationnellement devrait *être*

propriété collective de tous, de la nation entière ou de l'État, ce qui devrait être propriété collective de la commune, ce qui devrait être propriété collective de groupements spéciaux (groupements professionnels, syndicats, compagnies ouvrières, etc.), — et ce qui, enfin, devrait être propriété individuelle. On conçoit que cela pourra différer suivant les temps et les lieux, suivant la phase historique à laquelle un peuple est arrivé. Ainsi, tandis que l'Angleterre est mûre pour la nationalisation du sol, réclamée dans ce pays par tous les bons esprits, il s'en faut de beaucoup qu'il en soit de même sur le continent, dans les pays où domine la petite propriété rurale.

C'est à la science à déterminer quel mode de propriété comporte, pour une société donnée, au point de vue de l'équité et de l'utilité sociale, telle ou telle catégorie de biens. Et pour se guider dans cette détermination, la science possède certaines règles, certains *critères*, comme on dirait dans le langage de l'école.

Nous chercherons à déterminer quelles sont ces règles et comment, avec leur aide, on pourrait esquisser au moins la silhouette d'une société collectiviste, comme celle dont le socialisme contemporain et en particulier les programmes des partis ouvriers poursuivent la réalisation. Disons seulement, en passant, que, selon ces données, toutes les richesses naturelles fournies gratuitement par la nature et susceptibles d'appropriation, devraient rester propriété collective de la société entière. Disons aussi que tout ce qui, par l'application du machinisme, l'évolution de la grande industrie et la centralisation des capitaux, est devenu grande production d'ensemble pour le marché universel, exige, comme conséquence, la substitution de la propriété collective à la propriété individuelle. La production sociale appelle l'appropriation collective.

Mais, pour ce dernier exemple, on voit aussi que le collectivisme n'est pas seulement une doctrine socialiste, conçue *à priori* pour porter remède au malaise social de notre époque, et résumant en elle tout ce que présentent de plus pratique et de plus rationnel toutes les autres théories économiques et sociales. Le collectivisme exprime aussi une tendance qui est comme la caractéristique économique de notre époque : la tendance à l'association dans le travail et comme corollaire, à l'association dans le partage des fruits du travail ; la tendance de la substitution du travail en commun au travail individuel, et par conséquent de la substitution du capital collectif au capital individuel.

C'est cette tendance qui, suivant le degré d'évolution auquel le processus économique est parvenu, engendre, ici l'association coopérative de production ou les chambres syndicales ouvrières intervenant pour régler ou même entreprendre le travail ; là l'association en commandite et la société anonyme, qui font des capitalistes

des sortes de rois fainéants dont la fonction peut dès demain être supprimée pour être transportée à la société elle-même ; ailleurs la reprise par l'État ou la Commune de certains travaux d'utilité générale et la constitution de ces industries en services publics nationaux ou communaux ; puis, partout l'intervention de plus en plus grande de la loi dans l'organisation industrielle sous des formes variées, mais qui toutes aboutissent à cette conception : la production et par conséquent la propriété des instruments de production, devenant de moins en moins la chose de l'individu pour devenir celle de la société. C'est en un mot, la tendance de la *production sociale*, en remplacement de la production individuelle des artisans ou de petits patrons d'autrefois, et, comme corollaire inévitable, la tendance à la *socialisation des instruments de travail.*

On le voit si, comme doctrine ou *théorie* sociale, le collectivisme cherche à réorganiser la propriété suivant un concept supérieur de justice, en tant que tendance ou *pratique* sociale, le collectivisme apparait comme l'aboutissant de l'évolution économique à laquelle nous assistons. Il sort naturellement des entrailles de la société actuelle, comme l'enfant du sein de sa mère ; et tout nous dit que cet entantement pourrait avoir lieu sans complications et sans forceps, si les hommes n'y apportent aucun obstacle artificiel.

Ceci au point de vue général. — On demande ensuite aux collectivistes de préciser : nous le ferons pour notre part, et tel sera l'objet de l'étude qui va suivre (1)

Dr. C. De Peape.

---

(1) Nous publierons dans notre prochain numéro cet important travail, qui a pour titre *Silhouette de la société collectiviste* et que, mieux que personne le savant auteur des *Services publics dans la société future* et le plus éminent théoricien des congrès de l'*Internationale*, avait qualité pour mener à bonne fin. (La Rédaction)

LA RÉFORME DES TRAMWAYS ET OMNIBUS

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

§ 1er LA SITUATION INTOLÉRABLE.

Le déplorable vote,rendu le 22 juillet dernier par la Chambre des députés, par lequel elle a refusé de discuter la convention relative à la concession du chemin de fer Métropolitain de Paris, rend désormais impossible l'établissement, même d'une partie des lignes Métropolitaines proposées, d'ici à l'ouverture de l'Exposition universelle de 1889.

Nous avons lieu de croire que l'influence et les manœuvres de la *Compagnie générale des Omnibus*, dont les administrateurs annonçaient, dès leur assemblée générale des actionnaires du 29 Mars dernier, ce rejet comme probable, ne sont pas étrangères à ce vote.

Nos moyens de transport en commun étant, dès aujourd'hui, absolument insuffisants pour le service de la population parisienne, il faut prévoir, pour 1889, une extrême difficulté dans la circulation des voyageurs peu fortunés qui viendront, nous en sommes persuadés, à cette solennité internationale, encore plus nombreux qu'aux précédentes.

Nous allons donc examiner ce qu'il est possible de faire d'ici là pour améliorer, autant que faire se pourra, ce fâcheux état de choses et réformer dans l'intérêt public nos services de transports urbains et suburbains en vue de la célébration du centenaire de la Révolution.

§ 2 LA COMPARAISON DES SERVICES DE TRANSPORTS EN COMMUN DE PARIS ET DES CAPITALES ÉTRANGÈRES.

La Compagnie des Omnibus se sentant menacée à la fois par la concurrence du futur Métropolitain de Paris et par celle des Réseaux de Tramways nord et sud,a fait paraître en 1886, sous la signature de MM. Lalanne et Marsillon, ses administrateurs, des

brochures tendant à prouver que le *Métropolitain de Paris est inutile*; qu'il sera improductif et, par une singulière contradiction, ils disent comme conclusion à cet opuscule : « *Enfin si les Pouvoirs « publics, malgré les éléments nouveaux que nous produisons, « donnaient leur adhésion à l'un des projets actuels du Métropo- « litain, la Compagnie des Omnibus déclare de nouveau qu'elle « est prête à se charger de l'opération financière et industrielle de « ce Métropolitain dans les termes de la lettre qu'elle va adresser « à M. le Ministre des Travaux publics.*

On ne peut plus jésuitiquement avouer que ce qui ne vaut rien pour d'autres, vaudra pour la monopolisante compagnie qui sent parfaitement le tort que lui feront les lignes métropolitaines, surtout si elles appliquent des prix égaux ou inférieurs aux siens ; et aussi les Réseaux remaniés des Tramways nord et sud.

Dans la brochure publiée le 15 octobre 1886, la Compagnie se plaint :

1° De ce que les charges qui lui sont imposées sont bien plus élevées que celles qui frappent les compagnies et les propriétaires de lignes d'omnibus et tramways de Londres.

Cela est en partie exact, mais fort exagéré, comme nous le prouverons.

2° De ce que les prix qu'elle applique sont plus bas que ceux des Compagnies anglaises, ce qui n'est vrai que pour les très-longues distances.

Les prix des lignes d'omnibus et tramways de Londres sont basés sur le prix presqu'uniforme de 1 penny (0.10 c.) par mille (1610 m.) à l'intérieur comme à l'impériale.

Cela fait que, pour les courtes distances, l'intérieur étant, à Londres, généralement préféré aux impériales en raison du temps pluvieux de cette ville, on trouve là de meilleures conditions qu'à Paris ; qu'il est fort commode, par exemple, de pouvoir aller de Regent-Circus à Charring-Cross ou de Charring-Cross à St-Paul ou même à Bank pour 10 c., alors qu'à Paris, pour aller de la Bastille au Louvre, distance à peu près égale ou inférieure, on paye 15 et 30 c.

Pour les moyennes distances on paye donc à Londres moins cher qu'à Paris et ce n'est que lorsqu'on dépasse 4,800 ou 5000 m. qu'on paie plus de 30 c.

Nous ferons observer de plus qu'il est rare qu'à Paris un voyageur fasse tout le trajet d'une ligne d'omnibus ; que plusieurs des lignes de la Compagnie générale n'ont même pas 5000 m. de long ; enfin que, si à Londres il n'y a pas de correspondances, du moins on n'attend pas comme à Paris des heures entières et qu'on trouve presque toujours, en 4 ou 5 minutes au plus, des voitures-omnibus pour vous porter dans toutes les directions.

3° Ces Messieurs prétendent encore que Paris est mieux desservi que Londres, ce qui est absolument inexact.

Londres est desservi en ce moment par 84 lignes d'omnibus dont 40 appartiennent à London-General-Omnibus-Company ; 8 à London-Road-Car Company, et 36 à différents propriétaires.

Il y a de plus 9 lignes appartenant aux différentes compagnies de chemins de fer et qui prennent et laissent des voyageurs en route.

Celà fait en tout 93 lignes d'omnibus et l'on en crée annuellement de nouvelles.

Le service des Tramways de Londres est fait par 16 lignes rayonnant au nord de la Tamise et par 12 autres au sud de ce fleuve. On a créé en 1886 et 1887, 5 autres lignes de tramways.

On a jusqu'à ce jour interdit l'accès du centre de la cité de Londres et du West-End aux lignes de tramways, sans quoi il y en aurait bien plus.

Les lignes d'omnibus ont à Londres des départs espacés en moyenne de 7 minutes. Mais ils partent à de bien plus courts intervalles aux heures d'affluence de voyageurs de 8 h. à 10 h. le matin, et de 4 1/2 à 7 h. le soir, car nous avons pu compter à Regent-Circus, entre 9 h. et 10 h., jusqu'à 65 omnibus en 10 minutes, se dirigeant par Holborn ou Charring-Cross vers la cité, et tout autant le soir en revenant.

Il est donc inexact de prétendre que Londres est moins bien desservi que Paris par les voitures-omnibus.

Nous n'avons en effet à Paris que 36 lignes d'omnibus à deux ou trois chevaux à la Compagnie générale et 13 lignes de tramways-intérieurs de la même Compagnie, plus 3 lignes n'entrant pas dans l'enceinte de Paris.

En ajoutant à ces 52 lignes, les 10 lignes de tramways-Nord et les 11 lignes du Réseau-Sud, dont plus de moitié du parcours se fait hors de Paris ; les 7 lignes de voitures des chemins de fer, *ne laissant pas de voyageurs en route*, nous arrivons à un total de 80 lignes contre 126 à Londres.

En considérant que, de plus, le centre de l'agglomération londonnienne est desservi par 61 kilomètres de lignes du Métropolitain-District-Railway avec 51 stations et par presqu'autant de lignes intérieures du South-Eastern, London-and-Chatam-Dover, Brighton et South Coast, East-London, North-London, Railways et Cie, soit en tout par 130 kilomètres de voies ferrées avec plus de cent gares ou stations, on peut voir facilement, qu'au point de vue des transports en commun, nous sommes en état d'infériorité complète vis-à-vis de la métropole anglaise.

Si nous comparons nos services à ceux de New-York, Boston et autres villes des Etats-Unis, à ceux de Bruxelles, Berlin, nous constatons que notre situation est encore plus arriérée.

La seule réclamation rationnelle qui soit faite par MM. Lalanne et Marsillon est celle de pouvoir reporter les jours de dimanches et fêtes de la belle saison et dans les occasions qui amènent, sur des points déterminés, une affluence extraordinaire, une partie des voitures qui n'ont, ces jours là, presque pas de voyageurs.

Celà se fait à Londres sur une grande échelle et rend de grands services pour les promenades à Kew-Gardens, Richmond, Hampton Court, Alexandra Palace, etc.

Pourquoi n'autoriserait-on pas la Cie générale et les nouveaux exploitants des Tramways-nord et sud à reporter l'été sur les lignes qui vont aux Bois de Boulogne, de Vincennes, à St-Cloud, Clamart, etc., une partie des voitures qui sont, ces jours là, presque vides de voyageurs ?

Croit-on qu'il ne serait pas préférable d'utiliser, par exemple, à l'époque de la foire aux pains d'épices, sur les lignes Louvre à Vincennes, cours de Vincennes et Alma-Bastille, une partie des voitures de Passy, Sèvres, St-Cloud qui ne font presque rien à cette époque ?

Nous pensons que l'excès de réglementation est absolument contraire aux intérêts du public et qu'il vaudrait mieux, là comme partout, laisser à la Compagnie des omnibus et aux nouveaux exploitants, plus de liberté d'action et d'initiative, mais à la condition que les voitures retirées d'une ligne seraient reportées sur d'autres, et qu'en aucun cas ils ne puissent diminuer le nombre de places offertes ; et que la concurrence serait le meilleur stimulant pour procurer aux voyageurs le plus de commodités et de meilleurs services.

Il faut donc, et cela sans délai et sans s'inquiéter des manœuvres des monopoleurs, nous mettre, sur ce point, au niveau des villes étrangères, et forcer, par la concurrence, la compagnie des omnibus à augmenter son Réseau ; augmenter aussi les Réseaux des Tramways nord et sud, non seulement de nouvelles lignes suburbaines, mais encore prolonger les lignes existantes au centre même de Paris, de manière, qu'elles puissent *lutter* avec les meilleures de la Compagnie générale.

Il est possible et facile d'atteindre ce résultat en organisant plus judicieusement nos réseaux de tramways indépendants, rayonnant du centre aux banlieues pour qu'ils puissent faciliter aux populations laborieuses de plus en plus rejetées vers la banlieue, l'accès de leurs ateliers, chantiers et bureaux.

§ 3. LES AMÉLIORATIONS A INTRODUIRE DANS NOS SERVICES D'OMNIBUS ET TRAMWAYS.

Il importe, pour obtenir ces résultats, d'effectuer, dans nos services de transports-voyageurs en commun, les améliorations suivantes :

1° Remanier les Réseaux de Tramways nord et sud de façon qu'ils desservent, mieux qu'aujourd'hui, les environs de Paris ; ramener plus au centre la plupart de leurs têtes de lignes ; créer de nouvelles lignes suburbaines ; enfin, faire qu'elles correspondent entre elles et qu'elles puissent entrer en concurrence réelle et effective avec les lignes de la Compagnie générale des Omnibus ;

2° Transformer en omnibus à 40 places, avec impériales accessibles aux dames, la plupart des lignes desservies par des voitures à 26 ou 28 places ;

3° Imposer à la Compagnie générale d'établir de nouvelles lignes d'omnibus pour desservir les quartiers peu ou insuffisamment reliés aux centres de travail ;

4° Modifier et prolonger certaines lignes d'omnibus et tramways concédées à la Cie générale de façon qu'elles rendent plus de services qu'aujourd'hui.

5° Organiser, sur tous les Réseaux, des services plus effectifs du matin et du soir, afin de permettre aux populations laborieuses, de plus en plus rejetées vers la périphérie de Paris, l'accès facile et économique de leurs chantiers, ateliers, bureaux et magasins.

§ 4. LE MONOPOLE DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES OMNIBUS — SA DURÉE — LES TRAMWAYS — LEUR ACCAPAREMENT.

C'est encore le second Empire qui nous a légué ce Monopole.

Il a été en effet concédé à la Cie générale des omnibus, d'abord pour 30 années par le traité du 7 juillet 1854, puis, pour 26 années de plus, par la convention du 18 juin 1860 : « *le droit exclusif de « faire circuler, avec faculté de stationnement sur la voie publi- « que, dans Paris et entre Paris et les communes de Courbevoie « et Vincennes, les voitures de transport en commun dites « Omnibus et Cie.* »

Le Monopole des Voitures-Omnibus à mettre en circulation dans Paris appartient jusqu'au 31 Mai 1910 à la Compagnie générale, laquelle est donc seule maîtresse, pendant plus de 22 années encore, des transports-voyageurs par voitures communes, *sauf toutefois des services destinés à desservir exclusivement les Gares de chemins de fer.*

Nous devons pourtant reconnaitre que, grâce à l'énergie de résis-

tance des conseils municipal et général, ce monopole a été l'un des moins onéreux de ceux que nous a légués la funeste période du Second Empire, et que, si ses services ont été insuffisants, et n'ont pas répondu aux besoins de la capitale, ils ne sont guère inférieurs, comme prix, à ceux qui desservent les grandes villes étrangères.

Mais il n'en est pas moins certain que, là comme partout, le monopole produit ses néfastes résultats, qu'il annihile l'esprit de progrès et d'initiative et détruit le bénéfice que trouve toujours le public à la concurrence en vue de l'amélioration des services publics; enfin qu'il encourage la routine, l'inertie et le peu de soin du personnel à contenter les voyageurs dont pourtant il vit.

La première concession de tramways dans le département de la Seine a été donnée, le 18 février 1854, à un sieur Loubat *pour établir une ligne de voitures sur rails entre Vincennes, le Pont de Sèvres et le Rond-Point de Boulogne,*

A l'époque de la 2e concession faite le 18 juin 1860 à la Compagnie générale, les droits du sieur Loubat lui étaient déjà rétrocédés.

Cependant, ce dernier traité réservait tous droits à concessions nouvelles de voies ferrées à traction de chevaux, car l'art. 1er du § 3 disait :

« *La présente concession ne fait pas obstacle au droit que possède le Gouvernement d'autoriser, soit toute autre entreprise de transport usant de la voie ordinaire, soit l'établissement de nouvelles voies ferrées s'embranchant sur celle déjà autorisée ou toutes autres qui seraient concédées.*»

Les droits de l'Etat, de la Ville et du département, restaient donc entiers en 1861, au point de vue de l'établissement de lignes de tramways, même dans Paris.

De 1861 à 1870, il n'a été concédé aucune autre entreprise de tramways dans Paris.

Les premières concessions que nous trouvons après la fatale guerre de 1870 sont les suivantes :

1° La concession en date du 29 juillet 1872, à la Compagnie des Tramways-Nord de 9 lignes formant ensemble 49 kil. 800 m., dont 19 k. 700 m. dans Paris, et 29 k. 100 m. au dehors.

Plusieurs de ces lignes ont été depuis lors prolongées plus au centre, notamment : celles de St Ouen, St-Denis, de Place Clichy à boulevard Haussmann ; celles de Neuilly et Levallois, de St-Augustin à la Madeleine ; celle de St-Denis, de place de La Chapelle à rue Taitbout.

On a créé aussi les lignes de boulevard Bineau à La Madeleine, de Gennevilliers-Asnières à boulevard Haussmann. Ces nouvelles

lignes et prolongements ont porté la longueur actuelle de ce Réseau à 68 kil. 892 m.

2° La Concession, en date du 16 Mai 1873, confirmée en 1875 à la Compagnie des Tramways-Extérieurs-Sud, de 6 lignes formant ensemble 42 kil. 500 m., dont 20 kil. dans Paris et 22 k. 500 hors Paris.

Il a été ajouté depuis lors à ce réseau les lignes intérieures de Montparnasse à l'Etoile et à la Bastille, de Place de la Nation à Place Walhubert et celles extérieures de Montrouge à St-Germain-des Prés, de Vanves à l'Avenue d'Antin ; ce qui a porté à 11 le nombre des lignes de ce réseau, et sa longueur actuelle à 71 kil. 192 m.

Nous devons faire observer ici,qu'entre ces concessions et l'adoption par le Gouvernement après délibération et avis conforme du conseil d'Etat, des cahiers des charges qui régissent actuellement et jusqu'au 31 Mai 1910, ces réseaux, il est intervenu une cession, faite à la date du 8 Septembre 1873, de toutes ces concessions à la Compagnie générale des omnibus, laquelle a ensuite rétrocédé aux Compagnies de Tramways nord et sud le droit d'établir et d'exploiter les parties de leurs réseaux situées à l'intérieur de Paris à des clauses et conditions fort onéreuses que nous allons examiner, sans rechercher à qui incombent les tristes responsabilités de ce nouvel abandon aux Monopoles d'une partie prépondérante des moyens de circulation du département de la Seine.

§ 5. LES TRAITÉS LÉONINS — LA FAILLITE DES COMPAGNIES DE TRAMWAYS NORD ET SUD — LE RACHAT AUX SYNDICS.

Les Compagnies de tramways nord et sud sont tombées en faillite quelques années après la mise en exploitation complète de leurs réseaux.

Nous ne nous ferons certes pas les défenseurs de ces opérations, plus financières que commerciales, qui ont donné lieu à tant de spéculations scandaleuses, ni de leur mode de gérance et d'exploitation fort mal conduit et administré, au point que la dépense d'établissement des voies de ces réseaux, moins bien construites que la plupart de celles établies par la Compagnie générale a été d'un quart supérieure à celle de ces dernières.

Mais il n'en est pas moins certain que les clauses léonines des cahiers des charges qui leur sont imposées,n'ont pas été étrangères à la ruine de ces Compagnies.

Comme il a été question à plusieurs reprises de racheter au nom du département de la Seine ces Réseaux qui sont aux mains des syndics de faillites, et que même les lenteurs de l'Administration et

l'ingérence du Conseil d'Etat, qu'on mêle à trop de choses et qui est toujours trop favorable aux Monopoles, ont fait échouer un projet de traité pour lequel le droit d'option expirait le 1er juin 1887 ; nous devons examiner quelles seront les charges des nouveaux concessionnaires, si ce rachat s'effectue, et quels bénéfices ou produits nets on peut espérer retirer de l'exploitation de ces Réseaux remaniés et réorganisés sur de nouvelles bases.

Nous ne nous occuperons que pour mémoire des nouveaux traités passés par les syndics avec de nouveaux exploitants dont on a parlé aux dernières séances de Juillet du Conseil général, certains que les nouveaux contractants ne sont que des prête-noms de la Compagnie générale des omnibus.

Comme l'approbation des conseils élus est toujours nécessaire pour ratifier ces traités, c'est aux Conseillers généraux que restera le dernier mot.

Les deux cahiers des charges qui régissent les concessions de ces réseaux étant a peu près identiques, nous allons en examiner les clauses les plus onéreuses.

L'article 22 stipule au profit de la Compagnie générale qui monopolise, comme nous l'avons démontré au § 4, la construction des voies intérieures à Paris, *sur les voies que les autres Compagnies n'auront pas établies* « *un droit de passage calculé d'après les bases suivantes* :

« 1° *S'il s'agit de l'exploitation exclusive de la partie des* « *lignes venant de l'extérieur, construite à l'intérieur par la* « *Compagnie des Omnibus, l'indemnité annuelle à payer à la* « *compagnie des omnibus par la compagnie... comprendra :*

« (1) *L'intérêt à 5 % du capital engagé dans la construction* « *de la voie* ;

« (2) *L'amortissement de ce capital déterminé par la durée de* « *la concession ;* »

Soit de 1888 à Mai 1910 1/22e ou 4 3/5 p. % par an.

« (3) *Le renouvellement de la voie fixé par an à 1/20e du prix* « *d'établissement et le menu entretien fixé à 1 franc par mètre de* « *voie simple* ;

Cela fait encore 5 %, plus 2 f. par kilomètre de voie double, enfin, et voici le comble :

« (4) *Une indemnité* **pour privation de trafic et abandon partiel « des droits de la Compagnie des Omnibus concédés par la ville « de Paris.** »

Voilà les beaux fruits du monopole et des capitulations du Conseil municipal de 1873 !

« *Le montant de cette indemnité sera fixé d'accord entre les*

« *deux compagnies. Elle ne pourra être inférieure à 3000 fr. ni* « *supérieure à 7000 f. par kilomètre. En cas de désaccord entre* « *les deux Compagnies, le Conseil de Préfecture prononcera.*»

Garantie fort illusoire !

« *1° La valeur du capital et des frais d'établissement de la voie* « *sera arrêtée par le Préfet, les Compagnies entendues.*

« *2° S'il s'agit de l'exploitation mixte par les Compagnies, les* « *articles groupés au paragraphe précédent formeront un prix* « *par kilomètre et par année qui sera supporté par chaque Com-* « *pagnie exploitante au prorata du nombre de kilomètres parcou-* « *rus par ses voitures.*

« *3° S'il s'agit de l'Exploitation par les Compagnies de Tramways* « *extérieurs des parties de voies qu'elles auraient posées dans* « *Paris, d'accord avec la Compagnie des Omnibus et qu'elles utili-* « *seraient entièrement seules, il sera toujours dû à la Compagnie* « *des Omnibus la redevance par kilomètre pour perte de trafic et* « *cession de ses droits déterminée au* § 1er.»

En vertu de ce dernier § 3, les parties intérieures des lignes Vanves-Avenue d'Antin, Montreuil-Place de la Nation et la ligne entière Place de la Nation-Place Walhubert, doivent payer à la *Compagnie des Omnibus* une redevance presque égale au montant leurs recettes brutes ce qui ne laisse rien pour couvrir de leurs frais d'exploitation.

En somme, il ressort de cet article 23 que ces nouveaux concessionnaires auraient à payer à la Compagnie des Omnibus, pour toutes les voies intérieures à Paris *qu'elle aurait construites* : 1° 5 °/₀ sur le coût des voies ; 2° 4 3/5 d'amortissement du même capital ; 3° 1/20e ou 5 p. °/₀ pour l'entretien et renouvellement des voies ; 4° enfin 2 fr. par kilomètre de voie double.

Cela fait en tout environ 15 p. °/₀ de la dépense totale d'établissement des voies de fer ; mais ils n'auraient rien à dépenser ni pour construction, ni pour entretien de ces voies.

Cette redevance de 15 p. °/₀ serait de plus réduite dans une forte proportion sur les parties de voies communes aux tramways de la Compagnie des Omnibus telles que : Boulevard Magenta entre la Place de la République et le faubourg St-Denis ; Boulevard de La Chapelle entre la Place de La Chapelle et la rue de Maubeuge, etc.

Le prix de revient kilométrique des 59.051 m. du Réseau municipal de la Compagnie des Omnibus s'est élevé, d'après ses documents officiels, à 344.625 f. le kilomètre, dont 75 p. °/₀ pour le matériel et 25 p. °/₀ pour les voies.

Cela fait une dépense de 86.140 f. par kilomètre de voies ; avec les sections extérieures ce prix est inférieur à 85.000 f.

En supposant que les voies des Tramways nord et sud, établies dans Paris, aient coûté ce même prix, la redevance que les concessionnaires auraient à payer (jusqu'en 1910), pour entretien, renouvellement, intérêt et amortissement des voies de fer et matériel fixe serait à 15 p. % — de 85.000, — d'au plus 12.921 f. par kilomètre de lignes, et en déduisant de ce chiffre la part de la Compagnie des Omnibus pour les voies communes, cette redevance serait réduite à 12.500 par kilomètre.

En y ajoutant la redevance kilométrique *pour privation de trafic !*) que nous évaluons à la moyenne des taux extrêmes 3000 f. = 7000, soit à 5000 f. ; les nouveaux exploitants auraient à payer annuellement à la Compagnie des Omnibus en tout 17.500 f. par kilomètre de lignes ; mais cette somme comprendrait le service du capital de construction des lignes, l'entretien et le renouvellement des voies de fer.

Les recettes kilométriques des 63 k. 9 du réseau Nord, ont été en moyenne, 1883-1884-1885, de 56.000 f.

Celles du réseau Sud ont atteint pendant les mêmes exercices 55.000, le tout en chiffres ronds.

Les parties intérieures de ces réseaux étant de beaucoup les plus productives, surtout dans le réseau-Sud, on peut largement estimer l'ensemble du produit brut kilométrique des Parties intérieures à 65.000 f. le kilomètre, et cette recette dépassera 70.000 f. dès que les prolongements proposés par l'administration et ceux que nous allons réclamer seront effectués.

On peut donc, sans exagération, estimer à 40.000 f. au moins les produits kilométriques que donneront, après paiement du service des voies et des redevances à la Compagnie générale, les parties des réseaux intérieures de Paris.

Les nouveaux exploitants n'auraient à déduire de ces recettes que l'intérêt, amortissement, entretien et renouvellement du matériel roulant des voies de fer extérieures, de la cavalerie ou des moteurs, les frais de personnel et de bureaux ; enfin les droits de stationnement, de voirie et autres impôts.

Il y a de plus à l'article 23 des mêmes cahiers des charges une autre clause, constituant une nouvelle duperie, relative au partage inégal des correspondances échangées entre les Compagnies Nord et Sud et la Compagnie générale.

Il y est stipulé, en effet, que *toute correspondance reçue par les Compagnies de tramways nord et sud, leur sera remboursée par la Compagnie des Omnibus au prix de 0,10 et que toute correspondance reçue par la Compagnie des Omnibus sera remboursée par les Compagnies de Tramways au prix de 0,20 c.* ; ce qui veut

dire en bon français que, sur 30 centimes que produit le prix d'une place avec correspondance, la Compagnie des Omnibus prend les deux tiers et laisse un tiers seulement aux Compagnies de Tramways.

Il y a bien une clause de cet article et de l'article 27 qui stipule que : *cette clause de partage doit être révisée tous les cinq ans par l'Administration, les Compagnies de Tramways entendues, et qu'en cas de désaccord le Conseil de Préfecture statuera.*

Cette garantie, nous l'avons dit, n'est pas sérieuse, car le plus souvent l'Administration et les Conseils de Préfecture, nommés comme ils le sont, donnent gain de cause aux forts contre les faibles.

Il n'en résulte pas moins que, par exemple, les maraîchers d'Aubervilliers, Pantin, Clamart etc., qui viennent en assez grand nombre aux Halles par les tramways Nord et Sud avec correspondances sur les lignes de la Compagnie générale qui passent près de là, donnent 20 c. à la Compagnie des Omnibus pour faire les 800 m. environ qui séparent la rue Etienne Marcel ou le Louvre et le Châtelet, de la Place de la République, de St-Germain des Prés ou Cluny ; et 10 c. seulement aux lignes de tramways Nord et Sud sur lesquelles ils parcourent de 3 à 4 kilomètres et plus.

Nous ne voyons d'autre moyen de mettre fin à cette duperie que celui d'amener plus au Centre de Paris et même au-delà, la plupart des lignes de tramways Nord et Sud,de telle sorte qu'elles puissent correspondre entre elles, lutter avec les meilleures lignes de la Compagnie des Omnibus, et, pour cela, de remanier leurs réseaux comme nous allons l'indiquer.

Nous allons seulement examiner auparavant les bases des traités conclus entre le Département et les syndics et qui n'ont été ajournés que par le Conseil d'Etat et les lenteurs administratives *voulues ou non.*

Ces bases étaient :

1° Rachat par le département aux Syndics des réseaux Nord et Sud et de tout leur actif moyennant une somme fixée à forfait à. 15.000.000 f.

2° Vote d'un emprunt de 22 millions dont les 7 millions excédant le forfait, devaient être appliqués à la réfection des voies en mauvais état, au prolongement des lignes existantes et à la construction de nouvelles lignes.

Les Compagnies ayant dépensé pour établir ces Réseaux, acquérir le matériel, mobilier et approvisionnements.

Réseau Nord.	21.113.968 f.
Réseau Sud	17.960 479 f.
Soit au Total.	39 074.447 f.

2

L'affaire paraissait donc très bonne, car les voies seules avaient coûté 17.176.274 f., et le matériel, dépôts, outillage et approvisionnements plus de 20 millions.

Il y aurait certainement d'assez grosses dépenses de réfection des voies en mauvais état, du matériel fatigué ou usé ; mais cela n'aurait pas coûté plus de 2 à 3 millions et il en serait resté quatre à cinq pour effectuer les prolongements de lignes soumis à l'enquête, d'autres lignes et augmenter le matériel, l'outillage et les approvisionnements.

L'emprunt projeté aurait imposé aux Finances départementales, au taux moyen d'émission des derniers emprunts de la Ville, en intérêt et amortissement, une charge annuelle de 4 7/8e p. %, soit de 1.083.000.

Mettons en chiffres ronds 1.100.000 f. avec les frais d'émission.

Les produits nets des années 1885 et 1886 pour ces deux réseaux exploités le plus mal possible par la Compagnie des Omnibus intéressée à les déprécier, grevés de frais de procès et servitudes, se sont élevés en chiffres ronds, en moyenne.

Réseau Nord.	800.000 f.
Réseau Sud	460.000 f.
Total moyen.	1.260.000 f.

Ces produits nets ont atteint certaines années entre 1880 et 1884 plus de 1.400.000 f. notamment en 1884 : 7.526.582 f.

Les bénéfices nets auraient donc largement couvert l'intérêt et l'amortissement, non seulement du coût du rachat, mais encore d'une somme supérieure à celle nécessaire pour remettre à neuf les voies et le matériel des lignes existantes et pour prolonger ces réseaux.

L'affaire était donc meilleure que ne l'a jugée le Conseil d'Etat.

Il faut donc, et cela au plutôt, réorganiser ces réseaux de tramways en prolongeant plus au centre toutes leurs lignes, de telle sorte qu'elles puissent correspondre entre elles et lutter avec avantage contre le monopole de la Compagnie générale.

§ 6. LES MODIFICATIONS A APPORTER AUX RÉSEAUX DE TRAMWAYS NORD ET SUD. LES STATIONS CENTRALES. LES NOUVELLES LIGNES.

Une notable partie des lignes de Tramways Nord et Sud ne couvre pas ses frais et cela dépend surtout de ce que leurs têtes de lignes ne pénètrent pas assez au centre de l'agglomération parisienne et de leurs mauvaises conditions de tracés.

Nous ne pouvons conseiller d'adjoindre à ces réseaux des lignes

très fructueuses qu'on pourrait créer au centre de Paris en concurrence avec les meilleures de la Compagnie générale, car cela amènerait des procès interminables et d'issue douteuse.

Il a été pourtant ouvert en 1886 une enquête à l'effet de prolonger vers l'intérieur quelques-unes de ces lignes, notamment :

1° *Montreuil* à *Place de la Nation*, qui serait prolongée jusqu'au *Châtelet* ;

2° *Aubervilliers-Place de la République*, qui serait déviée à partir du carrefour Lafayette par les faubourg et rue St-Martin, rues Turbigo et Etienne Marcel jusqu'aux *Halles*. On pourrait profiter de l'achèvement de la rue du Louvre pour l'amener jusqu'au *Louvre*, station centrale que nous indiquerons.

3° *Villejuif-Gare d'Orléans*, qui serait amenée au *Châtelet*.

Nous approuvons ces prolongements qui amélioreront les relations de ces banlieues avec le centre de Paris et aussi les recettes et produits nets de ces lignes.

Mais cela ne suffirait pas pour procurer aux populations de Paris et de sa banlieue les moyens de transport qui leur font défaut, ni surtout pour permettre aux réseaux indépendants de lutter efficacement contre le monopole. Il faudra pour atteindre ce but modifier et prolonger presque toutes les lignes de ces réseaux à travers Paris, pour en faire à la fois des lignes centrales et suburbaines.

La Compagnie des Omnibus conteste, en effet, bien que sans droit, la faculté d'établir des lignes de tramways à l'intérieur de Paris et suscite des procès sans fin, notamment au réseau sud, pour les lignes qu'elle convoite, Etoile, Bastille et Montparnasse ; mais elle ne peut contester d'établir des *lignes formant le prolongement* dans Paris des lignes de banlieue et il faut profiter de ce droit pour lui susciter une concurrence sérieuse au centre même de Paris et la forcer par là à améliorer ses services et à capituler.

§ 7. LES PROLONGEMENTS DES LIGNES DE TRAMWAYS NORD.

Parmi les lignes du Réseau Nord à modifier, nous voyons ;

1° La ligne de *Pantin* à *Place de la République* pourrait avantageusement être prolongée par les rues du Temple et Réaumur jusqu'au square des *Arts et Métiers* et plus tard jusqu'à la Bourse.

Cela porterait sa longueur de 6.000 m. à 6.900 environ, et augmenterait sensiblement ses recettes en lui permettant de correspondre avec d'autres lignes passant près de ce point.

2° *St-Denis* à *rue Taitbout* à prolonger par les rues Lafayette, Halévy, place et avenue de l'Opéra, rue et place des Pyramides, rue et quai des Tuileries (station centrale Carrousel), pont de

Solférino, quai d'Orsay, rue de Constantine, Invalides, boulevard des Invalides à *Place Vauban* (correspondance avec Etoile Montparnasse).

On pourrait, pour la durée de l'Exposition de 1889, l'amener par l'avenue de La Mothe-Piquet, à l'entrée du Palais des Machines, près l'École militaire. Elle ferait en 1889 d'énormes recettes.

Cela porterait la longueur de cette ligne de 7.000 m. à 9.000 m. environ.

Cette ligne ferait normalement entre la Place de La Chapelle et les Invalides des recettes égales à celle de l'omnibus à 3 chevaux Petite Villette, Champs Elysées qui a fait, en 1886. 625.619 f. 70 de recettes.

3° *St-Denis* à *Boulevard Haussmann*, par l'avenue des Batignolles à prolonger par les rues du Havre, Auber, avenue de l'Opéra, rue de l'Echelle jusqu'à une station centrale de correspondances qu'on établirait sur la *Place du Carrousel* entre le guichet de l'Echelle et le Jardin des Tuileries.

Les recettes de la section porte St Ouen-Carrousel doubleraient les produits de cette ligne.

4° *Gennevilliers-Asnières* à *Boulevard Haussmann*, a prolonger par ce Boulevard jusqu'à la rue Taitbout et, dès l'achèvement de cette voie, jusqu'au *carrefour du Boulevard Montmartre.*

5° *St-Ouen* à *Boulevard Haussmann* à prolonger par rues de Rome, du Havre, Auber, avenue de l'Opéra, rue de Rohan, Carrousel (station centrale), pont des Sts-Pères, quai Voltaire, rue de Rennes prolongée, en attendant ce prolongement, une voie par rue des Sts-Pères, une voie par rue Bonaparte à *Place St-Germain des Prés*, puis, par rue Bonaparte, à St-Sulpice.

Cette ligne aurait dans sa section entre la place Clichy et St-Germain-des-Prés un mouvement égal à celle de St-Lazare à place St-Michel qui a donné en 1886 plus de 210.000 f. de recettes kilométriques et serait d'excellent rapport.

6° De *Boulevard Bineau* à *la Madeleine* à prolonger par rues Royale, de Rivoli, des Tuileries, (Carrousel) Pont-Royal, quai Voltaire, rue de Rennes prolongée (comme ci-dessus), Boulevard St-Germain, rues de Seine, de Tournon, de Vaugirard (Odéon), de Médicis, Gay-Lussac, Claude Bernard (carrefour des Gobelins).

Cela porterait la longueur de cette ligne de 4.724 m. à 10 kil. environ et elle donnerait après ce prolongement au moins 150 000 f. de recettes par kilomètre sur sa section dans Paris. Elle ferait une sérieuse concurrence aux lignes Panthéon-Courcelles, Vaugirard-St-Lazare et aux Tramways Alma-Bastille et Gare de Lyon.

7° *Levallois* à *la Madeleine* à dévier de St-Augustin par rues de la Pépinière, St-Lazare, de Chateaudun, Lafayette, de Chateau-Landon

à *Gare du Nord* et nouvelle Gare de l'Est, sur le faubourg St-Martin.

La section de cette ligne entre Gare de l'Est et le Parc Monceaux donnerait une recette presqu'égale à celle de la ligne Est-Trocadéro qui a produit en 1885 1.016.330 f. 30. Sa longueur passerait de 4 300 m. à 7.000 m. environ.

8° *Pont de Neuilly-Courbevoie* à l'Etoile, à prolonger par avenues des Ternes ou de Wagram, faubourg et rue St-Honoré, rues de l'Echelle, de Rivoli, du Louvre prolongée, Etienne Marcel, Boulevard Sébastopol, rue Réaumur, square du Temple, Mairie du 3me.

Cette ligne aurait après ces prolongements environ 6.500 m. à 7000 m. et elle ferait des recettes presqu'égales à celles des Ternes et Place des Ternes aux Filles du Calvaire qui ont produit, en 1886, 1.278 207 f. 15.

9° Neuilly à la Madeleine à prolonger par rues Royale, de Rivoli jusqu'au Carrousel (Station centrale) ; ce qui augmenterait d'un tiers au moins ses recettes.

LES NOUVELLES LIGNES DE TRAMWAYS NORD.

Parmi les banlieues Nord et Nord-Est se trouvent entre Bagnolet, Montreuil et Pantin-Aubervilliers, les localités du Pré St-Gervais, les Lilas, Romainville, presqu'entièrement dépourvues de communications directes avec le centre-ouest de Paris, et insuffisamment desservies vers le centre par l'omnibus Lac St-Fargeau-Arts-et-Métiers, qui n'atteint même pas les fortifications.

Pour suppléer à cette lacune, il faudrait créer une ligne de tramways entre Romainville et Place de l'Alma par les voies suivantes : route n° 26, porte de Romainville, boulevard Serrurier, rue David d'Angers, place du Danube, rue Manin, Mairie du 19e, Buttes-Chaumont, avenue Laumière, rues d'Allemagne, Lafayette, de Chateaudun, St-Lazare, de la Pépinière, La Boëtie, avenues d'Antin, Montaigne, place de l'Alma.

Cette ligne ferait d'excellentes recettes et serait fort utile lors de l'Exposition de 1889. Elle produirait d'aussi bonnes recettes que celles Petite-Villette-Champs Elysées.

Les communes de Vincennes et St-Mandé sont bien reliées au seul Louvre par les deux tramways E et G, mais elles manquent absolument de communications directes avec le Centre de la rive Gauche.

Il faudrait, pour remédier à cela, établir une nouvelle ligne de Tramways entre le *Fort de Vincennes* et *la Nouvelle Sorbonne*, ou *Cluny*, par avenue de Paris entière, cours de Vincennes, place de la Nation, boulevard Diderot, gares de Lyon et d'Orléans, pont

d'Austerlitz, quais St-Bernard, de la Tournelle, Place Maubert, rues Thénard ou St-Jacques des Ecoles, Sorbonne, Angle du Boulevard St-Germain.

Cette ligne ferait de presqu'aussi bonnes recettes que celles qui aboutissent au Louvre et qui ont produit, en 1886, l'une 1.196.555f 40, l'autre 1.625.480 f. 65 de recettes et elle serait d'un excellent rapport.

Les banlieues Nord, Nord-Ouest, Nord-Est de Paris seraient, après ces prolongements et la création des deux nouvelles lignes, bien mieux reliées qu'aujourd'hui avec les centres de travail et d'affaires.

Les exploitants de ces lignes ainsi modifiées échapperaient ainsi aux clauses onéreuses du partage inégal des correspondances qui leur est imposé par l'art. 23 du cahier des charges, car elles pourraient correspondre entre elles et avec celles du réseau Sud modifiées, comme nous allons l'indiquer.

(*A suivre*)

J. PINAUD.



LE SOCIALISME ACTUEL EN FRANCE

(*Suite*)

Chapitre VII
LE COLLECTIVISME MARXISTE

Il s'en faut que tous les socialistes avancés donnent leur assentiment aux doctrines anarchistes. Ils ont au contraire pour les battre en brèche tout un arsenal d'arguments dont voici les principaux.

Supposons, disent-ils, la Révolution commencée. S'il n'y a aucune direction, si chaque groupe agit à sa guise, il est fort à craindre qu'il n'en résulte un éparpillement des forces révolutionnaires. La bourgeoisie en profitera ; elle n'aura pas de peine à noyer dans le sang des révoltes sans lien entre elles. Ce sera la vieille histoire des baguettes qu'un enfant peut briser, quand elles sont isolées, mais qu'un homme ne saurait rompre, quand elles sont unies en faisceau.

Supposons maintenant la Révolution faite (1). Comment admettre la production affranchie de toute espèce de réglementation ? Peut-on se figurer dans un atelier le mécanicien arrivant et s'en allant, quand le cœur lui en dira ? Est-il possible que les autres ouvriers suspendent et reprennent leur besogne suivant son caprice ? N'y a-t-il pas une dépendance nécessaire entre ceux qui collaborent à la même œuvre ? La liberté de l'individu n'est-elle pas obligée par la force des choses de se plier là à une servitude ?

Il est vrai que l'on compte sur une servitude purement volontaire. Chacun sentira ce qu'il doit à tous et le fera de son plein gré. Mais peut-être y a-t-il quelque naïveté à croire que les sentiments égoïstes, nourris et fortifiés par tant de siècles, feront place tout à coup à un sentiment si vif de la solidarité humaine. C'est compter sur un miracle que d'espérer une métamorphose si rapide des caractères. C'est retomber dans l'utopie et prendre le point d'arrivée pour le

(1) *Le programme du parti ouvrier*, par J. Guesde et P. Lafargue.

point de départ que d'assigner comme principe d'organisation à la société future une délicatesse morale, qui ne peut et ne doit être que le résultat d'une longue suite d'années écoulées sous le régime nouveau.

Les ennemis du système anarchique concluent de là qu'il faut dans la transformation sociale et même après laisser une part à l'autorité. Les uns la veulent plus grande, les autres plus petite. Nous choisirons, pour commencer, ceux qui. de leur aveu, sont *aux antipodes de l'anarchisme* (1), et qui, non seulement sont les plus centralisateurs de tous, mais encore offrent le corps de doctrines le plus rigide et le mieux lié. Ce sont les *Marxistes* ou *Guesdistes*, comme on les nomme d'après l'éminent socialiste allemand aujourd'hui mort ou d'après le principal vulgarisateur de ses idées en France, le citoyen Jules Guesde.

Ils s'appelèrent d'abord *collectivistes*, parce que ce nom leur semblait moins propre à effaroucher, et aussi pour se distinguer des anciens communistes comme Dezamy ou Cabet. Mais, au dire de l'un d'entre eux (2) « le collectivisme n'est qu'une contrefaçon belge du communisme allemand.» Aujourd'hui ils s'intitulent plus volontiers *communistes*. Nous leur conserverons pourtant le nom primitif sous lequel ils se sont maintes fois désignés eux-mêmes.

Ils ont exercé sur le socialisme actuel une influence prédominante. Ils lui ont donné sa philosophie. Ils la lui ont apportée toute faite d'Allemagne. Elle est en effet conforme à la tendance qui a régné en ce pays durant un demi-siècle et qui de là s'est étendue chez les nations voisines (3). Le socialisme, sous leur impulsion, a suivi le mouvement général qui, dans tout l'occident de l'Europe, emportait les esprits vers les conceptions réalistes et qui s'est fait sentir à la politique aussi bien qu'à la littérature et aux beaux-arts.

Il est devenu *fataliste* et *matérialiste* dans le sens le plus étroit du mot. Il n'a vu au monde, que des choses concrètes et des faits positifs. Il a méconnu et nié la puissance de l'idée et du sentiment. Par suite dans la critique de la société il a apporté une méthode nouvelle, à la fois *scientifique* et *historique*, et dans ses projets de transformation économique il a préconisé comme moyen d'action *la force*.

La *science* étudie ce qui est, non ce qui doit être. Arrière donc les rêves et les spéculations sur le meilleur état social ! Arrière les Edens.. en Espagne, les cités imaginaires, tout le socialisme romantique ! Place à l'observation et à l'analyse patiente, qui peuvent

---

(1) Rapports et résolutions des congrès ouvriers, par Dormoy. p. 7.

(2) Paul Lafargue, je crois.

(3) Voir Fouilée, *L'Idée du Droit*. Chap. I; et dans la *Nouvelle Revue* du 15 août 1884, notre article sur *l'Influence de l'Allemagne*.

seules amener la solution du problème! Le maître de la nouvelle école, Karl Marx, fut un logicien implacable, vrai Spinoza du socialisme, qui d'une série de théorèmes savamment enchaînés, déduisit des formules d'une rigueur, et je dirai même d'une raideur toute mathématique.

L'histoire étudie ce qui a été et l'explique en rattachant les effets aux causes. Elle montre dans tout événement la résultante d'un conflit ou d'un accord entre des forces diverses. Or, puisqu'il est admis d'avance que les idées et les sentiments ne comptent pas, il ne reste plus en présence que des intérêts. Donc, envisagée au point de vue *matérialiste,* toute l'histoire de l'humanité comme celle des races animales se résume en une lutte pour la vie, en une guerre de classes qui se disputent les moyens de subsister. Karl Marx fit remarquer avec raison que la plupart des historiens ne tenaient pas assez de compte des faits économiques, et par réaction, il leur accorda une importance et une attention exclusives.

La *méthode historique* fut ensuite appliquée, non seulement au passé, mais à l'avenir. Sous prétexte que ce qui sera est déterminé par ce qui est, on déclara qu'il suffit de démêler la tendance de la société pour savoir où elle va *nécessairement* et l'on démontra que le collectivisme est l'aboutissant fatal du monde moderne. Aucun besoin d'en prouver la légitimité ; il est *nécessaire* ; cela dit tout. Les doctrinaires du *socialisme scientifique* rougiraient de le justifier en invoquant le droit des considérations morales.— « Notre théorie écrit l'un d'entre eux (1), est adéquate à l'idée de justice... ; mais ce n'est point parce qu'elle est juste que nous poursuivons sa mise en pratique.» Qu'on ne leur parle pas de liberté, de fraternité ; ils ne voient là que de grands mots sonores et vides, impuissants à amener le moindre changement dans les mœurs ou dans les lois. — « L'intérêt, dit le même écrivain, est le point de départ réel de toutes les actions humaines.» Les disciples de Marx, poussant à l'extrême les idées du maître, comme il arrive souvent aux disciples, rompirent ainsi avec la tradition française, se moquèrent des principes, les traitèrent de *blagues bourgeoises* ou de *chinoiseries,* répudièrent enfin, comme M. Taine et les philosophes d'Outre-Rhin, toute aspiration vers un idéal quelconque.

On pourrait croire, puisque le collectivisme est le terme où la société court d'elle-même, qu'il ne reste plus qu'à laisser aller les choses et à attendre du cours des événements la transformation progressive de ce qui existe. Mais le socialisme allemand a le même culte que l'Allemagne contemporaine ; il adore la Force. Il dit avoir vu que l'enfantement d'un ordre nouveau est toujours sanglant et il

(1) Gabriel Deville. *Aperçu sur le socialisme scientifique;* pp. 13 et 35.

conclut que ce qui a été sera et que la Révolution violente est inévitable.

Les socialistes de cette école se donnent ainsi comme les exécuteurs conscients d'une *nécessité économique*, qui impose pour but la socialisation des moyens de travail et d'une *nécessité historique*, qui impose pour moyen l'emploi de la force.

Si discutable que puisse paraître cette théorie, elle réussit dès son importation en France à séduire les ouvriers, parce qu'elle se présentait habilement coordonnée, condensée en maximes tranchantes, fondée, semblait-il, sur les données les plus solides de l'histoire et de la science. Le socialisme français se laissa si bien éblouir et germaniser qu'il commence à peine à réagir contre l'influence si docilement subie.

Il faut du moins reconnaître que les Marxistes posèrent nettement la question. Ils dirent : Nous voulons l'expropriation politique de la classe bourgeoise pour atteindre à son expropriation économique. En conséquence ils invitèrent la classe ouvrière à conquérir l'Etat pour déposséder les capitalistes à son profit.

La Révolution étant toujours au bout de leur horizon, ils ont a maintes reprises exposé ce qu'ils entendent faire *avant*, *pendant* et *après*.

Dans la période préparatoire, il faut surtout, disent-ils, organiser les socialistes en parti distinct ; il faut grouper les ouvriers, les enrégimenter, les discipliner, puis relier entre eux les différents groupes par des réglements, des conseils élus, des congrès, obtenir enfin qu'ils contribuent à former une caisse générale destinée à soutenir les grèves et à devenir un budget de classe. Bien que la violence doive seule mener au but, ils sont contraires aux émeutes, aux rixes avec la police, aux explosions de dynamite ; ils ne croient pas qu'on puisse hâter ainsi le moment de la Révolution ; elle éclatera, quand son heure viendra, par un soulèvement du peuple des villes et des campagnes ; mais ce mouvement spontané ne peut se produire que dans quelques années.

En attendant il suffit de mettre le prolétariat en état d'y participer utilement. Pour cela tous les moyens sont à employer. Il est peut-être fâcheux que le suffrage universel existe ; c'est comme une soupape de sûreté qui empêche la machine de sauter. Mais, puisqu'il est entré dans la loi et dans les mœurs, il faut s'en servir et d'instrument de duperie le transformer en instrument d'émancipation.

Non pas que la classe ouvrière puisse espérer qu'on lui accorde jamais des réformes sérieuses. Si pourtant, par impossible, quelqu'une est votée, il faut l'accepter comme une arme de plus, mais non comme un motif de désarmer. Les élections ne doivent être

qu'un apprentissage de la bataille, une occasion de se compter sous un drapeau commun. Il ne s'agit pas de fabriquer des élus qui trahiront leur mandat ou seront impuissants à le remplir, mais d'aguerrir les socialistes et d'en faire de nouveaux, en montrant aux indécis un noyau d'hommes résolus et sachant ce qu'ils veulent. Le congrès ouvrier de Roanne, qui fut tout Marxiste, adopta la résolution suivante qui ne prête à aucune équivoque : « Repoussant comme une trahison l'idée seule de parlementariser le Parti ouvrier et de faire dépendre le salut du prolétariat de la conquête pacifique et graduelle du pouvoir municipal ou législatif, le congrès maintient que pour l'expropriation de la classe capitaliste, — qui est notre but, — il n'y a qu'un moyen, — l'action révolutionnaire.»

Cependant l'action électorale étant admise comme moyen de propagande, d'organisation et de lutte, les Marxistes crurent nécessaire, pour éviter la dispersion des efforts, de donner un programme unique au parti. Ce programme fut en effet adopté sous leur inspiration au congrès du Havre. Il se compose de deux parties : l'affirmation du but final avec les considérants qui en motivent la poursuite ; l'énumération des réformes immédiatement réalisables.

Ce programme unique dit *minimum* a eu une singulière destinée. Fait pour unir les groupes, il n'a guère servi qu'à les diviser. Il est devenu, comme le symbole chez les premiers chrétiens, une source intarissable de querelles. Les Marxistes s'y sont attachés avec acharnement ; ils en ont fait un *Credo* ; ils ont excommunié ceux qui s'en écartaient ; ils ont flétri du nom de *Candidat* quiconque pour être élu essayait de l'atténuer, et, comme il arrive en cas pareil, ils ont par réaction cédé à l'envie de le corser.

Pour ne parler que de la tactique, ils ont décidé que tout député élu devrait abandonner à la caisse du Parti son indemnité parlementaire, le Parti devant être seul à salarier ses représentants. Ils ont décidé en même temps de ne pas s'en tenir aux *candidatures ouvrières*, parce que l'intérêt du prolétariat est de nommer ceux qui peuvent lui rendre les plus grands services, sans exclure les transfuges de la bourgeoisie.

Les Marxistes n'ont guère eu jusqu'ici l'occasion d'appliquer ces décisions. Mais supposons que leurs candidats viennent à triompher par la volonté des électeurs. Quel doit être le rôle des élus ?— Il ne consistera pas à transiger, à conclure des compromis avec les partis contraires ou voisins. Ils chercheront à agiter les questions plus qu'à les résoudre ; ils mettront les pouvoirs publics en demeure d'accepter les articles de leur programme unique, même quand ils sont sûrs d'une fin de non-recevoir. L'important n'est pas d'arracher une concession, mais de plaider à la tribune la cause des

travailleurs, de tenir les prolétaires en haleine, de les convaincre de plus en plus qu'ils n'ont rien à attendre des partis bourgeois.

S'agit-il d'une *municipalité*? Les élus du Parti multiplieront les vœux destinés à être annulés, les propositions condamnées d'avance à être rejetées. Car, eûssent-ils la majorité dans le conseil d'une commune, ils ne pourraient rien faire qui eût une véritable portée. Une commune isolée, qui aurait décrété une réduction d'heures, ou une augmentation de salaire, deviendrait par là comme une terre promise où les ouvriers afflueraient de tous les côtés de l'horizon ; ils seraient bientôt en nombre tel que la concurrence ferait baisser le prix de la journée ; ou bien ce seraient les capitalistes qui fuiraient, transporteraient leur industrie en un pays plus avantageux pour eux et laisseraient les travailleurs sans travail et partant sans gagne-pain. Dans l'un comme dans l'autre cas la réforme opérée serait nulle et non avenue. Aussi voient-ils avec défiance ou dédain tout essai d'ateliers municipaux ou de maisons ouvrières construites aux frais de la commune. Ils disent que leurs élus auront fait tout ce que l'on peut attendre d'eux sur ce terrain, si, en suscitant des conflits avec le pouvoir central, ils apprennent aux ouvriers qu'il faut viser à mieux qu'à la conquête des municipalités.

C'est l'Etat, c'est la puissance de faire et défaire les lois, qu'il faut conquérir. La Révolution n'est pas affaire *communale*, mais *nationale* et *internationale*.

Les Marxistes repoussent toute idée de socialisation partielle · A quoi bon, par exemple, reconstituer les biens communaux, ou bien racheter les mines et les chemins de fer pour les transformer en services d'Etat? Il faudra toujours en venir à la socialisation totale, et ces mesures, au lieu de la faciliter, ne serviraient qu'à la retarder. Elles produiraient un apaisement relatif et agiraient à la façon de l'opinion ; elles endormiraient le Parti ouvrier. Quant à la reprise d'une industrie privée par l'Etat, elle a d'autres inconvénients. Elle met à la disposition des gouvernants actuels quantité de places et de sinécures grassement payées qui passent entre des mains bourgeoises. Elle fait aux ouvriers une situation pire que celle dont ils souffraient ; l'Etat est un patron contre lequel il est presque impossible de lutter, et qui dicte ses conditions plus impérieusement encore qu'un particulier ou une compagnie.

Donc ajournement de tout essai de collectivisme jusqu'au moment où le pouvoir politique sera conquis par la classe ouvrière ; jusque-là, maintien de la lutte à l'état aigu et permanent par des grèves et par tous les moyens qui peuvent augmenter le nombre des gens désirant la Révolution : telle est en résumé la tactique que les Marxistes recommandent avant le grand jour.

Pour connaître la conduite qu'ils se proposent de tenir *pendant* la Révolution, il suffit d'analyser le rapport qui a été lu sur ce sujet au congrès de Roubaix en 1884. Les rôles des acteurs du drame y sont tracés avec une singulière précision.

Les groupes du Parti, chacun dans son milieu, s'emparent du pouvoir d'une façon quelconque. Ils constituent à eux seuls, un pouvoir révolutionnaire local et nomment des délégués aux différents postes.

Leur premier soin est d'armer les ouvriers : car qui a du fer a du pain, suivant un mot de Blanqui. Après quoi ils mettent la main sur les caisses publiques, sur les banques, et, pour s'assurer contre un retour offensif de la bourgeoisie, ils choisissent des otages parmi les capitalistes les plus riches et les plus considérables.

Pour intéresser la masse au mouvement, ils délivrent des bons qui permettent aux plus pauvres de se nourrir, de se vêtir, de se loger gratis. Aux ouvriers on confie les grands établissements commerciaux et industriels où ils sont employés, en les chargeant de les exploiter et d'élire leurs gérants, contre-maîtres, directeurs, etc. Aux paysans on remet leurs dettes non-hypothécaires, on distribue gratuitement des graines et des engrais, on annonce la suppression de l'impôt foncier et de la conscription, la reprise par l'Etat de tous les grands domaines. On se garde bien d'ailleurs de tourner contre soi les petits producteurs en touchant à leurs maisons, à leurs outils, à leurs lopins de terre. On compte qu'au bout de quelques années ils comprendront les avantages de la production et de la possession en commun et qu'alors les débris de la propriété privée viendront se fondre d'eux-mêmes dans la propriété collective.

Cela fait, sur tous les points possibles et d'après un plan uniforme, qui est l'application du programme unique, les pouvoirs locaux désignent des délégués, qui réunis forment le pouvoir central. L'organisation actuelle du parti constitue ainsi les cadres du gouvernement révolutionnaire. Celui-ci universalise le mouvement, le renforce ou le poste dans les régions où il n'a pas triomphé, règle les questions générales comme celles qui concernent les postes, les chemins de fer, la suppression de la dette publique. Il active et régularise le retour à la nation de tous les instruments de travail et il suit l'ordre indiqué par la concentration aujourd'hui existante ; c'est-à-dire qu'il commence par la propriété financière et industrielle, pour finir par la propriété commerciale et agricole.

Toute prise de possession est faite au nom des pouvoirs nouvellement constitués, qui créent par leurs décrets une légalité nouvelle. Ils ne consultent pas le suffrage universel, ce qui pourrait les affaiblir ; ils ne relèvent que des groupes par lesquels ils ont été nommés; ils exercent une *dictature de classe* ; c'est-à-dire qu'ils agissent et

commandent dictatorialement au profit de la classe ouvrière. Ils répriment résolument toute tentative d'opposition, sans oublier pourtant que la Révolution s'attaque à une caste, non aux individus et que les capitalistes déchûs de leurs privilèges ont droit, comme tous les autres citoyens, à leur part de jouissance, dans la société régénérée.

Quelle sera cette société *au lendemain* de la Révolution ? Question grave, mais à laquelle nous ne répondrons pas maintenant. Tous les socialistes avancés, à l'exception des anarchistes, ont à peu près les mêmes opinions sur ce point, et, avant de les exposer, il nous faut indiquer et caractériser les différents groupes qui viennent se placer entre les deux minorités extrêmes et violentes du Parti.

Chapitre VIII

BLANQUISTES, POSSIBILISTES, INDÉPENDANTS.

Ces groupes intermédiaires, plus rapprochés des Marxistes que des anarchistes, mais s'en distinguant néanmoins, comprennent les *Blanquistes*, les *Possibilistes*, les *Indépendants*.

Les Blanquistes, en tête desquels nous trouvons, Edouard Vaillant, Eudes, Granger, Chauvière et autres militants énergiques, n'ont pas de théories spéciales en matière économique. Ils se rattachent, en passant par Blanqui, à la tradition de Gracchus Babœuf ; mais, ils acceptent les doctrines nouvelles. Ils croient à la nécessité finale de l'insurrection et de la dictature ; mais ils sont hostiles aux émeutes prématurées. Sévèrement recrutés, disciplinés par une forte organisation, ils forment un état-major révolutionnaire prêt à profiter d'un coup de force ; en attendant, ils évoluent avec indépendance entre les groupes qui se combattent et font, suivant les cas, campagne avec les uns ou les autres.

Les Possibilistes sont à Paris la majorité du parti ouvrier, (ils sont en minorité en province). Leur nom officiel est : *Fédération des travailleurs socialistes de France*. Le surnom qu'ils portent leur fut donné par un adversaire. Ils avaient déclaré qu'il fallait rechercher avant tout *les réformes possibles*. Une lettre, signée Castelar, mais ayant, si je ne me trompe, pour auteur Paul Lafargue, dénonça ce *possibilisme* comme un commencement de défaillance. Le mot fit fortune et les Possibilistes devinrent ainsi aux Marxistes à peu près ce que sont les *opportunistes* aux *intransigeants*.

Ils ont le même fonds d'idées : mais ils diffèrent par des nuances assez considérables. D'abord, en haine des Marxistes, qui se considèrent volontiers comme les pères du collectivisme en France, ils remontent jusqu'à l'Internationale, ils reprennent son œuvre au point

où l'ont laissée ses derniers congrès, ils lui empruntent des considérants et des formules.

Puis ils ont abandonné le programme unique dit *minimum*, adopté par le congrès du Havre, mais plutôt subi qu'accepté par beaucoup de ceux qui l'avaient voté. Ils ont déclaré qu'il s'accommodait mal aux différents milieux, qu'il écartait les électeurs au lieu de les rallier, que mieux valait laisser à chaque région le soin de déterminer la plateforme de ses candidats. Chose curieuse ! Il y a dans tout parti révolutionnaire une telle émulation d'audace, une telle lutte à qui ira le plus loin, une telle crainte du reproche de modérantisme que les Possibilistes en renonçant au programme minimum se vantèrent de porter au maximum les revendications ouvrières. Mais en réalité ils atténuaient le collectivisme marxiste.

Décentralisateurs en soutenant l'utilité des programmes locaux, ils le furent encore en comptant pour accomplir la Révolution sur la conquête graduelle des municipalités bien plus que sur la conquête brusque du pouvoir central. La Commune autonome devient avec eux le pivot de la transformation sociale. Rendre la Commune maîtresse ensuite de ses services publics, de son budget, libre enfin d'intervenir en faveur des travailleurs, telle fut la méthode qu'ils préconisèrent.

J'ai parlé *des services publics*. La façon dont ils les conçoivent est le trait le plus saillant des théories possibilistes. On ne peut la passer sous silence (1).

Chacune des branches du travail, disent-ils (2), a son origine dans la famille. Puis peu à peu elle s'en détache et constitue un métier spécial. La concurrence entre ceux qui l'exercent amène l'écrasement des faibles par les forts et l'association entre ceux qui subsistent. Une association très forte devient vite un monopole, qui paralyse ceux qui voudraient lutter contre lui et impose ainsi ses lois aux consommateurs. Alors l'Etat intervient, transforme ce monopole privé en *service public*. Il ne reste plus qu'un pas à faire, rendre ce service gratuit et l'on est en plein communisme.

Prenons un exemple. Choisissons l'industrie du transport.

L'homme porte d'abord lui-même les fardeaux ou il se fait aider par ses enfants, par les membres de sa famille, par ses serviteurs, par ses animaux domestiques.

Plus tard, la circulation croissant, le nombre des fardeaux croît

---

(1) Il faut bien noter que l'idée des *services publics* appartient aux congrès de l'*Internationale* où elle fut développée avec hauteur de vue et précision par le Dr De Paepe de Bruxelles, l'un des plus éminents socialistes contemporains ; les Possibilistes n'ont fait œuvre que d'adaptation.

(2) *La propriété collective et les services publics* par Paul Brousse.

aussi, et des hommes trouvent intérêt à faire métier de les porter : il se crée des commissionnaires, des colporteurs, des messagers, des rouliers, des entreprises de diligences.

Tous ceux qui se vouent à cette profession sont en concurrence, et, suivant l'usage, les gros mangent les petits. Quelques-uns pour ne pas être dévorés et pour mieux dévorer les autres, réunissent leurs fonds et créent de grandes entreprises. Ainsi se forma en France dans le courant de ce siècle cette Compagnie des Messageries Générales qui absorba ou tua à son profit la plupart des entreprises rivales.

Devenue monopole de fait, cette coalition était maîtresse des tarifs et pouvait à son gré les élever ou les abaisser. C'est alors que l'État sentit le besoin d'intervenir pour tenir en échec cette puissance collective et pour lui imposer au profit de tous des conditions.

La machine à vapeur survint sur ces entrefaites et imprima à la circulation des personnes et des marchandises une activité fiévreuse De grandes Compagnies de chemins de fer furent constituées. Mais cette fois l'Etat intervint dans le début, d'abord en les soumettant à un cahier des charges, puis en stipulant que l'exploitation lui ferait retour après quatre-vingt-dix-neuf ans révolus.

Ces précautions n'ont pourtant pas encore suffi. Les grandes Compagnies sont, malgré tout, en possession d'un monopole si puissant et si dangereux qu'il est question de ne pas attendre la date fixée pour cette transformation prévue. On a déjà proposé et discuté le rachat des lignes concédées. Ainsi par son développement naturel l'industrie des transports tend à se résoudre en *service public*.

Comment un service de ce genre peut-il devenir gratuit ? Cela se fait de soi-même. Voyez cette branche du transport que l'on appelle *les postes*. Depuis qu'elle est constituée en service public, les taxes perçues pour le port des lettres ont constamment baissé ; elles ont commencé par être proportionnelles, à la distance parcourue ; puis elles sont devenues uniformes pour toute la surface du pays ; et l'on peut prévoir un temps où les lettres circuleront pour rien d'un bout à l'autre de la France.

L'Etat exploitant n'a pas besoin de faire des bénéfices. Il peut donc livrer les choses au prix de revient. Il peut même payer les frais d'un service sur les ressources qu'il possède d'autre part. Dès à présent la gratuité est un fait accompli pour l'enseignement primaire, pour l'éclairage des rues, pour les musées et bibliothèques.

L'État actuel peut être défini l'ensemble des services publics déjà constitués ; le communisme serait la constitution de toutes les spécialités du travail humain en services publics et gratuits.

Le moyen d'y parvenir est l'absorption progressive des industries

privées par l'Etat. Elle ne sera complète qu'après la Révolution sociale ; mais dans la période préparatoire le Parti ouvrier peut et doit surveiller avec soin le mouvement qui pousse la société en ce sens.

Il doit l'accélérer, si la reprise d'une industrie par l'Etat se fait en faveur des ouvriers, si elle améliore leur sort, si elle les achemine vers le terme de leurs désirs.

Il doit l'entraver, si elle s'opère au profit de la bourgeoisie, si elle se borne à transformer les travailleurs de salariés privés en salariés officiels et à les mettre ainsi dans la dépendance d'un patron unique et plus rigoureux.

Chaque cas doit être étudié et résolu à part. Il serait fou par exemple de maintenir les cultes en service public ; l'existence d'une Église payée par l'Etat n'importe en rien aux prolétaires. Il serait fou par contre de ne pas accepter l'établissement par la commune ou l'Etat de maisons ouvrières et d'ateliers plus commodes et plus salubres ; il serait fou de combattre ces entreprises, dans lesquelles l'Etat fournit le capital et l'outillage, et les associations ouvrières la main d'œuvre. Ce demi-collectivisme est une étape vers le collectivisme complet. Pourquoi donc hésiter à faire un pas qui rapproche du but ?

Si de la sorte la tactique du Parti est compliquée et variable avant la Révolution, elle devient simple et uniforme, une fois le prolétariat maître du pouvoir. Il expropriera, partout où la chose sera possible, les entreprises privées qui seront alors exploitées directement par l'Etat, sinon provisoirement affermées et mises en régie par lui ; partout ailleurs, il les fera périr sous la concurrence de l'Etat ou de la Commune, qui produiront et vendront à prix de revient, ce que ne peuvent faire des particuliers auxquels il faut un bénéfice. Le Parti révisera ensuite les services publics existants, détruira les uns, modifiera les autres, puis il en créera de nouveaux, en commençant par les branches qui fournissent les objets de première nécessité (alimentation, vêtements, logements) ; il les classera enfin, attribuant par exemple à la Commune, la police, l'éclairage, les assurances, la boulangerie ; à l'Etat, le sol et le sous-sol, les forges, les filatures ; à la confédération des peuples, les télégraphes, les postes, les grands voyages scientifiques, les observations météorologiques, l'arbitrage entre les nations, l'aménagement du globe terrestre. Toute chose sera de la sorte administrée par une collectivité municipale, nationale ou internationale.

Faut-il, après ce court aperçu, comparer les Possibilistes aux Marxistes ? On voit qu'ils sont à la fois plus politiques, plus pratiques et plus communalistes. Si ceux-ci ont contribué plus qu'eux

à élaborer les théories collectivistes, les Possibilistes peuvent en revanche se vanter d'avoir, en concentrant leurs efforts sur la lutte quotidienne, obtenu, les premiers, des résultats palpables et fait passer dans les faits quelques-unes de leurs revendications.

Il nous reste à parler des *Indépendants*. Les Possibilistes sont un parti d'action et un parti fermé ; les Indépendants sont un groupe d'études et un groupe ouvert. A peine formé d'hier, il porte un nom évidemment provisoire ; il est encore flottant et tient même à le rester dans une certaine mesure. Il a, en effet, pour raison d'être l'horreur du dogmatisme étroit et raide qui se croit infaillible ; il est tolérant par système. Il a pour principal inspirateur Benoît Malon, le plus large et le plus conciliant des théoriciens du socialisme avancé. Il a pour organe la *Revue Socialiste*, qui se définissait elle-même dans son premier numéro : « un chantier de travail en commun pour tous les socialistes de bonne volonté sans distinction d'école (1). » Il a pour centre la *Société d'Economie sociale*, fondée en 1885, et dont les statuts contiennent les déclarations suivantes :

« Article II.—La société... a surtout pour but de mettre à l'ordre du jour les réformes urgentes, d'élaborer des projets et de travailler à leur adoption et mise en pratique.

« Article IV.— Groupe d'études et non groupe militant, la société ne se livrera à aucune action politique proprement dite, ses adhérents restant d'ailleurs libres d'agir individuellement de ce chef comme ils l'entendront. »

Les Indépendants composent ainsi la partie la plus modérée du socialisme avancé et ils ont l'ambition plus courageuse qu'on ne pense de servir de trait d'union avec la partie la plus avancée du socialisme modéré.

Hospitalier comme il l'est, conviant à la discussion toutes les sectes, ce groupe ne saurait avoir un corps de doctrines nettement arrêté. Collectiviste en majorité, il prétend garder comme le socialisme allemand un caractère scientifique ; il se pique de s'interdire les rêveries et les déclamations ; il sait que rien ne peut remplacer l'étude de l'histoire et des conditions économiques de la société. Mais on peut remarquer en lui deux tendances qui le mettent en opposition avec les disciples de Marx ; d'abord il *corrige* et *complète* leur philosophie ; ensuite il est nettement *réformiste*. Il se distingue ainsi par une différence dans les *principes* à laquelle correspond une différence dans les *moyens*.

---

(1) Rappelons que cet article a été écrit en Juillet-septembre 1886, et qu'il était destiné à la *Nouvelle Revue*.

Pour les principes, il rentre dans la tradition française ; il se rattache au mouvement philosophique de notre temps et de notre pays ; il subit l'influence d'un penseur éminent, qui sera peut-être étonné d'apprendre que ses idées exercent un ascendant pareil sur des hommes, à coup sûr peu connus de lui : c'est M. Fouillée que je veux dire.

Le fait est d'autant plus remarquable, que tous les théoriciens socialistes ont été depuis dix ans plus fortement teintés de germanisme. Il n'en est presque pas un qui ne se soit cru obligé de professer après Marx et Engels, un dédain moqueur pour l'humanitarisme et un amour exagéré pour les formules obscures. Cependant le socialisme français n'était pas complètement germanisé. Au congrès de Marseille (1879), où triompha le collectivisme, on put entendre ces paroles prononcées par le citoyen Lombard qui s'en était fait le champion : « *L'idée de Justice et de droit qui est tout le socialisme...* » La résolution votée fut précédée des déclarations suivantes :

« Considérant que le système individuel qui régit actuellement la propriété est contraire *aux droits égalitaires*, qui doivent être l'expression de la société future.

« Considérant qu'il est *injuste et inhumain* que les uns produisent tout, les autres rien, et que ce soient justement ces derniers qui possèdent toutes les richesses, toutes les jouissances, tous les privilèges... »

Certes les Marxistes n'auraient ni dit ces mots ni écrit ces lignes. Mais depuis lors ils avaient gagné du terrain et presque tout le monde dans le Parti ouvrier s'efforçait à leur exemple de bannir ces préoccupations morales. C'était presque malgré eux que des orateurs ou des écrivains laissaient échapper quelque phrase trahissant un reste de respect pour ces vieilleries. On s'excusait de toute argumentation qui pouvait paraître « d'ordre sentimental. » Cependant, en dépit des efforts, l'antique caractère français perçait toujours ; des éclats inattendus et presque inconscients attestaient la persistance acharnée des idées et des sentiments qui ont tant contribué à faire la Révolution française. C'est alors que les livres de M. Fouillée vinrent dire à ceux qui refoulaient les aspirations de leur cœur et les élans de leur esprit : Laissez-vous aller à cette impulsion héréditaire ; vous êtes d'accord avec la raison et avec la science. Nos pères n'ont pas été dupes d'une illusion. Ne craignez pas de poursuivre après eux l'idéal généreux qui les a faits grands et forts : le règne de la justice sur terre et le bonheur de l'humanité ! — Ainsi soutenus, les *Indépendants* ont secoué le joug d'une philosophie dure et sèche ; une Conférence récente du citoyen

Rouanet, à la salle des Capucines (1) puis la *Revue socialiste* du 15 septembre dernier, ont expliqué en l'accentuant cette révolte du socialisme français.

D'abord au *fatalisme* ils substituent le *déterminisme*. Ils reconnaissent que toute action est déterminée par des motifs ou des mobiles, qu'ainsi la volonté humaine est toujours une résultante; mais ils ajoutent que cette volonté, qui est un effet des causes multiples, devient à son tour une cause d'effets tout aussi divers dont il faut tenir compte. Ils savent que si le milieu où les gens se trouvent placés modifie leur état mental, l'état mental des gens peut également modifier le milieu où ils vivent,et que par suite il est possible et utile d'agir directement sur les esprits. Ils reprochent aux Marxistes de transporter la méthode historique hors du passé, qui est son domaine, jusque dans l'avenir, qui dépasse sa portée. Ils admettent que le présent contient les éléments de ce qui sera un jour, mais ils n'en concluent pas témérairement : Tel fait se produira de toute nécessité. Car ils savent que la prévision d'un fait peut suffire à l'empêcher. Ils prétendent que ce n'est pas assez de prouver à la société actuelle qu'elle tend au collectivisme ; car si on ne lui prouve pas, en même temps, que le collectivisme est une bonne chose pour elle, on ne fait que la pousser à marcher dans une direction contraire. Ils disent encore qu'à présenter ce même collectivisme comme l'aboutissant inévitable de l'évolution sociale semble inviter ceux qui en sont partisans à se croiser les bras, à laisser faire, à s'épargner la peine de toute propagande.

En même temps ils corrigent et relèvent le *matérialisme* par trop terre à terre des disciples de Karl Marx.Ils se proclament eux-mêmes matérialistes, en ce sens qu'ils n'admettent pas dans l'homme la coexistence de deux substances différentes, l'âme et le corps ; qu'ils ne comptent pas sur le lendemain de la vie pour compenser les iniquités du monde actuel ; qu'ils n'attendent pas de quelque puissance supérieure un paradis terrestre ou céleste. Mais ils ajoutent que les soucis matériels ne sont pas les seuls moteurs de notre conduite et que, pour ne pas tomber sous le témoignage direct des sens, l'*idée* et le *sentiment* n'en sont pas moins des forces impossibles à négliger.

Ils accusent le matérialisme outré de fausser l'histoire, en ne voyant qu'une lutte économique au fond de toutes les guerres intérieures ou extérieures ; ils demandent comment les guerres religieuses peuvent entrer dans une conception si étroite; ils ne sont pas embarrassés de trouver dans le passé de l'humanité des luttes d'idées qui ont précédé ou accompagné les autres. Ils reprochent aux défenseurs de cette théorie historique d'avoir pris l'Allemagne

---

(1) Voir *Revue socialiste* de Juillet 1886.

pour le monde, si l'on peut en croire un des esprits les plus pénétrants de la nation allemande. Heine n'a-t-il pas écrit : « Au sein de cette Allemagne philosophique et poétique, le peuple demeura encroûté dans la pensée la plus épaisse, et, s'il se querellait parfois avec les autorités, il était toujours question de grossières réalités, de souffrances matérielles, d'impôts écrasants, de douanes, de dégâts de gibier, de péages etc., etc. ; pendant que dans la France pratique le peuple, élevé et dirigé par les écrivains, combattit plus souvent pour des intérêts intellectuels, pour des pensées philosophiques. »

Ils osent donc faire briller de nouveau devant les yeux de la foule un *idéal de justice* qui puisse l'attirer et la guider. Non pas qu'ils veuillent rivaliser avec l'étoile miraculeuse qui montra leur route aux Rois Mages ou avec la colonne de feu qui conduisit les Hébreux dans le désert. Non, cet idéal n'a rien de surnaturel ni de divin ; c'est un foyer de lumière purement humain ; c'est un phare, allumé par l'élite des générations disparues, éclipsé quelquefois, mais qui reparaît toujours et qui, de siècle en siècle, jette de plus en plus de clarté !

Ils soutiennent que montrer aux hommes un avenir meilleur, c'est bien inspirer la volonté de le réaliser. Ils disent qu'appuyer sur le droit les revendications socialistes, c'est leur donner une double force : car, d'un côté, c'est affaiblir la résistance, c'est inspirer des droits à leurs adversaires, préparer parmi eux des défections et rendre ainsi comme il arrive dans toute révolution qui réussit, les futurs vaincus complices de leurs futurs vainqueurs ; d'autre part, convaincre les assaillants qu'ils sont les soldats de la bonne cause, c'est bien mettre au cœur cette énergie virile qui fait les héros et les martyrs.

Le droit, disent-ils encore, est pour les doctrines socialistes un fondement plus solide que leur accord avec «*la nécessité historique ou économique.* » Ainsi l'un des principaux arguments des Marxistes est que le travail étant devenu collectif, la propriété des instruments de travail ne peut manquer de devenir collective aussi, pour rétablir l'harmonie entre le mode de production et le mode de possession. Mais supposez qu'une découverte nouvelle, par exemple, la transmission de la force par l'électricité, vienne permettre à chaque ouvrier d'avoir en chambre sa machine. Supposez que par suite le travail cesse d'être fait en commun, que les ateliers individuels se reconstituent. Faudra-t-il conclure de là, que la propriété doit rester individuelle pour être d'accord avec le mode de production ? Faudra-t-il que dès lors les socialistes avancés fassent amende honorable et se repentent d'avoir été collectivistes ? Ce jour-là, qui n'est peut-être pas éloigné, le socialisme pourra se féliciter de trouver derrière les partisans du fait positif (qui disent : c'est une

nécessité que le régime de la propriété individuelle se modifie) les partisans du droit idéal qui diront : — il est juste que le mode de propriété soit changé. —

Les *Indépendants* ne réhabilitent pas seulement l'idée du droit ; ils rendent hommage au sentiment, si cruellement honni et bafoué. Ils n'ont pas honte d'avouer qu'ils ont un cœur. Ils ne comprennent pas pourquoi la science étoufferait la compassion. Ils n'affectent pas d'être insensibles à la souffrance humaine. Ils croient bon de ranimer l'ardeur de prosélytisme au contact de la misère et de mettre la passion au service de la logique. Ils pensent qu'il y a de par le monde plus encore d'insouciants et d'ignorants que d'égoïstes implacables ; que le sort des pauvres serait plaint davantage, s'il était mieux connu ; que la classe bourgeoise contient bon nombre d'hommes généreux qu'on peut convaincre et rallier aux idées nouvelles ; que le *Germinal* de M. Zola a fait peut-être plus de socialistes que vingt brochures de la dialectique la plus serrée ; qu'en un mot le socialisme a plus à perdre qu'à gagner, s'il continue de parti pris à rester sec et froid comme un traité de géométrie et à répudier ce noble amour de l'humanité, qui dans la première moitié de ce siècle leur valut en France une si rapide extension.

Ils se gardent donc bien de laisser la *question sociale* dégénérer en pure *question du ventre,* comme on l'a nommée en Allemagne, et comme on a proposé de l'appeler en France. Ils ne consentent pas qu'elle puisse être résolue par un simple accroissement des jouissances et du bien-être corporels, pas même par une diffusion plus égale du savoir ; ils entendent que les consciences soient aussi élevées et ennoblies. Ils n'oublient pas qu'une grande transformation sociale ne peut s'accomplir sans avoir pour pendant une grande transformation morale, et ils estiment qu'il faut mettre la seconde au premier plan dans les projets de réforme. Aussi, arrière l'égoïsme, l'intérêt personnel ! Le socialisme ne peut accepter pour base ce principe anti-moral et bassement individualiste ; il doit reposer sur le sentiment social par excellence, sur celui qui relie l'homme à l'homme, qui a créé la société et que la société renforce chaque jour, c'est-à-dire sur la sympathie pour tout ce qui vit.— « O sainte et trois fois sainte pitié, s'écrie Malon (1) ! Vertu mère, vertu régénératrice et réparatrice, sois notre déesse, reçois notre culte ! » Ailleurs il appelle le socialisme « la religion humaine des temps nouveaux. » Et cet enthousiasme quasi-mystique, qui reprend aux premiers socialistes, non leurs rêveries, mais leur passion du bonheur universel, n'est pas particulier à Benoît Malon. Le journal le

(1) *Revue socialiste,* Août 1886, p. 734. Voir aussi la *Morale sociale* par le même auteur.

Temps écrivait dernièrement à propos des visites que reçoivent chaque année dans leur fosse du Père Lachaise les morts de la *Semaine sanglante* : — « Un trait curieux à noter. L'anniversaire de Mai prend de plus en plus le caractère d'une solennité religieuse, et l'idéal politique et social des révolutionnaires, celui d'une foi. Leurs héros sont des saints et l'on va en péterinage sur les tombeaux où ils dorment... Lisez certains discours, par exemple celui du citoyen Fournière, vous y trouverez des phrases comme celle-ci :

« Blanqui a pris la bonne voie, celle où l'on se dévoue, celle où la calomnie et la misère suivent pas à pas le sacrifié volontaire, celle où l'on souffre et où l'on meurt pour un idéal, pour une religion, à la hauteur desquels n'atteindront jamais l'idéal philosophique ni les religions révélées, l'*idéal de justice* poursuivi par les religieux et indispensables ascètes du progrès social. »

Ne dirait-on pas, ajoute le journaliste, l'oraison funèbre d'un martyr ?— Sans doute ; mais nous voilà bien loin du socialisme allemand ! Le socialisme français redevient ainsi lui-même, sans perdre ce qu'il doit à une méthode plus savante. Il n'est pas impossible que par ce retour à son caractère original il acquière en France et ailleurs une puissance d'expansion plus grande ; il y gagne en tout cas une valeur plus haute.

Quiconque croit aux forces morales ne saurait être un dévot de la force brutale. Il est donc naturel que les socialistes *indépendants* soient réformistes. Ici l'influence anglaise fait échec à l'influence allemande ; Spencer à Hegel. L'évolution se substitue à la Révolution.

En procédant par étapes, disent-ils, nous suivons les leçons de la science. L'histoire des hommes comme celle des continents nous apprend que le temps est dans toute transformation un facteur nécessaire ; elle nous défend d'imaginer qu'un coup de force comme un coup de baguette magique puisse jamais du jour au lendemain changer un enfer en paradis.

Nous suivons aussi les conseils du bon sens, ajoutent-ils. La masse de la population n'est pas prête à nous suivre ; les paysans ne comprennent pas que nous travaillons pour eux autant que pour nous ; la bourgeoisie a encore l'avantage du nombre et de la position ; une insurrection ne serait, en ce moment qu'un écrasement suivi d'une réaction féroce... l'appel à la violence est dans de pareilles conditions une folie ou une fanfaronnade.

La Révolution dût-elle réussir, elle coûterait beaucoup de sang ; elle tuerait beaucoup d'hommes, sous prétexte de rendre les hommes plus heureux. Mieux vaudrait en faire l'économie, si la chose est possible, et nous croyons qu'elle l'est.

On n'a pas le droit de recourir aux armes, avant d'avoir épuisé

tous les moyens pacifiques : on n'a pas la sottise de déclarer la guerre, avant d'avoir mis toutes les chances de son côté.

Or, pour savoir si les partis bourgeois, qui se disent nos alliés, veulent passer des promesses aux actes, pour savoir si nous sommes nous-mêmes capables de mettre à profit une révolution éventuelle, le plus sage est d'élaborer un peu plus de réformes, de classer les mesures par ordre d'urgence, de les codifier pour préparer la besogne aux élus qui nous représentent dans les conseils municipaux ou à la Chambre, de prouver enfin par des faits que nous sommes en état de remplacer l'agitation stérile par une marche tranquille et sûre vers un but déterminé.

Telle est l'attitude qu'ont adopté les socialistes *indépendants* et qui les autorise à se définir eux-mêmes (1), « non plus seulement des agents du développement, des éclaireurs de l'avenir, mais encore des hommes de paix et de prévoyance. »

« En demandant comme le grand poète mourant, toujours plus de lumière — ou toujours plus de justice, — ils travaillent en effet a prévenir les explosions de vengeance et de sanglants redressements qui grondent si formidablement sur tous les points du globe (2). »

Quel sera le succès de ces novateurs studieux, et pacifiques ? Nul ne le saurait dire encore. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont sérieusement occupés, non seulement à ménager la transition entre ce qui est et ce qui doit être, mais aussi à réviser et à remettre à la forge les doctrines du parti. Il est probable que de leur activité résulteront un nouveau groupement, et du moins une utile classification du socialisme théorique. La pensée socialiste, pas plus qu'un fleuve, ne saurait s'arrêter dans son cours. Mais nous ne pouvons que marquer le sens du courant et saisir un moment passager de ce mouvement incessant, comme le peintre qui fixe sur sa toile un aspect fugitif de la nature.

GEORGES RENARD.

(La fin au prochain numéro.)

(1)-(2) *Revue socialiste* de Janvier 1885. Article inaugural de B. Malon.

L'AGIOTAGE [1]

J'arrive aux épopées finales.

Après avoir raconté douze années de cette nécrologie de l'honneur français que je qualifie *Histoire de l'Agiotage*, me restera-t-il à parcourir plus de six années, avant d'enregistrer le cataclysme logique devant porter dans ses flancs, la réparation vengeresse ?

Il me semble que non, il me semble même, que l'heure approche.

En effet, l'ogre capitaliste ralentit ses bonds. En douze ans, il a pris 110 milliards au travail son esclave ; mais, grâce à de certaines outrances, il a reperdu et il a payé 8 milliards, non à la France, mais à l'Étranger, de sorte qu'à la fin de 1881 son accumulation acquise s'arrête à 102 milliards, dont voici le détail :

La période triennale de 1870-1872 lui a permis d'absorber	57 milliards.
Celle de 1873 à 1875 lui a valu	20 —
Celle de 1876 à 1878 lui a rapporté	14 —
Et enfin celle de 1879 à 1881 lui a donné seulement(?)	11 —
TOTAL .	102 milliards.

Comme on le voit, de trois ans en trois ans, les récoltes sont devenues moins abondantes. Ce n'est pas modération, c'est impossibilité. La nation s'épuise : *il y a trop d'êtres* ! par des sacrifices humains le capital veut s'infuser un nouveau sang. Il en obtiendra ; pas assez cependant car, si dans la période 1882-1884, dont je vais entreprendre le récit, il réalise à un moment donné un regain de 13 milliards, il en reperdra 12 presque aussitôt et à la fin de 1884, il n'aura plus pour balancer son bilan triennal qu'un maigre solde de 1 milliard.

C'est la fin ; le capital va se fâcher de n'avoir plus à tondre ; aussi la période suivante le verra tenter des coups de désespérés, de ces coups qui, en exprimant la colère des maîtres, achèveront de ruiner la vie des esclaves, et alors.... alors ce ne sera plus par années qu'il faudra compter, mais par mois, et bientôt après par heures, avant

(1) Ces pages sont la suite des études parues dans la *Revue socialiste* et publiées à part en brochure.

d'assister au dénouement du drame qui se joue en France depuis dix-huit ans.

ANNÉE 1882

Au commencement de cette année, la force capitaliste qui écrase la nation pèse 223 milliards 3/10; tel est, en effet, le chiffre que j'inscrivais en terminant l'étude de 1881.

Cela signifie que, dans les douze mois qui vont suivre et après avoir, aussi peu que possible, rétribué le travail producteur, le capital voudra exiger comme d'ordinaire un produit net moyen de 30 %, soit environ 67 milliards.

Il ne le pourra pas; l'approvisionnement métallique lui fera défaut; depuis une année, on ne frappe presque plus à l'hôtel des Monnaies; entre le stock monétaire au 1er janvier et celui au 31 décembre la différence sera si minime qu'elle ne permettra pas de prévoir plus de 41 milliards 1/2 comme solde net des échanges de l'année.

Comment faire? Oh! la philanthropie financière veille! La *Banque de France* sera bonne fille, elle mettra du papier dehors; elle étranglera le commerce et le petit travailleur à court de métal; puis, orgueilleusement, elle fera valoir, à la fin de l'exercice, qu'à Paris seulement, sur 5 millions (nombre d'effets escomptés), 1.225.000 étaient inférieurs à 100 francs; et on applaudira à son utilité, à sa générosité, pendant que ses dividendes seront classés, cette fois encore, parmi les plus rayonnants de son histoire.

Bref, à la fin de 1882, les capitaux nationaux auront pu s'enfler d'un accroissement nouveau de 3 milliards 1/2 environ.

Voici ces capitaux à la fin de 1882 . . .	226 milliards 9/10.
Voici les mêmes capitaux au commencement de 1882.	223 — 3/10.
Augmentation . .	3 milliards 6/10.

Il ne faut pas croire cependant que cette augmentation se sera répartie également entre les trois genres de capitaux dont je donne habituellement la statistique.

Les capitaux immobiliers se seront majorés de 6 milliards 2/10.

Les capitaux mobiliers seulement de 1 milliard 7/10.

Mais les capitaux financiers auront *perdu* 4 milliards 3/10, ainsi qu'il ressort du tableau suivant :

	CAPITAUX		
	IMMOBILIERS (milliards)	MOBILIERS (milliards)	FINANCIERS (milliards)
A la fin de 1882 . . .	120	71 2/10	35 7/10
Au commencemt de 1882	113 8/10	69 5/10	40
Différences . . .	+ 6 2/10	+ 1 7/10	— 4 3/10

Qu'importe ? Les capitaux financiers sont essentiellement *circulants*, et les *maîtres* les ont toujours aliénés avant que la dépréciation se produise.

Aussi voit-on, cette année, l'*immobilier* enregistrer une plus-value presque égale à la perte imposée au public sur les seules valeurs financières.

C'est là, d'ailleurs, un jeu de bascule habituel au système capitaliste.

Le résumé qui précède n'est pas autre chose que la constatation scientifique du résultat produit par les agissements que je vais raconter.

J'ai pensé qu'en le plaçant au début de mes commentaires, j'en ferais mieux ressortir la *moralité*, — si j'ose, en pareil sujet, employer un mot pareil !

Au moment où allaient éclater les scandales de l'*Union générale* dont j'ai déjà exposé le mécanisme, c'est-à-dire à la fin de 1881, on venait d'installer le ministère conventionnellement appelé « *grand* ».

J'ai dit qu'en même temps on voyait nettement poindre à l'horizon des affaires un nouveau « clan », tout prêt à entrer en lutte avec l'ancienne haute banque, séculairement établie, elle, dans ses positions dorées.

Dès les premiers jours, la lutte se dessine. Le chef du nouveau clan — chef, à coup sûr, fort peu conscient — Gambetta, était, non le premier venu, certes ! mais surtout une puissance populaire.

Naturellement, les fortes têtes de la haute banque débutèrent auprès de lui par leurs façons habituelles. Alphonse alla lécher Léon. Celui-ci, à la fois bouledogue et parvenu, le mit à la porte ; mais la chose fut mal faite et dès lors insuffisante ; j'ai raconté ailleurs cette anecdote (1).

Aussi quand Léon se ravisa, il était trop tard ; Alphonse avait eu le temps de mordre et la rage — cette rage que le petit Thiers avait prédite — ne tarda pas à se déclarer, cette fois véritablement.

J'ai fort peu dissimulé le mince intérêt que je professe pour les « infortunés » de l'*Union générale*. Je n'ai pas davantage caché le mépris que m'ont inspiré les procédés de leurs adversaires ; ce faisant, je m'étais placé à l'unique point de vue de la morale ; lequel n'a rien de commun avec le point de vue de la *politique*. Mais, si j'entre, à mon tour, dans ce dernier ordre d'idées, je ne puis me dissimuler que si le chef d'un *grand ministère* — qui avait nié, un jour, l'existence *d'une question sociale* — avait été moins ignorant des organismes capitalistes et, surtout, moins entouré d'appétits furieux, il aurait pu asséner utilement sur les grands rois du capital,

(1) Voir mes *Rois de la République*, 1er volume, p. 131.

un coup de la terrible massue que lui mettait en main l'affaire de l'*Union générale*.

En effet, il pouvait alors se servir du sémitisme catholique pour blesser gravement le sémitisme judaïque ; puis tour à tour, les cognant l'un contre l'autre, il aurait pu les anéantir tous les deux.

C'était simple ! Un ministre sachant un peu de finance n'eut pas mis quatre mois à exécuter ce travail d'assainissement provisoire, aisément susceptible de devenir définitif par la simple introduction à la *Banque de France* et au *Crédit Foncier* de quelques modifications, même bornées au personnel administratif de ces institutions.

En outre et puisque nos lois françaises, qui ont codifié l'arbitraire, permettaient d'arrêter Bontoux, comme on avait arrêté Mirès, un grand ministre aurait pu se dire qu'il y avait autant de raisons pour arrêter *Rothschild, Erlanger, Hirsch, Camondo, Bamberger, Ephrussi, Lebaudy. Gunzbourg* et bien d'autres, ne fut-ce que pour saisir cette occasion de *perquisitionner* chez eux, quitte à les relâcher ensuite en attendant mieux. Hélas ! si on avait fait cela, combien d'étrangetés n'aurait-on pas découvertes ?

Mais, allez donc à des embourgeoisés, comme le sont tous nos gouvernants, conseiller une pareille audace, sans que leur atavisme de laquais galonnés ne se réveille, en les aveuglant et les effarant : « toucher à Monseigneur ! » Ho ! et monseigneur, savez-vous, c'est quiconque est gorgé de beaucoup d'or, même quand c'est Rothschild ou quelqu'un des sinistres vautours dont j'ai plus haut écrit les noms.

Bourgeois, vous dis-je, et par suite laquais, ces républicains eux-mêmes, qui, pour faire prendre le change sur leur avilissement, plaisantent quelquefois le respect exagéré des Anglais pour leur reine.

En vérité, je voudrais bien savoir quoi est plus odieusement ridicule, ou de *brailler* « god save the queen », ou de *faire* en toute occasion « que la loi blesse le peuple mais sauve Rothchild. »

Le grand ministère ne voulut ni voir ni savoir. Allain-Targé, bourgeois pudique, rougissant à la vue des infamies agioteuses, cacha sa figure dans ses mains, mais, à travers ses doigts écartés, il suivit silencieusement la marche de l'intrigue dont, assez fidèlement d'ailleurs, Drumont a écrit la partie anecdotique dans son volume: *La France juive devant l'opinion*.

Entre temps, les Pangloss de l'Économie politique nagèrent gravement dans l'optimisme, pour la plus grande édification des *Candide* populaires.

Fut-ce par ignorance ? fut-ce par complicité ? *Chi lo sa* ? comme on dit dans la langue de Machiavel.

Toujours est-il qu'à la suite de Clément-Juglar, dont j'ai déjà

signalé la *trop longue vue* (1), maître Leroy-Beaulieu égrena les perles les plus fines de sa dialectique capitaliste. L'homme de l'Institut démontrait dans l'*Économiste français* et dans son patois filandreux, que tout était bien ; que le monde civilisé épargnait annuellement 10 à 12 milliards ; qu'en France seulement, on mettait de côté deux milliards, sans compter un milliard et demi de remboursements par tirages ; qu'aussi il voyait avec satisfaction pulluler les industries mises en sociétés anonymes, déclarait *sans rire*, que le capital appelé par ces sociétés était « *remis...*, *pour la plus grande partie*, *à titre de* « *dédommagement de prix de vente* ou *de cession* à l'industriel individuel qui sortait de l'entreprise; » et il ajoutait, toujours *sans rire*: « il n'y a pas là une absorption, mais simplement, *déplacement de capitaux.* »

A quoi je répondrai, simplement aussi, que ce sont là des raisonnements d'escarpes et que le pickpocket qui, en omnibus, silencieusement, glisse sa main dans ma poche pour faire passer mon porte-monnaie dans la sienne, peut, au même degré, déclarer sérieusement « qu'il n'y a pas là une *absorption mais un déplacement !* »

Pour faire chorus à Leroy-Beaulieu, l'*Economist de Londres* s'écriait en même temps : « Il n'y a pas d'effondrement à redouter ; « les capitaux que l'on croit absorbés font simplement comme le soldat du cirque... »

Et l'Anglais terminait par le même refrain : « Il y a là un simple déplacement de capital. »

Le plus grave, c'est que, comme le constate lui-même un spécialiste aux gages de la finance : « ces opinions, formulées dans les « premiers jours de janvier, trouvaient de *nombreux adhérents !* »

Entre temps les gouvernants étaient en liesse. Du 1er au 7 janvier, on étrennait les portefeuilles neufs ; on « recevait », on se congratulait, on nommait des ambassadeurs : de Courcel allait à Berlin, de Chaudordy à St-Pétersbourg, et, malgré les cris, J. J. Weiss devenait fonctionnaire aux Affaires Étrangères.

On risquait, il est vrai, un œil inquiet du côté de Challemel-Lacour, ambassadeur à Londres ; mais bah ! il fallait passer la *Manche* !

D'autre part, Roustan, plénipotentiaire tunisien, sorti un peu froissé de sa discussion judiciaire avec Rochefort, se hâtait de rentrer à Tunis... Bah ! là encore il fallait passer la mer et, c'est curieux, comme l'eau salée nettoie les réputations !

Planant au-dessus de ces choses, Gambetta songeait à cette folie : réaliser le programme : *émission, conversion, rachat.*

Pour commencer, il s'agissait de réviser les lois constitution-

---

(1) *Agiotage*, 1re partie, page 89.

nelles et d'installer à cet effet, très prochainement, le grand congrès national à Versailles. Or la session législative allait s'ouvrir le 10 janvier.

D'ailleurs tout était bien ; aux élections sénatoriales les républicains venaient de gagner 25 sièges. Le préfet de la Seine, Hérold, venait de mourir juste à point pour que sa succession pût échoir à Charles Floquet.

Quant au peuple, lui, toujours bon et bête, s'il pensait à l'héritage de ses morts, ce n'était pas pour en vivre, mais pour en mourir et, justement comme il venait de s'assembler afin de célébrer l'anniversaire de la mort de Blanqui, il allait offrir ses épaules à quelques sabrades d'autant plus sinistres qu'elles étaient distribuées dans le champ du repos.

C'est au milieu de ces discordances que résonna soudain le double glas funèbre de la bourse et du ministère.

En effet, les premières paniques financières datent du 15 au 17 janvier et, le 26 du même mois, sous un prétexte d'apparence politique le cabinet Gambetta était renversé.

Pour bien faire comprendre l'infernale manœuvre qui venait de réussir, je dois préciser quelques points.

Le programme financier du ministère Gambetta avait pour objet, suivant les expressions mêmes d'Allain-Targé, « d'assurer à la « politique démocratique et progressive, une base financière iné- « branlable. »

Dans ce but, il voulait procéder à une émission publique pour obtenir les fonds nécessaires aux grands travaux et, notamment, ceux qui devaient servir au rachat, au moins partiel, des chemins de fer : en même temps, par la conversion du 5 % on voulait réaliser une réduction d'intérêt afin de rendre moins onéreuse l'inscription de nouvelles annuités, conséquence naturelle de l'émission projetée.

En fait, il s'agissait, comme toujours, de demander au public, de l'argent pour rembourser le public, ou, mieux encore : de changer la répartition des stocks monétaires, en prenant aux uns pour donner aux autres.

C'était créer le va et vient identique à celui dont s'enrichit la cagnotte des cercles. Or, en organisation capitaliste, la cagnotte s'appelle : *La Haute Banque*.

Cependant celle-ci n'était point bien en cours ; de plus, on avait parlé *d'émission publique*, c'est-à-dire d'appel direct à l'épargne, en dehors de l'intermédiaire officiel des financiers. — C'était inadmissible !

Il faut savoir en effet que, lorsque l'État ne les prend pas pour

complices, il fait aux financiers une concurrence désastreuse.— Et justement il avait des allures ! il prétendait garder tout pour lui !

Vous sentez bien que le capital ne pouvait tolérer une pareille outrecuidance, d'autant plus qu'usurier des transports et vampire du commerce, il n'était pas d'humeur à se laisser arracher sa ferme générale, dénommée : *Monopole des chemins de fer.*

Dès lors et sachant fort bien que la masse est assez folle pour étudier la politique dans la cote de la Bourse, il chercha à créer une panique boursière.

Mais comment faire ? l'Agence Havas avait épuisé, sans succès appréciable, toutes les fausses nouvelles relatives à l'Allemagne. Il fallait donc trouver autre chose.

Voici ce qu'on trouva :

Quelques vautours tels que *Lebaudy, Erlanger, Camondo, Soubeyran*, avaient su « *environner* » les *environs* de Gambetta ; celui-ci les laissait faire ; non séduit, peut-être, mais endormi tantôt par un dîner, tantôt par une partie de chasse plus ou moins bien *meutée*, ce qui lui donnait l'illusion de jouer au prince de Galles.

Lebaudy, particulièrement, qui avait entrepris une campagne de hausse sur les titres de Suez, était parvenu à lui faire accroire qu'il tenait ainsi la dragée haute aux Anglais, lesquels convoitaient le canal, et que, du même coup Rothschild (dont la politique anglo-égyptienne était bien connue) en était fort marri. Bref, Lebaudy faisait de la finance patriotique ! Il fallait être Gambetta pour donner dans un pareil panneau !

Il ignorait, sans doute, que les actions de Suez se prêtent plus facilement que d'autres aux intrigues de la hausse, parce que, périodiquement, la compagnie publie des recettes progressives et que, finalement, les bénéfices vont toujours en croissant. Ce n'est pas une raison, je l'ai amplement expliqué, pour majorer sans cesse la valeur du titre ; mais l'habitude en est prise grâce à l'ignorance d'un public illusionné ; et si illogique, si odieuse,même,qu'elle soit,cette habitude est devenue invétérée.

D'un autre côté, à l'exemple de l'*Union générale*, et pour faire concurrence au *Crédit Lyonnais*, le député Charles Savary, bien vu du gouvernement,avait créé, dès 1880, une *Banque de Lyon et de la Loire*, au capital de 25 millions, bientôt porté à 50. Il avait choisi comme centre d'action le chef-lieu du Rhône.

Le caractère politique de l'Union générale ne permettait pas à celle-ci d'offrir ses services au grand ministère, mais il en était autrement d'une institution comme la *Banque de Lyon et de la Loire*,dirigée par un « bien pensant ».

Il y eut presque aussitôt lutte entre les deux établissements ;

d'abord tous deux escaladèrent avec une rapidité inouïe les hauts sommets de la cote officielle : puis bientôt ils se rencontrèrent sur le terrain autrichien ; et pendant que l'une venait d'obtenir la *Landerbank* soi-disant *privilégiée*, l'autre allait obtenir aussi le *privilège* d'une banque maritime.

Je ne sais ce qu'il faut penser du rôle joué par les ministres autrichiens dans cette affaire (le suicide de M. de Wimpffen que je raconte à la fin de l'année me donnera l'occasion de creuser un peu cette question) toujours est-il que les privilèges soi-disant accordés, et qui n'en étaient pas, furent contestés, que des consentements puis des refus se succédèrent et que le même coup (1) déjà porté à l'*Union générale* sans grand succes, fut dirigé contre la *Banque de Lyon et de la Loire* qui ne put y résister.

La panique à Lyon fut effroyable ; peu après, elle se répandit à Paris : alors on vit la fameuse journée du 17 janvier.

Hé bien : devant cet ouragan dont le point de départ est en Autriche et dont le choc dévastateur se produit en France, je ne puis m'empêcher de faire des rapprochements et de me rappeler que, comme je l'ai déjà expliqué, le véritable « *empereur* » d'Autriche s'appelle Rothschild.

AUGUSTE CHIRAC.

(*A suivre*)



(1) Voir l'*Agiotage*, 1re partie, p. 109.

LA SYNARCHIE

LOI BIOLOGIQUE
D'ÉVOLUTION DES COLLECTIVITÉS HUMAINES.

I

C'est à la démonstration de cette loi que sont consacrés les remarquables ouvrages de St-Yves d'Alveydre : *Mission des souverains*, *Mission des Juifs*. Mais dans son dernier ouvrage : *La France vraie* (Paris 1887, Calman Lévy éditeur), l'écrivain abandonne les hauteurs de l'ésotéricisme et s'efforce d'éclairer à la vive lueur des lois biologiques, la sombre anarchie individualiste, qui vampirise les forces de la civilisation moderne.

En dépit de l'aphorisme judiciaire bien connu, les farouches inquisiteurs de Rome ont hérité de l'antique Universalité, dont ils ont persécuté les représentants et pétrifié les symboles. Leur arracher les clefs de l'ésotéricisme volontairement faussées par eux et les restituer à la pensée humaine, telle fut l'œuvre de St-Yves. Aussi, attendions-nous impatiemment son dernier ouvrage sur l'état politique et social de la France en particulier.

Nous sommes loin, cependant, d'approuver toutes les opinions de l'auteur et nous croyons devoir signaler ici, les parties de son œuvre qui nous semblent défectueuses. C'est un devoir pénible, dont nous voulons nous acquitter tout d'abord, afin de pouvoir ensuite approuver en toute conscience.

Dans la *France vraie*, et plus encore dans ses précédents ouvrages, St Yves a positivement reculé les limites de l'histoire et en a surtout coordonné le chaos au moyen de lois biologiques scientifiquement établies. Mais, quand on cherche les conclusions logiques de prémisses aussi importantes, on éprouve une sorte de désappointement. L'auteur parait avoir oublié ses propres découvertes, ses plus irréfutables démonstrations.

Citons un exemple entre dix : La *Mission des Juifs* nous démontre la provenance commune des grandes questions religieuses et sociales connues dans l'histoire. Lorsque la très antique civilisation unitaire

fut déchirée par les schismes et l'anarchie, les corps savants en conservèrent la tradition dans l'ombre la plus épaisse des sanctuaires, à l'abri des violences du despotisme; et c'est de là que partirent dans l'antiquité toutes les tentatives de redressement des races ou des peuples, sous l'impulsion des initiés aux traditions de la très antique science. Les mouvements sociaux les plus importants furent ceux de *Fo-Hi* en Chine, de *Chrisna* aux Indes, des *Zoroastre* en Iran, d'*Orphée* en Occident. Ces grandes vagues civilisatrices se subdivisèrent, suivant les milieux, en courants secondaires et ainsi de suite. Par exemple, la synthèse dite *Orphique*, produisit deux courants d'intellectualité bien distincts: 1° La civilisation Hellénique ou gréco-latine, rapidement flétrie par la décadence. 2° L'intellectualité Celtique ou druidique, plus élevée qu'on ne le croit généralement et que le despotisme latin contraignit à se condenser dans l'étroite réforme guerrière d'*Odin*. En ce qui concerne la synthèse Orphique, puis la civilisation gréco-latine, dont nous sommes les héritiers incontestables, St-Yves n'a fait que corroborer l'opinion générale, sur l'initiation, dans les sanctuaires d'Égypte, de tous les grands civilisateurs occidentaux, depuis le légendaire Orphée et ses mystères, jusqu'à Pythagore, sans oublier Démocrite, le restaurateur trop méconnu de la méthode expérimentale en Occident et Héraclite le premier formulateur connu des lois de l'évolution maintenant acceptées par tous ceux qui pensent. Quant à la synthèse mise sous le nom de *Moïse*, nous n'en voulons pas contester la valeur et nous reconnaissons qu'il est injuste de la juger d'après les interprétations intéressées du cléricalisme juif ou chrétien. Nous reconnaissons que la *Mission des juifs* fournit, sinon des preuves catégoriques, du moins de très fortes présomptions, en faveur du caractère scientifique et surtout universaliste de l'œuvre biblique. Moïse, d'ailleurs, hiérophante et savant Égyptien, prêtre d'Osiris, n'était rien moins qu'un particulariste juif. Toutefois la synthèse de cet épopte, d'après les enseignements mêmes de St-Yves, n'était en somme, qu'une adaptation du trinitarisme Hindou et Égyptien, à l'esprit dorien intransigeant des partisans de l'Exode; et son action nous paraît beaucoup plus limitée que celle des mouvements analogues, déterminés par Orphée en Occident ou Chrisna en Orient. Objectera-t-on l'importance rétrospective que donne au Mosaïsme, l'établissement ultérieur du christianisme et la civilisation moderne qui en dérive? Tel est, en effet le motif allégué par St-Yves pour justifier l'importance qu'il accorde aux Israëlites, dont l'action directe fut évidemment bien inférieure à celle des Hindous, des Iraniens et surtout des Grecs. Mais si, laissant de côté le cléricalisme chrétien, on entend désigner par le mot christianisme, l'évolution de l'intellectualité moderne dans toutes ses manifesta-

tions, nous affirmons qu'il dérive bien plus directement de la civilisation gréco-latine, légèrement modifiée par l'influence celtique. Bien plus, le côté dramatique du christianisme ne procède même pas exclusivement de Moïse, car St Yves nous démontre l'identité des principes fondamentaux admis par tous les initiés antiques, en Grèce aussi bien qu'en Israël, en Égypte ou en Orient. La formule suprême des mystères Gréco-latins : *Iao-Evohe*, suffirait à prouver qu'ils se rattachent, comme les dogmes *Iod-Hécanhé* d'Israël, au trinitarisme d'Égypte Enfin, même au point de vue purement religieux, le christianisme se rapproche beaucoup plus de l'Ionisme gréco-latin, que du Dorisme intransigeant d'Israël. La filiation Hellénique de la civilisation moderne est donc prouvée à tous les points de vue ; et de quelque côté que l'on se tourne, d'après les enseignements de St-Yves lui-même, on ne peut découvrir au mouvement déterminé par Moïse. aucune supériorité sur ceux des autres initiateurs. Pourquoi donc, avoir intitulé : *Mission des juifs*, un livre qui démontre la supériorité, comme action civilisatrice, des Égyptiens, des Celtes, des Hindous, des Grecs, etc.?

Cette longue digression nous a paru nécessaire pour faire comprendre le côté défectueux des livres de St-Yves d'Alveydre. L'auteur découvre de grandes vérités, des lois importantes, mais il omet d'en tirer les conclusions logiques. Après tout, cette critique est peut-être un éloge involontaire et par cela même impartial? Nous sommes tellement accoutumés à l'esprit pédagogique de l'époque, qu'il nous est difficile de discerner les I, quand ils ne sont pas surmontés d'un point. Nos écrivains et nos penseurs de premier ordre, ont souvent protesté contre l'inefficacité d'un système, bon tout au plus pour les préparations hâtives aux examens ; mais les grands initiateurs ont toujours composé leurs ouvrages de façon à ce que le lecteur pût découvrir par lui-même les vérités qu'on lui destine ; et il est certain qu'une connaissance ainsi obtenue est plus aisément assimilable que des formules toutes faites dont rien ne subsiste, sinon la lettre morte Enfin, la méthode suggestive présente l'inestimable avantage de ne pas soulever l'opposition brutale des esprits arriérés, incapables de tirer d'eux mêmes, les conclusions qui les effaroucheraient.

La vérité est que, maints lecteurs ont tiré des *Missions*, bien des conséquences omises volontairement ou non par St Yves ; et sans pouvoir rien affirmer à cet égard, nous pensons qu'il ne doit pas en être trop surpris.

Dans la *France vraie*, St Yves considère le peuple au moment où il se redresse contre les abus intolérables de l'anarchie féodale en décomposition. C'est alors que la Fraternité du Temple, héritière en Occident de la tradition ésotérique, fournit aux vaillantes popula

tions de la vieille Gaule, des cadres organiques aussi rapprochés que possible de l'étalon scientifique nommé par St Yves *Synarchie* trinitaire. Résumé harmonique des formules correspondantes à la biologie des collectivités humaines, la synarchie peut être très-imparfaitement résumée comme il suit :

1° La Science est l'unique source de l'Autorité sur terre L'Autorité doit toujours être désarmée.

2° La volonté des citoyens, sans distinction arbitraire de sexe, est la source légitime de toute organisation économique.

3° Le Pouvoir, entre la Science et l'Économie, est consacré par la première, soutenu par la seconde.

Trois conseils, suprêmes, correspondent à ces trois ordres. En outre, tous les emplois, toutes les fonctions, tous les grades, doivent être donnés au mérite, constaté par l'épreuve et l'examen.

Il faut bien remarquer que la Science, base synarchique de l'Autorité et arbitre suprême, ne doit pas être considérée dans le sens étroit que l'on donne à ce mot. Depuis longtemps on a reconnu et signalé les dangers du mandarinat et chaque corps savant en particulier constituerait un piètre dépositaire de l'autorité sociale. Il s'agit ici de *Science intégrale,* comprenant la culture des sens esthétique et moral aussi bien que de l'intelligence proprement dite, et avant tout, le développement harmonique de l'être, plutôt que sa déformation par une spécialisation exagérée.

Le gouvernement trinitaire de la synarchie, doit reposer sur le groupement intelligent de toutes les professions, de tous les intérêts, seul capable d'éviter l'isolement actuel des citoyens, qui réduit le pauvre à l'état de grain de sable, incapable de résister au moindre courant et sans autre lien social que des charges de plus en plus lourdes.

Il va sans dire que nos pères du XIVe siècle n'ont pas institué de but en blanc la synarchie dans toute sa pureté. C'était d'ailleurs matériellement impossible, pour plusieurs motifs dont le principal consistait dans l'absence à peu près complète des éléments indispensables à la constitution des premiers conseils : *Autorité, Pouvoir de justice,* lesquels doivent dériver de la science. Or bien que relativement plus éclairé qu'aujourd'hui, le clergé (clercs, professeurs, étudiants aussi bien que prêtres proprement dits), ne représentait pas encore assez dignement l'autorité de la science intégrale. Quant aux nobles, qui s'arrogeaient arbitrairement les pouvoirs de justice, ils étaient encore moins dignes de leur mission.

La seule chose que pouvait faire le peuple — et il n'y manqua pas — c'était d'organiser fortement le troisième ordre, dont la constitution lui appartenait. La représentation des prolétaires de la glèbe fut à peu près nulle, mais cela provint de l'écrasante oppression des

féodaux et non de l'exclusivisme des corps de métiers ou des communes.

A travers toute l'histoire de France, on voit ce troisième ordre, l'unique organisme vraiment physiologique de la nation, intervenir constamment contre la politique ruineuse et rétrograde d'une monarchie tendant à la dictature pour sa propre perte. On le voit, élevant péniblement cette monarchie, comme un rempart contre le brigandage féodal et réparant sans cesse les brèches faites dans le territoire et l'économie de la Nation par des souverains indignes. Ces tristes rois, contempteurs habituels de l'autorité des *États*, s'adressaient bien vite à eux dès que la situation devenait désespérée, semblables à ces débauchés, perdus de dettes et privés de tout crédit,qui se résignent,dans l'espoir d'une bonne aubaine, à écouter une fois de plus les sages admonitions paternelles, dont ils riront bien, avec leurs dignes compagnons, en dépensant le produit de leur hypocrite manœuvre. On voit également ce grand conseil économique de la France,suppléer successivement à la prompte déchéance de la noblesse d'abord, puis bientôt du clergé ; on le voit rappeler sans cesse la monarchie à la véritable légitimité, celle du mérite et remédier aux situations les plus désespérées.

Comme le fait observer St Yves, c'est dans les cahiers des *États Généraux* de France, depuis le XIVe siècle, que la Révolution trouvera tous les plans de réformes qui marquent l'ère démocratique nouvelle. Mais si l'on avait appliqué intégralement le programme des États, au lieu d'en tirer quelques réformes purement politiques, dissociées de l'ensemble,on aurait évité l'effroyable crise sociale que nous traversons, on aurait créé un organisme gouvernemental et social constamment perfectible par voie d'évolution, et l'on aurait prévenu à jamais, les sanglantes catastrophes, qui viennent périodiquement rappeler notre pays aux lois biologiques inéluctables des groupements humains.

La *France vraie* fournit des renseignements du plus haut intérêt et de la plus incontestable authenticité, sur les incroyables travaux des États généraux français ; elle fournit en outre toutes les indications bibliographiques nécessaires pour approfondir cette intéressante étude. Bornons-nous à constater ici, à l'éternelle honte des politiciens qui dirigent aujourd'hui la France,que les États généraux depuis des siècles, et spécialement le troisième ordre, le seul digne de sa mission, ont étudié et résolu ces questions économiques et sociales auxquelles s'intéressent les penseurs contemporains et que font semblant de dédaigner les pseudo-révolutionnaires d'hier, simples grugeurs politiques, aujourd'hui qu'ils sont repus et satisfaits, au sein des misères croissantes de leurs dupes. Certes, quand on parcourt les douloureuses annales de l'humanité, on éprouve une

terrible indignation contre la série ininterrompue des exploiteurs, qui ont en tous temps, torturé leurs semblables pour satisfaire leurs plus futiles caprices. Mais en présence des ex-flatteurs du peuple, qui déshonorent aujourd'hui la France, sans autre but que l'acquisition des richesses et des jouissances grossières, sans la moindre ambition, même injustifiée, d'attacher leur nom à quelque œuvre remarquable, l'honnête homme se sent envahi par un dégoût, que lui avaient jusqu'alors épargné les plus lamentables phases de la sombre histoire humaine.

Nous ne pouvons suivre, pas à pas, l'argumentation de St-Yves, constamment appuyée sur les documents les plus variés et les plus irréfutables. Nous ne saurions pourtant admettre sans réserve les opinions de l'auteur relatives aux avortements et aux catastrophes de la Révolution française, nécessairement déterminées par la rupture des formes synarchiques, lors de la constitution du Tiers-état en Assemblée Nationale — le premier coupable étant d'ailleurs Louis XVI, qui avait imprudemment doublé, dit-il, le nombre des représentants du Tiers.

Qu'on ne s'imagine pas, toutefois, que St-Yves approuve l'écrasement de la Nation active, par une minorité nobiliaire ou cléricale. Il eut désiré, au contraire, une représentation encore plus équitable de tous les citoyens, mais distribuée suivant les cadres synarchiques et non pas abandonnée, sans garantie d'aucune sorte, à l'influence anarchique et fortuite des politiciens de profession. Or, au XVIIIe siècle, il existait en France de forts bons éléments pour la composition des deux premiers conseils synarchiques : Autorité — Pouvoir de justice — et l'on aurait pu rendre aux deux premiers ordres, en choisissant avec équité leurs représentants, toute la virtualité qu'ils ne pouvaient avoir au Moyen-âge.

Ainsi, dans la représentation du Tiers, doublée par Louis XVI, il y avait un grand nombre d'avocats, de magistrats, de professeurs, de médecins, sans compter des nobles et des prêtres catholiques ou autres. D'après les lois synarchiques, les professeurs et savants, les médecins et les prêtres, auraient du appartenir au premier ordre, représentant l'autorité de la Nation. De cette façon le clergé proprement dit, n'aurait conservé qu'une influence secondaire au milieu de tous les représentants de l'Intellectualité française.

Dans le second ordre, représentant les pouvoirs de Justice, on aurait du verser tous les avocats et magistrats élus.

Le troisième ordre, ainsi débarrassé des éléments politiciens, eut été la véritable représentation de l'Économie nationale—communes, corps de métiers, agriculture — et l'on eut ainsi effectué sans danger une réforme bien autrement radicale et bienfaisante, que l'augmentation purement numérique des députés du tiers, au profit

de quelques politiciens et meneurs des classes dirigeantes, dont l'action eut été d'ailleurs bienfaisante, si on les avait encadrés dans leur spécialité respective du premier ou du second ordre.

Jusqu'à présent, nous ne trouvons rien à reprendre aux critiques de St-Yves, mais nous ne saurions l'approuver quand il blâme d'une part la juste initiative de Louis XVI et d'autre part le coup d'État du tiers, écrasant les résistances systématiques de la cour et des premiers ordres mal composés.

Louis XVI ne pouvait pas, alors même qu'il eut possédé les connaissances nécessaires, réformer la composition des premiers ordres d'après les lois synarchiques. Une réforme de cette importance, subordonnant à l'autorité de la science intégrale, les pouvoirs arbitraires du clergé et de la noblesse, eut soulevé des résistances encore plus furieuses que les mesures les plus révolutionnaires de nos assemblées.

Quant au Tiers, pouvait-il agir autrement qu'il ne le fit, sous peine de laisser protester le mandat que ses prédécesseurs et la France lui avaient imposé?

Malgré les grands progrès accomplis, depuis la Renaissance, par l'intellectualité française, les hommes les plus avancés au XVIII[e] siècle, ne pouvaient atteindre à la conception d'une synthèse universaliste ; et l'idée même des lois régissant les collectivités humaines leur était étrangère. En dépit de leur émancipation du cléricalisme romain, les hommes de la Révolution étaient en général des idéalistes exclusivistes, en tout cas, des simplistes, des catholiques à rebours et dédaigneux de toute méthode expérimentale. Il y eut de rares exceptions à cette règle — Condorcet, entre autres, qui semble un penseur contemporain. — Mais incapables de faire comprendre leurs idées, dans un milieu aussi exalté, ces hommes supérieurs rendirent encore moins de services que leurs fanatiques collègues, qui réussirent du moins à écraser les derniers débris du régime féodal.

II

Nous n'examinerons pas ici les propositions faites par St-Yves, pour faciliter l'établissement graduel et pacifique de la synarchie en France. Nous nous sommes étendus sur l'étude des États généraux et particulièrement du troisième ordre, parce que cette partie de la *France vraie* constitue une vue nouvelle du plus haut intérêt, sur la science sociale et politique de nos pères. Nous sommes loin de contester les conclusions de l'auteur, sur la nécessité de sortir rapidement de l'anarchie nationale et internationale, qui détruira bientôt les derniers vestiges de la civilisation européenne. Sur ce point, tous les socialistes du monde pensent

comme l'écrivain des *Missions*. Quant aux moyens proposés par lui pour atteindre ce but, ils nous paraissent un peu trop subordonnés à la bonne volonté des gens qui n'ont jamais prouvé que leur mépris de toute recherche sérieuse, surtout en matière de réformes sociales.

Nous nous abstiendrons, néanmoins, de toute critique à cet égard, car nous sommes incapables de calculer les conséquences possibles de certaines modifications insignifiantes en apparence et dont le développement ultérieur peut fort bien briser le réseau anarchique et capitaliste qui étouffe la société contemporaine. Il existe un curieux ouvrage, dont le titre nous échappe en ce moment, et qui démontre l'action des fraternités occultes sur le développement de la Révolution française. Souvent des incidents sans importance apparente, provoquèrent, sous l'action des meneurs, les plus désastreuses conséquences pour la monarchie des Bourbons. N'oublions pas que St-Yves est un occultiste et que peut-être les mesures proposées par lui, contiennent le germe imperceptible d'une évolution sociale complète. Mais n'insistons pas sur une hypothèse dont nous ne saurions prouver la légitimité et appelons seulement l'attention des penseurs socialistes sur l'intéressante étude des États généraux dans laquelle l'auteur fournit des enseignements peu connus jusqu'à ce jour.

III

Le travail que nous venons d'examiner et que St Yves a réuni sous le titre de *Pro patriâ*, est précédé d'une sorte d'auto-biographie, intitulée *Pro domo*, que nous comptions primitivement laisser de côté. Mais les détracteurs pourraient interpréter le silence à cet égard, dans le sens de certaines calomnies. Nous dirons donc quelques mots du plaidoyer de St-Yves.

Les socialistes qui lisent cette Revue ne seront pas surpris d'apprendre que les plus violentes attaques ont assailli l'homme qui s'est donné pour but de restituer à ses contemporains, les clefs de la tradition ésotérique. C'est le sort de tous les émancipateurs.

— Tous les chapitres remarquables des *Missions*, avaient été cyniquement plagiés, dit-on, dans les œuvres de Fabre d'Olivet.

— Toutes les citations faites à l'appui de sa thèse, avaient été délibérément falsifiées par St-Yves, etc., etc.

Si les enseignements des *Missions* reposent sur des citations fausses, ils perdent toute valeur, et le plagiat ne s'explique pas. Si le plagiat existe, c'est Fabre d'Olivet et non St-Yves qui a délibérément falsifié les citations. Mais à quoi bon discuter des accusations qui se contredisent entre elles ? Disons seulement que l'exactitude des citations a été vérifié et que les ennemis de St-Yves ont indi-

gnement spéculé, à cet égard, sur quelques erreurs dans l'indication des chapitres ou des pages.

On accusa ensuite St-Yves d'avoir usurpé le titre de marquis ! Il avait fait, dit-on, les quatre cents coups dans sa jeunesse, mené une vie de débauche, alimentée par les plus honteux moyens, déserté pendant la guerre. Mais nous nous arrêtons ici, par respect pour nos lecteurs ; ajoutons seulement, qu'on alla jusqu'à publier contre lui, sous un nom féminin, un roman diffamatoire.

Dans *Pro domo,* St-Yves a cru devoir répondre, point par point, à toutes les accusations concernant sa vie privée — laissant bien entendu de côté ce qu'on a publié contre ses œuvres. D'ailleurs, pour parer à toutes les imputations passées ou à venir, il fait le récit de sa vie, depuis l'enfance jusqu'à l'heure présente, sans omettre même les fautes les plus insignifiantes, ni les indications les plus précises de dates, de personnes et de localités. Il va sans dire, par exemple, qu'il fit bravement son devoir pendant toute la durée de la guerre Franco-Allemande.

On pensera peut-être qu'un homme de cette valeur a eu tort de répondre à de semblables attaques. Toutefois, en admettant l'opportunité d'une réponse, on ne pouvait la faire plus catégorique et plus péremptoire. Cela n'empêchera pas les ennemis de poursuivre leur tâche, mais du moins, il sera facile de vérifier la fausseté de leurs imputations.

Le temps est encore loin, hélas, où l'on pourra, sans danger, vulgariser des vérités nouvelles ! On a conquis le droit d'user et d'abuser de la parole, mais à la condition de ne rien dire; et l'étalage de formules émancipatrices, jusque sur les murs des prisons, n'empêchent pas l'antique symbole de Prométhée, d'être plus vrai que jamais. Jupiter et ses olympiens exercent encore les pouvoirs royaux et la torture attend toujours celui qui dérobera le feu divin au profit de la multitude asservie.

Nos contemporains ont peine à comprendre cette vérité. A l'école, au collège, à l'université, on leur a appris que le monde civilisé avait conquis l'indépendance ; d'autre part, la prolifération d'une littérature sans vergogne et d'une avocasserie sans principes — symptôme commun à toutes les périodes de génèse sociale — donne, au premier coup d'œil, l'illusion de la liberté. L'unique progrès, cependant, consiste dans l'adoucissement des mœurs et des procédés répressifs du Moyen-âge ; mais la conscience et la pensée ne sont pas plus libres qu'auparavant.

Dira-t-on qu'on peut nier l'immaculée conception, l'existence du père éternel, qu'on peut bafouer tous les fétiches cléricaux, royaux ou nobiliaires ? Qu'importe! C'est comme les chrétiens des premiers siècles, qui se croyaient émancipés parce qu'ils pouvaient rire de

Jupiter. Indépendance de courtisans frondant le monarque déchu ! Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on jouit de la licence d'attaquer tout ce que l'opinion ne considère pas comme sacré et de même que les malfaiteurs, le philosophe du XIX[e] siècle ne bénéficie, à cet égard, que de l'adoucissement général des mœurs.

On se laisse toujours duper par des mots, dont le sens est mal défini. Quelle différence sensible peut-il exister, par exemple, entre un Carthaginois qui faisait brûler des enfants dans la hideuse effigie métallique de *Moloch*, et le bourgeois sceptique qui, en 1871, égorgea 35.000 prolétaires en l'honneur de l'*Ordre* ou de la *Propriété*? Qu'on ne prétende pas que le premier professe une croyance superstitieuse envers un fantôme de son imagination, tandis que le second sacrifie à un intérêt réel et palpable et que par conséquent, en dépit de sa cruauté, le bourgeois contemporain n'en est pas moins débarrassé du fanatisme religieux. On doit considérer les réalités, les faits et non les formes transitoires qu'on leur attribue. Tous les humains se font une idée quelconque du bien et du mal et se les représentent en tous temps par des symboles. Des sectes, des nations, des races entières ont donné à ces symboles un caractère anthropomorphique plus ou moins tranché ; de là les Dieux, les démons, leurs récompenses, leurs vengeances, leurs colères. Au sein de ces races elles-mêmes, les individus les plus intelligents rejetaient de plus en plus la conception anthropomorphique des symboles et le dieu des spiritualistes en arriva ainsi à n'être plus qu'une simple abstraction. Mais en tous temps, sur terre, la majorité des humains fut loin de professer les croyances anthropomorphiques, que l'européen même éclairé a toujours le tort d'attribuer à toutes les formes religieuses.

Ainsi les doctrines de l'Hindou Kapila, qui vivait avant notre période historique, se rapprochent certainement plus de la synthèse matérialiste et moniste d'Hæckel et des Darwiniens, que des religions dont nous avons l'idée. Brahma, Wichnou, Siva, ne représentent pas des individus, mais des principes métaphysiques. Nous pouvons donc affirmer sans pousser plus loin la discussion, que l'idée de Propriété, qui représente le souverain bien pour le bourgeois conservateur, est le dieu de ce dernier, tout aussi bien que Brahma pour l'Hindou, Molock pour le Phénicien ou la *Solidarité universelle*, pour le socialiste.

L'émancipation intellectuelle et la tolérance ne consistent pas à rejeter simplement les dieux d'hier, mais à autoriser l'examen, la critique et au besoin la négation de ceux d'aujourd'hui.

Le socialiste est le premier à provoquer l'examen de sa croyance, parce qu'elle est pour lui scientifiquement démontrée. Jamais les mathématiciens n'ont réclamé de persécutions contre les négateurs

de leur science ; ils ne réclament que la libre discussion, certains d'avance qu'elle confirmera leurs opinions.

L'intolérance, l'esprit de persécution proviennent du peu de confiance qu'on a dans ses opinions et du désir égoïste de les imposer quand même.

L'esprit de l'homme, comme son corps, se renouvelle partiellement chaque jour, en attendant la transformation plus radicale de la Mort. Mais tous les instincts bas et ataviques de l'être se révoltent contre la modification constante de sa personnalité et il voudrait se momifier pour toujours dans son misérable Moi, au lieu de se transformer, sans cesse, dans le grand courant d'Évolution, qui constitue la vie. Voilà pourquoi le vulgaire déteste instinctivement tous ceux qui détruisent ses opinions, ses préjugés, ses idées, sa personnalité intellectuelle et morale, en un mot. Le règne de la Libre-pensée n'existera véritablement que le jour où les hommes auront compris la nécessité d'évoluer sans cesse, au physique et au moral.

En attendant, en dépit des mots, des phrases pompeuses dont les sophistes contemporains ne sont guère économes, la liberté n'existera que pour les flatteurs des grands et des petits; quiconque formulera une idée nouvelle susceptible de hâter la décomposition des vieilles formes sociales, devra se résigner au supplice de Prométhée, dont les formes seules varient, suivant les mœurs de l'époque.

Nous nous sommes laissés entraîner à cette longue digression, pour rappeler aux lecteurs, le côté suggestif des œuvres de St-Yves. Comme nous l'avons fait observer, cet auteur procède peu par la méthode démonstrative ordinaire et pour notre part, nous avons bien rarement adopté ses conclusions. Mais le grand mérite de ses œuvres (spécialement de la *Mission des Juifs*) est d'éveiller la pensée du lecteur et de lui ouvrir, sur toutes les voies de l'intellectualité, des horizons grandioses et nouveaux. Il est bien certain qu'un pareil effet ne doit pas se produire sur les esprits incapables d'embrasser les sublimes conceptions d'Universalité et de Solidarité universelle. Sur ce point St-Yves a magistralement employé la méthode ésotérique des anciens maîtres et des précurseurs révolutionnaires. Il n'a pas, cependant, échappé complètement aux soupçons de l'obscurantisme ; et à en juger par les persécutions qu'il a subies, on se demande ce qui aurait pu advenir, s'il avait clairement et catégoriquement développé en langage vulgaire, les conclusions qui s'imposent à tout lecteur éclairé de ses ouvrages.

Quoiqu'il en soit, de semblables œuvres annoncent clairement la prochaine agonie de l'inique société que nous subissons. C'est l'attaque, par le sommet, de l'état social dont la révolution a déjà sapé les bases ; c'est le clairon de Jéricho, précurseur de l'effondrement des forteresses capitalistes, le dernier avertissement de l'ordre cosmique aux jouisseurs qui nous gouvernent. L. Dramard.

CONGRÈS & RÉVISION

Le Congrès s'est réuni le 3 décembre à Versailles pour l'élection du successeur de M. Grévy. Les compétitions ont été ardentes et âpres, plusieurs noms de candidats avaient été mis en avant ; mais aucun n'appellait sur lui une majorité sûre d'avance, comme M. Thiers à Bordeaux et M. Grévy à Versailles. Il a fallu un second tour de scrutin pour qu'une majorité, pressée par les circonstances, ait fini par se former sur le nom de M. Sadi Carnot.

C'est que désormais la présidence de la République est elle même en question.

Avec les pouvoirs qu'elle possède et les appendices de toute sorte : secrétariats, maison militaire, patronat presque sans limite, etc., qu'on lui tolère, elle offre de sérieux dangers. Vraiment la forme actuelle de la présidence est par trop semblable à une royauté, pour convenir à notre République actuelle. M. Grévy, en 1848, eut le pressentiment de ces inconvénients, et son propre exercice de la présidence a montré qu'une famille démocratique au pouvoir pouvait ressembler étonnamment à une dynastie. Il n'y a pas jusqu'à son Message de démission qui n'ait établi qu'un bourgeois, assez médiocre en somme, peut se figurer être un Louis XIV à l'Élysée. Aussi, en même temps qu'on donnait au titulaire actuel un successeur, devait-on du moins changer les conditions de la Présidence reconnues abusives — telles que la faculté de prorogation du Parlement, de la dissolution de la Chambre moyennant l'adhésion du Sénat, de la formation d'un Cabinet à sa guise, une intervention de chaque jour dans les divers services publics, sans la moindre responsabilité ; des centaines de mille francs ne recevant pas leur destination légale, et, après sept ans, le renouvellement de cette situation exceptionnelle. Mais ce qui valait infiniment mieux, c'était la suppression même de cette institution, but d'intrigues et d'ambitions, source toujours possible de scandales. *Cessante causâ et cessat effectus.*

L'expérience des treize dernières années n'a pas révélé en outre l'existence en France des éléments qui justifiaient l'établissement et le fonctionnement des deux Chambres actuelles—doublures l'une

de l'autre, branches de ciseau découpant la législation comme le voulait M. de Laboulaye, mais ne cousant ni souvent, ni bien.

A tenir à tout prix à la création artificielle d'un Sénat, il fallait lui donner une représentation moins vague que celle des communes et des attributions précises — par exemple l'ordre économique et moral — pour en attendre quelque effet peut-être temporairement utile.

Nous n'avons pas des États quasi autonomes comme l'Amérique du Nord, des Cantons presque indépendants comme la Suisse, des principautés fédérées comme l'Allemagne, une noblesse héréditaire comme les lords anglais et les magnats hongrois,— c'est-à-dire des groupes d'intérêts spéciaux et caractérisés. Depuis notre révolution de 1789 tout chez nous s'est graduellement unifié, intensivement démocratisé,et en politique le sentiment de l'égalité devant les droits et les devoirs est le plus vif, le plus incontesté des sentiments français.Il s'est bien formé avec l'essor industriel, avec les applications de la vapeur, un outillage perfectionné, et l'extension des anciens marchés une classe de hauts barons de finance et d'agiotage, qui ramèneraient les inégalités de l'ancien régime féodal ; mais il suffit, pour enrayer et faire disparaître le mal,de fonder l'hérédité progressive de l'Etat sur les grandes fortunes, après la mort des possesseurs — ainsi que l'a si justement indiqué M. Godin dans ses récentes publications.

Une seule Chambre correspond, par conséquent, à notre manière d'être présente comme deux siégeant ailleurs. Il importe seulement de lui donner à la fois la stabilité et l'élasticité que réclament les conditions d'existence des sociétés modernes et l'esprit de suite dans les rapports internationaux. Il faut cette Chambre permanente comme le pays lui-même et modifiable comme l'opinion publique.Un renouvellement partiel,répond à ce desideratum : on a pu le constater déjà à l'égard du Sénat actuel, citadelle de la réaction cléricale et monarchique au début, et aujourd'hui assemblée mise à l'unisson de la majorité du pays même par le suffrage à deux degrés. Pour le corps électoral ce renouvellement est encore la meilleure sanction à sa portée envers les engagements des candidats.

Le renouvellement intégral de la Chambre remet tout en question, sous forme plébiscitaire, même les résultats acquis qui semblent définitifs. Les lois les mieux étudiées par la Chambre précédente sont remises sur le métier par la suivante, et souvent en sens inverse. Il y a perte de temps et solution de continuité, quand ce n'est pis.

Le Congrès aurait donc pu envisager et trancher la question d'une Chambre unique, au lieu de rester un simple collège électoral.

Une autre préoccupation de ces dernières années a porté sur l'instabilité ministérielle, sur la stérilité du parlementarisme. Rien d'étonnant à cela. Cabinets et Parlements sont deux organes des Monarchies constitutionnelles qui peuvent comporter tout au plus des républiques d'États fédérés. Dans une République unitaire comme la française leurs fonctions sont forcément perturbatrices. Il faut que le pouvoir ait sa sphère bien déterminée et parfaitement reconnaissable : or, chez nous, un peu émietté à la Présidence, dans le Ministère et les deux Chambres, il n'est vraiment nulle part. Et si la République vit cependant, c'est qu'il n'y a de possible qu'elle en France : c'est que si nous ne sommes encore qu'incomplètement républicains, nul pour ainsi dire n'est plus monarchiste *in petto*. L'organisation rationnelle du pouvoir s'imposait donc au Congrès, sous peine de voir se reproduire les crises et les intrigues parlementaires que tous les bons citoyens déplorent. Le pays n'étant redevable à ce Congrès que d'un président de plus, ce n'était guère la peine d'aller à Versailles ; car la situation créée par l'interrègne de M. Grévy, est exactement — démasquée, à nu — la situation latente d'hier et de demain. Une dissolution, suivie d'élections générales, n'apporterait pas grand changement non plus au *statu quo*, les forces respectives des partis à la Chambre fussent-elles autres ; car il reste toujours la Constitution de 1875, qui, ne cadrant ni avec la nature des choses, ni avec notre tempérament national, ne saurait donner des fruits différents de ceux qu'elle a déjà produits.

Cela étant, voici l'esquisse d'un projet de révision qui donne satisfaction aux considérations précédentes :

PROJET DE RÉVISION ÉQUIVALANT A UNE CONSTITUTION NOUVELLE.

ARTICLE PREMIER. — La nature et la forme de l'État en France sont *républicaines*, c'est-à-dire d'origine populaire et d'organisation collective — à l'inverse du régime monarchique, qui se dit d'origine divine et qui implique le gouvernement personnel (1).

ART. 2. — Le pouvoir est un et indivisible ; il réside dans le peuple souverain. Pour être exercé en son nom, lieu et place dans le pays tout entier, le peuple le délègue à un CONSEIL NATIONAL de 120 membres, renouvelable tous les ans, le 1er dimanche de janvier, par quart tiré au sort (2).

ART. 3. — Les conseillers nationaux sont élus au scrutin unino-

(1) La monarchie constitutionnelle est une forme transitoire qui n'a pu durer en France parce que la Révolution de 89-93 supprima les classes privilégiées qui sont sa raison d'être.

(2) Le grand nombre des députés et sénateurs n'a jamais été favorable à la besogne législative. C'est un élément obstructeur quand il n'est pas cahotier.

minal dans la France entière, considérée comme collège unique, parmi les candidats ayant obtenu le plus de suffrages (1).

Sont électeurs dans ce collège unique les Français jouissant de leurs droits civiques, qui ont satisfait au service militaire ou qui en ont été dûment exonérés.

Toute abstention de vote entraîne pendant cinq ans la perte de ces droits et la radiation sur les listes électorales, sauf les cas de force majeure justifiées : absence, maladie, etc.

Art. 4 — Une fois ses pouvoirs vérifiés et son bureau définitif constitué, le Conseil national procède, à la majorité absolue des voix, à la nomination de directeurs des grands services publics dits ministères : Affaires étrangères, Agriculture-Industrie, Commerce-Colonies, Finances-Postes-Télégraphes, Guerre, Instruction publique-Beaux-Arts, Justice, Marine, Travaux publics etc. Ces directeurs sont entre eux sans dépendance ni solidarité et sont pris et maintenus en dehors du Conseil national (2).

Art. 5 — D'après les aptitudes et goûts de ses membres (3), le Conseil national se divise en autant de Comités permanents spéciaux que de directions ci-dessus pour surveiller efficacement, d'après le principe de la division du travail, la gestion immédiate des intérêts matériels et moraux du pays. Sur la proposition motivée du Comité spécial dont chacun relève, le Conseil national révoque à la majorité absolue des voix tout directeur qui y donne lieu par ses actes.

Art. 6 — Le Conseil national siège tous les ans neuf mois de plein exercice, une première fois du 14 janvier au 14 juillet, une seconde du 14 septembre au 14 décembre (4). Pendant les vacances un Comité de surveillance dont feront partie deux membres de chaque Comité permanent ordinaire, suppléera le Conseil national.

---

(1) Ce mode de recrutement met fin aux influences du clocher, aux obsessions locales. Il est favorable au contraire aux grands courants d'opinion et permet aux minorités d'avoir une représentation proportionnelle.

(2) Plus de ministres parlementaires, plus de crises ministérielles. Le régime est essentiellement français ; il a fonctionné sous la Convention avec une efficacité merveilleuse, soit au point de vue de l'organisation intérieure, soit à celui de la défense extérieure. Le tort de la Convention, comme celui de la Législative et de la Constituante, fut de ne pas se perpétuer par un renouvellement partiel. Cela nous eut très probablement évité le Directoire — réaction victorieuse des partisans du parlementarisme anglais, et Bonaparte, c'est-à-dire le retour à l'unité du Pouvoir sous la détestable forme Césarienne.

(3) Les délégués du peuple sont ainsi contraints de payer de leur personne, et les bavards et les intrigants se verront éliminés peu à peu.

(4) La durée des travaux législatifs est ainsi régularisée au lieu d'être laissée au bon plaisir du Président de la République ou du Cabinet.

Art. 7 — Il n'y aura de séance publique (1) que lorsque le Conseil national, saisi d'un projet ou amendement de loi par l'un des Comités permanents, en aura décidé la discussion à la majorité absolue des voix ; mais un compte rendu des travaux des Comités à part, sera communiqué au *Journal Officiel* et à la presse, pour les porter à la connaissance du public.

Art. 8. — L'assistance à toute séance publique ou non publique du Conseil national donne droit pour chaque membre à un jeton de présence. Les membres du Comité de surveillance pendant les vacances, toucheront le même jeton. La quotité (2) des jetons de présence sera fixée par une loi spéciale, de façon à mettre les conseillers au-dessus du besoin et des tentations.

Art. 9. – Le Président du Conseil national en fonctions, recevra au nom du Peuple français, les lettres de créance des ambassadeurs étrangers et accréditera auprès des puissances étrangères, des agents diplomatiques français. Sa signature suffit à la promulgation des lois et à la ratification des traités, quand elle est contresignée par les membres du bureau du Conseil national.

Art. 10. — Les décrets et règlements des directeurs des services publics sont visés par un membre délégué de leurs Comités permanents respectifs. Ces directeurs nomment et révoquent sous leur responsabilité leurs collaborateurs et agents subalternes.

Art. 11. — Pour faire convenablement face à ses frais spéciaux de représentation et de secrétariat, il sera alloué au Président du Conseil national 360.000 francs par an, et à deux vice-présidents, ses suppléments éventuels dans toutes ses fonctions, 60.000 francs par an. Le Président, les vice-présidents, de même que les membres du bureau, sont soumis à la réélection tous les 14 janvier. A cette date aussi se fera dans les Conseils permanents l'intégration des conseillers nouvellement élus.

Art. 12. — Pour connaître les délits et crimes de lèse-nation et de lèse-République, du trafic des hautes situations officielles soit civiles, soit militaires, etc., le Conseil national nommera, à l'une de ses séances un tribunal suprême composé de six membres. Un jury sera attaché à ce tribunal ; il se composera des membres du Conseil national, ayant déjà fait partie du Parlement républicain depuis 1871, et de ceux qui seront eux-mêmes réélus à la nouvelle Assemblée.

Pène Siefert.

---

(1) Ainsi seront supprimées les séances décoratives parfaitement steriles où les beaux parleurs et les tapageurs se donnent seuls carriere.

(2) Cette quotité pourrait être de 100 francs, soit 600 par semaine et environ 24.000 francs par an. Ce système d'indemnite rendra les élus assidus aux seances et il est peu onereux, compare a la seule liste de Louis-Philippe et de Napoleon III. Du reste, aux États-Unis, les représentants ont un traitement fixe annuel de près de 4.000 francs, sans compter une indemnité de route.

EUGÈNE POTTIER.

« Heureux les morts, parce qu'ils reposent ! » Ces paroles de Luther. devant le cimetière d'Eisleben,nous pouvons les appliquer, en ces temps si troublés et si tristes à ceux qui, comme Eugène Pottier, — pendant plus de quarante années.à travers Juin 1848 et Mai 1871.sous les monarchies oppressives et sous les Républiques stérilisées et trahies, dans les douleurs de la démocratie réfoulée et de la patrie humiliée et mutilée — ont combattu pour les idées émancipatrices de la France en mal d'un nouvel ordre social.

Ce puissant poète, ce militant socialiste, à la fois si dévoué,si modeste et si infatigable, pour qui la vie fut une longue lutte, ayant pour but l'accomplissement du devoir et pour consolation l'affection de ceux qui avaient pu l'apprécier,aurait pu en effet adresser depuis longtemps à la mort la célèbre et magnifique invocation de Proudhon :

« Si tu viens aujourd'hui, ô mort ! je suis prêt. J'aime les miens et j'en suis aimé ; j'ai bien combattu, *bonum certamen certavi* ; si j'ai commis des fautes, du moins je n'ai pas désespéré de la vertu, et je me suis relevé toujours. J'ai commencé mon testament, que d'autres achèveront, et j'ai la ferme confiance que quiconque l'aura lu comprendra cette forte parole, qu'il n'est pas de servitude pour celui *qui a fait un pacte avec la mort*. Si tu ne viens que demain je serai encore mieux préparé ; j'aurai fait davantage ; je t'embrasserai avec une effusion plus ardente d'un degré. Si tu tardes dix ans, je partirai comme pour le triomphe,ô mort ! si longtemps calomniée, et qui n'es terrible qu'aux méchants, seuls dignes d'être appelés immortels. »

La mort a été, en effet, autant pour le socialiste que pour le grand poète méconnu, un véritable triomphe. Il a été enseveli dans les plis de son rouge drapeau ; des milliers d'amis politiques l'ont accompagné à sa dernière demeure, et la conspiration d'obscuration et de silence, qui s'était faite autour des inspirations de sa muse, a été tout-à-coup brisée. Dès que d'un peu de terre ont été recouverts ses restes, on a bien voulu s'apercevoir,qu'en même temps qu'un de ses socialistes les plus méritants, la France venait de perdre un de ses plus brillants poètes populaires.

Cette fois la presse a été presque unanime. Elle, qui n'avait jamais voulu savoir que Pierre Dupont avait déclaré Pottier plus que son égal ; que Gustave Nadaud, passant outre aux divergences politiques, avait généreusement tenté de lui faire rendre justice ; que Jules Vallès, Rochefort, Francisque Sarcey avaient vainement tenté d'appeler l'attention sur lui ; elle a trouvé soudain son chemin de Damas et a reconnu que le nom de Pottier honorerait désormais la poésie française.

Pour notre part, nous n'avons pas attendu ce moment pour saluer comme il convenait le brillant écrivain qui, dès le premier jour, honora la *Revue socialiste* de sa collaboration.

Mais disons tout d'abord, quelques mots de l'homme.

« L'histoire de Eugène Pottier, dit Ernest Roche, dans l'*Intransigeant*, est celle de tous les martyrs de la démocratie qui ont traversé ce siècle tourmenté, laissant un lambeau de leur chair dans chaque bataille populaire, marquant de leur sang toutes les étapes du progrès et conservant néanmoins leurs convictions intactes, plus fières et plus solides après la défaite.

« Pottier naquit à Paris en 1816. Il exerca d'abord, comme son père, le métier d'emballeur, et n'a pas cessé depuis de mener la vie rude des ouvriers manuels.

« Plus tard, le métier n'allant pas et des goûts artistiques s'étant développés en lui, il étudia le dessin sur étoffe et fut le véritable créateur de cette industrie en France.

« Mais déjà la passion de la liberté s'allumait dans son cœur ; sa plume s'essayait à la polémique, dans des chansons vigoureuses qui n'eurent pas d'écho alors, en même temps qu'il fondait la chambre syndicale des dessinateurs sur étoffe et s'affiliait à l'*Internationale*.

« En 1848, il était avec le peuple, un fusil en main, derrière les barricades. On le retrouve, toujours militant, pendant toute la période d'opposition à l'empire, et son nom figure sur le manifeste adressé, le 20 juillet 1870, aux socialistes d'Allemagne, afin d'arrêter à son début la sanglante guerre où nous poussait la réaction impériale.

« Pendant le siège de Paris, il fut élu adjudant au 181e bataillon de la garde nationale ; il prit part, en cette qualité, à la bataille de Champigny et fut désigné comme délégué au Comité central, dont il ne tarda pas à devenir l'un des membres les plus actifs, et de ceux qui préparaient la Commune.

« Socialiste avant tout, il marcha avec les chambres syndicales et signa l'affiche de la chambre fédérale des Associations ouvrières appelant les électeurs au scrutin du 26 mars pour la nomination de la Commune, dont il ne devint membre qu'aux élections complé-

mentaires d'avril. Il fut élu dans le deuxième arrondissement par 3,352 voix sur 3,600 votants.

« Tous ses votes, durant la période communaliste, se ressentent de la préoccupation permanente à laquelle il avait voué son génie et sa vie : l'amour du pauvre et l'émancipation du travail. C'est ainsi qu'il adhéra aux décrets sur la conscription, sur les loyers, le mont-de-Piété et la formation d'un comité de Salut public.

« A l'entrée des Versaillais dans la capitale, Pottier prit résolûment le fusil et se battit en désespéré jusqu'à la fin. Il échappa, comme par miracle, à l'égorgement en masse des défenseurs de Paris, et se réfugia aux États-Unis, où il demeura jusqu'à l'amnistie. »

Tout cela est exact ; mais il serait injuste d'oublier que c'est dans l'école phalanstérienne que Pottier trouva les premiers enseignements socialistes. Et quels éducateurs que ces brillants disciples de Fourrier, qui ont nom : Victor Considerant, H. Renaud, Toussenel, Hennequin, Pellarin, pour ne citer que quelques noms dans cette centaine d'hommes remarquables qui répandirent avec tant de zèle et tant de talent la bonne nouvelle fourriériste dans le monde ! C'est parmi eux que Pottier puisa cette profonde et douce philosophie monistique qui nous émeut et nous entraîne dans quelques-uns de ses poëmes.

Rentré en France en 1880, après les dures épreuves de l'exil et frappé d'une paralysie partielle, l'ancien membre de la Commune n'y trouva guère que la misère. Mais rien ne le découragea, et les socialistes militants le comptèrent toujours parmi les plus énergiques et les plus constants de ceux qui payent de leur personne. Il était impossible de voir cet homme si doux, si naïvement dévoué, oserai-je dire, moi qui crois que le dévouement est un devoir ; et que le devoir social est l'*inconcussum quid* de la vie, dont les joies des affections partagées sont les seuls bonheurs appréciables. Avec cela, Pottier était si modeste et nullement aigri, quand il aurait tant eu à se plaindre ! Il était impossible de le voir sans être pris pour lui d'une chaude sympathie. Il y avait en lui un caractère d'enfant, un cœur de héros, une âme d'apôtre, un souffle de poète.

Dans la préface du premier volume de chansons de Pottier (1), Gustave Nadaud nous raconte comment, après les journées de juin, il se rencontra dans une espèce de Caveau, situé rue Basse du Rempart, où se réunissaient un grand nombre de poètes et d'artistes démocrates, autour des chansonniers Pierre Dupont, Gustave Mathieu et du peintre Fontalard. Les débutants donnaient la primeur

(1) *Quel est le fou? Chansons* par Eugène Pottier avec une préface de Gustave Nadaud, Paris 1884. Dépôt aux bureaux de la *Revue socialiste*.

de leur production. Il entendit un jeune inconnu entonner la *Propagande des chansons.*

« Je demandai le nom de ce chansonnier On me répondit: Eugène Pottier. Je fus fort ému de la fierté, de la véhémence de ses couplets révolutionnaires, et sans être entraîné par la doctrine, je me passionnai pour le talent de cet homme qui se révélait soudainement. Je m'approchai de Pierre Dupont et lui demandai son avis. Voici sa réponse textuelle : — « C'en est un qui nous *dégote* tous les deux. »

Ce fait honore, et l'auteur du *Chant des ouvriers* et l'auteur des *Deux gendarmes*. Mais leur admiration était justifiée, comme l'on s'en convaincra à la lecture de la chanson qui motiva leur appréciation. Nous croyons devoir la reproduire :

1

Le monde va changer de peau
Misère, il fuit ton bagne.
Chacun met cocarde au chapeau,
L'ornière et la montagne.
Sac au dos, bourrez vos caissons !
Entrez vite en campagne !
Chansons !
Entrez vite en campagne !

2

Avec vous, montant aux greniers,
Que l'espoir s'y hasarde !
Grabats sans draps, pieds sans souliers,
Froid qui mord, pain qui tarde :
On y meurt de bien des façons !...
Entrez dans la mansarde !
Chansons !
Entrez dans la mansarde !

3

Que le laboureur indigent
Voie à votre lumière
Si la faulx des prêteurs d'argent
Tond ses blés la première.
Mieux vaudrait la grêle aux moissons...
Entrez dans la chaumière !
Chansons !
Entrez dans la chaumière !

4

Les marchands sont notre embarras.
L'esprit démocratique
Tombe à zéro, — souvent plus bas! —
Chez l'homme qui trafique.
Tirez du feu de ces glaçons !...
Entrez dans la boutique !
Chansons !
Entrez dans la boutique !

5

On vous prendra, dit le rusé,
Propriété, famille.
Le propriétaire abusé
S'enferme et croit qu'on pille.
Pour guérir ces colimaçons...
Entrez dans leur coquille !
Chansons !
Entrez dans leur coquille !

6

En paix, l'armée est un écrou
Dans la main qui gouverne,
Pour serrer le carcan au cou
Du peuple sans giberne.
Cet écrou nous le dévissons...
Entrez dans la caserne !
Chansons !
Entrez dans la caserne ! *1848.*

Quel souffle !

Pourtant un tel homme passa inaperçu, car les succès ne viennent pas à ceux qui travaillent, souffrent et combattent avec les humiliés, les opprimés et les affamés. « Pendant trente-cinq années, dit encore Gustave Nadaud, je fatiguais du nom de Pottier tous les échos littéraires et chansonnants et jamais l'écho ne me répondit: Pottier. » Ce

n'est qu'en 1883, à la suite d'un prix remporté à la lice chansonnière que le célèbre chansonnier dont la confraternité littéraire mérite bien d'être louée ici, retrouva son humble et génial confrère vieilli par la misère et courbé par la maladie. Il intéressa d'autres confrères à son sort et l'on offrit au poète révolutionnaire, ou une souscription ou la publication de ses œuvres choisies. « Que je meure de faim, s'écria-t-il, mais que mes œuvres soient publiées ! » En 1884, parut donc, grâce à M. Gustave Nadaud, le volume dont nous avons parlé plus haut. Le livre eut un grand succès parmi les coreligionnaires de Pottier ; mais n'alla pas jusqu'au grand public. Un talent si honnête et si sain ne pouvait faire brêche, en ce temps de conflits sociaux, de guerres littéraires, de haines sectaires, d'intrigues de partis et de recherche maladive du pimenté et du faisandé. En 1887, grâce aux soins de quelques anciens membres de la commune,parmi lesquels il faut citer le Dr Goupil,parut un second volume de notre poète (1).

Ici la tâche devient difficile ; la place et le loisir me manquent pour apprécier ce poète, tour à tour si profond, si touchant et si sublime. Je pourrais citer ; mais comment choisir dans l'œuvre d'un homme qui sera peut-être qualifié un jour de la Fontaine de la chanson plébéienne, et qui a laissé plus de cinquante chefs-d'œuvre. Je préfère renvoyer le lecteur aux deux volumes déjà parus et surtout à l'édition complète en livraisons que préparent en ce moment quelques amis politiques de Pottier et ceux qui lui furent les plus chers.

Son œuvre contiendra deux ou trois cents chansons embrassant toutes les souffrances et toutes les espérances humaines. Parfois, en présence des douleurs du présent et des triomphes passagers de l'oppression et de l'injustice, Pottier a eu quelques chants d'excitation et de colère ; mais sa colère est toujours celle de Diderot s'écriant dans ses *Réflexions philosophiques* : « O Mortels ! comment avez-vous fait pour vous rendre aussi malheureux que vous l'êtes ! Que je vous plains, que je vous aime ! »

Telle était bien la philosophie de Pottier, même dans les moments où, nouveau Juvénal, il écrivait ses vers sous la dictée de l'indignation. Et l'ensemble de son œuvre sera à la fois le poème des douleurs prolétariennes et des revendications de ce socialisme que Pottier aussi envisageait, non seulement comme la théorique justicière du monde moderne, mais encore considérait comme la religion humaine des temps nouveaux. B. MALON.

---

(1) *Chants révolutionnaires*, par Eugène Pottier, publiés par les soins des anciens collègues d'Eugène Pottier à la Commune de Paris, avec préface de Henri Rochefort. Dépôt dans les bureaux de la *Revue socialiste*.

INDEMNITÉS DE PLUS-VALUE

Il existe une loi déjà ancienne (1807) dont certains articles contiennent des dispositions conformes à l'intérêt public et que, sans doute pour cette raison, on a négligé d'appliquer depuis longtemps.

Au moment où les questions budgétaires sont partout à l'ordre du jour, il nous semble bon de la rappeler à ceux qui détiennent une part de pouvoir. Peut-être y trouveront-ils quelques moyens de retirer pour Paris, par exemple, de nouvelles ressources, à l'aide desquelles il serait possible d'alléger d'autant les impôts iniques de consommation ou de créer des institutions philanthropiques.

Il s'agit des indemnités qui peuvent être exigées — et qu'on n'exige plus — des propriétaires dont les immeubles bâtis ont bénéficié d'une plus-value indirecte, à la suite de travaux exécutés par l'Administration, dans un intérêt de salubrité. ou pour l'embellissement des villes.

Nous voulons examiner brièvement les principes et l'état actuel de la législation qui règle cette matière.

Depuis quarante ans, on le sait, la valeur des immeubles à Paris a doublé et parfois même triplé. Des propriétaires se sont vus enrichis par la force des choses, sans qu'ils aient eu à faire œuvre de forces musculaire ou cérébrale. La rente du sol est arrivée à un taux exorbitant. Cette augmentation de valeur est due certainement à des causes multiples. Mais on peut dire, qu'avec l'accroissement continu de la population à Paris,les immenses travaux qui ont bouleversé de fond en comble la plupart des quartiers de la capitale, les percements, les élargissements de rues, les embellissements de toute nature, ont contribué considérablement à la majoration constante dont nous parlons.

Qui donc a créé cette plus-value ? Qui donc ? sinon l'administration de la ville de Paris. à l'aide d'emprunts considérables dont les contribuables paient encore actuellement les lourds arrérages aux rentiers ? Et qui donc en a profité exclusivement, sinon les seuls détenteurs d'immeubles ? C'est là une richesse *sociale* dans sa source et qui devrait être *sociale* dans sa destination. « Pourquoi donc, dit M. Fouillée, ne pas réserver à l'État ou aux municipalités

le produit dans la plus-value dans l'avenir comme dans le présent (1)? Ne serait-il pas conforme en effet à toutes les données de la Justice, que les plus-values amoncelées, grâce aux deniers des membres de la Collectivité, profitassent à cette même collectivité, et non pas à quelques propriétaires dont les revenus s'accroissent, sans effort de leur part, et partant sans cause légitime ? Il serait au moins dès aujourd'hui urgent — en attendant mieux — que les propriétaires bénéficiant d'une plus-value indirecte, supportassent une part proportionnelle dans les frais de travaux.

Au XVII[e] siècle, plusieurs arrêts mentionnent l'application de ce principe : « Un point important et souvent controversé, dit M. Pierre Clément (2), fut réglé par un arrêt du conseil du 31 décembre 1672. Quand d'obscures et étroites rues étaient élargies, les propriétaires des maisons qui profitaient de ces travaux onéreux à la ville devaient-ils contribuer à la dépense? Déjà résolue plusieurs fois affirmativement, la question restait néanmoins sujette à interprétation. L'arrêt du conseil la trancha sans retour, en décidant que les propriétaires de quelques maisons de la rue des Arcis, situées en face des maisons démolies, supporteraient leur part de la dépense en proportion de l'avantage qu'ils en recevraient. Prise pour un cas particulier, cette décision fit règle ; quelques années après (27 mai 1678), un nouvel arrêt enjoignit aux propriétaires de la rue Neuve-St-Roch de payer, d'après un rôle arrêté par le roi, la somme de 37 515 livres à distribuer entre diverses personnes « tenues de retirer leurs bâtiments et héritages, et laisser la place nécessaire pour l'élargissement de la dite rue. »

Ainsi, comme on le voit, au XVII[e] Siècle, les propriétaires venaient en aide, de leur propre bourse, à l'administration, lorsque les travaux à entreprendre devaient accroître la valeur de leurs immeubles.

Au dix-neuvième siècle, on n'est pas aussi exigeant, malgré l'existence de la loi du 16 septembre 1807, qui permet également d'obliger les propriétaires, dans certains cas déterminés, à verser une indemnité dans les caisses des communes ou de l'État.

Le législateur de 1807 a, en effet, consacré le principe de l'indemnité de plus-value ; mais il a établi que l'administration ne pourrait la réclamer qu'autant que l'augmentation acquise aux propriétés serait *notable*, et, de plus, que l'administration ne pourrait réclamer que la moitié de la plus-value. En outre, il a subordonné la réclamation de la plus-value à l'accomplissement des formalités nom-

(1) Fouillée : *La propriété sociale*, p. 45.

(2) Pierre Clément : *La Police sous Louis XIV*, p. 144.— Cité par M. Aucoc, dans ses conférences sur le Droit administratif. T. II, p. 643.

breuses : une enquête préalable et une décision du chef de l'État, sur l'avis du Conseil d'État (1).

C'est dans les articles 30, 31 et 32 de la loi du 16 septembre 1807, que se trouvent posées ces règles.

« Il faut avouer, dit M. Aucoc, que ce n'est que dans des cas assez rares qu'on en fait usage. On n'en pourrait guère citer qu'une vingtaine d'applications. La plupart ont été faites au profit de villes qui faisaient de grands travaux de voirie : les villes de Paris, Lyon, Grenoble, Toulouse. Ainsi, une ordonnance du 31 mars 1843 avait déclaré les articles 30 à 32 de la loi de 1807, applicables aux propriétés riveraines de la rue Rambuteau. Mais lors des améliorations récentes qui ont été apportées à la voirie urbaine de Paris...., améliorations bien plus importantes que les anciennes, la Ville n'a pas usé de la faculté donnée par la loi de 1807. »

Depuis 1843, s'il faut en croire M. Aucoc, dont l'autorité d'ailleurs ne fait doute pour personne, cette loi de 1807, qui n'est cependant pas abrogée, n'a jamais été appliquée. Et c'est justement dans la période de temps qui s'écoule de 1845 jusqu'à nos jours, que les plus grands travaux de voirie ont été exécutés ; c'est pendant ce laps de temps que les millions et les millions ont été dépensés pour transformer Paris. Les gouvernements qui se sont succédé ont ainsi, d'une part lésé l'intérêt du plus grand nombre en contractant des emprunts qu'auraient rendu inutiles en partie l'application de la loi ; et de l'autre, permis à une minorité de privilégiés d'accaparer illégitimement le produit des plus-values au grand préjudice de la morale publique.

Quoi d'étonnant après tout ? Ne sommes-nous pas dans le siècle des spéculations à outrance et de l'agiotage effréné ? Nous concevons fort bien dans quel profond désarroi une stricte application des articles que nous venons d'indiquer, jetterait les gens de finance, et il nous semble entendre les coassements qu'une telle mesure provoquerait dans le marais des tripoteurs. Que le gouvernement de Juillet, que l'Empire, protecteurs-nés de la Juiverie, se soient crus dans l'obligation de laisser dormir cette loi, c'est dans l'ordre. Il est de fait qu'elle eût pu gêner considérablement tous les hauts personnages qui ont spéculé avec tant de hardiesse et tant de bonheur sur les terrains, et qui pendant des années ont exploité, à leur grand profit, la mine d'or des travaux publics. Mais en République, il serait temps que les corps élus, le conseil municipal en particulier, — lequel est moins que les autres sous la domination de la Haute-Banque, — fissent sortir de la poussière, où elle gît depuis trop longtemps, la vieille loi de 1807.

(1) Aucoc. Op. cit. p. 644.

On parle de réviser la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation. Lorsque le Parlement sera saisi de cette proposition, ne pourrait-il pas, en s'inspirant de l'arrêt du conseil du 27 mai 1678, cité plus haut, introduire dans la législation nouvelle le principe que nous venons de développer? Il existe déjà dans la loi de 1841 un article ainsi conçu :

« Si l'exécution des travaux doit procurer une augmentation de valeur immédiate et spéciale au restant de la propriété, cette augmentation sera prise en considération dans l'évaluation du montant de l'indemnité (art. 51). »

Ne serait-il pas équitable de donner quelque extension à cette très-importante disposition et d'obliger les propriétaires voisins, non expropriés, devant bénéficier d'une plus-value indirecte, à contribuer, en proportion de cette plus-value, au paiement de l'indemnité d'expropriation ?

Je livre cette observation aux méditations des députés qui ont pris l'initiative de la réforme.

Quant au conseil municipal, il semble que son devoir soit tout tracé. Dans la limite de ses attributions actuelles, il assurera dans l'avenir l'application stricte de la loi de 1807. Et il pourra examiner d'autre part, s'il n'y a pas lieu de revenir en arrière et d'exiger des propriétaires dont les immeubles ont pris une plus grande valeur à la suite des travaux exécutés dans le passé, une indemnité proportionnelle. En effet, la loi ne dit pas que l'obligation des propriétaires devra être déclarée avant l'exécution des travaux. La décision qui frappe les propriétaires peut donc intervenir après. « En fait, dit M. Aucoc, elle est intervenue plusieurs fois après, et jamais le conseil d'Etat, statuant au contentieux, n'a annulé pour excès de pouvoir, la décision du chef de l'Etat. »

Quoiqu'il en soit, c'est un devoir pour les élus de la Ville de Paris de chercher à faire rentrer avec le plus d'empressement possible, dans les caisses publiques, le produit de plus-values, qui, ainsi que nous l'avons dit, ont été créées avec l'argent des contribuables. Voilà un moyen de rendre prospères les finances de la Ville, et cela sans impôts nouveaux ni emprunt, par l'application dans le passé et dans le présent d'une loi qui, sans être empreinte d'un caractère foncièrement socialiste, contient cependant quelques dispositions conformes à la Justice, c'est-à-dire à l'intérêt de la collectivité.

C'est pourquoi, au moment où les finances sont obérées et où l'équilibre des budgets devient de plus en plus difficile, nous avons cru utile de remettre en mémoire la loi de 1807, avec l'espoir que les élus du peuple auront à cœur d'en faire leur profit.

Eugène Raiga.

Post-scriptum.— Ajoutons à ces courtes indications le texte des articles sus-mentionnés :

Loi du 16 septembre 1807, sur le dessèchement des marais, etc...

Art. 30.— Lorsque par suite des travaux déjà énoncés dans la présente loi, lorsque par l'ouverture de nouvelles rues, par la formation de places nouvelles, par la construction de quais ou par tous autres travaux publics généraux, départementaux ou communaux, ordonnés ou approuvés par le gouvernement, des propriétés privées auront acquis une notable augmentation de valeur, ces propriétés pourront être chargées de payer une indemnité qui pourra s'élever jusqu'à la moitié des avantages qu'elles auront acquis : le tout sera réglé par estimation dans les formes déjà établies par la présente loi, jugé et homologué par la commission qui aura été nommée à cet effet.

Art. 31.— Les indemnités pour paiement de plus-value seront acquittées, au choix des débiteurs, en argent ou en rentes constituées à 4 pour cent net, ou en délaissement d'une partie de la propriété si elle est divisible : ils pourront aussi délaisser en entier les fonds, terrains ou bâtiments dont la plus-value donne lieu à l'indemnité et ce, sur l'estimation réglée d'après la valeur qu'avait l'objet avant l'exécution des travaux desquels la plus-value aura résulté...etc...

Art. 32. — Les indemnités ne seront dues par les propriétaires des fonds voisins des travaux effectués, que lorsqu'il aura été décidé, par un règlement d'administration publique rendu sur le rapport du ministre de l'intérieur, et après avoir entendu les parties intéressées, qu'il y a lieu à l'application des deux articles précédents.

L'indemnité est réglée, aux termes de l'article 30 par une commission spéciale, organisée dans les conditions fixées par les articles 42 à 47 de la loi de 1807.

« On a plusieurs fois soulevé la question de savoir si les articles 30, 31 et 32 ne devaient pas être considérés comme abrogés implicitement par les lois sur l'expropriation.

« Mais dans les discussions de ces lois, en 1833 et 1841, les commissaires du gouvernement avaient, au contraire, affirmé que ces dispositions de la loi de 1807 recevaient toujours leur application. Aussi le conseil d'État, soit par des avis de doctrine, notamment l'avis du 26 avril 1843, soit par des décisions rendues au contentieux, a établi que *ces articles étaient restés en vigueur.* » (Aucoc, op. cit. p. 641).

Appuyons encore de l'autorité de M. Ducrocq, aujourd'hui professeur à l'école de droit de Paris, les considérations qui précèdent :

« Malgré des assertions contraires, dit-il, il faut tenir pour constant que ces dispositions de la loi de 1807 n'ont point été abrogées par les lois sur l'expropriation...

« Il est vrai que l'administration fait assez rarement usage de ce droit ; *il y a cependant des cas où la plus-value acquise par certains terrains est tellement notable que l'administration serait en défaut en n'usant pas de son droit dans l'intérêt public*(1).»

Il appartient aux pouvoirs publics d'empêcher que l'administration ne reste plus longtemps « en défaut ». E. R.

---

(1) Ducrocq : *Cours de droit administratif.* T. 1, p. 498.

LE BANQUET DE LA REVUE SOCIALISTE

Le 26 novembre dernier, nous avons fêté, au restaurant du Rocher Suisse, à Montmartre, le troisième anniversaire de la *Revue socialiste*. Plus de trois cents personnes, parmi lesquelles de nombreuses citoyennes, avaient répondu à l'appel des organisateurs.

En l'absence du citoyen A. Hovelacque, président du Conseil municipal, empêché, le banquet a été présidé par notre ami Camélinat, député de Paris, assisté des citoyennes Bonnevial et Léonie Rouzade. A ses côtés se trouvaient Benoît Malon, directeur, et Daumas, administrateur de la *Revue*.

Parmi les assistants notons les citoyens :

Songeon, sénateur ; Alexandre Millerand, Laisant, Basly, Antide Boyer, Clovis Hugues, Dr Susini députés, Gustave Rouanet, A. Chirac, Albert Regnard, Eugène Fournière, S. Deynaud, Jules Pinaud, L. Pagèze, Georges Meunier, Eugène Raiga... rédacteurs de la *Revue*. Le Conseil d'administration était représenté par les citoyens Rodolphe Simon, Vilaséca, Borniol, Dr Bertrand, Boilley, Mijoul...

La *Société républicaine d'économie sociale*, qui avait remis sa séance mensuelle, pour permettre à ses membres d'assister au Banquet, avait délégué les citoyens Bedouch, L. Huguet, Laporte, Melinette, Stiegler, Ehrhard, Toutlemonde, Elie May, Reverchon et d'autres encore, dont les noms nous échappent.

Faut-il citer encore parmi les assistants, des citoyens Ernest Roche, de l'*Intransigeant* ; Crié de la *Nation* ; Ernest Lesigne du *Radical*, Marius Lecoq, du *Petit Parisien* ; Edant de l'*Estaffette*, le Dr Riù, le Dr Baurrau, Henri Colin, Fermont, Ducos, Voisin, Bentin, Louis Martin, V. Martin, Carrage, Victor Benoît, Heurtebise, L. Ottin, Stackelberg, J. Bariol, Balaguet, Martine.

Parmi les dames nous sommes heureux de mentionner les noms des citoyennes Bonnevial, Léonie Rouzade, Paulin, Clovis Hugues, Valette, Bertrand, Martine, Pottier, Léon Ottin, V. Benoît, Louise

Bedouch, R. Simon, A. Vilaséca, Meunier, Heurtebise, Bariol, Guillermet, Balaguet, Huard.

Au dessert le président donne la parole au citoyen Rouanet pour lire les lettres d'excuses de nos amis de Paris et des départements et pour rendre compte des nombreux témoignages de sympathie que nous avons reçu de l'Étranger.

Se sont fait excuser : les citoyens Laguerre, Gilly, Planteau, Calvinhac, Vergoin députés, Abel Hovelacque président du conseil municipal, Edouard Vaillant, H. Chassaing, Alphonse Humbert, Charles Longuet, conseillers municipaux ; Léon Cladel, Baggio, Denayrouse, le Dr Adolphe Rousseau, le Dr Louis Fiaux, enfin Louis Dramard, notre sympatique collaborateur d'Alger, un des fondateurs de la *Revue socialiste*.

Le citoyen Rouanet donne lecture des lettres des départements. Le Dr Blaise, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, nous annonce par dépèche qu'une réunion socialiste « s'associe de tout cœur à la manifestation des citoyens réunis pour célébrer le troisième anniversaire de la *Revue socialiste*. »

De Nantes, notre collaborateur et ami qui signe Yves Marcas, nous envoie des paroles chaudes et vibrantes :

« Je regrette du plus profond du cœur de ne pouvoir me trouver avec les vaillants pionniers de l'émancipation sociale de l'humanité. J'aurais voulu participer à cette Communion intellectuelle où penseurs et écrivains socialistes vont échanger leurs idées et leurs espérances et puiser de nouvelles forces pour les luttes de l'avenir. Oh ! nous avons besoin de toute notre énergie, de toute notre force intellectuelle et morale pour accomplir la haute mission que nous avons entreprise. S'attaquer à des préjugés accumulés par des siècles, s'attaquer à une organisation sociale et économique, protégée par les prêtres, par les juges, par tous les fonctionnaires et la force publique, quelle tâche profonde et pénible ! Mais nous ne sommes pas de ceux qui se rebutent en chemin. Nous marcherons en avant, semant la bonne parole, réconfortant les faibles, luttant contre les forts. Si nous succombons dans la bataille, nos idées triompheront et c'est le plus cher de nos désirs.

Je termine en m'associant au cri qui sortira de toutes vos poitrines : Vive la République démocratique et sociale ! »

De Guise, le citoyen Godin, fondateur de la grande œuvre qui a nom le *Familistère*, envoie tous ses vœux et toutes ses sympathies.

De Nimes, Élie Peyron, avocat, l'un des premiers fondateurs de la *Revue*, adresse au Président du Banquet ces quelques lignes éloquentes :

« Honoré citoyen, mes occupations professionnelles me retiennent à Nimes. Je regrette vivement de ne pas être au milieu de vous pour saluer le penseur et l'ami qui vous a groupés sous le drapeau du socialisme réformiste.

Je voudrais être à Paris pour joindre aux vôtres, mes sentiments de gratitude personnelle envers Benoit Malon qui m'a révélé le socialisme si large, si humain, qu'élabore et propage la Revue ; socialisme où la haine a fait place à

l'amour qui seul, ne l'oublions pas, est capable, d'enfanter les grandes choses et de créer un large courant vers la régénération sociale! »

De Vincennes, le citoyen Potonié-Pierre, ne pouvant à son grand regret assister au banquet, nous adresse avec son salut fraternel, son toast à la paix! Il termine ainsi sa lettre si intéresssante et si pleine de cœur :

« Que faut-il au capital pour qu'il garde sa puissance absorbante de plus en plus? La guerre! Que faut-il au travail pour qu'il donne aux vrais producteurs tout ce qui leur revient? La paix!

Courage et confiance dans l'avenir prochain, qui en éclairant les hommes, en fera non plus des patriotes aveuglés et étroits, mais des partisans de la Justice et de l'Humanité! »

De Montbéliard, le citoyen Frédéric Tufferd, auquel la *Revue* doit des études si instructives sur le socialisme en Amérique, nous écrit :

« Chers citoyens, je m'empresse de répondre à votre invitation et comme la distance qui me sépare de Paris, m'empêche de le faire en personne, je viens joindre mon toast à ceux de nos amis :

A l'union de tous les Républicains!

Non pas à l'union avec ces conservateurs opportunistes, royalistes déguisés, qui veulent une République sans républicains, mais à l'union de tous ceux qui veulent fermement et sans arrière pensée la république démocratique et sociale, la république de tous par tous et pour tous. A l'union de tous ceux, républicains socialistes, qui veulent faire de chaque réforme le point de départ de nouvelles réformes, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus dans le monde, ni oppression, ni exploitation, ni spéculation, ni tripotages, ni dépendance illégitime, ni misère! »

De Montbrison, le citoyen Jehan Delormes, s'associe de cœur à notre agape fraternelle et il termine ainsi :

« En face de toutes les hontes actuelles, qui prouvent autant que les livres des plus grands penseurs, les turpitudes et les iniquités de nos régimes modernes, je n'ai qu'à crier, de ce coin du vieux Forez, sourd encore aux aspirations humanitaires, courage, toujours courage, aux sincères et véritables socialistes qui veulent enfin l'avènement de la Justice! »

Le citoyen Adolphe David de Bourg (Ain) s'exprime ainsi:

« Cher citoyen Malon,

Ne pouvant me rendre à Paris pour assister au banquet de la *Revue socialiste*, je viens vous prier d'être mon interprète auprès de la rédaction et de l'administration de la *Revue*. Dites bien à ces citoyens que je suis de cœur avec eux, que je fais et ferai tout mon possible pour aider au succès, déjà si grand et si mérité, de la *Revue socialiste*, sûr de servir ainsi la grande cause de l'humanité.

Votre dévoué

ADOLPHE DAVID. »

La magnifique lettre de Mme de Morsier se termine comme suit:

Vous affirmez un idéal moral indispensable à l'avènement d'un nouvel ordre social. Vous demandez le respect pour toutes les croyances sincères lorsqu'elles ne se mettent pas, par l'intolérance, en contradiction avec la justice. Vous complétez l'idée du droit par celle du devoir; enfin vous donnez pour

base, pour centre et pour sommet au développement de l'individu, la sympathie humaine, l'amour par lequel seul peut se réaliser la justice sociale. « L'amour sans la justice est un mensonge, mais la justice sans l'amour reste une abstraction irréalisable » a dit Charles Secretan.

Maintenant que vous avez donné des ailes au socialisme, je commence à le comprendre et vous savez avec quelle profonde sympathie, je suivrai votre pensée et votre action dans cette nouvelle phase de leur évolution; heureuse si, parfois de près ou de loin, je puis m'associer modestement à votre œuvre.

Recevez etc..

Émilie de Morsier.

Lettre d'Aurélien Scholl, le publiciste étincelant et généreux et l'un des premiers de la littérature militante contemporaine :

Mon cher ami,

La chose la plus bête du monde, un rhume de cerveau, mais un vrai, un gros, un coriza bourgeois, m'a empêché d'aller hier au banquet du Rocher Suisse.

J'ai été franchement désolé de ce contretemps. J'aurais voulu voir de près, remuant, vivant, tout ce groupe de protestataires dont je partage les idées.

Oui, Malon, plus je vais, plus je suis pénétré de cette conviction, que la politique n'est qu'une attrape-nigaud au bénéfice des phraseurs.

Tout ce qui ne change pas le sort des malheureux n'est que de la blague. Quand on veut du gazon neuf on retourne le sol. Ce qui était dessus devient le fumier de l'herbe nouvelle.

Poignée de main,

Aurélien Scholl.

Lettre du secrétaire général de la *Société républicaine d'économie sociale.*

Vous savez que la *Revue Socialiste* compte un grand nombre d'amis, de lecteurs et même de collaborateurs parmi les membres de *La Société Républicaine d'économie sociale*. Pour leur permettre de vous donner un témoignage de sympathie à l'occasion du troisième anniversaire de la fondation de la Revue que vous dirigez avec tant d'autorité, le Comité de la Société a décidé de renvoyer à une date ultérieure la réunion mensuelle qui devait avoir lieu le samedi, 26 Novembre. Rien ne s'opposera donc à ce que tous les socialistes indépendants viennent souhaiter à votre œuvre longue vie et prospérité.

Bien à vous,

L. Huguet

Lettre de Paule Minck l'éloquente conférencière socialiste :

Cher citoyen Malon,

J'apprends par les journaux que vous fêtez le 26 courant le 3me anniversaire de la *Revue socialiste* et je profite de cette occasion pour vous envoyer mes meilleurs vœux pour qu'elle réussisse toujours mieux. Elle fait grand bien à la cause socialiste en faisant pénétrer dans l'esprit des savants, des lettrés, la nécessité de la solution de la question sociale et en groupant dans une revue, lue dans les divers pays, les résultats des efforts des militants du parti socialiste. Donc mes vœux les plus sincères sont avec vous, citoyen Malon, et avec vos amis.

Je vous envoie un fraternel serrement de main,

Paule Minck.

Lettre de Paul Cassard directeur de la *Revue moderne* :

Mon cher ami,

Vous savez assez ce que je pense de l'œuvre éminemment humaine que vous poursuivez avec tant d'énergie, d'opiniâtreté et aussi, il faut le dire, en déployant tant de talent, pour qu'il me soit inutile d'en parler. Qu'il me suffise de vous dire que j'applaudis aux succès de la *Revue socialiste*, dont je suis la progression avec le plus grand intérêt, et aussi, que j'envoie aujourd'hui à tous ses collaborateurs et amis, réunis pour la fêter, ma plus fraternelle poignée de mains, mes souhaits les plus sincères de prospérité.

En terminant, permettez-moi, mon cher Malon, de porter un toast au vaillant organisateur de la Revue, à la Revue elle même et d'associer dans ce toast la *Revue moderne*. Vous n'y verrez aucune présomption de ma part, mais le simple désir de faire un rapprochement très juste entre deux publications sœurs, et poursuivant le même combat : l'une en littérature plus exclusivement, l'autre en politique.

Je bois à Benoit Malon, à la *Revue socialiste* et à la *Revue moderne*. Je bois aussi à la *Révolution*.

Agréez, mon cher ami, mes plus cordiales poignées de mains.

PAUL CASSARD
Directeur de la *Revue moderne*.

Le citoyen Dupin de St-Étienne prie le citoyen Rodolphe Simon d'être son interprête auprès de tous les amis ; « dites leur bien que mes vœux sont pour la prospérité de la *Revue Socialiste*. le vaillant organe émancipateur des classes laborieuses et que je leur crie : Courage et toujours courage ! »

De Marseille, le journal et le groupe la *Voix du peuple* ont envoyé cette dépêche :

La *Revue socialiste* devant fêter le 26 novembre l'anniversaire de la troisième année de son existence, le journal socialiste la *Voix du Peuple* et le groupe socialiste du même nom adressent au citoyen Malon et à sa phalange de penseurs et de lettrés socialistes, leurs vœux sincères de longue vie; et ce, dans l'intérêt de l'application prochaine des doctrines socialistes, pour lesquelles nous combattons tous.

Pour la *Voix du Peuple*,
P. GUICHARNAUD
délégué du groupe.»

Enfin ne pouvant citer toutes les lettres si nombreuses que nous avons reçues des départements, de Lille, de Lyon, de Toulon etc., etc., nous détacherons, à cause de son importance, quelques passages de la lettre suivante, après avoir dit que le premier signataire, Antoine Jourde, est le vaillant citoyen qui naguère, a défendu si énergiquement, avec Ernest Roche, la candidature de Blanqui à Bordeaux.

Bordeaux, le 24 novembre 1887.

A la Rédaction et à l'Administration de la *Revue Socialiste*.

Chers amis,

Privé du bonheur de me trouver avec vous tous au banquet de famille de la Revue, je ne veux pas néanmoins laisser passer cette occasion sans que mon cœur et ma pensée n'aillent jeter au milieu de votre fête le vivat d'acclamation

à l'œuvre si honnête, si énergique et si généreuse que vous menez avec tant de courage ; à cette œuvre puissante et consciencieuse qui sera la philosophie des évangiles de la société de demain.

Courage donc et persévérance, mes chers amis, et j'ajouterai, si vous me permettez d'émettre un conseil : hâtez, pour la part qui vous revient, le travail de préparation, de codification, si je puis dire, car les temps sont proches, trop proches peut- tre, où nous devrons passer de la théorie à la pratique. Il faut être prêts, absolument prêts le jour venu. Blanqui a dit, avec juste raison, à mon sens, que pour que la Révolution ait chance de triomphe chez nous, il faut que, pas plus tard que 24 heures après ; le peuple en goûte déjà les bienfaits.

Misère physiologique et décomposition morale en haut, désespérance et colères en bas, voilà le bilan de notre milieu ; et aucun rebouteur politique ne saurait trouver un remède pour faire vivre le malade plus longtemps.

Il y a là évidemment une effrayante succession à prendre, car la liquidation ne se fera pas sans pleurs ni grincements ; mais il faut bien empêcher ce qu'on ne saurait empêcher. Seuls, les arracheurs de dents ont la prétention d'opérer sans douleur.....

L'avenir est au socialisme ; tout le démontre, les échos de partout le proclament ; aveugles sont ceux qui ne le voient pas. Mais la doctrine est éparpillée, des malentendus existent encore au milieu de nous, faute d'études suffisantes. Ces lacunes annihilent le meilleur de nos forces. C'est là, dans notre juste cause, la brèche ouverte à l'ennemi ; il faut la fermer coûte que coûte. Faisons de la conciliation en tout et partout ; rallions tous les hommes de bonne volonté ; nous sommes le nombre, nous sommes la force. Nos pensées sont pures; et comme notre drapeau est : Justice pour tous, il peut et doit guider et abriter tout le monde !...

Il vous appartient à vous, nos éminents amis, qui avez charge d'âmes, de dissiper les malentendus.

Au nom de 43 citoyens du groupe « collectiviste » les Égaux, présents à la séance du 19 courant ; au nom du groupe tout entier ; au nom de tous nos amis de Bordeaux, je porte un toast à la Révolution libératrice juste et équitable, au citoyen Malon, à la Rédaction et aux administrateurs de la *Revue socialiste* et à l'Union de tous les socialistes. Poignée de main à tous.

Pour le groupe des *Égaux* de Bordeaux : Antoine Jourde.

Pour la Commission administrative : Auguste Roux, trésorier, Raymond, Lavigne, Cabrère, L. Charriot, Ch. Arrécat.

La lecture de ces lettres est accueillie par les applaudissements unanimes et répétés de l'assistance. Le citoyen Rouanet continue au milieu d'un silence recueilli, à donner une lecture des communications de nos amis de l'Étranger.

Voici d'abord la dépêche d'Andrea Costa, député socialiste à la Chambre italienne et le principal fondateur du parti ouvrier socialiste italien :

Roma, 22 Novembre 1887.

Chers amis,

Un mot seulement : il suffira :
Je suis de cœur avec vous !

Andrea Costa

Détachons maintenant de la lettre de notre ami Filippo Turatti de

Milan, le poète et l'un des écrivains les plus estimés du socialisme italien ces passages éloquents :

« Les socialistes italiens — ceux surtout qui tiennent le plus à nourrir leur conscience socialiste par des études positives et à poursuivre des buts pratiques — regardent votre Revue, comme on regarde un phare et un drapeau de ralliement ; ils en suivent l'œuvre éclairée et loyale avec un intérêt croissant.

Malgré le respect et la reconnaissance qu'ils ne sauraient refuser aux penseurs et aux savants de toutes les nations, la plupart des socialistes italiens ne peuvent s'empêcher de voir dans le socialisme français le *cœur même* du mouvement socialiste européen, le propulseur dont la systole puissante et ininterrompue entretient et distribue dans tout l'organisme la chaleur et la vie.

L'autonomie dont s'alimente la pensée de chacun, le cachet spécial que toute idée et tout mouvement reçoivent du milieu local dont ils sont le produit, n'enlèvent rien à ce sentiment profond d'unité et de convergence organique. Depuis la Révolution de 1789, de 1848 et de 1870-71, il n'est pas de socialiste italien — j'oserai dire de socialiste européen — qui ne sente, en dehors de sa patrie native, une patrie de son cœur et de son idéal ; et cette patrie, qui n'est pas un pays de rêve, je n'ai pas besoin de vous la nommer : C'est la France socialiste.

En effet votre *Revue* — qui est de cette France-là un reflet si animé et si objectif à la fois — nous arrive toujours comme une missive, très vivement attendue, venant d'une terre d'où nous serions émigrés, et les sentiments qu'elle éveille en nous ont parfois quelque chose de poignant qui ressemble à de la nostalgie.

C'est pourquoi, je pense que notre participation morale à votre fête ne sera pas à vos yeux, une simple participation d'étrangers.

Quant à moi, si j'avais le bonheur tant souhaité d'être personnellement parmi vous, j'aurais, moi aussi, je l'avoue, l'ambition de porter mon toast au milieu des convives. Ce toast ne serait pas en l'honneur des penseurs ou des hommes d'action — pas même en l'honneur de ce généreux et infatigable directeur de la *Revue socialiste*, dont l'amitié personnelle me flatte et m'encourage. Ce toast ne serait pas non plus en l'honneur d'idées symboliques et abstraites de l'austère Vérité et de la sainte Justice. J'aurais un autre objectif, non moins élevé, non moins nécessaire.

Sans affectation aucune de chevalerie surannée, et bien exempt de cette galanterie immorale et trompeuse que nous haïssons tous, car c'est le manteau brillant sous lequel le philistin et le bourgeois cachent l'instinct égoïste du maître d'esclaves qui est en eux et dissimulent d'inavouables convoitises, agissant simplement en socialiste que je suis, avec la sincérité de l'homme libre qui ne veut personne au-dessus ni au-dessous de soi-même, je porterai un toast à la compagne indépendante, à la femme socialiste!

C'est elle, la femme socialiste — si noblement représentée à votre banquet égalitaire — c'est elle que je salue avec le plus de dévouement et pour qui je formule les plus ardents de mes vœux. Qu'elle soit Latine, Anglo-saxonne ou Slave — ménagère, publiciste ou ouvrière — la femme socialiste, qui en général, ne s'est manifestée jusqu'ici que par individualités isolées, mais riches de sève et de promesses, est la plus grande de nos espérances, la plus précieuse de nos conquêtes morales et sociales.

N'est-ce pas elle maintenant qui, lorsqu'elle veut se frayer une voie indépendante, n'être plus ni esclave ni courtisane et travailler au développement intégral de sa dignité et de sa personnalité humaine et civique, essuie le plus

de calomnies dans la société corrompue et cafarde où nous vivons, et subit dans l'âpre lutte pour l'existence le plus de cruautés ? N'est-ce pas la fibre de la femme qui a le plus à souffrir de la glorieuse palingénésie du temps présent? Mais ses larmes sont des perles, et l'humanité en hérite comme d'un trésor que l'avenir ne gaspillera pas.

Nécessaire avant et pendant la Révolution, la femme socialiste n'en sera que plus nécessaire après. C'est de la femme que nous sont venus, au début de l'histoire humaine, les sentiments sociaux les plus profonds et tenaces; son altruisme maternel contenait biologiquement le socialisme en germe. En dépit de qui la dit et la veut réactionnaire, ce sera encore la femme qui attirera et entretiendra le feu sacré de la Régénération humaine — car elle est toujours Vestale par droit de naissance.

A la femme socialiste, mère, sœur, amante, travailleuse, combattante — héroïne et martyre souvent ignorée — nos plus encourageants et sympathiques vivats !

Tout à vous

FILIPPO TURATTI, avocat.

La lecture de cette lettre est soulignée par des applaudissements enthousiastes.

Le Dr César de Paepe, le savant théoricien de l'*Internationale*, l'éminent publiciste belge, écrit :

Mon cher ami

Je suis peut-être le collaborateur le plus paresseux de la *Revue socialiste* ; cela n'empêche pas que je crois devoir m'associer à la fête que vous organisez à l'occasion du troisième anniversaire de la fondation de cette revue, ou plutôt de sa résurrection. La *Revue socialiste* actuelle fut, en effet, précédée de la *Revue socialiste* à couverture verte de 1880, à laquelle je me fais honneur d'avoir collaboré, et de la Revue, le *Socialisme progressif* de 1878 dans laquelle j'étais à tes côtés, mon cher Malon ! Je ne puis donc laisser passer cette circonstance sans te dire combien, à défaut d'une collaboration assidue, je suis avec vous tous de cœur et d'esprit.

Dr CÉSAR DE PAEPE.

De Bruxelles, Louis Bertrand, le vaillant rédacteur du *Peuple*, et de l'*Avant-Garde*, l'un des principaux fondateurs du parti ouvrier belge, nous adresse la lettre suivante :

Chers citoyens,

C'est avec un bien grand plaisir que j'envoie un salut fraternel aux collaborateurs et amis de la *Revue socialiste*, réunis pour fêter sa prospérité grandissante.

La fondation de la Revue socialiste a été une des plus belles et des plus utiles besognes accomplies dans ces dernières années. Je suis donc heureux de pouvoir féliciter son vaillant et dévoué fondateur, notre éminent ami Benoît Malon.

Les législateurs de l'avenir dont l'heure est proche puiseront avec fruit dans la *Revue socialiste* les éléments des nombreuses réformes indispensables pour supprimer la misère et donner le jour à une ère de justice et de solidarité. »

Puis, c'est Domela Nieuwenhuis, le principal fondateur et le chef du parti socialiste hollandais qui envoie ses souhaits à la *Revue*, que de même que Turatti, Costa, de Paepe, Bertrand, il honore de sa collaboration. Voici sa lettre :

La Haye, 23 Novembre 1887.

Camarades d'étude et de combat.

Quoique absent je suis d'esprit et de cœur avec vous et je vous envoie le témoignage de toute ma sympathie. Les idées marchent de plus en plus, et, quand on lit que ce banquet est présidé par le président du Conseil municipal de Paris, on voit que nos idées commencent à devenir une puissance. Ce que j'approuve surtout dans la *Revue socialiste*, c'est qu'elle n'est pas l'organe d'une secte quelconque, mais une tribune pour toutes les idées et toutes les opinions qui se fondent sur la raison.

Dans la science on ne connaît pas de frontières, pas de nationalités. Vous le savez, chers camarades, la révolution des idées précède et doit précéder la Révolution populaire. Votre revue contribue puissamment à cette œuvre de préparation qui a beaucoup d'intérêt pour le developpement intellectuel et moral du monde. Serrons les rangs en appelant parmi nous tous les hommes de science et de bonne volonté qui pensent avec nous que l'avenir est au socialisme, car la science aboutit quoiqu'on fasse au socialisme.

Avec mes souhaits sincères pour la réussite de nos efforts et la foi inébranlable dans le triomphe prochain de notre grande cause, je salue mes collaborateurs à l'œuvre de délivrance qui fera le peuple libre, égal et heureux.

DOMELA NIEUWENHUIS.

Voici maintenant la lettre adressée par notre ami et collaborateur, George Renard, professeur de littérature française à l'Université de Lausanne.

Lausanne, 19 Novembre 1887.

Chers amis,

J'ai le regret de ne pouvoir assister à votre banquet annuel : les quelques centaines de kilomètres qui me sépare de Paris sont une excuse plus que suffisante. Mais je puis et je veux du moins souhaiter longue et heureuse vie à la *Revue socialiste*, parce qu'elle a été des premières à dénoncer à l'opinion publique les agissements malpropres des faiseurs d'affaires; — parce qu'elle est une tribune ouverte à toutes les bonnes volontés; — parce qu'elle s'est donné pour tâche d'élaborer une doctrine vraiment large et humaine ; parce qu'elle cherche les moyens de mettre en pratique la triple devise républicaine ; — parce qu'elle travaille à concilier les données de la science avec la pitié pour les faibles et la Justice pour tous; — parce qu'elle ne prêche pas l'appel à la force avant d'avoir épuisé toutes les chances de réformes sociales. Puisse-t-elle garder très longtemps son inspiration élevée, son indépendance et son directeur!

GEORGES RENARD.

Voici également les principaux passages de la lettre du citoyen Edmond Marrel, professeur.

Avenches (Suisse), 22 Novembre 1887.

Chères citoyennes, chers citoyens.

... L'époque n'est pas encore bien éloignée où, ignorant de ses véritables intérêts, inconscient de la grandeur, de l'universalité de son but, le socialisme n'était guère autre chose qu'un idéalisme spécial.— Sans doute, la question sociale existait — quand n'a-t-elle pas existé? — Les phénomènes actuels agitaient déjà la société, un prolétariat misérable et exploité faisait déjà entendre sourdement la voix de ses légitimes revendications; mais le socialisme en tant que doctrine générale, accessible à tous, attendait encore l'heure de sa création.

L'œuvre capitale et féconde du groupement de ces éléments épars est récente

mais combien puissante déjà ! C'est l'œuvre de la presse socialiste et j'ai à cœur de dire bien haut que bien grande est la part qui, a ce propos, revient à la *Revue socialiste*. Bien jeune encore, elle a vu dès le début, son autorité s'affirmer, son crédit grandir. Toujours soucieuse de rester au niveau de la science sociale, qu'elle s'est proposé d'exposer, elle a passé successivement par une série rapide de transformations qui toutes ont été autant de progrès. Elle est actuellement une des plus sérieuses et des plus répandues du socialisme international. Cela, vos adversaires le reconnaissent. Et nous le voyons ici. Lorsqu'on dit que le socialisme est une dangereuse erreur, nous nous contentons pour unique reponse,de faire lire la *Revue socialiste*, et presque toujours les détracteurs ont été d'assez bonne foi pour reconnaitre l'injustice de leur jugement...

Si la Revue est ainsi appréciée, c'est que dégagée des systèmes préconçus, elle s'est résolument engagée dans la voie féconde des investigations scientifiques. Elle s'est mise a étudier sur place, les manifestations fonctionnelles de l'organisme social ; elle l'a saisi, obéissant à des lois mystérieuses et complexes que l'on commence seulement à connaitre; elle a montré quelques-unes des plaies qui le rongent, se réservant de l'examiner tout entier...

Et maintenant laissez-moi porter le plus chaleureux toast à l'œuvre socialiste dans son ensemble et à la prochaine rénovation sociale.

EDMOND MAUREL, professeur.

Notre ami Mijoul a reçu de Bruxelles,du citoyen Boichot, l'ancien sous-officier représentant du peuple en 1848, qui fut toujours au premier rang faisant le sacrifice de sa vie et de sa liberté dans toutes les luttes contre la réaction, la lettre suivante :

« Soyez donc, je vous prie, mon interprète auprès de nos amis pour leur transmettre l'expression de mes regrets et de mes sentiments de vive sympathie. A la Revue et à ses vaillants collaborateurs, je souhaite longue vie et prospérité ! »

Le citoyen de Lassasie, de Londres, un des fondateurs de l'*Internationale* anglaise, envoie aussi ses témoignages d'amitié.

Enfin, nous publions in-extenso la lettre remarquable de notre collaborateur, du sociologiste éminent, Guillaume Degreef, auteur entre autres ouvrages, du *Traité de Psychologie* et de l'*Introduction à la Sociologie*.

Bruxelles, 24 Novembre 1884.

Mon cher ami,

Si mes occupations professionnelles ne m'enchainaient ici, ce m'aurait été une grande joie d'aller au milieu de nos amis, célébrer avec vous tous, l'anniversaire de la *Revue socialiste*.

J'assiste, de Belgique, non seulement avec attention et sympathie, mais pour ainsi dire avec anxiété, à vos courageux efforts. Malgré toutes les divergences théoriques qui peuvent diviser les collaborateurs de la Revue, un lien commun et indissoluble nous unit : la préoccupation constante de faire de la sociologie une science au même titre que toutes les autres sciences ; cela suffit pour constituer l'unité de la Revue et faire de votre banquet une communion.

La société est un organisme plus complexe seulement que les autres ; elle a donc des lois qui président à sa formation, à son développement et à sa conservation ; la volonté sociale en tant que réformateur a donc besoin avant tout d'être consciente et éclairée.

Connaître les lois sociales et, ce qui est le problème superbe, rechercher dans quelles limites la volonté collective peut les modifier dans un sens favorable et comment elle peut, voilà, n'est-il pas vrai, mon cher Malon, l'objet de la science sociale ?

Il n'y a pas plus de libre arbitre collectif ou social que le libre arbitre individuel ; les révolutions même ont leur méthode, et les crises ne surprennent plus que les ignorants et les imprévoyants.

Si cela est vrai, il nous faut reconnaître qu'à l'inverse des êtres et des sociétés rudimentaires, nos sociétes modernes si compliquées et munies d'une organisation bien plus héritée et transmise à travers de longues générations que modelée par les contemporains, ne peuvent être retournés du jour au lendemain comme un gant ; notre avenir, en un mot, est non pas seulement intellectuellement, mais pour ainsi dire physiologiquement relié au present et au passé.

Notre point d'arrivée est le résultat d'une évolution parfaitement naturelle, aussi naturelle que celle de l'enfant arrivé à l'âge mûr. Il s'agit simplement pour nous de régulariser et de socialiser de plus en plus les faits existants et non de les supprimer ou de les bouleverser. Pour cela, il faut avant tout les comprendre, ce qui est la première condition du progrès.

La *Revue socialiste* est sous ce rapport un enseignement constant et fécond.

Que se dégage-t-il en réalité de nos études communes malgré toutes les divergences particulières ?

En économie sociale :

Nous avons unanimement constaté que la circulation, avec tous ses organes, tels que les routes, canaux, chemins de fer, banques d'émission et de crédit, tend de plus en plus à devenir une force collective au service des échangistes et des consommateurs. En Belgique notamment, les postes, le télégraphe, les chemins de fer sont de véritables organes sociaux, pour ainsi dire complètement arrachés à l'usure capitaliste.

Il en sera prochainement de même pour la Banque. Son monopole basé sur le principe métallique finira par être aboli chez nous comme chez vous et permettra ainsi d'organiser démocratiquement l'échange et de mettre le crédit à la disposition des travailleurs.

Dans le domaine de la production, l'atelier, la fabrique, l'usine, la mine, la terre elle-même, par l'intervention particulièrement des sociétés anonymes, ne sont-ils pas à ce point des instruments collectifs, qu'ils sont pour ainsi dire des fruits mûrs, prêts à être cueillis par la démocratie travailleuse ? Mettez seulement le crédit à la portée du travail, d'un côté par l'organisation de la force ouvrière, de l'autre, par la suppression du privilège de nos Banques dites nationales, et nous serons à même de bénéficier de toute cette force déjà collective en fait, mais viciée par notre mécanisme capitaliste encore imparfait.

Quant à moi, j'ai la conviction que par l'organisation de la circulation et du crédit, et par le groupement des travailleurs en syndicats ou autrement, la triple féodalité capitaliste, industrielle et terrienne peut non seulement être abolie malgré ceux qui bénéficient actuellement de ces abus, lesquels, ne le perdons pas de vue, sont le résultat de notre histoire sociale naturelle et par conséquent historiquement légitimés, mais de commun accord par un rachat et un amortissement graduels plus ou moins rapides de l'atelier, de l'usine, de la mine, de la terre, etc. Cet accord se produira peut-être même par la lassitude née d'excitations et de crises de plus en plus aigües et généralement sans issue. Les divers instruments de la production tomberont nécessairement aux mains du travailleur le jour où par l'organisation démocratique des échanges et du crédit, il aura su arracher au capital son venin : le revenu.

C'est notre organisation encore imparfaite de la circulation et du crédit

d'une part et de l'autre la cohésion incomplète des travailleurs qui inféodent la terre et l'industrie à ce que j'appellerai le collectivisme capitaliste.

L'avènement de ce collectivisme capitaliste a cependant précédé naturellement celui de la socialisation effective des instruments du crédit et de la production, et c'est ainsi que nos progrès futurs peuvent et doivent naitre régulièrement du milieu existant pour peu que nous en comprenions la signification et la philosophie et que notre énergie pratique soit au même niveau de notre science.

En morale et en politique :

Cette nouvelle évolution économique que nous avons à réaliser sous peine de déchéance, sera suivie d'une transformation correspondante de nos mœurs, de notre législation et plus spécialement de nos institutions politiques.

La République ne sera réellement constituée en France où elle existe plus de nom que de fait et en Belgique où nous sommes encore loin de l'un et de l'autre, que le jour où elle sera le couronnement d'une constitution économique adéquate.

Pour avoir des institutions républicaines, il faut non seulement une constitution politique affublée de ce titre, mais des mœurs républicaines, ces mœurs ne peuvent être obtenues que par la transformation des conditions de la vie économique. Malgré le suffrage universel, malgré toutes les professions de foi, malgré toutes les constitutions et les lois, ce sera une société anonyme privilégiée qui gouvernera la France, tant que le crédit, l'industrie et la propriété seront aux mains également de sociétés anonymes privilégiées. Vous subissez actuellement les hontes de cet anonymat, c'est ce que tu as compris, mon cher Malon, c'est pourquoi nous tous dans la sincérité de nos convictions, nous avons uni nos efforts aux tiens, pour faire de la *Revue socialiste* le laboratoire de nos observations et de nos idees. Dans le creuset où nos aspirations communes et nos divergences personnelles se heurtent et se fondent, grâce à la large tolérance qui n'exige de nous que beaucoup de conscience et la mesure de science dont nous disposons, se moule et se formulera d'une façon de plus en plus nette et plus belle, la conception réaliste et positive du progrès social; progrès qui n'est pas l'œuvre d'un jour, ni même d'une génération, mais la création continue et incessante de l'ordre au milieu de l'équilibre éternellement changeant et instable de l'humanité.

C'est dans cet esprit, que je prends part d'ici à votre banquet fraternel, et que j'envoie tous mes vœux pour le succès croissant de la *Revue socialiste*, à laquelle je me fais honneur de collaborer. Sur ce, une bonne poignée de main, à toi et aux amis.

Vive la République sociale !

Il est inutile de dire que cette lecture a été accueillie par les applaudissements répétés de l'assistance.

Aussitôt après, la série des toasts est ouverte et le président prononce une courte allocution. Il explique que le citoyen Hovelacque avait été désigné pour présider le banquet, mais qu'une indisposition l'a empêché de tenir parole (1). « C'est à cette circons-

(1) Voici la lettre d'excuse de l'honorable président du conseil municipal de Paris :

Cher citoyen,

Je suis pris depuis ce matin d'une migraine atroce ; j'ai lutté jusqu'au dernier

tance, ajoute le citoyen Camélinat, que je dois l'honneur de la présidence. J'en profite pour remercier les nombreux citoyens et les citoyennes qui sont venus assister à cette agape fraternelle. Je suis heureux de constater que parmi les convives, se trouvent des socialistes de toutes nuances. Ce que nous fêtons ici, avec le troisième anniversaire de la Revue, c'est l'union socialiste (*Applaudissements*).

La parole est au citoyen Daumas, administrateur de la Revue.

Citoyennes, citoyens,

« Je serai très bref. Je n'ai pas à vous faire un discours, ma tâche se borne à vous dire qu'elle a été la marche de la Revue depuis l'année dernière. Les progrès, je suis heureux de vous l'apprendre, sont considérables. La Revue a vu le nombre de ses abonnés doubler en un an. Cette vitalité s'accentue tous les jours. Du reste, citoyens, vous avez pu vous rendre compte en entendant la lecture de la correspondance des départements et de l'étranger; combien est grand le succès qui s'affirme. L'année dernière, nous pouvions avoir encore quelques craintes. A cette heure, la Revue peut défier tous les à-coups. Nous avons fêté l'anniversaire de l'espérance en 1886 ; en 1887, je le proclame, nous fêtons aujourd'hui l'anniversaire du triomphe définitif (*Applaudissements*).

« Aussi je considère comme un devoir de boire au vaillant directeur, à Malon et à tous ses collaborateurs qui, par leur dévouement infatigable, ont assuré le succès de l'œuvre ! »

Cette courte allocution est couverte d'applaudissements. La parole est au citoyen Millerand, qui s'exprime en ces termes :

Citoyens,

« Je veux simplement porter un toast. Au milieu des tristesses, des écœurements de l'heure présente, c'est, je vous l'assure, un réconfortant spectacle, de voir ici cette entente cordiale, cette harmonie si parfaite quand on arrive des couloirs du Palais Bourbon, où l'on voit au contraire tant de bassesses et de mesquineries, on est heureux de se retrouver au milieu d'amis, au milieu de frères combattant le bon combat.

« Il y a quelque chose qui vous soutient et vous élève le cœur, c'est de constater qu'il y a autour de ce drapeau, tant de bons citoyens unis dans une même pensée : faire triompher l'idée républicaine et l'idée socialiste.

---

moment; mais à mon très vif regret je me vois forcé de vous manquer de parole.

Soyez l'interprète de mes plus vifs regrets.

Aujourd'hui surtout j'aurais bien désiré me trouver avec nos amis.

Je vous envoie, cher citoyen, avec mes regrets, un cordial souvenir.

ABEL HOVELACQUE.

« L'œuvre des représentants du pays n'est pas, il ne faut pas s'y tromper, toujours attrayante. Les querelles de personnes qui dominent actuellement la politique sont fastidieuses. Croyez-vous, citoyens, qu'il soit bien intéressant de savoir comment M. X ou M. Y. va satisfaire ses ambitions et ses appétits ? C'est pourtant ce que nous voyons tous les jours dans les couloirs de la Chambre.

« Il faut pourtant ne pas déserter la lutte, et si nous luttons et si nous faisons de la politique, si nous nous livrons au travail, c'est parce que nous voyons le but futur et que nous avons pour élever nos cœurs l'espoir de voir triompher l'idée républicaine et l'idée socialiste. Si nous ne réussissons pas nous aurons au moins la satisfaction d'avoir fait notre devoir. »

Après ce discours très applaudi, l'éloquente conférencière socialiste, Léonie Rouzade prend la parole et en quelques phrases vibrantes montre quel est le grand intérêt pour les femmes d'être socialistes.

« Nous, femmes, notre devoir est de devenir socialistes afin de préparer un meilleur avenir à nos enfants ; oui, nous devons avoir l'idéal du bon et du beau, l'idéal d'une transformation sociale où l'existence ne sera plus rabaissée au vilain cadre de la misère.

« Nous remercions vivement nos compatriotes qui nous encouragent dans cette voie et nous remercions non moins affectueusement nos amis socialistes d'Italie qui plaident si généreusement notre cause.

« Oui, merci, frères italiens. Croyez bien que par le cœur maternel, les femmes s'élèvent au-dessus des frontières et ne voient dans les différents peuples que la grande famille de l'humanité.

« Citoyens et citoyennes, je porte un toast au développement de la *Revue socialiste* et à la solidarité des nations ! »

La parole est ensuite au citoyen Clovis Hugues, au vigoureux poëte socialiste qui prononce une allocution toute de bonne humeur et pleine de saillies et de bons mots. Clovis Hugues est heureux de venir lui aussi au milieu des socialistes. « Nous ne valons pas cher au Parlement, à cause du milieu où nous vivons. Mais nous ne sommes pas encore complètement perdus, puisque nous venons nous retremper parmi vous. Moi, je suis de ceux, ajoute-t-il, qui combattent avec leur cœur ; ce que je veux, c'est aller quelque part, n'importe où, en haut, en bas, mais là seulement où il y a de l'honnêteté et de la justice. Je suis avant tout un socialiste de sentiment. Je ne suis pas fait pour creuser les grandes questions scientifiques. Je sens qu'il y a de la misère. Je compâtis et je cherche à la détruire. Je combats avec mon cœur et j'admire ceux qui combattent avec la tête.

« A l'heure actuelle, il y a une idée qui monte, c'est l'idée socialiste,

une idée qui s'impose même à tous ceux qui l'ont combattue. Nous sommes les vaincus d'hier. Nous serons les vainqueurs de demain!»

Le citoyen Clovis Hugues est salué par des vivats et des hourrahs frénétiques. Toute la salle debout lui demande une pièce de vers. Alors le poète socialiste nous dit avec une chaleur et un souffle admirables, l'une de ses meilleures poésies : *Le droit au bonheur.*

Nous entendons ensuite notre excellent ami Fournière qui parle au nom de la rédaction de la *Revue socialiste* :

« Citoyens, dit Fournière, à la *Revue*, nous sommes des socialistes de sentiment et de raison. Notre maître vénéré, en fondant l'organe dont nous célébrons aujourd'hui le troisième anniversaire, en a ouvert les portes toutes grandes aux hommes de cœur et de tête. Ont droit de cité à la Revue, aussi bien ceux qui compâtissent à la souffrance sociale par les fibres de leur cœur, que ceux dont la raison éclairée se révolte contre des institutions iniques, fruit de l'ignorance séculaire des générations passées.

« Il n'y a pas contradiction entre l'idéal et la science. Au contraire. Ces deux facteurs indispensables de tout progrès s'harmonisent et se complètent l'un par l'autre. Savoir, c'est prévoir, désirer le mieux, parce que c'est connaître ce qui est bon et beau. La science ne rétrécit pas l'idéal, elle l'agrandit sans cesse. Elle ne dessèche pas le cœur, parce que quiconque sait, est mieux pénétré encore de l'étendue des droits d'autrui, qui constituent le devoir de chacun. Ceux-là sont des piètres savants chez qui le savoir éteint l'amour et la poésie. L'arbre leur cache les proportions grandioses de la forêt. Ils sont incomplets et ne méritent pas ce titre de savants, puisqu'ils n'ont pas su observer le fait le plus général, le plus universel, celui de la sympathie répandue chez tous les êtres, en raison du rang qu'ils occupent dans l'échelle du développement biologique.

« Il n'y en a pas un d'entre nous qui n'ait vibré aux strophes frémissantes de notre poète, quand sa voix éclatante opposait la fraternité à a charité, l'égalité au privilège, le droit au bonheur à l'aumône.

« Soyons donc humains, soyons fraternels, soyons des hommes de sentiment ! Nous puiserons dans nos cœurs la volonté du Bien, du Beau, du Juste, dont nous poursuivrons ainsi avec plus d'ardeur la recherche scientifique; et par la science connaissant le but de justice à atteindre, le dévouement nous donnera la force d'y parvenir !... »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements.

Après Fournière, le citoyen Laisant porte un toast à l'Union socialiste.

« Je suis venu ici, ce soir, dit-il, pour faire connaissance avec les collaborateurs de Benoît Malon et pour saluer Benoît Malon lui-même, cet homme de cœur, de science et de travail, qui est l'honneur du socialisme français. Je salue également tous les étrangers qui viennent de vous manifester leurs sympathies, ces étrangers,

qu'il serait plus exact d'appeler nos compatriotes ; quant à moi, citoyens, je me sens avec fierté le compatriote de tous ceux qui tiennent avec tant de dévouement le drapeau de la Justice !

« Je porte un toast à l'union socialiste et au triomphe de la patrie française, à la terre de la Révolution et du socialisme ! »

Le citoyen Songeon, sénateur, s'exprime en ces termes : « Je viens porter un toast à Benoît Malon et à toute la brillante pléiade de collaborateurs dont il a su s'entourer. Ce mandat, je l'ai reçu de la jeunesse socialiste, il y a cinquante ans. En ce temps, il y avait aussi des socialistes qui s'appelaient St-Simon, Fourier, Louis Blanc, Cabet, Pierre Leroux, Proudhon, Dezamy, etc. Chacun d'eux avait une école. Eh bien ! citoyens, malgré leur bonne volonté et leurs immenses travaux, leur œuvre n'eut pas de résultat pratique au moment où il était permis d'espérer une victoire complète. C'est que ces écoles étaient exclusives, et s'excommuniaient les unes les autres.

« Lorsque j'ai reçu le premier numéro de la *Revue socialiste*, citoyens, et que j'ai vu le programme large esquissé par Benoît Malon, lorsque j'ai vu qu'on voulait ouvrir une sorte de tribune où pourraient être discutées toutes les doctrines socialistes, et créer un véritable foyer d'élaboration scientifique, je me suis dit : voilà une idée excellente, une pensée féconde et j'ai vu luire devant moi les espérances de l'avenir.

« Tout système socialiste qui s'engage dans le dogme immuable est destiné à l'avortement. Toute intolérance d'école est fatale. Il faut cueillir le fruit vivifiant qui naît dans chacun des groupements épars. Il faut briser l'exclusivisme.

« Aussi, je vous l'assure, citoyens, je suis venu ici, avec cette grande consolation dans ma vieillesse, d'être convaincu que l'œuvre de la *Revue socialiste*, engagée dans une si bonne voie, est une œuvre féconde entre toutes et qui est capable, en réunissant en un faisceau solide toutes les forces socialistes, d'aspirer l'avenir.

« Je bois à Benoît Malon, à l'initiateur de cette grande œuvre et à tous ses collaborateurs. »

Le discours du citoyen Songeon, de ce vénérable républicain socialiste qui est sur la brèche depuis un demi siècle et qu'entoure l'estime respectueuse de tous, produit une impression profonde dans l'assistance.

Ensuite c'est Ernest Roche, le jeune tribun blanquiste, qui porte un toast à l'avenir de la *Revue* :

Citoyens,

« Jamais je ne fus plus embarrassé pour parler que ce soir. Devant vous, qui êtes des amis, qui pensez à peu près comme moi, je suis confus. C'est que vous n'êtes pas une foule qu'il faut intéresser ou

défendre. Je n'ai qu'à vous apporter le tribut de toute ma gratitude à vous tous, mes chers amis, qui me fournissez les armes que j'emploie dans mes tournées de propagande. Vous êtes mon arsenal vivant. C'est grâce à vous que la France porte si loin la parole émancipatrice, c'est grâce à vous que le socialisme pénètre et s'infiltre partout. Aujourd'hui, le socialisme peut être comparé à un immense plateau, longtemps désert, mais que tous les peuples s'acharnent à gravir, drapeau largement déployé. Chacun d'eux se hisse, sur des cadavres, parce qu'il sait que là haut est la justice.

« Il faut décidément que la Justice soit substituée à la foi, la liberté à la tyrannie. Ce but, vous nous aidez puissamment à l'atteindre, par vos études et vos recherches fécondes. Laissez-moi donc boire à la santé, à l'avenir de la *Revue socialiste*, qui continuera à être un libre foyer d'élaboration philosophique, économique et sociale et l'un des plus savants organes de l'émancipation humaine ! » (*Applaudissements prolongés.*)

La série des toasts étant épuisée, le citoyen Camélinat se faisant l'interprète de toute l'assistance, adresse ses félicitations aux citoyens Vilaséca, Rodolphe Simon, Mijoul, les intelligents organisateurs de la fête socialiste qui a été si réussie et si brillante.

Chacun de nous en sortant de cette réunion vraiment fraternelle, a emporté une impression réconfortante, et la conviction profonde que l'idée socialiste fait tous les jours de nouveaux progrès.

Le banquet terminé, un bal s'est ouvert, dans la salle immense et très-bien décorée du restaurant du Rocher Suisse : Citoyennes et citoyens ont dansé gaiement jusqu'au matin.

Tous se sont donné rendez-vous à l'année prochaine en faisant des vœux pour la prospérité de la *Revue socialiste.*

La Rédaction et l'Administration envoient à tous leurs amis, à tous leurs adhérents, l'expression de la plus sincère gratitude, et leur promettent de mettre à profit tous les encouragements qu'ils ont reçus pour la continuation de l'œuvre d'élaboration scientifique entreprise avec l'agrément sympathique de tant de bons citoyens.

Elles remercient également la presse de Paris et de province qui a fait un compte-rendu si sympathique du banquet : L'*Intransigeant*, la *Justice*, le *Radical*, la *Nation*, la *Petite République française*, le *Patriote* de la Nièvre, l'*Union Républicaine* de Beziers, le *Républicain* des Pyrénées Orientales, le *Réveil des Campagnes*, etc. A tous, elles donnent rendez-vous à l'année prochaine.

Eugène Raiga.

CORRESPONDANCE

DEUX EXPLICATIONS

Mon cher ami,

Il me paraît nécessaire de dissiper un malentendu qui a pu s'établir dans l'esprit des lecteurs de la *Revue* à propos d'un de mes articles du mois d'octobre et aussi d'un procès-verbal de la *Société républicaine d'économie sociale*, inséré en novembre ; c'est pourquoi je vous demande asile pour cette petite lettre.

La conclusion de ma *Sociométrie*, que j'ai qualifiée « *anarchique* » a paru obscure me dit-on — c'est je crois, parce qu'on n'a pas mis en grosses lettres une partie de la phrase qui était écrite pour attirer l'attention en résumant l'idée générale de l'article.

Convaincu, avec *Auguste Comte*, que le socialisme consiste principalement à *substituer* au *gouvernement des hommes*, *l'administration des choses*, j'ai maintes fois indiqué qu'*administrer*, c'était *se conformer* aux données de la *science* et non pas s'inspirer de l'*arbitraire des conceptions*, ceci étant d'ailleurs la véritable définition du mot *gouvernement*.

Or quand j'ai écrit : les *sociétés n'ont pas besoin de gouvernement*, j'ai exprimé, sous une autre forme, l'idée d'Auguste Comte. Je vous prie de remarquer que le mot *gouvernement* n'a pas, dans la langue politique moderne, le sens qu'il devrait avoir, c'est-à-dire qu'il n'exprime pas l'acte du pilote qui, les yeux fixés sur la boussole, obéit à ses indications en tenant la barre du gouvernail.

Nos gouvernements n'ont point de boussole (et aujourd'hui moins que jamais) ; ce qu'on appelle leur *boussole* n'est en rien basée sur la science ; il a fallu recourir à une comparaison purement littéraire et imaginative pour assimiler les mouvements de l'aiguille aimantée aux tendances égoïstes et aux appétits inavouables de ceux qui dirigent un État.

Vous connaissez la haine que j'ai vouée à ce qu'on appelle la politique et que j'appelle, moi, un bourbier d'infamies ; or on gouverne les hommes par la politique, c'est-à-dire, en aiguisant leurs passions les plus viles, tandis que, seule, la *science pure* peut réa-

liser l'idéal de l'équité, c'est-à-dire, la perfection dans la gestion ou l'adminisiration des choses.

J'espère, que cette fois, il n'y aura plus d'obscurité.

Je passe à ma deuxième explication.

La *Société Républicaine d'économie sociale* a cru devoir discuter, dans sa séance du 29 octobre (à laquelle j'ai été empêché d'assister, ce dont je me suis excusé), le projet d'impôt cubique, destiné à faciliter la suppression des octrois et qui a été publié en son temps par la *Revue*.

La discussion à laquelle on s'est livré en mon absence n'a pas pu être complète et a reposé sur des bases erronées, parce que le projet d'impôt cubique, amendé et développé par le citoyen Daumas et prêt à être discuté par le Conseil municipal, contenait des éléments non publiés par la *Revue* et répondait d'avance à des objections qui, vraisemblablement, n'auraient pas été formulées si le rapport distribué à l'hôtel de ville avait été sous les yeux de la Société.

Il en est ainsi, par exemple, de l'objection tirée de la prétendue incompétence du conseil municipal, alors qu'au contraire, l'initiative de la combinaison proposée n'appartient qu'à lui, étant bien entendu d'ailleurs, que l'homologation parlementaire n'est pas plus spéciale à ce projet qu'à n'importe quel projet d'emprunt ou toute autre mesure d'un genre analogue, les Communes étant des *mineures* dont l'État est le *tuteur*.

Quant à la combinaison elle-même, qui suppose deux zones pour le calcul des taxes, si l'on avait consulté le rapport distribué au conseil municipal, on aurait vu que le cas des arrondissements qualifiés « riches », comme le seizième arrondissement, était prévu et résolu par le système lui-même.

En effet, un exemple de calcul a été donné pour le cinquième arrondissement appartenant à la première zone et pour le seizième appartenant à la seconde (page 10 du rapport). Il résulte du principe formulé au projet que, bien que le cinquième appartienne à la 1ere zone, la charge moyenne par habitant y serait de 90 francs ; tandis que pour le seizième, classé dans la zone dégradée (2e zone), la charge moyenne serait de 190 francs.

En dehors de ce qui précède, on a formulé la critique suivante : *Le cube d'air imposable n'est pas en relation avec les facultés des imposés.*

A quoi je réponds : Le cube alimentaire imposé par l'octroi est une charge dépassant toujours les facultés des 3/4 des imposés.

Il y a plus encore : s'il s'agit de la *respiration*, on la trouve toujours à l'infini par la fenêtre ouverte et *sans aggravation de prix* ;

tandis que, s'il s'agit de la *nourriture*, il faut absolument s'en passer si l'on n'a point d'argent. J'affirme que, même dans l'état capitaliste actuel, *l'espace occupé est le signe le plus exact* ou, si l'on veut, *le moins inexact* des facultés de l'occupant ; nul ne pouvant nier que celui qui occupe à lui seul un hôtel avec parc ait des facultés plus considérables que celui qui n'occupe pas quatre pièces, fut-ce au premier étage : tandis qu'avec l'octroi il est certain que celui dont les facultés ne sont égales qu'à l'occupation de quatre pièces, paye plus pour sa nourriture à l'octroi, que celui dont les facultés sont égales à l'occupation d'un hôtel avec parc.

Enfin, on a dit aussi que la répercussion de l'impôt cubique aurait lieu de la même façon que celle des impôts existants, c'est-à-dire pèserait seulement sur les consommateurs.

Ce reproche s'appliquera à tout système fiscal, quel qu'il soit, *tant que le capitalisme existera* et, en ce qui me concerne, je l'ai dit nettement dans la *Revue*.

Mais je soutiens que cette répercussion se fera moins sentir que celle des octrois ; qu'il y aura dégrèvement, surtout, pour ceux dont les facultés sont minimes et que, *pendant trois ans* environ, les agissements capitalistes seront entravés à cause des *baux existants*.

Enfin le principal avantage de l'impôt cubique consiste en ceci : que pendant que les contributions directes, comme les contributions indirectes actuellement usitées, croissent, les premières : avec les exigences des propriétaires ; les secondes : avec les besoins de la consommation.

Au contraire la taxe cubique, une fois établie, ne variera pas, même si le propriétaire augmente le loyer, comme aussi si le consommateur achète plus de denrées, à moins que l'occupant n'ait besoin d'un local d'une contenance cubique plus considérable, ce qui, on en conviendra, dépend principalement de sa volonté calculée sur ses facultés.

En dehors de ce dernier cas, la terre cubique ne saurait croître qu'à raison d'une décision spéciale du conseil municipal, motivée par les nouveaux besoins de la commune.

Comme moi, vous apprécierez, mon cher Malon, que ces éclaircissements étaient nécessaires et devaient être publiés dans la *Revue*.

Cordialement à vous,

AUGUSTE CHIRAC.



LE MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire. France : La crise gouvernementale. — Allemagne : Une émeute à Berlin, un discours de Bebel. — Italie : Manifestation contre la guerre d'Afrique.— Angleterre : Les sans-travail de Londres et la terreur irlandaise.— Russie : La misère en Russie, une association libérale.— Suède-Norwège : Bjornson et Ibsen. — Hollande : L'exploitation des ouvriers pêcheurs.— Amérique du Nord : Les victimes de Chicago.— Amérique du Sud : L'impôt cubique.

FRANCE

La Crise gouvernementale.— Tous les événements ont été dominés en France par la terrible crise gouvernementale qui, ouverte le 8 octobre par la triste affaire Caffarel, d'Andlau, Limouzin, Wilson, a été close le 4 décembre par l'élévation de M. Carnot à la présidence de la République.

La *Revue socialiste* ne pouvant entrer dans les polémiques envenimées de la politique courante, nous ne saurions donner ici un résumé même succinct des faits que la presse quotidienne a amplement relatés et qui, pendant un moment, nous ont fait craindre une guerre civile dans des conditions singulièrement défavorables, avec un parti socialiste rongé par des divisions intestines. Nous donnerons prochainement, dans un article spécial, la signification philosophique et socialiste du renversement mérité du faux intègre M. Grévy.

ALLEMAGNE

Si Messène pleure, Sparte ne rit pas. Si la France vient de subir une longue crise gouvernementale funeste à sa politique extérieure, funeste à son développement économique et qui aurait pu être funeste à ses libres institutions républicaines — trop en avant des institutions du gros de l'Europe pour n'être pas l'objet des intrigues monarchiques internationales — en Allemagne, la formidable unité impériale si menaçante pour la paix générale n'est pas exempte de toute brisure.

Nous avons d'abord la continuation du conflit entre le gouvernement et les socialistes,qui pour la première fois s'est affirmé jusqu'à

l'émeute. En effet les dépêches officielles du 3 novembre portaient ce qui suit :

« La police a refusé en dernière heure l'autorisation à une réunion électorale convoquée par le parti ouvrier, en vue des élections municipales.

« De nombreux groupes d'ouvriers ont parcouru la Friedrichstrasse en chantant la *Marseillaise* et en poussant des cris révolutionnaires. Les agents de police sont intervenus. Ce n'est qu'après de grands efforts qu'on a réussi à faire évacuer la rue. »

C'est bien peu, mais c'est ainsi que l'on commença contre le césarisme français en 1867.

La situation de ce chef ne pourra que s'aggraver en Allemagne. En effet, depuis la maladie du *Kronprinz* auquel on prête des tendances libérales et pacifiques, son fils, le prince Guillaume. le futur empereur a tenu à bien affirmer ses instincts rétrogrades. Dans une réunion de conservateurs, chez le prince de Waldersée et le fameux chapelain Stœcker étant présent, il a déclaré une guerre impitoyable au socialisme et à la liberté, à tous les progrès modernes et s'est donné comme programme en propres termes, « le retour au moyen-âge. » La population berlinoise qui est très progressiste en a été vivement affectée et le César en herbe qui menace de mettre l'Europe à feu et à sang, ne parait pas devoir gagner les sympathies de son peuple. Un grand devoir de paix et de Justice en Europe incombe à la démocratie allemande. Saura-t-elle le remplir ? Au moins la démocratie socialiste ne faillira pas à la tâche. Nous en avons une nouvelle preuve dans le récent discours de Bebel au *Reichstag*. En voici le résumé télégraphique :

« Bebel s'est élevé contre les nouvelles charges militaires qu'on veut imposer au peuple. « On prétend, a-t-il dit, que les armements sont nécessaires pour garantir l'Allemagne contre l'agression étrangère. La Prusse a tenu le même langage en 1860, et on ajoutait alors que toutes ces charges disparaitraient si l'unité de l'Allemagne était constituée. Vint la guerre de 1866, qui a été une agression gratuite où des Allemands ont combattu des Allemands, où la Prusse n'a pas craint de publier un manifeste en Bohême, dans lequel on parlait de l'ancien et glorieux royaume des Tchèques, où la Prusse cherchait à former en Hongrie une armée révolutionnaire. Je rappelle ici ces faits pour qu'en plein Reichstag il soit, une fois pour toutes, mis fin à toute cette hypocrisie, et qu'on sache ce que c'est que cette Allemagne qui prétend être la plus vertueuse, la plus morale de toutes les nations. »

« Le député socialiste *Bebel* continue en disant qu'on exige maintenant un nouvel impôt du sang. On a ri de lui et de ses amis quand ils ont voté contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine ;

or, c'est cette annexion qui est la seule cause de la situation actuelle de l'Europe. M. de Moltke n'a-t-il pas déclaré que toute l'Europe était sous les armes et que l'Allemagne n'avait pas un seul ami? Les alliances pour le maintien de la paix sont de vaines chimères. La prochaine guerre sera la plus sanglante et la plus ruineuse qu'on ait jamais vue.

Après s'être élevé contre les projets protectionnistes, Bebel ajoute que toutes les lois sociales émanant du gouvernement ne sont que des instruments d'oppression. Ne parle-t-on pas déjà, dit-il de prolonger et de renforcer la loi contre les socialistes, et dans de très hauts cercles, n'appelle-t-on pas la religion au secours contre les socialistes ? On y dit, il est vrai, « après nous le déluge » ! il se pourrait bien qu'on soit obligé de dire un jour : « Avant nous le déluge ! »

De telles paroles sont faites pour réconforter ceux qui travaillent pour la liberté et le progrès dans le monde.

ITALIE

Manifestation contre la guerre d'Afrique. — L'expédition de Massaouah qui va rouvrir en Italie l'ère du déficit et peut-être du cours forcé, n'a pas la sympathie du peuple italien. Une émeute significative a éclaté à Rome le premier novembre ; la foule a crié : à bas la guerre d'Afrique ! sifflé des chasseurs d'Afrique et a vigoureusement résisté à la police. Cette manifestation symptomatique nous montre que pas plus en Italie qu'ailleurs le peuple n'est partisan des aventures sanglantes.

Ainsi l'idée nouvelle souffle partout, il faudra bien que le droit brigand du plus fort qui, comme aux temps flétris par D'Alembert, est la seule loi des États et la seule morale des gouvernants, finisse par capituler.

Les peuples veulent la paix entre les nations et la justice dans les nations : ils vont au socialisme qui les leur donnera.

ANGLETERRE

Même situation. — Toujours la guerre sociale dans la pauvre Irlande spoliée, opprimée et décimée, écrasée par la férocité conservatrice des Salisbury auxquels se sont criminellement joints les renégats à la Chamberlain. Quant aux manifestations de *Trafalgar-Square*, elles ont cessé devant une interdiction illégale de la police. Nos voisins d'Outre-Manche reculent toujours dès que la situation devient révolutionnaire. Ce n'est pas eux qui feront jamais de ces insurrections généreuses, vaincues momentanément, mais préparatives néanmoins des révolutions fécondes et des triomphes futurs de l'humanité. Ils sont trop pratiques pour cela.

RUSSIE

Association libérale en Russie. — Une grande Association libérale vient de se former en Russie, elle a publié un programme très développé qui appelle le peuple russe à lutter contre le despotisme. L'*Union libérale* en russe *Voljngi Sojus*, en polonais *Voljug Zwinzek*, vise à l'affranchissement politique, économique, intellectuel de la nation ; elle recrute ses partisans dans toutes les classes, elle déclare expressément dans son programme, que les manifestations par la presse et par la parole, aussi bien que les insurrections ouvertes et le recours à la force, doivent être employés indifféremment.

La Misère agricole. — Par ce temps de militarisme effréné et de crises économiques, la misère sévit aussi en Russie, torturante et meurtrière. D'un rapport officiel résultent en effet les faits suivants :

Depuis 1886, la famine a été à peu près permanente dans 148 gouvernements.

Plus de 100,000 paysans, auxquels on avait accordé huit arpents de terre chacun, ont renoncé à les exploiter, pour aller chercher leur vie ailleurs. Le nombre des mendiants dans 71 districts, s'élève à environ 300.000, dont 182.000 étaient paysans propriétaires.

Des comités se sont formés à St-Pétersbourg et à Moscou, pour rechercher l'application de moyens pratiques propres à contenir le flot montant de la mendicité. Peu a été fait jusqu'à présent, et leurs efforts resteront au-dessous de l'immensité de la tâche, tant que la Russie restera dans l'état politique et social ténébreux où la plonge le despotisme des czars.

La misère partout et par succroît la dure tyrannie, les persécutions religieuses et anti-socialistes de ce sanguinaire et sinistre Alexandre III que nos chauvins dévoyés osent appeler le *Juste*, telle est donc la triste situation de la Russie.

SUÈDE-NORWÈGE.

Bjornson et Ibsen. — Ce n'est pas seulement parmi les prolétaires suedo-norwégiens que le socialisme fait des recrues. Le grand poète Bjornson et le puissant dramaturge Ibsen viennent de se déclarer démocrates socialistes. Ibsen s'est écrié dans une soirée aristocratique donnée en son honneur à Stockolm :

« Notre temps n'est qu'une période transitoire, de laquelle sortira une tout autre société. Et je suis fermement convaincu que les institutions politiques et sociales actuelles feront bientôt place à d'autres institutions, qui seront plus et mieux en état de répondre aux revendications et aux exigences de l'avenir. Naturellement, je

ne saurais vous dire ce que sera cet avenir dans ses détails; mais je sais qu'il sera meilleur que le présent. »

Cette déclaration fit du bruit ; Bjornson s'y rallia dans un journal scandinave et il précisa en déclarant que l'avenir était à la démocratie sociale et que pour sa part il se proclamait démocrate socialiste.

Cette conversion au socialisme des deux plus grandes gloires littéraires de la Suède-Norwège est bien faite pour fortifier nos espérances ; le puissant parti socialiste danois, et le jeune parti socialiste suédo-norwégien croissent rapidement en force et en savoir ; le jour n'est pas éloigné où le socialisme scandinave fera sentir son action émancipatrice.

HOLLANDE

L'exploitation des ouvriers pêcheurs. On se souvient des troubles d'Ostende, marqués par le meurtre de plusieurs pêcheurs, Aux prolétaires soulevés pour défendre le pain de leurs enfants contre des exploiteurs sans vergogne, le gouvernement hollandais n'a répondu que par la répression et le massacre. Les journaux ont inséré le fait en deux lignes ; pourtant il y a là un des cas le plus révoltant, de l'exploitation patronale. Qu'on en juge par les lignes suivantes, que nous empruntons à la *Revue d'Économie politique*, de Charles Gide :

« L'industrie de la pêche à Ostende est entre les mains d'une quinzaine d'armateurs. Chacun est propriétaire d'une douzaine de barques en moyenne. Chaque barque après cinq ou six jours de pêche rapporte un chargement de poissons dont la valeur peut-être estimée en moyenne à 500 fr. Sur ces 500 francs, l'armateur commence par prélever pour l'intérêt et l'amortissement de son capital et pour certains frais (remorquage, marché, etc.) 55 0/0 pour sa part, soit en calculant sur le chiffre de tout-à-l'heure, 275 francs. Reste donc 225 francs seulement, qui sont considérés comme bénéfice net : là-dessus, chaque homme de l'équipage a droit à 5 0/0 pour sa part, soit 12 fr. 50 pour la semaine. Encore s'agit-il des bonnes semaines ; si on en suppose quarante semblables dans toute l'année, cela lui fera au bout de l'an un revenu de 500 francs juste.

« Et l'armateur lui, quelle est sa part? Il est facile de faire le compte. S'il donne 12 fr. 50 à chaque homme de l'équipage, comme il y en a six en moyenne par bateau, cela fait un total de 75 francs ; en déduisant cette somme des 500 francs du produit brut, il lui reste un profit de 425 francs par barque et par semaine, soit en comptant pour lui aussi quarante semaines de pêche, 17,000 francs! On ne nous dit pas quelle est la valeur de la barque, ni le montant des frais, mais j'imagine que c'est là un placement qui doit le rapprocher du taux de 200 0/0.

« Chaque armateur ayant une douzaine de barques, cela doit lui faire un revenu de 200,000 francs par an. Le revenu qu'il touche, restant au coin de son feu si bon lui semble, est donc quatre cents fois plus grand que le revenu du pêcheur qui court la mer et joue jour et nuit sa vie dans le plus rude des métiers. Il ressort de là que si le métier de pêcheur à Ostende est un mauvais métier, en revanche celui d'armateur est un bon métier.

« La véritable solution du problème serait donc que tous les pêcheurs fussent propriétaires de leurs bateaux ! en ce cas *il résulte des chiffres ci-dessus qu'au lieu de gagner 12 francs par semaine, ils en gagneraient 80.* »

Les socialistes ont-il raison de dire que l'accumulation capitaliste n'est que l'appropriation du travail d'autrui par des monopoleurs parasites et malfaisants !

AMÉRIQUE DU NORD

Les exécutions de Chicago. — Ainsi qu'il n'était que trop facile de le prévoir, le gouverneur Oglesby a tenu à son bain de sang. Les anarchistes Engel, Spies, Parsons, Fischer ont été pendus le 11 novembre, Lingg s'était suicidé la veille. Ce meurtre juridique a soulevé une véritable indignation dans le prolétariat militant américain.

Voici le récit de l'exécution, nous l'empruntons au journal le *Temps*, qui ne peut s'empêcher de noter l'héroïque attitude des révolutionnaires de Chicago devant la mort :

« Il était onze heures vingt minutes quand le shériff Matson et le directeur de la prison ont pénétré dans le couloir portant le nom sinistre de *Murderers Row* (allée des assassins) pour donner lecture à chacun des condamnés successivement de l'ordre d'exécution. Puis on a procédé à la dernière toilette. Les mains attachées derrière le dos par des menottes, les bras fixés contre le corps par des courroies, on a fait revêtir aux quatre malheureux le vêtement de mort, espèce de sac blanc noué autour du cou, véritable suaire couvrant tous leurs vêtements. Cette cérémonie terminée, le lugubre cortège s'est rendu dans le préau de la prison, où se trouvaient déjà réunis les douze jurés du procès, quatre médecins, les fonctionnaires de la prison, une cinquantaine de journalistes et, je dois le dire, quelques invités.

« Au fond du préau, contre un mur blanc, à la hauteur de la galerie latérale du premier étage, se trouvait une espèce de plate-forme mobile ; à quelques pieds au-dessus de cette plate-forme, une forte barre transversale d'où pendaient quatre cordes. Au bout de quelques instants chacune de ces cordes était ajustée autour du cou d'un des condamnés. Curieuse, ou plutôt poignante coïncidence :

un des aides employés à l'exécution, Peters, était l'ami intime du condamné dont il avait été chargé de s'occuper. Il avait trouvé moyen de lui procurer quelques soulagements et Engel, le condamné en question, ne s'était pas montré ingrat.

— « Les courroies vous font-elles mal, Engel ?

— « Non, cher ami ; que vous êtes bon de tâcher de me soulager jusqu'à la fin !

« Quelle conversation en face de l'éternité !

« Ensuite, ce furent les visages qui disparurent. Sur la tête de chacun des condamnés on avait abattu le *death-cap*, capuchon de mort, blanc comme le reste du vêtement. « Hurrah pour l'anarchie ! crient deux des condamnés, » — « Notre silence sera plus puissant que nos voix qu'on étouffe aujourd'hui dans la mort, dit Spies. » — « Écoutez la voix du peuple, reprend Parsons, qui semble commencer un discours. » Mais tout à coup la plateforme s'abaisse sous leur pieds, et, après une chûte d'un mètre et demi, les quatre corps rebondissent en l'air pour retomber immédiatement et s'agiter pendant quelques minutes dans les convulsions de l'agonie. Le spectacle est terrifiant. Le bas du mur est peint en noir, et chacun des soubresauts des moribonds se détache, grâce à leur blanc suaire, avec un relief d'une puissance extraordinaire. Enfin, tout se calme, les membres se raidissent une dernière fois, les médecins comptent les pulsations de plus en plus lentes. Sept minutes et demie après le signal, les quatre cordes ne soutenaient plus que des cadavres.

« C'est à ce moment qu'allait commencer un des chapitres les plus étranges de cette étrange histoire. Les anarchistes une fois morts, ils n'appartenaient plus à l'État, mais à leurs familles. Ils avaient droit aux mêmes funérailles que n'importe quel autre citoyen. Les cadavres sont déposés dans les cercueils envoyés par les parents et amis des suppliciés. Celui de Spies est fort beau, en bois rouge avec poignées d'argent. C'ést sans doute un dernier don de sa fiancé.

« Puis des corbillards les emmènent aux domiciles respectifs de leurs familles, où l'on va tout préparer pour les funérailles qui auront lieu le surlendemain.

« Il faut un permis pour la cérémonie funèbre. Le maire, M. Roche, élu comme candidat antianarchiste, ne peut le refuser. Il fixe lui-même l'itinéraire que suivra le cortège funèbre, interdit toute musique autre que des marches funèbres, tout discours. Sera-t-il obéi à la lettre ? C'est douteux, car les anarchistes annoncent que la journée du dimanche portera un coup terrible à leurs adversaires.

« De fait, le dimanche, tout Chicago était sur pied. Devant les quatre domiciles de Spies, d'Engel, de Fischer, de Parsons, se pressait une foule avide de contempler une dernière fois les traits de ceux que plus d'un aujourd'hui considère comme des martyrs. De huit à

onze heures, à chacun de ces domiciles, ç'à été une véritable procession. On n'évalue pas à moins de six mille,le nombre des personnes qui ont défilé devant chaque cercueil. Les pièces où ils reposaient étaient littéralement jonchées de fleurs. Chose qu'on ne pourrait voir nulle part qu'en Amérique, devant chaque domicile un peloton de vingt-cinq policemen faisaient le service d'ordre, aussi respectueusement qu'ils eussent pu le faire aux obsèques du plus grand personnage, et leurs bons offices étaient acceptés avec reconnaissance par les plus violents anarchistes.

« A onze heures, on se met en marche pour la gare centrale du chemin de fer du Wisconsin, d'où plusieurs trains devaient transporter la foule au cimetière de Waldheim. Dans toutes les rues, surtout dans Milwankee avenue, une foule immense et respectueuse, se découvre devant les cinq cercueils. On remarque surtout celui de Lingg, couvert d'un immense drapeau rouge. Des corps de musique jouent des marches funèbres ; une fois même on joue la *Marseillaise* ! La *Marseillaise* aux obsèques de cinq anarchistes, dont quatre Allemands ! Dans le cortège, on n'entend presque pas d'anglais. Des cinq cadavres, un seul, celui de Parsons, est celui d'un Américain. En somme, tout se passe avec ordre. Il en est de même au cimetière, où pourtant on ne respecte pas absolument l'ordonnance du maire. Il y est fait plusieurs discours ; le plus important,le plus éloquent est celui de l'avocat des anarchistes, le capitaine Black. On n'entend que les mots d'assassinat judiciaire. »

AMÉRIQUE DU SUD

L'impôt Cubique.— L'idée d'un impôt unique, calculé au cube, pour les besoins des communes et à la surface, pour les besoins de la nation, a attiré l'attention de quelques nations étrangères et, entre autres de la *République Argentine*.

Les lecteurs de la *Revue* se souviennent, sans doute, qu'une ingénieuse combinaison tendant à supprimer les octrois, à l'aide d'une taxe unique dite *droit de place* et vulgairement qualifiée *impôt cubique*, a fourni le sujet de quelques articles parus dans ce recueil.

Repris et développé par le citoyen Daumas, membre du conseil municipal de Paris, le projet d'impôt cubique a été régulièrement libellé et, ensuite, imprimé et distribué à l'hôtel de ville.

Sans des incidents politiques qu'il est inutile de rappeler, ce projet serait déjà mis en discussion ; aussi pourrait-il arriver qu'avant même d'être appliqué en France, ce même système, *nationalisé*, fût prochainement adopté par le gouvernement argentin.

B. M.



REVUE DES LIVRES

Traité de Droit international public, européen et américain, par M. Paul Pradier-Fodoré, conseiller à la cour d'appel de Lyon. — *Nos cousins les animaux*, par P. Lacombe.— *Une solution pratique*, par A. David.— *Les Évangiles sans Dieu*, par Louis Martin.— *L'Immolation*, J.-H Rosny.

Traité de droit international public, européen et américain. (3me volume), par M. Paul Pradier-Fodéré, conseiller à la Cour d'appel de Lyon. Chez Pédone Lauriel, éditeur, 13, rue Soufflot, Paris.

M. Paul Pradier-Fodéré, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, vient de faire paraître le 3me tome de son *Traité de Droit international public européen et américain*, qui doit avoir cinq volumes. L'infatigable écrivain, qui en a déjà publié quarante semblables, et qui, quoique conseiller, est resté, dans notre étrange magistrature, un homme libéral, aux instincts les plus généreux, aux sentiments les plus élevés, a traité les diverses matières de son nouvel ouvrage avec la hauteur de vues qui appartient aux nobles esprits. Le volume qui vient de paraître et qui n'a pas moins de quatorze cents pages, ne contient que deux chapitres: les relations diplomatiques, les relations du droit privé. C'est dire avec quel soin chaque sujet a été examiné et combien sera complet sous tous les rapports, le traité de Droit international de l'auteur. Au reste, lors de l'apparition des deux premiers volumes, la presse étrangère avait été obligée d'avouer que, d'après le développement donné aux matières traitées, quand l'ouvrage serait achevé, la France aurait eu la gloire de produire le seul *traité complet de Droit international public*. Le tome 3e commence au § 1225, les alinéas des cinq volumes ne devant avoir qu'une seule série de numéros.

Dans l'impossibilité d'analyser tous les sujets traités dans l'important ouvrage de M. Pradier-Fodéré, nous examinerons, pour faire connaître à nos lecteurs l'esprit du livre, les pages consacrées à l'extradition. Nous engageons nos gouvernants, si prompts à expulser de France, sur l'ordre des despotes étrangers, les hommes de cœur qui ont cherché refuge dans notre patrie, à méditer les appréciations d'un des magistrats les plus savants de notre temps. Espérons qu'à l'avenir, pour l'honneur de notre pays, cette leçon leur profitera.

On considère avec raison, dit M, Pradier-Fodéré, comme une des conquêtes du droit public contemporain, que les crimes politiques sont essentiellement spéciaux et qu'ils ne donnent pas lieu à l'extradition. Ce principe, ajoute l'auteur, s'appuie sur des considérations puissantes. Parmi le grand nombre qu'il présente et qui toutes sont probantes, nous relevons les suivantes :

« Les États n'ont pas, en effet, mission de défendre la constitution et l'orga-
« nisation politique et sociale des autres États ; toute nation ayant sa constitu-
« tion et son gouvernement propres, est conséquemment appelée à prendre soin,
« elle-même, de ce qui concerne son ordre politique légal, et ce soin ne regarde

« pas les autres peuples. Pour extrader les réfugiés politiques, il faudrait au « moins examiner si le gouvernement qu'ils ont combattu était légitime et « agissait légitimement ; mais un pareil examen échappe et doit échapper à la « compétence des États étrangers...

« La force seule crée les crimes politiques. La culpabilité de leurs auteurs « dépend uniquement du sort des évènements et de la fortune des partis. Ils « supposent plus d'audace que de perversité, plus d'inquiétude dans l'esprit « que de corruption dans le cœur, plus de fanatisme que de vice. Les circons- « tances qui changent, les occasions qui fuient, les passions qui s'affaiblissent, « les parties qui se dissolvent, tout concourt à rendre désormais inoffensifs les « individus qui les ont commis....

« Ce qui prouve que les crimes politiques ne sont nécessairement contraires « ni à la loi morale, ni aux principes absolus de l'ordre social, c'est que, dans « le pays m me où ils sont commis, c'est le résultat qui sert de juge. Que le « coup d'État, que la Révolution triomphent, leurs auteurs sont glorifiés ; qu'ils « échouent, ils sembleront encore moins des criminels que des vaincus. Qui « jugera définitivement du caractère de l'entreprise ? C'est l'histoire et encore « ses jugements sont-ils longtemps passionnés. J'ajouterai que, même dans le « pays qui a été le théâtre du crime politique, l'intérêt public à la répression « de cet acte est essentiellement variable, le même crime ayant des résultats « différents suivant que le pouvoir attaqué est affermi ou ébranlé, suivant que « la nation est tranquille ou fermente...

« Les réfugiés ne sont pas nécessairement des hommes dangereux ; placés « hors des agitations de leur patrie, ils peuvent être paisibles, laborieux, « industrieux, éclairés, dont la présence est plutôt profitable que préjudiciable « au pays qu'ils habitent. »

M. Pradier-Fodéré examinant ensuite les plus forts arguments des partisans de l'extradition, se plait à les réduire tous à néant. Entre autres questions soulevées, faisons connaître les termes mêmes de la discussion en ce qui concerne l'assimilation qui, prétend-on, peut être établie entre les crimes politiques et les crimes de droit commun.

« Dira-t-on que l'immoralité des infractions politiques n'est que relative, et « qu'elles ne supposent dans leurs auteurs ni perversité, ni corruption, ni « vice ? Mais on trouve dans la catégorie des crimes politiques, des attentats « qui égalent assurément par leur degré d'immoralité, les crimes communs les « plus graves. L'homme qui trahit sa patrie, soit en livrant à l'ennemi ses « arsenaux et ses forteresses, soit en tentant de l'assujettir au joug d'une « nation étrangère, celui qui souffle le feu de la guerre civile et se prépare à « faire couler des flots de sang pour assouvir d'ambitieuses passions, les misé- « rables fauteurs des discordes intestines, qui cherchent dans les commotions « violentes la satisfaction de leurs ressentiments personnels, de leur cupidité « ou de leurs convoitises, tous ces hommes ne sont pas moins coupables, aux « yeux de la conscience et de la morale que ceux qui, transportés par la jalousie « la haine, la vengeance, égarés par la misère, exaspérés par le désespoir, ont « versé le sang humain, allumé l'incendie, soustrait le bien d'autrui. »

M. Pradier-Fodéré répond :

« Sans doute certains crimes contre la chose publique peuvent puiser le « caractère de crimes politiques dans leur but et dans les diverses circons- « tances qui les accompagnent, mais on conviendra qu'il y a un abime entre « ceux qui se sont rendus coupables de haute trahison envers leur patrie, et « les hommes remuants et téméraires peut-être, mais à coup sûr généreux, « qui souffrent de voir leur pays opprimé, et sans espérer aucun profit per- « sonnel de leur entreprise, essaient de secouer le joug sous lequel leurs con-

« citoyens gémissent, et les appellent aux armes en partageant eux-mêmes
« tous leurs dangers. Les partisans de l'extradition en matière politique met-
« tent eux mêmes à part le cas d'une résistance légitime à l'oppression. Or,qui
« sera le juge de la légitimité de la résistance ?...

M. Pradier-Fodéré conclut, par suite de ces considérations, que les auteurs des crimes et délits politiques doivent être à l'abri de l'extradition. Parlant, à cette occasion, du refus fait par les gouvernements étrangers aux tristes personnages dont la France, après nos désastres, a dû subir la tyrannie, et qui demandèrent l'extradition des vaincus en 1871, l'auteur s'exprime ainsi :

« Ce qui prouve,d'ailleurs,que les gouvernements étrangers ont correctement
« agi en refusant l'extradition des réfugiés de la Commune,c'est que la France,
« elle même, non seulement a pardonné à ces réfugiés, mais encore en a élevé
« quelques uns aux hautes fonctions de l'État....

Extradera-t-on, se demande enfin M. Pradier-Fodéré, les auteurs d'attentats contre la personne des chefs d'État? Et après avoir discuté les avis de F. de Martens, Saripolos, Weslake, Renault, E. Olivier et de Bluntschli qui se prononcent pour l'affirmative, M. Pradier-Fodéré, dans des pages éloquentes, que malheureusement l'espace nous manque pour reproduire et dont nous ne pouvons donner qu'un court extrait, adopte énergiquement la négative :

« Assurément tout chef de gouvernement a droit, comme tout être humain,
« à l'inviolabilité de sa vie, et, à ce titre, les tyrans les plus sanguinaires ont le
« droit de vivre; est-ce une raison pour assimiler indistinctement aux vulgaires
« malfaiteurs, les hommes intrépides qui en délivrent l'humanité ? Sur ce point
« les appréciations des moralistes et des juristes ont reçu de la conscience
« publique, à toutes les époques, de péremptoires démentis... Tout esprit
« élevé, tout cœur capable d'apprécier le courage, distinguera entre celui qui
« expose sérieusement sa vie en tuant celui qu'il considère à tort ou à raison
« comme le fléau de son pays et le malfaiteur qui frappe pour s'enrichir par le
« vol. Renault n'eut certainement pas livré Guillaume Tell au duc d'Autriche
« et cependant l'assassinat de Gessler a été l'un des moyens qui ont transformé
« le régime politique de la Suisse.Pour satisfaire sa conscience de jurisconsulte,
« nul ne lui contestera que Guillaume Tell et que Lacenaire ont été l'un et
« l'autre des assassins,mais le premier est honoré par la Suisse et par le monde
« entier comme un des héros de l'indépendance de l'Helvétie,tandis que le nom
« du second ne rappelle que le souvenir d'un scélérat. »

Il faudrait tout citer.

En ce qui concerne les membres de l'Internationale,les nihilistes et les socialistes, MM. F. de Martens et de Bluntschli demandent contre eux une croisade générale de tous les gouvernements, attendu que ces sectaires, dit le premier, « aspirent, par le meurtre et l'incendie, non pas au remplacement d'une forme « de gouvernement par une autre, mais à l'anarchie et au triomphe des ins- « tincts bestiaux de l'homme. » Pour le second, « dans la poursuite de pareils « criminels qui sont dangereux pour tous, aux maux internationaux, il faut « des remèdes internationaux.» Ces deux auteurs concluent donc en demandant l'extradition de ces ennemis de tout ordre public.

« C'est un retour à la Sainte-Alliance » dit M. Pradier-Foderé. Et tout en blâmant les attentats rappelés par de Martens et de Blunschli, il demande
« si ces éminents champions des idées de justice à introduire dans les États se
« conforment aux idées modernes sur le droit public par leurs doctrines d'un
« autre âge. En voulant appliquer aux maux internationaux des remèdes
« internationaux, on arrive vite à l'intervention dans la vie antérieure des
« autres peuples qui est elle-même un crime international.»

L'auteur ajoute :

« Est-ce faire un bon usage de la raison, que d'assimiler les socialistes et les « nihilistes à des malfaiteurs, à des brigands de grand chemin, à des gens « sans aveu vivant de vols et demandant à la violence la satisfaction des plus « basses passions ? Quand on voit le nihilisme recruter une partie de ses « adeptes dans les rangs de l'armée, des universités et de l'administration « russe, quand on sait que de hautes intelligences et de nobles cœurs incli- « nent vers le socialisme, est-il possible de vouer à l'opprobre d'incriminations « flétrissantes les hommes qui s'adonnent à ces doctrines tenues pour para- « doxales ? La société contemporaine est donc bien heureuse, bien prospère et « bien parfaite, avec toutes ses miseres, tous ses abus, toutes ses souffrances, « toutes ses inégalités, tous ses vices et toutes ses iniquités pour qu'elle « n'admette point que quelques imaginations exaltées, passionnées, fanatiques « si l'on veut, rêvent des destinées meilleures au profit des déshérités de l'ordre « social actuel ! Quand on pense que les privations, que les humiliations, que « les pénibles labeurs, que le défaut d'horizon et le manque d'espérance sont « le lot de la grande majorité des hommes, faut-il considérer nécessairement « comme des criminels ceux qui, le plus souvent au grand péril de leur « liberté et de leur vie, aspirent à une amélioration du sort de l'être humain, « fut-ce même au prix de bouleversements sociaux ?.. (1) »

De telles paroles prononcées par un grave et savant magistrat, dont le nom connu dans les Instituts des deux mondes a tant d'autorité dans ces matières, est la condamnation définitive des institutions de la vieille société qui agonise et s'effondre de toutes parts.

C'est pourquoi nous avons cru que la divulgation des idées de l'éminent jurisconsulte pourrait intéresser le public de la *Revue socialiste.* Elles établissent tout au moins que les gouvernements extradeurs de Russie et d'Allemagne, et les gouvernements expulseurs de France, d'Italie, de Belgique, etc., violent leur propre droit politique en même temps que les lois les plus saintes de l'équité sociale et de l'hospitalité internationale. VICTOR MARTIN.

Nos cousins les animaux par Paul Combes. Pont St-Laurent. Verviers.— **Une solution pratique**, par Ad. David. Bureaux de la *Revue socialiste.* Paris, Chambard Poncheux. Bourg, rue Gambetta 9. — **Les Évangiles sans Dieu** par Louis Martin, Dentu et Cie, Paris.

Le premier de ces trois ouvrages, *Nos cousins les animaux*, après avoir emporté un prix au récent concours annuel fondé par M. Gilon dans un but de vulgarisation scientifique, obtient en Belgique, en ce moment, un nouveau succès.

Si j'en crois le rapport qui accompagne son livre et lui sert de préface, M. Combes serait de l'école de Darwin. Cela serait d'autant plus remarquable que généralement les naturalistes de cette école ne se distinguent pas par un culte exagéré de la pitié ; pour d'aucuns le « selected » du maître se confond facilement avec le mépris de la vie des faibles. L'étude de M. Combes offre donc un évident contraste. La connaissance qu'il possède des travaux des grands naturalistes, — non seulement Darwin, mais Cuvier, Jolly, Quatrefages, Huber, etc...— la hardiesse parfois téméraire de certains problèmes de psychologie comparee, dénotent une plume aussi ardente que généreuse et régentée par un conscient esprit d'observation. Avec ces qualités qui se fortifient réciproquement. M. Combes a pu donner à la protection la meilleure des bases : la connaissance de l'animal et de son utilité.

---

(1) Pages 1.131 à 1.166, §§ 1871 à 1873 inclus.

Dans une introduction extrêmement précise, l'auteur expose son sujet et le but qu'il s'est proposé d'atteindre : démontrer que les animaux ont droit à certains égards et qu'il est de l'intérêt social de les protéger contre certains individus. — La suprématie qui repose uniquement sur une différence dans la conformation est plus que médiocre ; être bipède n'est pas un titre de gloire ni de puissance méritée ; cependant on dirait que cela suffit pour qu'un brutal quelconque se croie autorisé à maltraiter un être moins favorisé physiquement dont il serait possesseur, ce qui est fort déplorable. En dehors du côté immoral, inique des sévices, habituels à ceux assez nombreux qui composent cette catégorie, il est fâcheux de voir se perdre des coups de trique qui, en bonne justice, devraient être autrement répartis ; car maltraiter les êtres qui nous servent ou peuvent nous servir est tout à la fois préjudiciable et odieux. — Le premier chapitre, où l'auteur développe les principes biologiques qui forment la base scientifique de son travail, où il rappelle les éminentes qualités et les facultés méconnues des animaux, est, dans ce sens, un savant et éloquent plaidoyer. Variabilité de l'instinct, ses combinaisons avec la réflexion, l'existence de l'expression, la transmission héréditaire, l'adaptation, tout ce qui concourt au développement graduel des instincts est ensuite successivement examiné. L'utilité des animaux, leur rôle vis-à-vis de nous, les droits qui en découlent pour eux, sont la matière des conclusions qui se ferment sur cette bonne phrase : « Ah ! lecteurs ! les animaux ne demandent qu'à être nos amis !... N'en faisons pas nos esclaves et nos victimes. »...

Une solution pratique ! Cette solution n'est point aussi pratique que l'auteur parait le croire. Emporté par la vision d'un meilleur avenir social, il a négligé de se préoccuper des difficultés que comporte une telle transformation et de mûrir la valeur des moyens qu'il préconise : les bonnes intentions, hélas ! ne suffisent guère lorsqu'il s'agit d'un problème économique. Néanmoins, je ne veux pas entrer dans une analyse critique de cette brochure que je me borne à signaler à nos lecteurs, pour l'intérêt qui lui reste acquis à titre de conception.

Les Évangiles sans Dieu. Ce qu'est cet ouvrage dont le titre frise quelque peu le paradoxe, l'auteur a pris le soin de nous l'expliquer dès les premières pages d'une préface philosophique très intéressante: c'est une œuvre d'athéisme.
« L'athéisme est le seul système qui puisse conduire l'homme à la liberté, » a dit Diderot; M. Martin développe cet aphorisme et en tire cette conséquence que, puisque l'incrédulité en matière religieuse et l'intelligence en fait de science ont commencé à pénétrer l'esprit de la masse populaire, celle-ci ne serait pas loin d'atteindre à la liberté. Le théisme, dit-il en substance, persiste sur la terre.dans un semblant de règne, parce qu'un reste d'habitude et une certaine hypocrisie empêchent qu'on avoue hautement ce que chacun pense tout bas.Même pour les croyants, il est notoire que Dieu n'existe pas, et bien souvent ceux que l'on prend pour tels ne sont que des novateurs qui reportent sur l'idée d'un dieu cosmique ce qu'à perdu le dieu de la révélation, par esprit d'harmonie ou pure raison d'utilité morale. — Ne voyant là, et avec raison, qu'une substitution de principes, une modification de préjugés, M. Louis Martin entreprend d'arracher du domaine de la pensée toutes les illusions, conceptions qui se rattachent à cette croyance toujours pernicieuse en elle-même.

Cette tâche lui semble d'autant plus facile que les institutions théocratiques sombrent successivement dans l'indifférence ou le mépris, que la méta-

physique même décline et que bientôt enfin il ne doit plus rester, de ce qu'on appelle la Providence, sans que jamais on ait pu déterminer les attributs essentiels de son intelligence suprême, que la notion d'un esprit universel à tirer au clair. Sur toutes les ruines religieuses consécutivement accumulées, M. Martin achève donc d'édifier les principes de sa négation, puis il reconstruit un Évangile où Jésus, dévêtu de la Divinité dont l'avait affublé le fanatisme et la superstition des temps antiques, est rendu à l'humanité pensante comme une incarnation du génie latent qui produisit à travers les siècles un mystérieux travail de révolution, et, à ce titre, il reprend sa grande place de revendicateur et de martyr. — Ici, tout d'abord, M. Martin voudra bien nous permettre de faire cette remarque qui n'est point aussi importante qu'on pourrait le croire : que Dieu soit mis à la porte de ce monument semi-religieux qui a nom l'Évangile, celui-ci ne perd ni ne gagne à posséder un Dieu ou à en être dépourvu, puisque dans l'un ou l'autre cas — M. Martin le constate — son influence est négative en raison de l'état aujourd'hui de plus en plus positif de l'esprit humain : d'où, à la rigueur, on pourrait conclure que la controverse exégétique est inutile, entièrement inutile.

La vie de Jésus était déjà bien disputée ; on se l'est furieusement arrachée au temps jadis, son existence même se conteste, documents et textes à l'appui. Voici que précisément pour trancher le débat, notre auteur arrive brandissant une thèse nouvelle bien effilée, bien trempée aux sources pures de la vérité selon St. Mathieu et St. Luc, qui eux-mêmes ne sont plus d'accord dès qu'il s'agit d'établir la généalogie du Christ. Fiction contre fiction, je ne distingue pas bien la nécessité qu'il peut y avoir de batailler sur les morts pour anéantir un ennemi qu'on affirme ne pas exister, c'est-à-dire de supprimer un mythe pour épurer une légende dont ce mythe est toute l'inspiration. Mais cette appréciation est toute personnelle et ne vise, bien entendu, que l'importance, — déjà affaiblie par le rôle trop secondaire attribué à la femme — au point de vue social d'une œuvre qui, passé cela, conserve une certaine valeur philosophique et littéraire ; de plus luxueusement éditée.

Quelques chapitres sont fort remarquables, non encore tant d'érudition que pour l'esprit poétique et le talent qu'ils révèlent. Certaines pages imprégnées d'un chaud lyrisme qui n'est rien moins qu'orthodoxe, eussent délicieusement surpris Alemann, le père du genre, et celles qui se rapportent aux amours de Jésus avec Marie-Madeleine seraient sans aucun doute jalousées par Anacréon de Théos, si ces deux poètes n'étaient morts depuis longtemps. Par exemple, il ne faudrait pas que M. Martin espérât des louanges de MM. les théologiens catholiques, si son œuvre leur tombe sous les yeux, ce qui ne peut manquer d'arriver. Il est présumable que, bien au contraire, cette exégèse, trop moderne pour eux, ne saurait leur agréer et que deux siècles plus tôt elle eut valu à son auteur les honneurs apothéotiques d'un bel auto-da-fé. Tous les anagogistes qui réservent à l'église, c'est-à-dire pour eux, le pouvoir et le droit d'interpréter les S^tes Écritures commenteraient vainement les Évangiles selon M. Martin pour en extraire quelque chose de sacré et de mystique. Mais où leur embarras deviendrait la plus ébaubissante des stupéfactions, c'est lorsque parvenus à la fin du volume, au chapitre qui concerne l'enlèvement du corps du Crucifié, ils apprendraient, qu'il n'abandonna le sépulcre de Jérusalem, avec la complicité de Marie-Madeleine et de quelques Épigones, que pour s'en venir reposer au pays des cigales, des poètes et surtout de l'hyperbole : en Provence même ! Si cette découverte n'est point controuvée, elle jetterait une vive lumière sur quelques miracles attribués à Jésus de son vivant, tels que les noces de Cana, la multiplication des pains etc ; la résurection ensuite. Il n'y aurait plus lieu alors de s'étonner que ces faits aient acquis par une sorte de rejaillissement

posthume un piquant, une saveur toute méridionale qui s'est religieusement conservée et transmise dans tous les textes, dont M. Martin démontre l'insuffisance avec un rare talent.

G. MEUNIER.

L'immolation, par J.-H. Rosny, in-18 à 3 fr. 50, chez Savine, 18, rue Drouot.

Nous devons cette fois à la plume de l'auteur du *Bilatéral*, l'*Immolation*, douloureuse histoire d'une pauvre fille violentée per un père criminel. Le grand talent de l'auteur a su tirer de ce sujet un parti extraordinaire au point de vue dramatique. Ces sombres pages sont pleines d'horreur et d'épouvante. Les amateurs de mœurs exactes, observées de visu, y trouveront sur le paysan des renseignements précis intéressants et des notations délicates de paysages champêtres. *Cipriano de Aranzazu*, la *Sorcière*, l'*Aîné*, complètent cette analyse des côtés effrayants de l'homme des campagnes. Quant aux *Xipehuz* c'est la plus curieuse imagination qu'il soit possible de rencontrer. La lutte des hommes, les précurseurs de Ninive contre le *Xipehuz*, un règne a disparu, est contée de manière à éveiller le plus profond intérêt et à émouvoir les plus sceptiques.



TABLE DES MATIÈRES
DU TOME SIXIÈME.

N° 31.— Juillet 1887

N° 32. — Août 1887

N° 33.— Septembre 1887

N° 34. — Octobre 1887

N° 35.— Novembre 1887

N° 36.— Décembre 1887

Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Guise. — Imp. Baré.

TABLE TRIENNALE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS LA

REVUE SOCIALISTE

JANVIER 1885 — DÉCEMBRE 1887



PARIS

LIBRAIRIE DE LA *REVUE SOCIALISTE*

8, Rue des Martyrs

CONDITIONS D'ABONNEMENTS :

(Le prix de l'abonnement est payable d'avance)

FRANCE : **Trois mois, 3 francs. — Six mois, 6 francs. — Un an 12 francs.**

ÉTRANGER : **Trois mois, 3 fr. 50.— Six mois 7 francs.— Un an 14 francs.**

Le Numéro en France 1 fr., à l'Étranger 1 fr. 20.

Les mandats doivent être adressés au nom de M. R. Simon ou de M. L. Fermond.

Prix des Collections et des Numéros des Années écoulées

Collection de la 1re année (Nos 1 à 12)	22 fr. »»
Collection de la 2e année (Nos 13 à 24)	14 fr. »»
Collection de la 3e année (Nos 25 à 36)	14 fr. »»
Tome I (Nos 1 à 6 brochés)	15 fr. »»
Numéro 1 séparé.	3 fr. »»
Le Numéro 2 séparé est épuisé.	
Chacun des autres 36 premiers numéros.	1 fr. 20

NOTA.— Il n'est répondu qu'aux demandes accompagnées d'un mandat-poste représentant leur montant. Les mandats doivent être adressés au nom de M. R. Simon ou de M. L. Fermond.

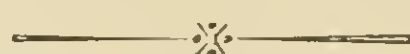
TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Le titre des articles est imprimé en caractères romain bas de casse ; le nom des auteurs en italique.— Les chiffres romains désignent le numéro des volumes et les chiffres arabes le numéro de la page.

ART. -- LITTERATURE

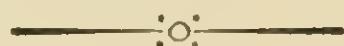
BIBLIOGRAPHIE

Les noms des auteurs dont les livres ont été analysés dans la *Revue* sont imprimés en petites capitales et précèdent immédiatement le titre de leurs ouvrages.



BIOGRAPHIE

Pour toutes les divisions qui suivent jusqu'à la table par noms d'auteurs voir la première note précédant *Art et littérature*.



CORRESPONDANCE

CRITIQUE POLITIQUE ET SOCIALE. POLÉMIQUE

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE

FINANCES

HISTOIRE

MÉLANGES & DOCUMENTS DIVERS

MOUVEMENT SOCIAL



PHILOSOPHIE.- SOCIOLOGIE

REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUE DE LA PRESSE

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE D'ÉCONOMIE SOCIALE

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Cette table répétition dans un autre classement, de celles qui précèdent, répertorie tous les articles qui ont paru dans la *Revue socialiste* de Janvier 1885 à décembre 1887, par noms d'auteurs, classés par lettre alphabétique.

Guise. — Imp. Baré.



